Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1886unse_1

Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME LXXV. — 1er MAI 1886.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1886

THE GETTY CENTER
LIBRARY

HÉLÈNE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVII.

Les premières journées qu'Hélène passa à Paris, dans un petit hôtel de la rue du Bac dont Simonne lui avait donné l'adresse, furent comme un cauchemar plein de transes et de folles terreurs. Elle s'imaginait que M. de La Roche-Élie était capable de la faire rechercher par la police, et n'osait sortir. L'hôtel, aux chambres d'une propreté douteuse, semblait mal habité ; elle s'y sentait en butte à une curiosité malveillante, et, pour elle, habituée depuis l'enfance à une vie confortable, ce séjour, dans une maison meublée de quatrième ordre, ce voisinage d'hôtes bruyans et équivoques, étaient un supplice de tous les instans. Elle ne mangeait et ne se couchait qu'avec répugnance, et, quand elle s'endormait d'un sommeil craintif, elle était réveillée en sursaut par de soudaines paniques qui la tenaient pendant des heures tremblante et les yeux fixés sur la porte, dont elle croyait voir la serrure céder sous une pression du dehors. Ajoutez à cela l'incertitude du lendemain et la peur de se trouver, un matin, sans argent, dans cette grande ville où elle se savait isolée comme au fond d'un désert. — Au milieu de ces heures d'angoisse, la première éclaircie qui la rasséréna un peu fut un billet de Philippe, plein de protestations d'amour et de pa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 1er et du 15 avril.

roles d'espoir. Il avait vu Simonne et il avait appris, par elle, dans quelles conditions la jeune femme avait dû quitter l'hôtel de La Roche-Élie. En quelques mots très tendres, il exprimait à Hélène combien il regrettait d'avoir si cruellement troublé son repos. Pour ce qui était de lui, les choses s'étaient arrangées beaucoup mieux qu'il ne s'y attendait : personne ne se doutait qu'il fût le héros de l'aventure dont la ville s'entretenait déjà tout bas, et son élection paraissait certaine. Dans quelques semaines, il serait à Paris, aux pieds de celle qu'il aimait plus passionnément que jamais...

Comme une joie n'arrive jamais seule, peu de temps après l'envoi de ce billet, Hélène reçut, par l'entremise de M. Tiffeneau, la notification des résolutions prises à son sujet par M. de La Roche-Élie. — La réflexion et les conseils de quelques amis avaient calmé les premières exaspérations de Sosthène. Il avait compris qu'il ne pouvait traîner son nom de magistrat devant les tribunaux, et qu'il était de son intérêt d'étouffer au plus vite cette scandaleuse histoire dont on parlait déjà trop. Il avait renoncé à demander une séparation judiciaire, et, afin d'éviter tout prétexte à discussion, il consentait amiablement à restituer à la coupable sa fortune personnelle, à la condition qu'elle ne reparût plus à Tours et qu'elle cessât de porter le nom de La Roche-Élie. Par le même courrier, M. Tiffeneau avisait Hélène que la somme de cent quarante mille francs, montant en capital et intérêts de sa dot et de la succession de sa mère, était déposée à Paris dans une maison de banque dont il lui envoyait l'adresse, avec toutes les pièces nécessaires au retrait des fonds.

C'était plus que la jeune femme n'avait osé espérer. Avec son ignorance des nécessités de la vie et son absolue insouciance de l'avenir, cette somme lui semblait une fortune inépuisable. Son indépendance lui paraissait assurée, elle était libre, et Philippe allait arriver. Elle voulut tout d'abord se préparer, dans un quartier éloigné du centre un nid confortable où elle aurait la joie de le recevoir. Sur ces entrefaites, Simonne, instruite du tour avantageux que prenaient les affaires de sa maîtresse, s'était empressée de la rejoindre à Paris. Avec son concours, Hélène procéda à sa nouvelle installation. Elle loua dans le quartier Monceau un petit appartement donnant sur des jardins ; elle le meubla coquettement, dépensant sans compter et se laissant aller étourdiment à son goût des choses élégantes et coûteuses. Le hasard voulut qu'elle habitât dans le voisinage d'une de ses anciennes amies des Aigues, miss Walford. — La jeune miss avait épousé un fonctionnaire du gouvernement anglais aux Indes, mais elle s'était bien gardée de suivre M. Higginson à Calcutta, et elle s'était établie à Paris, en attendant le retour prochain de son seigneur et maître. — La connaissance

fut rapidement renouée, et la jolie Anglaise introduisit Hélène dans son cercle intime : — une société d'oisifs et de mondains, composée surtout d'élémens appartenant à la colonie américaine et russe, qui campe sur les hauteurs des Champs-Élysées. Cette société riche, aimable, un peu excentrique, avait un caractère tout particulier : — on n'y rencontrait guère que des femmes sans maris, et les maris qui la fréquentaient n'y amenaient jamais leurs femmes. — On s'y amusait beaucoup du reste, on y était fort tolérant et on ne s'y inquiétait pas trop du passé des gens, pourvu qu'ils eussent un nom sonore, l'usage du monde, et les apparences de la fortune. Hélène se trouva insensiblement mêlée aux plaisirs de ses nouvelles relations : promenades au bois, soirées au Cirque ou à l'Opéra, lunchs, concerts, elle goûta un peu de tout, cherchant ainsi à tromper son impatience et à remplir les jours qui la séparaient encore de l'époque où Philippe arriverait à Paris. — Une après-midi, à la sortie d'une vente de charité qui réunissait la société aristocratique parisienne et la fleur du panier de la société étrangère, elle se retrouva face à face avec Delphine de Boiscoudray.

Delphine se montra tout d'abord bonne personne; elle tendit la main à son ancienne protégée, se félicita de l'heureux hasard qui les réunissait, et lui offrit de la ramener dans sa voiture. Dès qu'elles furent en tête-à-tête dans le coupé, les questions commencèrent. Avec sa voix prétentieusement enfantine, la comtesse, qui touchait maintenant à la quarantaine, lui demanda de l'air le plus innocent du monde :

— Qu'est-ce qu'on m'a donc raconté, chère petite?.. Est-il vrai que vous soyez brouillée avec votre mari?

— C'est vrai, répondit brièvement Hélène en rougissant.

— Oh! ne prenez pas cette mine confuse... M. de La Roche-Élie n'est pas aimable, et je comprends que vous n'ayez pu l'aimer... Seulement, laissez-moi vous le dire avec la franchise d'une véritable amie, vous avez eu tort de pousser les choses à cette extrémité... Une femme bien née, ma chérie, doit toujours sauver les apparences et éviter un éclat... Mon Dieu, je ne suis pas rigoriste et j'excuse les faiblesses du cœur... Nous autres, quand amour nous tient, adieu prudence!.. J'admets qu'on ait un amant, mais...

Dupée par les airs de fausse bonne femme de la comtesse, Hélène ne vit pas le traquenard qu'on lui tendait, et avec son impétuosité ordinaire, elle s'écria étourdiment en interrompant Delphine :

— M. de Préfaille n'est pas mon amant!..

Mme de Boiscoudray lui lança un regard dur :

— Ah! c'était Philippe!.. Quelle sottise!.. Vous pouviez faire manquer son élection...

— Rassurez-vous, madame, personne ne l'a vu chez moi, et les soupçons de M. de La Roche-Élie se sont portés ailleurs...

— N'importe, ma chère, c'était une grande imprudence... Philippe a sa fortune à refaire; il ne peut la rétablir que par un beau mariage, et si vous avez quelque affection pour lui, il faut le lui prouver en ne l'aimant pas en égoïste!

La physionomie et les façons de la comtesse étaient devenues glaciales. Elle avait été ressaisie par une sorte de jalousie rétrospective, et d'ailleurs elle avait des projets sur Philippe, qu'elle voulait marier richement. Aussi, lorsqu'elle quitta Hélène, elle lui était devenue manifestement hostile. Loin de l'engager à la venir voir, elle lui fit malignement comprendre qu'il lui était difficile, aux yeux du monde, d'approuver sa conduite et qu'elle regrettait de ne pouvoir reprendre les relations d'autrefois...

La jeune femme rentra chez elle troublée et mortifiée. Mais une lettre de Philippe qu'elle trouva sur sa table dissipa vite ce nuage d'inquiétude. — L'élection avait eu lieu; M. de Préfaille était nommé à une grande majorité et il comptait arriver à Paris le surlendemain. Elle ne songea plus qu'à la joie de le revoir et elle remplit de fleurs son petit appartement pour fêter la venue de l'ami si longtemps attendu.

Il apparut enfin, souriant, rajeuni et embelli encore par son récent triomphe, et elle se jeta dans ses bras, sans remords, sans arrière-pensée, sans aucune de ces hypocrites résistances et de ces marchandages en détail dont les femmes les plus aimantes croient souvent devoir assaisonner le don de leur personne. N'était-elle pas à lui déjà par la pensée depuis bien des années?.. Ne lui appartenait-elle pas corps et âme? Sa destinée était liée à la sienne; elle lui aurait volontiers crié comme Ruth à Noémi : « Ton Dieu sera mon Dieu et je serai ensevelie où tu le seras... » Les premières semaines qui suivirent leur réunion furent un temps de délices, une paradisiaque envolée vers le ciel de la passion sans nuages. Mais quand Philippe eut savouré la prime fleur de cette rare tendresse, quand il eut pleinement satisfait sa curiosité et qu'il eut vidé à grands traits cette coupe pleine de la liqueur sapide et capiteuse d'un amour jeune, enthousiaste et quasi virginal, il commença à se montrer plus calme et parla des devoirs que lui imposaient ses nouvelles fonctions.

Il pressentait qu'Hélène, avec tout l'exclusivisme des femmes aimantes et violemment passionnées, voudrait l'avoir tout à elle, comme elle se donnait toute à lui, et il craignait d'entraver sa car-

rière en se laissant absorber par cette affection qui allait devenir tyrannique. Et puis, il subissait inconsciemment l'influence du changement de milieu ; cette bonne fortune qui l'aurait charmé à Tours, perdait une partie de son prix à Paris, où le plaisir abonde. D'ailleurs, comme le lui avait conseillé Mme de Boiscoudray, il comptait profiter de sa situation politique pour conclure un beau mariage. Delphine lui avait trouvé une héritière, la fille unique d'un grand industriel, pourvue de plusieurs millions, et il ne désirait nullement compromettre le succès de cette affaire matrimoniale en renouant trop solidement une liaison qui pouvait, s'il n'y prenait garde, se changer en une chaîne.

Peu à peu son assiduité se ralentit ; il eut moins d'empressement et plus de réserve. Dans ses façons plus nonchalantes et moins abandonnées, on devinait déjà l'attitude d'un galant homme qui ne veut pas rompre brusquement, mais qui serait heureux de dénouer en douceur les liens trop serrés d'une affection trop enveloppante. Un jour qu'Hélène se plaignait tendrement de l'envahissement de la politique et exprimait avec timidité le désir de mêler étroitement sa vie à celle de Philippe, en habitant plus près de lui, il répondit avec une certaine raideur que ce qu'elle demandait était impossible. A cette femme qui lui avait sacrifié son repos et sa réputation il parla des exigences de sa situation de député et de la nécessité de ne pas donner prise à la médisance de ses collègues. Avec de sages périphrases et de courtoises atténuations, il essaya d'insinuer à Hélène que peut-être il serait prudent d'espacer davantage leurs entrevues, et qu'ils devaient l'un et l'autre éviter « d'afficher » leur liaison.

La jeune femme sentit la rougeur lui monter au front. Les paroles de Philippe tombaient comme une eau glacée sur sa tendresse enthousiaste. En même temps, son orgueil blessé la rendait perspicace, elle se souvenait des recommandations perfides de Mme de Boiscoudray, et elle soupçonnait vaguement sous cette affectation de prudence un égoïste désir de liberté... Ainsi elle s'était donnée tout entière, estimant que Philippe saurait apprécier à sa valeur le don qu'elle lui faisait, et il n'attachait qu'un prix médiocre aux trésors d'amour et de dévoûment qu'elle avait mis à ses pieds !.. A cette pensée, sa fierté se révoltait, des bouillonnemens de colère lui soulevaient tout le corps.

— Vous ne m'aimez plus ! s'écria-t-elle avec emportement.

Il essaya de protester ; mais le désir d'éviter une scène, le manque de conviction, perçaient si bien sous ses protestations, qu'elle l'interrompit avec une violence croissante :

— Non, vous ne m'aimez plus !.. A quoi bon ajouter le mensonge

à la cruauté?.. Ne me mettez pas, je vous prie, au niveau des maîtresses vulgaires dont on se débarrasse avec des subterfuges... Je suis femme à supporter la vérité, si amère qu'elle soit; gardez vos précautions oratoires pour d'autres... Je vous en dispense et je vous rends votre liberté!

Philippe fut repris d'admiration et eut comme un revif d'amour en voyant Hélène si superbe dans sa hautaine indignation. La colère lui donnait un éclat et un charme qui la rendaient de nouveau désirable aux yeux de ce voluptueux. Il redevint soudain très tendre et s'efforça de retrouver, pour la calmer, les blandices et les séductions d'autrefois. Il l'avait saisie dans ses bras, essayant d'acheter son pardon avec des caresses fondantes et des supplications câlines; mais la jeune femme était déjà désabusée; elle devinait que, sous ces faux semblans de tendresse, il n'y avait plus rien que le désir d'un égoïste sensuel qui voulait bien d'elle comme une maîtresse d'un jour, mais qui se réservait de l'abandonner quand il aurait satisfait son caprice. Prise de dégoût, elle s'arracha de ses bras, et, le repoussant avec une hauteur méprisante :

— Vos caresses sont une nouvelle injure, lui cria-t-elle... Allez-vous-en!

— A votre aise! dit-il froidement; vous serez obéie...

Et, sans lui laisser le temps de se repentir, furieux et agacé, il partit.

Elle restait interdite et épouvantée de la brutalité de ce dénoûment, qu'elle avait provoqué... Ainsi tout était fini!.. Finie, cette passion qui avait illuminé sa jeunesse; renversée, l'idole à laquelle elle avait follement immolé la sécurité de sa vie et l'honneur de son nom; emportés comme une fumée, ces beaux rêves d'un rare et sérieux amour qu'une fidélité persistante aurait innocenté aux yeux du monde!..

Pendant quelques jours, elle avait attendu Philippe, espérant qu'il se repentirait et qu'il reviendrait se jeter à ses pieds. Mais il ne reparut pas, et elle était trop orgueilleuse pour le rappeler...

Oh! les nuits qui avaient suivi cette rupture; les nuits mornes, sans sommeil, sans larmes, pleines d'une stupeur farouche; — la sonnerie lente des heures interminables, et au dehors, par intervalles, un rapide roulement de voiture qui la faisait tressaillir et qui retentissait dans la rue déserte comme le fracas d'un étrange écroulement; — puis les soudains silences, où, dans la demi-obscurité de sa chambre, il lui semblait entendre à côté d'elle une voix répéter à satiété : « C'est fini!.. Fini à jamais! » — Et les journées d'une monotonie navrante; les journées passées dans un fauteuil, les yeux fixes, en une sorte d'hypnotisme douloureux, tandis

qu'au dehors, Paris, enfiévré de printemps, roulait ses charrettes jonchées de fleurs, ses équipages emportant au bois des femmes en fraîches toilettes de mai; tandis que le parc Monceau s'épanouissait et que les cris tapageurs de la rue montaient, traversés par des pépiemens d'oiseaux!.. Une seule pensée obsédante martelait tout le temps son cerveau avec une douloureuse persistance : — Elle n'avait que vingt-trois ans, et cette vie, qu'elle avait tant aimée, s'écoulait entre ses doigts comme une eau insipide et inutile... Il lui semblait qu'elle était murée au fond d'une oubliette, d'où elle entendait le tumulte du monde gronder bien loin au-dessus de sa tête, — et que jamais elle ne reverrait plus le soleil ni l'animation des vivans...

XVIII.

Août commence à peine, et la saison, à Cauterets, est encore très brillante. Ce matin, un radieux soleil illumine là-bas les châtaigniers luisans, les maïs plantureux et les cimes bleuâtres de la vallée d'Argelès; mais là-haut, dans les forêts de sapins qui vont du pont d'Espagne au lac de Gaube, une buée grise masque le ciel, rampe le long du défilé rocheux où bondit le gave, et plonge dans une demi-obscurité l'étroit sentier qui monte en zig-zag vers la vallée supérieure. La route n'en est pas moins déjà fréquentée par une bruyante cavalcade de baigneurs qui vont déjeuner à l'auberge du lac. Les piétinemens des chevaux, les claquemens de fouets et les éclats de voix résonnent gaîment dans le brouillard. La cavalcade est nombreuse et résume assez exactement la société composite, exotique et mondaine qui peuple en ce moment les hôtels en vogue de Cauterets. — En tête, à côté du guide, chevauche, en éclaireur, Chabrignac, l'organisateur, le boute-en-train de toutes les parties; Chabrignac, toujours jeune, — bien qu'il flotte entre quarante et cinquante ans, — toujours affairé, passant une moitié de sa vie à découvrir des étoiles, à les lancer dans le monde des théâtres, et l'autre moitié à déplorer leur noire ingratitude : — derrière lui, mollement cahotée et poussant des cris de terreur au moindre écart de son cheval, s'avance la vicomtesse de Tannois, une quinquagénaire obèse, moitié bas-bleu, moitié parasite, qui, ayant renoncé pour son compte à Satan et à ses pompes, occupe sa maturité à se mêler d'intrigues amoureuses pour le compte des autres; — puis viennent le prince Spalato, un Dalmate aux moustaches trop noires, et le comte Béla Tolnay, un jeune Magyare anémique, frêle et pâle comme un cierge; — enfin, deux anciennes connaissances : Mme Higginson, née Walford, et Hélène

de La Roche-Élie, qui a repris son nom de demoiselle et s'appelle maintenant Mme des Réaux.

Hélène est toujours très belle, bien qu'un peu maigrie. Le corsage vert myrte de son amazone moule encore étroitement sa poitrine ronde, ses épaules tombantes et sa taille souple. Son petit chapeau, surmonté d'une aigrette de plumes de coq de bruyère, coiffe coquettement sa tête fine où la masse des cheveux roux retombe en catogan sur la nuque. Sa figure, blanche comme un lis, tranche doucement sur le fond de cette toilette sombre. Dans sa main gantée elle tient un fouet espagnol dont elle s'amuse comme une enfant à agiter les pompons rouges et les grelots. Et, à travers le brouillard, sa voix mordante monte à chaque instant, entrecoupée d'éclats de rire, répondant ironiquement aux complimens des cavaliers, raillant les peurs de Mme de Tannois, surexcitant par son entrain toute la cavalcade encore endormie par le froid du matin.

Peu à peu, la montée devient plus âpre, les sapins ont des formes plus grêles et se montrent plus clairsemés parmi les roches pelées ; on gravit un dernier escarpement, puis on découvre la vallée de Gaube, à demi voilée de brume, et le lac d'une limpide couleur glauque, étalant son eau calme dans un encadrement de sommets décharnés et grisâtres. Au bord de l'eau se dresse, solitaire, une cabane de pêcheur pompeusement décorée du nom d'*Hôtel-de-la-Vallée*. C'est là qu'on met pied à terre et qu'on procède à l'installation de la table du déjeuner. Chabrignac, très affairé, s'occupe du déballage des provisions qu'on a apportées à dos de mulet. Il connaît les maigres ressources de l'auberge et il a emballé lui-même dans des paniers une précieuse provende : — pâtés de gibier, volailles froides, fruits, bouteilles de champagne et de bordeaux, tout, jusqu'au café, qu'on n'aura plus qu'à réchauffer. Quand il s'est assuré que les provisions sont arrivées en bon état, il court à l'auberge recommander au patron de soigner le plat local : la friture de truites du lac. Enfin, la table est prête et dressée en plein air. Les convives affamés s'y asseyent, encore tout frissonnans, et attendent avec impatience que le soleil perce la nuée pour leur donner un peu de chaleur.

Mais le soleil s'obstine à ne pas se montrer : les vapeurs grises s'épaississent encore et le déjeuner commence en face d'un paysage austère et glacé. Heureusement, les vins lampans et mousseux remplacent la lumière absente et réchauffent les corps grelottans. Les langues se délient, les rires partent de nouveau avec les bouchons des bouteilles de champagne. Le prince Spalato et le comte Tolnay, qui sont de solides buveurs, commencent à devenir tendres et à parler de l'amour avec des métaphores orientales exprimées en un

français douteux; Chabrignac confie à voix haute à Mme de Tannois qu'il a découvert une nouvelle étoile : la nièce du guide; dix-sept ans, un profil mauresque et une admirable voix de contralto. Hélène, qu'un demi-verre de champagne a mise en verve, les excite et leur tient tête à tous. Au dessert, les cerveaux sont très allumés et Mme Higginson propose une promenade en barque jusqu'à la cascade de la Spumouse, dont on entend au loin le bouillonnement sourd au pied du Vignemale. Tandis que l'un des pêcheurs de l'auberge apprête la barque, Hélène se dérobe et bientôt, grâce au brouillard, fausse compagnie à la bande tapageuse.

Elle suit solitairement un sentier pierreux qui côtoie le bord du lac, et, enveloppée dans un plaid, elle va s'asseoir au pied d'un éboulis de roches dont la dernière assise trempe dans l'eau verte. La brume qui flotte sur le val de Gaube l'entoure de toutes parts et l'isole du reste du monde. La petite auberge a disparu dans un nuage. Hélène ne distingue plus que les sommets gris ou neigeux du massif du Vignemale. Elle entend, comme dans un rêve, la barque qui passe au large et la voix de Chabrignac qui déclame des vers de Musset; puis les éclats de rire sont étouffés par le grondement de la cascade; tout s'efface dans le brouillard et la jeune femme reste seule avec ses pensées. Sa verve du déjeuner est brusquement tombée, ses traits se tirent et expriment une lassitude encore plus morale que physique; une toux nerveuse secoue par momens sa poitrine frémissante, et ses grands yeux assombris restent fixés sur l'eau verte. On dirait que tout son passé s'y reflète et qu'à travers les déroulemens des brumes blanches qui se traînent à la surface du lac, elle voit surgir les images des choses et des êtres qui ont eu une influence tragique sur sa destinée.

Le brouillard gris et glacé qui l'isole lui remémore les premières semaines navrantes qui ont suivi sa rupture avec M. de Préfaille. Les clameurs lointaines de la barque qui emporte les convives du déjeuner lui rappellent comment peu à peu une réaction s'est produite en elle et comment, reprise du besoin impérieux de s'étourdir, elle a cherché l'oubli de sa peine dans le tumulte et les dissipations bruyantes de ses nouveaux amis de la colonie étrangère. — Sa santé se détraquait, et, prise de la crainte de mourir, elle a voulu au moins goûter auparavant tout ce que la vie peut encore lui donner de plaisirs. Elle a été dévorée soudain d'un désir pervers d'avoir sa revanche, de faire subir aux autres les peines qu'on lui a infligées. Elle est redevenue élégante et follement mondaine. Sa beauté, à laquelle la douleur a ajouté un éclat maladif singulièrement attirant, lui a valu d'éclatans triomphes; elle a été passionnément aimée et désirée. Autour d'elle s'est empressée une cour

d'adorateurs ; elle a pris plaisir à les exciter et à les pousser à bout, mais jamais son sang-froid ne l'a abandonnée ; on cite dans son cercle de nombreux amoureux qu'elle a désespérés, mais on ne lui connaît pas un amant. Au milieu de ses dissipations et de ses excentricités, elle est restée froide et chaste comme cette neige, dont elle voit là-bas les plaques blanches transparaître dans une éclaircie, aux sommets du Vignemale. Dans le train étourdissant de sa nouvelle existence, deux ou trois fois seulement son cœur a été ému et cette émotion a été causée par un nom lu dans un journal : — celui de Raymond Descombes. — Le jeune compositeur est sorti de la pénombre des débutans ; ses suites d'orchestre ont été plusieurs fois exécutées avec succès dans des concerts, et on parle d'un opéra de lui reçu dans un théâtre subventionné. Quand son nom est tombé par hasard sous les yeux d'Hélène, elle est longtemps restée rêveuse, et lentement l'image des anciens jours s'est dressée devant elle. Elle a revu les jardins du Pressoir, la levée de la Loire au crépuscule, les landes semées d'ajoncs de La Châtaigneraie... et son cœur a battu. — Puis le torrent des distractions parisiennes l'a ressaisie et les souvenirs un instant évoqués se sont évanouis dans le tapage des fêtes de chaque jour...

Au bout d'un an de cette folle course au plaisir, sa santé s'est altérée sérieusement ; elle souffre d'une affection des voies respiratoires, et son médecin lui a conseillé les eaux de Cauterets. Et c'est ainsi qu'elle se trouve ce matin au lac de Gaube, avec toute la bande mondaine de ses adorateurs et de ses amies.

L'oblongue et pierreuse coupe du lac demeure toute fumeuse. Les nuées blanches, poussées par le vent, s'échevèlent aux pointes des rochers, se déchirant, se tordant, et glissant sur l'eau comme de frêles apparitions ; et, à travers le voile gris du brouillard, le ruissellement de la Spumouse résonne au loin, pareil à la voix grondante d'une mauvaise fée. Hélène, frissonnante, se tient toujours immobile, assise sur un bloc de granit, regardant distraitement l'eau verte et écoutant au-dedans d'elle-même les souvenirs qui grondent sourdement comme la cascade, là-bas. Tout à coup des appels répétés la tirent de sa somnolente rêverie, des pas se rapprochent, et Mme de Tannois émerge tout essoufflée du fond de la brume.

— Comment ! vous étiez là, ma chère ? s'écrie-t-elle ; et voilà un quart d'heure que nous vous cherchons !.. Pourquoi ne nous avez-vous pas accompagnés ?.. La cascade est très curieuse et Chabrignac nous a dit adorablement *la Nuit de mai*.

— J'étais fatiguée, répond impassiblement Hélène, et je me suis assise.

— Quelle imprudence !.. Par cette matinée glaciale, et patraque comme vous l'êtes, vous jouez avec votre santé, ma chère amie !..

— Bah ! qu'importe ! répond-elle en haussant les épaules et en se serrant dans son plaid.

— Allons, venez vite vous réchauffer avec un verre de punch... Les chevaux sont prêts et on va partir.

Elle obéit et revient lentement vers la bande, qui s'est attablée autour d'un punch brûlant. On boit le coup de l'étrier, et on monte à cheval. La descente s'opère bruyamment. Quand on arrive au pont d'Espagne, le brouillard commence à se dissiper. Les nuées glissent à la base des montagnes ; elles passent blanches sur le ciel, grises à la surface du sol, et là-bas, à travers la brume déchirée, on voit les cimes des pics d'Argelès tout dorés de soleil. Hélène s'arrête un moment à contempler le spectacle féérique de ces lumières brisées, irisées, tamisées par les vapeurs flottantes. Elle est rejointe par Chabrignac, auquel le punch a donné une pointe de tendresse mélancolique :

— Quel spectacle grandiose ! s'écrie-t-il lyriquement ; quelles divines colorations !

— Vous m'agacez, Chabrignac, interrompt-elle rudement ; ne pouvez-vous admirer en silence et sans devenir dithyrambique ?

— Eh quoi ! madame, cette poésie de la montagne ne vous amollit-elle pas le cœur ! Êtes-vous toujours aussi insensible aux souffrances de ceux qui vous aiment ?

— Mon cher, allez chanter cette romance-là à Mme Higginson ; elle vous comprendra peut-être... Pour moi, c'est de l'hébreu et cela m'ennuie.

— Ainsi vous ne croyez pas à l'amour ?

— Je vous le répète, je n'y crois plus.

— Vous ne croyez pas qu'un homme soit capable de mettre toute sa vie dans une passion malheureuse et d'en souffrir énormément ?

— Si fait, j'en ai connu un,.. un seul qui aimait de la sorte.

— Et il a été aimé ?

— Non, celle à qui il avait donné son amour l'a laissé tomber. Comme c'était un objet fragile, il s'est brisé en mille pièces et la petite bête qui était dedans est morte. Voilà !.. Maintenant laissez-moi passer ; vous voyez bien que vous gênez mon cheval. . . .

. . . . . .

On a observé que, lorsqu'un air nous revient tout à coup à la mémoire d'une façon obsédante, c'est que souvent un instrument ou une voix le chante à quelque distance, et que les vibrations très faibles de cette musique lointaine sont perçues inconsciemment par

nos oreilles. De même, lorsque notre pensée est invinciblement ramenée vers un absent, il arrive parfois que celui que nous croyons loin de nous se trouve précisément, à notre insu, dans le voisinage, et agit secrètement sur notre esprit. — Tandis qu'Hélène descendait du pont d'Espagne, ce phénomène mystérieux était en train de s'opérer, et l'ami auquel elle faisait allusion dans son entretien avec Chabrignac entrait presque au même moment dans les rues de Cauterets.

A la fin de juillet 1874, Raymond Descombes, ayant travaillé d'arrache-pied à son opéra pendant tout l'hiver et une partie de l'été, s'était senti complètement énervé, vanné et *vidé*. Il résolut de quitter Paris et d'aller se mettre au vert dans quelque pays de montagnes, où il se ragaillardirait en respirant le grand air à pleins poumons. Il avait l'esprit libre de toute préoccupation : son opéra était reçu, la partition manuscrite était à la copie, la distribution avait été arrêtée et les répétitions ne devaient commencer qu'en octobre. Il partait donc sans arrière-pensée, ayant deux bons mois de vacances devant les mains et se promettant d'en jouir pleinement. Il voyagea tout d'une traite jusqu'à Luchon et ne s'arrêta que lorsqu'il fut au cœur de la montagne. Alors il parcourut lentement la chaîne des Pyrénées, cheminant à petites journées et souvent à pied, le sac au dos. Il s'arrêta à Bagnères-de-Bigorre, grimpa jusqu'au sommet du Pic-du-Midi, redescendit à Barèges et gagna Luz, dont le paysage à la fois grandiose et pastoral le retint, charmé, pendant toute une semaine ; puis il résolut de visiter la vallée de Cauterets avant de gagner Pau et Biarritz. Il arriva à l'hôtel de France par une fin d'après-midi brusquement ensoleillée, à l'heure où les excursionnistes reviennent en cavalcades et où les rues s'emplissent d'un bruit joyeux de grelots et de piaffemens de chevaux. Après avoir fait un brin de toilette, il dîna à table d'hôte et, allumant un cigare, alla achever sa soirée à la promenade du *Mamelon vert*.

La longue allée qui contourne le flanc de la montagne était pleine de promeneurs. Autour du rond-point, où une musique militaire jouait des valses, les chaises étaient presque toutes occupées. La journée avait été chaude et chacun semblait heureux de respirer l'air attiédi du soir, en jouissant du spectacle de la gorge de Cauterets déjà assombrie et des pics encore baignés de lumière. Raymond allait et venait à travers les groupes de baigneurs et de baigneuses, en admirant les derniers reflets du soleil couchant sur la neige des hautes cimes. A l'un des détours de l'avenue, il se croisa avec une jeune femme très élégante, escortée d'une femme de chambre qui portait un manteau. La promeneuse paraissant fort jolie, les yeux du jeune homme s'arrêtèrent distraitement à la con-

sidérer, et tout d'un coup il crut remarquer un mouvement de surprise dans les traits rapidement entrevus de l'étrangère. Elle était à dix pas; il fit volte-face et s'arrangea de façon à la croiser de nouveau, tout en se disant à son tour qu'il y avait pour lui, dans la démarche et l'air de cette belle personne, je ne sais quoi de familier et de déjà vu. Lorsqu'au bout de quelques minutes elle revint sur ses pas, leurs regards se rencontrèrent, et cette fois il tressaillit en se demandant si ses yeux ne le trompaient point. Tandis qu'il restait immobile, la jeune femme, après un moment d'hésitation, s'arrêta, sourit et tendit brusquement la main à Raymond.

— Bonsoir, monsieur Descombes! murmura-t-elle.

Cette fois, il la contemplait face à face et il n'y avait plus de doute possible.

— Hélène des Réaux! s'écria-t-il.

— Mais oui, c'est moi... Suis-je donc si changée que vous ne reconnaissiez plus votre vieille amie?

Il la regarda avec une expression mêlée de joie et d'embarras. — Oui, c'était bien l'amie d'autrefois. C'était le même teint blanc, les mêmes cheveux trop lourds, tombant à demi dénoués sur la nuque, les mêmes grands yeux verts si lumineux et si purs... seulement cernés maintenant d'un cercle bleuâtre. — Raymond, encore mal revenu de sa surprise, balbutiait des excuses et exprimait gauchement à Hélène son contentement de la revoir. Quant à celle-ci, elle était très émue, mais elle s'efforçait de dissimuler son émotion sous une effervescence nerveuse et toute à la surface. Elle prit vivement le manteau que portait la femme de chambre :

— Tu peux t'en retourner, Simonne, ajouta-t-elle; monsieur me ramènera.

Restés seuls, ils firent quelques pas silencieusement dans la direction du rond-point, trouvèrent deux chaises vacantes un peu à l'écart et s'y assirent. Bien qu'ils eussent beaucoup de choses à se dire depuis leur dernière et lointaine entrevue, les commencemens de la conversation se traînaient péniblement. Un sentiment de délicate réserve suspendait les questions sur les lèvres de Raymond, et Hélène elle-même, malgré son affectation d'assurance, semblait redouter de réveiller les souvenir du passé.

— Vous êtes seule ici? demanda enfin Raymond.

— Oui, seule...

Et tandis qu'elle prononçait ces mots, une confuse rougeur empourprait ses joues et ses yeux se baissaient. Elle les releva bientôt après et, regardant Raymond en face :

— Vous connaissez sans doute mon histoire?

— Mais,.. murmura-t-il avec embarras, je crois...

— Je vois à votre air que vous en savez assez. — N'insistons pas là-dessus, je n'aime pas à me rappeler les choses désagréables... Parlons de vous... Je me suis tenue au courant de vos succès... Vous voilà célèbre!.. Vous avez réalisé votre rêve, vous, et vous êtes heureux!

— Mon Dieu! je suis assez content de mes affaires, bien que, dans notre métier, vous savez? on ne soit jamais satisfait... Tant de choses restent à faire!.. C'est comme une montagne : quand on a bien grimpé et qu'on se croit arrivé, on s'aperçoit que d'autres sommets se dressent au-dessus du plateau qu'on a atteint... Mais vous, madame, avez-vous donc à vous plaindre de la vie?

— Moi? répliqua-t-elle avec un accent qui avait quelque chose de navrant,.. c'est une autre affaire... Enfin, je suis encore relativement heureuse, puisque je suis libre de mes actions... Vous habitez Paris, n'est-ce pas?.. Comment ne vous y ai-je jamais rencontré?.. Êtes-vous... marié?

— Non,.. et, franchement, je n'ai jamais eu le temps d'y songer... Pendant ma carrière d'artiste, ajouta-t-il avec une tristesse un peu sarcastique, j'ai reconnu combien vous aviez raison jadis quand vous me disiez que les gens qui ont leur fortune et leur avenir à faire ne doivent pas songer au mariage...

Elle ne répondait pas, et une toux creuse secouait par momens sa poitrine.

Il la regarda avec une attention plus affectueuse et reprit :

— Êtes-vous ici pour votre santé?

— Oui, j'y soigne tant bien que mal une laryngite, et vous?

— Oh! moi, j'y suis venu en simple promeneur; j'arrive de Luz... Un pays charmant, plein de beaux arbres, de prairies touffues, d'eaux jaillissantes. Une véritable Arcadie encadrée dans d'admirables montagnes... Connaissez-vous Luz?

— Non, mais vous me donnez envie de l'aller voir.

Elle renversa un moment sa tête en arrière, respira longuement et contempla l'azur profond du ciel crépusculaire.

— Que ce bleu du ciel est exquis! soupira-t-elle; on voudrait pouvoir y mordre!

L'orchestre venait de commencer une valse : elle tressaillit et, se retournant vers Raymond :

— La reconnaissez-vous?.. continua-t-elle; c'est le *Beau Danube bleu*.

Et ils redevinrent silencieux, goûtant tous deux le charme à la fois amer et doux des souvenirs de leur jeunesse. — La fraîcheur tombait, Hélène fut reprise d'un accès de toux plus violent.

— L'humidité vous fait mal, s'écria tendrement Raymond en la forçant de s'envelopper dans son manteau.

— Bah! dit-elle en secouant les épaules, dans deux mois, j'irai à Nice et le Midi me remettra... Je n'aime pas qu'on me rappelle mes maux... Courte et bonne, c'est maintenant ma devise... Voyez-vous, je suis une païenne, et j'ai résolu de prendre sans compter toutes les joies que la vie pourra encore me donner... Cela durera ce que cela pourra...

— Mais c'est de l'enfantillage et, avec ce régime-là, vous deviendrez sérieusement malade...

— Eh bien! alors, je ferai comme les animaux, j'irai me cacher dans un coin pour mourir sans que personne en sache rien... Mais ne gâtons pas cette belle soirée en parlant de ces vilaines choses!

Elle s'était levée et avait pris le bras de Raymond. Ils redescendirent la grande allée du *Mamelon vert*. Ils marchaient lentement, ayant en face d'eux les cimes des glaciers du Vignemale, qui semblaient briller d'une lueur phosphorescente, tandis que le reste des montagnes s'enfonçait déjà dans l'ombre. Vers l'ouest, dans l'échancrure de l'un des pics, une étoile luisait comme une perle d'or. Les promeneurs se raréfiaient, la musique s'était tue, un calme rassérénant emplissait maintenant la vallée, interrompu seulement par les basses grondantes du gave. A mesure que la nuit veloutait les crêtes des montagnes, les étoiles scintillaient avec plus d'intensité; elles semblaient danser au-dessus des cimes glacées, et il y avait comme une fête dans le ciel.

— Quelles belles nuits que ces nuits des Pyrénées! s'écria Hélène, et comme je suis heureuse de notre rencontre!.. Savez-vous? vous allez venir prendre le thé chez moi, et nous arrêterons ensemble le programme d'une partie à Luz... Je veux que vous me conduisiez vous-même dans votre Arcadie, et en attendant je vais vous faire les honneurs de mon chez moi.

Raymond s'inclina et se laissa guider par Hélène jusqu'à son logis. Elle habitait le premier étage d'une maison particulière, à l'entrée du bourg, non loin de la promenade du Parc. A leur arrivée, ils trouvèrent Simonne sur le seuil d'un petit salon dont les fenêtres ouvertes donnaient sur la campagne, et qu'éclairait une lampe coiffée de son large abat-jour anglais.

— Simonne, dit gaîment Hélène en jetant son manteau à la femme de chambre et en se décoiffant, prépare-nous du thé... Je n'y suis pour personne!..

Le petit salon avait l'aspect nu et banal des pièces qu'on loue toutes meublées aux étrangers dans les villes de bains. Des fauteuils et un canapé de velours tabac d'Espagne, une table ronde,

une garniture de cheminée en simili-bronze et des vues des Pyrénées en composaient tout le luxe. Quelques livres sur la table, un piano ouvert et un grand vase plein de magnifiques iris de montagne, lui donnaient seuls quelque chose d'intime et d'hospitalier.

Simonne apporta le thé et Hélène le servit elle-même, avec l'amusement enfantin d'une fillette qui joue à la maîtresse de maison. Pendant quelques minutes, cette occupation du thé les détourna l'un et l'autre des pensées mélancoliques qui leur remontaient du cœur à la tête ; mais quand ils se retrouvèrent chacun devant leur tasse vide, l'embarras qui les avait déjà paralysés lors de leur rencontre au *Mamelon-Vert* les ressaisit tous deux.

— Vous allez me trouver bien exigeante, dit la jeune femme, afin de rompre ce silence pénible. Faites-moi un grand plaisir... Mettez-vous au piano et jouez-moi quelque chose de vous.

Raymond s'empressa d'obéir et, s'asseyant devant le clavier, commença à frapper quelques accords ; puis il exécuta des fragmens de son opéra. Peu à peu, se laissant aller au charme des ressouvenirs, il retrouva des motifs anciens, — ceux qu'elle aimait à Tours, — vieux airs de gavottes du XVIIIe siècle, brunettes, chansons rustiques... Tout cela se fondait dans une improvisation tantôt tristement farouche et passionnée, tantôt tendre et naïve comme un chant primitif.

Hélène, assise sur un fauteuil bas, la tête renversée, les bras croisés, se livrait tout entière au doux entraînement de ces mélodies du temps passé ! Quand Raymond s'arrêta enfin, elle releva vers lui une figure émue où scintillaient deux yeux mouillés :

— C'est beau ! murmura-t-elle ; c'est beau !

Et tout à coup elle fondit en larmes.

— Qu'avez-vous ? s'écria Raymond ; vous ai-je chagrinée sans le vouloir ?

— Non, non, ce n'est rien... C'est nerveux, répondit-elle en essuyant ses yeux ; votre musique m'a trop rappelé l'ancien temps, voilà tout... Allons un moment à la fenêtre, le grand air me remettra...

Ils s'accoudèrent l'un près de l'autre à l'appui de la croisée, mais là encore les souvenirs du passé les attendaient traîtreusement. Ce tête-à-tête en face de la campagne endormie leur rappelait trop vivement la veillée déjà lointaine à la fenêtre de La Châtaigneraie pour qu'ils pussent s'abstenir d'évoquer ces fuyantes images de leur première jeunesse.

O les heures envolées, les heures matinales et charmantes qu'on ne retrouvera plus, quoi qu'on fasse, avec quelle douceur obsédante elles vous reviennent et quelle magie leur prête l'éloigne-

ment! Comme elles nous touchent droit au cœur et en font jaillir tendrement la source des larmes! — En vain, dès le premier moment de leur rencontre, ils s'étaient promis intérieurement de ne point se reparler du passé, de ne pas réveiller des espérances et des émotions à jamais ensevelies; à leur insu, le Souvenir avec sa baguette magique touchait leurs lèvres closes, et ils ne pouvaient plus s'empêcher de regretter à haute voix la fuite des jours qui ne devaient plus revenir.

Le cœur d'Hélène déborda le premier, et brusquement elle conta à Raymond tout ce que d'abord elle s'était défendu de lui révéler : — les mirages décevans de son amour pour M. de Préfaille, la folie de son mariage, les misères de sa vie domestique à l'hôtel de La Roche-Élie, son nouvel entraînement vers Philippe, le scandale qui avait suivi, le dégoût dont l'avait abreuvée le piteux et brutal dénoûment de cette passion absorbante. Elle lui avoua tout avec ce besoin d'expansion qui pousse les femmes à se jeter aux pieds d'un confesseur, moins pour lui demander une absolution que pour soulager leur âme.

Raymond l'écoutait avec un mélange d'étonnement, de gêne et de compassion.

— Savez-vous? lui dit-elle en se cachant la figure dans les mains, j'ai été lâche à l'époque où j'ai quitté M. de La Roche-Élie... Il a cru que c'était vous qui étiez mon amant, et je vous ai laissé soupçonner!..

Raymond ne lui répondit pas, mais il sentit une chaleur lui monter de la poitrine jusqu'aux joues. Son cœur battait plus vite, son sang coulait plus chaud dans ses veines. Il songeait qu'Hélène, la bien-aimée de jadis, était à ses côtés; son bras effleurait le sien, et elle était toujours aussi belle, aussi dangereusement séduisante qu'autrefois. Dans la nuit de la fenêtre, il ne distinguait pas ses traits, mais il voyait ses grands yeux humides briller à la lueur des étoiles, et peu à peu la tête lui tournait. Il lui prit les mains, les lui serra tendrement, et, comme elle se remettait à tousser, il l'emmena loin de la croisée, sur un canapé.

— Oui, soupira-t-il enfin, j'ai su vaguement un peu de tout cela, et je vous plaignais profondément quand les rumeurs des bavardages tourangeaux arrivaient jusqu'à moi... Ah! Hélène, pourquoi ne peut-on pas recommencer sa vie?..

— Oui, pourquoi? dit-elle en se tordant rageusement les mains, pourquoi?.. Voilà ce que je me répète chaque jour... Mais le passé est le passé, et je crois que Dieu lui-même ne pourrait le ressusciter... Le présent seul nous appartient!.. N'est-ce pas que vous me trouvez misérable et que je vous fais pitié?

— Pitié!.. Ce mot-là ne convient ni à vous ni à moi... Vous êtes toujours l'adorable Hélène d'autrefois, et, de vous à moi, il ne pourra jamais être question que de l'amitié la plus tendre et la plus dévouée...

— Êtes-vous sincère?.. Eh bien! prouvez-le-moi, ne m'abandonnez pas à mes vilaines pensées noires... Restez quelque temps à Cauterets... Je vous assure que j'ai besoin, grand besoin d'un ami vrai pour me sauver de moi-même... Voulez-vous être cet ami-là?

Il y avait dans la voix d'Hélène un si touchant accent de prière qu'il en fut remué, et il se mit à sa discrétion.

— Merci! dit-elle très bas.

Ils restèrent un moment silencieux. Par les fenêtres, la voix du gave leur arrivait dans la nuit, et cette rumeur du torrent, que jadis Hélène ne pouvait écouter sans un serrement de cœur, maintenant lui semblait douce et caressante.

— Merci! répéta-t-elle en se levant avec lui... Il se fait tard et il faut nous quitter pour ce soir... Êtes-vous libre demain?

Il répondit affirmativement.

— Eh bien! demain, si vous voulez, nous prendrons des chevaux, nous irons ensemble à Luz et à Gavarnie, et vous me servirez de mentor... Ne me refusez pas!.. Profitons de ce que le temps est beau et de ce que la bonne chance nous a réunis... Il faut cueillir les plaisirs présens comme des fleurs qu'on n'est pas sûr de retrouver... Ainsi, je compte sur vous?..

— Oui, c'est convenu...

— A demain donc! s'écria-t-elle en lui tendant ses mains.

Il les prit, les baisa longuement toutes deux... Elle ne songeait plus à les retirer et souriait, tout émue, tandis que lui se sentait de nouveau pris d'un amoureux vertige... Enfin, elle le renvoya, et Simonne l'escorta jusqu'au seuil de la maison.

XIX.

Le lendemain matin, pour la première fois depuis longtemps, Hélène se leva sans éprouver cette inquiétude vague, et cette sensation de précoce lassitude qui accompagnaient presque toujours ses réveils. Elle s'enveloppa de son peignoir et courut ouvrir sa fenêtre. Le ciel était d'un azur foncé. Dans toute la vallée il n'y avait pas le plus petit flocon de brume. Au pied de son balcon, un coin de pré était encore baigné d'ombre dans son encadrement de

peupliers. A droite et à gauche, des montagnes dressaient leurs flancs boisés; l'une déjà ensoleillée à la cime, l'autre comme estompée d'une brume bleue. Au loin, les pics de la vallée de Cauterets découpaient sur le ciel leurs profils aigus d'un gris lilas. Le gave chantait joyeusement. Tout annonçait une splendide journée, et Hélène se sentait légère et pleinement heureuse à l'idée de s'enfuir à Luz avec cet ami retrouvé miraculeusement et vers lequel son cœur était maintenant si tendrement attiré. Elle allait sonner Simonne pour lui recommander de hâter les préparatifs du départ, quand la femme de chambre entra avec une lettre qu'on venait d'apporter.

Hélène regarda la suscription du billet; l'écriture ne lui était pas familière... Elle l'ouvrit distraitement, le parcourut et, pâle, les yeux assombris, les lèvres crispées, le posa sur la table avec un geste découragé...

— C'est bien, dit-elle à Simonne, va,.. je n'ai plus besoin de toi.

Voici ce qui était arrivé : — La veille au soir, Raymond avait quitté la maison du Parc dans un état d'attendrissement et d'enivrement tout voisin de l'amour. Les yeux verts l'avaient reconquis; les blanches mains d'Hélène, qu'il venait de couvrir de baisers, lui semblaient encore pressées contre ses lèvres; leur contact agissait sur lui comme un charme, et son cœur battait voluptueusement à l'idée que, s'il était resté près d'elle une minute de plus, il n'aurait pu résister à la tentation de la serrer dans ses bras et de la dévorer de caresses. Certains pressentimens qui ne trompent guère lui disaient que cette fois il n'eût pas été repoussé. Il en frissonnait tout seul dans la rue déserte où il cheminait lentement, les yeux levés au ciel, embrassant d'un regard ébloui la voûte d'un bleu sombre où les étoiles scintillaient si fort, dans la pureté de l'air, qu'elles semblaient se rapprocher de lui. La voix du torrent le berçait, et il croyait entendre dans le ciel chanter comme des violons célestes, tous les ressouvenirs de sa vingtième année. Cette ivresse dura ainsi pendant tout le trajet de la maison du Parc à l'hôtel de France; mais, quand Raymond se retrouva dans sa chambre d'auberge, en face de sa valise à peine défaite, le prosaïsme des objets qui l'entouraient ramena insensiblement son esprit vers la réalité, et la réflexion commença à jeter son eau froide sur l'enthousiasme de la première heure.

Raymond, bien que touchant à peine à la vingt-huitième année, n'avait plus ni la naïveté, ni la foi confiante de la jeunesse. Le frottement de la vie parisienne, les milieux artistes dans lesquels il s'était trouvé, le spectacle journalier des entraves que certaines

liaisons apportent à la régularité du travail et à la maturité de la production chez ceux qui s'occupent d'art, l'avaient rendu prudent, circonspect et même un peu sceptique. Quand, au moment de déboucler sa valise, il se rappela qu'il s'était engagé à retourner à Luz en compagnie d'Hélène, il ne put s'empêcher de penser aux suites possibles de cette aventure.

Assurément, ces deux jours à passer dans la montagne en tête-à-tête avec une femme qu'il avait adorée et pour laquelle il éprouvait encore une vive affection, lui offraient une perspective pleine de promesses très tentantes, mais qu'en adviendrait-il? Il se connaissait : sa passion, dont il avait eu grand mal à se guérir, risquait de se renflammer dans l'intimité de cette promenade. Si Hélène le repoussait de nouveau, les désillusions qu'il éprouverait amèneraient un trouble sérieux dans sa vie, et il ne se souciait plus de subir les tortures qui avaient si longtemps détruit son repos après la funeste soirée des Aigues ; — si au contraire (et quelque chose au fond de son cœur lui disait que tel serait le véritable dénoûment), si Hélène, cette fois, venait à l'aimer véritablement,.. ce serait peut-être alors un pire danger. Il n'était pas homme à l'abandonner après avoir fait d'elle sa maîtresse, et il s'attacherait fortement à cette jeune femme qu'il ne pouvait épouser. En ce cas, ils vivraient ensemble, avec toutes les conséquences et tous les encombres du mariage, sans en avoir la sécurité. Toujours l'ombre de M. de La Roche-Élie se dresserait à l'horizon. Il aurait une femme qu'il faudrait cacher, qu'il ne pourrait produire dans le monde, et qui, elle-même, souffrirait bientôt de cette situation équivoque. Et puis, bien qu'il admirât Hélène aussi vivement qu'autrefois, néanmoins il avait acquis à ses dépens une clairvoyance qui lui manquait jadis. Tout en la trouvant souverainement belle, tout en rendant justice à sa grâce et à son esprit, il lui était impossible de fermer les yeux à ses défauts. Il la savait violente, excessive et fantasque, très gâtée par les adorations du monde, obéissant au premier mouvement de son cœur, à la première impulsion de ses nerfs, comme toutes les femmes chez lesquelles la raison ne fait pas équilibre à la sensibilité et à l'imagination... Avec une nature aussi mobile, aussi passionnée et orageuse, que serait la vie commune? Comment trouverait-il la paix d'esprit, la régularité quotidienne, la sécurité du lendemain si nécessaire aux gens qui travaillent? Le scepticisme du Parisien reprenait le dessus et une petite voix sifflante et ironique lui murmurait à l'oreille : — « Cette femme à laquelle tu risques de sacrifier ta carrière d'artiste, la connais-tu bien seulement? C'est une créature adorable, mais redoutable et mystérieuse comme un sphinx... Elle a aimé M. de Préfaille, et si Philippe a été son amant, qui

te répond qu'il ait été le seul? Cette jalousie du passé sera pour toi un tourment de chaque jour. Tu souffriras, tu la feras souffrir et vous serez malheureux tous deux... Non, sois sage; laisse aux oisifs le plaisir de courir de pareilles bonnes fortunes. L'artiste doit se vouer à l'art comme le prêtre à l'église... Si tu m'en crois, tu n'iras pas à Luz... »

Dès ce moment, la résolution de Raymond fut arrêtée. Il comprit que le seul moyen de résister à la tentation était de fuir; il savait que, s'il revoyait Hélène, il ne serait plus maître de sa personne, et avec une impitoyable rigueur, il décida qu'il quitterait Cauterets le lendemain dès l'aube. Il sonna, demanda sa note, commanda une voiture pour sept heures du matin, puis se fit apporter du papier et écrivit:

« Chère Hélène,

« Pardonnez-moi mon manque de parole. En rentrant à l'hôtel j'ai trouvé un télégramme qui me rappelle à Paris. J'aurai le regret de ne point vous accompagner à Luz, et je partirai dans quelques heures, emportant le souvenir de la meilleure soirée que j'aie passée depuis bien longtemps. Peut-être tout est-il pour le mieux! En vous revoyant, je sens que je vous aurais aimée de nouveau, et nous en aurions souffert tous deux... Adieu; je vous garde au fond du cœur une affection de frère; si jamais plus tard vous aviez besoin d'un ami dévoué, appelez-moi et j'accourrai.

« Raymond. »

Et c'était ce billet qu'Hélène froissait douloureusement dans ses mains, tandis que, sur la route de Cauterets, bien loin déjà au fond de la gorge, sonnaient les grelots des chevaux qui emportaient Raymond Descombes vers la gare de Pierrefitte.

Ainsi s'éteignait cette lueur d'espoir qui avait un instant brillé dans le vide de sa vie. Le premier et le meilleur ami de sa jeunesse l'abandonnait sans pitié. Elle lui avait presque offert son amour et il s'enfuyait en lui laissant ce cérémonieux et froid billet, où il déclinait une tendresse qu'autrefois il avait sollicitée avec des larmes. Lui, aussi, prenait cruellement sa revanche du refus de la soirée des Aigues!.. Encore un désenchantement! encore une humiliation!.. Seraient-ce au moins les derniers? — Quelle malédiction portait-elle donc en elle qui desséchait toujours sur pied ses désirs les meilleurs et les plus droits, qui déjouait ses

plus énergiques efforts pour s'arrêter sur la pente où elle se sentait glisser? Décidément une force inconnue et hostile la poussait toujours plus loin hors de la route unie et bourgeoisement sablée que suivent les gens corrects... Eh bien! le sort en était jeté, elle reprendrait sa chevauchée vagabonde au hasard des chemins de traverse, jusqu'au jour prochain où elle roulerait au fond de quelque abîme...

Elle alla vers la fenêtre, déchira en minuscules morceaux le billet de Raymond et les lança dans la prairie, où ils s'éparpillerent comme une envolée de papillons blancs. Puis elle sonna sa femme de chambre :

— Habille-moi, lui dit-elle.

Simonne procéda silencieusement à la toilette de sa maîtresse, et quand elle eut accroché la dernière agrafe, noué le dernier ruban, elle resta dans la chambre, tournant autour d'Hélène, comme quelqu'un qui veut parler et qui éprouve quelque embarras à commencer :

— Madame ira-t-elle à Luz?

— Non.

— Alors madame n'a plus besoin de moi?

— Non, tu peux t'occuper du déjeuner.

— C'est que j'aurais un mot à dire à madame.

— Parle donc et finis-en!

— Voilà... J'espère que madame ne s'en fâchera pas... J'ai l'intention de me marier.

— Te marier?.. Et avec qui?

— Avec un pays, François Blanchet, que j'ai rencontré ici et qui est valet de chambre chez un banquier.

— Ah!.. Est-ce pour bientôt?

— Mais pour le plus tôt possible... Nous avons fait venir nos papiers, et comme François retourne dans huit jours à Paris avec son maître, si ça ne contrariait pas madame, je lui demanderais la permission de partir en même temps.

— Alors, toi aussi, tu m'abandonnes?

— J'en ai bien du regret... Mais madame sait ce que c'est qu'un mariage... Comme dit François, il ne faut pas que ça traîne, et aussitôt arrivés là-bas, nous ferons publier nos bans.

— Et comment comptes-tu vivre, une fois mariée?

— J'ai quelques économies et je voudrais m'établir couturière dans le quartier où demeurent les maîtres de François; il continuerait à être valet de chambre tout de même, mais j'aurais un petit appartement... J'ai toujours rêvé d'avoir un chez-moi... Madame ne m'en veut pas?

— Non, ma fille, je n'ai plus la force d'en vouloir à personne... D'ailleurs, tu m'as été trop dévouée pour que j'oublie jamais les services que tu m'as rendus.

— Et je suis prête encore à recommencer... J'espère que madame me permettra de lui écrire et qu'elle voudra bien m'informer de son retour à Paris, afin que je puisse l'aller voir et me mettre à sa disposition.

— Oui, oui, merci... Marie-toi donc, puisque tu en grilles d'envie; sois heureuse, comme dans les contes de fées, et aie beaucoup d'enfans!..

Cette conversation fut interrompue par Mme de Tannois, qui fit irruption dans la chambre d'Hélène :

— Ouf! ma chère, on entre chez vous comme dans un moulin!.. Vous savez que je vous enlève... Le comte Tolnay et Chabrignac ont organisé une partie au Pic du Midi, c'est l'affaire de deux ou trois jours; nous coucherons en route. Spalato est parti en fourrier préparer les logemens... Ce sera délicieux... Vite, que Simonne vous prépare tout ce qu'il faut pour le voyage... et en route!.. Les voitures sont en bas...

Hélène prit la toque que lui tendait Simonne, et alla machinalement vers la fenêtre.

— Est-on nombreux? demanda-t-elle en levant distraitement les yeux vers le Pégnère, qui découpait sur le ciel bleu sa cime d'un vert sombre.

— Non,.. rien que nous : Béla Tolnay et Mme Higginson dans la première voiture; Chabrignac, vous et moi dans la seconde... Voilà tout!

La jeune femme eut un geste violent, un geste où il y avait à la fois du dépit, de la bravade et une ironique résignation...

— Allons! soupira-t-elle, c'était écrit!.. Simonne, apprête la valise et les manteaux; nous partons!..

XX.

Vers la fin de l'année 1874, le président Sosthène de La Roche-Élie fut nommé conseiller à la cour d'Orléans. Lorsqu'il alla au ministère de la justice remercier le garde des sceaux, il fut reçu par le secrétaire-général, homme d'esprit, dévoué au gouvernement de l'ordre moral et parent éloigné du nouveau conseiller. Ce haut fonctionnaire lui fit un accueil aimable et le loua fort de son zèle pour la cause conservatrice.

— Le ministre, lui dit-il, apprécie grandement votre capacité,

votre caractère et la fermeté de vos opinions; il vous veut du bien et votre nomination à la cour n'est qu'une faible preuve des bonnes dispositions dont il est animé. Nous voulions faire mieux pour vous et vous asseoir d'emblée sur un siège de président de chambre, seulement nous nous sommes heurtés à une pierre d'achoppement : votre situation matrimoniale... J'accorde que vous n'avez rien à vous reprocher dans cette malheureuse affaire; mais, aux sceaux, vous le savez, on est à cheval sur le décorum. La haute magistrature est comme la femme de César... Non-seulement elle ne doit pas être soupçonnée, mais elle ne doit pas prêter le flanc au ridicule. Le garde des sceaux craint que les motifs qui vous ont forcé de vous séparer amiablement de Mme de La Roche-Élie n'affaiblissent aux yeux de la cour et du public le prestige et l'autorité nécessaires à un président... Vous êtes jeune et vous avez un bel avenir devant vous; permettez-moi, dans votre intérêt, de vous donner un conseil de parent et d'ami : si Mme de La Roche-Élie ne s'est pas rendue indigne de toute réconciliation, si vous croyez pouvoir lui accorder un pardon sans que votre dignité ait à en souffrir, n'hésitez pas et régularisez votre situation. Vous ne vous êtes pas encore montré à Orléans : n'y paraissez qu'avec votre femme. Nous vous donnerons un congé de deux mois, s'il le faut, pour travailler à ce raccommodement avant de vous installer. Nous tenons à vous être agréables. — Je puis même vous dire confidentiellement que la place de premier président vaquera prochainement, et que, si alors vous vous trouvez dans des conditions... normales, vous serez certainement le candidat du ministre... A bon entendeur salut!

Cet entretien rendit M. de La Roche-Élie rêveur. Il était fort ambitieux, et la perspective de devenir dans un avenir prochain le premier magistrat d'une cour voisine de Paris ouvrait de nouveaux et vastes horizons à ses convoitises. Malheureusement la condition imposée à la réalisation de ses rêves ne laissait pas d'être délicate. Depuis dix-huit mois qu'il vivait séparé de Mme de La Roche-Élie, il n'avait eu sur le compte de sa femme que des renseignemens peu nombreux et assez vagues. Du reste, il n'aimait pas qu'on prononçât son nom devant lui, et une certaine fausse honte l'empêchait de questionner les rares personnes qui auraient pu lui parler d'elle. Mlle Hortense de La Roche-Élie n'avait pas, il est vrai, la même retenue, et elle récoltait avec une avidité maligne et un empressement peu charitable les moindres médisances qui pouvaient achever de noircir la jeune femme dans l'esprit de Sosthène; mais, ces histoires peu vraisemblables, amplifiées encore en passant par la bouche très partiale de Mlle Hortense,

n'étaient accueillies qu'avec une méfiance morose par le président. Bien qu'il évitât de faire allusion à Hélène, M. de La Roche-Élie pensait souvent à elle. En dépit de sa faute et de son ingratitude, l'enchanteresse qui avait troublé le cœur vierge de Sosthène gardait encore sur lui un mystérieux empire. C'était la seule femme qu'il eût aimée et dont le souvenir brûlant agitât les rêves de son célibat forcé. Même coupable, elle lui était encore chère, et sans la crainte qu'il avait de sa sœur, peut-être eût-il déjà spontanément agi pour amener cette réconciliation dont le ministère faisait la condition *sine qua non* de sa promotion à la présidence. Il nourrissait toujours tout bas l'espoir d'un rapprochement et, dans cette prévision, avant de partir pour Paris, il avait, tout en rougissant de sa faiblesse, fait demander l'adresse de Simonne à ses parens de Saint-Symphorien, et il était resté visiblement déconcerté en apprenant que cette fille avait quitté Hélène pour se marier.

Encore tout ému des ouvertures et des conseils du secrétaire-général, il traversa le jardin des Tuileries en rêvant au parti qu'il devait prendre. Plus il réfléchissait à sa conversation avec le haut fonctionnaire de la place Vendôme et plus il inclinait à l'indulgence. Seulement il fallait compter avec sa sœur, et la pensée des récriminations et des airs de victime d'Hortense lui donnait la chair de poule. Après avoir longuement pesé le pour et le contre, il s'arrêta à un parti qu'affectionnent généralement les timides : celui de ne parler de rien avant d'avoir tout terminé. Étant décidé à agir à l'insu d'Hortense, il chercha un moyen de faire discrètement une enquête sur la vie privée d'Hélène. Habitait-elle Paris ? Était-elle dans une situation qui permît à M. de La Roche-Élie de la reprendre sans donner un trop violent accroc à sa dignité ? Rien qu'en se posant ces questions, le malheureux Sosthène sentait son cœur se serrer douloureusement. Il résolut, avant tout, de voir Simonne et d'obtenir d'elle les premiers renseignemens.

Mme François Blanchet occupait au haut de la rue Gay-Lussac un petit appartement, au cinquième d'une maison neuve située en face du dépôt des omnibus. Tout en grimpant l'interminable escalier, encore imprégné d'une humide odeur de plâtre, Sosthène s'arrêtait à chaque étage et se demandait avec angoisse quel serait le résultat de cette hasardeuse investigation. Enfin il atteignit le palier du cinquième et aperçut, clouée à l'une des portes, une carte où il lut : « Mme Blanchet. — Robes. » Il sonna et une apprentie vint ouvrir.

— Mme Blanchet ? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

Tandis que l'apprentie allait parlementer à l'intérieur, il resta sur le carré, où une porte entrebâillée lui laissait voir une étroite

cuisine en soupente d'où s'exhalait une odeur de friture. Enfin Simonne parut et ne put réprimer un mouvement de violente surprise en reconnaissant M. de La Roche-Élie.

— Madame, murmura-t-il, je désirerais vous parler en particulier.

Elle lui fit traverser une salle à manger qui servait en même temps d'ouvroir, et l'introduisit dans sa chambre à coucher, qui donnait sur la cour et qui, avec la première pièce, composait tout l'appartement des époux Blanchet.

— Ici, monsieur le président, dit Simonne en refermant soigneusement la porte de communication, nous ne serons pas dérangés. Veuillez donc vous asseoir.

Il prit la chaise de paille qu'elle lui offrait et sembla se recueillir un moment ; ses gros yeux inventoriaient distraitement l'ameublement très simple de la chambre : le lit d'acajou à bateau, les rideaux de cretonne commune, le papier bleu, la couronne de fleurs d'oranger, sous globe, sur la cheminée, entre les photographies de François Blanchet en redingote et de Simonne en mariée.

— Madame, commença-t-il en rougissant, vous avez quitté depuis peu de temps le service de... Mme Hélène des Réaux, et vous avez dû, probablement, rester en relations avec elle ?

Tandis qu'il posait cette question avec la solennité d'un magistrat instructeur, Simonne l'examinait à la dérobée et se demandait où il voulait en venir. La démarche de M. de La Roche-Élie l'intriguait et, avant de répondre, elle aurait bien voulu démêler quel motif avait poussé le président à la relancer jusqu'au fond de la rue Gay-Lussac. Elle s'en tira en noyant sa réplique dans un flot de paroles évasives : — Assurément elle avait conservé de bonnes relations avec madame... Elle l'avait toujours servie avec affection et dévoûment, et, n'eût été son mariage avec Blanchet, jamais elle ne l'aurait quittée... Elle l'aimait trop, et on lui mettrait plutôt la tête sur le billot que de lui faire dire quelque chose qui pourrait porter tort à madame !..

— Il ne s'agit de rien qui puisse nuire à votre ancienne maîtresse, interrompit M. de La Roche-Élie ; ma démarche est au contraire toute dans son intérêt... J'ai besoin de connaître son adresse et j'ai pensé que vous auriez l'obligeance de me l'indiquer.

Mais Simonne restait méfiante et elle ne crut pas devoir encore satisfaire la curiosité de son interlocuteur.

— Mon Dieu, répondit-elle, je l'ignore moi-même... Quand j'ai quitté madame, elle était à Cauterets pour sa santé, et je crois qu'elle avait l'intention d'aller ensuite dans le midi... Je n'en sais pas davantage.

Elle mentait et le magistrat, qui la dévisageait, s'en douta à un imperceptible tressaillement des muscles du visage de Mme Blanchet. Alors il se décida à recourir aux derniers argumens qu'il tenait en réserve :

— Je vous le répète, reprit-il en se levant, il s'agit de l'intérêt de Mme Hélène... Il est nécessaire que je connaisse son adresse, et vous seule pouvez me la donner... Quand nous aurons éclairci ce premier point, j'aurai certains renseignemens indispensables à obtenir de votre maîtresse et vous comprenez qu'il me sera difficile de les lui demander moi-même. Je compte sur votre dévoûment dans cette circonstance et j'espère que vous consentirez à me servir d'intermédiaire; mais, comme les démarches que vous ferez vous prendront du temps et nécessiteront quelques frais, il est juste que je vous indemnise d'avance...

En même temps il étala sur la tablette de la cheminée un billet de cinq cents francs. A la vue de cette somme, il y eut dans les yeux gris de Simonne un rapide pétillement de plaisir et de convoitise qui n'échappa point à l'observation de M. de La Roche-Élie et qui le renseigna sur la mesure du désintéressement de l'ancienne femme de chambre.

— Du moment que c'est un service à rendre à madame, s'écria Simonne avec quelque chose de plus expansif et de plus moelleux dans la voix, vous pouvez être certain, monsieur le président, que Blanchet et moi, nous nous mettrons à sa disposition et à la vôtre!.. Je pense que, d'ici à quelques jours, j'aurai de ses nouvelles, car elle me priera sans doute de m'occuper de ses emplettes pour l'hiver, et je ne manquerai pas de vous en informer...

— Écrivez-moi à Tours dès que vous le pourrez, répliqua Sosthène, et dans le cas où Mme Hélène rentrerait à Paris, prévenez-moi immédiatement... J'aurai peut-être alors à vous charger pour elle d'une communication importante.

Il prit son chapeau comme pour sortir, puis, avec une certaine hésitation, il revint sur ses pas et ajouta :

— Vous m'avez dit, Simonne, qu'elle était à Cauterets... Est-ce qu'elle est sérieusement malade?

— Madame toussait beaucoup; mais les eaux et le grand air l'avaient soulagée... La pauvre, elle a eu tant de soucis depuis un an que sa santé en a pâti!.. Quand on est dans la peine, on ne se porte jamais bien...

— Dans la peine?.. On m'avait pourtant raconté que les distractions ne lui manquaient pas et qu'elle menait une vie très agitée... Voyons, Simonne, soyez sincère... Qu'y a-t-il de vrai là dedans?

La Roche-Élie avait posé cette question avec un tremblement dans

la voix et une intonation presque suppliante qui frappèrent la perspicace Mme Blanchet.

— Miséricorde! pensa-t-elle, on dirait qu'il est encore amoureux de sa femme? Est-ce que par hasard il aurait l'idée de se raccommoder avec elle?

Et, tout d'un coup, comme on aperçoit tout un paysage à la lueur brève d'un éclair, la fine et pratique Tourangelle entrevit la possibilité d'une réconciliation, dont elle serait la cheville ouvrière et qui amènerait dans le tiroir des époux Blanchet une série de papiers bleus semblables à celui qui s'étalait sur la cheminée. Aussi se récria-t-elle avec une pantomime expressive :

— Il n'y a pas ça, monsieur le président, pas ça! répéta-t-elle en faisant claquer son ongle sous une de ses dents; ce sont des menteries inventées par des gens de Tours... Ah! la pauvre dame, que de fois je l'ai trouvée dans sa chambre, pleurant toutes les larmes de son corps et se tournant le sang à force de se désoler!.. A Cauterets, elle ne voyait que des personnes d'âge, comme M. de Chabrignac et Mme de Tannois, et elle ne songeait qu'à soigner sa santé...

M. de La Roche-Élie parut satisfait de cette réponse.

— Au revoir!.. Simonne, dit-il en prenant congé, n'oubliez pas de me tenir au courant de tout ce que vous saurez. Je compte sur vous... et si vous me rendez service, croyez-moi, je ne l'oublierai pas.

Lorsque Sosthène fut parti, Mme Blanchet resta quelque temps encore dans sa chambre, méditant sur cette visite inattendue et sur le parti qu'elle pourrait en tirer. Puis elle relut la dernière lettre d'Hélène, car elle avait menti effrontément à M. de La Roche-Élie, et elle venait de recevoir des nouvelles de sa femme...

Hélène était à Menton. — Après le dernier et mortifiant désenchantement causé par le brusque départ de Raymond, elle avait été prise d'un désir maladif de pousser les choses jusqu'à l'outrance, de se venger de la vie en se nuisant à elle-même et en commettant quelque suprême folie. Par bravade, par dépit et par lassitude, elle s'était un moment attendrie pour Chabrignac; mais elle avait eu presque aussitôt honte de ce ridicule égarement et horreur de l'homme, qui tirait déjà bruyamment vanité de cette éventuelle bonne fortune. Elle s'était enfuie de Cauterets, écœurée, se méprisant profondément et n'ayant plus même la ressource de cette fierté qui la soutenait. Pendant le reste de l'automne, elle erra successivement à Pau, à Biarritz, puis à Montpellier et à Cannes, s'évertuant à ne plus penser, à vivre dans une sorte de demi-sommeil et traînant languissamment, au soleil des stations méditerranéennes, sa santé de plus en plus délabrée. A la fin de novembre, elle se réfugia à Menton, comme un oiseau mortellement blessé qui se rencogne dans l'angle d'une cor-

niche pour y mourir en paix. Mais, là encore, elle rencontra d'anciennes relations et ne put trouver la complète solitude à laquelle elle aspirait. D'ailleurs une autre raison, toute matérielle, la força bientôt à chercher un nouvel asile. Elle reçut un jour, de la maison de banque où elle avait déposé ses fonds, le compte de son crédit et s'aperçut qu'elle allait se trouver sans argent. Elle avait mené si bon train les cent quarante mille francs versés par M. de La Roche-Élie qu'il lui en restait à peine quatre mille. Le même jour, elle se fit amener par sa maîtresse d'hôtel un des meilleurs médecins de la ville et le pria de lui dire franchement ce qu'il pensait de sa santé. Le docteur la questionna, l'ausculta minutieusement, puis lui donna la banale réponse qu'il répétait à toute sa clientèle de phtisiques, et dont ses lèvres murmuraient presque machinalement l'invariable formule :

— Votre état est grave, madame, mais avec des précautions, un régime sévère et un séjour prolongé dans le midi, il n'y a rien de désespéré.

Hélène le regarda bravement en face.

— Docteur, répliqua-t-elle, je suis courageuse et je désire sérieusement savoir à quoi m'en tenir... Ne me déguisez pas la vérité.

— Quel intérêt aurais-je à vous tromper? répondit-il en appuyant ses paroles d'un vague sourire professionnel ; vous êtes jeune, et notre climat opère des cures merveilleuses... Je vous le répète, il faut vous soigner et tout ira bien.

Il rédigea une ordonnance et se retira; mais, à peine avait-il refermé la porte, qu'Hélène la rouvrait doucement et le suivait silencieusement dans le couloir. Comme elle l'avait supposé, la maîtresse de l'hôtel guettait le médecin sur les marches de l'escalier.

— Hé bien! docteur, demanda-t-elle, comment avez-vous trouvé la jeune dame?

Le vieux praticien fit un geste significatif des bras et des épaules :

— Hum! murmura-t-il, elle n'ira pas jusqu'au printemps.

Hélène avait appris ce qu'elle voulait savoir; elle rentra chez elle et écrivit à Simonne. Dans cette lettre, que Mme Blanchet avait déjà entre les mains lors de la visite de M. de La Roche-Élie, la jeune femme l'informait de son prochain retour à Paris et de son désir de trouver, dans son voisinage, un très modeste logement. Elle la priait, en conséquence, de charger un homme d'affaires de vendre le mobilier de l'appartement du quartier Monceau et de

payer, avec le produit de cette vente, les termes arriérés et quelques dettes criardes.

Elle désirait, comme elle l'avait dit autrefois à Raymond, aller mourir en un coin obscur, loin de tous les gens qui l'avaient connue dans l'éclat de sa grâce et de ses triomphes. Elle mettait une sorte de pudeur à ne pas se montrer à ses anciens amis dans le misérable état de dépérissement où la réduiraient les dernières crises de sa maladie. Par un suprême mouvement d'orgueil, elle voulait en disparaissant laisser encore derrière elle le souvenir de sa beauté.

Elle reçut la réponse de Simonne presque par le retour du courrier. Mme Blanchet la suppliait de ne s'inquiéter de rien; on arrangerait tout pour le mieux, et, en attendant qu'on trouvât un logement à sa convenance, elle lui offrait une chambre rue Gay-Lussac. Immédiatement, Hélène régla tout pour son départ, et huit jours après, une voiture la déposait chez Simonne, qui la reçut avec de bruyantes démonstrations affectueuses.

— Ma pauvre fille, lui dit Hélène, je te reviens bien malade!

— Ne vous tourmentez pas, madame, répondit Mme Blanchet, nous vous soignerons.,. Savez-vous ce que nous avons décidé avec Blanchet?.. Si cela vous convient, vous resterez chez nous... Nous avons transporté notre lit dans la salle à manger et nous vous donnerons notre chambre, où vous serez tranquille et où on vous casera le mieux possible... Ah! dame, vous verrez, ce n'est pas riche,.. mais c'est offert de bon cœur.

— Ma chère enfant, repartit Hélène en la remerciant, je n'ai pas le droit d'être exigeante, car ma bourse est en aussi triste état que ma santé. — Elle lui tendit son porte-monnaie : — Voici tout ce qui me reste : trois mille francs... Prends-les... Cet argent suffira, je l'espère, à me défrayer pendant le peu de temps que j'ai à vivre... Tout ce que je désire maintenant, c'est l'oubli et la paix.

Dès le soir, elle fut installée dans la chambre ouvrant sur la cour, où un lit de fer avait remplacé la couchette en acajou du ménage Blanchet. Le surplus du mobilier était demeuré dans le même état : la couronne de fleurs d'oranger s'étalait toujours sous son globe entre deux flambeaux de zinc bronzé. Quelques chaises de paille, un fauteuil, une table et une commode-toilette complétaient ce très sommaire ameublement. La fenêtre donnait sur des toits, au-dessus desquels on apercevait, dominant tout un massif de maisons, le grand orme dépouillé de la cour des Sourds-Muets. Après le *home* confortable du Pressoir, les richesses du château des Aigues, le luxe solennel de l'hôtel de La Roche-Élie, c'était là le dernier refuge de l'orgueilleuse fille de Jean-Jacques des Réaux : — une

chambre étroite dans un logement d'ouvriers, à deux pas des faubourgs besogneux et plébéiens qui bordent la Bièvre. — Mais peu importait à Hélène : elle autrefois si délicate, si petite-maîtresse et si raffinée dans ses habitudes d'élégance, était indifférente à tout. Quand elle eut poussé sa malle dans un coin, posé sur la table un coffret à bijoux et un buvard de peluche bleue : les deux seuls objets qui lui rappelassent encore son existence mondaine, — elle éprouva un soulagement à se sentir dépaysée, oubliée, ensevelie dans ce quartier perdu où ne parviendraient point les rumeurs du monde qu'elle avait quitté et où elle pourrait mourir silencieusement, sans être troublée par la rencontre de ceux qui avaient joué un rôle odieux ou pénible dans sa vie passée.

Mais elle avait compté sans la politique de Mme Blanchet, qui tenait à gagner l'argent de Sosthène et à amener, coûte que coûte, un rapprochement dont elle espérait tirer de nouveaux profits. — Une après-midi, tandis que la jeune femme lisait près d'un pauvre feu de coke, elle entendit frapper à la porte de sa chambre ; avant même qu'elle pût répondre, cette porte fut rapidement ouverte, puis refermée avec précaution. Hélène reçut une secousse qui lui coupa la respiration en voyant devant elle M. de La Roche-Élie : « Pardonnez-moi, madame,.. commença-t-il d'une voix timide, — et soudain il s'arrêta, empoigné lui-même à la gorge par une émotion violente, stupéfait à l'aspect du changement survenu dans cette femme qu'il avait quittée si admirablement belle et qu'il retrouvait lamentablement amaigrie. — Hélène n'était plus que l'ombre d'elle-même ; ses épaules et sa poitrine avaient perdu leurs contours arrondis et charmans ; son corps flottait dans l'ampleur d'un peignoir de cachemire bleu ; ses joues s'étaient creusées, les os saillaient sous la peau des pommettes ; seuls ses magnifiques cheveux un peu en désordre et ses yeux démesurément agrandis dans la cavité des orbites profondes donnaient encore à sa figure émaciée un charme tragique.

Une rougeur lui montait aux joues ; elle s'était levée tremblante et s'appuyait d'une main à la table placée devant elle :

— Monsieur, dit-elle avec un accent où il y avait à la fois quelque chose d'effrayé et de suppliant, que me voulez-vous ?.. Pourquoi êtes-vous venu ici ?..

— Rassurez-vous, madame, reprit-il gravement, je ne viens pas dans des intentions hostiles... Je désire au contraire, dans cette courte entrevue, éviter de réveiller le souvenir de choses pénibles pour vous et pour moi.

Elle le regardait avec une peur méfiante et répétait sourdement :

— Que voulez-vous?

— Votre intérêt et le mien... Le lieu où je vous retrouve, l'état de santé où je vous vois, m'encouragent à vous apporter des paroles de conciliation... Ne trouvez-vous pas que l'épreuve a assez duré?.. Ne pensez-vous pas que cette misérable chambre, que cette promiscuité avec des subalternes, sont indignes de Mme de La Roche-Élie?..

Elle l'interrompit en secouant la tête :

— Je ne porte plus votre nom... Il n'y a plus ici qu'Hélène des Réaux, et l'hospitalité que m'offrent de braves gens ne blesse pas ma dignité.

— Mais elle blesse la mienne! répliqua Sosthène en se redressant, et je ne puis pas abandonner ici la femme dont la loi m'a établi le gardien et le protecteur... Écoutez-moi, Hélène, je veux tout oublier... Je vais quitter Tours pour Orléans, où m'appellent mes nouvelles fonctions. Je vous offre,.. je vous prie d'y venir avec moi... Vous y reprendrez le rang qui vous appartient; vous y retrouverez la considération, une vie calme, un foyer, une affection qui ne demande qu'à renaître...

L'accent presque attendri avec lequel il prononça ces dernières paroles toucha le cœur d'Hélène, et ses yeux se mouillèrent. Un moment elle vit, comme dans un éblouissement, la possibilité de se relever de la déchéance où elle était tombée, de reparaître, ne fût-ce qu'une heure! dans un monde qui était le sien, de ne pas mourir comme une déclassée. — Puis elle songea qu'il lui faudrait rentrer, la tête basse, dans cette maison d'où on l'avait chassée, subir l'humiliation des airs triomphans et de la dédaigneuse pitié de la vierge aux orties, — et brusquement le mirage de ce retour à la vie correcte d'autrefois s'évanouit. D'ailleurs, au fond d'elle-même, quelque chose d'honnête et de loyal protestait contre une pareille compromission. Cet homme qu'elle avait trompé ignorait jusqu'à quel degré elle était coupable, jusqu'à quel point elle avait pu déchoir...

— Je vous remercie, murmura-t-elle après un silence, c'est impossible... Si vous avez bien voulu oublier, moi je n'ai oublié ni les mépris de votre sœur, ni mes propres torts... Je me souviens que je vous avais promis, sinon de vous aimer, du moins de vous être fidèle, et je me rappelle dans quelles conditions je suis sortie de chez vous... Je ne puis plus y rentrer.

— Mais puisque je consens à pardonner! s'écria La Roche-Élie, interloqué et dépité.

— Il y a des pardons qu'on ne peut accepter... N'en parlons plus.

— Réfléchissez encore, insista-t-il d'un ton plus âpre ; vous ne pouvez vous résigner à vivre dans ce taudis...

— Je m'y résignerai... D'ailleurs, ajouta-t-elle avec un triste sourire, le supplice ne sera pas long... Adieu !

— Laissez-moi espérer que ce sera au revoir, dit-il, très vexé, en tournant le bouton de la porte.

— Non, non... Adieu !

XXI.

On était en février, et dans les jardins de la rue des Feuillantines, les merles lançaient déjà leurs sifflemens avant-coureurs du printemps ; tout annonçait que le pronostic du médecin de Menton se réaliserait ponctuellement et qu'Hélène ne verrait point verdoyer le grand orme de la cour des Sourds-Muets. Elle s'affaiblissait chaque jour davantage ; elle avait perdu l'appétit et le sommeil ; quand les crises étaient trop douloureuses, elles se faisait une piqûre de morphine et l'action anesthésique de cette substance la plongeait dans une torpeur qui lui donnait un bien-être relatif. Elle était délivrée du tourment de penser et son esprit flottait dans une succession de rêves confus qui la berçaient avec une telle douceur que, pour se procurer ce demi-anéantissement, elle doublait souvent la dose et s'acheminait ainsi plus vite vers le dénoûment fatal.

Étendue sur son lit, elle était un matin perdue dans une de ces apaisantes somnolences, quand Simonne entra brusquement dans sa chambre, apportant des drogues qu'elle était allée quérir chez le pharmacien. Depuis l'insuccès de la visite de M. de La Roche-Élie, les façons affectueuses de Mme Blanchet s'étaient sensiblement altérées et son zèle s'était ralenti. Elle et son mari ne pardonnaient pas à la malheureuse femme d'avoir déçu leurs espérances et de s'être refusée à une réconciliation qui aurait eu le double avantage de les débarrasser d'une malade encombrante et de leur rapporter quelques billets de mille francs. Ils ne se gênaient plus maintenant pour montrer leur dépit à Hélène et pour lui laisser voir qu'elle leur était à charge. Ils apportaient dans leurs plaintes la franchise brutale et les formes blessantes des gens sans éducation. Ces mortifiantes récriminations la faisaient souffrir cruellement, tout ce qui lui restait de fierté était foulé aux pieds, mais elle était arrivée à un tel état de langueur qu'elle n'avait plus la force de se révolter. Ses jambes même lui refusaient le service, et elle était condamnée à rester la proie de ces hôtes hargneux qui la harcelaient de leurs

lamentations et ne lui laissaient pas même ce repos qu'elle avait cru trouver chez eux.

Simonne était entrée avec si peu de précautions et avait remué les meubles avec une telle brusquerie qu'Hélène sortit de son assoupissement.

— Je viens de chez le pharmacien, dit Mme Blanchet en posant les fioles sur la table de nuit, et je vous apporte vos médicamens... Il y en a pour vingt francs.

— Merci! murmura-t-elle; tu as payé, Simonne?

— Oui; mais je dois faire remarquer à madame que je n'ai plus d'argent.

— Il ne reste plus rien des trois mille francs?

— Les trois mille francs?.. Ma fine, il y a beau temps qu'ils sont envolés... Madame ne se souvient donc pas que la vente de ses meubles n'a pas suffi à payer le propriétaire de son appartement, et qu'il a fallu ajouter une somme assez ronde?.. Et puis il y avait par-ci par-là, dans le quartier, des notes de fournisseurs qu'on est venu me réclamer... Ah! pour sûr qu'ils sont partis les trois mille francs, et nous y avons même mis du nôtre...

— Ma pauvre fille! s'écria-t-elle, anxieuse, qu'allons-nous devenir?

— Est-ce que je sais, moi?.. Quand on songe que si madame ne s'était pas entêtée, elle serait à cette heure comme un coq en pâte chez M. de La Roche-Élie, qui ne demandait qu'à ouvrir les bras pour la recevoir!..

— Simonne, ne me tourmente pas,.. tu sais bien que c'est impossible.

— Impossible? Et pourquoi donc?.. Le pauvre homme nous a encore écrit il y a quelques jours pour demander si vous aviez changé d'idée, et vous n'auriez qu'un mot à dire...

— Jamais!.. C'est pour moi une question de conscience et de délicatesse.

— Laissez donc!.. Tout ça est bel et bon quand on a de quoi vivre de ses rentes, mais quand on est obligé de loger chez les autres, ça n'est pas raisonnable... Je ne me plains pas, moi!.. Madame sait que je suis prête à tous les sacrifices, et je lui en ai donné des preuves!.. Mais Blanchet s'impatiente; il dit que la vraie délicatesse, c'est de ne pas imposer des privations à de pauvres gens qui ont grand'peine à joindre les deux bouts!.. Et dame, il a un peu raison, cet homme!.. Comment ferons-nous quand nous aurons dépensé notre dernier sou?.. Ah! si j'étais à la place de madame, c'est moi qui écrirais bien vite à M. de La Roche-Élie!

— Simonne, aie pitié! Patiente jusqu'au bout!.. D'ailleurs, j'ai encore mes bijoux... Donne-moi le coffret.

Ce coffret en cuir de Russie, au chiffre d'Hélène, contenait tout ce qui restait de ses élégances et de ses vanités d'autrefois : des perles, la parure de turquoises qu'elle portait au bal où elle avait revu M. de Préfaille; des bracelets, un collier et des boutons de diamant qui lui venaient de sa mère... Parfois elle aimait à l'ouvrir, à respirer l'odeur à demi évaporée des sachets qui l'imprégnaient, à tirer des cases capitonnées les bijoux, les uns après les autres, et à les regarder en évoquant les joies du temps passé :

— Tiens! dit-elle, prends ces boutons, prends ce bracelet... Cela vaut de l'argent... Vends-les, mets-les en gage, fais-en ce que tu voudras... Mais ne me torture plus!.. Laisse-moi mourir en paix!.. Ça ne durera pas longtemps.

Et, en effet, ça ne devait plus durer longtemps. Les forces s'en allaient rapidement, la maigreur augmentait; Hélène ne pouvait plus lever les bras pour se coiffer, et, comme cela ennuyait Mme Blanchet de passer une demi-heure chaque jour à démêler, à brosser et à renouer l'abondante chevelure crêpelée de sa maîtresse, elle obtint du docteur qu'il ordonnerait à la malade, comme mesure d'hygiène, de les couper. D'après les prescriptions du médecin, on manda un coiffeur, et les ciseaux de cet homme fauchèrent impitoyablement les magnifiques cheveux d'or fauve dont elle était si fière et qu'elle voulait garder jusqu'au dernier moment par une coquetterie suprême.

Quand elle les vit tomber en monceau sur les draps du lit, elle passa un moment ses doigts amaigris dans les anneaux de ces belles boucles rousses à travers lesquelles un rayon de soleil de février glissait, comme pour leur donner encore une fois toute leur splendeur; puis des larmes montèrent dans ses yeux et coulèrent lentement sur ses joues. Elle comprenait que maintenant tout était fini. C'était déjà une partie d'elle-même que prenait la mort...

Dans l'après-midi, quand elle fut seule, elle se glissa hors du lit, s'enveloppa dans son peignoir et, se traînant jusqu'à la table où était son buvard, elle écrivit cette dernière lettre :

« Mon cher Raymond, bien que vous vous soyez montré cruel pour moi à Cauterets, je crois cependant que vous êtes le seul homme qui m'ait sérieusement aimée. En vous séparant de moi, vous m'avez écrit que, si j'avais un jour besoin de vous, je pouvais compter sur votre dévoûment. Eh bien! ce moment est proche. Je vais mourir, et nous ne nous reverrons plus. Je vous institue mon exécuteur testamentaire et je vous lègue mon corps. Je ne veux pas que les La Roche-Élie s'en emparent, et je vous supplie, comme un

ami, comme un frère, de me faire enterrer dans un coin bien vert où vous planterez beaucoup de fleurs. Vous trouverez avec ce billet un paquet de mes cheveux qu'on vient de couper et que vous admiriez tant autrefois. Prenez-les, gardez-les en mémoire de moi ou, s'ils vous gênent comme je vous ai gêné à Cauterets, brûlez-les afin qu'ils ne tombent point dans d'autres mains que les vôtres. Adieu! vous qui m'avez aimée au temps jadis. Je vous envoie avec ma dernière pensée mon premier et mon dernier baiser.

« Hélène. »

Par une seconde lettre rédigée en forme de testament, elle légua ses bijoux à Simonne et confirma solennellement la disposition par laquelle elle chargeait Raymond Descombes de tout ce qui concernait sa sépulture; puis elle fit un paquet de ses cheveux, y attacha son testament, ainsi que le billet adressé à Raymond, et enferma le tout dans un des tiroirs de la commode.

Maintenant, la mort pouvait venir. — Comme Hélène se recouchait péniblement, elle entendit en bas des instrumens qu'on accordait: une harpe et deux violons, tenus par trois de ces petits musiciens italiens qui vont jouer dans les cours. Tout d'un coup, les instrumens résonnèrent et les premières mesures du *Beau Danube bleu* montèrent jusqu'à la malade. Son cœur se serra. C'était toute sa jeunesse qui chantait dans les instrumens de ces musiciens ambulans. Elle ferma les yeux, et, dans un demi-sommeil, elle revit les magnolias en fleurs du Pressoir et les terrasses verdoyantes des Aigues, surplombant l'Indre pleine de soleil. — Quels beaux rêves elle avait faits! Et comme tous ces rêves avaient menti!.. Qu'était-ce donc que la vie et à quoi rimait-elle, puisque les seules joies qu'elle donnait se composaient d'illusions creuses et fragiles comme des bulles de savon?.. Et il lui semblait ouïr la voix anhélante de son père, lui répétant dans la chambre nue de La Châtaigneraie: « Tu es née pour être dupe et tu mourras dupée!.. » Dupée? Oui, elle l'avait été... par Philippe, par le monde, par Simonne, et la pire duperie avait encore été celle de sa beauté et de son orgueil!.. Et, de nouveau, comme dans un cauchemar, elle entendit la voix sifflante de Jean-Jacques des Réaux lui crier: « La vie est une mauvaise farce et une misère!.. »

Ce fut sa dernière soirée lucide. Les jours qui suivirent ne furent plus qu'une suite de crises aiguës, avec des alternatives de lourds assoupissemens, jusqu'à ce qu'un matin, aux premiers tintemens de l'*Angelus*, elle s'endormit pour toujours.

Et ainsi finit Hélène des Réaux, celle que le vieux Nogueras appelait « la petite reine, » — dans une pauvre chambre d'emprunt, seule, découronnée de ses beaux cheveux d'or, et si frêle, si diminuée par la maladie, si légère, qu'un enfant aurait pu la soulever...

Quand Simonne, à huit heures, en écartant les rideaux du lit, s'aperçut que la mort était venue, sa première préoccupation fut d'envoyer un télégramme à M. de La Roche-Élie, car elle ne se souciait pas de supporter les frais d'enterrement. — En ouvrant le télégramme, Sosthène reçut comme un coup en pleine poitrine; néanmoins, les refus d'Hélène ayant blessé au vif son amour-propre et refroidi son cœur, il se remit assez rapidement de son émotion en se disant que cette mort, en définitive, arrangeait les choses tout aussi bien qu'une réconciliation, puisque son veuvage lui constituait une situation très correcte; il se sentit même assez soulagé à la pensée que ce dénoûment lui épargnait toute espèce de conflit avec sa sœur. Il envoya de l'argent à Simonne, en lui recommandant de ne rien épargner pour que les obsèques fussent dignes de Mme de La Roche-Élie, et il l'informa qu'il arriverait à Paris le matin même des funérailles.

Mme Blanchet se conforma ponctuellement aux ordres de Sosthène et elle fit bien les choses. Le corps d'Hélène, vêtu de blanc, fut mis en bière dans un double cercueil tout capitonné de satin, orné d'une plaque d'argent portant cette inscription gravée :

JOSÈPHE-JACQUELINE-HÉLÈNE
DES RÉAUX,
ÉPOUSE DE JEAN-MARIE-SOSTHÈNE
DE LA ROCHE-ÉLIE,
DÉCÉDÉE LE 28 FÉVRIER 1875
A L'AGE DE 24 ANS.

Sosthène arriva exactement au jour fixé pour la cérémonie, qui eut lieu à midi, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Quelques lettres d'invitation avaient été envoyées par Simonne, et d'anciens amis d'Hélène étaient venus en curieux. Le magistrat, grave, recueilli, solennel, conduisait seul le deuil, suivi à distance par les Blanchet, leurs ouvrières et quelques voisins. L'église était entièrement tendue de noir, avec écussons aux armes des Réaux et des La Roche-Élie. Au fond du chœur, dans la lumière de cinquante cierges et de huit candélabres, se dressait un grand catafalque, sur lequel

se détachait seule une énorme couronne de perles noires, offrande des époux Blanchet; — on avait oublié de donner des fleurs à celle qui les aimait tant! — Après le service, on conduisit au cimetière Montparnasse le cercueil qui devait être déposé dans un caveau provisoire, en attendant que la famille le fît transporter à Tours.

Dès que le prêtre eut dit les dernières prières, Sosthène monta dans une voiture de deuil et retourna rue Gay-Lussac, afin de visiter la chambre mortuaire et d'emporter les papiers que Mme de La Roche-Elie avait pu laisser.

En ouvrant le tiroir de la commode, en présence de Mme Blanchet, le premier objet qui le frappa fut le paquet préparé par Hélène. Il lut la suscription des billets, déchira l'enveloppe du testament, et rougit de honte et de colère en retrouvant encore, entre lui et la morte, le nom détesté de celui qu'il regardait comme l'amant de sa femme. Il rejeta avec dépit les papiers sur la table :

— Est-ce que la pauvre madame a écrit ses dernières volontés ? demanda curieusement Simonne, entre deux sanglots de commande.

— Oui, grommela-t-il en prenant son chapeau pour sortir ; je n'ai plus rien à faire ici.

— Mais, le corps !.. Quand doit-on l'emmener à Tours ?

— Je n'en sais rien. Cela ne me regarde plus !

Et il partit furieux, en s'enveloppant dans sa morgue et sa dignité outragées.

Lorsque Simonne remit le paquet à l'adresse de Raymond Descombes, celui-ci voyageait en Italie, d'où il ne revint qu'au bout d'un mois; de sorte que, pendant des semaines, la dépouille d'Hélène n'eut pour abri que les pierres banales du caveau provisoire. Mais, à son retour, Raymond accomplit fidèlement le dernier vœu de la morte. Il fit transporter le cercueil dans le petit cimetière de Saint-Symphorien, à quelques pas du Pressoir, et c'est là que repose enfin Hélène des Réaux, sous un tertre vert où fleurissent des violettes à chaque retour du printemps.

André Theuriet.

SOUVENIRS[1]

I.

La session de 1818 s'ouvrit par un petit succès pour le parti doctrinaire, suivi bientôt d'un petit échec. Sur les cinq candidats à la présidence, présentés au roi par la chambre des députés, quatre appartenaient à ce parti presque imperceptible, M. de Serre, M. Royer-Collard, M. Camille Jordan, et M. Beugnot. M. de Serre fut choisi.

Il entreprit d'inaugurer sa présidence par la réforme, ou plutôt par la refonte du règlement de la chambre, en prenant pour thème le règlement de la chambre des communes. C'était imiter ce qu'avait fait avec succès M. Dumont à Genève ; je l'avais expliqué à mes nouveaux amis. M. de Serre fut moins heureux que M. Dumont. Il trouva dans l'esprit de routine, à nous légué par nos premières assemblées, un obstacle insurmontable. Sa proposition, attaquée de toutes parts, fut écartée le 20 février. Je l'ai bien souvent regretté depuis, et je demeure convaincu que les principales dispositions de ce règlement, s'il eût été adopté, auraient exercé sur la marche des discussions, et, par cela même, sur la direction générale des affaires, une grande et salutaire influence. Chose singulière que M. de Serre, ancien émigré, officier de l'armée de Condé, avocat de province, magistrat uniquement versé dans les habitudes de palais, eût mieux compris, d'instinct et comme par divination, les conditions essentielles du gouvernement parlementaire que le plus éclairé de ses collègues.

Les trois grands projets de loi qui défrayèrent, si l'on peut ainsi

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

parler, la session, lui furent présentés dès son début : le projet de loi sur la presse, le 17 novembre; le projet de loi sur le nouveau concordat, le 22 du même mois; le projet de loi sur le recrutement, le 29.

Ce fut dans la discussion sur la presse que le parti doctrinaire planta son drapeau. Presque tout cet état-major sans soldats figurait au conseil d'état. Lors de la délibération préparatoire, au sein de ce conseil, tous avaient proposé de déférer au jury la connaissance des délits de presse. Vaincus sur ce premier terrain, ils en appelèrent à la chambre des députés et reproduisirent leur proposition sous forme d'amendement. C'était faire acte, sinon d'opposition, au moins d'indépendance. J'étais du complot.

La discussion fut brillante et hardie. M. Royer-Collard alla jusqu'à soutenir que le jury était la seule juridiction légitime en matière de presse, attendu, disait-il, que les délits de cette nature ne sont appréciables *qu'en équité*. C'était compromettre la cause en dépassant la mesure. J'eus, à ce sujet, plus d'une prise avec lui.

M. Pasquier, alors garde des sceaux, ayant rappelé à la tribune la célèbre discussion qui eut lieu, en 1791, dans la chambre des communes, sur la nature et les limites de la juridiction du jury en matière de presse, et ayant fait à ce sujet quelques méprises, notre canapé tint conseil. En ma qualité d'écolier tout frais émoulu de ses classes, je préparai pour Camille Jordan les élémens d'une réplique qui fut fort applaudie. Ce fut un véritable succès dont j'eus ma petite part.

Ce projet de loi sur la presse, très mal fagoté de tous points, et fort maltraité dans la discussion, sortit blessé à mort de la chambre des députés, bien que l'amendement sur le jury eût été rejeté. La chambre des pairs l'acheva; mais, avant de mourir, il avait fait un petit. Son dernier article prorogeait d'un an la censure sur les journaux et les écrits périodiques. Durant le fort du combat, il en fut détaché et devint fort irrégulièrement un projet de loi à part. Admis, sous cette forme, par mes nouveaux amis, il fut combattu par les anciens, et moi-même je l'attaquai à la chambre des pairs avec beaucoup de vivacité. J'avais tort assurément. La liberté des journaux était impossible en présence de cinq cent mille étrangers; mais si l'attaque ne réussit pas, elle me réussit, et mon incartade fut écoutée avec faveur.

Le projet de loi sur le concordat ne vint point à discussion. Après de vifs et longs démêlés, le ministre et la commission ne parvinrent point à s'entendre, et bientôt après, le concordat lui-même fut abandonné. C'était l'enfant chéri de M. de Blacas, alors exilé à l'ambassade de Rome; c'était une œuvre de pure contre-révolution; le parti y tenait plus que le roi, et le roi plus que ses ministres.

J'aurai, plus tard, occasion de revenir sur ce sujet à propos d'une négociation dont je fus chargé, en 1833, par délibération expresse de la chambre des députés, et dont j'aurai à raconter le singulier dénoûment.

Ce qu'avait été, pour la session de 1817, la loi des élections, la loi du recrutement le fut pour la session de 1818, je veux dire un champ de bataille entre le ministère et l'opposition royaliste. Elle fut aussi, comme la loi sur la presse, un champ d'escarmouche entre le ministère et le parti doctrinaire.

L'idée fondamentale de cette loi, telle que l'avait conçue le maréchal Saint-Cyr, était empruntée aux travaux de mon grand-père, déposés au ministère de la guerre, et dont je possède la copie. Le maréchal Saint-Cyr lui-même s'est empressé de le déclarer, à plusieurs reprises, dans le cours de la discussion, et de se prévaloir de l'autorité d'un nom justement honoré. Cette idée, c'était de partager l'armée française en autant de corps d'armée qu'il existait en France de circonscriptions distinctes, chaque circonscription demeurant chargée d'entretenir au complet le corps d'armée qui portait son nom, et chaque corps étant lui-même une armée au petit pied composée de régimens de toutes armes avec artillerie, génie, train, etc. Ce système fut très vivement attaqué et très solidement défendu. Il ne m'appartient point de l'apprécier en militaire ; politiquement, je lui trouve de grands avantages que je me suis efforcé d'expliquer ailleurs. Mais là n'était point, toutefois, le terrain du combat. Il était dans le titre des vétérans, lequel avait pour but de remettre sur pied l'armée de la Loire, récemment licenciée ; il était dans l'avancement par ancienneté, lequel, bon ou mauvais en soi, avait pour but de soustraire l'armée à l'influence de la cour et à l'invasion rétrospective de l'émigration.

Sur ces deux points, la lutte fut violente, injurieuse, interminable. L'opposition royaliste épuisa tout son arsenal d'invectives et de récriminations. Le ministère, soutenu par le parti doctrinaire, répondit avec vigueur et autorité. La loi elle-même avait été préparée, sous les yeux du maréchal, par une commission que présidait M. de Barante. L'exposé des motifs avait été rédigé par M. Guizot, et le discours par lequel le maréchal termina la discussion était tout entier de la même main.

Le succès en fut immense. Mais, tout en soutenant le ministère dans toutes les parties essentielles de la loi, le parti doctrinaire l'attaqua vivement sur un point particulier. Il insistait pour que le contingent levé chaque année devînt chaque année l'objet d'une loi. Le ministère s'y refusait, je ne sais trop en vérité pourquoi. En définitive, le conflit aboutit à un compromis. Il fut réglé que la loi permanente déterminerait en principe le contingent annuel et qu'une loi particulière

fixerait chaque année le nombre d'hommes qui serait prélevé sur ce contingent et la répartition par département. Rien n'était plus raisonnable. La discussion, dans la chambre des pairs, fut aussi longue sans être aussi violente que celle de la chambre des députés. J'étais inscrit en faveur de la loi ; mais mon tour n'arriva pas.

Les travaux des chambres étaient mon point de contact habituel avec le parti doctrinaire et mon unique point de contact avec le gouvernement proprement dit. Je n'étais pas considéré par lui comme un adversaire, sans être compté, toutefois, comme l'un des siens. A la cour et dans la haute société, je passais pour un jacobin sans que ma mauvaise réputation rejaillît entièrement sur ma femme et sur ma maison. Au contraire, l'excellente réputation de ma femme rejaillissait sur moi, et l'amabilité de son frère servait d'excuse à ma sauvagerie. Ils fréquentaient ensemble le grand monde et l'attiraient en partie chez moi. L'extrême beauté de ma femme, la supériorité de son esprit, la vivacité et l'agrément de sa conversation, exerçaient sur tout ce qui l'approchait un charme irrésistible.

La société que je recevais dans ma maison et dont M. Guizot a indiqué les traits principaux, la physionomie générale, dans le second volume de ses *Mémoires*, était formée d'élémens très divers : au premier rang figuraient les principaux débris de la société de Mme de Staël, lesquels se divisaient déjà en deux camps opposés : d'une part, MM. de La Fayette, Benjamin Constant, etc. ; de l'autre, MM. Mathieu de Montmorency, de Montlosier, de Custine et autres. Venaient ensuite les principaux membres de l'opinion libérale dans les deux chambres, qui se réunissaient périodiquement chez M. Laffitte, et les principaux membres de cette opinion intermédiaire que l'on commençait à nommer le centre gauche, et qui se réunissaient périodiquement chez M. Tornaux. Venaient enfin, en dehors de la politique, les jeunes gens dont mon beau-frère était l'ami et les jeunes femmes avec lesquelles ma femme était liée : Mme de Castellane, Mme Anisson, Mme de Sainte-Aulaire. J'avais connu Mme de Sainte-Aulaire avant son mariage et rencontré dans le monde M. de Sainte-Aulaire dès ma première jeunesse. Depuis la restauration, ma liaison avec l'un et l'autre était devenue de plus en plus intime. C'était dans leur maison comme dans la mienne que le parti doctrinaire tenait le dé. Il se divisait déjà lui-même, tout petit qu'il était, en chefs et adeptes, et, tout récent qu'il fût, en jeunes et vieux doctrinaires. Les sages du parti étaient, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, M. Royer-Collard, M. de Serre, M. Camille Jordan, et M. Beugnot, auprès duquel M. Guizot prenait déjà place, quoique beaucoup plus jeune. M. Royer-Collard avait pour lui l'autorité ; M. de Serre, l'éloquence ; M. Guizot, l'activité d'esprit sur toutes choses, la hauteur des vues et la diversité des connaissances ; Camille Jordan était le plus aimable et le plus

attachant. Son âme était candide et élevée, sa disposition affectueuse et modeste, sa mémoire riche en souvenirs, si l'on peut ainsi parler sans tautologie; il avait une tendresse d'âme pénétrante et qui s'alliait avec une verve de sarcasme tout à la fois ingénue et piquante : on l'appelait le « mouton enragé. »

Les jeunes doctrinaires qui se sont depuis fait tous un certain nom dans les lettres ou la politique, se groupaient alors derrière M. Charles de Rémusat, le *princeps juventutis* de l'époque, l'esprit le plus richement doué par la nature que j'aie jamais connu, et derrière M. Germain, le beau-frère de M. de Barante, homme de cœur et de raison, qui promettait beaucoup, et qui nous a été trop tôt enlevé.

Les plaisanteries, ainsi que je l'ai dit plus haut, les quolibets pleuvaient sur le parti doctrinaire; royalistes et libéraux, petits journaux et gros pamphlets s'en donnaient à cœur-joie. Pour y couper court, M. de Rémusat imagina de s'emparer de ces plaisanteries et de les pousser à outrance, afin de mettre les rieurs de notre côté, en nous exécutant de bonne grâce. Il composa, et chanta, de salon en salon, une chanson parfaitement drôle, que tout le monde se prit à répéter en riant, et qui, je l'espère, ne sera point perdue, bien qu'elle n'ait été imprimée nulle part. Je n'en ai retenu que ce peu de vers qui peuvent en donner quelque idée.

Aujourd'hui tout le monde pense.
En y pensant, je me suis dit :
D'un parti chacun est en France;
Il m'en faut un grand ou petit;
Or, il en est un fort paisible,
Qui daigne m'ouvrir sa maison :
C'est un parti très peu visible,
Et presque un être de raison.

Avant-hier, quelqu'un m'y présente,
Le parti s'était attroupé;
Toute la faction pensante
Se tenait sur un canapé.

— Nos Majestés sont décidées,
Dit le doyen, je vous admets;
Sous la garde de nos idées
Venez placer vos intérêts;
Mais en suivant notre bannière,
Souvenez-vous de parler haut;
Répandez partout la lumière,
Sans être plus clair qu'il ne faut.

Faites de la métaphysique;
Tous les matins exactement
Abstenez-vous de la pratique
Toute l'année étroitement.

Doutez fort de la théorie,
Afin de vivre longuement;
De notre abstraite confrérie
C'est le triple commandement.

Notre parti, qui croît à l'ombre,
A besoin d'un public discret;
Vous jouerez le rôle du nombre;
Placez-vous sur ce tabouret.

— Monsieur, quand donc espérez-vous,
Que notre règne nous arrive?..
— Monsieur, l'avenir est à nous.
— Mais il n'y paraît pas encore.
— N'importe, le temps n'est pas mûr;
Mais il viendra. — Quand? — Je l'ignore,
Et voilà pourquoi j'en suis sûr.

Cet agréable badinage réconcilia le public avec les prétentions qu'on nous attribuait fort gratuitement, et nous permit de continuer, à petit bruit, les conciliabules hebdomadaires où nous discutions les questions à l'ordre du jour.

De tous les membres du ministère les deux seuls qui vinssent chez moi étaient M. Molé, que je connaissais de longue date, et M. Decazes, qui avait épousé la fille aînée de M. de Sainte-Aulaire, issue d'un premier mariage. M. Molé, je l'ai déjà dit, était fort aimable, et malgré la vivacité de nos opinions, malgré la réserve que lui imposaient son caractère et sa position, il paraissait se plaire dans notre société.

Les visites de M. Decazes étaient plus rares. Nous ne le voyions même guère que chez sa belle-mère. Il se plaisait moins que M. Molé à la conversation littéraire qui partageait vivement nos préoccupations du moment. C'est à cette époque, si je ne me trompe, et ce fut dans le salon même de Mme de Sainte-Aulaire, que M. de Lamartine fit sa première apparition à Paris. Il me semble encore entendre la lecture de ses premières *Méditations*; il me semble être encore témoin des premiers éblouissemens qu'elles produisirent. C'est également à cette époque que parut, non sans exciter d'un côté une grande indignation, et de l'autre une admiration non moins grande, le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*. Il va sans dire que j'étais au nombre des indignés. D'autres écrits dignes de fixer l'attention publique signalèrent en même temps le réveil de l'esprit littéraire sous les auspices de la vie politique; les leçons de philosophie de M. de Laromiguière, cet aimable métaphysicien dont j'ai parlé plus d'une fois; les recherches philosophiques de M. de Bonald, l'*Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par M. Lemontey; les Mé-

moires de Mme d'Épinay. Dieu sait à quelles interminables discussions ces ouvrages donnaient lieu dans notre salon, et quelle vivacité de reparties ces discussions excitaient entre tant de personnes de tant d'esprit.

Nous y payâmes notre tribut, mon beau-frère et moi, en publiant les *Considérations sur la révolution française*, dernier ouvrage de Mme de Staël, auquel elle travailla jusqu'au jour où sa main défaillante laissa échapper la plume, ouvrage terminé sans être achevé, et qu'elle nous avait expressément chargés de revoir. Cela était indispensable. Mme de Staël composait un livre pour ainsi dire au courant de la plume. Son écritoire fort modeste et que je conserve pieusement était placée sur ses genoux; elle écrivait presque sans ratures, sur des cahiers sans marges, et quand le livre était fini, elle faisait copier toute la série des cahiers en les chargeant d'additions et de variantes; à cette première copie succédait une seconde; puis souvent une troisième, qui subissait le même système de correction, et ce n'était d'ordinaire que sur cette troisième copie que commençait l'impression, sauf à retravailler encore le texte sur les épreuves.

Le manuscrit des *Considérations sur la révolution française* n'en était qu'à la seconde copie, que je conserve dans la bibliothèque de Broglie. Il avait d'autant plus besoin d'être sévèrement revu que son auteur y attachait plus de prix. C'était au vrai, dans sa pensée, la vie politique de M. Necker, faisant contre-partie à sa vie privée; c'était un dernier monument de piété filiale, dont les dernières parties ne devaient être, dans l'origine, que le commentaire vivant et le développement historique des principes posés et des événemens exposés dans la première.

Comme il est aisé d'en juger, l'ouvrage, en avançant, avait grandement dépassé la pensée primitive; il avait acquis, peu à peu, infiniment plus d'étendue et de portée; il fit grand bruit; le parti royaliste s'en montra fort irrité; le côté extrême du parti libéral médiocrement content : tout le reste du public le regarda comme la vérité même et en fit son bréviaire. Nous fîmes, en commun, mon beau-frère et moi, le travail de revision; mais, plus libre de son temps, la principale partie du fardeau tomba sur lui.

Au milieu de ces occupations et préoccupations diverses, l'hiver s'écoula rapidement. La session ayant fini de bonne heure, de bonne heure aussi nous partîmes pour la Suisse et nous nous fixâmes à Coppet pour y passer la belle saison. Ce fut au mois de mai qu'y naquit ma seconde fille. Nous y retrouvâmes la société dont j'ai présenté le tableau, mais enrichie d'un personnage qui figurait à peine dans ce premier tableau et qui commençait à attirer sur lui les regards.

M. Rossi (Pelegrino), né à Massa Carrara, dans les états du duc de Modène, élevé à Bologne, entré jeune au barreau de cette ville, où siégeait une cour impériale très éclairée, sous la domination, bénigne à tout prendre, du vice-roi d'Italie, M. Rossi, dis-je, avait donné dès ses premières études les preuves multipliées d'une très haute et très rare intelligence. Il m'a conté à cet égard une petite anecdote qui se rapportait, j'ai lieu de le croire, à lui-même, bien que par modestie il l'attribuât à un anonyme. L'empereur Napoléon, passant à Bologne et visitant l'université, s'amusait à interroger les écoliers sur divers sujets et, en particulier, sur les sciences mathématiques et physiques. Le corps des professeurs lui présenta un jeune homme doué, disaient-ils, des facultés les plus rares et les plus précoces. L'empereur le mit sur la sellette, le pressa de questions, et fut charmé de ses réponses. Toutefois, durant le cours d'une démonstration épineuse et compliquée, un chiffre échappa au jeune adepte; l'empereur, après l'avoir laissé continuer quelques instans, le voyant dans l'embarras, lui tira doucement l'oreille et, lui indiquant du bout du doigt l'omission, lui suggéra un expédient pour y parer. Il n'était pas toujours de si belle humeur.

Parvenu au premier rang parmi les avocats de Bologne et devenu du même coup le chef du parti libéral dans cette ville, la plus libérale de l'Italie, le jeune Rossi ne put éviter, lors de la sotte expédition de Murat en 1815, de seconder cette entreprise, dont l'issue ne se fit pas attendre. Sans devenir, après la facile victoire des Autrichiens, l'objet d'une persécution directe, il fut obligé de s'éloigner. Après avoir erré en Italie sans trouver sécurité nulle part, il vint, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, chercher en Suisse un asile qu'il obtint de la généreuse protection de Genève, qui non-seulement le défendit contre les tracasseries étrangères, mais ne tarda pas à l'adopter.

Bien en prit à cette république, si petite en territoire et en population, et qui a tenu pendant plusieurs siècles une si grande place en Europe. Ce fut pour elle une illustration de plus, et les services qu'il lui a rendus, soit comme professeur, soit comme membre du conseil représentatif, soit comme député à la diète fédérale, ne seront point oubliés tant qu'il restera dans Genève des cœurs honnêtes, des esprits éclairés, et le regret de ses meilleurs jours.

Au moment où nous revînmes à Coppet, M. Rossi était déjà, je crois, citoyen de Genève et professait avec éclat le droit romain dans l'établissement consacré à l'enseignement supérieur qui, sous le nom d'*auditoire*, correspond à ce que nous nommons en France les facultés. En enseignant, il étudiait. Frappé de la singulière analogie qui se rencontre entre la procédure civile et criminelle de l'Angleterre et celle de Rome au temps de la république, il dirigea de

ce côté ses recherches, avec l'activité et la sagacité qui le distinguaient sous l'apparence d'une indolence italienne. Je me liai intimement avec lui; il m'apprit beaucup de choses que j'ignorais et je ne lui fus pas tout à fait inutile.

Au nombre des personnages de distinction que je rencontrai cette année pendant mon séjour en Suisse, je dois placer le roi actuel de Wurtemberg, prince éclairé, libéral, d'un abord facile, d'une conversation un peu brusque, mais spirituelle et animée. Il ne m'était pas inconnu; je l'avais vu à Coppet en 1816, du vivant de Mme de Staël, peu de mois avant son avènement et comme prince royal. Je le retrouvai en 1818 à Rolle, chez le vieux duc de Noailles, retiré en Suisse sous l'aile et dans la maison du docteur Butini, son médecin.

Le duc de Noailles était un vieillard doux et aimable, un reste de grand seigneur philosophe que la révolution, en l'exilant et le dépouillant, n'avait pas entièrement détaché de ses inclinations libérales. A quatre-vingts ans et plus, c'était un royaliste sans préjugés de cour ni de caste, un libre penseur en toutes choses, mais dont la bonne humeur apparente était, néanmoins, un peu troublée, en secret, par l'approche de la grande épreuve; il lui échappait à ce sujet des pensées et des questions qui trahissaient un peu l'état de son âme.

Chose singulière! je fis à la même époque la même remarque à l'égard de deux autres octogénaires d'origine bien différente, mais placés, par les circonstances de leur caractère et de leur vie, dans une situation d'esprit analogue.

M. de Bonstetten, bien connu dans le monde littéraire, l'ami de Haller, pour qui l'épithète de grand a eu peut-être quelque chose d'excessif, l'ami de l'illustre historien Jean de Müller, habitait, comme le duc de Noailles, la maison du docteur Butini, auquel il confiait comme lui le soin de ses dernières années. Aristocrate bernois, tout à fait exempt des préjugés étroits et hautains de sa famille, de sa caste, de son pays, libéral après comme avant la révolution, après comme avant la restauration franco-helvétique, philosophe du XVIIIe siècle, éclairé et tempéré par l'étude assidue de Leibniz, métaphysicien dont les écrits, trop tôt et trop oubliés, renferment beaucoup d'idées neuves et d'aperçus ingénieux, M. de Bonstetten, retiré à Genève pour éviter la réaction bernoise, dans laquelle sa famille s'était jetée tête baissée, était considéré par les siens comme un vieil enfant et un radoteur d'impiété et de révolution. Cela était, à coup sûr, très inique et très odieux; mais il y avait quelque chose de vrai à le considérer comme un enfant. Sous le poids des infirmités de la vieillesse, il avait la gaîté spontanée, continue, ingénue de l'enfance, la gaîté

sans cause et sans but; à travers les préoccupations du présent et les souvenirs du passé, il avait la frivolité et l'étourderie du jeune âge; il jouait, en quelque sorte, avec la vie comme un écolier échappé des bancs du collège, et pourtant, sur ce front chargé de rides, dans ces yeux presque éteints, à travers le délabrement de ces traits flétris, on voyait traverser, par éclairs, les idées élevées du philosophe, les pressentimens sérieux du protestant, — un peu latitudinaire à la vérité, — sans que rien parût le satisfaire assez pour s'y arrêter.

Tout autre était l'ami de Diderot, le contemporain et le concitoyen de Lavater, M. Meister, habitué des salons de Paris au temps de M. Necker, disciple assidu des philosophes qui les fréquentaient. Retiré à Zurich, son pays natal, depuis le jour où la révolution les avait fermés, il y cultivait les lettres avec l'ardeur et la persévérance d'un homme au début de sa carrière. Lorsque je l'ai visité, et ce ne fut qu'une seule fois, il venait de relire d'un bout à l'autre, avant de dire adieu au monde, ses classiques grecs et latins. Ses principes philosophiques tenaient bon, mais son neveu et son héritier, M. Hess, l'un de mes bons amis, gagnait du terrain contre eux petit à petit. Il y avait loin, cependant, de Diderot à Zwingle, dont M. Hess écrivait alors pieusement la vie. Je ne sais jusqu'à quel point, en définitive, le rapprochement s'est opéré. Je me rappelle ces trois vieillards avec un intérêt doux et mélancolique, en remerciant Dieu, après quarante ans, d'avoir ménagé à ma vieillesse de meilleures consolations.

Tandis que je passais ainsi mon temps au bord du Léman, voyant mes amis, cultivant de nouvelles connaissances, travaillant à loisir, mais avec ardeur, de nouveaux événemens se préparaient en France et ne devaient pas tarder à m'y rappeler.

L'occupation étrangère ne devait pas dépasser cinq ans; elle pouvait être abrégée d'un commun consentement. Le 25 septembre, les souverains alliés, réunis à Aix-la-Chapelle, furent appelés à en délibérer. M. de Richelieu ayant répondu de la France, s'étant en quelque sorte porté garant de l'état des esprits et des affaires, ayant souscrit, au nom de la France, l'engagement d'acquitter, à diverses séries d'époques fixes, ce qui restait dû des diverses contributions de guerre imposées au vaincu, il fut décidé qu'à dater du 30 novembre au plus tard l'évacuation serait opérée, résolution qui fut consignée dans différentes notes et consacrée par une déclaration solennelle. Mais, presque au même instant, les élections nouvelles semblaient donner un démenti à la confiance qu'inspirait la parole de M. de Richelieu; elles furent plus vives encore que celles de l'année précédente. M. de La Fayette fut élu dans la Sarthe, Manuel dans la Vendée; M. Ternaux ne l'emporta que d'un petit nom-

bre de voix sur Benjamin Constant à Paris. L'alarme prit aux souverains alliés, avant que l'encre de leur signature aux nouveaux arrangemens fût séchée ; elle gagna M. de Richelieu lui-même, qui revint à Paris, ayant pris, sinon tout à fait avec les souverains alliés, du moins avec lui-même, l'engagement de changer la loi des élections.

Il arriva le 28 novembre. Son intention était connue à Paris, et son ministère, à ce sujet, était partagé : d'un côté M. Lainé, M. Molé et M. Pasquier ; de l'autre M. Decazes et le maréchal Saint-Cyr ; entre deux, M. Corvetto, qui n'aspirait qu'à se retirer et profita de la première apparence de division pour céder la place à M. Roy. Le public était dans l'anxiété. La chambre des pairs inclinait vers le sentiment de M. de Richelieu, la chambre des députés y résistait, et ses premiers choix, à l'ouverture de la session, qui eut lieu le 10 décembre, ne laissaient aucun doute à cet égard. J'étais moi-même de retour à Paris depuis quelque temps, et je partageais vivement l'inquiétude générale. La loi des élections était l'œuvre, à coup sûr, et passait alors pour le chef-d'œuvre du parti doctrinaire. J'y étais pour quelque chose ; nous pensions d'ailleurs, et cela sans doute était vrai dans une certaine mesure, qu'abandonner la loi des élections, c'était abandonner la politique du 5 septembre et se jeter dans les bras du parti rétrograde.

La crise ministérielle commença dès le 9 novembre et se prolongea jusqu'au 28 décembre, à travers des vicissitudes ordinaires en pareil cas, mais auxquelles je ne pris personnellement aucune part. A la fin, la chambre des députés l'emporta, et le 29 décembre *le Moniteur* enregistrait, dans sa première colonne, un nouveau ministère, qu'on a depuis nommé, et non sans raison, le ministère doctrinaire, bien qu'il ne comptât dans ses rangs qu'un seul des chefs de ce parti : le parti lui-même en était le nerf et la pensée ; c'était lui qui triomphait. M. le général Dessolle succéda à M. de Richelieu, M. Decazes à M. Lainé, M. Portal à M. Molé, M. de Serre à M. Pasquier et M. Louis à M. Roy. L'avènement de ce ministère ayant fait époque dans l'histoire politique de la restauration et dans ma propre vie politique, j'en parlerai avec quelques détails dans le chapitre suivant. Aussi bien, il entrait en fonctions le jour du nouvel an.

II.

Je l'avouerai sans détour et sans ménagement : si cet écrit devait tomber jamais sous les yeux de mes amis politiques, peut-être m'en sauraient-ils mauvais gré ; s'il devait tomber sous les yeux de nos communs adversaires, ils s'en montreraient peut-être satis-

faits; mais, avant tout, la vérité. Je regarde notre conduite (et par *nous* j'entends ici le parti libéral dans ce qu'il a eu de plus honnête et de plus sensé), je regarde, dis-je, notre conduite en ce qui touche le maintien de la loi des élections, et, par suite, le renversement du ministère Richelieu, comme une faute capitale.

Tous, en effet, nous acceptions la restauration, ou par principe, ou par penchant, ou par raison. Il fallait dès lors traiter avec elle, sans humeur, sans dédain, sans impatience, tenir compte de ses côtés faibles, louvoyer, pour ainsi parler, entre ses écueils. Il ne fallait ni s'étonner ni se plaindre de rencontrer dans la maison régnante très peu d'inclination pour le régime constitutionnel; mais c'était une vraie bonne fortune que le roi se crût, pour tout de bon, l'auteur de la charte, et qu'il y mît un amour-propre d'auteur. Il ne fallait ni s'étonner ni se plaindre de trouver l'émigration, — l'émigration du dedans comme celle du dehors, et Dieu sait que cette dernière n'était pas la pire, — de la trouver, dis-je, pétrie de préjugés et de sottises, forcenée de rancunes, ardente à la curée de toutes les bonnes choses de ce monde, demandant tout, réglant tout, brouillant tout, également incapable de rien faire et de renoncer à rien; mais c'était une vraie bonne fortune d'avoir à la tête du gouvernement un émigré, — un émigré de la vieille roche, sorti en 1789, rentré en 1814, un émigré homme de bien, de cœur et de raison, un émigré, patriote à l'étranger, indépendant à la cour, méprisant la popularité de caste comme celle de faction; d'un désintéressement à toute épreuve, d'une fidélité à l'abri de tout soupçon; bon administrateur autant qu'on le peut devenir en pays barbare, modeste sur ce qu'il ignorait, mais tenant bon, en toute chose, pour le bon droit et le bon sens. Pour une restauration, peuple et roi, gouvernant et gouvernés, c'était la perle de grand prix. Il ne fallait enfin ni s'étonner ni se plaindre que, après dix ans de régime révolutionnaire et quatorze ans de gouvernement absolu, il ne se rencontrât, en France, que bien peu d'hommes ayant au cœur l'amour de la liberté, et, dans l'esprit, l'intelligence de ses conditions essentielles; mais c'était une vraie bonne fortune d'avoir au ministère des hommes appartenant à la France nouvelle et menacés dans leur existence politique par les ressuscités de l'ancienne France, des hommes rompus aux affaires, exercés à tous les détails de l'administration civile et militaire, sous l'œil et la main d'un despote habile et vigilant; des hommes obligés, bon gré mal gré, de prendre leur point d'appui et leurs moyens d'action dans le régime parlementaire, dans les institutions libérales. Tels étaient M. Pasquier, M. Molé, M. Corvetto, et même, à certains égards, le maréchal Saint-Cyr.

Un tel roi, un tel premier ministre, un tel ministère, il les fallait

conserver comme la prunelle de l'œil ; il fallait non-seulement les maintenir, mais les maintenir dans leurs bonnes dispositions ou naturelles ou de circonstance, et, pour cela, il ne fallait ni les presser outre mesure, ni les effrayer mal à propos. Il fallait même leur passer beaucoup de fautes ; on n'est parti qu'à ce prix ; on ne garde qu'à ce prix le terrain gagné. Un jour, en 1831, au plus fort des luttes de cette époque, M. Casimir Perier nous disait : *Je n'ai que faire de votre appui quand j'ai raison ; c'est quand j'ai tort qu'il faut me soutenir.* Il était dans le vrai, et cette boutade vaut un axiome. Nous n'en savions pas tant en 1819, mais nous en savions assez déjà pour être inexcusables de sacrifier le ministère Richelieu au maintien de la loi des élections.

Au vrai, M. de Richelieu n'avait tort qu'à demi, et ne s'effrayait pas sans motif. La loi des élections, bonne en principe, était, sur certains points, imprudente, et portait évidemment des fruits révolutionnaires. Il n'était guère possible de la maintenir telle quelle ; et la preuve, c'est que, dès l'année suivante, un ministère formé précisément dans ce dessein fut forcé d'y renoncer. Le bon sens recommandait un compromis. En substituant à l'élection par département l'élection par arrondissement ; en abolissant ainsi le scrutin de liste ; en limitant le nombre des électeurs admis au simple titre de la patente, comme nous avons limité en 1850 le nombre des électeurs admis au titre du suffrage universel, je veux dire par la condition sensée et morale de trois ou cinq années de domicile, on aurait désarmé la loi du 5 février de tous ses inconvéniens, et satisfait le roi, ses ministres, les gens sensés, sans briser le ministère : tout au contraire, cet exemple de modération et de sincérité les aurait engagés de plus en plus dans la bonne voie, et, selon toute apparence, conduits plus loin, pas à pas, qu'aucun de nous à cette époque n'aurait osé l'espérer. Au lieu de cela, notre résistance (je dis *notre*, quoique je n'y fusse que pour mes vœux et mon langage dans les conversations privées), notre résistance, dis-je, entraîna la retraite de M. de Richelieu et la rupture du ministère, sans nous donner pouvoir d'en former un nouveau qui fût à nous et qui fût de force à mener à bien la lutte qui lui tombait en partage.

Le successeur de M. de Richelieu, M. Dessolle, était un vieux général de l'armée du Rhin, d'un esprit fin et modéré, mais étranger aux difficultés du gouvernement parlementaire, dont la conduite en 1814 et durant les Cent jours avait été honnête et sensée, les services médiocres et la réputation à peu près tombée dans l'oubli ; c'était, en réalité, un pis-aller, ou, si l'on veut, un homme de paille destiné à garder la place d'un premier ministre pour M. Decazes, qui ne paraissait pas encore d'étoffe à l'occuper.

M. Louis était un excellent ministre des finances, sans être homme de tribune ; M. Portal, un homme éclairé, bon travailleur et de bon conseil. M. de Serre seul représentait le parti.

L'attaque contre le nouveau ministère s'engagea dès le début de la session. Ce fut à grand'peine que l'indispensable loi qui prorogeait pour six mois la perception de l'imposition foncière, vivement combattue par le côté droit dans la chambre des députés, passa dans la chambre des pairs ; ce fut à grand'peine que la proposition de décerner à M. de Richelieu une récompense nationale, assurément bien méritée, traversa les deux chambres sans amendement. Même résistance de la part du côté droit au projet de loi destiné à régulariser la date de l'année financière ; mais ce n'était là que le prélude de la grande attaque. Le 20 février, jour où la chambre des pairs était convoquée pour examiner le projet de loi sur l'année financière, on vit le vieux Barthélemy, l'ancien directeur fructidorisé, demander la parole et proposer de remettre sur le tapis la loi des élections.

On s'y attendait. Le côté droit de la chambre avait fait alliance avec le ministère récemment renversé ; nous étions sur ce terrain en grande et manifeste minorité. Aussi, malgré les efforts du ministère nouveau, il n'y eut point d'incertitude et presque point de discussion. J'étais inscrit, et des premiers, contre la proposition. Je ne pus obtenir la parole, et je fus réduit à faire imprimer mon discours, qui, je crois, n'était pas mauvais et contenait quelques éclaircissemens de bon aloi sur la nature et le jeu des institutions parlementaires. Même chose arriva et m'arriva au sujet de la loi dont on venait d'interrompre la discussion. Le 26 février, la proposition Barthélemy était adoptée à 94 voix contre 60 ; le 4 mars, la loi sur l'année financière était rejetée à 93 voix contre 64. La majorité, dévouée à l'ancien ministère, poursuivait triomphalement son hostilité contre le nouveau. Je regrettai de n'avoir pu me faire entendre. J'avais préparé un ordre d'argumentation qui, je pense, aurait fort embarrassé nos adversaires.

La guerre étant ainsi déclarée dans le sein de la chambre des pairs, et, par contre-coup, entre les deux chambres, force était bien d'y pourvoir. Le 5 mars, c'est-à-dire le lendemain du jour où fut rejetée la loi sur l'année financière, une importation, vulgairement dite une fournée de soixante et un pairs, fut infligée à notre chambre. On y voyait figurer la plupart des débris du régime impérial, à l'exception du maréchal Soult, sur qui pesaient encore les souvenirs de 1815 et de Waterloo ; on y voyait figurer la plupart des généraux de l'armée de la Loire, les persécutés de 1815, Becker, Belliard et d'autres encore. Au second mois de notre ministère libéral, nous en étions aux coups d'état ; je dis aux coups d'état, bien que ce fût

plutôt une infraction à l'esprit qu'à la lettre de la charte. Raffermi de ce côté, le ministère fit rejeter, de haute lutte, la proposition Barthélemy par la chambre des députés, qui ne demandait pas mieux. La discussion fut foudroyante pour le côté droit; M. de Serre, hardi, éloquent, passionné; M. de Sainte-Aulaire y dénonça le massacre des protestans dans le département du Gard, avec un autre succès que M. d'Argenson n'avait fait en 1815.

Le haut du pavé étant ainsi regagné, il fallait signaler son passage aux affaires et consacrer sa victoire par quelques succès d'éclat. Le plus pressé, c'était la législation de la presse; plus d'étrangers sur le territoire, plus de prétexte pour tergiverser et remettre au lendemain; nous avions démoli, en 1818, tous les projets du ministère défunt; le temps était venu de réaliser nos principes et d'acquitter nos promesses.

M. de Serre était officiellement garde des sceaux et, de fait, le représentant au ministère du parti doctrinaire. C'était à lui, en cette double qualité, de payer de sa personne; il nous prit, M. Guizot et moi, pour associés, ou, si l'on veut, pour metteurs en œuvre, et définitivement, après quelques pourparlers, le travail que j'avais préparé prévalut dans ses données essentielles. Comme il fait encore aujourd'hui, après maintes vicissitudes, le fond de notre législation actuelle, j'en suis responsable en tout ce qui m'appartient, et ce qui m'appartient, le voici:

J'avais divisé l'ensemble de la législation sur la presse en trois parties distinctes: 1° la définition des crimes et des délits; 2° la procédure; 3° les garanties à exiger de la presse périodique. Cette division, adoptée par le gouvernement, ne pouvait rencontrer alors et n'a rencontré depuis, dans les chambres, aucune difficulté. De là trois projets de loi, trois projets simultanément présentés, mais distincts; j'insistai sur ce point, et je l'obtins, ayant toujours été très ennemi de tout principe de codification. Mes raisons, je les ai consignées dans une note très étendue qu'on trouvera dans mes papiers.

Les trois projets reposaient sur une base commune, à savoir qu'il n'y avait lieu d'admettre aucune distinction entre les divers instrumens de publicité, imprimerie, lithographie, dessin, gravure, voire même la parole publiquement proférée; mais que le fait de publication devait être réel, volontaire et régulièrement constaté.

J'avais divisé le premier projet de loi en quatre sections: la provocation aux crimes ou délits; l'outrage à la morale publique; l'offense envers les autorités constituées; la diffamation et l'injure contre les personnes privées. J'eus d'abord maille à partir avec mes collaborateurs, qui prétendaient réduire ces quatre chefs à la provocation, en attribuant à ce motif un sens étendu et élastique;

mais je n'eus pas de peine à leur démontrer qu'il était aussi contraire à la réalité des faits qu'à la rigueur du langage de confondre les actes qui préparent simplement au mal avec ceux qui l'exécutent directement et le consomment. Ce premier point gagné, j'avais réduit à la simple complicité la provocation suivie d'effet, ce qui me dispensait de toute définition, en faisant rentrer celle de la provocation, prise au sens général, dans la définition de la complicité telle qu'elle est admise au code pénal; chaque espèce de provocation particulière trouvait alors sa définition propre dans celle même de chaque espèce de crime ou délit ; puis enfin, lorsque la provocation n'avait pas été suivie d'effet, il suffisait, toutes choses restant au même état, de réduire proportionnellement la peine.

Le procédé logique était inattaquable ; il était si simple, si droit, si bref que, en théorie, il a jusqu'ici tenu bon ; mais son défaut, si c'en était un, étant d'exclure tout arbitraire, il n'y eut d'autre moyen de lui échapper que de le surcharger d'exceptions. C'est à quoi ne manqua pas le conseil des ministres, M. Decazes en tête, ouvrant ainsi la route à ses successeurs qui depuis, d'époque en époque, l'ont largement frayée. Je dois néanmoins cette justice à M. de Serre, qu'il me soutint jusqu'au bout. Sous le nom d'outrages à la morale publique je comprenais, dans ma pensée, non-seulement l'outrage à la morale universelle, non-seulement l'outrage à la religion naturelle, base et sanction de la morale, mais l'outrage à chaque culte particulier, à chaque croyance naturelle ou positive, en la considérant comme objet de respect légitime et légal, comme conséquence d'un droit sacré, celui de chercher la vérité et d'honorer Dieu selon ses lumières et sa conscience. Laissant parfaitement libre toute controverse philosophique, toute controverse religieuse, sous l'unique condition de n'être pas *outrageante*, c'est-à-dire d'être exprimée dans un langage grave et modéré, j'entendais déclarer contraire à la morale et interdit par l'honnêteté publique tout ce qui dépassait cette mesure, le législateur se tenant pour incompétent à protéger autre chose que le droit de toutes les convictions sincères aux égards et aux ménagemens réciproques. L'intention était juste et sage ; la liberté de discussion, en toutes matières, n'est compatible avec le bon ordre et la paix publique qu'à ce prix : mais cette idée était difficile à rendre clairement dans la précision aphoristique du langage légal.

Ma rédaction telle quelle, adoptée par le ministère, faute de mieux, fut attaquée presque également par les libres penseurs et par les croyans de toutes les persuasions ; mais elle fut défendue avec habileté par M. Cuvier ; avec autorité par M. Royer-Collard ; et par M. de Serre avec une incomparable éloquence ; elle triompha, mais plutôt de haute lutte, dans les deux chambres, et ne

tarda pas, comme ma théorie de la provocation, à se perdre dans les exceptions et les ambages.

J'avais choisi le mot *offense* pour désigner le délit commis par voie de publication contre le roi, les chambres, les princes de la maison royale et les chefs des gouvernemens étrangers.

Ce mot répond, en effet, à une nuance d'idée juste et délicate. Les personnes individuelles ou collectives que leur dignité place au-dessus de toute atteinte peuvent être *offensées*, elles ne peuvent être ni *diffamées* ni *calomniées*. Le mot fut trouvé bon, et il est resté. La diffamation, la calomnie n'ont de prise que d'égal à égal, c'est-à-dire entre personnes que le pacte constitutionnel ne place point *hors de pair*, lors même qu'il admettrait entre elles certaines distinctions. La diffamation, c'est l'imputation d'un fait déshonorant ; la calomnie, c'est l'imputation *mensongère* de ce même fait.

Tenant compte de la différence dans la sphère où les deux termes pouvaient être appliqués, je laissais, dans mon projet, à la partie lésée, le choix de poursuivre en diffamation ou en calomnie. C'était lui conserver, dans le dernier cas, le droit de mettre son adversaire au pied du mur, en le sommant de prouver le fait avancé par lui, mais c'était, j'en conviens, dans l'autre cas, laisser planer sur la partie lésée quelque soupçon de la vérité du fait imputé. Mon système était, je crois, juste et viril ; il ne sacrifiait point l'innocent au coupable ; mais, grâce à la mollesse de nos mœurs, ce fut le système opposé qui prévalut. On n'admit que la poursuite en diffamation.

Je passai, quoique à regret, condamnation quant aux personnes privées, mais je tins bon en ce qui touche les fonctionnaires publics. Je maintins, et je fis prévaloir à grand'peine que tout fonctionnaire public attaqué pour un fait relatif à ses fonctions serait tenu, en portant plainte, de provoquer ou de supporter la preuve du fait imputé, et n'aurait, si le fait était reconnu vrai, droit à aucune réparation. Cette disposition excita les plus vifs débats dans notre petit conseil préparatoire ; j'y fus soutenu par M. de Serre, M. Royer-Collard et M. Guizot ; je n'exagère point quand je dis que M. Cuvier en pleura de dépit et d'inquiétude. Il céda néanmoins ; la discussion ne fut ni moins vive ni moins réitérée dans les chambres ; elle eut momentanément le même succès ; je dis momentanément, car ce fut une des premières dispositions sacrifiées dans la réaction qui s'ensuivit dès l'année d'après ; à mon sens, elle faisait partie implicite sans doute, mais intégrante, de la constitution elle-même.

Point de difficulté quant à la définition de l'injure. Point de difficulté dans le projet sur la procédure quant au renvoi des provoca-

tions, outrages, offenses et diffamations à la juridiction de la cour d'assises, c'est-à-dire du jury ; mais grande difficulté, au contraire, quant au principe de la saisie appliquée aux écrits poursuivis. J'étais contre toute saisie, avant, pendant et même après la poursuite, suivie de condamnation. J'avais soutenu cette théorie avec une extrême vivacité et une profonde conviction l'année précédente ; je la reproduisis sans succès, malgré mes efforts; je n'obtins autre chose qu'une régularisation du système de la saisie, qui ne rendît pas le fait de la publication illusoire et mensongère.

Quant au régime de la presse périodique, j'en laissai le soin à mes collaborateurs. M. Guizot, principal auteur de ce troisième projet, le défendit avec beaucoup de vigueur et de succès. Ce fut dans cette occasion qu'il prononça une phrase mémorable et qui n'a pas obtenu la célébrité qu'elle mérite : « En politique, les principes absolus ne sont absolus qu'en ce sens qu'ils sont despotiques et qu'ils ne veulent pas permettre qu'on examine s'ils ont raison. »

Je ne m'étendrai pas davantage sur le reste du projet de loi, renvoyant, pour l'ensemble, les principes généraux et les questions de détail au grand rapport dont je fus chargé et à la défense que j'en présentai depuis dans deux occasions solennelles. On trouvera d'ailleurs dans mes papiers le texte même de la loi principale, telle que je la concevais, dans sa simplicité pure et rigoureuse.

Tout ceci n'a plus guère aujourd'hui d'importance, dans l'état de servitude volontaire dont jouit et se réjouit la France (1). Qui pense à la liberté de la presse, sinon pour lui donner le coup de pied de l'âne? Mais si jamais cet état des esprits vient à changer, si les jours de 1789 et de 1830 viennent à reluire quelque peu, peut-être que les travaux dont il s'agit ici mériteront de n'être pas tout à fait oubliés.

Cette discussion sur la presse fut le beau moment du ministère doctrinaire. Le reste de la session n'eut pas le même éclat; toutefois, les diverses propositions du ministre des finances obtinrent, et, ce qui vaut mieux, méritèrent l'approbation générale. Parmi les projets de loi qu'il présenta, le plus attaqué fut celui dont le but était de répandre, en quelque sorte d'éparpiller la dette publique, au lieu de la tenir concentrée à Paris. Il autorisait les receveurs généraux à payer dans chaque département les intérêts de la dette, et les contribuables à compenser ces intérêts avec l'impôt foncier. Je défendis vivement ce projet ; j'en montrai les avantages présens et à venir, ces derniers surtout. M. Louis n'en avait pas été assez frappé et convint qu'il n'avait pas su si bien faire. J'ai repris

(1) Il faut se rappeler que ceci était écrit en 1857.

depuis ces idées en sous-œuvre dans un travail sur les emprunts et les impôts, qu'on trouvera dans mes papiers.

La session fut close le 17 juillet. Elle avait été brillante, agitée et tumultueuse. M. de Serre en avait eu tout l'honneur, bien qu'il s'y fût compromis deux fois en sens opposé par la hardiesse de son langage : l'une, en avançant que la majorité de la Convention avait toujours été pure ; l'autre, en déclarant que les régicides bannis ne rentreraient jamais en France.

Je m'étais intimement lié avec lui durant le cours de cette session. C'était moi qu'il consultait sur la préparation de ses travaux, sur l'état réel, pratique, de toutes choses en Angleterre, et qui, au besoin, le défrayais d'argumens. Nous faillîmes, néanmoins, nous brouiller sur l'affaire des régicides, non que je fusse, sur ce crime, d'une autre opinion que lui, mais c'était aggraver l'injustice dont les régicides étaient victimes, et nul ne savait mieux que M. de Serre que leur exil était injuste ; nul n'avait lutté plus que lui pour le prévenir. C'était, en outre, rompre sans motif et sans ménagement avec le parti libéral, qui soutenait alors le ministère, et montrer peu d'égards pour moi, qui étais, en quelque sorte, le lien de cette alliance. On eut quelque peine à nous remettre bien ensemble; je promis, non sans rancune, en partant pour la Suisse, de revenir pour siéger dans la commission chargée de préparer la réforme du jury.

Je ne passai, cette année, que deux mois en tout à Coppet, et je n'y perdis point mon temps : j'y préparai mon grand travail sur la réforme du jury, travail qui me conduisit plus loin que je ne comptais. En mettant la main à l'œuvre, je me trouvai progressivement engagé à y faire entrer la réforme de notre code d'instruction criminelle en ce qui touche à l'administration des preuves, ce que les Anglais nomment l'*évidence*; à l'interrogation des témoins, ce que les Anglais nomment *cross examination;* à l'interrogatoire des accusés; au rôle du président dans le débat; au système des plaidoiries avant et après le débat.

On trouvera dans mes papiers la minute de ce grand travail, dont je discutai d'avance les points essentiels, pendant les vacances de la cour royale de Paris, avec l'un de ses membres, M. Girod, de l'Ain, dont l'habitation était voisine de Coppet. J'étais d'ailleurs éclairé et soutenu dans cette discussion par M. Rossi, M. Dumont et M. Bellot.

Je rencontrai cette année en Suisse, mais par accident et en qualité de simples voyageurs, deux hommes que j'avais connus dans des positions fort différentes, M. de Bubna et M. de Bassano. M. de Bubna était alors gouverneur de la Lombardie. Il venait de Milan; j'ignore si son voyage à Genève cachait quelque arrière-pensée poli-

tique. Ce que je puis dire, c'est que je le trouvai très différent de ce qu'il paraissait en 1809, lors des pourparlers qui précédèrent la paix de Vienne. A cette bonhomie soldatesque, à cette franchise indiscrète dont il faisait étalage, avait succédé une attitude froide et réservée; il parlait peu et ne s'expliquait qu'en termes évasifs sur l'état de l'Allemagne et sur les dispositions des puissances du Nord à l'égard de la France. Je n'insistai point, et tout se borna, entre nous, à un dîner que je lui offris et à une visite qu'il me fit avant son départ. Je retrouvai, au contraire, M. de Bassano tel que je l'avais connu. Il n'avait rien perdu de son admiration naïve et pédante pour son empereur. Napoléon n'avait jamais fait la guerre que par nécessité; il n'avait jamais été l'agresseur; c'était le plus doux des hommes; il n'avait succombé que sous la trahison du dehors et du dedans. Nous revînmes plus d'une fois sur le passé; mais je l'interrogeai vainement sur les causes qui avaient déterminé l'envoi de M. de Narbonne à Torgau : il éluda la réponse; c'était pourtant là surtout ce que je désirais tirer de lui.

De retour à Coppet, je fis mes paquets; on me redemandait à Paris : la commission appelée à préparer la réforme du jury venait de se former; elle allait commencer son travail. J'avais, d'ailleurs, un autre motif non moins pressant. Je me sentais atteint d'un mal qui pouvait devenir grave et qui menaçait d'arrêter, à son début, ma carrière publique; c'était une affection du larynx : les premiers symptômes s'étaient manifestés pendant mon séjour en Suisse, mais ils avaient fait, en peu de jours, des progrès rapides. Il était urgent d'y mettre ordre. Je partis avec mon beau-frère; ma femme et mes filles ne nous rejoignirent qu'au bout de quelques jours; nous y étions rétablis au commencement de septembre.

Je trouvai, en arrivant, nos affaires fort brouillées et en très mauvais état. Il n'y avait rien là que de naturel. Durant les trois premières années qui suivirent la seconde restauration, le ministère de M. du Richelieu avait lutté contre le parti réactionnaire, en s'appuyant sur le roi, sur la partie sensée, ou du moins obéissante, de la cour et de la haute société, sur la bourgeoisie tout entière, et enfin sur les quatre grandes cours d'Angleterre, de Russie, d'Autriche, et de Prusse, dont les ambassadeurs formaient à Paris une sorte de congrès en permanence. Rien de pareil n'existait plus ou plutôt l'ordre était renversé.

A l'exception du roi, qui soutenait toujours, ostensiblement et de cœur, M. Decazes, tous les amis du ministère Richelieu attaquaient le ministère qui l'avait remplacé. Les ambassadeurs faisaient chorus. La portion tranquille et sensée de la bourgeoisie s'effrayait du progrès des idées révolutionnaires. Le parti libéral, triomphant, arrogant, le vent en poupe, ne secondait notre pauvre parti minis-

tériel effrayé, éperdu, qu'en s'en moquant et en se promettant tout haut de lui passer bientôt sur le corps.

Ce qui compliquait la situation, c'était l'état des affaires en Allemagne, et l'attitude menaçante de la Sainte-Alliance. Je ne puis entrer ici dans aucun détail sur les agitations qui suivirent, dans toute cette grande fraction de l'Europe, la paix de 1815, sur les récriminations mutuelles des peuples et des gouvernemens, sur l'effervescence des universités, le tumulte des associations, ces boutefeu du grand mouvement patriotique de 1813; mais toujours est-il que le succès plus apparent que réel de l'esprit révolutionnaire, en France, réagissait au-delà du Rhin, et l'assassinat de Kotzebue, au nom de la liberté, au cri de: *Vivat Teutonia!* ayant jeté la terreur dans tous les hauts lieux, la France, son ministère actuel en tête, se trouvait au ban de toutes les cours et de tous les souverains.

Au moment où j'arrivai à Paris, tous les plénipotentiaires de tous les états allemands, grands et petits, se réunissaient à Carlsbad, afin, disait-on, de pourvoir à la sûreté commune. M. de Metternich et M. de Hardenberg s'étaient mis d'accord, quelques jours auparavant, à Tœplitz. On ne savait rien encore de leurs projets, mais l'inquiétude était grande dans notre camp: elle était au moins égale à celle que nous inspirions et qui ne tarda pas à s'accroître encore.

La réunion des collèges électoraux, en effet, avait été fixée au 11 septembre, et le mouvement des esprits ne promettait rien de bon. Une vacance ayant eu lieu dans la Sarthe, Benjamin Constant avait été élu; ce fut bien mieux, ou plutôt bien pis, si l'on regarde aux conséquences, quand vint l'élection du nouveau cinquième. L'extrême droite ayant fait alliance avec l'extrême gauche, sur cinquante-quatre élections, celle-ci en obtint trente-cinq, celle-là quatre, et le ministère seulement quinze. Grégoire fut élu par une majorité de trente-huit voix dont l'extrême droite lui fit cadeau.

Presque au même moment, on connut à Paris les résolutions arrêtées à Francfort et le terrible protocole qui soumettait, dans toute l'Allemagne, au contrôle de la diète les constitutions des états, le régime des universités, celui de la presse, celui des associations, en armant ce corps du droit d'intervention et en créant dans son sein un tribunal d'inquisition politique.

On apprit enfin que ce n'était pas là tout; que le congrès s'était ajourné au mois de novembre et devait se réunir à Vienne. On répétait de bouche en bouche, on répétait dans tous les partis, soit à bonne, soit à mauvaise intention, que des explications seraient demandées au gouvernement français sur la marche qu'il se proposait de suivre; les uns tremblaient de tous leurs membres; l'espérance éclatait dans les yeux des autres.

Le ministère, c'est-à-dire le roi, M. Decazes et le parti doctrinaire, — car les ministres autres que M. Decazes et M. de Serre, excellens chacun pour son compte, ne comptaient guère en politique, — le ministère, dis-je, ainsi défini, se trouvait donc placé dans la fâcheuse alternative ou de tenir la gageure contre l'influence des ambassadeurs, l'attitude menaçante de leurs cours, les invectives de la haute société, les alarmes de la bourgeoisie honnête et timide, ou de modifier profondément sa ligne de conduite en sacrifiant plus ou moins la loi des élections.

Frappé lui-même, et comment ne l'être pas? de l'ascendant croissant du parti révolutionnaire dans les élections, des idées révolutionnaires dans la gauche ministérielle, le ministère pensa, tout bien considéré, que la partie n'était plus tenable; qu'il fallait faire au feu sa part et réformer une loi qui mettait périodiquement tout en péril. Quand je dis le ministère, j'entends par là M. Decazes, M. de Serre et M. Portal; les trois autres ministres, M. Dessolle, M. Louis et le maréchal Saint-Cyr, trouvaient le changement plus périlleux que le *statu quo*; mais leur résistance, si je ne me trompe, pouvait être surmontée; il ne fallait pour cela qu'une chose : d'accord sur le mal, il fallait se mettre d'accord sur le remède; d'accord sur le but, il fallait l'être sur le moyen.

Là fut la pierre d'achoppement. Le parti doctrinaire lui-même, ce parti si peu nombreux, et dont la force principale était dans l'union de ses membres, se coupa en deux : d'un côté, M. Royer-Collard, M. Camille Jordan, M. Beugnot, M. de Barante; de l'autre, M. de Serre, M. Guizot et moi, M. Decazes et le roi inclinant en notre sens.

Il y avait un point néanmoins sur lequel l'expérience nous avait tous éclairés : plus d'élections par département, plus de scrutin de liste; à cet égard, nulle difficulté, mais, d'un commun aveu, le remède, réduit à cela, n'était pas suffisant, et, pour faire passer une mesure aussi restreinte, il était fort douteux qu'on pût trouver dans la partie modérée du côté droit le nombre de voix qu'on perdrait du côté gauche. M. Royer-Collard et son petit groupe trouvaient ce complément au remède dans la réduction du nombre des électeurs; c'est-à-dire dans le retranchement, sur chaque liste, d'un nombre déterminé de *moins imposés*.

M. de Serre et moi, trouvant au contraire le nombre des électeurs déja trop restreint, nous proposions de le maintenir intégralement, en attribuant *aux plus imposés* deux voix au lieu d'une, conformément au principe admis dans la société commerciale, où le nombre de voix attribué à chaque actionnaire augmente avec le nombre des actions. Dans notre système, l'élection aurait été répartie par arrondissement, et tout contribuable payant 300 francs

de contributions aurait eu voix dans le collège ainsi formé. Puis ensuite, les contribuables payant 600 francs de contributions auraient formé un collège de département.

Le premier de ces deux systèmes était sincère presque jusqu'à la naïveté ; c'était un pur expédient ; en coupant la queue de chaque liste, il tranchait le nœud gordien sans essayer de le dénouer ; l'exclusion des *moins imposés*, sans autre motif que le danger de leur influence, avait quelque chose d'arbitraire et de brutal ; mais, si l'idée d'opérer le retranchement en imposant aux électeurs, en général, la condition d'un certain nombre d'années de domicile, et aux électeurs patentés celle d'un certain nombre d'années d'exercice dans leur profession, idée parfaitement morale et sensée, s'était alors présentée à l'esprit, ce système, à coup sûr, aurait mérité la préférence.

Il existait, en théorie, contre le nôtre, de très graves objections ; en pratique, comme on le verra, il n'a pas mal réussi ; mais ce qui effrayait principalement les esprits timides était précisément ce qui nous le rendait cher. On ne pouvait guère augmenter le nombre des collèges électoraux sans augmenter proportionnellement le nombre des députés. C'était toucher à la charte, revenir au demi-coup d'état du ministère Talleyrand-Fouché, sacrifié par l'ordonnance du 5 septembre ; or, du moment où l'on portait la main à l'arche sainte, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout ? pourquoi ne pas recueillir, plein et entier, le bénéfice de l'entreprise ?

Tous les hommes éclairés s'accordaient à reconnaître que le nombre des députés était trop restreint ; tous reconnaissaient que la condition de quarante ans était excessive ; l'expérience prouvait de plus en plus que le renouvellement par cinquième, en mettant chaque année la chambre en coupe réglée, y mettait, par contre-coup, le ministère quel qu'il fût : *les feuilles tombent en octobre*, disait plaisamment M. Cuvier, *et les portefeuilles tombent en novembre*. Notre plan n'allait à rien moins qu'à combiner le double vote des plus imposés, l'accroissement du nombre des députés, la réduction de l'âge à trente ans et le renouvellement intégral. Ce n'était plus un expédient en quelque sorte honteux de lui-même : c'était l'inauguration du système parlementaire pris par ses grands côtés. La grandeur du but et la libéralité du fond couvraient largement, selon nous, ce que le vote pouvait avoir, à juste titre, d'impopulaire. C'était un coup d'état *légal*, et un coup de force *libéral*. L'ensemble du corps législatif, c'est-à-dire le roi et les deux chambres, devait, comme en Angleterre, prendre le nom de parlement.

On trouvera dans mes papiers l'original du plan que j'avais conçu

et soumis à M. de Serre ; il diffère, sous plus d'un rapport, si j'ai bonne mémoire, du plan définitivement adopté et publié par M. Guizot dans le second volume de ses *Mémoires* ; on y trouvera l'exposé des motifs, tel que je l'avais préparé pour M. de Serre, et diverses notes très étendues sur les principales questions engagées dans ce projet.

Nos divisions intestines ne pouvaient rester secrètes. Le public en fut promptement informé. A l'instant, les trois ministres qui persistaient à soutenir la loi des élections devinrent les héros du parti libéral. Les trois autres et le parti doctrinaire tout entier ne furent plus que des apostats, des renégats, des intrigans de bas étage achetés à beaux deniers comptans. J'étais le premier dénoncé; j'étais en quelque sorte le bouc émissaire. Sorti récemment des rangs du parti libéral, où les autres n'avaient jamais figuré, je n'étais pas seulement un déserteur avec armes et bagages, j'étais un traître qui livrait ses compagnons d'armes. C'étaient là les moindres gracieusetés dont m'affublaient chaque jour les journaux du parti. A mesure que mûrissait, en effet, le projet de réformer la loi des élections, la dissidence se prononçait de plus en plus entre les ministres : une crise approchait, et, par contre-coup, la séparation se prononçait également de plus en plus entre le parti libéral et le parti doctrinaire ; elle éclata tout à fait par le procès intenté à la Société de la liberté de la presse, société dont je dois dire ici quelques mots.

J'en avais été l'un des fondateurs ; elle s'était formée, en 1818, des débris d'une autre société mort-née, en 1817, dont l'inventeur était Manuel et dans laquelle, tout plein alors d'une ardeur de novice, je m'étais engagé très étourdiment. Cette première société avait pour but de recueillir des souscriptions au profit des écrivains condamnés pour cause politique. Rien n'était plus irrespectueux pour la justice et, au fond, plus illégal. Je ne tardai pas à le reconnaître.

Manuel, le *doli fabricator*, s'était porté fort pour M. Laffitte, qui devait être le caissier des souscriptions ; il avait rédigé le programme ; nous l'avions fait circuler ; mais, M. Laffitte ayant désavoué Manuel, nous en fûmes pour notre courte honte ; nous retirâmes le programme et la société mourut sans avoir vécu ; c'est, encore un coup, de ses débris que nous formâmes une société nouvelle dont le but était légal : nous entendions discuter entre nous les conditions d'une bonne législation sur la presse. Cette fois encore, néanmoins, il y avait quelque chose à dire. Au nombre de plus de vingt, n'étant point munis d'une autorisation en forme, on pouvait à la rigueur nous chercher noise, mais l'usage de tolérer plus ou moins de semblables réunions, qui se tenaient tantôt chez

l'un, tantôt chez l'autre, s'étant introduit depuis quelque temps, le ministère Richelieu ferma les yeux, et, plus tard, le ministère Dessolle, auquel nous donnions un bon coup de main dans la grande discussion sur la presse, nous protégea ouvertement.

Tout alla bien tant que le ministère Dessolle lui-même alla bien; mais dès qu'il se divisa, la société en fit autant; nous y étions en minorité, mes amis et moi, le cas n'était pas rare pour des doctrinaires; nous cessâmes de la fréquenter; d'autres prirent nos places; notre opinion sur la réforme électorale y fut attaquée avec la dernière vivacité; attaqués furent, du même coup, M. Decazes et M. de Serre, lesquels, trouvant qu'ils avaient sur les bras assez d'embarras inévitables sans en conserver de gratuits, firent signifier à la société de cesser ses réunions sous peine d'être poursuivie juridiquement.

Là-dessus, grand fracas, grande rumeur, serment de résister jusqu'au martyre, tout le cortège des démonstrations obligées en pareille occurrence. Je fus sommé de vive voix de m'expliquer, d'avoir à répondre sur la conduite à tenir. Je répondis très simplement qu'il ne pouvait y avoir deux avis; que, la société n'étant point en droit légal d'exister dès que la tolérance dont elle avait été l'objet lui était retirée, il ne lui restait plus qu'à se soumettre, sauf à réclamer par les voies légales contre le maintien de l'article 291 du code pénal. Je fus sommé de faire imprimer ma réponse; je le fis en quelques lignes, et j'attendis sans sourciller la bordée d'injures et de récriminations que tous les journaux libéraux épuisèrent à l'envi sur moi.

En toute autre circonstance, je ne m'en serais guère préoccupé, mais dans celle où nous étions placés, ce surcroît de déchaînement rendait ma position personnelle plus critique et la conduite que j'avais à tenir plus difficile. Le ministère entrait en dissolution; M. Dessolle, M. Louis, le maréchal Saint-Cyr, se retiraient décidément; force était de les remplacer, force était de constituer un nouveau ministère dont la réforme électorale (je me sers de ce mot pour abréger) fut le mot d'ordre et la raison d'être. Des ouvertures furent adressées à plusieurs personnages, ou, pour parler plus modestement puisque j'en étais, à plusieurs personnes, entre autres à M. Royer-Collard, à M. Mollien et à moi-même. J'ai assez connu M. Royer-Collard pour affirmer que, dans aucun cas, sous aucun régime, il n'aurait accepté le ministère. Ses grandes qualités et ses petits défauts lui rendaient, presque au même degré, la responsabilité insupportable; mais il avait, cette fois, une excellente raison pour refuser. S'il était d'avis de modifier la loi des élections, il était décidément contraire au plan proposé par M. de Serre et M. Decazes. J'étais exactement dans la position inverse. J'étais

l'un des auteurs de ce plan. Refuser de concourir à le faire prévaloir et à payer de ma personne, c'était m'exposer à des reproches fondés et donner à penser que j'étais un esprit timide et téméraire tout ensemble : mais, d'un autre côté, entrer au ministère presque au lendemain du jour où j'avais quitté les rangs du parti libéral, y entrer pour tendre la main au côté droit, pour servir une cause que l'opinion publique, celle même des hommes honnêtes et éclairés, comme les ministres sortans, qualifiaient de contre-révolutionnaire, c'était justifier en apparence les accusations de trahison, de corruption, de vénalité qui fondaient sur moi de toutes parts. Je les aurais peut-être mises sous mes pieds si j'avais eu plus de confiance dans mon talent de parole, alors à son début et qui n'a jamais été de premier ordre ; mais je me voyais en perspective le bouc émissaire du ministère où j'allais entrer ; en butte avant tout autre, à la tempête, selon la tactique des partis, qui saisissent merveilleusement le côté faible de leurs adversaires ; hors d'état d'y faire tête et entraînant misérablement dans la déroute mes collègues, mes amis et le grand projet au succès duquel je me serais sacrifié.

Je ne dis rien de ma santé, alors gravement compromise et qui ne me permettait guère de faire campagne à la tribune. Je ne dis rien de mon amour-propre ; je n'en ai jamais eu beaucoup, mais j'en avais alors quelque peu. Je ne dis rien surtout d'un autre sujet d'inquiétude bien plus grave et qu'il m'était interdit d'exprimer. J'en savais assez et j'y voyais assez clair pour ne pas méconnaître la voie dans laquelle l'opposition libérale et, à sa tête, M. d'Argenson et M. de La Fayette, allaient s'engager. Je prévoyais ce que nous avons vu depuis, les insurrections militaires ou autres, les complots soi-disant républicains, les machinations avec des prétendans tels que le prince d'Orange ou le prince Eugène, les conspirations de toute nature, bonapartistes ou révolutionnaires. J'avais assisté, en 1817 et 1818, à des dîners hebdomadaires où, vers le dessert, *entre la poire et le fromage*, on parlait, et même assez haut, à cœur ouvert. C'était un des motifs qui m'avaient fait quitter le parti. Si j'entrais au ministère, que ferais-je? supposé que l'un de ses projets fût, à ma connaissance, mis ou remis sur le tapis ; je dis *remis*, car il y en avait déjà un, tout au moins, qui m'avait été confié après un mauvais succès, trahirais-je le gouvernement dont je ferais partie? Ferais-je arrêter mon parent le plus proche et mes amis les plus chers?

Ma perplexité était extrême. Après avoir beaucoup hésité, je m'arrêtai à un parti que je crus et que je crois encore honnête et sensé. J'adressai à M. de Serre une grande lettre dont je regrette de n'avoir pas gardé copie ; je lui exposais dans cette lettre les raisons qui me déterminaient à penser, tout intérêt personnel à part,

que ma présence dans le ministère lui serait plus périlleuse qu'utile, plus nuisible que favorable au succès du plan que nous avions préparé ensemble. Je le priais de placer cette lettre sous les yeux du roi et des ministres encore en exercice ; et je terminais en lui disant que, si ces raisons ne leur paraissaient pas suffisantes, je ne leur refuserais pas mon concours.

J'attendis avec une grande angoisse l'effet de ma lettre. Je fus plus heureux que je n'espérais. M. Decazes m'envoya le lendemain, dans la journée, un billet à lui adressé par le roi, et qu'il m'autorisa à conserver. Le voici : « Je vous renvoie, mon cher comte, la lettre du duc de B..., que j'ai lue avec une satisfaction peu commune. Je ne puis être de son avis sur le troisième point ; on ne peut se montrer plus homme d'état qu'il ne le fait dans cet écrit, et certes c'est de tous les talens le plus essentiel à un ministre. Mais les autres motifs qu'il donne de son refus sont tellement péremptoires, que je suis bien malgré moi contraint d'y céder pour le moment. Une chose me console, c'est la pensée que, dès cette session, le vol qu'il prendra *dans le salon de la rue Vaugirard* le mettra au-dessus de ces mêmes motifs, et malgré mes soixante-sept ans, j'espère vivre assez pour employer au service de l'état des talens que lui-même ne se contestera plus. A ce soir, mon cher comte ; j'attends avec impatience mais sans inquiétude le résultat de la conférence qui a lieu en ce moment. — *Ce jeudi.* »

Le résultat ne se fit pas attendre. Le 19 novembre, M. Pasquier remplaça aux affaires étrangères le général Dessolle ; le général Latour-Maubourg remplaça M. le maréchal Saint-Cyr à la guerre, et M. Roy, M. Louis aux finances ; M. Decazes devint président du conseil.

La session s'ouvrit le 25. Le discours du trône annonça en termes formels le projet de loi destiné à réformer, du même coup, la charte et la loi des élections. Le 6 décembre, Grégoire fut exclu de la chambre des députés, après une discussion de la dernière violence ; nous avions fait, mon beau-frère et moi, de vains efforts pour le déterminer à donner sa démission.

Je terminerai cette esquisse bien rapide, quoique bien longue, d'une année bien féconde en événemens pour le pays et pour moi-même par quelque chose de moins aride que cette esquisse. Ce sont des extraits du journal que ma femme écrivait chaque soir, à cette époque ; rien ne peut donner une idée plus exacte de l'état de la société et du mouvement des esprits.

« *19 septembre.* — Je m'attendais, après avoir vu les élections dans les papiers, à trouver tout le monde agité..., surtout quand je me rappelais que, l'année dernière, l'élection de M. de La Fayette

avait ébranlé toute la France et presque l'Europe. Eh bien ! tout est calme et presque endormi... Le roi a mieux pris son parti de l'élection de Grégoire que de celle de M. de La Fayette... On est tellement habitué à l'agitation qu'on ne la sent presque plus.

« Ces gens qui n'ont rien dit sous Bonaparte, qui ont à peine élevé la voix en 1815, se déchaînent aujourd'hui contre un pouvoir sans force. Ils ne veulent renoncer ni au mérite du courage, ni à la sécurité de la poltronnerie. Ils ressemblent à cet homme qui se vantait d'avoir coupé le bras à un géant qui déjà n'avait plus de tête.

« Benjamin Constant promène dans Paris un certain Goguet, journaliste de la Sarthe, qui le traite sans façon. Ce Goguet disait devant lui à M. Decazes : « Si j'avais été éligible, je me serais fait élire à la place de M. Constant. »

« *25 septembre.* — M. Ramond, qui est venu me voir ce matin, se lamentait sur la dissolution du pays. « La nation se plaint, disait-il, des chambres et du ministère ; tout cela, c'est elle-même ; c'est une laide qui se plaint de son miroir. »

« *30 septembre.* — Mme de Sainte-Aulaire me disait ce matin que M. Decazes était fort triste, triste surtout du silence de ses amis... Quand on se rappelle son immense popularité de l'année dernière, ces mêmes journaux qui s'attachaient à lui comme à leur sauveur, la Bourse qui dégringolait de peur de sa chute, on ne peut se défendre de réfléchir sur la rapidité de ce changement, sur le peu de délicatesse de tous ceux qui l'accablent aujourd'hui pour les mêmes fautes qu'ils connaissaient si bien lorsqu'ils étaient presque à ses pieds.

« Ce qui manque, en France, ce n'est pas la moralité, c'est la vie, la sève intérieure. On croirait que toute la nation est comme ces maisons de préfecture dans les petites villes, où il n'existe que la façade. S'il n'y avait plus personne pour regarder les Français, ils n'existeraient plus, tant ils ne vivent que pour les autres.

« Le congrès de Carlsbad vient d'établir une censure générale de la presse en Allemagne. On est effrayé de cette mesure ici, car on sait que tous les regards de l'Europe se tournent vers nous et contre nous. »

« *1er octobre.* — M. de Montlosier, qui revient d'Allemagne, raconte que tous ces étudians des universités sont des jeunes gens réguliers, ne jouant pas, ne jurant pas, ne se battant plus, poussant la rudesse pour eux-mêmes jusqu'au point de ne pas porter de chemise, comme un usage trop efféminé. C'est une chose très extraordinaire que cette nation enthousiaste sans être passionnée, d'au-

tant plus extravagante qu'elle n'est jamais dérangée dans ses chimères par aucun emportement sur les choses réelles, calculant ses rêveries comme on calcule ses affaires, et raisonnant, de sang-froid, l'absurdité.

« Il est venu déjeuner avec nous un certain M. Hervey, libéral subalterne.... Je remarquais ce goût pour l'arbitraire qui les suit dans toutes leurs plaintes contre le gouvernement. Il criait contre les missionnaires, disant : « Enfin, on ne les aurait pas soufferts, même sous l'ancien régime. — C'est bien pour cela, lui répondis-je, qu'il faut les souffrir à présent... » Ils s'irritent de ce que le roi ne donne pas des places de cour aux hommes de la révolution...

« Ils me tourmentent, disait l'autre jour Benjamin Constant, pour savoir si le roi est sincère : que diable cela vous fait-il? Le roi est-il votre maîtresse? Un de ces jours ils se tueront comme Werther, parce qu'ils doutent de sa sincérité et de sa tendresse. » Victor est fort content de la séance d'hier dans la commission du jury. Il a gagné qu'on retrancherait l'interrogatoire des accusés ; il espère que la loi sera bonne.

« M. Guizot m'a dit qu'il est fort inquiet des affaires européennes ; que les souverains s'étaient exprimés très-mal sur la France, surtout l'empereur Alexandre. Toute cette manœuvre de la censure générale est dirigée comme une batterie contre nous. »

« *2 octobre.* — L'inquiétude sur les affaires de l'Europe est très vive. Ce tribunal d'inquisition, établi à Mayence, semble dirigé contre la France. Cependant les souverains ont évité d'en prononcer le nom. Ce qu'on craint ici, c'est qu'ils ne fassent quelque proposition au roi d'accéder à cette alliance et de changer son ministère. L'empereur Alexandre a dit : « Il faut tirer un cordon autour de la France et élever des barrières entre elles et l'Europe ; c'est un pays qui a la peste. » Sa conduite est pitoyable ; tous ses bons sentimens n'ont été que des fantaisies.

« C'est une mode que la déconsidération du ministère. La déraison au dedans et la crainte au dehors rendent la position très critique. La France n'est pas en état de soutenir une guerre.

« Grégoire nous a envoyé sa justification qui ne justifie rien ; mais Auguste lui a répondu en l'engageant à donner sa démission par des motifs d'intérêt public.

« La marotte de nos libéraux, c'est l'économie ; ils ne voient dans la liberté qu'une soupe économique.

« M. Decazes est fort triste. Madame a baptisé hier son enfant tout en grognant. M. Decazes n'a d'opinion ni pour ni contre la liberté ; son goût serait plutôt pour un pouvoir arbitraire, dont il userait avec douceur et raison ; mais, en même temps, il a un

admirable talent pour l'action, et, quoique le ministère soit plus libéral que lui, c'est pourtant toujours lui qui mène; et quand il est question d'agir, même dans un sens opposé au sien, c'est encore lui qui agit, parce qu'il est le seul qui ait de l'action.

« M. de Serre a beaucoup de fermeté; il ne plie pas, mais il n'a pas l'esprit d'entreprise; il reste à sa place comme un rocher, mais, comme un rocher, il n'avance pas.

« J'ai eu à dîner M. de Serre, avec deux ou trois jurisconsultes anglais. Il est rude et timide à la fois dans ses manières, et a beaucoup plus l'air d'un Anglais que d'un Français. J'eus beaucoup de peine à faire aller la conversation entre lui et M. Ward (lord Dudley), quoique M. Ward ne demandât pas mieux.

« M. de Serre est grand; au premier abord sa physionomie n'est point agréable, il a quelque chose de timide dans les yeux qui contraste avec l'expression très prononcée de ses autres traits; mais quand on le voit de plus près, on découvre une expression sincère et sensible dans ses yeux. Il est d'une admirable simplicité, il a de la rudesse dans les manières, mais point d'arrogance... « Le peu que j'ai vu de Mme de Staël, m'a-t-il dit, m'a plu infiniment; elle a été très bonne pour moi et m'a invité à venir chez elle, mais j'ai pensé que je me perdrais dans la foule, ou que, si elle me remarquait, je ne pourrais prendre sur moi de rien dire. » Il m'a parlé du livre de ma mère. Il était d'accord avec elle sur une infinité de points, entre autres, sur la nécessité d'un élément aristocratique : « C'est un point, disait-il, sur lequel je diffère de la doctrine. — Mais, lui répondis-je, on ne peut pas créer l'aristocratie. — Sans doute, mais il faut soigner ce qui en reste. Je n'ai presque rien lu, a-t-il ajouté, et je n'ai plus le temps de lire à présent, mais je profite des lectures des autres, et de celles de votre mari surtout. »

« *6 octobre.* — M. Villemain a été mercredi soir le plus drôle du monde. Il a dans l'esprit du rapport avec Benjamin Constant; il lui est impossible de ne rien dire sérieusement deux minutes de suite, et il a dans le corps un *dépenaillage* inconcevable, comme si ses membres ne tenaient pas non plus bien sérieusement ensemble et qu'à la première mésintelligence ils fussent prêts à s'en aller chacun de son côté... »

« *9 octobre.* — M. Guizot m'a dit que M. Decazes était incapable de trahir les gens avec lesquels il marchait; qu'il n'aimait pas les opinions des doctrinaires, mais qu'il aimait leurs personnes. C'est une créature très originale ; il est entièrement dévoué au roi et le suivrait jusqu'au Kamtchatka.

« Le soir, Benjamin Constant est venu me voir avec M. de La

Fayette. La conversation s'est engagée sur Grégoire. On a parlé du projet de l'exclure de la chambre. Benjamin Constant et M. de La Fayette se sont récriés ; ils ont dit que cela le ferait réélire dans vingt départemens.

« M. de Barante est venu me voir, il a été très aimable ; il m'a parlé de l'ennui général, du dégoût de sa position. « Ce pays-ci, m'a-t-il dit, est un pays où tout s'épuise, parce que tout se dit. Si l'on apprenait la fin du monde, on en parlerait tant, et on ferait tant de phrases là-dessus que l'effet serait épuisé au bout de la semaine. » Il m'a parlé de l'idée qu'avait M. Royer-Collard de proposer à la chambre l'exclusion de Grégoire comme régicide. Je lui ai parlé des inconvéniens. Sans doute, m'a-t-il dit, mais cela pourrait être bon comme commencement de conduite si le ministère était décidé à suivre un plan énergique, à proposer le doublement de la chambre et le changement de l'âge ; ce coup doublement frappé aurait de l'avantage. » Victor n'est point de cet avis, il croit que le précédent serait très dangereux et qu'on aurait le tort le plus grave de mettre les principes du côté d'une cause qui n'a maintenant rien pour la défendre.

« Les familles des condamnés de Grenoble ont demandé au conseil d'état l'autorisation de poursuivre le général Donnadieu... Ce qu'il y a de plaisant, c'est que les sept veuves qui demandent justice de la mort de leurs maris sont toutes les sept remariées.

« Le tort de M. Decazes, dit M. Guizot, c'est de vouloir toujours de petits remèdes aux grands maux ; il croit que tout peut se guérir avec de la tisane. »

« *18 octobre.* — Le successeur de M. de Rivière est nommé. Mais le général Dessolle n'a jamais eu le courage de le lui annoncer et l'a laissé repartir pour Constantinople.

« Il n'y a point d'hommes, dit M. Guizot ; j'ouvre tous les matins l'*Almanach royal* pour y chercher des ministres... C'est une chose inconcevable que cette pénurie d'hommes, que ce souffle de mort qui a passé sur le pays. Les ultras ont raison quand ils disent que tout tend à la mort, mais ils sont morts aussi ; ils ressemblent à ce fou qui disait de ses confrères : « Ils sont tous fous, mais moi « qui suis le Père éternel, je les juge bien. » C'est la vanité qui a coupé toutes les racines vivantes de ce pays-ci. »

« J'ai demandé à M. de Barante si M. Royer-Collard n'entrerait pas dans le ministère : « Il faut, m'a-t-il répondu, quelqu'un qui ait de l'autorité dans la chambre, et il n'y a que lui. — Mais où sont les difficultés? — Elles viennent de M. Royer-Collard lui-même. »

« Le *Journal des Débats* annonce que les royalistes feront du scandale pour empêcher que Grégoire ne prête serment.

« M. Comte, que nous avons vu il y a deux jours, nous a dit que les bras lui étaient tombés en lisant tout ce que Grégoire avait écrit. Conçoit-on qu'on ait porté un homme avec cet acharnement sans s'être donné la peine de rechercher sa vie passée? Tous ces honnêtes patriotes sont comme les ministres vis-à-vis du roi; ils disent : « Si nous nous dépopularisons, nous perdons tout crédit et ne pourrons plus faire aucun bien. »

« Les doctrinaires et leur journal *le Courrier* sont bien détestés. M. Laffitte a dit à Auguste : « Si j'avais eu envie de quitter le côté gauche, *le Courrier* m'en aurait détourné. »

« *22 octobre.* — M. Constant est venu hier au soir; il a commencé à se désoler sur Grégoire, mourant de peur de tout ce qui pourrait résulter. Il m'a dit une chose qui me désole, c'est que Grégoire était au fond très ébranlé et très incertain, désirant qu'on lui persuadât de donner sa démission, mais qu'il avait reçu une lettre de M. d'Argenson pour le supplier de n'en rien faire. « A voir, dit-il, la désolation de ce misérable Grégoire, on dirait qu'il avait oublié comme les autres ses propres paroles. »

« *23 octobre.* — Auguste a été lui-même hier chez Grégoire. Il a lu de ses propres yeux la lettre de M. d'Argenson, elle est signée de lui seul, mais dans un *post-scriptum* il ajoute : « MM. Demarçay et Fradet se joignent à moi dans tout ce que je vous écris. » Les phrases suivantes sont textuellement dans la lettre.

« Très cher et très honorable collègue, on nous a dit que quelques personnes vous suppliaient de donner votre démission, mais, en agissant ainsi, vous pourriez décourager les autres départemens de s'élever à la hauteur de patriotisme à laquelle s'est élevée l'Isère. Ce n'est pas dans un moment où le congrès de Carlsbad menace tous les patriotes, qu'ils peuvent se passer d'un guide tel que vous. »

« Ce malheureux Grégoire a reçu Auguste, les larmes aux yeux, l'a remercié de sa lettre et l'a supplié de lui communiquer tous les renseignemens qui lui parviendraient.

« Victor s'est décidé à y aller et a fait prier Benjamin Constant de venir déjeuner avec lui. Benjamin est arrivé trop tard, blême et agité, parce qu'il ne savait trop comment se dédire de ses discours de la veille. Il a balbutié quelques mots, et il a fini par dire : « Si vingt personnes du côté gauche vont chez Grégoire, j'irai, mais sans cela, je n'irai pas; » il ajoutait que s'il demandait la démission de Grégoire, il ne serait pas élu l'année prochaine. J'ai essayé de l'attendrir en lui parlant de la misérable situation où on mettait ce pauvre homme. « Ah! quant à cela, m'a-t-il dit, rien ne m'est

plus égal. Si j'étais son ami, à la bonne heure! mais quand il en devrait mourir de chagrin, peu m'importe. »

« A dîner, nous avons eu Lanjuinais, et c'est une autre comédie. C'est un homme courageux comme un lion, ferme comme un roc, mais la tête la plus confuse qui fut jamais. De façon que ce sont des déclamations sur les jésuites et sur les missionnaires, des anciens discours prononcés par lui à la Convention, des citations de l'évangile, une incohérence d'idées inconcevable, un sautillement continuel. Il commence une attaque contre l'imprimerie impériale, puis il s'embarque dans une bible polyglotte, dans le sanscrit, dans l'Orient, etc. Nous l'avons pris à part pour lui parler de Grégoire; mais alors il a déclamé contre les perfidies de Pitt et Cobourg, contre les émigrés, mêlant tout cela d'humilité chrétienne, disant que Grégoire a eu tort, mais que donner sa démission serait une lâcheté, sautillant d'un bout de la chambre à l'autre, parlant tout bas et puis tout haut, nous embrassant à bras-le-corps. Enfin, après l'avoir laissé parler pendant deux heures, citer du latin à faux, etc., Auguste est parvenu à le tenter par l'idée que Grégoire pouvait faire une belle lettre en donnant sa démission. »

« *Dimanche matin.* — Le gouvernement vient de dissoudre la Société de la presse, qui était tombée entre des mains tout à fait canailles. Lundi matin, j'ai vu Benjamin Constant, qui m'a dit qu'il en était charmé. Aujourd'hui, il imprime une protestation dans *la Renommée*... Il tâche de mettre Victor dans l'embarras en disant qu'il ne s'est jamais retiré de cette société; bien sûr qu'au moment où cette société est dissoute, il n'ira pas la désavouer. Les articles de Benjamin Constant ont été tellement directs, il a tellement interpellé Victor, que Victor s'est cru obligé de répondre. Il l'a fait dans une lettre très courte, mais qui tranche la question. Les libéraux sont furieux.

« M. de Saint-Albin est venu hier le voir et lui dire qu'il était bien surpris qu'il demandât la démission de Grégoire. Il a répondu : « J'ai accepté le nom de jacobin tant qu'il ne s'appliquait qu'à M. de La Fayette et à M. d'Argenson. Mais si Grégoire en est, je n'en veux plus. J'irai lui demander sa démission et je désire qu'on le sache. »

« Grégoire a déclaré formellement qu'il ne donnerait pas sa démission.

« Victor a dîné mardi avec M. Decazes chez M. Guizot; il l'a trouvé tout à fait décidé à suivre une marche nette et ferme, comprenant la position avec justesse, et voulant y remédier avec énergie. Leur intention positive est de proposer une loi sur les élections qui donne aux deux chambres le nom de Parlement, fixe le retour des élections à sept ans, double le nombre des députés, met l'âge à

trente ans, et modifie le mode d'élire en divisant les élections, en partie par arrondissement et en partie par département. »

« *3 novembre.* — J'ai été hier voir Talma jouer Auguste dans *Cinna*; c'est vraiment une chose admirable. C'est une simplicité parfaite. Il parle à Cinna comme nous parlerions à un ingrat, dans notre chambre, sur notre chaise. Je n'avais pas compris jusqu'ici tout ce qu'il y a de beau dans ce rôle d'Auguste. Talma le joue en vieux homme, bon par fatigue du mal, craignant d'être isolé, et pardonnant bien moins par grandeur d'âme que par la peur de se voir délaissé, et par le besoin de ne plus entendre de trop justes reproches ; ayant des remords, mais des remords compatibles avec l'absolu pouvoir, avec une situation où les moindres actions sont réputées sublimes ; c'est un spectacle hautement philosophique, et que Talma a conçu dans toute sa vérité. »

« *10 novembre.* — Nous voici dans une position tout aussi agitée que l'année dernière. Le conseil est divisé; trois ministres, M. de Serre, M. Decazes et M. Portal, sont pour les grandes mesures, les trois autres contre. Gouvion Saint Cyr dit : « Attendez que mon armée soit composée, et si les jacobins remuent, je les jetterai par les fenêtres. » M. Louis a peur de se brouiller avec la gauche, et M. Dessolle a peur de tout... M. de Serre est venu trouver Victor et lui a demandé d'entrer dans le ministère. Victor lui a expliqué les inconvéniens que cela aurait pour lui; qu'on attribuerait toute sa dernière conduite à l'ambition ; la peur qu'il ferait au centre ; sa jeunesse, son peu de titres, son peu de crédit, etc. M. de Serre a senti tout cela, mais il lui a répondu que les temps étaient trop pressans pour que chacun pût suivre la marche ordinaire. Victor lui a dit enfin que, si son entrée au ministère était absolument nécessaire pour décider la balance en faveur de la grande mesure, il y consentirait, mais que rien, excepté l'absolue nécessité, ne pourrait l'y décider.

« Paris est fort agité. Le bruit court que M. Decazes traite avec les ultras, et que M. de Serre trahit Louis XVIII.

« Nous avons vu M. d'Argenson. Il s'est montré, comme toujours, parfaitement bon et aimable ; il est entré dans la situation de Victor, et, ce qui m'a paru singulier, il a eu l'air de lui conseiller d'être ministre... Au fond, il est dans la joie de son cœur, mais, quand on lui demande où il va, il n'en sait rien. »

« *17 novembre.* — Dimanche, M. de Serre est encore venu chez Victor pour lui reparler du ministère. Il lui a dit que leur plan était de choisir des gens honorables dans tous les partis; que, en consé-

quence, ils avaient pensé à M. Roy, à Victor et à M. Royer-Collard; qu'ils avaient même envoyé un courrier à M. de Richelieu. Victor lui a toujours fait la même réponse.

« M. Royer-Collard est venu le soir, dans l'intention, je suppose, de voir Victor, qui était très souffrant et couché. Il était très doctoral, comme toujours. Il nous a dit : « Le ministère a besoin de se radouber; je ne crois pas qu'il résulte de tout cela rien de bon... — Mais, lui ai-je dit, les choix pourraient être bons. — Mais les bons, a-t-il repris, pourraient être fort exigeans. » Il a le doute le plus dogmatique et l'incertitude la plus tranchante qu'on puisse voir.

« M. Guizot ne sait pas qu'on a écrit à M. de Richelieu, de façon qu'ils s'attrapent mutuellement.

« M. Royer-Collard a été chez M. Decazes; il lui a fait des conditions très dures; il a commencé par lui dire : « Je n'accepterai pas si vous êtes le maître. » M. Decazes est resté fort pensif; tout cela ne lui plaît guère. »

« *19 novembre.* — M. Royer-Collard est venu chez Victor, et il y a passé une partie de la matinée. Il fait des conditions très difficiles. « Je veux, a-t-il dit, que l'étendard de ce ministère soit l'expulsion morale de M. Decazes. » Il ne veut point que M. Decazes reste président du conseil. Il ne veut entendre parler ni de M. Mollien, ni de M. Pasquier, ni de M. Portal. M. de Serre avait l'air de compter sur la coopération de Victor, et Victor en était fort troublé. « Je ne peux pas souffrir d'avoir l'air de me cacher, » disait-il. Il a été fort longtemps à s'endormir.

« Hier matin 18, il est entré chez moi avec une grande lettre, où il exposait tous les motifs qui le portaient à croire qu'il serait nuisible à la cause. A six heures, est arrivé M. de Serre; il avait envoyé la lettre de Victor à M. Decazes, qui l'avait apportée au roi; il apportait la réponse du roi à M. Decazes. Cette lettre était très gracieuse, très bien écrite et faite pour être montrée. Victor est dans la joie de son cœur. »

« *20 novembre.* — L'agitation est grande; les agens de change sont déconcertés; les fonds tombent. On est effrayé de la mesure et des noms qui la proposent.

« M. Mollien est venu, ce matin, consulter Victor, qui l'a engagé à accepter. M. de Barante me dit que M. Royer-Collard a beaucoup d'humeur et qu'on n'en peut rien tirer. Après une longue conversation, il a fini par dire à M. de Serre : *Eh bien! nous périrons; c'est aussi une solution.*

« Jamais le pays n'a été dans une confusion pareille.

« La réunion Ternaux est effrayée à présent du nouveau ministère, après l'avoir été de toutes choses.

« Toutes les paroles de M. de Serre me paraissent avoir de la valeur ; il me semble qu'elles viennent du cœur et qu'elles y arrivent. »

« *24 novembre.* — M. d'Argenson a dîné hier avec nous. Victor lui a parlé avec beaucoup de vivacité. Il écoute avec une grande attention, entre dans toutes les idées de celui qui lui parle, et puis cela ne fait pas varier d'une ligne son opinion. Il en revenait toujours à nous dire : « Le but de tout cela, c'est d'avoir une représentation nationale docile. »

« Le centre de la chambre offre de changer la loi des élections, sans toucher à la charte ; il offre également la censure sur les journaux. Ce qui prouve que ce n'est pas l'amour de la liberté qui le retient, mais la peur, sentiment de Protée qui prend toutes les formes. »

« *29 novembre.* — J'ai été à la séance royale. Ces cérémonies donnent toujours de l'émotion. Les pairs sont arrivés avec leur costume. Il n'y a rien de si ridicule que ces vieux costumes tout neufs, ce sont les ruines factices des jardins anglais. Le roi marchait avec beaucoup de peine. L'entrée a été froide et solennelle. Il a commencé son discours d'une voix troublée. Le discours est excellent. La loi y est annoncée d'une façon nette, ferme et loyale. Il a parlé un langage patriotique : il a dit : nos institutions, notre patrie... il ne s'était jamais mis si fort en commun avec son peuple. Mais il hésitait, il récitait indignement, il se reprenait dans les momens où il fallait le plus de force ; il tremblotait en parlant de son inébranlable fermeté. Il était mal entouré ; le garde des sceaux, malade, était absent. M. Decazes avait l'air fort triste ; Grégoire n'était pas à la séance, on ne l'a point appelé au serment. »

« 1er *décembre.* — Je crois que le discours a fait bon effet. »

« *8 décembre.* — Hier M. de Talleyrand a dîné chez moi. Il est à présent très bien pour Victor et le recherche beaucoup. Il a une conversation de prince, c'est-à-dire une de ces conversations où tout ce que l'on dit compte, quelle qu'en soit la valeur. Je cherchais, pendant tout ce temps, ce que ma mère m'avait dit sur la grâce de M. de Talleyrand, et j'avais peine à placer ce charme et cette gaieté sur ce visage grave et usé.

« Si l'on veut faire passer la loi, disait-il, il faut que le ministère soit décidé à n'accepter aucun amendement ; point de négociations et point d'intrigues. Il l'a répété plus de vingt fois à chaque personne, ajoutant : « Voilà comment il faut faire ; voilà comme on réussira. » Nous avons ensuite parlé de M. de Serre ; il a fait l'éloge de son talent. On a dit que M. de Serre hésitait et cherchait souvent ses mots à la tribune. M. de Talleyrand a dit : « On peut toujours chercher ses paroles, pourvu qu'on les trouve. » Il y a chez lui une

sorte de puissance. C'est un vieux débris de l'ancien régime, et le passé, quelque indigne qu'il soit, conserve toujours un certain empire sur les esprits.

« Je suis désolée de n'avoir point assisté à la séance du 6 ; elle a été très orageuse. Grégoire a été exclu aux cris de : « Vive le roi ! » La première partie de la séance ressemblait, dit-on, à la convention et la seconde à 1815. Les tribunes s'en sont mêlées. Il y a plus d'immoralité dans le parti libéral et plus de férocité dans l'autre. C'est une chose comique que d'entendre aujourd'hui tout les sophismes du pouvoir dans la bouche des libéraux : *ne pas aller trop vite ; ne rien changer*, etc.

« On a nommé, pour la commission de l'adresse, M. de Chauvelin, M. Constant et M. Dupont (de l'Eure). M. Royer-Collard a voté pour M. de Chauvelin. M. de Barante dit qu'il est le *pandæmonium* des argumens. M. Molé m'a dit un fort joli mot : *Vous ferez un coup d'état, parce que vous êtes plus téméraires que dé idés.*

« Quelle position que la nôtre ! Placés entre deux écueils, liés avec des gens qui nous trompent peut-être, et tremblans de nuire à la liberté en travaillant à l'ordre. Victor pratique ce qu'il nomme le grand principe en politique : porter secours au plus faible ; c'est la minorité qui invoque la justice.

« M. Decazes est malade, M. de Serre ronge son frein de ne pas sortir, M. Beugnot n'ose pas quitter sa chambre.

« La commission de l'adresse n'a pu s'accorder ; chacun des trois partis a fait la sienne, qui a été repoussée par les deux autres.

« La liberté, en France, sert de masque à toutes les passions secrètes ; au lieu de porter partout la lumière, elle sert à tout cacher.

« Dimanche dernier, j'ai vu le pauvre et admirable Camille Jordan. Il est malade au point de ne pouvoir plus s'asseoir ; il souffre d'atroces douleurs, et cependant il n'a jamais été plus zélé pour le bien public, plus plein de curiosité et d'ardeur ; il a une âme toute jeune et cependant forte de maturité et d'expérience.

« On parle maintenant de renvoyer la chambre tout de suite et d'aller avec les six douzièmes jusqu'au 1er mars. »

« *26 décembre.* — La séance d'hier a été étonnante ; le ministère y a eu une majorité immense ; on ne sait sur quoi compter avec cette chambre.

« M. de Chateaubriand dit que les royalistes périront par trop de vertus comme on meurt de gras fondu.

« Il paraît clair que la division est au camp des ultras. M. de Montmorency est parmi les modérés et M. de Chateaubriand à la tête des autres. »

(Extrait du tome II des *Souvenirs* du duc de Broglie.)

LES

POÈTES AMÉRICAINS

Poets of America, by E.-C. Stedman. Boston and New-York, Houghton, Mifflin and C°; 1885.

Il n'y a pas de pays où l'opinion, une fois faite, ait plus de peine à se modifier qu'en France. On a établi au commencement du siècle que le peuple américain, essentiellement utilitaire, exclusivement préoccupé de progrès industriels, était incapable d'exceller dans le domaine des arts et des lettres. Ce préjugé s'est perpétué outre mesure; les démentis les plus éclatans n'ont pas suffi pour le dissiper; et aujourd'hui encore nous le partageons presque tous, jusqu'à un certain point. Sans doute il a bien fallu admettre quelques exceptions : les noms d'Emerson, de Longfellow, de Hawthorne s'imposent; celui d'Edgard Poë surtout nous est devenu familier, grâce à la belle traduction de Baudelaire; puis, nous avons cru sur parole l'Angleterre, qui, après être restée longtemps envers l'Amérique dans la situation d'une mère trop lente à reconnaître que sa fille qui grandit est tout près de l'égaler en beauté, outre qu'elle la surpasse en fraîcheur, se décide enfin, contrainte et forcée, à partager avec l'astre naissant quelques hommages. L'incontestable originalité des humoristes de province, les fruits à demi sauvages du dialecte furent d'abord appréciés à Londres; ils obtinrent le genre d'applaudissemens qu'un prince, dans une heure de loisir, accorde aux grimaces, aux gambades d'un clown ou d'un bouffon. Tout à coup les romans américains affluèrent en nombre considérable sur le marché transatlantique. La *Revue* a profité la première de cette exubérante floraison. Néanmoins, l'affirmation de M. Stedman qu'il existe aux États-Unis une école de poésie proprement dite, arrivée déjà à la fin de sa première période et dont les principaux représen-

tans ne le cèdent en rien à leurs confrères d'Europe, cette déclaration très justifiée, appuyée sur des preuves, fera tout d'abord l'effet d'un paradoxe. Le livre intitulé : *Poets of America*, mérite donc d'être signalé à cause de la nouveauté même du sujet.

D'autres titres encore le recommandent. Si la poésie ne manque pas, quoi que l'on puisse croire, sur la terre par excellence de l'industrie, la critique, cette forme raffinée de l'esprit, ce résultat suprême du tact et du goût longuement exercés, la critique judicieuse et désintéressée qui dédaigne la réclame, ne s'était pas jusqu'ici acclimatée bien franchement en Amérique, et ses premières tentatives vraiment sérieuses portaient de préférence sur des sujets étrangers. Il faut savoir gré à M. Stedman d'avoir consacré l'érudition pénétrante, la haute impartialité dont il est capable, à nous faire connaître la littérature poétique telle que, depuis les origines, elle existe dans sa patrie. Son étude très considérable, très approfondie, est conduite avec la méthode, la conscience, la clarté qu'il appliqua naguère aux œuvres des *Victorian Poets* (1) ; peut-être la forme en est-elle un peu lourde, un peu diffuse, trop chargée de citations, trop abondante en redites. Ou nous nous trompons fort, ou il y a là une série d'études publiées d'abord séparément ; certaines coupures auraient pu y être pratiquées avec avantage ; mais cette marche, pour pesante qu'elle soit, est ferme et sûre, appuyée sur un savoir profond et une honnêteté indiscutable. En suivant pas à pas M. Stedman, nous ne risquerons point de nous égarer dans les sentiers assez mal explorés jusqu'ici du Parnasse américain.

I.

Il y a dix ans que M. Stedman, qui est lui-même un poète, passait en revue la pléiade poétique du règne de Victoria et préludait ainsi à la revue non moins attentive du groupe correspondant aux États-Unis, avec l'intention de poursuivre son examen de la poésie anglaise dans les deux mondes durant un laps de cinquante ans. L'œuvre complète est réalisée aujourd'hui. *Poets of America* met en relief les qualités distinctives d'une nouvelle série de poètes qui, employant la même langue, diffèrent néanmoins de leurs devanciers d'Europe par les dons naturels, par les caractéristiques surtout qui résultent du milieu où le talent se développe.

Au lieu d'appuyer cette fois sur certaines considérations générales purement relatives à l'art et à ses méthodes diverses, comme il s'y était efforcé dans un premier travail fort estimé, M. Stedman

(1) *Victorian Poets*, 1 vol. Boston and New-York ; Houghton, Mifflin and C°.

insiste davantage sur le tempérament poétique et sur les considérations qui l'affectent ; il analyse l'atmosphère où le génie de ses compatriotes a pris naissance et où il a grandi ; il cherche à démêler quelles difficultés et quels secours les poètes américains ont rencontrés dans les circonstances environnantes ; il esquisse enfin la personnalité de chacun d'eux. Les physionomies expressives d'un Edgard Poe, d'un Walt Whitman, offrent un intérêt égal à celui de leurs œuvres, et, en faisant plus ample connaissance avec ces figures singulièrement frappantes, nous trouvons l'occasion d'assister aux phases successives d'un développement littéraire qui ne prit pas la route commune.

Les colons, fondateurs de la nation américaine, avaient laissé bien loin derrière eux, chacun en son pays, l'ère primitive de la fiction, cette enfance des peuples qui est inséparable du trésor des légendes. Ils débutèrent par l'âge viril, par l'âge de fer vigoureux, brutal même. Une prospérité purement matérielle et la puissance qu'elle procure absorba, pendant deux siècles, toutes les pensées des travailleurs dans le Nouveau-Monde, ne laissant point de place au rêve. Amphion et Orphée eussent été mal venus à déployer leurs talens ; on eût réclamé d'eux, de préférence, quelque besogne manuelle et pratique. Ce ne fut pas au son de la lyre que s'élevèrent les premières cabanes dans les défrichemens. Le génie, s'il existait, fut accaparé au profit de l'utile. Nulle part l'avènement de l'idéalité n'a été contrarié plus qu'en Amérique. Cependant, comme le pouvoir et la richesse ne valent en somme que par leurs rapports avec la vie humaine, dont la plus belle partie réside dans l'imagination, il faut bien tôt ou tard, en quelque lieu que ce soit, que cette faculté maîtresse affirme son empire. Ses manifestations se produisent lorsque le temps en est venu ; on ne saurait les précipiter par aucun moyen artificiel, mais elles sont inévitables. Interrogeons le monde physique. L'exploitation des forêts vierges ne favorise-t-elle pas une flore nouvelle, qui attendait, invisible jusque-là, sa place au soleil et au grand air? De même, les idéalistes n'apparaissent qu'après que les hommes d'action ont avancé leur œuvre. Sans doute il faut tenir compte de certaines surprises. Quelques individualités intellectuelles se dressent à l'improviste au milieu même de circonstances adverses ; elles surgissent sans s'être annoncées avec la force irrésistible d'une révolution, franchissant, d'un seul bond, plusieurs degrés de développement à la fois, brillant au milieu des ténèbres par l'unique vertu d'une lumière intérieure et communiquant à leur entourage la chaleur et l'éclat qu'elles possèdent. M. Stedman nous fait assister à plusieurs phénomènes de cette sorte, mais il reconnaît qu'en règle générale, un poète représente fidèlement son époque et le milieu qui l'a produit. Il doit en être ainsi :

un temple grec ne serait pas dans son cadre au flanc abrupt des Monts-Alleghanys. Quelle autre architecture doit donc le remplacer? Ici se pose la question : existe-t-il vraiment une poésie ou même une école littéraire américaine distincte? Les critiques, hors de l'Amérique et en Amérique même, s'accordent mal sur ce sujet. La plupart allèguent que la qualité caractéristique d'une école nationale ne dépend pas absolument des types, des localités et autres matériaux employés par l'artiste, mais de la façon vraiment nouvelle dont il s'en sert. Le dialecte même et les traditions typiques d'une province n'ont pas le pouvoir de transmettre leur originalité à l'écrivain qui les appelle à son secours; c'est l'esprit, non la lettre qui donne la vie; nous tenons compte du goût d'un fruit plutôt que de sa forme et de sa couleur.

À moins que le sentiment et la vision du poète réputé national ne lui appartiennent en propre, différant en Amérique, par exemple, du sentiment et de la vision d'un Français, d'un Allemand, voire d'un Anglais, le poète n'a pas le droit de proclamer son œuvre américaine. Sur ce point, M. Stedman se range à l'avis d'un autre critique de son pays, M. Grant White ; mais où il se sépare de lui complètement, c'est quand M. White assure que les Américains sont aujourd'hui encore Anglais jusqu'aux moelles et qu'ils resteront tels durant des siècles, peut-être ; c'est lorsqu'il prétend que la littérature comme la langue seront anglaises tant que le sang anglo-saxon et le sang hollandais, le sang allemand et le sang irlandais, le sang nègre et le sang chinois ne se seront point mêlés tellement que de leur fusion puisse jaillir une race nouvelle.

S'il est vrai que le style soit l'homme, M. White a tort, car l'œil le plus inexpérimenté reconnaît très vite un Américain d'un Anglais. Les Américains diffèrent singulièrement entre eux selon qu'ils viennent de telle ou telle partie d'un pays aussi vaste à lui tout seul que l'Europe entière, mais, à quelque variété qu'il appartienne, l'Américain, par son physique, sa manière de penser, de sentir, de s'exprimer, ne ressemble guère à l'Anglais. Où M. White se trompe surtout, c'est quand il cite à l'appui de son dire *the Scarlet Letter* de Hawthorne, cette chronique émouvante qui reflète en un drame sombre et subtil le genre de mysticisme spécial à la Nouvelle-Angleterre. M. Émile Montégut l'avait dit et démontré avant M. Stedman, en accordant au grand romancier pessimiste le mérite rare d'avoir découvert et exploré une localité nouvelle de l'âme : Nathaniel Hawthorne est foncièrement Américain ; Emerson l'est aussi, quoiqu'on dise de l'un et de l'autre à la légère : Hawthorne est un Anglais, Emerson est un Allemand. « Personne, ajoute très judicieusement M. Montégut, ne s'est jamais formé tout seul ; tout écrivain fait son éducation dans une littérature particulière, ce qui ne veut point

dire qu'il ne puisse être original ; nos écrivains français ont tous fait leur éducation au moyen de la littérature latine. En sont-ils moins français?.. »

Il est vrai que l'Amérique paraît dépendante de l'Angleterre en ce sens qu'elle n'a pas eu à se créer une langue et que la pensée anglaise, telle qu'elle existait à la date des établissemens de Jamestown et de Plymouth, est au fond de son développement intellectuel. Elle n'a point progressé peu à peu, — selon la loi générale, — des ténèbres de la barbarie au sentiment de l'art. Le caractère national y restera longtemps incomplet, des élémens hétérogènes s'agitant chez elle dans des zones aussi distinctes par leurs attributs physiques, quoiqu'elles soient unies entre elles politiquement, que la Norvège peut être distincte de la Sicile. A une époque quelconque, des émigrans de toute provenance ont apporté avec eux les coutumes, les manières de voir et de s'exprimer appartenant à leur patrie respective. Ce mouvement perpétuel de l'émigration, qui continue, ajoute sans cesse des ingrédiens nouveaux à un mélange où se trouvent rassemblées les qualités diverses de presque tous les peuples du monde. Comment la fleur sortie de terrains composites à ce point, comment la littérature serait-elle américaine de la même façon que les produits d'Italie sont italiens, et français ceux de France? Dans un pays immense, il est naturel que chaque citoyen s'attache à la province d'où il est originaire, que poète il persiste à célébrer une localité avec des traits particuliers, de même qu'en politique les droits d'état passent encore pour lui presque inconsciemment avant la suprématie générale de la fédération. Donc, s'il existe très réellement une école américaine de poésie, le poète national proprement dit est encore à naître.

II.

Nous avons dit que l'éclosion et le développement de l'art furent retardés par de nombreux obstacles, dont quelques-uns ne sont pas surmontés entièrement : d'abord, par la nécessité d'une lutte incessante contre les forces élémentaires et gigantesques d'une nature sauvage. Certes, les colons étaient munis, pour en venir à bout, de toutes les ressources que procure une civilisation déjà très avancée ; aussi l'œuvre marcha-t-elle, dès le début, avec une rapidité qui s'accentue de jour en jour, grâce aux progrès de l'industrie : les premiers poèmes épiques furent le défrichement des forêts vierges, la destruction des Indiens et des bêtes fauves, la création d'un gouvernement libre. Cette nature écrasante par son immensité, contre laquelle se mesurait l'homme, n'avait point de légendes; on y eût cherché inutilement la troupe inspiratrice des nymphes,

des fées, des elfes, des kobolds... Point de Venusberg parmi ses montagnes; point de naïades sous les flots tumultueux de ses grands fleuves. Le merveilleux dut être importé comme tout le reste; il n'eut dans la vie âpre et laborieuse des premiers émigrans qu'un caractère très restreint, purement local, comme par exemple la sorcellerie dans la Nouvelle-Angleterre, ces jugemens et ces condamnations dont Hawthorne devait tirer parti. Autre écueil, l'élément féminin, presque indispensable à l'attrait de toute fiction, manque le plus souvent dans les annales de l'émigration; il est absent des aventures hispano-américaines. L'antiquité, pour l'Amérique, est monotone dans sa rudesse. Les humbles héros de la période coloniale semblent tous taillés sur un même patron d'infatigable travailleur. L'instruction, très promptement répandue chez eux, l'instruction, supérieure à celle qui, dans d'autres pays, est le partage du peuple, contribua pour sa part à un certain nivellement. Bien peu d'épis devaient s'élever au-dessus de la surface uniforme du champ de blé, et les vertus même qu'entretenait l'esprit puritain ne pouvaient être fécondes en élémens dramatiques. Elles empêchèrent les oppositions saisissantes de splendeur et de misère, de gloire et d'ignominie, le jeu tumultueux des passions : on n'ambitionnait que l'indépendance et un bien-être modeste. Sans doute, ce que perdait à cet état de choses l'art, qui vit de contrastes, pouvait passer pour un gain au point de vue de la morale; mais les classes inférieures, quand elles sont laborieuses, économes, disciplinées, n'ont que des besoins intellectuels bien restreints. Les émotions se concentrèrent, pendant de longues années, dans l'arène politique; en fait d'aventures romanesques, on eut l'exemple vivant des explorateurs d'abord, des pionniers et des ingénieurs ensuite. Les débats des assemblées dirigeantes, les polémiques du journalisme suffisaient à intéresser un peuple pénétré de cette loi sociale, que l'Américain doit être avant tout bon citoyen, fonder une famille, la nourrir et rechercher le succès pratique.

La Muse, au milieu de ces théories positives, eût rencontré peu de sujets susceptibles de l'intéresser. Certes, la guerre de l'indépendance fourmillait de faits héroïques, mais elle était trop récente encore : le prestige de la distance met seul une auréole aux événemens; en outre, l'inspiration réclame des encouragemens de toute sorte. Dans les pays historiques, les poètes ont reçu un secours plus ou moins efficace des princes et des grands seigneurs auxquels ils dédiaient leurs chants. Ce genre d'appui ne pouvait exister au sein d'une société républicaine, qui ne s'est préoccupée que dernièrement des droits d'auteurs, de ces droits internationaux assez mal définis dans le monde entier, mais plus méconnus que partout ailleurs en Amérique.

Après avoir énuméré les principales difficultés que rencontra la poésie pour s'acclimater dans le Nouveau-Monde, nous allons voir comment elle réussit à les vaincre le temps venu.

La première manifestation du sentiment esthétique, aux États-Unis, se produisit au moyen de la peinture. La beauté du ciel, des bois et des eaux, le spectacle naturel le plus grandiose qu'il eût encore été donné à l'homme de contempler, fit naître un groupe de paysagistes bien ignorés, mais qui eurent au moins le mérite d'être naïfs, tandis que les versificateurs du même temps se bornèrent à copier de pâles élucubrations parues en Angleterre durant une période déshéritée, celle qui s'étend du milieu du XVIIe siècle à la fin du XVIIIe. La facilité de se procurer des livres dans les districts les plus reculés laissa au rang d'imitateurs médiocres ces poètes en perruque, dont les travaux passaient aux yeux de la multitude pour une occupation de luxe passablement oiseuse réservée aux érudits de profession. Inutile de promener le lecteur parmi ces ruines, qui font penser à celles de certaines constructions de mauvais goût, sans caractère architectural. Ceux qui voudraient connaître les noms des poètes obscurs dont on retrouve la trace insignifiante de 1607 à 1765, pourront recourir au très estimable ouvrage du professeur Tyler : *Histoire de la littérature américaine*. Ils verront que ce qui représente, fût-ce en germe, l'esprit, la fantaisie, la pensée, sous quelque forme que ce soit, commença, en dépit de l'ascétisme morose et de la pédanterie qui distinguaient cette colonie puritaine, dans la Nouvelle-Angleterre, restée depuis la région savante et littéraire entre toutes. La vie intellectuelle, au contraire, était impitoyablement sacrifiée à l'action dans la Virginie, par exemple.

Du reste, les prémices du génie se montrent, à cette époque, partout ailleurs que dans des vers laborieux ; il faut les chercher au fond des chroniques primitives, des annales de la découverte et de l'aventure. Les récits de l'intrépide capitaine John Smith, dont la vie tout entière fut le plus accidenté des romans, ne le cèdent, sous le triple rapport de la simplicité, de l'allure héroïque, de la langue noble et mâle, qu'à cette peinture d'un naufrage dans les Bermudes par Strachey, laquelle émut si fort Shakspeare. Les Mémoires de Bradford et de Winthrop, de Johnson et de Gookin, de Higginson, de Winslow, de Wood, ont les mêmes qualités. L'éloquence de la chaire s'éleva très haut d'autre part : ni la puissance, ni l'imagination ne manquent aux discours des prédicateurs du temps. Ce fut l'ère de la ferveur religieuse, de la crainte respectueuse de la loi ; la poésie était au dernier rang.

Dans les colonies du centre, les premiers écrivains, des publicistes, se préoccupèrent uniquement de certaines difficultés poli-

tiques et sociales, du devoir de mettre en avant les principes d'ordre et d'économie. Avec la révolution surgissent les grands orateurs. Au torrent de ballades patriotiques, de satires, de chansons qui se répandit alors, le belliqueux accompagnement du fifre et du tambour était indispensable. Le *M'Fingal* de Trumbull subsiste pour refléter les côtés comiques d'une époque turbulente.

A New-York, le brave et impétueux capitaine Freneau, marin et journaliste, devenait en outre le poète lauréat de la guerre. L'ensemble de son œuvre, avec les défauts prétentieux et les touches habiles qui la distinguent, est dans sa confusion un type à demi sérieux, à demi burlesque, de l'état de la poésie américaine il y a cent ans. On en pourrait détacher, à la rigueur, quelques petites pièces qui tranchent sur la pauvreté habituelle de la poésie lyrique. Les premiers drames furent, à Boston et à New-York, ceux de Royall Tyler (1757-1826) et de Dunlop (1766-1839).

Depuis la fin de la révolution jusqu'à la guerre de 1812, l'Amérique ne songea qu'à tirer parti, dans une sécurité nouvellement assurée, des fruits de l'indépendance. Les écrivains s'en tinrent à analyser la science du gouvernement, dont il importait de mettre les principes en pratique. Cependant, aucune bibliothèque n'était complète alors si elle ne renfermait le prétendu chef-d'œuvre historico-didactique du docteur Dwight : *Greenfield Hill*, et le poème épique volumineux de Barlow : *la Colombiade*. L'oreille du peuple se contentait de chants patriotiques, tels que *Hail Columbia* et *the Star-Spangled Banner*. Ce fut seulement lorsqu'on eut pris pour la seconde fois l'habitude de la paix que l'imagination commença tout de bon à fleurir. Les modes, celles de l'esprit comme celles de la toilette, étaient encore empruntées à l'Angleterre. On peut supposer que si quelques-uns des poètes qui composèrent la première pléiade de l'Est avaient pu prendre pour modèles Keats et Tennyson au lieu de Wilson et Montgomery, ils auraient été infiniment supérieurs à eux-mêmes ; malheureusement ils n'avaient que des modèles médiocres et n'osaient pas encore montrer des pensées, des grâces originales. En les étudiant de près, on voit cependant que, malgré eux pour ainsi dire, ils considèrent les choses à un autre point de vue que ne font les Anglais, qu'ils traitent volontiers les thèmes du pays natal, du *home* américain, que les provinces différentes de la république ont chacune leur caractère aisément reconnaissable : les poètes du Sud sont plus romantiques, plus chevaleresques, ceux des états du Centre recherchent davantage la couleur historique et nationale ; mais c'est dans l'Est, où l'intelligence et le savoir avaient pris, depuis plus longtemps qu'ailleurs, leurs lettres de naturalisation, que les fils de la naissante république se distinguèrent en faisant vibrer la corde patriotique, en traduisant

leurs sentimens intimes, en chantant les beautés de la nature : Pierpont, Dana, Allston, Sprague s'effacent devant le nom illustre et vénéré de Bryant, le seul d'entre eux dont le génie eut des élémens de durée, celui que l'on a nommé le père de la poésie américaine.

III.

La carrière de William Cullen Bryant fut longue autant qu'heureuse ; né en 1794, il mourut en 1878, laissant le souvenir de talens multiples et universellement admirés, mais avant tout la mémoire d'un juste. « Quand il tomba, dit M. Stedman, dans cette saison des fleurs qui avait inspiré un de ses poèmes les plus charmans (*June*), il sembla, pour employer une métaphore indienne, qu'on entendît dans le silence de la forêt s'abattre un grand chêne. » En parlant de lui, il est impossible de séparer l'homme de son œuvre, malgré l'opinion fort répandue qui veut qu'on ne juge pas un écrivain ou un artiste au point de vue de la moralité commune. La vie publique et privée de Bryant fut toujours en rapport avec ses discours et ses écrits. Ce type idéal du républicain eut une jeunesse sans reproche, une vieillesse exempte de toute décrépitude ; il adora le droit et la liberté, il garda fidèlement l'esprit religieux le plus élevé; il ignora un pessimisme dissolvant et ne calomnia ni ne maudit la vie. Une majestueuse simplicité fut le signe distinctif de son caractère et de ses vers. Ceux qui exigent la variété dans l'inspiration seraient tentés de lui faire un défaut de cet imperturbable équilibre des facultés physiques et morales; mais, aux yeux de ses compatriotes, il ne manqua rien à Bryant pour tenir le premier rang, pas même le prestige de la fortune, si puissant dans un pays où l'on professe le culte de l'or. Non que la muse eût contribué beaucoup à l'enrichir ; il ne lui demandait qu'un délassement après le travail laborieux du jour. N'oublions pas qu'il naquit dans un temps où la poésie ne pouvait être pour un jeune Américain la vocation unique, où chaque homme était appelé à jouer des coudes dans la mêlée.

Son père figurait parmi ces lettrés, plus nombreux qu'on ne croit sur la liste de l'émigration, qui allèrent chercher par-delà les mers le droit de penser librement en conformant leurs actes à leurs convictions ; il lui transmit le goût de l'étude ; l'enfance méditative de William Cullen Bryant fut nourrie par la lecture de ceux que l'on considérait alors comme les maîtres de la littérature anglaise : Pope, Thomson, Cowper, Wordsworth, qu'il prit pour modèles, le dernier surtout, jusqu'à ce que son âme s'exaltât soudain au contact de la seule nature dans ces régions pastorales du Massachusetts, où son adolescence s'écoulait. A quatorze ans, il avait donné une satire politique, *l'Embargo*. *Thanatopsis* et les poésies lyriques qui sui-

virent exercèrent jusqu'à l'avènement de Longfellow une influence marquée sur le courant de la poésie américaine.

On peut dire que Bryant peignit toujours en plein air ; il fut en communion sympathique et constante avec l'atmosphère de sa patrie ; son génie se forma pendant la période idyllique ; les bois, les flots, le ciel et les pensées qu'ils suggèrent lui servirent de thème, comme à ses imitateurs, bien plutôt que les relations dramatiques et passionnées d'homme à homme, et M. Stedman note ici un intéressant phénomène : en Amérique, l'ordre habituel du développement de la poésie a été renversé. Règle générale, les peuples primitifs, les aborigènes, qui font partie pour ainsi dire du sol d'un pays ou de sa faune muette, ne considèrent pas subjectivement les sites qui les entourent ; c'est l'action épique qui d'abord se reflète dans les premiers essais de la poésie naissante, puis le patriotisme, la passion dramatique ; l'analyse subtile et réfléchie ne vient qu'en dernier lieu ; mais les colons qui prirent possession du nouveau monde avaient déjà passé par les périodes épique et dramatique, en luttant contre la nature, ils s'éprirent de ses beautés : de là sans doute la place prépondérante qu'y occupent les paysagistes en peinture et en poésie.

On a reproché à Bryant de ne s'être jamais élevé au-dessus de sa première inspiration. Ses pièces de début valent les dernières et leur ressemblent. Il n'était pas fécond ; peut-être la poésie, en maîtresse jalouse, se vengea-t-elle d'être souvent délaissée par le journaliste, par l'homme politique assidûment occupé à écrire des discours, des essais, des adresses. Sa sincérité l'empêchait, en outre, de sortir du cercle des émotions qu'il avait senties et vécues ; or, ce cercle était fort étroit ; jamais il n'exprima de passions plus vives que l'amitié, l'amour filial et fraternel. La gaîté, qui assaisonnait sa conversation aimable, ne se trouve nulle part sous sa plume. Il ne possédait aucune qualité dramatique. Même lorsqu'il chante la religion, la liberté, la patrie, son enthousiasme est toujours sous une sorte de contrainte. On ne peut lire aujourd'hui avec beaucoup de charme ce grand poème didactique d'une effrayante gravité : *the Ages*, mais les trente *Poèmes* qui ont fondé sa gloire ne vieilliront pas ; les plus hautes pensées s'en exhalent avec une fraîcheur de source vive. Citons *l'Inscription à l'entrée d'un bois*, *les Prairies*, *le Vent du soir*, *l'Hymne de la forêt*, *la Fontaine*, *la Mort des fleurs*, *un Rêve de pluie*, et, supérieurs encore au point de vue du sentiment : *l'Hymne à la mort*, *la Terre*, *la Vie*, *le Champ de bataille*, *la Mort du conquérant*, etc...

Il ne tint aucun compte des transformations du goût autour de lui, il ne se hâta en rien, et se décida fort tard à rassembler pour la première fois les poèmes écrits depuis sa jeunesse, alors qu'il appartenait au barreau dans le Berkshire-County et ensuite à New-York,

où il dirigeait un grand journal quotidien. Washington Irving écrivit une préface en tête de ce recueil, qui assura la réputation de l'auteur à l'étranger ; on reconnut que ses vers *complétaient* la prose de Cooper : même sentiment profond de la nature sauvage, solitaire et grandiose. D'autres l'ont surpassé quant à la minutie de l'observation, mais comme l'a dit Thoreau, un disciple d'Emerson, — qui pourtant possédait, quoiqu'il s'en défendît, cette qualité si moderne de la précision scientifique, — « le ton et l'accent, » voilà l'essentiel quand il s'agit de peindre et de faire sentir la nature. Bryant possède au suprême degré cette qualité maîtresse qui fut celle des anciens, lesquels, en reconnaissant les moindres ombres, les moindres nuances, ne se piquaient point de spécifier.

Lui aussi, l'auteur de *Childe Harold*, peint la mer et les montagnes sous leurs aspects les plus larges et les plus simples ; il subordonne les manifestations de la nature à sa propre passion, comme Bryant prête à ces mêmes manifestations l'écho de sa mâle sagesse et les plus nobles sentimens d'un cœur tendre et généreux autant qu'il est calme et profond. Malheureusement (et c'est une des raisons qui assurent l'immense supériorité de Byron), la passion fournit plus de cordes à la lyre que la vertu. Le cadre de Bryant est limité de toutes manières. En considérant le monde physique sous son aspect purement phénoménal, il s'interdit l'accès des avenues si variées qui mènent aux vérités scientifiques récemment découvertes, et où Tennyson, par exemple, a su faire d'heureuses excursions ; il ne possède pas non plus la ressource d'expression d'un Tennyson, qui se ressent d'avoir eu Keats et Shelley pour prédécesseurs, encore moins le vocabulaire bien moderne de Swinburne, ce merveilleux philologue qui semble avoir emprunté leurs séductions à toutes les langues : l'anglais de ses vers corrects, nerveux, mais tout uni, est celui qu'écrivaient les poètes dans la froide période qui commence à Pope et finit avec Cowper. Au temps où se formait son style, une sorte de renaissance n'avait pas encore remis en usage les mots frappés en relief de l'époque d'Élisabeth ; du moins, la magie d'une palette parfois surchargée ne dérobe-t-elle pas chez lui le plus ou moins de perfection du dessin. Il se recommande par la clarté, par la concision, par l'exacte application de chaque terme ; toujours naturel, il arrive parfois au sublime avec ce qu'on a très justement nommé une sorte d'inconscience sereine de l'effet. Ce qui lui manque, c'est l'abondance, c'est la souplesse ; sa longévité ne s'allia pas à cette verve féconde qui nous émerveille chez Milton, chez Hugo, chez Longfellow. Elle semble presque, dit M. Stedman, avoir été le résultat biologique d'une délibération et d'une lenteur innées.

Un énorme travail absorba sa vieillesse : quand il crut avoir

dépensé en un petit nombre d'œuvres originales ses facultés créatrices, il consacra huit années sans précipitation et sans trêve à une œuvre monumentale, la traduction en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Elle a une réelle valeur ; néanmoins, l'ordre de cet esprit aux allures lentes et majestueuses est latin plutôt que grec ; il se modela merveilleusement, dans des traductions de l'espagnol, sur la fierté, sur la pompe castillane. Bryant pouvait se montrer vigoureux et même acerbe dans la polémique, mais les frontières de la prose et de la poésie étaient nettement tracées sous sa plume, il ne fit jamais de confusion entre ces deux domaines. En vers, il se bornait à idéaliser des principes généraux ; la langue des dieux ne lui semblait pas devoir être employée à dénoncer les abus. L'esclavage une fois supprimé, il lança au mort un éloquent anathème, il entonna un superbe cantique d'actions de grâces, voilà tout. Bryant n'est pas de ceux qui prirent *l'abolition* pour thème habituel.

Sa vie avait été si longue qu'elle vit passer un grand nombre de poètes, astres inférieurs, sur le ciel encore obscur de l'art. Le Sud, pays agricole et féodal, restait fidèle alors au goût du XVIIIe siècle ; il y aurait une anthologie à faire de sa poésie : on y lirait les noms de Wilde, de Pinkney, de Simms, le romancier-poète, et surtout de Pendleton Cooke, d'Albert Pike.

Plusieurs poètes de l'Est, outre ceux que nous avons déjà cités, gardaient aussi les modèles anglais ; auprès de Hillhouse et de Brainard, Percival brillerait par l'originalité, si ses poèmes ne ressemblaient à ceux de Bryant de telle sorte qu'on le prendrait pour un élève de ce dernier, bien que tous les deux fussent partis dès le début, du même pas, beaucoup plus faible d'ailleurs chez Percival. A New-York, Bryant prit une part active à tout ce qui était effort littéraire. Des imitateurs auxquels manquèrent sa largeur et son élévation le suivirent à distance respectueuse.

Dans ce temps-là, les centres littéraires se déplaçaient volontiers, la capitale n'étant pas encore nettement définie ; cependant New-York réunit de bonne heure un groupe nombreux de beaux-esprits et de poètes. Quelques jolies fantaisies satiriques brillèrent aux pages de l'*Evening Post*. Deux talens jumeaux, pour ainsi dire, ceux des collaborateurs Halleck et Drake, acquirent cette popularité dont l'*humour* jouit toujours en Amérique. Il faut se hâter de citer le dramaturge Payne, auteur du refrain qui survit à un *Brutus* oublié : *Home, sweet home* ; d'autres talens encore qui subsisteront par quelque œuvre ou fragment d'œuvre, tels que Ralph Hoyt, Lord, Ross, Wallace, Willis, etc.., avant d'arriver à la nuée des *literati*, comme les a nommés Poë (1) en les flagellant d'une

(1) Poë a été sévère pour Lord autant que pour aucun autre, mais il ne faut tenir compte qu'avec beaucoup de réserves de sa critique passionnée.

façon si cruelle. Cette nuée de médiocrités envahit à la fois les innombrables *magazines*, les feuilles sans valeur que chaque province se piquait de produire dans un effort maladroit pour avancer l'éclosion d'une école indigène. On imita la méthode de Cooper en invoquant des noms indiens. Les femmes prenaient une part active à la campagne; s'il se trouve quelque part un grain de naturel, c'est dans leurs rangs. Lamb et Southey ont accordé d'honorables éloges à celle qui signa *Maria del Occidente*.

Ce sentiment américain, dont chacun voulait forcer l'éclosion, commençait effectivement à poindre. Ce fut la Nouvelle-Angleterre qui produisit d'abord une puissante et originale personnalité, celle du poète quaker, Whittier.

IV.

Si les six états de l'Est ne représentent pas l'Amérique, ils en sont la partie la plus intéressante; les habitans de la Nouvelle-Angleterre semblent former à eux seuls une race à part, aussi tranchée que peut l'être celle des Écossais dans la Grande-Bretagne, ou celle des Bretons en France. Sans doute, les habitans des villes ont subi peu à peu l'effet de la culture intellectuelle et des voyages; le sentiment du beau est venu modifier chez eux l'esprit d'indépendance farouche, d'ardente propagande, les vertus presque ascétiques des vieux puritains, mais la population rurale est toujours la même; c'est elle qui considère Whittier comme l'interprète de ses sentimens et de ses aspirations. Si l'on s'étonne que les descendans des puritains aient pour poète attitré l'un de ces quakers jadis persécutés par leurs pères, M. Stedman répondra : « En dépit des malentendus qui surgirent du temps d'Endicott, et malgré les différences de deux doctrines qui semblent ne s'accorder que sur le fameux chapitre de la *non-résistance*, la morale des quakers et celle des puritains ont de nombreux points de contact et visent aux mêmes fins. »

D'ailleurs la nature de Whittier est une nature hébraïque, l'incarnation même de l'héroïsme selon la Bible; ce qu'on admire en lui, c'est, avec le poète pastoral, le prophète. Sa jeunesse appartient à une époque qui ne connaissait guère les raffinemens de l'art. Les hardis agitateurs de cette période tumultueuse, préparatoire à l'abolition de l'esclavage, trouvèrent dans ses chants virils l'expression idéalisée de leurs sentimens; la vie primitive, la lutte pour la liberté, en forment le sujet, ils vibrent de convictions chaleureuses et profondes d'*earnestness*, un mot que nous ne savons pas traduire, parce que nous ne connaissons peut-être pas bien ce mélange de sérieux, de zèle, de sincérité, de ferveur; ils sont en

outre comme imprégnés, ces chants bucoliques et guerriers, d'un parfum de trèfle et de pommiers en fleur; en les écoutant, on voyait passer des scènes d'idylle à travers la mêlée des révolutions; ils électrisèrent les âmes et les rafraîchirent à la fois, ils vinrent à l'heure voulue. Peut-être l'œuvre entière de Whittier ne fera-t-elle pas appel à l'admiration de tous les temps, mais, comme le caractère même de l'homme, elle fut le résultat d'une crise qui n'eut rien que de grandiose. Aucune question n'a jamais affecté les destinées d'un peuple plus que cette question de l'esclavage qui a dicté à Whittier *les Voix de la liberté*. Il y consacra sa vie commencée en 1807, et qui, couronnée par une sorte de canonisation que décerne d'ordinaire la seule postérité, s'achève vénérable dans le recueillement.

Qu'on se figure la ferme natale, une ferme construite en bois, au milieu de la vaste étendue des terres défrichées; la mère, économe, charitable, assise devant son rouet ou son métier à tisser. Peu de chose à lire, sauf la Bible et le journal hebdomadaire; en fait d'instruction, ce que l'on peut attraper à l'école du district, aucun écho du monde extérieur, sauf quand il passe dans le village quelque colporteur ou une bande de musiciens ambulans. Malgré l'austère régime moral de la Société des Amis, l'imagination se développait chez John Greenleaf Whittier. Le hasard fit tomber entre ses mains une édition à bon marché de Burns, et les premiers tâtonnemens de sa plume attestent l'imitation du poète écossais. Comme lui, du reste, il aurait pu dire : « Le génie de la poésie me surprit à la charrue et jeta sur moi son manteau inspirateur. » Une de ses pièces de vers envoyée à la *Free Press* de Newburyport, que dirigeait alors Garrison, fut fort appréciée par cet homme de cœur et d'énergie. En acquérant un peu d'instruction supplémentaire et en enseignant lui-même, ce qui est toujours le meilleur moyen pour apprendre, Whittier put débuter dans le journalisme. Son premier livre de légendes en prose et en vers avait paru quand Garrison lança un journal : *le Libérateur*, dont le but avoué était l'émancipation immédiate et sans conditions. Garrison devint le guide et l'allié du poète, qui ne demandait qu'à poursuivre quelque but héroïque. Comme l'a fait très justement observer Bryant, si, par la suite, des opinions antiesclavagistes affirmées avec éclat suffirent souvent à aplanir devant un écrivain le chemin du succès, il en était tout autrement alors; elles provoquaient au contraire la haine et le mépris d'une grande majorité. Mais le quaker avait dans ses veines le sang des défenseurs du pauvre et de l'opprimé; il s'élança dans l'arène avec fougue, et conquit ainsi des lauriers comparables à ceux que les Hongrois ont décernés à Petœfi. Secrétaire de la première convention antiesclavagiste, il signa la Déclaration des

sentimens, affronta la fureur de la populace à Plymouth, à Boston, à Philadelphie, et ne quitta le champ de bataille qu'après la victoire. Il se fixa par la suite à Amesbury, continuant à défendre en vers et en prose ce qui lui semblait la cause sainte. Mais dorénavant chacun lui rendait hommage. La gloire du poète, de l'homme de bien, du *voyant*, s'était imposée. Ce qui lui assura la sympathie générale, ce fut sa peinture de la vie des champs; ce fut en particulier *Snow-Bound*, une idylle d'hiver, son chef-d'œuvre; il n'y manque ni l'imagination, ni le réalisme de la meilleure sorte, ni les figures bien vivantes et posées d'un trait, ni les scènes d'intérieur achevées. On l'a comparée aux œuvres les plus parfaites du genre, mais en lisant *Hermann et Dorothée*, *Enoch Arden*, *Evangeline*, nous sentons, dit M. Stedman, la volonté qu'ont eue Goethe, Tennyson, Longfellow de composer une idylle; il semble que Whittier ait trouvé *Snow-Bound* tout écrit dans son cœur, tant l'art y paraît peu.

Les délicats d'aujourd'hui, habitués aux ciselures qui n'ont parfois que le défaut d'être trop habiles, reprochent à Whittier un excès de facilité, des négligences. Il faut réfléchir que la grande affaire de sa vie ne fut pas, comme pour la plupart des artistes, d'utiliser l'occasion au profit de son métier, mais plutôt tout le contraire, et qu'il crut se devoir avant tout à une mission d'humanité. Un quaker greffé sur un fermier de la Nouvelle-Angleterre est excusable de laisser passer quelques mauvaises rimes; mais les traces d'un travail hâtif ne réussissent jamais chez lui à détruire le charme souverain de la saveur et de la spontanéité. Comment aurait-il pris le temps de se contraindre, de polir, de resserrer, quand de 1832 à 1865 il ne suspendit pas un seul jour cette lyre d'improvisateur, qui trouvait de beaux accens pour célébrer tous les événemens successifs se rattachant à la cause de l'émancipation? Quelques-uns manquent à présent d'intérêt; on peut trouver qu'il exalte outre mesure des noms tombés dans l'oubli, mais ce qui ne vieillira pas, c'est le trésor de ses ballades, de ses idylles, de ses contes en vers; les idylles de Longfellow, celles de Lowell sont justement admirées; il y a cette différence cependant entre elles et celles de Whittier que, dans les premières, le poète plane évidemment à une énorme distance intellectuelle et sociale des figures et des choses qu'il met en scène; Whittier, au contraire, est du même sang que ses humbles héros; il est resté paysan, enraciné au sol comme la fougère même du chemin. Pas l'ombre de dilettantisme. S'il n'a point l'ampleur de Bryant, la pénétration d'Emerson, il a quelque chose de plus : il lit à livre ouvert dans l'âme du peuple, et il s'adresse à tous, aux petits comme aux lettrés.

Les plus belles de ses ballades traitent de sujets empruntés à l'his-

toire des quakers et aux vieilles traditions coloniales ; elles ne sont jamais amoureuses. Toute la passion très ardente qui se joint chez Whittier à une chasteté virile, il la tourne contre l'esclavage, il la met au service du patriotisme et de la religion. Ses hymnes sont des actes de foi enflammés. Il resta fidèle aux formes simples de sa secte, sans intolérance à l'égard des autres cultes, hostile seulement à l'hypocrisie pharisaïque. Les poètes de son pays le chargèrent d'un consentement unanime de composer *the Centennial Hymn*, l'hymne pour le centenaire de l'émancipation, et il fit le magnifique morceau qui commence : « Dieu de nos pères ! de la main de qui les siècles tombent comme des grains de sable... » Whittier laissera la mémoire d'un poète militant, d'une sorte de croisé. Ses armes morales furent d'autant mieux affilées qu'il devait en sa qualité de quaker s'interdire l'usage des armes matérielles. Un de ses compatriotes l'a nommé, justement « le prophète de l'Amérique, le poète de l'humanité, dont les paroles de feu réveillèrent la conscience d'une nation coupable et firent tomber les fers des esclaves. » On pourrait lui donner aussi le titre de précurseur, car la horde des sentimentalistes médiocres raillés par Poë d'abord, par Lowell ensuite, s'écarte lorsqu'il apparaît pour faire place aux véritables poètes américains qui surgissent à la fois.

V.

Que dire de nouveau sur Emerson ? — Il est trop connu en Europe comme penseur et comme écrivain pour qu'un jugement rapide survenant après tant d'autres qui ont consacré sa gloire ait beaucoup d'utilité. Tout le monde a lu quelques-uns de ses Essais, quelques pages tout au moins de *la Nature* ; c'est assez pour avoir la mesure de son génie ; tout le monde est au courant de la belle et calme existence qui s'écoula en grande partie dans le village de Concord, au milieu d'un groupe d'élite attiré par les leçons du sage, et qui fait penser aux disciples de Platon entourant leur maître dans les jardins d'Académus. A peine est-il nécessaire de rappeler comment le jeune prédicateur de l'église unitaire de Boston, sorti de huit générations de ministres du culte, dans les veines desquels coulait le pur sang anglais, et nourri à l'université de Harvard des leçons de Channing, l'éminent fondateur de la religion libérale en Amérique, se sépara de l'église à la suite d'un sermon sur le dogme de la communion et commença dès lors sa carrière de philosophe et d'*essayist*. L'Angleterre a vu passer plus d'une fois cette noble figure, elle a entendu sa voix persuasive et recueilli ses éloquentes leçons ; le programme du *transcendentalism* qui pousse jusqu'aux plus extrêmes limites le principe de l'in-

dépendance personnelle, n'est ignoré de personne. Comme poète lyrique, Ralph Waldo Emerson est moins célèbre hors de son pays et c'est du poète seulement que nous voulons parler ici : le cadre de cette étude étant trop restreint pour que nous abordions le vaste champ des œuvres en prose et des leçons publiques auxquelles M. Stedman a consacré une partie de son livre. La distinction générale très juste qu'il établit entre la méthode du poète et la méthode du philosophe, lesquels cherchent l'un et l'autre l'âme des choses, mais par des procédés tout opposés, peut être retournée contre l'auteur de *Merlin* et de *Monadnock*. Celui-ci resta toute sa vie dans un état d'indécision entre les deux méthodes. De fait, sa prose, aux sublimes images, est pleine de poésie, mais seuls, sans doute, les penseurs d'un tempérament poétique goûteront ses vers. Ils représentent l'aveu d'un grand esprit qu'il y a des choses divines qui ne peuvent être rendues que dans la langue des dieux. Aucune diversité malheureusement dans le but ni dans la forme : l'unique souveraine d'Emerson fut la pensée, la pensée pure. Il était d'avis qu'une belle pensée implique forcément une expression musicale, que l'imagination éveillée suggère toujours le mot juste quand il s'agit de la rendre ; que le secret du ton est au cœur même du poème. Du reste, trop de spéculation, trop d'esthétique et point de mouvement ; toujours et partout l'idée de l'âme, dont les formes de la nature ne sont que les symboles créés. De même que, dans ses premiers *Discours*, il reconnaît deux entités : la nature et l'âme ; de même il crut jusqu'à la fin que l'art n'était que l'union de la nature avec la volonté de l'homme, la pensée se symbolisant avec l'aide de la nature. Son poème de *Brahma* est une exposition de la vérité possédée par l'antique Orient et que ne dépasseront jamais nos plus savantes recherches ; la lumière asiatique y éclaire l'idée de Platon que chez tous les peuples certains esprits reconnaissent une *unité fondamentale* et perdent dans un Être tout sentiment de leur être. L'aridité de la théorie disparaît d'ailleurs chez Emerson sous la grâce de descriptions qui n'ont rien de didactique.

Woodnotes, les chants des bois, débordent d'une véritable extase mêlée à certain tour agreste qui se retrouve dans *May Day*, d'un moins haut vol, mais où le printemps se révèle dans sa communion avec le poète. *Le Problème* associe noblement l'art et la religion. Emerson excelle dans le choix des épithètes ; les mots bien frappés semblent lui venir sans effort, par instinct ; en même temps, sa poésie répond aux besoins modernes de l'imagination ; une sorte de prescience lui fait devancer Darwin et « donner de l'éperon aux recherches de Tyndall. » Dans *le Sphinx*, le premier poème de son premier recueil, il subordonne la conservation de la force, l'évolution de l'atome primordial à sa foi mystique dans une large

identité ; chacune des découvertes des savans expérimentalistes semble avoir stimulé la verve du poète. Trente années avant que Tennyson eût dit : « Fleur du mur lézardé, — Petite fleur, si je pouvais concevoir ce que tu es, ta racine et le reste et tout dans tout, — Je saurais à la fois ce qu'est Dieu et l'homme, » Emerson rendait en d'autres termes la même pensée : — « Par mille voix différentes s'exprime la dame universelle : — Qui devine, dit-elle, un de mes secrets, — Est maître de tout ce que je suis. »

Nous trouvons dans le poème de *Bacchus* la théorie du transformisme : « En buvant, — j'entendrai le chaos lointain me parler ; — Des rois encore à naître marcheront à mes côtés, — Et l'herbe la plus humble formera des projets, — pour le temps où elle deviendra homme. »

Toujours cependant Emerson considère l'âme universelle comme l'unique réalité, le procédé de la création comme la simple métamorphose qui « réduit les choses qui sont à de pures apparences et fond la nature solide en un rêve. »

Il y a de grandes beautés dans *Threnody*, dans le petit poème des *Jours* imité de l'antique, mais nous serons, sur la plupart des poèmes spéculatifs d'Emerson, de l'avis de son amie Margaret Fuller, l'une des figures les plus distinguées de ce groupe d'élite dont Concord a gardé le religieux souvenir. « La poésie philosophique, disait-elle, n'est pas l'espèce de poésie la plus vraie. » Ailleurs elle reconnaît, tout en louant chez lui la mélodie, la subtilité de la pensée et de l'expression, qu'il n'a jamais écrit un ouvrage dont le tout commandât plus d'attention que les parties. Emerson n'avait point le sentiment de la proportion, et on peut signaler chez lui des défauts plus graves encore. Son imperturbable sérénité ne saurait intéresser les simples mortels. En l'écoutant on dirait une voix qui tombe des étoiles. Aucun type humain n'est en jeu ; s'il chante l'amour, c'est indépendamment de l'être aimé. Sa flamme est pure et distante comme le clair de lune ; tout au plus pourrait-on discerner dans deux vers mélancoliques une plainte furtive sur les deuils qui durent assombrir sa vie.

La muse d'Emerson, philosophe et savante, trône impassible dans le firmament ; nous sommes presque tentés de croire le professeur Dowden, qui voit dans le chef du *transcendantalisme* le résultat du climat desséchant de l'Amérique, un être dont l'énergie nerveuse était exaltée au point de préférer la lumière, — une lumière blanche et froide, — à la chaleur. Or la poésie ne peut se passer de chaleur, de passion, ni se borner par conséquent à cet éclectisme qui fit la grandeur du philosophe. Mais, philosophe ou poète, Emerson, autant que Goethe, mériterait le titre de libérateur

pour avoir appris aux jeunes écrivains de l'Amérique à s'en rapporter à eux-mêmes, à suivre leur propre impulsion; son génie communicatif possédait la puissance de mettre en mouvement l'intelligence des autres. Ce que la sagesse de la Nouvelle-Angleterre pouvait avoir d'étroit céda devant son exemple. Théiste, Emerson goûtait la spiritualité de toutes les philosophies antiques; en s'attachant aux pas de Platon, il n'était pas opposé cependant à la méthode inductive d'Aristote; sur le chapitre de la morale il se montrait stoïque; il acceptait des diverses croyances ce qu'il y a de bon en chacune d'elles, déclarant à la fois que la solitude d'une âme sans Dieu est chose effroyable et que l'homme néanmoins a fait toutes les religions, qu'il en fera de nouvelles et de plus grandes encore. Il faut se rappeler les traits principaux de la philosophie d'Emerson pour avoir la clé de ses poèmes, qui procèdent naturellement de sa vie intérieure.

Parfois il oublie ce qu'il a enseigné lui-même, que le devoir d'un poète est d'exprimer ses pensées avec simplicité, afin de les rendre universellement intelligibles : lorsqu'il s'aperçut qu'il avait failli à ce principe, il corrigea les dernières éditions de ses ouvrages, retirant même beaucoup de choses auxquelles ses fidèles attribuaient une grande valeur. Certes les amers sarcasmes décochés à l'école transcendante ne sont pas dénués de fondement; Edgar Poë reproche à la pensée des emersoniens d'être le *cant*, l'affectation, l'hypocrisie de la pensée aggravée par le *cant* de la phraséologie; mais cette flèche n'atteint que les disciples et leur arrogance provinciale; le maître est à l'abri derrière un bouclier de diamant. Mieux que personne il savait ce qui lui manquait pour être poète dans l'acception complète du mot; il se contenta du rôle d'avant-coureur, d'inspirateur, et, si quelques-uns des siens ont trahi ou dépassé ses intentions, il n'est pas moins certain qu'il a ouvert des chemins nouveaux. « Si le vrai poète moderne surgit en Amérique, s'écrie M. Stedman, ce sera parce qu'Emerson l'aura précédé en lui préparant la voie! » Jusque-là, croyons-nous, la palme restera aux mains de Longfellow, en dépit du petit nombre de chercheurs du secret principe des choses, qui ne daignent respirer qu'une atmosphère raréfiée sur les hauteurs inaccessibles.

VI.

Lorsque Henry Wadsworth Longfellow parut à l'horizon, ses compatriotes attendaient vaguement autre chose que des méditations éthérées sur la nature, et pourtant le puritanisme considérait encore la beauté comme une dangereuse divinité étrangère, la sensibilité comme une vaine faiblesse. La nouveau venu sut adap-

ter ce qu'il avait appris à connaître sur des terres lointaines aux convictions ombrageuses de son peuple; il fit pénétrer en Amérique, sous un déguisement nécessaire, le goût et l'imagination du vieux monde. Pour pétrir ce talent exquis, il fallut des conditions particulières d'hérédité, d'éducation, de carrière; il fallut que le rejeton prédestiné d'une lignée de *pèlerins*, — cette aristocratie intellectuelle et morale de l'émigration qui s'aventura, non pas sur le chemin de la richesse, mais sur le chemin du ciel en invoquant le Seigneur, — il fallut que le fils d'une famille distinguée, sous tous les rapports, naquît doué d'aptitudes pour les lettres qui équivalaient à un sixième sens, qu'il fût élevé dans une ville typique de l'Est, Portland, ouverte aux influences d'une société polie, que le spectacle de la mer frappât ses yeux avant toute chose, qu'il devînt professeur d'académie, qu'on l'envoyât en Europe compléter ses études, puis qu'il s'enfermât une fois pour toutes au milieu de ses livres chéris, dans l'enceinte favorable de Harvard College.

Figurez-vous, dit M. Stedman, un enfant impressionnable qui n'aurait connu, en fait d'église, qu'un *meeting house* en bois, sur le modèle élémentaire des congréganistes de son pays, et qui se trouverait transporté soudain sous les voûtes d'une cathédrale gothique retentissante des accens de l'orgue. — Ce fut là, en effet, l'impression de Longfellow lorsqu'il visita l'Allemagne. Il se pénétra de ses souvenirs romantiques, il cueillit ensuite des fleurs de poésie en France, en Italie, en Espagne et les rapporta toutes fraîches à Harvard, où ses travaux mêmes de professeur ne firent que l'affermir dans la connaissance des langues étrangères auxquelles il est redevable d'une partie de son mérite.

En 1831, il publia sa grave et sonore traduction de *Coplas de Manrique*, puis on n'eut de lui que des œuvres en prose, des romans où se trouve la manière tantôt de Heine, tantôt de Jean-Paul. Son recueil de poésies intitulé : *les Voix de la nuit*, porte encore des traces d'imitation allemande. Poë calomnie cependant Longfellow lorsqu'il parle de plagiat; l'originalité peut être de plus d'une sorte; Corneille et Racine, qui empruntèrent à l'Espagne et à la Grèce antique, n'ont-ils pas donné à ces emprunts tout le caractère de l'inspiration? Sans doute Longfellow butine partout comme une abeille; il compte parmi ses lecteurs des naïfs qui s'intéressent au sujet, et dans le développement de ce sujet il déploie souvent du charme et du goût plutôt qu'une très grande puissance. Que trouvera-t-on cependant de plus élevé que le *Psaume de la vie* et qu'*Excelsior*, qui, tout en ravissant les grands esprits, sont compris aussi des humbles? Le *Sable du désert*, le *Cimetière juif*, l'*Arsenal*, *Prométhée*, l'*Échelle de saint Augustin*, ne nous semblent pas spécialement dédiés aux âmes féminines, auxquelles

on lui a reproché de faire volontiers appel. Il est vrai que Longfellow est le poète des affections tendres et tout l'opposé d'un doctrinaire ; on lui demanderait en vain la passion patriotique de Whittier ; les poèmes que lui fournit l'esclavage sont émouvans sans violence ; il nous attendrit sur un mal odieux qui existe près de lui, et en même temps, comme dans *la Quarteronne*, la fille esclave du planteur, il évoque magiquement les rivages tropicaux. Ceux qui lui ont refusé la vigueur oublient sans doute sa ballade héroïque du *Squelette en armure ;* il est vrai qu'aucun élément tragique ne le préoccupa longtemps. On devine, en lisant Longfellow, qu'il fut heureux, que pendant une longue vie ni la santé, ni l'amitié, ni l'aisance, ni la renommée ne lui firent défaut, que l'amour ne se révéla pas à lui par les fécondes angoisses du désir inassouvi. Il posséda la femme qu'il aimait ; la douleur resta pour lui une forme pathétique de la beauté ; il n'envisagea la mort elle-même que comme une transition lumineuse.

Longfellow a partagé avec Tennyson le bonheur de voir ses récits en vers atteindre au succès étendu des romans de premier ordre ; il est, à l'égal de Victor Hugo, le poète de l'enfance. Son *Heure des enfans* est le plus délicieux peut-être de ces chants du coin du feu dans lesquels il excellait. La fleur des idylles américaines, *Évangéline,* a été acclamée par la critique universelle. Nous ne suivrons pas M. Stedman dans une discussion quelque peu pédantesque sur l'opportunité de l'emploi des hexamètres. C'est la forme de *Hermann et Dorothée ;* elle est favorable, apparemment, aux histoires d'amour champêtre ; enregistrons seulement, avec un juge sévère qui nous paraît peu favorable aux qualités dont dépend *la popularité*, que l'Amérique tout entière aima Longfellow pour l'amour d'*Évangéline*, et que l'Europe s'associa bientôt à ce sentiment. Rien ne manque à l'attrait de cette œuvre devenue classique. L'auteur a choisi une époque assez lointaine pour être vraiment poétique, mais assez proche pour avoir un caractère de parfaite réalité, toute pénétrée, en outre, au début, de couleur provinciale. Grâce à la variété de l'action, il fait passer le lecteur par les aspects changeans de son pays ; des épisodes dramatiques succèdent à la pure pastorale, et, au milieu de la foule, où ressortent très pittoresques des figures de toute sorte, fermiers, prêtres, soldats, trappeurs, émigrans, on ne quitte pas des yeux la touchante fiancée, cherchant celui qu'elle aime, durant de longues années, à travers un monde inconnu.

Publier une autre idylle après *Évangéline* était chose périlleuse. Pourtant Longfellow réussit à ne pas déchoir avec *Hiawatha*, le premier emprunt vraiment heureux que la poésie eût fait aux traditions indiennes. *Hiawatha* ouvrit un champ fertile aux futures explorations

de Bret Harte et de Cable; c'est le poème adorable de la forêt. Évitant toute afféterie, toute convention, son auteur nous fait voir les arbres, les animaux tels qu'ils apparaissent au sauvage lui-même, il nous fait sentir que la poésie est le langage naturel des races primitives.

Un peu plus tard, sa fantaisie pleine de tact le conduisit vers la plus jolie chronique du temps de ses ancêtres, les Pèlerins. *The Courtship of Miles Standish* est un ravissant tableau de la colonie de Plymouth à son aurore; de jolies scènes d'amour et des éclairs de fine gaîté humoristique font luire comme un rayon de soleil à travers les tons gris de l'atmosphère puritaine.

Longfellow voulut s'essayer dans tous les genres. Ses productions dramatiques, sauf *l'Étudiant espagnol*, ne témoignent guère que d'un généreux élan qui manque souvent le but. La puissance fait défaut également à sa traduction, remarquable d'ailleurs, de *la Divine Comédie;* mais on chercherait en vain dans la collection des plus beaux sonnets d'Angleterre rien qui surpasse les quelques sonnets qu'il a joints à ce dernier ouvrage.

Les pièces réunies en 1880, deux ans avant la mort du poète à Cambridge, sous le titre : *Ultima Thule*, prouvent qu'il resta jusqu'à la fin de sa longue vieillesse égal à lui-même. M. Stedman lui reproche d'avoir vécu trop exclusivement dans le monde des livres et, quand il voyagea, de n'avoir donné de ses excursions lointaines qu'un reflet assez superficiel. Sous ce rapport, il avait la disposition anglo-saxonne, qui s'est exagérée chez les Américains, de pousser toujours à la recherche d'aspects nouveaux sans s'attacher à pénétrer le génie de l'endroit. La mer seule parla un langage profond à l'imagination de Longfellow; elle le hanta toute sa vie, l'arrachant même aux séductions de sa chère bibliothèque. Il avait cependant la nostalgie de l'Italie, de l'Espagne, des contrées du Midi. A son avis, *le meilleur* chez les grands poètes de tous les temps n'est pas ce qui est purement national, mais ce qui est universel. « Leurs racines, disait-il, plongent dans le sol natal, mais leurs branches s'épandent dans une atmosphère qui n'a pas de patrie et qui parle un même langage à tous les hommes. »

Toutes les âmes tendres, en effet, d'un bout du monde à l'autre, comprennent et aiment les chants ensoleillés de Longfellow, comme toutes les âmes tourmentées et malades sont sensibles à la noire magie d'Edgar Poë.

VII.

Il existe deux portraits d'Edgar Allan Poë qui donnent l'idée d'une double nature. Le premier nous le montre dans sa jeu-

nesse : élégant, de taille moyenne, le front large sous ses cheveux noirs touffus, avec de grands yeux clairs, qui étaient d'un gris violet étrange. Des mains de femme avec cela, la tenue irréprochable du *gentleman*. Sa belle physionomie, profondément intellectuelle, s'éclaire de ce sourire qui était, avec une voix musicale, sa principale séduction. Regardez ensuite le daguerréotype tiré peu de temps avant sa mort, vous y verrez comme dans un miroir les ravages d'une passion dégradante, funeste. Son attitude exprime le défi; le dédain d'un ricanement habituel dissimule à peine sur les lèvres le tremblement de l'irrésolution; les lignes du menton et du cou sont déformées; tout révèle sur ces traits flétris la défaite de sa volonté. Et vraiment, on dirait que l'opinion en Amérique se soit longtemps modelée sur ces deux portraits. Au dire des uns, la vie de Poë fut odieuse, son génie morbide, sa critique néfaste, il reste le type même de la haine, de la faiblesse et de l'ingratitude; pour les autres, c'est un être douloureusement impressionnable et merveilleusement doué, qui, aux prises avec des tentations extraordinaires, ne sut pas leur résister et mourut jeune, dans une tragique misère, en laissant une œuvre immortelle. A mesure que le temps s'écoule, le nombre des détracteurs d'Edgar Poë diminue, l'éloge l'emporte sur le blâme; cet éloge, souvent excessif, sans nuances ni discernement, serait, M. Stedman paraît le croire, d'un mauvais augure pour la renommée de l'écrivain, si quelques critiques judicieux et sincères ne venaient y mettre bon ordre. Voici l'opinion résumée de l'un de ces critiques, celui que nous nous attachons à faire connaître aujourd'hui : Edgar Poë se sépare de tous les autres talens de son pays; il est en communion plus intime avec certains esprits rares et subtils des pays étrangers. Comme poète, le petit nombre de ses œuvres, l'étroit domaine dans lequel il se meut ne permet pas de lui accorder la première place. Au moins le conteur fut-il un maître; l'auteur des *Fleurs du mal* s'est assimilé de même *Eurêka*, ce poème en prose un peu nébuleux et saturé de panthéisme moderne.

Mais nous n'avons pas à parler ici des *Histoires extraordinaires*, elles appartiennent à la France autant qu'à l'Angleterre, de par la conquête que Baudelaire en a faite en fondant son propre talent dans celui de leur auteur, de façon à nous donner quelque chose de plus précis à la fois et de plus libre qu'une traduction. Nous n'avons pas davantage à répéter ce qui a été tant de fois écrit sur la vie d'Edgar Poë. Sans doute M. Stedman a raison : des admirateurs trop fervens ont exagéré ses infortunes pour diminuer ses fautes; il eut la part d'heur et de malheur qui échoit à toute existence humaine ; ce fut un malheur de porter dans ses veines tant de vices héréditaires : un fils de famille du Maryland, aussi débauché que possible, épouse une

actrice, monte lui-même sur les planches et meurt presque en même temps que sa femme, laissant un orphelin à la charité d'autrui; mais ne fallait-il pas ce mélange de sang anglais, italien, irlandais et français, cette hérédité d'aventure, ce ferment même de perversité pour former le philtre subtil, irrésistible du génie, qui nous a ensorcelés tant de fois? D'ailleurs, si Poë fut malheureux d'avoir un tel père, il trouva en le perdant le plus tendre des protecteurs, M. Allan, qui lui donna son nom, qui lui fit une enfance follement gâtée et grâce auquel son éducation, commencée en Angleterre, s'acheva dans une université de la Virginie. S'il se fit chasser de l'école militaire, s'il finit par lasser l'affection, la pitié même de son père adoptif, la faute en fut à lui seul, mais nous ne pouvons regretter que ce rare produit des régions méridionales, rêveuses et chevaleresques, ait été transplanté au milieu de l'âpre mouvement intellectuel de New-York; son entier développement était à ce prix.

Le grand nombre des Américains lancés tout jeunes à travers le monde sans cette grande ressource, une plume appréciée dès le début, ne vont pas pour cela en dérive, comme Poë, nous dira-t-on. Qu'eut-il à se plaindre? Depuis la publication du *Manuscrit découvert dans une bouteille*, il trouva pendant dix-sept ans des éditeurs, malgré les infidélités, le travail irrégulier et la facilité déplorable à rompre ses engagemens qui amenait entre eux et lui de continuelles brouilles, de même qu'il se faisait des ennemis innombrables en épanchant le fiel par torrens dans le journalisme qui l'aidait à vivre. Son amertume, son désespoir ne semblent motivés que par l'ennemi qu'il portait en lui-même, son caractère intraitable, la folie qui le poussait vers le jeu, qui à la fin le jeta sur un lit d'hôpital pour y mourir du *delirium tremens*. Il souffrit néanmoins, il souffrit plus que personne, par fatalité de nature, et il trouva de sombres délices dans cette angoisse exquise qui fut l'aliment nécessaire à son cerveau. Tous les pessimistes pourraient en dire autant. Mais, au milieu des rudes réalités qui rencontraient chez lui une sensitivité plus que féminine, l'idéal dans l'ordre des affections lui tint constante compagnie; il fut aimé sans mesure, il aima de même. A ce propos, M. Stedman émet une remarque dont le puritanisme seul est capable. Après avoir affirmé que les hommes de lettres et les artistes sont, en dépit du préjugé contraire, « moins livrés aux plaisirs défendus » que les hommes d'affaires et les oisifs du monde, il déclare que Poë ne fit pas exception à cette règle, qu'il ne fut jamais libertin, que la femme resta pour lui l'objet d'un culte respectueux, qu'il n'y a pas une offense contre la chasteté dans toute son œuvre. Personne ne songera cependant jamais à nommer cette œuvre morale!

Peu importe, nous le répétons, le plus ou moins d'abaissement

de la vie de Poë; le fait est que, de quelque façon qu'il ait vécu, le malheureux portait en lui un arrêt de mort et qu'il le sentait; cette malédiction d'héritage suffit, avec l'amour, purement poétique peut-être, que lui inspira sa femme, à rendre cette figure de pessimiste étrangement touchante malgré tout. Beaucoup d'autres de la même école mêlent une si forte dose d'affectation à un grain presque imperceptible de sincérité!

Les vers qui restent d'Edgar Poë remplissent à peine un volume. Il avait dix-huit ans lorsqu'il publia les premiers, qui furent réimprimés avec quelques changemens après son expulsion de West-Point. Une certaine imitation de Byron et de Moore dans la forme, et de Shelley quant à l'esprit, n'empêche pas la personnalité du poète de percer déjà par places; plus tard il transforma quelques-unes de ses pièces: *Fairy Land*, *Irène*, *To*, devinrent *la Dormeuse*, *un Rêve dans un rêve*, *Lénore*; *The Doomed City* devint *la Cité de la mer*, etc. Poë se complaît dans ces variations de plus en plus parfaites sur un premier thème; cependant il lui arriva d'atteindre d'un coup à la perfection, comme dans le sonnet *à la Science* et dans la pièce ravissante *à Hélène*, qui jaillit de sa plume vers l'âge de quatorze ans; mais ce fut le succès de *the Raven* qui assura sa renommée de poète et le rendit populaire. *Le Corbeau* (1845) est la plus originale de ses ballades, celle où l'on trouve au suprême degré cette qualité de la *quaintness*, qu'il prisait si fort. La réalité des choses de tous les jours y forme un contraste poignant avec la réalité plus profonde du souvenir, qui nous hante sans trêve et sans pitié. Ce corbeau est le génie de la nuit, l'emblème de l'irréparable, le gardien des regrets déchirans. Ses beautés pathétiques n'éclipsent pas cependant les beautés toutes différentes de *the City in the sea*. Cette étrange cité, au sein de laquelle la mort a élevé son trône et qu'éclaire une lumière livide partie des flots, fait penser, avec la terreur qui s'en dégage, à quelque tableau confus et grandiose de l'auteur de la *Destruction de Ninive* ou du *Festin de Balthazar*, ce fou sublime, John Martin.

Quelle suavité douloureuse dans *la Dormeuse*, qui, enveloppée des plis de son suaire et de la soie de ses longues tresses, attend le moment où elle échangera sa couche mortuaire pour une autre plus silencieuse encore! Quelle fantaisie désespérée dans *les Cloches!* Elles deviennent humaines à travers leurs frénétiques clameurs et leur élan insensé; elles nous font partager leur délire.

The Conqueror Worm exprime en un seul gémissement l'inutilité navrante de la veillée du poète au milieu des tombeaux. En vain a-t-il demandé au silence, à la nuit, ce que deviennent les morts. Tout ce qu'il apprend, c'est ce qu'il savait déjà : aucune voix de

l'autre monde n'a répondu. Aussi n'ose-t-il demander pour sa *Dormeuse* qu'une seule faveur, l'oubli, la certitude que son sommeil soit aussi profond qu'il est durable. Il salue du nom de conquérant le ver du tombeau, celui qui, à la fin, aura raison de ces misérables mimes façonnés par ironie à l'image du Dieu tout-puissant :

> La pièce est une tragédie intitulée l'Homme,
> Et son héros, ce conquérant, le Ver.

Pour Annie, cependant, la mort prend un aspect moins sinistre, elle devient une extase; l'âme languit en arrière, calme, reposée, ayant vaincu cette fièvre qu'on appelle la vie, capable encore de sentir l'amour humain et son dernier baiser. *For Annie* est le plus tendre de tous les poèmes de Poë. Pendant le peu de temps qu'il survécut à sa femme, la vision lui vint du repos et non plus de l'horrible dans la mort. Il chanta deux *Requiem* sur sa compagne disparue : *Ulalume*, un étrange chef-d'œuvre, vague et profond à la fois, qui a tout l'entraînant prestige de l'improvisation; *Annabel Lee*, une mélodie funèbre, déchirante dans sa simplicité. Le mouvement est pressé jusqu'à la fin, où l'intention se répète, s'affermit et grandit, nous laissant sous une impression d'autant plus forte qu'ensuite un silence se fait, qui est tout de bon un silence de mort. Après *Annabel Lee*, la lyre se brisa, Edgar Poë n'écrivit plus de vers.

Les prédilections de M. Stedman sont pour les deux pièces intitulées : *le Palais Hanté* et *Israfel*. Il faut lire la première, plus d'une fois, avant de s'arrêter à considérer l'allégorie qu'elle renferme, tant la musique des mots, la fantastique beauté des images s'empare de notre attention d'une manière fascinatrice. *Israfel* n'est, pour ainsi dire, que mélodie et lumière. Une fois, Poë s'est élevé au-dessus des sépulcres et des brumes funèbres, il a visité l'empyrée; il y a de la joie, du ravissement dans ce chant délicieux.

De la lecture des poésies de Poë, en y comprenant celles qui s'entremêlent à la prose de ses contes, — car ce mélange est peut-être le produit le plus achevé de son génie, — le critique conclut à admirer, sans la surfaire, une faculté vraiment exquise, mais exercée dans des bornes restreintes. La poésie, selon ce frère moralement dégénéré de Keats, doit se vouer sans partage à la création rythmique de la beauté; son but est le plaisir, non pas la vérité, — un plaisir subtil, indéfini, tel que celui que procure la musique. La métaphysique en vers lui faisait horreur; il considérait la théorie lakiste comme une forme nouvelle de cette hérésie, le didactisme, qui a nui même au mélodieux Coleridge. Dans une *Lecture sur le principe poétique*,

l'auteur du *Corbeau* a expliqué pourquoi un long poème ne peut exister. En somme, il refusait de voir au-delà de son propre génie et eût voulu réduire le poète à une seule méthode, presque à un seul thème. Adorant le beau, comme Heine, il voyait sa suprême expression dans la tristesse que nous cause le mal de la vie et notre incapacité à saisir l'inconnu; il voyait sa forme la plus parfaite dans la beauté féminine. Rien de pathétique comme la mort d'une belle jeune femme, rien qui puisse en poésie rivaliser avec ce sujet-là; en outre, la musique des mots, leur charme douloureux doit être mis en relief par quelque chose de fantastique, d'humble ou de bizarre (*quaint*).

Les capacités de Poë s'accordaient merveilleusement avec sa théorie. Les préludes de sa jeunesse, qui devinrent par la suite des poèmes, sont indéfinis au point de n'exprimer presque rien, et plus tard il ne laissa jamais son imagination se répandre librement dans ses vers; il semble la réserver pour la prose; en poésie, les sons passent avant toute chose.

Mais n'est-il pas oiseux de s'appesantir sur les théories, sur les préceptes de celui qui restera inimitable, quelque effort que fassent pour approcher de lui les exploiteurs du macabre grotesque ou larmoyant? — Il a dit un jour, presque enfant encore : « La poésie est pour moi une passion et non un but. » Il garda le droit de répéter ce mot jusqu'à son dernier jour.

VIII.

Avec le docteur Oliver Wendell Holmes, nous nous retrouvons bien loin de la passion, dans le domaine tempéré du bon goût et du bon sens. Les *Essais* de cet émule d'Addison et de Sterne eussent été trouvés dignes du *Spectator*; les lecteurs de la *Revue* en connaissent depuis longtemps tout le mérite, grâce à un article intéressant de M. Forgues sur *la Fantaisie aux États-Unis* (1), où nous voyons ce personnage célèbre dans les deux mondes, *the Autocrat of the breakfast-table*, se répandre en dissertations un peu touffues parfois, mais toujours ingénieuses et piquantes, sur tous les sujets les plus graves et les plus légers, la philosophie et le sport, l'histoire, la mode et la littérature. Depuis lors, deux nouvelles incarnations du docteur Holmes ont successivement pris place à cette *table du déjeuner* inaugurée par *l'Autocrate*. *Le Professeur* et *le Poète* ont rempli deux volumes de causeries en zigzags, de boutades capricieuses, dont la forme est toujours curieusement et savamment cherchée. Wendell Holmes a le culte de sa langue mater-

(1) *Revue* du 15 juillet 1860.

nelle, le pur anglais des vieux puritains; il la manie avec un respect presque minutieux et serait évidemment tenté de traiter l'un comme l'autre « l'homicide et le verbicide. » Sous l'écrivain irréprochable, ciseleur d'idées, « épicurien de mots, » on devine le fameux causeur, qui depuis plus d'un demi-siècle est l'orgueil de la ville qu'il habite, l'Athènes américaine, l'académique Cambridge. Les caractères qu'il trace en deux traits, de manière à les rendre vivans, les épisodes intercalés çà et là avec un apparent dédain des faits, à travers le tissu tantôt léger, tantôt solide, toujours brillant et varié du raisonnement et du paradoxe, nous révéleraient le romancier, même si nous n'avions pas lu l'émouvante histoire d'*Elsie Venner*, que pouvait seul imaginer un savant physiologiste épris de psychologie (1).

Comme la plupart des poètes de son pays, le docteur doit à la prose une bonne partie de sa renommée. Il sème souvent les vers comme au hasard à travers ses *Essais;* en feuilletant *l'Autocrate*, par exemple, on trouve trois merveilles de genre différent : *the Living Temple*, qui mérite d'être comparé à *la Paraphrase du dix-neuvième psaume* d'Addison; *the Wonderful one Hoss-Shay*, dont le tour burlesque, en dépit de l'intention philosophique du fond, ouvrit la voie aux audacieuses fantaisies de Bret Harte, et *the Chambered Nautilus*, où se trouve exprimée, dans des vers d'une intraduisible harmonie, la certitude du perfectionnement et de l'immortalité. Mais toutes les poésies du docteur Holmes n'ont pas cette élévation ou cette originalité. Il a prodigué des vers de société qui ne peuvent compter que comme jeux d'esprit, comme les effets d'une virtuosité sujette aux fluctuations de la mode. On ne saurait cependant les passer sous silence, car ces petits côtés du talent de Wendell Holmes contribuent à faire apprécier une figure sympathique qui, tout en portant par héritage direct le sceau de l'époque des George, relève plutôt de notre XVIIIe siècle que du XVIIIe siècle anglais d'une correction si compassée. Holmes se garde soigneusement de la pédagogie, tout « poète académique » qu'il soit par excellence. Son œuvre rappelle le vieux temps, comme certains détails d'architecture à Cambridge, à Portsmouth, rappellent les villas de Pope et de Walpole, mais il a l'entrain qui manqua toujours à l'époque formaliste de la culotte courte, nommée par euphémisme la *knee-buckle period*.

Avant lui, beaucoup de savans, ecclésiastiques ou autres, avaient rimé à Harvard; on peut dire cependant que, le premier dans ce docte cénacle, Holmes fut réellement poète. Son rire spirituel éveilla un écho sous les voûtes moroses de l'académie; humoriste, il sut

(1) *Elsie Venner,* réduction par E.-D. Forgues, *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1861.

prouver d'autre part à la masse de ses compatriotes, trop disposée à croire le contraire, que la plaisanterie peut se passer de grossièreté. Quelques croquis de Paris, pris au vol pendant les années de sa vie d'étudiant en médecine, sont tracés d'une main légère, sans que le puritanisme du fond de sa nature cède pourtant aux influences du dehors, qu'il rend avec tant de vérité. Ce contraste est piquant, comme l'est celui de son provincialisme bostonien avec ses hardiesses scientifiques alliées à l'orgueil quasi-patricien, aux entêtemens invincibles d'un conservateur de race. Toutes ces bizarreries sincères composent le plus aimable des originaux. Une merveilleuse élasticité d'esprit qui lui permit, à cinquante ans, d'aborder le domaine, nouveau pour lui, de la prose, avec la fougue d'un jeune homme, en est le trait principal. Poète, il n'avait été que trop à la mode, dépensant sa verve en improvisations, sans l'épuiser jamais. A chaque instant, et de tous côtés, on y faisait appel. Il n'y avait pas une solennité politique, un banquet, un festival, une dédicace, une inauguration, pas un événement public pour lequel on n'eût recours à lui : épithalames, épitaphes, saluts aux gloires civiques et littéraires, bienvenues aux princes étrangers ou aux ambassadeurs, adresses rimées, toasts, chansons, il lui fallait fournir tout cela, et il s'en acquittait avec une complaisance proverbiale. Même dans cette brillante poussière, on compte des diamans qui, n'eussent-ils pas été mis en lumière par son incomparable talent de beau diseur, resteraient dignes de prendre place à côté de *the Last Leaf*, cité tant de fois. Personne ne sut jamais, comme le docteur Holmes, approprier son œuvre à l'occasion, à un auditoire spécial. Sans exalter outre mesure ces triomphes de l'heure qui passe, lesquels lui furent prodigués de telle sorte qu'on peut dire que, seuls, un acteur ou une beauté célèbres ont été accompagnés ainsi à chaque pas par le succès, il est impossible de nier l'influence que ce genre de charme lui assura sur plusieurs générations. Sans doute, les pionniers de la poésie de l'avenir dédaignent la perfection toute classique de sa langue et le tour *ancien régime* auxquels il reste fidèle. Maint esprit profond lui en veut d'être tout l'opposé d'un *transcendentalist* et d'avoir jugé qu'Emerson considérait la terre comme l'eût fait un visiteur sorti de quelque autre planète. Une certaine démocratie doit lui reprocher également de n'avoir pas joint autrefois ses efforts à ceux des promoteurs de l'abolition, et, tout en étant libéral, patriote, républicain, comme il convient à un fils de l'Amérique, de dresser volontiers des arbres généalogiques, de préférer franchement *l'homme de famille* à celui qui s'est fait lui-même, leurs qualités étant d'ailleurs égales. Comme le dit fort bien M. Stedman, les têtes rondes de la vieille patrie furent les cavaliers de la nouvelle; un groupe de notables dépourvus de titres alla

fonder au sein de la république, pour laquelle chacun d'eux eût versé tout son sang, l'équivalent d'une aristocratie. On est forcément aristocrate quand, comme le docteur Holmes, on fait autant de place dans sa bibliothèque aux auteurs grecs, aux elzévirs classiques, aux essayistes anglais; du reste, si amoureux qu'il soit des livres, ce médecin-poète étudie surtout l'homme, corps et âme; il se méfie un peu de la « lumière intérieure, » et s'appuie de préférence sur l'observation, sur l'expérience. Il a plus d'esprit qu'aucun de ses compatriotes, une logique imperturbable, et l'élégance et l'à-propos, et le don de l'épigramme légère finement aiguisée. En dépit de ses ancêtres puritains, il mérite donc l'épithète qui lui a été appliquée de Yankee-Français, contre laquelle nous savons qu'il est loin de se défendre.

IX.

James Russell Lowell est né, lui aussi, dans la docte atmosphère de Cambridge, d'une lignée d'ecclésiastiques érudits. Il représente par excellence l'homme de lettres américain, de même qu'Emerson représente la pensée américaine. Ses succès dans les genres les plus variés, les honneurs internationaux qui sont venus le chercher, ses discours, son attitude, la culture raffinée de son esprit ouvert à toutes choses lui ont fait une situation à part et des plus distinguées. Certains critiques étrangers se plaisent à le considérer comme supérieur à son pays, comme un Anglais de la plus fine trempe, naturalisé citoyen des États-Unis. Ceux-là se trompent. Les sentimens et la vie de la Nouvelle-Angleterre éclatent dans son œuvre autant et plus que dans toute autre. Il suffit, pour s'en assurer, de lire les *Biglow Papers*, la suprême expression du *yankeeisme*. Jusqu'en 1848, époque où ces singulières épîtres en dialecte commencèrent à paraître, Lowell, d'abord avocat, puis professeur de belles-lettres à Harvard, comme l'avait été Longfellow, fit paraître, outre quelques morceaux d'excellente critique, ses premières poésies, déjà très remarquées. L'amour ne fut pas seul à les inspirer; l'indépendance, les devoirs et les droits de l'homme, la dignité du travail y étaient célébrés en beaux vers.

Poë disait de la *Legend of Britanny* que c'était le plus noble poème qui eût été encore écrit par un Américain; *Rhœcus* soutiendrait une comparaison avec la plus séduisante des *Helléniques* de Landor, l'*Hamadryade*, si son auteur ne l'avait quelque peu gâtée en y introduisant une intention morale qui, dans un poème païen, fait tache, encore qu'elle caractérise l'esprit de la Nouvelle-Angleterre. Evidemment le jeune poète ne pouvait pas s'en tenir à chercher ses sujets dans l'antiquité ou le moyen âge; il

est essentiellement moderne, il a des opinions ardentes et l'éloquence qu'il faut pour les soutenir. C'est un réformateur comme Whittier, son compatriote; comme lui, il est destiné à faire avancer une grande cause; que si l'on peut lui reprocher çà et là quelques fautes de goût, quelques excentricités du style, il nous répondra : « L'œuvre doit surpasser les matériaux; » et son œuvre, en effet, est grande, toute considération d'esthétique à part. Les événemens se chargèrent de lui indiquer sa voie sans qu'il la cherchât, confirmant ainsi sa théorie de la spontanéité.

Il n'était encore que le chantre des affections (*the Changeling*, *She came and went*), et celui de la nature (*the Indian summer Rêverie*, *the Dandelion*), on louait surtout ses poétiques légendes, celle de Bretagne et *la Vision de sir Launfal*, quand à trente ans il donna tout à coup la mesure d'une originalité dans le talent qui n'avait pas eu jusque-là l'occasion de s'affirmer. Un événement injuste en lui-même, mais qui eut une influence considérable sur la civilisation en général, l'invasion du Mexique venait de se produire. Lowell se fit vaillamment l'interprète des opinions d'une minorité sincère et intelligente au sujet de cette guerre. Les *Biglow Papers* parurent, de 1846 à 1848, et obtinrent un succès prodigieux; l'*humour*, qui est purement anglo-saxon, s'y appuie par une combinaison assez rare sur l'esprit, une qualité de tous les temps et de tous les pays; malheureusement les vers en dialecte sont difficilement intelligibles ailleurs qu'en Amérique : le vieil anglais, importé par les premiers colons, s'y est conservé; nombre de mots qu'emploient familièrement les habitans de certaines parties du Massachusetts sont notés dans les vocabulaires anglais comme archaïques; mais ils étaient en usage lors de la traduction de la Bible par le roi Jacques.

Cependant ces provincialismes tendent à s'effacer peu à peu; on les retrouvera tous dans les épîtres à demi sérieuses, à demi burlesques du brave Hosea Biglow, éditées avec un tel respect du yankeeisme que, pour l'orthographe même, le mode ordinaire de la prononciation a été scrupuleusement conservé. Comme le fait remarquer d'ailleurs M. Stedman, ce dialecte n'a rien de commun avec le « jargon de clown » (*clownish gabble*) d'un certain nombre d'humoristes; c'est la langue des vieux puritains maniée par une plume savante.

Lowell immortalise, dans ce poème burlesque, à demi satire, idylle à demi, infiniment supérieur à l'*Hudibras* de Butler, auquel on l'a comparé, le type du citoyen rustique de la Nouvelle-Angleterre, tel qu'il est resté depuis le jour de l'année 1620 où une petite troupe d'exilés volontaires vint chercher sur un rivage aride le droit de prier à sa guise et de fonder une démocratie. Les puritains quittaient la patrie et toutes les facilités de l'existence pour cet idéal

entrevu à travers les tempêtes d'une longue traversée, les horreurs de l'hiver, de la famine, de la solitude; le besoin fut leur premier ennemi, aussi ont-ils légué à leurs descendans, avec le souvenir religieux d'un nouvel exode, l'économie comme première qualité. Après deux cents ans, le Yankee pousse encore à l'excès le souci de l'épargne, il est ingénieux à gagner, maître de tous les métiers, infatigable inventeur, plein de ressources, assez dédaigneux du beau et même du confort, mais décidément victorieux de l'antique adversaire, la faim. Il prévoit tout, sa patience est, comme sa ruse, sans bornes; il ne compte que sur lui-même, et toutes ces qualités pratiques recouvrent un fond indestructible de mysticisme, d'enthousiasme, de dévotion fanatique. Le sentiment austère, impitoyable du devoir domine tout chez lui; il a horreur de l'ignorance, et l'*humour*, ce produit des contrastes, coule à flots dans ses discours avec les citations de la Bible, comme involontairement. Tel qu'il est, Lowell nous l'affirme, nous le prouve, Jonathan ressemble plus à l'Anglais d'il y a deux siècles que John Bull lui-même.

Hudibras, tant admiré de Voltaire, eut l'honneur de proclamer le premier les grands principes de tolérance universelle; *the Biglow Papers* contribuèrent peut-être plus qu'on ne le croit à précipiter ce formidable événement, la grande rébellion, qui a supprimé l'esclavage et décidé de l'unité américaine. La seconde série, de 1862 à 1866, en est la partie la plus intéressante. M. Biglow a repris la parole avec la même verve qui l'avait rendu populaire bien des années auparavant; il s'empare de chacun des épisodes politiques à mesure qu'ils se déroulent; l'intensité du sentiment patriotique, le réalisme ultra-comique de l'expression, donnent mieux qu'aucune autre production littéraire l'idée de ce *grim humour*, de cette drôlerie taciturne et farouche qui représentait la gaîté dans l'âme de fer des ancêtres; l'humour chez eux résiste à tout, aux pires épreuves, aux pertes les plus cruelles, il semble être une forme incompréhensible et déconcertante pour nous de l'héroïsme. Il va sans dire que, par le sujet, un bon nombre de ces poèmes uniques ne peut offrir que peu d'intérêt à l'étranger; en Amérique même, ils durent leur énorme popularité à l'émotion du moment, à leur coïncidence avec les événemens qu'ils relatent et qu'ils commentent; quelques-uns cependant gardent tout leur prestige : par exemple, le dialogue entre le pont et le monument de Concord, la bucolique intitulée : *Suthin' in the Pastoral Line*, et ce chef-d'œuvre du genre : *the Courtin.*

Les *Biglow Papers* subsisteront comme l'expression parfaite de l'esprit d'une région et d'une époque. Si l'on considère que Lowell eut, en outre, la gloire de produire l'ode héroïque la plus belle que

possède son pays, *the Commemoration Ode*, toute palpitante de douleur, de fierté, d'ardent patriotisme au lendemain de la guerre, on comprendra l'auréole qui entoure son nom dans le Nouveau-Monde sans qu'il soit besoin d'insister sur le mérite de ses ouvrages en prose. Toutes les poésies qui lui ont été inspirées par les paysages de sa province sont exquises et de la plus fraîche originalité : la contemplation de la nature conduisit Bryant à l'invocation solennelle ; Longfellow écouta surtout les grandes voix de la mer ; les représentans de la nouvelle école cherchent à la lumière de la science l'âme des choses plutôt qu'ils ne la sentent; Lowell, lui, n'a pas besoin, pour s'inspirer, de sites sublimes ; le sentiment qu'il éprouve dans les bois où il nous promène ressemble à la joyeuse et naïve ivresse d'un enfant en liberté; point d'intentions philosophiques ; il chante, nos cœurs tressaillent avec le sien et nous ne demandons pas pourquoi.

X.

Walt Whitman est à sa manière le poète de la nature ; ce titre lui restera plus sûrement que le titre ambitieux de poète de l'avenir, qui lui fut jadis attribué. M. Stedman ajoute, en somme, fort peu de chose à ce que nous avons écrit sur lui ici-même il y a une quinzaine d'années (1). Il nous apprend seulement qu'Emerson, d'abord séduit par les accens expressifs et sincères du chantre de la démocratie, se détourna de ce disciple indiscret quand ses audaces passèrent toute mesure. Old Walt est depuis longtemps vieux tout de bon, la majesté des cheveux blancs lui est venue, il est resté populaire et mérite de l'être pour beaucoup de raisons : il y eut en lui un philosophe, un soldat, un patriote aux larges sympathies, au cœur généreux et débordant de pitié. Il a aimé, il aime encore les petits et tous les malheureux, il leur a dédié ses chants où vibre souvent une originalité réelle dans le sujet et dans les sentimens. Quant à la prétendue originalité de la forme, on sait ce qu'elle vaut. Cet irrégulier a brisé les moules anciens, faute de savoir s'en servir ; il est plus facile d'arriver au succès par l'excentricité que par tout autre moyen. La guerre à outrance que Whitman a faite aux conventions, aux préjugés marque une certaine étroitesse que l'on pourrait reprocher à tous les naturalistes, fort intolérans quand il s'agit d'une autre méthode que la leur. Heureusement, *Leaves of Grass*, *Drum Taps*, *l'Hymne funèbre* en l'honneur de Lincoln, ont des qualités fort indépendantes de l'*américanisme*, auquel leur auteur et ses camarades attachent une si folle importance.

(1) *La Poésie de l'avenir*, *Revue* du 1er juillet 1872.

Cet *américanisme*, que l'on voudrait créer en rejetant toutes les formes, toutes les règles, toutes les traditions du passé, nous paraît en somme fort peu désirable ; ce n'est pas ainsi que se forme une littérature nationale. Comme l'a dit un des poètes les plus éminens qu'ait produits le Nouveau-Monde, il lui faut, pour croître et s'épanouir, la chaleur et la rosée des siècles. Toute littérature est le résultat de la culture et du raffinement intellectuel ; or, en Amérique, le goût a besoin encore de faire des progrès, notamment à New-York, où le sentiment esthétique n'est guère, au milieu du tumulte des affaires, qu'une affectation. C'est pourtant à New-York que les revues, les journaux, les éditeurs sont nombreux et influens ; la décentralisation serait désirable. Il faudrait, pour favoriser le développement de l'originalité, que chaque région de l'immense république eût son centre littéraire spécial ; autrement le cosmopolitisme, c'est-à-dire l'imitation des littératures européennes, tendra de plus en plus à régner dans les lettres. Tous les poètes de la dernière génération en sont atteints plus ou moins. Bayard Taylor lui-même, qui pourtant écrivit des ballades californiennes, fit passer sous nos yeux les scènes rurales de la Pensylvanie et essaya même de tirer un drame des origines du mormonisme. A d'autres momens de sa carrière, si courte et si bien remplie, Taylor fut cosmopolite comme ses confrères, puisant dans les voyages qu'il fit en Orient et en Europe d'heureuses inspirations (*Poems of the Orient*, *a Book of romances*, etc.). L'influence de Shelley, visible à travers son œuvre, suffirait pour qu'on ne pût lui décerner cette qualité de poète américain, qui, lorsqu'on y réfléchit, appartient tout au plus à Bret Harte, et, après lui, aux humoristes Leland, Hay, Riley, à un peintre des sierras de l'Ouest comme Joaquin Miller, à un ménestrel du Sud comme Foster. Encore le jargon nègre des plantations, le dialecte des mines ou des défrichemens, l'exubérance seulement d'une bizarrerie par trop locale empêche-t-elle que la saine critique puisse faire grand cas d'une partie de ce bagage fantaisiste à l'excès. *That Heathen Chinee* de Bret Harte, lui-même, n'offre point, tout étonnant qu'il soit, l'intérêt des ouvrages en prose du grand chroniqueur de la fièvre de l'or.

Autour de Bayard Taylor, enlevé prématurément aux travaux qui dévorèrent sa vie et que couronna l'admirable traduction de *Faust*, s'étaient groupés de jeunes poètes d'avenir, Stoddard en tête (un artiste inégal, mais puissant, qui laissera quelques pièces de premier ordre, entre autres *the King's bell*), puis Boker, l'Irlandais O'Brien, Aldrich, d'autres encore, qui ont donné pour patrie à leur muse l'univers tout entier. Quand Whittier, Lowell et Holmes,

ces vétérans, auront disparu, Aldrich, l'auteur de *Cloth of gold*, de *Flower and Thorn*, sera le premier parmi les poètes de la nouvelle génération. Edgar Fawcett, profondément pénétré du goût français, occuperait une place distinguée parmi les plus habiles de nos parnassiens; Winter s'est imbu de l'ancienne poésie anglaise; Story est un disciple fervent de Browning; Mrs Field, que nous placerons en tête du groupe nombreux et brillant des poétesses, reflète dans ses vers le génie de l'antiquité grecque; Boker, nourri des modèles du temps d'Élisabeth, fonde ses drames sur des sujets historiques. On voit par là que la muse américaine n'est pas encore, malgré l'appel révolutionnaire de Walt Whitman, partie pour un monde nouveau.

L'école des traducteurs en vers est florissante aux États-Unis. Il serait impossible de nommer même les plus remarquables quand l'espace nous manque pour rendre justice à la légion grossissante des poètes originaux. Et, si longue que soit la liste de ces derniers, sur laquelle, par parenthèse, M. Stedman pourrait s'inscrire à une place honorable auprès de Gilder, De Kay, Edward King, Parsons, G.-E. Montgomery, J.-M. Thompson, c'est la prose, c'est le roman qui semble régner en maître. Aucun des génies poétiques de la première période n'est remplacé, nous n'avons que la monnaie brillante de cet or pur. Peut-être la guerre civile a-t-elle amené un moment de transition qui sera suivi d'une renaissance. La politique, le journalisme, prirent dans le nord, après la victoire, une place démesurée; un long silence suivit la défaite du sud : la voix de Sidney Lanier ne s'y est élevée musicale et singulièrement expressive que pour s'éteindre presque aussitôt; Payne, Randall, Townsend, survécurent à cet artiste vraiment original, mais leurs poésies, où plane cependant l'esprit de la région, sont éclipsées par les ouvrages en prose d'une couleur locale supérieure de leur compatriote Cable. L'ère du roman est dans son éclat, et ceux qui se distinguent dans ce genre sont souvent infidèles à la muse; Aldrich et Howells, Fawcett et Lathrop, Bret Harte, Bunner, miss Phelps, combien d'autres encore! Le réalisme qui semble prévaloir au théâtre arrête l'élan du drame en vers. Somme toute, l'Amérique, sous ce rapport et sous beaucoup d'autres, nous semble subir la destinée littéraire de la vieille Europe : Tennyson, Browning, Swinburne ne seront pas plus remplacés en Angleterre que Lamartine, Alfred de Musset et Victor Hugo ne le sont chez nous; partout l'imagination fait place à ce genre de technique qui a pris une devise assez creuse : l'art pour l'art; partout les habiles ouvriers se multiplient sans qu'aucun maître apparaisse à l'horizon.

Est-ce en Amérique que l'inspiration va élire domicile? Y donnera-

t-elle vraiment des fruits nouveaux, ou bien restera-t-elle ce qu'elle a été jusqu'ici, non pas une imitation, mais une continuation de la littérature anglaise? Les espérances de M. Stedman sont sans bornes, il est le plus optimiste des prophètes. Nous ne croyons pas pour notre part que *l'universalité* d'une littérature fondée sur une langue importée, nourrie de sentimens et de traditions qui appartiennent à tous les peuples réunis et confondus dans le grand foyer de l'émigration, puisse équivaloir de longtemps à l'originalité pure et simple telle qu'on l'entend ailleurs. On y reconnaîtra peut-être toujours la droiture et le bon sens anglais, la profondeur et la tendresse allemandes, l'esprit français, la passion espagnole, de même que dans le type américain proprement dit, dans ce type physique qui, si nous en croyons Herbert Spencer, deviendra le plus parfait du monde, grâce au croisement des variétés de la race aryenne, on démêle encore sans peine les emprunts physiologiques contractés de côté et d'autre. Peu importe en somme à quiconque ne fait pas de l'*américanisme* l'objet d'un culte fanatique, comme celui dont ce prétendu citoyen de l'univers, d'un esprit si étroit au fond, le radical, l'iconoclaste Walt Whitman est le grand-prêtre. Le beau n'a point de patrie, il n'a pas attendu pour être parfait l'avènement d'une démocratie, ses antiques manifestations ne seront jamais surpassées et serviront de modèles éternels. Que l'Amérique se garde seulement, d'abord d'une facilité d'assimilation dangereuse, ensuite de l'abus du dialecte. Tout est continuation, tout s'enchaîne; l'arbre transplanté par-delà l'océan et surchargé de greffes nouvelles ne perdra rien à rappeler dans un sol neuf l'espèce dont il est sorti, pourvu que ses fleurs soient brillamment colorées, ses fruits savoureux et abondans. Il suffira de le laisser devenir en toute liberté ce qu'il doit être. Des prétentions hâtives et démesurées pourraient seules ralentir ou fausser sa croissance.

TH. BENTZON.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

VI[1].

LA VIOLATION DE LA CONVENTION DE SEPTEMBRE. — LA POLITIQUE DE M. RATTAZZI.

I. — LE CONGRÈS DE LA PAIX A GENÈVE.

Le 7 septembre 1867, Garibaldi faisait une entrée triomphale à Genève dans une voiture attelée de quatre chevaux, sous une pluie de fleurs, acclamé par la foule. Il venait assister au congrès de la paix. Pour s'emparer de l'imagination des peuples, il n'est pas nécessaire d'être un grand capitaine, ni un homme de génie. On est certain de ne pas manquer son effet lorsqu'on sait mettre au service d'une idée populaire l'art de la mise en scène. Garibaldi savait se draper; son éloquence, son geste théâtral, son étrange costume autant que sa vie d'aventures en faisaient un vrai chef de tribu. En arrivant à Genève, il portait une chemise rouge, et par-dessus, un manteau rayé noir et gris; dans sa main osseuse il tenait une grosse canne dont l'appui recourbé rappelait les bâtons des patriarches bibliques. C'était plus qu'il ne fallait pour attirer les regards et frapper les esprits. Il représentait d'ailleurs une cause

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars et 15 avril.

chère aux âmes généreuses et qui depuis cinquante ans passionnait l'Europe ; il avait accompli des choses surprenantes avec peu de ressources ; il avait conquis le royaume de Naples avec une poignée de partisans.

Des libéraux exaltés et des révolutionnaires endurcis s'étaient donné rendez-vous dans la ville de Calvin ; ils étaient accourus de tous côtés, moins pour affirmer les doctrines de l'abbé de Saint-Pierre que pour mettre en question les principes sociaux et s'attaquer aux gouvernemens. Aussi le congrès de la paix devait-il donner à son titre, aux convenances et à la raison un éclatant démenti. Garibaldi, nommé président honoraire, était le héros de cette réunion cosmopolite. Ses premières paroles furent des paroles d'imprécations. « Genève, disait-il, a eu depuis longtemps le privilège d'attaquer en face cette institution pestilentielle qu'on appelle la papauté. Vous êtes justement fiers d'avoir été les premiers à ébranler cette Rome papale, foyer d'idolâtrie et de corruption. Vous avez porté les premiers coups au monstre. Je vous demande de l'abattre. L'Italie est en retard sur vous, elle a expié trois siècles d'esclavage que vous n'avez pas connus. Nous avons le devoir d'aller à Rome, et nous irons bientôt. »

Garibaldi prêchait aux apôtres de la paix la haine et la guerre ; il leur demandait de s'associer à une œuvre de spoliation, de résoudre brutalement par la force la question la plus grave qui pesât sur l'Europe contemporaine et qui touchait aux convictions de plus de deux cents millions de croyans. Son allocution n'était pas en situation, elle dépassait la mesure, elle ne s'adressait pas à des Italiens : elle causa plus d'étonnement que d'admiration. Garibaldi s'aperçut à l'attitude de l'auditoire qu'il avait manqué son effet ; il demanda si sa motion était impertinente. Il s'étonnait que tout le monde ne partageât pas la haine qu'il avait vouée aux prêtres. La vue d'une robe noire agissait sur lui comme le rouge sur le taureau. Ses paroles eurent au dehors, plus encore qu'au palais électoral, un pénible retentissement. Elles dénaturaient le caractère des délibérations, elles autorisaient, sorties de la bouche du président honoraire, les pires excentricités. On vit alors des orateurs obscurs, sans mandat et sans talent, naïfs et suffisans, prendre à partie les gouvernemens, faire le procès à des empereurs pour s'être concertés à Salzbourg, décider du sort de l'Europe, soulever les thèses les plus extravagantes. On comparait Jésus à Garibaldi, on disait qu'ils étaient frères, et Garibaldi attendri se jetait dans les bras de son précurseur. On soutenait que la morale du christianisme se composait de deux élémens : l'un païen, qui était le bon, et l'autre chrétien, qui apportait la guerre dans les familles et parmi les peuples. Un révolutionnaire aux gages de la Prusse allait jusqu'à de-

mander qu'on enlevât le drapeau français, l'étendard qui avait affranchi l'Italie, émancipé les peuples, des faisceaux où se confondaient les bannières de toutes les nations. Après avoir arrêté un sage programme, on avait abordé les problèmes les plus vertigineux ; on avait insulté nos couleurs sans qu'un Français protestât ; on avait exprimé tout ce qui peut entrer d'insanité dans une cervelle humaine.

La population de Genève, froide et sensée, avait fini par s'impatienter ; elle protestait contre ces écarts de la parole, contre ces violences de la pensée. Les protestans partageaient l'indignation des catholiques : ils trouvaient que le congrès mentait à son programme, que ses adhérens abusaient de l'hospitalité de leur cité : catholiques et réformés (1) adressèrent des protestations aux autorités municipales ; ils demandèrent qu'en présence de la confusion d'idées qui se manifestait au sein de l'assemblée, on mît fin, dans l'intérêt de la paix et de la liberté, à d'irritantes discussions. L'expérience était faite, les illusions étaient tombées, le congrès de la paix avait vécu, laissant le souvenir d'une folle aventure ; il avait révélé les aberrations de l'esprit révolutionnaire.

Garibaldi partit ou plutôt s'esquiva, moins glorieux qu'il n'était venu. Il s'était trompé d'époque. Genève s'était révoltée au XVIe siècle contre les abus de la papauté ; mais, en possession de la liberté de conscience, elle avait applaudi aux transformations de l'église ; elle respectait tous les cultes et ne se souciait pas de s'associer à ceux qui réclamaient l'extermination des prêtres et la destruction du pouvoir temporel.

Tandis qu'à Genève, au congrès de la paix, on s'attaquait aux institutions civiles, politiques et religieuses, à Lausanne, au congrès des ouvriers, on faisait à la même heure le procès au capital : on préconisait l'anarchie, on réclamait une liquidation sociale. Partout la révolution relevait audacieusement la tête et, sous de perfides inspirations, s'acharnait avec une noire ingratitude contre la France. La France avait pris en main la défense des opprimés, l'émancipation des peuples, ses portes s'étaient ouvertes à tous les proscrits ; elle les avait assistés, adoptés, elle leur avait adouci l'exil ; et ceux qui lui étaient redevables du droit d'écrire, de parler, d'affirmer la liberté et de revendiquer l'égalité, la poursuivaient de leur animosité. On ne s'expliquait pas qu'une nation généreuse, courtoise, toujours prête à se sacrifier, à transiger avec les intérêts d'autrui, pût être l'objet de haines implacables. Ses

(1) « Genève a été révoltée, disait M. Fazy, de ces excès ; les catholiques se sont honorés devant l'Europe par leur dignité et le calme de leurs protestations, et les vieux protestans de la cité ont sauvegardé leur honneur en s'associant à leurs protestations. »

travers étaient grands sans doute, mais ils ne l'étaient pas assez pour faire oublier ses qualités et justifier un pareil déchaînement. L'empire récoltait ce qu'il avait semé : le principe révolutionnaire des nationalités se retournait contre lui ; il devenait l'auxiliaire secret des ambitions italiennes et des ambitions prussiennes. Des politiques habiles et sans scrupules s'en faisaient une arme pour nous affaiblir et nous paralyser.

La France, qui a tant contribué à l'émancipation des Grecs, des Polonais, des Hongrois, des Roumains, des Serbes et des Italiens, pleure, mutilée aujourd'hui, les erreurs de sa politique sans qu'aucun des peuples qu'elle a affranchis et qu'aucun des gouvernemens qu'elle a soutenus dans la mauvaise fortune compatisse à ses revers, au sort des provinces qu'elle a perdues. L'Europe s'est transformée, elle ne sacrifie plus aux aspirations généreuses ; elle a changé de maître, elle a substitué à un empire débonnaire qui poursuivait la fraternité universelle et préconisait la politique des congrès un empire réaliste, qui impose sa loi et subordonne tout, jusqu'aux considérations d'humanité, aux intérêts de sa domination.

II. — LE PLAN ET L'ARRESTATION DE GARIBALDI. LES ÉQUIVOQUES DE M. RATTAZZI.

Garibaldi était obscurément reparti pour l'Italie. Les ovations dont il avait été l'objet à son arrivée à Genève ne s'étaient pas reproduites à son départ. Ses sorties déplacées contre la papauté avaient trouvé peu d'échos sur les bords du lac Léman. Son éloquence n'avait d'attrait que pour ceux qui étaient comme lui possédés par l'idée de se précipiter sur Rome. Le congrès de la paix, qui devait être une préface retentissante à la prise d'armes que la révolution préparait contre le saint-siège, avait tourné à la confusion de son chef. Garibaldi traversa les Alpes, aigri de sa mésaventure ; il allait se jeter à travers la politique italienne, lui susciter de graves embarras, et ne lui laisser d'autre alternative que la révolution ou une intervention de la France. Il s'imaginait qu'il pouvait sans le roi aller à Rome et qu'il lui suffirait de faire briller l'éclair de son épée pour être suivi de l'Italie entière. M. Rattazzi trouvait inopportune une entreprise à main armée contre le territoire pontifical ; il prévoyait qu'elle lui vaudrait de grands ennuis. Il essaya de la persuasion pour détourner le général de ses projets ; il s'adressa à ses amis, il eut recours à M. Crispi, qui revint hâtivement de Paris pour le calmer et le ramener à une appréciation plus saine de la situation. Rien n'y fit. Garibaldi se refusait à compter avec les idées des autres. Le marquis d'Azeglio le définissait un cœur d'or avec une tête de buffle, et Cavour l'appelait *questo pazzo*.

Après avoir eu le sens de l'à-propos et le discernement des déci-

sions, il était devenu le plus importun des hommes. Il s'était mis en tête que rien n'était fait tant que Rome n'appartiendrait pas à l'Italie, et il avait juré qu'il la lui donnerait par un coup de main. Il disposait de bandes qui lui obéissaient aveuglément; il les réunissait et les dispersait à volonté; il spéculait aussi, à tort, sur le soulèvement des populations romaines. Il n'avait pas d'idées, mais il avait une fureur : renverser le pape. Aspromonte lui avait laissé de cuisans souvenirs, il ne se souciait pas de se retrouver en conflit avec l'armée italienne, exposé à ses balles. Aussi avait-il modifié sa tactique; son plan était de faire passer la frontière isolément à ses soldats, de ne provoquer aucun rassemblement sur le territoire royal, d'installer des comités à Rome, d'y faire pénétrer des caisses d'armes et de munitions. Des députés cachés devaient, au premier signal, sortir de leur retraite et se constituer en convention révolutionnaire.

Lorsqu'on demandait à M. Rattazzi des mesures préventives, il répondait qu'il réprimerait les agressions le jour où elles se produiraient, mais que la législation ne lui fournissait aucun moyen d'agir préventivement. Il disait que la popularité de Garibaldi, sa qualité de député et son habileté à ne jamais donner prise à la loi, soit par ses actes, soit par ses paroles, n'autorisaient pas le gouvernement à sévir avec la certitude d'être soutenu par le parlement et par les tribunaux. Avec une fécondité de ressources extraordinaire il trouvait réponse à toutes nos objections. A l'entendre, il n'y avait pas de dépôts d'armes, pas de bureaux d'enrôlemens, pas de souscriptions, et, lorsque nous revenions à la charge avec des faits précis, il reconnaissait qu'il y avait quelque chose, mais il prétendait que ce n'était vraiment pas la peine d'en parler : *Ma poca cosa*, disait-il. Le ministre nous promettait toutefois de faire surveiller Garibaldi activement; il voulait le laisser aller jusqu'à la dernière limite de la légalité, de manière qu'il ne restât de doutes à personne sur l'exécution imminente de ses projets, et l'entourer, au dernier moment, de telle façon qu'il ne pût échapper.

Cependant, l'idée d'un second Aspromonte l'effrayait. Les balles sont aveugles : qui pouvait répondre que le héros de Marsala, aux prises avec les bersaglieri, ne serait pas cette fois mortellement atteint? Quelle responsabilité! Jamais l'Italie ne pardonnerait un pareil attentat. Mais comment arrêter un mouvement qui grandissait d'heure en heure? La gauche, qui donnait l'appoint à la majorité du ministère, réclamait Rome. Elle était en communion de sentimens avec Garibaldi; il n'était pas aisé de lui faire entendre raison et de l'amener à se départir de son programme. M. Rattazzi dépensait son éloquence à lui démontrer les inconvéniens d'une politique de revendications directes, violentes. Il préconisait la po-

litique des atermoiemens, des chemins détournés; il croyait qu'en tranquillisant la France par des simulacres d'énergie, il obtiendrait de l'empereur des tempéramens à la convention de septembre. S'assurer la faculté de poursuivre les agitateurs sur le sol pontifical était pour lui un point essentiel, c'était à ses yeux l'équivalent d'une prise de possession. Il se flattait que, ce droit concédé, il serait aisé, avec du savoir-faire, d'arriver insensiblement, d'empiétemens en empiétemens, à Civita-Vecchia et à Viterbe, et qu'on pourrait de la sorte, peu à peu, à petites doses, faire consacrer les droits de l'Italie sur tout le territoire pontifical, jusqu'à la banlieue de Rome exclusivement.

Ces calculs n'avaient rien d'audacieux. Les prétentions les plus contraires à nos intérêts n'étaient-elles pas autorisées par nos faiblesses passées? L'empereur avait habitué l'Italie aux concessions les plus invraisemblables. Il est vrai que jamais politique, à aucune époque, n'avait eu dans aucun pays, auprès d'un gouvernement étranger, au service de ses intérêts autant de moyens d'action que la politique italienne à Paris. Elle avait ses grandes et ses petites entrées à la cour des Tuileries; elle y pénétrait par toutes les portes, sous toutes les formes, elle avait des intelligences jusque dans le cabinet du souverain, elle était de la maison. Les ambitieux la ménageaient; elle avait l'oreille du maître, elle contribuait à la fortune de ceux qui la servaient, elle était de force à ruiner le crédit de ceux qui lui étaient contraires.

Mais, depuis Sadowa, bien des écailles étaient tombées, le vent avait tourné. Les influences catholiques l'emportaient à la cour sur les doctrines du Palais-Royal. Le marquis de Moustier et le maréchal Niel avaient pris de l'autorité dans les conseils de l'empire; ils défendaient nos intérêts avec une patriotique conviction. Le gouvernement impérial avait d'ailleurs de graves motifs pour ne pas alarmer le pape et pour ne rien laisser dire ni laisser faire qui pût autoriser à croire qu'il se prêterait à des modifications qui affaibliraient les garanties stipulées en faveur du saint-siège. Il n'était pas éloigné du moment où il serait forcé d'affronter l'épreuve d'élections générales, et cette épreuve pouvait être désastreuse si, à l'opposition libérale, se joignait l'opposition cléricale. Il ne pouvait avoir d'hésitations. M. Rattazzi était, par la force des choses, ramené à l'exécution pure et simple de la convention; elle lui imposait le devoir de protéger le pape contre les turbulences de Garibaldi et contre les complots de Mazzini. Les insinuations de sa diplomatie restaient sans échos.

L'entreprise que tentait Garibaldi n'était pas, à vrai dire, une expédition militaire, c'était une expédition politique : elle devait raviver dans les cœurs italiens une flamme prête à s'éteindre; elle

était le signal qui devait mettre le feu aux poudres et livrer la péninsule à la révolution. Déjà, dans plusieurs villes du territoire romain, les volontaires avaient proclamé la république. Les intérêts de la couronne étaient en jeu, M. Rattazzi ne pouvait plus hésiter. Son dévoûment au roi était absolu; il lui subordonna les considérations parlementaires et le souci de sa popularité; il retrouva l'énergie d'Aspromonte; il décréta l'arrestation de l'incorrigible agitateur.

Le 24 septembre, Garibaldi était signalé à Asinalunga, sur la frontière pontificale; il adressait à l'Italie un véhément appel à l'insurrection. « Le moment est venu, disait-il, de ne laisser à la maison que les femmes et les enfans. » Il ajoutait que tout Italien qui ne prendrait pas les armes serait un lâche. Le préfet de Sienne l'avait en vain exhorté à rebrousser chemin, à renoncer à une entreprise qui, sans chance de succès, pouvait compromettre les destinées de l'Italie. Il lui avait répondu par de dédaigneux défis. Les ordres du préfet étaient formels, il fit intervenir la gendarmerie. Garibaldi était arrêté, à cinq heures du matin, dans les conditions les moins dramatiques, au moment où il entrait dans son bain; il était reconduit à Arezzo et de là dirigé sur la forteresse d'Alexandrie.

« L'étonnement est profond à Florence, télégraphiait notre chargé d'affaires; les partisans de Garibaldi ont peine à se remettre de leur émotion. Personne n'était préparé à ce coup d'énergie. Les troupes ont été consignées. Le soir, des attroupemens se sont formés autour du ministère de l'intérieur et dans les rues avoisinantes. Des groupes séditieux parcourent la ville et crient : *Vive Garibaldi ! à bas Rattazzi !* Des émeutiers ont tenté de forcer les portes de la questure et du télégraphe; ils ont pillé plusieurs boutiques d'armuriers, brisé à coups de pierre les fenêtres de la maison qu'habite Rattazzi. Un agent de police a été tué, plusieurs carabiniers grièvement blessés par des coups de poignard. Un officier de cavalerie a été atteint par un coup de revolver. Le syndic, M. de Cambray, fait afficher une proclamation. Des députés, M. Crispi à leur tête, protestent violemment contre l'arrestation de Garibaldi. Ils ont adressé une lettre au président du conseil. La cavalerie est en train de déblayer les points menacés et de disperser les rassemblemens. Un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle, achève la déroute. »

Une note, insérée le lendemain dans la *Gazette officielle*, disait que, le mouvement provoqué par Garibaldi s'étant manifesté par un commencement d'exécution, le gouvernement du roi s'était trouvé dans l'alternative, ou de laisser violer les traités au mépris de la foi publique et de l'intérêt du pays, ou de maintenir sa parole et de conserver intacte la majesté de la loi. La note ajoutait que le ministère avait rempli son devoir en arrêtant Garibaldi, et que, s'il avait tardé, il se serait trouvé en face des plus douloureuses consé-

quences. Lorsque notre chargé d'affaires félicita le président du conseil de son énergie, du service qu'il avait rendu à son pays et à l'Europe, il lui répondit : « On ne m'accusera plus désormais d'avoir peur et de manquer à mes promesses. » C'était un trait décoché à M. de Malaret (1), qui souvent avait froissé son amour-propre en le rappelant de trop haut à l'exécution de ses devoirs internationaux.

L'énergie du président du conseil n'eut pas de lendemain. Garibaldi, à peine interné à Alexandrie, était élargi et conduit à Caprera. On reculait devant une mise en jugement, on transigeait avec les passions nationales, et surtout avec les exigences de l'extrême gauche. M. Rattazzi était un avocat habile à plaider les circonstances atténuantes ; il colora sa faiblesse en prétendant qu'il suffisait de priver le parti d'action de son chef pour arrêter le mouvement ; il nous parlait des mesures prises pour empêcher toute tentative d'évasion ; il nous disait que l'élargissement n'avait eu lieu que sous garanties, que Garibaldi, pour obtenir la faveur de rentrer dans son île, s'était engagé à n'en plus sortir. Mais *la Riforma* publiait aussitôt une lettre du général affirmant que ses projets n'étaient pas modifiés, qu'il n'avait pris aucun engagement et qu'il s'était réservé toute sa liberté d'action. Le captif de Caprera montrait en même temps combien la surveillance de ses geôliers était accommodante, en inondant l'Italie de ses proclamations ; il s'adressait au peuple, à l'armée, et les poussait à la révolte. « Les Romains, disait-il, ont le droit des esclaves de s'insurger contre leurs tyrans les prêtres, et les Italiens ont le droit de les aider. En avant donc, Romains et Italiens ! le monde vous regarde. » Son cri de guerre était : « Au Golgotha ou à Rome ! »

Ses fils et ses officiers étaient libres, les bandes étaient organisées, les volontaires accouraient de tous côtés ; des comités de secours et d'armement fonctionnaient publiquement sous les yeux des autorités ; ce n'étaient pas les demi-mesures d'un gouvernement aux abois qui pouvaient empêcher la révolution d'envahir le territoire romain. Garibaldi était toujours blâmé, souvent arrêté, mais on tirait avantage de toutes ses entreprises : son programme était celui de la nation, il n'y avait de divergence entre lui et le gouvernement que sur les questions de moyens et d'opportunité. Ses plus folles équipées étaient toujours le présage d'un succès ; il était, disait-on, dans toutes les bonnes fortunes de l'Italie.

M. Rattazzi passait alternativement de la crainte à la confiance ; l'inquiétude le reprenait en voyant l'agitation se développer ; il pres-

(1) M. de Malaret avait quitté Florence le 9 août après avoir accrédité, comme chargé d'affaires auprès du gouvernement italien, le baron de La Villetreux, le premier secrétaire de la légation.

sentait le moment où il ne serait plus maître de la situation. Il cherchait dans ses entretiens avec M. de La Villetreux à établir la loyauté et la fermeté de ses mesures et à nous prouver que, s'il ne réussissait pas à entourer, comme il l'eût voulu, les frontières d'un cercle infranchissable, ce n'était ni faute de précautions, ni faute de bonne volonté. Il nous communiquait des lettres du général Revel, le ministre de la guerre, qui expliquaient comment quelques bandes avaient pu traverser les lignes d'observation sans être inquiétées et de quelle façon des fusils se trouvaient entre leurs mains. « Cent mille hommes, s'écriait M. Rattazzi, ne suffiraient pas pour garder strictement une ligne aussi étendue. » Ce que le ministre ne disait pas, c'est qu'il remplissait son devoir sans ardeur et partageait les passions de ceux qu'il devait contenir. Donner Rome à l'Italie, garder le pouvoir, et ne pas manquer ouvertement à ses engagemens, tel était le problème complexe qu'il aurait voulu résoudre à sa gloire et à nos dépens.

III. — L'INVASION DES ÉTATS DU PAPE.

La France n'était représentée à Rome et à Florence que par des chargés d'affaires : le comte Armand et le baron de La Villetreux. Nos intérêts étaient en bonnes mains ; au sentiment du devoir ces deux agens ajoutaient le tact et l'expérience que donne une carrière laborieusement remplie. Le comte Armand soutenait par sa parole la cour de Rome, souvent prête à céder au découragement ; pénétré de l'intérêt français, il devançait ses instructions en affirmant aux heures où le doute était autorisé que le gouvernement de l'empereur ne permettrait pas la violation de la convention de septembre, que son armée protégerait le territoire du saint-siège contre la révolution.

La tâche du baron de La Villetreux était plus ardue. Il se trouvait dans un milieu fiévreux, presque hostile, aux prises avec les aspirations de tout un peuple, forcé de rappeler chaque jour un gouvernement faible, perplexe au respect de ses devoirs. Il n'était pas aisé d'être énergique, de se faire écouter sans froisser de légitimes susceptibilités. Il fallait les formes courtoises de M. de La Villetreux, son sang-froid et l'aménité de son caractère, pour y réussir.

L'empereur avait à son service une diplomatie vigilante, éclairée, mais il se méfiait d'elle ; il savait que, fidèle à nos traditions, elle n'approuvait pas les transformations qu'il poursuivait. Il ne portait aucune atteinte à ses droits, il avait le respect des situations acquises, mais il ne l'initiait pas à sa politique. Que de forces dont il n'a pas su tirer parti ! Que d'ardeurs patriotiques il a méconnues !

Discerner les hommes et se les attacher est, pour un souverain, la plus précieuse des qualités.

Les craintes s'étaient dissipées au Vatican à la nouvelle de l'arrestation de Garibaldi. On ne s'attendait pas à tant d'énergie de la part du gouvernement italien. Le cardinal Antonelli parlait avec éloge, presque avec admiration (1) de M. Rattazzi. Il disait qu'il fallait du courage pour affronter le poignard des carbonari, et le pape, qui n'était pas toujours clément pour l'empereur, faisait remonter à son intervention l'acte de vigueur qui lui rendait la sécurité. Déjà l'on croyait tout danger écarté lorsqu'on apprit que Garibaldi était élargi et reconduit sans garanties à l'île de Caprera.

Le doute n'était plus possible : le gouvernement italien était ou impuissant ou complice. Il ne restait plus qu'à se défendre. L'empereur avait promis maintes fois au pape de ne jamais l'abandonner. « J'ai tout un paquet de lettres, disait Pie IX, rempli de ses promesses ; » mais rien n'indiquait qu'il eût une volonté assez forte pour affronter un conflit avec l'Italie et s'exposer à des complications avec l'Allemagne. Ni Mgr Berardi ni le corps diplomatique accrédité à Rome ne croyaient à une intervention française. Ils savaient par leurs correspondances de Paris que l'empereur était tiraillé en tous sens ; ils craignaient que l'Italie, cette fois encore, ne sortît victorieuse de la lutte qui s'était engagée autour du souverain ; ils étaient convaincus que la France ne recommencerait pas une seconde expédition dans les états pontificaux. Notre chargé d'affaires ne donnait pas moins comme certaine l'assistance du gouvernement impérial ; il remontait les esprits et encourageait la défense. Le pape n'avait pas de défaillances, il éconduisait les cardinaux qui lui parlaient de départ. « Je défendrai mon pouvoir temporel, disait Pie IX; bien qu'il ne soit plus aujourd'hui au milieu de l'Europe qu'une dilution homéopathique. » Il affectionnait cette image; souvent elle revenait dans ses conversations. Ses mots étaient pittoresques. C'est ainsi qu'à propos de la trop rapide unification de l'Italie, il disait un jour à M. Soulange-Bodin, notre consul général à Naples : « Lorsque la chatte met bas trop tôt, ses petits sont aveugles. »

Le saint-père manifestait l'intention de se retirer dans le château Saint-Ange, qu'il faisait approvisionner ; il voulait se défendre jusqu'à la dernière extrémité, il aspirait au martyre. Mais tous ses cardinaux ne partageaient pas son exaltation. Bien des âmes étaient troublées. Plus d'un prélat, effrayé de la perspective d'un siège, ré-

(1) Dépêche du comte Armand... « A la manière dont le cardinal Antonelli parle des poignards des carbonari, on serait tenté de croire qu'il ressent de l'admiration pour le courage que vient de manifester M. Rattazzi. »

clamait la protection éventuelle de l'ambassade de France; les plus timorés sollicitaient un refuge sur nos stationnaires. Ils avaient lieu d'être inquiets : Garibaldi ne prêchait-il pas l'extermination des prêtres? Les événemens allaient, du reste, se précipiter. Il n'était que temps de se mettre à l'abri des surprises. Les rangs des révolutionnaires grossissaient chaque jour au-delà des frontières, et à Rome même, les comités préparaient un soulèvement.

Le 28 septembre, on signalait des bandes fortes de 300 à 400 hommes du côté d'Orvieto et de Corrieti; peu de jours après, toutes les provinces romaines étaient attaquées, envahies. Les troupes pontificales se battaient vaillamment; le 8 octobre, elles délogeaient de Bagnorea les garibaldiens qui s'y étaient fortifiés, elles les battaient à Monte-Libretti. Mais la lutte était inégale : les garibaldiens avaient la supériorité du nombre et aussi l'avantage de se soustraire aux poursuites en repassant la frontière pour s'abriter derrière les troupes italiennes. La situation devenait périlleuse. M. Rattazzi, après s'être fait fort de comprimer le mouvement, confessait sans transition son impuissance. Il jetait le masque et révélait sa tactique. Il disait que, dans l'impossibilité d'arrêter l'élan croissant des révolutionnaires, il ne voyait plus que dans une intervention italienne le moyen de sauver la papauté et la monarchie. En même temps, et comme si le cabinet de Florence avait pressenti ou voulu devancer l'assentiment du gouvernement français, le cordon de troupes qui gardait la frontière était rompu et l'armée italienne se formait en colonnes de marche et d'attaque. Les bandes garibaldiennes passaient dès lors sans obstacles et tout se faisait avec si peu de mystère que les volontaires arrivaient par le chemin de fer et prenaient leurs billets en uniforme.

La convention du 15 septembre était manifestement violée.

« L'excitation, l'entraînement sont tels aujourd'hui, écrivait M. de La Villetreux, qu'on se demande quel parti va prendre le gouvernement en face d'un pareil soulèvement. Les journaux sont unanimes pour conseiller l'entrée de vive force sur le territoire romain. L'arrestation de Garibaldi faite à temps eût paralysé le parti d'action; mise à exécution tardivement, elle n'a servi qu'à surexciter les esprits et à ajouter aux passions déchaînées celle de la

(1) L'armée pontificale ne comptait que 7 à 8,000 combattans. 800 hommes formaient la légion d'Antibes, le reste se composait de deux régimens de ligne, des carabiniers suisses et des zouaves pontificaux recrutés, en majorité, en Belgique, en Hollande et en France. La garnison de Rome était de 6,000 hommes, y compris les non-valeurs; 2,000 gardaient Frosinone et Velletri, 1,500 Viterbe, 500 Civita-Vecchia. Tous ces prélèvemens opérés, le gouvernement du saint-siège pouvait mettre 500 soldats en campagne contre les bandes garibaldiennes.

vengeance. » M. de La Villetreux ajoutait que, si le gouvernement avait été sincère, il ne se serait pas borné à l'arrestation de Garibaldi, il se serait assuré de ses fils et de ses principaux lieutenans.

M. Rattazzi avait trop compté sur son habileté. Il se voyait acculé dans une impasse, entraîné par le sentiment public, débordé par la révolution et déçu dans ses combinaisons diplomatiques. Il avait compté sur l'appui de l'Angleterre, spéculé sur l'intervention de la Prusse et sur les défaillances de la France, et l'événement démentait toutes ses prévisions. Le cabinet de Londres et le cabinet de Berlin restaient insensibles à ses appels, et, en France, l'opinion s'agitait; les journaux catholiques dénonçaient la duplicité du ministère italien et sommaient le gouvernement impérial de faire respecter la convention du 15 septembre.

Le ministre italien était dérouté : l'empereur manifestait une énergie qu'il ne lui soupçonnait pas, l'Angleterre se dérobait et le comte de Bismarck répondait à ses doléances et à ses sollicitations par des paroles d'une correction décourageante. Comment concilier le langage si mesuré du chancelier avec les encouragemens de ses organes occultes ou attitrés? Le commandeur Rattazzi avait pris ses désirs pour des réalités. Ceux qui lui disaient être dans le secret des dieux avaient abusé de sa crédulité; le comte d'Usedom s'était mépris sur le sens et la portée de ses instructions; Frédéric II en avait remontré à Machiavel. Du reste, tous les diplomates accrédités à Florence s'y étaient laissé prendre; l'attitude du ministre de Prusse et de son personnel les avait frappés, ils en avaient conclu qu'il y avait connivence entre les deux gouvernemens et que, si l'Italie menaçait le saint-siège et bravait la France, elle y était secrètement encouragée par le cabinet de Berlin : « Au milieu de ces graves événemens, écrivait M. de La Villetreux au commencement du mois d'octobre, la tenue du corps diplomatique à Florence est des plus réservées. Les représentans des puissances catholiques principalement tiennent à honneur, en face des manifestations hostiles au saint-siège, à garder une attitude digne et circonspecte. Tel n'est pas tout à fait le cas du personnel de la légation de Prusse. Si M. d'Usedom se contente de laisser entendre qu'il comprend les aspirations de l'Italie (1) et son désir de s'annexer les états du saint-

(1) « Le comte d'Usedom était un esprit positif et idéologue à la fois, un diplomate savant doublé d'un poète et d'un artiste, un gentilhomme poméranien amoureux de la renaissance. Il était sous le charme de l'Italie, il en avait la passion, il était ce que nous appelions en France un *italianissime;* son culte s'étendait jusqu'à Garibaldi, on disait même jusqu'à Mazzini inclusivement. Il préconisait les avantages d'une alliance entre la Prusse et l'Italie. Il la préparait en tenant maison ouverte et en prouvant par son érudition, par une connaissance profonde et variée du passé glorieux de l'Italie que personne ne comprenait mieux que lui ses nécessités présentes. Il n'en fut pas moins, après que l'Italie eut réalisé ses destinées, rappelé à Berlin, victime de la

siège, son premier secrétaire ne se gêne pas pour manifester ses sympathies aux garibaldiens et ses vœux pour le renversement du pouvoir temporel. Tout le monde remarque les fréquens entretiens que M. d'Usedom a avec M. Rattazzi. Le ministre d'Autriche pense comme tous ses collègues que, s'il n'existe pas encore d'accord entre l'Italie et la Prusse, cette dernière ne néglige aucun moyen pour pousser le cabinet de Florence dans une voie qu'elle sait devoir nous susciter des difficultés. » Le cabinet de Berlin n'était pas désintéressé assurément dans les complications italiennes. Il les suivait avec satisfaction ; il ne pouvait voir avec déplaisir la France aux prises avec l'Italie, qui s'irritait des obstacles que nous opposions à ses revendications nationales, et avec le pape, qui nous accusait de poursuivre la ruine de son pouvoir temporel. La politique prussienne, à coup sûr, se serait emparée de la question romaine pour s'en faire une arme contre nous si elle avait appréhendé une guerre imminente sur le Rhin. Mais il était difficile d'admettre, — et c'est ce qu'établissait une correspondance d'Allemagne à laquelle M. de Moustier attachait du prix, — que la Prusse, avec ses dix millions de catholiques, en face du pétitionnement imposant qui s'était organisé en faveur du pouvoir temporel en Westphalie, en Silésie, dans le grand-duché de Posen et surtout dans les provinces rhénanes, voulût froidement, sans profit immédiat, se constituer l'alliée de la révolution contre la papauté. Le comte de Bismarck avait à ce moment bien d'autres soucis; toute son attention se reportait sur le midi de l'Allemagne, où se débattaient des intérêts autrement importans pour sa politique. Les traités d'alliance qui rendaient illusoire la barrière du Mein étaient soumis aux chambres à Stuttgart et à Munich. Ils y rencontraient une vive opposition; on les discutait avec passion ; ils eussent été rejetés immanquablement si la Prusse, qui déjà inspirait tant de préventions, s'était mise en hostilité ouverte avec les sentimens intimes des députés catholiques du Wurtemberg et de la Bavière. L'Italie, sans finances, sans armée, livrée à l'anarchie la plus profonde, n'était pas une alliée assez sérieuse pour que M. de Bismarck lui subordonnât l'intérêt allemand. En se jetant, à la suite de Garibaldi, dans une aventure dont le but était la destruction du pouvoir temporel, il s'exposait à une guerre avec la France dans les conditions morales les plus désavantageuses.

Les partisans de l'Italie à Paris n'affirmaient pas moins, et notre ambassadeur à Berlin n'était pas éloigné de partager leurs craintes, que les états-majors prussiens n'attendaient que l'embarquement de

politique qu'il avait servie avec tant de zèle et de bonheur, méconnu à la fois par M. de Bismarck et le général La Marmora. » (*La Politique française en* 1866.)

nos troupes à Toulon pour franchir le Rhin. Ils voulaient conjurer l'intervention à tout prix; n'était-elle pas la condamnation de leur politique?

M. Nigra ne ménageait pas les démarches, il se servait de la parole et de la plume pour plaider la cause de son pays. Il allait à Biarritz pour impressionner et attendrir l'empereur. Les entretiens et les communications de chancellerie ne lui suffisaient pas; il écrivait des billets familiers, confidentiels; il était censé ne parler qu'en son nom et ne paraissait s'inspirer que de son affection pour la France. L'occupation des états pontificaux par l'armée italienne sous le prétexte d'y rétablir l'ordre et de sauver le pape, telle était la solution qu'il poursuivait au nom de son gouvernement avec une infatigable ardeur.

Tout s'enchaîne en politique, tout obéit à une logique fatale. L'Italie s'était engagée à défendre les frontières romaines contre toute agression, et la France avait pris, vis-à-vis du pape et des catholiques, l'engagement d'honneur de veiller à la loyale exécution de la convention de septembre. Le cabinet de Florence se refusait à son rôle, le gouvernement de l'empereur ne pouvait manquer au sien. Nous étions condamnés, malgré nous, au risque des plus graves complications, à reprendre, pour la seconde fois, à Rome, une faction ingrate, à couvrir de notre drapeau des idées contraires à l'esprit moderne et aux principes de notre politique.

IV. — LA CRISE A FLORENCE.

Les regards de l'Europe ne se reportaient plus vers Biarritz, que M. de Bismarck, dans d'autres temps, appelait sa fontaine de Jouvence. Napoléon III y vivait triste et solitaire. La villa Eugénie, où jadis s'épanouissaient de glorieuses et parfois de folles pensées, avait pris un aspect sévère; les soucis chassaient les plaisirs; on n'y recevait plus que des nouvelles troublantes; de quelque côté que l'empereur tournât les yeux, l'horizon apparaissait menaçant. En Italie, la révolution se jetait sur Rome; en Allemagne, la Prusse procédait à une transformation inquiétante pour notre sécurité; en Orient, la Russie révélait l'impatience de ses ambitions: la France se trouvait enveloppée dans un cercle d'hostilités et d'ingratitudes. Notre politique surprise, irrésolue, ou résolue trop tardivement, en était réduite aux regrets, aux angoisses et parfois aux alarmes. Quelles que fussent les intentions pacifiques de l'empereur, il ne pouvait plus arrêter la marche des événemens. Il était atteint dans son prestige, il avait laisser péricliter son armée, et il n'avait su ni garder ses alliés ni contenir ses ennemis. Souvent les fautes d'un

règne sont lentes à se faire sentir. L'empereur assistait, après de fugitives années de prépondérance, à l'effondrement de toutes ses œuvres, avec une santé perdue, sans énergie pour lutter contre les retours de la fortune. « De tous les regrets, disait Dante, celui des grandeurs perdues est le plus amer. »

Une sorte de fatalité semblait pousser Napoléon III aux expéditions. Nos armées, souvent sans d'impérieuses nécessités, étaient apparues à Rome, en Crimée, en Chine, en Syrie, au Mexique; elles allaient être forcées de reparaître dans les états pontificaux. La résolution était grave; elle soulevait en France de violentes polémiques; les catholiques la réclamaient impérieusement, les libéraux la combattaient à outrance. Il fallait prendre un parti, on n'avait que trop hésité. Si, au lieu de temporiser, l'empereur avait dit énergiquement et opportunément, au moment où Garibaldi ouvrait sa campagne, qu'il ne permettrait pas à une révolution sans mandat de détruire la convention de septembre, le cabinet de Florence n'eût vraisemblablement pas méconnu l'intérêt supérieur qui lui commandait de faire tous les sacrifices pour prévenir le retour de l'armée française. Mais, au lieu de s'expliquer catégoriquement, il avait autorisé toutes les conjectures en paraissant vouloir tenir la balance égale entre les aspirations italiennes et les résistances pontificales. Il avait retenu à Paris, en congé, son ambassadeur à Rome et son ministre à Florence, et laissé à de simples chargés d'affaires le soin de protéger le Pape et d'empêcher le gouvernement italien de manquer à ses engagemens.

La fièvre de Rome avait gagné toute l'Italie; des comités de secours se formaient dans toutes les villes, les enrôlemens des volontaires se faisaient publiquement, on leur délivrait des billets gratuits sur les chemins de fer aboutissant aux frontières romaines, ils partaient aux applaudissemens frénétiques de la foule. Menotti Garibaldi, revenu de Londres, recevait à Florence les députés de la gauche et les chefs du parti d'action, il leur communiquait les instructions de son père, il organisait des bandes et les dirigeait sur les états romains. On apprenait aussi qu'on avait traité avec la compagnie orientale et que ses steamers devaient s'arrêter sur les côtes de la Sardaigne pour assurer l'évasion du prisonnier de Caprera. M. de La Villetreux ne laissait ignorer au gouvernement italien aucun des renseignemens que lui envoyaient notre chargé d'affaires à Rome et nos consuls dans la péninsule. M. Rattazzi reconnaissait la gravité de la situation; il prétendait que les efforts des préfets pour contenir le mouvement étaient immenses, que ses ordres étaient formels et sans réticences, et notre chargé d'affaires se retirait emportant une fois de plus des assurances sans cesse renouvelées, mais jamais suivies d'effet.

Sans doute M. Rattazzi faisait son devoir, mais il ne faisait pas tout son devoir. Il avait été sincère au début ; dans toutes ses dépêches il avait déclaré qu'il ferait exécuter la convention, même par la force ; il avait procédé à l'arrestation de Garibaldi. Mais peu à peu il s'était laissé circonvenir, il était devenu malgré lui le complaisant et presque le complice de la révolution. Une situation aussi tendue ne pouvait se prolonger. « Je voudrais pouvoir espérer, télégraphiait le cardinal Antonelli au nonce du pape à Paris, que les faits que je vous prie de signaler au gouvernement impérial provoqueront, de sa part, quelque acte énergique qui mettrait un terme à de pareilles iniquités ; mais je n'y compte pas. » Le cardinal Antonelli se trompait : l'empereur était arrivé à la dernière limite de la longanimité ; sa volonté défaillante allait se réveiller et, en s'affirmant, renverser tous les calculs du ministre italien. M. Rattazzi devait se briser contre l'obstacle qu'il redoutait le moins : l'énergie de Napoléon III. A la date du 11 octobre, l'empereur télégraphiait placidement à M. de Moustier, comme s'il s'agissait d'une affaire de service : « D'après les nouvelles que vous m'avez envoyées, je crois qu'il faut écrire à Rattazzi ; il paraît ne plus pouvoir empêcher l'invasion du territoire romain, ni seul exécuter la convention. Dans ce cas, nous serons forcés d'aviser. » L'empereur, sans prévenir son ministre, télégraphiait en même temps au roi pour lui faire connaître sa détermination.

M. Nigra, toujours si bien renseigné, était pris cette fois au dépourvu. La cour était à Biarritz ; les influences et les moyens d'information dont il disposait à Paris lui faisaient défaut, au moment le plus critique.

L'émoi à Florence fut indescriptible. Les conseils se succédèrent. On conférait avec les sénateurs et les députés. Fallait-il passer outre et se prévaloir du fait accompli, ou bien fallait-il se résigner et subir l'intervention? On décréta des mesures sévères propres à nous calmer; on ferma les bureaux de secours, on opéra des saisies d'armes et de munitions, on procéda à de nombreuses arrestations. Il était trop tard. Quelques semaines plus tôt, ces actes d'énergie eussent arrêté le torrent révolutionnaire qui menaçait d'envahir les états romains, et rendu la confiance au gouvernement de l'empereur.

M. Rattazzi tenta une suprême démarche pour conjurer le retour d'une armée française en Italie. Il chargea M. Nigra de plaider auprès du cabinet des Tuileries les circonstances atténuantes et de l'amener, s'il ne parvenait pas à le détourner d'une intervention, du moins à un compromis, qui permettrait à l'Italie d'occuper simultanément avec la France le territoire pontifical. L'envoyé du roi ne négligea aucun argument pour nous tranquilliser et nous convaincre ;

il y mit toute sa souplesse, toute la dextérité de son esprit. « Son amitié pour la France, disait-il, en s'adressant à notre ministre des affaires étrangères, ne lui permettait d'entrevoir qu'avec terreur l'éventualité d'une rupture entre les deux pays. » Sa lettre était émue, elle était l'expression de ses sentimens. Comment M. Nigra n'eût-il pas été ému en voyant l'alliance de 1859, dont il affirmait, en toute rencontre, l'indissoluble maintien, méconnue, compromise? Pouvait-il oublier, sous l'imminence d'un conflit, tous les sacrifices que l'empereur, sur ses instances, avait si souvent faits à l'Italie et les attentions dont il le comblait personnellement? De tous les diplomates étrangers à Paris il était le plus choyé, le mieux informé; on n'avait pas de secrets pour lui, il représentait un pays dont les destinées nous passionnaient depuis cinquante ans et auquel la France garde encore aujourd'hui au fond du cœur, malgré d'amers désenchantemens, le souvenir attendri de ses plus chères amours. Il faut plaindre les diplomates qui, de bonne foi, entretiennent de décevantes illusions, et dont les efforts sont trahis par les fautes des gouvernemens et la marche implacable des événemens.

« Je viens de recevoir dans la nuit, écrivait M. Nigra au marquis du Moustier, deux télégrammes de Florence que je vous prie de faire parvenir à l'empereur. Vous voudrez bien considérer cette communication, non pas comme un acte, mais comme une simple conversation. Le premier télégramme répond à votre note d'hier. M. Rattazzi dit que ce ne sont pas des bandes garibaldiennes, mais des volontaires isolés, qui pénètrent dans les états pontificaux. Le mouvement des volontaires est si grand, la frontière est tellement étendue qu'il serait impossible à une armée de 200,000 hommes d'en barrer entièrement le passage. Si la population des états romains reste tranquille, cela est dû uniquement à l'attitude du gouvernement du roi, qui s'oppose à toute invasion.. Le gouvernement du roi, malgré toute sa bonne volonté, ne peut en faire davantage. La situation en Italie est tellement tendue qu'elle ne saurait longtemps durer ainsi. Nous faisons tous les efforts, mais nos troupes sont exténuées, épuisées de fatigues. L'administration en souffre gravement, l'autorité du gouvernement perd son prestige. Il faut y songer et y pourvoir le plus tôt possible. L'empereur a exprimé le désir que l'on ne fît rien sans que les deux gouvernemens se soient mis en communication et aient tâché de se mettre d'accord. M. Rattazzi pense que le moment est venu pour un tel échange d'idées. Il croit que les choses sont arrivées à un point d'où il est difficile de sortir sans une occupation par les troupes italiennes du territoire pontifical; il attache un grand prix à connaître les appréciations de l'empereur. Le président du conseil me charge en tout cas de vous faire comprendre tous les inconvéniens, tous les

dangers qu'entraînerait une seconde expédition française. De toutes les solutions possibles, celle-ci serait la plus dangereuse. L'opinion publique en Italie y est absolument contraire. Elle entraînerait les plus grands malheurs pour l'Italie, les plus grands embarras pour la France. Qui peut garantir qu'elle n'amènerait pas une rupture entre les deux pays? Mon gouvernement ne dit pas cela, mais la pensée seule que cela peut devenir possible m'obsède et me préoccupe d'une manière si vive que je croirais manquer au devoir que m'impose la confiance du roi et dont l'empereur m'honore, si je cachais cette préoccupation de mon esprit. »

Dans la seconde partie de sa lettre, M. Nigra disait que l'empereur avait fait comprendre au roi, par une dépêche télégraphique, son intention d'envoyer un corps d'armée à Rome si la convention de septembre était violée, et que son gouvernement considérait ce fait comme le plus funeste qui pût arriver, comme une violation du traité du 15 septembre, dont l'un des buts avait été de mettre fin à toute intervention étrangère. « M. Rattazzi, ajoutait l'envoyé italien, répète qu'il a respecté la convention, qu'il lui a payé un large tribut en se soumettant à de graves dangers et de lourds sacrifices. Il ne saurait admettre que, tandis que la convention était observée par l'Italie, elle pût être violée par la France. Si des troupes françaises étaient envoyées à Rome, l'Italie serait forcée d'intervenir aussi. Ce serait là une nécessité absolue pour empêcher la guerre civile, sauver les institutions et la monarchie. Mon gouvernement me prie de recourir à Votre Excellence, dans la forme la plus amicale et la plus confidentielle, pour qu'Elle veuille bien m'expliquer au juste la pensée qui a inspiré la communication de l'empereur au roi et exposer à Sa Majesté la gravité et les conséquences d'une résolution qui ramènerait les soldats français sur le sol italien. Je vous ai dit à cœur ouvert et sans réticence tout ce qu'on m'écrit. J'ai l'ordre, conforme du reste à mes sentimens, de parler de tout ceci avec loyauté et de la manière la plus amicale. Que dois-je répondre? J'irai chez vous chercher la réponse; laissez-moi espérer qu'elle sera de nature à nous tranquilliser sur le danger d'une nouvelle expédition. »

Il était difficile d'être plus pressant et d'entourer la menace de plus de circonlocutions. Le lendemain, M. Nigra revenait à la charge, cette fois avec une branche d'olivier à la main. Il faisait miroiter aux yeux de l'empereur la réunion d'un congrès qui résoudrait une fois pour toutes la question romaine. Il était bien entendu que, si l'Italie était forcée, d'ici là, de pénétrer dans les états du saint-siège, son intervention, concertée avec la France, ne préjugerait en rien la question de souveraineté.

L'empereur retint l'offre du congrès, il espérait qu'un congrès le

dégagerait d'une lourde responsabilité et placerait le pouvoir temporel sous la garantie collective des puissances catholiques; mais il refusa de consentir à une intervention de l'Italie dans les états du pape. Son siège était fait; l'ingratitude italienne avait ulcéré son cœur. Rien ne pouvait plus l'impressionner: ni les caresses, ni les menaces. Les moyens qui avaient réussi à M. de Cavour n'étaient plus de saison. M. Rattazzi perdait son temps en dénonçant à la police française les complots qui, au dire de ses agens occultes, se tramaient dans l'ombre contre la vie de Napoléon III (1). L'empereur restait insensible à ces marques de sollicitude pour sa personne; il réclamait d'un ton mélancolique, mais résolu, l'exécution pure et simple de la convention de septembre. Des divisions étaient concentrées dans le Midi, les escadres étaient prêtes à appareiller, et déjà le général Prudon et des officiers du génie, arrivés secrètement à Rome, prenaient des mesures pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main. L'Italie, à moins d'un miracle, ne pouvait plus échapper à une seconde occupation française.

« L'existence du ministère semble menacée, télégraphiait M. de La Villetreux le 18 octobre. Il y a conseils sur conseils : Rattazzi est découragé, inquiet. Il me dit qu'il ne restera pas au pouvoir si un conflit devait éclater avec la France. Le commandement en chef a été offert au prince Humbert, qui l'a nettement refusé; il part ce soir pour Milan. »

Il semblait qu'en Italie la pensée d'une intervention française ne fût venue à personne et que tout le monde se crût assuré d'une complète liberté d'action. On ne pouvait expliquer autrement la politique du ministère, les facilités laissées aux préparatifs des volontaires, le retard apporté à la répression. On se défendait en disant qu'on avait usé de tous les moyens pour empêcher l'invasion, qu'on se sentait impuissant à lutter contre un élan irrésistible, contre l'opinion qui réclamait Rome et l'unité... Mais n'était-ce pas le gouvernement lui-même qui avait laissé se développer l'agitation, surexcité les esprits? Ne pouvait-on pas lui reprocher sa condescendance envers le parti d'action? D'ailleurs, l'élan n'était pas aussi unanime qu'il le prétendait. Ce n'était pas l'Italie entière qui se portait aux frontières avec cette unanimité, cette furie qui caractérisait l'élan de 1866, c'étaient les séides de Mazzini et les bandes de Garibaldi. Les tentatives révolutionnaires excédaient les sentimens de la

(1) Dépêche de M. de Saint-Vallier, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, au baron de La Villetreux : « On nous dénonce des complots contre la vie de l'empereur; on dit que cinq garibaldiens travestis auraient été expédiés de Naples et seraient déjà arrivés à Marseille. » M. de La Villetreux, de son côté, transmettait à Paris les informations que lui fournissait le président du conseil, soit directement, soit par des intermédiaires, sur les attentats projetés par le parti révolutionnaire.

majorité de l'Italie et aussi des états du saint-siège. Le programme révolutionnaire n'était nullement du goût des Romains ; sans doute, ils désiraient des institutions plus libérales, ils auraient voulu voir entrer le gouvernement pontifical dans la voie des réformes et se réconcilier avec l'Italie ; mais, au fond, ils appréciaient les avantages de leur situation et ne se souciaient pas d'entrer dans les vues de l'émigration. Le parlement avait proclamé que « Rome appartenait à l'Italie, » et les Romains, malgré la propagande des comités secrets et l'envahissement du territoire pontifical, n'appelaient pas les Italiens.

Le dénoûment approchait, le ministère agonisait. Après avoir échoué à Paris, M. Rattazzi tentait un suprême et infructueux effort à Berlin. « Il s'échange depuis hier, télégraphiait M. de La Villetreux, une correspondance des plus actives entre Florence et Berlin, M. Rattazzi a de fréquentes entrevues avec le comte d'Usedom. L'agitation est vive, l'inquiétude est grande. La maison du roi est dans la stupeur. Les journaux poussent avec violence le gouvernement à Rome. Il y paraît décidé, toutes les mesures sont prises pour faire entrer les troupes dans les états pontificaux à la première nouvelle de l'embarquement de nos soldats. Les fils télégraphiques entre Rome et Florence sont rompus. Rattazzi est triste, découragé, il cherche en vain les moyens d'éviter un conflit qui serait désastreux pour l'Italie. »

Victor-Emmanuel n'était pas moins triste et moins découragé que son premier ministre. Il ne savait quel parti prendre. Marcher à la suite de Garibaldi, c'était l'abaissement de la monarchie, la guerre avec la France; exécuter la convention de septembre sans pénétrer dans les États pontificaux, c'était l'impopularité, la guerre civile. Le roi fit venir notre attaché militaire, il lui traça un tableau émouvant des difficultés qui l'assiégeaient. Il espérait attendrir l'empereur et le convaincre que de l'entrée de l'armée italienne sur le territoire romain dépendait le salut de sa couronne. « Je suis dans une situation cruelle, unique, disait-il au colonel Schmitz, ma personne et ma dynastie sont en jeu. On me demande d'aller à Rome, et si je m'y refuse, on proclamera la république. Je n'ai plus le choix, si vous entrez dans les États romains, j'y entrerai avec vous. » Il ne s'échangeait plus entre Paris et Florence que des plaintes, des reproches et des menaces. Qu'étaient devenus les sermens de Plombières et les souvenirs de Solferino?

G. Rothan.

LA

SOPHISTIQUE ET SOCRATE

I. E. Zeller, *la Philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique*, t. III, traduit par M. Belot. Paris, 1884. — II. A. Fouillée, *la Philosophie de Socrate*. — III. E. Boutroux, *Socrate fondateur de la morale*. Orléans, 1883. — IV. Victor Egger, *la Parole intérieure*. Paris, 1881.

Les amis de la philosophie ne sauraient être trop reconnaissans aux éditeurs qui poursuivent depuis sept années, avec une persistance désintéressée, la traduction du grand ouvrage de M. E. Zeller. Cette entreprise considérable a été annoncée ici même, on s'en souvient, par une étude magistrale de M. Paul Janet (1). Le traducteur, M. Boutroux, absorbé par d'autres soins, n'a pu continuer seul une aussi lourde tâche, et le troisième volume, qui vient de paraître, a été confié au zèle d'un jeune philosophe qui porte dignement le nom d'un des maîtres les plus distingués de notre enseignement supérieur. Ce troisième volume nous laisse au seuil du platonisme ; on peut juger par là des proportions de l'œuvre entière et du temps qu'exigera l'achèvement de la traduction. Aussi, tout en faisant de la publication présente le principal objet des pages qui vont suivre, serons-nous excusables de revenir un peu sur le passé et d'anticiper discrètement le futur.

Depuis que la dernière édition de l'ouvrage de M. Zeller a paru, une tentative hardie a été faite pour expliquer les origines de la philosophie grecque. Selon M. James Darmesteter, il faudrait les chercher surtout dans la mythologie des anciens Aryas. Toutes les mythologies de l'Orient enveloppent une cosmogonie ; et ce même problème de la formation de l'univers pourrait bien avoir provo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1878.

qué, sur les rivages d'Ionie, l'éveil de la pensée philosophique. A défaut des inductions de la science, c'est l'analogie qui sert de guide aux premières démarches de l'esprit humain. L'apparente renaissance de la nature quand le jour succède à la nuit, que le printemps met l'hiver en fuite, que les rayons du soleil percent les nuées de l'orage et dissipent l'obscurité lugubre qui semblait tout mêler dans la confusion d'un chaos, — explique analogiquement l'antique naissance des choses et le premier battement régulier de la vie universelle. On sait quelle place tient dans la mythologie védique la lutte d'Indra contre les *vaches célestes*. La terre est comme calcinée, hommes, troupeaux, moissons périssent de soif : le dieu frappe la nue, et de ses flancs déchirés ruissellent, avec les larges pluies, l'espoir, la fécondité, la joie. C'est donc la nuée ténébreuse qui représentera le mieux à l'imagination poétique de l'Arya le principe vraiment primordial. Mais la nuée, ce sont les eaux; c'est aussi la nuit. Toutes choses sont sorties des eaux : voilà la cosmogonie d'Homère. Thalès dira de même : Tout vient de l'humide ; le premiers des physiciens de la Grèce n'est que l'inconscient écho de traditions qui remontaient, par une filiation alors ignorée, jusqu'aux plus lointains ancêtres de sa race. Quant à l'idée de ténèbres originelles, n'est-elle pas au fond de la théogonie d'Hésiode, et son chaos n'est-il pas l'équivalent de ces sombres *Nuées* qu'invoquent Socrate et ses disciples dans la comédie de ce nom? — Le chaos, c'est encore l'air, assure un scholiaste d'Aristophane; et voilà le système d'Anaximène. — Un rayon d'or traverse la nuit : la lumière, le feu, deviendront ainsi, par une association facilement explicable, principes d'existence et de vie; Héraclite expliquera tout par les métamorphoses d'un feu pensant et éternel. — La lumière est aussi l'amour, flamme céleste qui meut et qui féconde tout. Ne reconnaissez-vous pas là l'*Eros* de Parménide, la *Philia* d'Empédocle, voire le dieu d'Aristote qui sollicite la puissance indéterminée de la nature par l'irrésistible attrait de sa tout aimable perfection? — La lumière lutte contre les ténèbres et n'en triomphe souvent qu'avec effort; à la lutte toutes choses doivent leur naissance, dit Héraclite; et Empédocle chante la discorde qui met en guerre les uns contre les autres les membres du dieu primitif : sa physique n'est guère que l'épopée des victoires et des défaites alternatives de l'amour et de la haine. — Enfin, l'imagination orientale représente parfois l'univers sous la forme d'un arbre gigantesque; les nuées s'entrelacent et s'agitent comme des branches battues par l'ouragan. Mystérieux symbole dont on pourrait suivre la trace effacée dans un vers énigmatique de Phérécyde et jusque dans le sens propre du mot matière (ὕλη, bois ou forêt).

Ces ingénieuses conjectures de M. James Darmesteter ne parais-

sent pas avoir conquis l'assentiment de tous les juges compétens. Le savant orientaliste reconnaît d'ailleurs que l'influence de la mythologie aryenne sur la pensée philosophique, en Grèce fut indirecte et ne s'exerça que par l'intermédiaire de la religion traditionnelle dont les poètes se firent de bonne heure les harmonieux échos. Les sages reprirent, sans le savoir, possession de doctrines, produits spontanés de l'instinct religieux en quête d'une réponse à l'énigme du monde, et leur donnèrent par la réflexion des significations à la fois précises et variées. — Même avec ces réserves, la thèse nous paraît bien absolue. Autant qu'il nous est permis d'en juger, nous n'apercevons tout d'abord entre la philosophie grecque et les croyances populaires qu'un rapport d'opposition. Les premiers philosophes combattirent l'anthropomorphisme, qui était le fond même de la religion et de la poésie. On sait les beaux vers de Xénophane contre les dieux à figures et à passions humaines; le froid dédain d'Anaxagore, pour qui le brillant Hélios, au char enflammé, n'est plus qu'une pierre rougie; les protestations éloquentes de Platon refusant de reconnaître la perfection divine dans les indignes peintures qu'en fait Homère. Attaquées, la religion et la poésie rendirent coup pour coup. Anaxagore faillit payer de sa vie son opinion sacrilège sur la nature du soleil. L'intolérance de l'orthodoxie religieuse recueillit contre Socrate les accusations qu'avait lancées, sans haine d'ailleurs et seulement pour faire rire, le poète des *Nuées*. Au dire de Platon, on rencontrait couramment chez les poètes, sur le compte de la philosophie et des philosophes, des aménités comme celles-ci : « Cette chienne hargneuse qui aboie contre son maître;.. ce grand homme parmi les vains entretiens des fous;.. la troupe des sages qui s'élève au-dessus de Jupiter;.. ces contemplateurs subtils à qui la pauvreté aiguise l'esprit. » — Pour ces hommes étranges dont la pensée soulevait les mystères de l'univers et de la mort, le peuple, obstinément attaché à son ignorance et à ses dieux, éprouvait une antipathie mêlée de crainte, comme celle dont pouvait être l'objet au moyen âge un Gerbert ou un Roger Bacon.

Il est bien vrai pourtant que les doctrines des premiers sages présentèrent souvent une analogie remarquable avec les imaginations cosmogoniques des poètes et de la religion. Mais cela s'explique en grande partie, selon nous, par l'identité essentielle des lois qui gouvernent le développement de la pensée spontanée et celui de la pensée réfléchie. Peut-être aussi, soit prudence, soit désir d'assurer à leurs spéculations le patronage de traditions respectées, les philosophes s'empressaient-ils de signaler après coup ces analogies. Thalès était bien aise sans doute de pouvoir invoquer en faveur du principe humide l'autorité d'un vers d'Homère.

Hegel n'a-t-il pas voulu nous faire croire que son système ne différait pas au fond de la théologie chrétienne? S'il fallait à toute force trouver la preuve d'une influence plus ou moins directe de la religion sur la philosophie grecque, nous la chercherions, non dans les hypothèses cosmogoniques de celle-ci, mais dans certains dogmes relatifs à la destinée de l'âme. La métempsycose de Pythagore et de Platon pourrait bien être d'importation orientale. Si peu que l'on sache des anciens mystères, j'ai peine à croire que la doctrine des expiations ou des récompenses futures n'y ait pas été nettement enseignée. La théorie d'une chute originelle, commune à Empédocle et à Platon, a tout l'air aussi d'être un emprunt à des croyances très anciennes, antérieures en tout cas au premier éveil de la réflexion philosophique. Une assez bonne méthode de discernement, en ces délicates matières, serait peut-être de rapporter à la religion tout ce que Platon expose sous forme de mythe. Très attentif à ne laisser perdre aucun rayon de la sagesse du passé et moins systématique qu'Aristote, le disciple de Socrate est, à notre sens, le meilleur historien de toutes ces origines. Ce qui est certain, c'est que la philosophie fut à la fois un produit très spontané du génie grec et une efflorescence de la mythologie populaire et poétique. Dire précisément ce qui fut son œuvre propre, ce qu'elle recueillit pour le faire sien dans la tradition des vieux âges, semble impossible à qui veut s'interdire les conjectures et ne s'en rapporter qu'aux informations dont nous disposons aujourd'hui.

I.

Si la célèbre distinction de Saint-Simon entre les périodes *organisatrices* et les périodes *critiques* se vérifie quelque part, c'est bien dans l'histoire de la philosophie grecque. Ils sont des *organisateurs*, tous ces sages de l'Ionie et de la Grande-Grèce qui placent dans un principe, matériel ou intelligible, la substance universelle et l'explication de tout ce qui est. Les sophistes inaugurent une époque critique où les vieux dogmatismes se dissolvent; puis nouvelle organisation de la pensée, par les doctrines de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Épicure et de Zénon. Les sceptiques et les probabilistes reprennent avec plus de sincérité et de profondeur l'œuvre des sophistes; les deux grands traités de Sextus Empiricus, antérieurs d'un demi-siècle environ aux premiers enseignemens de Plotin, semblent marquer à la fois le triomphe de la critique pyrrhonienne et la nécessité d'un dogmatisme suprême, qui, celui-là, se ménage un sûr abri dans la sphère où seule conduit l'extase. La pensée philosophique en Grèce va ainsi de l'affirmation au doute,

du doute à l'affirmation, par un rythme régulier dont les oscillations remplissent près de dix siècles.

C'est presque une naïveté de dire que l'une de ces périodes s'explique par celle qui précède et contient l'explication de celle qui suit. Loin d'être indépendans, les contraires s'appellent et se supposent. Sans les Ioniens, les pythagoriciens, les éléates, on ne comprendrait pas les sophistes : la sophistique fait comprendre Socrate. Aucun historien de la philosophie n'a méconnu cette filiation logique. Il ne nous paraît pas néanmoins que la philosophie grecque ne soit que le développement méthodique d'une pensée purement abstraite, un enchaînement de systèmes se complétant ou s'opposant par une loi nécessaire. Une telle conception de l'histoire de la philosophie était de mise au temps de Hegel et de Cousin; elle serait à bon droit suspecte aujourd'hui. M. Zeller fait, avec toute raison, une large part aux causes de l'ordre politique et social. Nous croyons même qu'en ce qui concerne la sophistique, il ne fait pas cette part assez grande. Il veut que les sophistes marquent l'avènement de la subjectivité en opposition au dogmatisme objectif des systèmes antérieurs. La proposition célèbre de Protagoras : L'homme est la mesure de toutes choses, est bien, en effet, la formule même du subjectivisme; mais je me défie toujours d'une explication qui ramène cette chose vivante, complexe, contingente, l'histoire, aux proportions d'un contraste entre deux abstractions. Ma défiance s'augmente quand on prétend rattacher cette subjectivité des sophistes à la philosophie d'Anaxagore. Le sage de Clazomène avait dit : « Toutes choses étaient primitivement mêlées; l'intelligence survint et les ordonna. » Cette intelligence ordonnatrice, c'est manifestement l'Intelligence divine, la cause suprême, sinon de la matière, au moins de l'harmonie et de la beauté dans l'univers. Qu'elle soit conçue par analogie avec l'âme qui meut harmonieusement le corps, on n'en saurait douter; mais que les sophistes aient pu partir de là pour supposer que le Νοῦς d'Anaxagore est simplement la pensée, puis *notre* pensée; que, par suite, c'est notre pensée qui ordonne le monde, constitue l'être et la vérité des choses; est, en un mot leur mesure, — voilà, certes, une induction faite pour surprendre. Qui donc, parmi les anciens, a jamais eu la moindre hésitation sur la vraie nature du principe d'Anaxagore? Qui s'est demandé si ce ne serait pas par hasard l'intelligence humaine? Qui même s'est avisé d'attribuer aux sophistes une telle erreur d'interprétation? Pour cette fois, du moins, le sens historique, ordinairement si juste, de M. Zeller nous paraît en défaut.

Que Protagoras et Gorgias aient fait sortir le scepticisme, l'un de la doctrine d'Héraclite, l'autre de celle des éléates, nous n'y contredisons pas; mais que telle soit la signification principale de leur

œuvre, c'est ce qu'on peut contester. Les deux grands sophistes, et surtout leurs disciples, eurent certainement les yeux beaucoup moins tournés vers la théorie que vers la pratique. Le scepticisme, à le prendre pour une manifestation de la pensée philosophique, pourrait bien n'avoir tenu qu'une place assez secondaire dans leurs préoccupations. Ils furent avant tout de très habiles gens, qui surent comprendre les besoins de leur époque et profiter du changement profond survenu dans l'état politique et social de la Grèce.

La démocratie partout triomphante, la parole publique devenue par suite l'instrument nécessaire de quiconque voulait acquérir une part d'influence dans les affaires de la cité, — voilà, selon nous, la cause essentielle de la sophistique. Platon a bien pu nous montrer dans Protagoras le théoricien pour qui la science n'est que la sensation, et définir le sophiste un fabricant de fantômes : Platon est un spéculatif et ne se préoccupe guère que de ce qui intéresse la spéculation. Même pour lui, le sophiste est surtout un chasseur et un chasseur de jeunes gens. Le but de cette chasse est d'enseigner la vertu moyennant salaire. La vertu dont il s'agit, c'est la vertu politique, celle qui rend capable de diriger l'état : la vertu des Thémistocle, des Périclès, des Thucydide. Vertu d'ordre inférieur, que Platon ne croit pas objet de science, qui ne peut se transmettre par les procédés réguliers de la démonstration et de la dialectique, et qu'il assimile, non sans un ironique dédain, à l'inspiration des poètes. Cette vertu, qui ne saurait rendre raison d'elle-même et qui se meut tout entière dans le domaine de l'apparence et du vraisemblable, suffit au démagogue, car elle donne la toute-puissance dans l'agora. C'est elle que les sophistes colportent de ville en ville et dont ils vendent les secrets. Son instrument est la rhétorique ; les sophistes n'en sont pas les inventeurs, elle est née en Sicile ; mais Gorgias a probablement recueilli et perfectionné les procédés des premiers rhéteurs siciliens. Il y a maintenant un art de la parole indépendant de ce que la parole doit exprimer. On a déterminé la place, le rôle, le caractère de chacune des parties, de chacun des organes du discours ; exorde, narration, preuves, confirmation, sous-confirmation, réfutation, sous-réfutation, sous-démonstration, louanges détournées, attaques indirectes ; on sait être tour à tour aussi bref et aussi long que possible sur le même sujet ; on connaît à fond les nuances les plus délicates qui séparent les synonymes, la force des répétitions, la grâce des sentences, la séduction des images. Quelles pensées, quelles doctrines vont s'adapter à ces compartimens, revêtir cette langue affinée et brillante, se traduire par ces mots dont le sens est désormais fixé avec une si minutieuse précision ? A la rigueur, il n'est pas nécessaire que la parole exprime quelque chose, ou, du moins, un minimum de pen-

sée suffit au discours. Plus la matière sera banale ou vile, plus éclatant sera le triomphe de la forme. C'est à l'école des sophistes qu'on apprenait à prononcer l'éloge du sel, des souris, des pots, des cailloux. Rappelons-nous que, pour le Grec, sa langue est une musique; l'harmonie des périodes, le balancement des antithèses, la symétrie de la construction dans les phrases à deux membres, les jeux de mots fondés sur la ressemblance des sons avaient pour ses oreilles un charme dont une mélodie exquise peut seule nous donner l'idée. S'il en fut ainsi, même à la bonne époque, que dire des siècles de décadence? Là est le secret de l'enthousiasme provoqué par les plus insipides rhéteurs, un Proérésius, un Himérius. Et que sont parmi nous certains poètes d'une certaine école pour qui la forme est tout, la pensée rien ou peu de chose, sinon les héritiers directs de ces musiciens du langage?

La rhétorique n'est pas seulement l'arme qui conquiert le pouvoir; elle est aussi celle qui attaque ou qui défend devant les juges. Rarement dans ces cités orageuses, déchirées par les rivalités des orateurs et des partis, un citoyen peut échapper à la nécessité d'être accusateur ou accusé. Quel avantage que de pouvoir, comme se vantaient de l'enseigner les sophistes, rendre plus forte la cause la plus faible et plus faible la plus forte! Quel cas faire d'un homme qui, traîné devant les juges, n'aurait que répondre, resterait bouche béante, et que le premier venu ferait ainsi condamner à l'amende, à la prison, à la mort? L'art de la parole ne va donc pas sans celui de la discussion. L'éristique achève la rhétorique. D'ailleurs le Grec est aussi naturellement avide de dispute subtile que d'harmonieux langage. Il se plaît aux raisonnemens captieux, aux dilemmes sophistiques, même aux conclusions ridicules fondées sur les plus grossières ambiguïtés de termes. Les grands sophistes, Protagoras, Gorgias, Prodicus, gardent encore quelque mesure dans cet emploi de l'éristique; leurs disciples ignorent toute pudeur. Tout leur est bon pour embarrasser l'adversaire. Qu'on nous permette de citer ici M. Zeller. « Si une question gêne le sophiste, il se jette à côté. Si l'on exige de lui une réponse, il s'entête à poser des questions. Si l'on veut échapper à des questions équivoques par une définition précise, il exige une réponse par oui ou par non. S'il pense qu'on saura lui répondre, il repousse par avance tout ce que l'on pourra dire. Si on lui signale des contradictions dans son discours, il dit qu'on a recours à des argumens usés depuis longtemps. S'il est à bout de raisons, il abasourdit son adversaire par des discours dont l'absurdité coupe court à toute réfutation. L'adversaire est-il timide, il lui fait perdre contenance en le prenant de haut. L'adversaire est-il réfléchi, il cherche à le dérouter par des déductions précipitées. L'adversaire est-il inexpérimenté, il

tâche de l'induire à des affirmations bizarres ou à des expressions malheureuses. Il prend dans le sens absolu des expressions qui n'étaient entendues que sous un rapport déterminé et avec une extension limitée. Il transporte au prédicat ce qui n'est dit que du sujet. Il tire d'analogies superficielles les conclusions les plus risquées. Il démontre de la manière suivante qu'il est impossible d'apprendre quelque chose. « En effet, dit-il, ce qu'on sait déjà, on ne peut plus l'apprendre, ce dont on ne sait absolument rien, on ne peut le chercher. L'homme intelligent n'apprend rien, car il sait déjà la chose en question ; l'homme inintelligent n'apprend pas non plus, parce qu'il ne comprend pas. Celui qui sait quelque chose sait tout, car on ne peut-être à la fois savant et ignorant. » Être père ou frère d'un homme, dit encore l'éristique, c'est être père ou frère de tout le monde, car le père ne peut être un non-père, ni le frère un non-frère. Si A n'est pas B et que B soit homme, A n'est pas un homme. Si le Maure est noir, il ne peut être blanc, il ne peut donc non plus avoir les dents blanches. Si j'étais assis hier et que je ne sois plus assis aujourd'hui, il est à la fois vrai et faux que je sois assis. Si une bouteille du même médicament fait du bien à un malade, une tonne de ce médicament lui fera plus de bien encore. Le sophiste pose des questions comme celle du *voilé* (1); il imagine des cas embarrassans comme le serment de se parjurer, etc. »

Mais ce sont surtout les équivoques de langage qui fournissent au sophiste une mine inépuisable. On a presque honte de rappeler des raisonnemens tels que ceux-ci : Ce que quelqu'un a eu et n'a plus, il l'a perdu ; si donc quelqu'un perd un caillou sur dix, il en a perdu dix, car il n'en a plus dix. — Deux et trois sont cinq ; donc deux sont cinq et trois sont cinq, etc. — Ce charlatanisme de foire était-il vraiment pris au sérieux ? M. Zeller ne le pense pas. Nous serions, quant à nous, presque tenté de le croire, quand nous voyons Platon ne pas dédaigner de nous transmettre, dans l'*Euthydème*, un recueil de ces jongleries, et le grave Aristote prendre la peine de les discuter. Chrysippe est un austère stoïcien ; il est pourtant de lui, ce précieux syllogisme : — Si vous dites quelque chose, cela vous passe par la bouche ; or vous parlez d'un chariot, donc un chariot vous passe par la bouche. — D'après Hésychius de Milet, que cite Diogène Laerce, un certain Philètas de Cos mourut des efforts qu'il fit pour résoudre l'argument du *menteur*.

Ici encore nous avons peine à comprendre le goût des Grecs. La

(1) On montre une personne voilée, et on demande à un ami de cette personne s'il la connaît. S'il dit oui, il ment, car il ne peut savoir qui est caché sous le voile ; s'il dit non, il ment encore, car il connaît la personne voilée.

discussion est pour eux, comme la parole, un art indépendant de toute matière. Une preuve entre mille est cette anecdote rapportée par Plutarque. Un jour, dans les jeux, un athlète ayant, sans le vouloir, tué un cheval d'un coup de javelot, Périclès, au dire de son fils, passa la journée entière, avec Protagoras, à rechercher quelle était, selon l'exacte raison, ou du javelot, ou de celui qui l'avait lancé, ou des présidens des jeux, le véritable auteur de cet accident. L'éristique apparaît donc comme une sorte d'escrime qui affine et assouplit l'esprit. La logique toute formelle du moyen âge a le même but et peut en donner une idée. Les argumens embarrassans des sophistes servaient d'exercices à leurs élèves; les résoudre promptement, facilement, c'était faire preuve d'une intelligence agile et désarmer par avance l'adversaire qui s'aviserait d'en employer de semblables. A ce point de vue, l'éristique n'est peut-être pas tout à fait aussi méprisable qu'elle en a l'air. N'a-t-on pas, en revanche, fait trop d'honneur à certains raisonnemens qui ont traversé comme en triomphe l'antiquité et les temps modernes? Je veux parler des célèbres thèses de Zénon d'Élée contre le mouvement. Il ne m'est pas prouvé, en dépit d'autorités illustres, que ce ne soient pas là de simples jeux de dialectique.

Si formelles que fussent la rhétorique et l'éristique des sophistes, il fallait bien pourtant qu'elles eussent un contenu. Il devait être nécessairement en rapport avec le but tout pratique que poursuivaient les nouveaux maîtres de la jeunesse. M. Zeller a bien montré qu'on ne peut attribuer à aucun sophiste des recherches sérieuses dans le domaine des sciences de la nature ou de la métaphysique. Ce ne sont pas là choses dont ait besoin le futur homme d'état. Périclès avait pris des leçons d'Anaxagore; mais Périclès était un grand esprit, qui ne pensait pas que les hautes spéculations fussent inutiles à qui veut diriger les affaires de la cité; d'ailleurs il avait failli expier durement le courageux secours qu'avait apporté son éloquence au philosophe accusé d'athéisme. Le sophiste Hippias étale sans doute des connaissances universelles : physique, mathématiques, astronomie, il sait tout; il fait tout aussi, car il a fabriqué lui-même son manteau, l'anneau qu'il porte au doigt et jusqu'à ses chaussures. Mais cela prouve seulement qu'en suivant ses leçons on deviendra capable de discourir sur toutes choses, de se tirer partout d'affaire et d'éblouir les niais. Protagoras, un sophiste plus sérieux, n'a que mépris pour ce fanfaron d'omniscience. Ce n'est pas non plus, sans doute, un élève des sophistes que ce Chéréphon des *Nuées*, enfermé dans son *pensoir* et chassant du ciel Jupiter pour y faire régner le dieu Tourbillon. Disciple attardé de quelque physicien, il n'est pas de ceux qui tenteront jamais d'aborder la tribune. Un sophiste qui se respecte et qui veut gagner quelque ar-

gent, prendra pour sujet de ses entretiens la vertu, l'utile, le juste et l'injuste. Voilà sur quoi portent la plupart des délibérations publiques ; voilà les matières qui prêtent à beaux discours et donnent au jeune rhéteur, ignorant les détails de l'administration, des finances, de la guerre, les faciles apparences d'un homme d'état.

Les doctrines morales et politiques des sophistes sont trop connues pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Elles leur ont valu le discrédit qui s'attache encore à leur nom. M. Zeller reconnaît avec Grote que la sophistique a été calomniée ; mais il ne va pas, dans la réhabilitation, aussi loin que l'illustre historien de la Grèce. Un verdict rigoureusement équitable est bien difficile à rendre : tant de pièces du procès nous font défaut ! Les témoins les plus considérables sont des témoins à charge : Xénophon, Platon, Aristote. Les deux premiers sont suspects comme amis et disciples de l'homme qui combattit toute sa vie les sophistes ; Aristote, ce qui est plus grave, est sur ce point d'accord avec son maître, qu'il est généralement assez disposé à contredire. Mais Aristote, qui est le génie même de la science, flétrit les sophistes plutôt pour leur indifférence à l'égard de la vérité spéculative et leurs subtilités éristiques, que pour leur immoralité. Ce dernier grief se fonde surtout sur la distinction célèbre du juste selon la nature et du juste selon la loi. Professeur ambulant, conférencier promenant sa fastueuse éloquence de ville en ville, le sophiste était excusable de nier l'universalité de cette justice, « qu'une rivière borne, » et que changeaient alors si fréquemment, dans l'enceinte d'une même cité, les décisions souvent capricieuses ou passionnées de l'agora. Parfois, il voyait un tyran fouler aux pieds ce droit légal et remplacer violemment, par sa volonté toute-puissante, la volonté collective des faibles, exprimée par la loi. Il en concluait, en homme pratique (nous dirions aujourd'hui *positif*), que le droit, c'est ce qui plaît au plus fort, peuple ou tyran. Quelque disciple, plus téméraire, dira qu'il est plus beau pour un homme de commander à la loi que de lui obéir, glorifiera la force et le bonheur du tyran. Cela n'est pas pour déplaire à tous les auditeurs. Dans ces démocraties, toutes frémissantes de leurs luttes contre les oligarques, le tyran est aussi envié qu'exécré ; plus d'un, peut-être, parmi ces jeunes gens riches qui aspirent à gouverner le peuple par la parole, se montre en public plein de respect pour les lois, et s'accommoderait fort, en secret, d'une bonne tyrannie. Le double sens du mot κρείττων semblait justifier et encourager de telles espérances. S'il est juste et utile que le meilleur commande, le meilleur doit être le plus fort ; le plus fort est le meilleur, le droit du plus fort est donc, suivant la nature, le meilleur. Les grands sophistes, un Gor-

gias par exemple, ne sont directement responsables ni de ces ambitions criminelles ni de ces excès de doctrine. Accuse-t-on d'immoralité, pour des théories au fond semblables, Hobbes ou les chefs de l'évolutionnisme contemporain?

Le progrès de la réflexion et de l'esprit démocratique devait nécessairement dépouiller la loi du caractère sacré qu'elle avait d'abord revêtu. Les législateurs primitifs avaient réussi à mettre leur œuvre sous la protection immédiate de la divinité. Il était bien difficile qu'il en fût encore ainsi quand le peuple devint souverain. On ne savait plus trop sur quoi se fondait l'autorité de la législation. Je n'en veux pour preuve que cette conversation célèbre entre Alcibiade et Périclès. Alcibiade demande à Périclès ce qu'il entend par une loi. « On appelle loi, répond celui-ci, toute délibération en vertu de laquelle le peuple assemblé décrète ce qu'on doit faire ou non. — Et qu'ordonne-t-il de faire, le bien ou le mal? — Le bien, jeune homme, par Jupiter! Le mal, jamais. — Et, lorsqu'au lieu du peuple c'est, comme dans une oligarchie, une réunion de quelques personnes qui décrète ce qu'il faut faire, comment s'appelle-t-il? — Tout ce que le pouvoir qui commande dans un état ordonne, après en avoir délibéré, s'appelle une loi. — Mais si un tyran qui commande dans un état ordonne aux citoyens de faire telle ou telle chose, est-ce encore une loi? — Oui, tout ce qu'ordonne un tyran qui a le pouvoir s'appelle loi. — Qu'est-ce donc, Périclès, que la violence et l'illégalité? N'est-ce pas un acte par lequel le plus fort, au lieu de persuader le plus faible, le contraint à faire ce qu'il lui plaît? — C'est mon avis, dit Périclès. — Ainsi, toutes les fois qu'un tyran, au lieu d'employer la persuasion, contraint les citoyens par un décret, c'est une illégalité? — Je le crois; aussi ai-je eu tort de dire que les ordres d'un tyran, qui se passe de la persuasion, sont aussi des lois. — Et quand le petit nombre n'use pas de la persuasion auprès de la multitude, mais abuse de son pouvoir pour faire des décrets, dirons-nous que c'est de la violence, ou que ce n'en est pas? — Tout ce qu'on exige de quelqu'un, sans employer la persuasion, que ce soit ou non un décret, me paraît de la violence plutôt qu'une loi. — Et tout ce que la multitude, exerçant le pouvoir, impose aux riches, sans employer la persuasion, sera-ce encore de la violence plutôt qu'une loi? — A merveille, Alcibiade, dit Périclès : et nous aussi, à ton âge, nous étions habiles sur de pareilles matières; nous les prenions pour texte de déclamations et d'argumentations sophistiques, comme tu m'as l'air de sophistiquer en ce moment avec moi (1). »

(1) Xénophon, t. I, p. 12 et 13 de la traduction de M. E. Talbot. Sur cette conversation, voyez l'article de M. Villemain dans la *Revue* du 1er janvier 1858.

En homme rendu pratique par le maniement des affaires, Périclès se dérobe à une discussion embarrassante. Il n'en est pas moins vrai que les sophistes avaient eu le mérite de poser un problème d'une importance incalculable. De l'opposition entre le juste selon la nature et le juste selon la loi sortira la belle théorie stoïcienne du droit naturel fondé sur la raison universelle. Ce droit naturel, les plus récens sophistes ont tort, sans doute, de l'identifier avec le droit de la force; mais leur audacieuse protestation contre l'autorité sacrée de la coutume amène déjà quelques-uns d'entre eux à proclamer l'égalité originelle de tous les hommes. Lycophron déclare que la noblesse est un avantage imaginaire; Alcidamas, que la distinction de l'esclave et de l'homme libre est inconnue à la nature. D'autres vont jusqu'à flétrir absolument l'esclavage. « C'est par la loi, disent-ils, que l'un est esclave, l'autre libre; par la nature, ils ne diffèrent pas; l'esclavage est donc injuste, car il est fondé sur la contrainte. » Ce texte est l'honneur de la sophistique; il réfute à la fois et la théorie du droit du plus fort, et Aristote lui-même, qui cite ces paroles pour les combattre.

Les opinions religieuses ne varient pas moins que la justice légale; ici encore les sophistes se sont bornés à constater un fait. Protagoras a pu en tirer cette conséquence sceptique : il n'est pas bien sûr qu'il y ait des dieux; mais ce sont les dieux de la mythologie populaire dont il s'agit. Quant à l'existence d'une intelligence, principe de l'ordre du monde, c'est là une question que peuvent agiter des physiciens, comme Anaxagore; mais le sophiste, qui a pour métier de préparer les jeunes gens à la vie politique, n'est pas tenu de s'en occuper. En tout cas, nous autres modernes, nous aurions mauvaise grâce à flétrir comme athées les sophistes pour avoir douté des dieux païens.

Les vues de quelques-uns sur l'origine des croyances religieuses sont d'ailleurs fort remarquables. La sophistique semble avoir cherché à l'expliquer, comme celle du droit, par l'intérêt. Selon Prodicus, les hommes des premiers âges ont tenu pour des dieux le soleil et la lune, les fleuves et les sources, et, d'une manière générale, tout ce qui nous est utile, comme font les Égyptiens à l'égard du Nil; et voilà pourquoi on adore le pain sous le nom de Démêter, le vin sous le nom de Dionysos, l'eau sous le nom de Poséidon, le feu sous le nom d'Hephæstos. Critias pensait qu'au commencement « les hommes vivaient sans loi et sans ordre; on établit ensuite des lois pénales; mais, comme ces lois n'atteignaient que les crimes commis au grand jour, il est survenu un homme habile et ingénieux qui, voulant prévenir les délits secrets, se mit à parler des dieux puissans et immortels qui voient les choses cachées, et à leur assigner le ciel pour demeure afin de les rendre plus redoutables. »

Ce législateur qui façonne à la civilisation les hommes vivant comme des brutes dans les forêts primitives; la fourberie des prêtres qui inventent la religion pour en faire une institution de police : ne croirait-on pas entendre quelque philosophe de notre XVIIIe siècle?

Ce rapprochement entre les sophistes et les encyclopédistes se fait pour ainsi dire de lui-même. Même mépris des traditions, des coutumes, des superstitions; mêmes théories morales et religieuses, mêmes préoccupations littéraires et oratoires, même soif d'applaudissemens. Dira-t-on que les uns et les autres furent les corrupteurs de leur époque? Mais d'abord il faudrait savoir si ces deux siècles furent plus corrompus que ceux qui les ont précédés. Je me défie beaucoup de ces appréciations vagues, de ces jugemens sommaires. Quel est donc le siècle qui fut dans l'histoire véritablement, authentiquement vertueux pour servir de mesure à la moralité des autres? Puis la sophistique fut-elle une cause ou un effet? Quand surgit une puissance nouvelle, surtout si elle n'emprunte sa force qu'à l'opinion, il est rare qu'on ne la rende pas responsable de tous les méfaits : ainsi, chez nous, pour certaines gens, c'est la presse qui est cause de tout le mal. Des doctrines corruptrices ne peuvent avoir d'influence que sur un peuple corrompu ou disposé à l'être. « Le grand sophiste, disait déjà Platon, c'est le peuple lui-même, qui ne veut être contredit ni dans ses opinions ni dans ses inclinations. Les sophistes ne sont que d'habiles gens qui savent manier le peuple, le flatter dans ses préjugés et ses désirs, et enseigner leur art à leurs disciples. » — Enfin la sophistique n'eût-elle fait que rendre nécessaire la mission de Socrate, que, pour un tel service, elle mériterait encore l'indulgence des juges les plus sévères (1).

II.

Il semble que de tous les personnages de l'antiquité, Socrate soit le mieux connu. On pourrait former une bibliothèque des ouvrages ou mémoires dont sa doctrine, son démon, sa mort, ont été l'objet. Et pourtant, sur ces différens points, la discussion reste toujours ouverte. Ce n'est pas que les sources d'informations se soient multipliées; mais on n'est pas entièrement d'accord sur le degré d'importance qu'il convient d'accorder à chacune d'elles. Ceux qui s'en rapportent surtout à l'autorité de Platon et d'Aristote chercheront dans Socrate le fondateur de la méthode philosophique et le métaphysicien. Ceux qui tiennent Xénophon pour le plus fidèle témoin verront en Socrate avant tout un prédicateur de bonnes

(1) Voir, à ce sujet, *la Philosophie ancienne*, par M. Bénard. Paris, 1885.

mœurs, un missionnaire religieux, un homme qui se propose un but immédiat et pratique de réforme morale et politique : enfin, si l'on en croyait Aristophane, Socrate n'aurait été qu'un sophiste un peu plus sophiste que les autres. Mais cette thèse désespérée, personne, que nous sachions, ne l'a sérieusement soutenue.

Dans un travail récent et fort distingué, M. Boutroux a repris la question sur de nouveaux frais. Il combat principalement l'opinion de ceux qui font de Socrate un logicien et un métaphysicien. Ainsi, pour Ed. Zeller, « l'ancienne physique ayant fini par se dissoudre sous l'action de la sophistique, Socrate régénéra la philosophie en la fondant sur un nouveau principe : le général ou le concept considéré comme objet de la science. » Selon M. Fouillée, « Socrate est un spéculatif, substituant aux causes physiques les causes finales pour l'explication de tous les phénomènes tant physiques que moraux. » M. Boutroux s'attache à montrer que Socrate ne fut préoccupé que de morale et qu'il est le vrai fondateur de l'éthique comme science. Il approuve l'objet de la sophistique, qui était de « rendre les hommes capables de bien parler et de bien agir, de bien administrer les affaires de la cité et de la maison, d'être utiles en un mot aux autres et à eux-mêmes. » Seulement les sophistes ne connaissaient et ne proposaient d'autre moyen que l'exercice et la routine, la pratique immédiate de l'action même dont il s'agissait d'acquérir la capacité. Socrate ne croit pas que l'art puisse être à lui-même sa propre fin, que la pratique puisse se passer de théorie : de là la nécessité de principes généraux, de règles impersonnelles, en un mot, de la science. « Les sophistes ont manqué le but, parce qu'ils se sont trop hâtés, et qu'ils ont voulu y marcher tout droit au lieu de prendre le détour qui seul y conduit. Avant de prétendre à l'habileté pratique dans la parole et dans l'action, il faut acquérir ces connaissances théoriques qui seules confèrent une capacité générale. On est bon dans les choses qu'on sait, on est mauvais dans celles qu'on ignore. L'art suppose la science : voilà ce que les sophistes n'ont pas vu. »

Déterminer la méthode, dégager les principes de cette science des mœurs, sans laquelle la pratique reste livrée au hasard, telle fut, selon M. Boutroux, l'œuvre exclusive de Socrate. La science telle qu'il la conçoit, la méthode telle qu'il la décrit, ne sont ni la méthode ni la science en général ; elles n'ont de contenu et d'objet que l'éthique. Les spéculations sur l'origine et les élémens constitutifs de l'univers sont vaines ; Socrate les rejette pour lui-même et en détourne ses disciples. De la géométrie, on n'apprendra que ce qu'il en faut pour mesurer exactement, au besoin, une terre que l'on veut acheter, vendre, diviser ou labourer. On saura assez d'astronomie si l'on est capable de « reconnaître les divisions de la

nuit, du mois et de l'année ; en cas de voyage, de navigation ou de garde; et afin d'avoir des points de repère pour tout ce qui se fait la nuit, dans le mois ou dans l'année, grâce à la connaissance du temps affecté à ces divisions ; il ajoutait qu'il était facile d'apprendre ces points auprès des chasseurs de nuit, des pilotes, de tous les gens enfin qui ont intérêt à les savoir. » Pour la science des nombres, ce qu'il convient d'en acquérir se mesure de même sur l'utilité pratique et immédiate. Quant à la théologie, il ne la considère que dans ses rapports avec l'homme et sa vie morale. « Ainsi il tend constamment, dit M. Boutroux, à substituer aux dieux les démons, plus voisins de nous, et aux démons mêmes les simples phénomènes démoniques ou signes visibles des dieux, perçus directement par l'homme. Il croit que nous ne pouvons pas voir les dieux et que nous ne voyons que leurs manifestations à notre égard. L'ordre et l'harmonie que les dieux ont pu mettre dans les choses consistent pour nous dans l'appropriation de ces choses à nos besoins. De la sorte, les objets physiques ou théologiques sont ramenés à des objets moraux et humains. »

Tel est, dans ses traits essentiels, le Socrate que nous présente M. Boutroux. Il perd comme philosophe et métaphysicien, mais il gagne comme théoricien de la morale, si du moins l'esprit remarquablement déducteur de l'interprète n'a pas donné à l'œuvre du vieux sage athénien une précision et une cohésion qu'elle n'eut peut-être pas au même degré. Nous sommes disposés à croire que la sophistique explique en grande partie Socrate; mais il faut aussi, croyons-nous, tenir largement compte de l'état social et politique d'Athènes à l'époque où il vécut. Un système nouveau d'éducation, dont les sophistes, il faut le reconnaître, portent en partie la responsabilité, tendait à prévaloir. Ce n'étaient plus ces éphèbes dont Aristophane nous fait la description charmante, qui, le matin, nus et en bon ordre, « la neige tombât-elle comme la farine d'un tamis, » s'en allaient chez le maître de musique apprendre les hymnes sacrés transmis par les ancêtres et qui, pour la moindre bouffonnerie, pour une inflexion molle et recherchée, étaient frappés comme ennemis des muses; ces fils respectueux de leurs pères et des vieillards, devant qui leur modestie n'ose élever la voix, assidus aux gymnases, tenus le plus longtemps possible à l'écart des discussions de l'agora; « au printemps, lorsque le platane et l'ormeau confondent leur murmure, errant sous les ombrages des oliviers, une couronne de joncs sur la tête, en compagnie de sages amis, et jouissant, au sein d'un heureux loisir, de la douce odeur du peuplier blanc. » Ce ne sont plus les vigoureux hoplites de Marathon, les marins de Salamine, dévots et bornés : la toute-puissance de la parole et de la dialectique, effet de la démocratie chaque

jour plus envahissante, a changé tout cela. Ceux qu'on voit se presser autour des maîtres nouveaux, ce sont des jeunes gens discoureurs et disputeurs « au teint pâle, aux épaules étroites, à la poitrine resserrée, à la langue longue; » pleins de mépris pour l'ignorance de leurs pères, qu'ils traitent de vieux Japets; très préoccupés de n'être jamais à court d'argumens et de répliques; ne reculant devant aucune équivoque, si misérable fût-elle, pour embarrasser un adversaire, et, à peine échappés de l'école, armés de quelques recettes de rhétorique, prenant d'assaut la tribune, réclamant le gouvernement de l'état. La gymnastique est discréditée; l'orateur, le démagogue, presque toujours élève des sophistes, a supplanté l'homme d'action. Un tel changement était peut-être nécessaire; peut-être même était-il la condition d'un progrès. Mais on comprend que certains esprits fussent inquiets de ce qu'il préparait à Athènes. Les réactionnaires d'alors, Aristophane par exemple, auraient voulu qu'on en revînt purement et simplement à l'éducation d'autrefois. Il serait téméraire d'affirmer que ce fût aussi le désir de Socrate; mais certainement il était l'adversaire du nouveau système et du nouvel ordre de choses. Il voit ou croit voir la décadence de sa patrie; il s'efforce de la combattre et pour cela cherche à soustraire les jeunes gens à l'influence et à la discipline des sophistes. Ceux-là enseignent l'éloquence; Socrate affecte un langage familier, trivial même; « sa pensée ne se présente qu'enveloppée dans des termes et des expressions grossières, comme dans la peau d'un impertinent satyre. Il ne vous parle que d'ânes bardés, de forgerons, de corroyeurs; il a l'air de dire toujours la même chose dans les mêmes termes : de sorte qu'il n'est pas d'ignorant et de sot qui ne puisse être tenté d'en rire. » Les sophistes mettent l'éristique aux mains de leurs élèves; Socrate est armé d'une dialectique plus subtile et plus puissante en même temps, car elle embarrasse l'adversaire dans les filets de contradictions inextricables et lui arrache l'aveu d'une ignorance qu'il avait jusqu'alors ignorée. Enfin les sophistes réclament un salaire : Socrate est un maître désintéressé que paient suffisamment et l'amour qu'il inspire et les progrès de ses disciples dans la vertu.

Loin d'attendre qu'on vienne à lui, c'est lui qui fait la chasse aux beaux jeunes gens, à ceux-là surtout qui ambitionnent de prendre part aux affaires publiques : Alcibiade, Critias, Glaucon, Charmide, le fils de Périclès. S'ils ne savent rien de ce qu'il faut savoir, sans les blesser, il les fait rougir de leur présomption et ils se décident de bonne grâce à apprendre leur métier d'homme d'état. Il découvre le vrai mérite que la modestie paralyse et le pousse à se mêler des affaires publiques. Lui-même ne craint pas de remplir les fonctions auxquelles il est appelé, et sa fermeté tranquille assure contre

les passions populaires le respect de la justice et des lois. Son bon sens pratique, tout préoccupé d'arrêter la décadence de la patrie, se refuse à reconnaître la distinction, pourtant si vraie et si profonde, du juste selon la nature et du juste selon la loi. Il craindrait d'affaiblir l'autorité de celle-ci en reconnaissant une autre justice que celle qu'elle proclame ; il sait, avant Pascal, que « l'art de fronder et de bouleverser les états, est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source. » Le respect des lois est la condition souveraine du bonheur de chacun et de la prospérité publique ; il ne cherche pas au-delà. S'il admet des lois non écrites, c'est qu'il y a pour lui certaines règles de conduite dont la violation générale entraînerait la ruine de toute société humaine, quelle qu'elle soit. Telle est l'obligation, pour les enfans, de respecter leurs parens, et pour ceux-ci, de ne pas vivre en promiscuité avec leurs enfans. La seule raison qui, selon Socrate, interdise de pareils rapports, est d'ordre purement physiologique ; mais ce sont les dieux mêmes qui punissent d'une postérité débile quiconque méconnaît les lois fondamentales établies par eux pour assurer la propagation de l'espèce.

L'ardent et perpétuel souci de Socrate pour la grandeur d'Athènes explique encore ses entretiens fréquens sur les devoirs du maître de cavalerie, sur les qualités que doit posséder un bon général, et l'importance qu'il accorde aux exercices gymnastiques, assez dédaignés, semble-t-il, par les sophistes. Mais c'est surtout l'âme des jeunes gens qu'il prétend former. Il se défie des hommes d'état du passé, les Thémistocle, les Périclès ; ni leur habileté, ni leurs victoires, ni les richesses dont ils ont comblé la cité, ni les merveilles de l'art, dont ils ont couvert son sol et rempli ses monumens, n'ont empêché la décadence : ils s'y sont donc mal pris. Et Socrate cherche dans l'enseignement de la vertu, et le remède efficace, et le secret de la bonne politique. Faire des hommes se connaissant eux-mêmes, sachant ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent ; courageux et tempérans, exempts de colère et d'envie ; instruits des bienfaits de l'amitié, en pratiquant les devoirs ; capables, au besoin, d'exercer un métier plutôt que d'être à charge à leurs proches et de vivre dans une oisiveté misérable ; pleins de respect pour leurs parens, de pardon pour les torts d'un frère, de piété pour des dieux bons qui ont tout ordonné en vue de notre plus grand bien et veillent avec une sollicitude incessante sur les plus petits détails de la vie humaine : voilà l'œuvre de Socrate, voilà sur quoi il compte pour régénérer sa patrie.

Voir dans Socrate avant tout un *patriote*, travaillant par la prédication morale au relèvement d'Athènes, n'oblige pas à méconnaître les autres faces de son caractère et de son génie. Il pourra, sans interrompre la mission qu'il s'est donnée, entrer par hasard dans

l'atelier de Parrhasius ou de Cliton et leur donner des conseils fort sensés sur la peinture et la statuaire; il pourra discuter avec Pistias les qualités qui font une bonne armure, avec Théodote les moyens d'attirer ou de retenir les amans; dans les heures de méditation intense et solitaire, lorsque, par exemple, à la grande surprise de l'armée, il passait tout un jour et toute une nuit debout et immobile, il déterminera l'idée générale d'une science des mœurs, il concevra, comme le veut M. Zeller, la nécessité d'une philosophie du concept; il découvrira, ainsi qu'en témoigne Aristote, les *discours inductifs* et la *définition*. Pourquoi même lui contester l'honneur d'avoir entrevu l'importance métaphysique du principe des causes finales? Pourquoi n'aurait-il pas été quelque peu physicien, géomètre, arithméticien? Xénophon nous assure que, s'il niait l'utilité de ces sciences, il ne les ignorait pas, et Platon nous le montre lisant dans sa jeunesse et critiquant le grand ouvrage d'Anaxagore.

Personnage merveilleusement complexe, douteur et dévot, disputeur et enthousiaste, apôtre et presque sophiste, trivial de langage et tout pénétré de grâce athénienne, d'extérieur grotesque et plein d'irrésistible séduction, Socrate déconcerte l'analyse de l'histoire comme il déconcertait le jugement d'Alcibiade. Il est permis de croire qu'il ne s'est livré tout entier à personne. Il se donnait à ses disciples par le côté de lui-même et dans la mesure où il les estimait capables de devenir meilleurs avec lui. Par là peut-être s'explique la divergence des témoignages que nous ont laissés Platon et Xénophon. A celui-ci, homme d'action, agriculteur et soldat, il n'aurait révélé que la partie extérieure et prosaïquement utilitaire de sa doctrine. Avec celui-là, vaste génie spéculatif, il a pu s'aventurer un jour sur les sommets métaphysiques du *bien en soi* et entrevoir les premiers contours de la philosophie des idées. Qu'importe au fond, d'ailleurs, que Socrate ait été un peu plus, un peu moins philosophe et métaphysicien? Dans l'impossibilité d'arriver à des précisions trop rigoureuses, il est équitable de lui laisser, avec un pieux souci, tout ce qu'il est possible de sa gloire. L'humanité n'a nul intérêt à éteindre ou à affaiblir, sans raison décisive, aucun des rayons qui entourent le front de ses grands hommes, et Socrate, par son rôle, par sa vie, par sa mort, est grand parmi les plus grands.

Des deux chefs de l'accusation portée contre Socrate : ne pas reconnaître les dieux de la cité, et corrompre les jeunes gens; le second s'explique en partie par l'ascendant extraordinaire que le sage exerçait sur ses disciples et qui devait singulièrement irriter plus d'un père ignorant. Il leur enseignait, prétendait l'accusation, à outrager leurs pères en leur persuadant qu'ils étaient plus habiles qu'eux, en leur disant que la loi permet de lier son père convaincu de folie et en en donnant, pour preuve, que l'homme instruit

a le droit d'entraîner celui qui ne l'est pas. — Et puis n'avait-il pas eu pour auditeurs Alcibiade et Critias, qui avaient fait tant de mal à leur patrie? Le maître doit être responsable de la corruption ou de la perversité de ses disciples; s'il leur eût enseigné la justice, jamais ils ne fussent devenus injustes. — Enfin, « il excitait ses disciples au mépris des lois établies, disant que c'est folie de choisir avec une fève les magistrats d'une république, tandis que personne ne voudrait employer un pilote désigné par la fève, ni un architecte, ni un joueur de flûte. » Et l'on rapportait encore des vers d'Homère, cités avec éloge par Socrate, desquels il paraissait conclure qu'il est bien de frapper les plébéiens et les pauvres. Au fond, c'était là le grand grief. Socrate était soupçonné de former des aristocrates pleins de mépris pour la plèbe et les institutions qu'elle s'était données. Il fut victime de la réaction démocratique qui suivit l'expulsion des Trente.

Il le fut aussi de sa croyance à son démon. Qu'est-ce que ce conseiller mystérieux? C'est encore un point sur lequel les historiens, même les plus récens, sont loin de s'accorder. On sait que Lélut, Moreau (de Tours), ont voulu faire de Socrate un fou, ou à peu près. Il aurait eu des hallucinations de la vue; la voix démonique était une hallucination de l'ouïe. Déjà, dans l'antiquité, l'auteur, quel qu'il soit, des problèmes attribués à Aristote plaçait Socrate parmi les mélancoliques (nous dirions aujourd'hui les hypocondriaques) en compagnie de Platon, d'Empédocle, d'Ajax, de Bellérophon, de Lysandre et d'Hercule (1). Socrate un malade! une pareille thèse ne se discute pas. Mais on peut être halluciné sans être fou, et Brierre de Boismont distingue fort justement les hallucinations physiologiques, c'est-à-dire non morbides, et les hallucinations pathologiques (morbides). Un jeune psychologue, M. Victor Egger, dans un livre plein d'observations personnelles et de fines analyses sur la parole intérieure, après un minutieux examen des textes, arrive à cette conclusion que Socrate eut certainement des hallucinations de l'ouïe, mais qu'elles étaient très simples, très rudimentaires, et qu'elles n'avaient pas un caractère pathologique. Il croyait entendre une voix en lui-même, sans l'extérioriser, sans la rapporter à un corps sonore, visible et tangible, et cette voix, il l'attribuait à quelque chose de surnaturel, de divin (δαιμόνιον).

Selon M. V. Egger, dont l'interprétation, très voisine d'ailleurs de celle de M. Fouillée, est à notre connaissance la plus récente, « le phénomène démonique habituel à Socrate est une manifestation originale et particulièrement vive de la parole intérieure mo-

(1) Récemment, M. Prosper Despine, se fondant sur un passage célèbre du *Phèdre*, a fait de Socrate un somnambule cataleptique.

rale. » Tous les phénomènes de conscience, quand ils sont bien distincts, ont leur expression intérieure ; c'est un fait d'expérience que nous ne pouvons penser sans parler intérieurement notre pensée : la parole intérieure est l'intermédiaire constant, sinon nécessaire, entre le fait mental proprement dit, et le langage articulé. Si l'on est, comme Socrate, convaincu de l'existence d'une providence se révélant fréquemment aux hommes par des signes particuliers ; si l'on croit être parmi ceux que les dieux favorisent spécialement de ces manifestations, on en viendra naturellement à faire deux parts de sa vie morale. Tout ce qui est l'œuvre de la réflexion, de la délibération, on se l'attribue à soi-même ; c'est le domaine de la personnalité. Tout ce qui jaillit soudainement des sources inconscientes de la spontanéité, — répugnances instinctives, pressentimens inexplicables, inspirations de conduite dont on n'aperçoit pas les motifs, — on le rapporte à l'influence immédiate de la divinité. Et comme la Providence ne peut vouloir que le bien de ceux sur qui elle veille, on ne saurait manquer de bonnes raisons pour se féliciter d'avoir écouté ses ordres. Socrate ne s'est jamais repenti de son obéissance aux avertissemens démoniques ; toujours il s'est trouvé qu'ils l'avaient conseillé pour le mieux : n'est-ce pas qu'un pieux optimisme le disposait par avance à tourner quand même en bienfaits tous les événemens, fût-ce la mort, lorsqu'ils étaient pour lui l'effet de sa soumission docile à la voix surnaturelle ?

De tous les phénomènes psychiques qu'accompagne la parole intérieure, ce sont les prescriptions de la conscience morale qui prennent le plus naturellement l'apparence d'une *voix*. Il semble que la loi morale parle à la seconde personne : Tu dois faire ceci, tu dois t'abstenir de cela. De là la tendance à l'objectiver. Il semble aussi qu'elle soit plus généralement une interdiction qu'un ordre d'agir. « Tel est, remarque judicieusement M. V. Egger, le principal aspect de la morale rationnelle ; la satisfaction légitime est un sentiment moins vif que le remords ; la plupart des doctrines morales insistent plus sur les défenses que sur les obligations positives ; les premières sont incontestablement plus nettes et plus strictes, et, le plus souvent, elles sont données comme le commencement et le principal, sinon comme le tout du devoir. » Aussi s'explique-t-on que d'après un texte formel de Platon, le signe divin auquel obéit Socrate *s'oppose* toujours et *n'incite* jamais.

En conséquence, conclut M. V. Egger, le *veto* divin, sous sa forme la plus ordinaire, n'était autre chose qu'un sentiment vif et inexpliqué d'éloignement que Socrate éprouvait subitement pour l'action qu'il se préparait à faire ou pour les paroles qu'il allait prononcer. Ce phénomène d'*empêchement divin* ne pouvait se produire sans être, quelquefois au moins, exprimé entièrement, ne

fût-ce que par un monosyllabe, comme le mot *non*. Expression d'un sentiment, cette parole devait être alors sur un ton assez élevé ; étant vive et subite, elle avait les caractères d'une voix étrangère ; et, n'étant pas localisée au dehors, elle ne paraissait pas avoir un lieu d'origine distinct de l'âme même qui la percevait. « Tantôt donc, Socrate appelait le *veto* divin une *voix*, parce qu'il avait réellement entendu quelques mots; tantôt, quand le phénomène avait été silencieux, il pouvait encore l'appeler ainsi par analogie, ou, comme on dit aujourd'hui, par association d'idées. »

Cette interprétation du *démon* est fort ingénieuse ; elle ne diffère pas essentiellement de celle de M. Zeller, pour qui le fond réel du phénomène se réduit à ceci : « C'est que Socrate éprouvait assez fréquemment un sentiment inexplicable pour lui-même, ne reposant nullement sur une réflexion consciente, et dans lequel il voyait un signe démonique, un indice divin qui l'empêchait d'exprimer une pensée ou de réaliser un dessein. » M. Zeller n'admet pourtant pas que le *démon* soit proprement la voix de la conscience, parce que ses défenses ont souvent pour objet des actes insignifians où la moralité n'a rien à voir. Ainsi Socrate va passer un ruisseau ; la voix intérieure l'avertit de n'en rien faire ; et cependant, ni le devoir, ni l'intérêt du philosophe ne paraissent ici engagés. Dans d'autres circonstances, le *démon* suggère à Socrate les conseils qu'il donne à ses amis pour leur conduite : or, semble-t-il, la conscience a bien assez affaire de nous diriger nous-mêmes, sans se mêler encore de la direction d'autrui. — M. V. Egger ne voit dans ces cas, difficiles à concilier avec sa thèse, que des exemples de l'ironie familière à Socrate. Le démon était alors invoqué en souriant, par forme de plaisanterie, ou pour faire plus aisément accepter, en évitant toute discussion, quelque avis salutaire (1). — Le danger de cette explication, c'est qu'il n'y a guère moyen de décider sûrement quand Socrate est ironique et quand il ne l'est pas. M. Zeller accorde bien que, chez Xénophon et Platon, on parle du *démon* « sans mystère et sans solennité, dans un langage tout à fait simple et même enjoué. » Il n'en est pas moins vrai qu'on le prend toujours au sérieux ; c'est quelque chose d'énigmatique, d'extraordinaire, de tout à fait inconnu jusqu'alors, et une preuve toute particulière de la protection divine. Nous cherchons vainement, dans les textes mêmes de Platon, trace d'ironie. Nous inclinerions donc à penser, avec M. Zeller, que le démon n'est pas exclusivement la

(1) « A peu près, dit M. V. Egger, comme les grands-pères d'autrefois disaient aux enfans : « Mon petit doigt m'a dit cela, » ce qui coupe court à toute discussion. Ce rapprochement est d'autant plus légitime, que le petit doigt est un δαίμων très ancien, dont on a écrit l'histoire. » Voyez l'étude de M. Gaston Paris sur *le Conte du Petit Poucet*.

voix de la conscience morale, mais qu'il traduit, sous une forme personnelle, tout ce que la réflexion est impuissante à expliquer. C'est bien vraiment « le sentiment de la convenance d'une action, quand ce sentiment atteint une certaine intensité, mais n'est pas arrivé à une connaissance claire des raisons sur lesquelles il repose;.. un sentiment qui se révèle dans les circonstances les plus diverses de la vie, dans les plus petites comme dans les plus graves. » Et, comme Socrate croit aux oracles, le démon est pour lui un oracle intérieur, au sens littéral de l'expression. Seulement, il ne veut pas que l'on demande aux oracles les connaissances que l'on peut acquérir par ses propres forces; aussi sa foi au démon ne le dispense-t-elle d'aucun effort d'intelligence pour découvrir ce qu'il peut de la vérité, d'aucune prévision raisonnée quant aux conséquences de ses actes. Il y a plus; même dans les cas où cette prévision raisonnée n'est pas possible, il n'a pas besoin de consulter l'oracle, qui, alors, parle de lui-même, et c'est là la faveur particulière, la grâce spéciale dont Socrate a la conviction d'être l'objet. — Superstition! dira-t-on. Mais Socrate est superstitieux, et il faut le prendre comme il est. Superstition, d'ailleurs, fort épurée, et, dirions-nous volontiers, très philosophique, car elle a pour principe la connaissance de soi-même et l'intuition, confuse encore, que dans ce monde tout intime de pensées, de tendances, de volitions, bien des choses ne sont pas notre œuvre; que, sous la claire surface de la conscience, coule une vie profonde dont parfois un flot soulevé vient se mêler, d'incompréhensible manière, au cours de la réflexion et du libre arbitre pour en modifier insensiblement ou brusquement la direction. Ce que nous nommons l'inconscient, Socrate l'appelait le divin.

Et ce fut sans doute ce qui le perdit. Un δαιμόνιον mystérieux, mal défini, qui n'avait ni forme ni temples, ni statues, ni sacerdoce traditionnel, devait inquiéter la religion d'état. Le Grec aime à voir clair dans ses divinités. Il veut savoir précisément quels sont leurs attributs, leur généalogie, les rites de leur culte, les noms sous lesquels elles préfèrent être invoquées, ce qu'il a à espérer ou à craindre de chacune d'elles. La religion est tellement mêlée à la vie sociale et politique des cités païennes, qu'un dieu nouveau, surtout un dieu qui n'a pas d'histoire, est comme un attentat à la sûreté publique. Quelle est au juste sa puissance? Ne va-t-il pas attirer sur le peuple la colère des anciens dieux, jaloux de protéger seuls la ville qui s'est mise sous leur sauvegarde? M. Zeller fait remarquer, il est vrai, qu'à l'époque où Socrate fut condamné, la religion nationale avait beaucoup perdu de son empire, et que les poètes, Aristophane par exemple, avaient impunément, sur le théâtre, tourné les dieux en ridicule. Mais l'impiété d'un poète ne tire pas

à conséquence; tout, ou à peu près tout, est permis à la scène, devant un auditoire que l'ivresse a affranchi de toute loi, *potus et exlex*. — On observe encore que Socrate n'a jamais nié l'existence des divinités d'Athènes, et Xénophon nous le montre même fort dévot. Comment l'inoffensive croyance à son démon aurait-elle pu faire méconnaître à ce point son caractère et sa piété? Mais la piété des philosophes est toujours suspecte au vulgaire; il la soupçonne de n'être qu'une concession dédaigneuse à des superstitions qu'ils réprouvent ou qu'ils interprètent à leur façon. Socrate n'était peut-être pour la majorité de ses juges qu'un hypocrite pensant et même disant tout bas ce qu'avaient dit tout haut Anaxagore et Protagoras. Son ironie perpétuelle pouvait faire douter de la sincérité de son culte. Enfin, aigrie par ses longs malheurs, irritée contre les instituteurs nouveaux de la jeunesse, persuadée qu'un retour à l'ancienne discipline rendrait à Athènes et ses vertus passées et sa grandeur évanouie, la démocratie frappa dans Socrate le plus populaire de ces sages qui avaient si profondément changé les mœurs, les idées, la religion. On n'avait pu atteindre Protagoras, Anaxagore; mais les rancunes étaient restées vivaces : Socrate paya pour eux. La réaction politique fit mourir le maître d'Alcibiade et de Critias, l'ennemi du gouvernement *par la fève;* la réaction religieuse fit boire la ciguë à l'héritier apparent de cette race impie des philosophes, à qui les dieux des ancêtres ne suffisaient plus.

III.

Nous ne saurions avoir l'intention, dans les limites étroites de ce travail, d'aborder tous les points sur lesquels les appréciations de M. Zeller nous ont paru devoir être ou complétées ou redressées. Nous avons choisi les plus importantes, au risque peut-être de répéter bien des choses abondamment connues. D'autre part, il n'y aurait qu'un médiocre intérêt à suivre l'éminent historien à travers les petites écoles socratiques : Platon et Aristote ne peuvent être l'objet de quelques lignes, ni même de quelques pages; la traduction que nous avons sous les yeux s'arrête, d'ailleurs, au seuil du platonisme. Nous n'aurions guère qu'à approuver dans l'exposition que fait M. Zeller de cette grande philosophie, mais nous ne craignons pas d'avouer notre préférence pour la belle et profonde étude de M. Janet sur la dialectique de Platon et pour l'interprétation magistrale, encore qu'un peu systématique, de M. Fouillée. Le volume consacré à Aristote ne fait oublier ni l'œuvre désormais classique de M. Ravaisson, ni les travaux si remarquables à des titres différens de MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Vacherot, Waddington, Ch. Lévêque, Ollé-Laprune. A l'égard d'Épicure, l'injustice de M. Zeller

a été à bon droit relevée, même par des Allemands. Sans parler de sa morale, qui n'a pas mérité tous les anathèmes dont on l'a chargée, il faut reconnaître que nul philosophe dans l'antiquité ne proclama aussi nettement qu'Épicure l'indépendance souveraine du libre arbitre. S'il se fit des dieux une conception assez grossière, il ne fut pas un athée ; bien plus, il veut qu'on aime et qu'on honore les dieux pour leur seule perfection et quoiqu'on ne leur soit redevable d'aucun bienfait ; il est l'ancêtre, assez inattendu, de la doctrine du pur amour.

La partie de l'ouvrage de M. Zeller qui traite de l'école d'Alexandrie passe généralement pour la moins remarquable. Pour cette période encore la critique française, avec MM. Jules Simon, Vacherot, Ravaisson, — et nous ajouterons l'auteur d'un savant travail sur Origène, M. Jacques Denis, — nous paraît l'emporter sur la critique allemande. Cette curieuse et grande époque néoplatonicienne mériterait d'être étudiée à la lumière des plus récentes découvertes de l'érudition sur les religions orientales. L'influence du génie de l'Orient sur l'esprit grec, trop contestée peut-être par M. Zeller, est surtout manifeste à partir du IIIe siècle après Jésus-Christ ; quel beau sujet pour tenter un orientaliste philosophe !

Ce qu'on louera sans réserve dans l'œuvre de M. Zeller, c'est l'étendue et la sûreté des informations, le discernement lumineux dans les problèmes si délicats d'authenticité et de chronologie. La science condensée dans les notes est du meilleur aloi. Mais, même en ces matières d'érudition, nous aurions mauvaise grâce à nous montrer trop modestes. Depuis l'impulsion féconde imprimée par Victor Cousin, que de savantes monographies, quelques-unes définitives, sur les points les plus obscurs, les doctrines les plus contestées de la philosophie grecque ! Pourquoi, par exemple, M. Zeller mentionne-t-il à peine, ou même passe-t-il entièrement sous silence des thèses aussi remarquables que l'*Anaxagore* de M. Ch. Zévort, l'*Antisthène* de M. Chappuis, le *Démocrite* de M. Liard ?

En rappelant que nous avons chez nous, dispersés dans maints travaux de premier ordre, les élémens d'une histoire de la philosophie grecque égale, sinon supérieure à celle de M. Zeller, nous n'avons nulle intention de diminuer la gloire de celui-ci. Il lui reste d'avoir entrepris et mené à bien une œuvre aux proportions grandioses, qui découragera pour longtemps les efforts de quiconque serait tenté de la recommencer. C'est, pour tout dire, un monument digne de ce merveilleux développement de la pensée spéculatrice qui va de Thalès à Proclus, et qui est l'honneur de l'esprit humain.

L. Carrau.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET

LA DÉMOCRATIE

J'ai traité successivement ici même, au cours de ces dernières années, de la plupart des changemens intervenus dans l'ordre scolaire et dans les méthodes d'enseignement. Il me restait, pour clore cette série d'études, à les résumer sous un titre qui en marquât bien l'idée générale et qui en fît ressortir l'unité. J'ai choisi celui-ci : *l'Instruction publique et la Démocratie*, n'en trouvant pas de plus exact ni de mieux justifié. Peut-être, après m'avoir lu, ne le jugera-t-on pas trop ambitieux.

I.

Qu'est-ce, en effet, que l'histoire de l'instruction publique depuis sept ou huit ans, sinon un incessant et tyrannique effort de la démocratie pour mettre la main sur la jeunesse, pour l'asservir à son culte et la courber sous son joug?

Après la guerre et jusqu'en 1877, malgré le courant d'opinions qui portait tant de gens alors à rejeter sur toutes nos institutions, les unes après les autres, la responsabilité de nos malheurs, les pouvoirs publics n'avaient pas jugé prudent d'apporter de grands changemens à notre organisation scolaire. Sans doute, le régime existant n'était pas sans défauts; il y fallait des retouches. Nos programmes présentaient plus d'une lacune, et presque partout, matériellement, l'argent manquait. Mais ce régime, en somme, n'était pas si défectueux, ayant formé plusieurs générations de savans et de

lettrés qui, sans compter même celle de 1830, n'ont pas fait trop mauvaise figure dans le monde. Il avait surtout un grand mérite : il était éprouvé; parmi tant de choses qui passent, il avait duré; parmi tant de ruines accumulées depuis le commencement de ce siècle, il s'était maintenu dans les grandes lignes et l'esprit général de sa fondation. Déjà, d'ailleurs, sous les régimes antérieurs, et particulièrement dans les dernières années de l'empire, l'instruction publique, à tous ses degrés, s'était vue l'objet d'une vigoureuse impulsion et la route, on peut le dire, avait été largement ouverte à toutes les réformes compatibles avec le bon ordre des finances, le souci des saines traditions universitaires et le respect de la liberté de conscience. Dans l'ordre de l'enseignement primaire, la loi de 1833, la loi Guizot, avait jeté les bases d'une organisation infiniment plus large et plus régulière que celle du premier empire et de la restauration. En 1867, une autre loi, pour ne citer que la plus importante de cette période, était intervenue pour donner aux écoles de filles le caractère légal qui leur manquait encore et pour étendre à tous les indigens reconnus le bénéfice de la gratuité. Par la création d'écoles de hameau et par la multiplication des cours d'adultes (1), cette même loi, sans aller jusqu'à l'obligation, avait mis à la portée de toutes les bonnes volontés les connaissances élémentaires.

Dans l'ordre secondaire, la création, en 1865, d'un nouvel enseignement, dit spécial, parce qu'il devait varier suivant les régions et leurs besoins particuliers, semblait avoir répondu d'avance à ceux qui reprochaient à l'université de ne préparer qu'aux carrières libérales et de faire plus de bacheliers que de négocians, d'industriels ou d'agriculteurs. Très combattu dans le principe par une partie du corps universitaire, qui ne voyait pas sans déplaisir ce rival s'élever à côté de lui, suspect à l'administration elle-même, dont il dérangeait les habitudes, ce nouvel enseignement s'était néanmoins très rapidement développé. A la fin de l'empire, il avait conquis une vingtaine de villes qui avaient eu l'esprit de transformer leurs mauvais collèges classiques en excellens collèges spéciaux; en 1875, il comptait dans ces établissemens plus des deux cinquièmes de la population scolaire.

Sous ce rapport, il n'y avait donc que d'heureux résultats à constater. Quant aux humanités, si malmenées et décriées qu'elles fussent déjà par des publicistes qui en ont fait depuis leur *mea culpa*, leur belle ordonnance était toujours la même, et plus que jamais, au lendemain de nos revers, elles apparaissaient à tous les

(1) De 4,294, ils s'élevèrent en quelques mois à 24,080.

esprits un peu prévoyans comme un refuge et comme une espérance. Il semblait qu'on dût les chérir et les cultiver en proportion même de notre infortune et qu'elles fussent appelées à jouer, dans l'œuvre de notre relèvement, un rôle singulièrement actif. Qui mieux qu'elles, en effet, pouvait parler de devoir et de patrie, d'honneur et de gloire à une jeunesse éprouvée par tant d'émotions douloureuses et prédisposée, par son état d'esprit même, à la désolante contagion des doctrines pessimistes? Toujours est-il qu'elles furent respectées dans leur ensemble, et que l'on se contenta, M. Jules Simon lui-même, d'y introduire un très petit nombre de réformes et d'y donner plus d'importance à de certaines parties, comme les langues vivantes et la géographie.

L'enseignement supérieur appelait moins de changemens encore: ayant reçu depuis quelques années une orientation nouvelle, il ne lui fallait, pour se développer dans le sens d'une large culture scientifique, qu'une plus grande libéralité des chambres à son égard. Par ses cours publics, il maintenait les traditions d'élégance et de bon goût, de vive et claire érudition dont s'est toujours honorée la chaire française; par ses conférences et ses exercices didactiques, il commençait à former un noyau d'élèves studieux et réguliers. Le seul reproche auquel il prêtât, et qu'un grand nombre de familles ne laissaient pas de lui adresser, c'était son indifférence en matière religieuse et ses tendances positivistes. Mais le remède en ce point n'était pas difficile à trouver. Déjà, pour donner satisfaction à de respectables scrupules, le législateur avait supprimé le monopole universitaire aux deux premiers degrés d'enseignement; restait à l'abolir complètement, pour qu'en face de nos facultés, stimulées par la concurrence, pussent se former de nouveaux établissemens, animés d'un autre esprit et répondant à d'autres besoins. L'assemblée nationale y pourvut par la loi du 15 avril 1875, couronnant ainsi l'œuvre de ses devanciers par un acte de libéralisme et d'équité devant lequel, à part quelques jacobins, tous les partis s'inclinèrent.

Mais voici le 16 mai, et bientôt après les élections. Les 363 rentrent à la chambre suivis de beaucoup d'autres : la démocratie triomphe, et bien complètement cette fois. Elle peut tout oser désormais, car elle n'a plus devant elle qu'une minorité réduite à l'impuissance avant même d'être mutilée par un odieux système d'invalidations, et, pour la retenir dans ses entreprises, il lui faudrait un frein qui lui manque et des scrupules qu'elle ignore. Aussitôt, en effet, l'attaque commence. Par où? C'est ici qu'il faut admirer le régime et que du premier coup il donne sa mesure. Depuis une trentaine d'années, grâce à la loi de 1850, l'état vivait en France

à peu près tranquille du côté de l'église. L'accord n'était peut-être qu'apparent entre les deux puissances; l'inévitable antagonisme né de l'incompatibilité de leurs doctrines et de leurs intérêts subsistait toujours. Néanmoins elles avaient signé la paix; un contrat solennel, fondé sur des concessions réciproques, avait mis un terme à la guerre religieuse, et l'on pouvait croire enfin résolu chez nous l'éternel problème du sacerdoce et de l'empire. Grand bienfait pour un pays livré d'ailleurs à tant d'autres contentions.

Cette paix, à quelle condition l'état l'avait-il obtenue et de quel prix la payait-il? Pouvait-on lui reprocher d'avoir abandonné une portion quelconque du domaine public, un droit essentiel? En aucune façon. La liberté d'enseignement n'était pas seulement le vœu de l'église, c'était celui d'un très grand nombre de Français et le corollaire naturel de beaucoup d'autres libertés auxquelles ils aspiraient ou dont ils jouissaient déjà. Tout se tient en politique: il y a des époques de privilège et de monopole: il en est d'autres où la concurrence et le retour au droit commun s'imposent. Or, pouvait-on, en 1850, le lendemain d'une révolution qui s'était faite au cri de: Vive la liberté! opposer un *Non possumus* inflexible aux revendications d'une partie de la nation? Pouvait-on, — alors qu'on venait d'un coup, sans précaution aucune, d'abandonner même aux illettrés le droit de suffrage: — le gouvernement, les chambres pouvaient-ils continuer à se retrancher derrière la vieille formule de l'état enseignant, pour refuser aux Montalembert et aux Falloux le droit d'ouvrir des écoles et d'y installer les maîtres de leur choix? Manifestement, cela n'était plus admissible; l'Université, — corporation, corps fermé, s'opposant au nom d'un intérêt supérieur à toute concurrence, — avait eu sa raison d'être après la révolution. Mais il s'agissait bien de liberté dans ce temps-là, il s'agissait de vivre, de renaître, de sortir du chaos; il fallait jeter toute la jeunesse dans un moule uniforme et la pétrir à nouveau pour rendre à ce pays son ancienne unité, pour lui refaire une âme. Qu'importait que le moule fût trop étroit, la discipline trop militaire, la centralisation excessive? Il n'était qu'une corporation laïque pour disputer les générations nouvelles aux débris des vieilles corporations enseignantes. Avant le 18 brumaire, on pouvait déjà prévoir le moment où ces corporations auraient regagné dans le domaine de l'enseignement tout le terrain qu'elles avaient perdu depuis 1789. Beaucoup de leurs membres étaient rentrés individuellement et s'étaient remis à l'œuvre.

« Presque partout, dit un rapport de l'an VI, des prêtres fanatiques se sont emparés de la jeunesse. » « Dénués de tout secours, écrivait le ministre de l'intérieur à la même époque, les institu-

teurs républicains ne peuvent supporter la concurrence avec les instituteurs privés que favorisent tous les préjugés. A côté d'eux s'élèvent avec audace une foule d'écoles privées, de maisons d'éducation particulières où l'on professe impunément les maximes les plus opposées à la constitution et au gouvernement. » A Pontlevoy, les bénédictins n'avaient jamais cessé de diriger les études, et, dès le 9 thermidor, ils avaient vu toute leur ancienne clientèle leur revenir. A Sorèze, les dominicains ; à Vendôme et à Juilly, les oratoriens avaient reparu ; à La Flèche, les frères de la doctrine chrétienne réunissaient déjà près de deux cents élèves. De tous côtés enfin, les rapports de police et d'administration signalaient au gouvernement la répugnance de plus en plus marquée des populations pour les écoles publiques primaires ou centrales, et leur goût de plus en plus vif pour les établissemens concurrens dirigés d'après les principes et les vues de l'ancienne pédagogie par des prêtres ou par des personnes généralement peu favorables au régime établi. Bref, entre le pays et son gouvernement, sur cette question primordiale de l'éducation, le désaccord allait s'accentuant de jour en jour ; entre les quelques milliers d'individus qui formaient la France officielle et les millions de pères de famille dont se compose la vraie France, l'antagonisme n'existait pas seulement à l'état latent : c'était la guerre.

Tout au rebours aujourd'hui : non-seulement ce danger n'existe plus depuis bien des années, non seulement l'œuvre de la révolution n'est plus en cause, mais le péril serait bien plutôt dans l'exagération des principes et de l'esprit révolutionnaires. En 1870 et 1871, quand la France agonisait, d'où lui est venu le coup qui la devait achever? Qui s'est jetée sur elle pour lui planter un poignard dans le dos, pendant qu'elle faisait encore tête à l'ennemi? Ce n'est pas la Vendée, j'imagine ; elle était tout entière aux armées, disputant pied à pied le sol national à l'envahisseur ; ce ne furent pas davantage les partisans du régime déchu, le gouvernement de la défense nationale n'eut pas de plus intrépides défenseurs. Si la république faillit périr alors, c'est de ses propres mains, et c'est dans les rangs de ses adversaires qu'elle trouva ses plus fermes soutiens.

Mais que font ces choses, et qu'importent ces souvenirs à la démocratie? Elle n'a pas de mémoire, elle n'a que des appétits ; elle ne se pique ni de générosité ni de délicatesse, — ce sont là vertus d'ancien régime. Elle est arrivée, elle veut jouir ; elle règne : que chacun s'incline et se soumette. Elle pratique l'opportunisme, et depuis dix ans, l'opportunisme lui répète sur tous les tons que « le cléricalisme, c'est l'ennemi. » Donc sus au clergé! sus aux congré-

gations! sus aux jésuites surtout! Car tel est son bon plaisir, et cy veut le souverain, cy veut la loi.

D'ailleurs n'a-t-elle pas, comme autrefois la royauté, d'habiles légistes pour colorer ses usurpations d'une apparence de droit, un parlement plus docile que celui de Louis XIV pour les sanctionner, et si, par hasard, la justice était saisie, le plus aimable des conseils d'état pour juge unique et... désintéressé? Qu'a-t-elle à craindre? Avec de pareils instrumens, on peut tout oser. Une seule difficulté : qui sera l'exécuteur? Qui endossera cette vilenie d'aller prendre au collet, sans l'ombre d'une provocation, d'un prétexte même, des citoyens parfaitement tranquilles et de les jeter hors de chez eux, comme gens sans foyers et sans aveu? Dans une foule en délire, on trouve toujours des hommes de bonne volonté pour achever la victime; il n'y en a jamais qu'un pour lui porter le premier coup.

Mais déjà l'homme est trouvé. A défaut d'idées, il ne manque pas de savoir-faire et, dans le royaume des 363, il n'a pas eu de peine à devenir quelqu'un. Il lui a suffi pour cela de monter souvent à la tribune et de l'occuper longtemps. Au début, il parlait mal, mais les chambres ne sont pas difficiles aujourd'hui et pour les prendre il n'est pas nécessaire d'être un Berryer; avec un peu de faconde on leur fait aisément illusion. Il se formera d'ailleurs à force d'exercice et de travail opiniâtre. En attendant, le voilà ministre, après Gambetta! Vivant, il intriguait contre lui; mort, c'est lui qui fait son oraison funèbre et qui lui succède. Quel coup de partie! n'avoir, dans tout son passé de journaliste qu'un mot, un seul, en dix ans; dans son passé d'avocat que quelques méchantes plaidoiries; s'être montré, comme administrateur, d'une incapacité notoire; et, sur de pareils fondemens, avoir su bâtir, en quelques années, sa fortune! Manifestement, cet homme est très fort, en un sens au moins : il possède les deux plus grands leviers qui soient au monde, l'âpre volonté de parvenir et l'inébranlable résolution de rester. A ce portrait, ai-je besoin d'ajouter un nom, et qui n'a reconnu M. Ferry?

Nul, en effet, n'était en meilleure « posture » pour prendre dans la question religieuse une offensive hardie, ni plus propre à servir en ce point les rancunes de la démocratie. Nul surtout ne comprit mieux, ne vit plus clairement tout le profit qu'il y avait à tirer de l'entreprise. Le conflit rouvert, la lutte engagée, qui pourrait désormais lui disputer la première place? Il devenait le ministre nécessaire, le *leader* incontesté de la majorité; il la tenait par les liens d'une mutuelle complicité, il la rivait pour plusieurs années, par une sorte de forfait, à sa propre fortune. Quelle séduisante perspective; et comment hésiter?

Aussi n'hésite-t-il pas! En quelques semaines, sans enquête et sans consultation préalable, il improvise deux énormes projets de loi: l'un sur la réorganisation des conseils universitaires, l'autre, « relatif à la liberté d'enseignement, » par antiphrase, bien entendu; car la liberté n'est ici qu'une vaine et captieuse étiquette, bonne tout au plus pour en imposer aux badauds, et ce qu'on poursuit au fond, l'idée maîtresse, le but commun de ces deux projets, c'est le rétablissement du monopole universitaire. On ne l'avoue pas sans doute: il serait trop dur de s'infliger à soi-même, à trois ans de distance, un pareil démenti. Mais comment s'y tromper? Dans la pensée du législateur de 1850, le conseil supérieur de l'instruction publique ne devait pas être un simple conseil universitaire; il devait être, suivant l'heureuse expression de M. le duc de Broglie, « le conseil de la société, de la grande famille française; » dès lors il importait qu'il fût libéralement ouvert aux représentans de toutes les forces sociales, et spécialement de l'église, de cette noble église de France, qui, pendant tant d'années, avait assumé dans ce pays la charge de l'éducation nationale.

A ces motifs, d'une portée générale et philosophique en même temps que fondés sur notre histoire, s'ajoutait d'ailleurs une autre raison, tirée celle-là des attributions disciplinaires et contentieuses des conseils universitaires, et dont les républicains de 1848 eux-mêmes avaient reconnu toute la force.

« Tant que la liberté d'enseignement n'a pas existé, disait alors M. Jules Simon, tout professeur était justiciable de l'université. Aujourd'hui, il n'en saurait plus être ainsi. S'il est nécessaire de placer auprès du ministre un comité consultatif, on ne saurait, sans violer la constitution, composer ce corps de membres de l'université. C'est là sans doute une vérité d'évidence et qu'on nous dispensera de démontrer. »

Tout autre est le point de vue, ou plutôt l'argumentation de M. Ferry. A ses yeux, la société n'existe pas par elle-même; elle n'a ni ne saurait avoir de vie propre, indépendante, avec ses besoins particuliers, ses intérêts, ses habitudes, ses traditions, ses croyances; elle se confond et s'absorbe dans l'état, seule entité réelle et seul corps doué de véritables organes. Pourquoi lui donner des représentans, lui reconnaître je ne sais quel droit de contrôle sur les méthodes et sur les matières d'enseignement? Quelle serait d'ailleurs la compétence de ces représentans? La mission des conseils universitaires est avant tout « pédagogique; » donc il n'y doit figurer que des pédagogues.

Quant à l'objection de M. Jules Simon, la belle affaire, en vérité! Si l'enseignement libre ne trouve plus dans une assemblée de *scho-*

lars les mêmes garanties de lumière et d'impartialité qu'autrefois, tant pis pour lui! L'important, c'est que l'université soit armée, c'est de remonter le courant, de restituer à la chose publique, dans le domaine de l'enseignement, « la part d'action qui doit lui appartenir et qui va s'amoindrissant, depuis bientôt trente ans, sous l'effort d'usurpations successives. »

Le règne des forces sociales n'a que trop duré, l'état ne lui a fait que trop de concessions. Assez et trop longtemps, la magistrature, le conseil d'état, le clergé, — le clergé surtout, — ont eu leur part dans la direction de l'enseignement public et dans sa discipline. Au tour des pédagogues maintenant, tous mandarins comme en Chine, tous ou presque tous fonctionnaires (1), tous à l'alignement et sous le niveau. C'est ainsi que l'opportunisme au pouvoir entend la liberté, et le voilà bien pris au naturel et sur le fait, dans cette belle invention de faire largesse à des maîtres d'école avec l'héritage des Bonnechose et des Darboy.

Considérez-le maintenant dans son autre projet. Tout à l'heure, c'était le clergé séculier qui était en cause et qu'il s'agissait d'évincer. Mais on ne faisait que l'écarter, on ne touchait pas à sa constitution. Ici, c'est l'ensemble des congrégations non autorisées qu'on vise et c'est à leur existence même, en tant que maisons d'éducation, qu'on s'attaque.

Le fameux article 7 est formel. « A l'avenir, nul ne sera plus admis à participer à l'enseignement public ou libre, ni à diriger un établissement de quelque ordre que ce soit ou à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » C'est-à-dire, en bon français : Il existe actuellement en France 141 congrégations non autorisées, 125 de femmes et 16 d'hommes; nous les frappons d'incapacité. Ces congrégations possèdent 640 établissemens; nous les fermons comme insalubres. Ces établissemens comptent près de 62,000 élèves et de 6,000 professeurs; ceux-ci, nous les mettons à pied; ceux-là, nous les invitons à se pourvoir ailleurs. Dans le nombre de ces derniers, 9,000 recevaient gratuitement tous les soins de l'âme et du corps; nous les renvoyons sans indemnité dans leur famille.

Telle est, en fait, dégagée de la mauvaise phraséologie ministérielle, la portée vraie de cette loi de « liberté. » D'un coup, brutalement, elle frappe 67,000 individus, par conséquent, 67,000 familles dans leurs croyances et dans leurs intérêts, sans compter les milliers de citoyens atteints dans leurs goûts et dans leurs sympathies.

A-t-elle au moins le droit pour elle, à défaut de la justice, et les

(1) M. Jules Ferry, dans son projet primitif, avait écarté jusqu'à l'Institut, comme incompétent, sans doute.

précédens pour suppléer à ce qui lui manque sous le rapport de la raison et de l'équité? Le droit, les précédens monarchiques assurément; les ordonnances de 1828 et les arrêts de 1762 sans doute, Louis XV et Charles X, c'est certain; Napoléon encore. Mais que viennent faire ici ces souvenirs historiques, cette évocation d'une législation abolie, d'un passé mort et enterré depuis plus d'un quart de siècle? Et quelle est cette comédie? Le gouvernement de la république française répudiant l'exemple et les erremens de ses prédécesseurs de 1848 pour ressusciter ceux du premier empire et ceux de la restauration? En vérité, pour réduire ses défenseurs à de si pauvres argumens, il fallait que la cause fût bien mauvaise.

Elle n'était pas défendable, en effet, ni quant au droit, ni quant à la justice, ni quant à la politique elle-même, et, pour la gagner devant le parlement tout entier, il eût fallu que celui-ci fût réduit, au préalable, à l'état de vassalité. Or, si les temps étaient déjà venus pour la chambre, l'heure n'avait pas encore sonné pour le sénat. Il lui restait de sa jeunesse une certaine force de résistance, contre laquelle vinrent échouer, — ô miracle! ô souvenir antédiluvien! — tous les sophismes et toute l'industrie de M. Ferry.

On sait le reste et je ne le rappelle ici que pour mémoire. Jadis, quand un cabinet avait été battu dans l'une ou l'autre chambre sur un article de loi d'une certaine importance, de deux choses l'une : ou il retirait son projet ou il se retirait lui-même. C'était l'usage ; mais à qui venait de si bien jongler avec le droit écrit que pouvait importer la coutume ? M. Ferry, tranquillement, prit des décrets, rendit un ukase, et tout fut dit. Au lieu de l'interdiction d'enseigner, les congrégations subirent une expulsion violente. L'article 7 leur laissait la vie en commun, en terre française, sur ce sol naguère arrosé du sang de leurs otages et de celui de leurs élèves. Il leur fallut, de par les décrets, se disperser, chassés brutalement, comme des malfaiteurs, dans le même temps que les portes de la France, en attendant celles du parlement, s'ouvraient devant leurs assassins. C'est alors qu'on vit ce spectacle édifiant : des officiers généraux réduits à mettre le siège devant d'inoffensives chartreuses; des préfets en grand costume et des maires revêtus de leur écharpe faire le métier de recors et de crocheteurs, et, pour couronner par une dernière iniquité cet ensemble de mesures violentes, le tribunal des conflits, cette haute juridiction, décider à la majorité d'une voix, que les seules lois existantes applicables aux congrégations sous la république étaient les lois de la monarchie.

Ainsi finit, par une exécution militaire suivie d'une parodie de jugement, le premier acte de ce malheureux conflit entre l'église et l'état.

II.

De l'expulsion des jésuites à la réforme des études classiques, il n'y avait qu'un pas et ceci devait nécessairement conduire à cela. La démocratie n'a jamais beaucoup aimé les lettres, et, chaque fois qu'ils ont été les maîtres en ce pays, ses serviteurs ne les ont pas ménagées. En 1793, la Convention ne se contenta pas de supprimer les collèges et de prendre leurs biens, elle prétendit substituer à l'ancienne organisation des études un régime entièrement nouveau. On avait cru jusque-là que rien ne valait, pour la culture de jeunes intelligences, le commerce des anciens ; et le *Ratio studiorum* des jésuites avait traversé le XVIIIe siècle, et l'*Encyclopédie* sans en être entamé : la révolution elle-même, à ses débuts, l'avait respecté. Dans tous les projets d'instruction publique qui datent de l'époque jacobine, ce qui éclate à chaque ligne, au contraire, c'est le ferme propos d'affaiblir le plus possible et de restreindre la partie littéraire au profit des sciences. Condorcet, dans ses Instituts, voulait « faire des hommes modernes, adapter les intelligences aux nécessités du temps présent, » et s'il n'allait pas, comme le brillant et paradoxal auteur de *la Question du latin*, jusqu'à supprimer entièrement l'étude des littératures anciennes, il la tenait déjà pour « plus nuisible qu'utile. »

Lakanal et Daunou obéissaient aux mêmes préventions lorsque, dans leurs programmes pour les écoles centrales, ils réduisaient de huit à quatre le nombre des années consacrées à la grammaire et aux belles-lettres.

Le nouveau conseil supérieur de l'instruction publique ne pouvait manquer de reprendre la tradition révolutionnaire. Élus sous l'empire d'un mouvement d'opinion déréglé, après d'ardentes discussions provoquées, d'accord avec les bureaux, par quelques meneurs habiles, la plupart de ses membres étaient acquis à toutes les vues de l'administration. Seuls, pour faire échec à cette édifiante coalition, quelques hommes considérables, indépendans par caractère encore plus que de situation, mais incapables, vu leur petit nombre, de résister au courant réformiste. Effectivement le trait essentiel et dominant de la réforme de 1880, sa marque de fabrique, si je puis dire, c'est la prépondérance du français, des sciences et de l'histoire. Auparavant, et malgré la part de plus en plus honorable faite à ces études, les langues anciennes, le latin surtout, tenaient la tête. L'université, représentée par des philosophes et des hommes d'état qui valaient peut-être bien nos modernes pédagogues, n'avait jamais voulu consentir à le dépouiller de son rang. Ces esprits

éminens en étaient demeurés à la vieille conception d'un régime fondé sur l'étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'antiquité classique et sur la morale spiritualiste. Ils ne pensaient pas qu'une pédagogie digne de ce nom pût reposer sur d'autres bases, et si quelque téméraire auteur eût osé de leur temps plaider contre eux, contre les humanités la cause de l'industrialisme moderne, j'imagine qu'il se fût attiré de dures répliques. Mais on ne pouvait s'attendre à trouver ces scrupules surannés chez les nouvelles couches universitaires : le latin, cet aristocrate, était condamné d'avance. Non content de lui prendre quelques heures par semaine afin d'alléger des programmes déjà trop surchargés de matière, il fallut encore qu'on lui enlevât deux années sur huit et ses meilleurs exercices. Même amputation pour le grec : au lieu de six années d'étude, on décida de ne lui en plus consacrer désormais que quatre. Autant eût valu le supprimer complètement.

En revanche, le français se vit élevé du second au premier rang et des études considérées jusqu'ici comme auxiliaires se trouvèrent placées sur le même rang que le latin : l'histoire et la géographie, par exemple. Encore, si l'on s'en était tenu là, mais après avoir bouleversé l'ancien plan d'études, il fallait bien aussi changer les méthodes et renouveler une pédagogie qui avait fait son temps. Songez donc ! nos professeurs de grammaire en étaient restés à Lhomond et à Burnouf. Ils faisaient encore apprendre par cœur à leurs élèves la règle : *Doceo pueros grammaticam !* Désormais ils voudront bien enseigner d'après la méthode expérimentale et scientifique. « L'étude des règles sera réduite à la partie la plus indispensable en vertu de ce principe qu'il faut apprendre la grammaire par la langue et non la langue par la grammaire. On ira des textes aux règles ; de l'exemple à la formule ; du concret à l'abstrait (1). » C'est-à-dire qu'on n'enseignera plus la langue aux enfans par une série d'exemples dont on meublait leur mémoire et dont on tirait ensuite la règle ; mais qu'on les mettra tout d'abord aux prises avec les finesses et les difficultés d'un texte allemand, grec ou latin.

Pauvres petits bonshommes ! ils étaient déjà bien à plaindre autrefois quand on n'exigeait guère d'eux que des efforts de mémoire pendant sept ou huit heures par jour. Les voilà condamnés maintenant, de par la méthode expérimentale, à des efforts de raison qui rebuteraient des garçons de dix-sept et de dix-huit ans. On ne veut plus qu'ils se familiarisent petit à petit avec les mots et qu'ils s'ac-

(1) Note du conseil supérieur de l'instruction publique sur le plan d'études et les programmes de 1880.

coutument par la récitation à les combiner ensemble. On a la prétention de leur faire apprendre à les décomposer, à distinguer les simples des dérivés, ceux qui sont marqués de l'accent tonique et ceux qui ne le sont pas, les préfixes et les suffixes, les doublets; on entre avec eux dans de savans développemens sur l'origine et la transformation des langues. En vérité, s'ils ne sortent pas du collège à tout jamais dégoûtés de la grammaire et des grammairiens, ce ne sera pas la faute de la nouvelle université.

Pareillement en histoire. Ce qui faisait autrefois l'attrait de cet enseignement dans les basses classes surtout, c'était son caractère narratif. On y mêlait beaucoup de récits. On tâchait de retenir et de captiver l'attention des enfans par des anecdotes, on s'occupait plus des êtres que des choses, des individus que des institutions. On leur contait volontiers les grands coups d'épée de nos pères et l'on tenait que les batailles de Turenne ou de Bonaparte étaient encore ce qu'il y avait de mieux pour développer les idées de gloire ou de patrie. Grave erreur, préjugé gothique. C'est l'étude des sociétés qui fera désormais le principal objet de l'enseignement. L'histoire bataille, l'histoire des individus royaux, comme on disait en 1793, est reléguée au second plan; celle des institutions, des mœurs et des usages, depuis les lois de Manou jusqu'aux immortels principes de 1789, passe au premier. Nos enfans ne sauront peut-être plus aussi bien que par le passé la suite des guerres, des négociations et des traités d'où est sortie la France; en revanche, ils sauront dans le dernier détail comment s'habillait un Gaulois du IVe, un Franc du Ve siècle, un bourgeois du XIIe; comment vivaient nos pères, de quels ustensiles ils se servaient, ce qu'ils mangeaient et comment ils passaient leur temps. Voilà ce qui importe vraiment aujourd'hui, voilà la véritable, la seule histoire intéressante, utile, capable de former la jeunesse à l'amour du présent; « au respect et à l'attachement pour les principes sur lesquels la société moderne est fondée (1). » Tel est, dans ses traits généraux, l'esprit de la nouvelle pédagogie et tels sont encore aujourd'hui, malgré les retouches et les tempéramens apportés par le conseil supérieur actuel à l'œuvre de ses devanciers, les tendances qui règnent dans la direction de notre enseignement secondaire classique. Les résultats, on les connaît : ils ont été consignés dans vingt rapports officiels qui tous constatent l'affaiblissement graduel du niveau des études et le caractère superficiel d'un enseignement qui porte sur trop de matières pour en approfondir aucune. Autrefois, un élève de force moyenne arrivait sans difficultés et sans préparation spéciale au

(1) Expression tirée de la note du conseil supérieur.

baccalauréat ès-lettres, il savait assez bien le latin, médiocrement le grec, les langues vivantes et la géographie ; il avait des notions très suffisantes de mathématiques, de physique et même de chimie. Quant à l'histoire, il en connaissait parfaitement la suite ; peut-être, interrogé sur Étienne Dolet ou sur La Boëtie, n'eût-il pas répondu brillamment, mais, sur Charles VII et Louis XI, sur Henri IV et Louis XIV il ne bronchait guère. Aujourd'hui la grande majorité des candidats se présentent à l'examen un peu plus forts en langues vivantes et en géographie, mais incapables de traduire à livre ouvert une page de Tite Live ou de faire une version qui ne soit d'une pauvreté déplorable. On n'ose plus leur donner de textes tirés des poètes, car, depuis la suppression du vers latin, ils ne savent plus déchiffrer même un hexamètre ; on les emprunte aux auteurs qu'on expliquait autrefois en troisième. Cependant, malgré toutes ces précautions, les copies sont remplies de fautes grossières et, pour pousser l'admissibilité jusqu'à 45 pour 100, il faut, a pu dire un professeur de faculté, « des prodiges d'indulgence. »

En français, la faiblesse est moins accusée ; mais il s'en faut de tout que les élèves aient regagné de ce côté ce qu'ils ont perdu du côté des langues anciennes. Peut-être, et c'est en ce point seulement qu'il y aurait vraiment quelques progrès, l'histoire littéraire leur est-elle moins inconnue qu'à leurs prédécesseurs. Ils ont entendu parler du *Roman de la Rose* et possèdent quelques données sur les écrivains de la Renaissance. Toutefois, ils n'écrivent pas mieux depuis que la composition française a remplacé depuis la troisième la composition latine ; au contraire, et leur orthographe elle-même est devenue si défectueuse que la Sorbonne s'est vue réduite à demander la création d'une nouvelle maîtrise de conférences dont le titulaire aurait pour principale occupation de corriger des devoirs de français aux étudiants de la faculté des lettres. Enfin, pour clore ces critiques par une observation d'ensemble, la culture générale est en pleine décadence. Les candidats ont l'esprit meublé d'un plus grand nombre de menus faits ; ils l'ont moins ouvert et moins bien préparé aux études du degré supérieur. Quand ils les abordent, beaucoup, même parmi les boursiers de licence ou d'agrégation, sont d'une telle ignorance que leurs maîtres doivent reprendre en sous-œuvre avec eux les principales matières de seconde et de rhétorique. Voilà jusqu'ici, de l'aveu des facultés elles-mêmes (1), le plus clair profit que l'enseignement secondaire ait tiré des nouvelles méthodes et des programmes de 1880.

(1) Toutes les critiques et tous les faits qui précèdent sont empruntés à des rapports de facultés.

III.

Les changemens accomplis dans nos facultés ont-ils été mieux conduits? En un sens assurément, et la raison en est assez simple. Sur ce terrain, l'opportunisme n'avait pas ses coudées aussi franches qu'aux deux autres degrés d'enseignement. Il lui fallait compter avec des habitudes acquises et des traditions invétérées. On n'emprisonne pas des professeurs de faculté dans des programmes tout de même que des instituteurs : ils sont maîtres de leur enseignement comme de leur chaire et l'on n'oserait pas encore, officiellement au moins, leur imposer une doctrine d'état. On se contente de la leur suggérer et de les traiter suivant le plus ou moins de zèle qu'ils apportent à s'y conformer. Il y avait autrefois dans l'université deux clans bien distincts : le clan de ceux qui allaient à la messe avec un gros livre sous le bras et le clan de ceux qui en étaient demeurés à la profession de foi du vicaire savoyard et même en-deçà. C'était sous la restauration! C'est exactement la même chose aujourd'hui. Seulement le catéchisme de M. Paul Bert a remplacé le livre de messe et, pour avancer, il n'est pas inutile d'en laisser passer un bout de sa poche. A cela près, l'enseignement supérieur est libre en France, et l'administration, grâces à Dieu, n'y a d'autre action que celle qu'il plaît à ses membres de lui laisser prendre.

Elle se trouvait d'ailleurs ici dans une situation particulièrement délicate et qui lui commandait une grande réserve. Depuis plusieurs années déjà, la réforme de l'enseignement supérieur était en pleine activité : les lignes générales, le cadre en avaient été très nettement tracés en 1868 et, sur bien des points, l'exécution avait suivi. L'École des hautes études était en pleine prospérité ; l'usage des exercices didactiques, des conférences avait été généralement adopté ; de nombreux laboratoires d'enseignement formaient pour la jeunesse studieuse autant d'écoles d'apprentissage et de manipulation ; nos facultés commençaient d'être un peu moins pauvres en étudians. Bref, s'il restait encore bien des efforts à faire, ils étaient de ceux dont le temps et surtout l'argent devaient aisément avoir raison.

Or, précisément, jamais l'argent n'avait été si facile; jamais à aucune époque et dans aucun pays on n'avait vu de chambres ni de commissions du budget plus coulantes. Il suffisait de demander pour obtenir, quand on n'obtenait pas au-delà de ce qu'on avait demandé. On ne comptait plus que par centaines de millions, comme au temps de la planche aux assignats, et c'était une fièvre de dépenses qui faisait délirer toutes les têtes. Le budget de l'enseignement supérieur ne pouvait manquer de subir le contre-coup de cet

entraînement général. On a calculé que, dans cette orgie, de 1878 à 1885 seulement, il avait reçu de l'état près de 19 millions et des municipalités près de 22 millions, rien que pour ses constructions.

Et ce n'est pas tout : malgré les scrupules d'économie dont on s'est avisé depuis deux ou trois ans, il faudra bien encore 30 ou 40 millions pour terminer les travaux commencés ou promis.

Avec de tels moyens, entre les mains d'hommes aussi distingués que M. Du Mesnil et que le regretté Albert Dumont, le succès n'était pas douteux. Entrez à la Sorbonne aujourd'hui, si vous n'y êtes pas allé depuis quelques années, vous serez tout étonné du mouvement et de l'activité qui y règnent. Grâce à la fondation des bourses de licence et d'agrégation, nos professeurs ont maintenant presque tous un public d'auditeurs réguliers, d'étudians ; et grâce à l'institution des maîtres de conférences, il n'est presque pas de branche de connaissances qui ne compte aujourd'hui sa chaire et son représentant.

En province, dans quelques facultés, le progrès n'a pas été moins rapide. Toulouse et Bordeaux comptaient déjà, pour 1883-1884, près de deux cents élèves; Montpellier, Nancy, Besançon de cent à cent vingt.

Les beaux chiffres certes! encore qu'il faille toujours se défier un peu de la statistique et faire la part des non-valeurs dans les états qu'elle dresse. Mais les chiffres, les résultats matériels ne sont pas tout ici. J'oserais même avancer qu'ils sont bien peu de chose en comparaison des avantages d'ordre intellectuel et moral qu'un peuple a le droit d'attendre et le devoir d'exiger de ses écoles en retour des sacrifices qu'il s'impose pour elles. Tout de même qu'aux armées, il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'hommes dans les rangs, beaucoup d'officiers pour les conduire et l'outillage le plus perfectionné, tout de même, en matière d'instruction publique, on n'a résolu que la moitié du problème et la moins difficile, assurément, en multipliant le nombre des chaires et celui des élèves et en élevant de splendides palais à la science. Ce qui importe, avant tout, c'est l'orientation et l'esprit de l'enseignement, ce sont ses tendances et ses visées, et malheureusement, à cet égard, il s'en faut que le mouvement qu'on a commencé de lui imprimer, vers 1880, ait été conduit avec la prudence et le désintéressement voulus.

Autrefois nos facultés, la Sorbonne elle-même, avaient un défaut capital : elles ne formaient pas assez d'élèves et leur enseignement s'adressait trop exclusivement au grand public, à la foule. Certains cours privilégiés, seuls, attiraient une clientèle fixe; les autres en étaient réduits à des auditoires de passage, sur lesquels

il était difficile au plus habile professeur d'exercer une action salutaire. Je n'insisterai pas, après M. Renan, qui ne laisse guère à glaner derrière lui, sur ce qu'un tel régime avait de défectueux, et même, à quelques égards, d'irritant. Il y fallait, sans contredit, de grands changemens, que le gouvernement impérial avait commencé de réaliser et qui s'étaient continués depuis avec beaucoup de suite. Y fallait-il une révolution comme celle qui s'accomplit en ce moment? Et sommes-nous condamnés, par une exagération contraire, à tomber d'un vice dans un autre? Toujours est-il que notre haut enseignement est en train de perdre absolument son caractère et de manquer à sa mission. La Sorbonne elle-même a cessé d'être le rendez-vous des gens du monde et des étrangers venus des quatre coins de l'Europe pour entendre la parole de ses maîtres. Elle appartient désormais tout entière à la jeunesse, et sa principale fonction, son rôle essentiel, est devenu la préparation aux examens. Elle n'aspire plus à briller par l'éclat de son enseignement. Toute son ambition se réduit à fabriquer chaque année un gros stock de licenciés et d'agrégés. Ce n'est plus la grande maison des Cousin et des Saint-Marc Girardin; c'est, — qu'on me pardonne le mot, — la maison du coin du quai qui fait concurrence à l'École normale et qui lui prend sa clientèle naturelle en attendant mieux.

Voilà, trop franchement caractérisée peut-être, mais sans nulle exagération, j'ose l'affirmer, la tendance de la jeune Sorbonne, j'entends celle qui règne et gouverne à présent, et voilà ce que, en quelques années, par parti-pris d'école et de méthode chez les uns, par calcul de convenance ou d'intérêt personnel chez les autres, elle a fait de notre premier établissement d'enseignement supérieur. Qu'on juge, après cela, des autres, et du sort qui leur est réservé!

Mais, ce qui est plus grave encore que ces tendances exclusives, c'est qu'elles ne sont, en réalité, qu'une des nombreuses manifestations d'un mal général. Effectivement, allez au fond de ce mouvement, cherchez-en les origines, écartez les grands mots de science, de méthode et de patriotisme sous lesquels on nous le présente volontiers, analysez-le dans les élémens dont il se compose et vous trouverez, — je ne dis pas chez tous les meneurs, il y en a de sincères assurément, — mais chez beaucoup d'entre eux, plus d'envie que de conviction, et plus d'impuissance que de bonne foi. La démocratie, je l'ai déjà dit, n'aime pas beaucoup les lettres, en quoi, sans doute, elle n'a pas tort; son instinct, d'accord avec ses intérêts, la pousse d'un autre côté. Mais ce qu'elle aime encore moins que les lettres, c'est le talent, ce sont les hommes qui jettent un peu d'éclat sur sa médiocrité. Or, et c'est ici le grand danger,

sans être encore maîtresse de notre haut enseignement, son esprit y a pénétré, ses doctrines et ses passions y sont représentées; elle ne règne pas dans la place, mais elle y a des amis, et, du train dont elle va, on peut prévoir le moment où elle y sera tout à fait installée. Déjà, l'an dernier, par ses clameurs, elle avait forcé le plus brillant de nos maîtres à descendre de sa chaire et ne l'y avait laissé remonter qu'après l'avoir contraint, par une pression sans exemple, à changer le caractère de son enseignement. Voici maintenant son organe le plus autorisé qui entre en lice. Le fait est gros : il y a quelques mois, les journaux annonçaient qu'une chaire d'histoire de la révolution allait être créée par le conseil municipal de Paris à la Sorbonne, que le bénéficiaire en était désigné d'avance, et que le ministre, dans son indépendance, avait accepté l'homme et la chose. On crut d'abord à une mystification; on se trompait. Le conseil avait parlé; le ministre obéit. Cependant, qu'allait faire la Sorbonne? Le gouvernement venait précisément, par un décret solennel, d'augmenter ses attributions, de lui reconnaître une autonomie et des droits auxquels elle aspirait depuis longtemps. C'était, ou jamais, le moment de se montrer, de protester contre une ingérence et des procédés indécens. Bref, on s'attendait à quelque chose. Il a paru plus opportun de se résigner au fait accompli. La faculté n'a pas même accepté la proposition qu'on lui faisait d'ignorer l'élu, j'allais dire l'intrus du conseil municipal. Si bien que ce simple chargé de cours, gagé sur les fonds de la ville, et que la ville pourrait mettre à pied du jour au lendemain, s'il cessait de plaire, va siéger à côté des Fustel de Coulanges et des Janet dans le conseil des professeurs. Comme eux, il aura voix délibérative, et comme eux il figurera dans les commissions d'examen. A quel titre? Au titre municipal et politique évidemment. Car enfin, quelle que soit l'honorabilité de l'homme, il est clair qu'il lui serait difficile de ne pas apporter, dans un emploi créé tout exprès pour lui, le souvenir de ses origines et des préoccupations d'un ordre extrascientifique. A défaut de convictions très profondes, la gratitude lui en ferait un devoir, et c'est bien le moins qu'ayant accepté le patronage des Vaillant et des Longuet, il s'inspire aussi de leur esprit. Mais, dès lors, que devient l'indépendance et la dignité de la faculté? Dans quelle situation s'est-elle mise en reconnaissant pour un des siens la créature de gens qui, tout à l'heure encore, insultaient la science et l'université tout entière dans la personne d'Arago? Que ferait-elle, enfin, si demain, devant une jeunesse enfiévrée, le nouveau professeur entreprenait de justifier la commune de 1871 en glorifiant les massacres de septembre et la Terreur? Il n'oserait pas, dira-t-on. Et pourquoi? Qui

vous en répond? Sa modération, sans doute, et certes, dans sa leçon d'ouverture, il en a fait preuve. Mais est-ce là une garantie suffisante? Et qui vous dit qu'à défaut de M. Aulard, un autre n'osera pas? Qui vous dit qu'à Lyon ou à Bordeaux, le conseil municipal, alléché par le précédent qu'on vient d'établir, ne va pas exiger des créations analogues au profit de quelque fruit sec de la politique ou de quelque aventurier de lettres? Quoi qu'il en soit, on peut tout attendre aujourd'hui, et de la faiblesse d'un gouvernement, qui a élevé l'art de se replier en désordre à la hauteur d'un principe, et des entreprises d'une démocratie qui sait maintenant qu'elle n'a qu'à frapper pour que toutes les portes, même celles qui se défendaient le mieux autrefois contre ses doctrines et son esprit, s'ouvrent aussitôt devant elle.

IV.

C'est toujours un noble spectacle que celui d'une minorité réduite aux abois, condamnée d'avance et qui, néanmoins, lutte pied à pied, tirant ses dernières cartouches pour la justice et pour le droit. Il y a là pour les âmes un peu bien situées des satisfactions qui échappent au vulgaire et qui sont déjà par elles-mêmes une revanche. La foule peut se donner d'autres jouissances et les partager avec ses serviteurs, elle ne connaîtra jamais cette volupté de sentir qu'on est un contre dix et qu'on ne se rend pas, qu'on a contre soi la force imbécile et brutale, et qu'elle vous écrase, mais sans vous dompter. Tel a été, depuis quelques années, le lot des conservateurs dans presque toutes les discussions relatives aux écoles : constamment sur la brèche et constamment battus, ayant pour eux la raison, le talent, l'éloquence, et ne parvenant pas à se faire entendre de chambres serviles et d'un pays qui s'abandonne, ils ont toujours trouvé, grâce à Dieu! de quoi largement se consoler de leur disgrâce. Si le nombre leur a fait défaut, l'élite à coup sûr ne leur a pas épargné ses suffrages et combien, parmi ceux qui les leur ont refusés, n'en sont pas plus fiers!

Trois grandes lois, sans compter les circulaires et les décrets, ont été comme les étapes de cette lutte acharnée : la loi du 16 juin 1881 sur la gratuité, celle du 28 mars 1882 relative à l'obligation, celle enfin que vient de voter le sénat. La trilogie, l'œuvre est complète à présent : on peut l'embrasser d'ensemble et porter sur elle un jugement définitif.

La première de ces lois, celle du 16 juin 1881, ne soulevait pas d'objections de principe. Il y avait longtemps, en effet, que

la cause de la gratuité des écoles primaires était gagnée devant l'opinion et que les gouvernemens avaient cessé de la combattre. Déjà, sans remonter plus haut, le décret du 28 mars 1866 avait aboli la règle dite du *maximum* en vertu de laquelle l'autorité se réservait le droit de fixer le nombre des élèves gratuits. L'an d'après, un coup plus décisif encore avait été porté au système de la rétribution scolaire. La loi du 10 avril 1867 avait autorisé les communes à s'imposer 4 centimes additionnels pour établir chez elles la gratuité, sauf à recourir, en cas d'insuffisance, au budget de l'état. Grâce à ces mesures, la progression avait été très rapide. En 1867, le nombre des non-payans n'était encore que de 41 pour 100; en 1872, il s'élevait déjà à 53 pour 100 ; en 1865, la rétribution scolaire entrait encore pour 44 pour 100 dans le total des ressources du budget de l'instruction publique; elle n'était plus, en 1878, que de 23 pour 100. Sur 3 millions 1/2 d'enfans, 2 millions 1/2 ne la payaient plus, et, sur un budget de 80 millions, elle ne produisait plus que 18 millions.

Devait-on s'en tenir là, laisser le mouvement gagner petit à petit les communes réfractaires et la transformation s'opérer graduellement, suivant les ressources et les besoins des localités? Devait-on, au contraire, précipiter les choses et substituer un nouveau régime au système si libéral et si judicieux du législateur de 1867? Toute la question était là : question de mesure et d'économie bien entendue pour les uns, question de politique et de parti pour les autres.

Aux yeux du gouvernement, la gratuité relative avait un inconvénient grave : elle laissait subsister entre les jeunes Français des différences, des catégories incompatibles avec l'esprit de nos institutions; elle répondait à tous les besoins réels, peut-être, mais elle était antidémocratique en ce qu'elle plaçait les deux tiers de la population scolaire dans une sorte d'infériorité vis-à-vis de l'autre tiers (1). La monarchie de juillet, l'empire lui-même, en dépit de ses origines populaires, avaient pu tolérer une aussi choquante inégalité ; la république se devait à elle-même de la détruire.

Elle se devait aussi, — je ne traduis plus ici, j'interprète, — elle se devait et s'était promis de faire grand, plus grand que le régime antérieur, afin de l'éclipser et d'en abolir la mémoire. Qu'importait, en comparaison d'un si grand avantage, une économie de 15 ou 20 millions?

A quoi l'opposition répondait : « Prenez garde! vous nous parlez d'une vingtaine de millions ; vous serez comme toujours entraînés bien plus loin.

(1) Rapport de M. Paul Bert.

« Depuis vingt-cinq ans, la préoccupation constante des pouvoirs publics a été de dégrever l'impôt foncier; vous vous mettez dans la nécessité de l'augmenter.

« L'empire, à ses débuts, l'avait allégé de 17 millions de francs, vous allez être obligé de lui demander de nouvelles ressources. Et dans quel temps? Dans un temps où notre agriculture est en pleine crise, où la propriété agricole est menacée de tous côtés par le phylloxera, par le bas prix du blé, par la cherté de la main-d'œuvre et l'avilissement des fermages.

» Le plus grand nombre de nos communes sont pauvres, très pauvres même; leurs revenus ordinaires ne dépassent pas souvent 100 à 150 francs. Et vous iriez, pour établir la gratuité, leur imposer sur ces infimes ressources, un prélèvement d'un cinquième! En vérité, vous êtes bien imprévoyans. »

L'argument portait juste et loin; car déjà, lors de cette discussion en 1881, les sept vaches grasses étaient mangées et l'heure de l'abstinence avait sonné. Mais allez donc faire entendre cette cloche à des gens, la plupart sans éducation politique ou sans préjugés et tous ou presque tous arrivés. Les parvenus ne savent jamais bien compter; ceux de la politique encore moins que les autres et rien n'égale leur insouciance à l'égard des deniers de l'état. C'est pourquoi la gratuité fut votée par les deux chambres à une grande majorité.

Le projet de loi sur l'obligation tel qu'il fut présenté par M. Ferry quelque temps après, soulevait encore plus d'objections que le précédent. Il en soulevait surtout de plus graves. Sur le principe, il s'était bien fait, depuis une quinzaine d'années, un grand apaisement dans les esprits. Les conservateurs les plus timorés eux-mêmes avaient fini par s'accoutumer à l'idée qu'un régime adopté par tant d'états pourrait bien, après tout, n'être pas si mauvais. Seulement, ici comme pour la gratuité, la question de principes se compliquait d'une question de finances et ce n'était plus, cette fois, de 30 ou 40 millions qu'il s'agissait, mais de 4 ou 500. Devait-on passer outre à cette dépense, comme on avait déjà voté la précédente? Ne valait-il pas mieux, dans l'état de nos finances, surmenées comme elles l'étaient, s'en remettre au temps et aux mœurs du soin de réduire l'ignorance dans ses derniers retranchemens? Telle était, sans contredit, l'opinion la plus sage, la plus raisonnable, celle qui s'imposait à tous les gens de sens calme et rassis, aux républicains et dans l'intérêt de la république aussi bien qu'aux monarchistes. L'autre idée, celle d'ajouter aux milliards de la guerre et des grands travaux de M. de Freycinet, en attendant ceux du Tonkin, l'énorme charge de 8 ou 10,000 maisons d'écoles

à construire, était bien au contraire la plus impolitique et la plus folle qui se pût imaginer. Mais cette observation d'ordre matériel et financier n'était pas la seule qu'il y eût à reprendre dans le projet ministériel. Il péchait d'une façon plus choquante encore contre la raison et contre la liberté de conscience. L'enseignement primaire était vraiment primaire autrefois; s'adressant à des enfans de six à douze ans, on ne lui demandait pas d'en faire de grands clercs. L'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les élémens de la langue française, le calcul et le système légal des poids et mesures, les élémens de l'histoire et de la géographie de la France, telles étaient, jusqu'à ces dernières années, les seules matières obligatoires dans nos écoles. L'ancienne pédagogie bornait là son ambition, jugeant, dans sa vieille expérience, qu'en fait d'éducation, la qualité doit toujours passer avant la quantité : *multum, non multa.* Toutefois, elle s'était bien gardée d'emprisonner les instituteurs dans des programmes trop rigoureusement fermés; aux parties obligatoires elle avait eu soin d'ajouter une partie facultative qui permettait de varier l'enseignement suivant les besoins particuliers de chaque région et le degré d'instruction du maître et des enfans (1).

Rien de tel dans le système du législateur de 1882 : plus de distinction entre les matières obligatoires et les matières facultatives; un seul et même programme indéfiniment élargi, comprenant deux ou trois fois plus de choses que l'ancien, et des choses fort au-dessus de la portée moyenne des intelligences chargées de les apprendre et même de les enseigner : toute l'histoire (même la contemporaine) et toute la géographie, par exemple; les élémens non plus seulement de la langue, comme il était dit dans les lois antérieures, mais de la *littérature* française; les notions usuelles du droit et de l'économie politique; les élémens des sciences naturelles, physiques et mathématiques; leur application à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels; les travaux manuels et l'usage des outils des principaux métiers. Quoi encore? le dessin, le modelage, la musique, la gymnastique, les exercices militaires. Vous représentez-vous les malheureux chargés de faire seulement le tour de cette masse énorme, de ce programme-Babel où tout est confusion, pêle-mêle, ignorance ou mépris des mesures et des quantités nécessaires, et vous figurez-vous les cervelles de nos petits paysans aux prises avec des leçons de littérature française, d'histoire contemporaine ou

(1) Loi du 21 juin 1865. — « L'enseignement primaire peut comprendre en outre : l'arithmétique appliquée aux opérations pratiques, des notions des sciences physiques et de l'histoire naturelle applicables aux usages de la vie, des instructions élémentaires sur l'agriculture, l'industrie et l'hygiène, l'arpentage et le nivellement.

d'économie politique? Il faut avoir vu cela, non pas à Paris et dans quelques villes privilégiées où les maîtres sont relativement instruits et l'intelligence des enfans plus ouverte, mais à la campagne, dans une véritable école de village. Justement, j'eus l'occasion l'an dernier d'en visiter plusieurs dans un département du Midi : il ne s'y trouvait pas un élève en état de répondre un mot sur la guerre de Crimée, ni d'indiquer même approximativement la position de Sébastopol. Je pensais être plus heureux sur la guerre de 1870 : c'est à peine si je pus obtenir quelques pauvres réponses ; plusieurs ne savaient même pas que Metz avait cessé d'appartenir à la France. Voilà pour l'histoire et la géographie : je passe le reste. — Et voilà bien, prise sur le fait, jugée par ses produits, la nouvelle pédagogie : stérile autant que prétentieuse, pompeuse, mais superficielle, toute en façade et en décors, touchant à tout, n'approfondissant rien, forçant la nature et n'aboutissant, en fin de compte et malgré toute son ambition, qu'à l'impuissance dans le pédantisme.

Encore si le mal se bornait là, si les programmes n'avaient été que trop surchargés! Mais en même temps qu'on les bourrait de tant de matières indigestes, on y pratiquait de la même main un vide énorme : on en chassait l'enseignement religieux pour y substituer l'instruction morale et civique. L'idée n'est pas nouvelle ; elle appartient en propre à la gironde, et c'est à l'un des siens qu'en revient le triste honneur. Dans les projets d'éducation de Mirabeau et de Talleyrand, la religion formait encore le fond, la substance de l'éducation. Dans celui de Condorcet il n'en est plus vestige. Elle est reléguée dans ses temples et remplacée par les élémens de la morale et par des instructions sur les principes du droit naturel, sur la constitution et sur les lois anciennes et nouvelles. — « Quelle morale? Il fallait le dire, » s'écriait déjà Michelet, il y a quelque trente ans, dans un beau mouvement d'éloquence à propos de ce projet. « Quelle morale? pourrions-nous ajouter après lui. Vous ne le dites pas, vous n'osez pas le dire. Et pour cause. » C'est qu'en fait de morale et d'éducation, la neutralité n'a jamais été qu'une fiction et qu'une école laïque est nécessairement une école irréligieuse. Qu'on prenne tous les décrets du monde, on ne change pas la nature des choses ; il n'y a pas une morale ; il en existe autant que de systèmes philosophiques et, partant, de façons de concevoir l'idée de Dieu. Or, cette idée, vous aurez beau la chasser de l'enseignement, elle y reviendra fatalement ; vous aurez beau la consigner à la porte de l'école, elle y rentrera par la fenêtre avec le premier rayon de soleil qui tombera sur elle ou le premier coup de vent qui l'ébranlera. L'enfant est curieux ; il voudra savoir. « Monsieur, demandera-t-il à son maître, c'est le bon Dieu,

n'est-ce pas, qui a fait le soleil? » Et voilà, soudain, la grande, l'éternelle question du pourquoi des choses, de la cause première qui se pose devant notre professeur de morale indépendante! Voilà notre homme obligé de s'expliquer, de prendre parti, car s'il se dérobe aujourd'hui, il sera repris demain par l'histoire ou par la géographie, si ce n'est plus cette fois par le soleil. Aucun moyen d'éluder le problème. Il faut bien le trancher d'une manière ou de l'autre; et dès lors que devient votre neutralité? Une hypocrisie comme le reste. Vous êtes neutres à peu près comme vous étiez libéraux, quand vous frappiez les jésuites, et comme vous êtes concordataires, quand vous accumulez contre la religion et contre le clergé toutes les vexations que le concordat, précisément, avait eu pour but de faire cesser. Vous feignez de croire et vous essayez de nous persuader que la foi de nos enfans ne sera pas en péril dans vos écoles. Au fond, cela vous est bien égal; un peu plus tôt, un peu plus tard; à l'école, ou au collège? Ce qui vous importe, ce n'est pas de faire des chrétiens au sens le plus large du mot comme en formait autrefois l'Université; ce n'est pas d'entourer les jeunes générations de cette atmosphère d'idées et de sentimens élevés où l'ancienne pédagogie les retenait le plus longtemps possible. Vous ne poursuivez qu'un but, vous n'avez qu'une pensée, qui est de prendre l'enfant encore tout chaud de la couvée maternelle pour le refaire à votre image et pour préparer à la libre pensée dans l'avenir un prosélyte de plus. Si bien qu'au lieu d'être l'auxiliaire et le prolongement de la famille, votre éducation laïque n'en est dans la plupart des cas que l'adversaire et la négation.

Pareillement, que dire de l'enseignement civique et que penser de cette invention renouvelée de la révolution? Le mot avait une signification claire alors; on n'était civique qu'à la condition d'être du côté du manche : constitutionnel en 1791, girondin en 1792, montagnard et terroriste en 1793, thermidorien en 1794; et l'enseignement civique consistait principalement à flatter tour à tour tous les pouvoirs établis. Serait-ce pas ainsi qu'on l'entendrait encore aujourd'hui? Le gouvernement s'en est défendu, non sans chaleur, au sénat; en quoi, sans doute, il était dans son rôle. Mais le moyen de le croire et le moyen de supposer qu'on serait allé chercher dans l'arsenal révolutionnaire cette arme de combat, pour ne s'en point servir!

Sous l'empire, lorsqu'un ministre sorti des rangs de l'université s'avisa d'instituer un cours d'histoire contemporaine, toute la presse opposante se récria. Dieu sait, pourtant, qu'il n'y avait guère à compter sur le corps enseignant d'alors pour célébrer d'une façon indiscrète les mérites du régime existant! Et d'ailleurs,

ce n'était pas à des enfans, comme dans le cas actuel, que s'adressait le nouvel enseignement, c'était à de grands jeunes gens de philosophie, déjà faits et fort en état de se défendre. La même presse et les mêmes hommes voudraient aujourd'hui nous convaincre de l'innocence d'un enseignement tout politique donné par des instituteurs primaires, sous l'œil et dans la main du préfet, à des gamins de dix ans. En vérité, c'est pousser un peu loin la plaisanterie.

Au surplus, consultons les documens, c'est-à-dire, dans l'espèce, les livres de classe et de lecture et demandons-leur un complément d'instruction; car si la valeur d'un programme ou d'un système d'éducation dépend beaucoup du maître chargé de l'appliquer, elle se mesure encore plus exactement peut-être aux instrumens qu'il emploie.

Or, sans insister sur aucun, quelle est la caractéristique, la tendance de toutes les petites histoires et de tous les manuels qui circulent depuis dix ans dans nos écoles? Dans quel esprit les meilleurs eux-mêmes ont-ils été rédigés? Il y a, pour s'en rendre compte, une pierre de touche infaillible, c'est de comparer les jugemens qu'ils portent sur des faits de même ordre et d'en noter les nuances. Voici, par exemple, le 18 fructidor et le 18 brumaire. Des deux parts l'illégalité, l'abus de la force, la violation du droit sont flagrans, et dans les deux cas le résultat matériel est le même; c'est une révolution ajoutée à tant d'autres. Conclusion *ad usum juventutis :* les coups d'état, d'où qu'ils viennent, ne valent pas mieux les uns que les autres, et, si l'histoire a raison de condamner ceux-ci, elle n'a pas le droit d'absoudre ceux-là.

Eh bien! cherchez cette conclusion, cette moralité, chez les Paul Bert ou chez les Compayré, pour ne citer que ceux-là. Cherchez dans toute cette littérature officieuse un écrivain, un seul, qui ait eu le courage de dire son fait à la révolution et à la démocratie, qui pèse dans la même balance la Saint-Barthélemy et le Dix-Août; la révocation de l'édit de Nantes et les lois sur l'émigration. « Cherchez... et vous ne trouverez pas. »

Vous en trouverez dans le nombre un ou deux qui auront su garder dans leurs appréciations sur les hommes et sur les choses d'autrefois une certaine bienséance, et dont les jugemens sur les hommes et sur les choses du jour ne sont pas de pures flagorneries. Mais ôtez ceux-là et passez les autres en revue. Vous n'y rencontrerez pas un chapitre, et chez quelques-uns même une page où n'éclate le parti-pris évident de rabaisser tout ce qui tient à l'ancienne France, pour exalter la république et les républicains.

Je ne m'indigne pas, je constate. Sous la monarchie de juillet, si l'instruction civique eût existé, les catéchismes et les petites histoires

de France eussent vanté la charte. Sous l'empire, elles eussent probablement célébré la constitution de 1852 comme le dernier mot de la politique et de la sagesse. Quoi d'étonnant qu'elles versent aujourd'hui du côté des institutions actuelles? Quoi de plus naturel et de plus humain? En matière commerciale, la première condition de succès, c'est d'être, comme on dit, dans le mouvement, dans le goût du jour: or l'article qui rapporte le plus en librairie, présentement, c'est le catéchisme républicain et les produits similaires. Les autres n'ont plus de marché; qui serait assez fou pour en faire encore?

Seulement, pour Dieu, qu'on cesse après cela de nous parler de neutralité. Des écoles où, sous prétexte de morale indépendante, règne la libre pensée, où, sous couleur d'instruction civique, se fait une véritable propagande révolutionnaire, de telles écoles ne sont pas plus neutres en religion qu'en politique, et l'obligation d'y envoyer ses enfans est bien la pire des sujétions pour beaucoup de Français, aux yeux desquels le culte étroit et borné d'une forme de gouvernement ne constitue pas un fond d'éducation large et solide. Le bigotisme n'a jamais fait que des sectaires : celui de la révolution comme les autres, et c'est bien la peine, en vérité, d'avoir renversé tant de gouvernemens au nom de la liberté, pour en venir à de tels excès contre la première de toutes : contre le droit absolu du père sur ses enfans mineurs en matière religieuse et politique! J'entends bien l'objection : « Mais qui vous contraint, si vous n'avez pas confiance dans nos maîtres et dans notre enseignement, à les suivre? Ce ne sont pas nos écoles, c'est l'instruction seule qui est obligatoire. » Oui, sans doute : il y a l'école libre, il y a même, au besoin, le précepteur, et des Français qui ont cinquante mille livres de rente. Il y a le budget de la charité privée, le clergé, les châteaux, la bourgeoisie qui commence à se dégoûter de Voltaire et qui donne. Et quand cela serait, quand il y aurait autant d'écoles libres que d'écoles publiques, quand les particuliers seraient assez généreux, assez riches pour tirer de leurs poches un milliard, après tous les sacrifices que vous leur avez déjà demandés dans l'intérêt de vos propres établissemens, en serez-vous justifiés? Aurez-vous mieux compris votre devoir et mieux respecté vos propres doctrines? Et ne voyez-vous pas ce qu'a de mesquin et de petit une politique qui consiste à mettre des milliers de pauvres diables entre leur conscience et leur intérêt, à les placer dans l'alternative d'envoyer leurs enfans à l'école officielle gratuite, ou de les mener à l'école libre payante, sauf à s'exposer à tous les tracas? Non, non, ce n'est pas ainsi qu'en use un régime qui a la conscience de sa force et le sentiment de sa fonction. Ce n'est plus du

gouvernement cela, c'est du maquignonnage, et jamais avant vous aucun homme d'état ayant le souci de sa renommée, jamais ni M. Guizot, dont on n'a pas craint d'invoquer la haute autorité, ni M. Jules Simon, qu'on a essayé de mettre en contradiction avec lui-même, et qui s'en est vengé par de si victorieuses répliques, ni M. Duruy, puisqu'il me faut le nommer, n'eussent souscrit à cette énormité d'imposer à trente-six millions de Français, la plupart catholiques de sentimens et d'habitudes au moins, beaucoup monarchistes encore, un enseignement qui blesse toutes leurs croyances et toutes leurs affections (1).

V.

Mais ce n'était pas tout encore : après avoir laïcisé l'enseignement, il restait à laïciser le personnel ; après avoir biffé jusqu'au nom de Dieu des programmes, il fallait, pour en finir avec lui, chasser de l'école tout ce qui pouvait en rappeler le souvenir. De là le projet de loi que vient d'adopter le sénat, après une discussion de plus de deux mois, et qui n'attend plus qu'un dernier vote de la chambre pour être acquis.

Traiter les frères de la doctrine chrétienne comme de simples jésuites, l'entreprise, il y a trois ou quatre ans seulement, n'eût pas paru possible, et M. Jules Ferry lui-même, au début de ses opérations, en repoussait hautement l'idée. Contre les jésuites il y avait un long préjugé, de vieilles rancunes et de pénibles souvenirs entretenus par toute une littérature faite de fiel et d'ignorance. Mais contre ces humbles et contre ces petits quel grief articuler? En fait d'éducation, ils n'avaient pas seulement une longue et glorieuse possession d'état, ils s'étaient toujours montrés animés de l'esprit le plus libéral et le plus sagement novateur. Les premières écoles normales qu'ait eues la France, c'est à Jean-Baptiste La Salle qu'elle les doit (2). Les premiers essais d'enseignement primaire supérieur et d'enseignement secondaire spécial ou technique, c'est en-

(1) Sans doute M. Guizot, dans les dernières années de sa vie, s'était départi de l'opposition qu'il avait si longtemps faite au principe de l'enseignement obligatoire. « Il peut arriver, écrivait-il en 1872, que l'état social et l'état des esprits rende l'obligation légale en fait d'instruction primaire, légitime, salutaire et nécessaire. » Mais, ajoutait-il aussitôt, il y faut « des garanties efficaces pour le maintien de l'autorité paternelle et de la liberté de conscience. » — M. Jules Simon a toujours pensé de même, et lorsque en 1872 il saisit l'assemblée nationale d'un projet de loi sur l'obligation, je ne sache pas qu'il en ait exclu l'enseignement religieux.

(2) Dès 1684, il avait fondé à Reims, sous le nom de séminaire de maîtres d'écoles, une maison d'éducation destinée à former des sujets pour les campagnes environnantes. Quelques années plus tard, appelé à Paris, il y crée dans le même dessein et sur le même modèle le séminaire urbain de la rue de Lourcine.

core à cet homme admirable qu'en revient le mérite (1). « C'est à lui, disait en 1867 un des ministres du gouvernement d'alors (2), que la France est redevable de la mise en pratique et de la vulgarisation de l'enseignement technique. De ses essais sortit un enseignement qui, s'il avait été régularisé, aurait avancé d'un siècle l'organisation de nos écoles d'adultes et même de l'enseignement secondaire spécial, dont notre temps s'honore à juste titre. »

Voilà pour le passé. Dans le présent que pouvait-on bien reprocher à l'institut? Avait-il dégénéré? Non, certes, car ses élèves, en dépit des préférences officielles, ont gardé dans tous nos concours et dans toutes les expositions une supériorité manifeste (3). Pouvait-on critiquer ses tendances ? Jamais, si ce n'est un moment sous la restauration, il ne s'était mêlé de politique et n'avait pris parti dans nos querelles. Il allait, creusant son sillon, y jetant la semence à pleines mains et sans compter ; poussant chaque jour un peu plus loin ses conquêtes sur l'ignorance et sur la misère ; s'adressant de préférence aux déshérités de ce monde et ne demandant, au gouvernement quel qu'il fût, que le droit au dévoûment obscur.

Une seule fois, depuis bien des années, les frères avaient fait parler d'eux. C'était en 1870 et vraiment on aurait bien dû le leur pardonner. Il fallait plus que du dévoûment alors, l'heure du sacrifice était venue. En quelques semaines, l'institut jeta cinq cents des siens sur le champ de bataille de la défense nationale, et nos malheureux blessés virent arriver de toutes parts à leurs secours ces brancardiers tout de noirs vêtus, ces ignorantins ignorans de la peur et du danger, que ceux-là seuls ont pu représenter comme des ennemis de leur pays qui n'ont jamais entendu siffler une balle à leurs oreilles.

Serait-ce pas, en effet, à ces souvenirs importuns, serait-ce aux services que ses membres ont rendus pendant la guerre et qu'ils renouvellent tous les jours sur d'autres champs de bataille, en Afrique, au Tonkin, en Chine, aux Indes, que l'institut devrait le coup qui vient de le frapper (4)? Qui sait? Qui saura jamais pour quelle part est entrée dans les violences de ces dernières années l'humiliation de certains rapprochemens?

Quoi qu'il en soit, il s'est trouvé dans ce pays de France, dans cette terre classique du courage et de la générosité, des chambres

(1) Il avait organisé vers 1698, à Paris et à Rome, des écoles dominicales d'apprentis et des pensionnats à l'usage des enfans se destinant aux carrières où la connaissance des langues anciennes n'était pas nécessaire.

(2) M. Victor Duruy.

(3) Lors de l'exposition de Vienne, en 1873, le rapport officiel autrichien constata leur incontestable supériorité.

(4) Ils ne possèdent pas moins de 205 établissemens à l'étranger.

assez peu françaises pour souscrire à cette criante iniquité. Dans le délai de cinq ans, les deux mille trois cent vingt-huit écoles publiques actuellement entre les mains des frères de la doctrine chrétienne ou autres, — car il n'y a pas moins de vingt-quatre congrégations d'hommes vouées à l'enseignement, — devront être pourvues d'instituteurs laïques. Quant aux titulaires actuels, dépossédés, contrairement à tous les principes, sans aucune indemnité, chassés comme indignes, traités en parias, qu'ils fondent, s'ils le peuvent, des écoles libres, ou qu'ils se vengent, puisque aussi bien c'est leur folie de se dévouer, en allant porter au loin l'influence et le nom français. Si la patrie les repousse, les colonies leur restent, et la république, dans sa magnanimité, n'entend pas leur interdire l'émigration.

Parlerai-je à présent des sœurs, car elles sont frappées du même coup, et tout aussi brutalement, quoiqu'on n'ait pas spécifié de délai pour elles? Qui ne les connaît? Qui ne les a vues à l'œuvre et qui ne sait de quels soins touchans elles entourent nos enfans dans les dix mille neuf cent cinquante et une (1) écoles publiques qu'elles dirigent? Ah! ce ne sont pas, il est vrai, des doctoresses, et leur bagage, assurément, n'est pas lourd. Pour enseigner l'économie politique à nos petites villageoises, suivant l'esprit des nouveaux programmes, il se peut qu'elles ne soient pas à la hauteur des bas bleus qu'on nous fabrique aujourd'hui dans les écoles normales primaires et dans les lycées de filles. Mais combien plus expérimentées, plus soigneuses, plus habiles à manier les enfans, à leur faire entrer dans la tête, à force de patience et de douceur, quelques bons élémens, au lieu du fatras dont on les assomme aujourd'hui!

Combien plus aimables surtout, — et c'est ici la vertu pédagogique par excellence, — combien plus avenantes et plus douces sous leurs cornettes blanches, semblables à des ailes! Mais qu'importe aux politiciens faméliques qui se sont abattus sur nous et qui nous rongent? Il leur fallait encore cette épuration et ce débouché (2). Les bureaux de tabac étaient tous pris, les postes et les télégraphes regorgent. Restaient les écoles : à la porte les saintes filles! Article d'exportation comme les frères!

A présent, les conseils municipaux seront-ils consultés, car en tout ceci, vraiment on pourrait se demander s'ils existent encore. Interviendront-ils au moins dans le choix du personnel laïque? Nullement. C'est le préfet, sur la proposition des inspecteurs d'aca-

(1) J'emprunte ce chiffre comme les précédens à la statistique des congrégations religieuses qui a paru vers la fin de l'année 1878, sous le ministère et par les soins de M. Bardoux.

(2) De l'aveu même de M. Ferrouillat, le rapporteur de cette loi, il y avait, au mois d'octobre 1885, 9,760 aspirantes institutrices laïques en quête d'emploi.

démie, qui continuera de nommer les instituteurs. Autres temps, autres opinions. Sous l'empire et même depuis, tant que les conservateurs avaient le pouvoir, le choix des instituteurs par la commune figurait au premier rang des revendications républicaines. Rayé cela aussi, comme la liberté de conscience et comme la liberté du père de famille! Rayées du même coup, supprimées, contre toute justice, les garanties que les instituteurs libres trouvaient dans la composition des conseils départementaux. A l'avenir, ces conseils ne compteront plus, à l'exception de quatre conseillers généraux élus par leurs collègues, que des fonctionnaires publics auxquels se joindront dans « les affaires contentieuses ou disciplinaires intéressant les membres de l'enseignement privé, deux membres de cet enseignement nommés par le ministre. » Est-ce tout? Non, et pourtant je ne fais que passer sur les plus durs articles de ce projet qui n'en compte pas moins de 67.

Même ainsi proscrit et mutilé, il était à craindre que l'enseignement libre ne conservât encore une nombreuse clientèle. Pour l'achever, on le frappe dans ses œuvres vives, à la source même, je veux dire dans son recrutement. Jusqu'ici les frères de la doctrine chrétienne avaient été dispensés du service militaire au même titre et pour les mêmes raisons que les instituteurs laïques, à la condition de se vouer à l'enseignement pendant dix années. Cette faveur avait même été étendue à d'autres associations. Désormais cet engagement ne pourra être réalisé que dans les établissemens d'enseignement public, c'est-à-dire par des laïques, puisqu'aux termes de l'article 17, il ne doit plus être fait aucune nomination de congréganistes. M. Paul Bert lui-même n'en demandait pas tant en 1880 : il se fût contenté d'un an de service militaire pour les futurs ministres des cultes, et dans son projet, les instituteurs laïques étaient traités sur le même pied que les autres. Mais les choses ont marché depuis, l'appétit est venu, et ce dernier coup porté par le vote du sénat à l'ancienne législation couronne bien l'ensemble de mesures inaugurées par l'article 7 et par les décrets de 1880. Il fallait ce trait final à cette œuvre de colère : il la complète et il achève d'en marquer le caractère haineux et mesquin.

VI.

Telles ont été les diverses phases de la lutte engagée par la démocratie pour s'emparer de l'éducation dans ce pays; lutte impie s'il en fut, détestable conflit, provoqué de sang-froid par un de ces risque-tout, comme il s'en rencontre toujours à point nommé dans les antichambres des princes ou dans les couloirs des assemblées, pour les besognes douteuses, reprise avec un peu

moins de rudesse dans la forme par son successeur, conduite à terme avec une sorte d'obstination rageuse par un ministre autrefois épris de liberté, sous l'œil atone d'un chef d'état perdu comme un fakir dans la béatitude de son rêve doré, et que vient de clore enfin, après beaucoup de vicissitudes, un vote brutal. Clore, ai-je dit? Non, non, ce n'est pas le mot. Non, hélas! le conflit n'est pas terminé, la bataille achevée. Dans les guerres ordinaires, il arrive toujours un moment où les armes tombent elles-mêmes des mains du vainqueur. A force de frapper, le bras se fatigue, le cœur mollit, et soudain, sous l'animal en furie, l'homme se réveille et se retrouve. Dans les guerres de religion, et c'est ici le cas, on ne désarme jamais; on s'arrête un instant, mais c'est pour recommencer de plus belle; on souffle et l'on repart.

Au surplus, religieuse ou autre, la démocratie n'a jamais connu dans les combats cette fausse sensibilité qui se fait un point d'honneur de ménager ses adversaires. Quand elle les tient, elle les achève; et, depuis Étienne Marcel jusqu'à la commune de 1871, ses procédés n'ont guère varié. L'histoire nous la montre couvant lentement, pendant des années, ses haines, dévorant ses envies, rongeant son frein, pour éclater un jour en sauvages représailles. On a vu des souverains absolus renoncer d'eux-mêmes à leur toute-puissance et pardonner à leurs assassins; où la foule gouverne, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait supporté la contradiction et respecté la liberté; si repue qu'elle soit, elle n'est jamais rassasiée: *Lassata, non satiata.*

C'est pourquoi ceux-là se trompent étrangement qui espèrent encore que le régime actuel pourra mettre un terme à ses entreprises. Un homme d'état, agissant au nom et pour le compte d'un gouvernement fort, assuré de son lendemain, peut bien ouvrir ou fermer à son heure et à son gré l'ère des conflits religieux; une république n'a pas cette ressource: une fois lancée dans le *Culturkampf*, il faut qu'elle en vive ou qu'elle en meure (1). La nôtre s'est condamnée d'elle-même à ces travaux forcés quand rien ne l'y contraignait; il faut qu'elle fasse jusqu'au bout sa peine, et elle la fera. D'un autre côté, comment croire à la possibilité d'une détente et comment prêcher la résignation, l'apaisement aux conservateurs? On peut cesser de lutter pour ses intérêts; on ne renonce pas à défendre ses croyances et ses enfans. C'est un devoir pour tout bon citoyen, quand la patrie est en danger, de courir à l'ennemi; c'en est un non moins étroit de protéger contre les barbares du dedans

(1) Je ne pensais pas, quand j'écrivais ces lignes il y a quelques semaines, que les événemens de Chateauvillain me donneraient si vite raison.

cette patrie supérieure, faite d'idées, de sentimens et de traditions, sans lesquels il n'y aurait en ce monde, au lieu de nationalités, que des poussières de peuples agglomérés par le hasard.

La lutte va donc continuer des deux parts, implacable, sans trêve ni merci : ceux-ci, poussés par leurs fatalités originelles, emportés par la vitesse acquise et gâtés par le succès; ceux-là, forts de leur conscience et sûrs de leur droit, continuant à protester contre une insupportable tyrannie. Si bien qu'après cette guerre, qu'on pourrait appeler de sept ans, — car elle ne nous aura pas coûté moins que Rosbach, — se dresse déjà, comme une menace et comme une tristesse, après et parmi tant d'autres, la perspective d'une suite indéfinie de chocs et de heurts.

Comme si nous n'avions pas assez déjà des luttes inévitables et nécessaires ! Ah ! ils sont bien coupables ceux qui, au lieu de ne songer qu'à la guerre sainte, ont jeté ce pays qui ne demandait que du travail et du repos, dans l'inextricable complication d'une guerre religieuse ! Ils ont bien mal tenu leur office et compris leur rôle ! Pour cette éventualité suprême où se jouera quelque jour non plus seulement le sort d'une dynastie, mais l'existence même de ce pays, ce n'eût pas été trop de toutes les forces vives de notre jeunesse préparée de longue main, par une éducation vraiment patriotique, aux derniers sacrifices; et ce n'était pas trop de la nation entière tendant toutes ses facultés et gardant ses trésors pour le grand jour.

A l'une, née dans les angoisses de l'année terrible, nourrie du lait amer de la défaite, au bruit du canon de l'invasion et de la guerre civile, il fallait le puissant réactif et les graves leçons de cette morale chrétienne qui enseigne aux peuples éprouvés la résignation et l'humilité sans leur ôter l'espérance. Il fallait lui montrer avec tous les grands penseurs de ce siècle le devoir comme but suprême de la vie et Dieu comme la source éternelle et nécessaire de tout devoir. Déprimée comme elle l'était déjà par tant d'impressions douloureuses, livrée d'autre part à tant d'influences desséchantes, sa faiblesse avait besoin de ce refuge et nul réconfort ne convenait mieux à son état de langueur.

A l'autre il fallait avoir le courage de dire : Tu possèdes les dons les plus précieux, mais tu as aussi de graves défauts; tu as de l'esprit, mais tu n'as pas d'esprit de suite; tu as bon cœur, mais mauvaise tête; tu es brave, mais tu n'es pas résistant; tu t'exaltes facilement, mais tu te refroidis de même; tu aimes le succès, mais tu ne supportes pas l'infortune et tu n'en sais pas accepter les responsabilités; tu as la prétention d'être la plus spirituelle des nations et tu n'en es souvent que la plus légère; tu as pour toi le

sol, la nature, la géographie, la population la plus homogène et le territoire le mieux borné de l'Europe, et tu as longtemps été, grâce à tous ces avantages, le premier peuple du monde. Veux-tu le redevenir? Alors trêve à nos dissensions, à nos querelles, unissons-nous, serrons nos rangs, et face à l'est!

Au lieu de cela qu'a-t-on fait de notre jeunesse et qu'a-t-on fait de ce pays? Notre jeunesse, sous prétexte d'éducation scientifique, on lui a pris ce qui lui restait d'idéal; sous prétexte de morale, on l'empoisonne de politique et d'histoire frelatée, et pour tout *Sursum corda* on l'a mise à ce régime de *la Marseillaise* et des bataillons scolaires, qui n'est que la parodie du patriotisme et des vertus militaires. Ce pays, à toutes les scissions qui le tourmentaient déjà, on a trouvé le moyen d'ajouter la plus dangereuse et la pire de toutes: il avait fait sa paix avec l'église; froidement, méchamment on lui a mis sur les bras une nouvelle guerre avec elle. Il était resté catholique en dépit de son scepticisme apparent; il semble qu'on ait pris à tâche de froisser toutes ses habitudes et ses traditions, et qu'on ne légifère plus aujourd'hui qu'en vue d'une infime minorité de libres penseurs et d'athées. Il était riche enfin, et c'était son orgueil en attendant de plus hautes satisfactions; on a dilapidé sa fortune et compromis ses finances.

Voilà, dans une seule direction, le bilan de cette démocratie dont l'avènement devait inaugurer en France le règne de la tolérance, de la concorde et de la prospérité publiques! Voilà la pitoyable banqueroute à laquelle, en moins de huit ans, elle nous a conduits, d'étapes en étapes: banqueroute morale encore plus que matérielle et dont la portée ne se mesure pas seulement à nos milliards gaspillés, mais à la déconsidération qui rejaillit sur les gouvernemens comme sur les particuliers infidèles à leurs principes et traîtres à leurs engagemens.

Trop heureux si, dans la nouvelle période d'activité que les dernières élections lui ont assurée, elle ne pousse pas ses destructions au point qu'il ne soit plus possible à ses successeurs, quels qu'ils soient, de retrouver dans l'affaissement général des caractères quelques vestiges de cette flamme sacrée sans laquelle un peuple ayant perdu sa place et son rang ne les reprend jamais!

ALBERT DURUY.

SIR HENRY SUMNER MAINE

ET

SON LIVRE SUR LE GOUVERNEMENT POPULAIRE

L'éloge de sir Henry Sumner Maine n'est plus à faire. Ses remarquables travaux lui ont acquis, dans son pays, une autorité qui s'impose même à ses adversaires, et quoi qu'il dise, il est sûr d'être écouté. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la législation ont lu ses livres et les ont médités avec fruit. Il a employé une rare sagacité à débrouiller le mystère des origines religieuses du droit, à nous faire connaître les ingénieuses fictions, les ruses légales auxquelles les peuples antiques avaient recours pour modifier des institutions qui les gênaient, pour tromper leurs dieux sans les offenser, pour accommoder les vieux codes aux besoins nouveaux et concilier le respect de la tradition avec les changemens qui s'étaient accomplis dans leurs mœurs comme dans leur conscience. Sir Henry Maine n'est pas seulement un grand savant, un éminent professeur, il a siégé jadis dans le conseil exécutif de Calcutta, et il a été nommé depuis membre du conseil de l'Inde à Londres. Il joint la pratique des affaires à l'originalité des vues, à la supériorité de l'esprit. Il est de ces hommes qui excellent également dans deux métiers fort différens, et il s'est servi de ses expériences pour contrôler son érudition. Quand l'Académie des sciences morales et politiques lui offrit, en 1883, la succession d'Emerson, en l'appelant à prendre place parmi ses associés étrangers, elle s'honora par son choix et rendit hommage à une renommée qui avait depuis longtemps passé la Manche.

Sir Henry Maine avait publié récemment, dans une Revue anglaise, quatre essais intitulés : *les Perspectives du gouvernement populaire, la Nature de la démocratie, l'Age du progrès, la Constitution des États-Unis.* Il vient de réunir en volume ces essais, après les avoir retouchés, mais pas assez pour en élaguer quelques répétitions inutiles et quelques contradictions qui étonnent (1). Nous n'avons pas besoin de dire que son nouveau livre mérite d'être lu; mais nous oserons avouer que, l'ayant ouvert avec beaucoup de curiosité, notre attente a été trompée en quelque mesure. L'auteur est un sage, l'auteur a beaucoup d'esprit et, à la vigueur du raisonnement, il unit la vivacité du style et un grand talent pour l'épigramme. Mais nous l'attendions impatiemment à ses conclusions, et, pour la première fois peut-être dans sa vie, il a oublié de conclure.

M. Maine est peu satisfait de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde en général, dans son pays en particulier. Il se plaint que les peuples sont travaillés par de stériles inquiétudes et par de vaines espérances; il les raille sur leurs chimères, sur les déceptions qu'ils se préparent; il regrette le temps où ils étaient plus raisonnables, plus tranquilles et plus heureux. Mais des railleries, des plaintes, des regrets ne sont pas une conclusion. M. Maine regarde les idées démocratiques comme une maladie très dangereuse, et il en détaille les signes diagnostiques avec une merveilleuse subtilité. Il tâte le pouls au malade, il l'ausculte, lui décrit exactement son mal, ses embarras, ses angoisses, ses souffrances, et il le quitte en lui disant : « Mon ami, vous êtes bien bas. — Que dois-je faire, docteur, pour guérir? » Le docteur secoue mélancoliquement la tête, ne répond mot, et il s'en va sans laisser aucune ordonnance et même sans prescrire aucun régime. Les gens qui souffrent sont souvent fort injustes pour ceux qui les soignent, et un médecin célèbre disait à ce propos : « Mes clients disent beaucoup de mal de moi. Ah! si j'osais dire ce que je pense d'eux! » Mais il faut convenir qu'un docteur qui condamne ses malades sans avoir essayé de les guérir ou de les soulager n'a pas le droit de se plaindre de leur ingratitude, et qu'un illustre légiste, qui emploie près de trois cents pages à prouver que la démocratie est le pire des gouvernemens, sans indiquer comment il faut s'y prendre pour se préserver de ce fléau ou pour en adoucir les conséquences, est exposé à s'entendre dire par ses lecteurs : « Vous êtes un sage, mais à quoi nous sert votre sagesse? »

Sir Henry Maine, comme beaucoup de ses compatriotes, éprouve une invincible aversion pour toute la race des politiciens à systèmes, pour

(1) *Popular Government*, four Essays, by sir Henry Sumner Maine, foreign Associate of the Institute of France, author of *Ancient Law*. London; Murray, 1886.

les abstracteurs de quintessence, pour tous ceux qui se piquent de résoudre par des raisonnemens d'une rigueur géométrique des questions où la géométrie n'a rien à voir. Certains architectes construisent des maisons de fort belle apparence, dont le seul défaut est d'être inhabitables. Certains législateurs sacrifient le bonheur d'un peuple et ses vrais intérêts à leur passion innée pour les édifices réguliers, pour les arrangemens symétriques. Sir Henry Maine ne croit qu'à l'histoire, à la tradition, et se défie beaucoup des principes abstraits. Il s'est longtemps flatté que l'abus de la logique en matière de législation était un vice continental dont la contagion ne s'étendrait pas jusqu'à l'Angleterre, que son détroit la défendrait de cette invasion comme de toutes les autres. Les idées finissent toujours par passer les détroits; le radicalisme soi-disant scientifique compte aujourd'hui dans le royaume-uni de nombreux adeptes, qui ont à peu près la même façon de raisonner que les radicaux de France, de Suisse ou d'Italie. M. Maine prétend « que la politique abstraite, après avoir énervé l'intelligence française, est en train d'affaiblir considérablement l'intelligence anglaise. » Il ressent de vives inquiétudes pour l'avenir de son pays; il estime que si les loirs sont la peste des jardins, les réformateurs de constitutions sont la peste des états.

A la vérité, si on le laissait faire, il serait lui-même assez disposé à retoucher la constitution anglaise, en la ramenant à ses vrais principes, à ses origines, dont elle a dégénéré. Il n'y a, selon lui, de vraie monarchie qu'à la condition que les prérogatives de la royauté demeurent intactes, que le souverain conserve quelque liberté dans le choix de ses ministres, exerce dans toute son étendue le droit de *veto* et nomme à son gré les ambassadeurs, les juges et tous les grands fonctionnaires. « L'Angleterre, a dit M. Bagehot, est gouvernée par un comité choisi dans la législature, lequel prend le nom de cabinet. » Ce mode de gouvernement répugne à M. Maine, et quoiqu'il ne s'en exprime qu'à mots couverts, le régime qu'il préfère à tous les autres est la monarchie, telle que l'entendait George III, telle qu'elle existait dans la tête de cet élève de lord Bute.

Malheureusement c'est d'un autre genre de réformes qu'il est question aujourd'hui en Angleterre. Loin de restaurer les anciennes prérogatives de la couronne, on prétend rogner encore le peu de franchises qui lui restent et sinon abolir, du moins transformer la chambre haute en la rendant élective. « Il faut compter, dit-on, avec la démocratie. C'est une marée montante; on ne résiste pas à la marée. » A quoi M. Maine répond quelquefois : « Vous nous représentez la démocratie comme une puissance irrésistible; il est des événemens qu'on rend inévitables à force de les prédire. » Mais souvent aussi, il passe condamnation, il confesse qu'il y a des fatalités auxquelles on ne peut se soustraire, et il répète tristement le mot de la pythie : « Les dieux

eux-mêmes sont soumis à la destinée. » — « Nous nous acheminons, dit-il, vers un type de gouvernement dont l'idée éveille de sinistres souvenirs. Nous serons soumis aux caprices d'une assemblée unique, remaniant les lois constitutionnelles à sa guise. Ce sera une nouvelle Convention, omnipotente en principe, gouvernée par un comité de salut public, omnipotent de fait. En vain s'efforcera-t-elle de se dérober à ses maîtres par l'obstruction ; ils viendront à bout de ses résistances en inventant quelque nouvelle espèce de guillotine morale. » Voilà de lugubres prophéties ; mais peindre la figure du diable sur la muraille n'est pas le meilleur moyen de le chasser ; les Allemands prétendent qu'au contraire c'est un moyen assuré de le faire venir.

M. Maine est disposé à croire que nous vivons dans un âge de décadence, que nos goûts inconstans, nos inquiétudes d'esprit, la mobilité de nos pensées et de nos désirs sont les tristes symptômes d'une santé profondément altérée. Il combat vivement les novateurs téméraires qui, glorifiant toute mutation comme un progrès, exhortent les peuples à se défaire de toutes leurs habitudes, à réformer tous leurs usages, à rompre avec leurs traditions, à chercher leur bonheur en mettant à droite ce qui était à gauche et dessus ce qui était dessous. Il est fermement convaincu qu'une nation est d'autant plus heureuse qu'elle demeure plus fidèle à son passé, et tout homme de bon sens lui accordera sans peine que l'instabilité n'est pas un bien, que non-seulement il est de funestes changemens, mais que les meilleurs ont leur rançon, et que le progrès n'est que relatif, que tout gain est accompagné d'une perte. Les progressistes eux-mêmes en conviennent pour peu qu'ils soient philosophes.

Nous lisions l'autre jour, dans un volume de *Mélanges* de M. Frédéric Harrison, quelques pages aussi brillantes que spirituelles, où l'auteur a résumé tout le bien et tout le mal qu'on peut dire de notre siècle, prouvant ainsi à M. Maine qu'un esprit très avancé lui accorde sans peine tout ce qu'il est bon de lui accorder (1). Auguste Comte a remarqué qu'il y a dans l'histoire des époques d'effervescence destinées à développer dans l'humanité des forces nouvelles, et des âges d'harmonie dont toute l'activité s'emploie à régler ces forces incohérentes par de sages tempéramens, à les concilier avec nos vrais besoins, à les ordonner dans un ensemble où notre raison a le plaisir de se reconnaître. M. Harrison convient que notre siècle, possédé du démon de la découverte scientifique et des inventions industrielles, n'est pas un âge d'harmonie ; que, s'il faut remonter jusqu'au temps d'Homère, le monde, tel qu'il nous apparaît dans l'*Odyssée*, réunissait quelques avantages que nous avons perdus, qu'il surpassait celui où nous vi-

(1) *The Choice of books and other literary pieces*, by Frederic Harrison. London ; Macmillan and C°, 1886.

vons en beauté et peut-être en sagesse, en bonheur, « quoiqu'il ne connût ni la vapeur, ni les chemins de fer, ni les manufactures, ni le charbon, ni le gaz, ni l'électricité, ni les presses d'imprimerie, ni les gazettes, ni les railways souterrains, ni la poste à un *penny*, ni même les cartes postales. » M. Harrison en conclut que le XIXe siècle, ce grand poseur de problèmes, nous en laisse beaucoup à résoudre, que la société nouvelle devra se soumettre à un dur labeur pour accorder la civilisation raffinée et les découvertes dont elle est fière avec les besoins moraux de l'humanité : « Suffoqué par la fumée, abasourdi par les sifflets de locomotives, il y eut un moment où ce siècle écoutait avec une grande égalité d'âme les plus vulgaires de ses flatteurs. Si pourtant la machine était réellement son dernier mot, il ne nous resterait plus qu'à nous précipiter dans la mer, comme le troupeau de porcs de l'évangile où les démons étaient entrés. » On n'en peut dire davantage ; mais M. Harrison croit à l'avenir de notre race, M. Maine semble quelquefois en douter.

La mauvaise humeur pousse au paradoxe. Dans la chaleur de sa dispute avec les progressistes à outrance, M. Maine va jusqu'à prétendre que la condition naturelle de l'humanité n'est pas le changement, que l'immobilité est sa loi comme le repos est son bonheur, que la disposition à changer est une maladie ignorée du monde entier, sauf de l'Europe occidentale, où elle n'a commencé que fort tard à exercer ses ravages. S'il faut l'en croire, la nature humaine n'a jamais varié dans son fond, et l'homme primitif se retrouve tout entier dans le civilisé : « Comme le sauvage, l'Anglais, le Français, l'Américain fait la guerre, chasse et danse ; comme le sauvage, il se plaît aux délibérations qui n'en finissent pas et il attribue une valeur exorbitante à la rhétorique ; comme le sauvage, il est homme de parti ; s'il ne porte pas une marque de tatouage sur le front ou sur le bras, un journal lui tient lieu de totem, et, en vrai sauvage, il est disposé à se faire de son totem un dieu. » Oui, nous dansons, nous chassons, nous guerroyons trop souvent, et nous avons nos signes de ralliement, nos mots d'ordre, nos superstitions, nos totems souvent plus ridicules que ceux des habitans des îles Fidji. Avec tout cela, le principal résultat des études préhistoriques est de nous démontrer toujours plus combien les sociétés primitives nous ressemblaient peu, qu'elles reposaient sur des principes qui à la fois offensent notre raison et scandalisent notre conscience, que leurs institutions différaient des nôtres autant que le mammouth antédiluvien a pu différer de notre éléphant d'Afrique et d'Asie. Rousseau avait tort de dire : « Le premier qui osa clore et cultiver un terrain fut l'ennemi du genre humain. » Mais, comme le prouvent les récits des voyageurs, des missionnaires et l'étude plus attentive des premiers historiens, Rousseau avait raison de croire qu'il fut un temps où les terrains n'étaient pas clos, où l'usu-

fruit était à tous, où personne ne possédait rien en propre, et nous ne pouvons plus douter que les peuples qui adoptèrent la propriété privée ne fussent des innovateurs hardis, que le mariage, la famille, ainsi que l'art de pétrir le pain et de forger le fer, ne soient des inventions relativement récentes dans le cours infini des âges.

Quand on voit l'océan de loin, il apparaît comme une nappe d'eau tranquille et dormante. C'est une illusion, il est dans sa nature d'être toujours agité, et même dans ses heures de calme son sourd grondement témoigne de l'éternelle inquiétude qui le travaille. M. Maine considère le goût du changement comme une passion particulière au petit coin du monde que nous habitons. A mesure que nous pénétrons davantage dans la connaissance des peuples de l'Orient, dont l'existence nous semblait un sommeil sans histoire, nous découvrons qu'elle a eu ses vicissitudes, ses troubles et ses crises. Nous savons aujourd'hui que les immobiles Chinois ont été parfois fort remuans, que Confucius fut un grand restaurateur, tout occupé de les ramener à d'antiques usages dont ils s'étaient dégoûtés. Nous commençons à savoir aussi de combien de catastrophes la sommeillante Égypte a été le théâtre, et quand les hiéroglyphes nous auront livré tous leurs secrets, on pourra raconter les révolutions religieuses et politiques de la terre des pharaons comme on raconte celles de la Grèce et de Rome. Mieux nous apprenons à connaître l'histoire d'un pays, plus nous y remarquons de changemens d'un siècle à l'autre. On n'a plus besoin de nous dire qu'un Athénien du temps de Démosthène ressemblait peu à un Athénien du temps de Solon, et qu'un contemporain de saint Louis aurait trouvé le monde fort changé s'il avait pu revivre dans le siècle de Louis XI.

Le cœur de l'homme ne change guère; sauf la pitié, qui est la plus jeune des vertus, plante délicate qui ne fleurit qu'au soleil d'une civilisation avancée, nous retrouvons partout, si loin qu'il nous plaise d'aller, nos passions et nos sentimens. Ce qui change continuellement, ce sont nos opinions, lesquelles modifient à la longue nos mœurs, nos coutumes et nos lois. L'homme est de sa nature infiniment curieux, et ses curiosités, heureuses ou malheureuses, jouent un grand rôle dans sa destinée. Il ne peut apercevoir une porte fermée sans avoir envie de l'ouvrir, et quelque grimoire qu'on mette sous ses yeux, il est tenté de le déchiffrer. Accroissant de jour en jour ses connaissances, il éprouve tôt ou tard le besoin de conformer ses institutions à l'idée qu'il se fait du monde et de lui-même. Les Grecs, qui ont soupçonné les premiers que l'univers se gouvernait par des lois, sont aussi le premier peuple qui ait substitué dans l'organisation de ses cités l'empire de la loi à la volonté d'un maître. Depuis que les sciences exactes ou naturelles nous ont fourni l'explication raisonnée de phénomènes qui excitaient jadis l'émerveillement ou la terreur, depuis que les igno-

rans eux-mêmes n'admettent plus l'action occulte des astres et des comètes ni l'intervention incessante des puissances surnaturelles dans les affaires des particuliers ou des états, la politique a perdu son mystère, et nous avons peine à croire à la sainte ampoule et au droit divin.

A ses curiosités irrésistibles l'homme joint beaucoup d'industrie et d'art inventif, et, comme ses idées, ses inventions ont une influence considérable sur la vie et le gouvernement des peuples. L'emploi presque abusif des machines dans ce siècle a profondément modifié les habitudes domestiques et civiles des classes ouvrières. M. Maine se plaint de la mobilité de notre humeur; petits ou grands, tout nous invite à nous mouvoir. Autrefois, il fallait avoir beaucoup de temps et d'argent à dépenser pour se donner le plaisir de voyager, de sortir de sa case ou de son trou. Grâce aux chemins de fer, aux locomotives, le voyage n'est plus un privilège; le goût du déplacement s'est répandu de proche en proche dans toutes les couches de la société, et on ne peut administrer des hommes qui courent comme on administre des hommes qui restent chez eux. Si M. Maine avait employé la première moitié de son livre à signaler tous les changemens intellectuels et sociaux qui poussent les peuples vers la démocratie, il aurait fait œuvre de philosophe. Qu'on aime ou qu'on n'aime pas le progrès, il est permis de croire que les sociétés modernes, d'où a disparu toute trace de servage et dans lesquelles les différences d'une classe à une autre vont sans cesse s'atténuant, veulent être gouvernées autrement que des empires ou des républiques où les inégalités étaient consacrées par les mœurs et par les croyances avant de l'être par les lois. On n'endigue pas les torrens avec des plaintes et des regrets.

Si M. Maine est sévère pour les progressistes, il l'est plus encore pour les démocrates; il les larde de ses épigrammes, et il faut convenir qu'il en est dans le nombre de fort déplaisans. Il y a d'abord le démocrate dogmatique et pontifiant, qui considère la démocratie comme une religion, qui revêt l'aube, l'étole et la chasuble pour nous faire adorer les grands mystères et ne se lasse pas de déclarer que le peuple est un être sacro-saint, que tous ses désirs sont raisonnables, que tous ses verdicts sont justes, que sa sagesse est infaillible, que ses décisions doivent être tenues pour inspirées. La voix du peuple n'est-elle pas la voix de Dieu? Cependant Rousseau lui-même a protesté dans son *Contrat social* contre ces rêveries de visionnaires : « Comment une multitude aveugle, écrivait-il, qui souvent ne sait ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, exécuterait-elle d'elle-même une entreprise aussi grande, aussi difficile qu'un système de législation? De lui-même, le peuple veut toujours le bien; mais de lui-même il ne le voit pas toujours. La volonté générale est toujours droite, mais le jugement qui la guide n'est pas toujours éclairé. »

Au surplus, comme le remarque sir Henry Maine, si le peuple est

infaillible, comment faut-il expliquer ses brusques variations, ses soudains retours? L'être sacro-saint se déjuge, s'inflige à lui-même d'éclatans démentis. On dira qu'il y a plusieurs façons de le consulter, qu'il en est de bonnes et de mauvaises. Quelle est la bonne? Est-ce le scrutin d'arrondissement? est-ce le scrutin de liste? est-ce le plébiscite, ou ne fait-il entendre sa véritable voix, sa voix divine, que dans ces assemblées tumultueuses où personne ne peut s'entendre? « En réalité, les dévots de la démocratie sont dans le même embarras que les Grecs avec leurs oracles. Tous pensaient que la voix d'un oracle était la voix d'un dieu; mais on se plaignait que la divinité ne s'expliquât pas toujours d'une manière intelligible et personne ne savait bien nettement s'il était plus sûr d'aller à Delphes ou à Dodone. » Dodone, c'est le scrutin de liste; Delphes, c'est le scrutin d'arrondissement, et Delphes et Dodone se contredisent quelquefois. Mais on s'arrange en conséquence. Quand un Grec avait reçu des chênes sacrés de l'Épire une réponse qui lui déplaisait, il allait en demander une autre au trépied de la pythie, et c'est pour cela que, dans les démocraties, on s'occupe sans cesse de remanier, de perfectionner la loi électorale. On tâtonnera, on cherchera jusqu'au jour où l'on croira posséder un moyen certain d'obtenir de l'oracle en toute occurrence la réponse qu'on désire et qu'on lui souffle. Le peuple souverain est un dieu qui ne travaille bien qu'avec l'aide de son teinturier.

La démocratie a ses dévots, elle a aussi ses exploiteurs, gens d'un esprit fort dégourdi, qui disent la messe sans y croire. C'est leur métier, et qui sert à l'autel doit vivre de l'autel. Les gouvernemens, comme tous les êtres vivans, ont leurs parasites, souvent fort incommodes, qu'ils logent dans leurs parties malades et engraissent de leur substance. Autrefois, on arrivait par la faveur des rois; aujourd'hui, c'est au peuple qu'on fait sa cour. On l'adule, on l'encense, on le flagorne, on lui répète sur tous les tons qu'il est beau, qu'il est charmant, qu'il a toutes les grâces et toutes les vertus, et surtout qu'il est tout-puissant, qu'il est un souverain seigneur, que la rosée du ciel, la graisse de la terre lui appartiennent de droit, que le monde est sa ferme. Saint-Simon a fait le portrait du démagogue en peignant d'Antin, le parfait courtisan, qui joignait, nous dit-il, à la patience infinie la gasconne impudence : « Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à la fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différens, soins sans nombre, vues en tout et cent à la fois, adresses, souplesses, flatteries sans mesure, attention continuelle et à laquelle rien n'échappait, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant. » Les rois se laissent prendre aux flatteries, aux prosternations; elles ne déplaisent pas au roi du jour, quoiqu'il n'en soit pas toujours dupe : « O mon bon petit peuple! s'écriait le Cléon d'Aristophane, tu ne sauras jamais assez combien je t'aime! Essuie

tes doigts à mes cheveux. » Mais, comme les monarques à couronnes, le bon petit peuple est sujet aux caprices, aux inconstances, aux dégoûts, à l'ingratitude, et c'est Aristophane qui nous le dit : tel marchand de saucisses supplante quelquefois Cléon dans ses bonnes grâces. Tout métier a ses chagrins.

La démocratie n'est pas une religion, ni un dogme, ni un saint mystère; la démocratie est une forme de gouvernement, qui a ses avantages et ses inconvéniens, ses qualités utiles et ses vices. Sir Henry Maine ne voit que les vices, et bien qu'il accorde à Bentham que la fonction propre de tout gouvernement est de travailler sans relâche au plus grand bonheur de tous, il s'empresse d'ajouter que les peuples sont si ignorans de leurs vrais intérêts qu'ils doivent s'en remettre aux autres du soin de les rendre heureux. Quand ils s'avisent de faire eux-mêmes leur ménage, ils se condamnent à de cruels mécomptes. La maison n'est jamais bien tenue, et vient-elle à menacer ruine, il ne se trouve personne pour la réparer. La démocratie est, selon M. Maine, la machine la plus exposée aux accidens, la plus sujette à se démonter, à se détraquer. Dans une monarchie constitutionnelle, à la façon de George III, le pouvoir dirigeant est retenu par d'autres pouvoirs qui lui font contrepoids et le préservent de ses propres entraînemens. Quand on croit à la souveraineté du peuple, on fabrique des constitutions où la volonté des plus nombreux, qui sont souvent les moins éclairés, n'est tenue en échec par rien. Si le peuple se trompe, comme il arrive quelquefois, qui se chargera de le faire revenir sur ses décisions ou d'en ajourner les effets? S'il s'obstine dans son erreur, il en sera puni par des calamités; s'il vient à résipiscence, ses repentirs mettront tout en confusion, et la confusion est une de ces maladies dont on meurt.

Par une singulière contradiction, M. Maine, l'ennemi juré du progrès, reproche à la démocratie d'être non seulement le plus fragile des gouvernemens, mais le moins progressif, le plus routinier, le plus contraire aux réformes sages et utiles. Les peuples n'aiment pas qu'on les dérange dans leurs habitudes, ils veulent faire aujourd'hui ce qu'ils faisaient hier, et ne croient qu'aux vieux procédés; ils se défient des inventeurs et des inventions, qui imposent de nouveaux apprentissages à leur paresse naturelle, toujours prompte à se rebuter. « Tout ce qui a rendu l'Angleterre glorieuse et riche a été l'œuvre de minorités souvent très faibles. Je tiens pour certain que si, durant quatre siècles, nous avions eu dans notre pays des franchises électorales très étendues au lieu du vote restreint, c'en était fait de la réforme religieuse, de la révolution dynastique de 1689, de la tolérance pour les dissidens, et même de la réforme du calendrier. La machine à battre, le métier à tisser, le métier à filer et peut-être la machine à vapeur auraient été prohibés. Même de nos jours, la vaccination est

toujours en danger d'être supprimée, et nous pouvons affirmer qu'en général l'avènement graduel des masses au pouvoir est une menace pour toute législation fondée sur des opinions scientifiques et qui demande un effort d'esprit pour la comprendre, une certaine abnégation pour s'y soumettre. » Tout cela peut être vrai; mais quand on maudit le progrès, on est tenu d'avoir du goût pour les gouvernemens improgressifs.

M. Maine reproche aux démocraties la fureur qu'elles ont de tout simplifier, en se débarrassant de ce qui les gêne et de tout contrôle incommode : c'est pourquoi, nous dit-il, elles aboutissent si souvent à la dictature, qui est de beaucoup le plus simple des gouvernemens et se résume en ce mot : Je veux. Il se plaint aussi que, dans les pays de suffrage universel, la souveraineté politique se répartit sur un si grand nombre de têtes que la quote-part réservée à chaque citoyen est insignifiante, se réduit presque à rien, ou du moins n'a pas de prix évaluable. Il en résulte que les gens éclairés ou occupés, se désintéressant de plus en plus de la lutte des partis, se tiennent à l'écart, laissent le champ libre aux oisifs, aux énergumènes et aux intrigans. « En Angleterre, on vendrait volontiers ses droits, si la loi le permettait; en Amérique, on les vend, en dépit de la loi; en France et même en Angleterre à un moindre degré, le nombre croissant des abstentions témoigne du peu de valeur qu'on attribue à son vote. »

Enfin M. Maine déplore le système de corruption qui est la plaie secrète, le cancer intérieur des états démocratiques. Promesses de chemins de fer, de ponts et de canaux, promesses de places aux amis dont on veut récompenser le zèle ou aux ennemis dont on veut désarmer l'animosité, promesses électorales, par lesquelles on s'engage à supprimer de ce monde la misère, la nielle et la grêle, tels sont les artifices habituels dont on use pour surprendre la bonne foi du peuple-dieu et obtenir de lui des oracles favorables. On dit que les rois coûtent cher. Prodigues des deniers publics, les démocraties, quoiqu'elles soient dispensées de subvenir aux frais d'une cour, sont toujours endettées, tant elles ont de cliens affamés à mettre à l'abri du besoin, de bouches inutiles à nourrir, et du même coup M. Maine les accuse de travailler à l'abêtissement des nations en les repaissant d'espérances chimériques, de vent et de fumée, en s'appliquant à leur persuader que les drogues de charlatan guérissent de toutes les maladies. Que deviendraient les tribuns si les peuples étaient moins badauds ?

Toutes les institutions humaines étant fatalement imparfaites, il est aisé d'en médire, et sir Henry Maine n'a pas épuisé son sujet. On pourrait ajouter à la liste de ses griefs qu'un gouvernement démocratique, trop sujet à confondre la volonté générale d'une nation avec les

arrêts changeans du suffrage universel, manque trop souvent de cet esprit de suite et de patiente combinaison qu'un grand pays doit apporter dans ses relations étrangères. Une nation qui a le souci de sa grandeur et du rang qu'elle occupe dans le monde doit avoir le souci de ses traditions; elle ne saurait s'écarter de certaines règles de conduite sans s'exposer à des périls ou à de tristes abaissemens. Les peuples vivent d'honneur autant que de pain; mais ils l'oublient quelquefois. Tout entiers à leur idée du moment et tour à tour amoureux d'entreprises ou chérissant trop leur repos, tantôt dépensiers jusqu'à la folie, tantôt économes jusqu'à l'avarice, ils ont besoin qu'on les protège contre leurs fantaisies ou leurs oublis, et il peut arriver que l'homme qui les gouverne représente seul contre tous la véritable volonté générale.

Il importe à un grand pays de laisser au pouvoir exécutif une certaine liberté d'action et de mouvement. Mais Montesquieu l'a dit, une démocratie est ombrageuse, défiante, tracassière, et ses délégués, s'inspirant de son humeur, « ne peuvent souffrir le pouvoir même qu'ils confient et veulent tout faire par eux-mêmes, délibérer pour le sénat, exécuter pour les magistrats. » Un gouvernement qui se résigne à ces ingérences indiscrètes et pernicieuses perd toute autorité ; il compromet par de déplorables transactions les grands intérêts dont il a la garde; c'est lui qui répond de tout, ce sont les irresponsables qui gouvernent. Si au contraire il résiste, comme le veut sa dignité, il se met cent ennemis sur les bras, on lui suscite des difficultés sans nombre; sa principale occupation est de prolonger sa misérable existence, toujours menacée, et les dangers prochains lui font oublier les autres. Ainsi que le disait un homme d'esprit, « il ne peut plus faire que de la politique de quinze jours, » et cette politique très courte est indigne d'un pays qui compte ses années par siècles.

« Un prélat anglais disait que mieux vaut pour une nation être libre qu'être sobre. S'il faut faire son choix et si désormais la démocratie peut seule nous garantir la liberté, je dis : Mieux vaut pour une nation demeurer capable de déployer les vertus d'un grand peuple qu'être libre. » Ainsi s'exprime sir Henry Maine, et nous ne l'accuserons pas de mal résoudre les questions qu'il se pose, nous lui reprocherons seulement de les mal poser. Dans son réquisitoire contre la démocratie, il n'a voulu voir que les abus ; tout gouvernement a les siens, tout gouvernement est sujet à se corrompre : comparer une démocratie vicieuse et abandonnée à ses vices avec un état aristocratique dans sa fleur et dans sa gloire, avec un royaume administré par un homme supérieur, c'est faire une comparaison qui cloche, et les comparaisons boiteuses n'ont jamais rien prouvé. Le sénat romain, au temps des guerres civiles, l'oligarchique Venise dans sa décadence, la monarchie

française dans les mauvais jours du règne de Louis XV ont offert au monde de tristes spectacles. N'est-ce pas le comte de Cavour qui a déclaré qu'il préférait une mauvaise chambre à la meilleure des antichambres?

La philosophie grecque enseignait à ses disciples, il y a quelque deux mille ans, que les gouvernemens mixtes sont les mieux appropriés aux besoins permanens des sociétés, les moins exposés aux funestes aventures. Aristote engageait les tyrans à s'occuper beaucoup des intérêts populaires, les oligarchies à se faire pardonner leurs privilèges en les faisant servir au bien commun, et il déclarait que la meilleure des démocraties n'est pas la plus démocratique, mais la plus durable. Tout gouvernement, quelle que soit sa forme et son principe, est tenu de réagir contre ses inclinations naturelles, de trouver quelque contrepoids pour garder son équilibre. Un état démocratique, incapable de produire quelques-unes de ces vertus qui font fleurir les aristocraties, se condamne à une fin précoce et peu glorieuse. M. Maine remarque « qu'il y a une contradiction inconciliable entre une armée scientifiquement disciplinée et un pays où tout le monde est électeur, que la première des vertus militaires est l'obéissance, que le premier droit d'un électeur est de censurer tout ce que font ses gouvernans. » Il y a des contradictions qui tuent, il en est d'autres qui font vivre, et aussi longtemps que la France aura une véritable armée, elle y trouvera un puissant correctif aux abus de cet esprit d'égalité extrême que Montesquieu considérait comme la perte assurée des républiques. Si M. Maine avait employé son intelligence ingénieuse et sagace à rechercher quelles institutions une démocratie doit adopter pour ne pas verser du côté où elle penche, comment elle doit s'y prendre pour se tempérer elle-même, quelle conduite doivent tenir ses classes dirigeantes pour conserver leur influence et donner du poids à leurs conseils, il aurait écrit un livre moins piquant peut-être, mais plus instructif, d'où l'on pourrait tirer quelque doctrine salutaire.

Un poète persan, d'humeur chagrine, disait : « La nuit dernière, je passai dans le désert de Thous; je vis un hibou perché à l'endroit où jadis perchait le coq. Je lui dis : « Quelle nouvelle m'apportes-tu du désert? — La nouvelle, me répondit-il, la voici : Malheur! malheur! » — Le chant du coq, qui réveille les endormis dans un siècle où il est défendu de dormir, nous paraît plus utile que le hôlement funèbre de la chouette, fût-elle une de ces chouettes savantes et lettrées, qui aiment à nicher parmi les marbres du Parthénon, un de ces oiseaux nocturnes chers à Pallas Athéné et tout remplis de sa divine sagesse.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *Saint-Mégrin,* opéra-comique en 4 actes, tiré du drame *Henri III*, de Dumas, par MM. Dubreuil et Adenis, musique de MM. P.-L. Hillemacher. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Plutus,* opéra-comique en 3 actes, de MM. A. Millaud et G. Jollivet, musique de M. Ch. Lecocq. — Concerts Colonne et Lamoureux : *Rubezahl*, légende symphonique, paroles de MM. Cerfberr et de l'Église, musique de M. Huë; *le Chant de la cloche,* paroles et musique de M. V. d'Indy.

Fidèle jusqu'à la fin à ses traditions d'hospitalité et de courtoisie pour la musique française, l'Opéra de Bruxelles, victime aujourd'hui d'un désastre que nous déplorons, a représenté avec succès l'œuvre de deux de nos compatriotes, MM. Hillemacher. Le théâtre de la Monnaie n'était pas de ceux où pouvait se graver l'inscription que lut Dante au seuil de son enfer; ses portes s'ouvraient à toutes les espérances : devant les maîtres du présent, comme l'auteur d'*Hérodiade* ou celui de *Sigurd*, et devant les débutans, comme les auteurs de *Saint-Mégrin*, qui deviendront peut-être des maîtres à leur tour.

Le livret de *Saint-Mégrin* est emprunté au drame d'Alexandre Dumas, *Henri III et sa Cour*, un des premiers et des plus éclatans manifestes de l'école romantique. Les amours de Saint-Mégrin et de la duchesse de Guise, dans un cadre comme la cour des Valois, prêtaient également à la musique dramatique et à la musique décorative. Le sujet comportait des personnages actifs, passionnés, se détachant avec relief, comme sur un fond de tableau, dans une période d'histoire pittoresque et colorée. Les musiciens de *Saint-Mégrin* ont trop faiblement

exprimé ce double aspect de leur livret, ce mélange de drame intime et de mœurs nationales, cette relation, toujours intéressante, de quelques êtres, choisis dans une époque et dans un pays, avec ce pays et cette époque. Ils n'ont pas suffisamment rattaché les personnages à leur temps, à leur patrie, à leur milieu. *Saint-Mégrin* manque un peu de caractère et de couleur. Ainsi le second acte tout entier, qui se passe au Louvre, nous représente mal la cour de France à la fin du XVIe siècle. Il y est question de la Ligue, des projets et des ambitions du duc de Guise, des intrigues et des querelles du palais, sans qu'une seule fois la musique nous donne l'impression vraie, historique, ni des événemens, ni du théâtre où ils s'accomplissent. Ce qui devrait être un épisode intéressant ne semble qu'un hors-d'œuvre, et le cadre, au lieu de le relever, affadit le ton du tableau.

Plus d'un détail cependant est agréable dans ces dehors de l'œuvre : le premier entr'acte, les ballets, ingénieusement archaïques, sont finement harmonisés ; l'instrumentation de l'entr'acte est particulièrement distinguée. Il faut noter encore le premier chœur du quatrième acte, l'élégant début de la chanson : *Femmes, aimez pour qu'on vous aime,* et surtout une petite entrée de page qui n'est qu'un détail musical et scénique, mais un détail charmant.

Mal ou bien venus, incolores ou pittoresques, les accessoires étouffent trop la partie principale, le corps même du drame. La faute en est-elle aux librettistes? en est-elle aux musiciens? Je ne sais; mais *Saint-Mégrin* laisse l'impression d'une œuvre un peu étroite, à laquelle manquent l'ampleur et le développement. La duchesse de Guise, son mari, son amant ne forcent pas notre intérêt, ne s'imposent pas à notre souvenir : leur caractère n'est pas accusé; leur personnalité reste incertaine et flottante. Ils sont rares aujourd'hui, les compositeurs capables de donner la véritable vie à leur héros, et l'on ne doit pas s'étonner que des jeunes gens, s'essayant pour la première fois au théâtre, n'aient pas trouvé d'emblée des types musicaux. Rien n'est plus difficile pour les musiciens dramatiques que d'être, au sens grec du mot, des poètes, des créateurs. Mais comme ils sont des arrangeurs habiles! Avec quelle variété de timbres MM. Hillemacher savent orchestrer! Avec quelle souplesse ils nouent et dénouent l'écheveau de leurs harmonies! En vérité, si nous souhaitons chez eux plus de spontanéité dans l'inspiration, plus d'abandon à l'idée claire et simple, nous ne saurions leur demander plus d'expérience technique ; à défaut du secret divin de leur art, ils en savent tous les secrets humains.

Ce n'est pas à dire que *Saint-Mégrin* n'ait jamais d'autre mérite que celui du procédé. On peut, au cours de l'ouvrage, signaler mainte page qui justifie un plus haut éloge. Le premier acte est celui que nous aimons le mieux. Saint-Mégrin et deux de ses amis viennent consulter

Ruggieri, l'astrologue de Catherine de Médicis, et le vieillard, prenant la main des jeunes gentilshommes, leur prédit une haute fortune. Toute la scène est bien conduite. Elle s'ouvre par un quatuor léger, insouciant, auquel succède la prophétie, une phrase développée avec noblesse sur un accompagnement intéressant; le tout est d'un sentiment juste et d'un beau style. La romance qui suit : *Comme un rayon céleste et doux* est gracieuse ; gracieux également, le chant de Saint-Mégrin apercevant la duchesse endormie. Le violon-solo reprend très heureusement après le ténor cette suave cantilène. Tout le début de l'ouvrage est véritablement digne de louange. Le duo de Saint-Mégrin et de la duchesse contient d'excellentes choses, surtout dans la première partie. La jeune femme, s'éveillant lentement, aperçoit le jeune homme agenouillé près d'elle, et la mélodie caressante : *Au-delà des mondes*, est délicieusement noyée dans une double langueur de sommeil et d'amour. La péroraison du duo nous plaît moins; la phrase : *O brûlante flamme!* manque de naturel et d'aisance dans les développemens; on pourrait, du reste, généraliser ce reproche et critiquer dans l'ensemble de l'opéra une recherche incessante d'originalité qui, parfois, n'amène dans l'expression musicale que la gaucherie et la gêne. Les récitatifs, trop souvent contournés, n'ont pas l'aisance que doit toujours, tout en évitant la banalité, conserver le dialogue musical. Il faut, quand on écrit pour le théâtre, ne pas craindre, au besoin, d'écrire un peu gros.

MM. Hillemacher s'y résigneront, je crois, malaisément : ils ont le goût de toutes les finesses harmoniques et instrumentales, mais ne possèdent pas au même degré cet instinct dramatique sans lequel toute musique de théâtre languit. Les parties passionnées de *Saint-Mégrin* ne sont pas les meilleures. Par exemple, le dernier duo manque de souffle et de grandeur tragique. Nous lui préférons le duo du troisième acte entre le duc et la duchesse de Guise, avec la phrase anxieuse, éperdue de la duchesse : *Ciel! pour quel crime ignoré!* Il y a dans la conduite générale de cette scène du mouvement et de la vie.

Mais ce qui vaut mieux encore parmi les pages importantes de l'opéra, c'est le bel air de la duchesse attendant Saint-Mégrin au rendez-vous d'amour et de mort. Ici, l'émotion se trahit véritablement. Et comme elle a vite raison des complications et des recherches! Comme les brumes se dissipent sous le rayon!

> Ciel! épargne ses jours dans cette nuit cruelle!
> Fais qu'il m'aime assez peu pour ne pas m'obéir!

La mélodie est libre, libre des craintes trop scrupuleuses qui souvent arrêtaient jusqu'ici son épanchement naturel. Nous sentons enfin

dans cette musique frémir des passions humaines et battre un pauvre cœur de femme. Que les jeunes auteurs de *Saint-Mégrin* se souviennent de cet arioso de la duchesse de Guise. Qu'ils pensent et qu'ils écrivent souvent ainsi; nous ne saurions leur donner un autre conseil, ni former de meilleur vœu pour leur avenir.

Saint-Mégrin avait été refusé par le directeur de notre Opéra-Comique; mais *le Mari d'un jour* et *Plutus* ont été reçus et montés par lui. Il y a des préférences inexplicables. L'opéra comique de M. Coquard a vécu trois jours; celui de M. Lecocq n'a pas eu la vie beaucoup plus longue, malgré le nom de son auteur, popularisé par le gros succès de ses petits ouvrages.

Les premières partitions de M. Lecocq : *la Fille de Mme Angot, Girofié-Girofla, la Petite Mariée*, et même *la Marjolaine*, contenaient de fort aimables choses; le duo du Rossignol (*la Petite Mariée*) eût charmé les échos de la salle Favart; le chœur des Pirates (*Girofié-Girofla*), ou le chœur des Maris (*la Marjolaine*), les eût peut-être égayés. Sans posséder la verve entraînante ni le comique parfois puissant d'Offenbach, M. Lecocq avait jadis quelque gaîté et quelque grâce. S'il eût défendu l'une de la trivialité et l'autre de la sensiblerie, s'il eût affiné sa pensée et son style; au lieu de les émousser et de les user par des redites vulgaires, il aurait pu devenir un compositeur de demi caractère et prendre son rang entre les maîtres de l'opéra comique relevé et le maître de la bouffonnerie musicale que nous avons nommé plus haut. Malheureusement, *Plutus* est aussi loin de l'œuvre sérieuse que de la parodie; aussi inférieur à *Philémon et Baucis*, cette délicieuse copie, qu'à *la Belle Hélène* ou à *Orphée aux enfers*, ces joyeuses caricatures de l'antiquité grecque. Le côté philosophique de la comédie de MM. Millaud et Jollivet ne convient guère au talent très peu abstrait, très peu symbolique de M. Lecocq, fait pour les équivoques malicieuses plutôt que pour les allégories aussi... sérieuses (soyons indulgent), que celle de la Pauvreté. Cette déesse vient faire aux Athéniens une longue homélie; elle leur vante le renoncement et la misère dans un style musical indigent; c'est là vraiment prêcher d'exemple. Quant aux parties de *Plutus* qui voudraient être comiques, elles nous paraissent aussi froides que les autres. Nous ne saurions plus rire longtemps d'une vieille enamourée, fût-elle Grecque, si roux que soit d'ailleurs son chignon postiche, et si dégarni que semble son corsage sexagénaire. Heureusement, le rôle de Carion, l'insensible objet de cette flamme sénile, est joué et chanté remarquablement par un jeune baryton, M. Soulacroix, qui déjà nous avait fait grand plaisir dans la reprise du *Nouveau Seigneur*. Il se sert avec goût d'une voix charmante : c'est un artiste d'avenir, auquel est justement revenu le grand succès de la soirée.

MM. Colonne et Lamoureux ont exécuté les deux œuvres primées

l'année dernière au concours de la ville de Paris. L'une est le *Rubezahl* de M. Huë; l'autre est *le Chant de la cloche* de M. d'Indy. M. d'Indy a dû, je crois, à la majorité d'une seule voix l'honneur de la première récompense; mais l'opinion du public et de la critique a vu plus de distance entre les deux partitions que n'en avaient vu les juges; le suffrage universel s'est prononcé plus nettement, et, selon nous, plus justement que le suffrage restreint.

Nous avons été empêché d'entendre *Rubezahl*, et comme la lecture, même renouvelée, qui pour nous est le complément indispensable de l'audition, n'en saurait être l'équivalent parfait, nous devrions peut-être hésiter à formuler notre jugement. Mais, heureusement, la partition de M. Huë est assez claire, assez simple (cela soit dit à sa louange), pour qu'on puisse la rassembler tout entière sous les yeux et sous les doigts; de plus, le nom des instrumens, très utilement indiqué de place en place, aide le lecteur à se faire une idée de la combinaison des timbres et des effets d'orchestration pure.

Le sujet un peu banal de *Rubezahl* est le double amour du chevalier Rodolphe et de l'enchanteur Rubezahl pour la princesse Hedwige, l'enlèvement de la jeune fille par le magicien et sa prompte délivrance par le héros: voilà toute l'histoire. Elle a pour décor les forêts de la Bohême et le bord de ses lacs mélancoliques. Au début de la première partie, les génies soumis à Rubezahl accourent auprès de leur maître; ils ont cherché partout une vierge digne de lui, et c'est Hedwige, la fille du roi, qu'ils ont choisie. On dirait que de vagues réminiscences du *Manfred* de Schumann ont passé sur cette page. Le dialogue de Rubezahl et des gnomes est martelé comme le premier entretien de Manfred et des esprits. La scène est d'ailleurs intéressante et animée, traversée par d'éclatans appels de cuivres, par une phrase très fière de Rubezahl: *Quand s'éveille en mon âme un désir inconnu.* L'accompagnement annonce ingénieusement le thème du morceau qui suit: un chœur dans les jardins d'Hedwige, élégant et facile sans beaucoup d'originalité. J'aime mieux l'air de la jeune fille, écrit dans une tonalité charmante et dans un sentiment très poétique; les quelques mesures d'orchestre qui le précèdent sont pleines d'harmonies qui se frôlent moelleusement; la phrase principale se pose avec simplicité et se résout avec grâce, pour reprendre ensuite et s'achever avec éclat. A cette rêverie succède un chœur d'allégresse insignifiant, puis la ballade du cavalier de Bohême, une excellente page de musique descriptive. M. Huë n'est pas tombé dans l'excès de la recherche pittoresque ou dans la bizarrerie instrumentale: il a produit toute l'impression de sa chevauchée par la continuité du rythme et par la double progression de la sonorité et de la tonalité. Il avait d'ailleurs dans *le Roi des aulnes*, je ne dis pas un modèle, car il n'a

rien imité, mais un exemple illustre des moyens les plus simples amenant l'effet le plus puissant.

La seconde partie de *Rubezahl* s'ouvre par un aimable paysage musical. La scène se passe au bord d'un lac, et l'on sent sur ce prélude, surtout pendant les dernières mesures, courir la brise des eaux. Le récitatif de Rodolphe, venant avec Hedwige implorer la protection des ondines, amène facilement un duo d'abord embarrassé, mais qui s'achève par un poétique tableau. Les deux fiancés, agenouillés sur la rive, prient les nymphes du lac : à leur voix répond bientôt le murmure harmonieux des ondines. Cet effet de psalmodie lointaine n'est pas nouveau : M. Ambroise Thomas, dans *Hamlet*, M. Massenet, dans *Narcisse*, ont mis sur les lèvres humides de leurs naïades des appels plus attirans, des soupirs encore plus mélodieux. Mais si M. Huë n'a pas répandu sur ce tableau une couleur très personnelle, il l'a relevé par d'ingénieux détails, comme l'alternance continue d'un tremolo de violon et d'un trille de flûte, qui donne à l'accompagnement beaucoup de finesse et de légèreté.

Il y a moins à louer dans la dernière partie de *Rubezahl*. Nous y signalerons seulement un chœur de forgerons et la reprise du chœur des Ondines, qui termine la partition.

Le Chant de la cloche est une des œuvres les plus fortes que nous ayons entendues depuis longtemps. Celle-là, par exemple, ne se livre point par la seule lecture ; elle veut être écoutée, et d'une oreille attentive ; d'une oreille aussi que n'étonnent au passage ni les harmonies audacieuses, ni les modulations singulières ; d'une oreille accoutumée à la complexité, à la complication même des partitions les plus touffues de Berlioz et surtout de Wagner. Wagner est le maître dont M. d'Indy semble le plus subir ou rechercher l'influence, dont se retrouvent en lui les qualités et les défauts, les rayons et les ombres. Par la pensée première, par les idées philosophiques (puisqu'on fait maintenant de la philosophie même en musique) ; par le style et les procédés techniques, c'est de Wagner que relève M. d'Indy. Mais aujourd'hui que les créateurs sont morts, quelles voix, même les plus écoutées, ne sont pas l'écho de grandes voix éteintes ; de qui les œuvres ne sont-elles pas un peu des œuvres de reflet ? Derrière les hommes de génie, qui de temps en temps apparaissent, les hommes de talent forment un long cortège, et quand les maîtres ont frayé une voie nouvelle, leurs disciples suivent, en y marchant, la trace de leurs pas.

Le poème de M. d'Indy n'est pas, comme on pourrait d'abord le croire, absolument imité de l'ode fameuse de Schiller. Schiller nous montre seulement les épisodes successifs de la fonte d'une cloche, en

y rattachant la description anticipée des événemens humains auxquels cette cloche mêlera sa voix. Elle sonnera la naissance, elle sonnera la mort, l'émeute et l'incendie. M. d'Indy, plus que Schiller, a fait prédominer sur l'élément descriptif l'élément humain et dramatique. Le fondeur Wilhelm a terminé son œuvre et sent venir la mort. Aux voûtes d'une salle immense est suspendue, encore silencieuse, la cloche bien-aimée que le vieil artiste contemple avec recueillement. Des flancs profonds de la cloche se dégage peu à peu un essaim de visions et de souvenirs; ainsi l'homme agenouillé dans une église croit voir descendre vers lui les anges qui brillent sous la coupole d'or. — Un jour, Wilhelm venait de naître, on le portait au baptême et les cloches sonnaient. Wilhelm avait vingt ans; il marchait sous les tilleuls avec sa bien-aimée, à l'heure du crépuscule, et les cloches sonnaient. Un dimanche, filles et garçons dansaient sur la place; c'était le jour du concours; tous les artisans étaient réunis, Wilhelm était reçu maître-fondeur et les cloches sonnaient. Elles sonnaient encore, hélas! pendant cette lugubre nuit que Wilhelm passa dans la tour du clocher, pleurant sa Lénore adorée. Quelle étrange veillée fut la sienne! A minuit, toute la vieille église s'anima : les charpentes craquèrent, les animaux héraldiques, chimères, dragons, pénétrèrent dans la chambre des cloches. Celles-ci frémirent bientôt, et l'air se remplit de frissons sonores. Les elfes, les lutins, tous les esprits du rêve effleurèrent Wilhelm de leurs ailes et de leur souffle rafraîchissant. Lénore elle-même, couronnée de roses pâles, apparut à son ami et le consola. Enfin, les cloches sonnaient encore quand la ville faillit être la proie de l'incendie et des reîtres étrangers, quand Wilhelm, accourant sur la place publique, rassembla ses compagnons et sauva la cité des flammes et du pillage.

Voilà pourquoi Wilhelm aime les cloches : parce qu'elles ont sonné sa vie tout entière, cette vie qui va s'achever et qu'il a voulu pour ainsi dire enfermer lui-même dans le sein harmonieux de sa cloche, comme un dernier secret dans le sein d'un ami. Wilhelm a repassé toute son existence; il a, pendant cette nuit suprême, revécu ses longues années; son œuvre est faite, il peut mourir.

Mais il mourra sans jouir de sa gloire. Quand, par un beau jour d'été, la cloche est portée sur la grand'place, quand les amis de Wilhelm l'appellent, au moment de l'épreuve, il ne répond pas. Ses rivaux déjà se réjouissent; si le maître fondeur est absent, disent-ils, c'est que son œuvre est imparfaite, c'est qu'il se dérobe à sa honte certaine; la cloche ne sonnera pas, Wilhelm est un imposteur, il faut briser les portes de son logis... Mais elles s'ouvrent comme d'elles-mêmes; des prêtres paraissent : Maître Wilhelm est mort, et son cercueil va passer. Alors, sans que nulle main l'ait effleurée, la cloche

soudain s'ébranle et sonne; sa voix tonnante mugit sur ses lèvres de bronze, et proclame immortel celui qui vient de mourir.

Tel est le sujet de *la Cloche,* autrement original et varié que celui de *Rubezahl.* Un pareil livret seul ferait honneur à M. d'Indy. C'est une noble figure, celle de ce vieil artiste jetant, avant de mourir, un long regard sur le passé. Les grands sentimens humains : la religion, l'amour, le courage, l'enthousiasme, interviennent tous dans ces poétiques tableaux, où le surnaturel et le fantastique trouvent également une place.

Par ses tendances musicales et littéraires, l'œuvre, est-il besoin de le dire? est toute germanique. Elle a, disions-nous, les qualités et les défauts des œuvres de Wagner. M. d'Indy tient du maître allemand le sérieux et l'austérité, l'élévation et la pureté des idées. Écoutez les personnages de *la Cloche*, ils ne parlent que de belles choses et de nobles sujets : de gloire, de liberté, d'art et d'idéal. Il n'y a pas jusqu'à l'amour qu'ils ne traitent avec gravité, — pour ne pas dire plus. — Cette grandeur toujours recherchée, et parfois magnifiquement réalisée, est un des caractères du génie de Wagner, un de ceux que nous aimons le plus à reconnaître. L'auteur de *Tannhaüser,* du *Vaisseau Fantôme,* de *Lohengrin*, de la *Tétralogie,* habite toujours sur les sommets, au risque d'y trouver les nuages. On pourrait, par l'analyse des passions, et notamment de l'amour, dans le théâtre de Wagner, se convaincre de cet idéalisme poétique et musical. La Senta, du *Vaisseau Fantôme,* serait sous ce rapport un type particulièrement intéressant : cette fille d'un pêcheur norvégien, éprise pour le Hollandais errant d'un amour presque mystique, est surnaturelle entre toutes les héroïnes de Wagner.

Ce n'est pas seulement par la hauteur de la pensée que l'œuvre de M. d'Indy nous semble wagnérienne; elle l'est encore par d'autres côtés. Amiel a donné quelque part une appréciation de Wagner qui révèle une profonde intelligence de la philosophie musicale. Après avoir constaté que par Wagner « la voix est ramenée au rang d'instrument, mise de niveau avec les violons, les timbales et les hautbois, et traitée instrumentalement, » l'écrivain genevois ajoute : « C'est la musique dépersonnalisée, la musique néo-hégélienne, la musique-foule au lieu de la musique-individu. En ce cas, elle est bien la musique de l'avenir, la musique de la démocratie socialiste remplaçant l'art aristocratique, héroïque ou subjectif. » La remarque est très juste : Wagner, et j'entends ici surtout le Wagner en pleine possession de lui-même, Wagner, dans ses œuvres de raison et de génie, a fait une grande place à la masse, à la foule, au nombre. Le premier acte de *Lohengrin* est presque une suite de chœurs; la plus sublime page de *Tannhaüser* est peut-être le chœur des pèlerins. L'orchestre même

de Wagner n'est jamais aussi admirable que dans l'expression d'un caractère général plutôt qu'individuel. C'est ainsi que les deux magnifiques entr'actes de *Lohengrin* donnent, avec une force étonnante, l'impresssion du moyen âge, de toute une époque féodale et chevaleresque.

M. d'Indy tient de son maître ce goût du nombre et de la multitude. Il s'entend merveilleusement à rendre les scènes populaires, à faire vivre la foule, à la diviser en groupes animés et pittoresques, à la réunir en masses imposantes. — Sous ce rapport, *la Kermesse*, et surtout *l'Incendie*, sont des pages fort remarquables. Les chœurs de *la Kermesse* peuvent être parfois vulgaires, les différens refrains des corporations peuvent avoir plus ou moins de charme et d'originalité mélodique; mais le mouvement général, l'agencement des voix et leurs entrées successives, l'alternance ou la combinaison des chansons carrément rythmées avec la valse, un peu lourde, que marquent les gros souliers allemands, tout cela révèle un musicien vigoureux. — Quant au début de *l'Incendie*, il révèle un homme de théâtre qui sait commencer par un simple coup de cloche, éveillant la nuit silencieuse, et finir, après une progression puissante, par le fracas et le désordre d'une ville entière courant au feu.

C'est dans ces grandes scènes que se déploie à l'aise le talent de M. d'Indy : le compositeur y peut faire étalage de ses richesses orchestrales et harmoniques. Musicien des choses du dehors plus que des choses de l'âme, les scènes intimes le servent beaucoup moins bien : les voix intérieures semblent ne pas chanter en lui. Des détails ingénieux, parfois bizarres, ne sauvent pas de l'ennui l'interminable scène dite d'amour, dialogue à travers lequel se traîne une mélopée sans consistance et sans relief. On a plaisanté beaucoup le macaroni des Italiens; mais certaine école allemande sait faire le sien plus filandreux encore. Le second entretien de Lénore et de Wilhelm, dans le tableau de *la Vision*, n'est ni moins contourné, ni moins pénible que le premier. Il manque ici, pourrions-nous dire encore avec Amiel, « l'aisance, le naturel et la vivacité, c'est-à-dire les ailes et le sourire. » Rien de tout cela ne manque, par bonheur, à la page précédente, à la délicieuse incantation des esprits du rêve. Voilà les ailes, voilà le sourire ! Rarement Berlioz et Mendelssohn ont fait voltiger plus gracieusement les sylphes qu'ils aimaient. Jamais l'essaim de ces douces petites créatures n'a traversé la nuit d'un plus léger essor, avec des souffles plus caressants, avec une cantilène plus suave que cette phrase exquise : *Nous endormirons ta pensée*, d'où semble descendre le repos, l'apaisement et l'oubli de toute humaine misère.

L'extrême division des voix de femmes produit dans ce chœur un effet particulier : elle rend la trame harmonique à la fois plus ténue

et plus serrée. Deux pianos, ajoutés à l'orchestre, jettent dans l'accompagnement des crépitations un peu sèches très heureusement trouvées : c'est bien ainsi que les poutres et les charpentes craquent dans les vieilles églises à l'approche des revenans.

Pour ou contre l'œuvre de M. d'Indy nous trouverions encore à dire. Le prologue, après un refrain d'ouvriers qui rappelle un peu trop fidèlement la chevauchée des Walkyries, renferme une sombre phrase de Wilhelm, chargée de mélancolie. — Au sixième tableau, la prière du vieillard expirant est belle, mais d'une beauté malheureusement trop empruntée au style du maître de *Lohengrin*. — Dans la septième scène, *le Triomphe*, signalons la dramatique interruption des grondemens de la foule par le cri brusquement jeté : *Maître Wilhelm est mort!* L'effet en est très puissant et redoublé par la psalmodie des prêtres, litanie funèbre bien plus originale que les chants religieux employés d'ordinaire en de telles circonstances.

La partition s'achève par une explosion de la cloche, que nous eussions voulue plus soudaine et plus retentissante, et par la reprise en chœur du dernier chant de Wilhelm : cet hymne à l'idéal, à la paix, à la fraternité universelle, atteste une dernière fois, chez M. d'Indy, poète et musicien, l'élévation des idées et l'aspiration vers les cimes. C'est surtout de cette tendance générale que nous tenons, en terminant, à le féliciter. Qu'il ne rabaisse point ses ambitions; qu'il soit toujours de ces artistes, trop rares, qui regardent très loin et très haut, de ceux qui ne quittent jamais le long espoir et les vastes pensées.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

Le Théâtre en liberté, par Victor Hugo. Paris, 1886; Hetzel et Quantin.

Lorsque la postérité, — si toutefois la postérité que l'on nous prépare se soucie encore d'art et surtout de poésie, car on peut en douter, — prononcera sur Victor Hugo ce jugement définitif qui met les hommes, et les dieux mêmes à leur vrai rang, elle en usera, selon toute apparence, avec l'auteur des *Contemplations* et de *la Légende des siècles*, comme nous faisons de nos jours, et nos pères avant nous, avec celui de *Polyeucte* et du *Cid*. Le vieux Corneille, en son temps, n'a pas composé moins de trente-trois comédies, tragédies et tragi-comédies : combien de Français les lisent, les ont lues, en connaissent les sujets ou les titres seulement, ont entendu parler de *Pertharite, roi des Lombards*, ou de *Suréna, général des Parthes?* Et cependant Corneille est Corneille, il est Pierre et non pas Thomas, c'est-à-dire l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*, contre lesquels ne sauraient prévaloir ni ce *Pertharite* ni ce *Suréna*, ni son *Attila* ni son *Agésilas*, et pour qu'il le soit, et pour qu'il le demeure, c'est assez qu'il ait atteint trois ou quatre fois en sa vie les sommets de son art. On passe, en effet, quelque chose à l'humaine faiblesse; à ceux qui les ont touchés, on ne demande pas d'avoir habité constamment les sommets; et on a bien raison, puisqu'après tout l'histoire prouve qu'il n'en serait ni plus ni moins de leur réputation : dix autres chefs-d'œuvre n'ajouteraient rien à la gloire de Corneille et dix autres *Attila* n'en retrancheraient pas une parcelle. Victor Hugo pareillement : nos neveux s'étonneront que nous ayons pu supporter à la scène *Marion Delorme* et *Ruy Blas*, ils se demanderont ce que nous avons pu discerner d'admirable dans *l'Ane* ou dans *le Pape*, et ils ne se répondront point; ils ne voudront peut-être seulement pas croire qu'aucun de nous ait lu jusqu'au bout *Quatre-vingt-treize* ou *l'Homme qui rit*, — et, au fait, moi-même qui les nomme

ici, suis-je bien sûr d'avoir eu ce courage? — mais, après cela, Victor Hugo n'en sera pas moins ce qu'il est, tout ce qu'il est, et ce que l'on peut prédire qu'il sera bien longtemps encore : le plus grand de nos poètes lyriques, mais surtout le plus extraordinaire et le plus merveilleusement doué.

C'est ce qui nous met à l'aise, tandis qu'il en est encore temps, pour parler en toute franchise de son *Théâtre en liberté*. Dans sa longue et glorieuse carrière, il est bien certain que ce grand poète ne nous avait rien donné d'aussi bouffon que *Mangeront-ils?* ou d'aussi puéril que *la Forêt mouillée;* mais, puisqu'il est maintenant entendu que sa gloire n'en saurait souffrir, ni même de bien pis que cela, nous pouvons le dire, et nous le disons. Tout de même, si les éditeurs de ce théâtre « idéal » avaient compris le sens du volume qu'ils viennent de publier, ils ne l'eussent pas intitulé *le Théâtre en liberté,* mais *le Théâtre en goguettes;* mais, puisque les licences que le maître y a prises ne nuiront sans doute jamais à la beauté des *Contemplations* ou des *Feuilles d'automne*, et je viens d'en faire tout exprès la remarque, il est permis de croire que ce sont de fortes licences. Car on peut, on doit ménager l'auteur de *Tragaldabas* et des *Funérailles de l'honneur,* M. Auguste Vacquerie, ou l'auteur de *Fanfan la Tulipe* et de *François les Bas bleus*, c'est M. Paul Meurice; — et aussi bien qu'en resterait-il si l'on ne les ménageait point? — mais l'auteur de *la Rose de l'Infante* et de *la Tristesse d'Olympio*, puisqu'il sera toujours placé plus haut que la critique, nous ne lui devons que la vérité, et c'est même la seule façon qu'il y ait de l'honorer. Ajouterai-je que si l'avenir, comme je le crains, jette un jour *la Grand'Mère* et *l'Épée* dans le gouffre d'oubli où gisent déjà, toutes meurtries de leur chute, *Marie Tudor* et *Lucrèce Borgia,* il sera bon à tout hasard que quelqu'un en ait dit quelques mots, pour mémoire, et afin qu'au besoin on s'y puisse reporter plutôt que de les aller lire? Mais j'aime mieux faire observer que ce sont surtout les erreurs du génie qui nous instruisent de sa vraie nature; que la « critique des beautés » est stérile, quand encore elle n'est pas dangereuse, en précipitant sur les traces d'un maître le troupeau des imitateurs; et qu'enfin, s'il n'y a pas plus de qualités sans défauts qu'il n'y a d'endroit sans envers, on ne connaît que la moitié d'un homme quand on ne le connaît que par ses beaux côtés. Le *Théâtre en liberté*, comme les *Chansons des rues et des bois,* dont j'imagine qu'il doit être contemporain et qu'il rappelle en plus d'un passage, — *la Forêt mouillée* notamment, n'est qu'une transposition ou une autre version de *l'Église :*

Tout était d'accord dans les plaines,
Tout était d'accord dans les bois,
Avec la douceur des haleines,
Avec le mystère des voix.

Tout aimait, tout faisait la paire,
L'arbre à la fleur disait : Nini.
Le mouton disait : Notre père,
Que votre sainfoin soit béni ! —

le *Théâtre en liberté* est à peine moins utile que les *Contemplations* elles-mêmes à l'intelligence entière de Victor Hugo, de la nature de son génie poétique, de la longue décadence de ses dernières années. Qui n'aurait pas lu *la Grand'Mère*, *Mangeront-ils?* ou *la Forêt mouillée*, ne connaîtrait pas bien « le monstre, » son genre d'esprit, — car il en eut, et du plus gros, — son badinage énorme et, si je puis ainsi parler, la qualité *cyclopéenne* de sa plaisanterie.

On ne saurait avoir la prétention de rien dire de neuf en disant que la faculté maîtresse de Victor Hugo fut l'imagination : une imagination de visionnaire ou de voyant, dans le demi-jour de laquelle, les objets, éclairés d'une lumière fantastique, se déformaient démesurément; une imagination singulière et puissante; et une imagination servie par une capacité, une fécondité, une variété d'invention verbale dont je ne crois pas qu'il y eût eu d'exemple en notre langue. Ce n'est pas ici le lieu d'étudier plus avant cette nature d'imagination; aussi bien Victor Hugo lui-même, avec une complaisance visible, et cependant inconsciente, l'a-t-il plusieurs fois décrite, soit en vers, soit en prose; et il ne s'agirait que d'un peu de patience et de temps pour en réunir les principaux traits. Mais, dans la plupart des hommes, et des poètes même, tandis que l'imagination n'est pas tellement prépondérante, n'exerce pas si tyranniquement l'empire qu'elle n'admette avec elle au partage le sens commun, la raison, la logique ; Victor Hugo, dans notre littérature, est peut-être le seul poète qui n'ait jamais reconnu d'autre loi ni subi d'autre servitude que celle de son imagination. Tandis que tous les autres, et, — sans parler de nos classiques, — Lamartine, Musset, Vigny dans ce siècle même, selon l'antique tradition de la race, achèvent, réalisent, éclairent l'idée par l'image; Hugo, seul, n'a jamais pensé qu'autant qu'il imaginait, et, comme c'est la rime qui fait la raison de ses vers, de même, jusque dans sa prose, on peut dire littéralement que c'est l'image qui crée l'idée. Aussi, n'en donne-t-elle souvent que le fantôme, l'illusion, le mirage, et l'on s'étonne également que quelques-uns de ses plus beaux vers, quand on les presse, contiennent au fond si peu de sens, et qu'au contraire, dans une image étrange, inattendue, grandiose, il réussisse parfois à enfermer tant de pensée.

Le grand danger de ceux qui se laissent ainsi guider à l'imagination, c'est que, si l'imagination se retire d'eux, n'ayant plus rien qui les soutienne, ils tombent au-dessous d'eux-mêmes; et l'imagination se retire d'eux, comme de tout le monde, avec les années qui viennent, les cheveux qui blanchissent, les sens qui s'émoussent, qui se blasent

ou qui se pervertissent. Malheur alors au poète qui n'a pas su se faire un fond de bon sens et d'expérience ; il devient la victime de son propre triomphe. Hugo, tout Hugo qu'il fût, n'évita pas la loi commune. Il y aura bientôt quarante ans de cela, quand il eut quitté la France, donnant libre carrière à cette prodigieuse imagination dont le contact du monde, le souci de sa réputation, quelque crainte aussi du ridicule avaient réprimé la fougue et contenu les écarts, il atteignit d'abord, dans quelques pièces des *Châtimens* et quelques chapitres des *Misérables*, puis, avec *les Contemplations* et *la Légende des siècles*, plus loin et plus haut qu'il n'avait jamais fait. Si ce n'est pas de 1852 à 1865 qu'il produisit ses œuvres les plus parfaites, j'entends celles qui prêtent le moins à la critique et qui n'ont jamais divisé l'opinion, c'est alors certainement qu'il donna, comme l'on dit, toute sa mesure, celle de sa puissance et de son originalité poétiques. Mais *les Chansons des rues et des bois* marquèrent presque aussitôt le commencement de la décadence ; et insensiblement, de cette imagination de poète il ne demeura chez le solitaire de Hauteville-House qu'un incomparable versificateur, un étonnant rhéteur, et le vieux satyre qui, s'il perçait déjà dans *les Chansons des rues et des bois*, s'étale plus cyniquement encore peut-être dans *le Théâtre en liberté*.

Le rhéteur, depuis déjà longtemps, les vrais juges l'avaient reconnu et signalé dans l'auteur, non pas même de *Ruy Blas* ou des *Orientales*, mais de *Marion Delorme* et des *Odes et Ballades*. Rien, en effet, ne ressemblait plus à de l'excellent Jean-Baptiste Rousseau que quelques pièces des *Odes et Ballades*. Il y avait là, chez un tout jeune homme, ce que j'appelais tout à l'heure une fécondité d'invention verbale, une abondance de moyens de rhétorique, une ampleur de développement absolument extraordinaire. Il ne faut d'ailleurs jamais oublier qu'en France, avant tout et par-dessus tout, le romantisme a été une révolution de la langue,

> Pour mettre un bonnet rouge au vieux dictionnaire,
> Et nommer le cochon par son nom...

A la vérité, sous l'excès de la rhétorique, dans les *Odes et Ballades*, quelque chose d'autre se montrait, et d'assez neuf, et d'assez considérable en son genre. On pouvait disputer si la Grèce, l'Italie, l'Espagne du poète étaient les véritables, comme plus tard son Égypte, sa Palestine ou sa Chaldée. Ce qui du moins était certain, c'est qu'il avait trouvé, pour les peindre et les représenter, des couleurs originales, des traits caractéristiques, et que, si peut-être elles ne ressemblaient pas à la réalité, elles se ressemblaient encore moins entre elles. Mais ce qui dominait tout, c'était bien le rhéteur ou le déclamateur, habile à épuiser les mots de ce qu'ils con-

tiennent de sens, à les tourner et les retourner en mille manières différentes, à déguiser ou à dissimuler sous la splendeur des rimes et l'éclat des images la pauvreté ou l'absence d'idées. *Les Vierges de Verdun*, *la Naissance du duc de Bordeaux*, *la Bande noire*, *les Deux Iles*, *le Chant du Cirque*, *Moïse sur le Nil*, — je cite à peu près au hasard,— on dirait autant de « matières » mises en vers français par un brillant élève de rhétorique, dont on eût pu deviner dès lors, avec un peu de perspicacité, qu'il ne lui importerait guère d'accorder sa lyre au nom de Charles X ou de Napoléon, du roi de Rome ou du duc de Bordeaux, si seulement le thème offrait un abondant prétexte aux infinies variations de sa virtuosité.

Ce qu'il était alors, aux environs de 1822, Hugo l'est toujours demeuré. Plus tard, sans doute, dans ses grandes œuvres, dans *les Feuilles d'Automne*, dans *les Chants du crépuscule*, dans *les Contemplations*, dans *la Légende des siècles*, le rhéteur s'est surpassé lui-même, est sorti de sa rhétorique, a traduit dans quelques-uns des plus beaux vers de la langue française quelques-unes des plus étonnantes visions qu'un grand poète ait jamais eues; il n'a jamais complètement triomphé de sa nature déclamatoire, et, s'il est vrai qu'en fait de figures il ait commencé par abuser de l'antithèse, il a bien plus encore abusé de la répétition. L'abus de la répétition, qui rend insupportable la lecture de ses dernières œuvres, a gâté de tout temps plusieurs de ses plus belles pièces. Et quel énumérateur, que l'auteur du discours de Ruy-Blas et du monologue de Charles-Quint!

C'est peut-être ce goût impérieux de la rhétorique et de la déclamation qui en ont fait un jour l'insulteur que l'on sait. Du moins, quand il insulte, est-ce comme quand il décrit, pour le plaisir de décrire et d'insulter, parce qu'un mot en appelle un autre, une rime une autre rime, une injure une autre injure. Dans *le Roi s'amuse* et dans *Ruy Blas*, dans *les Châtimens* et dans *Napoléon le Petit*, dans *le Pape* et dans *l'Ane*, ce sont toujours des thèmes qu'il développe ou plutôt qu'il amplifie, et qu'on ne peut tout au plus lui reprocher que de s'être donnés comme thèmes, car, une fois donnés, c'est à peine sa faute si, pour dire souvent si peu de choses, il emploie toujours tant de mots. Les noms d'*Empereur* et de *Roi*, par exemple, ceux de *Pape* et de *Prêtre*, comme aussi, par contraste, ceux de *République* et de *Liberté*, ceux de *Révolution* et d'*Humanité* rouvrent en lui, naturellement, toutes les sources de sa rhétorique, et il le voudrait lui-même qu'il ne pourrait arrêter le torrent de grossières injures ou de platitudes rimées qui commencent aussitôt à couler de sa plume.

LE ROI.

Je te fais prince. Viens.

AÏROLO.

Non. Faites-vous voleur.

LE ROI.

Crûment? Non. Je suis roi. Ça suffit...

Voilà le thème; ou encore :

Moi je plains Dieu; peut-être on le calomnia,
Je voudrais l'opérer; il a pour ténia
La religion. Rome exploite son mystère;

et là-dessus, il va, cent, deux cents, trois cents vers durant, n'ajoutant rien à ce qu'il a dit, mais épuisant les synonymes, en inventant au besoin de nouveaux, se répandant en épithètes, en périphrases, en calembredaines jusqu'à ce que le dictionnaire lui manque, en quelque sorte, avec le souffle, et les gros mots avec l'haleine. Évidemment, dans cet état d'esprit, n'étant qu'à demi conscient, il n'est aussi qu'à moitié responsable des choses qu'il dit. Ce n'est qu'un accès de cette manie d'amplification et de grandiloquence à laquelle tout rhéteur est sujet. Et si ce n'est pas sans doute un Dieu, c'est un démon qui l'échauffe et qui s'agite en lui, qui parle par sa bouche et qui l'empêche de la taire, le démon de la phrase et de l'exagération, celui qui préside aux paroles inutiles, aux phrases creuses et aux déclamations sonores. C'est ce cacodémon qui lui a dicté jadis *les Châtimens*, et depuis, sans parler du reste, une bonne partie du *Théâtre en liberté*.

Un autre lui en a dicté l'autre; et c'est le démon qui lui avait soufflé *les Chansons des rues et des bois*. Et, en effet, ce grand poète aura bien été dans notre siècle un poète de l'amour, mais de l'amour sensuel, bas et grossier. Il y avait en lui du « satyre » ou de « l'égipan, » si peut-être, comme je le pense, il eût préféré ce nom plus mythologique. Déjà, dans *les Feuilles d'automne*, dans *les Chants du crépuscule*, un peu partout dans son œuvre, on eût pu signaler de singulières aberrations du sens moral, mais elles y sont cependant assez rares, et, après tout, pour les y trouver, il fallait les y chercher. Dans *les Chansons des rues et des bois*, on dirait que celui qui fut Olympio, connaissant désormais le néant de toutes choses, a décidément placé, pour parler la langue de M. Zola, dans la satisfaction de « l'instinct génésique » la grande ou plutôt l'unique affaire de l'humanité, et qu'il a pris pour unique devise le distique justement fameux :

Le craquement du lit de sangle
Est un des bruits du paradis.

Si, d'ailleurs, l'étonnement de voir sous ce nouvel aspect et dans ce rôle de Roger Bontemps « l'être incliné » qui naguère

Demandait à la nuit le secret du silence,

l'inventeur triste et le puiseur d'ombre, le mage, le pontife des ténèbres et le pape de l'infini; si la drôlerie d'une certaine verve bouffonne, si des rimes rares, si le sentiment profond et ardent des tentations de la pure nature, que sais-je encore? y déguisaient peut-être assez bien l'obscénité de l'inspiration, le *Théâtre en liberté* achèvera de donner leur vrai sens à ces *Chansons*, et avec elles d'éclairer, je le crois, tout un côté relativement obscur de cet étrange tempérament poétique.

Trois pièces, au moins, y roulent en effet sur ce thème : *Sur la lisière d'un bois*, *Être aimé*, et *la Forêt mouillée*. La première est, si l'on veut, une transcription de l'*Oaristys*, — à la manière de Victor Hugo. La seconde est le monologue d'un roi quelconque, d'un tyran vague et anonyme, qui se désole de n'être aimé que pour sa royauté ou, comme il dit encore, que pour la sentinelle qui veille aux barrières du Louvre. Posez le cent-garde, on aime le roi; ôtez le cent-garde, plus d'amour, partant plus de joie. La troisième, dont j'ai déjà dit deux mots, est une sorte de féerie sans poésie, sans grâce et sans esprit, plus courte, mais dans le goût de celles de feu Clairville, et qui se termine par ces deux vers que prononce un ruisseau bavard :

Sans nous, si nous n'avions fait retrousser Goton,
Ce Jocrisse risquait de devenir Platon.

Mais ce que l'on ne saurait dire, c'est le ton de plaisanterie grave dans lequel sont traités ces sujets, l'importance que le poète y attache, la certitude qu'il a d'y donner le mot de l'énigme où les « penseurs blêmes » s'étaient inutilement acharnés jusqu'à lui :

... Ah! le couple est saint, le nid est vénérable;
Le fond de la nature est un immense hymen,
J'en veux ma part!..

Ou encore :

Lumière et pensée!
O ciel époux, reçois la terre fiancée.
Êtres, l'amour est flamme et l'amour est rayon,
Il tend d'en haut la lèvre à la création,
Et la nature pose, en entr'ouvrant son aile,
L'universel baiser sur la bouche éternelle.

Ou encore :

Mais tu dis : Quelque chose existe. J'en conviens.
Quoi? Le sexe. Ève, aux temps antédiluviens,
Daphnis suivant Chloé, Jean pourchassant Jeannette...

C'est le libertinage placé sous l'invocation du dieu de Béranger, la grossièreté rétablie dans les droits dont la civilisation l'avait dépossédée, l'homme rendu au culte de Priape. Et la conclusion est : — d'*Être aimé*, qu'il n'y a qu'une chose de désirable au monde, l'amour de Javotte ou de Goton, à défaut de celui de Chloé ; de *Sur la lisière d'un bois*, que sous le nom d'amour il ne faut entendre que le plaisir avec ses réalités solides; enfin, de *la Forêt mouillée*, qu'entre Platon et Casanova, toute la différence ne tient qu'à un jupon habilement relevé sur la cheville d'une lingère de la rue aux Ours ou d'une actrice de Bobino. C'était bien la peine d'avoir versé tant de *Pleurs dans la nuit*, et de s'appeler Hugo, pour finir comme « le chantre de Lisette, » sans en avoir d'ailleurs jamais eu la gaîté.

Cette façon de traiter l'amour, assez indélicate, et médiocrement poétique, a, si je ne me trompe, quelque chose de plus déplaisant encore chez un vieillard. Il nous devient difficile, en effet, de respecter sincèrement celui qui ne se respecte pas lui-même, et je crains que de pareils aveux, qu'il n'était pas forcé de faire, n'aient quelque chose de fâcheux pour la mémoire du poète. Mais, en revanche, au point de vue de la critique, ils éclairent d'un jour très vif le vrai caractère d'un homme, et ils m'expliquent assez bien ici ce manque de vraie délicatesse et de goût qui ne s'expliquerait guère autrement dans l'œuvre de Victor Hugo. Avant ces aveux, comme avant *les Chansons des rues et des bois*, on ne voyait pas bien d'où procédait la grossièreté dont il y a chez lui tant d'exemples, cette rudesse et cette brutalité de manières qu'il ne pouvait tenir ni de sa naissance, ni de son éducation, ni du monde au milieu duquel il avait toujours vécu. Nous le savons maintenant : c'était ce que l'on appelle une idiosyncrasie, l'effet en lui de son tempérament d'athlète, une opposition de sa vraie nature avec l'attitude qu'il avait d'abord prise et gardée si longtemps. L'exil, cet exil volontaire, ou volontairement prolongé; l'exil, dont il tira le parti que l'on sait ; l'exil, sans lequel il ne fût jamais devenu ce que nous l'avons vu dans ses dernières années, mais, comme l'a dit je ne sais plus qui, le Fontanes du second empire ; l'exil, en le délivrant de toutes les contraintes qu'il avait impatiemment supportées, le rendit lui-même. Sur son rocher de Guernesey, n'ayant plus rien à ménager, il se montra tel qu'il était, moins « fatal » et plus « rabelaisien » qu'on ne le pouvait croire. En ce sens, le *Théâtre en liberté*, comme les *Chansons des rues et des bois*, vaut à bien des égards une longue confession. Parmi beaucoup d'étranges visions ce « voyant » ne laissa pas d'en avoir d'assez matérielles, et il semble que ce ne fût point celles où son œil, quoique « empli de brume, » s'arrêtât d'ordinaire avec le moins de complaisance. Plusieurs grands hommes de notre temps ont fini de cette manière, plus jeunes en quelque sorte à soixante-dix ans qu'à vingt-cinq, et comme inconsolables, alors

qu'ils le pouvaient, de n'avoir pas choisi jadis, au lieu du leur, le lot de Restif de la Bretonne.

Ajoutez maintenant l'incomparable versificateur, et il s'en faudra de très peu que vous n'ayez Victor Hugo tout entier. Quelques qualités du poète ont bien pu lui manquer, et j'en viens d'indiquer quelques-unes : le goût, la légèreté, la grâce ; mais je ne vois pas de parties du versificateur qu'il n'ait pleinement possédées, — et sans en excepter cette harmonie même qu'on lui a si souvent refusée. Ce qui est vrai, c'est qu'à force de briser le vers, de rompre la mesure, et de joncher le Pinde, selon son expression, de césures d'alexandrins, il a fini, dans ses dernières œuvres, par écrire en prose rimée.

Roi, vous êtes heureux ! C'est bien facile à dire
Un roi n'a qu'à vouloir ! un roi peut tout ! Eh bien,
Retiens ceci, je peux tout, mais je ne peux rien.

Toutes les plus belles théories du monde sur « la discordance » ne feront jamais que cette ligne soit un vers français, mais il convient de ne pas oublier que c'est Hugo qui l'a voulu ainsi, qu'il n'a jamais manqué que sciemment et de parti-pris aux lois de son art, pour en tirer des effets qu'il n'a pas toujours atteints, et que, si l'harmonie de ses vers, plus complexe, plus savante, n'a pas la mollesse de celle de Lamartine ou la facilité de celle de Musset, elle a d'autres qualités, des qualités de résonance et de profondeur, par exemple, que nul, dans notre langue, n'a eues au même degré.

La borne du chemin, qui vit des jours sans nombre
Où jadis pour m'attendre elle aimait à s'asseoir
S'est usée en heurtant, lorsque la route est sombre
Les grands chars gémissans qui reviennent le soir...

Longtemps après qu'on les a lus, de tels vers continuent de vibrer dans l'oreille, et l'écho s'en prolonge pour aller toucher jusqu'au fond de nous-mêmes les cordes les plus secrètes.

Quant aux aptitudes essentielles du versificateur, en est-il vraiment une seule qu'on lui puisse disputer, et laquelle? Cette imagination de la rime, d'abord, dont ses disciples, en faisant le tout du poète, ne se sont peut-être trompés que d'un mot, — ils devaient dire, plus modestement, du versificateur, — qui l'a jamais possédée plus riche, plus féconde et plus variée que lui? Mais si la rime est d'autant plus parfaite que les deux mots qui la forment sont « plus étonnés, comme disait un homme d'esprit, de se trouver ensemble, » quel autre, et en quel temps, nous a procuré en ce genre de plus vifs ou de plus réjouissans étonnemens? Et non-seulement personne, en français, n'a rimé d'une façon plus heureuse et plus audacieuse, mais personne,

comme lui, n'a su renouveler jusqu'aux rimes les plus banales, ni trouver de plus secrets accords entre les idées et les sons. Je recommande vivement aux curieux de ce genre de questions les quelques pages qu'y ont consacrées, dans son *Petit Traité de poésie française*, M. Théodore de Banville, et M. Becq de Fouquières, dans son *Traité général de versification*. A ce qu'ils en disent l'un et l'autre, et beaucoup mieux que je ne le saurais faire, j'ajouterai seulement un mot. C'est qu'il y aurait peut-être lieu de signaler d'instructifs rapports entre cette préoccupation de la richesse de la rime et ce goût du calembour qui semblent avoir également caractérisé Victor Hugo. L'extrême diversité du sens dans l'extrême identité du son, voilà le triomphe de l'extrême richesse de la rime ; c'est aussi le triomphe du calembour, c'en est même la définition.

Avec l'imagination de la rime peut-être eut-il encore à un plus haut degré celle du rythme et du mouvement. Je crois bien l'avoir dit autrefois, mais il ne saurait y avoir d'inconvénient à le redire : rien n'est plus beau que quelques pièces d'Hugo, dont une critique exacte ne laisserait pourtant pas subsister un seul vers, si même on ne prouvait avec la plus grande facilité qu'au fond elles ne signifient absolument rien. Je choisirais des exemples, s'il fallait en donner, dans la *Légende des siècles* et dans *les Contemplations*. Une idée générale assez vague et même un peu confuse, entrevue plutôt que vue et sentie plutôt que pensée; un thème presque plus musical que poétique ou vraiment littéraire; de loin en loin, pour marquer les *temps* de l'idée, une image hardie, grandiose, un éclair dans la nuit, une brusque déchirure de l'ombre, aussitôt reformée; puis un torrent de mots, dont on dirait volontiers qu'ils enferment plus de son que de sens, roulant les uns sur les autres, se heurtant, s'entre-choquant, hurlant de se voir accouplés, mais finissant par se soumettre à la toute-puissance du rythme qui les enchaîne, — il ne lui en faut pas davantage pour nous procurer quelques-unes des plus rares et des plus fortes sensations que la poésie ait jamais éveillées. Soumettez cependant ces pièces, vers par vers, strophe par strophe, à la critique vétilleuse d'un grammairien de profession, ou même à la critique déjà plus libérale que Voltaire a exercée sur Corneille; je le répète, j'ai grand'peur qu'il n'en restât rien. Mais, précisément, la qualité que j'essaie ici de définir, étant de celles qui échappent à la compétence du grammairien, ne serait-elle pas, pour cette raison même, une qualité proprement poétique, et peut-être, s'il en est une, la qualité « lyrique » par excellence? Je serais tenté de le croire. Nous avons l'habitude en France, nous l'avons toujours eue, nous l'avons encore, de ne demander à la poésie que la multiplication des effets dont la prose est capable. Elle a le droit pourtant, même en français, de se proposer quelque chose de plus, et le rythme, qui a sa valeur, sa beauté, son pouvoir propre, est, avec la rime, par lui-même

et de lui-même, un des moyens qu'elle ait pour y atteindre. Dans aucun poète français, il faut bien le savoir, on ne trouverait de rythmes comparables, pour l'ampleur du mouvement, l'aisance et la puissance d'effet, aux beaux rythmes de Victor Hugo.

Mais les qualités lyriques ne vont guère avec les dramatiques, ou plutôt on peut dire, et au besoin démontrer qu'elles s'excluent les unes les autres, qu'elles sont incompatibles, qu'elles ne se rencontrent pas plus dans un même poète que chez un même peintre le génie de la couleur et celui du dessin ; et c'est pour cela que l'on chercherait vainement, dans ce *Théâtre en liberté*, ce que le poète avait affecté la prétention d'y mettre : une action dramatique libérée des contraintes ordinaires et des conventions accoutumées de la scène. « Des courtes pièces qu'on va lire, disait un projet de préface, deux seulement pourraient être représentées sur nos scènes *telles qu'elles existent*. Les autres sont jouables seulement à ce *théâtre idéal* que tout homme a dans l'esprit. » Il voudrait nous faire croire, avec son « théâtre idéal » qu'il avait autant qu'homme du monde l'instinct dramatique, et que les conditions de nos scènes « telles qu'elles existent, » ont seules gêné la liberté de ses sublimes conceptions. Mais nous, si quelque directeur avait un jour l'idée de monter *la Grand'mère* ou *la Forêt mouillée*, nous osons bien lui conseiller, dès maintenant, de n'en rien faire, et de se rappeler seulement l'accueil que recevaient naguère, du public cependant le plus respectueux, *Marion Delorme* ou *le Roi s'amuse*. Il faut que MM. Vacquerie et Paul Meurice en prennent enfin leur parti : Victor Hugo fut un génie lyrique, peut-être même, à beaucoup d'égards, le plus puissant qu'il y ait eu chez les modernes, sans en excepter ni Goethe ni Byron ; mais il y a un instinct dramatique plus sûr dans le moindre vaudeville de Duvert ou de Bayard que dans tout le théâtre de ce grand poète, — et je ne fais pas plus d'exception ici pour *Hernani* que pour *Ruy Blas*.

Après cela, qu'il y ait de beaux vers dans *l'Épée*, par exemple, et dans *Mangeront-ils?* des scènes assez divertissantes, j'y consens volontiers, comme aussi, d'une manière générale, que l'on retrouve dans le *Théâtre en liberté* quelque ombre des qualités que nous avons tant admirées jadis dans *les Chansons des rues et des bois* ou dans *la Légende des siècles ;* mais elles y sont malheureusement sans âme, et la grande imagination d'autrefois ne les vivifie plus. Rien de nouveau du reste ; et, pour le fond, trois ou quatre idées, pas davantage, qui sont celles dont le poète a vécu cinquante ou soixante ans, qui n'étaient pas bien neuves quand sa rhétorique s'en empara pour les développer à son tour, et dont il a fait, par sa façon de les développer, la banalité même. C'est ce qui me dispensera d'y insister longuement : nous savons tous qu'un roi n'est qu'un bandit, quand il n'est pas un idiot, qu'un prêtre n'est qu'un charlatan, à moins qu'il ne soit qu'une bête, et que la grandeur d'âme, la

générosité, la noblesse de cœur, la « pitié suprême, » exilées du reste des hommes, se seraient réfugiées tout entières sous la souquenille d'un laquais, s'il n'y en avait une plus grande part encore sous la casaque du galérien. L'unique originalité de ce *Théâtre en liberté* n'est que pour la critique, puisqu'elle ne consiste qu'à rassembler sous un seul point de vue tout ce qui, depuis tant d'années, avait tour à tour ou simultanément défrayé l'énorme production du poète.

Je ne saurais terminer sans faire une dernière remarque. Supposez que Victor Hugo fût un plus grand poète encore, il ne serait pas Victor Hugo, s'il n'avait eu par-dessus tous ses autres mérites, le mérite plus rare de mourir à quatre-vingt-trois ans. Tel est le pouvoir de la durée sur les esprits des hommes. A ceux qui vivent longtemps, nous avons tellement peur de mourir qu'on dirait que nous savons gré du bon exemple qu'ils donnent, et le plus grand poète qu'il y eût au monde, s'il avait fait des vers, ce serait sans doute Mathusalem. Toujours est-il qu'un octogénaire, qu'il s'appelle Voltaire ou Victor Hugo, finit par avoir raison de tous ceux qu'il enterre, quand encore il n'hérite pas de ceux mêmes de ses contemporains qu'il a le plus cruellement injuriés. C'est bien le cas de Victor Hugo. S'il fût mort au lendemain de la publication des *Misérables* ou des *Chansons des rues et des bois*, ayant ainsi donné tous ses chefs-d'œuvre, mais aucune des élucubrations de sa vieillesse, il serait certainement moins grand dans l'estime ou l'opinion populaire; de telle sorte que c'est à *l'Homme qui rit* et à *Quatre-vingt treize*, à *l'Art d'être grand-père* et aux *Quatre Vents de l'esprit* qu'il doit, non sans doute la meilleure, ni la plus pure surtout, mais la plus grosse part de sa gloire. Oui, son nom serait moins fameux s'il l'avait moins compromis dans les pires aventures littéraires; la politique toute seule, — et quelle politique! — a plus fait pour lui que tout son génie; et dans l'avenir, comme déjà de nos jours, la critique et l'histoire, en dépit qu'elles en aient, devront compter et compteront avec ce grossissement factice que les circonstances ont donné au nom de Victor Hugo. La pire partie de son œuvre aidera ainsi la meilleure à se perpétuer d'âge en âge, bien loin, comme l'on croit, qu'elle puisse lui nuire. Ce qui prouve une fois de plus l'ironie qui se joue dans les choses humaines, et que ce n'est pas tout que d'avoir du génie, mais qu'il faut de plus en trouver le placement. On sait assez que le poète de *la Légende des siècles* et des *Contemplations*, avec tout le reste, eut encore le génie du placement.

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Ainsi vont les choses dans ce pauvre monde de la politique du jour On se donne les airs d'un parlement omnipotent jouant à la Convention; on prétend absorber tous les pouvoirs, évoquer toutes les questions, confondre toutes les idées et tous les droits; on passe son temps à faire des ministères et plus souvent à les défaire ou à les asservir, tandis que ces ministères eux-mêmes perdent leur temps à traiter avec les plus vulgaires passions dans l'espoir de fixer, de rallier une majorité insaisissable. On use et on abuse tant qu'on le peut de la domination. Le résultat, pour ce commencement d'année, c'est une session d'hiver qui n'a servi à rien.

Les chambres françaises, en effet, se sont réunies il y a trois mois, elles viennent de se séparer pour un mois. Qu'ont-elles fait pendant qu'elles ont été ou qu'elles ont paru être à l'œuvre, pour le bien du pays, pour les intérêts, pour le travail, pour la paix civile, pour la considération de la France? Les républicains qui veulent bien être à demi sincères en conviennent eux-mêmes : on n'a rien fait, on n'a même essayé de rien faire sérieusement. Sauf un emprunt laborieusement voté, unique bienfait que les contribuables doivent à leurs représentans, tout s'est passé en querelles intestines, en vaines interpellations, en intrigues vulgaires, dans une série de séances sans éclat, sans suite et sans profit. Cette session qui vient de s'interrompre pour quelques semaines, elle n'a servi encore une fois qu'à rendre sensible ce perpétuel contraste entre le tempérament du pays et les stériles turbulences de ceux qui le représentent ou qui sont censés le représenter. Tandis que le pays reste obstinément calme dans sa vie de

travail régulier, ne demandant que l'ordre et la paix, ceux qui ont la prétention de le conduire se démènent à la surface et ne vivent, eux, que d'agitations dans l'atmosphère échauffée et factice qu'ils se créent. Ils se plaisent à fomenter, à envenimer les troubles d'industrie partout où ils paraissent, aussi bien qu'à soulever les questions irritantes qu'ils ne peuvent pas résoudre. Ils se servent d'un pouvoir, d'une influence qu'ils doivent à des circonstances momentanées pour jouer avec les institutions et les lois, pour tout désorganiser ; ils ont le goût du désordre, et ceux-là mêmes qui l'ont un peu moins, qui seraient par instinct plus modérés, se font les complaisans des plus violens. Ils s'acharnent aux mesures d'intolérance et de vexation sans s'apercevoir qu'ils froissent, qu'ils offensent les sentimens les plus inviolables, — et ils ont l'air de s'étonner quelquefois de rencontrer des résistances, de se trouver en face d'incidens douloureux qu'ils ont provoqués. Le vice profond et peut-être irrémédiable de cette situation, c'est que les politiques qui règnent depuis quelques années sont positivement en dehors de la réalité des choses. Au lieu de s'occuper des sentimens, des vœux, des intérêts du pays, ils ne s'occupent que d'eux-mêmes, de leurs calculs et de leurs idées de secte, de leurs passions, qu'ils veulent satisfaire à tout prix. Ils font de la politique ce tourbillon où la violence des instincts de domination et l'incohérence des résolutions règnent à l'envi, où il n'y a pas plus de majorité parlementaire que de gouvernement. La majorité est ce que la fait la passion du jour, l'intérêt momentané de parti. Le gouvernement n'a d'autre souci que de chercher sans cesse où est cette majorité, de céder pour vivre, aux fantaisies, aux entraînemens des uns et des autres, au risque de livrer successivement les conditions, les garanties, la dignité de toute vie régulière.

Que la session soit ouverte ou fermée, la question est la même, et elle est à peu près insoluble tant que la raison, le sentiment des conditions d'un ordre régulier n'auront pas repris leur place dans la politique. On parle sans cesse de la nécessité de refaire un gouvernement, de déployer l'autorité de la république, de la loi républicaine, et jusqu'ici on procède étrangement en vérité pour résoudre ce problème, pour montrer qu'on est un gouvernement. — Ah ! s'il s'agit de guerroyer contre les conservateurs, d'imposer un instituteur laïque à une population, de disperser des sœurs de charité ou de fermer une chapelle, on ne craint rien, on sera fort ; on mettra les gendarmes en mouvement, et au besoin M. le ministre de l'instruction publique se chargera de justifier l'emploi des armes, d'expliquer comment force doit rester à la loi, dût le sang couler comme à Châteauvilain. Il l'a expliqué devant la chambre des députés ; il a repris son thème tout dernièrement devant le sénat, en répondant à une interpellation aussi mesurée que chaleureuse de M. le duc d'Audiffret-Pasquier. S'il s'agit

de résister un peu sérieusement aux usurpations, aux illégalités du conseil municipal de Paris, c'est une bien autre question! Qu'allez-vous parler du conseil municipal? Si on se trouve en face des bons révolutionnaires parisiens réclamant une suspension de la loi pour une fantaisie électorale, on trouvera aussitôt quelque rubrique de diplomatie, — et ces faiblesses seraient en vérité quelquefois assez risibles si elles ne dénotaient une complète subversion de toutes les idées d'ordre légal et de gouvernement. Paris a une élection à faire pour remplacer M. Henri Rochefort, qui a trouvé, à ce qu'il paraît, qu'au Palais-Bourbon il y avait une compagnie un peu trop mêlée. Qui nommera-t-on? Paris, le vrai Paris, il faut le dire, semble complètement désintéressé dans l'affaire, il ne s'en occupe même pas. En revanche, les comités démocratiques, socialistes ou radicaux ont deux candidats. Malheureusement un de ces candidats, M. Ernest Roche, qui est allé faire campagne dans la grève de Decazeville, a encouru une condamnation à quinze mois de prison, et bien entendu c'est pour cela, par bravade révolutionnaire, qu'il a été choisi. Il n'est encore condamné que par défaut, il est vrai, mais il est condamné. Le tribunal de Villefranche lui a de plus refusé la liberté provisoire et devant un jugement l'autorité administrative se trouve désarmée. Comment faire pour que le condamné puisse venir plaider sa cause devant ses électeurs parisiens? Il y a jugement: qu'à cela ne tienne! Entre les radicaux réclamant impérieusement la mise en liberté de leur candidat et un ministère de bonne composition qui ne demande pas mieux que de faire plaisir à ses alliés du radicalisme, il y a toujours moyen de s'entendre. On rusera avec la loi. M. le président du conseil se chargera de la négociation; M. le garde des sceaux n'aura qu'un mot à dire, et le tribunal de Villefranche, désavouant son jugement de la veille, accordera la liberté provisoire qu'il avait refusée! Cela s'est fait comme cela s'est dit, et on n'a pas vu qu'en procédant ainsi, on abaissait l'autorité publique, on humiliait la loi et la magistrature pour une fantaisie de candidature révolutionnaire. C'est ce qu'on appelle se préparer les moyens de refaire un gouvernement!

N'est-ce point, au surplus, le triste système que tous les ministères républicains, et le ministère d'aujourd'hui plus que tous les autres, ont suivi avec une inépuisable et dangereuse complaisance à l'égard du conseil municipal de Paris? On veut avoir la paix, on ne veut pas se brouiller avec la remuante édilité, et, pour avoir la paix, on laisse passer toutes les fantaisies; on subit les caprices d'une assemblée qui peut sans doute se dire la représentation légale de Paris, mais qui est bien la représentation la plus étrange de la première des villes de France. Il n'y a que quelques jours, comme on discutait à l'Hôtel de Ville sur la date de la prochaine session municipale, que le gouvernement seul a le droit de fixer, un des conseillers s'écriait avec

une comique assurance : « C'est nous qui sommes le gouvernement ! » Le fait est que, s'ils ne sont pas le gouvernement, ils sont au moins un pouvoir singulier, original, qui a la prétention de se mêler de tout, de disposer de tout, et qui se moque parfaitement de la loi. Hôpitaux, enseignement, bibliothèques, théâtres, industries, tramways, cet étrange conseil gouverne tout, ou plutôt bouleverse tout, sans s'informer s'il reste dans son rôle municipal, si, avec ses révolutions scolaires, il n'usurpe pas les droits de l'état, si, avec ses laïcisations à outrance, il n'impose pas à la ville des charges démesurées au détriment des malades et des pauvres. La politique lui est interdite sans doute, comme elle est interdite à tous les conseils municipaux; n'importe, il ne s'arrête pas à cette limite vulgaire de la légalité. Qu'il s'agisse d'une grève, qui n'intéresse certainement pas la population parisienne, il se hâte de voter des subsides et des encouragemens aux grévistes; il est le protecteur de ceux qui luttent contre la féodalité financière, contre le capital ! Qu'il s'agisse d'une élection législative, il délibère aussitôt, il somme impérieusement les ministres de mettre en liberté le candidat socialiste qui s'est fait condamner. Il a surtout l'ambition d'être l'unique pouvoir à Paris, et, pour y arriver, il a découvert un moyen ingénieux, c'est d'entourer M. le préfet de la Seine, M. le préfet de police, de commissions destinées à se substituer par degrés à l'administration régulière. L'autre jour, il nommait une commission auprès du laboratoire municipal chargé de surveiller les fraudes du commerce des vins, et il ne cachait pas son intention de nommer d'autres commissions pour tous les services.

Que fait cependant le gouvernement ? Le gouvernement ne dit rien. De temps à autre, il est vrai, il annule sans bruit quelque vote d'une trop flagrante illégalité. Le plus souvent il laisse faire, il craint les querelles avec cette tapageuse puissance, qu'il aime mieux ménager et flatter. Il va au-devant des désirs de l'assemblée de l'Hôtel de Ville ; il crée sur sa demande une chaire en Sorbonne pour l'enseignement de l'histoire de la révolution française, — qui probablement n'était pas connue jusqu'ici, — et récemment il laissait voter au Palais-Bourbon une loi qui accorde au conseil parisien la publicité de ses séances. Eh bien ! qu'on suive ce système, et avant peu, avec son budget, avec sa tribune, avec sa mainmise sur les services publics, sur la police, avec son arrogance, l'assemblée de l'Hôtel de Ville sera tout. Le mot de l'édile se trouvera réalisé : le conseil municipal sera le vrai gouvernement, — l'autre, celui de l'Élysée, du Palais-Bourbon et du Luxembourg, ne sera rien. Ainsi tout est confondu et compromis par la faiblesse de ministres qui croient désarmer le radicalisme, tantôt en cédant au conseil municipal de Paris, tantôt en prenant un rôle équivoque dans les grèves, un jour en humiliant la magistrature devant un condamné, un autre jour en se prêtant aux guerres religieuses. Et quand on

cherche à quoi tient cette impuissance agitée et inquiète où l'on se débat, la vraie cause est là : elle est dans cette désorganisation croissante que tout le monde sent, dont les pouvoirs publics eux mêmes sont à la fois les complices et les victimes.

Cette triste vie de tous les jours, si affairée et si stérile avec ses vaines agitations et ses intrigues vulgaires, elle dévore les hommes, souvent les meilleurs et les plus jeunes, qui s'en vont tout à coup sans avoir rempli tout leur destin. Ainsi vient de disparaître, entre l'œuvre de la veille et l'œuvre méditée pour le lendemain, entre deux polémiques, entre deux voyages, un des plus brillans et des plus aimables représentans des générations nouvelles, M. Gabriel Charmes, brusquement arrêté en chemin, à trente-cinq ans. Une mort prématurée, triste suite d'un mal inexorable, ne lui a pas laissé le temps de faire sa moisson complète : elle l'a surpris et brisé dans le plein épanouissement de sa vive et fertile nature; mais il a vécu assez pour donner à son temps plus que des promesses, pour montrer tout ce qu'il y avait en lui de généreuse et intelligente activité. On aurait dit que ce jeune homme sentait qu'il avait peu de temps devant lui, tant il avait hâte de produire, de prodiguer ses dons heureux dans l'étude de tout ce qui intéressait l'honneur, la sécurité et l'avenir de son pays. Il semblait toujours prêt, et dans tout ce qu'il écrivait il portait, avec un savoir abondant, un esprit rare, l'honnête ardeur d'une âme animée d'inspirations libérales et patriotiques. M. Gabriel Charmes était d'une génération qui n'est entrée dans la carrière que depuis la guerre, après les malheurs de la France, et dans cette génération venue à une heure peu favorable, il a été certes un des talens nouveaux les mieux doués, un des écrivains le plus dévoués à la cause de son pays. Il a été de ceux qui ont pris leur tâche au sérieux, qui se sont dit que si la France venait d'être cruellement éprouvée, elle était toujours digne d'être servie avec passion, et qu'on ne pouvait la bien servir que par une étude attentive de ses intérêts extérieurs et intérieurs, par le travail, par le zèle dans la défense de toutes les idées justes.

A cette œuvre M. Gabriel Charmes a donné tout ce qu'il avait de meilleur, le feu de sa jeunesse, la maturité précoce d'un esprit sérieusement nourri, la bonne grâce d'une nature loyale et saine. C'était un jeune sage alliant à la vivacité confiante une raison droite et réfléchie. Il a été ainsi, pendant quelques années, un des plus brillans publicistes, tantôt décrivant avec sagacité les grands mouvemens de la politique européenne, cherchant partout la place et le rôle de la France, — tantôt, comme dans ces derniers temps, mettant toute la souplesse, toute l'ardeur de son esprit à plaider la cause de la réforme de la marine, de façon à intéresser tous les marins. Surpris dans le plein essor de son talent par le mal qui l'obligeait, depuis quelques années déjà, à aller chercher des climats plus doux, il ne se reposait pas un instant,

Il profitait de ses excursions ou de ses séjours en Égypte, en Palestine, à Tunis, sur les rives méditerranéennes, pour écrire tous ces livres, — *Cinq Mois au Caire, Voyage en Syrie, Stations d'hiver de la Méditerranée*, — œuvres d'observation fine et aimable, où en parlant de l'Orient le voyageur ne cessait de songer à la France. L'étude de la politique extérieure, du rôle de la France dans le monde était son goût, l'occupation préférée de son esprit; mais en même temps, il suivait avec attention nos affaires intérieures et, au milieu de tous ses autres travaux, il publiait par intervalles ces *Lettres de province* qui ont été réunies, il n'y a que quelques semaines, sous ce titre significatif : *Nos Fautes!* Ces lettres vont de 1879 aux derniers mois de 1885 : elles embrassent le règne républicain, elles retracent avec autant de sagacité que de franchise les progrès du mal qu'une fausse politique a fait en quelques années au pays. Ce n'est pas un ennemi de la république qui instruit ce procès; c'est simplement un esprit honnête, sensé, pénétrant, qui voit les fautes, qui les signale à chaque pas, qui comprend aussi que tout se lie dans la politique, que tout ce qui désorganise et divise la France à l'intérieur l'affaiblit dans son influence, dans son rôle extérieur. Lorsque M. Gabriel Charmes rassemblait et publiait récemment ces lettres qu'il accompagnait de quelques pages d'un sentiment juste sans y mettre son nom, il n'avait plus que quelques jours à vivre. Il est mort à l'œuvre, laissant de lui cette idée qu'il était déjà par son talent l'honneur de sa génération et qu'il aurait pu être un serviteur utile pour son pays dans un temps où l'on ne préférerait pas la basse et tapageuse ignorance au savoir et à l'esprit.

Ces questions de politique extérieure, surtout de politique orientale, que le jeune écrivain aimait à traiter, elles s'agitent toujours sur ce théâtre des Balkans, des provinces ottomanes, des mers de Grèce, où toutes les influences se rencontrent. Elles ne cessent d'attirer l'Europe, perpétuellement occupée à apaiser des conflits, guerres ou insurrections, et avec ces pays d'Orient il faut, en vérité, toujours s'attendre à de l'imprévu. Lorsqu'il y a quelques jours à peine, le règlement de l'affaire turco-bulgare a paru acquis et accepté, on a pu croire que la paix dans les Balkans serait la paix partout en Orient, que la Grèce demeurant seule avec ses revendications contre la Turquie, avec ses apprêts belliqueux, ne résisterait pas à la pression combinée de l'Europe; on ne prévoyait point assurément la péripétie nouvelle qui se préparait, qui vient encore une fois de mettre un certain désarroi dans cette affaire orientale.

Qu'est-il arrivé, en effet? Au moment où la question a paru se serrer plus vivement entre la Grèce, résolue à maintenir ses revendications, ses armemens, et l'Europe, non moins décidée à aller jusqu'au bout, à appuyer au besoin une dernière sommation de l'emploi des

moyens coercitifs, la France, par un mouvement tout personnel, tout amical, a cru pouvoir faire une suprême tentative. La France a parlé à la Grèce en amie; elle lui a représenté que, par ses résistances à l'Europe, elle courait « au-devant d'une catastrophe ou d'une humiliation, » et le cabinet d'Athènes, menacé d'ailleurs d'un ultimatum déjà tout prêt, a accordé à la France, non sans quelques réserves, il est vrai, ce qu'il avait refusé jusqu'ici à l'Europe. Malheureusement ce qui paraissait tout simplifier est au contraire ce qui a tout compliqué. Les représentans des puissances, sans s'arrêter à la concession peu précise faite à la France, n'ont pas moins remis leur ultimatum, et quelques navires européens ont même paru dans les eaux du Pirée. La Grèce, à son tour, blessée de l'insistance de l'Europe, ressaisie par l'irritation, par ses ardeurs belliqueuses, a parlé de nouveau de résister, et l'imbroglio s'est trouvé plus obscur, plus envenimé que jamais. Que peut-il sortir maintenant de cette crise où la France est exposée à rester seule avec sa démarche inutile, avec sa médiation à demi désavouée? Le gouvernement français a, sans nul doute, obéi aux plus légitimes sentimens de sympathie. S'est-il cependant bien rendu compte de ce qu'il faisait? C'était un peu naïf à lui de croire que l'Europe l'accepterait comme médiateur, comme pacificateur dans son différend avec le cabinet d'Athènes, qu'elle laisserait à la Grèce la satisfaction de n'avoir cédé qu'à la France, à la France l'honneur d'une solution heureuse, en gardant pour elle l'odieux d'une menace de la force contre la faiblesse. Il y avait là des points délicats sur lesquels on n'a peut-être pas assez réfléchi avant de s'engager dans cette aventure dont on ne voit pas bien l'issue. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que pour une démarche d'apparat, M. le président du conseil ne se soit pas exposé à servir l'influence française en Grèce aujourd'hui comme il l'a servie il y a quelques années en Égypte.

La campagne engagée en Angleterre pour les affaires d'Irlande aura sans doute à passer par bien des péripéties avant d'arriver à un dénoûment. Elle ne s'interrompt pas pour quelques jours de congé pris par le parlement à l'occasion de la fête de Pâques. Elle continue, au contraire, plus vivement dans le pays, d'autant plus vivement que M. Gladstone, à la veille de ces courtes vacances, a dit le dernier mot de la révolution qu'il médite; il a divulgué tout son secret. Il avait commencé par exposer, il y a quelques semaines, la première partie, la partie politique de son système, tout ce qui touche à l'organisation de l'autonomie irlandaise, à la semi-indépendance parlementaire et administrative de l'île sœur; il a complété, l'autre jour, ses communications en portant au parlement la deuxième partie de ses vastes projets, en présentant son plan agraire et financier, la loi réglant le rachat des terres appartenant aux landlords, et, ce qui est le plus curieux

peut-être, c'est la manière dont il justifie ses propositions. Il est certain que M. Gladstone n'y met pas de ménagemens, qu'il fait tout haut, et avec une hardiesse singulière, la confession des péchés britanniques. Il avoue, sans employer d'euphémismes, les iniquités, les actes de tyrannie et d'oppression, les captations et les spoliations dont l'Angleterre s'est rendue coupable depuis Cromwell, dont elle est responsable aujourd'hui et qu'elle est obligée de réparer. C'est l'Angleterre qui a fait le mal, c'est à l'Angleterre de le payer en rendant justice à l'Irlande et en désintéressant les landlords qui se sont engagés sur la foi de la protection britannique. M. Gladstone lui en offre le moyen. Il compte s'en tirer pour le moment par un emprunt de 1 milliard 250 millions qui servira à racheter les terres au taux d'une capitalisation de vingt années de revenu. Ici encore, comme pour le parlement, il y a des précautions, des conditions. Les fermiers, les *tenants*, nouveaux acquéreurs, auront à s'acquitter envers un trésorier anglais; la redevance irlandaise servira de garantie aux intérêts de la dette, dont l'Angleterre assumera la charge. Au demeurant, ce n'est pas un don absolument gratuit, c'est, à des conditions déterminées et assez laborieusement combinées, la restitution des terres irlandaises aux Irlandais. En sorte qu'on a maintenant au complet le plan de M. Gladstone, le bill agraire après le bill politique. Sur les deux points, la lutte est engagée, elle est assurément faite pour passionner l'Angleterre.

La seconde partie du système de M. Gladstone, la partie agraire et financière, n'est point, à vrai dire, sans avoir soulevé bien des objections et elle a été reçue avec quelque froideur. Les Irlandais, malgré un premier mouvement d'enthousiasme pour celui qui promet d'être le libérateur de l'Irlande, se plaignent d'être traités avec méfiance, et M. Parnell lui-même fait ses réserves. Les hommes d'affaires voient un emprunt qui ne peut qu'être le prélude d'autres emprunts et une opération qui commence avec des garanties fort incertaines. Les contribuables anglais voient une grosse dette qui, en définitive, retombera peut-être sur eux. Les esprits prévoyans ou craintifs se disent qu'en dépit de toutes les précautions, les Irlandais, une fois maîtres d'eux-mêmes, se délieront lestement de leurs obligations et qu'on entre dans une grande aventure sans savoir où l'on va. Les griefs s'accusent, les critiques se multiplient, et l'opposition, avant de se retrouver au rendez-vous prochain, décisif dans le parlement, profite des vacances pour aller dans les meetings, pour émouvoir et rallier l'opinion contre les projets ministériels, contre le bill agraire aussi bien que contre le bill d'émancipation politique. Le duc d'Argyll prononçait l'autre jour à Glasgow une véhémente harangue contre ce qu'il appelait le démembrement de l'empire britannique. Lord Hartington est allé, il y a peu de

jours, auprès de ses électeurs du Lancashire pour expliquer sa scission avec M. Gladstone et sa résolution de combattre les projets ministériels. Lord Derby est tout acquis à la politique de lord Hartington, et M. Bright lui-même se rallie aux libéraux dissidens. Quant à M. Chamberlain et aux radicaux qui se sont séparés du ministère, ils persistent toujours à repousser le bill agraire. M. Gladstone, malgré toutes les oppositions qu'il rencontre parmi les libéraux comme parmi les conservateurs, ne perd pas sa confiance. L'énergique et éloquent vieillard semble ne plus sentir le poids des années dès qu'il est à l'action, et seul peut-être il en est encore à ne pas douter du succès de son entreprise. Il a toujours, sans doute, contre ses adversaires, cette grande raison que la hardiesse peut être quelquefois la sagesse, — que, en dehors de ses projets, il n'y a plus que la compression à outrance, et que la compression a été épuisée à l'égard de l'Irlande; mais il a une autre force. Si hardi qu'il paraisse, il reste un politique. S'il est l'homme des grandes initiatives, il n'est pas aussi absolu qu'on le dirait dans la réalisation pratique de ses idées. Il écoute l'opinion et il sait se prêter aux transactions. Déjà, depuis le premier jour, il a de lui-même modifié ses projets, il peut les modifier encore de façon à rallier une fois de plus autour de lui cette armée libérale aujourd'hui divisée et à demi désorganisée. Qui peut dire ce que réserve de surprises cette campagne qui commence à peine, dont le prix peut être un acte éclatant de réparation nationale, — ou une redoutable crise pour l'Angleterre?

Tel est le mouvement contemporain que les mêmes questions se retrouvent un peu partout, souvent presque sous les mêmes formes. Grèves de l'industrie, luttes entre le radicalisme et les influences plus modérées, problèmes de l'enseignement, ce sont les élémens invariables de la politique dans quelques pays, surtout dans des pays voisins de la France.

L'agitation industrielle ou plutôt révolutionnaire qui s'est produite il y a quelques semaines en Belgique n'a plus sans doute aujourd'hui la même violence; elle n'est plus la guerre organisée avec son cortège sinistre de dévastations et d'incendies. Elle est loin toutefois d'être complètement apaisée; elle se traduit encore en grèves partielles habilement entretenues ou ravivées par les agitateurs politiques, et le ministère conservateur qui est au pouvoir à Bruxelles reste en face des difficultés plus ou moins sérieuses que peuvent lui créer les chefs du radicalisme, avec les manifestations tumultueuses qu'ils préparent ostensiblement, audacieusement. De là pour la Belgique un état toujours assez grave; mais, à côté de ce problème d'ordre public, de paix sociale qui intéresse, à vrai dire, ou plutôt qui menace tous les partis réguliers, constitutionnels, il y a une autre question qui n'est

pas moins significative, qui intéresse particulièrement les libéraux belges, qui se débat depuis quelques jours : c'est une question de conduite ou de tactique pour les libéraux dans leurs rapports avec les radicaux. Il va y avoir à Bruxelles une élection pour remplacer un membre de la chambre des représentans mort récemment; il y aura peut-être d'ici à peu une seconde élection par suite de la démission ou de la déchéance d'un autre député compromis dans une aventure tragique. Les libéraux ont leur candidat, qui est le bourgmestre de Bruxelles, M. Büls; les radicaux ont aussi leur candidat, M. Janson. Radicaux et libéraux feront-ils alliance dans les élections et dans le parlement? C'est ici que la question devient intéressante. Le chef du parti libéral, M. Frère-Orban, il faut le dire, s'est déjà expliqué sans détour; il a pris dans une des dernières séances du parlement une attitude aussi nette que résolue. Ce n'est point assurément qu'il ait désarmé devant ses adversaires, les conservateurs; il a au contraire tout récemment saisi l'occasion de prononcer un de ses plus véhémens discours contre le cabinet et la majorité catholique; mais il a en même temps désavoué presque violemment, et dans tous les cas fort honorablement toute solidarité avec les radicaux. Il n'a point hésité à dire : «Il faut renoncer au thème de l'alliance des libéraux et des radicaux si l'on veut rester honnête, loyal et dans la vérité.» Il y a, il est vrai, ailleurs qu'en Belgique de grands tacticiens qui prétendront que M. Frère-Orban a été peu habile ou trop absolu, qu'il peut être utile à des ministères de se servir des alliances radicales pour réussir et pour vivre. M. Frère-Orban, suffisamment éclairé sans doute par les expériences françaises et un peu aussi par sa propre expérience, a eu le mérite de maintenir l'honneur, l'intégrité de son parti en répudiant hautement cet appui des radicaux dont il sent le danger, qui a peut-être fait sa faiblesse, il y a deux ans, aux derniers jours de son long ministère. Voilà qui est clair, et quelles que soient les opinions que professe M. Frère-Orban, il a certes donné un utile exemple en se défendant de confondre la cause du libéralisme belge avec la cause du radicalisme.

Ce ne sont pas, si l'on veut, les mêmes questions qui s'agitent en Hollande, ou du moins elles ne s'agitent pas dans les mêmes termes, sous les mêmes formes; au fond, elles tiennent à cette lutte, engagée un peu partout, sur le caractère, sur la direction de l'enseignement populaire, et elles viennent de produire une crise ministérielle à La Haye. Le cabinet de M. Heemskerk, qui est depuis trois ans au pouvoir, a cru devoir donner sa démission à la suite d'un vote du parlement dans la discussion de la réforme de la constitution. Cette réforme, reprise successivement par plusieurs ministères, poursuivie laborieusement et toujours vainement depuis quelques années, vient

d'échouer encore une fois. On n'a pas pu s'entendre justement sur la revision de l'ancien article constitutionnel qui a réglé jusqu'ici les conditions de l'instruction primaire en instituant des écoles publiques communales et en laissant aux partisans d'un enseignement confessionnel la liberté d'ouvrir des écoles à leurs frais. Cet article, qui date de 1848, avait été peu contesté autrefois, à une époque où les ardeurs religieuses n'avaient pas envahi la politique, où les protestans orthodoxes comptaient peu au parlement et où les catholiques marchaient avec les libéraux. Il y avait d'ailleurs, même dans l'enseignement public, une assez grande tolérance pour les catholiques du Limbourg comme pour les orthodoxes de la Gueldre. Depuis, tout a singulièrement changé. Les questions religieuses ont fait leur entrée dans la politique. Les protestans orthodoxes, ramenés au combat par un chef habile, ont repris, par degrés, une sérieuse influence dans les affaires publiques, et ils ont commencé à se plaindre de la situation privilégiée aussi bien que de l'esprit de l'enseignement officiel, des conditions ingrates et difficiles faites à leurs écoles confessionnelles. Les catholiques ont réclamé à leur tour, comme les protestans orthodoxes. Un mouvement assez vif n'a pas tardé à se manifester contre les écoles publiques, qu'on a accusées, là comme partout, de déguiser un enseignement athée sous le voile d'une neutralité trompeuse. Ce mouvement a redoublé lorsque, il y a quelques années, un ministère libéral a notablement augmenté le subside accordé par l'état aux écoles des communes. Bref, une réaction sensible s'est faite dans l'opinion, si bien qu'à la suite des élections dernières, la droite de la seconde chambre, composée de protestans orthodoxes, de catholiques et de quelques anciens conservateurs, s'est trouvée aussi nombreuse que les libéraux. Elle a été désormais assez puissante pour que rien ne pût être décidé sans elle.

On en était là lorsque s'est élevée de nouveau cette question d'une revision de la constitution devenue nécessaire, tant pour régler la succession au trône que pour faire passer dans le domaine des lois ordinaires les conditions du droit électoral et du service militaire. M. Heemskerk, chef d'un cabinet d'affaires qui a utilement servi son pays depuis quelques années, a cru sans doute être plus heureux que ses prédécesseurs, M. Kappeyne, M. Van Lynden. Les conservateurs, dont il avait besoin, ne lui ont pas refusé leur concours; ils l'ont seulement subordonné à la revision de l'article de la constitution sur l'enseignement. Entre les conservateurs et les libéraux, M. Heemskerk s'est trouvé assez embarrassé. Vainement il s'est efforcé de désarmer la droite par une légère concession, par une combinaison qui laissait d'ailleurs l'école officielle intacte avec tous ses droits et ses immunités. Les conservateurs exigeaient que toutes les écoles publiques et

confessionnelles fussent désormais traitées également, que l'état pût subventionner les unes et les autres, et, comme leur proposition a été repoussée, ils ont à leur tour repoussé les autres propositions du gouvernement et des libéraux. On arrivait à l'impuissance! C'est alors que M. Heemskerk a cru devoir donner sa démission, et le roi de Hollande ne laisse point, certes, d'être dans l'embarras, voyant un cabinet mixte échouer tristement, — ne pouvant évidemment, d'un autre côté, refaire un ministère politique avec des partis qui ont des forces égales. Le seul dénoûment possible, rationnel, serait une dissolution de la chambre, et cette question de l'enseignement religieux ou laïque qui partage le parlement, qui divise la Hollande comme bien d'autres nations, c'est devant le pays qu'elle se débattrait, c'est le pays lui-même qui la résoudrait par son vote.

CH. DE MAZADE

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les rentes françaises ont franchi, dans cette dernière quinzaine, deux étapes de hausse, l'une sur le vote définitif de l'emprunt, l'autre sur l'annonce de l'acquiescement de la Grèce à la demande de désarmement présentée par le gouvernement français.

Le sénat a donné son assentiment au projet d'emprunt tel qu'il était sorti des délibérations de la chambre, ne le modifiant que sur un point, essentiel il est vrai. Des 900 millions qui doivent constituer le montant effectif, en capital, des rentes nouvelles à créer, il sera toujours fait deux parts, comme l'avaient arrêté d'un commun accord la commission du budget et le ministre des finances; 400 millions seront remis en titres à la Caisse des dépôts et consignations, en atténuation des comptes-courans des caisses d'épargne et de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse, et 500 millions feront l'objet de la souscription publique. Mais la chambre des députés avait décidé que la première somme de 400 millions (plus exactement 350 millions) pourrait être mise par la Caisse des dépôts et consignations à la disposi-

tion des déposans des caisses d'épargne au prorata du montant de leurs comptes. C'était une seconde souscription, d'un caractère spécial, exclusivement réservée à une classe particulière de capitalistes. Le résultat n'en eût pas moins été que la totalité de l'emprunt, et non plus seulement la part destinée à l'émission publique, eût pesé sur le marché.

Le sénat a craint que la souscription réservée par privilège aux déposans des caisses d'épargne ne donnât lieu à de fâcheux abus, à des spéculations regrettables, et il a décidé que la Caisse des dépôts et consignations garderait simplement les 400 millions qui lui seraient remis en titres de 3 pour 100 par le trésor, comme elle garde déjà les 1,200 millions en titres de rente 3 pour 100 amortissable qui lui ont été remis il y a quelques années en contre-partie d'un montant égal des avances des caisses d'épargne.

L'opération, qui à l'origine comportait une création de rentes nouvelles pour une somme de 1,500 millions, a donc perdu, après six semaines de débat dans les deux chambres, beaucoup de son importance primitive. Il ne s'agit plus d'une liquidation générale de la dette flottante, du budget extraordinaire et des déficits présumés de 1886 et de 1887, mais d'une modeste consolidation partielle qui, tout en allégeant la charge de la dette flottante, réserve la solution de toutes les questions soulevées dans le projet de budget de M. Sadi-Carnot.

Tandis que le sénat achevait l'examen de la proposition d'emprunt, les cours de notre marché étaient d'une immobilité absolue et les transactions subissaient un ralentissement très marqué. Aussitôt que le sénat eut fait connaître sa décision, et que la chambre l'eut acceptée, les prix des rentes se relevèrent subitement, le 3 pour 100 étant porté de 80.75 à 81.20. Puis la spéculation attendit à ce niveau que le ministre des finances fît promulguer la loi d'emprunt et publier le décret relatif aux conditions et à la date de l'émission. C'est le 2 mai qu'aura lieu cette publication, et la souscription sera fixée au 10 mai. Les versemens seront échelonnés au nombre de quatre, et aucune anticipation de libération ne sera autorisée. L'irréductibilité ne sera assurée à aucune souscription. Il est inutile de parler des chances de succès de l'opération. Nul ne met en doute que l'emprunt sera couvert dix ou quinze fois au moins, dût-il être émis à 80 francs, comme sembleraient l'indiquer les cours atteints sur le 3 pour 100.

Un vif mouvement de reprise s'est dessiné le mardi 27 sous l'impression des dépêches portant que le cabinet hellénique, cédant aux amicales remontrances du gouvernement français, avait promis le désarmement tant de fois demandé en vain par les puissances. On croyait la question grecque bien définitivement réglée ; mais on avait compté sans les autres puissances. Malgré la réponse satisfaisante faite par la Grèce à la note de M. de Freycinet, l'ultimatum des cinq puissances a

été remis à M. Delyannis et l'escadre internationale est venue mouiller devant le Pirée. Sous le coup d'un traitement si cruel, la population hellénique s'est indignée et le gouvernement a été tenté de revenir sur les engagemens pacifiques pris avec le cabinet français. Cette hésitation sera de courte durée, tout le fait espérer, et, avant peu de jours, satisfaction aura été donnée aux exigences du concert européen. Ces péripéties imprévues, survenant à la onzième heure et compliquant l'épilogue de la tragi-comédie du conflit gréco-turc, ont arrêté la hausse sur les rentes. Le 3 pour 100 reste établi à 81.70 environ, l'amortissable à 83.70, le 4 1/2 à 109.60. Les taux de report pour la liquidation tendent à s'élever, conséquence d'une raréfaction passagère des capitaux, ceux-ci se réservant pour la souscription. Dans les derniers jours, les titres du futur emprunt se sont négociés par anticipation avec une prime de 1 fr. 50 à 1 fr. 95.

La perspective d'un règlement prochain, dans le sens pacifique, de la dernière des questions qui agitent depuis un an l'Europe orientale, a raffermi les cours des fonds d'états étrangers, très ébranlés pendant quelques jours par la faiblesse qui tendait à prédominer sur les marchés de Berlin et de Vienne. Le Hongrois avait reculé à 82 1/2, le Turc, à 14.20; la Banque ottomane, à 512; l'Unifiée, à 345; l'Extérieure, à 56 1/2. Aujourd'hui, la reprise sur ces cours atteint une unité pour le Hongrois, 3/4 pour le Turc, 15 francs pour la Banque ottomane, 5 francs pour l'Unifiée, 1/2 pour la Rente espagnole.

L'Italien s'est relevé très vivement à 97.60. La spéculation espère que les élections qui vont avoir lieu en mai fortifieront la situation du cabinet et permettront à celui-ci d'appliquer avec une énergie nouvelle la politique financière dont le royaume a tiré jusqu'ici de si favorables résultats.

Parmi les titres des établissemens de crédit, l'un des mieux tenus est toujours le Crédit foncier, dont l'action se négocie de 1,350 à 1,355 francs. Les actionnaires ont pu se convaincre, par les communications qui leur ont été faites à la dernière assemblée générale, des conditions extrêmement favorables dans lesquelles se développent les opérations sociales. Le dividende, fixé à 60 francs, aurait pu être élevé à 62 francs si le conseil n'avait jugé opportun de reporter à l'exercice en cours un solde important du compte profits et pertes. Les réserves ont été considérablement augmentées, et toutes précautions prises pour qu'aucune conséquence fâcheuse de la persistance de la crise immobilière ne puisse atteindre le Crédit foncier.

Malgré la faiblesse des résultats bénéficiaires que présente depuis le commencement de 1886 le bilan de la Banque de la France, les actions de cet établissement se soutiennent au-dessus de 4,200. Le classement parfait des titres oppose un obstacle des plus sérieux aux

efforts des vendeurs à découvert qui se hasardent sur cette valeur. Les actionnaires comptent d'ailleurs que les mouvemens de capitaux auxquels va donner lieu l'émission de l'emprunt et que provoqueront en outre à bref délai d'autres grandes opérations financières en préparation, relèveront sensiblement le montant des bénéfices et contribueront à compenser les diminutions constatées jusqu'ici.

Un jugement récemment rendu à propos de l'interminable affaire des guanos a été interprété dans un sens plutôt favorable pour la Société générale et a ramené quelques achats sur cette valeur depuis si longtemps dépréciée et négligée. La spéculation et l'épargne ne se sont pas encore résolues à s'occuper de nouveau des titres du Crédit lyonnais, du Crédit industriel, de la Société des dépôts, de la Banque d'escompte. Le Crédit mobilier végète aux environs de 200 francs. On croit qu'un certain nombre d'actionnaires sont de plus en plus disposés à demander la liquidation de cette société, dont l'activité est absolument paralysée et toutes les ressources immobilisées. Le Comptoir d'escompte est toujours très ferme. La Banque franco-égyptienne prépare une forte réduction de son capital.

Nous avons signalé la reprise de la Banque ottomane à 528. Les derniers bilans de cette institution font ressortir un montant de bénéfices qui permettrait la répartition d'un dividende de 12 à 15 francs si les circonstances politiques n'y mettent pas obstacle. L'assemblée de la Banque des Pays autrichiens, tenue à Vienne, a décidé l'échange des titres non libérés contre les titres libérés et fixé le dividende de 1885 à 25 francs pour chacun de ces derniers. On espère à Vienne que la Banque des Pays hongrois sera bientôt en mesure de procéder également à l'échange de ses titres et au paiement d'un dividende de 15 francs.

Les relevés hebdomadaires des recettes de nos chemins de fer ont présenté encore des diminutions considérables; mais les actions, protégées par les conventions de 1883, ont conservé leurs cours antérieurs.

Les valeurs industrielles ont donné lieu à fort peu de transactions. Le Suez s'est raffermi à 2,130, et le Panama se maintient à 468, dans l'attente qu'une solution favorable sera donnée par les pouvoirs publics à la question d'autorisation pour l'emprunt projeté de 600 millions en obligations à lots.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

JEAN-DE-JEANNE

PREMIÈRE PARTIE.

C'est un endroit bien retiré que Soumeilles, un coin plus tranquille dans la tranquillité de la grande plaine qui s'ouvre au pied des falaises du Quercy, entre le Tarn et l'Aveyron.

Des cultures plates, des champs de blé ou de luzerne enveloppent le hameau et s'étalent assez loin autour, couvrant une vaste étendue de pays.

L'horizon est court dans ces terres basses. Le laboureur menant la charrue n'a, le plus souvent, d'autre perspective entre les cornes de ses bœufs que la haie vive qui clôt son héritage, ou bien, au temps où l'herbe monte, une bordure de seigle plus hâtif qui fait muraille à l'extrémité de son champ.

A de certains endroits cependant, le terrain penche, la plaine se découvre ; un large morceau de culture apparaît tout uni, portant seulement un ou deux grands arbres, le chêne de la Juncasse, l'ormeau de Pontus, des géans abritant des maisons toutes petites, couchées au ras des luzernes ou des blés. Plus au-delà, vers le nord, une file mince de peupliers marque le cours de l'Aveyron ; Ardus est de ce côté ; le crépi du moulin blanchit gaîment à travers les saules et la clarté de l'eau se soulève, à la nuit tombante, au-dessus des sillons rembrunis.

De Villemade, tourné à l'opposé, vers le Tarn, on aperçoit moins encore, rien que la pointe du clocher, qui dépasse de deux travers de doigt la ligne d'horizon.

Et c'est tout le voisinage de Soumeilles.

A peine si les gens connaissent, pour y être montés un jour de foire, les deux ou trois bourgades de vignerons perchées très haut et très loin à la crête des falaises du Quercy.

Après, l'inconnu commence ; ce sont des contrées étrangères : les *causses* du Rouergue, les *grèzes* de l'Albigeois, des endroits dont on sait seulement, pour l'avoir appris d'un autre qui ne les a pas toujours visités non plus, le nom et l'emplacement, la tache blanche ou noire que fait le clocher sur le ciel.

Soumeilles est entre Villemade et Ardus, planté à la croisière des deux chemins, ainsi qu'un nid à la fourche de deux branches. Et on dirait bien d'un nid, d'une couvée de maisons blotties dans un pli de terre : de chétives maisons à toitures tombantes, dont les volets mal rabotés gardent la couleur du chêne, tandis que les murs d'argile battue se confondent avec la teinte des guérets environnans.

Été comme hiver, le hameau a l'air de dormir. Rien n'y bouge le plus souvent qu'un peu de fumée, un flocon bleu qui s'étire au-dessus d'un toit; moins encore, l'ombre d'un chêne évoluant avec lenteur sur le mur d'une maison. Le hameau est si petit! Le pays n'ayant pas d'église ni de forge, on n'y reçoit qu'affaiblis, venant d'un peu loin, les bruits de la cloche et du marteau, bruits paisibles qui ne font, semble-t-il, que marquer la mesure au silence.

Tout ce qu'on entend aux entours, c'est, de bon matin, au partir de l'étable, les commandemens des bouviers appariant leurs bêtes, le soir la chanson d'une petite gaulant ses oies, et plus fréquemment encore que les voix humaines, le parler des animaux : les meuglemens des bœufs lâchés au pacage, les bêlemens naïfs des agneaux appelant les mères brebis.

Plus d'une année quelquefois s'écoule, ramenant les mêmes bruits à l'aube et au crépuscule, sans autre changement que celui des saisons qui font les heures plus ou moins matinales ou tardives.

Puis, un beau jour, une musique éclate en l'air ; aux sons folâtres et discordans d'un violon et d'un tambour, un cortège de noces se met en marche, ou bien ce sont, fortement nasillés, avec des pauses solennelles, des versets latins qui accompagnent un défunt vers le cimetière, île de cyprès qui monte toujours noire au-dessus des moissons.

Ce qu'on entendait ce jour-là, un des derniers matins de sep-

tembre, c'étaient quatre ou cinq garçonnets ou fillettes qui s'amusaient sur la route à l'entrée du hameau ; Jean-Pierre, Jean-de-Jeanne, Judille, d'autres encore. Ils jouaient à sauter à cloche-pied et Jean-de-Jeanne entrait à son tour dans le jeu, un pied en l'air.

Il s'arrêta pour écouter.

A quelques pas de là, dans un champ, on se querellait ; une dispute à deux voix : un fausset de femme aigu, fêlé, et, lui répondant bref et à d'assez longs intervalles, une voix d'homme rocailleuse et sourde.

En même temps, à travers la haie, déjà plus d'à moitié dépouillée par l'automne, il apercevait les gens, et, tout d'abord, à sa coiffe antique, à la tresse de paille rousse qui s'agitait autour d'elle, il reconnaissait la Ginaille, une veuve très pauvre, qui gagnait sa vie à tresser de la paille pour les chapeaux, qu'elle cédait aux gens de Soumeilles en échange de quelques pommes de terre ou d'un morceau de pain. L'autre était le Sahuc, un des cultivateurs aisés du pays. Il était occupé à labourer assez paisiblement en apparence un guéret, situé entre la route et sa maison, tandis qu'un troisième personnage, la Sahuque, sa femme, se tenait là tout près, adossée à la claie du jardin, les pieds solidement incrustés dans le sol, et tricotait sans rien dire en dévisageant la Ginaille de cet air méprisant et dur que prennent volontiers les propriétaires de campagne vis-à-vis du pauvre monde qui va quêtant sa vie et mendiant sur les chemins. La vieille était entre eux, laissant la maison et regagnant la route, et, à chaque pas qu'elle faisait, on la voyait se retourner tout d'une pièce, et, bâton en l'air, apostropher tantôt la femme, tantôt le mari, lorsque passant et repassant devant elle avec les bœufs et la charrue, il se trouvait à portée d'entendre sa chanson :

— Des pommes de terre gâtées en échange de ma tresse de paille! répétait-elle pour la dixième fois. Une tresse qui se vendrait facilement deux sous le mètre au marché de Caussade! Vous connaissez les affaires, vous autres! Vous pensiez sans doute : une vieille qui n'a plus d'yeux pour voir ni de langue pour se défendre, pas la peine de se gêner avec elle. Eh bien! c'est ce qui te trompe, la Sahuque ; on y voit clair encore, on sait parler quand il le faut, et l'on parlera, sois tranquille, on parlera!..

L'impassibilité vraie ou feinte de la ménagère, occupée uniquement, semblait-il, à remmailler un point tombé de son tricot, exaspérait davantage la Ginaille ; et le Sahuc, venant à passer, attrapait le paquet :

— Ne pique donc pas tes bœufs si fort, bouvier ; c'est pas leur faute à ces bêtes si la conscience te reproche ; et n'aie pas l'air de ricaner non plus : on sait des histoires sur ton compte. Crois-tu que

la commère que voilà n'ouvrirait pas les oreilles toutes grandes si je lui racontais les raisons qui t'ont obligé, vieux coq déplumé, d'aller chercher ta poule en pays étranger, à quelques bonnes lieues d'ici?

— Ginaille! Ginaille! prends garde, tu vas lâcher des bêtises! interrompit le laboureur.

Mais la vieille n'était pas d'humeur à s'arrêter :

— Tu étais trop connu chez nous, est-il pas vrai, Sahuc? On savait trop bien de quoi tu étais capable! Ah! ah! tu t'en es donné, l'ami, tu en as tâté de ces fins morceaux! Tu peux faire pénitence aujourd'hui avec cette grande sèche, tu peux jeûner et pâtir; tu as fait carnaval assez longtemps. Rappelle-toi cette Thrésil qui s'était louée bergère chez tes parens; une toute mignonne, rondelette, l'air d'une enfant. Pauvre petite! Dommage qu'elle soit morte si jeune et de quoi? Personne ne l'a jamais compris, excepté toi peut-être et une autre encore. Écoute : comme elle était à l'agonie, celle qui la veillait l'entendit soupirer; elle t'appelait : « Sahuc, disait-elle, nous avons eu tort, je n'en veux plus boire de ta drogue. » Et, plus tard, les dents lui claquant de peur, elle ajoutait : « Ah! c'est toi, canaille! c'est toi qui m'as tuée... » Te rappelles-tu, Sahuc, qui était celle qui veillait la Thrésil cette nuit-là?

Les enfans s'étaient approchés; ils n'étaient plus seuls, d'ailleurs, à recevoir les secrets traîtreusement éparpillés en l'air par la Ginaille. Dans un champ voisin, le Terral, à moitié caché dans un fossé qu'il refonçait, avait laissé reposer sa bêche pour ne pas perdre un mot de ce qui se disait à côté; et, sur le chemin, les Courège traînaient le pas, n'en finissaient pas de passer, n'osant pas s'arrêter tout à fait de peur d'être invoqués en témoignage par la mendiante.

Sahuc, qui sentait ces curiosités braquées sur lui, continuait à labourer comme si de rien n'était, espérant user à la longue la colère de la pauvresse; et rien ne trahissait son trouble qu'une légère déviation de la charrue chaque fois qu'il passait devant la vieille femme, un écart involontaire qui faisait trembler la ligne rigoureusement droite du sillon.

Elle continuait :

— Et la Jeanne? Celle-là, tu ne l'as pas oubliée, j'en suis sûre! Pauvre créature du bon Dieu, si douce, si tranquille! Comme elle avait fauté avec toi presque sans s'en apercevoir, elle savait à peine ce qui lui arrivait quand elle se trouva embarrassée. Quinze ans! Si ce n'est pas une pitié! Et orpheline de père et de mère, la chère innocente! Elle t'espéra un peu après la naissance de son bâtard, parce que tu lui avais promis le mariage, et à la fin, — écoute

Sahuque et si quelqu'un la nuit te tire par les pieds, pense à la Jeanne ; — à la fin, lasse d'attendre, elle s'en fut épouser avec l'Aveyron... Si tu l'avais oubliée, par hasard, celle-là, tiens, regarde Sahuc, voici quelqu'un qui te rafraîchira la mémoire. — La Ginaille avait pris le menton de Jean-de-Jeanne, et, le soulevant un peu en l'air : — Dévisage-moi donc ce témoin-là et renie-le, si tu l'oses! criait-elle. Est-il assez toi, Seigneur Jésus! Est-ce assez ta chair et ton sang, ce bâtard? La Sahuque, ta femme, peut bien trimer et peiner à la besogne avant de te donner un portrait aussi ressemblant. Pauvre Jean, tu ne dis rien, tu ne réclames rien! Pas sûr que tu comprennes seulement de quoi il s'agit; mais ta figure parle pour toi, et sais-tu ce qu'elle crie, ta figure : Mauvais père! mauvais riche!

Tout en débitant son antienne, la Ginaille avait attrapé la limite du champ des Sahuc. Arrivée là, avant de descendre sur la route, elle secoua fortement ses sabots et les frappa l'un contre l'autre de manière à détacher le peu de boue qu'ils avaient prise au guéret. Et, en la faisant tomber : — Tenez, gens, disait-elle, tenez; je ne veux pas qu'il soit dit que j'emporte quelque chose de chez vous. Gardez-la, votre terre, et qu'elle vous rapporte selon vos mérites, âmes charitables, saintes âmes du bon Dieu!

Elle s'en allait tenant toujours le petit homme par la main; ils étaient seuls; les enfans, voyant la dispute finie, étaient revenus à leurs jeux ; on les entendait crier et rire un peu plus loin sur la route.

— Pauvre mien! soupirait la vieille, qui, toute essoufflée encore de sa colère, s'était assise pour reprendre haleine au pied d'une de ces croix qu'on plante aux abords des villages et des hameaux pour y servir de reposoir aux processions paroissiales : — Pauvre petit bâtard! — et elle écartait, pour le mieux voir, les cheveux qui embrouillaient le front de l'enfant :

— Que me voulez-vous enfin? demanda celui-ci d'un air encore plus dépité que malheureux; je n'y comprends rien, moi, à toutes vos histoires!..

— Tu étais peut-être ignorant de ces choses, reprit avec douceur la mendiante et j'ai eu tort de te faire savoir de qui tu viens! Oui, j'ai eu tort! mais, c'est plus fort que moi; quand je vois certaines choses, il faut que je parle. A présent, me voilà brouillée avec ces Sahuc, et à toi aussi, mon petit, je t'ai fait du chagrin! Allons, ne te tourmente pas trop! ce que tu as appris aujourd'hui par hasard, d'une façon ou d'une autre tu aurais bien fini par le savoir. Surtout, quoi qu'on te dise, ne t'avise pas de mal penser de

ta mère, de la Jeanne. Tout son péché, à celle-là, fut d'être trop bonne et elle l'a bien payé, la malheureuse! Tiens, vois-tu ce grand arbre, là-bas?

— L'ormeau de Saint-Pierre? demanda le petit.

— Justement! Eh bien! si tu passes jamais devant, souviens-toi de réciter un *Pater*. C'est là, un peu au-dessous du moulin, que s'est noyée ta maman.

— Pourquoi noyée?

— A cause de ce méchant homme, du Sahuc, qui refusait de l'épouser.

— Et pourquoi refusait-il?

— Par cette bonne raison qu'il ne la trouvait pas assez riche. Tu saisiras tout cela plus tard, mon fillot. Présentement, ne te fais pas trop de bile : bois, mange et dors; les idées te pousseront bien assez tôt!

Demeuré seul au pied de la croix, Jean-de-Jeanne rêvait à ce qu'il venait d'apprendre et qui était encore bien obscur pour une petite tête de sept ans.

Tantôt il regardait anxieux vers le guéret où Sahuc menait encore la charrue, tantôt il se penchait comme pour l'interroger du côté de la rivière où, parmi la ligne pâle des peupliers effeuillés, montait pareil à un bouquet noir le grand ormeau de Saint-Pierre.

Était-ce parce que sa mère s'était noyée qu'on l'appelait bâtard? bien parce que Sahuc n'avait pas voulu épouser avec elle?

Se noyer, était-ce aussi honteux que de voler?

Viendrait-il un temps où le maître des Ourtrics le reconnaîtrait pour son vrai fils et le prendrait dans sa maison, ou bien continuerait-il à demeurer dans le pauvre logis de la tante Sérène?

Ces questions et d'autres restèrent sans réponse ce jour-là et bien des jours après. Ce ne fut qu'avec le temps et par des lueurs insensibles que la vérité se fit connaître à l'enfant; et comme il se l'était imaginée beaucoup plus laide et plus difficile à regarder en face, il finit par s'accoutumer à elle sans en prendre tout à fait son parti, mais sans en souffrir non plus trop au vif.

Du reste, il ne laissa jamais voir à ses parens, à l'oncle Honoré, pas plus qu'à la Sérène, qu'il fût instruit de cette vilaine histoire. Un instinct l'avertissait de ne pas prononcer le nom de la Jeanne devant eux. Tout ce qu'il faisait, c'était d'épier à la dérobée ses parens de la main gauche, ce courtaud à figure joviale et rougeaude qui était, paraît-il, son père, et cette grande sèche de Sahuque à cause de qui sa mère s'était fait périr. Un fort marmot en jupes avec de beaux cheveux tout frisottés sur le front les suivait sou-

vent, et Jean-de-Jeanne l'observait curieusement, cherchant à démêler une ressemblance sur la large face à peine dégrossie de son demi-frère.

En même temps que ces rudes visages, une figure plus douce et plus vague se levait devant lui. Il ne lui arrivait pas souvent de penser à sa défunte mère, mais il rêvait d'elle la nuit, quelquefois, et il se réveillait alors en sursaut, les yeux mouillés sans trop savoir pourquoi il avait pleuré. Puis, avec les années, ces impressions s'effacèrent. Le bâtard finit par s'intéresser très peu à sa parenté des Ourtrics.

Un jour vint où il put coudoyer son père et lui parler même à l'occasion sans qu'il s'y connût rien; et quand les cloches sonnèrent pour l'enterrement de cet homme, qui s'était fendu la tête en tombant du haut d'un peuplier, Jean-de-Jeanne fit le signe de la croix aussi simplement que s'il se fût agi du premier chrétien venu de la paroisse.

Ainsi, de tous les sentimens nouveaux qu'il avait éprouvés un moment et qui l'avaient quitté l'un après l'autre sans qu'il cherchât à les retenir, il ne resta bientôt plus à l'enfant que l'amitié, commencée alors et jamais démentie depuis, avec la pauvre Ginaille.

Une amitié bien tranquille d'ailleurs. N'étant pas du tout parens ni tout à fait voisins, ils ne fréquentaient guère ensemble. Un mot en passant, un bout de causette le long d'un chemin; mais c'était de si bon cœur! Et puis ils se voyaient de loin. La coiffe antique et la tresse de paille de la mendiante quêtant son pain de porte en porte tenaient compagnie à Jean-de-Jeanne pendant qu'il labourait les champs de la Sérène; et même s'il ne l'apercevait pas, il avait du plaisir à se dire qu'une personne au moins dans le pays lui portait de l'intérêt. Il savait qu'en cas de malheur, il pouvait compter sur elle et, de son côté, quand il récitait ses oraisons quotidiennes, après avoir prié pour sa mère défunte, il pensait quelquefois à la vieille femme et la nommait avec son oncle et sa tante comme s'ils avaient été du même sang.

II.

Un soir, rentrant à l'heure du souper, Jean-de-Jeanne fut étonné de trouver l'oncle Honoré déjà couché, les draps tirés par-dessus les yeux, la tête tournée vers le mur. L'homme ne se releva pas le lendemain, ni jamais. La carriole grinçante et disloquée du médecin d'Ardus s'arrêta deux ou trois fois devant la porte, puis le curé vint à son tour, s'assit au chevet du malade, lui parla un moment à

voix basse... La nuit après, l'enfant s'éveilla en sursaut; il y avait beaucoup de monde dans la chambre et beaucoup de lumière et en même temps un grand silence. La Sérène priait agenouillée au pied du lit, dont on avait ouvert largement les courtines. Et de par là, du lit sans doute, venait une espèce de ronflement, mais un ronflement tel que l'enfant n'en avait jamais entendu ; cela ressemblait au bruit que fait une scie en entrant dans le bois, quelque chose de précipité, de haletant. Bientôt ce bruit se ralentit, s'espaça, et finalement s'arrêta tout à fait. Alors, comme à un signal, plusieurs personnes se mirent à se lamenter à la fois en s'avançant vers le lit. Et Jean-de-Jeanne s'étant relevé sur le coude, aperçut aplatie sur le traversin une tête livide, un nez pincé, des cheveux moites... Et pris de dégoût et de peur, au plus vite, pour ne plus voir, l'enfant avait caché sa figure dans les draps...

L'orphelin entrait dans ses huit ans quand ce malheur arriva. Car ce fut un vrai malheur pour lui, cette mort de l'oncle, du frère de sa mère, encore qu'il n'en eût sur le coup d'autre impression qu'un peu de frayeur à la tombée de la nuit, qui l'obligea pendant quelques jours à ramener plus tôt les vaches du pacage, et aussi le souvenir d'un bon dîner, le repas des funérailles, que les gens du pays appellent les noces tristes, à cause de la grosse dépense qui s'y fait de victuailles et de vin.

Cet oncle Honoré était un très brave homme, que les soucis d'argent, les dettes à nourrir avaient, dans les dernières années de sa vie, rendu mal endurant et quinteux. Il avait acheté de la terre au-delà de ses ressources, comptant sur son travail pour éteindre sa dette, et il vivait toujours en crainte, navré à la moindre pincée de froidure en avril, à la montée d'un nuage en juillet, à tout ce qui menaçait de lui retirer ses minces profits.

Quand l'orage éclatait, il était rare que le petit n'en reçût pas quelque éclaboussure; une bourrade de tante Sérène, une taloche vigoureusement administrée par l'oncle. Après quoi, l'orage s'en allait du ciel, le rouge de la taloche s'effaçait de la joue, et la vie reprenait paisiblement son train à Soumeilles.

Elle avait bien ses bons momens. Très cordial quand ça lui chantait, l'oncle Honoré prenait quelquefois sa petite Judille d'une main, Jean-de-Jeanne de l'autre et les emmenait avec lui jusqu'à Villemade. C'était toujours un dimanche ; les enfans s'amusaient au tourniquet du marchand de bonbons ; ils dansaient des rondes avec ceux du village et quand la fatigue les faisait trébucher, l'oncle les rapportait juchés un sur chaque épaule comme s'ils avaient été à lui tous les deux.

Le garçon avait fini de ces douceurs avec la veuve, avec Sérène, la mal nommée, orgueilleuse et chagrinante personne, qui avait, pensait-elle, autre chose à faire que de caresser le bâtard.

Elle était sortie d'Orlionnac, un petit bourg de l'autre côté du Tarn. Et comme les terres par là se trouvaient être plus fertiles qu'à Soumeilles et d'un meilleur rapport, elle tirait grande vanité de cette origine. Rien ne se faisait de bien, à l'entendre, hors de son pays natal ; les choses et les gens y étaient d'une espèce supérieure ; et cette supériorité qu'elle ne permettait à personne de mettre en doute lui servait à écraser par comparaison les gens et les choses de Soumeilles et des environs. Elle observait religieusement les quelques particularités de langage ou d'accent qui différencient le patois des plateaux de celui de la rivière. Elle avait aussi gardé l'habitude de porter le fichu un peu ouvert par devant, à la mode de chez elle, et elle aurait mieux aimé passer sa vie tête nue que de commander ses bonnets ailleurs qu'à Orlionnac, où les couturières ont, paraît-il, une façon de les monter plus seyante et de meilleur goût.

Glorieuse, impérieuse aussi, — les deux vont ensemble, — elle avait presque obligé son homme, aussitôt après son mariage, à quitter la petite ferme où, sans très gros profits, mais sans aucuns risques, le ménage gagnait tranquillement son pain, pour acheter de la terre et s'établir à Soumeilles.

La gloire d'être chez elle, de ne dépendre de personne décida la Sérène, lui fit hasarder l'argent. Même plus tard, son mari mort, elle ne se rendit pas, elle ne renonça pas à son caprice. Contrainte de négocier les meilleures parcelles de son bien, elle exigea qu'on mît sur le papier la clause de rachat, prétendant rentrer une fois ou l'autre dans ses appartenances et reconstituer le domaine.

En attendant qu'il plût à l'argent de revenir, elle faisait à peu près comme si elle avait été riche ; se tenant à son rang, observant rigoureusement les bienséances, même quand elles lui étaient onéreuses. Aux plus mauvais momens, en peine quelquefois de son dîner, elle avait toujours un sou à mettre au plat le dimanche, quand on quêtait pour les âmes du purgatoire, et un croûton de pain dans le tiroir de la table à offrir à l'aveugle Ginibre ou à Barutel le manchot, s'ils venaient à s'arrêter et à réciter un *pater* devant sa maison. Métayers ou journaliers, le petit monde des champs se dispense de ces charges : raison de plus pour elle de n'y pas renoncer.

Elle avait toutes les vanités des personnes de sa condition : vanité du pain bénit à rendre, des messes à faire chanter pour les parens morts, vanité de la lessive. Elle attendait, pour la faire plus copieuse, d'avoir tout son linge au tas, et elle ne manquait pas, une

fois lavé, blanc comme neige, de l'étendre sur la haie, au bord de la route, en vue de tout le pays.

Cet amour-propre eut au moins le bon effet, après la mort de l'oncle, d'empêcher la tante Sérène d'envoyer le petit bâtard à l'hospice, ainsi que le lui conseillaient charitablement quelques voisins.

Un neveu, fût-il de la main gauche, nourri aux frais du public, cela ne pouvait pas lui convenir.

L'orphelin continua d'habiter à Soumeilles, en compagnie de sa cousine Judille.

Il grandissait d'ailleurs, et quoique sa force ne fût pas tout à fait en proportion de son âge ni de son envie de bien faire, il commençait à s'employer dans la maison.

Tout enfant déjà, pendant que la Sérène s'occupait aux champs, il gardait la petite, la couchait, l'habillait, chantait pour l'endormir. Et ce tête-à-tête l'amusait, l'hiver, dans la tiédeur de la chambre, l'été, sur la route, en compagnie de cinq ou six oisons avec qui on barbotait le long des fossés.

Plus tard, la fillette ayant pris assez de raisonnement pour garder les oies toute seule, on l'avait chargé, lui, de soigner le gros bétail, d'appareiller les vaches qui d'elles-mêmes avançaient la tête sous le joug, soumises à la voix mignarde qui essayait de se faire rude pour les gouverner. N'ayant pas tout à fait treize ans, il n'était pas d'âge à labourer encore, mais il s'essayait pour voir, et puis en attendant, il pouvait très bien charrier, répandre le fumier dans les champs, mener la herse au temps de l'émottage. Si le travail chômait chez eux, il s'industriait à des récoltes de pauvres, s'en allait jusque dans les friches du Quercy ramasser du bois mort, de la glandée pour les cochons, des bruyères qui, faute de paille, servent de litière aux animaux.

Souvent aussi il travaillait au compte des voisins riches, attrapait des sous d'un côté ou de l'autre à donner un coup de main quand les besognes pressaient; et c'était quelquefois du bel argent blanc, des écus de cinq livres, qu'il rapportait après la moisson, quand il avait eu la chance de se louer pour quelques jours dans une grosse ferme à blé du côté de Fonneuve ou d'Albias. La Sérène prenait l'argent et l'empochait avec dignité, sans un merci, d'un air aussi détaché qu'un collecteur percevant la taille; et cela paraissait tout naturel à Jean-de-Jeanne. Ces airs malgracieux ne le rebutaient pas plus que le goût insipide de la soupe mal nourrie de graisse qu'on lui servait tous les jours, ou la raideur des feuilles de maïs, sur lesquelles n'ayant pas de matelas, il s'allongeait tout habillé pour dormir.

De quoi se serait-il plaint? Sa vie, après tout, était celle ou peu s'en faut que menaient autour de lui les gens de Soumeilles. Les riches de l'endroit, les Sahuc, les Dutil, se privaient, liardaient aussi bien qu'eux; quelquefois même plus âprement. La seule différence était dans le nombre et la beauté des animaux de croît ou de labour qui se voyaient dans leurs étables, dans la hauteur et la longueur des paillers alignés devant leur porte, mieux encore dans la fierté de leur mine, dans l'air délibéré que donnent à celui qui les possède les sacs d'écus et de pistoles, cachés sous les piles de draps, au plus profond de la grande armoire.

Certainement l'idée ne serait pas venue à Jean-de-Jeanne de se comparer à ceux-là; très volontiers et sans rechigner le moins du monde, il leur cédait le pas à l'église, satisfait de se tenir à son rang, près du bénitier, un peu avant Bonibas, un pauvre malade obligé de se cacher à cause d'un cancer qui lui rongeait le visage. Mais cette inégalité ne l'offensait pas. Même le désagrément d'être bâtard, encore qu'il en souffrît quelquefois, ne suffisait pas à faire de Jean-de-Jeanne un malheureux. Il avait pour cela l'épiderme trop dur, l'âme trop peu sensible. Les ennuis glissaient dessus comme la pluie sur les feuilles. Et il ne pleuvait pas tous les jours. L'enfant respirait, buvait sans y penser cette vertu apaisante qui est dans l'air de la campagne, et quand il l'avait bue, quelque raison qu'il eût de s'inquiéter, il chantait aussi insouciant qu'un cailleteau dans les blés.

Même déjà adolescent, quand une des deux vaches qu'il conduisait ayant été vendue, il fallut labourer avec une seule, il supporta très bien ce déplaisir, — le plus contrariant qui puisse arriver à un bouvier; — et, un moment après, il sifflait à son unique bête d'aussi bon cœur que s'il avait eu à gouverner la plus jolie paire du Quercy.

Une ou deux fois, pas plus, l'orphelin s'était départi de sa tranquillité. A propos d'un couteau d'abord. Depuis qu'il avait tenu dans les mains celui de son camarade Jean-Pierre, il ne faisait qu'y penser. Quelle fièvre aussi et quel triomphe! ce jour de *vote* où risquant sur un seul coup toute sa fortune, deux sous qu'il gardait depuis le matin au fond de sa poche, fortement serrés entre les doigts, il vit la plume d'oie du tourniquet s'arrêter devant le couteau rêvé, un beau couteau à manche de corne historié de cuivre! Quel bonheur quand, ayant couru d'une haleine hors du village, il put s'asseoir au bord du fossé, et là, bien caché derrière la haie, contempler son trésor, faire jouer la lame, essayer le fil, déchiffrer le nom du fabricant.

Un peu plus tard (il avait alors quatorze ans), ce fut une velléité

de chasse qui le prit. Le fusil de l'oncle défunt l'attirait, accroché au manteau de la cheminée presque à portée de la main. La Sérène n'était pas toujours là; rien de plus aisé que de décrocher l'arme, de s'en aller à l'affût, guetter un lièvre à la croisière de deux chemins. Ainsi fit-il un jour à pointe d'aube et le cœur lui sauta bien fort quand il vit la bête rouler à dix pas de lui sur le sentier.

Le lièvre avait été vendu six francs, et Jean-de-Jeanne, engourmandi par l'argent gagné, en avait abattu depuis un certain nombre; mais l'émotion n'était plus la même : l'habitude avait émoussé le plaisir.

L'âge changeait d'ailleurs. Une autre fantaisie le tenait maintenant. Il souhaitait d'avoir des vêtemens neufs pour le dimanche et, vraiment, à examiner la veste et la culotte dépecées par la Sérène dans la défroque de l'oncle défunt et accommodées à son usage à peu près aussi congrument que les loques dont on habille les épouvantails à moineaux, la prétention de Jean-de-Jeanne n'avait rien d'excessif.

Sans doute il avait été longtemps sans y prendre garde; et que lui faisait la coupe de ses pantalons toujours relevés à mi-jambes, ou la couleur de sa veste, qu'il ôtait même en plein hiver, si peu qu'il eût à travailler, afin d'avoir les mouvemens plus aisés?

Ce fut à la fête votive d'Ardus, où il était allé folâtrer avec quelques jouvenceaux de Soumeilles, qu'il commença d'y faire attention. La musique du bal l'ayant mis en train, il avait pris la main pour danser à la Margot, une fillette de son âge... — Adresse-toi plus tôt à la Cascarole, lui dit cette malapprise en lui riant au nez; il n'y a qu'elle d'assez bien nippée pour figurer avec toi.

Or, cette danseuse à qui on le renvoyait était une espèce d'idiote mal peignée et sommairement vêtue, qui gagnait sa vie à mendier sur les chemins.

Qui fut attrapé? Jean-de-Jeanne. Il avala l'affront sans rien dire et se tint à l'écart, se contentant pour tout amusement de regarder danser les autres par-dessus l'épaule des voisins. Mais, le soir même, en rentrant à Soumeilles, il s'enquit de la quantité d'étoffe à lever chez le marchand drapier pour un habillement neuf.

Trois mètres à six francs l'un, plus quelque petite chose pour les fournitures, et six francs de façon chez Jarnicou, le tailleur à la mode de Villemade.

Une forte somme à soutirer à cette avaricieuse de Sérène! Et cependant, en y réfléchissant bien, il n'avait pas tant à se gêner avec elle.

S'il lui devait un gros cierge pour l'avoir retiré chez elle à l'âge où il n'était pas en état de gagner son pain, elle, de son côté, lui

devait bien une fière chandelle pour le travail qu'il avait fait depuis cinq ou six ans dans la maison.

Tranquillement et sans crainte aucune, il pouvait porter sa demande à la tante, réclamer, exiger au besoin l'habillement neuf.

Il le pouvait, il le voulait; mais le faire?

— Ce soir, dès que je la verrai, je parlerai,.. s'était-il promis une après-midi qu'il était à labourer le champ des Gragnotes. Cependant, le soir venu, à chaque pas qui le rapprochait de la maison, il sentait sa résolution reculer, perdre du terrain.

Rien que d'apercevoir de loin le cotillon de la Sérène au seuil de la porte, des doutes lui venaient, il prévoyait des objections. Une si triste année! Le blé n'avait presque rien donné, la vigne non plus. Et ils devaient chez le bourrelier, chez le forgeron, partout!

Là-dessus il croyait entendre crier la bonne femme. Et comme il avait l'habitude de le faire quand elle était à le gronder et qu'il ne savait que lui répondre, l'orphelin baissait la tête en marchant.

— Non, pas tout de suite! se disait-il en touchant la porte de l'étable; j'attendrai, pour parler, que Judille arrive...

III.

Judille arrivait. Depuis le matin, elle avait tiré l'aiguille chez les Terral; une chemise à bâtir et à ourler dans la journée : c'est l'ouvrage exigé des couturières de campagne, et il n'y a pas à s'amuser si on veut en voir la fin.

Assise, dans l'embrasure de la fenêtre, derrière les carreaux tout petits, où le jour verdit en passant, elle avait cousu la grosse toile de ménage, rude à la main, résistante à la piqûre de l'acier. Plus qu'un bouton à coudre, le dernier, la chemise était bâtie, elle se tenait là toute droite sur la chaise, raide comme une armure, prête à lutter, trame à trame, contre la peau de plusieurs générations de laboureurs.

Assez travaillé pour aujourd'hui! La couturière roulait son fil, donnait le bonsoir au monde, envoyait une tape d'amitié à l'enfant, et la voilà qui s'avançait rondement d'un pas vif, alerte, qui faisait cliqueter le dé et les ciseaux dans la poche de son tablier d'indienne...

Le chemin devant elle était tout barré d'or, traversé par les derniers rayons du soleil, des rayons épais, chargés de vapeur, ainsi qu'on en voit dans les soirs d'automne. Une vache, menée à la corde par un enfant, tondait les menthes au bord du fossé et elle se dépêchait à la besogne comme si l'herbe plus fraîche l'avertissait de la tombée prochaine de la nuit.

Et le charme de l'heure, de la saison finissante, s'exprimait dans le gazouillement d'une troupe d'oisillons tout petits, branchés à la cime d'une alisier sans feuilles et qui ramageaient tous ensemble, immobiles, le jabot tourné vers le couchant.

Mais les oiseaux ne chantaient pas pour celle qui venait d'un air dégagé, vite, rompant sans les voir les fils de la Vierge tendus d'un bord du chemin à l'autre... Cette musique-là ne disait rien à Judille; musique de paysan! Et Judille n'était pas tout à fait une paysanne. Cela se voyait de suite à son port de tête, à sa façon de marcher, aux moindres mouvemens de sa petite personne onduleuse et minaudante. Et ses vêtemens aussi la dénonçaient, plus propres, mieux rangés que ceux des filles de campagne; des étoffes simples, mais un bout de ruban avec un brin de fleur, un rien d'endimanchement qui est comme l'enseigne du métier. En dedans non plus, la jolie couturière n'était pas comme tout le monde; ayant eu plus de loisir pour s'instruire, elle en savait un peu plus long que les autres : ce qui s'apprend à l'école d'abord; et même, depuis, elle avait lu par-ci par-là quelque roman prêté par une dame de campagne, un livre acheté le jour de la foire à une librairie ambulante : *les Quatre Fils Aymon*, *la Clé des Songes* et des cahiers de romances qu'elle savait par cœur et qu'elle chantait à voix traînante en travaillant.

C'était bien sauvage et bien pauvre, à côté de ces airs de musique, le bruit que faisaient au bord de la route les oisillons des champs. Des complimens d'amoureux murmurés à l'oreille, le gentil bruit d'or d'une pendeloque ou d'une bague de mariage auraient été plus vite au cœur de Judille. Judille avait seize ans, Judille attendait un épouseur.

Pas le premier venu, par exemple! Si la Sérène avait préféré pour elle aux durs labeurs de la culture les travaux d'aiguille qui rendent la peau plus délicate et la langue mieux affilée, ce n'était pas pour la donner à quelque goujat... Non; il fallait à la petite un mari plus finement éduqué, le fils d'un cultivateur aisé déjà dégrossi à l'école, le petit Sahuquet, par exemple, ou, mieux encore, un jeune instituteur, comme le fils Trégan, ou bien un soldat libéré en passe d'être nommé dans la gendarmerie...

Elles avaient arrangé ça à elles deux, la mère et la fille, et elles attendaient, l'une maugréante et rechignée, ainsi que le voulait son âge, l'autre parée et souriante, avec un certain air de coquetterie rude sur son joli visage de vierge...

Il faisait déjà obscur quand Judille entra dans le logis de Soumeilles. C'était l'habitude de chaque soir, habitude économique,

de profiter jusqu'à la dernière goutte des arrière-clartés du jour, suffisantes, d'ailleurs, à éclairer les mouvemens presque mécaniques de la ménagère charriant du bois à l'âtre ou écumant le pot-au-feu.

Assises toutes les deux sous le manteau très ample de la cheminée, serrées l'une contre l'autre sur le coffre au sel, la mère et la fille parlaient bas entre elles sans s'occuper de Jean-de-Jeanne.

— Tante Sérène, dit enfin celui-ci, et la voix lui tremblait un peu, à cause de l'effort qu'il avait fait pour se décider à parler ; tante Sérène, vous savez si j'ai été exigeant avec vous jusqu'ici, si je vous ai fait payer trop cher mes gages ; eh bien !..

— Eh bien ! après ? interrompit la tante d'un air pas trop encourageant...

Mais leur conversation en resta là pour le quart d'heure.

On venait de heurter à la porte.

Qui ça ?

Sur une route aussi peu passante que celle de Soumeilles, ce coup de bâton d'un inconnu suffisait à faire événement.

Il y avait à ce moment une telle profondeur de calme dans la maison, un si complet enveloppement de silence autour, dans le mystère de la campagne endormie ! Et au calme, au silence de ce soir-là, s'ajoutaient le calme, le silence inviolés d'un si grand nombre d'autres soirs tout pareils ! Ce ne fut pas tant le bruit lui-même, que la profondeur de cette tranquillité habituelle, brusquement interrompue, qui fit tressaillir les trois personnes réunies là au coin de l'âtre : Jean-de-Jeanne ennuyé de rentrer sa demande à moitié sortie, Sérène inquiète à cause de ses affaires d'argent, Judille remuée d'un vague espoir qui la fit se cambrer, le nez en l'air, comme si l'imprévu ne pouvait être que pour elle...

La chienne Finette s'était mise à japper contre la porte... Elle s'ouvrit enfin, et ce qu'on vit d'abord, ce fut entrant de biais, toute pleine d'oiseaux endormis, une de ces cages en roseaux, très longues, très étroites, à nombreux compartimens, où les oiseleurs mettent leurs appeaux vivans en cellule ; puis, avec son attirail de piquets et de filets liés ensemble et portés sur l'épaule, l'oiseleur lui-même, un assez jeune et très alerte compagnon, qui, d'un air décidé, commença par jeter son faix sur une chaise, puis, très à l'aise, comme chez lui, envoyant un bonsoir à tout le monde, s'avança vers le foyer.

— Vous n'attendiez plus personne à cette heure, eh ! l'aubergiste ? demanda-t-il gaîment à Sérène, laquelle, très étonnée, le dévisageait sans répondre.

Lui-même, ayant eu le temps de jeter un coup d'œil autour de la

chambre, parut quelque peu surpris et dérouté; et il y avait bien de quoi, rien ne ressemblant moins à une salle d'auberge que le très modeste logis où il venait de débarquer. Pas de fourneau ; un unique chaudron pour batterie de cuisine, et au lieu de la joyeuse ribambelle de saucissons et d'andouilles pendus aux solives, une gerbe d'ail pour toute provision. Sans doute il avait fait erreur. Mais que signifiait alors la branche de pin qui se balançait au-dessus de la porte? Pourquoi l'enseigne si l'on n'exerçait pas le métier?

Sérène, revenue de sa surprise, s'en expliquait avec l'intrus. La branche de pin n'avait jamais voulu rien dire, sinon que l'on avait du vin à vendre, et encore ne le débitait-on que le dimanche, pendant la partie de quilles que les jeunes gens de Soumeilles avaient accoutumé de faire après vêpres sur la route. Mais la récolte de vin ayant manqué deux ans de suite, on avait dû fermer boutique. Si on avait négligé de descendre la branche de pin, c'est qu'elle ne trompait personne, la route communale n'étant guère fréquentée que par les gens du pays.

— Bien fâchés nous sommes, conclut la Sérène; mais vous n'êtes pas à l'auberge, mon ami.

— Tant pis! répondit piteusement l'Oiseleur, qui ne se pressait pas de reprendre ses filets, hésitant entre la chance à courir d'un mauvais dîner, si toutefois on voulait bien le lui servir là où il était, et l'ennui de tirer la guêtre à la recherche d'un nouveau gîte. Tantôt il lorgnait le pot-au-feu, tantôt il observait rapidement les êtres, le mobilier et les gens, Judulle en particulier, dont les yeux noirs plantés sur lui soutenaient très vaillamment l'examen.

— Y a-t-il loin à aller pour trouver de quoi dîner? demanda-t-il enfin.

— Ardus est le plus près; vous en aurez pour une petite heure, répondit la Sérène.

— Quel pays de sauvages! grommela l'autre. Avec votre permission, je préférerais bien manger la soupe avec vous, — en payant bien entendu.

— Si vous vous contentez de notre soupe de haricots et de notre pain de ménage, nous vous les offrons de bon cœur. Le pain est un peu dur, mais les haricots fondent dans la bouche. Ah! si vous étiez venu il y a dix ans, du temps de défunt mon mari, vous n'auriez pas trouvé si maigre pitance. Pauvres, on ne peut donner qu'un souper de pauvres...

— J'accepte donc, dit l'Oiseleur. Allons, toi, puisque tes maîtres me veulent, tu vas me laisser tranquille, commanda-t-il à Finette, qui n'avait pas cessé depuis son entrée de grogner dans ses jambes.

Puis, ayant avisé un gros clou fixé au mur, il y suspendit la cage

des appeaux endormis à son arrivée, mais qui s'étaient mis à piauler et battre de l'aile, effarouchés, à cause de la chatte, laquelle, glissée en tapinois sous une chaise, avait allongé la patte du côté des barreaux. Cependant une forte odeur de haricots et de lard rance emplissait la chambre; on soupait, on parlait aussi et, d'une façon ou de l'autre, il n'y en avait que pour l'Oiseleur. Avant qu'on eût mangé la soupe, — il y revint deux fois, — il avait eu le temps de raconter son histoire. On connaissait comment il était arrivé à Montauriol le matin même, appelé par un de son pays, Cyprien Barutel, bouvier du côté de Saint-Alari, qui lui avait vanté les passages d'alouettes de la vallée de l'Aveyron. Et les alouettes ne manquaient pas en effet; depuis qu'il était descendu du chemin de fer, il n'avait fait autre chose que d'en voir et d'en entendre; malheureusement les bons terrains de chasse étaient déjà pris. De Saint-Alari à Villemade, de Villemade à Soumeilles, il s'était promené à la recherche d'une *tendue* bien située, en beau découvert, sans réussir à la trouver. Enfin, comme il allait lâcher la partie et reprendre la route de chez lui, quelqu'un de Villemade lui avait enseigné un emplacement plus bas, vers Soumeilles, chez le nommé Gibely.

— A deux pas d'ici, interrompit Judille; la première maison à gauche en descendant vers la rivière...

Elle s'amusait ce soir-là, l'enfant; la Sérène aussi; c'était un plaisir pour ces femmes, d'avoir quelqu'un à qui parler, un garçon en train, réveillé, au lieu de cet endormi de Jean-de-Jeanne, qui travaillait à monter des balais de genêt, sans desserrer quelquefois les dents pendant toute une veillée.

Mais leur contentement fut doublé, quand elles apprirent que leur invité était natif des Aroumecs, du côté de Tournadel-le-Haut, qui est un gros village d'entre le Tarn et la Garonne.

— J'aurais dû m'en douter à votre façon de prononcer, fit observer la Sérène. Nous sommes, nous, sortis d'Orlionnac; mon père, qui était tonnelier, avait souvent affaire avec les vignerons de Tournadel, et je me souviens de l'y avoir accompagné plus d'une fois avec des cerceaux et des futailles neuves que nous allions vendre à la foire. Nous nous tenions au coin de la place, juste en face de l'auberge de la Pitraque, une grosse réjouie. Est-ce qu'elle tient toujours auberge, cette femme?

La Pitraque était toujours au même endroit, ainsi que plusieurs autres personnes également connues de la Sérène et de l'Oiseleur.

Là-dessus les voilà bons amis tous deux, d'accord sur tout, se vantant et se complimentant, célébrant à qui mieux mieux la Garonne et les Garonnais.

Lui, citait des rendemens de blé, des chiffres fabuleux; elle, racontait, on ne sait à quel propos, les magnificences d'un dîner de noces d'une nièce à elle, ce qui s'était mangé de viandes, bu de liqueurs.

De temps en temps : « N'est-il pas vrai, Judille? » interrogeait-elle. La conversation s'animait alors, tournait à l'intimité, aux confidences.

L'Oiseleur se plaignait; il n'était pas heureux. Son père, le vieux, comme il disait, avait fait un aîné, l'avait marié dans la maison. Alors il leur avait souhaité le bonsoir et s'en était allé gagner sa vie de son côté, l'hiver à la chasse aux alouettes; l'été avec les brûleurs d'eau-de-vie. C'est vrai qu'il laissait la plus grosse partie de ses bénéfices dans les auberges; mais cela ne valait-il pas mieux que de s'éreinter au profit de son aîné?

D'ailleurs il n'était pas inquiet pour plus tard; les Rampal, Dieu merci, ne manquaient pas de bonnes terres au soleil. Pour tant que l'autre lui rognât son héritage, il était sûr d'en avoir encore assez pour vivre, sa femme et lui, quand il lui prendrait fantaisie de se mettre en ménage.

Ce disant, il envoyait un clin d'œil à Judille, qui avalait ça sans sourciller.

Sérène cependant s'était levée, avait tiré de l'armoire une bouteille, une de ces quatre ou cinq fioles de vin vieux, que les paysans, même les plus pauvres, ont toujours chez eux en cas de maladie.

— A votre santé, pays! disait-elle.

On trinquait à la santé de l'arrivant, d'Antonin l'Oiseleur, Jean-de-Jeanne comme les autres, mais avec moins d'entrain. La présence de cet inconnu le gênait. Isolé, rencogné, il trempait machinalement les lèvres dans son verre, écoutant comme dans un rêve l'étranger en train d'entonner des chansons, de jolies chansonnettes en français, qu'on reprenait en chœur, au refrain.

— Allons, Jean, avec nous!

Docilement, l'enfant faisait sa partie, répétait après les autres des mots dont il ne comprenait pas toujours le sens.

Cependant, la gaîté de l'Oiseleur était tombée tout à coup; ses idées s'embrouillaient, ses yeux se faisaient petits. L'étape ce jour-là avait été un peu forte, et le sommeil le prenait... Impossible à cette heure, de le laisser partir pour Ardus, comme il le proposait fort honnêtement.

Non, on s'arrangerait pour le loger tant bien que mal cette nuit. C'était très simple. Il coucherait dans l'étable, au lit de Jean-de-Jeanne. Et Jean-de-Jeanne, qu'en ferait-on? Il dormirait parfaitement

dans la grange ; de la paille jusqu'au ventre, c'était tout ce qu'il lui fallait à ce garçon.

Rien à dire à cela. Et cependant Jean-de-Jeanne dormit mal. Il regrettait son lit. Quel lit! Une planche dressée dans un coin de l'étable, une litière de feuilles de maïs et deux couvertures de laine par-dessus. Sans doute ; mais il y avait, collées sur le mur, des images achetées un jour de foire ; il les regardait avant de souffler la lanterne ; il en rêvait quelquefois. Il y avait aussi la vache à côté, dont le ruminement lui tenait compagnie. Et puis encore, de l'autre côté de la cloison, c'était un autre voisinage, le grand lit où couchaient côte à côte la Sérène avec sa fille. Et le lit était si près, la cloison si mince, c'était presque comme si on avait habité ensemble.

Et sans qu'il sût au juste pourquoi, cette idée ennuyait l'enfant qu'un autre que lui pût écouter Judille dormir.

IV.

Réveillé un bon moment avant le jour, Jean-de-Jeanne attendit la première clarté de l'aube pour s'en aller au labourage, comptant bien que l'Oiseleur aurait décampé avant qu'il fût de retour.

Son déplaisir fut d'autant plus vif, quelques heures plus tard, en retrouvant l'homme installé au logis et pour longtemps, probablement pour le restant de l'hiver, à ce que racontait la Sérène. Cela s'était bâclé au saut du lit ; l'Oiseleur avait loué la tendue à Gibely ; et tout de suite après il s'était arrangé avec la Sérène pour le vivre et le coucher ; — rondement, sans marchander, en trois mots, comme font les gens accoutumés à marcher grand train.

Excellente affaire pour la Sérène et qui aurait dû par contrecoup réjouir son neveu. Et, cependant, sans motif aucun, sans une seule bonne raison à se donner, Jean fit froide mine au dîner et aux convives, fort inutilement du reste, car personne ne prit garde à son air silencieux ; même on s'amusa très bien sans sa permission.

On mangea copieusement aussi, plus copieusement que d'habitude, — et il en fut de même les jours après, — à cause du pensionnaire assez délicat et entendu en fait de nourriture, et qui, payant bien, avait le droit d'en avoir pour son argent. Lui-même, au besoin, fournissait des idées à la Sérène, proposait des recettes ; quelquefois, histoire de rire, il mettait la main à la pâte et cuisinait à sa façon, — pas trop mal, ma foi ! Si prévenu contre lui que fût Jean-de-Jeanne, il était bien forcé de reconnaître son talent pour accommoder la soupe à l'oseille, et quant à sa rôtie d'alouettes, il se léchait les doigts après en avoir mangé, — ce qui valait bien un compliment.

C'était vraiment un aimable garçon, cet Antonin! Et obligeant, et adroit! Un jour, il aidait Jean-de-Jeanne à remplacer un chevron de la toiture qui menaçait ruine; le lendemain, c'était le mancheron de la charrue, qu'il redressait au feu aussi finement que l'aurait fait quelqu'un du métier. — Et cela sans embarras, sans vanterie, en s'amusant.

Ah! le brave Oiseleur que c'était, et, comme on en raffolait aussi dans le logis de Soumeilles! La Sérène, Judille, et non pas seulement les gens, mais les bêtes. La chienne d'abord qui, pour une bouchée de pain, avait vendu son âme au nouvel arrivant. Mais l'orphelin n'en avait pas eu de jalousie, n'ayant pas d'amitié particulière avec Finette. La trahison de la chatte le toucha plus au vif. C'était sa préférée, une sauvageonne hérissée, méfiante, toujours prête à jouer de la griffe et qui, jusque-là, ne s'était apprivoisée que pour lui seul. A la première invite, elle vint, ronronnante et câline, se frotter aux jambes de l'Oiseleur.

— Elle voit bien que c'est lui le maître, et que je ne suis rien ici! songeait l'orphelin.

Cependant, le nouveau venu se conduisait généreusement avec l'enfant de la maison. Au lieu de le contrarier ou de le desservir comme il aurait pu le faire, il ne manquait pas une occasion de lui rendre service, jusqu'à prendre son parti contre la tante Sérène, à soutenir ses droits dans la question de l'habillement neuf. Et le procès une fois gagné, les six écus comptés à Jean-de-Jeanne, il s'offrait encore à l'accompagner en ville, à lui donner son goût, à débattre le prix avec les marchands.

Pas moyen de lui en vouloir, à ce diable d'Oiseleur; et on s'amusait tant avec lui! Le soir, à peine avait-on fini de souper, on poussait dans un coin la grande table de chêne, on rangeait les chaises le long du mur et l'on se mettait à danser. C'était pour enseigner le petit, qui avait, en effet, pas mal à s'instruire avant d'être en état de figurer à la fête votive de Soumeilles.

Le sifflet d'oiseleur d'Antonin tenait lieu d'orchestre. L'habile homme en tirait à volonté quadrilles et polkas; et, tout en sifflant, il battait la mesure avec le pied : un, deux, trois, un... Jean partait en retard, tombait à faux, recommençait, trop lent, ou trop vif, toujours raide comme une marionnette de bois, l'air sérieux et appliqué au milieu des éclats de rire de l'assistance. Alors, pour montrer au maladroit, le bel Antonin prenait la main de Judille, et, sur un air de polka chantonné par la Sérène, le couple commençait à tourner.

— Eh bien! mon pauvre Jean, disait Judille, as-tu compris cette fois?

Le petit ne se rebutait pas ! Judille lui manquant, il enlevait une chaise dans ses bras en guise de danseuse et il polkait, il polkait... Quelquefois en plein jour, au labourage, il plantait là vache et charrue et chantant à tue-tête, il dansait tout seul comme un fou.

Un autre amusement était d'aller aux veillées chez les voisins, où Judille était bien aise de se montrer avec son bon ami. La petite prenait Jean d'une main, Antonin de l'autre, et ils partaient tous les trois, laissant la Sérène filer de l'étoupe au coin du feu.

A de certains soirs, le clair de lune les accompagnait, blanchissait autour d'eux la solitude des campagnes.

Des vapeurs blêmes s'élevaient au-dessus des ruisseaux et les lentes sonneries, les glas peureux d'avant la Toussaint tombaient dans le silence. Ils chantaient alors pour se tenir gais et marquaient le pas avec leurs sabots sur le gravier de la route.

Une autre fois c'était la pluie qui les attendait au sortir de la maison, une de ces pluies d'hiver, froides, menues, éternelles.

Ils marchaient, serrés en grappe l'un contre l'autre sous le vaste parapluie de la Sérène ; et leurs chuchotemens, leurs rires traversaient, bien abrités, les lamentations de l'eau, le bruit des arbres qui s'égouttaient, des rigoles qui pleuraient innombrables dans les lointains de la nuit.

Danses et promenades ravissaient également Jean-de-Jeanne. On l'avait si peu gâté jusque-là ! on le laissait si seul ! Et tout à coup, on le voulait, on le réclamait, on ne pouvait plus se passer de lui.

— Viens avec nous, mon petit Jean ; rien que jusqu'à la croisière de Villemade; Antonin et toi, vous m'accompagnerez.

Et des cajoleries en chemin, des tapes d'amitié, le bras passé autour de son cou en marchant.

Depuis des années, l'orphelin n'avait été à pareille fête. Il lui semblait être revenu au temps de sa grande amitié avec la petite, quand elle avait cinq ans et lui sept.

Seulement, c'était bien meilleur à présent.

De ce qui se passait entre Antonin et Judille Jean-de-Jeanne n'en avait encore eu aucun soupçon. Non pas qu'il fût tellement novice en cette matière ; il en savait à peu près autant qu'un autre, mais en gros seulement et par l'extérieur. S'il connaissait exactement comment ces choses-là finissent, il n'avait qu'une idée assez vague de leurs commencemens.

Les premiers troubles, l'imperceptible éveil, tout ce qui précède la brutale histoire, il l'ignorait.

Un garçon et une fille se convenaient ; on les voyait parler ensemble par-dessus la haie du jardin ; ensemble on les voyait revenir

du marché ou de la messe. Puis, quand ils en avaient assez de ces amusemens, assez de se becqueter en passant, assez de marcher côte à côte en se tenant par la main, un beau jour ils s'épousaient ; et un certain nombre de mois après, la sage-femme du pays, accompagnée du parentage, portait un petit paquet pleurant et criant à l'église paroissiale.

Voilà tout ce que le petit sauvage avait appris de l'amour. Aussi les agissemens de l'Oiseleur et de sa cousine le déconcertaient-ils à tout moment.

Quelle idée, par exemple, avait-il, cet Antonin, de flaner, de muser sur la route, en revenant de la veillée, malgré la pluie ou le froid ; tandis que lui, les yeux déjà pleins de sommeil, ne pensait qu'à se mettre vitement au chaud dans la paille ! Et Judille n'avait pas plus de bon sens ; tantôt gaie et tantôt triste sans motif, une fois chantant, riant aux anges, et, la minute après, maussade et refrognée à ne pas oser lui dire un mot. Jean-de-Jeanne n'y comprenait rien.

La Sérène y voyait un peu plus clair. Dès le premier soir, dès l'entrée d'Antonin dans la maison, la vieille femme avait cru flairer une vague odeur de mariage. Et prompte à espérer, comme toujours, elle laissait aller les choses tout en observant par précaution du coin l'œil. Tant mieux si les jeunes gens se convenaient, et s'ils prenaient plaisir à être ensemble, tant mieux encore !

Judille était une honnête fille, et puis, tant que Jean-de-Jeanne était avec eux, que pouvaient-ils faire de mal ? D'ailleurs, en questionnant le petit, — et la Sérène n'y manquait pas, — il était aisé de savoir où on en était, de manière à n'intervenir qu'au bon moment. Seulement, en se renseignant, elle obligeait Jean-de-Jeanne à réfléchir, à se rendre compte.

Un jour vint où la vérite finit par lui sauter aux yeux. Ce ne fut pas sans qu'il en eût quelque dépit, à cause du personnage peu flatteur qu'il avait joué dans l'affaire. De jalousie, d'ailleurs, pas un grain. Pauvre et abandonné comme il était, il n'y avait pas d'apparence que Judille fût jamais sienne. Il le savait et, puisque un jour ou l'autre, quelqu'un devait la prendre, autant que ce jour-là fût demain et que ce quelqu'un fût l'Oiseleur.

Non, Jean-de-Jeanne n'était pas jaloux ; curieux seulement, très curieux, maintenant qu'il était prévenu, de voir manœuvrer les amoureux, décidé à suivre ça jour par jour. Comment s'y prendrait Antonin pour faire sa demande à la Sérène et plus tard, ce que les promis se diraient seul à seul dans les coins, il se réjouissait de tout épier et de près.

V.

Jean-de-Jeanne et Judille partaient un dimanche matin, allaient ensemble, ainsi qu'il avait été convenu la veille, visiter la tendue aux alouettes.

Antonin, levé avant le jour, les attendait à la cabane ; la Sérène n'était pas encore revenue de la grand'messe. Ils étaient seuls.

Une jolie matinée de givre, étincelante sous un ciel d'un bleu très pur où flottaient, comme des glaçons à la dérive, de minces nuages blancs. A terre, tout était blanc aussi, poudré d'une fine poussière de cristal, et, sous cette enveloppe, le chemin, les maisons, les arbres avaient un air si étrange, si nouveau ! Tapie au bord d'un champ, pelotonnée et frileuse, la métairie des Ourtrics faisait penser à quelque bête surprise au gîte et à moitié raidie par le froid, envoyant en guise de respiration sa fumée qui bleuissait à l'air.

Elle était barricadée, cette métairie, le bétail et les gens empilés dedans serrés l'un contre l'autre dans la tiédeur de la litière ou de l'âtre ; on ne voyait pas un mouvement de vie autour ; au seuil de la porte, le vieil amandier se tenait raide et fragile, ayant une apparence d'arbre en sucre ou en verre filé ; et la mare, à côté, semblait dormir, prise d'un seul bloc, avec des soufflures d'air semblables à des lunes rondes prisonnières dans la glace, et une brisure au milieu faite par le sabot d'un enfant ; un trou d'eau noire et pure où pâlissaient les fils des cristaux en formation...

Une fois sortis du hameau, les enfans ne savaient plus où ils étaient ; pas moyen de se reconnaître dans cette étendue de plaine toute pareille. Aussi loin que l'œil pouvait aller, on ne voyait aucune trace de culture ; ni blé, ni luzerne, ni rien. On aurait dit d'un grand pays inutile, imaginé tout exprès pour amuser les enfans. Et c'était pour les amuser encore, cette orfèvrerie délicate, ces fleurs d'argent, vrais bijoux de fée semblables à ceux dont il est parlé dans les contes, que le givre avait ouvrés pendant la nuit avec les herbes du chemin.

Comme s'ils avaient peur de casser quelqu'une de ces jolies choses si fragiles, Jean-de-Jeanne et Judille marchaient légèrement au bord du fossé...

Un grand silence les accompagnait. On n'entendait que le craquement sous leurs sabots des feuilles mortes durcies par la gelée, et, venant de la haie, les piaulemens de quelques oiseaux transis, roulés en boules noires, enfoncés dans l'ébouriffement de leurs plumes. Judille se divertissait à regarder les oiseaux, à toucher les fleurs de givre qui fondaient à la tiédeur de ses doigts...

Comme si la candeur éparse autour d'elle, la joliesse enfantine du paysage avaient mis un reflet sur elle, elle avait, ce jour-là, un air de gaîté ingénue qui la rendait trop mignonne à voir. Elle se sentait enfant, en train de se réjouir à des riens ; elle s'essayait à glisser sur la glace des fossés, elle secouait sur son camarade les branchettes chargées de givre. Et ils riaient tous les deux.

La tendue était au milieu d'une plaine de chaume. Un carré de terre remuée et, un peu en arrière, toute pareille à une meule de paille oubliée là depuis les fauchaisons, la cabane de l'Oiseleur, c'était tout ce qu'on voyait de la route.

La tendue était déserte, comme morte avec ses lacets givrés et ses alouettes appelantes, immobiles, engourdies par le froid...

— Tout à l'heure, quand le soleil les aura dégelées, vous les entendrez chanter, dit Antonin qui venait au-devant de Judille. Et s'emparant tout de suite de la main qu'on ne lui offrait pas :

— Si nous dansions un peu pour nous réchauffer? proposa-t-il.

D'un mouvement leste et coquet, l'enfant avait dégagé sa main, et, se suspendant au cou de Jean-de-Jeanne :

— Réponds-lui donc, toi, disait-elle très câline, dis-lui si nous ne nous sommes pas donné chaud tout à l'heure en nous amusant à glisser?

— C'est égal, reprit le galant, il me semble que nous serions mieux dans la cabane ; ici, le vent de bise vous gèle les paroles sur les lèvres. Allons ; seulement j'en suis bien fâché, mon pauvre Jean, ajouta-t-il en faisant asseoir Judille sur un bon lit de paille, on ne peut pas se mettre plus de deux au fond...

— Ça ne fait rien, puisque je devais m'en aller tout de même, répliqua l'enfant, qui trouvait l'occasion bonne pour épier les amoureux. Il faut que j'aille jusque chez le forgeron d'Ardus. Toi, je suis bien tranquille, tu te désennuieras bien d'ici à ce que je revienne, dit-il en envoyant un coup d'œil malicieux à sa cousine.

Mais celle-ci insista pour qu'il demeurât. « Sinon je pars avec toi, » affirmait-elle, et elle faisait mine de se lever ; pas si promptement, toutefois, qu'Antonin n'eût le temps de l'obliger à se rasseoir.

— Laisse donc, disait l'Oiseleur, il n'en a pas en tout pour une demi-heure. Bon voyage! l'ami, et ne fais pas trop de bruit en partant ; tu effaroucherais mes appeaux.

Jean-de-Jeanne disparu, le cœur battit un peu plus vite à Judille. Si brave fût-elle, ça lui faisait tout de même quelque chose d'être enfermée là avec un homme, seule à seul. Qu'allait-il lui dire, cet Antonin ?

N'osant pas lever les yeux sur lui, l'enfant regardait autour d'elle,

examinait curieusement la charpente de branchages fichés dans le sol et ployés en arceau, qui soutenait le chaume de la cabane; elle maniait l'un après l'autre les outils de l'oiseleur, ses lacets prêts à poser et le filet où il mettait les oiseaux morts : un tas de plumes jaunes, grises, vertes, où vivait encore un reste de tiédeur.

Antonin ne bougeait pas; il avait peur, lui aussi, peur d'effaroucher Judille.

Très tranquillement donc, et comme s'il ne sentait pas la caresse de ce corps de jeune fille logé tout contre son épaule, il s'était mis à faire parler son sifflet et il gazouillait très bien, encore que pas un oiseau ne se montrât dans le morceau de campagne muette et gelée qui s'encadrait dans l'ouverture de la cabane.

— Drôle de métier que le tien, dit enfin Judille, rien à faire qu'à souffler dans un morceau d'étain!

— N'appelle pas qui veut, répliqua vivement Antonin. Trouverais-tu plus malin de contraindre une paire de bœufs, solidement liés au joug, à mener droit la charrue, que d'obliger un oiseau du ciel, une fine alouette, à descendre d'en haut pour mettre son cou dans un lacet? Ne dis pas de mal de notre état, petite; il nourrit bien son homme, et sans l'abrutir comme le travail des champs. Pendant que les nigauds, comme ton ami Jean-de-Jeanne, s'échinent dehors, le nez au vent de bise, et pour gagner quoi? un morceau de pain sec, nous ici, bien logés, les pieds au chaud dans la paille, nous n'avons qu'à nous divertir, à penser à notre bonne amie en attendant venir les oiseaux. Et, si peu qu'il en vienne, tu sais les prix? Eh! vingt-cinq sous la douzaine, samedi dernier, au marché de Montauriol, n'est-ce pas bientôt gagné?

Antonin parlait sans trop faire attention à ce qu'il disait, et Judille lui répondait de même, uniquement préoccupée de remplir d'un bruit de paroles les minutes de ce tête-à-tête.

Les alouettes, heureusement, firent diversion.

Elles venaient de s'éveiller et chantaient, en voletant, dans une percée de soleil. D'en bas, de la tendue, des gazouillemens montèrent en réponse; les bestioles hésitèrent un moment, planèrent au-dessus du chaume, puis toutes ensemble, d'un seul coup d'aile, s'abattirent sur les lacets. Et dans la douceur de cette aurore tardive, dans l'innocence du matin blanc et rose, la mort fit son œuvre.

De frêles agonies palpitèrent au ras de terre; des cris légers montèrent vers le ciel.

Pas loin de la cabane, au bord de la tendue, un pinson pantelait, crispait ses ongles.

— O le pauvret, comme il souffre! s'écria Judille.

Et en même temps elle se jetait au secours de l'oiseau.

— Il est à moi, celui-là, tu me le donnes? demandait-elle à l'Oiseleur en lui montrant le pinson ressuscité qui remuait dans sa main.

— Celui-là et d'autres, si tu veux; tous, si ça peut te faire plaisir, et le maître par-dessus le marché! répondit Antonin.

— Je me contente du pinson, répliqua Judille; et comme la bestiole, transie de froid et de peur, grelottait, hérissait ses plumes: — Attends, toi, on va te réchauffer, — ajoutait-elle en lui soufflant avec un baiser un peu de son haleine à la figure...

— Quelle chance il a, l'oiseau? Est-ce qu'il n'y a rien après pour l'Oiseleur? badinait le garçon, Et, tout en badinant, à deux ou trois reprises, il embrassait la petite.

— Laisse-moi! laisse-moi! ripostait-elle en le repoussant du coude. Mais le galant n'avait plus la force de se maîtriser. Sans lui répondre, il la saisit brusquement et l'attira sur sa poitrine.

— Laisse-moi! articulait-elle plus faiblement, et déjà elle s'abandonnait, les lèvres sur la bouche de son bon ami, tandis que ses mains, tout à coup détendues, laissaient échapper le pinson.

— Eh bien! tu n'es pas gêné, toi; c'est ça, embrasse-la encore, intervint brusquement Jean-de-Jeanne; et, apparaissant comme à l'improviste à l'entrée de la cabane, suffoqué, l'œil mauvais, il marchait sur Antonin.

L'enfant avait tout vu, tout entendu, blotti derrière la cabane. Même, au commencement, il trouvait que cela n'en valait pas la peine; et, comme l'onglée lui mordait les doigts, il s'impatientait quelque peu. Est-ce qu'il n'allait seulement pas l'embrasser, cet Oiseleur? Puis, lorsqu'Antonin s'était décidé, quand ça devenait amusant, ses idées avaient sauté tout à coup. Les baisers du galant à Judille avaient été comme autant de coups de couteau qui lui entraient dans le cœur. Pas moyen d'en endurer davantage. Poussé d'un brusque élan, sans réfléchir, le garçon avait quitté son poste, s'était jeté entre les amoureux!

Et, même après que l'Oiseleur, déconcerté, eut lâché la petite, il continuait de froncer le sourcil, disant :

— C'est très mal ce que vous faisiez, très mal; ne pouviez-vous pas attendre d'être mari et femme? Je le dirai à tante Sérène...

— Va-t'en le dire au diable! répliqua Antonin en haussant les épaules. Et surtout tâche, une autre fois, de ne pas mettre le nez dans mes affaires. Ton nez et toi, pourriez vous en repentir.

— C'est vrai que tu aurais bien fait de nous laisser tranquilles, reprit Judille, vexée d'avoir été prise en faute par ce morveux de Jean-de-Jeanne. Un baiser, quelle affaire! Pourquoi t'aviser de choses auxquelles tu ne comprends rien?

En même temps elle s'était levée, et, ayant en un tour de main défripé ses jupes et remis son bonnet d'aplomb, elle s'échappa de la cabane et prit sa course vers Soumeilles.

Arrivée au bout de la tendue, au moment de sauter sur la route :

— Adieu! vous autres, salua-t-elle ; tâchez de bien vous amuser ensemble.

Interloqués tous les deux, Antonin et Jean-de-Jeanne la regardaient s'en aller.

— Tu aurais bien dû arriver un quart d'heure plus tard, *imbecilas*, grommela enfin l'Oiseleur, à qui la souple démarche, le balancement d'épaules de celle qui fuyait donnaient des regrets plus cuisans...

Puis, se ravisant à la pensée des difficultés qui pourraient lui venir dans la suite de l'inimitié de l'enfant :

— Allons! ne reste pas là à bouder, grand innocent, reprit-il d'un ton à peu près radouci. Ne vas-tu pas m'en vouloir, à présent? Et pourquoi? Tiens, si tu veux faire la paix, tout à l'heure je te régale. Nous allons boire bouteille à Montauriol ; ça te va-t-il?

Et il tendait la main à Jean-de-Jeanne, mais celui-ci fit semblant de ne pas le voir.

— Impossible! répondit-il simplement.

— Nous sommes donc brouillés ensemble? demanda l'Oiseleur.

— Non pas ; mais le petit Sahuquet et moi nous avons fait la partie de monter ensemble à Pique-Cos, et j'y vais,.. expliqua l'enfant.

— Bon voyage! donc.

— Toi, bonne chasse!

Ils se quittèrent là-dessus.

VI.

Janvier, février, toujours du froid : du froid blanc, du froid noir ; des journées de cristal, sonores, transparentes, et des journées de plomb où les fumées rampent, où les bruits tombent ; des ciels de gelée, des aubes aiguës, scintillantes, et des ciels de pluie, fermés, compacts, sans autre ouverture que vers le soir un peu de clarté, comme un regard au bord de l'horizon...

La saison des labours ayant pris fin, Jean-de-Jeanne s'occupait à tailler la vigne, quelques rangées de souches dans un petit clos pierreux que la Sérène possédait aux environs de Villemade. Les pieds dans les sabots fourrés de paille, le tricot de laine aux reins, il travaillait de la serpette pendant qu'à quelques pas de lui, dans le creux d'un sillon, à l'abri du vent, sa fiole de piquette étincelait toute rose au clair du soleil. Ou bien il creusait un fossé dans la

plaine de Soumeilles, enterré jusqu'à mi-corps, la tête à la hauteur des jeunes blés, qui verdoyaient à droite et à gauche à perte de vue, et rien ne bougeait autour de lui, pendant ces heures, que des troupes d'oiseaux qui passaient très haut, serrés en grappe, et festonnaient au-dessus de lui dans le ciel triste, d'un vol incertain et peureux...

Chaque hiver, l'enfant s'employait à ces besognes, et il le faisait en conscience, finement et proprement, comme un bon ouvrier qu'il était, s'appliquant à couper le sarment sur le nœud afin qu'il résistât mieux à la gelée, à bien régler la pente des talus de son fossé pour éviter l'éboulement des terres à la saison des pluies.

Sa pensée, alors, était au bout des doigts, au maniement de l'outil, et il ne rêvait pas d'autre chose jusqu'à l'heure où, du fond de ses entrailles vides, montait, avec les odeurs émanées des soupes de villages, le désir de la nourriture...

Cette année, le travail allait à la diable, sans goût, sans soin, les mains molles, le nez en l'air.

Jean-de-Jeanne ne se reconnaissait plus.

Ce n'était pas de la paresse et c'était pire : un état sans nom, quelque chose qui l'obligeait à rêvasser, qui faisait tomber, s'en qu'il s'en aperçût, la bêche ou la serpette de ses doigts.

Drôle de maladie !

Ça avait commencé tout de suite après cette affaire de la tendue aux alouettes, quand il avait découvert l'Oiseleur et Judille en train de s'embrasser.

Impossible, depuis ce moment-là, d'ôter la petite de devant ses yeux, et il la voyait précisément telle qu'il l'avait surprise ce jour-là : toute pâle, les yeux pâmés, défaillante dans les bras de son galant. Et chaque fois, comme s'il y était encore, comme si les amoureux se caressaient en sa présence, il sentait le même coup de couteau au cœur.

Qu'est-ce qu'elle lui voulait donc, cette Judille?

Heureusement, la fête votive de Soumeilles approchait, et cette perspective l'amusait encore un peu et le secouait de ses langueurs. Il y avait tant pensé, depuis trois mois, à cette fête ! C'était ce jour-là qu'il devait étrenner l'habillement neuf, et, d'après une superstition très répandue, à laquelle le petit croyait très ferme pour le quart d'heure, cette circonstance devait immanquablement lui porter bonheur.

Un soir, rentrant à Soumeilles par le chemin de Villemade, qu'il n'avait pas pris depuis quelque temps, Jean-de-Jeanne vit que l'amandier des Sahuc était en fleurs.

Cet amandier était renommé pour être le plus hâtif du hameau,

et chaque année, quand arrivaient les premiers boutons, si frêles, si blancs, qu'il semblait que ce fût un miracle de les voir naître des branches noires et tortues du vieil arbre, c'était, pour un jour, l'événement du pays.

L'amandier en fleurs, cela voulait dire que le printemps était proche, et les gens qui en avaient assez de l'onglée aux doigts et des veillées à la chandelle, faisaient fête à la nouvelle et au messager. Le fait est, qu'à partir de ce temps-là, la campagne, comme désensorcelée de l'hiver, commençait très gentiment à verdoyer et à fleurir. Ce n'était rien d'abord, cela se connaissait à peine, et cependant on comprenait bien que la saison voulait rire.

Une fois, en traversant le pré des Bioules, Jean-de-Jeanne trouvait dans l'herbe courte une traînée de perce-neige épanouis du matin ; et le lendemain, c'était, en passant devant chez les Courdil, une touffe de giroflées qui lui envoyait une bonne odeur de miel ; rien qu'une touffe jaune, à peine ouverte, avec deux ou trois abeilles, les premières éveillées, qui bourdonnaient autour.

Le printemps venait ; il y avait une douceur en l'air qui obligeait les choses et les gens à se déclore ; les chatons des aubiers chassaient leurs capsules rouges et laissaient pendre dans l'eau verdissante de la mare leurs chenilles lourdes de pollen, tandis que le Grand-Pierre, le berger de la Juncasse, dépouillait sa peau d'hiver, sa chaude limousine, et s'en allait tout gaillard en veste de droguet, sifflant ou chantant à ses ouailles, lesquelles, mises en gaîté par la saveur de l'herbe naissante, se poursuivaient comme des folles et sautaient des quatre pieds à la fois.

Dans l'idée de l'enfant, tous ces indices-là se rapportaient moins à la venue de la saison nouvelle qu'à l'approche de la fête, ou plutôt, il s'était si bien accoutumé à joindre ensemble l'arrivée de ces deux choses qu'il ne les aurait pas imaginées l'une sans l'autre.

Et pourquoi le ciel se serait-il fait plus tiède si les gens de la fête n'avaient pas dû en profiter pour s'ébattre dans les champs ?

De quelle utilité la floraison des ormeaux et des peupliers au bord de la route, si ces arbres n'avaient pas dû éparpiller un peu plus d'ombre sur la tête des danseurs ?

Les arbres, le ciel se préparaient à la fête.

Et les maisons à leur tour se faisaient belles ; soigneusement recrépies, passées au lait de chaux, elles étincelaient comme des bouquets blancs sous la ramure encore noire des vieux chênes.

Chez la Sérène, comme chez les autres habitans du hameau, — la Ginaille seule exceptée, — on s'était mis en frais d'embellissemens.

Le rétameur, qui ne manquait pas à cette époque de faire la tournée du pays, avait étamé à neuf, aussi luisans que du véritable argent, les couverts et les plats du ménage ; puis, comme il en avait

coûté gros de badigeonner toute la façade de la maison, on s'était contenté de passer un enduit sur le pigeonnier, moyennant quoi la vanité de la veuve s'était trouvée satisfaite et aussi le goût des pigeons, très délicats, comme on sait, et amoureux de la netteté de leur logis.

Le grand jour approchait.

Une après-midi qu'elle était seule, la Sérène avait sorti de l'armoire son bonnet des dimanches ; elle avait fouillé dans un carton rempli de vieilles choses, de rubans et de dentelles achetés dans son jeune temps, et d'autres reliques plus anciennes, affiquets de noces de sa mère et de sa grand'mère, tout pâlis et usés, avec des dessins et des couleurs d'autrefois. Grâce à quelques bribes choisies dans le tas, elle avait de son mieux renouvelé son coiffage, refait un nœud, changé le bandeau. Et, pour être plus sûre de l'effet, elle s'était mirée à la glace; elle avait penché tout près son visage, bien flétri, hélas! mais pas trop rechigné ce jour-là, vaguement égayé par la perspective de la fête, et d'une autre encore après, la fête des accordailles, qu'elle voyait poindre très nettement à l'horizon.

Et Judille? Judille était bien affairée et bien contente; de l'ouvrage par-dessus la tête, priée, cajolée, bousculée par les pratiques, et, la journée finie, encore attelée à la besogne; mais pas à sa couture habituelle de lingerie; elle travaillait alors pour elle, pour sa belle robe de la vote. Quelle robe! Du mérinos bleu simplement; mais si bien tortillé! Un ruché par-ci, un plissé par-là, autre chose à coup sûr que ces fourreaux de grand'mère, tout unis, tout plats, tels que les fabriquait la Tòn du Roudié, la faiseuse à la mode de Villemade, une vieille femme très habile jadis, qui n'avait que le tort de copier toujours la robe qu'on lui avait appris à couper du temps de son apprentissage; — et elle n'y changeait pas un seul point. Tout le monde y travaillait, à cette robe de Judille; la Sérène la prenait par un bout, sa fille par l'autre, et l'Oiseleur, qui ne quittait plus sa bonne amie, tenait un écheveau à l'occasion.

Jean-de-Jeanne affectait de s'en aller sitôt souper, comme pour les laisser libres.

Il filait droit sur la route, côtoyant les maisons encore éclairées, d'où s'échappaient des paroles et des rires, toujours tout droit jusqu'à la sortie du hameau, et, une fois là, bien seul, il songeait, assis au bord du fossé, la tête dans les mains.

VII.

Le carillonneur, juché en l'air, suspendu sur son mince échafaud de planches au-dessus de l'église de Villemade, sonnait le premier appel des vêpres.

Une batterie vive, à coups pressés, puis une pause, et, pendant que s'en allaient les dernières vibrations de la cloche, l'homme s'amusait à regarder vers la plaine.

Elle était vide, endormie dans la tranquillité des dimanches. Quelques piétons cheminaient, espacés sur les routes blanches; une barque glissait très loin sur l'Aveyron immobile; et les routes, la rivière se perdaient dans l'infini des champs de blé, de luzerne, étalés à perte de vue sous la rondeur du ciel. En y regardant bien cependant, on finissait pas découvrir à l'ouest, gros comme des moucherons dansant dans un rayon de soleil, une troupe de gens qui tournaient et gambadaient à la croisière de deux chemins.

C'était tout ce que le carillonneur pouvait voir de la fête votive de Soumeilles.

D'en bas, ce peu même disparaissait. On n'avait plus devant soi que la campagne muette, les chemins s'enfonçant dans les cultures.

Pas d'autre indice pour s'orienter qu'un bruit de musique venant de loin à travers le silence. Un bruit si léger d'abord! Quelque chose comme le son d'un tuyau de seigle où souffierait un enfant; moins encore : la chanson d'une sauterelle dans l'herbe.

Le bruit grossissait en avançant; on reconnaissait bientôt le raclement d'un crin-crin associé aux plaintes d'une clarinette. Mais, même entendu de plus près, l'orchestre rustique gardait l'air peu de chose, la résonnance grêle et mélancolique des musiques de fête exhalées en plein air.

La foule non plus ne menait pas grand tapage.

Quelle foule! Une centaine de personnes réunies un peu au-delà du hameau, à la fourche des chemins de Soumeilles et d'Ardus. L'endroit était suffisamment spacieux et très aimable à cause d'un bouquet de sureaux et de saules, qui faisaient un peu d'ombre, et d'un ruisseau tout petit, avec un pont où les gens s'asseyaient, jambes pendantes, entre deux contredanses, à moins qu'ils n'aimassent mieux se donner du large et se promener deux par deux sur la route ou s'ébattre à côté dans une prairie plantée de peupliers et de vergnes qui accompagnait le ruisseau.

Des fleurs de printemps, des coucous, des touffes de latrée d'un violet tendre égayaient l'herbe, encore flétrie, et au-dessus, à la cime des arbres, d'autres fleurs se balançaient; les chenilles pourpres du carolin, le jaune vif des bourgeons de saule, le blanc délicat des chatons du tremble apparaissaient à travers les branches.

Au centre de la vote, à côté du pont, les musiciens trônaient, portés sur une charrette dont les ridelles avaient été décorées de drapeaux; d'autres drapeaux flottaient, cloués aux peupliers voisins. C'était tout ce que les gens de Soumeilles avaient inventé pour solenniser la fête.

Il n'y avait autour aucune baraque foraine, ni tir à la carabine, ni lutteurs; absolument rien qu'un tourniquet où l'on avait chance de gagner un coq en sucre rose ou un gâteau sec, et, pour tout rafraîchissement, un débit d'orangeade, fabriquée sur place avec très peu de sucre, pas beaucoup de citron et de l'eau du ruisseau tant qu'on en voulait.

Aussi les têtes ne paraissaient pas trop échauffées, quoique l'on fût à danser depuis plus de deux heures.

Cela se passait tranquillement, en famille; danseurs et danseuses se tutoyaient, s'appelaient par leur petit nom.

Il n'y avait d'étrangers que les invités, des figures déjà vues de gens qui revenaient tous les ans à la fête.

Même le seul ivrogne de la société, on le connaissait bien; c'était un brave garçon qui avait le vin facétieux et tendre; il aurait manqué quelque chose à la vote si on ne l'avait pas vu promener à travers la foule sa bonne figure d'abruti et ses pantinades, que les enfans ameutés accompagnaient de leurs éclats de rire.

C'était un divertissement de plus, un spectacle gratis, dont les personnes sérieuses elles-mêmes ne se faisaient pas faute de profiter.

Car il s'agissait de ne pas perdre sa journée, n'est-ce pas? et puisqu'on était là pour s'amuser, de s'amuser pour de bon.

Ce que c'est que l'habitude! Même en se donnant du plaisir, ces gens de travail s'appliquaient, faisaient effort.

Les musiciens soufflaient dans leurs instrumens à se rompre les veines, les danseurs tapaient du pied à la cadence et soulevaient à pleins bras leurs danseuses, qui s'évertuaient de leur côté, se trémoussaient en conscience avec des visages naïvement attentifs.

Et les vieux et les vieilles, qui n'avaient rien à faire, écarquillaient les yeux pour mieux voir se divertir leurs enfans.

— Eh! Jean, à quoi penses-tu? C'est à nous d'avancer. Hi donc! Jean-de-la-Lune!

Très affairée, les brides de son bonnet au vent, la grosse Franceline bousculait son danseur, qui hésitait au premier pas, se cognait à droite quand il fallait volter à gauche et finalement perdait pied au milieu de la contredanse.

Pauvre Jean-de-Jeanne! Lui qui l'avait si ardemment espérée, il ne s'y amusait guère, à cette fête!

Si content le matin, à moitié journée, déjà, il commençait à déchanter.

Il y avait bien de quoi! Personne d'abord à la sortie de la messe, pas plus qu'à la danse, personne n'avait donné la moindre attention à ce fameux habillement neuf, qui devait, à son compte, tourner

toutes les jolies têtes du pays. Il avait eu beau se carrer dedans, cambrer les reins, tendre le jarret, affecter des airs de jeune homme, on ne lui avait pas fait l'aumône d'un regard. Il était encore et malgré ses dix-huit ans sonnés, le petit Jean-de-Jeanne, un chétif que les gens ne se décidaient pas à prendre au sérieux.

Pas même comme danseur !

Miette, Thrésil, Françoise, toutes les grandes filles, avaient chacune leur galant attitré qui ne les quittait pas d'une semelle. Jean-de-Jeanne était bon pour en remplacer un au besoin, boucher un trou, figurer le quatrième à quelque contredanse. Ou bien c'étaient de toutes jeunes filles, des mignonnes de seize ans, comme la Suzette des Ribals, qui s'essayaient avec lui. A peine si Judille lui avait adressé la parole une fois en passant, et encore l'avait-elle fait comme par charité.

— Eh ! mon pauvre Jean, à quoi penses-tu là tout seul? Viens donc danser avec moi, je t'invite. Allons donne-moi la main ; Antonin se reposera en attendant.

Elle était radieuse, Judille, le regard moite, la voix douce ; le bonheur, comme on dit, lui sortait par les yeux.

Et de la voir si contente et si bonne, cela humiliait encore plus l'orphelin. Au lieu de l'apprivoiser, sa compassion le rebutait comme une offense.

— Va-t'en avec ton Oiseleur, lui répondit-il en retirant brusquement sa main qu'elle avait prise. J'aime mieux danser avec Suzette...

Il n'était pas le seul, ce jour-là, qui fût porté de mauvais vouloir pour la jolie couturière. Il y avait de la malveillance autour d'elle ; on chuchotait dans son dos, on se poussait du coude en la montrant.

La robe bleue d'abord faisait scandale : — Si ridiculement coupillée ! — insinuait l'avaricieuse Sahuque à la Matalène sa commère. Une fois la mode passée, que voulez-vous qu'on en fasse? Pas une jupe de-dessous, n'est-ce pas, ni un couvre-pied? Je défie qu'on en sorte une simple robe d'enfant ! Une folie! Et la mère, c'est triste à dire, est aussi dépensière que la fille. Croyez-vous, ajouta-t-elle en baissant la voix, qu'elle n'a pas encore eu l'idée de nous payer le blé de semence qu'elle nous emprunta à la Saint-Martin dernière?

— Et le corsage ! Avez-vous fait attention à l'échancrure ? ripostait la Matalène, dévote de profession, onctueuse et enfiellée. Si celle-là ne trouve pas de chaland, ce ne sera pas faute d'avoir étalé sa marchandise. Ce qu'il faut voir pourtant !

Toute tremblante d'une sainte indignation, la vieille femme re-

montait vivement la croisure de son fichu d'indienne, comme si quelque freluquet pouvait avoir l'idée de glisser un coup d'œil par là.

Judille polkait, pendue à l'épaule de l'Oiseleur, et pendant qu'elle évoluait de-ci de-là, les méchans propos se levaient en essaim sur son passage.

— Regarde bien le bonnet, suggérait Franceline à la petite Liette; il me semble qu'il y a des plumes.

— Des plumes! répliquait l'autre. Tu verras que l'année prochaine elle mettra des gants!

Et la douce Liette envoyait à son amie Judille des regards assez âcres pour faner sa robe et flétrir les plumes de son bonnet.

Les jeunes gens se dépitaient aussi, mais pour d'autres raisons. Pas contrariés, ceux-là, de l'échancrure du corsage. Mais à quoi ça servait-il, s'il n'y avait pas moyen d'en approcher?

L'Oiseleur ne lâchait pas sa bonne amie : quadrilles, polkas, mazurkas, il n'y en avait que pour lui. Et ça faisait crier les autres. Un rude toupet, ce preneur d'alouettes! Et elle donc! Ça passait la permission, tout de même, de s'afficher de la sorte! Puisqu'ils s'aimaient tant que ça, ces deux tourtereaux, ils feraient mieux d'aller roucouler tout de suite dans un fossé.

— Et qui te dit qu'ils ne l'ont pas déjà fait? insinuait un camarade. Il n'y a qu'à les voir danser ensemble pour comprendre où ils en sont.

Le fait est que l'Oiseleur avait une manière passablement risquée de se tenir avec Judille. Il l'appuyait à lui en polkant plus qu'il n'était nécessaire et, dans la contredanse, il se dégingandait et se tortillait avec des mouvemens de bras et de jambes à la mode de la ville, qui détonaient singulièrement dans la bonhomie de cette fête rustique.

On avait ri la première fois. Mais des gens sérieux, des pères de famille, avaient sévèremont blâmé ces nouveautés et tout de suite une ou deux mamans avaient défendu à leurs filles de figurer dans la même contredanse avec l'Oiseleur.

Et c'était très bien fait. De quoi s'avisait-il aussi cet individu? Un étranger qui n'avait pas seulement tiré deux sous de sa poche pour payer les violons!

Tout le monde en avait assez à la fin.

Jean-de-Jeanne était le plus exaspéré de la bande. Et, au lieu de clabauder dans les coins et d'insulter l'ennemi à distance comme les autres, le petit homme, en agneau enragé et naïf, provoquait bien en face le bon ami de Judille, décidé à aller jusqu'au bout et à jouer du poing s'il le fallait.

Prenant la main de Suzette, il l'obligea de se planter vis-à-vis de l'Oiseleur et de Judille déjà en place pour la contredanse, et comme sa danseuse le prévenait qu'à la moindre grimace d'Antonin, elle le laisserait en plan :

— Très bien, dit-il ; dans ce cas, je sais ce que j'aurai à faire.

Et sur un faux départ du violon que la clarinette s'essoufflait à rattraper, la contredanse avait commencé.

Antonin n'était pas sans se douter un peu de ce qui se passait autour de lui. Avec sa méthode de tricoter des jambes, il s'attendait bien à étonner les gens de Soumeilles et il n'en était fâché qu'à moitié. Ça l'avait amusé d'abord de surprendre les coups d'œil irrités des mamans et les haussemens d'épaules des gens graves. Et il continuait par bravade, plein du mépris d'un civilisé pour ces brutes de paysans, qui étaient là à se dandiner, sérieux comme des papes.

En tout cas, s'il avait eu envie de se gêner avec quelqu'un, ce ne serait pas avec Jean-de-Jeanne.

— Y es-tu, petit ? l'apostrophait-il au moment d'arriver à la première pause de la contredanse. Veux-tu jouer à qui fera sauter plus haut sa danseuse ? Je commence.

Et empoignant à bras-le-corps Judille qui se laissait faire, il l'enleva assez en l'air pour que tout le monde pût voir la couleur de ses mollets.

— A ton tour, houp-là ! mon garçon ! Eh bien ! as-tu du coton dans les bras que tu n'oses pas la soulever, ta Suzette ! Tant pis pour toi ! Quand on a fini, vois-tu, on se paie de ses peines.

Rudement, à pleines lèvres, il plantait un baiser dans le cou de Judille. Puis se tournant vers les musiciens :

— Attention ! vous autres, à la reprise et soufflez-moi un peu plus vivement dans vos outils. Vous y allez d'une lenteur, comme pour faire danser des bœufs. Toi, regarde un peu ce cavalier seul, et tâche d'en faire autant, après, si tu peux.

Crânement, d'une chiquenaude, l'Oiseleur chavira son chapeau de feutre en arrière, l'assujettit d'un coup de poing sur la nuque, et zap ! le voilà parti.

C'était vraiment un pas très compliqué et qui avait dû lui donner bien du mal à apprendre ; des jetés-battus, des entrechats, une suite de contorsions bizarres coupées de bonds démesurés et de claquemens de mains.

La malice était à la fin dans un geste d'une signification peu décente, que le danseur retombant sur ses pieds après une suprême pirouette, envoyait à l'adresse de Suzette.

Et en même temps, il lui tendait la main pour la ronde. Mais elle

lui tourna le dos brusquement, et tirant Jean-de-Jeanne par la manche :

— Viens-tu? dit-elle. J'en ai assez de faire vis-à-vis à ce païen.

— Et je t'approuve! acquiesça Jean-de-Jeanne.

Antonin avait froncé le sourcil.

— Dites-donc, vous n'êtes guère honnêtes, vous autres, grognait-il. A-t-on jamais vu une mijaurée pareille! Et toi, grand imbécilas, qu'est-ce qui te prend?

— Il me prend!.. il me prend!.. C'est mal fait à toi, Antonin, de te comporter avec les filles d'ici comme tu le ferais avec les dévergondées de Montauriol.

L'Oiseleur ricanait :

— De quoi t'avises-tu, morveux? Arrive ici, que je te mouche, sale bâtard !

— Laisse! laisse! suppliait Judille.

Mais, sur le mot de bâtard, Jean-de-Jeanne avait couru droit à l'insulteur. Il n'alla pas loin. Salué à bonne portée d'un maître coup de poing dans le creux de l'estomac, soufflété presque en même temps d'une ruade lestement administrée en plein visage, l'enfant reculait hésitant, tandis que l'Oiseleur, dispos et goguenard, retombant sur ses pieds, l'attendait, ramassé sur ses jarrets, en posture de savate.

Il n'attendit pas longtemps. Tête basse, comme un taurin en colère, le petit fonçait de nouveau sur l'ennemi. Cette fois, il n'y eut pas même de choc; l'Oiseleur s'était traîtreusement dérobé dans une volte rapide. Emporté par son élan, Jean chancela une seconde et roulé finalement dans un subtil croc-en-jambes, il alla donner à plein, s'étaler de son long sur un des tas de cailloux qui se carraient au bord du chemin.

Quand il se releva, pas moyen de continuer. Une manche de sa veste, déchirée du haut en bas, pendait en loques, et sur sa chemise lacérée aussi, du sang commençait à goutter.

— Ce n'est pas fini! articula le pauvre diable en montrant le poing à l'Oiseleur; j'ai à causer maintenant avec la Sérène.

— Cause tant que tu voudras, l'ami, et reviens quand ça te fera plaisir. En attendant, nous allons danser, nous autres. Pas vrai, Judille?

Et pendant que, dépêtré non sans peine de la foule qui l'entourait silencieuse, n'osant pas prendre sa défense, Jean-de-Jeanne s'en allait seul et pas content sur la route du hameau, ces deux-là, étroitement enlacés l'un à l'autre, se mettaient à tourner lentement sur un air de valse.

VIII.

Ce jour-là plus que les autres jours, il faisait tranquille dans le hameau de Soumeilles. Personne sur la route, personne aux abords des maisons. On ne se serait jamais cru en pleine vote, sans une odeur de graisse rance qui se répandait en l'air, trahissant la confection des crêpes qui sont le plat de luxe et le mets national du pays.

La robe des dimanches soigneusement retroussée et nouée sur la jupe, la Sérène s'évertuait de toute son âme à ce grand œuvre. Très attentive, elle puisait du bout de la cuiller dans la jatte d'œufs battus et de farine mêlés ensemble, juste ce qu'il fallait de pâte, l'étendait rapidement dans la poêle, et saute, ma crêpe ! Une crêpe légère, impalpable ; de la dentelle d'or.

La ménagère reprenait pour la vingtième fois la queue de la poêle ; la porte s'ouvrit brusquement.

— Et d'où sors-tu, avec cette figure à l'envers ? qu'est-ce qui t'arrive ? demanda la vieille femme à Jean-de-Jeanne.

Le fait est que la mine bouleversée du garçon s'accordait mal avec la tranquillité du logis, encore plus mal avec la gaîté de ces préparatifs de mangeaille.

Essoufflé de courir, intimidé aussi de ce qu'il avait à dire, le bâtard se taisait.

— Explique-toi vite, insistait la tante en étendant une léchée de pâte au fond de la poêle ; où as-tu fait cet accroc à ta veste ? Ah ! misère ! Eh bien ! tu l'as joliment arrangé, ton habillement neuf ! Au moins ne compte pas sur moi pour t'en acheter un autre. Je t'en paierai un, comme on dit, quand j'aurai fait un héritage... Ah çà, mais, dis-moi, tu t'es donc battu tantôt ?

— Oui, avec l'Oiseleur ; c'est lui qui m'a envoyé rouler sur les cailloux.

La Sérène, qui sucrait à maigres pincées et pliait sa crêpe, se retourna vivement.

— Avec l'Oiseleur !.. Comment ! Judille ne t'a donc pas dit ? tu ne sais pas ?..

— Je sais, répliqua l'enfant, que nous avons fini lui et moi de vivre ensemble. J'en suis fâché, mais c'est comme ça ; dès ce soir, tante Sérène, vous aurez un lit de reste, car un de nous deux, je vous en avertis, ne couchera pas à la maison.

— Tu as donc l'intention de dormir à la belle étoile ? mon pauvre Jean, ricana la vieille en haussant les épaules. Sérieusement, tu n'espères pas que j'aille donner congé à mon locataire ? Tiens, mon

neveu, veux-tu que je te dise? tu n'étais qu'un peu simple jusqu'ici; j'ai peur que tu ne deviennes fou maintenant.

— Bien fou, en effet, de me mêler de ce qui ne me regarde pas, de prendre fait et cause pour des femmes qui me méprisent!.. Oui, oui, riez, moquez-vous de moi; en attendant... Vous regardez l'accroc qui s'est fait à ma veste; eh bien! sachez qu'il s'en est fait un plus voyant et plus difficile à repriser à la réputation de votre fille... Riez, riez; si vous aviez entendu comme moi les propos qui se tenaient pendant qu'elle figurait la contredanse avec ce sans-honte. Et si vous l'aviez eu devant vous, lui et ses grimaces!

— Des grimaces, la belle affaire!

— C'est ça; ne vous gênez pas, mes enfans; embrassez-vous, mignotez-vous en public... Savez-vous ce que disait derrière moi la Tétil, en parlant de Judille : « Si celle-là n'est pas une fille achevée, je ne crois pas qu'il y manque grand'chose... »

— La Tétil est une insolente, et mon neveu un oison, riposta la Sérène impatientée, et en même temps elle lançait une crêpe en l'air, d'un mouvement si brusque, qu'elle faillit cabrioler dans les cendres. Oui, c'est vrai, ajouta-t-elle, d'ici à un certain nombre de mois, j'espère qu'on verra du nouveau à la maison et je compte bien vivre assez pour entendre les cloches du baptême. Ça t'étonne, l'ami? Apprends donc que le frère aîné d'Antonin est venu ce tantôt pour voir nos terres et faire les accords de son cadet avec Judille. Tout est arrêté, conclu. Aussitôt les bans publiés, avant la fin du mois, nous serons en noce. Toi aussi, grand nigaud, si le cœur t'en dit. Eh bien! es-tu satisfait à présent?

Satisfait, oh non! troublé plutôt, et très troublé, le pauvre enfant.

— N'est-ce pas qu'elle est mignonne, ma nouvelle? continuait la Sérène. Ah çà, maintenant que je t'ai fait passer la chose toute fraîche, je te permets de la servir à la Tétil et aux autres bonnes langues de Soumeilles, quand tu en trouveras l'occasion, et ne manque pas de leur raconter aussi que l'Antonin doit avoir six mille francs d'argent, sans compter la terre qui lui revient de sa défunte mère. Mets-y-en un peu plus si tu veux, et regarde leur nez après, je parie qu'à vue d'œil, il aura crû d'un empan!

La Sérène riait, puis, s'apercevant que Jean-de-Jeanne demeurait là déconcerté, sans sonner un mot de réponse :

— Eh bien! qu'as-tu, toi? Est-ce que tu n'as pas compris? Voyons, mon petit Jean, maintenant que nous voilà tous contens, en train de festiner et de rire, tu ne vas pas t'amuser à faire la bête et à bouder contre ton ventre? Pas de ça, s'il te plaît. Allons, désassombris ta figure et retourne à la vote faire la paix avec ton futur pa-

rent ; il est si bon enfant qu'il te pardonnera, ne crains rien ; tu le préviendras aussi que son frère est arrivé et que les crêpes seront prêtes pour sept heures.

— Excusez-moi de ne pas me charger de la commission, répondit enfin Jean-de-Jeanne. Je n'irai pas tantôt à la vote et ce soir je ne mangerai pas de vos crêpes. Inutile que vous m'attendiez pour souper, ni pour déjeuner demain ; je pars...

— Et pourquoi, mon petit?

— Pour la raison que je vous ai confessée en arrivant. Parce que l'Oiseleur et moi ne pouvons pas manger le même pain.

— Va donc manger de l'herbe, si c'est ton idée ; pars, et qu'on n'entende plus parler de toi. A-t-on jamais vu un être pareil? Dis-moi, il me semble que tu étais moins arrogant, ce matin de décembre où, te trouvant seul et nu dans le triste logis abandonné par ta mère, ton oncle Honoré et moi, nous te recueillîmes chez nous. Et depuis ce temps-là tu ne te plaignais pas trop de l'auberge, hein! mon garçon ; tu tirais, tes trois fois par jour et de bon appétit, au râtelier que nous étions obligés, nous autres, de remplir en travaillant. Et maintenant que te voilà poussé vite comme une mauvaise herbe et devenu quasiment une espèce d'homme, tu t'avises de me mettre le marché à la main! Et je t'écoute encore, et je te réponds, moi, Sérène! Ah! sainte Patience! Il faut que je me sois faite bien vieille! Allons, décampe, garnement! Houp! va voir un peu dehors si j'y suis. M'entends-tu? Du pied gauche, et vivement. Va d'où tu es sorti, fils de tout le monde! File, méchant bâtard!

— Adieu! fit Jean-de-Jeanne.

— Eh! l'ami, où t'en vas-tu par là, au rebours de la fête? Tu n'entends donc pas le violon?

C'était le cadet de Toinil qui passait, un jouvenceau de quinze ans, une figure menue encadrée d'une énorme cravate de foulard rouge, dont les bouts flottans à l'air le faisaient loucher par moment.

— J'entends bien; mais je n'ai pas fantaisie de danser pour le quart d'heure. Amuse-toi bien, toi, cadet! répondit Jean-de-Jeanne.

En même temps il quittait la route communale pour prendre, à travers les prés, le raccourci qui conduit au ruisseau des Bioules. Il n'avait pas d'autre idée que de fuir, de se cacher n'importe où, dans un coin où on le laissât bien tranquille, bien seul. Et le ruisseau des Bioules était bien l'endroit qu'il lui fallait.

Pas de danger qu'on vînt le relancer là, dans cette coupure enfoncée entre des berges très hautes, à travers la broussaille épaisse

et déjà feuillue des viornes et des sureaux. Quel silence autour de lui! Rien que la musique de l'eau printanière qui tournait lentement en remous, pressée entre les racines de quelques vieux arbres, et s'épanchait plus bas en cascatelles parmi les mousses et les cressons.

A la saison des nids, l'enfant était venu plus d'une fois de ce côté épier les couvées de merles, ou plus tard pêcher la menuaille avec les doigts dans les restans d'eau que les chaleurs estivales laissent sous les racines des peupliers.

Quand cela? Était-il possible que ce fût hier et que l'insouciant dénicheur d'oiseaux fût le même que ce malheureux rencogné là, caché comme une bête poursuivie.

Accroupi à terre, le menton dans la main, Jean-de-Jeanne essayait de réfléchir; il ne pouvait pas; l'émotion l'empêchait; les dernières insultes de la Sérène chantaient encore à ses oreilles; il les répétait, il les remâchait, les poings crispés, avec des montées de sang qui battaient à ses tempes... Fils de tout le monde! méchant bâtard!

Cela dura bien une demi-heure, la plus longue colère de Jean-de-Jeanne.

Au bout de ce temps, le soleil qui tapait dur dans cet enfoncement du rivage, obligea l'enfant à déboutonner sa veste, à ouvrir son gilet; il avait soif; il s'agenouilla pour puiser au ruisseau dans le creux de sa main, et quand il eut fini de boire, il mouilla son front et ses joues.

La fraîcheur de l'eau le calmait; il respirait plus libre, sa gorge serrée se désangoissait, et sa violence tombait en même temps; ce qu'il avait amassé de haine s'amollissait peu à peu; et c'était quelque chose de très bon pour l'enfant rapaisé, redevenu le Jean-de-Jeanne de toujours, le petit être doux et résigné, cet alanguissement où il sentait se fondre sa rancune. Quel changement, tout de même! Est-ce que, au lieu de crier et de mordre, il n'avait pas envie de pleurer à présent? Et il pleurait, à pleins yeux, tant que ça voulait couler! Il laissait s'échapper les larmes de ses cils de la même façon que le ruisseau laissait s'en aller son eau à la rivière.

Et pendant qu'il regardait goutter sa peine dans le sable, voilà qu'à son insu, un travail se faisait en lui; une clarté naissait; il commençait à se rendre compte. Ce qu'il y avait par-dessous sa colère de tantôt et le pourquoi de ses larmes d'à présent, le vrai mot de sa vie depuis trois mois, il le devinait enfin, et si clairement, qu'il s'étonnait d'avoir mis un si long temps à le comprendre. Judille! c'était donc ça! il aimait Judille! Malheureux! et il s'en

apercevait, quand?.. Le jour où la chérie fiançait avec un autre, le jour où lui-même, remercié par la Sérène, allait quitter Soumeilles pour toujours.

Ah! il pouvait bien pleurer et bramer et jurer le nom de nom de Dieu s'il voulait, c'était bien fini maintenant!

Jean-de-Jeanne se désolait. Et cependant, la douceur d'aimer est si grande qu'il ne se rassasiait pas de penser à celle qui ne l'aimait pas. Judille! Judille! soupirait-il, et c'était, chaque fois qu'il prononçait son nom, comme s'il avait eu du miel plein la bouche.

Judille! Il songeait à leur amitié d'enfans. Délicatement, comme des choses fragiles, il faisait revenir les caresses anciennes qu'elle lui prodiguait alors en toute innocence et qu'il prenait, ainsi qu'on les lui donnait, sans compter.

Et plus tard? Plus tard, s'ils s'étaient désassortis, ce n'était pas la faute à sa cousine. Elle, la fine couturière aux mains blanches, lui le petit pâtre déguenillé, sentant l'herbe et le bétail, quelle société pouvaient-ils faire ensemble?

Après, l'Oiseleur était venu, et au lieu de lui disputer sa petite amie, il se l'était laissé prendre sans rien dire; mieux que cela, il avait, le nigaud, tenu la chandelle au voleur. Ah! certes, il avait pu en rire, et il ne s'en était pas privé sans doute le bel Antonin! Et elle, et Judille, qu'avait-elle dû penser de lui? Rien de bien flatteur probablement. Eh bien! non; en y réfléchissant, elle avait dû trouver cela tout simple. Il aurait fait beau voir qu'un piètre individu comme lui, un sans-le-sou, un bâtard, un Jean-de-Jeanne enfin, osât lui courir après! On lui aurait ri au nez et voilà tout.

Maintenant, il se plaignait presque de n'avoir pas continué de vivre de bonne amitié avec eux. Est-ce que tout n'aurait pas mi ux été ainsi? Sans cette malheureuse idée qui lui était venue de tomber amoureux de la petite, sans la querelle qu'il avait cherchée tantôt, à son galant, il serait sans doute à manger les crêpes de la Sérène et à choquer son verre avec Judille, au lieu de se lamenter au fond d'un fossé! Un joli soir de fête qu'il allait passer là en tête-à-tête avec son chagrin! Et demain? et après? Comment ferait-il pour se passer de Soumeilles? Pauvre Jean-de-Jeanne! A Soumeilles, on se passerait de lui si aisément! Comme on dit des morts: Tant que la cloche sonne, on y pense. Qui penserait à lui dans huit jours?

Peut-être un voisin, le cadet de Toinil ou un autre, s'informerait de lui par curiosité, en passant. Ou bien la Ginaille, un jour qu'elle viendrait quêter son pain, demanderait de ses nouvelles. Et puis rien.

Ce serait comme s'il était défunt, comme s'il n'y avait jamais eu de Jean-de-Jeanne à Soumeilles.

L'enfant, d'un geste machinal, coupait une touffe de pervenches épanouies parmi les ronces et jetait à poignées les pétales au ruisseau, et les regardant voyager, descendre au fil du courant, l'envie le prenait de faire comme ces jolies mortes, de suivre la pente et de s'aller jeter tout près de là, dans la rivière...

Six pieds d'eau sur son chagrin tout de suite, ou six pieds de terre un peu plus tard, cela valait-il la peine d'attendre?

— *Ave Maria, gratia plena...*

La voix cassée s'accompagnait d'un bruit de paille froissée qui continuait avec une régularité de machine dans l'entre-deux des oraisons. Et, en même temps que la voix, l'image cassée aussi de la Ginaille et de sa tresse de paille tombait du haut du tertre et s'allongeait, la tête en bas, au miroir du ruisseau...

— *Dominus tecum...*

C'était l'habitude de la vieille mendiante d'enchevêtrer ainsi la prière et le travail, et tout en faisant aller les doigts et la langue, elle trouvait encore le moyen de surveiller du coin de l'œil la poule apprivoisée qu'elle menait paître le long du ruisseau. La poule gloussait, la Ginaille marmonnait ses *Ave*, et toutes deux, cahin, caha, picorant ou tressant la paille, gagnaient leur pauvre vie à la volonté de Dieu.

Mais voilà qu'au lieu de caqueter doucement pour tenir compagnie à sa maîtresse, la poule tout à coup se mettait à jeter des cris et à battre de l'aile, effarouchée à l'aspect de Jean-de-Jeanne, étalé le long de l'eau.

Et la vieille aussitôt d'arriver au secours, de se pencher au bord du tertre. Peut-être la loutre était-elle là, cachée sous les racines des trembles, ou la fouine serpentant autour d'un roncier, ou bien encore... eh! oui, c'était ça justement, quelqu'un de la vote, un ivrogne occupé à cuver son vin.

— Eh! jeune homme! appelait la Ginaille; et reconnaissant presque aussitôt la figure chagrine et attrapée qui se tournait vers elle : — C'est toi, petit, continuait-elle; et que fais-tu là tout seul, pendant que les autres dansent?

Et comme le garçon, ennuyé d'être découvert, lui tournait le dos pour éviter de répondre :

— Allons, continuait-elle, dis-moi vite ce qui t'arrive, car je vois bien que tu n'as pas ton air de tous les jours. Quelque histoire de fille, eh? Est-ce qu'elle aurait mauvais caractère, ta bonne amie? Baste! vous ne regardez pas à ça, vous autres. Que l'enfant fasse luire l'œil, il n'en faut pas plus; vous êtes pris; et après il en coûte pour se déprendre, n'est-ce pas, l'ami Jean?

L'ami Jean ne se pressant pas de parler, la Ginaille insistait :

— Si ce n'est pas avec ta bonne amie, tu as donc eu quelque affaire avec la Sérène? — Et dis-moi, pendant que j'y pense, est-ce vrai ce qu'on dit qu'il se passe chez vous, que l'Oiseleur va épouser avec Judille?..

Jean-de-Jeanne eut un tressaillement involontaire des épaules, mais il ne desserra pas les lèvres...

— Tu n'as donc plus d'amitié pour moi que tu ne veuilles me rien dire?.. Eh bien! à ton aise, petit, garde ta salive. Pauvre enfant! Tu retiens ta langue et ton air te trahit; tu as pleuré tantôt. Pourquoi mentir? On te connaît, va! on te devine et on te plaint, mon ami. Tu l'aimais bien, eh! cette Judille, et ça te chagrine qu'elle soit promise à un autre?..

— Mon Dieu, que vous êtes tourmentante, Ginaille! Eh bien! oui, oui, c'est vrai, j'aime Judille et Judille épouse avec l'Oiseleur. Vous connaissez tout à présent. Une chose qui me fait plaisir, c'est que je ne danserai pas à la noce. Tout à l'heure, nous avons eu des paroles avec la Sérène à propos de son futur gendre, et voilà,.. je quitte le pays.

— Et où vas-tu, mon pauvre?

— Là-bas ou ailleurs... Si vous avez des commissions pour n'importe où, je m'en charge. — Et reprenant son idée juste au point où l'avait interrompue la Ginaille : le plus court peut-être et le meilleur serait de faire comme ma mère, de m'en aller tout près d'ici, nager... avec une pierre au cou,.. à la rivière.

— Comme tu parles, toi! Seigneur Dieu! ça ne sait pas seulement ce que c'est que de vivre et ça pense à se faire périr! Silence, innocent! Tiens, regarde-moi plutôt. Comment me trouves-tu? Un vrai remède à l'amour, est-ce pas, mon fils? Cette peau, tâte un peu, quelle écorce! Dire qu'on a embrassé ça jadis! Jésus, que c'est laid, la vieillesse! Finie la Ginaille, usée jusqu'à l'os, bonne à jeter comme un outil de rebut! Plus de jambes, plus d'estomac! En conscience, dis-moi, si l'un de nous deux devait en avoir assez de cette vie, ne serait-ce pas moi? Eh bien! non. Telle que tu me vois, vieille, malade et triste, il ne me tarde aucunement de partir. A la volonté du Père et du Fils et du Saint-Esprit! Tant que j'aurai des doigts pour tresser ma paille et de la mémoire de quoi prier Dieu pour mes morts, il me semble que je ne suis pas tout à fait inutile. Et toi, gamin, tu parles de mourir! Allons, lève-toi, ne moisis pas plus longtemps dans ce fossé. Il n'y a rien qui rende mal en train et lâche autant que de se coucher quand il n'est pas l'heure de dormir. Hi donc, fainéant!

Jean-de-Jeanne l'avait écouté comme quelqu'un qui pense à autre chose; il pensait à Judille...

— Non, voyez-vous, Ginaille, c'est trop fort, je ne peux pas me gagner ça! Quand je songe qu'ils vont épouser dans quinze jours!..

— Eh! qu'ils épousent! Tant pis pour elle d'abord et tant pis pour lui, peut-être! Laisse-les faire! Allons, tâche de secouer un peu tes idées et viens souper en attendant! Je t'invite,.. si ça ne te fait pas trop de honte de manger avec la Ginaille. C'est dit, n'est-ce pas, tu n'aurais pas le cœur de me refuser? Va, nous ne mourrons pas de faim! Du pain d'aumône il n'en manque pas sur la planche, et de la salade, il en pousse tant qu'on en veut parmi les herbes du jardin. Et tu verras comme ça ouvre les idées de se nourrir! J'ai déjà pensé à quelque chose pour toi : une bonne place à la ville. Connais-tu Londios, le marchand de bœufs de Montauriol? Eh bien! je suis sa mère de nourrice, et on m'aime tant dans la maison! Venant de ma part avec un rayon de miel, que je te donnerai bien enveloppé dans un panier, tu seras le bien reçu. Allons, dépêche-toi de te lever; ma poule trouve qu'il se fait tard, et puis, une fois rentrés, je voudrais bien avoir encore un peu de clarté pour ramasser quelques brindilles de bois mort, de quoi allumer le feu. Le jour baisse, on n'entend déjà plus la musique de la danse. Viens, petit; n'aie pas de crainte; voilà que le ruisseau fume et que les brouillards montent sur la rivière. Personne ne saura quel est le galant qui rentre avec la Ginaille...

IX.

Revenant de chez nous, du château de mon père,
Là, j'ai revu l'endroit où j'ai livré mon cœur,
Où j'ai pris mon plaisir sur la verte fougère...
Et si je m'en repens, aujourd'hui c'est trop tard!

C'était une bande de jeunes gens, des invités de la vote qui s'étaient attardés à festiner dans quelque maison de Soumeilles et qui s'en revenaient à Villemade en chantant.

Fallait pas m'écouter, ma charmante brunette;
Fallait me renvoyer, me rendre mes rubans.
— Pour ne pas t'écouter, j'étais bien trop honnête,
Et pour ne pas t'aimer, tu étais trop charmant!
. . . . . .

Les voix se perdaient; les chanteurs avaient regagné leur gîte; ils avaient tiré les volets et soufflé la chandelle; c'était fini de s'amuser jusqu'à l'an prochain.

Jean-de-Jeanne pouvait presser le pas tant qu'il voulait, certain de ne rencontrer personne sur la route de Montauriol, où il allait,

ainsi qu'il avait été convenu avec la vieille mendiante, offrir ses services à Londios.

Puisqu'il était décidé à partir, il lui tardait de s'être dépaysé, d'avoir mis un bout de chemin entre Judille et lui. Aussi longtemps qu'il la sentait là, tout près, la tentation était trop forte, le chagrin trop cuisant...

Et comment ne pas y penser alors que les choses parlaient autour de lui, que les souvenirs se levaient d'eux-mêmes et le tiraient par la manche?

A peine sorti de chez la Ginaille, c'était le carrefour de la danse qu'il traversait, tout chaud encore des amusemens de la journée. Les drapeaux fixés aux peupliers claquaient doucement à l'air de la nuit, et de l'herbe piétinée, meurtrie par les rondes des danseurs et les foulées des amoureux, émanait une fine odeur de menthe.

Jean-de-Jeanne pensait à Judille ; elle s'était assise à cette place, elle s'était adossée à cet arbre ; il la voyait, il l'entendait : « Mon petit Jean, veux-tu danser avec moi? » Elle avait la voix si douce en l'invitant ; et quelle langueur dans ses yeux ! O Judille ! Judille ! A mesure qu'il avançait, presque à chaque pas, quelque chose lui revenait de sa bonne amie manquée. Avec une silhouette d'arbre, avec une odeur de prairie en sève, avec l'égouttement menu d'une source, des morceaux de sa vie, de leur vie à deux, ressuscitaient. Tantôt un souvenir aimable, attendrissant, et puis, subitement, une pincée au cœur, une bouffée de colère à l'aspect inattendu de la cabane aux alouettes qui rondissait vaguement dans la solitude illimitée des chaumes.

Et, après la cabane, c'était la maison familiale qui apparaissait à son tour. Sans la regarder en face, — il n'osait pas, — l'enfant la devinait très bien par-dessus son épaule, il la voyait monter confusément dans la nuit. Le chêne faisait comme une tache ronde au-dessus, et un peu de la blancheur du pigeonnier sortait en avant.

C'était peu de chose, ce fantôme de maison, et c'était assez pour empêcher Jean-de-Jeanne de passer outre, de continuer sa route. L'envie l'avait pris, une envie folle, irrésistible d'aller jusqu'à Soumeilles, de voir, d'écouter au moins ce qui se passait au logis.

Tout le pays dormait ; que risquait-il ?

Il franchit le fossé et rapidement, à travers la luzernière des Sahuc, il arriva à la haie du jardin. Elle manquait à un endroit et l'enfant avait bouché lui-même la coupure avec un fagot d'épines. Il l'écarta du pied et furtivement, comme un voleur, il sauta dans le clos.

Une ombre aussitôt le touchait ; du poil frôlait ses jambes ; c'était Finette, la chienne qui venait à sa rencontre, il la congédia vivement

d'une tape et continua d'avancer. Très doucement, sur la pointe des pieds, il se glissa jusqu'au mur, et là, retenant son souffle, il s'arrêta pour écouter.

Rien ne bougeait; en collant l'oreille au contrevent, il ne perçut que le trottinement d'une souris sur le plancher...

Alors, l'enfant s'enhardit; les mains tendues en avant, palpant à mesure et reconnaissant les objets familiers appuyés à la bâtisse, ici la pierre fraîche de l'évier, là le bois râpeux de la treille, plus loin l'échelle dressée devant le colombier, il fit le tour de la maison... La porte de l'étable était verrouillée en dedans, mais la lucarne de la grange, qu'il avait l'habitude de fermer chaque soir, était demeurée ouverte. En grimpant sur le figuier dont les maîtresses branches dépassaient la toiture, Jean-de-Jeanne n'eut pas trop de mal à se hisser jusque-là. Mais, une fois dedans, blotti dans la paille, il n'osait plus remuer, intimidé par le silence. Judille était là près de lui de l'autre côté de la cloison; elle dormait dans le grand lit avec sa mère; leurs respirations inégales, celle de Judille si pure et si frêle! s'entendaient à travers la mince épaisseur des briques.

L'Oiseleur respirait aussi, il ronflait même; du coin de la grange où son lit était dressé, son souffle venait, s'enflant et décroissant à grand bruit, comme celui d'un homme qui a trop bu.

Le petit s'était laissé glisser de la grange sur le sol de l'étable, et tranquillement il décrochait les vieilles hardes pendues au-dessus de son lit et les nouait dans un mouchoir.

Plus rien à faire, à présent, que de s'en revenir, et promptement, par le même chemin.

Mais voilà; c'était comme tout à l'heure, sur la route, Jean-de-Jeanne ne pouvait pas. La maison qui l'avait appelé de loin, qui l'avait obligé de venir vers elle, la maison ne voulait pas le laisser partir. Il s'était allongé sur sa couchette, et là, enfoncé dans le pli que le poids de son corps avait à la longue imprimé dans la paille, il s'était mis à songer. Où serait-il la nuit prochaine? dans quel lit coucherait-il? L'idée de changer de logis le navrait maintenant.

Cette maison de la Sérène, c'était comme un vêtement qu'il fallait tout à coup dépouiller. Et il se sentait comme une bête en mue, triste et peureux de ce qui allait venir. Il n'avait pas oublié Judille, mais il pensait à elle d'une autre façon; elle se confondait avec tout ce qui l'entourait, avec le bonheur tranquille de sa vie de Soumeilles; elle était une de ses habitudes, la plus chère de toutes, la plus douce, celle qu'il lui coûtait le plus d'arracher.

Il fallait s'en aller cependant.

Déjà l'enfant, secouant son chagrin, avait sauté hors du lit, vivement il cherchait à déclaver la porte. Un meuglement allongé, comme

un appel de détresse, le fit se retourner tout à coup. La vache le reconnaissant avait bramé après lui.

Pauvre bête! Et lui qui allait partir sans lui faire seulement une caresse d'amitié! Elle avait donc meilleur cœur que son bouvier, la vieille Casta!

Attendri, l'enfant revint sur ses pas et la flatta de la main.

Quinze ans qu'ils se connaissaient! Quatre ans, depuis qu'on avait vendu l'autre, qu'ils faisaient ménage à deux, dormant, travaillant côte à côte, ne se quittant pas d'un seul jour. De vrais camarades! S'il la voyait renâcler au labour, tout de suite il lui chantait un air pour la réveiller, et quand il tirait la langue à son tour, assommé par les ardentes soleillées de septembre, c'était elle qui l'assistait, se tenant immobile, l'aiguillon entre les cornes, pendant que lui dormait à la fraîcheur de son ombre allongée sur les sillons.

Elle avait vieilli, la pauvre Casta, elle s'était usée à la peine; le poil rêche et épineux, la carcasse saillante, les yeux meurtris sortant de la cavité profonde des salières, elle portait bas sa tête lourde et ses fanons ballans sur ses genoux.

Jean-de-Jeanne s'apitoyait sur elle : — Sans moi, que vas-tu devenir? Qui garnira ta crèche? Au moins, je veux que tu manges ton content cette nuit, — ajouta-t-il en charriant à grandes brassées du foin dans sa mangeoire. Et, passant le bras autour de ses cornes, il se pencha vers elle pour l'embrasser.

— Adieu, mienne!

Cette fois la porte était franchie.

Adieu l'étable! adieu la maison! Et après la maison disparue, c'était le petit clos, les ombres légères des fruitiers qui s'anéantissaient à leur tour. Il ne restait bientôt en perspective que l'ébauche confuse du hameau, un peu plus d'épaisseur d'ombre là où étaient les maisons et de grosses fumées immobiles par-dessus, qui étaient les chênes.

Puis, ces fumées s'abaissèrent, les ombres perdirent leur consistance; le peu de chose qui marquait la place de Soumeilles se fondit dans la noirceur diffuse, et Jean-de-Jeanne se trouva seul dans la nuit.

ÉMILE POUVILLON.

(La dernière partie au prochain n°.)

DE LA

LITTÉRATURE RÉALISTE

A PROPOS DU ROMAN RUSSE [1]

Un commerce de dix années avec la littérature russe m'a suggéré quelques réflexions sur ses caractères particuliers, sur la part qu'il convient de lui assigner dans l'effort actuel de l'esprit humain. En Russie, le roman se charge seul de poser tous les problèmes de la vie nationale ; on ne s'étonnera pas que je prenne texte de ses fictions pour toucher à de graves sujets, pour lier quelques idées générales. Nous avons vu les Russes plaider la cause du réalisme avec des argumens nouveaux, avec des argumens meilleurs, à mon sens, que ceux de leurs émules d'Occident. C'est un grand procès; il fait à cette heure le fond de tous les différends littéraires dans le monde civilisé, et, sous couleur de littérature, il révèle les conceptions les plus essentielles de nos contemporains. En introduisant les écrivains du Nord comme partie principale dans ce procès, je voudrais résumer le débat en toute liberté et sincérité.

(1) L'article que nous publions sert d'avant-propos à un volume intitulé *le Roman russe*, qui paraîtra prochainement à la librairie Plon et Nourrit.

I.

La littérature classique considérait l'homme sur les sommets de l'humanité, dans les grands transports de passion, en tant que protagoniste d'un drame très noble, très simple; dans ce drame, les acteurs se partageaient certains rôles de vertu ou de méchanceté, de bonheur ou de souffrance, rôles conformes à des conceptions idéales et absolues sur une vie supérieure, où le ressort de l'âme serait tendu tout entier vers un but unique. En un mot, l'homme classique était le *héros* que toutes les littératures primitives ont seul jugé digne de leur attention. L'action de ce héros correspondait à un groupe d'idées religieuses, monarchiques, sociales et morales, fondement sur lequel reposait la famille humaine depuis ses plus anciens essais d'organisation. En grandissant son personnage pour le bien ou pour le mal, le poète classique proposait un exemple de ce qui devrait être ou ne pas être, plutôt qu'un exemplaire de ce qui existait dans la réalité.

Insensiblement, depuis un siècle, d'autres vues ont prévalu. Elles ont abouti à un art d'observation plus que d'imagination, qui se flatte de représenter la vie telle qu'elle est, dans son ensemble et sa complexité, avec le moindre parti-pris possible chez l'artiste. Il prend l'homme dans les conditions communes, les caractères dans le train de chaque jour, moyens et changeans. Jaloux de la rigueur des procédés scientifiques, l'écrivain se propose de nous renseigner par une analyse perpétuelle des sentimens et des actes, bien plus que de nous divertir ou de nous émouvoir par l'intrigue et le spectacle des passions. L'art classique imitait un roi qui gouverne, punit, récompense, choisit ses préférés dans une élite aristocratique, leur impose des conventions d'élégance, de moralité et de bien-dire. L'art nouveau cherche à imiter la nature dans son inconscience, son indifférence morale, son absence de choix; il exprime le triomphe de la collectivité sur l'individu, de la foule sur le héros, du relatif sur l'absolu. On l'a appelé réaliste, naturaliste : suffirait-il, pour le définir, de l'appeler démocratique?

Non, ce serait un regard trop court, celui qui s'arrêterait à cette racine apparente de notre littérature. Le changement de l'ordre politique n'est qu'un épisode dans l'universel et prodigieux changement qui s'accomplit. Observez dans toutes ses applications le travail de l'esprit humain depuis un siècle; on dirait d'une légion d'ouvriers, occupée à retourner, pour la replacer sur sa base, une

énorme pyramide qui portait sur sa pointe. L'homme a repris à pied d'œuvre l'explication de l'univers; il s'est aperçu que l'existence, les grandeurs et les maux de cet univers provenaient du labeur incessant des infiniment petits. Tandis que les institutions remettaient le gouvernement des états à la multitude, les sciences rapportaient le gouvernement du monde aux atomes. Partout, dans l'analyse des phénomènes physiques et moraux, on a décomposé et pour ainsi dire émietté les anciennes causes; aux agens brusques et simples, procédant à grands coups de puissance, qui nous rendaient jadis raison des révolutions du globe, de l'histoire et de l'âme, on a substitué l'évolution constante d'êtres minimes et obscurs.

C'est comme une pente inévitable : dès qu'il bouge, l'esprit moderne la descend. Recherche-t-il les origines de la création? Ce n'est plus le chef-d'œuvre construit de toutes pièces en six jours, par l'opération soudaine d'un démiurge. Une vapeur qui se fixe, des gouttes d'eau, des molécules lentement agglomérées durant des myriades de siècles, voilà l'humble commencement des planètes; et celui de la vie, le léger soupir d'êtres sans nom, grouillant dans une flaque de boue. S'agit-il d'expliquer les transformations successives du globe? Les volcans, les déluges, les grands cataclysmes n'y ont plus qu'une faible part; c'est l'ouvrage des anonymes et des imperceptibles, le grain de sable roulé par la source durant des jours sans nombre, le rocher de corail qui devient continent par le travail des microzoaires, du petit peuple patient employé au fond de l'océan. Si nous passons à notre propre machine, on a bien rabattu de sa gloire; tout ce merveilleux assemblage de ressorts n'est qu'une chaîne de cellules, homme aujourd'hui, demain tige d'herbe ou anneaux du ver; tout, jusqu'à cette pincée de substance grise où je puise en ce moment mes idées sur le monde. Consultée sur la dissolution de cette machine, la science médicale conclut comme les autres à l'explication universelle; ce ne sont plus de grands mouvemens de nos humeurs qui nous détruisent; les petites bêtes nous rongent, les œuvres de la vie et de la mort sont confiées à une animalité invisible. La découverte est d'une telle importance, qu'on se prend à douter si l'avenir, au lieu de désigner notre siècle par le nom de quelque rare génie, ne l'appellera pas le siècle des microbes; nul mot ne rendrait mieux notre physionomie et le sens de notre passage à travers les générations.

Les sciences morales suivent le branle communiqué par celles de la nature. L'histoire reçoit la déposition des peuples et repousse au second plan les seuls témoins qu'elle écoutât jadis, rois, ministres, capitaines; en parcourant ses nécropoles, elle s'arrête moins volon-

tiers aux monumens pompeux, elle va dans la foule des tombes oubliées, s'efforçant de ressaisir leur murmure. Pour éclairer le cours des événemens, quelques volontés dominantes ne lui suffisent plus; l'esprit des races, les passions et les misères cachées, l'enchaînement des menus faits, tels sont les matériaux avec lesquels on reconstruit le passé. Même préoccupation chez le psychologue qui étudie les secrets de l'âme; la personnalité humaine lui apparaît comme la résultante d'une longue série de sensations et d'actes accumulés, comme un instrument sensible et variable, toujours influencé par le milieu.

Est-il besoin d'insister sur l'application de ces tendances à la vie pratique? Nivellement des classes, division des fortunes, suffrage universel, libertés et servitudes égales devant le juge, devant le fisc, à la caserne et à l'école, toutes les conséquences du principe viennent se résumer dans ce mot de démocratie, qui est l'enseigne de notre temps. On disait déjà, il y a soixante ans, que la démocratie coulait à pleins bords; aujourd'hui le fleuve est devenu mer, une mer qui prend son niveau sur toute la surface de l'Europe. Çà et là, des îlots semblent préservés, roches plus solides où l'on voit encore des trônes, des lambeaux de constitutions féodales, des restes de castes privilégiées; mais, dans ces castes et sur ces trônes, les plus clairvoyans savent bien que la mer monte. Leur seul espoir, et rien ne l'interdit, c'est que l'organisation démocratique ne soit pas incompatible avec la forme monarchique; nous trouverons en Russie une démocratie patriarcale grandissant à l'ombre du pouvoir absolu. Non content de renouveler la structure politique des états, l'esprit irrésistible transforme toutes les fonctions de leur organisme; c'est lui qui substitue l'association à l'individu dans la plupart des entreprises; lui qui change l'assiette de la fortune publique en multipliant les institutions de crédit, les émissions de rentes, en mettant ainsi dans toutes les bourses une délégation sur le trésor commun; lui enfin qui modifie les conditions de l'industrie et les subordonne aux exigences du plus grand nombre. — Je ne prétends pas épuiser la démonstration; longtemps encore on pourrait poursuivre et vérifier la loi inflexible dans les entrailles de la terre, dans le corps de l'homme et dans les replis de son âme, dans le laboratoire du savant et dans le cabinet de l'administrateur; partout elle renverse les anciens principes de connaissance et d'action, elle nous ramène à la constatation d'un même fait : la remise du monde aux infiniment petits.

La littérature, cette confession des sociétés, ne pouvait pas rester étrangère au revirement général; par instinct d'abord, par doctrine ensuite, elle a réglé sur l'esprit nouveau ses méthodes et son

idéal. Ses premiers essais de réformation furent incertains et gauches : le romantisme, il faut bien le reconnaître aujourd'hui, était un produit bâtard ; il respirait la révolte, mauvaise condition pour être tranquille et fort comme la nature. Par réaction contre le héros classique, il allait chercher de préférence ses personnages dans les bas-fonds sociaux ; mais comme à son insu il était encore tout pénétré de l'esprit classique, les monstres qu'il inventait redevenaient des héros à rebours : ses forçats, ses courtisanes, ses mendians étaient plus soufflés et plus creux que les rois ou les princesses du vieux temps. Le thème déclamatoire avait changé et non la déclamation. On en fut vite lassé. On demanda aux écrivains des représentations du monde plus sincères, plus conformes aux enseignemens des sciences positives qui gagnaient chaque jour du terrain ; on voulut trouver dans leurs œuvres le sentiment de la complexité de la vie, des êtres, des idées, et cet esprit de relation qui a remplacé dans notre temps le goût de l'absolu. Alors naquit le réalisme ; il s'empara de toutes les littératures européennes, il y règne en maître à cette heure, avec les nuances diverses que nous allons comparer. Son programme littéraire lui était tracé par la révolution universelle dont j'ai rappelé quelques effets ; mais l'intelligence des causes qui avaient produit cette révolution pouvait seule lui donner un programme philosophique.

Quelles étaient ces causes? On s'est imaginé en France, avec une admirable fatuité, que ces grands changemens de l'âme humaine étaient dus aux quelques philosophes qui écrivirent l'*Encyclopédie*, aux quelques mécontens qui démolirent la Bastille, et le reste. On a cru que la raison émancipée avait seule accompli ce miracle et déplacé l'axe de l'univers. L'homme de ce siècle a pris en lui-même une confiance bien excusable. Par un double et magnifique effort, son intelligence a pénétré la plupart des énigmes de la nature, sa volonté l'a affranchi de la plupart des gênes sociales qui pesaient sur ses devanciers. Le mécanisme rationnel du monde lui est enfin apparu, il l'a décomposé dans ses élémens premiers et dans ses lois génératrices ; et comme, du même coup, il se proclamait libre de sa personne dans ce monde soumis à sa science, l'homme s'est cru destiné à tout connaître et à tout pouvoir. Jadis le petit domaine qui tombait sous ses prises était entouré d'une zone immense, mystérieuse, où le pauvre ignorant trouvait à la fois un tourment pour sa raison et un recours pour son espérance. Diminuée, reculée bien loin, cette ceinture de ténèbres semée d'étoiles sembla supprimée. On décida de n'en plus tenir compte. Dans l'explication des choses comme dans la conduite de la vie, on élimina toutes les anciennes pensées qui habitaient ce pays supé-

rieur, c'est-à-dire tout l'ordre divin. Les vérités scientifiques les mieux acquises étaient souvent inconciliables avec l'anthropomorphisme grossier des aïeux, avec leurs idées sur la création, l'histoire, les rapports entre l'homme et la divinité. Et le sentiment religieux paraissait inséparable des interprétations temporaires qu'on identifiait avec lui. D'ailleurs, à quoi bon rechercher des causes douteuses, quand le fonctionnement de l'univers et de l'homme devenait si clair pour le physicien, pour le physiologiste? Pourquoi un maître là-haut, alors qu'on n'en reconnaissait plus ici-bas? Le moindre tort de Dieu, c'était d'être inutile. De beaux esprits l'affirmèrent et tous les médiocres en furent persuadés. Le XVIIIe siècle avait inauguré le culte de la raison : on vécut un moment dans l'ivresse de ce millénium.

Puis vint l'éternelle désillusion, la ruine périodique de tout ce que l'homme bâtit sur le creux de sa raison. D'une part, il dut s'avouer qu'en étendant son domaine, il avait étendu son regard, et que par-delà le cercle des vérités conquises, l'abîme d'ignorance reparaissait, toujours aussi vaste, aussi irritant. D'autre part, l'expérience lui apprit que les lois politiques pouvaient bien peu pour sa liberté, opprimée par les lois naturelles ; sujet d'un despote ou citoyen d'une république, après comme avant la déclaration de ses droits, il se retrouva l'esclave misérable qu'il est, asservi par ses passions, limité dans tous ses désirs par les fatalités matérielles ; il put se convaincre que la plus belle charte n'efface pas un pli de souffrance au front des malheureux, ne donne pas un morceau de pain à l'affamé. Sa présomption extravagante s'évanouit. Il se vit retombé dans les incertitudes et les servitudes qui seront à jamais son lot ; mieux armé et plus instruit, sans doute, mais qu'importe? La nature semble avoir calculé une balance rigoureuse, dont elle rétablit sans cesse l'équilibre, entre nos conquêtes et nos besoins, ceux-ci s'accroissant avec les moyens de les satisfaire. Dans ce grand désenchantement, les vieux instincts se ranimèrent; l'homme chercha au-dessus de lui un pouvoir surhumain à implorer; il n'y en avait plus.

Tout conspirait à rendre irréparable le divorce avec les traditions du passé : l'orgueil de la raison, persuadée de sa toute-puissance, aussi bien que les résistances chagrines de l'orthodoxie. — L'orgueil ne s'est jamais enflé avec plus de superbe qu'à cette époque, où nous nous proclamons nous-mêmes si petits et si débiles par rapport à l'énormité de l'univers. On trouverait communément dans les arrière-boutiques l'infatuation d'un Nabuchodonosor ou d'un Néron. Par une contradiction bien instructive, l'attachement au sens propre a grandi avec le doute universel qui ébranlait toutes

les opinions. Tous les sages ayant décidé que les nouvelles explications du monde étaient contradictoires aux explications religieuses, l'orgueil s'est refusé à reviser le procès.

Les défenseurs de l'orthodoxie n'ont guère facilité l'accommodement. Ils n'ont pas toujours compris que leur doctrine était la source de tout progrès, et qu'ils détournaient cette source de sa pente naturelle en luttant pied à pied contre les découvertes des sciences et les mutations de l'ordre politique. Les orthodoxies aperçoivent rarement toute la force et la souplesse du principe qu'elles gardent; soucieuses de conserver intact le dépôt qui leur a été transmis, elles s'effraient quand la vie intérieure du principe agit pour transformer le monde suivant un plan qui leur échappe. Tel l'émoi d'un homme qui verrait le pilier de sa maison, un tronc de chêne encore plein de sève, bourgeonner, pousser des branches, et s'élancer par-dessus le toit de la maison en l'effondrant. Le signe le plus manifeste de la vérité d'une doctrine, c'est le don de s'accommoder à tous les développemens de l'humanité, sans cesser d'être elle-même; ne serait-ce pas qu'elle les contenait tous en germe? L'incomparable puissance des religions leur vient de ce don; quand l'orthodoxie le méconnaît, elle déprécie sa propre raison d'être.

Par suite de ce malentendu, où chacun avait sa part de responsabilité, on a mis longtemps à apercevoir cette vérité si simple : le monde est travaillé depuis dix-huit siècles par un ferment, l'évangile, et la dernière révolution sortie de cet évangile en est le triomphe et l'avènement définitif. Tout ce que l'on renversait avait été sourdement miné par la vertu secrète de ce ferment. Bossuet, l'un des rares qui ont tout pressenti, le savait bien : « Jésus-Christ est venu au monde pour renverser l'ordre que l'orgueil y a établi; de là vient que sa politique est directement opposée à celle du siècle (1). » Tout le grand effort de notre temps a été prédit et commandé par ce mot : *Misereor super turbam*. Cette goutte de pitié, tombée dans la dureté du vieux monde, a insensiblement adouci notre sang, elle a fait l'homme moderne avec ses conceptions morales et sociales, son esthétique, sa politique, son inclination d'esprit et de cœur vers les petites choses et les petites gens. Mais cette action constante de l'évangile, qu'on accorde à la rigueur dans le passé, on la nie dans le présent. L'homme marche comme un voyageur du soir qui va vers l'Orient; la nuit se fait toujours plus obscure devant ses yeux, il n'a un peu de clarté que derrière lui, sur la route connue où le jour meurt. D'ailleurs la contradiction apparente était trop forte : d'une part, l'inter-

(1) *Sermon* de 1659, sur l'éminente dignité des pauvres.

prétation étroite de l'évangile, — ce qu'on pourrait appeler le sens juif, — d'autre part une révolution qui semblait dirigée contre lui, tandis qu'elle était le développement naturel du sens chrétien. En dehors de quelques esprits dégagés de préventions, un Ballanche par exemple, il a fallu du temps pour qu'on saisit la relation de l'effet à la cause; aujourd'hui, ces vérités sont dans l'air, comme on dit; leur évidence est telle qu'à y insister plus longuement, je craindrais d'être taxé d'ingénuité.

Ces considérations étaient cependant nécessaires pour déterminer l'inspiration morale qui peut seule faire pardonner au réalisme la dureté de ses procédés. Il répond à l'une de nos exigences, quand il étudie la vie avec une précision rigoureuse, quand il démêle jusqu'aux plus petites racines de nos actions dans les fatalités qui les commandent; mais il trompe notre plus sûr instinct, quand il ignore volontairement le mystère qui subsiste par-delà les explications rationnelles, la quantité possible de divin. Je veux bien qu'il n'affirme rien du monde inconnu : du moins il doit toujours trembler sur le seuil de ce monde. Puisqu'il se pique d'observer les phénomènes sans suggérer des interprétations arbitraires, il doit accepter ce fait d'évidence, la fermentation latente de l'esprit évangélique dans le monde moderne. Plus qu'à toute autre forme d'art, le sentiment religieux lui est indispensable ; ce sentiment lui communique la charité dont il a besoin; comme il ne recule pas devant les laideurs et les misères, il doit les rendre supportables par un perpétuel épanchement de pitié. Le réalisme devient odieux dès qu'il cesse d'être charitable. Et l'esprit de pitié, nous le verrons tout à l'heure, avorte et fait fausse route dans la littérature, aussitôt qu'il s'éloigne de sa source unique.

Oh ! je sais bien qu'en assignant à l'art d'écrire un but moral, je vais faire sourire les adeptes de la doctrine en honneur : l'art pour l'art. J'avoue ne la comprendre pas. Je ne croirai jamais que des hommes sérieux, soucieux de leur dignité et de l'estime publique, veuillent se réduire à l'emploi de gymnastes, d'amuseurs forains. Ces délicats sont singuliers. Ils professent un beau mépris pour l'auteur bourgeois qui s'inquiète d'enseigner ou de consoler les hommes, et ils consentent à faire la roue devant la foule, à cette seule fin de lui faire admirer leur adresse ; ils se vantent de n'avoir rien à lui dire au lieu de s'en excuser. Comment concilier cette abdication avec la part de pontificat que les littérateurs de notre temps sont si empressés à réclamer? Sans doute, chacun de nous cède quelquefois à la tentation d'écrire pour se divertir : que celui qui est sans péché jette la première pierre ! Mais il est inconcevable qu'on érige en doctrine ce qui

doit rester une exception. Si c'est là de la littérature, je demande pour l'autre un nom moins exposé aux usurpations; sauf l'usage des plumes et de l'encre, — on s'en sert aussi pour les exploits d'huissiers, — notre noble profession n'a rien de commun avec ce commerce; il est légitime à coup sûr, si l'on y apporte de la probité et de la décence, mais il ressemble à la littérature autant qu'une boutique de jouets à une bibliothèque. Je n'entends point ici déclasser tel ou tel genre, réputé léger : un roman, une comédie, peuvent être plus utiles aux hommes qu'un traité de théodicée. Je m'élève uniquement contre le parti-pris de n'y mettre aucune intention morale. Heureusement, ceux-là même qui défendent cette hérésie sont les premiers à la trahir, quand ils ont du cœur et du talent.

Pour résumer nos idées sur ce que devrait être le réalisme, je cherche une formule générale qui exprime à la fois sa méthode et son pouvoir de création. Je n'en trouve qu'une ; elle est bien vieille ; mais je n'en sais pas une meilleure, plus scientifique et qui serre de plus près le secret de toute création : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre. » — Voyez comme ce mot est juste et significatif, le limon! Sans rien préjuger ni contredire dans le détail, il renferme tout ce que nous devinons des origines de la vie ; il montre ces premiers tressaillemens de la matière humide où s'est lentement formée et perfectionnée la série des organismes. La formation par le limon, c'est tout ce que peut connaître la science expérimentale, le champ où son pouvoir de découverte est indéfini ; on y peut étudier la misère de l'animal humain, tout ce qu'il y a en lui de grossier, de fatal et de pourri. — Oui, mais il y a autre chose que la science expérimentale ; le limon ne suffit pas à accomplir le mystère de la vie, il n'est pas tout notre *moi* ; ce grain de boue que nous sommes, qui nous est et nous sera de mieux en mieux connu, nous le sentons animé par un principe à jamais insaisissable pour nos instrumens d'étude. Il faut compléter la formule pour nous rendre raison de la dualité de notre être ; aussi le texte ajoute : — « ... et il lui inspira un souffle de vie, et l'homme fut une âme vivante. » — Ce « souffle, » puisé à la source de la vie universelle, c'est l'esprit, l'élément certain et impénétrable qui nous meut, qui nous enveloppe, qui déconcerte toutes nos explications, et sans lequel elles seront toujours insuffisantes. Le limon, voilà l'ordre des connaissances positives, ce qu'on tient de l'univers dans un laboratoire, de l'homme dans une clinique ; on y peut aller très loin, mais tant qu'on ne fait pas intervenir le « souffle, » on ne crée pas une âme vivante, car la vie ne commence que là où nous cessons de comprendre.

Le créateur littéraire doit régler son opération sur ce modèle. Comment le réalisme s'y est-il conformé, dans les littératures où il fait ses expériences?

II.

Considérons-le d'abord dans notre pays. Nulle part le terrain ne lui était moins favorable. Notre tradition intellectuelle proteste contre l'esthétique nécessaire du réalisme. Notre génie est impatient de toute lenteur, amoureux d'effets brillans et rapides. L'art qui se pique d'imiter la nature a besoin comme elle de préparations lentes pour des effets rares et intenses. Il amoncelle les menus détails pour la composition d'une figure ou d'un tableau ; nous voulons qu'on nous peigne en quelques traits un personnage, une scène. Le réalisme tire toute sa force de sa simplicité, de sa naïveté ; rien n'est moins simple et moins naïf que le goût d'une race vieillie, spirituelle, saturée de rhétorique. Ainsi, en empruntant aux sciences naturelles leurs procédés d'analyse minutieuse, nos écrivains réalistes, naturalistes, — peu importe le nom qu'on leur donne, — se sont trouvés en face de ce problème redoutable : contraindre nos facultés littéraires à un emploi nouveau qui leur répugne. Toutefois, ces difficultés de forme ne suffisent pas à expliquer la résistance que ces écrivains rencontrent dans une grande partie du public. On leur reproche surtout de diminuer, d'attrister et d'avilir le spectacle du monde; nous leur en voulons de ce qu'ils ignorent la moitié de nous-mêmes et la meilleure moitié.

Leur impuissance est-elle donc inhérente à leur principe? Personne n'oserait le soutenir. Bien longtemps avant nos querelles, on attestait que la grandeur de l'univers est visible dans l'infiniment petit autant qu'à l'autre extrême, on s'émerveillait du ciron, aussi prodigieux que le colosse, on retrouvait l'immensité « dans l'enceinte d'un raccourci d'atome. » Le vice de l'école nouvelle n'est point dans ceci qu'elle prend l'infini par en bas, qu'elle s'intéresse aux petites choses et aux petites gens; il n'est pas dans l'objet d'étude, mais dans l'œil qui étudie cet objet.

On sait que la lignée réaliste se rattache à Stendhal. C'est hasard de rencontre plutôt que filiation prouvée. On ne médite pas toujours les enfans qu'on a. L'auteur de *la Chartreuse de Parme* ne songeait guère à faire souche littéraire ; et je ne sais si ce quinteux eût avoué la famille posthume qui lui est survenue. Il en est de lui comme de ces aïeux qu'on se retrouve quand on se compose une généalogie. Par certains côtés, Stendhal est un écrivain du

XVIIIe siècle, à la fois en retard et en avance sur ses contemporains. S'il lui arrive de croiser, dans le séjour des ombres, Diderot et Flaubert, c'est bien certainement au premier qu'il ira de confiance donner la main. Que les procédés de l'école nouvelle soient en germe dans le récit de la bataille de Waterloo, dans la peinture du caractère de Julien Sorel, le fait est évident; mais au moment de reconnaître en Stendhal un vrai réaliste, nous sommes arrêtés par une objection insurmontable ; il a infiniment d'esprit, et même de bel esprit; nous le prenons sans cesse en flagrant délit d'intervention railleuse, de persiflage voltairien. Or, il y a incompatibilité entre cette qualité d'esprit et le réalisme; c'est même la plus grosse difficulté qui s'oppose, chez nous autres Français, à l'acclimatation de cette forme d'art. Beyle n'a rien de l'impassibilité qui est un des dogmes de l'école; il a seulement une abominable sécheresse. Son cœur a été fabriqué, sous le directoire, du bois dont était fait le cœur d'un Barras ou d'un Talleyrand ; sa conception de la vie et du monde est de ce temps-là. Je crois bien qu'il a versé tout le contenu de son âme dans celle de Julien Sorel; c'est une âme méchante, très inférieure à la moyenne. Je comprends et partage le plaisir qu'on trouve aujourd'hui à relire *la Chartreuse*; j'admire la finesse de l'observation, le mordant de la satire, la désinvolture du badinage : sont-ce là des vertus en honneur dans le réalisme actuel? Il m'est plus difficile de goûter *Rouge et Noir*, livre haineux et triste; il a exercé une influence désastreuse sur le développement de l'école qui l'a réclamé; et pourtant il ne rentre pas dans la grande vérité humaine, car cette ténacité dans la poursuite du mal sent l'exception et l'artifice, comme l'invention des satans romantiques. — Enfin, pourquoi Beyle et pas Mérimée? On se tait prudemment sur ce dernier ; pourtant le réalisme aurait les mêmes raisons pour revendiquer ou désavouer l'un et l'autre.

Si la paternité de Stendhal est sujette à des doutes, celle de Balzac passe pour un fait avéré. Malgré le consentement commun, je demande à formuler d'expresses réserves. Je ne me permettrai pas de juger en quelques lignes notre grand romancier ; je cherche seulement la part qui lui revient dans les origines du réalisme. Elle est considérable, si l'on n'a égard qu'à la main-d'œuvre; construction de grands ensembles où tous les matériaux se commandent, préparation héréditaire des tempéramens, inventaire des milieux et démonstration de leur influence sur un caractère, Balzac a légué à ses successeurs toutes ces ressources de leur art; les a-t-il employées dans le même esprit? Cet ouvrier du réel demeure le plus fougueux idéaliste de notre siècle, le voyant qui a toujours vécu dans un mirage, mirage des millions, du pouvoir absolu, de l'amour pur, et

tant d'autres. Les héros de *la Comédie humaine* ne sont parfois que les interprètes de leur père, chargés de nous traduire les systèmes qui hantent son imagination. Suivant les préceptes de l'art classique, ses personnages de premier plan sont poussés tout entiers vers une seule passion ; voyez Nucingen, Balthazar Claës, Béatrix, Mme de Mortsauf... Pour saisir la différence fondamentale entre Balzac et les réalistes ultérieurs, il faut remonter à la conception première des caractères. Comme l'auteur classique, notre romancier se dit : étant donnée cette passion, quel homme me servira à l'incarner ? — Les autres font le raisonnement inverse : étant donné cet homme, quelles sont les passions dominantes qu'il subit? — Aussi, chez ces derniers, les portraits sont exacts et tristes comme des signalemens de police ; ceux d'un Rastignac ou d'un Marsay sont transformés, glorifiés par la vision intérieure du peintre. Certes, Balzac nous donne l'illusion de la vie, mais d'une vie mieux composée et plus ardente que celle de tous les jours ; ses acteurs sont naturels, du naturel qu'ont les bons acteurs à la scène ; quand ils agissent et parlent, ils se savent regardés, écoutés ; ils ne vivent pas tout simplement pour eux-mêmes, comme ceux que nous rencontrerons chez d'autres romanciers. Dès que les personnages sont pris sur les sommets sociaux, ils perdent un peu de leur vérité ; Mme de Maufrigneuse et la duchesse de Langeais sont vraies en tant que femmes, elles sont moins vraies en tant qu'exemplaires de la société où elles figurent. En résumé, il n'est pas absolument exact de dire que Balzac décrit la vie réelle ; il décrit son rêve ; mais il a rêvé avec une telle précision de détails et une telle force de ressouvenir, que ce rêve s'impose à nous comme une réalité. Et cela nous explique une étrangeté qu'on a remarquée bien souvent : les peintures du romancier sont plus fidèles pour la génération qui l'a suivi que pour celle qui posait devant lui. Tant ses lecteurs s'étaient modelés sur les types idéaux qu'il leur proposait !

Nous arrivons à l'initiateur incontesté du réalisme, tel qu'il règne aujourd'hui, à Gustave Flaubert. Nous n'aurons pas besoin de chercher plus avant. Après lui, on inventera des noms nouveaux, on raffinera sur la méthode, on ne changera rien aux procédés du maître de Rouen, ni surtout à sa conception de la vie. Si M. Zola s'est imposé à nous avec une indiscutable puissance, c'est, ne lui en déplaise, grâce aux qualités épiques dont il ne peut se défaire. Dans ses romans, la partie réaliste est caduque ; il nous subjugue par les vieux moyens du romantisme, en créant un monstre synthétique, animé d'instincts formidables, qui absorbe les hommes et vit de sa vie propre au-dessus du réel ; un jardin, dans *la Faute*

de l'abbé Mouret, une halle dans *le Ventre de Paris*, un cabaret dans *l'Assommoir*, une mine dans *Germinal*, et toujours ainsi. J'allais ajouter : une cathédrale dans *Notre-Dame de Paris*, tant le travail d'idéalisation est identique à celui de Victor Hugo. L'appareil réaliste semble plutôt une gêne pour le poète épique, une concession aux goûts de l'époque qui doit répugner à son imagination abstraite.

Arrêtons-nous à Flaubert. Il a beaucoup grandi dans l'opinion depuis quelques années ; il a dû cette gloire posthume, moins à ses dons merveilleux de prosateur qu'à l'influence manifeste qu'on lui reconnaissait sur toute la littérature du dernier quart de siècle. En prenant son œuvre comme la représentation éminente du réalisme français, je ne pense pas rencontrer de contradicteurs. L'auteur de *Madame Bovary* est allé rapidement aux conséquences extrêmes du principe ; nul ne nous montrerait mieux que lui le néant de ce principe.

Oh ! qu'elle est instructive, l'étude de cet esprit sincère ! Comme dans un miroir, on y voit l'image du monde reflétée d'abord avec éclat, puis faussée et racornie ; elle diminue, diminue, noircit et se déforme en caricature. Au début, c'est un fervent du romantisme, épris du grandiose et du sonore. Bientôt il est frappé de la différence entre la vie telle qu'il la voit et celle que ses maîtres lui peignent ; il l'observe autour de lui, il reproduit son impression directe. Plus rien de l'esprit de Stendhal, du rêve de Balzac. Mais à mesure que sa vision se fait plus exacte, elle devient plus limitée et plus triste ; aucun ressort moral ne le soutient. Avec son bon sens normand, il a vérifié l'inanité des pauvres idoles auxquelles la littérature croyait tant bien que mal : la passion divinisée, la réhabilitation des coquins, le libéralisme de Béranger, l'humanitarisme révolutionnaire de 1848. Il a compris ce qu'il y avait de factice dans la sympathie humaine de ses devanciers ; sympathie doublée d'une haine, pur jeu d'antithèses qui relevait les misérables pour faire d'eux une machine de guerre contre la société. Cet humanitarisme agace Flaubert à bon droit. D'après la théorie qu'on lui propose, il faut plaindre le peuple, mais en même temps, il faut proclamer ce peuple doué de toute sagesse et de toute vertu ; le réaliste qui regarde les hommes sans parti-pris sait bien ce qu'il en est de ces fables ; il repousse en bloc la théorie. Et comme il ignore l'existence d'une source plus haute de charité, il dépouille toute pitié ; il ne voit plus dans l'univers que des animaux bêtes ou méchans, soumis à ses expériences, le monde des Bovary et des Homais. On lui a enseigné que sa raison était un instrument infaillible et qu'il ne devait la courber sous aucune discipline ; or il s'aperçoit qu'elle

trébuche à chaque pas ; et, de colère, il en démasque le ridicule. Il conçoit pour les hommes et pour leur raison un effroyable mépris ; il le déverse dans son livre préféré, dans l'Iliade grotesque du nihilisme, *Bouvard et Pécuchet*. *Ecce homo !* Bouvard, voilà l'homme, tel que l'ont fait le progrès, la science, les immortels principes, sans une grâce supérieure qui le dirige : un idiot instruit, qui tourne dans le monde des idées comme un écureuil dans sa cage. Le malheureux Flaubert s'acharne sur cet idiot ; il oublie que l'infirmité morale est digne de compassion tout comme l'infirmité physique ; sans doute il corrigerait l'enfant assez cruel pour injurier un cul-de-jatte ou un bossu ; et il se comporte comme cet enfant vis-à-vis de l'estropié intellectuel. C'est logique ; il ignore ou dédaigne la parole qui a commandé le respect pour les simples d'esprit en leur promettant le bonheur.

Bouvard et Pécuchet, c'est le dernier mot, l'aboutissement nécessaire du réalisme sans foi, sans émotion, sans charité. Un critique l'a remarqué justement, ce réalisme est condamné à finir dans la caricature ; et Paul de Kock est en un sens son véritable père. Flaubert disait de son livre : « Je veux produire une telle impression de lassitude et d'ennui, qu'en lisant ce livre on puisse croire qu'il a été fait par un crétin. » — Que penser de cette ambition artistique inverse ? Est-elle assez caractéristique d'une décadence avancée ? Qu'on ne s'y trompe pas, néanmoins ; dans la pensée de l'auteur, ce livre n'était pas une farce, mais la synthèse de sa philosophie, la philosophie du nihilisme. Si j'y insiste, c'est avec la conviction qu'il a eu sur notre génération littéraire une influence bien plus grande qu'on ne le suppose ; de tous les ouvrages du romancier, c'est aujourd'hui le plus goûté. Nous allons étudier le nihilisme chez les Russes ; nous ne trouverons pas chez eux cette maladie morale aussi aiguë, aussi triomphante. Flaubert et ses disciples ont fait le vide absolu dans l'âme de leurs lecteurs ; dans cette âme dévastée il n'y a plus qu'un sentiment, produit fatal du nihilisme : le pessimisme.

On a disserté à perte d'haleine sur le pessimisme depuis quelque temps. Les personnes qui digèrent bien et pensent peu l'ont déclaré répréhensible ; c'est ce que pourraient dire de la fièvre, dans les pays malsains, les gens qui ne l'ont pas. On nous a charitablement conseillé d'être gais, avec la candeur de ces médecins qui disent à un hypocondriaque : « Reposez votre esprit sur des idées riantes. » Parmi les docteurs qui nous donnaient ce conseil, certains auraient pu se demander s'ils n'avaient pas aidé quelque peu à l'envahissement du matérialisme sceptique ; et le pessimisme en est sorti comme le ver du fruit pourri. On a produit des

argumens dont je reconnais l'efficacité indirecte ; ils sont de nature si joyeuse qu'ils devraient guérir nos humeurs noires par la vertu souveraine du rire. J'ai lu quelque part qu'il fallait bien de la mauvaise volonté pour être pessimiste après 89, après les grands principes, après quinze ans de république ; on nous a fait honte de notre découragement en nous disant que M. Thiers n'était pas pessimiste, ni M. Gambetta non plus. Voilà un grand réconfort pour l'éternelle inquiétude de l'âme ! D'autres ont traité la question avec plus d'ampleur, en la ramenant aux vastes problèmes du mal, de la douleur et de la mort ; — du péché, a même dit quelqu'un, et l'on s'est étonné, et l'on n'a pas compris ce qu'il y avait de neuf et de profond dans l'emploi scientifique de ce mot. Je crois pour ma part que, sans remonter à des causes générales, permanentes, vieilles comme le monde, il suffit de dire, pour expliquer l'intensité de la crise actuelle, que le pessimisme est le parasite naturel du vide, et qu'il habite forcément là où il n'y a plus ni foi ni amour. Quand on en est là, on l'invente de soi-même, sans avoir lu Schopenhauer. Seulement il en faut distinguer deux variétés. L'une est le pessimisme matérialiste, résigné pourvu qu'il ait sa provende de plaisir quotidien, décidé à mépriser les hommes en tirant d'eux le meilleur parti possible pour ses jouissances. Nous le voyons s'épanouir dans notre littérature. L'autre est le pessimisme douloureux, révolté, et celui-ci cache une espérance sous ses malédictions ; dernier terme de l'évolution nihiliste, il est en même temps le premier symptôme d'une résurrection morale. On a dit de lui avec raison qu'il était l'instrument de tout progrès ; car le monde n'est jamais transformé ni amélioré par ceux qu'il satisfait pleinement.

Pour conclure, notre littérature réaliste ne nous a laissé que le choix entre ces deux formes du pessimisme, parce qu'elle a manqué du sens divin et du sens humain. Inaugurée par Stendhal, puisqu'on y tient, consommée par Flaubert, vulgarisée dans le même esprit par les successeurs de ce dernier, elle a failli à une partie de sa tâche, qui était de consoler les humbles et de nous rapprocher d'eux en nous les faisant mieux connaître. Au point de vue purement littéraire, elle a payé ses torts moraux en ne nous offrant qu'une représentation du monde partielle et déformée, sans air ambiant, sans perspectives lointaines. Du précepte de la création elle n'a retenu que la première moitié : elle a pétri le limon, elle l'a curieusement fouillé, elle en a tiré tout ce qu'il contient ; elle a oublié de lui inspirer le souffle qui fait « une âme vivante. » Cette littérature a cru suppléer à tout par des raffinemens d'art égoïstes ; ce travers l'a conduite à se constituer en mandarinat, à s'isoler de la vie générale, dont elle devrait être la servante. Elle se dessèche

et périt comme la verveine du poète dans le vase fêlé d'où l'eau nourricière a fui. On s'en éloigne, on cherche autre chose ; pour tout observateur désintéressé, ce mouvement de recul est très sensible. Depuis vingt-cinq ou trente ans, l'instinct des générations nouvelles, lassé des inventions puériles et affamé de vérité, demandait impérieusement qu'on revînt à l'étude consciencieuse de la vie et qu'on la rendît avec une grande simplicité. Mais sous les variations du goût, le fond de l'être humain ne change pas, il demeure avec son éternel besoin de sympathie et d'espérance ; on ne nous prend que par ces nobles faiblesses, on ne nous prend bien qu'en nous soulevant de terre. Celui qui nous abaisse et mutile nos espérances peut assurément nous amuser une heure ; il ne nous gardera pas longtemps. On oublie aujourd'hui ces vérités aussi durables que l'homme, parce que nous sommes dans un moment de transition et d'universelle incertitude. Les âmes n'appartiennent à personne, elles tournoient, cherchant un guide, comme les hirondelles rasent le marais sous l'orage, éperdues dans le froid, les ténèbres et le bruit. Essayez de leur dire qu'il est une retraite où l'on ramasse et réchauffe les oiseaux blessés ; vous les verrez s'assembler, toutes ces âmes, monter, partir à grand vol, par-delà vos déserts arides, vers l'écrivain qui les aura appelées d'un cri de son cœur.

III.

Tandis que le réalisme s'implantait péniblement en France, il avait déjà conquis deux grandes littératures, en Angleterre et en Russie. Là le sol était préparé pour le recevoir et tout favorisait sa croissance. Nous et tous nos frères de race, nous avons hérité de nos maîtres latins le génie de l'absolu ; les races du Nord, slaves ou anglo-germaines, ont le génie du relatif ; qu'il s'agisse des croyances religieuses, des principes du droit ou des procédés littéraires, cette profonde division de la famille européenne éclate tout le long de l'histoire. Contrairement à notre esprit, net et clair, toujours porté à restreindre son champ d'études, l'esprit de ces peuples est large et trouble, parce qu'il voit beaucoup de choses en même temps. Il ne possède pas notre éducation classique, qui nous permet d'isoler un fait, un caractère, et dans ce caractère une passion, de suppléer par mille conventions à tout ce qu'on ne nous montre pas ; il estime que les représentations du monde doivent être complexes et contradictoires comme ce monde lui-même ; il souffre dans sa bonne foi quand on lui cèle quelque partie de cet ensemble, où tout se tient

dans une étroite dépendance. Voyez à quelles exigences différentes répondent les compositions dramatiques ; dans les nôtres, une figure centrale, quelques rares figures secondaires, une action rigoureusement délimitée, *le Cid*, *Phèdre*, *Zaïre;* chez les tragiques anglais ou allemands, une multitude tumultueuse qui se précipite au travers d'événemens successifs et, si l'on peut dire, un morceau de la vie générale, détaché sans apprêts, sans mutilations : *Henri VI*, *Richard III*, *Wallenstein*. De même pour les compositions romanesques; les lecteurs patiens de ces pays ne craignent pas un roman touffu, philosophique, bourré d'idées, qui fait travailler leur intelligence autant qu'un livre de science pure.

Toutefois la distinction capitale entre notre réalisme et celui des gens du Nord doit être cherchée ailleurs; nous la trouverons dans la source d'inspiration morale bien plus encore que dans les diververgences d'esthétique. Sur ce point, tous les critiques sont d'accord. M. Taine dit de Stendhal et de Balzac, en les comparant à Dickens : « Ils aiment l'art plus que les hommes,.. ils n'écrivent pas par sympathie pour les misérables, mais par amour du beau (1). » Tout est là, et cette distinction devient plus évidente, à mesure qu'on la poursuit entre nos réalistes actuels et les continuateurs de Dickens ou les réalistes russes. M. Montégut la creuse davantage, dans ses études sur George Eliot; il rappelle et résume des travaux antérieurs dans une phrase à laquelle je souscris pleinement : « A cette origine religieuse j'attribuais l'esprit moral qui n'a cessé de distinguer le roman anglais, même dans ses productions les plus hardies ou les plus cyniques, et j'avançais que le réalisme, parfaitement acceptable lorsqu'il est fécondé par cet élément, ne pouvait, s'il en était privé, produire que des œuvres inférieures, puériles et immorales : je n'ai pas varié d'avis à cet égard (2). » Toujours à propos d'Eliot, M. Brunetière dit à son tour : « S'il est vrai, comme je crois l'avoir montré, que l'observation en quelque sorte hostile, ironique, railleuse tout au moins, de nos naturalistes français ne pénètre guère au-delà de l'écorce des choses, tandis qu'inversement, il n'est guère de repli caché de l'âme humaine que le naturalisme anglais n'ait atteint, ne prenez ni le temps ni la peine d'en aller chercher la cause ailleurs; elle est là. En effet, la sympathie, non pas cette sympathie banale qui fait larmoyer le richard de l'épigramme sur le pauvre Holopherne, mais cette sympathie de l'intelligence éclairée par l'amour, qui descend doucement et se met sans faste à la portée de ceux qu'elle veut comprendre : tel est, tel a

(1) *Littérature anglaise.* Dickens.
(2) *George Eliot.* (*Revue* du 1er mars 1883.)

toujours été, tel sera toujours l'instrument de l'analyse psychologique (1). » J'ai tenu à citer ces opinions parce qu'elle peuvent s'appliquer au réalisme russe avec la même précision qu'au réalisme anglais.

Je ne m'étendrai pas sur ce dernier. Tout a été dit sur lui à cette place par les trois critiques dont j'ai rappelé les travaux. L'Angleterre garde l'honneur d'avoir inauguré et porté à son plus haut point de perfection la forme d'art qui correspond aux besoins nouveaux des esprits dans toute l'Europe. Le réalisme, procédant de Richardson, a marqué là ses plus glorieuses étapes avec Dickens, Thackeray et George Eliot. A l'heure où Flaubert entraînait chez nous la doctrine dans la chute de son intelligence, Eliot lui donnait une sérénité et une grandeur que nul n'a égalées. Malgré mon goût décidé pour Tourguénef et pour Tolstoï, je leur préfère peut-être cette enchanteresse de Mary Evans; si on lit encore dans cent ans les romans du passé, je crois bien que l'admiration de nos neveux hésitera entre ces trois noms. Sans doute, il faut concéder aux Anglais la lenteur de leur mise en train; comme la vie, le réalisme exige de nous un tribut de patience pour nous donner du plaisir; en le pressant sur cet article, on fausse tous ses ressorts. Il faut se résigner à voir tout un volume rempli par l'éducation de deux enfans, dans *la Famille Tulliver*, pour comprendre plus tard l'adorable petite âme de Maggie. En lisant ces ouvrages limpides, où rien ne fait mesurer l'espace parcouru, il semble qu'on descende insensiblement dans une eau profonde; elle n'a rien de particulier, elle est pareille à toutes les eaux; soudain, je ne sais quel frisson vous avertit que c'est l'eau de l'océan et que vous y êtes abîmé. Prenez *Adam Bede* ou *Silas Marner;* on lit des pages, des pages, ce sont des mots simples pour peindre des faits encore plus simples; vous les auriez écrits, et moi aussi; — qu'ai-je affaire de ces choses et de ces gens? se dit-on. Et tout à coup, sans motif, sans événement tragique, par la seule pression de cette grandeur invisible qui s'accumule depuis une heure, une larme tombe sur le livre; pourquoi, je défie le plus subtil de le dire; c'est que c'est beau comme si Dieu parlait, voilà tout. C'est beau comme la Bible; la visite de Dinah chez Lisbeth et vingt autres passages semblent écrits de la même main que le *Livre de Ruth.* On sent là combien cette Angleterre est pénétrée jusqu'aux moelles par sa Bible. Et chez George Eliot, c'est bien influence de race, d'atmosphère et d'éducation. Ses opinions sont des moins conformistes, on le sait; elle a rejeté pour son compte la vieille foi; n'importe, elle l'a dans le sang, « cette monade religieuse première, déposée

(1) *Le Roman naturaliste,* le Naturalisme anglais.

dans les âmes anglaises par le protestantisme, à laquelle il faut attribuer la supériorité du roman anglais sur les nôtres (1). » Nous retrouverons le même phénomène chez les auteurs russes; détachés personnellement du dogme chrétien, ils en gardent la forte trempe, cloches du temple qui sonnent toujours les choses divines, alors même qu'on les affecte à des usages profanes. La doctrine momentanée de l'écrivain n'a parfois que peu d'effet sur son œuvre; ce qui compte le plus chez lui, ce qui manque surtout aux nôtres, c'est la longue préparation inconsciente dans un milieu sain, c'est la qualité religieuse du cœur. Quelles que soient les croyances auxquelles s'arrêtera Mary Evans, elle pourra toujours s'attribuer ces paroles de la méthodiste Dinah Morris, où elle a concentré l'essence de sa pensée : « Il me semble qu'il n'y a point place dans mon âme pour des inquiétudes sur moi-même, tant il a plu à Dieu de remplir abondamment mon cœur de compassion pour les souffrances des pauvres gens qui lui appartiennent. »

Ainsi pensent et pourraient parler plusieurs de ces Russes qui disputent maintenant aux Anglais la primauté dans le roman réaliste. Leur arrivée sur la grande scène littéraire a été soudaine et imprévue. Jusqu'à ces dernières années, on remettait à quelques orientalistes le soin de vérifier les écritures de ces Sarmates. On soupçonnait bien qu'une littérature pouvait exister chez eux, comme en Perse ou en Arabie; elle inspirait une confiance médiocre. Mérimée avait reconnu le premier cette contrée peu fréquentée, il y avait signalé des écrivains de talent et des œuvres originales. Tourguénef était venu chez nous comme un missionnaire du génie russe; il prouvait, par son exemple, la haute valeur artistique de ce génie; le public d'Occident demeurait sceptique. Nos opinions sur la Russie étaient déterminées par une de ces formules faciles qu'on affectionne en France et sous lesquelles on écrase un pays comme un individu : « Nation pourrie avant d'être mûre, » disions-nous, et cela répondait à tout. Les Russes ne pouvaient guère nous en vouloir : on verra que certains, et des plus considérables, ont porté contre eux-mêmes cette sentence. Gardons-nous des jugemens sommaires. Sait-on bien que Mirabeau s'exprimait sur la monarchie prussienne en termes identiques? Il écrivait dans son *Histoire secrète :* « Pourriture avant maturité, j'ai grand peur que ce ne soit la devise de la puissance prussienne. » La suite a prouvé que cette peur était bien mal placée. De même J.-J. Rousseau, parlant de la Russie dans le *Contrat social*, n'avait pas manqué l'occasion d'émettre un paradoxe : « L'empire de Russie voudra subjuguer l'Europe et sera subjugué lui-même. Les Tartares, ses

(1) Montégut, *loc. cit.*

sujets ou ses voisins, deviendront ses maîtres et les nôtres; cette révolution me paraît infaillible. » Ségur, mieux informé par son expérience personnelle, disait avec plus de justesse : « Les Russes sont encore ce qu'on les fait; plus libres un jour, ils seront eux-mêmes. »

Ce jour, qui tarde à venir sous d'autres rapports, est venu du moins pour la littérature, bien avant que l'Europe daignât s'en apercevoir. Vers 1840, une école qui s'intitulait elle-même *l'école naturelle*, — ou naturaliste, le mot russe peut aussi bien se traduire des deux façons, — a absorbé toutes les forces littéraires du pays. Elle s'est vouée au roman et a produit aussitôt des œuvres remarquables. Cette école rappelait celle d'Angleterre et devait beaucoup à Dickens, fort peu à Balzac, dont la renommée n'était pas encore assise au dehors; elle devançait notre réalisme, tel que Flaubert allait le fixer plus tard; quelques-uns de ces Russes atteignaient du premier coup les conceptions désolées et les grossièretés d'expression auxquelles nous sommes venus tout récemment, à force de labeur; si c'est là un mérite, il importait de leur en restituer la priorité. Mais d'autres écrivains dégageaient le réalisme de ces excès, et, comme les Anglais, ils lui communiquaient une beauté supérieure, due à la même inspiration morale : la compassion, filtrée de tout élément impur et sublimée par l'esprit évangélique. Ils n'ont pas la solidité intellectuelle et la force virile des Anglo-Saxons, de cette race de granit toujours sûre d'elle-même, qui se maîtrise comme elle maîtrise l'océan. L'âme flottante des Russes dérive à travers toutes les philosophies et toutes les erreurs; elle fait ses stations dans le nihilisme et le pessimisme; un lecteur superficiel pourrait parfois confondre Tolstoï et Flaubert. Mais ce nihilisme n'est jamais accepté sans révolte, cette âme n'est jamais impénitente, on l'entend gémir et chercher : elle se reprend finalement et se rachète par la charité; charité plus ou moins active chez Tourguénef et Tolstoï, effrénée chez Dostoïevsky jusqu'à devenir une passion douloureuse. Ils branlent au vent de toutes les doctrines qu'on leur apporte du dehors, sceptiques, fatalistes, positivistes; mais à leur insu, dans les fibres les plus intimes de leur cœur, ils demeurent toujours ces chrétiens dont une voix éloquente disait naguère : « Ils n'ont pas cessé de compatir à ce pleur universel dont les hommes et les choses, tributaires du temps, alimentent le flot intarissable. » En parcourant leurs livres les plus étranges, on devine dans le voisinage un livre régulateur vers lequel tous les autres gravitent; c'est le vénérable volume qu'on voit à la place d'honneur, dans la bibliothèque impériale de Pétersbourg, l'évangile d'Ostromir de Novgorod (1056) : au milieu des productions si récentes de la littérature nationale, ce volume symbolise leur source et leur esprit.

Après la sympathie, le trait distinctif de ces réalistes est l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie. Ils serrent l'étude du réel de plus près qu'on ne l'a jamais fait, ils y paraissent confinés; et néanmoins, ils méditent sur l'invisible; par-delà les choses connues qu'ils décrivent exactement, ils accordent une secrète attention aux choses inconnues qu'ils soupçonnent. Leurs personnages sont inquiets du mystère universel, et, si fort engagés qu'on les croie dans le drame du moment, ils prêtent une oreille au murmure des idées abstraites; elles peuplent l'atmosphère profonde où respirent les créatures de Tourguénef, de Tolstoï, de Dostoïevsky. Les régions que fréquentent de préférence ces écrivains ressemblent aux terres des côtes; on y jouit des collines, des arbres et des fleurs, mais tous les points de vue sont commandés par l'horizon mouvant de la mer, qui ajoute aux grâces du paysage le sentiment de l'illimité du monde, le témoignage toujours présent de l'infini.

Comme leur inspiration, leur pratique littéraire les rapproche des Anglais; ils font acheter l'intérêt et l'émotion au même prix de patience. En entrant dans leurs œuvres, nous sommes désorientés par l'absence de composition et d'action apparente, lassés par l'effort d'attention et de mémoire qu'ils nous demandent. Ces esprits paresseux et réfléchis s'attardent à chaque pas, reviennent sur leur route, suscitent des visions précises dans le détail, confuses dans l'ensemble, aux contours mal arrêtés; ils font trop large et tirent les choses de trop loin pour les habitudes de notre goût : le rapport des mots russes aux nôtres est celui du mètre au pied. Malgré tout, nous sommes séduits par ces qualités qui paraissent s'exclure, la plus naïve simplicité et la subtilité de l'analyse psychologique; nous sommes émerveillés par une compréhension totale de l'homme intérieur que nous n'avions jamais rencontrée, par la perfection du naturel, par la vérité des sentimens et du langage chez tous les acteurs. Les romans russes étant presque toujours écrits par des gens de condition, nous y retrouvons, pour la première fois, les habitudes et le ton des meilleures compagnies, sans une seule fausse note; mais, en quittant la cour, ces observateurs impeccables font parler un paysan avec la même propriété, sans travestir un instant son humble pensée. Par les seules vertus du naturel et de l'émotion, le réaliste Tolstoï arrive, comme George Eliot, à faire des histoires les plus banales une épopée tranquille, saisissante pourtant; il nous contraint de saluer en lui le plus grand évocateur de la vie qui ait peut-être paru depuis Goethe.

Je ne veux point prolonger une analyse que j'ai déjà essayée bien des fois; je devrais répéter tout ce que j'ai écrit ici même. En y revenant, mon unique dessein était de montrer les liens qui rattachent le réalisme russe au réalisme anglais, et ce par quoi ils dif-

fèrent tous deux du nôtre ; de faire entendre comment cette forme d'art, parfois injustement décriée, a pu produire ailleurs des chefs-d'œuvre, dès qu'on la ramenait à ses véritables sources de force, un peu de lumière et de chaleur. Car la littérature opère comme tous les foyers, en vertu de la loi souveraine qui régit le monde physique et moral ; elle change en force tout ce qu'elle reçoit de lumière et de chaleur, elle donne l'une dans la mesure où elle possède les deux autres. Là où nous avons échoué, les Anglais et les Russes ont réussi, parce qu'ils appliquaient tout entier le précepte de création ; ils prenaient l'homme dans le limon, mais ils inspiraient le souffle de vie et ils formaient « des âmes vivantes. »

Aussi leur littérature a fait fortune, elle pénètre insensiblement le public européen. Elle répond à toutes les exigences, parce qu'elle satisfait par le fond les besoins permanens de l'âme humaine, par la forme le goût de réalisme particulier à notre époque, tel qu'il est déterminé par la pente universelle des esprits dont je parlais en commençant. Ceci nous amène à de tristes et nécessaires réflexions. Grâce à la fréquence et à la rapidité des échanges de toute sorte, grâce à la solidarité croissante qui unifie le monde, il se crée de nos jours, au-dessus des préférences de coterie et de nationalité, un esprit européen, un fond de culture, d'idées et d'inclinations communes à toutes les sociétés intelligentes ; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences, à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin. On le retrouve même beaucoup plus loin, sur le paquebot qui sillonne le Pacifique, dans le cercle où des négocians se réunissent aux antipodes. Or, cet esprit nous échappe ; les philosophies et les littératures de nos rivaux font lentement sa conquête. Cet esprit n'est plus le nôtre ; nous ne le communiquons pas, nous le suivons à la remorque, avec succès parfois ; mais suivre n'est plus guider. Je n'ignore pas que notre énorme production romanesque peut encore se targuer de triompher sur les grands marchés de librairie ; on l'achète par habitude et par mode, on s'en amuse un instant ; mais, sauf de rares exceptions, le livre qui agit et nourrit, celui qu'on prend avec sérieux, qu'on lit dans la famille assemblée et qui façonne à la longue les intelligences, ce livre ne vient plus de Paris. Je l'ai déjà consignée ici, je la reproduis, le cœur chagrin et désirant me tromper, cette observation qui résume pour moi un long commerce avec l'étranger : les idées générales qui transforment l'Europe ne sortent plus de l'âme française. Aussi malheureuse que notre politique, dessaisie de l'empire matériel du monde, notre littérature laisse perdre par ses fautes l'empire intellectuel qui était notre patrimoine incontesté.

IV.

On voudra bien croire qu'en établissant ces parallèles, je ne cherche pas le plaisir impie de diminuer mon pays. Si je croyais irrémédiable cette déchéance momentanée, je me tairais. Je parle librement, parce qu'aujourd'hui plus que jamais, je suis persuadé du contraire. Après le grand malheur, on s'est imaginé que l'esprit national allait changer tout d'un coup et que la littérature porterait témoignage de ce changement. C'était bien mal connaître l'histoire et la nature, qui agissent lentement. Qu'on se reporte à « la Muse » des années qui suivirent les secousses terribles de la révolution; elle continuait de languir, semblable de tout point à ce qu'elle était la veille du drame. Pour elle, le monde n'avait pas bougé. Chateaubriand n'entre en scène que six ans après la Terreur, et il demeure une exception unique; le puissant mouvement littéraire qui permet de mesurer les bouleversemens de l'intelligence française ne se déclare que vingt ans plus tard. C'est que les catastrophes n'instruisent et ne modifient guère leurs témoins déjà mûrs; ils se retrouvent le lendemain avec leurs habitudes d'esprit, leurs préjugés et leur routine. Elles opèrent d'une façon inexplicable sur les imaginations encore tendres, sur les enfans, qui les grossissent en ouvrant devant elles ces beaux yeux étonnés où tout spectacle s'agrandit. Ces petits deviennent hommes et l'on reconnaît en eux les enfans de la tempête.

Il en aura été ainsi pour notre époque. Depuis quinze ans, on s'est retourné sur le vieux lit où la blessure nous avait surpris; on a vécu sur des formules usées, la littérature n'a pas varié ses recettes. A l'interroger, on pourrait croire que personne ne demande des alimens plus sains. Ce serait une erreur. Ceux-là le savent qui regardent du côté de la jeunesse. Il ne faut pas la juger sur quelques fantaisies bruyantes et bizarres. Un esprit d'inquiétude travaille cette jeunesse lettrée, elle cherche dans le monde des idées un point d'appui nouveau. Elle montre une répugnance égale pour tout ce qu'on lui offre. Les derniers soupirs de l'art idéaliste ne la touchent guère; inattentive à ce doux bruit d'une chose qui meurt, elle se refuse aux conventions élégantes et aux fictions légères qui charmèrent encore notre génération. Mais elle n'est pas moins rebelle à la littérature matérialiste, au ras de terre. Ni musc ni fumier, de l'air, telle semble être sa devise. Sa générosité native est rebutée par le détachement égoïste et l'intolérable sécheresse du seul réalisme qu'on lui propose. Les négations brutales du positivisme ne la satisfont plus. Lui parle-t-on de la nécessité d'une rénovation religieuse dans les lettres, elle écoute avec curiosité,

sans prévention et sans haine, car, à défaut de foi, elle a au plus haut degré le sens du mystère, c'est là son trait distinctif. On lui reproche son pessimisme, et bien à tort; ces pessimistes, ce sont des âmes qui rôdent autour d'une vérité.

Leur cas n'est pas nouveau, et pour deviner ce qu'il présage, on ne saurait trop relire le livre qui éclaire le mieux tout le début de notre siècle, ces admirables *Mémoires* de Ségur. Vous rappelez-vous comment le jeune homme dépeint son découragement et celui de ses contemporains, vers 1796? — « Toute croyance était ébranlée, toute direction effacée ou devenue incertaine; et plus les âmes neuves étaient pensives et ardentes, plus elles erraient et se fatiguaient sans soutien dans ce vague infini, désert sans limites, où rien ne contenait leurs écarts, ou beaucoup s'affaissant enfin, et retombant désenchantées sur elles-mêmes, n'apercevaient de certain, au travers de la poussière de tant de débris, que la mort pour borne!.. Je ne vis plus qu'elle en tout et partout... Ainsi mon âme s'usait, prête à emporter tout le reste; je languissais... » — Le pessimisme contemporain parlerait-il autrement? On sait comment le futur général secoua le sien, un jour de brumaire, à la grille du Pont-Tournant, pour fournir une vaillante carrière de soldat et d'écrivain. Le nôtre est tout aussi guérissable, à la merci de l'homme ou de l'idée qui soulèveront ces jeunes gens. On se laisse volontiers abattre par ce mot fatidique : une fin de siècle. C'est un leurre. Le siècle commence toujours pour ceux qui ont vingt ans. Nous avons divisé le temps en périodes artificielles, nous les comparons au décours d'une existence humaine; la force créatrice de la nature se soucie peu de nos calculs; elle pousse sans relâche des générations dans le monde, elle leur confie un nouveau trésor de vie, sans regarder l'heure à notre cadran.

On taxera peut-être ces pronostics d'illusions, et l'on se demandera ce qu'ils ont à faire avec la littérature russe. Un des symptômes qui m'ont le plus frappé, c'est la passion avec laquelle la jeunesse s'est jetée sur le fruit nouveau. Pouchkine appelle quelque part les traducteurs « les chevaux de renfort de la civilisation. » On ne pouvait mieux peindre la dureté et l'utilité de leur office. Ceux qui ont tenté les premiers de nous initier aux livres de la Russie ne prévoyaient guère toute la suite de leur entreprise. Ils s'étaient dit que la France ne doit jamais rester en arrière d'une idée, et qu'il ne fallait pas laisser le monopole d'une étude nouvelle à l'Allemagne, où MM. Reinholdt, Zabel et Brandes poursuivent depuis quelques années des travaux considérables sur les littératures slaves. Ils ne pensaient qu'à éveiller l'émulation et la curiosité dans les cercles de lettrés. Ils ont été surpris les premiers par le succès inattendu de ces romans, si différens des nôtres et d'un abord si dif-

ficile. Pour ma part, je n'espérais point voir notre goût partagé, et quand le public a manifesté le sien, j'ai compris que, sous l'immobilité apparente de ces quinze années, il s'était fait dans l'esprit national beaucoup de changemens et d'ouvertures. Pour expliquer la fortune des Russes, on a parlé de mode et d'engoûment. Ah! que voilà un regard superficiel! Je veux bien qu'il y ait un peu de mode, — c'est la plante parasite attachée à tout arbre qui pousse, — et de l'engoûment dans quelques salons. Mais le roman russe a trouvé son vrai public dans la jeunesse studieuse de toute condition. Ce qui l'a séduite, ce n'est point la couleur locale et le ragoût d'étrangeté; c'est l'esprit de vie qui anime ces livres, l'accent de sincérité et de sympathie. La jeunesse y a trouvé l'aliment spirituel que notre littérature d'imagination ne lui donne plus, et comme elle avait bien faim, elle y a mordu avec ravissement. Je ne parle point au hasard; combien de lettres de jeunes gens, d'amis connus ou inconnus, je pourrais citer comme pièces justificatives!

Il est probable qu'une faveur si marquée aura deux légers inconvéniens. Nous verrons traduire sans discernement tout ce qui vient de Russie, — on a déjà commencé, — et dans le tas d'assez pauvres ouvrages; nous en serons quitte pour ne pas les lire. D'autre part, on m'assure que de jeunes « décadens, » touchés surtout par les bizarreries qui déparent le talent de Dostoïevsky, prennent modèle sur ses exagérations pour renforcer leur littérature chimérique. Cela devait arriver, il faut leur laisser jeter cette gourme. Ces réserves faites, j'ai la conviction que l'influence des grands écrivains russes sera salutaire pour notre art épuisé; elle l'aidera à reprendre du vol, à mieux observer le réel, tout en regardant plus loin, et surtout à retrouver de l'émotion. On en voit déjà percer quelque chose dans certaines œuvres romanesques d'une valeur morale toute nouvelle. J'ai peine à comprendre ceux qui s'effraient de ces emprunts faits au dehors et semblent craindre pour l'intégrité du génie français. Ils oublient donc toute notre histoire littéraire? Comme tout ce qui existe, la littérature est un organisme qui vit de nutrition; elle doit s'assimiler sans cesse des élémens étrangers pour les transformer en sa propre substance. Si l'estomac est bon, l'assimilation est sans danger; s'il est trop usé, il ne lui reste que le choix de périr par inanition ou par indigestion. Si tel était notre cas, un brouet russe de plus ou de moins ne changerait rien à notre arrêt de mort.

Quand le grand siècle commença, la littérature agonisait dans les mièvreries de l'hôtel de Rambouillet; Corneille alla faire ses provisions en Espagne, et Molière fit de même en Italie. Nous avions alors une merveilleuse santé, et nous vécûmes deux cents ans sur notre propre fonds. D'autres besoins naquirent avec notre

XIXe siècle, l'épargne nationale se trouva derechef tarie; on emprunta alors en Angleterre et en Allemagne, et la littérature, remise à flot, eut le beau renouveau que l'on sait. Voici les temps de famine et d'anémie revenus pour elle : les Russes arrivent à point; si nous sommes encore capables de digérer, nous referons notre sang à leurs dépens. A ceux qui rougiraient de devoir quelque chose aux « barbares, » rappelons que le monde est une vaste société de secours mutuels et de charité. Il y a dans le Coran une bien belle sourate : « A quoi reconnaîtra-t-on que la fin du monde est venue? demande le Prophète. — Ce sera le jour où une âme ne pourra plus rien pour une autre âme. » Fasse le ciel que l'âme russe puisse beaucoup pour la nôtre!

Au moment de l'étudier dans sa littérature, cette âme de la Russie, j'ai presque uniquement parlé de nos lettres françaises, et je ne m'en excuse pas. Durant les années passées là-bas à surprendre la pensée étrangère, à écouter cette langue vague, musicale, souple vêtement d'idées nouvelles, je rêvais sans cesse à ce qu'on en pouvait rapporter pour enrichir notre pensée, notre vieille langue, faite du travail et des acquisitions des ancêtres. Ils ont mis le monde à contribution pour parer leur reine, ils savaient que pour son service tout est permis, qu'on peut rançonner le passant, armer des corsaires, écumer la mer et guetter l'épave. Imitons-les. Certains lettrés prétendent que la pensée française n'a que faire de courir l'univers, et qu'il lui suffit de se contempler elle-même dans son miroir parisien. D'autres disent que la langue doit être désormais une voix impersonnelle, impassible, qu'on la doit travailler comme ces mosaïques de pierres dures et froides que les petits-fils de Raphaël fabriquent à Florence pour les Américains. Pauvre langue! je croyais que les siècles l'avaient fondue au feu, coulée dans la fournaise, cloche qui enverra au monde ses puissantes volées. Pour la faire plus résistante et plus superbe, comme ils jetaient dans la cuve leurs rires, leurs colères, leurs désespoirs, toute leur âme, ces rudes ouvriers, Rabelais, Pascal, Saint-Simon, Mirabeau, Chateaubriand, Michelet!.. Langue et pensée, chaque époque doit les refondre sans relâche ; voici qu'après des jours mauvais où elles ont fléchi, cette tâche nous revient; travaillons-les à la façon de ce métal de Corinthe qui sortit de la défaite et de l'incendie riche de tous les trésors du monde, de toutes les reliques de la patrie, riche de ses ruines et de ses malheurs, métal éclatant et sonore, bon pour forger des joyaux et des épées.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA

FUITE DE LOUIS XVI

ET LES

ESSAIS D'INTERVENTION EN 1791

VARENNES ET PILLNITZ.

L'entrevue qui réunit à Pillnitz, au mois d'août 1791, l'empereur, le roi de Prusse et le frère du roi de France, a passé longtemps pour le premier acte de la coalition. On a vu, dans la déclaration qui s'en est suivie, la préface du manifeste de Brunswick. Il est parlé constamment, au cours de la révolution, d'un traité de Pillnitz et de ses articles secrets; comme on n'en a point le texte et qu'on en ignore les dispositions, on le confond vaguement avec le prétendu traité de Pavie, dans lequel, un mois auparavant, l'Autriche, l'Espagne, la Prusse et la Russie se seraient partagé la France et l'Europe. Ce traité était l'œuvre d'un ingénieux faussaire, qui se fit croire de beaucoup de gens, même fort avisés, parce qu'il attribuait à chacun des contractans la part d'Europe que chacun convoitait véritablement. Nous savons aujourd'hui le fond et le détail de ces négociations. Si elles diffèrent très sensiblement de ce que la chronique les a faites, Pillnitz n'en marque pas moins une époque dans l'histoire de la révolution, et les événemens qui se rapportent à cette célèbre entrevue n'en sont pas moins intéressans à

étudier. Ils jettent la lumière, une lumière crue et assez pénible, sur l'un des épisodes les plus singuliers de ce temps : l'avortement des mesures tentées pour secourir Louis XVI avant et après la catastrophe de Varennes (1).

I.

Au mois de mai 1791, Louis XVI et Marie-Antoinette étaient décidés à fuir. Ils se trouvaient à bout de forces, et leur condition leur semblait tellement affreuse qu'ils étaient résignés, selon le mot d'un de leurs confidens, à « risquer le tout pour le tout. » Le plan du roi était de faire appel à l'Europe, de provoquer la réunion d'un congrès des souverains, et d'y paraître en qualité de médiateur entre son peuple et ses alliés armés pour la défense des principes monarchiques. Il comptait que les Français, effrayés par la menace d'une intervention étrangère, se jetteraient dans ses bras et qu'il regagnerait leurs cœurs en les sauvant de ce danger. Le premier point, dans l'exécution de ce dessein, était de s'assurer le concours de l'Europe ; le second était de prévenir les imprudences des émigrés et d'empêcher que leurs fanfaronnades, en fournissant de nouveaux prétextes à de plus étroites mesures de surveillance, ne compromissent des préparatifs déjà très compliqués et très périlleux en eux-mêmes. C'est à quoi s'employaient les envoyés et agens de la cour de France au dehors ; mais la besogne était malaisée. La frivolité des émigrés n'avait d'égale que leur insubordination. Quant à l'Europe, jamais elle n'avait paru moins disposée à s'unir, et les intérêts du roi de France étaient le moindre souci des politiques qui la gouvernaient. L'assemblée nationale ne laissait point cependant de soulever quelques conflits : ses revendications sur Avignon étaient faites pour donner à réfléchir aux voisins de la France, et la suppression des droits féodaux en Alsace soulevait, de la part de la diète germanique, une résistance assez tapageuse. Le pape protestait : l'Europe n'en avait cure ; il y avait longtemps que les chancelleries s'étaient blasées sur les doléances pontificales. Les petits états de l'Allemagne déclaraient que la suppression des droits féodaux en Alsace emportait l'abrogation des traités

(1) J'ai consulté, pour cette étude, les correspondances diplomatiques conservées aux Archives des affaires étrangères ; les correspondances publiées par MM. d'Arneth, de Vivenot, Feuillet de Conches, Herrmann ; la Correspondance de Léopold et de Kaunitz, publiée par M. Beer, celle du comte de La Marck, celle du comte de Fersen, celle de Catherine avec Grimm ; les Mémoires de Bouillé et d'Augeard ; les écrits de MM. Geffroy sur Gustave III et de La Rocheterie sur Marie-Antoinette et l'émigration ; les ouvrages de MM. de Sybel, de Martens, Häusser, Baumgarten, Franceschi, Bianchi.

qui avaient cédé cette province à la France ; ils réclamaient l'Alsace ; ils réclamaient, par la même occasion, la Lorraine, les Trois-Évêchés, voire les pays de Bourgogne ; cliens très obséquieux de la France dans la prospérité, ses créanciers très âpres dans la mauvaise fortune, toujours prêts à tourner contre elle les forces qu'elle leur avait procurées. C'étaient leurs mœurs et leurs traditions, ils n'y avaient jamais manqué, et la diète présentait un spectacle que l'Europe considérait avec une parfaite indifférence.

L'Europe, — ou du moins les cours qui la menaient à cette époque et qui ont eu souvent la prétention de la mener dans la nôtre, la Prusse, la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, — n'avait qu'une préoccupation, dont le temps ne paraît pas l'avoir guérie : les affaires d'Orient. Elles absorbaient, en ce printemps de 1791, toute l'attention des diplomates. L'Autriche et la Russie avaient fait un pacte pour démembrer l'empire ottoman. La guerre durait depuis plus de trois ans. Plusieurs des peuples de la monarchie autrichienne s'étaient mis en effervescence. La Suède avait attaqué la Russie et s'était fait battre. La Prusse attisait le feu, rassemblait des troupes et visait à dicter, pour son plus grand bénéfice, les conditions de la paix. Le ministère anglais la soutenait secrètement et la poussait. On se croyait à la veille d'une conflagration générale, lorsque, tout à coup, au moment où l'orage semblait près d'éclater, le vent changea et les nuages s'éloignèrent. L'empereur Léopold, qui était un sage, promit à ses peuples de Belgique et de Hongrie de leur rendre leurs libertés, et annonça aux Turcs qu'il ne leur prendrait rien s'ils voulaient traiter avec lui. Le parlement britannique se montra récalcitrant à la guerre. La Russie passait alors, dans la cité, pour l'alliée naturelle de l'Angleterre. « Qui a intérêt à arrêter la Russie? déclara Fox. La France, l'Espagne peut-être, mais pas nous. » Pitt répondit « qu'avec ceux qui posaient ce principe, il refusait de discuter. » C'était le nouveau système de la politique anglaise : les contemporains refusèrent de l'admettre; ils s'en tinrent à l'ancien, et toute la chambre des communes applaudit lorsque Burke s'écria, en dénonçant les Turcs au mépris du monde chrétien : « Qu'est-ce que ces êtres, pires que des sauvages, ont à faire avec l'Europe, sinon à semer la guerre, la destruction et la peste?.. Toute puissance chrétienne est préférable à ces barbares destructeurs. Je ne suis pas d'avis de les protéger au détriment de la civilisation et du progrès de l'humanité. » Pitt se tint pour averti ; il décommanda ses armemens, retira une note menaçante qu'il adressait à Pétersbourg, envoya lord Elgin auprès de l'empereur pour le décider à la paix et avertit les Prussiens que l'Angleterre les abandonnait. La déconvenue fut cruelle pour Frédéric-Guillaume ; il s'était cru l'arbitre de l'Europe, et il se voyait maintenant exposé aux coups de la Russie. Il n'avait qu'un

parti à prendre : profiter des dispositions pacifiques de l'empereur et se rapprocher de lui. Il s'y décida sur l'heure et chargea son confident et son favori, le théosophe Bischoffswerder, d'aller trouver Léopold, qui voyageait en Italie. Un autre événement, qui le touchait de très près, contribuait à le jeter dans l'alliance autrichienne.

Les Polonais avaient fait une révolution. Ils avaient décidé, le 3 mai, dans un élan de patriotisme et d'enthousiasme, de se donner un gouvernement, des finances et une armée. Ils avaient l'air de vouloir sérieusement s'entendre et se défendre. Leurs mesures ne laissaient pas de surprendre les Allemands, tant à Vienne qu'à Berlin. Cette révolution de Pologne les agitait infiniment plus que celle de France. Ils considéraient d'ailleurs ces deux crises du même point de vue très particulier et très étroit, et ils ne s'embarrassaient ni de la différence des événemens ni de la contradiction des jugemens qu'ils en portaient. La révolution de France, qui se faisait contre le roi, les menaçait par son caractère anarchique ; la révolution de Pologne, qui se faisait contre l'anarchie, les inquiétait par son caractère conservateur. Les mêmes intérêts qui allaient bientôt les engager à former une ligue pour combattre l'anarchie en France, les portèrent à en former une pour la rétablir en Pologne. La même époque allait voir Louis XVI détrôné par son peuple pour avoir conspiré avec des rois le rétablissement de l'autorité royale, et Stanislas-Auguste détrôné par les alliés de Louis XVI pour avoir cherché, d'accord avec ses sujets, à relever en Pologne le pouvoir monarchique.

Le principal souci des Allemands venait d'ailleurs moins des Polonais que de leur formidable voisine, l'impératrice de Russie. Autrichiens et Prussiens demeuraient fort sceptiques sur la suppression du *liberum veto* et la régénération de la vieille et fantasque république. Ils n'avaient, au contraire, que trop de raisons de croire à la dextérité, à la souplesse, à la résolution de Catherine II. Qu'allait-elle décider dans cette conjoncture où tous ses desseins paraissaient bouleversés ? On pouvait et on devait craindre de la voir bâcler sa paix avec le Turc et ramener brusquement ses armées pour les jeter sur la Pologne et y déconcerter les patriotes avant qu'ils eussent le temps de s'organiser. Les Allemands auraient alors à choisir entre deux politiques : contenir la tsarine ou la seconder ; conserver la Pologne ou la dépecer de nouveau. La question d'Orient se compliquait, comme naguère en 1770, de la question polonaise. Les projets du roi de France s'enchevêtraient dans cette trame compliquée, et toutes ces affaires formaient comme autant de fils qui, de toutes les parties de l'Europe, venaient se réunir et se nouer, en Italie, entre les mains de l'empereur Léopold.

Ce prince, que les événemens faisaient maître de la paix et de la guerre en Europe, était de taille à en soutenir le rôle et il l'avait bien montré depuis son avènement. Il passait, en Toscane, pour l'un des souverains les plus éclairés de l'Europe, lorsque la mort prématurée de Joseph II l'avait appelé au gouvernement des états héréditaires de l'Autriche, et bientôt après à l'empire. Esprit méditatif, avisé, sagace, ingénieux, souple de formes, subtil de pensées, au point de sembler parfois flottant et insaisissable, la constance de la raison d'état dominait chez lui les incertitudes du caractère. Il se connaissait, il se gouvernait, et il s'était fait de ses défaillances mêmes une sorte de supériorité. Il temporisait et transigeait par irrésolution autant que par calcul. Un long séjour en Italie avait adouci en lui l'âpreté du sang lorrain. Il avait étudié les négociations dans Machiavel et appris l'art de flairer les événemens, de les solliciter, au besoin, et de les tourner à ses fins. Comme son frère Joseph, il admirait, en le détestant, leur rival Frédéric; mais ce n'était point le Frédéric hasardeux et conquérant, ce Frédéric dont le prestige avait si longtemps égaré Joseph, c'était le Frédéric de la seconde manière, celui du partage de la Pologne et de la *Confédération des princes*, que Léopold se proposait pour modèle. Rien de chimérique en lui, malgré la teinture qu'il avait prise des philosophes et le jargon humanitaire qu'il parlait par momens, rien de chevaleresque non plus; nulle sensibilité, même la plus légitime, n'offusquait son jugement; nul esprit de système ne gênait le jeu très délié de ses combinaisons, et toutes ses vues tendaient à tirer des hommes et des choses de son temps tout le profit possible pour la puissance de sa monarchie et la prospérité de ses peuples : cet égoïsme supérieur formait le premier principe de son gouvernement.

II.

Ce furent les Anglais qui parurent les premiers avec leurs propositions de paix. Léopold reçut lord Elgin le 7 mai, à Florence. Quand il vit ce diplomate disposé à laisser à la Russie le territoire d'Otchakof, il en conclut que les Anglais ne voulaient à aucun prix de la guerre et qu'il pourrait, de son côté, obtenir une rectification de frontières, Orsova et la Croatie turque jusqu'à l'Unna. Cette négociation était assez délicate : il y fallait de la tranquillité, avec quelque durée. Les nouvelles de France vinrent, très mal à propos, les contrarier. L'empereur reçut des lettres de sa sœur et de son ambassadeur le comte de Mercy : la situation y était peinte comme désespérée, la fuite annoncée, et Léopold sollicité

vivement de la seconder. Il ressentit, à la lecture de ce courrier, plus d'inquiétude peut-être qu'il ne l'aurait voulu. Il n'avait point naturellement l'âme tendre. Il n'aimait ni la France ni la monarchie française. Quant à sa sœur, il la connaissait à peine : des portraits, des lettres froides, courtes et rares, voilà tout ce qui, depuis vingt-cinq ans, maintenait entre eux des liens que l'enfance seule avait formés et que toutes les conditions de la vie travaillaient incessamment à dissoudre. Néanmoins c'était son sang, le sang impérial, le sang de Marie-Thérèse : le souverain et le chef de famille s'alarmaient également des périls prochains que dénonçait Marie-Antoinette. Il y songeait, mais toutes ses réflexions aboutissaient à condamner comme illusoires et au moins prématurés les projets de la cour de France. Ces projets ne pouvaient s'accomplir qu'avec le concours des grandes puissances; ce concours était subordonné à la paix de l'Orient; et l'intérêt de l'Autriche n'était point que cette paix se conclût avec rapidité.

Ces sentimens opposés se combattaient dans l'âme de Léopold, lorsque, très inopinément, le 18 mai, il rencontra à Mantoue le comte d'Artois et M. de Durfort. Le comte d'Artois, loin de se rendre aux représentations de Louis XVI, se montrait plus que jamais impatient d'agir. Il savait que la reine détournait l'empereur d'appuyer l'émigration, et il s'était mis en route, espérant devancer auprès de Léopold les envoyés de Marie-Antoinette. L'empereur, fort prévenu contre lui, le reçut par bienséance, l'écouta par politesse, le jugea « romanesque, » le traita en conséquence et fit si bien que ce prince, déconcerté, promit de se tenir tranquille. Léopold lui déclara qu'il ne bougerait pas tant que le roi et la reine ne seraient point sortis de Paris. Dans ce cas même, il n'agirait que s'il était d'accord avec l'Espagne, la Sardaigne, l'Empire, et que s'il était assuré, en particulier, que la Prusse et l'Angleterre ne lui susciteraient point d'obstacles. Si le roi et la reine ne parvenaient pas à sortir de Paris, il ne voyait de ressources que dans un concert des puissances : elles publieraient un manifeste qu'elles appuieraient par des démonstrations militaires, et réclameraient des garanties tant pour la sûreté de la famille royale que contre la propagande révolutionnaire. Ce concert n'existait pas, il fallait le préparer ; Léopold promit de s'y employer et donna pour instruction à ses agens de sonder les différentes cours. Il consentit à faire marcher quelques régimens sur sa frontière belgique, mais il refusa d'avancer 15 millions que lui demandait sa sœur. Telles étaient les réponses de ce subtil politique aux appels éperdus de la cour de France. Sa diplomatie ne trouvait pas d'autres palliatifs à l'une des crises les plus douloureuses qu'eût

jamais subies une famille de rois. Il fallait que les événemens lui forçassent la main, et c'est ce qui arriva.

Il se préoccupait surtout de la Prusse. Il fut promptement édifié sur ce point. Bischoffswerder le rejoignit, le 11 juin, à Milan. Il lui annonça le désir de Frédéric-Guillaume d'avoir avec lui une entrevue, de s'expliquer et de s'entendre sur toutes les affaires, notamment sur celles d'Orient et de Pologne. En Orient, Frédéric-Guillaume était obligé par ses traités de soutenir les Turcs si l'Autriche refusait de traiter sur le principe du *statu quo ante* strict. Il conseillait à Léopold d'accéder à ce principe : la signature de la paix dégagerait la Prusse, qui laisserait ensuite l'Autriche interpréter le *statu quo* dans le sens d'une rectification de frontières. Les Turcs, livrés à eux-mêmes, seraient bien forcés de se montrer accommodans. Ces propositions parurent fort opportunes à Léopold; il s'y rangea promptement. Le temps des atermoiemens, d'ailleurs, était passé. Il apprit que la famille royale avait décidé de partir du 12 au 20 juin. On était alors au 18 : Louis XVI et Marie-Antoinette pouvaient être en route et, d'un jour à l'autre, Léopold se trouverait mis en demeure d'agir. Il lui importait d'avoir les mains libres. Il pressa, en conséquence, ses plénipotentiaires de conclure la paix, puis il annonça à Bischoffswerder qu'il adhérait à l'alliance prussienne et acceptait de se rencontrer avec le roi Frédéric-Guillaume.

On convint que l'entrevue aurait lieu dans le cours de l'été, au château de Pillnitz, c'est-à-dire chez l'électeur de Saxe. Ce fut pour Léopold une occasion de mettre sur le tapis les projets de concert et de congrès qu'il agitait vaguement dans son esprit. « Avant tout, dit-il à Bischoffswerder dans sa première audience, nous traiterons des affaires de France. » — « Il faut, ajouta-t-il dans un autre entretien, extirper le mal dans la racine. Toutes les puissances doivent s'entendre sur la nécessité de mettre un obstacle à la propagation de ce fléau. » Toutefois elles ne devaient y procéder qu'avec une « extrême circonspection. » Il fallait, poursuivait Léopold, qui, par ce commentaire atténuait singulièrement la portée de ses premières paroles, « il fallait laisser mûrir les événemens, attendre que la nation française elle-même éprouvât le besoin d'un changement. » L'intervention serait motivée par les dangers de la famille royale et par les excès de la propagande ; mais elle ne serait efficace que si elle était concertée et collective. Léopold le marqua expressément dans une note qu'il remit à Bischoffswerder, et l'on verra bientôt de quelle importance cette condition préalable était pour sa politique. C'était, en effet, un acte tout politique qu'il se proposait d'accomplir. Pour céder au sentiment de

famille ou défendre le droit monarchique, il n'entendait nullement sacrifier ses intérêts (1).

Il lui convenait sans doute que la France ne fût pas affaiblie au point d'ôter tout frein aux vues despotiques de l'Angleterre. Mais si, dans ce dessein, il jugeait utile de s'opposer à une dissolution totale de la monarchie française, il considérait comme peu expédient et même comme dangereux de pousser plus loin les choses. Le concert, pensait-il, « ne devra jamais aboutir à rétablir la prépondérance politique de la France même. » Il ne doit viser « qu'à procurer au roi très chrétien, outre le degré convenable de sûreté, de respect et de lustre, telle mesure d'autorité et d'influence qui sauve la France de l'anarchie et d'un relâchement de subordination intolérable. » Léopold attendait de la Russie qu'elle partagerait son opinion sur tous ces objets. L'Espagne inclinerait vraisemblablement vers les mêmes sentimens, mitigés par les mêmes considérations. Cette cour n'a point, se disait-il, « le désir de voir la France reprendre, avec sa prospérité précédente, l'influence et le ton prépondérant que la nature avait destinés à la puissance la mieux située et relativement la plus grande de toute l'Europe. » L'Angleterre sera certainement mal disposée : bien qu'elle redoute pour sa constitution, pour ses colonies, pour l'Irlande, en particulier, les effets de la révolution française, elle souhaite « la perpétuité de l'état de confusion interne et de nullité externe où se trouve sa rivale. » Léopold espérait, au contraire, le concours le plus actif de Frédéric-Guillaume. « L'anéantissement du crédit politique de la France, disait-on à Vienne, est opposé aux intérêts naturels de la Prusse; elle consentira et contribuera même volontiers à la contre-révolution la plus complète. » C'étaient d'ingénieuses spéculations; mais la tempête qui montait à l'horizon soufflait avec trop de violence pour qu'il fût possible de louvoyer longtemps ainsi le long des côtes, et la crise, selon le mot du vieux Kaunitz, « déconcerta les soins prudens de l'empereur. »

Léopold apprit, coup sur coup, le 1er juillet, à Padoue, le départ et l'arrestation de la famille royale. Le lendemain, des courriers de Genève et de Turin rapportaient que le roi, sauvé par Bouillé, avait gagné Metz et se rendait à Luxembourg. La déclaration de Louis XVI aux Français était jointe à ce message. « Par la fuite du roi, par la déclaration qu'il a publiée et la sûreté de la famille royale à Luxembourg, tout a changé de face, » dit Léopold. Cet Autrichien calculateur s'abandonna un instant à l'émotion. Il y eut dans sa politique comme

(1) *Kaunitz à L. de Cobenzl*, à Pétersbourg, 8 juillet 1791. Vivenot, I, p. 190; — *Kaunitz à Mercy*, 22 juin, id., 539.

un battement de cœur et un accès de générosité. Il écrivit à sa sœur : « Je loue le ciel de votre heureuse délivrance. Le roi, l'état, la France, toutes les autres monarchies devront à votre courage, à votre fermeté et prudence leur délivrance. Tout ce qui est à moi est à vous : argent, troupes, enfin tout. Disposez librement. » Il donne aux Pays-Bas les ordres nécessaires ; il demande à la Sardaigne, à l'Espagne, aux Suisses, à la Prusse de prendre leurs mesures pour aider le roi de France ; il avertit le prince de Condé de se mettre à la disposition de Louis XVI : « C'est présentement du roi libre que dépendent tous les ordres à donner. »

Le 6 juillet, tout est bouleversé : la vérité se fait jour. « Figurez-vous mes inquiétudes pour les suites et conséquences, » écrit l'empereur à son frère Maximilien, évêque-électeur de Cologne. Ces conséquences, il ne les avait que trop redoutées et trop prévues ; au moins se trouvait-il prêt à les considérer de sang-froid et, dès le premier moment, ses plans furent arrêtés. Il s'adresse directement à tous les souverains : à la tsarine, aux rois d'Angleterre, d'Espagne, de Prusse, de Naples, de Sardaigne. Il n'a point de peine à trouver les motifs qui doivent les intéresser au sort du roi de France. Ces motifs sont évidens. Les princes, écrit-il, partageront l'indignation que lui a causée « l'attentat inouï » de l'arrestation de la famille royale et les craintes qu'il ressent pour les suites atroces qui en résulteront. Cet acte de violence imprime le sceau de l'illégalité sur tout ce qui s'est fait en France et « compromet immédiatement l'honneur de tous les souverains et la sûreté de tous les gouvernemens. » L'empereur engage les monarques à se concerter pour « revendiquer la liberté et l'honneur du roi très chrétien et de sa famille, et pour mettre des bornes aux extrémités dangereuses de la révolution française... dont il importerait à tous les gouvernemens de réprimer le funeste exemple. » Il en appelle à tous les états de l'Allemagne. Il mande à ses agens « d'animer et disposer les esprits de façon qu'on puisse agir bientôt et avec vigueur. » Cependant son éloignement pour les émigrés persiste. Il invite sa sœur Marie-Christine, régente des Pays-Bas, et il engage les électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence à « empêcher les Français et le comte d'Artois de faire des coups de tête. » Il avertit également ce prince : « Rien n'est possible que par le concert des puissances ; toute tentative isolée serait vaine et dangereuse. » Ces lettres expédiées, il se mit en route pour l'Autriche. « Je pars pour Vienne, écrivait-il à l'électeur Maximilien ; il est plus que temps de sauver notre sœur et d'étouffer cette épidémie française. »

III.

L'empereur arriva dans sa capitale à la fin de juillet. Le chancelier Kaunitz avisa l'ambassadeur de France, M. de Noailles, de n'avoir point à solliciter d'audience et de s'abstenir de paraître à la cour. Il le menaça même de représailles dans le cas où la mission impériale à Paris serait la victime de quelque attentat. « Nous sommes, écrivait ce diplomate, comme une puissance nouvelle que l'on est libre de ne point reconnaître. » Un trait montrera combien tout était changé en Allemagne par l'événement de Varennes. Un juif de Berlin, Éphraïm, courtier très équivoque de la diplomatie prussienne, se trouvait à Paris, où il cabalait bruyamment contre la reine et contre l'Autriche. Il fut arrêté sous prétexte qu'il fomentait des troubles. La Prusse le réclama, on l'élargit. L'Autriche s'émut de son sort. « Vous ne vous seriez pas attendu l'hiver dernier, écrivait Noailles à Montmorin, quand le juif Éphraïm était payé par le ministère prussien pour intriguer à Paris, qu'il deviendrait un objet d'intérêt pour la cour de Vienne. En général, le ton actuel est ici de justifier la cour de Berlin plutôt que de vouloir lui trouver des torts. » C'est que l'alliance de la Prusse était une condition nécessaire au succès des mesures que préparait Léopold.

La circulaire et le mémoire que Kaunitz adressa, le 17 juillet, aux agens diplomatiques de l'empereur ne présentent guère qu'une amplification des idées indiquées par Léopold dans ses lettres personnelles aux souverains. Le vieux chancelier s'applique à marquer le caractère européen de l'entreprise, à bien établir qu'il ne s'agit ni d'une affaire de famille ni d'une combinaison particulière de la politique autrichienne. Sa démonstration filandreuse est froide et toute superficielle. Il rassemble tous les argumens qu'il peut découvrir pour justifier une action commune ; il déduit des raisons, il disserte, il ne semble que médiocrement persuadé et très médiocrement ému. La nature de la révolution lui échappe; il n'y aperçoit point ce qui la séparera de toutes les autres. Il ne l'en distingue que par le degré d'intensité. Il n'y observe que les effets de l'esprit « d'insubordination et de révolte ; » il n'y redoute que l'exemple de cette anarchie naturellement séduisante aux populaces de tous les pays et que le parti « républicain » de l'assemblée encourage et propage en dehors « avec une perfidie de moyens qui menacent le repos de tous les gouvernemens. » Les puissances ont le droit de s'en préserver. L'assemblée les y provoque d'ailleurs : elle entreprend sur leurs droits et rompt les engagemens de la France avec elles. La France usurpe Avignon, dépouille les princes Allemands. Tous les gouvernemens sont fondés à résister à ces em-

piètemens, à « faire cause commune afin de préserver la paix publique, la tranquillité des états, l'inviolabilité des possessions et la foi des traités. »

Le principal intérêt de ce document officiel de la chancellerie de Vienne est dans l'esquisse qu'on y découvre d'une Europe politique se reconnaissant envers soi-même des droits et des devoirs. Cette conception, développée par plusieurs philosophes, demeurait fort étrangère aux hommes d'état de l'ancien régime; elle ne devait pénétrer dans leur esprit que par le contre-coup de la révolution française et se réaliser dans la politique qu'à la suite de cette révolution. On la voit ici poindre, en quelque sorte. La façon dont un diplomate de l'ancienne école se représenta le péril, lorsqu'il en parut frappé pour la première fois, est très particulière et mérite qu'on la note. Loin d'attribuer le mal à la diffusion des « lumières, » ce ministre « éclairé, » nourri de la lecture des philosophes, voit, au contraire, dans la crise révolutionnaire un danger pour le progrès de la civilisation — « La propagation de l'anarchie française, écrivait Kaunitz, est un péril général; il y faut porter remède, mais le remède même sera funeste. La nécessité de ces moyens contre un mal qui se propage essentiellement par l'abus des communications et des lumières deviendra une calamité pour toutes les nations de l'Europe, dont la prospérité et la prédominance sur les autres peuples tiennent intimement à une communauté d'institutions en tous genres, d'administration interne, de mœurs douces et tranquilles, d'opinions éclairées et d'une religion bienfaisante et épurée, qui les réunit toutes en une seule famille de nations (1). L'indispensable emploi de précautions proportionnées à un genre de séduction que tant de voies favorisent ne pourra que tendre à isoler les nations et forcer les princes les plus sages et les plus indulgens à s'interdire des réformes véritablement utiles et à sacrifier de nouveaux progrès de la félicité publique au salut de l'ordre et de la tranquillité, qui en sont la première base. » Ce n'est pas le cri de haine et de vengeance aveugle des émigrés, ce n'est pas l'anathème de Burke, c'est la protestation du despotisme éclairé contre la démocratie révolutionnaire, l'appel d'alarme d'un disciple aristocratique de Voltaire devant l'invasion de la troupe républicaine, fougueuse et paradoxale, des élèves de Rousseau.

(1) Comparez ce passage de Voltaire : *Siècle de Louis XIV*, ch. II : *Des États de l'Europe avant Louis XIV :* « Il y avait déjà longtemps qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne, à la Russie près, comme une espèce de grande république partagée en plusieurs états : les uns monarchiques, les autres mixtes; ceux-ci aristocratiques, ceux-là populaires, mais tous correspondant les uns avec les autres; tous ayant un même fond de religion, quoique divisés en plusieurs sectes; ayant les mêmes principes de droit public et de politique, inconnus dans les autres parties du monde. »

Il ne s'agit point d'ailleurs d'intervenir en France « pour soutenir le rétablissement complet de l'ancien régime. » Kaunitz jugerait l'entreprise trop hasardeuse en soi, et l'intérêt de l'Autriche n'est nullement de resserrer « les ressorts internes de cette formidable monarchie. » En prenant leurs mesures de précaution et de sûreté, les puissances « rassureront la nation sur les appréhensions d'une contre-révolution violente et absolue. » Elles feront appel aux modérés, qui sont les plus nombreux, et se trouvent, en ce moment, opprimés par les factieux. Mais si les représentations collectives adressées à la France ne sont point suivies d'effet, les agens diplomatiques seront aussitôt rappelés; les puissances alliées supprimeront avec la France « toutes communications de personnes et de commerce; » elles appuieront leurs démarches par un déploiement de troupes « très considérable » destinées, le cas échéant, à « réprimer et repousser les hostilités et violences que la France entreprendrait au dehors. » L'Autriche et la Prusse mettraient chacune sur pied cinquante mille hommes. Outre la liberté du roi et la garantie des principes essentiels du gouvernement monarchique, Kaunitz proposait de réclamer la répression de la propagande, la restitution des droits féodaux ou un dédommagement en territoire aux princes allemands possessionnés en Alsace, enfin la réintégration du pape dans la possession d'Avignon et du Comtat.

Léopold savait déjà et s'assura de nouveau par Fersen, qu'il vit le 4 août, que ces propositions étaient conformes aux vues de la famille royale. Il en instruisit la régente des Pays-Bas. « Ne craignez rien, lui écrivait-il, ne vous laissez induire à rien et ne faites rien de ce que les Français et les princes vous demanderont, hors des politesses et des dîners; mais ni troupes, ni argent, ni cautionnement pour eux. » Il séparait absolument la cause du roi de France de celle de l'émigration; en cela, il se conformait aux vœux répétés de Marie-Antoinette aussi bien qu'aux plus pressans intérêts de la famille royale. Il ajoutait : « Je fais ma paix avec les Turcs... Je pousse l'Empire dans les voies légales. » L'Empire délibéra; l'électeur de Trèves, très effrayé, réclama des secours de l'empereur : Léopold répondit que 6,000 Autrichiens et 6,000 Prussiens allaient se porter en Souabe et en Franconie. La France en fut avertie. C'étaient les premiers résultats de l'entente de l'Autriche et de la Prusse. Cette entente semblait assurée, et l'on s'occupait activement de la sceller par un traité formel. Bischoffswerder le négociait à Vienne avec Kaunitz.

Le vieux chancelier n'avait jamais eu de goût ni d'estime pour la France. Après l'avoir exploitée en la méprisant sous Louis XV, il en avait subi avec impatience le relèvement momentané sous Louis XVI; il la détestait dans la révolution. Il fallut que cette haine fût bien forte chez lui, car elle l'emporta sur l'inimitié qu'il portait

aux Prussiens. Ceux-ci, du reste, se montraient aussi souples qu'insinuans. Kaunitz n'avait pas eu de peine à se tenir en garde contre Frédéric et ses élèves : les sarcasmes du roi philosophe, l'arrogance de ses agens et les fanfaronnades de Hertzberg le mettaient hors de lui ; il rencontrait maintenant un homme du monde très poli, courtisan au parler doucereux, toujours prêt à se répandre en effusions sentimentales ou en confuses congratulations. Plus infatué que jamais de sa personne et de ses idées, Kaunitz se laissa, malgré tout son scepticisme, engluer à l'appât théosophique. Il s'imagina qu'il mènerait Frédéric-Guillaume et son favori comme il avait mené Louis XV et sa maîtresse. S'abusant sur la crise de l'Europe comme il s'abusait sur son propre génie, il crut trouver dans l'alliance prussienne une brillante et facile revanche de la rupture de l'alliance française. Un traité préliminaire fut signé le 25 juillet. Il était « calqué » sur celui de 1756 et faisait, selon le mot du vieux chancelier, « à peu près le second tome du traité de Versailles qui a étonné toute l'Europe dans son temps et a sauvé alors la monarchie autrichienne. » Il stipulait une alliance défensive et la garantie des possessions respectives : les alliés s'engageaient à suivre une politique commune dans les affaires de France et à maintenir « l'intégrité de la libre constitution de Pologne. » La signature du traité définitif était subordonnée au règlement de la paix entre l'empereur et les Turcs : elle se conclut le 5 août, à Sistova. Rien ne semblait plus désormais détourner l'Autriche de son projet d'intervention ; mais ce projet dépendait d'une entente entre les puissances, et les réponses qui arrivaient de différentes cours montraient que cette entente était fort improbable. Il avait suffi de vouloir réunir un instant la vieille Europe pour en constater l'incohérence et l'anarchie.

IV.

« Sans l'aveu de l'Angleterre, rien ne se fera d'efficace, » déclarait Mercy, qui était sincèrement dévoué à la reine et travaillait avec zèle, de Bruxelles où il s'était retiré, à lui venir en aide. Il se rendit à Londres et trouva les Anglais aussi mal disposés que possible pour le congrès. C'était leur intérêt : il éclatait aux yeux de tout le monde. La France se consumait dans l'anarchie, ses colonies se désorganisaient ; l'Angleterre, qui convoitait en particulier Saint-Domingue et l'Ile de France, s'attendait à les voir tomber dans ses mains. Les fonds anglais s'élevaient à un taux prodigieux. La neutralité offrait ainsi à l'Angleterre, sans frais et sans périls, tous les avantages d'une guerre heureuse contre la France. « Vous connaissez l'histoire d'Angleterre, » disait

à un diplomate étranger un membre de la chambre des lords; « je vous demande si, du temps de nos guerres civiles, la France a soutenu chez nous le parti des royalistes. » Mercy demeura peu de temps à Londres et s'en alla très découragé : « La veille de son départ, rapporte le chargé d'affaires de France, Barthélemy, il m'a dit : « J'ai toujours été d'opinion que l'Angleterre avait la main dans toutes les malheureuses divisions de votre patrie. Je pars d'ici plus convaincu que jamais de cette triste vérité, et que, contre l'intérêt de toutes les puissances, qui voudraient voir la France reprendre sa force accoutumée, l'Angleterre continuera à chercher à la miner sourdement pour opérer une ruine totale et se frayer ainsi les voies vers la monarchie universelle. » Le roi d'Angleterre écrivit à l'empereur en termes dilatoires. Ses ministres ne se bornaient pas à décliner toute participation au concert, ils en détournaient l'Espagne.

Cette cour avait commencé par de bruyantes rodomontades. En apprenant l'arrestation de son cousin, Charles IV s'écria : « Comment ne s'est-il pas sauvé lui-même par une mort courageuse? On ne m'aurait jamais ramené vivant dans ma capitale! » Toute cette vaillance se dépensa en une déclaration pompeuse que le roi fit rédiger par son ministre Florida-Blanca et que son ambassadeur transmit à l'assemblée nationale. Une réponse empressée à l'empereur, quelques mouvemens de troupes sur les frontières et l'expulsion de 30,000 étrangers, Français pour la plupart, complétèrent les mesures de l'Espagne. Cela fait, le courroux tomba et le zèle s'éteignit. « Ce n'est pas, disait Léopold, que l'Espagne soit mal disposée, mais elle est en mauvais état. » Les rassemblemens de troupes ne s'opéraient point; les soldats manquaient, les caisses étaient vides; on ne payait même plus le conseil de Castille. La cour essaya de négocier un emprunt à Gênes et un autre en Hollande : elle eut toutes les peines du monde à se procurer 400,000 piastres qu'elle avait promises au comte d'Artois. Ajoutez des difficultés avec le Maroc, qui finirent par une déclaration de guerre. Par-dessus tout, la crainte de l'Angleterre. S'engageant dans une lutte contre la France, l'Espagne découvrait ses colonies et les livrait aux entreprises des Anglais. Ceux-ci ne laissaient point de nourrir les inquiétudes; ils menaçaient à tout propos et disputaient sur les moindres précautions que les Espagnols prenaient du côté de la mer. Entravée de la sorte, l'Espagne ne pouvait que tergiverser. Burke la comparait à une baleine échouée qui suffoque sur la grève. Dès le commencement d'août, Charles IV considérait que Louis XVI pourrait fort bien s'accommoder d'une constitution, que ce serait même le meilleur des dénoûmens, car, de l'humeur dont étaient les Français, une guerre contre eux aurait peu de chances de conduire à des résul-

tats pratiques : « Des armées conquérantes, écrivait-il à Gustave III, ne sauraient posséder en France que le terrain qu'elles occuperaient. » La cour de Madrid concluait à la neutralité.

Celle de Naples écrivit de belles dépêches, promit des vaisseaux, proscrivit les gazettes françaises et fit brûler les écrits de Filangieri. Elle n'était point de taille à entreprendre davantage. La Sardaigne annonça qu'elle donnerait volontiers toutes ses troupes ; mais comme elle se jugeait elle-même menacée, elle commença par demander du secours afin de rétablir la tranquillité sur son territoire. Quant à la tsarine, elle adressa à l'empereur des encouragemens pleins de feu et des adjurations remplies d'éloquence ; elle invita ses agens diplomatiques à exciter le zèle de toute l'Europe pour une cause qui était celle de tous les rois ; mais elle ne promit point ses soldats : elle en avait besoin pour ses propres opérations. Comme un émigré français lui demandait de prêter au moins ses vaisseaux pour porter les troupes du roi de Suède, elle répondit froidement : « Mes vaisseaux désarment. D'ailleurs, comment les Anglais regarderaient-ils cette expédition ? Ils sont de mauvaise foi. Ce projet-là est impossible. »

L'Autriche se voyait ainsi rejetée sur la seule Prusse, et la ligue européenne se réduisait à une alliance entre Vienne et Berlin. Mais, à Berlin même, les vues étaient loin d'être claires, directes et simples. Il restait dans les esprits bien des arrière-pensées. Avant de s'engager sur le chemin de la terre-sainte, la croisade avait à débrouiller un terrible réseau d'intérêts enchevêtrés. Frédéric-Guillaume était glorieux, colère, chevaleresque, « sensible, » et très orgueilleux de sa royauté. L'arrestation de Louis XVI l'affecta dans tous ces sentimens : « Dans son intérieur, il était pensif et il s'est écrié plusieurs fois : — Quel terrible exemple ! » rapporte le ministre de France, M. de Moustier. Il manifesta d'abord beaucoup de zèle et dit très haut qu'il appuierait toutes les démarches de l'empereur. L'amour-propre, toujours agité chez lui, trouvait son compte à cette générosité : la Prusse, qui n'éprouvait depuis trois ans que des échecs et des déconvenues, se relèverait devant le monde par cette noble et brillante entreprise. Mais, s'il s'emportait dans ses discours, le roi demeurait mesuré dans ses actes. Ses ministres le retenaient, d'ailleurs. La Prusse était calme : ils n'y redoutaient pas la propagande française. Il leur semblait que le meilleur moyen de s'en préserver était de ne point mécontenter le peuple en le frappant de nouveaux impôts. Avant de se jeter dans une guerre, surtout dans une guerre de principes, ils éprouvaient le besoin de savoir qui en supporterait les frais, et il ne leur paraissait pas expédient que ce fût le trésor prussien.

Ils se trouvaient dans ces dispositions lorsque le ministre d'Au-

triche, le prince de Reuss, leur remit, le 27 juillet, un mémoire rédigé d'après les instructions de Kaunitz. Il avait pour objet d'établir une entente sur toutes les mesures à prendre en vue du concert; parmi ces mesures, l'Autriche indiquait expressément une déclaration commune des alliés écartant toute idée de conquête. Les ministres prussiens n'en délibérèrent pas longtemps; dès le lendemain, ils soumirent au roi une réponse que ce prince approuva et qui fut incontinent expédiée à Jacobi, chargé des affaires de la Prusse à Vienne. Ce document se signalait par le sens pratique, qui est, en général, le propre de la chancellerie de Berlin. Le ton n'en était pas celui de l'enthousiasme, ni l'esprit celui du désintéressement. Le roi acceptait l'idée du concert, mais il ajournait toute démarche effective après l'entière pacification de l'Orient, c'est-à-dire après la conclusion de la paix entre les Turcs et la Russie. Il refusait de rompre les relations de commerce avec la France, parce que ses sujets en souffriraient. Il demandait à être éclairé sur les intentions des autres puissances, et, en particulier, sur celles de l'Angleterre. Puis, découvrant la pensée intime, la pensée de derrière la tête, qui allait devenir bientôt la pensée maîtresse de toute la négociation, il faisait observer que le système de désintéressement se comprendrait fort bien tant qu'il ne s'agirait que de sauver Louis XVI et de le rétablir sur le trône : « Mais, poursuivait-il, que ferions-nous si la guerre amenait un résultat différent et peut-être plus vraisemblable, si l'établissement d'un nouvel ordre de choses en France rencontrait des difficultés insurmontables et si, néanmoins, les armes des puissances alliées avaient opéré la facile conquête de l'Alsace et de la Lorraine? Il n'y aurait, dans ces conjonctures, aucune raison de les restituer à la France. Les princes allemands recouvreront tous leurs droits, mais les possessions de ces princes ne représentent guère qu'un quart de ces provinces; que fera-t-on du reste? S'il s'agissait alors de le restituer à son ancien souverain, la maison d'Autriche, il est clair que cette restitution ne pourrait me laisser indifférent et que, si, au préalable, un accord ne se faisait pas sur cet objet et sur les moyens de me procurer un dédommagement équivalent, il en pourrait résulter des scissions, peut-être même une rupture complète entre les alliés. Il est donc, à mes yeux, de la plus haute importance de s'entendre d'avance sur ce point. »

Les ministres prussiens avaient déjà jeté leur dévolu sur la Silésie autrichienne. Ils ne connaissaient pas encore le traité préliminaire de Vienne; lorsqu'ils en furent informés, ils jugèrent que Bischoffswerder était allé beaucoup trop vite en besogne, qu'il s'était

trop occupé des principes et pas assez des garanties. L'article des hypothèques manquait dans le contrat qu'il avait minuté le 25 juillet : les ministres ne se pressèrent pas de le ratifier. Frédéric-Guillaume les laissait faire, jugeant qu'il y avait du bon dans leurs scrupules de praticiens. Sûr que ces prudens conseillers ne l'engageraient point à l'aventure, il s'attribuait l'honneur gratuit des beaux sentimens, il accueillait les émigrés, qui le flattaient dans toutes ses vanités, et il encourageait sous main Bischoffswerder à persister dans le rôle vertueux qu'il avait commencé de jouer à Vienne.

Ce manège de théosophie, de politique, de cupidité et de grandeur d'âme préoccupait l'empereur, beaucoup trop clairvoyant pour s'en laisser abuser. « Ils disent toujours qu'il faut voir, qu'il faut s'arranger sur les moyens, répétait-il à Fersen ; ils voudraient savoir qui paiera les frais ; ils veulent être assurés de ce paiement ; comment les en assurer ? Je crois qu'ils voudraient être nantis de quelque chose, et quand ils l'auront, le rendront-ils ? Vous savez que ce qui est bon à prendre est bon à garder, et j'ai peur que ce ne soit là leur principe. » C'était un cercle vicieux, et de toutes ces corrrespondances diplomatiques il ne résultait qu'une conclusion : l'impossibilité de former un concert entre les puissances. Or, sans ce concert, Léopold ne voulait rien entreprendre ; il estimait que c'eût été « se sacrifier » inutilement ; et le sacrifice n'était point dans ses goûts. L'Europe refusait de croire au danger qu'il lui dénonçait ; au fond, il n'y croyait guère davantage. Toutes ces belles causes d'intervention que sa chancellerie avait savamment déduites, n'étaient, à ses yeux, qu'un thème de diplomatie. Cette négociation avortait comme avaient avorté beaucoup d'autres. Il l'abandonna et revint à son système favori : la temporisation. Les nouvelles de France lui en fournirent sinon un motif sérieux, au moins un prétexte décent. Marie-Antoinette lui fit tenir officiellement par Noailles une lettre portant que tout était bien changé en France, que l'assemblée préparait la constitution, qu'en l'acceptant le roi assurerait sa liberté et qu'il avait lieu d'espérer qu'on pourrait s'entendre avec l'assemblée. Cette lettre était datée du 31 juillet ; le même jour, la reine mandait secrètement à Mercy qu'il n'en fallait pas croire un mot, que ce n'était qu'un leurre pour endormir ses geôliers, que ses dispositions véritables demeuraient toujours les mêmes et que, si elle attendait de l'empereur une réponse ostensible destinée à rassurer l'assemblée, elle comptait que, dans la réalité, il continuerait à suivre les négociations entamées en vue de l'intervention. Léopold n'eut pas le moindre doute sur la pensée de sa sœur ; mais il lui convint de se méprendre sur le sens de ses lettres, il aperçut là une échappatoire, et il en profita.

Le point essentiel pour lui, c'est que le péril ne paraissait plus aussi pressant : avec de la résignation, du temps et de l'adresse, Louis XVI conserverait la vie sauve, les apparences du pouvoir et les dehors de l'honneur. Léopold n'en voulait pas davantage pour son beau-frère. On peut même dire que de toutes les solutions de la crise, c'était celle qui correspondait le mieux aux secrets désirs de l'empereur et de son chancelier. Pourvu qu'il n'y eût point de scandale et qu'il ne fût point commis d'attentat direct contre la famille royale, une France réduite à l'état de la Pologne entrait parfaitement dans les plans de la maison d'Autriche. Dès lors, le parti de Léopold fut arrêté. Il affecta de ne point répondre aux avis secrets de la reine, et il prit à la lettre ses déclarations ostensibles, destinées à tromper l'assemblée et le public. Il l'encouragea à persister dans la voie de la conciliation, ajoutant même, afin de faciliter le compromis, que la libre acceptation par le roi d'une constitution garantissant les principes du gouvernement monarchique pouvait seule rassurer les puissances et suspendre les effets du concert qu'elles étaient sur le point de former pour préserver l'Europe des effets de l'anarchie française. Persuadé que, dans ces conditions, le congrès qu'il désespérait d'ailleurs de réunir devenait inutile, il se prépara, dans les plus heureuses dispositions d'esprit, à partir pour Pillnitz. La crise lui semblait conjurée. Il n'avait plus de souci que du côté de la Pologne, mais il pensait qu'étant d'accord avec la Prusse, il réglerait cette affaire à son gré.

Les calculs de Léopold ne faisaient point le compte de la grande Catherine. Elle s'était décidée à conclure sa paix avec les Turcs. Le traité préliminaire, signé à Galatz le 11 août, lui assurait Otchakof avec le pays entre le Boug et le Dniester : c'était peu de chose auprès de ce qu'elle ambitionnait en commençant cette guerre d'Orient, qui tournait court et finissait médiocrement. Elle n'était point femme à se contenter de cette obole, et, si elle renonçait momentanément à poursuivre son « projet grec, » c'était pour consacrer toutes ses forces à son dessein polonais. Il lui fallait une Pologne subjuguée ou conquise, et, pour réduire la république à cette extrémité, elle avait besoin d'en éloigner l'Autriche et la Prusse. « Je me casse la tête, disait-elle (1), pour pousser les cours de Vienne et de Berlin à se mêler des affaires de France. Je veux les engager dans ces affaires pour avoir les coudées franches. J'ai beaucoup d'entreprises qui ne sont pas terminées, et je veux que ces deux cours soient occupées afin qu'elles ne me dérangent pas. » Voilà désormais le fond de sa politique ; c'est là qu'il faut chercher la cause des mouvemens sin-

(1) Journal de Chrapowitsky, cité par M. de Martens, *Traités de la Russie*, II, p. 196.

guliers qui, au cours de la révolution, déplacèrent toutes les masses et firent dévier toutes les mesures des puissances coalisées contre la France. La permanence et la simplicité des intérêts de la Russie, la netteté avec laquelle Catherine les concevait, la constance qu'elle mit à les faire prévaloir, les avantages qui résultaient pour elle de l'éloignement de son empire et de la civilisation primitive de son peuple expliquent à la fois le caractère et le succès de sa politique. La guerre contre les Français n'est pour elle qu'une diversion : son objet direct et personnel, c'est la Pologne. Comme elle est bien résolue à ne point faire campagne sur le Rhin et aux Pays-Bas, elle le prend de très haut avec la révolution et les révolutionnaires. Elle repousse avec mépris toutes les transactions et condamne dédaigneusement tous les atermoiemens. Elle se montre ultra-royaliste et n'admet d'autre solution que la contre-révolution totale. C'est encore moins chez elle affaire de goût que de calcul. Il lui convient de conserver une France forte, et elle n'en voit le moyen que dans la restauration de la monarchie absolue. Sa grande faveur pour les princes et pour leur parti provient uniquement de là. Le droit et les principes n'ont rien à voir en cette affaire. Catherine se soucie peu d'y conformer ses actes : il lui suffit que ses actes s'enchaînent et que les résultats concourent à son profit. Elle frappe des mêmes invectives et accable des mêmes sarcasmes l'assemblée nationale et la diète de Pologne, parce que chacune la contrarie à sa manière, la première en affaiblissant le pouvoir royal et la seconde en essayant de le fortifier. Il en va des orateurs comme des assemblées. Fox a soutenu qu'il importait de ne la point gêner en Orient, et elle place son buste auprès de celui de Démosthène dans la galerie où elle rangeait naguère les philosophes français. Burke flétrit la révolution qu'elle exècre, il passe pour Démosthène à son tour et prend place dans le temple de la gloire. Elle ne s'embarrasse point de mettre d'accord entre eux ces deux Démosthènes britanniques : ils la servent, c'est assez : Fox en l'aidant à garder ses conquêtes, Burke en prêchant la croisade contre la France. « Chacun, écrivait-elle à son agent à Vienne, opérera la contre-révolution : les Allemands à Paris, les Russes à Varsovie. »

On la voit animer en même temps les émigrés polonais qui soutiennent l'ancien régime en Pologne, c'est-à-dire l'anarchie, et les émigrés français, qui prétendent rétablir l'ancien régime de France, c'est-à-dire l'absolutisme. Elle envoie à l'armée des princes tous ceux qui affluent en Russie et « leur monte la tête. » Au fond, elle les traite en Polonais et les juge avec mépris. « Ils me viennent tous avec la tête au-dessous de la besogne, » écrivait-elle à Grimm. Quant aux princes, elle les enguirlande de toutes façons, les aveugle

de complimens, les compare à Henri IV, les étourdit de ses promesses. Ses mesures se bornent à l'octroi d'un secours d'argent aux émigrés, au rappel éventuel de l'agent russe à Paris, pour le cas où les autres agens seront rappelés, et à la mise en quarantaine de l'agent français à Pétersbourg. Elle déclare d'ailleurs que ce serait la chose la plus aisée que de réduire à merci les Français insurgés : « Deux mille Cosaques et six mille Croates seraient beaucoup trop pour faire un tapis vert de Strasbourg jusqu'à Paris ! » Cependant elle n'aura garde de déplacer un cosaque. Elle laisse l'honneur de l'aventure au roi de Prusse, dont elle se moque, et à l'empereur, dont elle se méfie. « C'est l'unique homme auquel je pardonne de jouer le jeu qu'il joue, disait-elle de Léopold; s'il trompe, je l'en félicite; s'il ne trompe pas, je le plains. »

Léopold, sous ce rapport, était l'homme du monde le moins digne de pitié. Il vit très vite et très clairement dans le jeu de l'impératrice. Pour s'y méprendre d'ailleurs, les Allemands auraient dû fermer leurs yeux et leurs oreilles. Les deux chevaliers que Catherine voulait envoyer guerroyer sur le Rhin n'étaient ni l'un ni l'autre dupes de son étrange zèle pour la monarchie française. Le leur se refroidissait à mesure que s'échauffait celui de la Russie. Cet appel aux armes, qui partait de Pétersbourg, les amenait, tout naturellement à détourner la tête, et, au lieu de la France qu'on leur désignait, c'était la Pologne qui tombait sous leurs regards. La tsarine, cependant, n'avait pas entièrement perdu son temps et ses paroles : les Polonais du parti russe recommençaient à conspirer, le roi de Suède menait grand tapage de fanfares à l'avant-garde de la future coalition, et les émigrés français, prosternés aux pieds de Catherine, remplissaient le monde des éclats de leur reconnaissance.

V.

L'émigration armée avait maintenant un roi et un connétable. Le roi, c'était le comte de Provence, sorti de France à la fin de juin; le connétable, c'était Gustave III, arrivé le 14 à Aix-la-Chapelle. Déployant sur ce théâtre d'Allemagne le faste tumultueux et l'appareil légèrement ridicule qu'il mêlait aux actions même les plus nobles ou les plus graves de sa vie, il faisait état de chef de parti et se posait en lieutenant-général de la ligue des rois (1). Il offrait trois fois par semaine à ses illustres cliens de

(1) Il faut se le représenter tel qu'il se montra, dans l'été de 1790, aux officiers russes, qu'il reçut à son quartier-général après la paix de Vereloe. Il les attendait,

France des dîners de cent couverts. Il tranchait du héros, du négociateur, du protecteur surtout et de l'homme à principes. Ceux qu'il affichait se signalaient par leur caractère radical (1) : la propagande lui paraissait, au demeurant, le moindre des dangers que la révolution française faisait courir à l'Europe; le vrai péril venait des « monarchiens » et de leur « gouvernement métaphysique, » qui, s'il se consolidait « serait un exemple encore plus dangereux et servirait à bouleverser tous les trônes. » Sa logique poussait le raisonnement jusqu'aux conséquences extrêmes : la monarchie était tout à ses yeux, le monarque rien; pourvu que le prince régnât absolument, son nom importait peu. « Il peut être égal, écrivait-il à Catherine, si c'est Louis XVI, ou Louis XVII, ou Charles X qui occupe le trône, pourvu qu'il soit relevé, pourvu que le monstre du Manège soit terrassé et que les principes destructeurs de toute autorité soient détruits avec cette infâme assemblée et le repaire infâme où elle a été créée. Le seul remède à cela, c'est le fer et le canon. Il se pourrait qu'à ce moment le roi et la reine fussent en danger, mais ce danger n'équivaudrait pas à celui de toutes les têtes couronnées que la révolution française menace. » C'était la pure doctrine du salut public.

Les vues de Gustave ne se rapprochaient que trop de celles qui dominaient parmi les émigrés et jusque dans l'entourage des princes du sang. « Dégoûté de les voir. Il y a ici des joies indécentes! » avait écrit Fersen en arrivant à Bruxelles, après le désastre de Varennes. « J'en ai trouvé beaucoup, rapporte Augeard, dans le même temps, qui me disaient que c'était un bonheur que le roi eût été arrêté! » L'émigration n'avait plus de mesure à observer. La captivité de Louis XVI la déliait d'une obéissance qui lui pesait, encore qu'elle la gardât fort peu. Les princes et leurs conseillers se trouvaient les maîtres de la « vraie France; » ils pou-

rapporte un émigré français au service de Russie, témoin judicieux et clairvoyant des événemens contemporains, il les attendait dans un temple de l'amitié, construit avec des sapins, orné de son chiffre et de celui de la tsarine et gardé par quatre soldats, habillés en Bacchus, assis sur des tonneaux et versant à boire aux arrivans. Il avait un costume étrange et théâtral : « un habit court à la suédoise brodé sur toutes les tailles, trois fraises de dentelle et trois rangs d'épaulettes, dont le dernier descendait jusqu'au coude. Un pantalon de soie, très juste, mi-partie jaune et bleu, des brodequins, les immenses éperons de Charles XII, l'épée de ce héros suspendue à un énorme baudrier, sans écharpe, tous ses ordres par-dessus son habit, et, pour achever sa toilette, il portait un chapeau rond de paille jaune, traversé par une énorme plume bleue. » — *Résumé des campagnes faites au service de Russie par le comte de Langeron; première campagne en Finlande en 1790* (*Archives des affaires étrangères.*)

(1) *Lettre à Stedingk*, 10 juillet 1791, Geffroy, II, p. 174. — *Lettre à Catherine*, 9 juillet 1791, Feuillet de Conches, III, p. 399.

vaient enfin, s'abandonnant à leur génie, sauver l'état à leur manière et travailler dans le grand. Ils ne perdirent point de temps, et leurs projets furent arrêtés dans une sorte de conseil qui se tint chez le roi de Suède, à Aix-la-Chapelle, le 5 juillet (1). Les comtes de Provence et d'Artois avec leur premier ministre *in partibus*, M. de Conzié, évêque d'Arras, s'y réunirent à Gustave. Ce prince qui avait déjà, le 27 juin, mandé à son ambassadeur, Staël, de rompre avec le gouvernement français, exposa comment il entendait renverser ce gouvernement et rétablir l'ancien ordre de choses. Ses projets furent adoptés par les princes. Le roi étant empêché, Monsieur devait prendre la régence, former un cabinet, envoyer des ambassadeurs, négocier des alliances. Les bons Français, en le soutenant, ne seraient point des rebelles, ils seraient, au contraire, des sujets fidèles luttant contre un pouvoir usurpateur. Le régent, à son arrivée en France, appellerait autour de lui les pairs, les grands officiers de la couronne, les évêques, les parlemens : il promettrait de conserver les anciennes lois du royaume et garantirait les droits des différens ordres. Le système qu'il s'agissait de rétablir était, en effet, l'ancien régime dans toute son intégrité, la « monarchie sans mélange, » comme on disait alors. Les décrets constitutionnels de l'assemblée, déclaraient les princes (2), « sont tellement détestables qu'il est impossible d'en rien conserver sans tout perdre. » « Le roi, remis en possession de son autorité, accordera à ses peuples tout ce qu'ils peuvent espérer de sa bienfaisance. Il réformera les abus et fixera les bornes d'une liberté raisonnable. » Mais, jusque là, point de composition ni de conciliation. « Il n'y en a aucune qui soit praticable. On ne peut pas composer avec le crime, on ne peut pas se fier à la perfidie, on ne peut pas traiter avec une assemblée nulle en elle-même. Ce n'est que par la force des armes qu'on subjuguera le fanatisme de l'opinion (3). » Cette force serait irrésistible, Gustave en répondait. Se forgeant, d'après son imagination et les romans politiques de Calonne, une Europe de fantaisie, il voyait 35,000 Autrichiens envahissant la France par la Flandre, 12,000 Suisses entrant par la Franche-Comté; 15,000 Sardes par le Dauphiné; 20,000 Espagnols par les Pyrénées; 16,000 Suédois et 8,000 Russes, sous ses ordres, débarqueraient en Normandie, occuperaient les rives de la Seine, et affameraient Paris, tandis que les princes, avec les émigrés et les contingens

(1) *Mémoire de Gustave III à Catherine*, 9 juillet 1791. — Feuillet de Conches, III, p. 395.

(2) *Lettre à Catherine II*, 31 juillet 1791. — Feuillet de Conches, II, p. 192.

(3) « Le comte d'Artois ne veut aucune négociation, mais la force. » — *Journal de Fersen*, 25 juillet 1791.

de l'Empire, pénétreraient dans le royaume par l'Alsace et le Brisgau (1). L'Angleterre laisserait faire : les Antilles, au besoin, paieraient sa neutralité.

Les résolutions prises, il fallait trouver de l'argent et des soldats, c'est-à-dire gagner l'Europe à ce grand dessein. Gustave se fit le porte-parole de cette régence qu'il avait presque suscitée. Il écrivit aux rois, il chargea Fersen de parler à l'empereur, il adressa un long mémoire à Catherine, dont il attendait tout. Puis il manda près de lui Bouillé, afin d'étudier les moyens d'exécution. Bouillé arriva, aigri de son impuissance à sauver le roi, désespéré, exalté contre la révolution, passionné de vengeance au point d'en perdre toute retenue et toute mesure. Il écrivit une lettre furieuse à l'assemblée. « J'ai voulu sauver ma patrie, mon roi, sa famille... Je vous annonce que si on leur ôte un cheveu de la tête, il ne restera pas pierre sur pierre à Paris. Je connais les chemins ; j'y guiderai les armées étrangères. » Il prépara les étapes avec Gustave. Tournant contre la France les renseignemens qu'il avait été chargé naguère de recueillir pour la défendre, il montra au roi de Suède la frontière ouverte à l'invasion, l'armée « perdue sans ressources, » privée d'officiers, manquant de discipline, dépourvue de munitions, les places délabrées et remplies de complices prêts à en ouvrir les portes. Il espérait, en se livrant ainsi à Gustave, que ce prince n'en abuserait point contre la France (2) ; il voyait en lui le seul allié désintéressé de Louis XVI et confondait le salut de son maître avec celui de l'état et de la patrie : excuse dont s'abusaient alors et dont se réclament devant l'histoire des hommes de cœur, comme celui-là, qui se trouvaient brusquement jetés hors de toutes leurs voies par la tempête, et qui étaient aussi incapables d'en mesurer la force que d'en discerner la direction.

Gustave III estima qu'il n'avait plus de conseils à donner ni d'avis à recevoir : il ne doutait ni du concours des puissances ni du succès de l'entreprise, et il repartit pour la Suède afin de hâter les préparatifs de la campagne. Les princes, cependant, travaillaient à émouvoir les cours en faveur de leur régence. Ils se tournèrent d'abord vers Catherine. Cette impératrice avait accompli des choses assez extraordinaires pour que des princes, même de la plus illustre maison du monde, pussent sans trop déchoir se laisser éblouir et

(1) On croyait, à Pétersbourg, que les alliés arriveraient à Paris en un mois. « Ce mois a duré vingt-trois ans ! » *Mon Retour en Russie en 1793*, par le comte de Langeron. — (*Archives des affaires étrangères.*)

(2) *Mémoires de Bouillé*, ch. XII, et *Appendice ;* notes sur les affaires de France. — Sur l'état de l'armée française à cette époque, voir l'intéressant et substantiel ouvrage de M. Ch. Chuquet : *la Première Invasion prussienne.* Paris, 1886.

aveugler par elle ; toutefois ces petits-fils de Louis XIV y apportèrent un excès de complaisance et d'obséquiosité. Monsieur, qui rédigea la lettre, y appliqua tout le bel esprit dont il se piquait. Catherine passait pour goûter *la Henriade*; Monsieur prodigua les allusions à Henri IV, mais d'un style qui n'était guère celui de ce fier et narquois Béarnais. « Lorsque Henri IV s'honorait du titre de chevalier de la reine Élisabeth, il était déjà un héros, et nous n'avons encore rien fait qui puisse attirer les regards de Catherine ! » Ce qu'il y avait de meilleur dans cette fade épître, c'était le passage de la conclusion, le plus illusoire du reste et le plus ingénu aussi, adressé à l'élève et à l'associée du grand Frédéric. « Les secours combinés de la Russie et de la Suède auraient un avantage qui les rendrait infiniment précieux, l'évidence de leur désintéressement. Il est juste, sans doute, que la monarchie française, rétablie dans son ancien état, soit tenue de dédommager, par voie de subsides ou autre genre de paiement, les puissances qui l'auront secourue, des avances et frais d'armement qu'elles seront dans le cas de répéter. Mais des démembremens qui resserreraient les limites du royaume et dérangeraient l'équilibre de l'Europe ne doivent pas être le prix de l'assistance généreuse qui a été promise aux princes frères du roi, agissant en son nom et pour la défense de la couronne. On ne leur en demande aucun ;.. mais l'exemple de Catherine II et le poids de son influence serviraient à écarter tous les doutes que la nation pourrait concevoir à cet égard. » On ne saurait méconnaître qu'à côté de tant de motifs équivoques qui portèrent Monsieur à s'attribuer la régence, celui-là ne fût au moins très respectable. Il s'imaginait que, s'il se mettait à la tête de la coalition, ses alliés ne pourraient dépouiller une couronne dont ils auraient, avec lui, défendu les droits. Cette vue était juste d'après les principes ; mais les principes étaient la chose du monde dont l'Europe se préoccupait le moins, et ce n'était pas sur ce ton là qu'il convenait de l'entretenir pour s'en faire écouter.

Les princes comptaient sur la Russie ; ils croyaient aisé de décider le roi de Prusse : restait le principal et le plus difficile, qui était « d'enlever » l'empereur. Sans se rebuter des échecs multipliés qu'ils avaient subis de ce côté, ils se résolurent à une nouvelle démarche. Le comte d'Artois, accompagné des comtes de Calonne et d'Esterhazy, partit pour Vienne, où il arriva le 15 août. La visite du comte d'Artois parut très inopportune à l'empereur ; cependant il ne crut pas possible de l'éviter. Il reçut ce prince le 20 août. Le comte d'Artois exposa ses projets et rappela les promesses que l'empereur avait faites en Italie. Léopold lui répondit qu'il s'en exagérait la portée, que tout y était subordonné au concert de l'Europe, et que ce concert rencontrait de grosses difficultés.

Le comte d'Artois insista, discuta sur les termes et se démena si fort que l'empereur, pour couper court au débat sur ses prétendues promesses, finit par déclarer qu'il les retirait. A ces mots, le prince s'emporta dans une violente colère, et le bruit se répandit dans Vienne que, pour faire revenir l'empereur sur ses déclarations, il était allé jusqu'à lui offrir la Lorraine. Léopold resta inflexible; tout ce qu'obtint le comte d'Artois fut l'autorisation de venir à Pillnitz; mais on eût soin de le prévenir que sa visite y serait parfaitement inutile et ne changerait rien aux intentions de l'empereur. Le langage des ministres était des plus décourageans pour les émigrés. On ne leur laissa pas ignorer que l'on regardait, à Vienne, « l'affaiblissement de la France comme un grand avantage pour la maison d'Autriche, et que ce serait contraire à la politique de cette maison de contribuer à lui rendre sa splendeur, à moins d'en retirer de grands dédommagemens. » Kaunitz considérait les affaires de France comme « désespérées et perdues sans retour. » Il détournait son maître de s'en mêler. « D'ailleurs, répétait-il, si Louis XVI s'entend avec l'assemblée nationale, la guerre devient inutile. » Loin de s'y préparer, l'empereur songeait à réduire ses armemens. C'est dans ces dispositions qu'il partit, le 22 août, pour la Saxe. Le comte d'Artois et sa suite, qui s'était grossie de quelques émigrés, se mit en route le même jour.

VI.

Pillnitz est un château près de Dresde, résidence d'été des souverains saxons. L'empereur y arriva le 25 août avec le maréchal Lacy et le référendaire de chancellerie Spielmann, subalterne intrigant, commis à tout faire, qui était en train de percer et s'élevait par la faveur du maître à une sorte d'importance occulte. Il avait débuté dans l'emploi des confidens, il visait maintenant les seconds rôles; par son caractère, ses origines et ses dispositions, c'était un partenaire parfaitement assorti à Bischoffswerder. Spielmann avait déjà négocié à Vienne avec le favori du roi de Prusse, il le retrouva dans le cortège de ce prince. Frédéric-Guillaume parut à Pillnitz peu d'instans après l'empereur; il amenait dans sa suite un officier général, le prince de Hohenlohe, et un aide-de-camp de confiance, Manstein, rival secret et complaisant public de Bischoffswerder. Les princes héritiers d'Autriche et de Prusse accompagnaient leurs pères; ce fut la première de ces innombrables entrevues qui réunirent François II et Frédéric-Guillaume III au cours des événemens extraordinaires qui se préparaient alors et qui leur réservaient à tous les deux de si orageuses destinées.

L'électeur de Saxe reçut ses hôtes avec magnificence. Un banquet somptueux, suivi d'un spectacle de gala, d'illuminations, d'une réception brillante remplirent la journée et une partie de la nuit. A travers ces fêtes, qui se poursuivirent le lendemain, les souverains ne purent causer qu'en termes généraux et par échappées. Toutefois l'impression de ces entretiens fut excellente de part et d'autre. « Le roi de Prusse, écrit Léopold à son chancelier, a été on ne peut plus franc, cordial et honnête avec moi. Il me paraît pleinement convaincu de l'utilité de l'alliance et la désirant sincèrement et de bonne foi. » Ils se bornèrent à échanger des témoignages de confiance : c'était, au fond, le véritable objet de leur entrevue. Il est même probable qu'aucune affaire sérieuse n'aurait été délibérée entre eux sans l'arrivée des Français (1). Le comte d'Artois se présenta le 26 au château, entouré de toute la diplomatie et de tout le conseil de guerre de l'émigration : Condé, Calonne, Roll, Esterhazy, d'Escars, Polignac, Flachslanden, Châteauneuf, Bouillé enfin, qui apportait le plan de campagne. Nassau-Siegen, représentant officieux de Catherine auprès des princes, avait pris place dans le cortège. L'objet de cette bruyante visite était de compromettre les souverains allemands dans la cause des émigrés et de les engager à des démarches qu'ils seraient obligés de soutenir par la force : l'occupation de l'Alsace par exemple (2). Le roi de Prusse y paraissait disposé : l'idée de faire entrer ses troupes dans le royaume flattait sa vanité, et il s'en pouvait suivre des combinaisons d'échange qui ne laisseraient pas, le cas échéant, de l'intéresser. Il écrivait de Pillnitz même à son agent à Vienne, Jacobi : « Ce que vous me faites observer au sujet de la Lorraine dont il aurait été question, à Vienne, entre le comte d'Artois et l'empereur, et qui pourrait servir d'indemnité pour les frais de la guerre, est de la plus haute importance et mérite d'être considéré avec la plus grande attention. » Ainsi raisonnait ce prince au moment où les émigrés, convaincus de sa générosité, se leurraient de son désintéressement.

Le comte d'Artois développa ses plans devant l'empereur et le roi de Prusse. Il « insista terriblement, » dit plus tard Léopold, pour obtenir leur adhésion aux dix *points à fixer* qu'il leur présenta par écrit. Le fond en était la reconnaissance de Monsieur en qualité de régent, les moyens de lever des troupes dans l'empire et de les organiser aux Pays-Bas, des armemens pour soutenir les démarches

(1) Voir, pour ce qui suit, le *Rapport de Spielmann à Kaunitz*, et les *Pièces de la négociation*. Vivenot, I, p. 236 et suiv.

(2) Léopold à Kaunitz, 30 août 1791 ; Beer, *Kaunitz*, p. 424.

des princes et un manifeste adressé aux Français, menaçant, en cas d'attentat contre le roi, les membres séditieux de l'assemblée, leurs fauteurs, et leurs complices des « derniers supplices » et Paris même « d'extermination. » Léopold connaissait ces desseins et les désapprouvait entièrement. Il les combattit dans l'esprit du roi de Prusse après que le comte d'Artois se fut retiré. Frédéric-Guillaume était plein de chaleur pour les princes, leurs vues répondaient aux siennes, et il se montrait sensible aux adulations qu'ils ne lui ménageaient point. Mais il y avait en lui un fond de prudence; il subissait le charme et l'ascendant de Léopold. Il ne se dissimula point les inconvéniens d'une guerre entreprise sans le concours assuré de l'Europe, il en vit les dangers, il n'en discerna pas clairement les avantages. Les deux alliés convinrent de répondre, point par point, aux demandes du comte d'Artois : la régence de Monsieur produirait un effet contraire à celui que l'on désirait obtenir, et qui était de rendre confiance à Louis XVI; le manifeste ne pouvait résulter que d'un concert des puissances; elles y avaient été invitées, il convenait d'attendre leurs réponses; l'empereur n'était pas en mesure de faciliter aux princes des levées de troupes dans l'empire, et s'il autorisait les émigrés à séjourner « tranquillement » dans ses états, il ne saurait leur permettre de s'y organiser militairement avant qu'il se fût établi, sur ce point, un accord entre les puissances.

Cependant, comme on ne pouvait congédier tout crûment un prince de si haute naissance et tous ces brillans gentilshommes qui formaient son cortège, on leur fit au moins les honneurs du théâtre et on les invita à prendre leur part des représentations, des banquets et des fêtes. Ils ne manquèrent point d'y paraître, de s'y agiter et d'y faire étalage des distinctions extérieures qu'ils recevaient, ce qui pouvait, devant leurs partisans et devant le public, leur donner quelque couleur de crédit. On les vit poursuivre les ministres et les favoris et les presser en toute occasion. Ils insistaient surtout pour obtenir le manifeste. Les Allemands trouvaient que le comte d'Artois, et M. de Calonne y apportaient « une effronterie et une importunité sans exemple (1). » Ce n'était point peu de chose pour un fils de France que d'importuner M. de Bischoffswerder et de se voir taxé d'effronterie par le référendaire Spielmann. Dans cette même journée du 26, où le comte d'Artois conférait avec les souverains, Calonne eut un entretien avec le prince de Hohenlohe et Bischoffswerder; mais cette conversation ne produisit pas les effets qu'il en attendait. « Le général de Hohenlohe

(1) *Rapport de Spielmann.*

m'a dit, rapporte Fersen, que l'exagération, l'emportement, l'inconséquence et la légèreté de M. de Calonne avaient effrayé le roi de Prusse et avaient même refroidi M. de Bischoffswerder. » Cependant, à force d'insister et d'adjurer, le prince obtint une conférence où l'on délibérerait sur ce fameux manifeste, épouvantail formidable qui devait, selon lui, par sa seule apparition, consterner les révolutionnaires et anéantir la révolution. Léopold se prêta à cette conférence : il y vit un moyen de se débarrasser d'hôtes très incommodes ; il crut, en même temps, que la crainte d'une intervention donnerait à réfléchir au peuple français et l'amènerait à s'accommoder avec le roi. Spielmann fut chargé de préparer un texte qui concilierait toutes les idées parce qu'il n'en préciserait aucune. Éconduire les émigrés sans les désavouer publiquement, inquiéter les Français sans les irriter outre mesure, servir les desseins de la cour de France sans provoquer par des menaces intempestives la colère des révolutionnaires, paraître agir, en un mot, et ne s'engager à rien, tel était l'objet de la déclaration vague et équivoque dont Spielmann dressa la minute.

Léopold l'approuva, jugeant que tout y était calculé pour « empêcher le mauvais usage que le comte d'Artois pourrait vouloir en faire. » La déclaration devait être signée par l'empereur et le roi de Prusse. Elle portait que ces deux monarques, après avoir entendu M. le comte d'Artois, considéraient la situation de Louis XVI, ainsi que le rétablissement de l'ordre et de la monarchie en France, comme un objet d'intérêt commun à tous les souverains. « Leurs Majestés *espèrent* que cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont le concours est réclamé... *Alors et dans ce cas*, leurs dites Majestés, l'empereur et le roi de Prusse, sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires pour obtenir le bien propre et commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

C'était une pièce de chancellerie, rédigée par le secrétaire très retors du plus délié diplomate qu'il y eût alors en Europe ; il en faut donc peser tous les termes, car il n'y en a point d'indifférens. La déclaration était tout hypothétique : les armemens qu'elle annonçait demeuraient éventuels et dépendaient d'un accord conjectural entre les puissances. Cet accord ne se présentait que comme une espérance : on le réclamait, rien ne disait qu'il fût possible, encore moins probable ou prochain. Le fait est que Léopold, instruit des intentions de l'Angleterre, considérait le concours de l'Europe comme une impossibilité et, par suite, ne s'engageait absolument à rien. « Ces mots : *alors et dans ce cas*, disait-il, sont pour moi la

loi et les prophètes ; si l'Angleterre nous fait défaut, le cas n'existe point. »

La conférence eut lieu le 27 août, entre Calonne, Spielmann et Bischoffswerder. Calonne était un politique brouillon, médiocre et infatué ; mais il avait l'esprit de cour, il se connaissait en intrigue et, s'il manquait de l'instinct des grandes choses, il possédait un flair très aiguisé pour les petites. Il ne se laissa point prendre aux subtiles roueries des Allemands. Il jugea la déclaration « rédigée en termes si vagues, dans des phrases si ambiguës, que l'effet en serait évidemment nul. » Il se mit alors à en discuter le texte et batailla pour y introduire quelque amendement qui en changerait le sens et la portée. Il se trouvait aux prises avec des interlocuteurs insinuans, tenaces, féconds en expédiens et riches d'échappatoires. Comme ils objectaient toujours, il s'anima. « Il a été emporté et étourdi, racontait l'empereur. Quand on le contrariait, il disait : — Ah! il me vient une idée subite. — Et c'était une nouvelle folie ! » On disputa en particulier sur la dernière phrase, celle des armemens. Réduit pour toute créance à ce billet sans cause certaine et sans échéance fixe, Calonne s'évertuait à le commenter de façon à en tirer l'engagement, de la part des souverains, de mettre toutes leurs troupes sur le pied de guerre et d'entreprendre une campagne d'hiver. Malgré « l'incroyable emportement » qu'il y mit et l'intervention non moins vive du comte d'Artois, qui vint à la rescousse, les Allemands ne cédèrent point d'une ligne. Ils déployèrent autant d'entêtement à défendre leur texte que les Français en montraient à l'attaquer. Ils l'emportèrent de haute lutte : la déclaration fut signée le 27 août avec tous les sous-entendus, toutes les réticences, et toutes les restrictions qui, dans la pensée des signataires, la rendaient insignifiante.

VII.

C'était un échec complet pour les émigrés ; mais ils n'étaient pas gens à se déconcerter d'un refus. Ils étaient pleins de ressources pour la politique de contenance. Ils prirent le parti d'annoncer à tout le monde comme un traité d'alliance le congé que l'on venait de leur signifier en forme diplomatique. Ils se plaignaient naguère de l'incertitude de la déclaration ; ils s'aperçurent que cette ambiguité qui les offusquait tant, pouvait tourner à leur avantage. Ils s'employèrent à regagner par le commentaire ce qu'on leur refusait par le texte, et s'attachèrent à circonvenir les souverains allemands afin d'autoriser par une faveur simulée de ces princes le bruit qu'ils répandaient de leurs prétendues promesses.

Léopold se tenait sur ses gardes. Après avoir échangé avec Frédéric-Guillaume de nouvelles assurances d'entente pour les affaires de l'Empire et pour celles de la Pologne, il partit bien décidé à s'en tenir à la lettre même de la déclaration. Il se rendit à Prague, où il devait être couronné roi de Bohême. Le prince royal de Prusse, le prince de Hohenlohe et Fersen le suivirent. Bouillé et Polignac se joignirent à eux pour donner des avis, fournir des renseignemens et animer le zèle des alliés. Le prince royal n'était au courant de rien ; quant à Hohenlohe, Frédéric-Guillaume avait eu soin d'avertir l'empereur qu'il n'avait point de mission. Lorsque Bouillé essaya de parler de guerre avec Lacy, ce maréchal répondit qu'il n'avait point d'instruction pour en conférer, qu'une guerre de cette nature ne devait point être entreprise à la légère, que la France possédait d'immenses ressources et qu'il considérait les frontières comme impénétrables. Léopold n'eut d'ouverture qu'avec Fersen : il le jugeait plus raisonnable que les émigrés, plus discret surtout et plus sincèrement dévoué à la famille royale. L'empereur paraissait ému à la peinture des dangers, des humiliations, des souffrances de sa sœur ; mais quand Fersen en voulait venir au chapitre des secours, il se dérobait. Il arguait de la saison qui était trop avancée, du concert qui était indispensable, de l'Angleterre dont on ne pouvait se passer et dont on ignorait les intentions, de l'espérance enfin qu'il y avait de voir le roi et l'assemblée s'accorder sur la constitution. L'idée que l'on se faisait de ce congrès hypothétique était toujours flottante et incertaine. Léopold insinuait par moment qu'il devait être armé ; Cobenzl et Spielmann soutenaient qu'il ne le devait point être. Ces deux conseillers de l'empereur s'accordaient pour se méfier des Prussiens, lesquels ne dissimulaient point leur manque de confiance dans leurs nouveaux alliés. « Ils veulent faire de cela une affaire d'intrigue, » écrivait Fersen après une conversation avec Hohenlohe. Ajoutez les rumeurs qui se répandaient sur les projets de la Russie et l'inquiétude que commençaient à causer ses mesures en Pologne. En un mot, rien ne semblait plus éloigné que la réalisation de ce fameux *Alors et dans ce cas*, qui renfermait tout le sens de la déclaration de Pillnitz. Le roi de Prusse en tomba d'accord ; il reconnut que l'on devait attendre la fin des débats sur la constitution, et il écrivit même, le 3 septembre, à son agent à Vienne de tourner les choses de façon que la déclaration du 27 août ne reçût point d'effet.

Ces atermoiemens n'étaient pas l'affaire des émigrés. Ils revinrent à la charge. Le prince de Polignac menait grand train à Prague pour le couronnement. « Il n'a rien, disait-on dans l'entourage de l'empereur, sinon sa vaisselle et son cuisinier. » Il faisait de l'une et de l'autre tout l'état qu'il pouvait. Il remit à Léopold un

nouveau mémoire relatif à la régence et aux feintes promesses de Pillnitz. L'empereur en était obsédé. « Je lui ai dû répondre fortement, écrivait-il, le 5 septembre, à sa sœur Marie-Christine, et protester que je désavouerai publiquement toute démarche qu'ils feraient contraire à ce que nous avons fixé à Pillnitz avec lui. Ces princes, avec leurs projets, et Calonne surtout, qui les dirige, se mêle de tout, et qui est un très mauvais sujet, ne pensent qu'à eux et point au roi ni au bien de la chose, et ne veulent qu'intriguer et engager, moi et le roi de Prusse, à quelque démarche pour nous obliger ensuite à la soutenir avec toutes nos forces. Avec ces gens-là, il n'y a rien à faire, et on ne peut aider le roi et la reine qu'avec le parfait concours de toutes les cours, qui sera difficile, l'Espagne ne voulant pas agir et l'Angleterre voulant l'empêcher. » Il ne se borna point à déclarer ces idées, il les fit sanctionner, en quelque sorte, par une conférence ministérielle, qui fut tenue le 10 septembre et dont on dressa le protocole. Loin de pousser l'Empire à prendre les armes, il retardait les mesures de la diète. Il écrivait à la régente de Belgique : « Des troupes que vous avez aux Pays-Bas, rien ne sera employé contre la France. » Enfin, il recommandait à Marie-Antoinette de composer avec l'assemblée, et il faisait conseiller sous main aux membres du parti modéré de transiger avec la cour.

« La poltronnerie et la faiblesse du bon Louis XVI nous tireront d'affaire, » avait dit le vieux Kaunitz après avoir lu la déclaration de Pillnitz (1). La nouvelle que Louis XVI acceptait la constitution arriva à Prague le 25 septembre et elle y fut la très bien venue. L'empereur déclara tout haut que, « depuis que le roi avait sanctionné, il n'y avait plus rien à faire. » Le ministre ne montra pas moins de satisfaction que le souverain. « Nous devons, nous et compagnie, écrivait Kaunitz, remercier Dieu que le bonhomme de roi nous ait tirés, par sa détermination, du mauvais pas dans lequel nous étions engagés. » Léopold quitta Prague, parfaitement soulagé de ses inquiétudes. Fersen tomba dans le plus profond découragement et il écrivit à Gustave III : « Je ne suis pas trompé sur les projets du cabinet de Vienne ; ils sont dilatoires et tendent à traîner jusqu'au printemps pour se dispenser d'agir. » C'était l'impression qu'emportaient aussi Hohenlohe et Bouillé.

Telle était la valeur réelle de cette déclaration de Pillnitz, « que les politiques ont rangée dans les classes des comédies augustes, » disait Mallet du Pan. Les politiques, en effet, ne s'y méprirent pas (2).

(1) *Lettre à Spielmann*, 4 septembre 1791. Vivenot, I, p. 24.

(2) Voir la lettre de La Marck à Mercy, du 10 septembre 1791 : « Les puissances sembleraient s'accorder d'abord sur des projets hostiles à la France, qu'il serait chi-

Mais il y avait deux classes de personnes qui trouvaient un égal intérêt à travestir le sens de l'acte du 27 août et à en fausser la portée : les révolutionnaires, pour en tirer la preuve d'une trahison de la cour et d'un complot tramé par elle avec les étrangers ; les émigrés, pour faire croire à une coalition de l'Europe en leur faveur et déconcerter les révolutionnaires par l'effroi où cette croyance jetterait le peuple français. En cette circonstance, comme dans toutes celles où ils intervinrent, les émigrés ne travaillèrent qu'à ruiner leur cause, à perdre la royauté et à servir la révolution violente. Rien n'était mieux combiné pour exalter les passions contre la famille royale que la lettre par laquelle Monsieur et le comte d'Artois portèrent à la connaissance du public la déclaration du 27 août. A l'horreur qu'inspirait déjà aux Français l'idée du rétablissement de l'ancien régime se joignit l'épouvante d'une invasion. Les Français se virent attaqués par les princes non-seulement dans leurs libertés civiles et politiques, mais dans leur indépendance nationale. Cette lettre, qui formait un véritable manifeste, est datée de Coblence, le 10 septembre, aussi insultante pour la nation, menacée d'assujettissement et de conquête, qu'outrageuse pour le roi, accusé de lâcheté devant l'Europe et frappé publiquement de déchéance morale.

Transformant en promesses formelles les déclarations dilatoires des souverains allemands, les princes annonçaient que les puissances, « dont ils avaient réclamé le secours » pour le roi, « étaient déterminées à y employer leurs forces, et que l'empereur et le roi de Prusse venaient d'en contracter l'engagement mutuel. » Ils assuraient que toutes les cours étaient dans les mêmes dispositions. La nation anglaise, « trop généreuse pour contrarier ce qu'elle trouve juste, » ne s'opposera certainement pas à « cette noble et irrésistible confédération. » — « L'immortelle Catherine, à qui aucun genre de gloire n'est étranger, ne laissera pas échapper celle de défendre la cause de tous les souverains. » Appuyés ainsi de l'Europe entière, les princes notifiaient à Louis XVI que si la violence le contraignait à souscrire une constitution « que son cœur rejette et que son devoir de roi lui interdit expressément, ils protesteraient à la face de toute la terre et de la manière la plus solennelle contre cet acte illusoire et tout ce qui pourrait en dépendre. » Pour que nul ne pût s'y abuser et qu'aucun doute ne subsistât sur leurs in-

mérique de compter sur la durée de cet accord, etc. » Comparez la très curieuse lettre que Napoléon Bonaparte écrivait de Valence, le 27 juillet 1791, et qui est peut-être son premier jugement sur l'Europe : — « Aura-t-on la guerre? J'ai toujours été pour la négative,.. etc. » (Castan, *Premières Années de Bonaparte.*)

tentions, ils ajoutaient : « Dussiez-vous même nous le défendre et fussiez-vous forcé de vous dire libre en le défendant, ces défenses évidemment contraires à vos sentimens, puisqu'elles le seraient aux premiers de vos devoirs,.. ne pourraient certainement pas nous faire trahir notre devoir, sacrifier vos intérêts et manquer à ce que la France aurait droit d'exiger de nous en pareille circonstance. » Ce factum déclamatoire, qui fut lancé dans les gazettes, constituait contre la famille royale un acte d'accusation plus formidable que tous ceux que pouvaient dresser les plus acharnés des révolutionnaires ; il déchirait tous les voiles, et, dans le temps où Louis XVI n'avait plus de sauvegarde que dans un serment, ses frères frappaient d'avance ce serment de parjure et enlevaient aux actes du roi jusqu'à l'apparence même de la sincérité.

La déclaration de Pillnitz suivait, à titre de preuve ou de pièce à l'appui, ce sophistique commentaire qu'en donnaient les princes. C'est dans cet esprit que la France entière la lut et la comprit. Devant cette glose véhémente que devenaient les savantes réserves du texte et toutes ces minutieuses atténuations dont Spielmann avait enveloppé et comme paralysé ses phrases? Le merveilleux *alors et dans ce cas* qui ravissait Kaunitz et rassurait Léopold, fut comme non avenu pour les lecteurs français. Ils interprétèrent avec leurs passions cette pièce, rédigée pour des diplomates de carrière, qui ne lisent qu'entre les lignes et ne parlent qu'à mots couverts. Le fin des choses leur échappa, mais ce n'est pas par le fin des choses qu'on saisit les imaginations populaires. Le peuple veut des idées simples; celles qui ne le sont point, il les simplifie, sauf à en altérer le sens. C'est à quoi s'étaient exposés les auteurs de la déclaration. Les émigrés n'encouraient pas ce reproche. Leur manifeste avait au moins le mérite d'une grande clarté; mais plus il était clair, plus il devenait funeste à ceux qui l'avaient composé. Rien ne montre mieux l'impuissance où l'on était de comprendre la marche de la révolution que l'impertinence des propositions et la disproportion des mesures destinées à l'arrêter. La casuistique des Allemands valait, sous ce rapport, la présomption des émigrés. Le public français prit la déclaration de Pillnitz, non pour ce qu'elle était, un expédient de chancellerie, mais pour ce que la donna le parti qui s'en réclamait et qui paraissait avoir intérêt à s'en réclamer. C'est ainsi que cet acte combiné pour retarder les événemens les précipita, et qu'au lieu de soutenir les combinaisons de Louis XVI, il contribua à ruiner les dernières ressources dont ce malheureux roi attendait son salut.

ALBERT SOREL.

UN

BOURGEOIS DE PARIS

AU XVIIE SIÈCLE

JEAN POQUELIN.

Lorsque, en 1705, Grimarest publia la première biographie un peu détaillée qui ait paru sur Molière, un anonyme crut devoir protester, au nom de la dignité des lettres. « Nous avons de Molière, écrivait-il, tout ce qui doit nous toucher, ce sont ses ouvrages; et je me mets fort peu en peine de ce qu'il a fait dans son domestique, ou dans son commerce avec ses amis. Nous nous passons de la vie de bien d'autres personnes illustres dans les lettres; nous nous serions aussi bien passés de la sienne. Je m'embarrasserois peu ni de ce qu'il étoit, ni d'où il étoit; l'état n'est nullement intéressé dans sa naissance ni dans ses actions. » Qu'eût dit le dédaigneux critique s'il eût vécu de nos jours? De quel mépris eût-il traité tous ceux qui, depuis Beffara, multiplient les recherches et les volumes non-seulement sur Molière, mais sur ses parens de tout degré, ses amis et ses amies, ses camarades et ses serviteurs, les maisons qu'il a habitées, les vêtemens qu'il a portés? En vertu de la théorie des milieux et grâce au goût du commérage, qui du journalisme a passé dans l'histoire littéraire, nous voulons pénétrer

le plus avant possible dans la vie privée des écrivains grands et petits ; et « jusqu'à leurs chaussettes, » dirait Madelon, rien de ce qui les touche ne nous paraît indigne de notre curiosité. Que cette chasse aux vieux papiers ait souvent pour cause une manie puérile et pour seul résultat du fatras, que l'étude directe et l'intelligence des œuvres en souffrent, que même le sentiment littéraire et la passion des recherches soient parfois en raison inverse l'une de l'autre, les exemples fameux ne manqueraient pas pour l'établir. Il faut reconnaître, cependant, que, pour Molière en particulier, cette curiosité a renouvelé sa biographie, et, en fin de compte, augmenté l'intérêt de ses œuvres. J'essayais récemment de le montrer en étudiant la femme du poète et ses deux plus fidèles camarades, Madeleine Béjart et La Grange (1) ; je voudrais aujourd'hui faire la même enquête sur l'origine du poète et sa famille.

Grimarest en disait lui-même fort peu de chose, et ce peu était mêlé d'erreurs et d'inventions. Il faut descendre jusqu'en 1821 pour obtenir véritablement du nouveau avec Beffara. En consultant les actes de l'état civil, l'estimable commissaire de police indiquait une excellente méthode de rectification et de découverte ; Jal l'imita ; enfin Eudore Soulié, dépouillant, lui, les minutiers de notaires, compléta la méthode et, en 1863, par la publication de ses admirables *Recherches sur Molière et sa famille*, offrit aux curieux une quantité de pièces présentées avec une modestie, interprétées avec une sûreté bien rares de tout temps chez les érudits, uniques en notre siècle. Depuis, on n'eut plus qu'à glaner sur les pas de ces trois chercheurs, et, si le fonds primitif s'est enrichi de quelques trouvailles intéressantes, c'est à leurs indications qu'on les doit. Que résulte-t-il, en somme, de ces découvertes grandes et petites? A part le don sacré qui s'appelle le génie et que rien n'explique, que nous apprennent-elles de certain ou de probable sur ce que Molière dut à sa famille et à sa première éducation? La réponse à ces questions sera facile après avoir groupé autour de son père, Jean Poquelin, les principaux renseignemens obtenus par un demi-siècle de recherches.

I.

Il semble prouvé qu'il y avait à Beauvais, dès la fin du XIVe siècle, dans la moyenne bourgeoisie, une famille Pocquelin ou Poquelin, dont la filiation s'établit régulièrement à partir de 1553. De cette souche sortirent deux branches transplantées à Paris. L'une,

(1) Voyez la *Revue* des 1er mai, 15 juin et 1er octobre 1885.

qui s'éleva graduellement du commerce à la finance et s'isola, n'offre aucun intérêt pour nous ; l'autre commence avec Jean Poquelin, établi comme marchand tapissier à Paris, rue de la Lingerie, à l'enseigne de *Sainte Véronique*, dans le quartier des Halles, et marié le 11 juillet 1594 avec Agnès Mazuel, fille d'un violon du roi : Molière fut le petit-fils de Jean Poquelin et d'Agnès Mazuel (1).

Outre son commerce de tapissier, Jean Poquelin est qualifié « porteur de grains. » Il ne faudrait pas se tromper sur ce titre et y voir l'indication d'un métier manuel ; il désignait en réalité une charge honorable et lucrative. De même qu'il existe encore à Marseille, sous le nom de *portefaix*, de riches et notables agens de commerce, dont le rôle consiste simplement à diriger des équipes d'hommes de peine, il y avait aux ports et halles de l'ancien Paris une corporation de jurés-porteurs de grains, qui, malgré les règlemens de police leur ordonnant d'opérer en personne, ne faisaient en réalité qu'exploiter un privilège à l'aide de « crocheteurs, gagne-deniers et plumets. » Quant au métier de tapissier, il rangeait Jean Poquelin dans le troisième des six corps de marchands, « plus riche tout seul que les cinq autres, » dit Sauval, et très fier de ses honneurs particuliers (2). Dans l'ancienne France, les unions fécondes étaient plutôt une règle qu'une exception. Jean Poquelin eut dix enfans, cinq fils dont il fit trois tapissiers, un mercier et un marchand de fer, et cinq filles auxquelles il donna pour maris un linger, un tailleur d'habits, un huissier au Châtelet, un tapissier et, — ce fut la dernière qui l'eut, — un simple « gagne-denier. » L'aîné de ces fils, « honorable homme Jean Poquelin, marchand tapissier à Paris, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache, » épousait, le 27 avril 1621, Marie Cressé, fille d'honorable homme Louis de Cressé, aussi marchand tapissier, bourgeois de Paris, et de Marie Asselin. Le contrat de mariage énumère complaisamment les parens et amis de la famille; ce sont tous gens de négoce lucratif ou d'industrie relevée : tapissiers, lingers, plumassiers, marchands de fer, lapidaires ; et plusieurs, à l'exemple de Louis de Cressé et de Jean Poquelin fils, prennent le titre « d'honorable homme, » marquant ainsi l'estime qu'ils font d'eux-mêmes. Que cette qualité, toutefois, ne nous abuse point; bien qu'on ait établi sur elle d'ingénieuses hypothèses, Furetière nous explique nettement ce qu'elle signifiait : « C'est un titre, dit-il,

(1) E. Révérend du Mesnil, *la Famille de Molière, les Aïeux de Molière à Beauvais et à Paris*, 1879.

(2) Delamare, *Traité de la police*, 1713, liv. v, titre v; Sauval, *Antiquités de Paris*, 1733, liv. ix.

que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres et que prennent les petits bourgeois, les marchands et les artisans.» De même pour la particule de Louis de Cressé. Ce qui passe aujourd'hui pour un signe de noblesse n'indiquait souvent, aux deux derniers siècles, qu'une origine très plébéienne, surtout lorsque la particule précédait, comme ici, un nom de lieu; Louis de Cressé pouvait bien n'être que le descendant de quelque pauvre ouvrier parti jadis, pour chercher fortune, d'un petit bourg de Saintonge, situé aux environs de Saint-Jean-d'Angély.

Ainsi réduite à sa véritable importance sociale, la famille Poquelin tenait dans la moyenne bourgeoisie parisienne une place fort distinguée. Son importance s'accrut bientôt par une charge considérable que l'un des siens, Nicolas, fils et frère de Jean, acquit entre 1620 et 1630 : celle de tapissier ordinaire du roi. Nous n'en connaissons pas la valeur exacte, mais, par les avantages qui y étaient attachés, les privilèges qu'elle conférait, le prestige surtout qu'elle donnait à un commerçant, elle devait être d'un prix élevé. Les tapissiers du roi jouissaient de la noblesse personnelle et pouvaient se qualifier « d'écuyers; » dès les premiers temps du règne de Louis XIV, ils reçurent le titre de valet de chambre, fort recherché par les officiers de la cour. D'après *l'État de la France*, ils étaient au nombre de huit et servaient deux à deux par quartier, c'est-à-dire par trimestre, avec trois cents livres de gages, et divers avantages en nature. Quant à leur service, il est ainsi défini : « Ils aident tous les jours aux valets de chambre à faire le lit du roi; ils ont en garde, aux lieux de séjour de la cour, les meubles de campagne du roi pendant leur quartier et font les meubles de Sa Majesté. » Que l'on se rappelle de quelle adoration grandissante la personne royale était entourée depuis le commencement du siècle, combien toute occasion de l'approcher était recherchée; que l'on considère la valeur artistique de ce qui reste du mobilier de la couronne; enfin, que l'on parcoure du regard, dans notre Paris de liberté commerciale et de démocratie, les enseignes où s'étalent encore les titres de fournisseurs des maisons royales, et l'on comprendra ce qu'un tapissier du roi pouvait être comme importance sociale et capacité professionnelle en un temps de privilège et de ferveur monarchique.

Huit mois et vingt-deux jours après leur mariage, le 15 janvier 1622, Jean Poquelin et Marie Cressé faisaient baptiser à Saint-Eustache, sous le nom de Jean, porté par son père et son grand-père, un fils, le premier de six enfans, parmi lesquels un autre garçon, baptisé le 1er octobre 1624, reçut aussi le même prénom. Bien que la tradition ait longtemps fait naître Molière en 1620 ou 1621,

et qu'il se soit constamment appelé Jean-Baptiste, il n'est pas douteux que l'acte de baptême du 15 janvier ne soit le sien : il exerça toujours et sans contestation d'aucune sorte ses droits de fils légitime, et, s'il fût né avant le mariage, ses parens n'eussent pas manqué, selon l'usage, de le reconnaître en se mariant. Quant au nom de Jean-Baptiste, il lui fut évidemment donné après la naissance de son jeune frère, pour le distinguer de celui-ci ; il était tout naturel que, dans la même famille, l'aîné de deux Jean fût mis sous le patronage de Jean-Baptiste, le Jean par excellence, le premier de tous qui ait reçu le baptême chrétien. Il n'y a donc pas d'incertitude possible : Molière, né le jour même ou la veille, fut baptisé à Saint-Eustache, le 15 janvier 1622. Mais où était-il né ? Malgré l'assurance avec laquelle y répondent la plupart des *molièristes*, cette question-ci est moins facile à résoudre. Sur la maison qui porte le numéro 96 de la rue Saint-Honoré, au coin de la rue Sauval, jadis rue des Vieilles-Étuves, une plaque de marbre apprend aux passans que « cette maison a été construite sur l'emplacement de celle où est né Molière. » Les mêmes passans doivent être fort étonnés, lorsque un peu plus haut, dans la même rue Saint-Honoré, à la jonction de la rue du Pont-Neuf, jadis rue de la Tonnellerie, ils lisent sur la maison qui porte le numéro 31 dans cette dernière rue : « J.-B. Poquelin de Molière. Cette maison a été bâtie sur l'emplacement de celle où il naquit. » Les moins lettrés se font peut-être cette réflexion, qu'il y a eu deux Molière ; résultat fâcheux d'un trop grand luxe de plaques. La rue de Richelieu offre, du reste, un semblable sujet d'étonnement : au numéro 34, une plaque noire affirme que Molière est mort en cet endroit, et, à quelques pas de distance, une plaque blanche revendique le même honneur pour le numéro 40.

Si, pour les deux maisons mortuaires, la question est maintenant vidée au profit de la seconde, la même certitude ne saurait être invoquée pour l'une des deux maisons natales. L'acte de mariage de Jean Poquelin et l'acte de naissance de Molière donnent l'un et l'autre pour domicile à Jean Poquelin la rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache ; or, les deux maisons à plaques, celle de la rue des Vieilles-Étuves et celle de la rue de la Tonnellerie, répondraient également à cette indication. On invoque au profit de la première un rôle des taxes levées en 1637 pour le nettoiement des rues sur les bourgeois de Paris et qui mentionne une maison « occupée par le sieur Jean Poquelin, marchand tapissier, faisant le coin de la rue des Étuves. » Cette pièce prouve bien que le tapissier habitait au coin de la rue des Étuves quinze ans après la naissance de son premier enfant, mais pas du tout qu'il y habitât à l'époque de cette

naissance. Il est même vraisemblable que, durant une si longue période, Jean Poquelin n'avait pas conservé son domicile primitif. En effet, de grands changemens s'étaient produits dans sa situation. Lorsqu'il se marie, en 1621, c'est un petit tapissier, dont le fonds n'est évalué qu'à 2,200 livres; en 1637, il est riche et tapissier du roi. De plus, il a perdu sa première femme et s'est remarié. Autant de raisons pour faire croire à un déménagement, d'autant plus que Jean Poquelin ne craignait pas ce genre d'ennui: nous lui verrons encore deux autres domiciles que celui de la rue des Étuves. Enfin, c'est rue de la Tonnellerie que la tradition a placé pendant deux siècles la maison natale, et Beffara, qui signala le premier la taxe de 1637, continuait, malgré ce document, à tenir la tradition pour exacte. En attendant que de nouvelles recherches fassent découvrir deux baux, à l'existence desquels Beffara semblait croire (1) et qui trancheraient la question, il y aurait lieu de corriger l'inscription du numéro 96 en y mettant simplement que Molière « a habité » en cet endroit; pour celle du numéro 31, on pourrait y introduire une formule dubitative. Je m'empresse d'ajouter que je propose ces deux corrections par acquit de conscience et sans le moindre espoir de les voir adoptées. Molière n'est pas un homme politique, et pourtant, sur toutes les questions qui le concernent, les érudits prennent position avec une ténacité farouche. En outre, rien n'a chance de durée comme une erreur gravée en marbre, même en un temps où le marbre et le bronze sont aussi fragiles que le papier.

II.

Si Molière n'est point né dans la maison de la rue des Étuves, il suffit qu'il l'ait habitée pour qu'elle mérite l'attention. De celle de la Tonnellerie, démolie vers la fin du dernier siècle, il ne reste rien et l'on ne peut, même par à peu près, se représenter ce qu'elle pouvait être. Celle de la rue des Étuves a disparu aussi, en 1802, mais nous avons sur elle des renseignemens assez nombreux (2).

(1) Lettre du 22 avril 1828, publiée par M. G. Monval dans *le Moliériste* d'octobre 1882, avec une discussion très probante sur ce point.

(2) J.-R. Boulanger, *le Pavillon des singes*, dans *le Moliériste* de juillet et octobre 1879. — On peut se faire une idée de la physionomie topographique de ce vieux quartier des Halles, aujourd'hui si profondément modifié, en consultant les feuilles 10, 11, 14, et 15 du beau plan de Paris en perspective, dit *plan Turgot*, publié par L. Bretez et C. Lucas de 1734 à 1739.

Son histoire, avec plan, se trouve dans un dossier conservé aux archives de l'assistance publique, et on la voit représentée dans un tableau de F.-A. Vincent, *le Président Molé saisi par les factieux au temps de la Fronde,* exposé au Salon de 1779 et placé maintenant dans un vestibule du Palais-Bourbon. C'était une pittoresque construction du XVIe siècle, étroite et profonde, à pans de bois et à pignon, avec deux étages en encorbellement, de petites fenêtres cintrées et des vitrages encadrés de plomb. Au coin, sur la rue des Étuves, elle offrait un de ces *poteaux corniers*, si nombreux jadis, que la fantaisie des sculpteurs décorait de ces « figures joyeuses et frivoles, » dont parle Rabelais, « contrefaites à plaisir pour exciter le monde à rire. » Avant la disparition de celui qui nous occupe, Alexandre Le Noir avait pris soin de le dessiner; d'une exécution spirituelle, et, chose rare dans les figures de ce genre, sans indécence ni grossièreté, il représentait un oranger le long duquel grimpait une troupe de jeunes singes, très heureusement saisis dans la souplesse et la variété plaisante de leurs attitudes. De là le nom de *Pavillon des singes* donné à la maison. Molière ne perdit pas le souvenir de ce poteau qui avait amusé ses yeux d'enfant. Dès 1666, il faisait composer par Fr. Chauveau, pour un recueil de ses comédies, un charmant frontispice contenant un blason qu'il fit mettre aussi sur son argenterie. L'écu représentait trois miroirs de vérité, avec deux singes pour supports, l'un tenant un miroir, l'autre un masque de théâtre : « Vous le voyez, messieurs, s'écriait Donneau de Visé, dans son oraison funèbre du poète, ces armes parlantes font connoître ce que notre illustre auteur savoit faire ; ces *miroirs* montrent qu'il voyoit tout, ces *singes* qu'il contrefaisoit tout ce qu'il voyoit, et ces *masques* qu'il a démasqué bien des gens, ou plutôt des vices qui se cachoient sous de faux masques. » Si le singe, symbole par excellence de la comédie, était tout indiqué à Molière pour figurer dans ses armes de poète et de comédien, il est permis de croire que le souvenir du *poteau cornier* ne fut pas étranger à cette spirituelle invention. Et si l'on admet l'influence secrète des lieux et des images, si l'on voit dans le séjour de Molière enfant autre chose qu'un jeu du hasard, ces premières années abritées par le *Pavillon des singes* parlent agréablement à l'imagination.

Devant la porte de Jean Poquelin, au débouché de la rue de l'Arbre-Sec, s'élevait la croix du Trahoir et s'étendait un carrefour bruyant, avec des cabarets et des boutiques très achalandés, un va-et-vient continuel d'oisifs et d'acheteurs, de badauds et de gens

affairés. Ici encore on peut trouver que la place était bonne pour l'éducation d'un futur poète comique. Si l'œuvre de Molière est surtout d'inspiration bourgeoise, elle accuse en même temps la profonde connaissance des mœurs et du langage populaires. Autour de la croix du Trahoir, la mémoire de l'enfant put saisir au vol quantité de ces locutions familières, de ces proverbes d'usage, de ces tropes hardis et justes, où Malherbe voyait un perpétuel sujet d'études pour les grammairiens, une source d'énergie et de couleur pour le style des lettrés. Il y a telle scène du *Dépit amoureux*, la grande querelle de Marinette et de Gros-René, par exemple, qui, par la verve de l'expression et sa franchise un peu crue, aurait pu se jouer au naturel dans un carrefour du vieux Paris. Au point de vue pratique, on ne s'étonnera pas que le tapissier Poquelin, après d'heureux débuts au coin de la Tonnellerie, ait choisi pour y développer son commerce un endroit aussi fréquenté. Il n'eut pas à s'en plaindre, et ses affaires y prirent un grand accroissement. Dix ans après son mariage, en 1631, il acquérait de son frère Nicolas l'office de tapissier du roi, et lorsqu'il perdit sa femme Marie Cressé, le 10 mai 1632, son fonds avait singulièrement augmenté de valeur. Ce fonds était évalué en 1621 à 2,200 livres; il atteignait maintenant 6,107 livres, sans parler d'une somme de 2,000 livres argent comptant, dont il va être question tout à l'heure. Le nombre et le prix des meubles qui le composent prouvent que Voltaire se trompait du tout au tout en faisant du père de Molière un « marchand fripier. » C'était, au contraire, un fabricant d'ameublemens de luxe, et, parmi les cliens de la maison, il en est de fort notables, comme M. de La Suze, le baron d'Estissac, le marquis de Fourille, le duc de La Rochefoucauld, père de l'auteur des *Maximes*.

C'est l'inventaire dressé après la mort de Marie Cressé qui nous donne ces renseignemens sur la situation de fortune des deux époux, évaluée au total à 12,600 livres; et ils étaient entrés en ménage avec 4,400 livres. Il nous offre aussi les plus curieux détails sur leur intérieur et leur genre de vie, partant sur leur caractère. Dans leur froide indifférence pour ce dont ils parlent, l'aridité de leurs nomenclatures, leur style barbare, les documens d'archives font souvent de ces révélations. Encore faut-il savoir les interpréter; heureusement, l'inventeur de celui qui nous occupe, Eudore Soulié, lettré autant qu'érudit, n'était pas de ceux qui ajoutent leur propre fatras et leur sécheresse à la sécheresse et au fatras des vieux tabellions. A force d'intelligence et de goût, il a tiré de ces pages froides et mortes un parfait tableau d'intérieur, « digne en son genre, disait Sainte-Beuve, de Mazois ou de Viollet-le-Duc, » digne, pourrait-on ajouter, d'Abraham Bosse ou de Jean Lepautre. Pour ne pas le

gâter en le réduisant, il suffira de dire que tout chez les deux époux dénote l'ordre et le soin, par suite l'aisance et le bien-être, et aussi le goût des belles choses faites pour plaire et durer. Dans la grand'-chambre, tendue de tapisserie de Rouen, cinq tableaux et une glace de Venise décorent les murs ; les fauteuils et les chaises, garnis de petit point de Hongrie, sont proprement couverts de leurs « toilettes ; » tous les meubles portent la marque de cette richesse solide et sobre qui caractérise le style Louis XIII. Jusque dans les objets de simple utilité, comme les ustensiles de ménage, on devine le choix d'une ménagère attentive. Les vêtemens sont peu nombreux, car, passant de mode, ils ne doivent pas s'accumuler, et simples, la trop grande recherche dans la mise ne convenant pas à des marchands laborieux. Au contraire, grande abondance de linge, luxe discret et qui ne craint rien du temps. De même pour l'argenterie et les bijoux, qui font une valeur de 2,372 livres. Certains détails, enfin, nous mettent dans la confidence des vertus affectueuses et des sentimens chrétiens de la mère de famille : elle a « un petit coffret couvert de tapisserie, » dans lequel elle conserve le linge baptismal de ses enfans. D'autres nous montrent la bourgeoise éclairée et qui lit : avec la Bible, le livre par excellence, on trouve chez elle un Plutarque, le recueil d'histoires merveilleuses, où les enfans apprennent leurs lettres en s'instruisant de beaux exemples, et « plusieurs autres petits livres, » dont le détail ne nous est malheureusement pas donné.

Tout cela est clair, net, en bon ordre, loyalement mis en évidence par l'époux survivant. Il n'en est pas de même de ce qui va suivre.

L'inventaire touchait à sa fin, il ne restait plus qu'à dépouiller les papiers ; et il n'avait pas encore été question d'argent comptant, bien que, selon l'usage, le bordereau des espèces dût venir aussitôt après la vaisselle précieuse et les bijoux. Se pouvait-il, cependant, qu'un marchand aussi bien dans ses affaires que Jean Poquelin et obligé par son commerce d'avoir un capital disponible, fût aussi dénué de fonds? Où donc cachait-il les siens? Leur office terminé à Paris pour les objets mobiliers de la succession, les deux notaires se transportèrent à Saint-Ouen, dans une maison de campagne appartenant au père de Marie Cressé et où les époux Poquelin avaient une chambre. Ils n'y trouvèrent que le simple mobilier des installations de ce genre, avec six boules de buis et un paquet de verges, que Marie Cressé, mère prévoyante, y avait apportés, les boules pour amuser ses enfans, les verges pour les corriger, enfin, un coffre contenant juste assez de linge pour une villégiature de quelques jours. Or, aussitôt après la nomenclature de ces divers objets, on lit sur l'inventaire cette ligne,

ajoutée après coup, comme l'indique la différence de l'encre, et suivie de la signature de Jean Poquelin : « En pistoles, écus d'or et douzains, deux mille livres. » Eudore Soulié s'est contenté de noter cette addition, assez singulière cependant, vu l'importance de l'article, et ne s'y est pas autrement arrêté. Plus soupçonneux, Édouard Fournier a voulu s'en rendre compte (1), et, cette fois, malgré ce que sa critique a d'aventureux, malgré la façon très arbitraire dont il mêle et combine, en vue de l'effet, les diverses parties de l'inventaire, son explication ne manque pas de vraisemblance. Poquelin aurait déclaré d'abord qu'il n'avait pas d'argent comptant, puis, notaires et parens refusant de le croire, menacé d'une poursuite en « recelé, » qui lui aurait fait perdre toute la somme (2), il aurait ramené son monde à Saint-Ouen et produit les 2,000 livres, cachées au fond du coffre à linge.

Cela jette un jour assez fâcheux sur le caractère du tapissier. La fin de l'inventaire, qui comprend ses titres et papiers, n'est pas pour laisser de lui une meilleure impression. Sur les vingt-cinq créances énumérées, la moitié seulement représente des opérations normales, c'est-à-dire des ventes de meubles. Le reste ne fait aucune mention de marchandises et contient cette vague formule, anormale en l'espèce, puisque l'obligataire est commerçant : « Pour les causes y portées. » On a donc lieu de croire qu'il s'agit là de prêts, voire de prêts à la petite semaine; car on y trouve de bien petites sommes et dues par de petites gens : ainsi, 24 livres 18 sous, reconnues par un vigneron de Nanterre, 26 livres par un tailleur d'habits, 18 et 14 livres par des inconnus; tout cela, comme dit le mémoire de maître Simon dans *l'Avare*, en forme de « bonne et exacte obligation par-devant notaire. » Examinée de près, une de ces créances, souscrite par François de La Haye, « maréchal des salles des filles damoiselles d'honneur de la reine, » rappelle assez bien un article du fameux mémoire. Le signataire déclare devoir la somme de 192 livres « pour les causes contenues ès dites lettres, » et, au dos de la pièce, se trouvent deux reçus, l'un de 64 livres, l'autre de 34 livres 4 sous, montrant qu'il s'acquittait par acompte. Le premier de ces reçus porte, en outre, la remise d'une tenture de tapisserie. Ainsi, en admettant qu'il s'agisse d'un prêt, Poquelin aurait donné la somme moitié en espèces, moitié en marchandises, et, son débiteur tardant à le rembourser, il aurait repris sa tenture. Harpagon n'agissait pas autrement, quoiqu'il opérât sur une plus vaste échelle:

(1) *Études sur Molière*, I, 1, 1885.

(2) Formule des anciens actes d'inventaire, et Ferrière, *Dictionnaire de droit et de pratique*, 1752, article *Recelé et Divertissement*.

« Des quinze mille francs qu'on demande, le prêteur ne pourra compter en argent que douze mille livres ; et, pour les mille écus restans, il faudra que l'emprunteur prenne les hardes, nippes, bijoux dont s'ensuit le mémoire, et que ledit prêteur a mis de bonne foi au plus modique prix qu'il lui a été possible. » Ce n'est pas, on le verra, la seule ressemblance qui existe entre Jean Poquelin et Harpagon.

III.

Marie Cressé n'avait que trente-quatre ans lorsqu'elle mourut, laissant à son mari quatre enfans en bas âge : trois garçons dont l'aîné avait onze ans et une fille de cinq ans; deux autres étaient morts avant leur mère. Celui de ces enfans qui devait vivre la plus longue vie, ne dépassa guère la cinquantaine ; deux autres n'arrivèrent pas à trente-six ans. Tous avaient donc reçu de leur mère cette santé délicate que nous connaissons à Molière par le témoignage de ses contemporains et, si l'on ne regrettera jamais trop la mort prématurée du grand poète, il fut, somme toute, le plus favorisé sous ce rapport des enfans de Marie Cressé. Il faut donc atténuer quelque peu l'ordinaire lamentation funèbre sur les fatigues et les chagrins qui, seuls, auraient causé sa mort. Hâtons-nous d'ajouter qu'il reçut de sa mère autre chose qu'une faible constitution. L'intérieur de Jean Poquelin devait changer beaucoup avec son veuvage : la négligence et le désordre finirent par s'y installer complètement; plus de *propreté*, aux deux sens du mot, celui d'autrefois et celui d'aujourd'hui. L'élégance que nous y remarquions tout à l'heure était donc l'œuvre de sa première femme. Or, Molière se montrera plus tard ami du luxe, comme sa mère, plein de recherche et de goût dans sa vie intime, avec cette pointe d'originalité artistique et de curiosité qui se rencontre souvent chez les hommes de lettres. Et, comme il fut d'autre part une âme libérale, un cœur aimant, ce que Jean Poquelin semble n'avoir été à aucun degré, il est légitime, comme l'a fait Eudore Soulié, de rapporter à Marie Cressé l'honneur d'avoir transmis à son fils ces qualités affectueuses que l'on aime à trouver jointes au génie. Par là se vérifierait une fois de plus cette remarque souvent renouvelée que les grands hommes tiennent surtout de leur mère.

Lorsque Molière perdit la sienne, il était bien jeune pour en conserver un souvenir durable. Il n'y a trace, dans ses œuvres, de cette tendresse rêveuse qu'inspire quelquefois à un poète le souvenir d'une mère trop tôt disparue. Ce sentiment, dira-

t-on, est plutôt de notre temps que du sien. D'accord; mais il est difficile de méconnaître que les mères sont à peu près absentes de son théâtre. Mme de Sotenville, de *George Dandin*, Mme Jourdain, du *Bourgeois gentilhomme*, Philaminte, des *Femmes savantes*, la comtesse d'Escarbagnas ont des enfans qui paraissent dans la pièce, mais elles n'agissent pas en tant que mères; Mme de Sotenville est surtout une belle-mère, Mme Jourdain une femme révoltée, Philaminte un bel esprit mésallié, Mme d'Escarbagnas une veuve à prétentions. On pourrait, à la rigueur, supprimer leurs enfans sans rien enlever d'essentiel à la peinture de leurs caractères. En revanche, pour quatre pièces où les mères figurent à peu près, que de pièces où elles ne paraissent même pas! Il semble souvent que le poète se soit arrangé, de parti-pris, pour se passer d'elles. Dans *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*, jeunes gens et jeunes filles n'ont que des pères : de même Madelon dans *les Précieuses ridicules*. Célie, dans *Sganarelle*, est abandonnée à la direction morale de la suivante que l'on sait. Isabelle et Léonor, de *l'École des maris*, ont été élevées par des hommes, et peut-être leur manque-t-il, de ce chef, une fleur de délicatesse et de grâce féminine; Agnès, de *l'École des femmes*, est orpheline; Dorimène, du *Mariage forcé*, sorte de femme galante près de laquelle un rôle de mère était tout indiqué, vit entre un père et un frère qui vivent d'elle. Dès la première scène de *l'Amour médecin*, Sganarelle marque expressément qu'il est veuf et qu'il en est bien aise; dans *le Médecin malgré lui*, bien que le père de Lucinde ait en nourrice un petit-enfant dont il est très fier, il n'est soufflé mot de la mère de Lucinde et du petit enfant. Morte la femme d'Harpagon, morte la mère de Julie dans *Monsieur de Pourceaugnac*; veufs enfin Argante et Géronte dans *les Fourberies de Scapin*. Il semble pourtant que, dans plusieurs de ces pièces, la présence de mères aimables ou désagréables, sympathiques ou ridicules, loin de nuire à l'action, y pouvait introduire un intérêt de plus. Quelle est donc la cause de leur absence? On ne saurait invoquer le respect de leur titre, ni quelque motif tiré des sujets. Ne serait-ce pas que Molière, homme d'observation et de vérité, s'abstenait de peindre des caractères qu'il ne connaissait point par expérience personnelle, ou encore qu'il ne songeait pas à mettre dans la vie des autres une influence qui s'était à peine exercée dans la sienne?

Mais, s'il n'y a pas de mère dans ses comédies, il y a une marâtre, Béline, du *Malade imaginaire*, peinte avec une vérité frappante, et mobile dominant de l'action où elle est mêlée. Les commentateurs du poète s'y arrêtent volontiers, la plupart pour faire observer que Molière avait de ses yeux vu, dans la maison pater-

nelle, ce caractère avide et bas, et qu'il s'est plu à le peindre par rancune personnelle. Un an, en effet, après la mort de Marie Cressé, le 30 mai 1633, Jean Poquelin s'était remarié avec une demoiselle Catherine Fleurette. On ne sait rien sur cette seconde femme, sinon qu'elle était fille d'honorable homme Eustache Fleurette, marchand de fer, à ce qu'il semble, et qu'elle eut deux filles, dont l'une se fit religieuse et l'autre survécut peu de jours à sa mère, morte en la mettant au monde, le 12 novembre 1636. Il faut, on l'avouera, quelque fécondité d'imagination pour tirer de ces simples faits tout ce qu'on allègue sur la seconde femme de Jean Poquelin : hypocrisie d'affection envers son mari, dureté de cœur et mauvais traitemens envers les enfans du premier lit. Entre Béline et Catherine Fleurette il n'y a qu'une ressemblance, c'est que l'une et l'autre ont épousé un veuf. Au demeurant, que de différences! Celle-là, matrone experte et mûre, manœuvre pour évincer de la maison paternelle une grande jeune fille ; celle-ci entre toute jeune dans une maison où il y a quatre petits enfans, mis à l'abri, par leur jeunesse, de tout calcul cupide, et meurt après trois ans de mariage. Même contraste entre Jean Poquelin, qui survivra plus de trente ans à sa seconde femme, robuste et actif jusqu'au dernier jour, et le piteux malade dont la mort est escomptée.

On veut aussi que l'éducation de Molière ait été entravée, de parti-pris, par Catherine Fleurette, et que Jean Poquelin, moitié par bassesse d'âme, moitié par l'influence de sa femme, ne se soit décidé qu'après la mort de la marâtre, et sur les instances de son premier beau-père, à faire donner une éducation complète à son fils. Il n'y a pas ombre de preuves à l'appui de ces suppositions. Tout ce que l'on sait de cette période de la vie de Molière se trouve dans un court passage de Grimarest : « Les parens de Molière l'élevèrent pour être tapissier, et ils le firent recevoir en survivance de la charge du père dans un âge peu avancé. Ils n'épargnèrent aucun soin pour le mettre en état de la bien exercer, ces bonnes gens n'ayant pas de sentimens qui dussent les engager à destiner leur enfant à des occupations plus élevées. De sorte qu'il resta dans la boutique jusqu'à l'âge de quatorze ans, et ils se contentèrent de lui faire apprendre à lire et à écrire pour les besoins de sa profession. » Le premier de ces renseignemens, la survivance de la charge paternelle, se trouvant exact, il n'y a aucun motif pour rejeter le second ; et, en les tenant l'un et l'autre pour vrais, Jean Poquelin aurait rempli envers son fils aîné tous les devoirs d'un bon père de famille. Lorsqu'il obtint cette survivance, au mois de décembre 1637, le futeur auteur du *Misanthrope* n'avait encore que quinze ans ; le génie se révèle-t-il souvent à cet

âge, et le père avait-il mieux à faire que de mettre son fils en état de lui succéder un jour dans une charge honorable? En même temps, il lui faisait donner, sans doute, le genre d'instruction que recevaient alors les fils de moyens bourgeois, celle des écoles paroissiales. Établies en grand nombre et depuis très longtemps auprès des églises, ces écoles étaient fortement organisées et suivaient, au moment où Molière y étudia, un plan d'études dressé, en 1626, par le chantre de Notre-Dame, leur directeur suprême. De huit à onze heures du matin et de deux à cinq heures du soir, les enfans de la paroisse y étudiaient le catéchisme, les bonnes mœurs, la lecture en latin et en français, le calcul, le plain-chant; on leur apprenait même à « composer du françois en latin (1). » Cette instruction assez complète, comme on le voit, permettait de devenir à la fois « un honnête homme » et un excellent tapissier.

Il faut bien, cependant, que le père Poquelin ait eu bonne espérance de son fils aîné et qu'il ait voulu faire plus que son devoir, car, avant même de lui assurer la survivance de sa charge, dès 1636, il prit le parti de lui faire donner une éducation très au-dessus de sa condition et de l'état auquel il le destinait. Laissons encore parler Grimarest. Molière, dit-il, avait un grand-père qui l'aimait beaucoup et le menait souvent voir la comédie à l'hôtel de Bourgogne, et, comme le tapissier, craignant que ce plaisir ne dissipât son fils, demandait au grand-père, avec un peu d'impatience : « Avez-vous envie d'en faire un comédien? — Plût à Dieu, répondit le grand-père, qu'il fût aussi bon comédien que Bellerose! » — Cette réponse, ajoute Grimarest, frappa le jeune homme, et, sans pourtant qu'il eût d'inclination déterminée, elle lui fit naître du dégoût pour la profession de tapissier, s'imaginant que, puisque son grand-père souhaitait qu'il pût être comédien, il pouvait aspirer à quelque chose de plus que le métier de son père. De là tristesse de l'enfant, jusqu'à ce qu'un jour, le père demandant la cause de ces bouderies, « le petit Poquelin ne put tenir contre l'envie qu'il avait de déclarer ses sentimens à son père; il lui avoua franchement qu'il ne pouvoit s'accommoder de sa profession, mais qu'il lui feroit un sensible plaisir de le faire étudier. » Alors, le grand-père joignant ses instances à celles du fils, le père céda, et fit admettre le jeune homme au collège de Clermont.

Ici encore, à raisonner froidement, il faut bien prendre parti pour Jean Poquelin contre son fils et son beau-père. On peut trouver d'abord qu'avec la composition des spectacles à l'hôtel de Bour-

(1) *Instruction méthodique pour l'école paroissiale*, par J. D. B., prêtre, 1669; *Statuts et règlemens des petites écoles*, 1672.

gogne, telle que nous la connaissons, y conduire souvent un enfant, c'était lui choisir des distractions fort au-dessus de son âge. Lorsque Gaultier-Garguille, Gros-Guillaume et Turlupin faisaient assaut de plaisanteries obscènes, si l'enfant comprenait, c'était tant pis pour lui; s'il ne comprenait pas, à quoi bon lui offrir ce spectacle, et comment répondre à ses inévitables questions? Quant à l'espoir que son fils deviendrait un Bellerose, on s'expliquerait encore qu'il laissât Poquelin père sans enthousiasme. Il est des vocations hasardeuses auxquelles on cède, mais que l'on évite de provoquer; et celle du théâtre n'est-elle pas la plus inquiétante de toutes? Mais tout porte à croire que Grimarest, comme il lui arrive souvent, d'un point de départ exact sera parti pour imaginer une histoire. Il vaut mieux laisser à Jean Poquelin le mérite de s'être décidé sur des preuves d'intelligence précoces données par son fils; nous n'aurons que trop de mal à penser bientôt du tapissier pour ne pas en dire un peu de bien, lorsque, somme toute, les faits sont à son avantage.

IV.

Les collèges ne manquaient pas dans l'ancien Paris; en choisissant, rue Saint-Jacques, celui de Clermont, où enseignaient les jésuites, Jean Poquelin fut bien inspiré ou bien conseillé. C'était alors le collège à la mode; il comptait près de deux mille élèves, et les plus grands noms de France y étaient représentés. Cette faveur s'explique par l'enseignement que l'on y donnait, débarrassé des vieilleries scolastiques, accessible aux nouveautés, plus souple et plus rapide que dans les collèges de l'Université. Puisque le tapissier faisait tant que de procurer à son aîné l'éducation d'un fils de famille, il était habile et sage de le mettre dans une maison où il pouvait former d'utiles amitiés et d'où il sortirait plus savant et plus tôt. En cinq ans, semble-t-il, d'octobre 1636 à août 1641 (1), le jeune Poquelin eut terminé ses classes et quitta le collège « fort bon humaniste et encore plus grand philosophe; » cette dernière qualité grâce à Gassendi, dont il fut, comme on sait, l'élève particulier, en même temps que Chapelle et Hesnaut, Bernier et Cyrano de Bergerac.

On le voit, Jean Poquelin, une fois décidé, n'épargnait rien. La postérité ne lui sera jamais trop reconnaissante de s'être montré

(1) J'adopte les dates proposées par M. J. Loiseleur, *les Points obscurs de la vie de Molière*, 1877, I, 4.

vraiment libéral en cette occasion. On peut dire, en effet, que l'éducation ainsi donnée à Molière fut décisive pour la direction de son génie. Même réduit à une éducation élémentaire, le jeune homme se fût fait comédien et auteur comique : le double démon qui l'animait était de ceux dont rien ne comprime l'élan. Mais, supposons un Molière privé de culture classique, ignorant d'Aristophane et de Ménandre, de Plaute et de Térence, uniquement nourri de sève populaire et d'observation : en vertu de ce penchant de nature que déplorait Boileau, et qui le ramena toujours vers la farce, nous aurions eu un comique de premier ordre, assurément, mais plus gaulois que français, toujours puissant, souvent grossier, et qui eût fait plus de *Sganarelles* que de *Misanthropes*. Au contraire, rattaché à la tradition classique, éclairé par ces modèles anciens qu'il étudia si longtemps et de si près, inspiré par eux dans ses chefs-d'œuvre, subissant leur influence jusque dans ses moindres pièces, il devait entrer dans cet admirable concert des trois poètes qui donne au siècle de Louis XIV comme un centre d'éclat et d'unité. Des deux parts du domaine dramatique il prendra l'une, Racine l'autre, et Boileau, leur faisant place nette à tous deux, leur servira, par ses conseils, non-seulement d'auxiliaire, mais de guide. Il faut aussi reconnaître une grande influence à la doctrine philosophique dont Molière s'imprégna par les leçons de Gassendi. Sainte-Beuve l'a dit : Molière fut surtout un épicurien ; il échappa complètement au christianisme. De ce côté-ci, il s'en tenait aux habitudes du temps, observant la convenance sociale par la pratique des devoirs religieux, mais échappant à l'influence du dogme chrétien et de son idée mère, savoir la déchéance de l'homme et le but de l'existence mis en dehors de ce monde. Dans sa morale et sa notion de la vie, il s'en tint à la loi de nature, prenant l'homme et son rôle sur la terre tels que l'expérience les lui montrait, songeant plutôt à observer qu'à corriger, à peindre qu'à blâmer, à rire qu'à s'indigner. Si cette doctrine pèche par l'élévation, si elle est incompatible avec l'âme d'un Bossuet ou d'un Racine, elle ne saurait empêcher le développement du génie comique ; elle sert à expliquer Molière, et Molière lui-même en fit sortir le plein effet.

Les études de son fils terminées au collège de Clermont et dans la maison de Gassendi, Jean Poquelin n'était pas au bout de ses sacrifices : il fallait, selon l'usage du temps, compléter cette éducation en le faisant graduer en droit. Il n'y manqua pas, nous apprennent les auteurs de la notice de 1682 ; mais, toujours discrets, ils s'en tiennent à la mention du fait. L'auteur d'*Élomire hypocondre*, Le Boulanger de Chalussay, très hostile à Molière, mais

assez bien informé des faits de sa vie, nous en dit plus long. Le père ayant su que,

> moyennant finance,
> Dans Orléans un âne obtenoit sa licence,

il y mène son fils, lui achète un diplôme, et le fait débuter au barreau.

> Mais, de grâce, admirez l'étrange ingratitude :
> Au lieu de se donner tout à fait à l'étude
> Pour plaire à ce bon père et plaider doctement,
> Il ne fut au palais qu'une fois seulement.

Tout cela est assez vraisemblable. Charles Perrault nous a laissé dans ses *Mémoires* l'amusant récit de la manière dont les écoles d'Orléans conféraient leurs grades, et Grimarest déclare tenir de la famille même du poète qu'il eut le titre d'avocat ; si vraiment Molière déserta le Palais de si bonne heure, il ne fit qu'imiter Corneille et donner l'exemple à Boileau.

Ce n'était pas le compte de Jean Poquelin, et il dut faire grise mine à ce résultat négatif d'une éducation coûteuse. Mais ses déceptions ne faisaient que commencer. Aussitôt débarrassé du collège et des écoles, le jeune homme, revenant à son goût pour le théâtre, fit tout pour exaspérer l'homme prosaïque et sensé, l'esprit « bourgeois » qu'était le tapissier. Puisque, trompant les espérances paternelles, il ne voulait pas être avocat, qu'il embrassât du moins la profession exercée de père en fils dans la famille. L'avocat manqué mit peu d'empressement à redevenir apprenti. Tous les témoignages le montrent dès lors dévoré par la passion des spectacles et la satisfaisant partout où il y trouve matière dans Paris : grands et petits comédiens, italiens et français, tragiques et comiques, bouffons et bateleurs, il les suit et les voit tous ; les grimaces de Scaramouche l'enchantent ; il brigue l'emploi de valet chez deux charlatans du Pont-Neuf, l'Orviétan et Bary. Sur ce dernier engoûment, Chalussay est très précis, et, même en faisant la part d'une satire sans frein, il y a certainement quelque chose de vrai dans le récit qu'il prête à Madeleine Béjart :

> Tu briguas chez Bary le quatrième emploi ;
> Bary t'en refusa ; tu t'en plaignis à moi.
> Et je me souviens bien qu'en ce temps-là mes frères
> T'en gaussoient, t'appelant le mangeur de vipères.

Car tu fus si privé de sens et de raison,
Et si persuadé de son contre-poison,
Que tu t'offris à lui pour faire ses épreuves,
Quoi qu'en notre quartier nous connussions les veuves
De six fameux bouffons crevés dans cet emploi.

Le tapissier, cependant, combattait ces escapades par tous les moyens en son pouvoir. L'usage était alors et persista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle de compléter l'éducation des jeunes gens en leur faisant passer quelque temps chez un maître écrivain, qui leur apprenait « la perfection de l'écriture, » l'arithmétique, le change des monnaies et la tenue des livres (1). Pour ceux qui se destinaient au commerce ou à la finance, rien n'était plus pratique ni plus utile. Donc, entre la sortie du collège de Clermont et la licence d'Orléans, ou plutôt après l'échec au barreau, Jean Poquelin remit son fils aux soins d'un maître de ce genre, George Pinel. Outre les connaissances spéciales qu'il en retirerait, le jeune homme, bridé par ce nouvel assujettissement, aurait moins de liberté pour courir de tréteaux en tréteaux. Non-seulement ce nouveau calcul ne réussit pas davantage que les précédens, mais il fut pour le tapissier la cause d'une cruelle mystification. Malgré la gravité de son état, malgré les liens de légitime mariage qui l'unissaient à dame Anne Pernay, maître Pinel semble avoir été une sorte de Scapin, qui finit par se concerter avec le Léandre qu'on lui confiait pour faire jouer à Jean Poquelin le rôle de Cassandre. Suivant une pratique qui n'est pas tout à fait perdue chez certains industriels de l'enseignement, il commença, le 25 juin 1641, par soutirer un emprunt de 172 livres au père de famille, qui n'osa pas refuser, voyant dans ce service rendu une garantie de bons soins et de surveillance. Les bons soins, à vrai dire, ne manquèrent pas à l'élève, car les deux seules pièces que nous ayons de la main de Molière et celles un peu plus nombreuses qu'il a signées, nous le montrent doué d'une fort belle écriture. Quant à la surveillance, elle ne fut pas des plus actives. Vers cette époque, en effet, commençait pour le fils Poquelin, avec les enfans de l'huissier Béjart, férus comme lui de la passion du théâtre, une liaison que la mort seule devait dénouer. Dès lors, le jeune homme était irrévocablement perdu pour sa famille.

Comme nous allons le voir, la confiance du père dans l'écrivain n'en fut pas ébranlée, mais, s'apercevant que la tenue des livres et la calligraphie étaient des contrepoids insuffisans aux instincts

(1) A. du Pradel, *le Livre commode des adresses de Paris*, 1692, édit. Ed. Fournier, t. I, p. 249; Adrien Delahante, *une Famille de finances au XVIIIe siècle*, 1881, II, 10; Albert Babeau, *la Ville sous l'ancien régime*, 1884, IX, 1.

de son fils, il résolut de le dépayser. Depuis la fin de janvier 1642, la cour était partie pour le Languedoc et prenait part à la campagne qui devait nous donner Perpignan et le Roussillon. Or, en sa qualité de tapissier du roi, Jean Poquelin était obligé de la rejoindre, son *quartier* allant d'avril à juin. Usant du droit que lui donnait la survivance dont il avait pourvu son fils, il le fit partir à sa place. Ainsi le jeune homme verrait du pays, vivrait d'une vie nouvelle et peut-être changerait d'idées. Grimarest, et Voltaire après lui, expliquent cette substitution par « le grand âge et l'infirmité » du père : ce prétendu vieillard n'avait en fait que quarante-six ans, et rien ne le montre infirme. Nouvelle déception ajoutée à tant d'autres, le fils revint, son trimestre écoulé, plus porté que jamais aux aventures et préparé par une indépendance de trois mois à la résolution de vivre désormais à sa guise. De plus, il entrait dans ses vingt et un ans, et, quoique ce ne fût pas encore l'âge de la majorité légale, ç'a été de tout temps celui des coups de tête et des émancipations de fait. Aussitôt de retour, il formait, avec ses amis les Béjart et quelques « enfans de famille, » une troupe qui se préparait, en jouant la comédie comme passe-temps, à la jouer bientôt comme profession. Le moment semblait favorable ; les révoltes de la noblesse comprimées ou à peu près, les Français et leurs alliés partout victorieux, la tranquillité renaissante promettaient une de ces périodes de facilité au plaisir qui suivent d'ordinaire les longues agitations. En outre, l'année précédente, le 16 avril 1641, Louis XIII avait rendu une ordonnance dont les « fils de famille » pouvaient se faire un argument ou un prétexte auprès de leurs parens. D'abord, l'édit défendait « à tous comédiens de représenter aucunes actions malhonnêtes, ni d'user d'aucunes paroles lascives ou à double entente. » Ainsi le théâtre se trouvait moralisé. En outre, espérant que, désormais, les comédiens « régleroient tellement les actions du théâtre qu'elles seroient du tout exemptes d'impuretés, » le roi les relevait légalement de la déchéance qui les frappait jusqu'alors : « Nous voulons, disait-il, que leur exercice, qui peut innocemment divertir nos peuples de diverses occupations mauvaises, ne puisse leur être imputé à blâme, ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public. »

Le 6 janvier 1643, Jean Poquelin, voyant qu'il ne pouvait plus rien sur les mauvais penchans de son fils, se décidait à lui donner une somme de 630 livres, « tant de ce qui lui pouvoit appartenir de la succession de sa mère qu'en avancement d'hoirie de son père. » De son côté, le fils « prioit et requéroit » son père « de faire pourvoir de la charge de tapissier du roi, dont il avoit la survivance, tel autre de ses enfans qu'il lui plairoit » et abandonnait tout

droit sur cette charge. Le 30 juin suivant, le jeune Poquelin signait l'acte de société d'une troupe qui prenait le nom d'*Illustre Théâtre*, avec ses amis les Béjart, plusieurs fils de bonne bourgeoisie, et, surprenant camarade, George Pinel, son maître écrivain.

Avec celui-ci nous entrons en pleine comédie italienne, et voici comment la pièce put se dérouler. Entre le 6 janvier et le 30 juin, Jean Poquelin n'avait pas renoncé à tout espoir de ramener son fils; c'est un contemporain, Charles Perrault, qui nous l'apprend : « Il le fit solliciter, dit-il, par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée (de se faire comédien), promettant, s'il vouloit revenir chez lui, de lui acheter une charge telle qu'il la souhaiteroit, pourvu qu'elle n'excédât pas ses forces. Ni les prières, ni les remontrances soutenues de ces promesses, ne purent rien sur son esprit. » Le père se résolut enfin à lui envoyer un maître, dont Perrault ignore le nom, mais que nous savons être Pinel. Débiteur du tapissier, le maître écrivain accepta avec empressement, et, s'il faut en croire Perrault, commença par s'acquitter de sa mission en conscience ; il harangua du mieux qu'il put son ancien élève. Mais le résultat de l'ambassade fut tout différent de ce qu'espérait le père Poquelin : « Bien loin que le maître lui persuadât de quitter la profession de comédien, le jeune Molière lui persuada d'embrasser la même profession et d'être le docteur de leur comédie, lui ayant représenté que le peu de latin qu'il savoit le rendoit capable d'en bien faire le personnage, et que la vie qu'il mèneroit seroit plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires. » C'est, on le voit, le contrepied de la fable de La Fontaine, *le Loup et le Chien*.

Une fois engagé comme pédant, Pinel signe l'acte du 30 juin. Mais il se garde bien de dire ce qui s'est passé à Jean Poquelin, qui l'eût chassé avec indignation. De connivence avec son élève devenu son camarade, il amuse le père par des inventions que l'on devine : il n'a pas réussi du premier coup, mais il reviendra à la charge et sera plus heureux. Entre temps, *l'Illustre Théâtre* jette les yeux, pour y faire ses débuts publics, sur une salle de la porte de Nesle, le Jeu de paume des métayers. Mais le prix annuel de location étant de 1,900 livres, il faut, selon l'usage, en payer le douzième, c'est-à-dire près de 160 livres, avant d'entrer en jouissance. Quel bon tour si l'on pouvait soutirer cette somme au tapissier ! Pinel est donc dépêché vers le bonhomme, qui se défie de tout le monde, sauf du maître écrivain, et, sous un beau prétexte, comme la nécessité pour le fils d'acquitter quelques dettes avant de rentrer au bercail, ou simplement un nouvel emprunt consenti à lui, Pinel, en reconnaissance du service rendu, le pédant obtient du tapissier, le 1er août, la somme de 200 livres, tout comme, dans *les Fourbe-*

ries de Scapin, Scapin soutire à Géronte, sous prétexte d'arracher Léandre aux mains du Turc, les 500 écus nécessaires pour acheter Zerbinette. Il revient alors, tout fier, porter la somme à Molière, et, rien ne s'opposant plus à la conclusion du bail, celui-ci est signé le 12 septembre suivant.

Telle semble l'explication la plus simple des relations que les papiers de Jean Poquelin nous révèlent entre Pinel et lui, et de l'entrée de l'écrivain dans l'*Illustre Théâtre*. Quant à la conjecture, récemment indiquée (1), d'après laquelle Jean Poquelin, au lieu de résister aux projets de ses fils, les aurait favorisés par l'entremise de Pinel, elle est en opposition complète avec le témoignage des anciens biographes de Molière, les actes authentiques sur les relations du père et du fils, et aussi la rancune persistante de celui-ci après les débuts de celui-là. Si le tapissier eût désarmé, il eût été vraiment de trop bonne composition.

V.

Et, en effet, il ne désarma pas. Durant les quatre années qui vont suivre et qui comprennent la carrière accidentée de l'*Illustre Théâtre*, Molière aurait eu grand besoin du secours paternel ; or, ce secours lui fit absolument défaut. Dès le milieu de 1644, les comédiens associés sont obligés d'emprunter 1,100 livres à messire Louis Baulot, maître d'hôtel du roi, par l'intermédiaire d'une sorte d'homme de paille, le sieur François Pommier ; et c'est pour eux le point de départ d'une série d'opérations désastreuses : les deux compères s'entendent pour leur faire payer très cher des services usuraires. Le 17 décembre suivant, second emprunt, de 1,700 livres, cette fois, aux mêmes prêteurs ; puis la troupe se transporte des fossés de Nesle au port Saint-Paul. Sa détresse ne fait que croître et elle en vient aux derniers expédiens, à l'emprunt sur gages : le 31 mars 1645, Molière « reconnoît et confesse volontairement que Jeanne Levé, marchande publique, lui a fait prêt de la somme de 291 livres tournois, pour nantissement et sûreté de laquelle il lui a déposé deux rubans en broderie or et argent ; » et comme à l'échéance la vente du nantissement ne couvre pas le montant du prêt, le 20 juin Jeanne Levé obtient sentence contre son débiteur. Voilà Molière aux griffes des créanciers. Le 2 août, nous le trouvons emprisonné au Châtelet pour dette de 143 livres envers Antoine Fausser, marchand chandelier ; il demande sa liberté sous caution jura-

(1) A. Vitu, *le Jeu de paume des mestayers*, 1883.

toire, mais Pommier intervient et réclame à son profit le maintien de l'écrou. Le prisonnier s'arrange avec celui-ci et va sortir, lorsque un second fournisseur se présente, le linger Dubourg, qui a obtenu, lui aussi, décret de prise de corps pour non-paiement de 155 livres. Si Jean Poquelin eût conservé pour son fils la moindre bienveillance, c'était, ou jamais, le moment de le secourir : il ne bouge pas, et c'est un brave homme, Léonard Aubry, paveur des bâtimens du roi, qui rend la liberté à Molière en le cautionnant de 320 livres. Il faut arriver jusqu'au 24 décembre 1646, dix-sept mois après, au moment où l'*Illustre Théâtre* abandonne Paris, pour voir Jean Poquelin intervenir dans les affaires de son fils : à cette époque, il consent, non pas à rembourser Aubry, mais à garantir le paiement de la dette ; et il prend trois ans pour la couvrir : c'est seulement le 1er juin 1649 qu'il retire d'Aubry quittance définitive. On remarquera qu'à cette date Molière avait atteint la majorité légale et qu'il pouvait faire valoir ses droits sur la succession de sa mère. Ce fut probablement la considération qui décida le tapissier à s'exécuter, crainte d'une mise en demeure plus sérieuse ; le 4 août de la même année, il faisait un nouveau sacrifice et payait 125 livres sur la créance Pommier.

En tout, Jean Poquelin n'avait donné à son fils que 1,075 livres, et la part du jeune homme sur la succession maternelle s'élevait au moins à 5,000. Bien souvent, entre 1647 et 1650, tandis qu'il courait la province avec ces alternatives de bons et de mauvais jours qui étaient la vie des comédiens errans, le jeune chef de troupe dut écrire à Paris et solliciter quelque argent. Il n'obtint, au total, que 890 livres, péniblement arrachées, et par petites sommes ; encore son père eut-il soin de lui en faire signer une reconnaissance, le 14 avril 1651 : à ce moment Molière était à Paris, pour les besoins de son théâtre, sans doute, car c'était l'époque de l'année où se faisaient les engagemens de comédiens. Depuis lors, jusqu'à son retour définitif en 1658, il ne demanda plus rien : la fortune commençait à lui venir, grâce à de fructueuses campagnes théâtrales et à la protection du prince de Conti. Ainsi le père et le fils suivaient chacun leur voie, l'un continuant son métier, l'autre se préparant à écrire des chefs-d'œuvre par la pratique de son art et l'épreuve de la vie.

Si ce fut pour Molière l'époque la plus pénible de sa vie, malgré le succès final, ce fut, en revanche, celle de la plus grande prospérité commerciale de Jean Poquelin ; prospérité obtenue par tous les moyens, grands et petits, licites et illicites, où le tapissier se montre marchand avisé, mais âpre au gain et dur à ses débiteurs. Tapissier du roi depuis 1633, nous le voyons, en 1647, «juré et garde

de la communauté des marchands tapissiers de Paris, » et il figure, à cette date, parmi les experts chargés de dresser l'inventaire d'une partie du mobilier royal (1) ; ce qui prouve à la fois l'estime que ses confrères faisaient de lui, et combien sa capacité professionnelle était appréciée à la cour. Sa clientèle se recrute parmi les personnes les plus considérables de la noblesse, et, dans ses comptes, figurent le duc de Cossé-Brissac, le baron de La Ferté, la maréchale de la Meilleraie, le marquis de la Porte, quelques-uns pour de grosses sommes. A vrai dire, il ne donne pas ses marchandises : comme Argan avec son apothicaire, M. de Cossé l'oblige à modérer ses *parties*. Il sert aussi la haute bourgeoisie ; ainsi M. Godefroy, trésorier général de l'artillerie, qui a chez lui un compte de 2,600 livres. Et lorsque ces riches cliens, assez lents à s'acquitter, semble-t-il, se mettent par trop en retard, il obtient sentence contre eux aux requêtes du Palais ou au Châtelet. En même temps, il continue à exercer le métier de prêteur d'argent, tantôt pour de grosses sommes, avec des officiers de la cour, comme Gilles Chussac, « premier valet des pages de la chambre du roi, » qui lui doit près de 2,000 livres, des gentilshommes comme messire Joachim de Lisle, sieur d'Andresy, qui lui en doit 560, tantôt avec de petites gens auxquels il fait signer par-devant notaire des obligations de tout chiffre, depuis 78 livres jusqu'à 13 livres. Contre eux aussi il met en mouvement juges et commissaires, sergens et huissiers, et il épuise les moyens de droit : commandement, sentence et saisie. D'autre part, il a le goût de la propriété immobilière, propriété solide et sûre, qui pose un homme et montre sa richesse à tous. Avec la dot de sa seconde femme, il avait acheté, en 1633, une maison aux petits piliers des Halles, devant le pilori, à l'image Saint-Christophe. En 1649, il obtient, de sa sœur, Jeanne Poquelin, veuve de Toussaint Perrier, marchand, donation des immeubles qu'elle possède, savoir : une maison rue de la Lingerie, « où pend pour enseigne *la Véronique*, » — c'est la maison de famille des Poquelin, celle de Jean Ier, — et deux loges et demie à la foire Saint-Germain ; le tout, à la simple condition, pour le frère, de loger, nourrir et entretenir sa sœur (2).

En 1654, il atteint ses cinquante-huit ans et, sa fortune faite, songe à se retirer des affaires. Il prend alors avec ses enfans des arrangemens où il se montre semblable à lui-même, c'est-à-dire très serré. De ses deux mariages il lui restait en tout quatre enfans, Molière, dont il n'avait plus à s'occuper, son second fils Jean et deux filles, Marie-

(1) A. Vitu, dans le *Moliériste*, octobre 1880.
(2) E. Campardon, *Nouvelles Pièces sur Molière*, 1876.

Madeleine du premier lit, Catherine du second. Il avait marié, en 1651, Marie-Madeleine à son confrère et voisin, André Boudet, établi sous les piliers de la Tonnellerie, au *Soleil d'or*, un fort brave homme et très accommodant. Il aurait dû donner en dot à sa fille les 5,000 livres qui lui revenaient sur la succession maternelle : il se contenta d'en donner 3,200. Restait à pourvoir son fils et son autre fille. Avec Jean, il se tira d'affaire en lui cédant, par contrat du 14 septembre 1654, son fonds de commerce et le bail de sa maison des Halles, qu'il occupait lui-même depuis la Saint-Jean de 1643 (1). Le fonds était évalué à 5,218 livres; sur cette somme, Poquelin père tenait son fils quitte de 5,000 livres, « en conséquence de quoi le sieur Poquelin fils ne pourra demander aucun compte ni partage des biens de la succession de sa mère, mais en laissera jouir son père sa vie durant. » Ainsi, non-seulement Poquelin père se défaisait de ses marchandises à un bon prix, mais il se préservait, en ce qui concernait son second fils, de toute réclamation sur ses comptes de tutelle et sur la succession de Marie Cressé. Pour la maison, qui lui avait coûté 8,500 livres, il la louait 500 et il faisait insérer dans ce bail avantageux la clause suivante : « Le bailleur fait réserve, pour son logement, de la chambre au second étage sur le devant de ladite maison, jusqu'à ce que le preneur soit pourvu par mariage, lors duquel il la délaissera à son fils, lequel réciproquement sera tenu de livrer à son père une autre chambre telle qu'il plaira à icelui son dit père choisir et retenir sur le devant de ladite maison. » Ce n'est pas tout; Poquelin père, s'assurant une autre commodité pour lui-même, impose une servitude fort gênante à son fils : « Le bailleur se réserve encore la communauté de la cuisine et du grenier de ladite maison, ensemble le passage libre pour lui et les siens par la boutique d'icelle. » Ainsi Jean Poquelin ne dépendra de personne dans cette maison, qui n'est plus sienne, et tout le monde y dépendra de lui. C'est l'idéal de l'indépendance.

Pour Catherine, le débarras fut encore plus facile et plus complet. Jean Poquelin en fit une religieuse et, comme avec son fils, il eut soin de se préserver pour l'avenir de toute réclamation. Catherine avait des droits sur la maison des Halles, achetée, comme on l'a vu, avec la dot de sa mère. Donc, le 15 janvier 1655, Poquelin père réunissait cinq membres de la famille Fleurette, oncles, tante et aïeule de sa fille, et leur exposait que, Catherine étant sur le point de prononcer ses vœux aux Visitandines de Montargis, il se déclarait prêt à lui payer une dot de 5,000 livres, pourvu que la maison « lui de-

(1) A. Vitu, *la Maison des Pocquelins et la maison de Regnard aux piliers des Halles*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, t. XI, 1885.

meurât et appartînt pour en faire et disposer ainsi qu'il aviseroit, et qu'ils lui en fissent cession, transport et délaissement, sans aucune garantie que ce fût. » La maison avait coûté 8,500 livres; si donc, comme il est probable, cette somme avait été fournie tout entière par la dot de Catherine Fleurette, c'est 3,500 livres que gagnait Jean Poquelin. Harpagon ne s'y fût pas pris autrement s'il eût placé sa fille Élise dans un « bon cul de couvent. »

Il ne restait plus à Poquelin, pour être libre de toute préoccupation de famille, qu'à marier son fils. Tel que nous connaissons le bonhomme, il devait rechercher avant tout les avantages solides. La belle-fille qu'il trouva, Marie Maillard, réunissait tout ce que peut souhaiter un beau-père à l'esprit positif : elle était orpheline, mineure, et sa dot, bien nette en argent comptant ou solidement établie en bonnes créances, s'élevait à 11,500 livres. Ce n'était rien moins, à vrai dire, qu'une « femme-docteur : » elle déclare dans le contrat de mariage ne savoir écrire ni signer; mais Jean Poquelin devait être de ceux qui pensent qu'une femme « en sait toujours assez. » Malgré cette ignorance, Marie Maillard appartenait à une très bonne famille bourgeoise : cousine d'un tapissier, elle a pour tuteur un commis au greffe de la chambre des comptes, et elle est assistée, comme amis, d'un prélat, Charles Bourlon, évêque de Césarée et coadjuteur de Soissons, d'un conseiller au parlement, d'un conseiller-maître en la chambre des comptes, d'un conseiller-greffier en chef au Châtelet; toutes gens qui formaient pour son mari un riche appoint de clientèle. Quelle joie pour le vieux tapissier! Si son fils aîné avait trompé ses espérances, comme le second le dédommageait! Il voulut lui marquer sa joie par un beau cadeau de noces. Jusqu'alors, il n'avait pas usé du renoncement de Molière à la survivance paternelle comme tapissier du roi, espérant peut-être qu'après un temps de misère et d'erreurs, le fils aîné, l'enfant prodigue, lui reviendrait repentant et corrigé. Aussitôt après le mariage de Jean, il le faisait pourvoir de cette survivance. Du reste, pour s'occuper et se garder de l'ennui, il se réservait de remplir les fonctions de son emploi tant qu'il en aurait la force. Nous le voyons, en effet, le 24 janvier 1658, formant avec ses confrères, les trois autres tapissiers de la cour, un contrat d'association de quatre années pour la fourniture des « marchandises et ouvrages de leur vacation, » et exercer jusqu'à sa mort : en 1662, en effet, un état du trésor porte une somme de 300 livres attribuée « aux nommés Poquelin et de Nauroy, tapissiers du roi; » en 1664, il figure encore, avec le même Nauroy, sur un état des Menus-Plaisirs.

On croirait que, par cette suite d'habiles opérations, Jean Poquelin se serait ménagé, avec une aisance honnête, la paix et l'agré-

ment de ses vieux jours. Il n'en fut rien; la partie la plus troublée de sa carrière commence; les années qui lui restent à vivre seront remplies de revers et de chagrins, et, s'il ne finit pas dans une véritable misère, il le dut, — étrange démenti de ses prévisions, — au fils sur lequel il ne comptait plus, à celui dont il venait de faire e sacrifice et le deuil, à Molière.

VI.

Près de douze ans s'étaient écoulés depuis que le directeur de l'*Illustre Théâtre* avait quitté Paris, et ses affaires s'étaient grandement améliorées avec le temps. D'abord, il était devenu assez riche pour n'avoir plus à solliciter les secours de son père. De ce chef, les préventions de Jean Poquelin durent s'atténuer quelque peu : pour un homme tel que le tapissier, celui qui gagne de l'argent, de quelque manière que ce soit, mérite considération. En outre, le bruit des succès de Molière avait dû venir jusqu'à Paris ; on savait qu'il avait été accueilli à la cour d'un prince du sang, qu'il avait été jugé digne d'amuser les loisirs des états de Languedoc, enfin qu'il avait composé deux grandes comédies en vers : *l'Étourdi* et *le Dépit amoureux*. N'était-ce pas de nature à faire mollir la rancune paternelle? Une remarque facile à faire de nos jours, c'est que le théâtre et la littérature sont deux professions très redoutées par la prudente sagesse des familles; si la vocation y pousse un des leurs, elles opposent une résistance des plus longues à désarmer. Mais que l'enfant, devenu littérateur ou comédien en dépit d'elles, arrive au succès, leur attitude change du tout au tout. Vite elles se rapprochent de lui et se parent de sa gloire naissante. Je ne crois pas que les Parisiens d'autrefois aient beaucoup différé sous ce rapport des Parisiens d'aujourd'hui. A preuve Boileau, renié d'abord par tout ce qu'il y a de greffiers dans sa famille, revendiqué par eux dès que ses vers commencent à bruire par la ville. Il en fut de même pour Molière ; les preuves abondent d'une réconciliation complète du poète-comédien avec sa famille.

En voici une, la plus curieuse et la première à la fois, révélée par une découverte toute récente (1). Depuis le mois d'avril 1658, Molière était à Rouen, préparant son retour définitif à Paris ; il faisait, dans cette dernière ville, des voyages secrets pour obtenir la protection de Monsieur et ne pas éveiller l'attention des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais. Non-seulement, il revit alors

(1) Communication de M. Ch. de Beaurepaire à la Société des bibliophiles normands, mai 1885.

son père, mais il rentra si bien en grâce auprès de lui que Jean Poquelin lui permit de faire élection de domicile en sa maison pour les actes et contrats provoqués par la future installation parisienne de la troupe. Molière ne pouvait prévoir à ce moment que la protection royale lui donnerait, aussitôt arrivé, la salle du Petit-Bourbon ; aussi négociait-il la location d'un théâtre. Le 12 juillet, sa femme d'affaires, Madeleine Béjart, obtenait à Rouen, du comte de Talhouet, la cession de bail du jeu de paume des Marais, à Paris, avec tout le matériel de théâtre qu'il contenait, et elle faisait élection de domicile « en la maison de M. Poquelin, tapissier, valet de chambre du roi, demeurant sous les Halles, paroisse de Saint-Eustache, pour audit lieu être faits tous exploits et diligences de justice nécessaires. » Bien plus, entre 1660 et 1664, Molière ayant de grosses dépenses à faire pour s'installer, Jean Poquelin paya pour lui diverses sommes s'élevant à un total de 1,512 livres. Les papiers contenant le détail de ces paiemens figurent dans l'inventaire après décès de Poquelin père avec cette mention : « J'ai déboursé pour monsieur Molière tous les articles y écrits. » E. Soulié, qui ne connaissait pas le contrat de Rouen, a tiré de cette formu le une induction contestable. D'après lui, « monsieur Molière » serait l'expression d'une ironie amère à l'égard de ce fils comédien, déguisé sous un sobriquet de théâtre. J'y verrais plutôt une marque de respect pour un nom déjà illustre, salué par Boileau, acclamé par le public, le nom d'un homme protégé par le roi et qui vient de signer : « J.-B. P. Molière » trois épîtres dédicatoires : l'une, en tête de *l'École des maris*, à Monsieur ; l'autre, en tête des *Fâcheux*, au roi ; la troisième, en tête de *l'École des femmes*, à Madame. Le poète est, du reste, en relations suivies avec sa famille et fait avec elles échange de bons offices. En 1659, il est parrain de son neveu Jean-Baptiste, fils de son frère Jean et de Marie Maillard ; en 1662, Jean Poquelin et Boudet l'assistent à son mariage avec Armande Béjart ; en 1663, il tient sur les fonts une fille de sa sœur Madeleine et de Boudet, et les Poquelins sont très fiers de ce dernier parrainage : s'ils ne font pas mettre sur l'acte de baptême le titre de comédien de Monsieur, l'église ne voyant pas de très bon œil cette sorte de qualité, ils donnent au parrain une série de titres qu'il n'avait jamais prise aussi complète : « Jean-Baptiste Poquelin, écuyer, sieur de Molière. » La gloire, la faveur et la fortune du poète grandissant chaque année, ces bonnes relations ne purent que devenir de plus en plus étroites. Aussi n'hésité-je pas à ranger parmi les fables l'anecdote d'après laquelle Molière aurait inutilement offert à sa famille l'entrée gratuite de son théâtre : il est sans exemple que des Parisiens aient refusé des billets de faveur.

Enfin, la parfaite délicatesse de procédés dont il fit preuve envers son père dut achever, s'il en était besoin, de ramener le vieillard, d'autant plus touché de ces marques d'affection qu'il se trouvait plus isolé d'autre part et plus maltraité par la fortune. D'abord, en 1660, Jean Poquelin perdait son second fils, l'époux de Marie Maillard; cinq ans plus tard, Madeleine Poquelin, la femme de Boudet, mourait à son tour et cette perte coïncidait pour Jean Poquelin avec les revers de fortune les plus rapides et les plus complets. Peut-être faut-il voir le point de départ de ceux-ci dans l'accord conclu, en 1658, entre les tapissiers du roi. Un proverbe dit que lorsqu'il n'y a pas lieu de foin au râtelier, les chevaux se battent; on peut dire aussi que, lorsque des associés plaident entre eux, c'est que l'association donne de mauvais résultats; or, en 1664, nous trouvons Poquelin père en procès avec un des signataires de l'accord. La mort de sa fille fut pour lui la cause indirecte d'opérations encore plus désastreuses. Il semble que Boudet, très affligé de la perte de sa femme, ait voulu se dépayser; il fit donc un voyage de deux ans, et, pendant son absence, il laissa le soin de son commerce à son beau-père, qui alla s'établir rue Comtesse-d'Artois, à quelques pas de son domicile habituel. Lorsqu'il revint et régla ses comptes avec le beau-père, il se vit en face d'une situation désastreuse. Non-seulement la gestion de Jean Poquelin n'avait donné aucun bénéfice, mais encore elle avait absorbé les 1,800 livres qu'il devait toujours à Boudet sur la dot de sa femme et Boudet se trouvait débiteur envers lui de 1,359 livres, qu'il paya sans objection. Boudet était un brave homme, ai-je dit, et toutes ses relations avec la famille où il était entré le laissent voir affectueux et serviable. Mais, en l'espèce, il se montra singulièrement accommodant; il faut, ou bien que Poquelin père, avant de commencer sa gestion, ait stipulé à son profit des conditions léonines auxquelles Boudet aurait souscrit de bonne grâce, ou bien qu'il ait lui-même éprouvé de grosses pertes, et Boudet se serait montré encore plus généreux en le couvrant dans la mesure du possible. J'inclinerais plutôt vers cette seconde hypothèse, car, vers la même époque, Jean Poquelin reçut de son fils les mêmes bons offices que de son gendre : l'examen de l'inventaire fait après sa mort révèle que, depuis 1664, Molière lui avait remboursé le total des sommes qu'il avait précédemment reçues, c'est-à-dire 3,477 livres, et cela sans lui demander aucun reçu, sans faire valoir que, loin d'être le débiteur de son père, il en était, au contraire, le créancier pour 1,532 liv., son frère et sa sœur ayant reçu 5,000 livres sur la succession paternelle et lui n'ayant obtenu que des avances partielles. Tant de désintéressement sortait si fort des communs usages que, lorsque,

au moment de l'inventaire, Molière déclara que cette somme de 3,477 livres avait été par lui remise à son père, Boudet et Marie Maillard refusèrent un moment de le croire, « n'y ayant aucune apparence, disaient-ils, qu'une somme baillée par un père à son fils, pour les causes énoncées, se rende et rapporte par ledit fils à son père. » Mais bientôt, sur les explications données, le relevé des déboursés de Jean Poquelin « pour monsieur Molière » fut, du consentement mutuel des parties, lacéré comme nul.

Ce ne fut pas le seul bon office du fils enrichi envers son père devenu besogneux. La maison que Jean Poquelin avait achetée, en 1633, aux piliers des Halles, était fort vieille et délabrée. Avec la passion ordinaire des vieillards pour les bâtimens, son propriétaire songeait à la reconstruire, mais, ruiné par ses affaires avec Boudet, il eût été hors d'état de faire la dépense, si un prêteur généreux ne fût venu à son secours. Ce prêteur ne fut autre que Molière, et il s'y prit, pour obliger son père, d'une manière détournée, à la fois très délicate et très habile, par l'entremise de son ami le physicien Rohault. Par actes des 31 août et 24 décembre 1668, Rohault prêtait 10,000 liv. à Poquelin père, à 500 livres d'intérêt, « déclarant ledit sieur Poquelin que ladite somme est pour employer à la réédification qu'il fait faire à journées d'ouvriers de ladite maison sous les piliers des Halles, lequel emploi il promet faire, et, par les quittances qu'il retirera des ouvriers qui travailleront à ladite réédification, déclarer que les deniers qui leur seront payés proviendront du présent contrat, afin que ledit sieur acquéreur soit et demeure subrogé aux droits, privilèges et hypothèques desdits ouvriers. » Par deux autres actes passés le même jour par-devant les mêmes notaires, Rohault déclarait que la rente constituée par Jean Poquelin « était due et appartenoit à Jean-Baptiste Poquelin de Molière, auquel il n'avait fait que prêter son nom. » Les biographes de Molière apprécient ce double contrat de manière très différente : les uns, avec Soulié, y voient un acte de piété filiale; les autres un placement avantageux et entouré de garanties habilement prises, car le débiteur était obligé d'employer le prêt à la constitution du gage; et, s'il ne remplissait pas ses engagemens, le créancier, grâce à l'entremise de Rohault, aurait eu recours contre l'intermédiaire (1). La lecture attentive des pièces confirme pleinement la manière de voir de Soulié. Si Molière employa Rohault, c'est qu'il pouvait de la sorte protéger Jean Poquelin contre lui-même en l'obligeant à ne pas gaspiller la somme prêtée. En effet, le tapissier avait fort mal administré ses affaires, et il y avait là de quoi mettre en défiance. Ne chercherait-il pas, malgré

(1) A. Vitu, *la Maison des Pocquelins aux piliers des Halles.*

sa vieillesse, à prendre une revanche et n'emploierait-il pas à quelque spéculation hasardeuse l'argent mis à sa disposition? Directement obligé par son fils, il en eût sans doute pris à son aise; tenu par le contrat signé avec Rohault, il emploierait utilement le montant du prêt. Quant à la prétendue garantie de Rohault, Molière, s'il s'en fût assuré, eût agi d'une manière par trop perfide envers un ami complaisant. Mais il est dit, dans les actes passés entre Rohault et lui, que Rohault opère « sans aucune garantie, restitution de deniers, ni recours quelconque, en quelque manière que ce puisse être. » Pour les autres garanties, Molière les négligea : les quittances des ouvriers restèrent entre les mains de Jean Poquelin, et il ne paraît pas que le père ait rien payé de la rente promise, quoique le premier terme fût échu lorsqu'il mourut, à l'âge de soixante-seize ans, le 25 février 1669.

Triste mort après une triste vieillesse. Survivant à ses deux femmes et à tous ses enfans, sauf un, ruiné après avoir été riche, Jean Poquelin rendait le dernier soupir dans sa maison à peine reconstruite au milieu du désordre qui s'introduit si vite partout où les femmes sont absentes. Ce n'était, en effet, chez lui qu'incurie et abandon, et quel contraste offre l'inventaire fait après sa mort avec celui qui avait suivi son premier veuvage! Ce qui regarde l'homme et ce qui regarde le commerçant, — car il continua jusqu'au bout, sinon à vendre, du moins à brocanter, — porte la même marque de négligence. Plus de luxe dans les vêtemens, le linge et les ustensiles de ménage : quelques misérables nippes que les notaires ne se donnent pas la peine de décrire en détail et qu'ils déclarent « telles quelles, » c'est-à-dire en fort mauvais état, du linge grossier et dépareillé, de « méchans caleçons » confondus avec des torchons, et, parmi les rabats, « un petit manteau d'enfant, » touchante relique peut-être qui dénoterait, dans la sèche et rude nature du vieillard, un coin de sensibilité, le regret persistant chez l'aïeul d'un petit-fils perdu en bas âge. Comme bijoux, « une vieille montre en cuivre doré, » comme argenterie, « six fourchettes, six cuillères et une tasse. » Puis un fatras de marchandises d'occasion ou de rebut, des sièges plians et des fauteuils « tels quels, » de « méchantes formes, » une quantité de petits morceaux de tapisserie, de la vieille frange, de la ferraille, enfin vingt-cinq tableaux représentant des sujets de sainteté, sauf quatre qui figurent « une Vénus, des têtes de femme et une dame. » La valeur de tout cela n'atteint pas 2,000 livres, et, cependant, avec 870 livres en argent comptant, — le reste, sans doute, dés 10,000 livres prêtées par Molière, — avec un fatras de créances, qui font un total d'environ 8,000 livres, mais dont la plupart sont bien anciennes pour être ai-

sément recouvrables, c'est toute la succession de l'homme qui, à un moment de sa carrière, avait possédé au moins 25,000 livres, c'est-à-dire 120,000 francs de notre monnaie et qui meurt endetté de 10,000 livres sur une maison achetée 8,500. Il semble assister à l'inventaire après décès d'Harpagon, mais d'un Harpagon auquel on aurait vraiment volé sa cassette.

VII.

Tel quel, néanmoins, cet inventaire est pour nous d'un grand prix, grâce à l'énumération détaillée qui le termine de papiers de tout genre, personnels ou d'affaires, de commerce ou d'intérêt privé. Bien que ces papiers n'embrassent pas, il s'en faut de beaucoup, toute l'existence de Jean Poquelin, ils abondent en renseignemens sur le caractère de l'homme; c'est de leur simple rapprochement que j'ai pu extraire la plus grande partie des renseignemens qui précèdent. Est-il besoin de résumer l'impression qui s'en dégage? Le lecteur qui m'aura suivi jusqu'ici a son opinion faite et je n'y saurais guère ajouter; mais je voudrais, en finissant, préciser deux considérations qui regardent Molière, puisque c'est par Molière seul que Jean Poquelin a quelque intérêt pour nous. J'estime donc que celui-ci a plus ou moins inspiré tous les types de pères créés par celui-là, et aussi que le poète a subi dans ses œuvres l'influence profonde du milieu où il fut élevé.

La comédie de Molière n'est pas une école de respect pour les jeunes gens; les pères y sont fort maltraités. Sans doute, il faut prendre le théâtre comique pour ce qu'il est, et l'on ne saurait apprécier de la même manière les deux grandes catégories entre lesquelles se répartissent les pièces de Molière, c'est-à-dire les farces et les comédies d'observation. Toutefois, même dans les farces de Molière, il y a toujours un fond sérieux. Que les pères mis en scène soient de simples Cassandres ou des types pris sur le vif, que les fils appartiennent à la famille du beau Léandre ou à celle des êtres vivans, le poète a mis dans les uns et les autres beaucoup de son expérience et de ses sentimens. Or, entre ces pères et ces enfans, mêlés à des intrigues bouffonnes ou à des actions sérieuses, il y a peu d'affection réciproque; leur manière d'être ressemble même beaucoup à une guerre déclarée. On comprend qu'au début de sa carrière, tandis que, dans l'ivresse de la liberté conquise, Molière exerçait son génie en développant des canevas italiens, il ne vît encore dans les rôles de père que l'autorité gênante, l'obstacle éternel aux plaisirs de la jeunesse, et qu'il les

montrât tels qu'il avait vu le sien : grondeurs, maussades, aimant l'argent par-dessus tout. Mais, en avançant dans sa carrière, le type primitif change peu. Si, dans *l'Amour médecin*, Sganarelle offre plus de vérité et moins de convenu, les traits essentiels de cet autre « penard chagrin » rappellent assez bien Pandolfe et Anselme, Polidore et Albert. Sganarelle est crédule et méfiant, systématique et sensé, plein de confiance en lui-même et facile à duper, avare, égoïste; il veut garder pour lui sa fille et son argent; ici encore, je ne serais pas étonné que le fils Poquelin ait vu dans son père un peu de tout cela. Peut-être même, lorsque le démon du théâtre se mit à hanter le jeune homme, y eut-il entre son père et lui des scènes semblables à celle de Lucinde et de Sganarelle, lorsque celui-ci, voyant sa fille triste et entêtée dans le mutisme, lui propose tout ce qui peut lui faire plaisir, sauf le mariage, dont elle a envie ; de même, Poquelin père proposait tout à son fils, sauf le théâtre où il voulait monter. Peut-être enfin y eut-il chez le tapissier désespéré la plaisante consultation de compères et de voisins que nous voyons chez le père de Lucinde. Géronte, du *Médecin malgré lui*, est une autre variété de père bourgeois, que Molière put avoir sous les yeux dans sa propre famille. Ici, avec une naïveté de vieil enfant, plein d'une admiration béate pour la science grotesque étalée devant lui, reparaît le respect ingénu de l'argent et le revirement soudain des résolutions dès que le dieu Plutus entre en scène. Géronte repoussait Léandre : « Monsieur, lui dit-il, dès qu'il le sait riche, votre vertu m'est tout à fait considérable, et je vous donne ma fille avec la plus grande joie du monde. » Nous avons déjà vu dans *les Fourberies de Scapin* une scène à laquelle s'appliquerait exactement un incident des relations de Molière avec son père ; et nous trouvons dans la même pièce un mot d'une si frappante vérité qu'on ne saurait le croire imaginé. C'est lorsque le père de Léandre, résigné à payer les cent pistoles, voudrait bien les compter lui-même de la main à la main : « J'aurois été bien aise de voir comment je donne mon argent. » Que de choses en ce peu de mots! Le respect bourgeois de ces écus qui viennent si lentement, le cruel regret de s'en séparer, la grande importance d'un paiement, les précautions qu'il y faut prendre...

Considérées dans leur ensemble, les comédies sérieuses, avec leurs traits à la fois moins gros et plus profonds, nous présentent les rôles de pères sous le même aspect. Pour ne pas multiplier les exemples, laissons de côté M. Jourdain, du *Bourgeois gentilhomme*, qui, en imposant à sa fille un homme de qualité pour mari, espère, somme toute, la rendre heureuse; n'insistons pas davantage sur Orgon,

de *Tartufe*, en qui la fausse dévotion a tué l'amour paternel, ni sur Argan, du *Malade imaginaire*, qui est affolé par la peur. Si ce sont de mauvais pères, eux aussi, on peut invoquer en leur faveur cette circonstance atténuante qu'ils sont à peu près inconsciens. Allons droit à Harpagon, le plus frappant, le plus fameux, et qui, lui, sait bien ce qu'il fait, car il raisonne et explique ses actes. Si nous transportons le sujet de *l'Avare* dans la famille de Jean Poquelin, la pièce refusera-t-elle de s'adapter à ce nouveau cadre? Y a-t-il rien dans les personnages fictifs qui ne puisse s'accorder avec les personnages vrais? Au contraire, que de détails s'éclairent! Nous entendons dans la bouche de Molière les plaintes de Cléante : « Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? « Et, comme Élise, Madeleine Poquelin peut répondre à son frère : « Il est bien vrai que tous les jours il nous donne de plus en plus sujet de regretter la mort de notre mère. » Enfin, Harpagon prêteur ne rappelle-t-il pas Jean Poquelin, et n'avons-nous pas vu celui-ci faire en petit ce que l'autre faisait en grand? Dans le mémoire, déjà cité, que La Flèche lit à son maître, quantité de vieilles marchandises ne pouvaient guère venir que de chez un tapissier.

Est-ce à dire pour cela que Jean Poquelin ait été un mauvais père et Molière un mauvais fils? Ce serait aller trop loin ; s'il y eut entre eux antipathie de nature, ni l'un ni l'autre, somme toute, ne semble avoir manqué à ses devoirs. Jusqu'au moment où son fils le quitta pour se faire comédien, le tapissier se conduisit très bien ; et, si Molière jeune se brouilla avec son père, s'il lui joua peut-être quelques tours dignes de la Comédie italienne, comme il racheta ces écarts inévitables, lorsque, homme mûr, il vint à son secours d'une façon si discrète, si généreuse et si désintéressée! Enfin, si vraiment Molière s'est souvenu de Jean Poquelin dans ses créations de pères ridicules, il n'a manqué de respect ni à son père en particulier, ni au caractère paternel en général. D'abord, il était poète comique, c'est-à-dire observateur, et, comme tel, il obéissait à une puissance irrésistible ; ce qu'il voyait, il le transportait sur la scène; ce qu'il sentait aussi, car il ne s'épargnait pas lui-même et prenait à l'occasion de quoi faire rire dans son caractère et ses souffrances. Mais, qu'il s'agît de lui-même ou d'autrui, il dénaturait, il transformait ce qu'il prenait à l'observation ou à l'expérience. Est-ce sa faute si la curiosité souvent indiscrète de la postérité a fini par mettre au jour ce qu'il avait lui-même assez bien dissimulé pour que ses contemporains ne l'aient jamais accusé de faire servir sa famille et sa personne à sa malignité comique ?

Enfin, si l'on veut à tout prix qu'un poète comique n'ait été un

bon fils qu'à la condition d'avoir représenté un père sympathique, Molière nous offre ce caractère. A côté d'Harpagon, il a don Louis, du *Festin de pierre*, le plus noble assurément de tous les pères de comédie, sans en excepter Géronte du *Menteur*. Il ne fait que paraître celui-là, mais de quelle stature il se dresse, et quel superbe langage il fait entendre! Dans *l'Avare* lui-même, où l'autorité paternelle se montre odieuse, il semble que, dès la seconde scène, le poète ait voulu mettre à l'abri, par une déclaration générale, ce qu'il attaquait dans un cas particulier. Avant même de proclamer son droit à la révolte, Valère a soin de dire : « Je sais que je dépends d'un père, et que le nom de fils me soumet à ses volontés; que nous ne devons point engager notre foi sans le consentement de ceux dont nous tenons le jour; que le ciel les a faits les maîtres de nos vœux, et qu'il nous est enjoint de n'en disposer que par leur conduite; que, n'étant prévenus d'aucune folle ardeur, ils sont en état de se tromper bien moins que nous, et de voir beaucoup mieux ce qui nous est propre; qu'il en faut plutôt croire les lumières de leur prudence que l'aveuglement de notre passion; et que l'emportement de la jeunesse nous entraîne le plus souvent dans des précipices fâcheux. » Il passe outre, cependant; mais il ne l'eût pas fait avec un autre père qu'Harpagon, et cette déclaration de principes, si précise et si forte, atténue singulièrement ce qu'il peut y avoir, dans la pièce, d'hostile aux droits de la famille.

Du milieu où vivait son père, où lui-même fut élevé et qu'il ne quitta jamais tout à fait, Molière a tiré plus encore que de ses relations directes avec Jean Poquelin. A ce milieu il emprunta les personnages et le cadre, les idées et les sentimens de la plupart de ses pièces. Entre bien des preuves, il suffira d'en citer une, particulièrement instructive, empruntée au *Bourgeois gentilhomme*. N'est-elle pas bourgeoise et parisienne dans ses moindres actions, dans ses moindres paroles, cette Mme Jourdain, d'un esprit si pratique avec sa philosophie terre à terre, si vaillante et si résolue dans la maison que bouleversent les fantaisies de son mari? Ce n'est pas elle qui oubliera jamais ses origines et son père « qui vendoit du drap près de la porte Saint-Innocent. » Par une de ces vues de bon sens, assez rares en pareil cas chez les femmes, tandis que son mari veut s'élever vers la noblesse, elle se fâche et le retient. La fortune que les deux grands-pères de sa fille ont péniblement amassée et « qu'ils paient peut-être cher en l'autre monde, » elle prétend la défendre contre les Dorantes et les Dorimènes. L'horizon borné de son quartier lui suffit; on s'y connaît, on y voisine, on y glose les uns sur les autres, elle y est une personne considérable, et c'est là le vrai bonheur. Des ménages ainsi divisés, Mo-

lière en a certainement vu plus d'un autour de lui, surtout dans les commerces de luxe exercés par sa famille. Parmi ces tapissiers et ces merciers, ces lingers et ces joailliers, les relations avec le beau monde étaient journalières, et il y fallait quelque prudence pour ne se point laisser duper, quelque bon sens pour réserver sa fille à un Cléonte bourgeois.

Non-seulement Molière observa cette façon de sentir, mais il s'en imprégna lui-même, il la conserva lorsqu'il fut devenu comédien, auteur et homme de cour; car, même alors, nous l'avons vu, il ne renonça pas à ses relations de famille; par elles il demeura bourgeois, bon bourgeois de Paris. Avec Boileau, issu comme lui de bourgeoisie parisienne, — bourgeoisie un peu plus relevée, celle du Palais, mais, au fond, assez semblable à l'autre, — il représente l'esprit bourgeois dans la littérature du XVIIe siècle. Les deux amis ont tout de cet esprit : les qualités et les défauts, plus ou moins dominans chez l'un et chez l'autre, plus ou moins en opposition ou en équilibre; mais cet esprit est le fond du génie de Molière et de ce talent de Boileau qui va jusqu'au génie : ferme bon sens, instinct de sagesse pratique et de mesure, goût de la raillerie avec de la justice et de la bonté jusque dans l'extrême satire, haine du faux et de l'outré, du prétentieux et du romanesque; avec cela, élévation moyenne de sentimens, plus de raison que de fantaisie, de force que de délicatesse, parfois une verve un peu grosse et un goût fâcheux pour ce qu'il y a de moins relevé dans la plaisanterie gauloise. Cet esprit sert à comprendre la campagne qu'ils menèrent si vivement l'un et l'autre contre la littérature de cabaret et de ruelle. Ils y portèrent le robuste bon sens qu'ils devaient à leur origine, en y joignant le goût de la cour, où ils trouvèrent l'un et l'autre accès, protection et inspiration. Avant eux, il n'y a pas encore, au XVIIe siècle, ce que l'on pourrait appeler une littérature de tiers-état, c'est-à-dire, en attendant le peuple qui n'existe pas encore comme public, une littérature inspirée et lue par la classe la plus nombreuse et la plus sensée de la nation. Celle qui occupe la première moitié du siècle, littérature de salon ou de cabaret, tantôt léchée, tantôt lâchée, est un contraste de raffinement et de grossièreté, de prétention et de platitude, d'invraisemblance et de terre-à-terre. Au théâtre, principalement, tout cela se mélange; que les auteurs aient du génie comme Corneille, du talent comme Scarron, une déplorable facilité comme Scudéry, qu'ils soient tragiques ou comiques, tous, s'écartant de la région moyenne des sentimens ou des idées, montent trop haut ou descendent trop bas; tous, enfin, se guindent ou s'avilissent dans leur existence ou dans leurs œuvres, hôtes des ruelles ou des mauvais lieux.

Le caractère de la littérature qui commence vers 1660, c'est-à-dire avec le gouvernement personnel de Louis XIV, est de réagir également contre ces deux tendances extrêmes; les écrivains se rangent, et, renonçant aux patronages aristocratiques pour celui que leur offre le roi, ils prennent leurs inspirations dans le goût bourgeois et dans celui de la cour. Par là ils réalisent un double idéal de vérité moyenne et d'élévation dont Molière et Boileau d'un côté, Racine de l'autre, offriront des modèles parfaits. Les deux premiers sentent et parlent comme des bourgeois de grand esprit en qui le contact des suprêmes élégances affine, sans les altérer, les qualités originelles, le troisième comme un bourgeois d'une délicatesse supérieure à sa condition, à l'aise comme en une patrie dans le monde qui l'accueille, et, en échange de ce qu'il reçoit, offrant à ce monde la peinture idéale de son langage et de ses sentimens. Dès lors, les précieux raillés disparaissent ou boudent, les burlesques méprisés se consolent dans leurs cabarets, mais les uns et les autres perdent pour un temps toute influence. Tandis que Boileau harcèle les seconds, Molière se charge des premiers; il ouvre le feu avec *les Précieuses ridicules*, début de son théâtre parisien, il ne les cesse qu'avec *les Femmes savantes*, son avant-dernière pièce, et l'on peut tenir pour assuré que, s'il eût vécu, il n'eût point désarmé. D'autre part, dans le plus grand nombre de ses comédies, il mêle bourgeois et hommes de cour, corrigeant les uns par les autres, opposant à Dorante, le noble sans dignité, Cléonte, le bourgeois fier de sa condition, l'élégant Clitandre au cuistre Trissotin. Ainsi, jusque dans la littérature, le règne de Louis XIV, ce « règne de vile bourgeoisie, » comme l'appelle Saint-Simon, ce règne où, selon la remarque d'Augustin Thierry, « dans les lettres, tous les grands noms, sauf trois, furent plébéiens, » ce règne marque l'avènement du tiers-état, servant et illustrant le pouvoir qui l'élève et lui donne sa place.

GUSTAVE LARROUMET.

LA

BAISSE DES PRIX

ET LA

CRISE COMMERCIALE DANS LE MONDE

CAUSES ALLÉGUÉES, REMÈDES PROPOSÉS.

Depuis deux ans le monde entier souffre d'une crise commerciale intense. On ne voit guère de pays échapper au fléau. Par des causes particulières, la France en est plus atteinte; mais ni l'Angleterre, ni la Belgique, ni l'Italie, ni l'Allemagne, ni même les États-Unis et les républiques du sud de l'Amérique ne sont à l'abri du mal. Il sévit plus ici et moins là, suivant que l'organisme est plus résistant. Toutes les manifestations de l'activité commerciale des peuples témoignent d'une langueur universelle. Les recettes des chemins de fer offrent des moins-values sur tout le continent européen et dans les Iles britanniques. En France, le commerce extérieur n'a cessé de fléchir depuis cinq années. L'importation des marchandises, qui s'élevait à 5 milliards 33 millions en 1880, est successivement descendue à 4 milliards 863 millions en 1881, 4 milliards 821 millions en 1882, 4 milliards 804 millions en 1883, 4 milliards 343 millions en 1884, et enfin 4 milliards 215 millions

en 1885. La décadence de l'exportation est, chez nous, de date un peu plus récente. Le chiffre le plus élevé pour elle se rencontre en 1882, à savoir 3 milliards 574 millions; depuis lors on va de chute en chute : 3 milliards 451 millions en 1883, 3 milliards 232 millions en 1884, 3 milliards 185 millions en 1885. En quelques années l'importation des marchandises étrangères a donc fléchi chez nous de 818 millions, soit de 16 pour 100, et notre exportation, moins frappée, a diminué de 389 millions, ou de 10 1/2 pour 100. L'écart, sans doute, entre la période passée des années heureuses et la période présente des calamiteuses, est moins considérable en réalité qu'en apparence, grâce à la baisse des prix; mais cette baisse des prix est elle-même le phénomène qui, par son ampleur et sa constance, inquiète le plus un certain nombre d'observateurs. Il est à peine besoin de rappeler ici les moins-values d'impôts qui sont surtout sensibles pour les taxes frappant la richesse, telles que les droits d'enregistrement, mais qui commencent à se présenter aussi parmi les droits grevant les consommations populaires, comme l'impôt sur le tabac. Nos politiciens, pris au dépourvu, en pleine effervescence de gaspillage à outrance des deniers publics, sont déconcertés de ce complet changement d'allures dans le rendement des taxes. Notre mauvaise fortune n'est pas isolée dans le monde. Pour ne citer que deux exemples : l'Angleterre, où les rouages gouvernementaux, il est vrai, commencent à s'affaiblir et ne jouent plus que péniblement, lutte aujourd'hui contre des déficits, bien moins considérables, toutefois, que les nôtres. Son commerce ne peut se maintenir aux chiffres des dernières années. De 389 millions 1/2 de livres sterling ou 9 milliards 750 millions de francs en chiffres ronds, en 1884, l'importation du royaume-uni fléchit à 373 millions 1/2 de livres sterling, ou 9 milliards 350 millions de francs en 1885, soit 400 millions de francs de moins environ. L'exportation et la réexportation britanniques tombent de 296 millions de livres sterling (7 milliards 400 millions de francs) en 1884, à 271 millions de livres sterling (6 milliards 775 millions de francs) en 1885, ce qui fait ressortir une diminution de 625 millions de francs environ. Sans doute, la baisse des prix, dont nous parlions, tient une grande place dans cet écart, d'autant plus que les statistiques commerciales anglaises suivent de beaucoup plus près que les nôtres le mouvement des prix; néanmoins l'amoindrissement du commerce réel reste sensible.

Un pays qui, à la différence de la France et de l'Angleterre, jouit, depuis quelques années, d'une administration très prudente et très habile, qui ne commet plus guère de faute financière, qui a su éviter la plupart des entraînemens auxquels les autres peuples

ont cédé, l'Italie, paie également son tribut, quoique dans de moindres proportions, à la crise générale. L'importation des marchandises qui s'y élevait, déduction faite des métaux précieux, à 1 milliard 317 millions de francs en 1884, monte à 1 milliard 457 millions en 1885. Ici, contrairement à ce qui se passe dans la Grande-Bretagne et chez nous, l'importation s'est notablement accrue par suite de mauvaises récoltes. Tenant à cette cause fâcheuse, cet accroissement ne saurait être un bien. Quant à l'exportation italienne, les métaux précieux déduits, elle est tombée de 1 milliard 65 millions en 1884, à 946 millions en 1885, et quoique les mauvaises récoltes expliquent en partie cet écart, il convient de reconnaître que, dans une certaine mesure, la crise commerciale universelle y a contribué. Nous fatiguerions le lecteur sans grand profit si nous voulions accumuler les chiffres sur le commerce des principales nations du monde. Les statistiques de l'Allemagne, qui ne convertissent que tardivement, pour le commerce avec l'étranger, les quantités en valeurs, porteraient, elles aussi, la trace de la souffrance universelle. Les orgueilleux pays neufs, qui, avec la présomption de leur exubérante jeunesse, se croyaient à l'abri de toutes les maladies du vieux monde, se voient contraints d'avouer que leur prodigieux développement rencontre quelques obstacles et subit un ralentissement. De 723 millions de dollars, ou 3 milliards 904 millions de francs en 1882-83, l'importation des marchandises, aux États-Unis d'Amérique, a fléchi à 667 millions de dollars en 1883-84, soit 3 milliards 601 millions de francs. L'exportation américaine n'a pas été plus heureuse, car de 804 millions de dollars, ou 4 milliards 341 millions de francs en 1882-83, elle est tombée, en 1883-84, à 725 millions de dollars (métaux précieux non compris dans l'une et l'autre année), soit 3 milliards 915 millions de francs. Une réduction de 303 millions à l'importation et de 426 millions à l'exportation, voilà donc le spectacle que nous a offert, il y a deux ans, le jeune géant américain. L'année 1884-85, loin de réparer ces pertes, les a encore accrues. L'exportation des États-Unis est tombée, en effet, à 688 millions de dollars en 1885, ce qui représente une diminution de 200 millions de dollars ou de plus 1 milliard de francs depuis 1880. A l'autre extrémité du nouveau monde, une société nouvelle qui, elle aussi, peut se réjouir de sa plantureuse adolescence, la république argentine, lutte contre de graves embarras financiers et commerciaux.

On peut donc dire que, dans le monde, toutes les nations sont frappées. Quelles sont les causes de cet universel malaise? Quelle est la durée qu'on lui peut assigner? Quels sont les remèdes auxquels on doit recourir pour rétablir, aussi promptement que pos-

sible, l'équilibre et la santé dans la constitution commerciale des peuples?

Sur les origines de la crise, les opinions sont très diverses. Les uns n'y veulent voir qu'une de ces secousses périodiques, une de maladies de croissance qui sont comme l'accompagnement et la rançon de tous les progrès et qui, amenées par le cours naturel des choses, ayant un caractère en quelque sorte fatal, disparaissent d'elles-mêmes. Parmi ceux qui tiennent à cette opinion, quelques-uns croient déjà entrevoir les signes de la convalescence : ils les détaillent, les rapprochent, les commentent. Un de ces observateurs optimistes, M. Clément Juglar, qui s'est fait de l'étude des crises commerciales une spécialité intéressante et féconde, voit, dans les mouvemens de l'encaisse et du portefeuille des banques, des symptômes aujourd'hui rassurans. Le mal serait arrivé au période le plus aigu et en voie de s'atténuer. Un homme d'affaires qui, sur ce point, paraît un disciple de M. Clément Juglar, M. Jacques Siegfried, dresse avec une minutieuse exactitude des travaux graphiques d'où il ressortirait que la reprise des affaires est proche. Tout autres sont les réflexions et les prévisions d'observateurs non moins systématiques, qui prétendent que la crise actuelle diffère considérablement de toutes celles qui l'ont précédée, qu'elle a une cause non pas naturelle, mais artificielle, qu'une faute de quelques gouvernemens l'a engendrée et qu'une mesure simple, facile, de ces mêmes gouvernemens peut, en un instant, la faire disparaître. Il ne tiendrait qu'à un article de loi ou à une clause de traité international de transformer la gêne présente, qui est universelle, en une prospérité soudaine qui serait également universelle. Ces médecins, si affirmatifs, sont les partisans du métal d'argent, les bimétallistes, comme ils se nomment. Rien n'égale leur ardeur, le ton catégorique dont ils usent, le dédain profond qu'ils affectent pour les égarés et les ignorans qui ne partagent pas leur foi. Ils ont le caractère d'apôtres. Le talent et la verve ne leur manquent pas. Il suffit de nommer M. Émile de Laveleye en Belgique, en France le spirituel, mordant et incisif M. Cernuschi, dans nos chambres M. de Soubeyran, pour voir que ces médecins, au remède unique et immédiat, sont loin d'être les premiers venus. On a proscrit l'argent pour introniser l'or comme unique souverain monétaire; l'argent se venge d'une façon effroyable et plonge le monde dans une crise dont on ne sortira que par la réhabilitation de l'argent. Parmi les observateurs des souffrances commerciales actuelles, il se rencontre beaucoup d'autres variétés : ceux qui s'exclament sur la surproduction; l'homme produit trop pour ses besoins; s'il ne fait pas moins de blé, moins de vêtemens, moins de maisons,

l'humanité mourra de faim, de froid et manquera d'abri. La doctrine n'est pas neuve, quoique singulièrement contradictoire. Puis arrivent les protectionnistes. Tout le mal vient de ce que l'on ne se protège pas assez; tous les pays souffrent parce qu'ils achètent trop et vendent trop peu. Il faut protéger davantage. Quand les différens pays auront réalisé cet idéal mystérieux de se vendre beaucoup les uns aux autres sans rien s'acheter réciproquement, quand ils auront annulé par des droits de douane les diversités de forces productives qui tiennent à la nature ou à des antécédens lointains, quand ils auront supprimé la division territoriale du travail au sein de l'humanité, les beaux jours réapparaîtront et les années heureuses se suivront sans interruption. Examinons successivement ces opinions variées.

I.

A tout seigneur, tout honneur. C'est à la petite école, si ardente, si tenace, si bruyante, qui gémit sur la démonétisation de l'argent en quelques pays que l'on doit d'abord accorder son attention. Nous nous tiendrons à l'écart du côté métaphysique de la question. Le monde scientifique et le monde financier sont rassasiés de discussions sur l'étalon double et l'étalon unique. Aussi nous ne soufflerons mot de cet important débat. C'est uniquement de l'influence positive et actuelle des faits monétaires récens sur les prix des marchandises et sur le commerce que nous allons parler.

Il y avait naguère deux métaux, tantôt rivaux, tantôt alliés, qui se disputaient et qui parfois se partageaient la fonction monétaire dans le monde, l'or et l'argent. Chacun d'eux avait ses territoires propres; en outre, ils détenaient ensemble des territoires communs. L'or régnait souverainement en Angleterre, aux États-Unis, dans les pays scandinaves; l'argent trônait sans rival aux Indes, en Allemagne, et nominalement en Autriche, en Russie. Enfin, les deux métaux, cessant d'être ennemis et devenant des frères unis étroitement, possédaient par indivis la France, l'Italie, la Suisse, la Belgique, la Grèce, ce que l'on appelle l'Union latine. Ils y avaient les mêmes droits légaux; on pouvait recourir indéfiniment pour les paiemens à l'un ou à l'autre, à la simple condition de donner 15 grammes 1/2 d'argent monnayés à la place d'un gramme d'or, ou réciproquement. C'est ce que M. Cernuschi, dans le langage imagé dont il a le secret, appelle le pair bimétallique. Ce pair n'existait que dans quelques pays, non dans tous, comme on l'a vu tout à l'heure. Après les événemens de 1870-71, l'Allemagne, enflée par

ses succès et confiante dans la force qu'allaient lui procurer nos 5 milliards, voulut changer son système monétaire. Elle prétendit se transformer en nation riche de nation pauvre qu'elle était ou qu'elle semblait être. Le signe d'une nation riche, qui fait un commerce cosmopolite et où l'aisance pénètre toutes les classes, c'est d'avoir l'or, la substance précieuse par excellence, pour instrument habituel dans les paiemens. L'Allemagne, qui était en ce temps fidèle aux principes économiques que M. de Bismarck s'efforce de lui faire abandonner depuis une demi-douzaine d'années, rejeta comme un haillon sordide la monnaie d'argent et prit celle d'or, changeant avec décision son étalon unique, et n'accordant même pas l'honneur d'une discussion à la doctrine du double étalon. Ce qu'elle faisait, d'autres l'avaient fait avant elle, notamment les états scandinaves ; d'autres aussi avaient été conviés à le faire, la France, par exemple, en 1867, quand M. Michel Chevalier, M. de Parieu et un certain nombre de banquiers éclairés pressaient le gouvernement impérial d'adopter l'étalon unique d'or. On se rappelle que ce projet n'échoua que par la résistance acharnée de la Banque de France, qui, maintenant toute contrite et embarrassée, contemple avec inquiétude son énorme approvisionnement d'argent.

Voilà l'Allemagne qui, selon l'expression reçue, mais incorrecte, démonétise l'argent. En réalité, elle conserve une quantité considérable de ce métal ; comme le fait remarquer dans un écrit récent un publiciste américain, elle détient encore plus de 100 millions de dollars de monnaie d'argent, et ces pièces circulent dans les transactions beaucoup plus qu'aux États-Unis (1). L'Allemagne n'a démonétisé, d'après M. Cernuschi même, que 4 millions de kilogrammes d'argent, qui, d'après notre tarif légal, ne valent que 810 millions de francs environ, et sur ces 4 millions de kilogrammes d'argent qui ont cessé d'être monnaie allemande, il en est 2 millions de kilogrammes environ qui ont été convertis en pièces de 5 francs de l'Union latine. Il n'est donc sorti d'Europe pour l'Asie que 2 millions de kilogrammes environ d'argent, soit pour 405 millions de francs, d'après le tarif de nos lois, ce qui est un chiffre insignifiant. M. Cernuschi a raison de dire, dans une lettre adressée au directeur du *Times*, que le stock monétaire de l'Europe dans son ensemble est à peu près aussi important qu'il l'était en 1871. Quoique la démonétisation des thalers allemands ait été loin d'avoir l'ampleur que par irréflexion on lui attribue, l'initiative de l'Allemagne coïncida avec un changement profond dans la situation monétaire

(1) *The Physics and Metaphysics of Money*, by Ramond Gibbons, New-York and London, Putman's sons, 1886.

du monde. Le métal d'argent se mit à baisser, c'est-à-dire qu'il n'eut plus relativement à l'or la valeur que lui attribuaient les lois monétaires de l'Union latine ; on vit violer ce fameux rapport de un gramme d'or pour 15 grammes 1/2 d'argent qui apparaît à l'école dite bimétalliste comme correspondant à une sorte de loi sociale dont on ne saurait s'écarter sans les plus grands périls. Déjà, depuis le mois de février 1867, c'est-à-dire quatre ans avant la conversion monétaire de l'empire allemand, la valeur du métal d'argent avait été presque constamment, sur le marché de Londres, au-dessous de celle que lui attribuait le tarif de notre monnaie. Au lieu d'être avec l'or dans le rapport de 15.50 à 1, elle était presque toujours dans le rapport de 15.60 ou 15.65 à 1. Mais, à partir de l'année 1872, l'écart s'accentua considérablement : le rapport de la valeur de l'argent à la valeur de l'or fut de 15.64 à 1 en 1872 ; 15.93 en 1873 ; 16.16 en 1874 ; l'argent perdit ainsi successivement 2, 3 et 4 pour 100. Les pays de l'Union latine qui constituaient à eux seuls la région où l'or et l'argent exerçaient une sorte de *condominium*, y ayant tous les deux également, d'après un tari fixé au commencement de ce siècle, la puissance monétaire souveraine, durent s'émouvoir d'un changement aussi considérable et qui semblait devoir s'accroître dans le rapport de valeur des deux métaux. Ils craignirent que, à la faveur de notre tarif monétaire devenu en contradiction avec les faits et trop manifestement défavorable à l'or, on ne fît frapper en France, en Belgique, en Suisse, de plus en plus de monnaies d'argent, ce métal recevant un accroissement de valeur par la frappe en écus, et que l'on ne retirât de la circulation la plus grande partie de notre monnaie d'or, notre tarif légal pour ce métal étant devenu trop bas. Entrevoyant la difficulté de conserver pratiquement le double étalon et se voyant acculée à la nécessité d'avoir en fait l'étalon unique d'argent, si elle ne préférait établir en quelque sorte indirectement l'étalon unique d'or, l'Union latine prit avec quelque timidité ce dernier parti. La France y résista tant qu'elle put ; mais la Suisse d'abord, puis la Belgique, y poussèrent. L'Union latine suspendit donc d'une manière absolue le monnayage de l'argent.

Le mouvement de dépréciation de ce métal ne s'arrêta pas : il s'accéléra, au contraire, chaque jour. Au lieu du rapport classique et chez nous légal de 15 grammes 1/2 d'argent comme équivalent d'un gramme d'or, on cota successivement, à la Bourse de Londres, les rapports suivans : 16.63 en 1875 ; 17.80 en 1876 ; 17.19 en 1877 ; 17.96 en 1878 ; 18.39 en 1879 ; 18.05 en 1880 ; 18.24 en 1881 ; 18.27 en 1882 ; 18.65 en 1884 et 18.63 en 1885 ; c'est-à-dire que un lingot d'argent de 18 grammes 63 s'échangeait

contre un lingot d'or de 1 gramme (1). L'argent perdait près de 21 pour 100 de la valeur que nos lois lui attribuaient et qu'il avait conservée *grosso modo*, avec des variations fréquentes, mais légères, jusqu'en 1871. Ce que M. Cernuschi appelle le pair bimétallique était donc complètement détruit et l'on se trouvait en plein dans ce que le pittoresque écrivain nomme le *morbus* monétaire. Aujourd'hui, d'ailleurs, le mal a encore empiré, car la dépréciation du métal d'argent dépasse 22 pour 100.

En exposant les péripéties de cette question métallique, nous avons tenu à éviter toute discussion de principe sur l'emploi comme monnaie des deux métaux précieux. Il nous suffit, dans ce travail, de suivre les faits et de les rapprocher pour rechercher l'influence qu'ils ont pu exercer sur les prix. Le premier de ces prix, par ordre d'importance, qui ait été sérieusement troublé, c'est celui du métal d'argent. Quelle a été la cause de la dépréciation considérable qu'il a subie? Ici encore nous serons bref. L'école de MM. de Laveleye, Cernuschi, de Soubeyran affirme que la seule cause de la baisse énorme du métal d'argent, c'est, d'une part, la démonétisation des thalers allemands et, d'autre part, la fermeture à la frappe de ce métal des hôtels de monnaie de l'Union latine. On a vu plus haut que M. Cernuschi lui-même avoue que la démonétisation des thalers allemands a été beaucoup moindre qu'on ne se le figure d'ordinaire. En opposition avec cette explication de la dépréciation de l'argent on peut alléguer des faits qui sont précis et constans : c'est que la production des mines d'argent n'a pas cessé de s'accroître dans des proportions énormes depuis une quinzaine d'années, et que les frais d'extraction de ce métal, soit par suite de la découverte de gisemens plus importans, soit par les progrès de l'industrie des mines, sont considérablement diminués, tandis que, au contraire, la production de l'or, au lieu d'augmenter, a plutôt légèrement décru. Quelques chiffres à ce sujet seront sans doute les bienvenus. Les mines d'argent du monde entier ne fournissaient comme moyenne annuelle que 886,115 kilogrammes de ce métal pendant la période 1851-55 ; le rendement s'est élevé graduellement jusqu'en 1870 et, à partir de cette époque, il est soudain devenu colossal. La moyenne annuelle de la production de l'argent a monté, en effet, à 1,969,000 kilogrammes pendant la période 1871-75, soit juste le double de ce qu'elle était vingt ans auparavant. Dans

(1) Tous ces chiffres, qui sont des moyennes annuelles, sont tirés d'un ouvrage récent du spécialiste le plus connu pour l'étude des faits monétaires, à savoir : M. Ad. Soëtbeer, *Materialien zur Erläuterung und Beurtheilung der Wirthschaftlichen Edelmetallverhœltnisse*, etc.; Berlin, octobre 1885, p. 12.

la période quinquennale suivante, elle s'est encore considérablement développée, et la moyenne annuelle y atteint 2,450,000 kilogrammes. Les chiffres des années récentes dépassent encore ce dernier. En 1881, on extrait des mines 2,592,000 kilogrammes d'argent, puis 2,769,000 en 1882; 2,895,000 en 1883 et enfin, 2,860,000 en 1884. L'apport annuel de ce métal a donc plus que triplé en vingt-cinq ans. Cet accroissement de production se maintient malgré une dépréciation de 22 pour 100 dans les prix, et rien n'indique que les mines doivent devenir moins puissantes. Dans le même laps de temps, la production de l'or suit une marche inverse; au lieu de s'accroître, elle diminue, non pas dans des proportions considérables il est vrai, mais cependant d'une façon sensible. La moyenne annuelle de la production de l'or était de 197,515 kilogrammes dans la période 1851-55, et même de 206,000 kilogrammes dans la période 1856-60, ce qui représentait plus de 700 millions de francs d'or produits annuellement. L'extraction annuelle tombe à 172,000 kilogrammes de 1876 à 1880; puis, diminuant encore, elle n'est plus que de 158,000 kilogrammes en 1881; 146,000 kilogrammes en 1882; 143,540 en 1883, et enfin, 140,000 kilogrammes en 1884 : elle s'est ainsi réduite de 32 pour 100 environ en une trentaine d'années. Voilà donc deux métaux précieux auxquelles nos lois monétaires avaient assigné un certain rapport fixe de valeur, il y a quatre-vingts ans; ce rapport se maintient à peu près jusqu'en 1870, non pas cependant sans certaines variations, mais elles étaient légères. Puis il arrive que la production de l'un de ces métaux, l'argent, fait plus que tripler, pendant que la production de l'autre, l'or, diminue d'un tiers; est-il étonnant que, sur le marché libre des lingots, la valeur du premier de ces métaux ait fléchi relativement à celle du second? Faut-il chercher ici des explications mystérieuses ou contingentes? La raison principale ne ressort-elle pas des changemens dans l'importance de la production? Autrefois, dans la période de 1851 à 1855, on produisait annuellement pour 688 millions de francs d'or environ contre 199 millions d'argent; la valeur de l'or produit représentait 77 1/2 pour 100 de l'ensemble de la production des métaux précieux et la valeur de l'argent seulement 22 1/2 pour 100; en 1884, les proportions sont presque renversées, la valeur de l'or produit n'est plus que de 487 millions de francs et celle de l'argent s'élève à 642 millions de francs; c'est l'or maintenant qui représente la moindre partie dans la production annuelle des métaux précieux, à savoir 43 pour 100; tandis que l'argent en forme la plus forte partie, soit près de 57 pour 100. Des modifications aussi profondes et aussi constantes ne peuvent aller sans un changement de valeur.

En laissant de côté la question controversée de savoir quelle est la cause réelle ou la principale cause de la baisse du métal d'argent, le point essentiel pour l'étude de la crise commerciale est d'examiner si la rareté de l'or a pu exercer une influence sensible sur les prix et sur l'ensemble du commerce du monde. Cette prétendue rareté de l'or est toute relative, puisque la production annuelle de ce métal monte encore à près de 500 millions de francs. Les nombreux écrivains soit anglais, soit français, qui veulent établir un lien entre ce qu'ils appellent la raréfaction du premier des métaux précieux et la crise commerciale universelle insistent beaucoup sur la simultanéité des deux phénomènes. Les prix de toutes les marchandises ont baissé, disent-ils, dans des proportions très fortes et qui s'accentuent chaque jour, et le point de départ de la baisse coïncide à peu près, suivant ces théoriciens, avec la démonétisation des thalers allemands et avec l'interdiction de la frappe des monnaies d'argent dans les pays de l'Union latine. On fait remarquer, en outre, que la production de l'or diminue au moment où un plus grand nombre de nations recourent à ce métal pour en faire la base de leur circulation monétaire; c'est ainsi que, en plus de l'Allemagne, les États-Unis ont repris les paiemens en espèces sur la base de l'étalon d'or, tout en continuant à frapper, par condescendance pour les producteurs de mines, dans des proportions fixes, des dollars d'argent dont personne ne veut; l'Italie qui, elle aussi, s'est dégagée du cours forcé, a pris au reste du monde une somme notable d'or qu'elle tâche de garder avec un soin jaloux dans les caisses de ses banques. Le volume du commerce universel va sans cesse en se développant, et la mesure de ce commerce, c'est-à-dire l'or, ne suit plus que d'un pas inégal et lent cet accroissement des opérations commerciales. Aussi, tandis qu'il y a un quart de siècle, un grand nombre de personnes parlaient de la dépréciation de l'or, aujourd'hui certains théoriciens anglais, formant un nouveau mot, en se servant d'un autre préfixe, ne tarissent pas sur « l'appréciation » de l'or, vocable par lequel ils entendent l'augmentation de valeur de ce précieux métal. Les mêmes personnes qui ne voient à la crise commerciale qu'une cause purement monétaire ajoutent que la perte de 20 à 22 pour 100 de la valeur de l'argent depuis quelques années constitue pour les pays qui ont ce métal comme étalon un avantage énorme, qu'ils peuvent vendre leurs produits, notamment le blé, 22 pour 100 moins cher et que l'agriculteur européen se trouve ainsi mis à la merci du cultivateur hindou.

Dans tout cet ensemble de raisonnemens on trouve mêlés des faits qui sont plus ou moins exactement observés et des inductions

qui sont conjecturales. La crise commerciale actuelle, comme toutes les crises, se caractérise par la baisse du prix de la plupart des denrées : une crise n'est autre chose qu'une interruption, ou du moins un ralentissement de la circulation, de la consommation et, à un degré plus avancé de la maladie, de la production même. On éprouve une difficulté d'échanger. La baisse des prix et même la cote purement nominale des prix, c'est ce qui est l'accompagnement nécessaire de toutes les crises. Quand M. de Soubeyran, dans une récente séance de la chambre des députés, faisait la nomenclature des changemens de prix qui se sont opérés de 1873 à 1885, il avait beau jeu ; personne ne conteste que la généralité des marchandises n'ait fléchi dans des proportions très notables, presque inouïes. Le financier député exagérait, sans doute, sur quelques points où il prenait très arbitrairement la date initiale de son tableau de comparaison. Quand, par exemple, il établissait que, en 1873, le blé valait 41 fr. 50 le quintal, le fer 30 francs, la fonte 113 francs et qu'aujourd'hui ces mêmes denrées ne valent plus que 21 fr. 25, 12 francs et 43 francs, ce qui représente une dépréciation de 49 pour 100 sur le blé, de 60 pour 100 sur le fer et de 62 pour 100 sur la fonte, M. de Soubeyran négligeait de dire que l'année 1873 se trouvait une année exceptionnelle, marquée par une très mauvaise récolte, et que pour l'industrie métallurgique elle était signalée par un mouvement de spéculation et de hausse dont on avait eu peu d'exemples en ce siècle. Présenter comme des prix normaux les prix d'une époque d'exaltation comme les années 1873 ou 1874 ; c'était singulièrement dénaturer les faits. On eût pu, d'ailleurs, s'épargner ces exagérations, car la baisse de presque tous les prix des denrées soit naturelles, soit fabriquées n'est que trop certaine, et pour n'être pas en moyenne de moitié, comme on l'a souvent affirmé, elle atteint souvent le quart et parfois le tiers.

Il s'en faut cependant que cette baisse des prix, qui est si frappante quand on examine certaines marchandises comme le blé, la laine, le coton, la soie, l'huile de colza ou de lin, le café, le cuivre, le plomb, le fer, soit absolument universelle. Il est beaucoup d'articles qui y ont échappé ou qui n'en ont été que faiblement atteints. En se reportant aux traités spéciaux sur les prix des marchandises (1), on découvre au premier coup d'œil un certain nombre de denrées dont les prix en gros sont restés à peu près les mêmes depuis vingt-cinq à trente ans. Parmi les métaux, l'étain n'a presque rien perdu de sa valeur depuis lors ; il se cotait 107 shillings sur le marché de Londres dans la période de 1861 à 1870, on lui trouve une valeur moyenne de 100 shillings de 1871 à 1880 et il se main-

(1) Voir notamment Mulhall, *History of prices*; Longmans, 188[illegible], London.

tient encore à 95 shillings de 1881 à 1884. Il y a loin de là à cette prétendue baisse de 50 pour 100 qu'on voudrait faire admettre comme générale ; et cependant l'étain vient en grande partie des pays asiatiques, les îles de la Sonde, la presqu'île de Malacca, lesquels sont au régime de l'étalon unique d'argent et qui, par cette raison, d'après ce qu'affirment les théoriciens bimétallistes, voient leurs exportations singulièrement favorisées par la baisse de ce métal. Si l'étain forme une importante exception à cet avilissement des prix dont on se plaint, beaucoup d'autres denrées se trouvent dans le même cas. Le sel, qui est, à coup sûr, d'un usage universel, vaut 12 shillings la tonne à Londres pendant la période 1881-84 contre 11 shillings dans la période 1854-60 et 10 shillings dans celle de 1861 à 1870. Ici l'on constate non-seulement une résistance à la baisse, mais une hausse positive. Le savon a subi à peine une dépréciation de 12 pour 100 de 1854 à 1884, toujours sur le marché de Londres, le plus directement influencé par les conditions de la production universelle. Il en est de même d'un important article de fabrication : les bouteilles, qui se vendent 117 shillings le centner dans la période 1881-84 contre 120 shillings de 1861 à 1870 et 130 shillings de 1854 à 1860. Quoique affecté par la situation de la métallurgie et de la navigation à vapeur, le charbon anglais se tient exactement, comme moyenne annuelle, au même prix (110 deniers la tonne dans les années 1881-84) que dans celles de la période 1854-60 ; il avait notablement haussé, il est vrai, dans l'intervalle. Si maintenant l'on passe aux denrées d'alimentation, on ne retrouve presque plus trace, en dehors du blé, du café et du sucre, de cette fameuse baisse moyenne de 54 pour 100 dont on parle tant. Laissons de côté le vin, dont les progrès du phylloxera expliquent la hausse ; mais la bière, elle, n'est attaquée par aucun insecte. Or elle a considérablement haussé depuis trente ans ; au lieu de 69 shillings le baril anglais, ce qui représentait sa valeur moyenne de 1854 à 1860, on la trouve à 80 shillings de 1881 à 1884. Le beurre n'a pas non plus à redouter les morsures d'un insecte ; il se trouve, en outre, fréquemment falsifié par l'addition de substances étrangères ; cependant le prix moyen de la période 1881-84, à savoir : 103 shillings le centner, est très supérieur à celui de 1854-60 (84 shillings) et égale à peu près le prix moyen de 1861-70 (104 shillings). Il en est de même pour le fromage, de même encore pour les œufs. En regardant attentivement dans la liste des prix, on en découvrirait bien d'autres qui n'ont subi aucune dépréciation depuis un quart de siècle. La viande commence à diminuer sur les marchés dans une proportion d'ailleurs très légère ; mais cela ne date guère que de deux ans, et la moyenne du prix de la viande de bœuf sur le marché de

Londres par tonne est dans la période de 1881 à 1884 singulièrement supérieure au prix des périodes antérieures ; elle restait en moyenne à 84 livres sterling (2,100 francs) contre 79 livres sterling de 1871 à 1880 et 56 livres sterling de 1841 à 1850. Les peaux se cotent aussi plus cher dans la dernière période quinquennale (64 shillings le centner) que pendant les années 1861 à 1870 (59 shillings). Il est même tel article naturel dont le prix a notablement haussé : le poivre, par exemple, qui se vend 56 shillings le centner de 1881 à 1884, contre 48 shillings dans la période décennale antérieure et 37 shillings dans celle de 1861 à 1870.

Le lecteur nous excusera d'être entré dans ces détails ; il est nécessaire en pareille matière d'être précis et l'on ne peut arriver à la précision qu'avec une nomenclature de chiffres. On voit combien il s'en faut que tous les prix aient fléchi de moitié ou même d'un tiers depuis quinze ou vingt ans. La tendance à la baisse est dominante, mais les exceptions sont nombreuses et surtout importantes. Elles le deviennent davantage si, au lieu de s'en tenir au prix des choses, on se reporte à celui des services humains. Là, la hausse est générale depuis quinze et vingt ans. Qu'il s'agisse des professions libérales ou de celles réputées autrefois serviles, on voit que les émolumens, les traitemens, les salaires, les gages se sont élevés et que si, depuis deux ou trois ans, ils restent stationnaires, on n'aperçoit aucun signe de recul sérieux. Nous voudrions prier ceux qui soutiennent que tous les prix se sont avilis de moitié, d'essayer de baisser de 50 pour 100 ou même de 25 les gages de leurs domestiques ou les honoraires de leur médecin, de leur avocat, d'un peintre de portraits, etc. La discussion du budget dans tous les pays proteste contre cette prétendue universelle baisse des prix, car il n'y est jamais question que d'augmenter le traitement des petits fonctionnaires, facteurs, cantonniers, maîtres d'écoles. Or, comme le prix des services humains contribue autant que le prix des choses à constituer le prix général de la vie, on voit ce qui reste de cette observation superficielle que tout a baissé de moitié ou d'un tiers. Il est cependant évident que si la cause de la crise actuelle était l'augmentation de la valeur de l'or, tous les prix sans exception auraient dû en subir l'influence ; la valeur des services humains aurait dû s'en ressentir aussi et décliner dans des proportions importantes, et l'on ne voit rien de pareil.

Il faut chercher une autre cause ou plutôt d'autres causes à la baisse des prix des marchandises et il n'est pas difficile à tout bon observateur dépourvu de parti-pris d'arriver sur ce point à une solution précise. Il suffit de remarquer que l'on rencontre dans tous les objets dont le prix a fléchi ces deux circonstances : que la production en est devenue singulièrement plus abondante et que les

frais en ont notablement diminué. Le blé, le coton, le café, le fer, la fonte, le cuivre, tous les articles qui se sont avilis offrent la réunion de ces deux conditions. Cette constatation a été tant de fois faite et est devenue si notoire qu'il pourrait sembler presque inutile d'y insister. Néanmoins, comme il se rencontre encore des hommes qui attribuent à la baisse des prix une cause unique, imaginaire, comme l'accroissement de valeur de l'or, il est bon de signaler les causes réelles et palpables pour chacune des principales denrées. Que les approvisionnemens de blé mis à la disposition des nations civilisées se soient prodigieusement accrus depuis moins de vingt ans, c'est un fait que les statisticiens ont aisément mis en lumière. D'après M. Mulhall (1), l'Europe possédait, en 1850, environ 360 millions d'acres de terre en culture, ce qui représentait 148 millions d'hectares environ ; en 1870, l'étendue de ces terres atteignait 440 millions d'acres ou 180 millions d'hectares, et, en 1884, elle allait jusqu'à 482 millions d'acres ou 198 millions d'hectares. A ne considérer que notre petite partie du monde, la surface cultivée s'est ainsi accrue de 34 pour 100 environ en moins de trente-cinq ans. Si l'on ajoute que les procédés de culture se sont eux-mêmes améliorés et que le rendement par chaque unité territoriale est devenu plus élevé, on verra combien l'accroissement de la production agricole en Europe a dépassé dans le dernier quart de siècle l'augmentation de la population. Ce n'est là, cependant, que le moindre des facteurs de la baisse des prix. Le trop plein des contrées neuves qui vient s'ajouter au développement de la production dans le vieux monde rend encore beaucoup plus disproportionné l'écart entre l'essor de la production des denrées végétales et celui de la population. On estime à 55 millions d'acres (22 millions 1/2 d'hectares) la surface cultivée que possédaient les États-Unis en 1850, à 88 millions d'acres (36 millions d'hectares) l'étendue des cultures du même pays en 1870 et enfin à 157 millions d'acres (64 millions 1/2 d'hectares) l'ensemble des terres cultivées de la grande Union américaine en 1884 : en trente-quatre ans, cette étendue a donc presque triplé et dans les quatorze dernières années presque doublé. Les colonies britanniques autres que l'Inde ne sont guère restées en arrière de la grande république nord-américaine. Leur superficie cultivée était évaluée à 12 millions d'acres en 1850, 18 millions en 1870, et 25 en 1884. Contrairement à toutes les prévisions de Malthus, et de Ricardo, le dernier quart de siècle a vu les subsistances, dans l'ensemble du monde civilisé, se développer beaucoup plus rapidement que la population. Un autre statisticien réputé

(1) *History of prices*, p. 79.

pour l'exactitude de ses recherches, M. de Neumann-Spallart, a fait ressortir que le commerce de céréales du monde civilisé avait plus que doublé de 1869 à 1879. L'ensemble de l'importation de céréales et de farine des nations de notre groupe de civilisation atteignait seulement 1,636 millions de marks (2 milliards 45 millions de francs environ) en 1869-70 ; il s'est élevé à 3 milliards 268 millions de marks (environ 4 milliards 85 millions de francs) en 1879 (1) ; depuis lors, il y a eu un léger recul.

Ce n'est pas seulement pour les grains que l'on constate un aussi prodigieux accroissement de l'offre, il en est de même pour la plupart des autres marchandises qui ont baissé de prix. La production totale du coton, qui était évaluée à 1,192 millions de livres de poids en 1840 et à 2,398 millions de livres en 1860, reste presque stationnaire pendant la période décennale suivante ; elle n'atteignait que 2,474 millions de livres en 1870, ce qui représentait seulement une augmentation de 3 1/2 pour 100 en dix années. La cause de ce faible développement était la grande perturbation où la guerre de sécession et la suppression de l'esclavage jetèrent la culture cotonnière aux États-Unis, mais ce ne fut qu'une crise passagère dont les effets disparurent au bout de huit à dix ans. Les plantations se reconstituèrent bientôt dans le Sud avec la main-d'œuvre libre : l'Union américaine, qui ne produisait que 1,540 millions de livres de coton en 1870, avait, en 1880, une récolte de 3,161 millions de livres de ce textile, et, pour l'ensemble du monde, la production s'élevait, dans la même année, à 4,039 millions de livres, soit 67 pour 100 environ d'augmentation dans le court espace de dix années. Cet accroissement, toutefois, est encore insignifiant à côté de celui de la production de la laine. Il faut planter le coton et le cultiver, tandis qu'il suffit d'ouvrir de nouveaux espaces aux troupeaux pour qu'ils multiplient, et avec eux leurs toisons. Une circulaire commerciale, émanant d'un des principaux courtiers de la place d'Anvers, établissait récemment d'une façon saisissante la relation des prix avec les quantités de laine importées en Europe. Si l'on considère les apports de laines coloniales provenant des trois principaux pays producteurs : l'Australie, Le Cap et La Plata, on relève qu'en 1864, les importations ne montaient qu'à 458,000 balles; en 1868, l'importation double et atteint 879,000 balles ; les prix baissent alors à 1 fr. 35 et tombent même un instant, en 1869, à 0 fr. 85, le prix le plus bas que l'on eût connu. Pendant cinq à six ans, l'importation reste à peu près stationnaire ou du moins ne se développe que très lentement et les prix se raffermissent. Mais, en 1877, on se trouve en présence d'une importation beaucoup plus

(1) *Uebersichten der Weltwirthschaft;* Jahrgang, 1881-82; Stuttgart, 1884, p. 155.

considérable, 1,272,000 balles, soit 40 pour 100 de plus que cinq ans auparavant; les prix reculent dans une proportion à peu près analogue. Pendant les deux ou trois années suivantes, les apports de laines coloniales restent stationnaires et les prix montent. Mais l'accroissement de la production reprend; l'importation des laines en Europe est estimée à 1,740,000 balles en 1885; les prix descendent dans des proportions notables. En 1886, on évalue les apports probables des laines coloniales à 1,880,000 balles, soit le double des importations de 1872 et le quadruple de celles de 1864. Comme le dit avec beaucoup de bon sens ce commerçant qui n'est pas au courant des subtilités des financiers bimétallistes : « Il est hors de doute que le chiffre de la production des laines est le grand régulateur des prix, et que, comme quelques autres articles, tels que les grains, cafés, etc., les laines n'ont pas su résister aux fortes augmentations régulières de la production qui en ont réduit la valeur vénale (1). » Comprend-on que des abstracteurs de quintessence aillent chercher une cause mystérieuse à la baisse des prix quand la cause réelle est si palpable et qu'il suffit, pour la voir distinctement, de ne pas fermer les yeux?

L'accroissement de la production est considérable aussi, quoique beaucoup moindre, pour le café, dont il se produisait, dans les contrées en relation avec l'Europe, 321,000 tonnes en 1855, 422,000 tonnes en 1865, 505,000 tonnes en 1875, et, enfin, 588,000 tonnes en 1881. Ici, l'augmentation est plus faible, puisque en seize ans elle n'atteint guère que 40 pour 100, mais la consommation se développe beaucoup plus lentement, comme pour tous les objets de luxe ou de demi-luxe. La production du sucre, grâce en grande partie aux primes de toute nature que les états distribuent avec une niaise prodigalité aux fabricans, s'est plus rapidement accrue encore que celle du café. M. de Neumann-Spallart évalue à 16,750,000 quintaux métriques la production du sucre de canne dans le monde civilisé en 1867; l'augmentation est très lente jusqu'en 1877, où cette production atteint 18,800,000 quintaux; mais dans la campagne 1881-82 elle dépasse 25 millions de quintaux métriques offrant un accroissement d'un tiers environ en cinq années. La production du sucre de betterave ne reste pas en arrière, et de 15,066,000 quintaux métriques en 1879-80, elle monte à 21,709,000 quintaux en 1882-83, soit une augmentation de 40 pour 100 en trois années. Depuis lors, il semble que la production du sucre ait pris encore de nouveaux développemens. Quoi d'étonnant que la consommation suive à pas inégal une offre qui s'élargit dans

(1) Voir cette circulaire commerciale, qui est décisive, dans *l'Économiste français* du 7 février 1886.

des proportions aussi constantes? Un simple coup d'œil jeté sur la production des métaux convaincra aussi l'homme impartial que la cause de la baisse des prix doit être cherchée dans les conditions de la production de chaque article. Le cuivre fin est l'un de ceux qui se sont le plus dépréciés depuis une quinzaine d'années ; mais aussi l'on ne produisait, en 1850, que 45,250 tonnes de ce métal; en 1860, on n'atteignait encore que 67,370 tonnes, tandis que, en 1870, on arrive à 82,120 tonnes, et, par un bond prodigieux, à plus de 120,000 tonnes en 1880; ce chiffre n'est pas la limite extrême, les années postérieures le dépassent. Il n'en va pas autrement du plomb, dont la production était bornée à 104,000 tonnes en 1830 et ne s'élevait encore qu'à 170,500 tonnes en 1850, tandis qu'elle franchit le chiffre de 379,000 tonnes en 1880, ayant ainsi plus que doublé en trente années. La production du fer n'est pas restée en arrière; au contraire, elle a progressé bien davantage, puisque de 4,280,000 tonnes en 1850, elle a monté graduellement à 10,550,000 tonnes en 1870, puis à 14,230,000 en 1871-80, comme moyenne décennale, et enfin à 19,820,000 tonnes en 1882; ici le doublement s'est presque effectué en douze années. L'accroissement de la production du charbon dans l'ensemble du monde civilisé a presque été aussi rapide : contre 62 millions de tonnes de charbon produits en 1882, on met en regard le chiffre de 141 millions de tonnes pour l'année 1860 et celui de 344 millions de tonnes pour l'année 1880; en vingt ans, l'augmentation atteint 145 pour 100 environ.

On pourrait poursuivre presque à l'infini cette énumération. Si maintenant, au lieu de s'arrêter à la cause spéciale et précise de la baisse des prix de chaque article, on recherche les causes plus générales, elles sont faciles à trouver; la question du métal d'argent y est étrangère. Les causes générales peuvent se ramener aux suivantes : le monde entier est beaucoup mieux exploré qu'il y a vingt ans, de sorte que toutes les richesses naturelles, les meilleures terres, les meilleurs gisemens sont plus connus; les capitaux devenus plus abondans par l'épargne et par le surcroît de l'aisance dans toutes les couches de la population, se trouvent aujourd'hui plus mobiles et plus agiles, plus audacieux, plus disposés à se déplacer et plus rapidement transportables qu'il y a un quart de siècle, de façon que la simple annonce de la découverte d'une richesse naturelle sur un point quelconque du monde amène presque immédiatement des tentatives pour mettre celle-ci en valeur. A ce point de vue, l'essor des sociétés anonymes a eu une importance dont on commence à peine à se rendre compte; la substitution de cette puissante force collective aux forces moléculaires du capital personnel et isolé a transformé et décuplé parfois l'efficacité de l'épargne. Si les

capitaux ont eu plus de penchant à émigrer, à coloniser, à affronter des risques de toutes sortes, les hommes eux-mêmes sont devenus moins sédentaires et ils suivent avec ardeur les capitaux partout où ceux-ci les appellent et les rémunèrent. Les progrès de l'industrie, qui se manifestent de cent façons, par des inventions, des découvertes, ou même par de simples améliorations de procédés, par ces modifications légères que les ouvriers appellent des tours de main, ont contribué et contribuent chaque jour à ce développement incessant de la production et à la baisse des prix. Enfin le dernier facteur et non le moins énergique, c'est le perfectionnement des voies de transport, surtout par mer, depuis quinze années. On a fait le calcul que, grâce aux nouveaux types de navires, à la connaissance plus exacte des routes commerciales, au percement des isthmes, aux installations des ports, au télégraphe qui rend les ordres instantanés et épargne aux navires la nécessité d'attendre longtemps des chargemens, chaque marin anglais transporte actuellement deux fois plus de marchandises qu'en 1870, trois fois plus qu'en 1860 et quatre fois plus qu'en 1850.

Voilà les causes générales, incontestables, qui ont agi et continuent d'agir sur les approvisionnemens du monde. Chercher ailleurs l'explication de la baisse des prix, c'est fermer volontairement les yeux. En vain prétendra-t-on que la baisse du métal d'argent, qui perd actuellement 22 pour 100 de la valeur que lui attribue notre tarif monétaire, donne aux Indes un avantage pour leurs exportations. Au milieu de phénomènes si vastes et si intenses, ce n'est là qu'un détail insignifiant. La plupart des denrées qui ont fléchi de prix ne sont pas produites dans des pays à étalon d'argent. Les grands marchés producteurs de cuivre, par exemple, ne se trouvent pas en Orient, mais en Occident; c'est l'Espagne et surtout les États-Unis d'Amérique. Il en est de même pour le fer, de même aussi pour la laine, qui vient surtout de colonies anglaises à étalon d'or, l'Australie et Le Cap, et d'une contrée qui, avant de tomber récemment dans le cours forcé, se servait aussi comme monnaie du métal d'or, la République argentine; même le sucre et le coton sont pour la plus grande quantité produits dans des contrées où la baisse du métal d'argent n'a aucune influence directe.

Il faudrait d'ailleurs, s'entendre sur les résultats réels d'une monnaie dépréciée pour le commerce extérieur d'un grand pays. Quand il s'agit de l'Inde, tantôt on prétend que la baisse du métal d'argent constitue pour elle un énorme avantage parce qu'elle lui permet de vendre ses marchandises à un prix qui, calculé en or, se trouve au-dessous de celui de ses concurrens; d'autre part, presque tous les financiers officiels de l'Inde et de l'Angleterre gémissent sur les embarras dont la baisse de l'argent est l'origine pour le tré-

sor indien. L'Inde a des remises considérables à faire en Angleterre, et une partie de sa dette, contractée pour les travaux publics et les chemins de fer, est payable en or. Elle se voit d'autant moins en état d'acheter, et par conséquent d'autant plus appauvrie, que sa monnaie intérieure a perdu de sa valeur. Si l'on admettait ce principe, qu'une monnaie dépréciée constitue un avantage pour un pays, on devrait en tirer la conclusion que la Russie n'est jamais plus prospère que lorsque le rouble baisse, la République argentine et le Brésil que quand leur papier à cours forcé perd une fraction nouvelle de sa valeur nominale. On en devrait induire également que tous les pays qui, se trouvant il y a cinq, dix ou quinze ans, comme l'Italie et les États-Unis, au régime du papier-monnaie, ont voulu reprendre les paiemens en espèces, se sont trouvés faire un marché de dupe, puisqu'en substituant une monnaie plus forte et plus stable à une autre plus faible et plus variable, ils auraient rendu plus difficiles leurs exportations. Qu'au premier abord, un affaiblissement graduel et lent de la valeur monétaire chez un peuple puisse aider dans une certaine mesure au développement des exportations, on le peut admettre ; mais c'est là un phénomène transitoire ; bientôt tous les prix se nivellent, les salaires et les émolumens divers se relèvent ; et l'avantage temporaire qui résultait pour les producteurs et les exportateurs de la dépréciation de la monnaie disparaît. Si le commerce extérieur de l'Inde s'est sensiblement développé depuis quinze ans, si l'exportation du blé a passé de 1,755,000 centners anglais en 1873-74, à 6,340,000 centners en 1877-78, à 19,863,000 centners en 1881-82, et à 14,151,000 en 1882-83, si également de 1873-84 à 1882-83 l'exportation du riz indien s'est accrue de moitié (31,031,000 centners contre 19,805,000), on peut indiquer à ces augmentations des causes beaucoup plus palpables, plus précises et plus certaines que la baisse de l'argent. Ces causes, les voici : le développement considérable du réseau des chemins de fer indiens, l'existence du canal de Suez et la réduction constante de ses tarifs, enfin l'avilissement du fret maritime. Les chemins de fer, les bateaux à vapeur, ce sont les grands niveleurs des prix : rien n'approche de leur action. En 1870, l'Inde anglaise ne possédait que 4,775 milles anglais, soit 7,650 kilomètres de voies ferrées, étendue insignifiante au milieu d'un si énorme empire. Graduellement ce réseau s'accroît : en 1882, il atteint 10,144 milles anglais, 16,250 kilomètres. Il a encore augmenté depuis lors, de sorte que, à l'heure actuelle, il est à peu près triple de ce qu'il était en 1870. On semble oublier qu'aux Indes, comme dans la plupart des contrées neuves, les chemins de fer sont d'introduction toute récente. Le canal de Suez aussi est

une œuvre qui date de bien peu de temps, puisqu'on ne l'a ouvert à la navigation qu'au mois de novembre 1869 et qu'il fallut d'assez nombreuses années pour construire une flotte à vapeur qui pût user de la voie nouvelle. Les tarifs de Suez ont, en outre, singulièrement diminué : en 1873-74, les droits de péage étaient encore en principal de 13 francs par tonne, et se trouvaient grossis par des droits de pilotage et autres qui portaient la taxe totale à plus de 14 francs. Depuis le commencement de l'année 1885, les droits de pilotage ayant été abolis et ceux de passage diminués, les navires n'acquittent plus que 9 fr. 50 par tonne pour traverser le canal. Enfin le fret maritime a baissé dans des proportions énormes. Je relève sur le *Bulletin du canal de Suez* que les cours du fret, dans la première période quinquennale qui suivit l'ouverture du canal, s'élevaient fréquemment à 3 livres 1/2 ou 4 livres sterling par tonne (82 à 100 fr.) de Calcutta en Europe, et à 1 livre 10 shillings ou 2 livres (37 fr. 50 à 50 fr.) de Bombay en Europe, tandis que, au début de l'année courante, ils sont tombés sur la place de Calcutta à 1 livre 10 ou 12 shillings (36 à 40 fr.), et à 15 ou 16 shillings (18 à 20 fr.) sur celle de Bombay. C'est une diminution d'au moins moitié. Qu'on y joigne l'effet de tous les procédés perfectionnés pour le chargement, le déchargement, tels que les élévateurs à grains et toutes les installations nouvelles des ports, on trouvera dans cet ensemble si varié et si concordant de circonstances une cause de baisse des marchandises bien moins problématique que la dépréciation du métal d'argent.

Quand on parle des métaux précieux, que notamment l'on signale la diminution de la production de l'or, et qu'on veut ramener à ce phénomène la baisse des prix, il est une autre considération dont il faut tenir compte. Il est inexact qu'il soit indispensable, pour le maintien des prix, que la quantité du métal précieux qui forme l'étalon soit légal, soit en usage, augmente en proportion de l'extension et, si nous pouvons ainsi parler, du volume du commerce. Une foule de découvertes récentes tendent à permettre l'économie des métaux précieux dans la circulation. Les télégraphes sous-marins, par exemple, qui enserrent de leurs câbles le globe presque entier et lui forment un filet dont les mailles seront bientôt très serrées, la connaissance plus exacte des courans maritimes, les percemens d'isthmes, les perfectionnemens de la machine à vapeur, diminuent l'usage des métaux précieux dans le commerce international. Qu'il faille expédier un million de francs en lingots d'Amérique en Angleterre, il n'y faudra que six à sept jours contre douze ou quinze il y a vingt ans. Des lingots d'or se rendront d'Australie dans la Grande-Bretagne en trente-cinq jours, au lieu de quatre-vingt-dix il y a un quart de siècle. L'or qui est ainsi sur les routes se trouve

moins longtemps retenu en voyage, ce qui équivaut à un accroissement de sa quantité réellement disponible. En outre, les modes de paiement par compensation, d'un marché à l'autre, sont devenus plus variés et plus abondans ; le simple développement des valeurs mobilières internationales permet de transférer d'une contrée à une autre des capitaux sans qu'un gramme d'or soit déplacé. Les billets de banque, dans tout pays, ont beaucoup plus pénétré toutes les couches de la population, et les chèques sont devenus partout un instrument plus habituel de paiement. S'entassant dans les grands établissemens de crédit, les métaux précieux subissent moins de déperdition soit par le frai, soit par les pertes matérielles, soit par la thésaurisation occulte. Le monde entier s'arrange ainsi de façon à faire de la monnaie métallique, soit dans la vie intérieure de chaque nation, soit dans les rapports internationaux, un usage de plus en plus restreint. Ceux qui ramènent à des phénomènes monétaires l'existence de la crise actuelle ignorent toutes ces choses qui sont constantes, visibles, et qu'un parti-pris tenace peut seul dissimuler à des spectateurs instruits. C'est donc une opinion singulièrement superficielle et déraisonnable que d'attribuer la baisse du prix des marchandises à d'autres causes que le défrichement de pays nouveaux, la mise en valeur de régions engourdies depuis des siècles et réveillées soudainement, le facile transport des capitaux produits dans les vieilles contrées et devenant beaucoup plus productifs dans les nouvelles, l'amélioration des voies de communication par mer et par terre, la baisse constante surtout du fret maritime et des tarifs de chemins de fers depuis un quart de siècle, enfin tous les perfectionnemens mécaniques, chimiques et techniques, accomplis dans la fabrication. A toutes ces causes permanentes de baisse s'en joint une accidentelle et temporaire : éprouvée par un état de crise qui dure déjà depuis quelques années, la spéculation s'est découragée, elle n'opère plus. La spéculation est aussi nécessaire au commerce qu'Achille l'était à l'armée des Hellènes ; c'est elle qui donne le mouvement, qui soutient les prix, qui met l'espérance au cœur ; sans elle tout languit. Il n'y aura de reprise sérieuse des affaires que lorsque la spéculation, si sottement maudite, sortira de sa tente comme l'impétueux Achille, et reviendra, reconstituée et confiante, se jeter dans la mêlée.

II.

La crise dont souffre le monde n'a nullement une origine monétaire, c'est ce qu'il était indispensable d'établir. Des esprits d'ailleurs distingués ont jeté sur cette question tant d'obscurité avec d'incommensurables litanies sur la dépréciation de l'argent, qu'il

était indispensable de prouver par des faits combien est fausse cette hypothèse. Mais alors, dira le lecteur, ce qui résulte de l'exposé précédent, c'est que la crise a pour cause un excès de production : on produit trop de tout, et l'humanité est pauvre, parce qu'elle a trop de richesses. Beaucoup d'hommes sont embarrassés de manger, de se vêtir et de se loger, parce qu'on a produit trop de nourriture, trop de vêtemens et trop de maisons. La surproduction, voilà le grand mal. Il n'échappe à personne que cette explication est assez étrange : quand on la présente d'une façon nette, comme nous venons de le faire en quelques lignes, elle se trouve singulièrement paradoxale. A-t-on vraiment trop produit? Peut-on trop produire? Et, en tout cas, peut-il jamais se rencontrer qu'un excès de production, pour parler la langue vulgaire, puisse engendrer la misère de la population?

L'hypothèse d'un excès général de production, particulièrement quand il s'agit des subsistances, ne peut guère être admise. L'humanité a tant de besoins, soit naturels, soit artificiels, qu'elle ne sera jamais satisfaite, et qu'on pourra toujours travailler pour elle. Les anciens besoins sont extensibles, et chaque jour il en naît de nouveaux. Quand l'homme est chaudement vêtu et qu'il ne peut plus, sans s'alourdir, jeter sur sa personne de nouvelles étoffes, il pense à mettre des tapis dans sa demeure, puis des tentures aux murs. La consommation a des appétits illimités. On peut objecter avec raison que, s'il en est ainsi en général, il peut se rencontrer de l'excès dans les productions particulières. Je ne sais quel observateur à l'humeur mélancolique, voulant prouver que l'on pouvait, en effet, trop produire, prenait un exemple typique, celui des cercueils; on pourrait trop produire de cercueils, et quand même ils baisseraient de prix, la consommation n'en augmenterait pas. C'est peut-être le seul objet dont on pût parler d'une façon aussi absolue. Encore pourrait-on répondre que, si la production des cercueils devenait plus facile et moins coûteuse, un certain nombre de personnes prendraient l'habitude de gratifier leurs proches de meubles de ce genre un peu plus perfectionnés, faits d'une matière moins vulgaire, de sorte que même pour cet objet dont chaque personne n'use qu'une fois après sa mort, on ne peut pas dire que l'industrie soit limitée, sinon pour le nombre des objets, du moins pour leur qualité. Si l'on veut un exemple plus riant, celui des berceaux, celui des lits, certes la quantité utile ne peut s'en étendre indéfiniment. Il naît, année moyenne, un million d'enfans en France : si l'on s'avisait, sous prétexte de perfectionnemens dans la production, de fabriquer deux ou trois millions de berceaux par an, il est clair que, quelle que fût la baisse des prix, on ne pourrait obtenir le placement de ces

objets, en France du moins, personne ou très peu de gens ayant le goût d'avoir deux berceaux pour un seul enfant. Il est donc certaines choses dont la consommation est restreinte, en quantité du moins, car, sous le rapport de la qualité, la consommation conserve des perspectives d'accroissement. Ce que nous avons dit des berceaux peut s'appliquer aux lits. Quelques autres objets, les sabots, les souliers, sont un peu dans le même cas : vous auriez beau diminuer le prix de ces articles que, si toute la population en est pourvue, si personne n'a plus conservé l'habitude d'aller nu-pieds, vous pourrez difficilement étendre le débit. Peu de gens veulent imiter le roi Auguste de Pologne, et faire des collections de chaussures; en outre, beaucoup de personnes, quelle que soit leur fortune, pensent que les vieux souliers, quand ils ne sont pas trop avariés, ont leur mérite comme le vieux bois, comme le vieux vin et comme les vieux amis. On n'en est pas là, toutefois, dans le monde, que tous les êtres humains soient pourvus de chaussures et de bas. Pour ceux de ces objets, dont l'usage raisonnable par habitant est limité, sinon d'une façon absolue, du moins approximativement, en quantité, la production a, cependant, encore plus de champ libre devant soi qu'on ne le pense. Toute baisse des prix fait que l'on change plus souvent ceux de ces objets dont la commodité ne gagne pas par l'usage. Aussi a-t-on remarqué que, depuis les progrès de la mécanique et la réduction du prix des marchandises communes, on perd l'habitude de faire réparer, du moins réparer à outrance, les effets d'habillement : le nombre des artisans qui travaillent dans le vieux, les fripiers, les savetiers, se réduit à proportion que s'accroît celui des tailleurs et des cordonniers.

Si, pour certains objets à usage strictement personnel, la production peut être considérée comme ayant une limite, difficile à fixer, à partir de laquelle elle dépasse la consommation, il en est de même pour certains articles qui ne sont pas destinés à satisfaire immédiatement les besoins de l'homme, mais qui servent simplement d'instrumens de travail. Supposons que des perfectionnemens dans la fabrication des aiguilles ou des épingles permette soudainement d'en produire cinq ou dix fois plus, il est certain qu'on ne pourra pas placer les quantités fabriquées. Personne n'achète, par plaisir, des aiguilles ; on s'en sert pour coudre, et comme l'on n'augmentera pas ses travaux de couture simplement parce que les aiguilles coûtent très bon marché, on peut produire trop d'aiguilles. Sans doute, si la baisse du prix était considérable, beaucoup de personnes feraient moins d'attention à conserver ces menus instrumens, les chercheraient avec moins de soin quand elles les auraient laissés choir, de sorte que la consommation des aiguilles pourrait augmenter de moitié ou peut-être doubler, mais il serait chimérique

d'espérer qu'elle quintuplerait à la suite d'une baisse de prix. Pour tous les instrumens de travail, dans une civilisation qui est déjà avancée, on peut dire que la consommation rencontre une limite, à un moment donné du moins. On peut produire trop de métiers à tisser ou à filer, trop de locomotives ou trop de wagons, et trop de bateaux à vapeur. Il nous paraît que pour toutes ces dernières catégories d'objets, l'excès de production est flagrant. En 1877, on construisait 221,000 tonnes de navires à vapeur dans la Grande-Bretagne; en 1878, on en construit 287,000; puis 297,000 en 1879, 346,000 tonnes en 1880, et 408,000 tonnes en 1881. Cette activité exubérante des constructions se soutient encore pendant les deux années suivantes; puis, l'encombrement se produisant, elle se ralentit de plus en plus. On évaluait, en 1870, à 1,918,000 tonnes le tonnage des navires à vapeur pour l'ensemble du monde, et, en 1883, à 7,330,000 tonnes. La puissance effective de transport s'est accrue beaucoup plus encore que le tonnage. On est arrivé, en effet, à pourvoir les navires de machines très perfectionnées qui développent beaucoup plus de force en consommant moins de combustible, de sorte que, ayant besoin d'emporter moins de charbon, un vaisseau peut prendre plus de marchandises et effectue chaque voyage en moins de temps. Les meilleures installations des ports rendent, en outre, bien plus prompts le chargement et le déchargement et abrègent ainsi la période morte pendant laquelle les navires ne transportent pas. On jugera de ces progrès par les exemples suivans, qui représentent les traversées les plus rapides d'Europe en Amérique. On considéra comme merveilleux, dans le temps, que le steamer *Great Western* franchît en 19 jours et 2 heures la distance de Bristol à New-York. Trois ans après, la *Britannia* arrivait dans cette même ville 14 jours et 1 heure après avoir quitté Liverpool. En 1875, la *City of Berlin* ne mettait plus que 7 jours 18 heures pour ce trajet, et enfin l'*Alaska*, en 1882, n'employait que 6 jours 22 heures pour le voyage de Cork à New-York. Si l'on veut des tournées plus longues, le coureur de thé *Stirling Castle*, en 1882, fit en 29 jours et 22 heures la traversée du port chinois Hankow à Londres. Les navires qui sont construits sur ce type de vitesse se multiplient; par conséquent, la capacité de transport, relativement au tonnage, ne cesse de s'accroître. On estimait, il y a dix ou douze ans, qu'un navire à vapeur avait une efficacité de transport égale à trois fois celle d'un navire à voiles de même tonnage. Maintenant l'on estime que le rapport d'utilité, au lieu de 3 à 1, est au moins de 5 à 1. On a supputé qu'en 1883 les 7,330,000 tonnes de navires à vapeur des différentes marines ont transporté 109,450,000 tonnes de marchandises. Si l'on a ainsi exagéré les instrumens de navigation, on peut dire que pour les

rails, pour les ponts métalliques, pour la généralité des produits de la métallurgie, on est tombé dans le même excès. C'est l'ouverture de routes nouvelles, le défrichement des pays neufs, les mauvaises récoltes du vieux monde, les progrès incessans de l'art de la navigation qui ont porté à l'exagération les constructions maritimes; d'autre part, les gouvernemens y ont aidé par les primes à la marine marchande; ils ont encore beaucoup plus contribué, par l'exagération des travaux publics, à imprimer une activité artificielle, et qui ne pouvait toujours se soutenir, aux ateliers de constructions de machines et aux hauts-fourneaux. Aujourd'hui, ceux-ci comptent, pour se relever, sur les torpilleurs, les tours blindées et sur une modification dans l'assiette des chemins de fer, à savoir la substitution de traverses métalliques aux traverses en bois.

Nous venons d'examiner certaines natures de produits que, d'une façon absolue, on peut offrir à l'humanité dans des proportions qui, à un moment donné et pour un certain temps, dépassent ses besoins. Il n'en est pas ainsi de toutes les catégories de marchandises : la plupart de celles qui ont pour objet la consommation directe par l'homme ne peuvent pas être offertes, d'une manière absolue, en quantité exubérante. Il n'en est pas des étoffes, ni du sucre, ni du café, ni de la viande, ni du blé, ni même des maisons, comme des locomotives ou des bateaux à vapeur, qui sont de simples instrumens de travail. L'humanité n'a pas assez des premiers, tandis qu'elle peut ne savoir que faire des derniers. Parmi les gens qui ont de l'aisance, pour ne pas parler de ceux qui sont dans la gêne, beaucoup useraient de plus de tapis, de plus de tentures, de plus de sucreries, prendraient plus souvent du café, mangeraient plus de viande, consommeraient même plus de blé, sinon sous la forme du pain, du moins sous celle de farines et d'apprêts de toutes sortes, ou bien encore pour nourrir de la volaille et d'autres emplois accessoires; beaucoup aussi se logeraient plus amplement, s'ils n'étaient retenus par deux obstacles : le prix et l'habitude. De tous ces produits il n'y a pas à proprement excès : si l'offre en dépasse momentanément la consommation, ce n'est pas que celle-ci soit impuissante à absorber la première, c'est qu'elle en est empêchée par des circonstances qui peuvent n'être que passagères. Considérons les maisons à Paris, par exemple. Il est de mode de dire que l'on en a beaucoup trop construit dans ces dernières années. Financièrement, c'est-à-dire au point de vue de l'intérêt pécuniaire du constructeur, cela est vrai; mais absolument, au point de vue des besoins et des désirs de la population, l'assertion devient inexacte. Tout le monde, à Paris, se plaint d'être logé trop à l'étroit : tel qui n'a que deux pièces en occuperait volontiers trois; et celui qui en a trois les échangerait de bon gré pour quatre

ou cinq. S'il ne le fait pas, c'est une question de prix et aussi une question d'habitude. Il suffit que les prix s'abaissent et qu'un certain temps se passe pour que de nouvelles habitudes se contractent, et l'on verra qu'il n'y a pas trop de maisons pour la population de Paris. De même pour les étoffes, pour le sucre, pour le café, pour tout ce qui est de consommation personnelle, on ne peut dire que la production en soit absolument trop forte, seulement le prix de revient peut en être trop élevé ; et, d'autre part, ne fût-il pas trop élevé, il faut du temps pour que de nouvelles habitudes se répandent. L'homme qui est arrivé à cinquante ou soixante ans sans avoir dans sa chambre d'autre tapis qu'une descente de lit et dans son salon qu'une carpette, a besoin d'un certain délai avant de se décider, même les prix eussent-ils baissé, à se meubler d'une façon plus confortable. Les périodes de bas prix, de prix-courant au-dessous du prix du revient, doivent revenir à intervalles plus ou moins réguliers dans une société très progressive. Elles ont leur utilité : c'est de ramener, par un examen attentif et un grand effort, plus d'économie dans la production et de susciter, en outre, des habitudes nouvelles. Quand on parle de l'excès de production, il faut bien distinguer ces deux classes très différentes de produits : la première se compose des objets dont l'homme ne fait pas une consommation personnelle, comme les machines, les rails et les instrumens divers, et comprend encore même les objets destinés à une consommation personnelle, mais dont le besoin est strictement limité par la nature des choses ; les cercueils, les berceaux, même les lits, sont les exemples typiques de ces articles dont la consommation n'est pas aisément extensible en quantité. Pour cette première catégorie d'objets, il peut y avoir d'une façon absolue, dans toute la force du mot, un excès de production. Il n'en est pas de même pour la seconde classe de produits, qui est de beaucoup la plus nombreuse, celle qui est destinée aux consommations si variées de l'homme. Ici l'offre ne peut pas dépasser d'une manière absolue et définitive les besoins et les désirs : l'embarras, le défaut d'écoulement, ne peuvent être que momentanés ; ils viennent non pas de ce que l'on a trop produit, mais de ce que l'on a produit trop chèrement, de façon que la population, tout en ayant le désir d'acheter, n'en a pas les moyens ; ou bien encore de ce que l'on a produit des objets qui répondent bien à un besoin naturel à l'homme, mais qui supposent que de nouvelles habitudes devront être contractées, ce qui prend toujours du temps.

On dit fréquemment des enfans ou des adolescens qu'ils ont trop grandi : l'expression n'est pas exacte et devrait être complétée, car personne ne désirerait qu'ils revinssent, si cela était possible, à une taille inférieure ; on entend simplement qu'ils ont grandi trop vite

et que l'effort a dépassé momentanément la force de la constitution, qu'il en résulte ainsi dans l'organisme un trouble passager qu'on doit essayer de surmonter par un bon régime. Il n'en va pas autrement de ces périodes qu'on appelle des crises de surproduction : l'expression, prise dans un sens général, est inexacte ; on n'en doit pas conclure que, en considérant la totalité des produits humains, l'homme doit s'ingénier à revenir en arrière et à produire moins. Ce n'est là aussi qu'une simple fièvre de croissance, qui vient de ce qu'un phénomène utile s'est produit avec trop de soudaineté, qu'il n'a pas permis à de nouvelles habitudes, à de nouveaux agencemens de s'établir, que le travail nécessaire d'adaptation de la société à des conditions nouvelles n'a pu s'effectuer graduellement, et qu'il en résulte une gêne momentanée et douloureuse. Ces fièvres de croissance sont exactement les mêmes pour l'organisme industriel et pour l'organisme social que pour l'organisme humain. La nature et le temps sont les remèdes efficaces. Il y faut cependant aussi un bon régime.

III.

On doit d'abord se garder des empiriques et des charlatans. Ils assiègent sans cesse les pouvoirs publics d'une nation souffrante. Les premiers de ces prétendus guérisseurs, ce sont les protectionnistes. On produit trop, disent-ils, dans l'ensemble du monde, nous ne pouvons lutter contre la concurrence universelle : le remède est prompt, simple, toujours sous la main, c'est la proscription des marchandises étrangères et les encouragemens aux marchandises nationales. Cette façon de raisonner a repris du crédit dans le monde ; nous n'en connaissons pas de plus déraisonnable. Plus je vis, plus j'observe, plus je compare, plus l'absurdité criante du protectionnisme s'accuse à mes yeux par les faits les plus incontestables. Le protectionnisme a une grande part de responsabilité dans la crise actuelle. Il y a d'abord, entre cette crise et le redoublement du protectionnisme en Europe et en Amérique à partir de 1878, une concomitance qu'on ne peut nier. C'est, affirmera-t-on, une rencontre fortuite, que la renonciation à une liberté commerciale mitigée ait été, à bref délai, suivie d'une crise intense. Soit ; n'insistons pas sur la simultanéité des deux phénomènes. Mais jugez vous-même des effets de protectionnisme par quelques exemples. Parmi les objets dont la production s'est le plus accrue et qui se trouvent le plus dépréciés, on peut placer les navires à vapeur, les rails et les produits métallurgiques ; enfin, une denrée comestible, le sucre. Eh bien ! ces trois produits sont, à peu près dans tous les

pays du monde, l'objet d'une protection à la plus haute puissance. On a trop construit de navires à vapeur, et les frets sont tombés au-dessous du prix rémunérateur. Comment s'en étonner? L'Angleterre s'est lancée dans la carrière avec sa force acquise, son entrain habituel et sa vieille prédominance. Mais voici la plupart des autres nations qui donnent des primes à la construction des navires à vapeur et à la navigation. La France y dépense une douzaine de millions tous les ans; l'Italie se met à en faire autant; l'Espagne a des droits différentiels qui protègent sa marine. Les nations qui ne donnent pas de primes directes en fournissent de dissimulées sous le nom de subventions à des lignes postales. Chaque jour on en crée de nouvelles. Comment serait-il possible que, dans l'ensemble du monde, avec tous ces encouragemens factices, le nombre des navires ne devînt pas exubérant par rapport aux marchandises à transporter? La disproportion doit être d'autant plus grande que le protectionnisme, qui partout protège la marine, prend soin de réduire le plus possible la quantité de fret; il tâche, en effet, d'entraver, par des droits protecteurs, ou même d'arrêter complètement l'importation de toutes les marchandises étrangères : le blé, le maïs, le bétail, la houille, le fer. Si vous voulez avoir une marine, si vous la subventionnez, il faut cependant bien qu'elle transporte; or elle ne peut transporter que des marchandises venant de l'étranger ou allant à l'étranger. La politique protectionniste de la France et de beaucoup d'autres pays se résume dans cette admirable maxime : Avoir la plus forte marine possible, grâce à des subventions et des primes, avec le minimum de transports de marchandises, grâce aux prohibitions et aux droits protecteurs.

Les effets déplorables du régime protectionniste ne sont pas moins certains dans l'industrie métallurgique en général. Partout on la protège par des droits extravagans : en France, ils représentent 50 à 60 pour 100 de la valeur courante de la marchandise. Cependant, c'est là une des industries les plus souffrantes. C'est que partout, on s'est efforcé par des droits de douane de la développer à outrance. Aux États-Unis, en Russie, en Autriche, en Italie, en Espagne, comme chez nous, on a persuadé aux nationaux qu'ils ne sauraient élever assez de hauts fourneaux et d'ateliers de construction. On est arrivé ainsi à des résultats singuliers : les journaux spéciaux rapportaient, il y a quelques semaines, qu'on avait vendu sur le marché anglais une ou deux locomotives faites en Espagne. Voilà un beau succès! Vrai ou inventé, le fait est typique; le trésor espagnol, qui est à bout de ressources, trouverait encore le moyen de subventionner son industrie de façon qu'elle pût, à prix d'or versé par les contribuables, faire concurrence sur leur propre

marché aux pays les plus avancés en manufactures. L'Italie, qui commandait ses locomotives d'abord à l'Angleterre et à la France, puis à l'Allemagne, s'est mise à les faire elle-même, quoiqu'elle manque de combustible. Toutes les nations s'ingénient à développer à outrance leur exportation; les unes lui donnent des primes directes, les autres, comme le gouvernement allemand, lui en fournissent d'indirectes par un abaissement au-dessous du prix de revient des tarifs de chemins de fer. Autrefois, les affaires d'exportation étaient celles où l'on gagnait proportionnellement le plus; maintenant, ce sont celles où l'on gagne le moins; d'après la théorie nouvelle, on se résout à n'y plus retrouver que l'équivalent strict des frais de fabrication en se disant, pour consolation, que l'on diminue un peu les frais généraux. L'industrie métallurgique se débat en tout pays dans les embarras inextricables que lui a suscités le régime protectionniste, qui a fait surgir partout des hauts fourneaux avec les subsides des contribuables. Une autre cause, il est vrai, a ajouté à ses embarras; nous en parlerons tout à l'heure, ce sont les commandes extravagantes des états.

Il n'est pas d'industrie toutefois où l'absurdité du régime protectionniste se révèle mieux que l'industrie du sucre. On sait combien les lois sur le sucre sont embrouillées. Chaque année, on en refait de nouvelles. On veut tirer de cette matière un revenu fiscal, mais, en outre, on prétend faire en sorte que l'industrie nationale du sucre soit la première du monde. La France y travaille, l'Allemagne y travaille, et l'Autriche, et l'Italie, et la Belgique, et la Hollande, et la Russie, pour aller plus loin. Par un système ingénieux et sans cesse remanié de déchets à la fabrication, de rendemens fictifs du sucre brut en sucre raffiné, chacun des pays précités donne des primes à l'exportation des sucres nationaux. Ce qui en résulte, c'est que cette industrie du sucre, soumise à un régime de faveurs à outrance, est complètement sortie des voies naturelles. On pousse partout la production; le prix de revient normal n'y fait rien; ce que l'on considère, c'est la prime de sortie. « On va faire du sucre en quantité assez grande pour sucrer la mer, » nous disait un raffineur français. Il y a sans doute de l'exagération dans ce propos pittoresque; mais, par suite des subsides gouvernementaux, on est arrivé à faire tant de sucre dans presque tous les pays que les prix de cette denrée baissent chaque jour. Les gouvernemens en tirent argument pour redoubler leur faveurs, qui redoubleront la baisse de la denrée.

Pour avoir une influence moins palpable dans la généralité des cas, la politique protectionniste n'en est pas moins défavorable à l'ensemble de l'industrie. Si le débouché de la plupart de nos pro-

ductions destinées à l'exportation s'est restreint, une des causes en est que la France a converti de 1877 à 1880 la plupart des nations au protectionnisme. Nous avons donné l'exemple, on l'a suivi. Nous repoussons le blé étranger, le bétail étranger, les fils de coton étrangers, on repousse nos articles de Paris, nos soieries, nos meubles, nos vins. Le principal facteur de cette disproportion entre la production et la consommation de certains articles, c'est le tarif douanier. Il agit de deux façons, il prive l'exportation des débouchés auxquels elle était habituée, et il suscite à outrance des fabrications nouvelles qui, elles-mêmes, sont destinées à ne pas trouver d'écoulement. Enfin, les traités de commerce n'existant pour ainsi dire plus, puisqu'ils se réduisent presque dans la pratique à une clause qui ne comprend aucune fixité de droits, à savoir la clause de la nation la plus favorisée, il en résulte une prodigieuse instabilité dans les tarifs et, par conséquent, dans les rapports internationaux. L'incident récent de la Roumanie, celui aussi de la Roumélie en sont les preuves. Nul ne peut savoir quelques mois d'avance les droits exacts qu'il devra payer pour l'introduction de ses marchandises dans un pays déterminé. A toutes les incertitudes qui menacent le cours régulier du commerce s'en joint une qui est l'œuvre des hommes, les variations incessantes de la politique économique internationale.

Un autre artisan de la crise, c'est l'exagération des travaux publics entrepris par les états. Tout le continent européen et, par imitation, quelques contrées lointaines, la république argentine, les républiques australiennes, se sont jetées à corps perdu dans les vastes entreprises réputées d'utilité publique. L'idée que les grands travaux ne peuvent pas être indéfinis, que leur efficacité est bornée, qu'au-delà d'un certain degré ils se nuisent les uns aux autres et n'apportent plus aucune aide, aucun stimulant durable à l'industrie d'un pays, cette idée si simple et si vraie devient étrangère aux têtes frivoles qui gouvernent les nations parlementaires, et surtout les peuples démocratiques. Qu'il ait une demi-douzaine de bons ports de premier ordre, un pays étendu en tire beaucoup de profit; mais quand on mettrait en ports les mille criques qui coupent les côtes d'un grand pays, quel avantage réel en résulterait-il? C'est comme si un particulier, au lieu d'avoir une, deux ou trois portes pour entrer dans sa maison et pour en sortir, s'avisait de mettre en portes tout le rez-de-chaussée. Il en est de même pour les chemins et pour les canaux. Au-delà d'une certaine étendue, ils ne servent plus à rien qu'à enlever des terrains à la culture. Le propriétaire intelligent d'un domaine de 50 hectares ou de 100 hectares n'aura pas l'étrange idée de multiplier les chemins à l'infini et ne se dira pas que plus il en aura, plus il s'enrichira. Il les considérera, au contraire, comme des

charges qu'il faut répartir avec intelligence et réduire au nécessaire. Il n'en va pas autrement des chemins de fer pour une nation. Dans un pays de 500,000 kilomètres carrés, les premiers 20,000 kilomètres de voies ferrées ont une utilité merveilleuse, les 5,000 suivans en ont une beaucoup moindre, les 5,000 encore qui viennent après ces deux premières séries sont presque de la superfétation, cette sorte de luxe à laquelle on peut pourvoir par un prélèvement sur ses revenus, mais qu'il serait déraisonnable de doter avec son capital : au-delà de ce chiffre, tout ce qui se construit en voies ferrées ne sert plus qu'à la commodité de quelques voyageurs et ne fait pas produire au pays un hectolitre de blé ou un hectolitre de vin au-delà de ce qu'il produisait auparavant. Tout nouveau kilomètre de chemin de fer que l'on ouvre en France produit une recette brute de cinq à six mille francs; mais, ce à quoi l'on ne prend pas garde, c'est que ce même trafic même n'est pas du trafic nouveau; les quatre cinquièmes de cette médiocre recette sont simplement détournés des lignes voisines parallèles. Cette activité effrénée, irréfléchie d'un grand nombre d'états pour des travaux publics inutiles, chemins de fer, canaux, voies de terre, ports, a ajouté à la fois aux charges et à l'instabilité de l'industrie. Elle a contribué à arracher au travail régulier de la terre des masses d'ouvriers, à faire hausser soudainement les salaires, à rendre les ouvriers en même temps plus exigeans et plus indisciplinés ; elle a donné un développement factice à l'industrie métallurgique ; enfin, elle a jeté le désordre dans les budgets, creusé les déficits, nécessité des impôts énormes, grossi les dettes publiques ou ajourné leur amortissement. Beaucoup de cervelles légères pressent encore aujourd'hui l'état de venir au secours des ouvriers qui souffrent en modifiant la législation et en ouvrant des chantiers. Si tous ces donneurs de conseils voulaient prendre la peine de réfléchir, ils verraient que toute intervention de l'état sur le terrain économique est essentiellement perturbatrice; c'est un élément d'instabilité, de désarroi, de désordre et de gaspillage. Tant par les lois douanières, qu'ils font et qu'ils défont sans cesse, que par toutes les modifications dont ils menacent la propriété minière, parfois la simple propriété foncière, le libre exercice des industries et la liberté des contrats, par les travaux publics inconsidérés qu'ils entreprennent, par tous les emprunts qu'ils contractent, toutes les places nouvelles qu'ils créent, le parasitisme qu'ils développent, les états, en mouches du coche bourdonnantes, sont pour beaucoup dans la crise économique actuelle; ils ont contribué à la faire naître et ils contribuent à la prolonger.

L'une des premières conditions pour abréger la durée de cette crise, ce serait d'atténuer les rigueurs du régime protecteur et de

renoncer à tout socialisme d'état. La production trouverait alors un écoulement plus naturel, et, se déversant régulièrement sur le monde, sans être à chaque instant arrêtée et déconcertée par des barrières changeantes, les marchandises répondraient mieux aux besoins de la consommation. Pour que cet équilibre entre la production et la consommation se rétablisse partout, il faut, d'un côté, que le prix de revient de la production diminue, et, de l'autre côté, que de nouvelles habitudes chez les consommateurs aient le temps de se former. Puisqu'on a vu que la généralité des produits de l'humanité, sauf quelques objets exceptionnels, ne peuvent dépasser les besoins si variables et les désirs si extensibles des hommes, la formule si usitée « d'excès de production, » veut simplement dire que l'on produit trop chèrement pour les moyens d'achat des consommateurs ou que l'on a devancé chez ceux-ci des habitudes qui ne sont pas encore nées, mais qui naîtront avec le temps. Il faut donc abaisser le prix de revient; et divers facteurs y peuvent contribuer : l'état, en diminuant les impôts et en réduisant le nombre de ses fonctionnaires. Si le gouvernement français eût été pourvu d'un peu plus de prévoyance depuis sept ou huit ans, il eût pu aisément, pendant cette période de paix, l'une des plus longues qu'ait connues la France, diminuer de 200 ou 300 millions de francs le poids des impôts. Il eût été aisé, par exemple, de réduire à 1 pour 100 le droit sur les transactions immobilières, de supprimer l'impôt sur les transports à grande vitesse des marchandises, de réduire des trois quarts la taxe sur le transport des voyageurs, d'abolir certains droits d'enregistrement et de timbre. Avec un peu d'économie également, les municipalités eussent pu renoncer à un bon nombre de centimes additionnels sur les patentes et à celles des taxes d'octroi qui portent sur les matériaux et le combustible. Ainsi l'état eût contribué à la diminution du prix de revient de la production dans le pays. Si, au lieu de multiplier à grands frais les entreprises de travaux publics stériles, l'état s'était entendu avec les compagnies de chemins de fer, ce qui lui eût coûté un moindre sacrifice, pour diminuer de 1 centime en moyenne ou de 1 centime 1/2 le prix de transport par tonne et par kilomètre des marchandises françaises destinées à la consommation des grands centres ou à l'exportation, ou bien encore s'il eût amené les compagnies de chemins de fer à instituer, dans des conditions de rémunération modique, un service de transport de marchandises accéléré qui tînt le milieu entre la grande et la petite vitesse, l'état eût encore contribué d'une manière efficace à abaisser le prix de revient des marchandises françaises. Cette conduite eût été bien plus intelligente que celle qui a consisté à créer des canaux de navigation dont personne ne se sert, des ports secondaires ou tertiaires qu'au-

cun navire ne visite, des voies ferrées dont le maigre trafic est presque en entier détourné des lignes préexistantes. Si l'état enfin réduisait les cadres de son personnel, congédiait une partie de tous ces parasites, dont il multiplie sans cesse le nombre, il dégagerait une fraction du poids mort qui alourdit l'industrie française.

Un autre facteur qui pourrait intervenir et qui interviendra pour diminuer le prix de revient des produits, c'est la baisse du taux de l'intérêt et des profits du capital. Ici l'état n'a qu'à s'abstenir et à laisser faire. C'est une des tendances les plus certaines de notre temps que celle qui déprécie l'intérêt des capitaux et les bénéfices de l'industrie. Dans notre *Essai sur la Répartition des richesses et la tendance à une moindre inégalité des conditions*, nous avons décrit minutieusement les causes, la marche et les effets de ce grand phénomène social. Que les états restreignent leurs dépenses extraordinaires, qu'ils ne s'ingénient pas à dépenser des milliards, qu'ils laissent des sommes à la disposition de l'industrie et de l'agriculture, on verra la baisse du taux de l'intérêt s'accentuer graduellement; on sera content d'un revenu de 3 pour 100 assuré, et les industriels et les commerçans se jugeront satisfaits quand ils obtiendront régulièrement 5 1/2 à 6 pour 100. Ici encore l'état s'est montré dans ces dernières années un élément perturbateur; avec ses gros emprunts incessans, — nous parlons aussi bien de ses emprunts occultes que de ses emprunts publics, — il a contribué à ralentir la dépréciation de l'intérêt. Celle-ci amènera dans une certaine mesure une baisse du prix de revient des produits. Il est vrai qu'il faut un certain temps pour que les mœurs publiques se plient à un phénomène qui déprime la situation et resserre les perspectives de la classe supérieure de la société. Dans l'ouvrage que nous citions il y a un instant, nous croyons avoir prouvé que le monde marche, plus vite qu'on ne le pense, vers une moindre inégalité des conditions humaines. Les industriels et les commerçans devront se contenter de profits moindres; il leur sera plus difficile d'arriver à de grandes fortunes; ils devront prendre des habitudes plus modestes. Il en doit être de même dans l'exploitation du sol: on rejette sur la concurrence étrangère la responsabilité de la crise de la propriété rurale; la cause principale en est ailleurs: il la faut chercher dans les habitudes de vie beaucoup trop large et trop oisive qu'avaient fini par prendre les fermiers, grisés par une prospérité trop soudaine, et aussi dans la rareté des ouvriers agricoles et les habitudes d'irrégularité, parfois d'insubordination, auxquelles peu à peu ils s'étaient laissé entraîner.

Pour amener la baisse durable du prix de revient, on doit compter avec un troisième facteur, une amélioration dans la main-

d'œuvre. Il serait puéril de le dissimuler : les ouvriers des contrées occidentales, ces hommes si bien doués à tant d'égards, se sont laissé eux aussi infatuer par des conditions toutes nouvelles de vie. Un changement subit de rémunération, une instruction superficielle, la possession soudaine de droits soit politiques, soit civils qu'eux ou leurs pères ne possédaient pas, le rassemblement dans les villes et, en revanche, la raréfaction des ouvriers dans les campagnes, ces circonstances, comme on devait d'ailleurs s'y attendre, au premier moment où elles se sont trouvées réunies, ont contribué à exalter l'esprit d'un très grand nombre d'ouvriers et surtout de ceux qui les mènent. Il en est résulté soit la poursuite de salaires extravagans, soit des habitudes d'oisiveté partielle, soit un relâchement général du travail quotidien. J'ouvre *la Série des prix de la ville de Paris* pour l'année 1883 et j'y trouve les salaires suivans : 1 fr. 20 par heure pour les tailleurs de pierre ravaleurs, 0 fr. 90 par heure pour les poseurs, 0 fr. 85 pour les briqueteurs, 9 francs par jour pour les parqueteurs, etc. Il serait, sans doute, très heureux que l'état général de l'humanité permît que l'on pût rémunérer dans ces proportions une main-d'œuvre qui, en définitive, est presque grossière. Mais cela n'est pas. Dans l'ensemble du monde, les 9 dixièmes des hommes même laborieux sont à une singulière distance de ces conditions. Les ouvriers occidentaux, particulièrement ceux des États-Unis, de l'Angleterre et de la France, oublient qu'ils ont constitué jusqu'ici, par des circonstances spéciales, une sorte d'aristocratie dans le monde du travail ; et, comme toutes les aristocraties, ils ont, à la longue, cédé à l'exaltation ; ils en sont arrivés parfois à perdre le goût du travail et surtout l'habitude de la conscience dans l'ouvrage. Leurs chefs ou leurs meneurs ont cherché à les détourner des sentimens et des habitudes qui font le bon et solide ouvrier. De ce côté, la civilisation occidentale court un grand péril. Quand on aura vraiment ouvert la Chine, comme on se propose de le faire, quand à cette population de 350 à 400 millions d'âmes, on aura donné des chemins de fer, des usines à vapeur et des capitaux, il faudra bien que le prix des salaires et l'étendue des loisirs se nivellent chez toutes les nations du monde, de même que s'est déjà nivelé le prix des marchandises. Les rémunérations exceptionnelles, les flâneries de deux ou trois journées par semaine, ne pourront survivre à la concurrence prochaine de l'extrême Orient. Il est désirable que, pour se réformer soi-même, l'on n'attende pas cet événement redoutable ; la conversion viendrait trop tard. De même que les capitalistes doivent accepter la nature des choses et se résigner à une baisse graduelle de leurs profits, de même aussi les ouvriers, ceux du moins qui s'étaient

relâchés, doivent reprendre chez les peuples occidentaux les habitudes de régularité et de conscience dans le travail qui étaient autrefois en honneur et sur lesquelles on veut maintenant jeter le discrédit. Peut-être même, dans beaucoup de cas, sera-t-il nécessaire que les salaires surélevés de ces dernières années diminuent. On y trouvera une compensation dans un travail plus régulier et dans la baisse de la généralité du prix des choses nécessaires à la vie.

Pour que la consommation partout se mette au niveau de la production, il ne suffit pas que le prix de revient baisse par de moindres prélèvemens de l'état sur la production, par une diminution naturelle et graduelle de l'intérêt et des profits du capital, par une efficacité supérieure et même parfois par la réduction de la rémunération du travail de l'ouvrier, il faut encore de nouveaux agencemens commerciaux. Dans la plupart des pays, et en France plus qu'ailleurs, l'organisme économique est surchargé de rouages superflus. On se trouve dans une situation singulièrement anormale; les produits baissent chez le producteur et ne baissent pas pour le consommateur. Le nombre des intermédiaires grossit au fur et à mesure que s'accroît cet écart entre le prix de revient en gros et le prix de vente au détail, si bien que ces intermédiaires eux-mêmes ne font pas de brillantes affaires. Il suffit de rappeler ici qu'à Paris il y avait, en 1854, 1 boulanger pour 1,800 habitans, et qu'aujourd'hui il s'en rencontre 1 sur 1,300. Le développement très rapide de l'instruction et la généralisation de l'aisance, qui ont contribué simultanément à faire dédaigner les métiers manuels, sont les causes principales de cette absurde organisation. Il en est de même à peu près dans tous les métiers. Les conséquences de ce fâcheux état de choses sont doubles : un grand nombre de personnes se trouvent perdues pour le travail de la terre ou pour celui de l'atelier; et c'est encore là un accroissement des frais généraux de l'ensemble de la production; en second lieu, le consommateur ne profite pas ou profite peu de la baisse des prix; par conséquent, il n'étend pas ou il étend peu ses consommations. L'équilibre entre une production accrue et une consommation qui reste à peu près stationnaire ne peut ainsi s'établir. L'état n'a rien à voir dans cette question. Mais les producteurs, d'un côté, les consommateurs, de l'autre, pèchent par négligence. Les uns et les autres devraient se réunir pour créer des magasins qui vendissent au consommateur les diverses denrées avec un très faible écart entre le prix de gros et le prix de détail. A défaut de ces syndicats libres entre les producteurs ou les consommateurs, il conviendrait au moins que des compagnies ou des hommes d'initiative prissent en main la réforme du petit commerce. Il y a toute une réorganisation à entreprendre pour faire profiter

le consommateur de la baisse du prix, afin que le producteur à son tour trouve une compensation à cette baisse dans un accroissement de la consommation. Ces vastes bazars, si légèrement calomniés, que l'on appelle « les grands magasins » ont donné l'exemple pour le commerce du vêtement et de l'ameublement; ici les consommateurs profitent de la baisse du prix. Il faut faire de même pour le commerce d'alimentation, et même pour le logement. C'est à ces conditions qu'on rétablira l'équilibre entre la production et la consommation. Quand les prix pour le consommateur auront été ainsi diminués, celui-ci prendra de nouvelles habitudes, il consommera davantage, et la crise sera terminée. Des arrangemens que nous venons d'indiquer il n'en est pas un que la liberté ne puisse effectuer, il n'en est pas un qui ne soit entravé par l'intervention de l'état, laquelle se manifeste toujours sous la forme de réglementation à outrance, de concurrence déloyale à l'industrie privée, ou de fiscalité oppressive.

Nous avons cherché à exposer l'origine de la crise actuelle. Elle a un caractère beaucoup plus général que toutes les précédentes parce qu'elle tient à une transformation soudaine dans la production et surtout dans la circulation du monde entier. Elle aura par la même cause plus de durée. Néanmoins, si les états avaient quelque prévoyance et quelque sagesse, il est probable qu'avant un an ou dix-huit mois, un mieux sensible se manifesterait partout. Nous n'ignorons pas que beaucoup de lecteurs attendent plus des remèdes empiriques que du régime salutaire et normal qui vient d'être indiqué. Nous recevons des lettres qui nous pressent d'engager l'état à racheter des usines ou des mines et à les livrer aux ouvriers, à réformer la législation de façon que les travailleurs de tous les ateliers soient intéressés dans les bénéfices, à emprunter de plus en plus pour construire des maisons, etc. Nous admirons la crédulité des braves gens qui, sans avoir pris la peine de réfléchir sur ce qu'est le travail, le capital, l'épargne, l'entreprise, sur les élémens et les causes des bénéfices, nous envoient des plans aussi ingénieux. Ils aggraveraient singulièrement le mal. L'action de l'état dans toutes ces questions est essentiellement perturbatrice; elle ne peut jamais être régulatrice. Nous ne sollicitons de lui que de ne pas s'entremettre partout, de ne pas irriter les esprits, de restreindre ses dépenses, de contribuer par son économie à l'abaissement du prix de revient, par la sagesse de son attitude au rétablissement de la confiance. Vous lui demandez trop peu, dira-t-on, Non, car, étant donné son naturel inquiet et fantasque, nous lui demandons beaucoup, plus peut-être qu'il ne voudra nous accorder.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LES RELATIONS

DE

LA FRANCE ET DE LA PRUSSE

DE 1867 A 1870

VII[1].

LA CHUTE DE M. RATTAZZI. — L'INTERVENTION DE LA FRANCE DANS LES ÉTATS ROMAINS. — MENTANA.

I. — LA CHUTE DE M. RATTAZZI.

L'Italie, perfidement encouragée, se lançait à corps perdu, à la suite de la révolution, dans une entreprise hasardeuse, téméraire. Elle s'attaquait à un état faible, qu'elle s'était solennellement engagée à respecter et à couvrir de sa protection, sans que les populations qu'elle prétendait émanciper eussent réclamé son intervention. Au lieu de laisser au temps et à la diplomatie le soin de résoudre le problème romain, qui troublait les consciences catholiques, elle croyait être en état de le trancher par la force, de sa seule autorité. Elle donnait à l'Europe l'affligeant spectacle d'une invasion, recrutée, armée, subventionnée par des députés, sous les yeux du gouvernement, au mépris du droit des gens; elle jetait la France, qui n'avait cessé de lui donner des marques effectives de son amitié, dans les plus cruels embarras; elle la mettait dans la nécessité ou d'intervenir ou d'abdiquer.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier, 1er février, 15 mars, 15 avril et 1er mai.

L'empereur avait abrégé son séjour à Biarritz; il était venu à Saint-Cloud pour se rapprocher de son gouvernement. Les résolutions à prendre étaient trop graves pour n'être pas pesées et discutées en conseil, d'autant plus que ses ministres étaient partagés sur l'urgence d'une intervention; le maréchal Niel et le marquis de Moustier trouvaient, à l'encontre de leurs adversaires, que l'intérêt français devait passer avant l'intérêt italien. La convention du 15 septembre était violée, l'Italie avait méconnu ses devoirs, le pape était en danger, l'opinion en France s'indignait, elle demandait où s'arrêterait la condescendance de l'empereur; il n'était plus possible, après toutes les défaillances de notre politique depuis le mois de juillet 1866, de se prêter à un nouvel acte de faiblesse. Les dépêches de Rome et de Florence devenaient pressantes, elles disaient qu'il n'était que temps d'aviser; elles annonçaient aussi que le gouvernement italien renforçait son armée sur les frontières des états pontificaux, que le général Ricotti partait pour Terni et que l'amiral Ribotti prenait le commandement de l'escadre. Ces graves mesures montraient que l'Italie était résolue, malgré nos protestations, à passer outre et à pénétrer sur le territoire du saint-siège. Les résolutions viriles s'imposaient à la cour des Tuileries.

M. Nigra, depuis le retour de l'empereur, avait repris courage; il ne désespérait pas d'ébranler ses résolutions. L'Italie était la corde sensible de Napoléon III et l'envoyé de Victor-Emmanuel savait la faire vibrer. La camarilla italienne s'attaquait à nos ministres de la guerre et des affaires étrangères; sourdement elle minait leur crédit; ses journaux réclamaient le remplacement « de funestes conseillers qui perdaient la France. » On évoquait la Prusse menaçante; on persistait à prêter au comte de Bismarck de perfides desseins; il n'attendait, disait-on, que le départ de notre escadre pour jeter le masque, prendre sa revanche de l'affaire du Luxembourg, et proclamer l'empire d'Allemagne. On prêtait au ministre prussien, suivant les besoins de la cause, les sentimens les plus opposés; il était l'ami de la France, son allié naturel, il nous assurait la Belgique et nous cédait Mayence et le Palatinat tant que l'Italie n'était pas faite, mais depuis que l'Italie réclamait Rome, il ne songeait plus qu'à revendiquer l'Alsace, qu'à consommer notre ruine. Les adversaires de M. de Moustier et du maréchal Niel faisaient appel aux souvenirs de 1859; ils se constituaient les défenseurs de M. Rattazzi; ils démontraient que notre intérêt nous commandait de ne pas le pousser à bout, qu'il fallait lui tendre la perche et lui faciliter les moyens de se soustraire à ses attaches révolutionnaires; ils s'attendrissaient sur le sort du roi, ils le montraient atteint dans son prestige; il importait de le sauver et de nous assurer par d'habiles concessions son

alliance, en vue d'une guerre avec l'Allemagne, qu'ils prévoyaient prochaine. « Ce n'est pas tout, disaient-ils, d'aller à Rome, le difficile sera d'en sortir. N'est-il pas préférable, dès lors, de nous débarrasser de la question romaine et de la résoudre une fois pour toutes, à l'amiable, avec l'Italie qui, mal engagée, se montre accommodante et nous propose un congrès? » De toutes les objections qu'ils soulevaient, c'était la plus sérieuse. Il était sage assurément de ne pas froisser notre alliée de 1859 et de faciliter à son gouvernement les moyens de se tirer du mauvais pas où, de gaîté de cœur, elle s'était engagée à la suite de la révolution. Il eût été habile de profiter de la crise dans laquelle l'Italie se débattait pour sortir des équivoques d'une convention mal conçue, mal libellée, fournissant matière à d'irritantes controverses, et d'assurer au saint-siège, fût-ce au prix de sacrifices, de solides garanties, solennellement consacrées par toutes les puissances catholiques. Mais qui pouvait répondre de la bonne foi de l'Italie? Ne venait-elle pas de prouver qu'elle méconnaissait ses promesses, qu'elle sacrifiait tout, les amitiés et les traités, à ses intérêts, à ses passions? N'avait-elle pas, au mépris de la confraternité récente de nos armes, scellée sur les champs de batailles de la Lombardie, cherché à nous mettre aux prises avec la Prusse? N'avait-elle pas spéculé sur nos défaites? La France devait-elle manquer à sa parole, renoncer à sa politique traditionnelle, parce qu'il plaisait à l'Italie d'affirmer qu'il lui fallait Rome?

Tels étaient les argumens qui se croisaient autour d'un souverain hésitant, partagé entre le désir de ne pas s'aliéner un pays qui lui était cher, dont il avait fait le pivot de sa politique et la nécessité de ne pas méconnaître ses devoirs envers la France.

Le maréchal Niel et le marquis de Moustier étaient d'accord ; ils étaient décidés à ne consentir à aucune transaction. Lorsqu'ils virent l'empereur, si résolu à Biarritz, ébranlé depuis son retour à Paris par les agissemens de la diplomatie italienne, et prêt à céder à ses instances, ils offrirent leur démission. « Si l'Italie, disaient-ils, viole la convention du 15 septembre et permet à la révolution de pénétrer dans les états du saint-siège par des frontières volontairement mal gardées, le devoir de la France est de ne pas laisser protester sa signature à la honte de l'Europe. »

A Rome, tout le monde avait les yeux fixés sur Paris; à Florence, on se préoccupait moins de Paris que de Berlin ; on croyait que le sort de l'Italie était entre les mains de la Prusse, c'est de M. de Bismarck que M. Rattazzi attendait le salut; il s'imaginait qu'il suffirait au ministre prussien de dire un mot, de manifester hautement son assentiment aux revendications italiennes, pour donner à réfléchir à la France et la faire reculer. Mais le chancelier ne sortait pas

d'une froide réserve ; il restait impénétrable. Il laissait à ses journaux le soin d'attiser le feu et d'entretenir des espérances qu'il était bien décidé à ne pas satisfaire. Il n'avait aucun intérêt à intervenir ; ce qu'il voulait, c'était laisser se développer et s'envenimer l'antagonisme entre la France et l'Italie et nous aliéner à jamais notre alliée éventuelle. Le langage qu'il nous tenait n'avait rien qui pût nous inquiéter ni altérer nos résolutions. Il parlait de Garibaldi et de ses auxiliaires avec dédain ; il ne ménageait pas le cabinet de Florence ; il faisait justice de ses assertions au sujet de la défense de ses frontières. « La Russie, disait-il, trouve bien le moyen de surveiller ses frontières occidentales de façon à ne pas y laisser passer un seul homme sans sa permission; il n'est pas admissible que 50,000 Italiens fussent impuissans à accomplir la même tâche sur une frontière infiniment moins étendue. »

Les inquiétudes croissaient à Rome, on se demandait si l'on pourrait soutenir longtemps une lutte qui devenait de plus en plus inégale. Les moyens de défense étaient limités, tandis que les rangs des agresseurs grossissaient d'heure en heure. Le prominister des armes et le cardinal Antonelli, sur qui pesait l'organisation de la défense, se montraient soucieux ; ils disaient qu'ils n'avaient, dans chacune des provinces, que de faibles contingens à mettre en ligne. Ils prévoyaient le moment où ils seraient débordés si la France n'intervenait pas. Ce qui les consolait, c'était la fidélité des populations, qu'aucune excitation ne détournait de leurs devoirs. Pas une ville, pas une bourgade ne pactisait avec la révolution. Dès que les bandes s'éloignaient, l'autorité légitime était spontanément rétablie ; la bourgeoisie demandait des armes pour soutenir la cause du saint-siège, et les *squadriglie*, — des paysans enrôlés, — rivalisaient de courage et de fermeté avec les troupes régulières. C'était le démenti le plus éclatant aux journaux italiens, qui s'efforçaient de donner le change à l'Europe en parlant de l'*insurrection* des populations romaines, tandis qu'il ne s'agissait, en réalité, que d'une *invasion* combinée de longue main par le parti révolutionnaire. Il n'en coûtait pas à la presse de dénaturer les faits pour monter les esprits ; elle prétendait que l'armée, les zouaves pontificaux eux-mêmes, pactisaient secrètement avec les bandes garibaldiennes ; elle transformait les défaites en victoires ; elle disait que le pape était découragé et préparait son départ. Rien n'était moins exact. Pie IX ne cédait point au découragement, les difficultés de la lutte fortifiaient son énergie, mais il prévoyait, et ne le cachait pas à notre diplomatie, que si l'assistance devait tarder, il succomberait sous le nombre.

Le péril était imminent ; le salut de Rome dépendait de la promp-

titude et de la fermeté de nos résolutions. L'empereur n'hésita plus. Le dernier mot restait à M. de Moustier et au maréchal Niel. « Que le gouvernement pontifical continue à se défendre énergiquement, l'assistance de la France ne lui fera pas défaut, télégraphiait, le 17 au soir, du palais de Saint-Cloud, le ministre des affaires étrangères à notre chargé d'affaires à Rome. » Les amis de M. Nigra étaient battus, la politique de l'intervention l'emportait sur la politique des compromissions.

M. de Moustier adressait en même temps un ultimatum au cabinet de Florence. Le gouvernement de l'empereur déplorait l'insuffisance des moyens employés par M. Rattazzi pour garder les frontières romaines ; il constatait, avec un vif regret, les facilités que rencontraient, sur le territoire italien et jusque dans la capitale, l'enrôlement et le départ des volontaires ; il n'admettait pas que le ministre du roi alléguât son impuissance à réprimer un mouvement qu'il avait laissé grandir et qu'il songeât à tirer parti de sa prétendue impuissance pour s'approprier les bénéfices d'une agression dont il avait désavoué les principes. Le gouvernement impérial mettait en conséquence le ministère du roi en demeure de donner la preuve de sa bonne foi et de son désir de conserver ses relations amicales avec la France par des actes d'une nature telle qu'il n'y eût plus d'équivoque possible sur ses intentions ; faute de quoi le cabinet des Tuileries se verrait contraint de faire respecter sa signature apposée au bas de la convention du 15 septembre. On laissait vingt-quatre heures au cabinet de Florence pour faire connaître ses résolutions. C'était presque un *casus belli*.

M. Rattazzi ne s'était jamais arrêté sérieusement à l'éventualité d'une intervention française, et elle lui apparaissait soudainement sous la forme d'un ultimatum. Sa diplomatie, trop confiante en elle-même, avait spéculé sur la faiblesse de l'empereur ; elle n'avait pas tenu compte des impérieuses exigences de sa politique intérieure. L'échec qu'elle subissait renversait les combinaisons du ministre italien ; il ne lui restait d'autre ressource que de marcher avec Garibaldi sur Rome et de rompre avec la France. Ne pouvant plus se détacher de la gauche dont il était le prisonnier, il se décida pour une retraite humiliante sans franchise. Sa démission était forcée ; Victor-Emmanuel ne pouvait sauver sa couronne qu'en le sacrifiant. Il est des ministres que la fortune comble de ses prodigalités, tout leur réussit, les fautes mêmes tournent à leur avantage. Il en est d'autres que poursuit la malechance et qui laissent un fâcheux renom. M. Rattazzi était de ce nombre, il passait comme Pie IX pour être un *jettatore :* il était le ministre de Charles-Albert lors du désastre de Novare et, dès qu'il rentrait au pouvoir, Garibaldi se

jetait à la traverse de sa politique et le condamnait à des répressions impopulaires, à d'humiliantes capitulations. Il est vrai que chacun des échecs sanglans que son passage aux affaires attirait à l'Italie était comme un germe fécondant et tournait au profit de son unité. Sans Novare, sans Aspromonte et sans Mentana, Rome ne serait pas aujourd'hui la capitale de l'Italie. « L'Italie, disait Gioberti, se fera par les souffrances et les larmes de ses patriotes. »

Le roi parut se séparer de son ministre à contre-cœur : « C'est un véritable patriote, c'est mon ami, » disait-il, à une députation qui, au lendemain de la chute de M. Rattazzi, lui demandait de marcher sur Rome. Il est vrai que, quelques semaines plus tard, Victor-Emmanuel l'immolait en passant en revue avec M. de Malaret, au retour de son long congé, les événemens des derniers mois. Il parlait en termes sévères de sa conduite ; il l'accusait d'avoir été d'abord l'adversaire de la révolution, puis son complice. C'est aux menaces qui l'avaient assailli au lendemain de l'arrestation de Garibaldi et à l'émotion qu'il en avait ressentie, que le roi attribuait sa conversion. Il lui reprochait d'avoir fourni de l'argent et des munitions à la révolution et, pour se soustraire aux charges d'une complicité manifeste, il se donnait le mérite d'avoir provoqué sa démission par la vivacité de ses remontrances. « En 1804, disait M. Thiers dans son *Histoire du consulat et de l'empire*, la Prusse avait un roi qui mettait du prix à passer pour honnête et qui aimait les acquisitions de territoire. On possédait un singulier moyen de tout expliquer d'une manière honorable : les actes équivoques étaient attribués à M. d'Haugwitz, qui se laissait immoler de bonne grâce à la réputation de son roi. »

II. — L'ÉVASION DE GARIBALDI.

En 1867, l'Italie était loin d'être ce qu'elle est devenue depuis, un grand royaume, uni, prospère, centralisé ; ses fondemens étaient peu solides, elle manquait de cohésion; son crédit était discuté, son organisation militaire laissait à désirer, son administration manquait d'expérience et d'autorité. Les affirmations patriotiques de la presse et de la tribune ne suffisaient pas pour cacher ses faiblesses et ses divisions. Il y avait, en réalité, en Italie, deux armées et deux gouvernemens : Victor Emmanuel était le chef de l'armée régulière et du gouvernement officiel, et Garibaldi, tour à tour député, dictateur, tribun ou ermite, commandait une armée irrégulière qui avait ses officiers, ses généraux et qui tenait la couronne et les ministères en échec. Il eût suffi alors que la France témoignât au gouvernement du roi du mauvais vouloir et encourageât sous main les

princes dépossédés pour remettre en question l'œuvre hâtive, artificielle de 1859. Déjà les partisans du prince Murat s'agitaient dans le royaume de Naples, tandis que, dans les provinces septentrionales, la propagande de Mazzini faisait d'inquiétans progrès. Il fallait que M. Rattazzi fût un homme d'état bien téméraire, ou qu'il eût de la volonté de Napoléon III la plus affligeante idée pour se permettre, dans des pareilles conditions, de braver la France dans sa conscience et de déchirer un traité qui portait sa signature. Il n'était que temps de s'arrêter; un pas de plus et il n'était pas dit que le traité de Zurich, si audacieusement violé, ne devînt une réalité.

Du reste, les illusions étaient tombées brusquement, la raison était revenue dès qu'on s'était aperçu qu'on allait se trouver seul en tête-à-tête avec la France, prête à faire respecter la convention de septembre, l'épée à la main. Le roi, en face du péril, s'était hâté d'écrire à l'empereur; il avait fait appel aux souvenirs de Solférino; il savait qu'en les évoquant, il était toujours écouté. Il réclamait des délais pour lui permettre de former un cabinet et de ressaisir les rênes du gouvernement. Il annonçait que le général Cialdini acceptait la présidence du conseil; le nom du général Cialdini était un gage, on était certain que, sous ses ordres, l'armée royale ne se glisserait pas à la suite ou dans les rangs des bandes révolutionnaires sur le territoire du saint-siège défendu par la France. Le lendemain, *le Moniteur* contenait la note suivante : « En présence des troubles produits dans les états pontificaux par les bandes révolutionnaires qui en ont franchi la frontière, le gouvernement français avait pris la résolution d'envoyer un corps expéditionnaire à Civita-Vecchia. Cette mesure était l'accomplissement d'un devoir de dignité et d'honneur. Le gouvernement ne pouvait s'exposer à voir la signature de la France, apposée sur la convention du 15 septembre 1864, violée ou méconnue. Mais le gouvernement italien a fait au gouvernement de l'empereur les assurances et les déclarations les plus catégoriques. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour empêcher l'envahissement des états pontificaux et rendre à la convention sa complète efficacité.

« Par suite de ces communications, l'empereur a donné l'ordre d'arrêter l'embarquement des troupes. Une dépêche télégraphique annonce que le roi d'Italie a accepté la démission de M. Rattazzi et chargé le général Cialdini de former un cabinet. »

Victor-Emmanuel par son énergie, et Napoléon III par sa modération, espéraient apaiser les passions et faire rentrer la péninsule dans l'ordre et la légalité. Ils oubliaient le captif de Caprera; son évasion, conséquence forcée de la chute de M. Rattazzi, allait tout

remettre en question en rendant son chef à la révolution déchaînée. Le 22 octobre, Garibaldi, qu'on disait surveillé par sept bâtimens de guerre et gardé à vue par un bataillon d'infanterie, arrivait inopinément à Florence, au siège même du gouvernement; il haranguait la foule, il lançait par-dessus les Alpes d'injurieuses provocations à la France, il conférait avec les députés de la gauche et partait pour Pérouse, par un train spécial, à la barbe des autorités; il allait se mettre à la tête de l'invasion qui menaçait Rome et la papauté; il s'emparait de Monte-Rotondo et faisait trois cents prisonniers. Il était réellement le maître de l'Italie.

Le général Cialdini, qui devait affirmer l'énergie et se mettre à la tête du gouvernement, reculait devant sa tâche; il annonçait à notre chargé d'affaires qu'il n'avait pu constituer un ministère. Il n'avait trouvé, disait-il, dans le parlement, aucun homme qui voulût assumer la responsabilité de la répression; tous craignaient que l'arrivée d'une escadre française ne provoquât en Italie un immense soulèvement. Le général Cialdini cédait au découragement, la situation lui paraissait inextricable; il ne voyait que deux issues : rappeler Rattazzi, marcher avec la révolution et accepter une guerre avec la France, ou s'adresser au général Menabrea et lui confier le soin de la répression, au risque de provoquer la guerre civile. De ces deux partis il préférait le premier : « Mieux vaut, disait-il, être écrasé par l'étranger que de périr par ses propres armes. » Il espérait toutefois, qu'avant d'en arriver à d'aussi douloureuses extrémités, l'empereur trouverait un moyen de concilier les intérêts des deux pays. Mais il fallait se hâter, les esprits se montaient et s'aigrissaient de plus en plus; il ne voyait de salut que dans une intervention simultanée. Il comptait sur le marquis Pepoli, envoyé en mission à Paris, pour faire comprendre à l'empereur la situation et le ramener à des sentimens concilians. Le général Cialdini reconnaissait d'ailleurs les fautes de M. Rattazzi; il blâmait sa politique ambiguë, tortueuse, mais il se dérobait, il ne se souciait pas de compromettre son épée. Son refus de présider à la répression que nous promettait le roi, autant que ses explications, causèrent à Paris une pénible impression.

« Nous sommes étonnés, télégraphiait M. de Moustier au baron de La Villestreux, des paroles du général Cialdini. Il n'y a qu'une question : l'Italie a pris envers nous des engagemens solennels; veut-elle les tenir? Son honneur et ses intérêts y sont engagés. Ce n'est pas par des hésitations et des ménagemens envers la révolution, mais par des mesures énergiques immédiates, que le gouvernement italien assurera ses bons rapports avec la France et reprendra son prestige. L'empereur écrit dans ce sens au roi. »

III. — LES INQUIÉTUDES DE LA COUR DE ROME.

Le comte Armand avait communiqué en audience au saint-père la dépêche du 17, datée de Saint-Cloud, laissant espérer à la cour de Rome l'intervention de la France. Le pape avait accueilli la communication de notre chargé d'affaires avec satisfaction, mais sans manifester de joie ni d'étonnement, comme un fait sur lequel il avait plus d'une raison de compter. Il semblait qu'il existât entre le pape et l'empereur quelque lien mystérieux qui remontait loin dans leurs souvenirs. Ils avaient, en effet, dans leurs jeunes années, poursuivi la même pensée ; ils avaient rêvé tous deux d'affranchir l'Italie de la domination autrichienne : l'un, dans le mystère et le recueillement des cathédrales, l'autre, dans les sombres retraites des *carbonari*. L'Italie leur avait porté bonheur : le prêtre avait ceint la tiare, et le *carbonaro* la couronne impériale. Pie IX était évêque de Spoletto, en 1831, lors de l'insurrection des états romains et dans de dramatiques circonstances, il s'était dévoué au salut de Louis-Napoléon. Peut-être Pie IX se rappelait-il cet épisode de ses jeunes années et trouvait-il naturel qu'en le voyant en péril, Napoléon III n'oubliât pas l'évêque de Spoletto. Unis jadis dans les mêmes espérances, ils se voyaient à la fin de leurs règnes, si glorieusement commencés, divisés, déçus dans leurs illusions, atteints dans leur puissance :

« Je suis entre les mains de Dieu, disait le pape, prêt à accepter tous les décrets de la Providence. Ma soumission n'est pas du *fatalisme musulman*, comme on l'a prétendu un jour ; la résignation chrétienne n'exclut pas l'initiative. Je me préoccupe des moyens de prolonger l'héroïque défense de mon armée ; je songe même à l'équilibre de mes finances si lourdement grevées par les dépenses militaires. Les prisonniers que nous avons faits ajoutent encore aux charges du trésor public. Nous les traitons avec bonté et libéralité, et, en attendant que nous prenions un parti, je leur fais suivre une *retraite spirituelle*. Ne faut-il pas que le souverain-pontife s'occupe du salut des âmes ? Je les ai fait trier en deux catégories, les incrédules et les égarés. J'espère en ramener quelques-uns à la religion, ce sera autant de conquis sur l'armée du mal (1). »

La quiétude de la cour pontificale fut de courte durée ; le 22 octobre, elle apprenait que l'escadre, au moment d'appareiller pour Civita-Vecchia, avait reçu contre-ordre. En même temps, un mouvement éclatait à Rome. Des insurgés tentaient de s'emparer du Capitole et

(1) Dépêche du comte Armand.

faisaient sauter la caserne des zouaves pontificaux, tandis que des bandes commandées par Cairoli, un frère du député, descendaient le Tibre et arrivaient jusqu'à la Porta-del-Popolo. L'armée pontificale, tenue sans cesse en haleine, était exténuée de fatigues; le proministre des armes prévoyait le moment où, assaillie de tous côtés, elle serait à bout de forces. La situation devenait de plus en plus périlleuse : « Si le gouvernement de l'empereur a réellement à cœur de sauver le saint-siège, il n'y a pas un moment à perdre, » disait le cardinal Antonelli à notre chargé d'affaires.

Le comte Armand sollicitait des instructions qu'il n'obtenait pas. Les fils télégraphiques étaient coupés, il en était réduit à envoyer ses dépêches et celles du baron de Hübner, ministre d'Autriche, par des avisos à Bastia. Il n'en persistait pas moins à affirmer l'intervention de la France.

Toutes les rancunes que nos services avaient accumulées dans les âmes italiennes éclataient avec fracas : les passions débordaient dans toutes les villes. La révolution s'en donnait à cœur-joie. L'Italie était sans gouvernement; le ministère de l'intérieur était devenu le foyer de l'insurrection, les préfets ne recevaient plus d'ordres; des soldats de l'armée régulière passaient dans les rangs des volontaires, on le constatait à Rome par les livrets trouvés sur les prisonniers. Le colonel Schmitz et le commandant Parmentier, notre attaché militaire auprès du saint-siège, adressaient des dépêches alarmantes à Paris. Le général Prudon télégraphiait au maréchal Niel : « L'armée romaine pourra résister pendant quelque temps à Civita-Vecchia à une attaque avec artillerie, mais non dans Rome, sur la rive gauche. Depuis les nouvelles de non-intervention, les bandes augmentent aux frontières, beaucoup sont munies d'artillerie. Des tentatives d'insurrection, organisées par des étrangers, provoquent de l'agitation dans la ville. La petite armée pontificale est épuisée; le gouvernement bientôt n'aura plus de forces suffisantes pour se défendre. Cette situation ne saurait se prolonger, il y a urgence d'y pourvoir. »

Le tableau que traçait le comte Armand n'était pas moins sombre. Chaque soir, des bombes Orsini éclataient à Rome; la police était sur les dents, elle saisissait des armes et des munitions, elle arrêtait des bandits prêts à tous les forfaits, cachés au Trastevere. Le corps de Nicotera campait à 8 kilomètres de Rome; les garibaldiens venaient de s'emparer de Monte-Rotondo, ils s'avançaient à marche précipitée au nombre de 6,000, et l'on n'avait que des forces insignifiantes à leur opposer : « J'encourage la résistance, télégraphiait notre chargé d'affaires, je m'efforce de faire accepter l'idée d'un siège, mais, en dépit de mes exhortations, l'inquiétude devient *galopante*. Tout le monde s'attend à voir l'armée royale passer la frontière. »

IV. — L'INTERVENTION.

Le gouvernement impérial avait tout fait pour prévenir la crise, pour éclairer le gouvernement italien sur ses intérêts, pour assurer à une convention qu'il avait provoquée et librement signée sa force et son efficacité. En face des démarches, des conseils, des avertissemens de notre diplomatie, il était impossible de ne pas rendre hommage à la prévoyance et à la loyauté de notre politique. Si on avait un reproche à lui faire, c'était de n'avoir pas formulé dès le début, avec une netteté et une énergie suffisantes, notre résolution bien arrêtée de faire respecter la convention de septembre, même au prix d'une intervention armée. Il est vrai que nos relations avec l'Italie nous commandaient de ménager ses susceptibilités ; en raison même des services que nous lui avions rendus, elle n'écoutait nos observations qu'avec déplaisir ; toute pression de notre part était pour elle une gêne, une atteinte à sa dignité. C'était un sentiment naturel au cœur humain, l'Italie n'y pouvait échapper.

Le gouvernement français, à moins d'une abdication invraisemblable, et sous peine de perdre tout prestige et toute considération en Europe, ne pouvait rester spectateur impassible d'une odieuse agression. Déjà l'on se demandait si c'était la France qui dirigeait l'Italie, ou l'Italie qui entraînait la France, au gré de sa volonté, dans de criminelles aventures. La fatalité nous poussait à nous mettre en antagonisme avec tout un peuple dont l'amitié nous était précieuse, elle nous condamnait à faire violence à nos sentimens et à nos principes, elle nous forçait de rompre avec la seule alliance sur laquelle nous étions en droit de compter ; c'était comme si, pour la seconde fois, nous jetions l'alliée de nos rêves dans les bras de la Prusse.

Et cependant comment détourner le calice ? Rome ne pouvait plus se défendre ; elle nous adressait des appels désespérés. Quelle responsabilité l'empereur eût encourue, quels ressentimens il eût soulevés en France si, ayant une flotte et une armée concentrées à Toulon, il avait permis à Garibaldi de mettre la main sur le pape ! Encore, si spontanément les Romains s'étaient soulevés contre leur gouvernement et prononcés pour l'Italie, la question eût changé de face, notre politique aurait pu invoquer le principe des nationalités et se borner au rôle de conciliateur. Mais, loin d'appeler l'Italie, les populations résistaient à la pression, à la propagande des comités ; elles manifestaient en toute rencontre de la répugnance pour leurs libérateurs. Il ne pouvait donc y avoir ni équivoque ni incertitude : du moment que le gouvernement italien

se déclarait impuissant à défendre les frontières des états de l'église, c'était à la France de faire respecter la convention de septembre. Les délais réclamés par le roi étaient expirés, aucun cabinet n'était formé et la révolution frappait aux portes de Rome avec la crosse de ses fusils; l'empereur, malgré sa tendresse invétérée pour l'Italie, ne pouvait plus se soustraire aux exigences impérieuses de l'opinion.

Le 26 octobre, *le Moniteur* annonçait « qu'en présence des tentatives nouvelles faites par les bandes révolutionnaires pour envahir le territoire pontifical, l'empereur avait révoqué les ordres donnés de suspendre l'embarquement des troupes réunies à Toulon. »

A l'heure où notre flotte appareillait, le général Menabrea (1) se chargeait, sur les instances du roi, de la formation d'un cabinet; Victor-Emmanuel ne pouvait faire de meilleur choix. Le comte Menabrea nous offrait, par la loyauté et la fermeté de son caractère, toutes les sécurités. Vingt-quatre heures plus tôt, son avènement au pouvoir nous eût permis d'échapper à une détermination blessante pour l'Italie, contraire à nos principes et à nos intérêts. La *jettatura* s'en mêlait!

Le départ précipité de notre corps expéditionnaire causa en Europe une vive sensation. Les chancelleries n'étaient pas préparées, après toutes les défaillances de notre politique depuis Sadowa, à cet acte de vigueur. Rome fut dans la joie, Florence dans la consternation. Pour le saint-siège, c'était la délivrance; pour l'Italie, la ruine de ses espérances.

On s'attendait, le 27 octobre, à voir apparaître d'un instant à l'autre, sous les murs de Rome, les bandes garibaldiennes. Le général Kanzler avait à peine trois mille hommes à leur opposer; il prenait ses dispositions avec le général Prudon pour soutenir un

(1) Le général Menabrea, Savoisien de naissance, opta en 1860, pour la nationalité italienne. Il était officier du génie; jusqu'en 1848, il ne s'était occupé que d'art militaire et de sciences. En 1848, il entra dans la vie politique, et, jusqu'en 1860, il siégea à la chambre des députés de Sardaigne; il était l'un des chefs et des orateurs de l'extrême droite cléricale. Peu à peu il se rapprocha du comte de Cavour, dont il sut se concilier l'amitié et la confiance. Il fit avec éclat la campagne de 1859 et celle de 1866. En 1862, il présida aux travaux du siège de Gaëte. M. de Cavour le désigna en mourant comme un des hommes les plus capables de diriger le pays. En 1861, il entra dans le ministère Ricasoli comme ministre de la marine. Il remplit de 1863 à 1864 les fonctions de ministre des travaux publics dans le cabinet Minghetti; en avril 1864, il fut un des négociateurs de la convention de septembre. En 1866, il fut nommé général en chef du génie et, après la campagne, chargé de négocier la paix avec l'Autriche. Depuis, il était resté auprès du roi, dont il était le premier aide-de-camp. Il était sénateur et chevalier de l'Annonciade. Il avait toujours été partisan de l'alliance française.

siège. On ne pouvait défendre la rive gauche du Tibre, elle n'était protégée que par un mur d'enceinte. Si les garibaldiens avaient payé d'audace, ils auraient pu de ce côté, sans coup férir, pénétrer dans la ville. Tous les efforts de la défense étaient portés sur la rive droite, où les fortifications de la cité Léonine permettaient la résistance. On se demandait avec anxiété si notre corps expéditionnaire arriverait à temps, on supputait les heures de la traversée, on craignait une nouvelle déception après les contre-ordres qui, à deux reprises déjà, avaient arrêté l'embarquement de nos troupes. Le 27 au soir, toutes les craintes tombaient subitement : on venait de signaler une frégate en vue de Civita-Vecchia ; l'état de la mer et l'obscurité l'empêchaient d'entrer dans le port. Le lendemain, le corps expéditionnaire était débarqué, et le 30 son avant-garde entrait dans Rome. Il n'était que temps! C'était pour la seconde fois que l'armée française accourait au secours de la papauté. En 1849, elle chassait la révolution du Vatican, en 1867, elle l'empêchait d'y entrer. Mais, en 1849, elle défendait du même coup l'Italie en conjurant une occupation des états romains par l'Autriche, tandis qu'en 1867 elle défendait les états du saint-siège contre l'Italie, l'alliée de la révolution.

La cour de Rome échappait à un grand péril, et elle le devait à notre intervention ; notre chargé d'affaires s'attendait aux manifestations chaleureuses de sa reconnaissance, c'est à peine s'il recueillit quelques mots de remercîmens. Le cardinal Antonelli était trop avisé pour se faire illusion sur la portée de notre assistance ; il savait qu'elle n'avait rien de spontané, qu'elle nous était commandée par d'impérieuses nécessités, et qu'elle était un suprême et dernier effort de notre bon vouloir. M. de Moustier d'ailleurs, dans une circulaire adressée à ses agens, déterminait le caractère et la durée de notre intervention. Il annonçait que nos troupes se réembarqueraient dès que l'ordre serait rétabli dans les états du saint-siège et que le gouvernement de l'empereur s'en remettrait à l'entente et à l'action collective des puissances catholiques pour assurer dorénavant au souverain pontife son indépendance temporelle. Ce n'était pas ce qu'on rêvait au Vatican.

Il est aisé de trouver des ministres dans les temps prospères, mais, aux heures de crise, lorsque le pouvoir est un danger, les ambitieux se dérobent. Victor-Emmanuel depuis huit jours cherchait en vain des conseillers ; il n'essuyait que des refus. « M'abandonnerez-vous comme tout le monde, disait-il au général Menabrea? » Son appel s'adressait à un homme de devoir. Le général Menabrea n'hésita pas : le salut de la couronne et de l'Italie étaient en jeu, il accepta la tâche ingrate, périlleuse, de former

un ministère. Son avènement était le retour certain aux principes d'ordre et au respect des traités. A peine installé, il prenait les mesures les plus énergiques pour arrêter le mouvement. Les bureaux d'enrôlement étaient fermés, les souscriptions saisies, les volontaires arrêtés, et le roi adressait au pays une proclamation qui ne laissait aucun doute sur l'intention du gouvernement de combattre résolument la révolution. « Le caractère du président du conseil, écrivait M. de La Villestreux, ses antécédens politiques, ses sentimens pour la France, sont, je le crois, un sûr garant des actes qui marqueront son administration. De nombreuses mesures d'ordre et de sécurité publique sont déjà en voie d'exécution. Les bureaux d'enrôlement ont été fermés, le comité central de secours a été supprimé, une instruction judiciaire est ouverte, et les prescriptions les plus sévères ont été adressées aux préfets. »

Ce n'était pas tout de réprimer l'anarchie, il fallait maîtriser le sentiment public et lui faire accepter notre intervention. Les passions étaient excitées, ne se déchaîneraient-elles pas contre le gouvernement à l'apparition des soldats français sur le sol italien? M. Menabrea appréhendait des manifestations ; il ne voyait de salut, au risque de mécontenter l'empereur, que dans une occupation des points extrêmes des états pontificaux. Ce n'est qu'en donnant une satisfaction à l'amour-propre de l'Italie qu'il espérait rester maître de la situation. Ses prétentions étaient en somme modestes ; il n'aspirait pas à une occupation simultanée des états du saint-siège, il entendait moins encore entraver nos opérations ; il voulait uniquement, en concourant à la répression dans la mesure la plus étroite, ménager l'amour-propre du pays et sauvegarder la dignité du gouvernement (1). Le roi était à cet égard en parfaite communion de sentiment avec son cabinet ; il n'avait pas caché au colonel Schmitz, dès le lendemain de la chute de M. Rattazzi, que si nous entrions dans les états romains, il y entrerait avec nous.

Le 30 octobre, la *Gazette officielle* annonçait inopinément que les troupes royales avaient reçu l'ordre de pénétrer dans les états du saint-siège. « *Le Moniteur*, disait-elle, ayant annoncé que le dra-

(1) Dépêche de M. de La Villestreux. — « M. Menabrea ne se fait pas d'illusions ; il appréhende des manifestations après le débarquement de nos troupes. Il en est si préoccupé, qu'il demande à faire occuper, au moment de notre arrivée, les points extrêmes des états pontificaux qui commandent les routes, nullement en vue d'une occupation simultanée, ni avec la pensée de s'opposer à la mission des troupes françaises, avec lesquelles l'Italie tient à conserver ses rapports de fidèle alliée, mais uniquement pour sauvegarder vis-à-vis du pays sa force et sa dignité et pour coopérer avec la France à la dispersion des bandes. M. Menabrea espère que si l'on était forcé de s'arrêter à ce parti, l'empereur apprécierait les intentions du gouvernement du roi. »

peau français flottait sur les murs de Civita-Vecchia, le gouvernement du roi, suivant les déclarations qu'antérieurement il a faites aux puissances, en vue de cette éventualité, a donné l'ordre à ses troupes de passer les frontières pour occuper quelques points du territoire pontifical (1). » La presse officieuse annonçait en même temps que le général de La Marmora, qui venait d'être nommé commandant de l'armée d'occupation, serait envoyé en mission à Paris. Il devait fournir des explications à l'empereur.

M. Rattazzi avait refusé d'exécuter la convention de septembre et le général Menabrea la violait ouvertement, sous le prétexte de céder aux exigences de sa politique intérieure. C'était un acte d'audace. La mission du général de La Marmora prouvait qu'on en comprenait la portée. Le cabinet de Florence adressait en même temps une circulaire à ses agens pour justifier sa détermination. Il ne pouvait se faire d'illusion sur l'accueil que ses explications trouveraient à Paris. Jamais la France n'avait entendu partager avec l'Italie le droit de protéger le saint-siège.

Après le divorce éclatant du nouveau ministère avec le parti d'action, la cour des Tuileries ne devait pas s'attendre à une démonstration qui pouvait à la rigueur être interprétée comme un défi (2). L'irritation ne fit qu'augmenter lorsqu'on apprit que les autorités militaires italiennes provoquaient dans les provinces romaines des plébiscites d'annexion (3).

Les protestations du gouvernement impérial ne se firent pas attendre. M. de Moustier repoussait l'occupation mixte des états de l'église; il mettait le gouvernement italien en demeure de retirer ses troupes. Si le saint-siège avait voulu se prêter à une intervention italienne, la France aurait eu mauvaise grâce

(1) Le général de La Marmora était nommé commandant des troupes italiennes. M. de La Marmora aimait la France, nous étions certains qu'il entretiendrait avec nos généraux les rapports les plus courtois. Aussitôt entré sur le territoire romain, il envoyait en grande hâte un de ses officiers à notre général en chef pour lui faire savoir qu'il désirait éviter tout conflit non-seulement avec l'armée française, mais aussi avec celle du saint-siège, et qu'il se tiendrait strictement sur la défensive.

(2) Dépêche du marquis de Moustier au baron de La Villestreux (1er novembre 1867). — « Ce n'est pas sans une pénible surprise que j'apprends la résolution du ministère italien d'occuper certains points du territoire pontifical. Si restreinte que puisse être l'intervention italienne dans les états du saint-siège, quelle que soit la promptitude avec laquelle elle cessera et les ménagemens dont on essaiera de l'entourer, le gouvernement français ne saurait, à aucun degré, la couvrir de son assentiment. Si le gouvernement du roi croit devoir attendre de nous une adhésion facile, c'est là une illusion que nous ne devons pas hésiter à dissiper. »

(3) La *Gazette officielle* protestait contre cette allégation : elle disait que le gouvernement non-seulement n'avait provoqué les plébiscites, mais qu'il les avait désavoués.

de s'y opposer; une entente entre Rome et Florence lui eût rendu sa liberté d'action. Mais Pie IX était intraitable; il repoussait toutes les avances de l'Italie; par son obstination il paralysait notre politique et nous suscitait de cruels embarras; l'influence fatale que la superstition italienne attribuait à Pie IX semblait peser Napoléon III. La cour de Rome protestait dans de véhémentes circulaires contre la violation de son territoire. Le cardinal Antonelli ne se bornait pas à s'adresser aux puissances catholiques, il mettait l'Angleterre en cause. Il lui reprochait de fournir de l'argent et des armes à la révolution; il faisait allusion en termes prophétiques aux agissemens des fenians. Il demandait au cabinet de Londres ce qu'il dirait si, tandis qu'il conspirait contre le pape, le saint-siège demandait à l'Irlande catholique de secouer le joug de la domination anglaise. « Puisse l'Angleterre, ajoutait-il, à titre d'avertissement, ouvrir les yeux à la lumière, agir désormais avec plus de justice à l'égard d'une puissance non-seulement inoffensive, *mais encore amicale!* »

V. — MENTANA.

Tandis que des notes et des télégrammes s'échangeaient entre Paris et Florence, Garibaldi était aux prises avec l'armée romaine. Le 3 novembre, à deux heures du matin, par une pluie battante, un corps de cinq mille hommes, moitié Français, moitié Romains, commandé par le général Kanzler et le général Polhès, sortait de Rome et se dirigeait vers Monte-Rotondo. Monte-Rotondo était une petite place forte dont Garibaldi s'était emparé peu de jours auparavant. Il s'agissait de l'en déloger. L'armée garibaldienne, renforcée par des soldats sortis des rangs de l'armée régulière, campait à un kilomètre en avant de la forteresse. On en vint aux mains aussitôt; c'était le combat de Mentana qui s'engageait. La lutte se prolongea, acharnée, indécise, jusqu'à la fin de la journée. Le général Polhès n'intervint que vers quatre heures du soir, au moment où les soldats du pape, fatigués, accablés par le nombre, perdaient du terrain. Nos troupes couchèrent sur le champ de bataille, sans connaître le résultat de la lutte; elles pensaient que l'action reprendrait le lendemain. Mais, après avoir tenu bravement depuis le matin, les garibaldiens s'étaient rejetés dans la place à la nuit tombante, terrifiés par la rapidité et la précision meurtrière de nos chassepots, laissant derrière eux beaucoup de blessés et plus de six cents morts (1). Les pertes qu'ils avaient éprouvées témoignaient de leur bravoure. Dès l'aube, ils arborèrent le drapeau parlementaire et mirent bas les armes. Ils

(1) Il y eut relativement peu de blessés; on fit deux mille prisonniers. Le corps du général Polhès n'eut que deux soldats tués.

étaient démoralisés et depuis la veille sans chefs. Garibaldi, à quatre heures du soir, au plus fort de l'engagement, avait, au dire des prisonniers, déserté le combat avec ses fils et son état-major (1). Au lieu de monter au Golgotha, comme il l'annonçait dans ses proclamations, il avait repris le chemin de fer à la station la plus voisine. La mort cependant ne l'effrayait pas; il l'avait affrontée maintes fois; mais les héros ont des nerfs comme de simples mortels, ils sont parfois sujets à de mystérieuses défaillances.

Le général de Failly était resté à Civita-Vecchia, tandis que le général Polhès décidait de la journée de Mentana; le lendemain il transportait son quartier-général à Rome. Son rapport, qui n'était pas destiné à la publicité, parut dans *le Moniteur* sans être revu ni corrigé; il eut le plus fâcheux retentissement. Il imprima à notre intervention un caractère odieux qu'elle n'avait certes pas. Il est des mots irréfléchis dont le souvenir ne s'efface pas. « Surveillez votre parole, dit un proverbe florentin, correctif piquant du *Verba volant*, car elle porte et peut se retourner contre vous : les actes, au contraire, se discutent et s'interprètent. »

Les premières dépêches de Mentana avaient laissé l'Italie assez indifférente; on avait cru qu'il ne s'agissait que d'une passe d'armes entre les volontaires et les soldats du pape. Mais l'indignation éclata, les passions firent explosion lorsqu'on apprit que des bataillons français étaient intervenus dans la lutte et que les Italiens avaient été littéralement fauchés par le feu meurtrier de notre tir. « Les soldats de la France, disaient les journaux, autrefois portés par le souffle de la révolution, renversaient au pas de course les gouvernemens monarchiques de la vieille Europe. Ils heurtaient quelquefois les nations en passant, mais des plis de leur drapeau tombaient partout sur les peuples appelés à une vie nouvelle, les idées divines du droit, de la justice et de la liberté. Comme leur rôle est changé aujourd'hui! Les voilà qui marchent à la suite d'une armée de mercenaires recrutés par l'absolutisme. Ils ne se jettent pas dans les batailles, ils s'y glissent subrepticement. Ils ont pour adversaires des soldats mal armés, mal vêtus, épuisés par les privations et les fatigues, l'ombre malheureuse d'une armée que la passion seule de la liberté tient encore debout. Est-ce donc là une page que l'on prétend coudre au livre radieux des victoires de la France? Qu'en diraient les vieux soldats de la république et de l'empire s'ils pouvaient assister à un pareil spectacle? »

L'Italie se sentait blessée au cœur; ses plaintes ne pouvaient nous surprendre, malgré leur injustice. Elle se méprenait sur le but et le caractère de notre intervention. Ce n'était pas pour mesurer la

(1) Dépêches du comte Armand et du baron de La Villestreux.

puissance de leur armement sur les alliés de Solferino, ni pour restaurer l'absolutisme, que nos soldats avaient reparu sur le territoire romain. Ils étaient venus pour faire respecter un traité que le gouvernement italien nous avait spontanément offert et que la révolution avait outrageusement foulé aux pieds. Le commandant de notre expédition avait l'ordre d'ailleurs de n'intervenir qu'à la dernière extrémité; ses bataillons n'étaient entrés en ligne qu'à la fin de la journée, pour soutenir les soldats romains, qui, depuis quatre heures du matin luttaient contre des forces écrasantes. Il y avait péril en la demeure; devions-nous assister l'arme au bras à la déroute de nos alliés que l'Italie, par ses fautes, nous imposait?

L'impression laissée par cette douloureuse et sanglante répression n'en fut pas moins salutaire; elle permit au roi et à son ministère de mettre un terme aux saturnales révolutionnaires, de faire prévaloir les principes d'ordre. La révolution déconcertée était écrasée; les bandes se dérobaient dans toutes les directions; l'autorité était rétablie dans les états de l'église. Partout les troupes pontificales étaient accueillies avec sympathie et souvent avec enthousiame. C'était la conséquence des exactions commises par les bandits qui s'étaient mêlés aux volontaires. Ils avaient dépouillé les églises, profané les vases sacrés, ils avaient frappé d'énormes contributions, fait de scandaleuses réquisitions : Viterbe avait dû payer 200,000 fr. Les journaux italiens confessaient qu'il se trouvait dans les rangs des volontaires « des hommes indignes de porter la chemise rouge, » et M. de Gualterio, le ministre de l'intérieur, disait à M. de La Villestreux que Garibaldi lui-même était épouvanté de la quantité de scélérats qui l'entouraient.

L'Italie échappait à un grand danger; prise d'un accès de fièvre chaude, elle s'était engagée dans une folle et périlleuse aventure, elle s'était laissé déborder par la révolution. Mentana la rappelait brusquement à la raison et lui rendait le sang-froid. A ce titre, les chassepots avaient réellement « fait merveille! » Ils avaient sauvé le roi et l'unité (1) en frappant les bandes de Mazzini et de Garibaldi qui, sous prétexte de l'installer à Rome, conspiraient contre la monarchie. Le général Menabrea tenait en main tous les fils de la conspiration.

(1) Dépêche du baron de La Villestreux. — « Florence reste calme, mais on y redoute le contre-coup des manifestations mazziniennes, qui éclatent de tous côtés. Les troupes restent en partie consignées; et, par mesure de précaution, le gouvernement continue à faire garder les abords de la légation par de la ligne et des carabiniers. Le roi, qui ne quitte plus ses appartemens, a fait placer depuis quelques jours deux pièces d'artillerie dans le jardin Boboli, derrière le palais. La police a découvert dans plusieurs villes des comités mazziniens, des dépôts d'armes et de munitions; elle sait que tout était préparé pour faire éclater un soulèvement général à un signal donné : c'est donc contre un mouvement mazzinien très puissant, préparé de longue date, qu'il s'agit de lutter. »

Il avait découvert, à Palerme, un complot qui avait ses ramifications dans toutes les villes d'Italie, à Gênes, Pavie, Padoue, Naples et Ancône. Le programme des conspirateurs n'était pas compliqué : il se bornait à commander l'assassinat des souverains et la proclamation de la république.

Garibaldi, dont le désintéressement et l'abnégation patriotique ont passé à l'état de légende, ne se préoccupait guère alors de la grandeur de l'Italie et du salut de sa dynastie ; tout en paraissant menacer Rome, il avait les yeux tournés vers la province de Naples ; il songeait à s'y tailler une dictature : n'avait-il pas conquis le royaume en 1860 avec ses *mille?* Le ministère était renseigné ; il savait qu'il projetait un mouvement du côté des Abruzzes, qu'il comptait provoquer un soulèvement en opérant sa jonction avec Nicotera, et c'était pour s'opposer à ses desseins que le gouvernement avait concentré des forces entre Arezzano et Nola. Déjà les bandes se portaient sur Tivoli, lorsqu'elles furent inopinément attaquées et défaites par le général Kanzler et le général Polhès (1). « La postérité serait trompée, disait Bernis, si elle jugeait par la grandeur des événemens la grandeur des hommes qui y ont participé. »

Le temps n'était plus où la maison de Savoie, comme le disait M. Thiers, chassait au faucon avec Garibaldi. Le faucon chassait pour son propre compte. On se trouvait en face d'un rebelle qui conspirait contre son souverain et compromettait les destinées de son pays. Son arrestation était une des conditions *sine qua non* que le général de Menabrea avait posées au roi avant d'accepter le pouvoir ; elle ne pouvait plus être différée. Le 5 novembre, la *Gazette officielle* annonçait que Garibaldi, arrêté à Figline, était interné dans la forteresse de Varignano, dans le golfe de la Spezzia. Souvent Garibaldi avait été arrêté et jamais il n'avait opposé de résistance ; il savait que les sévérités dont il était l'objet permettaient au gouvernement de masquer le jeu de sa politique, et qu'aussitôt appréhendé il serait relaxé. Le héros de Marsala devait donner cette fois à l'Italie un affligeant spectacle (2). Surexcité par ses défaites,

(1) Dépêche du baron de La Villestreux. — « Il paraît que quelques jours avant le combat de Mentana, le gouvernement italien a su que Garibaldi projetait de se porter, avec ses bandes, du côté des Abruzzes, d'y opérer sa jonction avec Nicotera et de se jeter avec lui dans la province de Naples, qu'ils auraient essayé de soulever. C'est dans ce but qu'avait été combiné le mouvement que Garibaldi tentait du côté de Tivoli au moment où il a été attaqué par l'armée alliée, et c'était pour s'opposer à ses projets que le gouvernement avait ordonné une concentration de troupes entre Arezzano et Nola, concentration qu'on ne pouvait comprendre à Rome et qui a beaucoup inquiété. »

(2) Dépêche de M. de La Villestreux. — « Il paraît que les scènes qui ont eu lieu au moment de l'arrestation de Garibaldi ont été déplorables. Il s'est jeté et traîné à

il invectiva les autorités; comme un enfant mutin, il se roulait par terre, distribuait des ruades et poussait des rugissemens d'épileptique, il piétinait sur sa gloire, il se précipitait de son piédestal en reniant sa nationalité, en revendiquant sa qualité de sujet américain (1). Lorsque les défenseurs de Ney, pour sauver sa tête, soutinrent que, par la cession de Sarrelouis à la Prusse, il avait perdu sa nationalité, le maréchal les interrompit en s'écriant : « Je suis Français et je mourrai Français ! »

Le 6 novembre, nos soldats rentraient à Rome, silencieux, insensibles aux acclamations qui éclataient sur leur passage. Soumis à leur devoir, ils avaient combattu pour une cause qui ne les passionnait pas. M. Jules Favre, toujours prêt à dénigrer l'empire et son armée, n'en disait pas moins à la tribune qu'ils avaient ramassé les morceaux de l'encyclique pour en faire des bourres à leurs chassepots.

Le pape prescrivait le lendemain la tenue d'une chapelle pontificale au Vatican en mémoire des morts. Quand, à la fin de la cérémonie, Pie IX voulut prononcer les dernières prières, l'émotion le saisit, les larmes brisèrent sa voix. Pleurait-il les quelques soldats qui étaient restés sur le champ de bataille en défendant son pouvoir temporel, ou songeait-il aux milliers de patriotes qui, depuis 1867, avaient versé leur sang pour réaliser les espérances ravivées en Italie par son avènement au trône pontifical?

L'attitude résolue du gouvernement de l'empereur en face de la révolution italienne impressionna vivement l'Europe; on fut frappé par l'énergie et la promptitude de la répression. On admira notre armement, l'organisation et le rapide embarquement du corps expéditionnaire. « Les balles de nos chassepots, écrivait un de nos agens, ont fait ricochet en Allemagne. » Notre prestige, si profondément atteint depuis Sadowa, se releva subitement. On comprit que la France n'était pas encore descendue au rang de seconde puissance, qu'elle était résolue à faire respecter ses droits et sa dignité. La Prusse s'émut, l'Autriche, la Bavière et le Wur-

terre en se débattant comme un possédé. On assure que, dès quatre heures du soir, à Mentana, il a quitté le champ de bataille avec son état-major. C'est ce qui explique comment, dans un engagement si meurtrier, aucun chef n'est blessé. »

(1) Dépêche télégraphique du baron de La Villestreux. — « Garibaldi, au moment de son arrestation à Figline, s'est jeté et roulé par terre en déclarant qu'il était sujet américain et que personne n'avait le droit de le toucher. Il a fallu l'enlever de force et le porter dans la voiture qui l'a emmené. Le matin, le ministre d'Amérique s'est rendu chez M. Menabrea et lui a demandé d'avoir pour Garibaldi tous les égards que comporte sa position. Le premier secrétaire de la légation a été autorisé à se rendre à Varignano. Le cabinet est contrarié de cette intervention, mais le président du conseil maintient sévèrement les ordres donnés; la nouvelle de l'arrestation n'a pas troublé Florence. »

temberg reprirent confiance dans l'avenir, et l'Italie, qui si souvent avait abusé de nos sympathies, apprit à compter avec nous. Les crainte d'une intervention éventuelle de la Prusse ne s'étaient pas justifiées. M. de Bismarck, dans ses entretiens avec M. Lefebvre de Béhaine, notre chargé d'affaires à Berlin (1), persistait à parler avec désinvolture de l'Italie et des Italiens. Les propos que sa diplomatie tenait à Florence et même à Paris au moment où l'empereur manifestait l'intention de faire respecter la convention de septembre n'avaient pas la portée que M. Nigra et ses amis se plaisaient à leur donner. Le comte de Goltz et le comte d'Usedom cédaient à leurs penchans personnels qui les portaient vers l'Italie. Ils étaient, du reste, promptement rappelés à une attitude plus circonspecte. Leurs instructions, reflétées par la *Correspondance provinciale*, leur enjoignaient de ne pas nous inquiéter par des propos énigmatiques. Le chancelier n'avait aucune envie de sortir de sa réserve ; l'Italie, à ce moment, n'entrait qu'indirectement dans son échiquier diplomatique, il ne se souciait pas de s'aliéner les consciences catholiques allemandes ; il semblait pressentir ce qu'il en coûte de rompre ouvertement avec l'église. Le pétitionnement en faveur du saint-siège se généralisait ; les manifestations prenaient, à Cologne et en Westphalie, un caractère inquiétant. Des pétitions étaient adressées au roi de tous côtés, le suppliant de sauvegarder la liberté et l'indépendance du trône pontifical. Il est vrai que le prince royal et ses amis défendaient à la cour, non pas la cause de Garibaldi assurément, mais celle de l'Italie. Il en coûtait à l'héritier du trône d'abandonner aux ressentimens de la France une puissance qu'il tenait pour une alliée éventuelle de la Prusse ; il aurait voulu que le gouvernement de son père sortît de sa réserve et témoignât hautement l'intérêt qu'il portait à l'unité italienne. Il s'appuyait sur le discours que l'empereur François-Joseph avait prononcé à Paris, à l'Hôtel de Ville, sur l'intimité de ses rapports avec la cour des Tuileries, pour demander au roi et à M. de Bismarck de s'entendre avec l'Angleterre et de ne pas laisser échapper l'occasion de donner à l'Italie un gage non équivoque des sympathies allemandes. Mais le roi et son ministre ne sacrifiaient pas au sentiment. Ils n'étaient nullement disposés à se départir du programme qu'ils s'étaient tracé après l'entrevue de Salzbourg ; ils entendaient rester étrangers à toute complication extérieure, et masquer le jeu de leur politique, tant que la Prusse ne se serait pas assimilé ses nouvelles conquêtes, et tant que les armées du Nord et du Midi ne se seraient pas fusionnées dans une même organisation. Tout les conviait à ne rien précipiter.

G. Rothan.

(1) M. Benedetti était à Paris en congé.

POÉSIE

LES PREMIÈRES COMMUNIANTES.

Parmi les frais lilas, les renaissans feuillages,
Par ce printemps qui chante et rit dans les villages,
Par ce dimanche clair, fillettes au front pur
Qui marchez vers la messe entre les jeunes branches,
Avez-vous pris au ciel, communiantes blanches,
Vos robes de lumière où frissonne l'azur?

Je le croirais à voir votre frêle cortège
S'épanouir au jour, dans sa candeur de neige,
Sous la brume du voile aux flots éblouissans;
A la douce pudeur de vos bouches de vierges,
Au mignon bouquet d'or qui fleurit vos grands cierges,
Au paradis qui luit dans vos yeux innocens.

Comme tout alentour vous bénit et vous fête!
Les vieux chaumes moussus ont émaillé leur faîte
Et leur courbe arrondit de plus souples contours.
Tout brille. L'herbe tendre et d'aurore arrosée
D'où s'élève l'encens de la blanche rosée,
Déroule sous vos pas ses marges de velours.

Vos plis de tulle, au vent, vous font des ailes d'anges;
Moins blancs sont les pigeons sur les hauts toits des granges;
Moins blanche est l'aubépine aux rameaux embaumés!
Et vous allez ainsi vers l'antique chapelle
Où, ceint de verts tilleuls, le clocher vous appelle
Et dresse au blanc soleil ses angles allumés.

Et, blanches, vous allez. Voici l'église proche.
Votre cœur bat plus fort; plus fort tinte la cloche;
Des vieillards attendris sont au pied de la tour.
Le porche est grand ouvert : entrez, vierges mignonnes,
Et puis faites, au bout de vos cierges de nonnes,
Brûlantes, rayonner des étoiles d'amour.

Extase! doux effroi de volupté mystique!
Sous vos doigts frémira la page du cantique
Lorsque vous chanterez : « O doux Jésus, descends!
Ah! viens, divin époux, te mêler à notre être! »
Puis vous verrez trembler l'hostie aux mains du prêtre
Dans le vertigineux nuage de l'encens.

Recevoir dans son corps le Dieu qui fit la terre!
Filles, vous ignorez l'orgueil de ce mystère
Et vous préférez même au grand Ressuscité
Le beau Crucifié mourant sur la colline;
Vous l'aimez pour son front que couronne l'épine,
Pour le grand trou qui saigne à son divin côté.

Et surtout vous aimez l'Enfant rose qu'inonde,
Comme le tendre agneau, l'or de sa toison blonde,
Qui s'en vint tant de fois sourire à vos berceaux,
Avec ses yeux si clairs, quand vous étiez petites.
N'est-ce pas pour cela que vous tressaillez, dites,
Filles qui frissonnez sous les sacrés arceaux?

Vainement la Raison succède à la Foi morte.
A votre souvenir que nul souffle n'emporte,
Qui n'a senti vibrer comme un rayon d'Éden!
Chantez, vierges! Demain l'été fera sa gerbe;
A l'automne, les fruits mûrs tomberont dans l'herbe;
Chantez au blanc printemps votre premier hymen!

JULES BRETON.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Odéon : *Le Songe d'une nuit d'été*, traduit de Shakspeare par M. Paul Meurice, musique de Mendelssohn. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Le Songe d'une Nuit d'été*, opéra comique en trois actes, de Rozier et de Leuven, musique de M. Ambroise Thomas. — Théâtre de l'Opéra : M. Gayarre. — M. Antoine Rubinstein.

Le judicieux M. Jabot, ce Prudhomme genevois, a proclamé la réalité bien inférieure au rêve ! La représentation du *Songe d'une nuit d'été*, au théâtre de l'Odéon, vient de nous donner une nouvelle preuve de cette vérité. L'illusion, qui naît au théâtre, y meurt aussi. Plus d'une apparition, pâle fille des vagues rêveries, s'évanouit à la lumière crue de la rampe ; plus d'un papillon se brûle à ses flammes vulgaires. La mise en scène, même la plus soignée, la plus précise, loin d'aider notre imagination, ne fait parfois que la désenchanter, et les demi-vérités du théâtre peuvent être fatales aux chimères de l'esprit, comme les vérités de la vie aux chimères du cœur.

Nous le rêvions tout autre aux jours de notre adolescence, ce *Songe d'une nuit d'été*. C'était dans le coin le plus sombre de la salle du Conservatoire que nous l'entendions chaque année. Un orchestre, qui était alors le premier de Paris (et qui pourrait le redevenir en se donnant un chef digne de lui), jouait avec des nuances exquises cette musique de fées. Un public peu nombreux l'écoutait avec une dévotion, sincère ou affectée, mais du moins silencieuse ; le recueillement planait sur l'harmonieuse petite enceinte, et là-bas, derrière les lustres d'or, sur un fond rouge comme celui des fresques pompéiennes, souriaient doucement les muses, « les solitaires divines. » Cette intimité convenait à l'œuvre de Mendelssohn. Le titre nous en disait assez. *Le Songe d'une nuit d'été!* ces mots évoquaient seulement en nous de vagues

réminiscences; des noms harmonieux : Obéron, Titania; des visions indéterminées et charmantes : forêts qui murmurent au vent de la nuit, sylphes qui jouent sur la clairière, qui « vont tuer les vers dans les boutons des roses musquées, ou qui font la guerre aux chauves-souris et leur enlèvent le cuir de leurs ailes pour en habiller les petits elfes. » Nous ne pensions pas, quand l'*allegro appassionato* passait comme un souffle sur la cime des bois, qu'il représentât en réalité la course fastidieuse de deux rivaux se poursuivant à travers le taillis; nous ne nous souvenions plus que Thésée eût été duc d'Athènes, encore moins qu'il eût épousé Hippolyte, reine des Amazones, et que la fameuse marche célébrât cet anachronisme nuptial. Nous n'imaginions que des lutins et des fées, dansant à la pointe des herbes, comme ils semblaient danser à la pointe des archets frémissans; le duetto chanté nous parlait d'un « asile aimable et frais, » et dans ce bocage idéal nous enfermions le rêve dont nous sommes aujourd'hui réveillé. Comme le poète avait raison de dire :

Amis, ne creusez pas vos chères rêveries,
Ne fouillez pas le sol de vos plaines fleuries;
Et, quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface, ou jouez sur le bord.

Oublions donc le carton et la toile peinte; la forêt sans murmure, son feuillage immobile, ses fleurs sans parfum et ses sylphides un peu grosses pour se blottir dans le calice des primevères; tâchons de rappeler nos souvenirs passés et de retrouver dans la seule musique les enchantemens qu'un spectacle forcément trop matériel avait presque fait s'évanouir.

Au mois de mai 1830, après quelques jours passés par le jeune musicien sous le toit du vieux poète, Goethe offrit à Mendelssohn un feuillet manuscrit de son *Faust* avec cette dédicace : « A mon jeune et cher ami Félix Mendelssohn-Bartholdy, le puissant et doux maître du piano. » L'illustre vieillard avait bien jugé : l'auteur d'*Élie* et de *Paulus*, celui des deux symphonies en *la* et du *Songe*, fut un maître à la fois puissant et doux, le plus austère de tous depuis Bach, le plus élégant depuis Mozart. En lui la gravité hébraïque et la poésie allemande se tempéraient l'une l'autre; en lui se conciliaient avec un équilibre rare la raison et la fantaisie : une raison qui n'est jamais sans grâce, une fantaisie qui n'est jamais sans frein. L'imagination, loin d'être la folie de ce logis, en était la fée souriante et sage, qui n'abuse pas de sa baguette d'or. La correspondance de Mendelssohn, autant que son œuvre musicale, indique un esprit pondéré, une na-

ture parfaitement harmonieuse. Il aimait à ce point la correction et la tenue, qu'il se reprochait, en voyage, de courir deux jours sans cravate; et, dans sa musique comme dans sa toilette, il eut toujours l'horreur du négligé. Mais il avait une égale horreur de la raideur et de la sécheresse : personne ne fut moins gourmé, moins pédant que lui, plus enclin à l'expansion et à l'enthousiasme ; nul talent plus que le sien ne garda jusque dans la maturité la grâce et l'attrait de la jeunesse, presque de l'adolescence.

Entre toutes les œuvres de Mendelssohn, *le Songe d'une nuit d'été* possède cette fraîcheur juvénile. L'ouverture est une page de la vingtième année, première et merveilleuse éclosion de génie que le maître n'eut jamais à désavouer. Cette ouverture seule est comme un tableau de féerie : elle est traversée d'un bout à l'autre par l'essaim bourdonnant des sylphes, par les rondes murmurantes des esprits aériens. Mendelssohn a trouvé ici la musique de l'air, comme dans l'ouverture de *la Grotte de Fingal*, il a trouvé la musique des eaux. De l'air, plus subtil encore que l'onde, il a su rendre la transparente fluidité, et jusqu'à cette buée lumineuse et tremblante qui flotte sur la terre aux jours d'été. Danse d'atomes ou murmure d'abeilles, fourmillement d'insectes sous l'herbe chaude, tout ce qui bruit, tout ce qui brille dans un rayon de lumière, tout cela brille, tout cela bruit dans l'étincelante symphonie. Dès ce premier essai, Mendelssohn est un maître : maître de sa pensée qu'il suit jusque dans les plus ingénieux détours, maître de l'orchestre, qui ne connaissait avant lui ni ces alliances, ni ces oppositions de timbres, ni ces résonances de cristal. Quatre accords, progressivement épanouis, ouvrent et ferment ce prologue musical avec une solennité mystérieuse. A la fin surtout, ils donnent l'impression d'un rideau lentement abaissé sur le monde fantastique que nous venons d'entrevoir; leur succession est si naturelle, que M. Gounod l'a comme instinctivement reproduite au premier tableau de son *Faust*, quand les ombres, un instant dissipées, voilent de nouveau la passagère apparition de Marguerite. C'est là une de ces rencontres fortuites qu'on ne saurait incriminer et que Mendelssohn absoudrait le premier; car, dans ces pages mêmes, non loin des accords en question, Weber aurait reconnu, lui aussi, toute une phrase de la barcarolle d'*Obéron*.

Weber d'ailleurs, un peu avant Mendelssohn, avait été l'ami des elfes et des lutins. Dans un chœur délicieux, il avait fait voltiger les aimables génies de l'air sur le front de leur prince endormi parmi les roses. Mais les petits êtres qui courent sur l'herbe au début d'*Obéron* n'ont pas tout à fait le même caractère que dans *le Songe d'une nuit d'été :* ils sont plus graves et plus affectueux; ils ont pour l'homme moins d'ironie et plus de bienveillance. D'eux, plutôt que des sylphes de

Mendelssohn, j'attendrais ces vers que récite pourtant l'Obéron de Shakspeare et de M. Meurice :

Titania, prêtons un cœur compatissant
Aux douleurs, aux combats de l'homme, ce passant!
Qu'il sente errer autour de lui, dans la nature,
Témoins mystérieux de sa sombre aventure,
Les Esprits; et qu'il ait, dans la joie ou l'ennui,
Ces amis inconnus toujours penchés vers lui.

Dans l'ouverture, et surtout dans le *scherzo* du *Songe*, dans cette éblouissante fusée de musique, il y a plus d'esprit que de sentiment, plus de verve moqueuse que de tendresse. Mais c'est là ce qu'il fallait au poème de Shakspeare, à ces lutins malicieux que divertit, dans la forêt d'Athènes, le chassé-croisé des quatre fiancés et l'imbroglio de leur double cache-cache d'amour.

Aussi bien les esprits du *Songe* ne sont que malins, sans méchanceté, et nous les voyons au dénoûment bénir les deux couples dûment appareillés. Un maître plus sombre que Mendelssohn, Schumann, dans son *Manfred*, a livré l'homme à des puissances autrement redoutables, non plus à des génies espiègles, mais à des démons terribles. Les deux œuvres trahissent deux pensées et deux styles différens : d'une part, l'irritation et l'âpreté; de l'autre, la sérénité et la paix. *Manfred* est un poème de larmes et de sang, *le Songe* un divertissement inoffensif, une aimable féerie. C'est en écoutant Mendelssohn, et non Schumann, qu'on finirait presque par croire, avec M. Renan, à l'intention généralement bienveillante de l'univers.

C'est que Mendelssohn ne fut pas une âme sceptique, encore moins une âme désolée. Il connaît la passion qui anime la vie, mais non celle qui la trouble; la mélancolie, mais non le désespoir. Dans l'*allegro appassionato* du *Songe*, dans l'*allegretto* de la symphonie-cantate, dans certaine phrase encore de la symphonie écossaise, où se trouvent le même rythme et la même tonalité, partout l'émotion est contenue : ce n'est pas le vent qui soulève les hautes vagues; c'est la brise qui met seulement un flocon d'écume à la crête des flots.

Notre époque nerveuse, névrosée, comme disent quelques barbares, trouverait volontiers l'inspiration de Mendelssohn trop sage, trop saine. Au gré d'un critique distingué, que nous ne saurions, sans être soupçonné de jouer sur son nom, appeler un maître, la musique du *Songe*, que d'ailleurs il déclare exquise, n'est point assez fantastique ni assez lunaire. Il voudrait là de ces mélodies « qui semblent vous couler comme une caresse inquiétante tout le long de la moelle épinière, et qu'Alphonse Daudet compare à des piqûres de morphine

sympathiques. » Jamais comparaison ne fut moins raison que celle-là. Il ne faut demander à Mendelssohn ni les ivresses factices, ni les excitations malsaines, ni les caresses suspectes. Nul poison n'a corrompu le sang qui fait battre son cœur, nulle fièvre n'en précipite les mouvemens. Écoutez le *nocturne* du *Songe*, cet admirable chant des cors, et dites si jamais une ombre plus sereine est descendue des cieux, si, du sein de la terre endormie, se sont jamais exhalés des soupirs plus réguliers et plus mystérieux. Qui ne connaît l'auguste apaisement de la solitude et du silence, et les bienfaits de la nuit? Mendelssohn a rendu dans toute leur majesté ses puissances pacifiques et ses calmes enchantemens. Pendant le *nocturne*, les sylphes eux-mêmes reposent, et l'on n'entend sous bois que la brise, le froissement ou la chute des feuilles, toutes ces voix indéterminées de la nature, qui ne se taisent jamais. Ah! ne regrettez pas ici les mensongères extases et les délices équivoques; il n'est pas de philtre qui puisse vous endormir d'un semblable sommeil.

L'exécution du *Songe* à l'Odéon est médiocre. Fanny, la sœur de Mendelssohn, écrivait après la première représentation à Berlin de l'œuvre de son frère: « Je n'ai jamais entendu un orchestre jouer aussi *pianissimo*. » Nous ne saurions en dire autant. Les musiciens de M. Colonne jouent trop fort et trop vite. Le quatuor n'est pas assez nourri; le rythme de l'ouverture nous a paru boiteux, et les sonorités un peu aigres, même dans les ensembles. Le *scherzo* veut être rendu avec plus de finesse, et le ravissant duo des fées accompagné moins rondement. Enfin, tout en blâmant l'indiscrète interpolation dans *le Songe* de *la Chanson de printemps* et de *la Fileuse*, deux romances sans paroles écrites pour le piano, nous regrettons encore davantage qu'on ait, par une interversion, dénaturé la scène finale. La vaporeuse partition de Mendelssohn s'achève en réalité par des murmures et non par des fanfares; non pas dans le fracas de la marche nuptiale, mais dans le susurrement des sylphes. Le musicien a senti, avec le poète, que cette fantasmagorie légère devait se dissiper comme un rêve, et le plus beau moment de la pièce, écrit encore Fanny Mendelssohn, est précisément à la fin. Le cortège s'est retiré; peu à peu l'obscurité se fait sur le théâtre. La marche nuptiale s'éloigne de plus en plus, et par une dégradation charmante se fond dans le thème jaseur de l'ouverture: les gentils lutins envahissent de nouveau la scène. Cette fois, ils ont achevé leurs espièglerie; ils ne tourmenteront plus personne, et leur dernière chanson est un gracieux épithalame. Les voilà tout à fait bienveillans, chantant hymen, hyménée! et promettant aux époux leurs éternelles faveurs. Pourtant les malins petits êtres semblent rire encore à la dérobée et, sous la phrase câline des fées, l'accompagnement qui sautille garde une vivacité moqueuse.

Lentement les voix se taisent, l'orchestre s'éteint par de vagues soupirs, et quand le dernier accord expire, il semble qu'on entende le silence même. M. Colonne, le premier dans ses concerts, a fait jouer sans intervertir l'ordre des morceaux la dernière partie du *Songe*; ce n'est sans doute pas sa faute s'il l'exécute différemment au théâtre, mais cette variante maladroite enlève encore au chef-d'œuvre de Mendelssohn quelque chose de sa délicatesse et de sa ténuité.

« Un jour, Cupidon visa une belle vestale assise sur un trône d'Occident, et détacha sa flèche d'amour de son arc... Mais je pus voir la flèche enflammée s'éteindre dans les chastes rayons de la lune humide et l'impériale prêtresse passa, plongée dans ses méditations virginales, l'imagination libre de pensées d'amour. »

Ainsi parle Shakspeare par la bouche d'Obéron dans *le Songe d'une nuit d'été* anglais. Mais d'après les librettistes du *Songe d'une nuit d'été* français, cet hommage rendu par le poète à l'austérité d'Élisabeth serait simple mensonge de galant homme. Courir après un de ses sujets, fût-il un grand poète, jusque dans les tavernes de Londres, lui adresser une homélie sur les dangers de la boisson; se pencher sur son front pendant qu'il dort, le faire enlever de nuit, et quand il débarque au clair de lune sous les arbres de Richmond, lui apparaître en costume blanc, même voilée, et sous prétexte de s'intéresser à son avenir; vouloir lui persuader ensuite que cette poétique aventure n'était qu'un songe, le songe d'une nuit d'été, et cependant lui laisser entendre à la fin, avec des larmes dans la voix, qu'il n'a pas rêvé, que l'apparition du parc était bien une femme, mais que sous la femme il y avait la reine, sous la reine, la muse, et sous la muse, l'amie; tout cela dénote une imagination très vive et peut-être imparfaitement libre de pensées d'amour. Il est vrai que les librettistes du *Songe* ont respecté l'honneur d'Élisabeth : ils nous l'ont montrée romanesque, mais vertueuse, sachant renoncer à des sentimens incompatibles avec sa situation, et regrettant seulement, en véritable princesse d'opéra comique, « qu'au front qui porte la couronne viennent s'attacher les soucis. »

On s'est beaucoup moqué de ce livret et peut-être plus que de raison. Un critique allemand, M. Hanslick, observe très justement (1) que l'opéra comique français a toujours fait abstraction de la vérité historique. A la porte de la salle Favart on doit laisser, non pas toute espérance, mais tout souvenir. Aussi bien, une reine d'Angleterre, fût-elle Élisabeth, a pu se hasarder dans les tavernes depuis que sa collègue

(1) Voir le volume intitulé : *Moderne Oper*.

espagnole s'était mise à la tête d'une troupe de brigands pour surveiller la falsification des diamans de sa propre couronne. En dépit d'une donnée invraisemblable et d'un style parfois drôlatique, ce livret du *Songe* n'est que médiocre : le premier acte n'est pas sans mouvement, et le second a quelque poésie.

A des jeunes gens qui le complimentaient, il y a peu de jours, M. Ambroise Thomas répondait avec sa grâce modeste : « Vous êtes indulgens pour mes vieilleries. » Ce n'est pas l'indulgence de la jeunesse, mais son respect, que méritent de semblables vieilleries, et surtout une semblable vieillesse. Nous serions heureux de reproduire ici le début très élogieux d'un article consacré au maître par le critique allemand que nous citions tout à l'heure, à la condition d'en effacer la phrase malsonnante que voici : « M. Ambroise Thomas est né à Metz, en Alsace (*sic*) ; les événemens politiques l'ont donc fait en quelque sorte notre compatriote. » Voilà, chez un écrivain que nous avions cru Viennois d'origine et d'âme, un pangermanisme singulier. Voilà en tout cas une malencontreuse revendication, que n'accepte ni le patriotisme du maître ni le nôtre. M. Hanslick oublie que la loi du plus fort ne saurait rétroagir, et que la conquête peut déplacer les frontières, mais non les cœurs.

Autant que par le cœur, le musicien du *Songe* est français par le talent. Son premier ouvrage important, le spirituel *Caïd*, est comme une bouffonnerie nationale et coloniale. *Le Songe d'une nuit d'été*, postérieur au *Caïd*, est une partition riante encore, mais rêveuse aussi parfois; la scène capitale du second acte marque une évolution dans la pensée de l'école et dans celle du maître ; elle annonce déjà, sinon l'âpre tristesse d'Hamlet, au moins la mélancolie de Mignon. M. Ambroise Thomas doit trouver je ne sais quelle grave douceur à regarder derrière lui le chemin parcouru, à suivre, à travers son œuvre, du *Caïd* à *Françoise de Rimini*, sa pensée, toujours plus sérieuse, toujours plus austère, à mesure que passaient les années, et que, des sommets plus élevés de sa vie, les ombres s'allongeaient sur l'horizon de sa jeunesse. Mais aujourd'hui qu'il a chanté les regrets de Mignon, l'égarement d'Hamlet, et les fatales amours de Francesca, aujourd'hui que l'âge et l'expérience humaine, et surtout ce long commerce avec des âmes désolées, l'ont fait, comme dit Dante, *a lagrimar... tristo e pio*, triste jusqu'à pleurer, il doit aimer parfois à retrouver les visions moins sombres du passé, à rappeler sur ses lèvres les sourires d'autrefois.

La perle musicale du *Songe* est l'entrée de Shakspeare dans le parc de Richmond. Vieux style, disent quelques-uns, et pâle romance. « Mais cette pâleur est délicieuse comme celle du clair de lune; l'accompagnement de ces strophes tremble et flotte au vent de la nuit; la terre

embaume, rafraîchie par la rosée qui tombe sur les pelouses. Ce que nous admirons dans cette page, ce n'est pas seulement la mélodie si heureusement posée sur les mots : *Où suis-je?* ce n'est pas seulement la couleur pittoresque de l'orchestre, le frisson continu des violons, les échos veloutés du cor et la fraîche limpidité des flûtes, c'est encore et surtout la nouveauté, pour l'époque et le théâtre qui virent naître *le Songe*, du sentiment et de la sensation exprimée. Cette futaie ombreuse, endormie sous les étoiles, est peut-être le premier coin de nature entrevu au théâtre par un musicien français. Que dis-je, entrevu! M. Ambroise Thomas a contemplé ce paysage lunaire, et l'a rendu dans toute sa poésie. Depuis, quand un autre de nos compositeurs, qui, lui, fut surtout un paysagiste, quand Félicien David a mis sur les lèvres de son Hélios les stances idéales de *l'Extase*, il s'est involontairement souvenu des stances de Shakspeare, et l'hymne d'*Herculanum* doit quelque chose de sa beauté sereine à l'hymne du *Songe d'une nuit d'été*. Sans doute, on peut trouver dans l'œuvre bientôt quadragénaire de M. Thomas des grâces un peu fanées, des formes de pensée et de style devenues aujourd'hui presque des formules ; mais cette page-là demeure, et demeurera longtemps. Ici le musicien a pour lui la puissance irrésistible, l'éternelle beauté de la nature; il touche, dans notre âme, aux cordes qui ne se briseront jamais : les trilles, les fioritures, les vocalises passeront; ces deux strophes ne passeront pas.

On reproche au *Songe*, et nous le lui reprochons nous-même, l'abus des traits, des points d'orgue et des roulades ; il y a quarante ans, cette agilité du discours musical était de mode : on parlait beaucoup, quitte à ne pas toujours dire grand'chose. Mais, dans cette scène de l'apparition, lorsqu'au chant de Shakspeare, Élisabeth, encore invisible, répond, les roulades elles-mêmes sont les bienvenues et se justifient par les convenances scéniques autant que par l'agrément musical. On oublie trop aujourd'hui cette distinction très juste de Grétry. Il y a chanter pour parler, mais il y a chanter pour chanter. Ne sait-on pas d'ailleurs, depuis Rossini, que les vocalises peuvent être charmantes, et, depuis l'air d'Ottavio dans *Don Juan* ou la romance du *Saule*, qu'elles peuvent être dramatiques? Ici, mélodieuses seulement, et deux fois égrenées en des tonalités de plus en plus claires, les fusées vocales d'Élisabeth sont en situation : la nuit, derrière la feuillée, il est naturel qu'une jeune fille chante un peu, si elle en est capable, comme chanterait le rossignol, qu'elle remplace, et qui s'est toujours refusé au récitatif. Ces notes, qui pleuvent comme les étoiles dans le ciel d'été, achèvent d'éblouir Shakspeare, et redoublent sur son imagination troublée le prestige de la nuit harmonieuse.

Après cette page poétique, bien qu'au-dessous d'elle, nous avons retrouvé dans *le Songe* plus d'une page aimable ou spirituelle. Du der-

nier acte, le moins riche, on peut ne retenir que la fine mélodie d'Élisabeth : *C'est un rêve;* le tour en est piquant et le sentiment délicat. Mais, sauf certains passages un peu vulgaires, le premier acte est plein de musique, écrit dans le meilleur style de l'opéra comique français. Le duo d'Élisabeth et de son amie est charmant, plein d'aisance et de souplesse ; la petite chanson du *Roi Richard* a juste la nuance d'archaïsme qui convient. Le trio de Falstaff et des deux jeunes femmes masquées est, de tout point, excellent : il pétille, il mousse comme un trio de Rossini. Et, lorsqu'au milieu du morceau, la reine et la suivante intriguent à plaisir le galant majordome, comme le dialogue vocal est joliment jeté, par notes vives, sur la spirituelle mélodie de l'orchestre ! Voilà de ces causeries musicales où notre école française a toujours excellé.

J'aime les deux airs bachiques de Shakspeare, le second surtout, où la légèreté des harpes fait ressortir la crânerie de la chanson. Les buveurs du Nord ont l'ivresse un peu âpre. Shakspeare boit déjà comme boira un jour Hamlet. Malgré les instances d'Élisabeth effrayée, il s'enivre avec rage ; mais bientôt il chancelle, il tombe, et lentement, par une dégradation très bien nuancée, le refrain meurt d'abord sur ses lèvres endormies, puis, dans les dernières réponses de l'orchestre. Relevons encore, dans ce premier acte, le cantabile d'Élisabeth auprès de Shakspeare endormi, la grâce furtive du finale, et surtout, la très belle mélopée de Shakspeare rêvant aux jours de son enfance. Des deux ou trois morceaux écrits par M. Thomas pour la reprise actuelle de l'ouvrage, celui-là est le meilleur. C'est moins un air qu'un récit déclamé sur des accords tranquilles, puis un peu mouvementés, et revenant enfin à leur sérénité première. La forme en est à dessein assez vague, heureusement appropriée à la vision lointaine de souvenirs et d'horizons un peu flottans.

Plus que dans *l'Étoile du Nord* et que dans *Zampa*, M. Maurel nous plaît dans *le Songe d'une nuit d'été*. Le rôle de Shakspeare convient à sa romantique élégance, à sa *morbidezza* mélancolique. Il chante avec toute la poésie qu'elles exigent et la rêverie du premier acte, et les stances du second, où sa voix garde une demi-teinte délicieuse. Il dit avec un accent très juste de surprise et de ravissement ces simples mots qui lui échappent en reconnaissant Élisabeth : *La Reine, c'était la Reine!* — Détail, peut-être ; mais de pareils détails ont beaucoup de prix.

Quant à Mlle Isaac, elle nous fait penser à Cromwell, qui, dans un art différent, mais dans un rôle anglais aussi, « ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance. » Quelle prévoyance, en effet, et quelle sûreté chez la chanteuse ! Quelle sécurité chez l'auditeur ! Dans ce rôle un peu froid, Mlle Isaac arrive à

nous émouvoir par la perfection absolue de l'exécution. Et cette voix infaillible ne sait pas seulement égrener une gamme chromatique de deux octaves ou filer un trille comme un fil d'or : elle sait aussi, mieux que toute autre, se poser sur un chant soutenu et conduire avec le style le plus pur une phrase de longue haleine. Je ne vois pas que Mlle Isaac ait à faire de nouveaux progrès, mais je gagerais que l'éminente et modeste cantatrice n'est pas encore de mon avis.

Nos artistes français, quand ils ont ce mérite, n'ont rien à redouter des chanteurs exotiques, même les plus renommés, qui peuvent traverser nos théâtres, mais non s'y fixer. Pour notre part, nous ne demanderons pas à M. Gayarre, qui nous quitte à peine, de revenir aborder en français un répertoire pour lequel il ne semble pas fait. Il ne saurait sans témérité se hausser jusqu'aux grands rôles de ténor. Le personnage de Vasco, le moins redoutable pourtant des héros de Meyerbeer et le mieux approprié à la nature d'un chanteur à demi italien, me paraît encore au-dessus, je ne dis pas de cette voix, mais de cette interprétation. M. Gayarre étrique le rôle : il chante notamment le premier acte sans grandeur, mais avec une turbulence presque comique, à laquelle il ne fait trêve que pour s'élancer, hardiment d'ailleurs et s'arrêter, avec trop de complaisance, sur les notes hautes de sa voix. Même absence de noblesse dans la chevaleresque entrée du troisième acte. — Au quatrième, dans l'air : *Pays merveilleux!* et dans le duo, le chanteur a des effets de *mezza voce*, des sons filés qui ne manquent certes pas de charme, mais aussi des tenues indéfinies, des oppositions brusques qui manquent de goût. M. Gayarre possède un souffle physique inépuisable; mais le souffle artistique est plus court. Quand Vasco s'avance sous le ciel bleu, grisé de parfums, grisé de lumière; quand il marche comme dans un rêve d'azur, je voudrais chez lui plus qu'une agréable surprise, une extase radieuse; plus que l'admiration, l'adoration éblouie d'un monde soudainement révélé; je voudrais le soleil dans ses yeux, le soleil dans son cœur; je lui voudrais l'enthousiasme, c'est-à-dire un Dieu en lui,.. et dans M. Gayarre je ne soupçonne qu'un petit démon. On ne saurait nier d'ailleurs que M. Gayarre possède une voix très puissante; mais le timbre en est malheureusement toujours guttural ou nasillard. Quant au style, c'est l'homme, on le sait, et, chez le célèbre ténor espagnol, l'homme manque d'ampleur.

M. Antoine Rubinstein vient de partir après avoir obtenu parmi nous un succès triomphal. Sept fois, le soir, il s'est mis au piano, et sept fois le jour il y est revenu, pour donner généreusement aux artistes les émotions et les joies qu'il avait vendues la veille au public ordi-

naire. Des vieux clavecinistes aux auteurs contemporains, tous les maîtres ont passé sous ces doigts merveilleux, nous ne dirons pas sous ces yeux, puisque l'étonnant musicien joue toujours par cœur. On ne trouverait peut-être pas aujourd'hui dans le monde musical un pareil prodige de mémoire.

Si, dans l'interprétation de Beethoven, M. Rubinstein lui-même ne nous a pas pleinement satisfait, c'est que certaines sonates du maître resteront toujours, selon nous, à des hauteurs inaccessibles : l'idée ici défie toute exécution ; nul piano, nul pianiste ne peut la rendre. La sonate dédiée à la comtesse Juliette est parmi ces chefs-d'œuvre inabordables, où le génie demande des sons « que la terre n'a pas. » En revanche, M. Rubinstein a jeté des clartés inattendues sur la seconde partie de l'œuvre 111, gigantesque page, souvent sublime, souvent obscure, que Beethoven intitule : *Arietta!* Pour suivre sans la perdre jamais ni la laisser perdre à l'auditeur cette pensée toujours présente, mais parfois cachée, il faut être soi-même un grand penseur.

Quant à Schumann, à Chopin, M. Rubinstein les interprète avec un style incomparable. Rien ne peut exprimer l'élévation et la simplicité de son jeu dans *la Marche funèbre*, son énergie foudroyante dans le finale qui suit, dans ces gammes roulantes et ces *crescendo* mugissans qui vous feraient presque vous lever comme pour les voir. Avec une force de géant, M. Rubinstein a des grâces de femme : il frappe et caresse tour à tour. Il a de l'orchestre avec la puissance, la variété des timbres et les sonorités à longue portée, même dans la douceur : « Au, près de lui, disait un pianiste, nous avons tous l'air de joueurs d'accordéon. » Et, de fait, après un tel virtuose, après un tel musicien, on n'en saurait écouter un autre : il n'est pas le premier, il est le seul et nous sommes heureux d'offrir à sa maîtrise souveraine l'hommage de notre profonde admiration.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *le Songe d'une nuit d'été*, féerie, d'après W. Shakspeare, par M. Paul Meurice.

Il est encore temps, je l'espère, d'affirmer dans Paris que Shakspeare est un grand poète; mais il n'est que temps. Après *Hamlet* froidement accueilli à la Porte Saint-Martin, six semaines après, voilà *le Songe d'une nuit d'été* mal reçu à l'Odéon : le crédit de l'auteur est épuisé. Va-t-il continuer de « travailler pour le théâtre? » Alors, plaignons-le : les directeurs se méfient : « Shakspeare, c'est un Bergerat. Qu'il aille se faire pendre à Bruxelles! » Et les directeurs ne sont pas seuls prévenus; mais la masse du public, et même quelques gens d'esprit, qui se piquent d'être avec les gens de « bon sens. »

Deux avertissemens pareils, coup sur coup, c'est assez pour mettre leur esprit en campagne et le décider à conduire la revanche du bon sens (et jusqu'où n'ira-t-elle pas? Le bon sens enragé, dans ses retours offensifs, est impitoyable), contre ce « sauvage » envahisseur, qu'on est las d'entendre appeler le plus grand des hommes. Ces meneurs de représailles, causeurs modérés et sourians, abordent les amis de Shakspeare, même les plus tempérés naguère et ceux qui entendaient le mieux raillerie ou critique à son sujet, avec une petite moue de commisération ironique : « Eh bien! et votre Shakspeare?.. Non, je le sais, vous n'avez jamais prétendu qu'il fût à vous; ni, par conséquent, qu'il fût parfait : vous n'étiez pas de ceux-là. Mais enfin, vous aviez pour lui des faiblesses. Quand je vous disais que vous aviez tort!.. Voyez-vous ce tort, à présent? Eh bien! justement, puisque vous n'êtes pas de la bande, retirez-vous à temps de la bagarre, ne vous laissez

pas compromettre : je vous jure que la cause est perdue. Venez avec nous, qui serons vainqueurs demain. Demain on rougira d'être partisan de Shakspeare : ne le soyez plus à cette heure-là ! »

C'est ainsi que des personnages qui nous veulent du bien nous tentent. Examinons pourtant de quelle manière ce mouvement d'opinion s'est produit. Sur *Hamlet* il sera temps de s'expliquer à l'automne, quand la Comédie-Française, en grande dame qui ne se dédit pas, aura fait cette épreuve, annoncée avant celle de la Porte Saint-Martin. Aujourd'hui tenons-nous-en au *Songe d'une nuit d'été :* regardons de près son aventure, avec le courage de la bonne foi. Au risque de mal reconnaître de spirituelles avances et de ne pas contenter, cependant, MM. Paul Shakspeare et William Meurice (car ce n'est pas d'une traduction qu'il s'agit, mais d'une collaboration), au risque d'être accusé d'erreur des deux parts, cherchons la vérité.

Combien de spectateurs, le soir de la première, avant le lever du rideau, connaissaient *le Songe d'une nuit d'été?* Je me souviens qu'à la Comédie-Française, après une petite pièce et avant *Andromaque*, assis au dernier rang de l'orchestre, je surpris ces mots échangés, au premier rang du parterre, par deux hommes bourgeoisement vêtus : « Sais-tu ce que c'est qu'*Andromaque*, toi? — Non, je sais seulement que c'est une comédie, et que ça se passe à Rome. » — Un autre jour, dans ce même théâtre, lieu de rendez-vous des amateurs de belles-lettres, j'étais au balcon, adossé contre une loge où se tenait une femme du monde, une femme dont le mari était propriétaire de journaux. C'était la première représentation de la reprise de *Ruy Blas;* M. Mounet-Sully jouait le héros ; pour ce rôle, il avait sacrifié sa barbe, de sorte qu'on avait pu d'abord ne pas reconnaître dans cet homme en livrée qui exécute un ordre et quitte la scène sans avoir dit une parole, le beau Mounet. Quand il reparut, à l'appel de don Salluste, et, de sa voix chantante, répondit : « Votre Excellence? — Tiens! s'écria ma voisine, Mounet-Sully fait un rôle de domestique ! »

Si le sujet de *Ruy Blas* était inconnu de cette dame, et le genre et le lieu d'*Andromaque* méconnus de mon bonhomme en redingote, puis-je croire que beaucoup de mes compagnons, l'autre soir, étaient familiers avec *le Songe d'une nuit d'été?* C'est un bibelot d'espèce plus rare, — je veux dire qu'il se trouve sous la main et convient au goût de moins de gens, — que la statue de marbre taillée, polie, animée par Racine, et le mannequin façonné, costumé, garni d'une riche boîte à musique par Hugo.

Le Songe d'une nuit d'été, on en connaît le nom, qui est joli et fait rêver. Ce nom donne même à ce chef-d'œuvre un avantage, le seul possible, sur le reste de l'ouvrage d'un homme divin (si cet adjectif n'offense pas sa mémoire), qui n'a pu faire autre chose que des chefs-

d'œuvre. Hugo lui-même, avec l'ingénuité du génie, — qui ne daigne pas être jaloux, — l'a proclamé de sa grande voix, la plus sonore qu'on ait jamais entendue, à la face de l'univers, son auditoire : « Dans Shakspeare j'admire tout, comme une brute ! » Donc tout est admirable, car la parole de Victor Hugo fait loi. Il s'agirait d'une pièce de Corneille, même sans la connaître davantage, on pourrait s'attendre à tout : on sait assez que cet ancien bourgeois français fit quelques chefs-d'œuvre avec bonhomie, et, — par bonhomie sans doute, — beaucoup d'ouvrages mêlés d'excellentes choses et d'exécrables. De Racine encore, ce prince des académiciens, on serait préparé à trouver tout fort beau et fort ennuyeux. C'est pour les héros de Racine que semble fait ce jugement porté sur les comédiens du Théâtre-Français par un paysan venu pour la première fois au spectacle et qui déclarait avec satisfaction : « C'est des farceurs, mais on s'ennuie ferme ! » De Molière même, plus avantageusement renommé, on pourrait se douter qu'on ne recevra pas un entier plaisir : il est venu un peu tôt, ce Molière ; il n'a pas profité des leçons de M. Scribe et n'a pas su composer une pièce ; et puis, il travaillait vite, et souvent à cette seule fin d'amuser un roi et une cour, qui ne regardaient guère s'ils gâchaient un grand homme. Mais une pièce de Shakspeare, une pièce de Shakspeare avec ce titre fleuri et léger, il n'y a pas à hésiter là-dessus : ce ne peut être que la fine fleur des chefs-d'œuvre.

Voilà, n'en doutons pas, le sentiment de la grande majorité du public. Pour un assez bon nombre, au milieu de cette foule, le parfum de ce titre était avivé par le souvenir de certaine musique appliquée à cette pièce, ou plutôt imaginée à propos et à côté d'elle par Mendelssohn et entendue, en tout ou en partie, dans une salle de concert, ou bien, vers la fin d'un mariage, dans une église (*Ouvrez la grande porte!* Marche nuptiale) ; — chez un plus petit nombre, parmi ceux-là, se groupaient avec confiance autour de ce nom magique les réminiscences de lectures incomplètes ou distraites. Plus ou moins naïve chez les uns ou chez les autres, l'attente, chez tous ces spectateurs, avait des exigences aussi fortes. — Quelques-uns enfin, par une intimité particulière avec l'aîné des auteurs, ou par profession et conscience, ayant la pièce imprimée dans la mémoire ou l'ayant relue exprès, ne l'ignoraient vraiment pas : ceux-ci auraient tenu à l'aise dans deux loges un peu grandes. Négligeons, pour un moment, ces derniers, dont le suffrage restreint n'aurait pu ni exalter ni faire choir la pièce ; tâchons de nous associer aux sentimens des autres.

Ah ! voici Thésée, une vieille connaissance, un peu lointaine sans doute, mais dont nous n'avons oublié ni le nom ni la qualité : le voici, avec sa fiancée Hippolyte, reine des Amazones, qui sera sa première

femme et la mère de l'Hippolyte de la Comédie-Française. Ils sont empanachés et harnachés plus galamment que rue de Richelieu, avec un air de fantaisie plus libre et plus coquet; ils ressemblent à des héros de plafond peint plutôt qu'à des héros de tragédie; de cette manière, ils sont moins imposans à voir et plus gentils : cependant cela nous inquiète. Ah! ils parlent en prose; pourtant ils discourent encore avec pompe, et même avec une prétention nouvelle : tout ceci est singulier. Est-ce Thésée avec sa cour? ou bien n'est-ce pas une mascarade? Est-ce des acteurs costumés pour représenter les anciens? ou bien pour représenter des seigneurs déguisés en Thésée et en contemporains de Thésée? Ou bien encore ces acteurs demandent-ils qu'on ne prenne leurs personnages au sérieux qu'à moitié? Jouent-ils une sorte de pantomime avec paroles? Quoi qu'il en soit, le mariage du roi (pourquoi l'appelle-t-on « le duc » d'Athènes?) ce mariage et ce qui s'ensuivra, voilà évidemment le sujet de la pièce.

Deux couples de jeunes gens interviennent : Hermia et Lysandre, Hélène et Démétrius, toutes personnes de la cour. Hermia est recherchée en même temps de Démétrius et de Lysandre; elle est promise au premier par son père, au second par son cœur; Hélène a été aimée par Démétrius et l'aime encore. Lysandre donne rendez-vous à Hermia dans le bois d'Athènes; Hélène, qui le sait, y donne rendez-vous à Démétrius. Voilà qui présage un imbroglio : ne serait-ce plus une pantomime? Serait-ce un vaudeville?

C'est une comédie, à présent! aussi étrangère à ce vaudeville que que ce vaudeville à ce ballet : une comédie sur les comédiens. Des artisans, sous le prétexte de fêter par une représentation les noces de Thésée, se distribuent des rôles et montrent déjà, en cette occasion, les travers et les ridicules que la chronique attribue aux acteurs d'aujourd'hui. C'est assez drôle; mais où allons-nous? Dans le bois d'Athènes, voilà tout ce qu'il y a de sûr; car nos artisans, pour que nous les y retrouvions avec nos amoureux, ont la complaisance d'y aller répéter leur drame.

Nous y voilà, dans ce bois; et, maintenant, c'est une féerie! Nous devions bien penser que c'en serait une, d'après le titre et quelques souvenirs; mais l'attendions-nous encore? — Il va sans dire que ce ne sera pas une féerie comme les autres, comme celles du Châtelet ou de la Gaîté : Shakspeare n'est pas un arrangeur de trucs, dont MM. Anicet Bourgeois et Laloue, Cogniard frères ou Clairville et Cie continuent le commerce. — Pourtant voici le roi des génies, un bel homme à voix forte, majestueux comme on l'est d'ordinaire en son emploi; et la reine des fées, avec ses atours habituels, sa perruque rousse endiamantés de verroterie et sa diction vibrante. Ils se disputent, comme toujours, et, cette fois encore, pour une vétille. Une différence, seulement : nous

ne voyons pas ici le talisman, accessoire indispensable du genre... Mais si ! le roi des génies l'envoie chercher par son page.— Au fait, tandis que, dans les autres féeries, tous les personnages indistinctement suspendent le dialogue de temps à autre pour lancer un couplet, ici le génie, son page et la fée ont ce privilège : même ils ne parlent qu'en vers ; le génie et la fée en grands vers, et le page en petits ; mais ils ne les chantent pas. Chose curieuse ! Non-seulement ce roi des génies est un roi des génies et cette reine des fées est une reine des fées comme nous en avons beaucoup vu, mais ce page,.. faut-il le dire ? Pendant l'entr'acte, une parente de la jeune actrice qui joue ce rôle reçoit les félicitations d'une vieille amie de la famille ; celle-ci avoue sa surprise : « On m'avait raconté qu'elle faisait un clown ; moi, je m'étais dit : Un clown à l'Odéon, ça n'est pas possible !.. » Et pourtant si, en effet, c'est un clown. Un clown dans un chef-d'œuvre ! Et dans un chef-d'œuvre de Shakspeare !

Mais juste ciel ! — nous commençons à nous le demander tout bas,— est-ce bien un chef-d'œuvre ? Voici Hélène et Démétrius qui traversent la scène ; puis Hermia et Lysandre ; resté seul, Lysandre s'endort. Le clown approche le talisman de ses yeux. Hélène passe, au moment où Lysandre s'éveille : par l'effet du talisman, il lui adresse une déclation ; elle pense qu'il se moque ; elle s'enfuit, il la suit. Surviennent les artisans ; ils commencent leur répétition ; mais l'un d'eux, le jocrisse, qui devient, comme dans toutes les féeries, le boute-en-train de la fête, craignant de prendre le serein, veut mettre son bonnet de nuit, et soudain par une nouvelle farce du clown, il se trouve affublé d'une tête d'âne : pour le coup, voilà un truc ! C'est donc une féerie comme les autres, décidément ? Quelle déchéance ! Et, pour une féerie, elle est indigente ; comme pièce à trucs, elle en manque : une tête d'âne, c'est peu !

Mais voici où les choses se gâtent ; jusqu'ici, après un commencement de pantomime, nous avions vu un bout de vaudeville et quelque féerie séparés par un peu de comédie : vaudeville et féerie se fondent à présent, et pour donner dans le sérieux. Démétrius s'est endormi à son tour, et, à lui aussi, le talisman, manié par le roi des génies, a touché les paupières : à son réveil, il aime de nouveau Hélène, aimée à présent de Lysandre, de sorte que ces deux hommes se retrouvent rivaux. Hermia reparaît, et les deux femmes se disputent ; elles ne se disputent pas pour rire, et elles font rire : ces princesses, qui prétendent se quereller tout de bon à la suite de quiproquos pareils, ne sont ni plaisans ni émouvantes ; elles sont ridicules. Mais que dire de leurs princes ? Eux aussi, par l'effet des mêmes accidens, se déclarent pathétiquement la guerre. « A moi, *prince*, deux mots !..— A quatre pas d'ici, je te le fais savoir !.. » Et comme le clown, embusqué derrière les buis-

sons et changeant de cachette, imite tour à tour la voix de l'un et de l'autre pour exciter leur fureur et l'égarer, ils se précipitent sur la scène et hors de scène, alternativement, ébranlant à grands pas les planches, se provoquant et se traitant de lâches comme des héros d'Homère. Ainsi, dans ce double colin-maillard où l'on verrait, sans un plaisir bien neuf, mais sans étonnement et sans scandale, Babylas et Sottinez, des *Pilules du diable*, s'agiter et se trémousser pour les beaux yeux d'Isabelle, fille de Seringuinos, et surtout pour l'amusement du public, on voit ici gesticuler lourdement et s'époumonner ces nobles personnages pour inspirer la terreur: ah! non, par exemple! Ils font éclater le rire, mais un mauvais rire, un rire de moquerie et de colère, et ils soulèvent les huées : — tant pis! c'est fait, nous avons hué Shakspeare!

Heureusement s'arrête là cet insupportable essai de féerie-vaudeville tragique; et la pièce revient purement à la féerie, à la féerie-ballet, genre qui n'est pas fort relevé, sans doute, mais qui n'a rien de déplaisant. Le roi des génies, qui, même avec son clown, ne connaît décidément qu'un tour, a effleuré de son talisman les yeux de la reine des fées endormie. L'homme à la tête d'âne survient; c'est lui que la reine aperçoit en s'éveillant : c'est donc lui qu'elle aime. Elle appelle ses sujettes et ordonne des danses en l'honneur de son bien-aimé : « Que la fête commence!.. » Les danseuses prennent des postures et déroulent des guirlandes de roses autour du ridicule personnage; la reine le fait asseoir auprès d'elle sur un banc de gazon et l'enveloppe de ses bras, tandis que manœuvrent les quadrilles. Ce spectacle est assez divertissant et gracieux.

Cependant le roi des génies reparaît, pardonne à la fée et rompt le charme; les voilà réconciliés : si vraiment c'est une féerie, nous touchons à la fin. Mais les comédiens, avec la comédie dont ils étaient les héros, ou celle au moins qu'ils devaient jouer, que deviennent-ils? Le plus simplement du monde, ils traversent la scène et s'en vont. Mais les deux couples d'amoureux, et leur vaudeville sentimental, si fâcheusement tourné au tragique? Mais ce Thésée de pantomime et son Hippolyte et sa cour?

Sans autre suite et sans explication, aussitôt après l'intermède de danse, tous les personnages de la pièce sont réunis dans une apothéose. Sur l'escalier extérieur et sur les terrasses d'un palais, c'est le roi des génies, la reine des fées et leur cour qui répandent dans les airs, en l'honneur de Thésée, des bénédictions nuptiales et des fleurs. Ils s'éloignent et le héros fait une entrée triomphale : après un défilé de gardes et de courtisans, Thésée avec Hippolyte sous un dais; puis, se tenant par la main, Hélène et Démétrius, Hermia et Lysandre; ensuite les acteurs; enfin la foule des Athéniens et des Amazones. Le

cortège, au son de la musique finale, s'étage sur l'escalier : tout en haut, dans un nuage lumineux, apparaissent en groupe le roi des génies, la reine des fées et leur clown. Allons! Shakspeare n'a plus guère de chances de faire recevoir une pièce à la Comédie-Française, ni de faire reprendre celle-ci à l'Odéon, mais il lui reste l'Hippodrome et l'Eden.

Telle est la relation exacte de la découverte du *Songe d'une nuit d'été*, en 1886, par une chambrée de Parisiens. Il n'est jamais imprudent, au théâtre, de faire fond sur l'ignorance du public; il est téméraire de compter sans elle.

J'ai dit cependant qu'il se trouvait dans la salle quelques personnes, au moins le soir de la première représentation, qui avaient ce privilège de connaître la pièce. Pendant que les autres éprouvaient ce que nous savons, que faisaient donc ces grands clercs? Ils excusaient les autres. Une minute seulement, ils faillirent manquer de philosophie : c'est quand les huées firent tapage. Cette petite émeute leur semblait irrévérencieuse et sotte; elle les incommodait. Comment traiter si mal Shakspeare, même s'il était dans son tort, et à quoi bon? C'était, à coup sûr, un trait d'inconvenance et de naïveté. La vue en était gênante, comme celle de tout acte de grossièreté ou de brutalité plutôt, quelle qu'en soit l'occasion, contre un personnage respectable, — sans compter que cet éclat par lui-même était désagréable aux nerfs et qu'il menaçait d'interrompre ou du moins de troubler une expérience qu'on suivait avec curiosité. Mais encore!.. n'est-il pas des outrages pénibles à voir et qu'on aurait voulu prévenir, et qu'on hésiterait à venger? C'est le cas lorsque la personne respectable a eu la mauvaise chance de s'attirer l'insulte, au moins par un malentendu. « Mon ami, dirait-on volontiers à l'insulteur, j'aurais voulu vous empêcher de parler tout à l'heure, car vous aviez tort, et il m'a été fâcheux d'entendre vos paroles; mais je vois les raisons de votre tort, et, puisque je n'ai pu vous fermer la bouche à temps, je n'aurai pas le courage de demander que l'on vous coupe la langue. » C'est ainsi qu'à l'Odéon, même en ce vilain pas, notre impatience fut tempérée par l'intuition qu'avait chacun de nous, isolé dans sa place, des causes du mécontentement qui grondait alentour.

Oui, du temps de Shakspeare, en Angleterre, tous les élémens du monde dramatique étaient jeunes, et l'imagination sur la scène et la sympathie dans la salle; un auteur jetait par brassées devant le public, avec une prodigalité enfantine, des fleurs de trois ou quatre espèces, toutes fraîchement écloses; le public, avec une avidité enfantine, s'émerveillait de les voir et de les respirer toutes ensemble, de quelque façon que le hasard eût mêlé ces jonchées. Ce n'étaient pas les bouquets montés de nos dramaturges du XVIIe siècle, de qui procèdent en-

core ceux d'aujourd'hui; nul choix, nul soin d'assortir, de disposer en édifice et de lier solidement: c'étaient, par touffes enchevêtrées à l'aventure et tenant l'une à l'autre par un brin d'herbe, toute une floraison de forêt vierge. Une pièce riche de deux sujets, ou de trois, ou de quatre, ne semblait point embarrassée, car elle n'était embarrassante pour personne: l'esprit de l'auteur s'y exerçait sans inquiétude ni fatigue, passant de l'une à l'autre intrigue naïvement, facilement; l'esprit du spectateur, docile et sans y mettre de complaisance, s'amusait partout à sa suite.

Nous savions cela, et que, d'ailleurs, s'il était un genre où pût régner avec plus de sécurité cette anarchie naturelle, c'est celui de ce léger ouvrage. *Le Songe d'une nuit d'été*, pour quelque circonstance qu'il ait été composé, — sans doute pour un mariage princier ou seigneurial, — n'est rien qu'un divertissement: ce qu'on appelait en Angleterre, au siècle d'Élisabeth, un *mask*, — c'est-à-dire une mascarade scénique, mélange de « pièce à spectacle, » d'opéra, de poème allégorique et de poème fantastique, — et chez nous, au siècle de Louis XIV une comédie-ballet. Molière, dans l'*Argument du Mariage forcé, ballet du roi*, qu'il nomme lui-même une « comédie-mascarade, » définit les ballets « des comédies muettes; » il y a, de même, des comédies qui ne sont que des ballets parlans. La princesse d'Élide, sans aller plus loin, est cousine de cette Hippolyte; et, Euryale, prince d'Ithaque, n'est guère éloigné de Thésée, duc d'Athènes. Le décor de la *Pastorale comique* pourrait s'échanger pour celui du *Songe*. Ici Shakspeare, comme ont fait Molière et Corneille dans *Psyché*, selon l'avis du « libraire aux lecteurs, » a pu s'attacher « aux beautés et à la pompe du spectacle, » — sans parler des beautés de la poésie, — plutôt qu'à « l'exacte régularité, » dont il n'avait d'ailleurs nulle idée. Enfin, comme Molière obéissant à Louis XIV, — aux termes de l'*Avant-propos* des *Amans magnifiques*, — il a pu « se proposer de donner à la cour » ou au public « un divertissement qui fût composé de tous ceux que le théâtre peut fournir. » Le grand roi « pour enchaîner ensemble tant de choses diverses,.. a choisi pour sujet deux princes rivaux, qui dans le champêtre séjour de la vallée de Tempé, où l'on doit célébrer les jeux Pythiens, régalent à l'envi une jeune princesse et sa mère de toutes les galanteries dont ils se peuvent aviser. » Shakspeare, pour « embrasser » une aussi « vaste idée, » a choisi un prince fiancé à une princesse, et qui ordonne que, le jour de ses noces, quelques-uns de ses sujets prennent le parti de conclure aussi leurs épousailles; dans le « champêtre séjour » du bois d'Athènes, il a supposé que des artisans veulent « célébrer, » à propos de ce mariage, des « jeux » dramatiques; enfin il a « régalé » les spectateurs de cette triple action de toutes les « galanteries » fantastiques dont son imagination a pu « s'aviser. »

Dans ce cadre d'un royal ballet ou d'une pantomime avec paroles, il a donc brouillé l'intrigue d'une sorte de *Dépit amoureux;* il y a mis une « comédie des comédiens, » dans le goût de *l'Impromptu de Versailles* (il a même voulu que ces comédiens, poussant ici jusqu'à la représentation d'une petite pièce dans la grande, — comme feraient plus tard ceux d'*Hamlet*, — donnassent lieu à des remarques littéraires, dans le goût de quelques parties de la *Critique de l'École des femmes*); enfin, pour qu'elle égayât ce décor pastoral de quelques nichées de gracieuses et gazouillantes fictions, il a donné libre vol à sa fantaisie.

Voilà, — ce n'est ni plus ni moins l'argument, — du *Songe d'une nuit d'été :* pour n'être pas, à plusieurs reprises, déconcerté par un tel ouvrage, il faut savoir à quel genre il appartient; combien ce genre, à si peu d'importance qu'il prétende, est complexe; de combien d'ingrédiens, si légère qu'elle soit, cette babiole est farcie. Or, inconnue jusqu'ici sur les théâtres de France, elle n'y trouve plus d'analogues : *les Amans magnifiques*, représentés aujourd'hui, ne dérouteraient pas moins le public et l'ennuieraient davantage. Nos classiques ne se sont perpétués sur la scène qu'autant qu'ils se sont astreints à « l'exacte régularité; » malgré la prétendue émancipation du théâtre par le romantisme, nos modernes, même naturalistes jusqu'à tel ou tel degré, continuent de marcher par la principale voie des classiques, ne manquent guère à la coutume de l'unité de ton, et ne manquent pas du tout à celle de l'unité d'action ou de sujet. Cette unité, qu'elle ait été approuvée d'abord, puis exigée par la raison dans l'intérêt de l'art, qu'elle soit une nécessité librement admise et placée au rang de loi, — ainsi que plusieurs, qui ne sont dupes volontiers ni des pédans ni des novateurs, ne craignent pas de le soutenir, — qu'elle soit louable et bienfaisante, ou qu'elle ne soit rien de tout cela, il est certain que le public, y étant habitué comme à une manière nationale, la réclame; du moins, lorsqu'elle lui fait défaut, il se tracasse, il s'effarouche: si l'on veut le faire passer par plusieurs chemins, à chaque carrefour, il rétive. Il est donc certain que ce genre composite inquiétera jusqu'au bout la majorité des spectateurs; il est également sûr que, même s'il est une fois reconnu, même si cette majorité en a pris son parti, rien ne semblera plus indigne du génie d'un grand homme.

Cependant nous savons, nous, que tant vaut l'artiste, tant vaut l'œuvre d'art, — au moins en ce qu'elle a de meilleur, — quel qu'en soit le genre. Shakspeare, qui, de son vivant, n'était pas encore dieu, mais acteur et directeur de théâtre, a fait ici une comédie-ballet; (il l'a même composée, selon toute apparence, avant l'âge où il écrivit ses œuvres capitales, à l'approche de la trentième année); il l'a faite suivant le goût de l'époque et munie de motifs de spectacle et de jeux de scène et de quolibets qui devaient divertir un public de grands enfans.

Mais, en même temps que pour ce public, il l'a faite pour lui-même, qui, sans plus attendre, était déjà poète, et quel poète!

Aussi, dans ce cadre de pantomime galante, parmi ces intermèdes comiques (je parle de la distribution des rôles, de la répétition dans le bois et de la représentation à la cour), où se glisse déjà plus de pensée que la nature de l'ouvrage et le goût de l'auditoire n'en réclament, voici, sous les espèces de réalités innocentes, — qui amusent le spectateur naïf par leur gaîté ou même par leur grotesque, — des allégories d'une ironie mélancolique ou même cruelle. C'est Lysandre et Démétrius, parce que le suc d'une fleur a été pressé sur leurs yeux, aimant ce qu'ils haïssaient naguère et haïssant ce qu'ils aimaient: — Un bon tour, dit le parterre; — Heur et malheur! pense le poète, et il raille doucement et il plaint les hommes, jouets de leur illusion. — C'est Titania, par le même simple maléfice, adorant soudain un monstre, sans ignorer que c'est un monstre et sans rougir de sa passion: — O la bonne farce! murmurent les gens à courte vue; cette gentille fée embrasse une tête d'âne et baise ses « belles larges oreilles » et trouve son braiment harmonieux; — Hélas! gémit le poète, cette fée est l'âme humaine, dont l'amour n'est jamais rebuté par l'indignité de son objet. — Ainsi, ce vaudeville sentimental et cette féerie sont symboliques, d'un symbolisme discret, dont chacun prendra ce qu'il veut et pourra même laisser le tout à l'auteur.

Ajoutez que le quadrille de personnages qui fournit les chassés-croisés de ce vaudeville est doué d'une philosophie de l'amour, qu'il exprime soit en paroles simples et touchantes, convenables à tous les temps, soit dans le langage subtil et gracieusement maniéré de l'époque: l'écrivain, dans cette partie de l'ouvrage, a pris ses ébats pour son plaisir.

Enfin, il s'est permis le luxe, entre les divers incidens de cet ouvrage, qu'il donne lui-même pour un songe, et pour le songe d'une nuit de folie (la nuit de la mi-été ou de la Saint-Jean), il s'est passé le caprice de chanter, en plusieurs ariettes, une merveilleuse sérénade à la nature; il a délicieusement amenuisé sa voix, il s'est fait quasi rossignol et fauvette pour la célébrer, — sous le couvert d'un génie, d'une fée ou d'un sylphe, — avec la fantaisie d'un amant halluciné, en trilles légers et fines cadences... Mais que sert d'essayer des mots qui, auprès de ceux qu'ils veulent rappeler, ne seront jamais que des syllabes sourdes et lourdes? Disons simplement que, surtout par cette partie de l'œuvre qui est dédiée à la nature, Shakspeare, faisant une féerie pour le public, est pour lui-même resté poète.

C'est que le génie de Shakspeare, ainsi qu'un maître critique l'a démontré hardiment (1), était poétique bien plus que dramatique:

(1) M. Émile Montégut, *Essais sur la littérature anglaise.*

en d'autres circonstances, en d'autres temps, sous une autre mode, avec une autre fortune, on peut concevoir qu'il se fût exprimé par des poèmes et non par des pièces de théâtre ; — essayez de faire la même hypothèse pour Molière !... — En ce sens, le mot reproché à Pope est presque juste ; comme on recherchait pourquoi Shakspeare avait fait des drames, Pope s'écria : « Il faut bien manger ! » Ce génie poétique, à tout le moins bouillonnant sous l'autre, ne pouvait s'empêcher de sourdre et de jaillir au cours d'un ouvrage pathétique, ou comique, ou, — à plus forte raison, — fantastique ; il n'est guère de pièce où il ait trouvé plus d'échappées que dans *le Songe d'une nuit d'été :* c'est ici une féerie brodée d'un poème.

J'imagine que Shakspeare se fût réjoui s'il eût pensé qu'il y aurait au moins un pays, la France, assez étranger aux habitudes théâtrales de son pays à lui et de son temps, pour que deux siècles et demi après sa mort il n'y fût rien parvenu de cette féerie et de ce poème qu'un titre pour la foule, — un titre isolé, suspendu dans une vapeur légère et odorante, — et, pour une élite, tout ce que cette œuvre mixte avait contenu de poésie. Mais Shakspeare avait compté sans quelques-uns de ses admirateurs : ils ont voulu, si je puis dire, rentoiler cette délicate peinture, et rétablir dessous la vieille trame scénique.

Il était à craindre que la féerie ne parût au gros du public à la fois incohérente et trop simple, déroutante et puérile : on trouverait que l'art de fabriquer cette sorte de machines a fait des progrès, que *les Aventures de M. de Crac*, par MM. Blum et Toché, sont à la fois mieux composées et plus amusantes ; et l'on en voudrait à Shakspeare, comme à un charlatan, d'avoir fait tant d'embarras dans l'opinion pour se trouver, à l'épreuve, au-dessous de vaudevillistes plus modestes. Quant à la poésie, on ne pouvait espérer que le gros du public la sentirait. — Des amateurs, que devait-on attendre ? Ils se divertiraient sans doute, un moment, à voir ce cadre héroï-comique : Thésée duc d'Athènes, Lysandre et Démétrius gentilshommes, Hermia menacée d'être enfermée au couvent, ces anachronismes auraient même pour eux une gentillesse piquante, qu'ils n'avaient pas pour les contemporains de l'auteur. Ils souriraient aussi aux intermèdes des comédiens : ils se plairaient à trouver déjà dans Bottom quelques traits du Delobelle de *Fromont jeune* et du Toffolo de *la Comtesse Romani;* jusqu'en ces matières futiles, ils se réjouiraient de reconnaître que l'observation de Shakspeare a de la durée ; les boutades sur l'art dramatiques, éparses dans ces quelques scènes, leur agréeraient encore. Ils suivraient peut-être avec complaisance, pourvu qu'on les abrégeât habilement, les manèges des deux couples d'amoureux, et la sincérité de leurs sentimens, et l'euphuïsme de leurs paroles. Ils ne seraient pas insensibles aux allégories mélancoliques ou presque atroces qui raillent l'aveuglement de l'amour. Tout cela donc allait bien ; mais le principal, — pour

ces amis particuliers de Shakspeare, — la poésie, que serait-elle devenue? Plus légère que l'atmosphère du théâtre, ne se serait-elle pas évaporée? La vue des décors et des acteurs, si bien choisis qu'ils fussent, le bruit des voix, les lumières de la rampe et du lustre, le contact des voisins ne dissiperaient-ils pas la rêverie où flottaient ces créatures de songe? Et cela, prenez-y garde, même s'il nous était donné d'entendre le style de Shakspeare; mais, au lieu de cette incomparable dentelle, nous n'aurions qu'un morceau d'*imitation;* — et quelle finesse, pourtant, quelle grâce, quelle originalité impossibles à rendre a cette langue poétique inventée par Shakspeare dans la langue anglaise, et qui ne pouvait guère s'inventer ailleurs! — Et nous supposions les décors et les acteurs parfaits, mais peuvent-ils l'être? Quels châssis, quelles toiles peintes nous donneront ce bois parfumé, poudré de rosée scintillante, et bruissant de ces myriades de petites voix cachées sous ses feuilles? Quelle actrice enfin, issue de la corolle d'une primevère, fera Titania?

M. Paul Meurice est allé au-devant de toutes nos craintes. D'une part, il a retranché le plus possible de ce qui faisait nos délices : son Obéron ne connaît plus ces « étoiles follement élancées hors de leurs sphères pour écouter la musique d'une fille de la mer; » sa Titania ne commande plus aux fées : « Dérobez aux bourdons leur sac à miel, et, pour flambeaux de nuit, coupez leurs cuisses chargées de cire que vous allumerez aux flammes des yeux du ver luisant, afin d'éclairer mon bien-aimé... » Non, plus rien de tout cela, ou presque rien. M. Paul Meurice a rogné les ailes du poème et les a plumées de leur duvet subtil. D'autre part, il a épaissi et alourdi de son mieux les pattes de la féerie. Ce n'est pas qu'il n'admire Shakspeare : il a été pris tout petit pour apprendre à l'admirer; mais peut-être n'est-il pas allé à une bonne école. Pour faire honneur à Shakspeare, il l'accommode à la Hugo : il le fortifie et l'appesantit. Où Titania reprochait à Obéron de troubler par ses querelles « des rondes légères dansées sur le sifflet du vent, » elle lui dit à présent, comme une personne qui a lu *les Contemplations :*

> Et depuis quand, chez nous, est-ce un tort si criant
> De suivre, avec une âme inquiète et ravie,
> Les grands acteurs humains du drame de la vie?

A quoi Obéron réplique, en assez beaux vers, mais en vers qui jadis eussent fait éclater sa poitrine comme un souffle d'orgue romprait une petite flûte :

> Oui, c'est juste! Prêtons un cœur compatissant
> Aux douleurs, aux combats de l'homme, ce passant.
> Qu'il sente errer autour de lui, dans la nature,
> Témoins mystérieux de sa sombre aventure,

Les esprits; et qu'il ait, dans la joie ou l'ennui,
Ces amis inconnus toujours penchés sur lui!

Tudieu! quel philosophe et quel philanthrope! Puck, le joyeux petit drille, qui ne pensait à l'homme que pour lui faire des niches, va bien s'ennuyer à sa cour!

M. Paul Meurice a lesté de plaisanteries dans le goût romantique l'esprit de Shakspeare :

Quoi! pour faire, à travers les grandes zones bleues,
A peine deux ou trois méchantes mille lieues,
Dix minutes déjà! Ce Puck, lutin de l'air,
Devient aussi lambin que la foudre et l'éclair!

Il en a mis bien d'autres! sans doute, pour rajeunir son collaborateur. (C'est pour la même raison, évidemment, qu'il force les rôles des comédiens et leur fait dire : « Ah! mon bon ami, ne me prends pas mes effets! » — Alors c'est une pièce moderne? Le public la trouve enfantine.) Bottom refuse d'abord d'aller dans ce bois parce qu'il est « empoisonné d'un tas de fleurs, » et « parce qu'il y a là un ramassis de fauvettes et de rossignols qui vont gueuler toute la nuit: » (n'est-ce pas une calembredaine de Mürger, et qui a traîné dans les petits journaux? On s'étonne que Shakspeare l'y ait volée.) Mais surtout ce bois est « infesté de fées, et ces personnes sont connues pour être sans l'ombre de moralité. » Il y va cependant; à la vue de Titania, il glapit : « Allons! bon! je me cogne à une fée! » (Est-ce au Châtelet ou à la Gaîté que j'ai entendu un Cocorico XXIV quelconque s'écrier : « Allons! bon! encore une étoile dans mon assiette? ») Quand les fées l'entourent, il soupire : « Ah! misère! toute la bande à présent! » Et il avertit la reine que « toutes ces gyries-là, ça ne charme pas ses yeux, ça les brouille. »

Voilà bien, tombé dans le vaudeville, le *grotesque* du drame romantique. Traduite et réduite en cette langue, la scène délicieuse et cruelle qui se joue dans le bosquet fleuri de Titania n'est plus qu'un tableau de *la Belle et la Bête*, féerie par MM. X... et Z... pour les petits enfans. Et, après ce tableau, que reste-t-il de la promenade de Thésée dans le bois avec le père d'Hermia? Et de la représentation à la cour, si curieuse en elle-même, et sans laquelle ni la distribution des rôles ni la répétition n'ont plus de sens? Et du couplet final de Puck, adressé au public, en manière d'excuses, pour déclarer le genre de l'ouvrage: « Si nous, ombres que nous sommes, nous avons déplu, pensez seulement, — et ainsi tout sera réparé, — que vous étiez endormis ici pendant que ces visions apparaissaient. Messieurs, soyez indulgens pour ce thème faible et futile qui ne peut rendre rien qu'un rêve. » De tout cela il ne reste rien. Après le tableau final, une apothéose,

et c'est tout : ce Shakspeare, décidément, plus que n'importe quel auteur de féeries, se moque du bon sens, de la logique et du spectateur !

La version de M. Paul Meurice invitait M. Porel à choisir, pour Obéron et Titania, des acteurs majestueux, et ces acteurs à garder leur majesté; et cela n'a pas manqué. M. Paul Mounet semble un Obéron du Puget ; il joue en monarque du répertoire. Mlle Weber, avec sa voix rauque de jeune faubourienne tragique, conserve une dignité qu'on a vue rarement sous une perruque de *marcheuse* de féerie. MM. Amaury et Monvel, faisant Lysandre et Démétrius, ont cru devoir se poursuivre et s'invectiver avec le sérieux d'un Achille et d'un Hector. Il est fâcheux que, pour le rôle de Bottom, on n'ait pas fait venir quelque Bobêche du Châtelet ou de la Gaîté, mais M. Saint-Germain, qui est trop simple, fin et malicieux; et que, pour remplir le maillot de Puck, on n'ait pas trouvé quelque gauche et lourdaude figurante, mais Mlle Cerny, qui est gracieuse et agile : l'un et l'autre déparent l'ouvrage.

Il y avait une fois un papillon, merveilleusement joli, que plusieurs personnes avaient rencontré dans leurs promenades, et dont tout le monde avait entendu l'éloge. Un dompteur annonça que, par admiration, il l'avait pris et le montrerait dans sa baraque. Un papillon dans une baraque ! Cela inquiéta tout de suite les gens qui le connaissaient. Or il arriva, pour comble d'infortune, que le dompteur, ayant manié le papillon avec de gros doigts, avait fait tomber la poudre de ses ailes ; et que, lui ayant donné on ne sait quelle drogue, il avait épaissi son corps jusqu'à en refaire une chenille. Le papillon n'eut pas de succès.

Moralité : « Mieux vaut un sage ennemi que M. Paul Meurice, » dit La Fontaine à Shakspeare, dans les champs Élysées de M. Renan, pour lui donner une consolation en échange d'un compliment sur l'heureuse reprise de *la Coupe enchantée* à la Comédie-Française.

Au fait, je ne puis aujourd'hui que signaler cette reprise de *la Coupe enchantée ;*— celle du *Misanthrope*, avec M. Worms, applaudi dans le rôle d'Alceste; — celle de *Patrie !* le drame justement illustre de M. Sardou, à la Porte-Saint-Martin ; — celle du *Beau Léandre*, l'exquise parade de M. de Banville, jouée à l'Odéon, avec *David Téniers*, un ingénieux acte en vers de MM. Noël et Pâté ; — la nouveauté en vogue, *le Bonheur conjugal*, une fort agréable comédie-vaudeville, de M. Albin Valabrègue, au Gymnase ; — et une originale petite pièce d'un auteur neuf, M. Valdagne, *Allo ! allo !* sur la scène du Vaudeville... Je reviendrai volontiers, si l'été n'est pas encombré plus que d'ordinaire, à quelques-uns de ces sujets ; mais aujourd'hui... « Amener un lion parmi des dames est une chose à redouter, disait Bottom ; et nous ferons bien d'y regarder à deux fois. » C'est de même une chose grave d'introduire Shakspeare dans un article de *Revue*.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Comment se fait-il qu'à un moment où s'agitent de toutes parts tant de questions qui intéressent le monde et la France, notre politique, ou ce qui s'appelle notre politique, se réduise à de vulgaires turbulences, à des incidens presque ridicules, à des scènes de comédie entre les dominateurs du jour? Par quelle bizarre combinaison cette vie publique qu'on nous fait semble-t-elle n'être quelquefois qu'une parodie où tout se rapetisse, hommes et choses, où passent et repassent des personnages qui ne manquent certes pas de prétentions, qui ne sont pourtant ni sérieux ni même amusans?

Le fait est que, depuis trop longtemps, déjà nous assistons à une représentation assez étrange, qui malheureusement n'est peut-être pas près de finir. Que les grandes questions de diplomatie ou de travail et d'industrie se débattent partout en Europe, il n'en est ni plus ni moins pour nous. Nos députés sont en vacances, tout occupés à préparer avec leurs comités les élections prochaines des conseils généraux; nos ministres sont en voyage au midi et au nord. M. le ministre des travaux publics, à ce qu'il dit, a éprouvé le besoin d'aller réchauffer son patriotisme au soleil de Marseille, — un soleil bien entendu tout radical! — M. le ministre de l'instruction publique va porter ses humeurs chagrines à Montdidier et, à propos de l'honnête Parmentier qui a doté la France de la pomme de terre, il se croit obligé de pérorer sur ses déplaisirs avec les électeurs de la Somme, ou sur les mérites de l'enseignement laïque et civique. M. le ministre de la guerre, entre deux décrets sur la barbe de nos soldats et sur la couleur de nos guérites, va haranguer les élèves de l'École polytechnique, et M. le ministre de la marine lui-même, qui paraît vouloir rivaliser d'éloquence avec M. le ministre de la guerre, va prononcer des discours aussi solennels qu'inutiles en Saintonge ou sur le pont du *Borda*. Ils font tous des discours avec le même refrain! Malheureusement nous n'en sommes pas plus avancés; nous ne savons pas mieux ce que préparent au pays, à

l'éternelle victime, des partis qui n'ont d'autre souci que d'abuser de tout, de se servir du pouvoir pour leurs intérêts, et un gouvernement qui n'a que la politique que les partis lui permettent, qui ne sait jamais ce qu'il fera le lendemain. — C'est toujours la représentation républicaine qui, pour ces courtes vacances près de finir, ne peut être mieux résumée que dans ces deux incidens encore récens : les dernières élections de Paris et la grande querelle de M. le ministre de l'intérieur avec les républicains du conseil général de Loir-et-Cher, à propos de M. le préfet de Blois!

Ont-elles une signification, une valeur quelconque, ces élections parisiennes du 2 mai, qui ont si peu occupé l'attention la veille et qui sont déjà oubliées? Qu'on remarque d'abord que trois cent mille électeurs composant plus de la moitié, plus que la majorité du corps électoral de la Seine,se sont abstenus; le vrai Paris des affaires, de l'intelligence et du travail sérieux s'est désintéressé d'avance de cette lutte où il n'avait pas même un représentant. Tout s'est passé en famille, c'est-à-dire entre radicaux plus ou moins révolutionnaires. Les deux candidats, M. Ernest Roche et M. Gaulier, dont le nom n'est peut-être pas connu de la plupart des Parisiens, étaient des radicaux; ils avaient, à quelques nuances insignifiantes près, le même programme d'utopie ou de guerre sociale. A eux deux, ils n'ont réuni qu'une minorité du corps électoral, et celui qui a été élu, M. Gaulier, ne représente pas même le tiers de la population votante de la Seine. N'importe! les radicaux de toutes les nuances n'ont pas moins triomphé. Ils l'ont écrit partout : La grande ville a parlé! « Paris a protesté contre la politique de piétinement du gouvernement et de la chambre, » contre les compagnies financières, contre la justice bourgeoise! « Paris a affirmé une fois de plus sa volonté de voir résoudre la question sociale,» — en donnant cent mille voix au prisonnier de Decazeville, au condamné de Villefranche! La vérité est que Paris n'a rien dit. Il a tout au plus laissé faire, — comme il a si souvent laissé faire, — au risque d'être infidèlement représenté dans le parlement aussi bien qu'au conseil municipal; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est le rôle du gouvernement dans cette campagne électorale. On lui a demandé impérieusement la liberté de M. Ernest Roche pour lui permettre de venir soutenir sa candidature : il n'a osé rien refuser, il s'est hâté de suspendre le cours de la justice pour éviter de déplaire à ses alliés du radicalisme, et, dans sa modeste ambition, il a été réduit à considérer comme un succès, un médiocre succès, l'élection de l'adversaire du condamné de Villefranche. C'est l'éternel système. Le ministère se croit obligé de ménager tout le monde, bien entendu le monde républicain, de traiter avec ses amis et alliés, surtout avec les radicaux, en leur livrant au besoin à la première sommation les droits de la justice aussi bien que les fonctionnaires. Tant que cette diplomatie reste à demi voilée, cela peut

aller encore. Il y a des momens où le secret s'échappe et la déplorable faiblesse éclate dans toute sa nudité. C'est ce qui vient d'arriver dans cette affaire de Loir-et-Cher, qui est bien un des plus singuliers spécimens des mœurs politiques et administratives du jour.

C'est simplement, on le remarquera, une querelle entre républicains acharnés à se disputer l'influence, les fonctions, avec la complicité du gouvernement. Quelques députés de Loir-et-Cher, M. Tassin en tête, se sont crus autorisés à se plaindre de M. le préfet Duflos, non pour son administration, mais parce qu'ils ne l'ont pas trouvé assez docile, assez dévoué à leurs intérêts électoraux. Quoi donc! M. le préfet de Blois « n'avait pas craint d'assister à un banquet donné à des concurrens! » Ces députés n'ont pu supporter cette hardiesse et, bravement, ils sont allés demander le déplacement de M. Duflos à M. le ministre de l'intérieur, qui s'est hâté de livrer son préfet, de promettre le déplacement qu'on lui demandait. Le ministre de l'intérieur, M. Sarrien, qui n'a rien à refuser à des républicains, a même écrit une lettre des plus humbles, en réclamant naïvement pour ses promesses le bénéfice du secret. C'était fort bien, M. Tassin et ses amis triomphaient; ils avaient leur billet et ils attendaient impatiemment l'échéance. Comme le gouvernement tardait cependant à s'exécuter, les députés ont pris un grand parti : ils se sont mis en grève à l'ouverture du conseil général, ils ont déclaré qu'ils ne siégeraient pas tant que M. Duflos serait préfet de Blois; et voilà la guerre allumée! Alors le secret a éclaté. On a eu cette lettre de M. Tassin écrivant dans la confiance du succès : « J'attends le moment pour choisir *mon* préfet. » On a eu aussi la lettre de M. le ministre de l'intérieur mettant humblement les droits du gouvernement au service des députés républicains. On a eu sous les yeux tout ce trafic d'influences, de fonctions pour des fantaisies et des intérêts personnels. Et notez bien que ce qui arrive à Blois se passe un peu dans toutes les régions, à tous les degrés de la hiérarchie. Dans le Tarn, ce sont des membres d'un conseil de revision qui sont dénoncés parce qu'ils ne sont pas assez complaisans pour des fils d'électeurs républicains. A Lyon, ce sont des députés qui se mêlent sans façon aux œuvres de la justice. Ce qui en résulte de plus clair, c'est un régime où tout s'altère, où les députés, s'ils sont républicains, sont les maîtres et prétendent mettre la main sur tout, où il n'est pas un fonctionnaire depuis le préfet jusqu'à un simple buraliste, qui soit à l'abri des délations et des épurations. C'est la désorganisation croissante, et quand on croit tout pallier en publiant comme un bulletin de victoire les résultats du récent emprunt, on se paie d'une vaine équivoque. Sans doute, le pays qui travaille a toujours des ressources pour soutenir son crédit. Il vit de lui-même, par lui-même, en dépit des partis qui l'exploitent et des ministères qui laissent dépérir toutes les forces régulières de

l'état, au risque de désarmer la France contre les périls qui peuvent l'assaillir un jour ou l'autre, à l'intérieur ou à l'extérieur.

S'il y a pour l'Europe, pour tous les esprits sincères, une affaire pénible et malencontreuse, c'est cette affaire d'Orient qui traîne depuis plus de six mois déjà à travers toutes les péripéties. Elle n'est plus dans les Balkans, après la paix signée entre Bulgares et Serbes comme entre Turcs et Bulgares. Elle est passée tout entière, elle se concentre uniquement depuis quelques jours à Athènes et dans les mers de la Grèce, où elle va sans doute avoir son dénoûment, un dénoûment qui détournera ou ajournera tout conflit, mais qui en vérité n'aura rien de brillant. A parler franchement, c'est une assez médiocre affaire pour tout le monde, pour la Grèce, qui s'est placée dans des conditions où elle ne peut plus que se soumettre sans compensation, pour l'Europe, réduite à déployer un singulier appareil de forces contre un petit peuple, pour la France, qui a vainement essayé de s'interposer entre les puissances et la nation hellénique.

Le gouvernement français a eu sans doute les meilleures intentions et a cru surtout être habile. Voyant la Grèce passionnément obstinée dans ses armemens, dans ses dispositions guerrières contre la Turquie, et l'Europe également résolue à imposer la paix, il a cru pouvoir tenter une démarche suprême en prenant ce que lord Rosebery appelait ces jours derniers un « rôle isolé. » Il s'est adressé en son propre nom, dans les termes de la plus vive, de la plus sincère amitié au cabinet d'Athènes, pour le presser de s'arrêter, de donner satisfaction à l'Europe; il a pu même croire un instant avoir réussi en obtenant une promesse assez vague de désarmement qui affectait de ne s'adresser qu'à la France, de nous créer une situation particulière. Le gouvernement français ne s'est pas aperçu qu'en procédant ainsi il offrait au cabinet hellénique l'occasion de se faire une dernière illusion, d'essayer de nous engager dans sa cause plus que nous ne le voulions, plus que nous ne le pouvions, — qu'en se détachant ainsi, ne fût-ce qu'un moment, des autres puissances, il avait l'air de poursuivre un succès personnel dont on pourrait lui refuser les avantages. En définitive, il n'a réussi à rien, il en a été pour ses bonnes intentions et une vaine tentative. Qu'est-il arrivé en effet? Les cinq puissances européennes, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, l'Italie, déjà d'accord pour exercer leur action collective à Athènes, pour imposer un désarmement à la Grèce, ont considéré comme insuffisante la promesse faite à la France, et elles n'ont pas moins remis leur ultimatum. Le chef du cabinet du roi George, M. Delyannis, a essayé de se dérober en invoquant justement l'espèce d'engagement sommaire pris envers la France. Il a éludé toute réponse directe, précise, à la sommation européenne, et devant cette attitude évasive, les ambassadeurs ont quitté Athènes, laissant aux chefs des forces navales des cinq puissances le

soin de faire le reste. De sorte que cinq grandes puissances sont aujourd'hui occupées à bloquer la Grèce! C'est beaucoup réellement, et si la France, avec sa tentative inutile, ne s'est pas fait un rôle brillant dans toute cette aventure; il n'y a non plus, il faut l'avouer, rien de bien glorieux dans ce déploiement de tant de forces contre une petite nation.

Le malheur est que la Grèce, victime de cette coercition, s'est un peu exposée elle-même par sa conduite à ces excès de rigueur. Elle n'a pas brillé, elle non plus, dans toute cette affaire. Que les Grecs, fidèles à leurs traditions, gardent leurs espérances nationales, qu'ils aient cru pouvoir rappeler les promesses qui leur ont été faites par le traité de Berlin, rien de plus simple: leur cause trouve toujours facilement des sympathies dans le monde civilisé. Malheureusement, avec toute leur finesse, ils n'ont pas vu que le moment était mal choisi, que l'Europe, sans leur être défavorable, désirait avant tout la paix, que prétendre se mettre en révolte contre ce vœu manifeste de l'Europe était le plus périlleux des défis. La démarche tentée il y a quelques jours par la France leur offrait une dernière facilité: ils n'avaient qu'à se rendre à l'évidence, à accorder du premier coup tout ce qu'on leur demandait, à devancer les sommations qui les menaçaient. Ils ont tergiversé! Ils expient cruellement aujourd'hui les illusions dont ils se sont enivrés depuis six mois, et la question qui s'agite aujourd'hui à Athènes est de savoir comment on sortira de cette crise, qui prendra la direction de ce pays, froissé par l'action militaire des cinq puissances. Le chef du cabinet, M. Delyannis, a cru devoir donner sa démission, mais celui des chefs parlementaires qui aurait pu le remplacer, M. Tricoupis, ne s'est pas montré disposé à prendre le pouvoir. Un ministère de circonstance s'est formé pour dénouer cette pénible crise. Dans tous les cas, la Grèce ne peut évidemment que se soumettre. Ce qu'elle aurait pu faire par raison, par prévoyance il y a déjà quelques semaines, elle doit le faire aujourd'hui par nécessité, et, après tout, il n'y a aucune humiliation pour un petit peuple à céder devant l'Europe réunie, devant l'intérêt supérieur de la paix.

L'Angleterre est trop absorbée dans l'unique question qui l'émeut aujourd'hui pour s'occuper beaucoup de la Grèce et de l'Orient. Elle laisse toute liberté à lord Rosebery, dont la politique, d'ailleurs, est celle de lord Salisbury et semble se confondre pour le moment avec la politique de l'Allemagne. La grande affaire de l'Angleterre, c'est toujours cette campagne pour la transformation ou la révolution de l'Irlande, qui vient de recommencer plus ardente que jamais à la rentrée du parlement et où tous les partis se retrouvent en présence.

Pendant ces courtes vacances parlementaires qui viennent de finir, M. Gladstone n'est pas allé défendre sa cause dans les réunions, dans

les meetings; mais si, comme il le dit dans un langage touchant, l'âge s'appesantit sur lui et l'oblige à garder ce qui lui reste de voix pour remplir sa tâche devant la chambre, il n'est pas demeuré inactif et silencieux. Il a adressé à ses électeurs du Midlothian un énergique et éloquent manifeste où, une fois de plus, il reprend la grande controverse, exposant et discutant ses projets, réfutant ses adversaires, essayant de gagner l'opinion à une politique de réparation et de justice pour l'Irlande. M. Gladstone ne se fait pas illusion sur la puissance de la coalition qu'il a aujourd'hui à vaincre. Il en parle avec chagrin, dit-il, et aussi avec une hauteur menaçante. Il sait qu'il a contre lui « le rang, les titres, la richesse, l'influence sociale, le monde parlementaire, l'esprit de classe. » Il reste convaincu qu'il a pour lui le sentiment de la nation et, comme on lui a reproché justement de proposer la plus grande des révolutions sans avoir consulté l'Angleterre, il laisse clairement entrevoir qu'il en appellerait au besoin à la nation tout entière par une dissolution du parlement. A quel moment et dans quelles conditions se ferait cette dissolution? Les circonstances en décideront. En attendant, la campagne continue, et à peine le parlement a-t-il été de nouveau réuni, M. Gladstone a engagé la bataille pour la seconde lecture de son bill. Il s'est borné, du reste, pour le moment, à demander un vote sommaire sanctionnant le principe de l'autonomie pour l'Irlande. Le grand argument, la grande force de M. Gladstone, est toujours de mettre ses adversaires au défi d'opposer un projet à ses projets, de présenter un programme de pacification pour l'Irlande, et c'est justement pour répondre à ce défi aussi bien qu'à la demande d'un vote sommaire que lord Hartington s'est levé l'autre jour dans la chambre des communes. Lord Hartington, qui est maintenant le chef de l'opposition, ne refuse pas d'écouter les plaintes de l'Irlande, de faire droit à ses griefs, de lui accorder les plus larges franchises locales, tout ce qui est compatible avec l'unité de l'empire. Il refuse résolument de se prêter à l'institution d'un parlement irlandais, à un système qui n'aurait d'autre effet que de livrer l'Irlande, les intérêts de l'Angleterre, les sujets loyaux de la reine au gouvernement de la *land-league*. De sorte que les deux politiques sont en présence. M. Gladstone demande tout au moins le vote du principe de ses projets, lord Hartington demande l'ajournement à six mois.

La lutte se trouve ainsi engagée; elle est, il faut l'avouer, singulièrement compliquée. M. Gladstone n'a pas seulement à faire triompher par son éloquence une idée dont la réalisation peut être la plus grande, la plus dangereuse des témérités pour l'Angleterre; il a de plus à déployer toutes les ressources de sa tactique pour retenir les dissidens, pour rallier une majorité qui devient de plus en plus incertaine. Cette question de majorité, elle est peut-être tout entière

aujourd'hui dans la conduite que suivront M. Chamberlain et ses amis, qui se sont déjà séparés du ministère. M. Chamberlain n'admet pas un système qui rompt tout lien entre les Irlandais et l'Angleterre ; il prétend que l'Irlande doit continuer à avoir sa représentation à Wetsminster. M. Gladstone, par lui-même, ne serait pas éloigné de faire cette concession à M. Chamberlain ; mais s'il la fait, il risque de s'aliéner M. Parnell et ses Irlandais. C'est pour cela sans doute qu'en habile tacticien, il a demandé qu'on se bornât à ne voter aujourd'hui que le principe de ses projets ; c'est aussi pour cette raison que lord Hartington combat le vote sommaire et demande l'ajournement à six mois. Ce qui ajoute à la gravité de cette situation, c'est que, dans une partie de l'Irlande, dans l'Ulster, les Anglais menacent de s'armer pour leur défense si les bills sur lesquels le parlement va se prononcer sont votés. En sorte que tout est obscurité et que M. Gladstone, dans son ardeur réformatrice, joue en vérité une grosse et périlleuse partie.

Un des plus curieux spectacles est certainement celui de ces hommes faits pour gouverner leur pays aux prises avec les redoutables problèmes que les circonstances leur imposent ou qu'ils se créent quelquefois à eux-mêmes. M. Gladstone, un peu de son propre mouvement, un peu sous la pression des choses, se jette audacieusement et entraîne avec lui l'Angleterre dans une crise des plus hasardeuses. M. de Bismarck est depuis longtemps accoutumé à étonner l'Allemagne et l'Europe par les hardiesses de sa politique, par ses expériences comme par ses évolutions. Les deux chefs, il est vrai, ne procèdent pas tout à fait de même. L'un agit en ministre libéral qui peut se tromper, qui du moins se tromperait généreusement en prétendant faire cesser une oppression séculaire : l'autre procède en politique de calcul, qui ne s'occupe que de ce qui est utile à ses desseins, sans s'inquiéter de se mettre en contradiction ou de paraître se désavouer.

C'est une justice à rendre à M. de Bismarck. Dès qu'un intérêt, qu'il croit réel et sérieux, lui apparaît distinctement, il met toutes les ressources de son génie à le défendre ; il marche obstinément à son but sans s'arrêter aux difficultés et aux résistances. Il ne craint pas au besoin de revenir sur ses pas, de changer de tactique, sinon de système, et c'est ainsi qu'après avoir engagé, il y a treize ans, la Prusse dans une violente campagne contre les catholiques, il la ramène aujourd'hui de sa main puissante à la paix avec l'église, avec le saint-siège. Cette paix, qui n'est que le dernier mot de longues, de laborieuses et délicates négociations avec le Vatican, peut être considérée désormais comme signée. Il y a déjà quelques semaines, la chambre des seigneurs de Prusse l'a consacrée en adoptant, après des discussions prolongées et souvent interrompues, une loi qui est comme la charte des nouveaux rapports de l'état et de l'église. Hier encore la chambre des députés de Berlin, le Landtag, à son tour, a achevé de

voter cette loi pacificatrice, et ces récens débats ont été précédés de la communication d'une note toute conciliante du cardinal Jacobini, qui s'est plu à lever à propos les dernières difficultés en rendant concession pour concession au tout-puissant chancelier d'Allemagne. Le vote a réuni presque tous les partis, sauf les nationaux-libéraux, qui ont tenu à protester jusqu'au bout, et cette guerre de dix ans se trouve ainsi terminée. — Eh quoi donc! dira-t-on, M. de Bismarck lui-même biffe d'un trait de plume, de sa propre main, ces lois de mai pour lesquelles il a tant combattu autrefois, qu'il a imposées un jour comme des lois de salut pour l'empire! Il va décidément à Canossa après avoir déclaré si haut qu'il n'irait jamais! En vérité, M. de Bismarck n'y regarde pas de si près et ne se laisse pas lier par des mots! Il consulte l'intérêt du moment, il cherche le bien de l'état, et si on croit l'embarrasser avec le souvenir de quelque boutade oratoire, il répliquera lestement qu'on lui fait suivre quelquefois des chemins bien autrement pénibles que celui de Canossa. Il se charge sans façon de l'oraison funèbre de ces lois de mai auxquelles on voudrait l'enchaîner, « qui ne sont pas plus qu'une ruine. » Le chancelier ne craint nullement de faire sa confession tout haut, il la fait sans détour, sans scrupule et sans embarras.

Ce n'est pas d'aujourd'hui d'ailleurs qu'il est sur le chemin où on lui reproche de s'engager. Il n'y a que quelques jours, il prononçait un discours où il racontait que, peu d'années après le vote des lois de mai, il en était déjà à chercher les moyens de rétablir la paix, qu'il avait ouvert des négociations avec un nonce à Munich, qu'il les avait continuées à Vienne. C'est l'avènement de Léon XIII au pontificat qui a décidé la question et préparé la solution. Un pape modéré, pacificateur, c'était une bonne fortune pour M. de Bismarck, qui aurait difficilement plié son orgueil à paraître rendre les armes devant le centre catholique, devant un parti parlementaire, mais qui a trouvé tout simple d'aller droit au Vatican, de traiter avec le chef de l'église. De là toute cette stratégie des dernières années et ce travail souvent démenti, quelquefois interrompu, toujours repris et poursuivi avec un persévérant désir de rapprochement; de là ces relations toutes nouvelles avec le pape, dont M. de Bismarck se plaisait récemment encore à relever l'autorité en lui demandant sa médiation dans l'affaire espagnole, dont il parle aujourd'hui dans ses discours avec une confiance toute cordiale. Que le pape Léon XIII, par son esprit, par sa modération, par ses vues généreuses et conciliatrices, ait offert à M. de Bismarck l'occasion de l'évolution qu'il méditait, c'est assez apparent; mais il est bien clair aussi que le chancelier n'a fait que ce qu'il voulait, que, s'il a changé de politique dans les affaires religieuses, ce n'est pas uniquement pour complaire à un habile pontife. Il a eu ses raisons personnelles, qui sont les raisons d'un homme d'état supérieur,

qu'il ne cache pas du reste, qu'il a avouées lorsqu'il a dit que ces vieilles lois, qui vont n'être plus maintenant que de l'histoire, n'ont jamais été, dans la pensée du gouvernement prussien, que des lois provisoires de combat, des armes politiques.

La vérité est que lorsqu'il présentait et soutenait, il y a treize ou quatorze ans, ces lois de mai, qui organisaient la guerre religieuse, la guerre aux influences cléricales, M. de Bismarck était préoccupé jusqu'à l'obsession de tout ce qui pouvait menacer l'unité encore nouvelle de l'empire, et il croyait voir dans le catholicisme une des formes du particularisme. Il n'a pas tardé à s'apercevoir que toutes ces mesures n'étaient que des vexations sans profit et sans honneur, qu'au lieu de fortifier l'unité de l'empire, on l'affaiblissait en froissant les sentimens des populations catholiques. M. de Bismarck, avec sa sagacité d'homme d'état suivant tous les mouvemens du monde contemporain, a compris que le danger n'était pas là où on le cherchait, qu'il était bien plutôt dans les propagandes anarchistes, dans le socialisme, dans cette agitation qui se trahit partout, et que ce n'était plus le moment de poursuivre la guerre aux influences morales. Il n'a plus hésité alors, il s'est décidé pour la paix religieuse. Et puis, M. de Bismarck, en homme qui songe à tout, a peut-être fait un dernier calcul. Au moment où nos républicains de Paris engageaient, de leur côté, cette guerre d'étroits sectaires contre les croyances religieuses, contre l'église, au risque d'enlever à la France un de ses moyens d'influence dans le monde, le chancelier a trouvé piquant et utile de faire tout le contraire. Il s'est empressé de rétablir la paix, de traiter le pape en puissance amie et respectée, de s'ériger en politique conservateur, — avec la chance de se servir de nos fautes contre nous, contre l'ascendant de la France.

Les grandes questions sommeillent au-delà des Alpes. Ce n'est pas que l'Italie n'ait ses difficultés intérieures, comme bien d'autres ; elle n'a pas, du moins pour le moment, de ces difficultés qui affectent ou menacent l'existence d'un pays : elle a la paix intérieure. Ce n'est pas non plus que l'Italie se désintéresse des affaires du monde; mais elle semble un peu revenue des ambitions ou des illusions qui l'agitaient il y a quelques années, qui la poussaient à chercher un peu impatiemment une place dans les grandes combinaisons, à avoir, elle aussi, sa politique d'extension coloniale. Elle a peut-être vu qu'elle ne trouvait ni lustre ni profit à se mêler aux prépotens du monde, qu'elle n'a point décidément à espérer beaucoup de ses essais d'intimité avec les uns ou les autres. Elle se borne à rester dans ce qu'on appelle le concert des puissances : alliée de l'Autriche sans enthousiasme, alliée surtout de l'Allemagne, après avoir éprouvé plus d'une fois que M. de Bismarck ne donne son appui que dans la mesure de son intérêt

ou de sa politique du jour. L'Italie n'a donc pas de ces préoccupations qui passionnent l'opinion. Elle est pour le moment tout entière aux élections qui vont se faire dans quelques jours, et, ce qu'il y a justement de caractéristique dans ces élections, décidées un peu brusquement, c'est que les grandes questions de politique intérieure ou extérieure semblent n'être pour rien dans la lutte des partis. Ce scrutin improvisé va s'ouvrir dans une certaine obscurité qui tient à toute une situation, à la division et au fractionnement des opinions, à l'impuissance du gouvernement et des partis dans le dernier parlement.

Cette situation, elle s'accusait, elle devenait de jour en jour plus sensible depuis le commencement de la session. Lorsque, il y a deux mois, une campagne des plus vives était engagée contre le ministère, ou plutôt contre M. Depretis, par quelques-uns de ses anciens amis, par les chefs de la gauche coalisés, le président du conseil était encore assez habile ou assez heureux pour rallier une majorité. Cette majorité était assez faible cependant; il y avait autant d'incohérence dans le camp ministériel que dans l'opposition, et ce qu'il y avait de plus clair c'est qu'on ne pouvait vivre longtemps dans ces conditions. Il est devenu bientôt évident que tout était à peu près impossible, que si le ministère restait toujours exposé, toujours menacé, ses adversaires étaient impuissans à le remplacer, et M. Depretis a pris le parti de brusquer les choses. Comment sortir d'une situation où il n'y avait que faiblesse pour tout le monde, pour le gouvernement comme pour les partis? Une crise ministérielle, dans les conditions où se débattait hier encore le parlement italien, n'eût fait sans doute qu'ajouter à la confusion. Une modification partielle du cabinet n'eût remédié à rien, on l'a senti dès la première heure. M. Depretis a pris le parti de proposer au souverain d'en appeler au pays par une dissolution du parlement qui a eu pour prologue une prorogation de quelques jours. Le roi Humbert, à ce qu'il semble, n'est point sans avoir éprouvé quelque hésitation, et, avant de se décider, en vrai prince constitutionnel, il a tenu à consulter les chefs principaux du parlement: M. Minghetti, M. Biancheri, M. Nicotera. Il a écouté tout le monde, et ce n'est qu'après toutes ces consultations qu'il s'est décidé à accepter la proposition de son premier ministre, à signer le décret de dissolution. La lutte est donc engagée. Elle n'aura pas duré longtemps : à peine ouverte depuis quelques jours, elle sera dénouée dans quelques jours, sans avoir sérieusement ému le pays, qui va à ce scrutin sans trop savoir ce qu'on lui demande, et c'est là précisément ce que ces nouvelles élections italiennes ont de curieux.

Que propose-t-on au pays de décider dans ce scrutin du 23 mai? Sur quel terrain, avec quels mots d'ordre le combat électoral s'engage-t-il? Il y a sans doute en présence un ministère et une opposition. Le mi-

nistère a plus ou moins exposé ses idées, sa politique dans le rapport au roi par lequel il a justifié la dissolution. La gauche, qui a été autrefois l'appui de M. Depretis et qui est aujourd'hui l'opposition sous le nom assez bizarre de pentarchie, a elle aussi son programme ou ses programmes,— sans parler de la droite, qui forme un camp à part, et de l'extrême gauche, qui fait de la propagande républicaine. Les pentarques du Nord, M. Cairoli, M. Baccarini, M. Zanardelli s'efforcent de gagner des alliés dans les provinces où ils ont de l'influence. M. Nicotera, le plus actif des chefs de la coalition pentarchique, fait une vive et ardente campagne dans le Midi ; mais si, dans ces agitations assez factices, il y a beaucoup de querelles, de compétitions personnelles, il est difficile de saisir un programme de politique nouvelle, d'autant plus que les chefs de l'opposition sont loin d'être toujours d'accord entre eux. M. Cairoli, M. Nicotera n'ont ni les mêmes idées, ni les mêmes tendances. Le seul lien qui les unisse pour le moment, c'est l'antipathie contre le président du conseil, M. Depretis, qui est depuis longtemps au gouvernement, qui représente au pouvoir le vieil esprit piémontais. Il est certain que M. Depretis, arrivé aux affaires comme chef de la gauche, avec ce qu'on a appelé le programme de Stradella, est resté presque invariablement au ministère depuis dix ans, et il s'y est maintenu par une habileté pratique de tacticien en réalisant les réformes les plus pressantes sans rien risquer, en modifiant plus d'une fois son cabinet, en essayant de se faire un parti avec tous les anciens partis. C'est justement ce qu'on lui reproche. On l'accuse de faire de la politique avec ses ruses de vieux Piémontais, d'avoir dissous ou désorganisé les anciens partis pour rester seul maître du pouvoir, de s'être créé des majorités factices dont il est le seul lien. Le pays, quant à lui, ne se passionne pas sensiblement pour ces querelles plus personnelles que politiques. Il ne voit qu'une chose : c'est que depuis dix ans il a été à peu près préservé des mauvaises aventures, il a vu ses finances se raffermir, il a vécu paisiblement et, certes, fort librement. Quel sera maintenant son vote dans les élections de demain ? Se prononcera-t-il pour M. Depretis ou pour M. Cairoli, pour M. Nicotera ? Le résultat reste fort incertain et il est douteux qu'il soit décisif, précisément parce que l'Italie n'est pas dans une de ces situations où elle pourrait se rallier à une politique faite pour la passionner et l'entraîner. L'Italie, après tout, comme bien d'autres nations, ne demande que la paix et un gouvernement sensé, éclairé pour la conduire.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La souscription à l'emprunt de 500 millions a été ouverte le 10 courant et close le même jour. Le prix d'émission avait été fixé à 79.80, d'après les indications fournies au ministre par la liquidation de fin avril, où le 3 pour 100 se trouvait compensé à 82 francs.

Ce prix d'émission pouvait paraître un peu hardi ; le mois précédent, le cours de compensation du 3 pour 100 avait été 80.30. On se tenait donc à peine à 0 fr. 50 au-dessous du point extrême atteint par la baisse de préparation à l'emprunt. De plus, les affaires ont paru se gâter en Grèce au moment même où les guichets du trésor allaient s'ouvrir à l'épargne.

L'emprunt a néanmoins obtenu tout le succès espéré. Il a été couvert vingt et une fois. Toutes les souscriptions ont été démesurément enflées, parce que chacun savait qu'il fallait demander beaucoup plus que ce que l'on voulait obtenir.

On avait fait argent de tout et battu monnaie par tous les moyens à Paris et à Londres. L'importance du concours donné par la Banque de France à la souscription apparaît dans les chiffres du dernier bilan. Par l'escompte de billets et par des avances sur titres, notre grand établissement a fourni plus de 700 millions à la place, somme qui lui est immédiatement revenue sous forme de versemens au compte courant du trésor et aux comptes courans particuliers.

Paris a demandé dix-neuf fois l'emprunt, les départemens deux fois et un cinquième. On sait que le versement de garantie à effectuer en souscrivant était de 15 francs par 3 francs de rente. Il a été demandé pour 401 millions de rente; le versement s'est donc élevé à 2 milliards.

Sur les 401 millions de rente, Paris a souscrit 359 millions, les départemens 42. Dans la souscription de Paris figurent les demandes faites pour le compte de l'étranger.

Le nombre des souscripteurs a été de 247,000, en comptant pour une unité les souscriptions en bloc présentées par les grands établissemens de crédit et par les agens de change. Il n'avait été que de 115,000 lors du dernier emprunt, fait en 1884 en rente 3 pour 100 amortissable.

Les souscriptions d'unités ont été relativement peu nombreuses, ne

dépassant pas 33,000 à Paris. Les grandes sociétés de crédit avaient fixé un minimum au-dessous duquel elles n'accueillaient pas les souscriptions, — minimum variant de 60 à 150 francs de rente. Le ministre des finances n'a garanti l'irréductibilité à aucune souscription ; on ne sait donc pas quel traitement sera définitivement réservé aux souscriptions unitaires.

Les porteurs de bons du trésor à un an d'échéance avaient la faculté de souscrire à l'emprunt en versant leurs titres comme argent, sauf déduction d'un escompte de 2 pour 100. Ils ont mis à profit pour la plupart cette faculté.

Parmi les plus fortes souscriptions figurent les suivantes : plus de 80 millions de rente par la chambre syndicale des agens de change; 50 par la maison Rothschild; près de 40 par les établissemens financiers de Londres; 35 par le Crédit foncier, 33 par la Banque de Paris et des Pays-Bas; 28 par le Crédit lyonnais; près de 25 par la Société générale; près de 20 par le Crédit industriel et commercial. Le versement de garantie effectué par ces huit groupes principaux de souscripteurs s'élève à 1,550 millions, soit à plus des trois quarts du montant total des sommes versées au trésor.

La spéculation n'avait pas attendu la confirmation par l'événement des espérances de succès de l'emprunt, pour en escompter l'heureux effet sur l'attitude et les tendances du marché. Dès le lendemain de la liquidation qui s'était faite aux plus bas cours du mois, et bien que la cherté des reports eût été excessive, le mouvement de reprise s'est accentué avec vivacité. On savait que la tension du prix de l'argent serait toute passagère, n'étant causée que par les préparatifs faits en vue de l'emprunt. Aussi les acheteurs se sont-ils résignés à payer aux capitaux une rémunération exceptionnellement élevée, atteignant 7 et 8 pour 100 sur certains fonds étrangers et sur des valeurs comme le Crédit foncier et le Suez. Sur le 3 pour 100, le report a été de 0 fr. 25 à 0 fr. 40 et sur le 4 1/2 de 40 à 45.

La hausse de la rente a été facilitée dans les huit jours qui ont précédé l'emprunt par la nécessité où se sont trouvés bon nombre de spéculateurs qui avaient vendu des résultats par grosses quantités, de procéder à des rachats, ce qui a porté la prime à environ 2 francs. Le 3 pour 100 a atteint 82 fr. 75 avant même l'émission. Il a varié depuis de 82.60 à 82.70, la rente nouvelle s'établissant en même temps à 82 francs. Si du prix de la rente ancienne on déduit le montant du prochain coupon, on voit que les cours sont dès maintenant à peu près nivelés.

Le 3 pour 100 reste en hausse de 0 fr. 67 sur le cours de compensation. L'Amortissable a gagné 0 fr. 65 à 84.65 et le 4 1/2 pour 100, 0 fr. 92 à 109.32.

Les autres fonds d'état n'ont pas été moins bien traités. La hausse a été de 0 fr. 65 sur l'Italien à 98.55, d'une unité sur l'Autrichien Or 4 pour 100 à 92 50, de 0 fr. 40 sur le Hongrois 4 pour 100 à 84 1/2, d'une unité sur l'Extérieure à 58, de 8 francs sur l'Unifiée à 348 francs (coupon détaché), d'une unité environ sur les diverses catégories de rente russe, de 0 fr.40 sur le Turc à 15.30, de 6 francs sur la Banque ottomane à 538, de 7 francs sur les obligations de priorité à 370.

Les acheteurs d'Italien ne conçoivent aucune inquiétude des élections qui vont avoir lieu pour le parlement et se félicitent de ne plus entendre parler de l'épidémie cholérique qui avait fait son apparition dans quelques villes. En Espagne, le ministre des finances, M. Camacho, fait de grands efforts pour préparer le rétablissement de l'équilibre budgétaire. L'emprunt cubain a été annoncé. Le décret qui en autorise l'émission a paru, le 12 courant, dans *la Gaceta* officielle de Madrid. Le montant s'en élève à 620 millions de pesetas. Mais il n'en sera émis d'abord que 170 millions en obligations de 6 pour 100 remboursables en cinquante ans et offertes à 87 pour 100. La souscription aura lieu le 25 mai et sera ouverte en France à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les actions de nos grandes compagnies se cotent en reprise assez sensible. L'assemblée des actionnaires de l'Est s'est tenue le 29 avril. La compagnie avait demandé à l'état, en 1884, comme avance pour parfaire le revenu garanti, conformément à la convention de 1883, une somme de 8,714,000 francs. Elle a dû demander, pour 1885, au même titre 10,166,000 francs. La compagnie du Nord a eu son assemblée, le 30 avril. Elle a fixé à 62 francs le dividende de 1885, mais ce dividende n'a pu être complété que par un prélèvement de 1,066,000 francs sur la réserve extraordinaire, ramenée ainsi à 6,311,000 francs.

Les Chemins étrangers sont restés faibles, les Autrichiens surtout, en réaction nouvelle de 10 francs depuis le commencement du mois.

La Banque de France a monté de 4,280 à 4,320; le Crédit foncier, de 1,352 à 1,365; la Banque de Paris, de 640 à 652. Le rapport lu à l'assemblée de cette société établit que le dividende de 30 francs pour 1885 a été fourni par les bénéfices propres de l'exercice sans prélèvement sur les réserves. La Banque d'escompte s'est élevée de 10 francs à 463; le Crédit lyonnais, de 4 francs à 527; le Crédit industriel, de 12 francs à 597; le Comptoir d'escompte, de 7 fr. à 1,000 fr.

Le Gaz a été porté de 1,437 à 1,465; la Transatlantique, de 475 à 485; les Voitures, de 595 à 620. Le Suez, après avoir monté de 2,128 à 2,160, a été ramené à 2,130 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

JEAN-DE-JEANNE

DERNIÈRE PARTIE (1).

X.

Rue Mounitre, à Montauriol : une rue de pauvres ; des masures avec des carreaux en papier et des langes séchant à des ficelles ; des corridors gras où des femmes en cheveux traînaient leurs savates, des boutiques de quatre sous, des boucheries de bas morceaux, des épiceries ornées de deux chandelles et d'un cornet de bonbons en étalage, des buvettes où de grands rideaux de cotonnade rouge abritaient insuffisamment les amours des lignards ou des dragons avec des filles à tabliers blancs...

C'était là, chez Londios, dans une des plus vilaines maisons de la rue, que Jean-de-Jeanne était venu s'échouer, muni de la recommandation et du rayon de miel de la Ginaille, et trop heureux encore de trouver en arrivant un gîte et un gagne-pain.

Ça n'était pas aussi plaisant qu'à Soumeilles, par exemple ; l'envers de la maison, encore moins que l'endroit. Les étables et le logement des garçons donnaient à l'opposé de la rue sur un ravin à pente raide, enchevêtré de ruelles et d'impasses mal habitées qui dégringolaient dans l'herbe et les immondices jusqu'à un ruisseau bourbeux, que chevauchaient des bâtisses très anciennes et très sombres. Des industries puantes : tanneries, corroieries, se tenaient

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

là cachées dans l'ombre humide, et l'abattoir au fond, le hideux abattoir, moisi et lépreux, l'abattoir toujours enveloppé de la vapeur tiède du massacre, vomissait sa boue rouge à l'eau épaisse, presque figée de l'égout.

Non, vraiment, cela ne ressemblait guère, ni la vue, ni l'odeur, aux verdures printanières, aux émanations d'herbes fraîches où baignait la maison familiale de Soumeilles.

Le changement était sensible, et ce n'était pas le seul; tout étonnait le petit paysan, tout le faisait souffrir depuis qu'il était à Montauriol. Le manque de ciel, l'aspect anguleux et dur des horizons de briques blessaient à tout moment ses yeux, et son estomac ne s'accoutumait pas non plus aux nourritures de la ville, trop grasses sans doute, trop abondantes, après le régime frugal auquel l'avait façonné la Sérène.

Rien ne lui allait, ni les choses ni les gens; son maître moins que personne. Un affairé, son maître, un bavard, tout le temps ivre de ses marchés hasardeux et des innombrables coups de vin pur qu'il fallait avaler pour les conclure; un drôle de corps, bon enfant aujourd'hui, mauvais diable demain, toujours gesticulant et agité, secouant la maison du tonnerre de ses jurons ou de ses éclats de rire, selon que le cours des cochons ou des veaux avait baissé ou monté mal à propos de quelques pistoles...

Même le travail qu'on lui donnait à faire n'agréait pas tout à fait à l'enfant. Triste berger de bêtes inconnues, de brebis ou d'agneaux déjà marqués pour la mort, quel plaisir pouvait-il prendre à chasser son troupeau banal le long des fossés, dans la poussière d'un grand chemin, à travers l'herbe flétrie d'une promenade publique! Ou bien, — et ça ne l'amusait pas davantage, — c'étaient des bœufs achetés de la veille et qu'il fallait embarquer au chemin de fer, encaqués tête-bêche dans ces prisons nauséabondes qui les emportent vers les boucheries lointaines.

La corvée était plus pénible encore les jours où il s'agissait de mener des bêtes à l'abattoir. Pour les agneaux, ce n'était que trop facile; la porte à peine entrebâillée, ils se jetaient tous ensemble dans l'ouverture, tête baissée, avec une innocence qui faisait peine à voir. Mais pour les bœufs, ça n'allait pas tout seul. Tandis que les moins robustes, abrutis par l'âge ou par une trop longue étape, entraient nonchalamment avec leur air habituel de gravité inconsciente, d'autres, pris de peur, se retournaient brusquement ou faisaient ferme, immobiles, cloués au sol, beuglant et soufflant, dans des attitudes de combat. Et c'était, pour les contraindre, une ignoble bataille à coups de pied, à coups de trique, d'où l'apprenti bourreau sortait furieux et navré, honteux de son métier d'assommeur.

Jean-de-Jeanne aimait encore mieux se donner de l'air, courir les foires et les marchés en compagnie de Londios.

C'était rude pourtant. En pleine nuit, sur son premier sommeil, l'enfant se soulevait secoué par un juron à bout portant et par le jet de la lanterne du maître, qui lui arrivait en même temps à la figure. « A terre, nom d'un double! » Et tout de suite, guêtré, vêtu, la limousine au dos, on partait, juchés tous deux sur la jardinière.

Tranquillement d'abord; puis, aussitôt le soleil levé, dès que pointait en avant une carriole, un tilbury, vite, plus vite, jusqu'à ce qu'on l'eût dépassé; et, après celui-là, un autre; une course à tout casser, la bride nouée et jetée sur le col du bidet, un enragé landais, noir comme la peau du diable, et qui filait, soûl d'avoine, brûlé de coups de fouet, les quatre pieds sonnant à la fois sur la route...

Après, c'était le foirail, la grande tassée humaine cuisant au soleil entre les murs trop étroits d'une place de village, le roulement des voix montant dans le silence des campagnes; et puis, les achats faits et largement arrosés de blanc et de rouge, le maître reparti sur sa jardinière, le long retour, à la nuit tombée, sur la route déserte, le retour à pied, mesuré au pas des brebis lentes, des bœufs dépareillés à l'allure incertaine, ou des taurins folâtres et craintifs qui jouaient de la corne et se poursuivaient, effarés tout à coup à la vue de leur ombre que la lune envoyait devant eux sur la poussière blanche du chemin.

Parmi tout cela, Jean-de-Jeanne n'avait pas oublié le pays de Soumeilles. Gardant les brebis sur les communaux ou cahoté sur la jardinière du marchand de bœufs, partout et toujours il y pensait, et, à de certains momens, pour une figure rencontrée par hasard et qui ressemblait à quelqu'un ou à quelqu'une de là-bas, moins que cela, pour un arbre, un ormeau avec une branche cassée qui lui rappelait l'ormeau de la Juncasse, les souvenirs lui revenaient d'une telle force, d'une netteté si cruelle, qu'il était obligé d'en pleurer.

Judille était au fond de ces souvenirs; Soumeilles, c'était surtout elle, elle plus présente, plus obsédante encore depuis que Jean-de-Jeanne avait cessé de la voir.

Que faisait-elle à présent? S'était-elle seulement aperçue de son départ? Où en était-elle avec son galant?.. Mariée peut-être. Eh bien! tant mieux!.. N'ayant plus aucun prétexte d'espérer, sans doute il renoncerait à se tourmenter pour rien.

Ne voulant pas écrire, — et à qui, d'ailleurs? — il attendait impatiemment le samedi, jour du marché de Montauriol, où il était

à peu près sûr de rencontrer quelqu'un du pays. Adroitement alors, en commençant à s'informer de l'un et puis de l'autre, il en arrivait à s'instruire de ce qui se passait chez la Sérène.

Non, Judille et Antonin n'étaient pas conjoints encore, et sans doute la cérémonie ne se verrait pas de quelques jours, puisqu'on n'avait pas tiré les bans à la paroisse ni affiché à la mairie. L'Oiseleur était allé, disait-on, chercher ses papiers dans son pays, et il ne se pressait pas de revenir. Qui sait même, insinuait cette bonne langue de Martril, si on le reverrait jamais? « A la place de Judille, je ne couperais pas ma robe de noces. »

Le samedi suivant, autres nouvelles : le promis était rentré à Soumeilles ; mais il avait laissé son père malade et la fête était remise jusqu'après la guérison.

— A moins qu'il n'y ait encore quelque autre histoire, suggérait Franceline, que Jean-de-Jeanne venait de rencontrer sous la couverte. En attendant, ils ne se privent pas d'être ensemble. Tiens, regarde plutôt : les vois-tu là qui viennent ; ce bonnet rose, en face chez Marca? Les vois-tu?.. Ils tournent maintenant, ils entrent dans la rue Fraîche...

Le pauvre garçon ne souhaitait pas tant que ça de la voir ; ou, pour dire la vérité, il en mourait de peur autant que d'envie...

Ce fut le hasard qui les mit en présence un certain samedi de juin, elle d'un côté, lui de l'autre du vitrage de Biescas, l'horloger-bijoutier de la rue Princesse, chez qui elle choisissait, en compagnie de la Sérène et de l'Oiseleur, son anneau de fiançailles.

A peu près masqué par les montres de tous calibres pendues en étalage, le garçon put la dévisager bien à l'aise. Penchée sur un écrin de velours, la figure tout illuminée du reflet des joailleries, elle résistait, en riant, à son promis, qui essayait de faire entrer de force le doigt de sa promise dans l'anneau de mariage. C'est un jeu qui se fait entre fiancés, et celui qui a l'avantage doit garder, dit-on, la maîtrise dans le ménage. Antonin poussant toujours, Judille se rendit, et ce fut en envoyant à son vainqueur un regard si follement enamouré, que celui qui le surprit à travers la vitre ne put en supporter davantage et s'enfuit, la tête vide et les jambes molles, comme un homme qui a bu un coup de trop.

Oh! cette fois, c'était bien fini : fini de s'enquérir des faits et gestes de Judille ; fini d'y penser seulement. Morte, elle était morte pour lui, et défunts aussi, enterrés même, les habitans et les habitantes de Soumeilles.

Autant il avait fait de pas pour les trouver dans les rues de la ville, autant il en faisait maintenant pour les dépister et les fuir, et il s'y prit si bien qu'il resta tout un grand mois et plus sans savoir ce qu'on devenait chez la Sérène.

Pendant ce temps, l'enfant avait, du jour au lendemain, changé sa manière de vivre. Par pique sans doute, comme pour mieux renier son passé de Soumeilles, voilà qu'il s'essayait maintenant à faire le joli cœur.

Riche des premiers cinquante écus que lui avait comptés Londios, il avait commandé des habillemens neufs, et, très galamment atourné, avec du linge fin sur le corps au lieu des grosses chemises d'étoupe qu'il avait apportées de Soumeilles, il se montrait le dimanche sur les promenades en compagnie d'autres renégats paysans, garçons bouchers ou charretiers, tous très cossus à leur manière, la longue blouse bleue en lustrine raide par-dessus leurs vêtemens noirs, et la tête endimanchée aussi, frisée au petit fer, rasée, calamistrée par le perruquier de la Grand'rue. On les voyait en bandes sur le Plateau, à l'heure de la musique, mêlés à la foule mi-partie civile et militaire que dominait de loin en loin un casque de dragon.

Le soir, ils se retrouvaient au théâtre, accoudés, pelant des oranges aux galeries des secondes, ou tapant du pied, comme les autres, en demandant le rideau. On jouait toujours un drame : *la Grâce de Dieu*, *Lazare le Pâtre*; et ils gobaient, bouche bée, les tirades du jeune homme, les roucoulemens de la demoiselle ; la mélopée des phrases les endormait quelquefois comme au sermon, et le coup de pistolet du traître les réveillait en sursaut.

Les camarades de Jean-de-Jeanne avaient chacun leur bonne amie : une femme de chambre, avec qui on s'arrêtait à causer debout sur le pas d'une porte, une servante d'auberge à qui on pinçait la taille tandis qu'elle se penchait pour remplir les verres ; et les maîtresses, comme leurs amoureux, tout ce monde se moquait du petit, qui demeurait parfaitement ingénu parmi toutes ces débauches. Les garçons lui donnaient des surnoms pour rire ; les filles, afin de le désensorceler, l'obligeaient à s'asseoir sur leurs genoux. Il résistait, non pas uniquement par vertu ; mais vraiment ces Jeannetons-là ne lui convenaient guère. C'était trop ébouriffé, trop hardi pour lui, trop différent de ce qu'il avait aimé jusque-là.

Une seule fois son innocence courut des risques.

Au *Mouton-Bleu*, une auberge du bord de l'eau où ils buvaient une bouteille quelquefois en sortant de l'abattoir, ils avaient trouvé ce jour-là, au lieu de la maritorne dépenaillée qui les servait d'habitude, une petite nouvelle, une figure jeunette et ahurie, tout à fait mignonne à voir sous une coiffe à pli de tête comme on en porte encore dans certains endroits du Quercy.

Elle se nommait Virginie et arrivait tout droit de son chez-elle, un

pays très pauvre, enfoncé dans les terres, entre Montclar et Sainte-Catherine-des-Perdus.

Cette sauvageonne était bien ce qu'il fallait à Jean-de-Jeanne, qui revint tout seul deux ou trois soirs de suite au Mouton-Bleu, et il n'y était pas mal reçu, tant s'en faut. Sans qu'ils se fussent rien dit, il comprenait bien que cela irait tout seul quand il voudrait et qu'on ne le ferait pas trop languir. Très honnête, la petite Quercinole ; mais éveillée tout de même un peu par les poursuites des autres habitués de l'auberge, elle n'aurait pas mieux demandé que de trouver un galant sérieux, un amoureux pour le bon motif. Seulement, voilà : le galant sérieux ne se pressait pas de se déclarer, et les autres la harcelaient, la serraient de si près ! « Dépêche-toi donc, si tu me veux, » avait-elle l'air de dire à Jean-de-Jeanne. Chaque fois qu'il revenait à l'auberge, il la trouvait plus émoustillée, le rire plus haut, le nez plus en l'air... Et ses habillemens changeaient aussi ; un jour, c'était la coiffe d'indienne qui s'en allait par-dessus les moulins, laissant admirer à qui voulait les cheveux blonds frisottés noués d'un ruban rose, et puis c'étaient les gros souliers ferrés à la mode du village qui se changeaient en des bottines à talons hauts, de ces bottines qui mènent les filles pauvres droit sur le chemin de l'hôpital.

Et, au lieu de le décider, ces coquetteries faisaient reculer Jean-de-Jeanne. Le temps passait.

Puis une absence forcée, un voyage à Rodez pour la grande foire. A son retour, il trouva l'oiseau déniché, parti pour l'amour, encagé avec d'autres dans une brasserie près de la caserne des dragons.

Et ce fut la fin des débauches de Jean-de-Jeanne.

XI.

Encore un départ à pointe d'aube dans la jardinière de Londios, le fouet claquant, le loulou jappant au museau du bidet qui filait bon train, avec un bruit de sonnailles promené à travers le silence des rues endormies...

Encore l'interminable ruban blanc de la grand'route, la procession croissante et décroissante des ormeaux alignés droit et qui, sans cesse renouvelés, remplacés par d'autres tout pareils, donnaient l'impression d'un piétinement sur place, sans changement que celui des numéros inscrits sur les bornes kilométriques.

Encore, pour couper la monotonie des heures, les facéties toujours les mêmes du marchand de bestiaux envoyées au nez d'un piéton qui passait, éclaboussé de poussière, et les paris bêtes, les

courses à bride abattue pour dépasser une jardinière qui avait pris l'avance.

Encore le soleil, la poussière aveuglante et la torpeur du midi, le balancement du véhicule qui berçait et le sommeil subitement interrompu en touchant le pavé d'une bourgade...

Et puis encore, l'arrivée, l'ahurissement, la fièvre des foules, du peuple humain coulant à pleins bords depuis le foirail, où les aiguillons des bouviers levés en l'air faisaient l'effet d'une forêt sans feuilles, jusqu'à l'esplanade habitée par les saltimbanques, les acrobates aux maillots couleur de chair et les somnambules constellées d'amulettes et de pierres fausses.

Combien de fois déjà Jean avait-il vu ces choses! Il était venu enfant à cette foire de Caussade et il s'émerveillait alors; il lui semblait rêver tant cela ressemblait peu à ce qu'il avait devant lui tous les jours à Soumeilles. Où était-il, grand Dieu?.. La main fortement cramponnée, crainte de se perdre, au jupon de la Sérène, il s'abandonnait, se laissait conduire par les rues, la tête toujours en l'air, épouvanté ou ravi.

Et, une fois rentré au hameau, gardant les vaches au pré ou sommeillant le soir les pieds dans les cendres, il revoyait les mêmes images, il les revoyait plus grandes, flottant à travers l'herbe ou la fumée...

Il était revenu plus tard encore, adolescent, et comme déjà tout paraissait changé autour de lui, diminué, réduit! Ce n'étaient pas tant les baraques qui l'attiraient alors, mais les devantures des marchands, et il restait des heures en arrêt, les yeux pleins de convoitise, devant la demi-douzaine de fusils de chasse et les quelques montres en argent pendues en brochettes derrière la vitre d'un armurier-horloger-rhabilleur!

Plus tard encore, jeune garçon déjà avisé, au fait du travail, il commençait à s'occuper de choses sérieuses; il s'informait du prix des denrées, du cours du bétail, et il passait sa journée, comme un homme, adossé au frontail d'un veau qu'il menait vendre, parlant affaires et guettant venir les chalands.

Maintenant il ne s'amusait plus, il ne s'intéressait plus à rien de cette foire. Et qu'est-ce que ça pouvait bien lui faire, à lui qui n'avait rien à acheter, rien à vendre pour son compte, que les bœufs eussent baissé ou haussé de trois pistoles depuis le dernier marché de Montauriol? Non, décidément, il n'avait aucune envie de voir ce qui se passait sur le foirail. Et les cafés ne le tentaient pas non plus, tellement farcis de monde que les arrivans se tenaient debout entre les rangées de tables, attendant que leur tour vînt de s'asseoir. Jean-de-Jeanne ne savait que devenir.

Autour de lui, pourtant, des figures passaient, excitées, heu-

reuses ; des hommes d'âge, épanouis par quelque marché avantageux, des jeunes gens, bras dessus, bras dessous avec leur promise et qui s'en allaient, tout à leur rêve, serrés l'un contre l'autre, isolés en pleine foule comme s'ils avaient été seuls au fond des bois. Machinalement, sans but, le garçon quittait l'esplanade pour une rue plus tranquille et, laissant le bruit derrière lui, il s'arrêtait à l'extrémité du faubourg, à l'entrée de la plaine.

Elle commençait tout de suite après la dernière maison et s'abaissait insensiblement sans un pli, sans une ride, jusque vers Ardus et Soumeilles, dont les chênes se voyaient, tout en bas, vers le couchant.

Une plaine unie où les foins engrangés, les moissons coupées avaient laissé seulement comme des taches de brûlure... Tout un grand mois de sécheresse, de longues journées torrides, des nuits trop courtes pendant lesquelles le sol n'avait pas le temps de tiédir, était passé là-dessus, crevassant la glèbe, vidant les sources, couvrant couche à couche les dernières plantes en sève, les maïs et les vignes, d'une écaille de poussière, comme d'une lèpre blanche, sous laquelle les pampres et les feuilles se mouraient calcinés.

Mais où cette poussière était curieuse à voir, c'était au bord de la route, devant Jean-de-Jeanne.

Cela ressemblait à de la neige répandue, une neige qui aurait été chaude : les herbes du fossé, les buissons, les arbres, tout était de la même couleur ; le sol même de la route disparaissait sous cette poudre impalpable, triturée, soulevée, piétinée encore par les passans et tassée à la longue comme un lit d'ouate épaisse et très molle, où le pied enfonçait sans trouver de résistance, où les roues des chariots s'enlisaient jusqu'au moyeu.

L'éclat du grand soleil de midi était sur ces choses ; la poussière flambait comme incendiée, et, dans cette blancheur aveuglante, apparaissaient innombrables les empreintes laissées sur la route.

Que de monde avait passé là depuis la pointe du jour ! Car ces traces qu'on voyait en avaient effacé d'autres qui n'étaient pas non plus les premières. Que de chrétiens, que d'animaux s'étaient rendus à cette foire de Caussade, et, dans le nombre, sans doute, plus d'un et plus d'une de Soumeilles, peut-être la Sérène, peut-être Judille... Et voilà que, pensant à sa cousine, l'enfant se souvenait d'une autre journée blanche, de ce dimanche de givre où il avait souffert d'aimer pour la première fois.

Comme elle était déjà loin, cette journée !

L'enfant songeait, assis sur une borne, et, devant lui, blanchissait la route si bruyante, si pleine le matin, et, maintenant, à perte de vue déserte.

Déserte ? Pas tout à fait. Quelque chose commençait à se mouvoir

au bout : un bœuf ou une vache, et une femme à côté. La femme tenait un aiguillon en main, on l'entendait crier et jurer après la bête ; une bête blessée, sans aucun doute ; elle avançait si lentement ! et à mesure qu'elle se rapprochait, on la voyait plus distinctement boiter, fléchir d'une épaule, osciller en avant et se relever avec un déhanchement douloureux.

Et Jean-de-Jeanne, très étonné, reconnaissait tout à coup la Casta, menée par la tante Sérène. Ce fut la vache qu'il regarda tout d'abord. Pauvre Casta ! ce qu'elle avait dû pâtir depuis qu'il avait quitté Soumeilles ! Ses vertèbres saillaient en chapelet, et ses flancs s'étaient vidés de chair, de telle façon qu'on aurait pu loger le poing entre ses côtes.

La Sérène n'était pas trop florissante non plus. Encore plus noire, encore plus sèche ! Toujours brave, d'ailleurs, avec son éternelle coiffe à la mode d'Orlionnac et le fichu ouvert comme elle avait l'habitude de le porter dans son jeune temps. Mais la coiffe n'avait pas été empesée de frais et le fichu commençait à perdre sa couleur. Le caquet aussi, ce terrible caquet, avait baissé d'un bon peu :

— Eh ! neveu, te voilà ! s'écriait-elle en levant les yeux sur Jean-de-Jeanne. C'est le bon Dieu qui t'envoie ; on dirait qu'il t'a posté là tout exprès pour me rendre service.

L'enfant s'était déjà baissé pour examiner la boiterie de la vache :

— Un malheur ! expliquait la Sérène, le charreton des Castéla qui a saisi l'ongle en passant, et il était chargé, le charreton : sept personnes et des enfans ; une tapée de monde ! J'ai bien peur que la pauvre bête en ait pour toute la vie à se tenir sur trois jambes.

— Peut-être même sera-t-on obligé de lui rendre la vie courte, ajouta Jean-de-Jeanne. M'est avis que vous devez vous en débarrasser au plus tôt et sans trop marchander encore ! Voyez cette fente-là, le doigt y entrerait, et le paturon qui enfle ! D'ici à ce soir peut-être, avec le temps qu'il fait, la plaie sera gangréneuse ; pauvre Casta ! Attendez cependant, Sérène, je vais essayer de panser la blessure...

Et pendant que le garçon bandait avec son mouchoir le pied malade : — Mon Dieu, que c'est contrariant ! soupirait la veuve ; deux ou trois pistoles que nous aurons de moins sur la vache ; et tout l'argent que nous a emporté l'autre !..

— Qui, l'autre ? demanda Jean-de-Jeanne.

— Ne fais donc pas l'ignorant ; il n'a pas manqué de bonnes langues pour t'instruire...

— Je ne sais rien, et je n'ai vu personne, affirma l'enfant.

— Allons donc ! Depuis un mois, les coqs de Soumeilles ne chantent pas autre chose. Ton ami l'Oiseleur est parti ; voilà !

— Parti ! l'Oiseleur !..

— Eh bien! quoi? La perte n'est pas si grande pour Judille. Un goulu, un menteur! Oh! nous étions tombées sur un individu qui aurait pu nous mener loin! Il est parti, tant mieux! bon voyage! Seulement, avant de nous planter là, il aurait bien dû solder ce qu'il nous devait. Quand je pense que je me suis exténuée pendant trois mois, que j'ai fricassé mes derniers poulets et mes derniers sous pour contenter cet homme! Et il faisait encore le difficile; les œufs n'étaient jamais assez frais, les volailles assez grasses! Des volailles que j'aurais vendues quatre francs la paire! En voilà un, par exemple, qui peut se vanter de s'être moqué de la Sérène! Les accords faits, mon ami, les bans publiés, les anneaux de mariage achetés, — heureusement, on a pu les rendre! — et, l'avant-veille, c'est un papier qui manque pour la mairie; il va le chercher lui-même: le temps d'aller et de revenir. Et il n'est pas revenu. Il a écrit, je te montrerai la lettre; il était bien fâché, il regrettait;.. mais il ne pouvait pas, il était engagé ailleurs, une maîtresse qu'il avait du côté de Moissac, un ménage avec des enfans, et il se décidait à épouser. Depuis, nous n'avons rien vu de lui; c'est fini!

— Et Judille, qu'en pense-t-elle? interrogea Jean-de-Jeanne avec un air de contentement qui sortait malgré lui sur sa figure.

— Judille? ce qu'elle en pense? Ah! voilà, je ne sais pas; et je te confesse que cela m'inquiète un peu. C'est comme je lui dis : Gronde, pleure, laisse aller ce que tu as sur le cœur. Est-ce que tu as besoin de te gêner avec moi? Mais j'ai beau l'encourager, la caresser et même la secouer un peu quelquefois pour faire tomber les paroles de sa bouche, rien n'y fait; je n'ai pas encore réussi à en tirer un seul mot. Ni regrets, ni pleurs; rien!

— Sans doute qu'elle l'aime encore, son Antonin, insinua Jean-de-Jeanne; et avec quelle anxiété il attendit la réponse!

— Ça non, par exemple. Tu ne la connais pas, mon ami; elle est bien trop fière, la petite : aimer un voleur! Non: si elle souffre de quelque chose, ce serait plutôt du mal de la honte; quelque figure mal gracieuse qu'elle aura trouvée sur son chemin, ou bien un compliment miel et vinaigre d'une amie; il y a tant de méchantes gens au jour d'aujourd'hui, des jaloux et des jalouses! Encore si elle pouvait répondre! Mais voilà, il faut retenir sa langue à cause des pratiques, et je suis sûre que c'est ça qui la ronge.

Jean-de-Jeanne avait pris l'aiguillon des mains de la Sérène, et cheminant côte à côte, ils conduisaient la Casta vers le foirail. Il était très encombré à cette heure, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à loger la bête à l'extrémité opposée, presque à l'entrée du village; on était là bien tranquille, trop tranquille même, car les acheteurs n'affluaient pas de ce côté, et la tante et le neveu pouvaient se parler sans crainte d'être interrompus...

Jean-de-Jeanne s'informait des récoltes. Le blé avait-il donné? « Vous avez dû avoir au moins une vingtaine de piles au champ de Veillanes. Il commençait d'épier quand j'ai quitté Soumeilles et les épis étaient longs et très pleins.

— Oui, mais les brumes de mai l'ont gâté et je ne sais pas ce qu'il rendra; nous avons fini de le scier hier et il est encore en javelles...

La conversation n'était pas très animée; il y avait des intervalles pendant lesquels la Sérène un peu inquiète regardait du côté du marché si les acheteurs n'arrivaient pas; et puis c'était un mot bref.

— Le cerisier près du puits, tu sais? le vent a cassé la grosse branche...

— Ah! répondait simplement Jean-de-Jeanne.

Puis un silence, puis ceci encore :

— Guiral est revenu du service; on dit qu'il va épouser avec Franceline.

— Tant mieux pour lui, puisqu'il avait ça dans l'idée... Et la Ginaille, que devient-elle?

— Défunte, mon ami! Samedi a fait quinze jours...

— Défunte!

— Oui, d'abord elle avait manqué de faire sa fin peu de temps après ton départ: un coup de vent terrible et sa baraque lui était tombée dessus. On la tira de là un peu gâtée, mais elle avait la vie si dure! On la raccommoda tant bien que mal, et, comme elle n'avait pas de quoi rebâtir la maison, elle allait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre; mais elle ne demandait que la retirance, un peu de paille pour se coucher la nuit, et de l'eau pour mettre tremper son pain... Et toujours à tricoter sa paille. Seulement ses doigts se faisaient lourds et sa tête n'y était pas trop non plus. Que ce fût l'effet de la grande peur qu'elle avait eue, ou bien du changement de ses habitudes, elle dépérissait insensiblement, et, quand on la voyait arriver la nuit quêter son gîte, les gens pensaient : Pourvu qu'elle ne se laisse pas mourir chez nous? Et bien! non, elle n'a donné cet embarras à personne, la pauvre femme! elle a trépassé seule, en plein air, au bord d'un fossé, où elle s'était allongée un soir, n'ayant sans doute pas la force de se traîner jusqu'au hameau... On l'a trouvée déjà froide avec sa tresse de paille serrée entre les doigts, et on l'a enterrée avec; comme ça elle pourra travailler encore là-bas si elle s'ennuie.

— Pauvre Ginaille! on ne te verra donc plus, soupira Jean-de-Jeanne. Et il demeurait là, songeur, oubliant la Sérène, ne pensant plus a la Casta, qu'il fallait vendre.

Un acheteur venait cependant, Londios, le patron de Jean-de-Jeanne. Lentement, sourcils froncés, il s'avançait épiant à gauche, à droite, toisant d'un coup d'œil les bêtes rangées des deux côtés de la rue.

Tantôt, d'un vigoureux coup de bâton envoyé sous la mâchoire, il obligeait une vache à relever la tête et, se précipitant sur elle, tandis que le vendeur la maintenait par les cornes, il retroussait la lèvre, écartait à pleine main la langue râpeuse et vérifiait l'âge à la longueur des dents ; tantôt il pinçait l'échine d'une jeune vêle à partir de la nuque, palpant les chairs pour s'assurer de l'embonpoint. Quelquefois il s'arrêtait tout à fait et entrait en marché avec un paysan, secrètement d'abord, à voix basse, comme un qui se confesse, et puis, le prix lâché, c'étaient des gestes de dénégation, des moues de mépris, des éclats de rire forcés, et des éclats de colère pour rire, et de faux départs, des retours offensifs, des tapes d'amitié, des insultes, toute une comédie professionnelle où le citadin verbeux et railleur jetait à poignées de la poudre aux yeux du campagnard silencieux qui laissait couler l'averse et ne lâchait pas pied d'une pistole...

« Pas moyen de faire des affaires aujourd'hui, disait Londios à Jean-de-Jeanne, qu'il venait d'apercevoir. Tiens-toi prêt dans une demi-heure aux Trois-Rois ; si je n'ai rien acheté, nous reviendrons ensemble dans la jardinière. »

Le marchand de bœufs allait passer outre ; le garçon le tira par la manche : « C'est que, disait-il, la tante Sérène est là qui voudrait vous montrer sa vache ; si vous étiez raisonnable, peut-être arriveriez-vous à vous entendre.

— Ça? Et que veux-tu que j'en fasse? répondit Londios, en jetant par-dessus l'épaule un coup d'œil méprisant à la Casta. Suis-je marchand de bœufs ou équarisseur que tu me proposes cette affaire!..

— Doucement, s'il vous plaît, Londios, interrompit la Sérène; parce que la pauvre bête a eu l'ongle éraflé par une roue, ce matin...

— L'ongle éraflé! arraché, voulez-vous dire! Regardez donc ce pus qui coule et ces mouches qui ont pondu dessus comme sur une charogne... Encore si la bête était bonne à abattre... Mais quoi! une fois dépecée, je parie qu'on n'en tire pas six livres de viande. Et quelle viande! Des os et de la fibre. Tenez, mirez-moi ce squelette! Écoutez à présent comme ça sonne! aussi creux qu'une futaille vide! Ma parole, on ferait de la musique avec comme sur un tambour. Ah çà, dites-donc, vous, la mère, si je ne suis pas trop curieux, qu'est-ce que vous lui donnez donc à paître à votre vache? De la poussière ou du vent?

Londios ricanait, et du monde commençait à s'ameuter, amusé par ses gouailleries à l'adresse de la malheureuse Casta, qu'il tripotait avec autant de sans-gêne que si elle eût été un paquet de chair morte au lieu d'une bête ayant vie...

La Sérène, à la fin, s'impatientait. — Si la vache ne te convient pas, laisse-la donc, et moi aussi, dit-elle. Nous ne sommes pas ici, ni elle ni moi, pour supporter tes insolences...

— Le patron aime à rire. Il ne voudrait pas vous fâcher, tante Sérène, encore moins vous faire du tort. Soyez tranquille, il la prendra votre vache.

— Je la prendrai, oui, au prix de la peau : soixante francs.

— Vous ajouterez bien un louis d'or pour chaque corne. On n'en voit pas beaucoup d'aussi longues,.. plaisantait Jean-de-Jeanne.

— J'ajouterai une demi-pistole à cause de toi qui es un bon garçon. Mais qu'on se décide... Vrai, je ne voudrais pas qu'on me vît conclure ce marché...

La Sérène pleurait humiliée : — Septante francs ! Est-il Dieu possible ! Septante francs, une vache comme celle-là, une vache qui n'avait jamais manqué de vêler tous les ans, et si vaillante, si bonne laitière !.. Non, ce sera cent francs ou vous ne l'emmènerez pas...

Londios s'en allait sans même se donner la peine de répondre. Jean-de-Jeanne courut après lui.

— Donnez quatre-vingts francs, et je m'en charge, lui glissa-t-il à l'oreille.

— Voilà ! et ne manque pas de la conduire à l'abattoir avant qu'il soit jour...

— Prenez vos cent francs, disait un moment après l'enfant à la Sérène ; et il ne se vantait pas d'avoir complété la somme avec le dernier louis d'or qu'il avait encore de ses gages.

La femme comptait, maniait, soupesait l'argent et finalement l'empochait avec un gros soupir.

— Moi qui comptais rapporter à tout le moins vingt pistoles ! se lamentait-elle ; et ce n'était pas trop pour payer ce que nous devons ; les gens à la fin perdent patience. Deux ans que nous n'avons pas soldé les intérêts du billet de Maffre. Et il nous a fait dire par le notaire de La Française que s'il n'avait rien vu venir avant les vendanges, il nous ferait saisir... Vendre la maison, vendre les meubles ! Comprends-tu, Jean ? Ah ! tiens, tu as eu une bonne idée de nous quitter, mon enfant. C'est trop triste chez nous et trop pauvre...

— Ce n'était pas triste chez vous, tante Sérène, le jour où vous m'avez mis à la porte ; on dansait à Soumeilles, vous en souvenez-vous ? et vous faisiez sauter les crêpes des accordailles...

— C'est vrai, tout de même ; comment ai-je pu?.. Ce gueux d'Oiseleur m'avait ensorcelée, je pense. Maintenant je suis contente, bien contente d'avoir fait la paix avec toi ; et toi, de ton côté, n'oublie pas que tu as des parentes à Soumeilles. Allons, adieu, mon ami ; voilà qu'il se fait tard, et Judille était si triste quand je l'ai quittée ce matin ! il me tarde de la revoir ; adieu ! Aie bien soin de la Casta, au moins. Puisque c'est son sort de mourir,.. qu'elle souffre le moins possible. Adieu ! si tu as quelque commission pour le pays...

— Eh bien ! vous direz à Judille... Le garçon s'arrêta un moment, craignant d'en trop dire et d'offenser la petite en s'apitoyant sur son malheur : — Vous lui direz, conclut-il enfin, que j'irai la voir un de ces jours, dimanche peut-être...

Depuis un moment déjà, la Sérène était partie, et après elle, autour de Jean-de-Jeanne qui attendait la fraîcheur du soir pour se mettre en route, pas mal de vides s'étaient ouverts. La mosaïque compacte d'animaux et de gens qui pavait le champ de foire commençait à s'en aller en morceaux. Une vers le levant, l'autre vers le midi, c'étaient bientôt comme deux rivières, rivières de poussière et de bruit qui se mettaient à couler, emportant tout ce monde de la foire. Les écuries, les auberges se vidaient ; d'abord une rue, puis l'autre reprenait son air calme, sa figure de tous les jours. Des pigeons épouvantés qui n'avaient fait que tourbillonner depuis le matin et jouer de l'aile au-dessus du village, revenaient à leurs logettes blanches sous les combles ; des poules picoraient le fumier ; des ménagères balayaient le devant de leurs maisons ; et d'en haut, de la tour du beffroi, l'horloge qu'on avait cessé d'entendre, étouffée dans le tumulte, venait de sonner six heures...

Jean-de-Jeanne éveilla d'un léger coup d'aiguillon la Casta, qui sommeillait endolorie, et en route pour Montauriol, en route pour l'abattoir !

Sans se presser, par exemple, doucement, au pas de la pauvre bête, qui s'en allait hésitante, saluant de la tête à chaque enjambée et labourant presque la poussière de ses cornes.

— Va, ma fille, prends ton temps, laisse passer les autres, lui disait le bouvier ; nous avons toute la nuit pour arriver. — Et, bien amicalement, il l'obligeait à s'arrêter de loin en loin ; il arrachait alors au revers du fossé quelque touffe d'herbe odorante, du thym ou de la citronnelle, et il en frottait les naseaux de la malade pour lui remonter l'estomac ; ou bien encore, c'était une mare au bord de la route où il la faisait entrer jusqu'à mi-jambe afin que la fraîcheur de l'eau calmât pour un moment le grand feu de sa blessure.

La route peu à peu se faisait silencieuse. Plus que quelques carrioles en retard, qu'on entendait venir de loin, et qui, une fois passées, laissaient le pays encore plus seul, encore plus tranquille.

La nuit était tombée, et la Casta avançait comme à regret, étonnée, dans le double inconnu de la route et de l'obscurité commençante. Elle s'arrêtait presque à chaque pas et soufflait très fort en allongeant la tête. Pourquoi l'obligeait-on à voyager à cette heure, au lieu de la laisser dormir comme elle faisait chaque soir, les genoux ployés sur la litière?.. Vers quelle étable la conduisait-on? Comme si un instinct la prévenait de ce qui l'attendait au bout de la route, elle tentait de couper à droite ou à gauche, de se sauver dans les petits chemins qui obliquaient dans les terres, ou bien elle se piétait, immobile, jusqu'à ce qu'un coup d'aiguillon, un mot de Jean-de-Jeanne la remît en marche.

— Allons, lui disait-il, plus qu'une petite heure ou deux, la nuit avance, et demain tu te reposeras pour tout de bon, pauvre vieille. Allons! — et comme elle renâclait, épuisée, avec une trépidation douloureuse de son souffle : — Écoute, lui disait-il encore, écoute, je vais t'en chanter une pour te remettre en train :

Veux-tu des rubans bleus, gentille Marinette?
Veux-tu des rubans bleus, une agrafe d'argent?
Veux-tu un voile d'or? quatre fées l'ont brodé;
Ceinture de brocart, la robe en satin blanc?

Mais la chanson allait trop vite pour la malheureuse bête, qui tirait sur la corde et buttait à chaque pas.

Et le bouvier, qui s'en apercevait, reprenait le second couplet très lentement, raclant du gosier comme on fait pour chanter vêpres :

Non, ce que je voudrais, tu ne peux me le rendre;
C'est plus beau que l'argent, même que le satin,
C'est mon honneur de fille, il fallait pas le prendre:
Maintenant, c'est trop tard, j'ai perdu mon honneur.
. . . . . .

Jean-de-Jeanne chantait le malheur de Marinette, et il pensait à Judille, à Judille abandonnée aussi, trahie par son galant. Judille! il lui semblait la voir debout sur le seuil du logis, regardant avec ses yeux tristes sur la route, du côté où s'en était allé l'Oiseleur.

Et la chanson qui montait, enroulée comme un frais liseron aux fûts des peupliers baignés dans la rosée nocturne, la chanson retombait tout à coup interrompue...

Maintenant, c'est trop tard, j'ai perdu mon honneur.

La nuit allait finir; un rien de clarté blémissait au-dessus des masures qui bordent le ravin de l'abattoir au moment où la Casta et son bouvier s'engageaient dans la descente.

Au-dessous d'eux, dans les profondeurs vagues du précipice, rien ne remuait encore; des feuillages invisibles, accrochés aux jardinets en pente, frissonnaient doucement aux souffles de l'aube; au fond, la masse confuse des tanneries et de l'abattoir avait l'air de dormir.

Un bêlement, puis un autre, mais si doux! comme des voix d'enfant, tremblèrent tout à coup dans le silence.

C'était, dans l'étable voisine de la maison de mort, des condamnés, une troupe d'agneaux, éveillés sans doute par la blancheur naissante, qui appelaient les mères brebis!

Casta leur répondit.

Arrivée au bord de la pente, elle s'arrêta, flaira l'air du matin, et relevant la tête, elle meugla longuement.

La fraîcheur la ranimait, peut-être aussi ce vague espoir qui vient aux souffrans avec la montée du jour.

Pauvre Casta! Dans cette lumière enfantine, elle parut au bouvier déjà autre qu'il ne l'avait vue la veille au marché de Caussade, encore plus flétrie, le flanc plus serré, la tête énorme avec la corne longue et les naseaux desséchés, d'où pendait un peu de langue : une vraie figure d'agonisante. Aurait-elle la force d'aller jusqu'au bout? La descente était à pic, coupée par endroits de larges degrés de pierre glissante. Et, à chaque degré, à chaque élan, la malheureuse chavirait presque, toute jetée d'un côté comme si elle allait s'abattre, rouler au fond du ruisseau.

Jean-de-Jeanne l'assistait, la main aux cornes, il s'arc-boutait pour la soutenir. Et, entre deux efforts, pendant qu'elle soufflait, en suspens sur ses trois jambes, il la caressait, disant : « Ne crains rien, petite, ce sera bientôt fait en bas; il est adroit, Fabel, et pas méchant, il ne te fera pas languir. Rien qu'un coup là, — et il touchait du pouce, il grattait la place étroite sur la nuque où devait frapper le marteau de l'assommeur, — un coup et bonsoir! Tu ne laboureras plus, tu ne charrieras plus, tu ne traîneras plus ton pied malade. »

On arrivait au fond de la descente; encore une marche, une dernière...

L'abattoir était là.

Le ciel blanchissait au-dessus. C'était l'heure où, dans les fermes, devant la porte grande ouverte des étables, les bouviers appareillent leurs bêtes ensommeillées; avec des gestes mous, ils enroulent les juilles autour des cornes, et bientôt l'attelage s'en va, muet et lent, dans le mystère des campagnes baignées de rosée...

Jean-de-Jeanne aussi faisait la toilette de la Casta ; il nouait autour de son front la corde qui tout à l'heure passée dans un anneau de fer devait la maintenir tête basse dans la posture de la mort.

Il appelait en même temps :

— Fabel ! Fabel !..

La sombre bâtisse se taisait, barricadée avec un air méchant. Des peaux d'agneaux qui séchaient au galetas, remuaient à l'air, froissées l'une contre l'autre, et de l'évier, par où sortaient les impuretés de l'abattoir, du sang épais tombait, gouttait lentement dans l'eau fétide et grouillante du ruisseau.

— Fabel ! Fabel !..

Jean-de-Jeanne s'impatientait. Que faire si Fabel n'était pas là ? Est-ce qu'il allait être obligé d'assommer à sa place ? Ça non, par exemple ! Et pourtant Londios lui avait si expressément recommandé que la vache fût tuée avant le jour ! Et puis était-il humain de la laisser agoniser une minute de plus, cette malheureuse !

Le bouvier avait, connaissant la manœuvre, déclavé la porte de l'abattoir. Une odeur fade s'en échappa aussitôt, et en même temps, des essaims de grosses mouches s'envolèrent en bourdonnant des coins obscurs de la salle brusquement réveillée.

Du seuil, on ne pouvait voir qu'un morceau de pavé visqueux, des murs éclaboussés d'ordure, et un peu haut, dans le vide d'une baie grand'ouverte, rouge sur la blancheur du matin, un cadavre écorné, vidé, amputé des quatre jambes, ce qui restait d'un bœuf, une chose sans nom qui pendait, la tête en bas, tordue dans une attitude de supplice.

Tout cela, le pavé et le sang, et le cadavre en l'air, se peignaient reflétés dans l'œil de la Casta, qui regardait sans comprendre, si calme que le garçon avait honte de ce qu'il allait faire. Elle était prête, la corde passée dans l'anneau, le mufle fixé presque au ras du pavé...

« Dans une minute, si personne n'est venu ! pensait Jean-de-Jeanne... » La minute arrivée, il se signa vite, prit le marteau à deux mains, et han !

La Casta s'écroula d'un bloc, s'affala comme une loque avec un bruit de la corne et des sabots, qui claquaient à la fois en touchant le pavé. Un tressaillement des jambes, un filet de sang aux naseaux, c'était fini. Casta était morte, allongée à terre avec les jambes écartées, comme un chien qui dort, tranquille, l'œil très doux sous la paupière qui s'abaissait peu à peu...

Vivement, comme s'il lui salissait les doigts, Jean-de-Jeanne avait rejeté le marteau loin de lui. Il regardait la morte, et, en la regardant un remords lui venait, une nausée lui soulevait l'estomac. C'était

à jeun, après la fatigue de la nuit, cette odeur fade de l'abattoir, l'odeur de tuerie imprégnée dans les pierres, et c'était aussi, en même temps, le haut-le-cœur de la besogne qu'il venait de faire, de ce métier de pourvoyeur de mort auquel il n'était pas encore habitué après trois mois.

Tout ce qu'il avait amassé de rancœurs dans sa vie de citadin, puanteurs de cafés et de bouges, rebuts de nourriture, de boissons droguées, de viandes fardées d'épices, tout cela lui revenait aux lèvres.

Avec le grand jour, d'ailleurs, l'abattoir enlaidissait à vue d'œil; la couche de sang et d'ordure qui encrassait le pavé apparaissait dans toute sa hideur, le bœuf écorché s'étalait plus répugnant à voir avec son ventre ouvert et sa tête pelée et grimaçante. Et il semblait que Jean-de-Jeanne voyait pour la première fois ces choses, comme si la mort de la Casta lui avait ouvert les yeux. Le cœur lui levait à la fin; il détourna la tête et cracha à terre de dégoût.

XII.

Du monde venait : des garçons conduisant une troupe de veaux, et derrière eux, les larges épaules, la figure bien en chair du marchand de bestiaux.

— Tenez, maître, la voilà votre vache; faites-la saigner par qui vous voudrez; j'en ai assez, moi, de l'avoir mise à terre.

— Assez et trop, n'est-il pas vrai? répliqua Londios. Je te vois venir, va; et je m'attendais à ce que tu viens de me dire. Et qui t'empêchait de le dire plus tôt? Le métier ne te convient pas, voilà tout. Brave garçon, tu l'es, et honnête, je n'y contredis pas, et même si ça te fait plaisir, je te signerai cela sur un papier. Mais, pour ce qui est du commerce, ni l'œil ni la main; tu n'es pas construit pour ça, mon garçon. Paysan tu es né et paysan tu mourras, si tu veux me croire.

— Nous sommes d'accord là-dessus, maître, et tenez, si vous pouviez vous passer de moi, ça m'arrangerait de m'en aller tout de suite. J'ai des affaires là-bas, à Soumeilles, qui souffriraient d'être retardées... Réglez-moi mon compte et je vous quitte sur le coup.

— Volontiers, mon ami : un mois et demi de gages; quarante francs, les voilà! Et une poignée de main par-dessus le marché. — Je te la donne de bon cœur.

— Et je l'accepte de même.

— Salut donc, et à l'amitié, petit! Paysan et marchand de bestiaux, on se reverra pour sûr, et, qui sait? peut-être fera-t-on des affaires ensemble...

Une heure après, Jean-de-Jeanne partait pour Soumeilles, sans

réfléchir, sans presque vouloir, machinalement. Que ferait-il une fois là-bas? Quel accueil recevrait-il de la petite? Comment s'arrangerait-il pour les faire vivre elle et sa mère? Il ne se l'était pas demandé un seul instant; il avait soldé les quelques sous qu'il devait à l'auberge; il avait plié ses nippes dans un mouchoir, et, bâton en main, il avait pris sa course vers le pays.

C'était déjà un bonheur de secouer la poussière de la ville, de dire un grand adieu à ces rues, à ces promenades, où il avait traîné trois mois de sa vie... Sur le boulevard, un garçon qu'il ne connaissait pas menait paître des agneaux. C'était un petit montagnard alerte et noueux, tout récemment descendu du pays des pierres, comme un autre Jean-de-Jeanne, plus rude et plus naïf, un enfant qui gardait encore sur les joues les baisers mal essuyés de sa mère, et aux guêtres l'âcre odeur du pâturage natal... Embauché de la veille sans doute et peu accoutumé aux fatigues du métier, il bâillait en se détirant les bras, et cela faisait une grosse pitié à celui qui partait de laisser là comme un remplaçant à ce collier de misère qu'il venait de secouer pour toujours.

Après le boulevard, c'était une rue de faubourg; un faubourg militaire, rien qu'une caserne immense, et en face, à côté, des cases toutes petites, des cafés, des brasseries, des bals ombragés d'acacias-boules avec des soldats sur les portes et des serveuses à sacoches de cuir, les cheveux tassés en copeaux sur le front, les yeux tirés et la figure blême, la chair désossée des filles à plaisir.

Jean-de-Jeanne pressait le pas; il se souvenait d'être venu dans ces bouges avec les camarades et qu'il s'en était fallu de peu qu'il ne restât pris au piège de quelque œillade, pendu à la pointe d'un acroche-cœur blond ou noir.

Saleté de ville! Et on aurait dit qu'elle ne voulait pas finir. Le faubourg s'allongeait, s'allongeait!

L'octroi franchi, ce n'était pas encore la campagne; la banlieue, un pays de poussière; des jardins maraîchers qui s'étalaient avec leur végétation poussée au noir, leur odeur suspecte de purin et de fruits trop mûrs, et, entre les potagers, des maisons de campagne bourgeoises, des guinguettes rustiques, des portails ornés de lions en terre cuite, des charmilles poudreuses, encadrant des parterres flétris...

Jean-de-Jeanne ne commença d'être content qu'après avoir laissé la grand'route, en entrant dans le dédale de petits chemins, toujours plus étroits, plus herbeux, qui s'enfonçaient dans les terres. Des haies vivaces de néfliers et d'épines jetaient leur ombre sur ces chemins verts, qui couraient profondément encaissés et obscurs entre leurs rives d'arbres.

Tout à coup, à l'entrée d'un carrefour qui penchait vers la rivière,

la plaine de Soumeilles apparut à Jean-de-Jeanne : — tout unie comme toujours, monotone, immense, avec seulement deux ou trois grands arbres par-dessus, et, dans les champs, des alignemens de gerbes qui, dans l'éloignement, ne semblaient pas plus hautes que des taupinières.

Quatre mois que l'enfant n'avait pas vu le pays d'aussi près, et il se réjouissait de le retrouver exactement le même, aussi nu, aussi plat qu'il l'avait laissé. Un fameux terroir, celui-là, ouvert et riant et de plain-pied ; autre chose vraiment que ces endroits de rochers et de broussailles, ces contrées de sauvages qu'il avait visitées en compagnie des bœufs et des moutons de Londios. Ici les arbres étaient rares ; mais si beaux, tous ! Et puis chacun avait sa figure, son nom à lui ; et que de souvenirs ils lui rappelaient ! Il ne les voyait pas tels qu'ils auraient dû lui paraître à distance, mais comme s'il les avait eus devant lui, à deux pas, avec les trous et les blessures de leur écorce.

De même pour les champs de la Sérène, deux ou trois parcelles imperceptibles pour tout autre que lui, perdues dans la vastitude de la plaine et qu'il discernait très bien, qu'il limitait en pensée, connaissant par cœur leurs moindres détails, les pentes du sol, les manques de la haie qui leur servait de clôture.

Jean-de-Jeanne s'était assis au bord du fossé pour regarder plus à l'aise ; et voilà que le sommeil le gagnait. La nuit avait été rude à marcher sur la grand'route, et l'herbe maintenant était si fraîche devant lui, si invitante !

L'enfant s'était endormi.

Il faisait presque obscur quand il s'éveilla. A peine un reste de rougeur montait au bord du ciel derrière l'ormeau de la Juncasse, où commencent les terres des gens de Soumeilles. La nuit arrivait : une nuit lourde, orageuse, épaissie de nuées immobiles qu'illuminaient par intervalles des éclairs silencieux.

Jean-de-Jeanne s'était remis en route, et à côté de lui, dans les étendues noires qui étaient des chaumes, des ombres çà et là remuaient, s'activaient avec des mouvemens qu'on ne discernait qu'à moitié. C'étaient des gens qui mettaient le blé coupé en meules par crainte de la pluie ; près de ceux-là, d'autres, dont le travail était plus avancé, chargeaient la récolte sur des charrettes.

Tout cela se faisait sans parler, à la hâte ; à peine si l'on entendait les commandemens des bouviers et le roulement des chariots assourdi par la toison des chaumes.

Arrivé au droit du champ de Veillanes, où il savait que la Sérène avait du blé à lever, le garçon eut l'idée de regarder par-dessus la haie. La veuve et sa fille étaient là, baissées toutes les deux, les

mains à terre ; elles ramassaient la gerbe. Quelques meules déjà bâties se dressaient en noir sur le ciel ; mais il restait encore beaucoup de javelles à serrer, et elles se dépêchaient à la besogne. De l'endroit où il était, Jean-de-Jeanne les entendait ahaner entre deux gestes :

— Eh ! femmes, les interpella-t-il en sautant brusquement le fossé, vous plairait-il louer quelqu'un à la nuit pour terminer l'engerbage ? un bon ouvrier et qui ne se fera pas payer trop cher.

— Toi ! s'écria la Sérène, reconnaissant la voix de son neveu. Eh bien ! tu peux te vanter d'arriver à propos.

— Bonsoir, Jean ! dit simplement Judille.

— Depuis le soleil levé, nous sommes là, mon ami, expliqua la tante, et tu vois ce qui reste.

— Preuve que les javelles abondent, riposta Jean ; de quoi vous plaignez-vous ? Soyez sans crainte, Sérène ; d'ici une heure, si la pluie veut attendre, votre récolte sera en sûreté. Lâche donc ça, toi, commandait-il en même temps à Judille, laquelle, agenouillée, serrant les javelles à pleins bras, s'efforçait à lier une gerbe. Comment veux-tu faire à toi seule avec ces mains de demoiselle ? Passe-moi le lien et tu vas voir.

Il avait ôté sa blouse, jeté son chapeau à terre, dégrafé le col de sa chemise et, gaîment, d'un geste adroit, en bon ouvrier de terre qu'il avait été, — et il était si content de le redevenir ! — il empoigna les javelles et serra le lien sans avoir l'air d'y toucher.

« A une autre maintenant ! » cria-t-il en secouant les cheveux qui lui retombaient sur le front. Il exultait, plein de la joie de vivre, impatient de faire jouer ses muscles, de se colleter avec les gerbes, et il les eût voulu plus lourdes, plus résistantes, pour avoir plus de peine à les ployer sous son genou.

Tout entier à son travail, il ne s'occupait guère de Judille, qui manœuvrait à son côté. Mais, en se baissant pour recevoir un lien de seigle qu'elle lui envoyait, leurs visages, qui ne se cherchaient pas, se touchèrent et Jean-de-Jeanne en eut une secousse de bonheur telle qu'il faillit laisser aller les épis sur le sol. Et il s'étonnait d'être bouleversé pour si peu. Il l'aimait donc toujours, cette Judille. Eh oui ! sans doute. N'était-ce pas un peu pour elle qu'il était revenu à Soumeilles ? Et elle, la petite, qu'allait-elle penser de son retour ? Ferait-elle attention à lui, à présent que l'Oiseleur n'y était plus ? S'il avait pu la voir seulement ! Mais les ombres du soir, mêlées aux fumées de l'orage, l'enveloppaient si bien que, même à son côté, la frôlant et lui parlant, il n'apercevait d'elle qu'une silhouette noire, un profil sans regard. Et il attendait qu'un éclair lui montrât les yeux de son amie.

Le travail allait toujours et rondement : les javelles une fois en

gerbées, il n'y avait plus qu'à mettre les gerbes en tas, les épis tournés en dedans de manière à donner moins de prise à la bourrasque.

Le dernier tas ameulonné, la Sérène jeta un gros soupir. — Merci, fils, dit-elle en s'essuyant le front du plat de la main ; tu nous as sauvé la récolte ; l'orage peut venir maintenant, il ne nous empêchera pas de manger du pain cet hiver. — Elle soupira encore. — C'est égal, je suis rompue, ajouta-t-elle ; pour un petit travail, les bras et les jambes vont encore, mais s'il faut se presser, je n'y suis plus, le souffle manque. Une minute s'il vous plaît, mes enfans ; laissez-moi reprendre haleine et nous partons !

— A votre aise, tante Sérène, répondit Jean-de-Jeanne en se laissant aller sur une gerbe, et il ne perdait pas de vue Judille assise tout près de lui dans une attitude de fatigue, les coudes appuyés aux genoux, le menton dans ses mains.

— Et dis-moi, interrogea la Sérène après un silence ; tu viens donc passer le dimanche avec nous comme tu l'avais promis?

— Le dimanche et le lundi, et le mardi peut-être, si vous me voulez.

— Si l'on te veut! mais dis-lui donc toi, Judille, si on le veut! Un brave enfant comme toi, et notre unique parent qui plus est!

Judille ne desserrait pas les lèvres.

— C'est que, continua Jean-de-Jeanne, le métier de marchand de bestiaux ne me va guère, et j'ai donné congé à Londios, et alors, je me déciderai peut-être à me remettre avec vous.

— Les conditions ne seront pas fameuses, mon pauvre ami ; tu sais si nous sommes pauvres ! encore un champ qu'il a fallu vendre, celui-ci même ! la récolte est à nous, la terre ne nous appartient plus. Quels gages veux-tu que je te donne ? A peine si tu auras de quoi t'occuper chez nous.

— Aussi je ne vous demande rien pour le quart d'heure, se hâta de répliquer Jean-de-Jeanne. L'oncle Honoré et vous, vous avez assez fait pour moi quand j'étais petit ; chacun son tour ; d'ailleurs si vous me donnez la nourriture et la retirance, il est juste que vous profitiez de mon travail ; plus tard, quand vous serez un peu remontées, nous prendrons d'autres arrangemens.

— Oui, oui, c'est convenu, dès qu'il me tombera de l'argent ; sois tranquille, entre parens, n'est-ce pas? nous nous entendrons toujours. En attendant, ça me fait bien plaisir de te revoir. A elle aussi, pas vrai, petite? demanda-t-elle à Judille.

— Sans doute, dit celle-ci, en faisant effort pour parler, comme si le feu de la fièvre avait desséché sa bouche.

Au même moment, un large éclair l'enveloppait, l'illuminait tout entière. Oh ! ce que vit alors Jean-de-Jeanne ! Cette figure navrée,

ce regard sec, cet air absent! A quelle distance était-elle de lui? dans quel pays de songes? Ce n'était pas à cette figure-là, ce n'était pas à ces yeux qu'on pouvait parler d'amour. Et pourtant, il l'aimait bien ainsi, il la préférait presque, cette Judille humiliée et douloureuse, à la Judille accorte et riante qu'il avait laissée à Soumeilles.

L'éclair disparu, le tonnerre s'était mis à gronder, un tonnerre lointain qui arrivait par saccades. Et comme si ce roulement les avertissait de s'en aller, la Sérène, Judille et Jean, se mirent en route pour Soumeilles.

XIII.

Des journées d'été: des journées bleues avec des hirondelles volant très haut à travers une pluie de soleil; des journées éclatantes et lourdes, ensommeillées dans une torpeur de fournaise.

Et après ces journées, d'autres toutes pareilles, le même azur, le même soleil, les mêmes hirondelles; des journées si régulièrement, si implacablement belles qu'il semblait que ça ne devait jamais finir.

Judille n'allait plus coudre chez les pratiques à présent, et pour cause; les pratiques l'avaient abandonnée l'une après l'autre. Quand il n'y avait rien à faire au peu qui leur restait de terre, elle s'occupait à des besognes qu'elle était allée quêter en ville, des chemises ou des blouses à bâtir pour des magasins où on vend tout fait, un travail à la douzaine qu'il fallait bacler, vaille que vaille, pour en tirer quelques pauvres sous de profit.

Elle se tenait assise à travailler devant la maison, toujours à la même place, et c'était à chaque fois qu'il revenait des champs, le même coup au cœur de Jean-de-Jeanne quand il apercevait, comme un lis blanc dans l'ombre, sa figure pâle et ardente penchée dans le noir de l'auvent.

Chaque jour, elle devenait plus pâle, plus ardente, cette figure, et toute la personne en même temps mincissait, s'affinait un peu plus.

Était-ce l'excès du chagrin ou du travail? Beaucoup de l'un et pas mal de l'autre, sans aucun doute. Pouvait-elle se sentir assez peu pour oublier du jour au lendemain l'insulte que lui avait faite l'Antonin? Et si le départ de ce malhonnête homme avait laissé le ménage sans le sou avec de gros intérêts à payer dans deux mois, faute de quoi on allait vendre la maison et le jardin, n'était-ce pas à elle à gagner la plus grosse part de cet argent, dût-elle se faner les yeux et se casser les reins à coudre ou à couper son calicot et sa lustrine?

Et elle coupait, elle cousait, non plus avec les mouvemens coquets,

le petit doigt en l'air, ainsi qu'elle faisait, travaillant chez les pratiques, mais fiévreusement, de toute la vitesse de ses doigts, comme une enragée.

Au premier clair du jour, elle commençait à tirer l'aiguille, et allez! C'était comme si le monde n'existait plus. Des gens passaient sur la route, des voisines s'arrêtaient à bavarder par-dessus la haie avec la Sérène; elle ne levait pas les yeux, la langue encore moins. Il fallait lui ôter ses outils des mains pour la faire asseoir à table à l'heure des repas, et le soir, après souper, elle n'aurait jamais eu l'idée de se mettre au lit si la Sérène, plus lasse qu'elle et pressée de dormir, ne lui avait pas soufflé la chandelle.

Cela faisait pitié à Jean-de-Jeanne, encore qu'il fût satisfait du changement, de la voir à ce point touchée, retournée par le malheur. Si folle un mois auparavant, du matin au soir, évaporée en paroles et en rires, et maintenant toujours grave, silencieuse, ne laissant pas tomber quatre mots par jour.

Et si mal arrangée ensuite! Afin d'avoir plus tôt fait de se coiffer le matin, elle avait renoncé au bonnet de dentelle pour le foulard d'indienne, et elle l'ajustait carré sur le front comme un bandeau de nonne, au lieu de le nouer flottant sur le chignon à la mode des jolies filles de campagne. Et la couleur de ses robes ne la tourmentait pas non plus. Tous les jours le même fourreau, le plus pauvre qu'elle eût; et elle l'endossait sans le regarder! Son plaisir était, le samedi soir, à son retour de Montauriol, où on venait de lui solder son travail de la semaine, de remettre les pièces blanches et les sous entre les mains de la Sérène; et quand il y en avait un peu plus que le samedi d'avant, cela lui faisait une courte joie, comme une clarté sur sa figure.

C'était un peu de temps après son retour à Soumeilles; Jean-de-Jeanne venait de rentrer à la maison.

Et Judille, qui travaillait sous l'auvent, l'avait à peine vu passer. Il l'appelait maintenant:

— Judille! Judille!

Et elle se levait, comme venant de loin, ne comprenant pas ce que le garçon avait à faire avec elle...

Il était dans sa chambre, occupé à chercher parmi de vieilles choses des fioles poudreuses, des paquets d'herbes médicinales rangées sur la table de la cheminée.

— C'est pour avoir l'eau rouge, dit-il à Judille; sais-tu où la tient la Sérène?

— Elle est là devant toi. Et pourquoi la veux-tu?

— Pour laver un peu de mal que j'ai pris tout à l'heure chez le forgeron.

— Tu t'es blessé?

— Pas grand'chose. Un coutre de charrue qui m'est tombé sur la cheville.

— Maladroit!.. Et ça te fait mal? Voyons.

Elle se penchait sur la plaie, une entamure assez forte; et la chair grillée noicissait autour.

— Le coutre était un peu chaud, disait le blessé; heureusement ça n'a pas été jusqu'à l'os.

— Faudrait te soigner tout de même; attends; prépare le vulnéraire... Moi, je vais couper une bande de toile pour serrer la cheville...

Sérène fit son entrée comme Judille opérait le pansement, agenouillée devant Jean-de-Jeanne.

— Mon pauvre enfant! s'exclama-t-elle dès le seuil, un peu essoufflée et très émue. Soigne-le bien, au moins! après ce qu'il vient de souffrir pour toi!

— Que voulez-vous dire? demanda Judille...

— Comment! il ne t'a donc pas conté?..

— Pas la peine; tout autre en aurait fait autant à ma place. Fallait-il pas laisser insulter une parente? Ne parlons plus de cela, tante Sérène...

— Et s'il me plaît d'en parler, à moi? s'il me plaît de te louanger comme tu le mérites? Laisse; je veux qu'elle sache ce qui s'est passé chez le forgeron, ce qu'on disait d'elle, et comment lui, le petit ici présent a cloué le bec à ces bavards.

Là-dessus, tante Sérène se mettait à narrer tout chaud ce qu'elle venait d'apprendre, comment ils étaient là, chez Mazuc, une troupe de gens de Soumeilles et de Villemade, en train de se divertir aux dépens de Judille et de l'Oiseleur au moment où l'enfant était entré pour faire aiguiser sa bêche. Et, pendant que les autres se taisaient à l'arrivée de Jean, ce mal embouché de Capifol avait recommencé à tenir les mêmes propos, sans nommer personne toutefois, et Jean-de-Jeanne, qui ne se méfiait de rien, riait comme les autres jusqu'à ce que, le jugeant assez enferré, le plaisant avait mis les points sur les *i*, disant au petit qu'il devait être mieux renseigné qu'eux puisqu'il serait sûrement invité au baptême, peut-être même parrain; bâtard, parrain de bâtard, ça ne pouvait pas mieux aller...

Il en aurait peut-être dit de plus raides si Jean-de-Jeanne ne lui avait fermé la bouche, et de la bonne manière: un maître coup de poing qui l'avait chaviré du coup les quatre fers en l'air. Ah! ç'avait été un rude attrapage et qui aurait mal fini pour Capifol, si le traître, cloué au mur et tirant déjà un pan de langue, n'avait envoyé dans les jambes de son vainqueur un coutre de charrue en train de rou-

gir au feu de la forge, et, pendant que le pauvre enfant se reculait, touché en pleine chair, l'autre avait décampé.

— C'est vrai? tu t'es battu pour moi? soupirait la petite en serrant le bandage. Oh! tu es bon, mon petit Jean!..

Et, cachant sa figure dans ses mains pour la première fois depuis qu'Antonin était parti, Judille se mit à pleurer.

De ce jour, elle ne fut plus tout à fait la même avec Jean-de-Jeanne. Toujours grave, mais d'une gravité plus douce, plus aimable. Et ce n'était pas seulement par respect pour sa qualité d'homme, de premier de la maison. On voyait bien qu'elle y mettait plus que son dû. Sa reconnaissance ne sortait guère en paroles, mais elle se trahissait dans les soins qu'elle se donnait pour son parent, dans l'attention qu'elle portait à repriser son linge, — elle le réparait si finement qu'il ne pouvait sentir le pli de la couture, — ou bien c'était la soupe, qu'elle nourrissait plus généreusement de graisse pour lui remonter l'estomac, les jours où la Sérène, occupée à besogner dehors, lui laissait le gouvernement de la maison.

Les soins étaient menus, mais l'amitié était grande.

Cela faisait entre les deux jeunes gens comme un courant d'affection où Jean-de-Jeanne se dilatait, heureux de vivre. Pour la première fois depuis qu'il était au monde, le bâtard se sentait chez lui, honoré, écouté, secourable, nécessaire même aux autres, lui qui avait jusque-là vécu du secours et de la compassion d'autrui.

Il n'était pas plus fier pour cela, mais plus serviable encore, plus disposé à bien faire. Il s'y employait de toute la force de ses bras pendant le jour; et, le soir, c'était la tête qu'il faisait travailler; il tirait des plans, il combinait des économies. Il s'agissait, une fois soldées les petites dettes du ménage, d'acheter une paire de vaches avec lesquelles labourant, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, il se ferait des journées de huit et dix francs. Dix francs par jour, ça va vite! et qui l'empêcherait, entendu comme il était au commerce des bestiaux, de vendre ou de troquer ses vaches à la foire, et ce ne serait pas sans en tirer à chaque fois quelques belles pistoles?

Dans l'idée de l'enfant, les profits en perspective ne devaient pas être uniquement pour la tante Sérène. Sans prévoir au juste ni quand, ni comment, il pensait bien se marier un jour ou l'autre avec Judille. C'était comme un vague projet qu'il portait en lui et qu'il laissait mûrir tout seul jusqu'à ce que le moment fût venu de le cueillir. A quoi bon se presser? les galans ne tracassaient pas son amie pour le quart d'heure. Et puis ne fallait-il pas lui donner le loisir de se remettre un peu de sa secousse, de redevenir une nouvelle Judille, une autre que la malheureuse qui avait aimé l'Oiseleur?

C'était, après tout, comme une espèce de veuve, et elle ne pouvait pas si vite quitter le deuil.

Une après-midi que Jean-de-Jeanne, assommé de chaleur, était allé dormir sur la paille, dans la grange, un bruit de paroles l'éveilla brusquement. C'était au-dessous de lui, devant la maison, la Sérène qui parlait à Judille.

« Laisse donc ta couture et viens-t'en avec moi faire la chasse aux cèpes, au bois des Ourmades. La Sahuque et la Matalène en ont rapporté hier à pleines corbeillées... Allons, voilà des jours et des jours que tu es là, seule à moisir, le nez dans ta lustrine, il est temps de te dégourdir; viens! La belle avance, de gagner quelques sous de plus s'il faut après les dépenser en remèdes!

— Vous qui parlez, vous ne vous épargnez guère, la maman! repartit l'autre. Du matin au soir à laver la lessive de la Fabiane, et vous savez que de mouiller seulement la pointe du sabot, ça suffit pour réveiller vos douleurs. Soyez tranquille! je connais bien ce que je puis faire. Une fois l'argent des intérêts ramassé, nous nous reposerons, s'il plaît à Dieu!

— Et justement, c'est ce que je voulais te dire; je le tiens, cet argent. Les Terral peuvent arriver, la somme est là dans l'armoire, et même quelque chose en plus pour voir venir.

— Tant que ça! Vous avez donc rencontré la Vache d'or? plaisantait Judille.

— Je n'en ai pas seulement vu la corne. Non, c'est Jean-de-Jeanne qui m'a enrichie tout d'un coup. Il avait pris à émonder les peupliers de Toine des Ribals, et il s'y est si fortement acharné, — je crois qu'il se relevait la nuit pour lier les fagots au clair de la lune, — qu'il a eu lestement gagné ses trois pistoles. Il n'a même pas voulu garder un écu pour s'amuser. « Prenez toujours, m'a-t-il dit, et serrez ça; ça me coulerait peut-être dans les doigts si je le tenais sur moi. » — Le brave enfant! sais-tu que sans lui nous serions bien bas!

— Je le sais; ça rend si peu la couture!

— Et moi, que veux-tu que je fasse avec cette méchante sciatique! Pas moyen de bêcher, de sarcler à peine! Je souffrais à crier, hier, pour avoir travaillé une petite heure à désherber le jardin. Mauvaise affaire une maison sans homme! Si nous n'étions que nous deux, vois-tu, nous n'aurions rien de mieux à faire que de mendier notre vie sur les chemins.

— Mais nous sommes trois, mère; je ne pense pas que Jean-de-Jeanne ait envie de nous quitter de sitôt. Il est comme les chats, notre Jean, il a de l'attachement pour la maison.

— Présentement, oui; mais plus tard! Ce n'est plus un enfant.

C'est curieux comme ce peu de temps qu'il a passé en pays étranger l'a changé de bout à fond ! Toujours doux et facile à vivre, le cher petit, mais quelque chose de décidé, d'ouvert. Et même de son corps il n'est pas tout à fait le même, bruni de la peau, enforci des épaules, non pas carré et massif, il ne le sera jamais ! mais un joli brin d'homme, bien façonné dans sa taille, leste et finement découpé.

— Prenez garde, mère ! si quelque fille vous entendait, du coup elle en tomberait amoureuse.

— Et c'est bien ce qui m'inquiète, reprit la Sérène. J'en connais déjà une qui commence à tourner autour : Suzette des Ribals ; elle l'aidait l'autre jour à ramasser la feuille, cette brunette, et si j'y ai vu clair, j'ai bien peur !.. Son père le Toine y serait consentant sans doute, car il a fait parler à notre Jean, — on me l'a dit, — pour savoir s'il voulait se louer chez eux à la Saint-Martin prochaine. Et je t'assure qu'il lui offre de bons gages. C'est ça qui nous arrangerait...

— Vous me regardez ; que voulez-vous que j'y fasse ? répondit Judille en coupant un nouveau lé de lustrine !

— Plus que tu ne crois, ma fille, si c'est à cause de toi, comme je le pense, que Jean-de-Jeanne a refusé les offres de Toine.

— A cause de moi ?

— Et de qui donc, s'il te plaît ? T'imagines-tu qu'il ait remercié le père de Suzette pour le plaisir de demeurer avec la vieille Sérène ?

— Et pourquoi ne se serait-il pas décidé par amitié de parentage ?

— Parce que... je connais les choses mieux que toi, ma fille ; je me figure bien ce qui pousse Jean-de-Jeanne. Et ce n'est pas d'aujourd'hui, d'ailleurs ; il y a longtemps que je m'en doute. Le garçon est amoureux de toi.

— Jean-de-Jeanne amoureux !

— A en perdre le manger et le dormir. Où as-tu donc les yeux que tu ne te sois aperçue de rien ? Depuis qu'il est revenu chez nous, le garçon n'a pas prononcé un mot, n'a pas fait un mouvement qui ne voulût dire : « J'aime Judille !.. »

— Il vous le semble, à vous qui croyez tout ce qui vous passe par la tête. Et si c'était vrai, par hasard, à quoi cela nous mènerait-il ? Il tomberait mal, le pauvre garçon ! J'ai de l'amitié pour lui autant qu'on en peut avoir. Mais c'est tout. Après ce qui vient de m'arriver, si vous croyez que j'ai envie de recommencer ! Assez d'amoureux comme ça ! Laissons ça tranquille, mère, et allez faire la chasse aux cèpes ; cela vaudra mieux que de courir après des idées en l'air.

Des pas s'éloignèrent, et Jean-de-Jeanne n'en entendit pas davantage.

Mais le soir, au souper, et le lendemain, il trouva Judille toute changée, triste et silencieuse avec lui comme elle avait été les premiers jours de sa rentrée à Soumeilles.

Et cela lui fit un gros crève-cœur, mais sans le rebuter ni le décourager cependant; au contraire, la froideur de la petite ne fit que l'aiguillonner, et, au lieu qu'il avait pris jusque-là fort tranquillement ses projets de mariage, l'impatience le gagna de se déclarer à Judille, et, malgré ce qu'elle avait dit à la Sérène, il comptait bien venir à bout de ses raisons.

XIV.

Maintenant, Judille travaillait en journée aux Ribals, de l'autre côté de l'Aveyron; on l'avait commandée pour achever le trousseau de Franceline qui devait épouser, dans les premiers jours d'octobre, et quoique l'endroit fût un peu éloigné de chez elle et la proposition pas très flatteuse ne lui venant qu'en seconde main, à défaut de la Ton, qui avait été prise par ses fièvres à moitié besogne, l'enfant avait accepté l'offre, contente de pouvoir apporter un peu plus d'argent au logis.

Jean-de-Jeanne allait la chercher et la ramenait presque tous les soirs. Il arrivait un moment avant la nuit, et, pendant que la couturière enfilait une dernière aiguillée, l'aiguille et le fil en l'air à la hauteur de l'œil, tournée vers le restant de jour qui rosait les carreaux de la fenêtre, il jasait, debout sur le seuil de la porte, avec les gens de la maison.

Ils étaient tous très accueillans pour lui, et Suzette en particulier, la sœur cadette de la mariée, une petite noiraude ramassée et joufflue, rieuse, libre en paroles, très enfant avec cela, quoiqu'elle fît tout ce qu'elle pût pour ne pas le paraître, et qu'elle se donnât le genre de babiller à tort et à travers, sans savoir seulement la moitié du temps ce que parler voulait dire.

C'était elle, la danseuse avec qui figurait le bâtard, le jour de la vote, au moment de sa querelle avec l'Oiseleur, et, depuis qu'elle l'avait vu, lui fluet, jouant du bec et de la griffe contre ce grand diable, elle avait pris pour son cavalier une certaine estime qui ne demandait qu'à devenir de l'amitié bel et bon.

Si modeste qu'il fût, et peu disposé à tourner les choses à son avantage, il avait bien fallu que Jean-de-Jeanne s'aperçût de la préférence qu'elle lui marquait, et, s'il ne l'avait pas encouragée, — il était bien trop pris ailleurs pour cela, — il ne l'avait pas découragée non plus, en quoi personne n'aura la force de le blâmer; car,

dût-on n'en rien faire, c'est une chose vraiment agréable en soi et mal commode à rebuter, l'amitié que vous porte une jolie fille.

L'occasion s'en offrant, il n'était pas fâché, d'ailleurs, de mortifier Judille en montrant à cette ingrate qu'il ne tenait qu'à lui, s'il le voulait, de se passer de ses bontés. Il s'arrangeait pour qu'elle ne pût pas ignorer les manèges de la petite, jusqu'à l'interpeller au besoin, si elle feignait de ne rien voir, et à l'obliger de lever la tête afin de lui faire passer sous le nez les œillades qu'il envoyait à Suzette.

Fort inutilement. Judille regardait, sourcillait à peine et reprenait son ouvrage, comme si elle ne s'était aperçue de rien. Singulière créature! toute à Jean-de-Jeanne pendant quinze jours, bonne, affectueuse, et tout à coup, pour un mot lâché par la Sérène, bonjour! Plus personne, c'était comme s'il l'avait perdue une seconde fois.

Est-ce qu'il faudrait se faire abîmer encore, se faire casser quelque chose pour se remettre bien avec cette tête à l'envers? Merci!.. Le jeu, comme on dit, n'en valait pas la chandelle. Non; il était décidé maintenant, le jeune homme, bien décidé à s'expliquer avec elle. Trois mots simplement : Me veux-tu?

Chaque soir, il arrivait aux Ribals avec le projet très arrêté de tirer une réponse de Judille, et il s'animait en causant avec Suzette, il se lançait pour se donner du cœur; mais, une fois seul avec sa cousine dans la campagne, la parole lui manquait; c'était quelqu'un qui venait vers eux et qui allait les gêner, ou bien le bac à passer et la conversation se trouverait interrompue; des prétextes; au fond, c'était la peur du non que pouvait articuler Judille, et il lui semblait déjà l'entendre.

Ils revenaient encore une fois ensemble de chez Franceline, une dernière fois; le trousseau et la livrée de noces étaient finis de coudre; tout à l'heure, au moment de partir, on avait essayé la belle robe de mariage, une robe en mérinos grenat, et, après la mariée, c'était Suzette qui avait voulu l'endosser à son tour, histoire de rire, et, avec la robe, le bonnet et la couronne blanche pour voir l'effet; puis, une fois déguisée, elle avait requis Jean-de-Jeanne de lui donner la main, et ils avaient fait le tour de l'assemblée, gravement, avec des mines de circonstance.

Elle lui serrait les doigts bien fort!

Après quoi Franceline avait tiré le compte de la couturière et on s'était dit adieu.

De quelque temps, Jean-de-Jeanne ne retrouverait plus l'occasion de s'expliquer avec Judille.

Le père de Suzette l'avait invité à vendanger le lendemain, et les

jours suivans aux Ribals, et, comme leur vigne était assez loin, perchée en plein coteau, il avait été convenu qu'on le retirerait la nuit et qu'il ne reviendrait à Soumeilles qu'après les vendanges.

Personne ne les gênait d'ailleurs ce soir-là; l'heure étant plus tardive que d'habitude, les gens avaient fini d'aller et de venir sur le chemin, et, depuis un moment déjà, les bergers et leurs troupeaux, ces derniers passans du crépuscule, avaient quitté les pâturages.

La clarté se mourait; les couleurs fixées au sol pendant le jour, imprégnées dans les plantes, s'évaporaient au-dessus, flottaient en fumées, brunes où étaient les guérets, vertes où étaient les prairies.

Puis, tout cela disparaissait, caché un moment, pour ceux qui suivaient le chemin, par l'obscurité d'une haie où des grappes de cenelles rouges pendaient aux branches dépouillées. Et après la haie, c'étaient encore des herbages, de grands découverts limités par des ombres noires qui devaient être des bordures de peupliers ou de saules...

Un air vif, presque mordant, avant-coureur des bises hivernales, faisait bruire les feuilles, et, des guérets, de l'herbe, montait la plainte vibrante et monotone des courtilières, qui se prolonge si tristement dans le silence des premières nuits d'automne.

Jean-de-Jeanne s'avançait, tête basse, ne sachant trop comment entrer en propos avec Judille.

— Dis-moi, lui demanda-t-il enfin, de l'air le plus indifférent qu'il lui fut possible de prendre, comment la trouves-tu, la sœur de Franceline?

Était-ce signe de quelque souffrance intérieure, ou le sursaut d'un esprit brusquement réveillé, la petite hésita un moment avant de répondre.

— Toutes les filles sont pareilles avant le mariage, dit-elle enfin; toutes braves, toutes bonnes. Après, ça dépend. Suzette doit bien valoir autant qu'une autre. Mais pourquoi m'interroger? Tu la connais aussi bien que moi, ce me semble, et même mieux, ajouta-t-elle, déjà rassérénée, avec un sourire malicieux et triste.

— Alors, elle serait presque à ton goût, cette petite? insista Jean. Autant qu'il m'en souvienne, tu n'en as pas toujours dit autant de bien.

— Quelquefois on parle, d'autres fois on déparle; crainte de me tromper, maintenant je n'ajouterai rien.

— Pourtant, si je te demandais sérieusement ton avis? supposé que la fantaisie me vînt d'épouser avec Suzette?

— Tu pourrais rencontrer plus mal, répondit Judille; c'est une bonne ouvrière; pas bien fine peut-être, mais vaillante; ça vaut mieux, n'est-ce pas? et puis riche, ce qui ne gâte rien.

— C'est-à-dire que tu la trouves assez bonne pour moi, quoiqu'elle soit bête, ou que tu me crois suffisamment intéressé pour en vouloir à ses écus plutôt qu'à ses beaux yeux. Merci bien, ma fille ! très flatté de ton conseil.

— Tu me juges bien mal, mon petit Jean, répondit doucement celle qu'on venait de prendre si vivement à partie. Me crois-tu donc si mauvaise de me moquer de toi, après ce que tu as fait pour moi l'autre jour? Non ; Judille a bien des défauts, au moins n'est-elle pas ingrate. Dieu m'est témoin que si j'en connaissais une dans Soumeilles plus belle et plus riche et meilleure que Suzette, et qu'il dépendît de moi de te la donner, ce serait fait et de bon cœur.

— Tu es bien pressée de me marier, riposta Jean-de-Jeanne, dépité de voir Judille si raisonnable. Sans doute qu'il te tarde de me voir quitter la maison?

— Sans doute: ne suis-je pas assez heureuse, assez gâtée, assez riche d'amitiés pour me passer de Jean-de-Jeanne? Voyons, à qui en as-tu ce soir, mon ami, et de quoi te fâches-tu?

— Ce qui me fâche, c'est que tu aies mordu si aisément à cette histoire en l'air, à ce conte de mon mariage avec Suzette. Comment as-tu pu y croire? Et, y croyant, comment as-tu fait pour t'en consoler si vite?.. Ah! si j'avais été à ta place! Essaie un peu, pour voir, de m'annoncer ton mariage.

— Voilà qui n'est guère probable, mon pauvre Jean, sois tranquille, va, personne ne se mettra cette fantaisie en tête. S'il n'y a que ça qui t'inquiète!.. Et s'il est vrai que, de ton côté, tu n'aies pas l'idée de t'arranger avec Suzette, rien ne nous empêche de rester ensemble, toi vieux garçon, moi vieille fille, et de nous assister l'un l'autre comme de bons parens. Là, tu vois bien, mon Jean, que nous arriverons à nous entendre.

— Eh bien! non, je ne m'en soucie pas de tes arrangemens. A tant faire que de demeurer ensemble, il n'est rien de tel que de nous marier tout simplement.

— Ne me parle pas de ça ; c'est impossible. J'ai été trompée une fois, j'ai été trahie ; c'est fini maintenant.

— Et moi je pense que ce n'est pas tant le mariage qui te déplaît que l'épouseur. Dis que tu ne me veux pas ; ce sera plus franc et je saurai à quoi m'en tenir.

Cheminant toujours, les jeunes gens étaient arrivés au droit du bac d'Aigueprionde, par où Judille devait rentrer à Soumeilles. C'était devant eux une large coupure, comme une arche ouverte à travers la masse compacte des grands peupliers qui bordent l'Aveyron ; une pente assez raide menait en pleine obscurité vers le rivage,

et des luisans d'eau tremblaient dans le fond, tandis qu'un peu de clarté montait en face au-dessus des arbres. Tout cela confus, mystérieux et très doux; un bruissement léger courait au sommet des feuillages, et la rivière, en bas, passait si lente, si tranquille, qu'on eût dit qu'elle charriait du silence.

Ils descendaient : déjà Judille embarrassée de répondre, s'avançait, prête à hêler le passeur; Jean-de-Jeanne lui saisit le poignet et la ramena de force en arrière, là où le couvert des peupliers faisait la nuit plus obscure.

— Pardonne-moi, lui disait-il, j'ai honte et cependant il faut que je me plaigne; il y a trop longtemps que ça m'étouffe.

— Mon pauvre Jean! soupirait Judille.

Et elle détournait la tête, comme pour ne pas voir souffrir son ami...

— Je t'aime, lui disait-il, — et il serrait à la broyer la main que l'enfant laissait inerte et froide dans la sienne. — Je t'aime! pourquoi faut-il que tu me détestes?.. Ah! mauvaise! mauvaise! que t'ai-je fait? J'ai été trop bon avec toi, j'ai été trop bête. Te souviens-tu, quand nous étions petits tous deux, tu m'appelais bâtard, et je pleurais? J'étais ton souffre-douleurs alors et je le suis encore à présent. Mais, comme je suis plus fort et plus aimant, je souffre aussi davantage. Oh! tu m'en as fait voir de dures! Sais-tu où je pensai coucher le soir de la vote, après que la Sérène m'eut chassé de la maison? Ici, tout près, au fond de la rivière... La Ginaille m'en empêcha, croyant bien faire, et Dieu sait que, pour l'agrément que j'ai eu dans la suite, elle aurait bien pu me laisser suivre mon chemin.

Judille ne desserrait pas les lèvres, et Jean-de-Jeanne continuait, furieux :

— Maintenant, j'ai à te dire ceci : J'en ai assez de courir après toi, assez de travailler pour te nourrir. Un jour tu me gracieuses, le lendemain tu me boudes; je ne peux pas vivre ainsi. Bon ou mauvais, je veux sur l'heure connaître mon sort. Consens-tu à être ma femme, oui ou non? Réponds-moi.

— Je répondrai donc, dit Judille après un silence. Mais quelle idée t'a pris de croire que je te déteste! Oh! pour ça, tu te trompes bien, mon pauvre Jean. Je suis sûre d'avoir eu du regret, en revenant de la danse, quand la mère me dit que tu avais quitté le pays. Et plus tard, quand tu es rentré, si je n'ai pas eu l'air de te faire accueil, pardonne-moi; le malheur m'avait abrutie. On était si méchant avec moi! Alors, je m'étais mise à mépriser tout le monde. Mais, quand je t'ai vu si bon, si secourable, mon ancienne amitié est revenue et je t'aime maintenant, je t'aime bien. Non pas comme j'ai aimé la première fois, comme j'ai aimé l'autre. Ça, c'est fini. Ce

n'est pas de la folie que j'ai pour toi, la folie est passée; c'est de l'amitié que je te porte, et si tu t'en contentes, je sens qu'il y en a provision jusqu'au dernier jour de ma vie.

Judille avait relevé la tête et regardait Jean-de-Jeanne bien en face, comme le conviant à vérifier dans ses yeux la sincérité de ses paroles.

Il l'attira à lui, pris d'une irrésistible envie de la serrer sur sa poitrine.

Mais elle se raidit et le repoussa brusquement.

— Pas ça, disait-elle. Non; je ne veux pas, je ne peux pas être ta femme.

— Tu ne peux pas? reprit Jean-de-Jeanne, et pourquoi? La raison, la vraie raison, tout de suite, je le veux! articulait-il rageusement.

— Soit; je parlerai, dit-elle. Tu me mépriseras, tu me renieras après; tant pis, ou plutôt tant mieux! de cette façon, tu finiras de m'aimer et de souffrir pour moi. N'est-ce pas ce qui peut arriver de meilleur, puisque nous ne pouvons pas être l'un à l'autre?

— Ah! tu me fais mourir!.. Parle donc, parle!

— Eh bien! continua Judille, Capifol ne se trompait pas l'autre jour...

— Que veux-tu dire avec ton Capifol?

— Oui, l'autre jour, quand il disait,.. tu sais?

Mais Jean-de-Jeanne ne savait pas, ne se rappelait pas; il était comme hébété, voulant et n'osant pas comprendre :

— Après? après? demandait-il.

— C'était bien vrai : je suis...

Judille hésitait, angoissée, la voix si faible, toujours plus faible, que, dans le silence de la nuit, et leurs visages se touchant presque, Jean-de-Jeanne avait de la peine à saisir ses paroles.

— Après? après? interrogeait-il encore.

Et Judille, mourante, articulait des lèvres seulement, et si vite, si bas, comme si elle avait pu abolir le son du mot terrible, mais comme il l'entendit, l'autre!

— Je suis... enceinte!

Jean-de-Jeanne avait lâché la main de son amie; il la regardait s'en aller.

Le bateau du passeur venait d'aborder là, tout près, laissant du monde sur la rive. C'étaient des garçons de Soumeilles, le petit Sahuquet, Jean-Pierre de Courdil, d'autres encore, qui venaient à la veillée chez les Monicole, où l'on devait boire et danser jusqu'à minuit.

Jean-de-Jeanne les entendit donner le bonsoir à Judille, qui montait dans le bac. Il y eut un coup d'aviron qui fit sonner le bordage et

la masse noire commença de se mouvoir. Chaque poussée de la godille faisait un clapotis léger, une pluie de gouttes d'eau qui retombaient dans la rivière; puis le bateau toucha, la passagère sauta à terre : — Bonsoir, Pètre! dit-elle au passeur, et c'était déjà comme une autre voix que celle entendue tout à l'heure par Jean-de-Jeanne; une voix calme, indifférente : — Bonsoir, Pètre!

Encore le bruit de la chaîne que le passeur nouait autour d'un arbre, encore les pas de Judille sur le gravier de la route, puis rien.

Jean-de-Jeanne était seul.

Alors, comme s'il comprenait tout à coup ce qui venait de lui arriver, le garçon, défaillant, s'appuya du coude à un arbre, et, le visage collé à l'écorce, il se mit à pleurer.

XV.

Il pleurait et puis il s'en voulait de pleurer. En valait-elle la peine, cette fille? De la sincérité de sa confession, de son malheur même, il n'en tenait aucun compte; il la détestait maintenant, il le croyait du moins, il s'interrompait de sangloter pour s'emporter en insultes contre elle et contre lui-même : « Ah! triple gueuse!.. Ah! grand idiot! » s'exclamait-il. Il ne se pardonnait pas de n'avoir rien vu, rien compris; une histoire si simple! On les avait surpris sans doute, on les avait trouvés ensemble dans quelque fossé, ces amoureux. Et lui niait encore, il se la figurait toujours candide comme un ange. Quel ange! Non, vrai, il avait été trop bête, jusqu'à se battre pour elle avec Capifol! En voilà un qui s'en donnerait de rire le jour du baptême. Et Antonin donc! Antonin marié ailleurs, en train d'en tromper une autre peut-être! Ah! celui-là, par exemple, s'il s'avisait de reparaître à Soumeilles, il paierait un peu cher l'agrément qu'il avait pris; après le plaisir, le déplaisir! Un brave coup de poing on lui servirait, et deux, et trois, s'il fallait.

— Ah! canaille! canaille!

La pluie qui commençait à tomber coupa court aux emportemens de Jean-de-Jeanne. Les premières gouttes, crevant en bruine, ne l'avaient pas trop contrarié d'abord. Il semblait que cela vînt du ciel exprès pour lui rafraîchir le sang, et il tendait la joue à la rosée, il buvait à pleine gorge le vent glacé qui lui portait, avec le bruit des feuilles, l'odeur de la terre humide.

Mais le grain s'épaissit au bout d'un moment, le peu de clarté qui flottait encore s'éteignit tout à coup, les arbres se lamentèrent dans la nuit plus obscure et l'eau se mit à couler à écluses ouvertes, si froide et si drue que Jean-de-Jeanne dut songer à chercher un abri.

Le plus sûr et le plus court était de retourner aux Ribals, où Suzette l'attendait sans doute autour du feu de la veillée ; mais quand il arriva un peu de temps après devant la porte, il la trouva si bien fermée, la maison toute noire et silencieuse, qu'il craignit d'être resté plus longuement qu'il ne le croyait à rêvasser au bord de la rivière, et il hésitait, ne connaissant pas l'heure, à réveiller tous ces endormis.

Heureusement le four à prunes était resté ouvert ; rien qu'un loquet à soulever, Jean-de-Jeanne était à l'abri et au chaud. On avait enfourné dans la journée et il y avait encore, quand il y pénétra, un reste de tiédeur répandu dans l'étroit réduit avec une bonne odeur de fruit réconfortante à respirer.

Des fagots étaient en tas dans un coin et le malheureux s'y laissa tomber, tellement rompu d'âme et de corps qu'il ne tarda pas à s'endormir.

XVI.

Quand il s'éveilla quelques heures plus tard, Jean-de-Jeanne n'était plus le même; le grand feu de sa colère s'était amorti, et il s'étonnait de se trouver si calme, sans le plus petit grain de mauvaiseté ni de rancune contre celle qui lui avait fait tant de mal.

Qu'est-ce que cela voulait dire? Il n'en savait trop rien, n'ayant pas l'habitude de raisonner sur ses bonheurs ni sur ses peines. Certainement, il ne pardonnait pas à Judille, il s'apitoyait seulement sur elle, il l'excusait. Vraiment, en y regardant de près, ce n'était pas elle la plus fautive, mais plutôt sa vieille folle de mère, cette vaniteuse Sérène, qui l'avait mise en danger. C'était lui aussi un peu, avec sa timidité, avec sa jalousie enfantine qui l'avait obligé à partir, au lieu de veiller sur elle, de l'avertir comme il l'aurait dû. On l'avait livrée, on l'avait perdue cette petite, et si elle avait eu le tort de s'abandonner, elle l'avait si chèrement payé depuis !

Pauvre Judille !

Et il l'avait regardée partir sans un mot de pitié, sans un adieu, comme s'il la reniait pour toujours.

Non, c'était trop de méchanceté vraiment ; et si décidé qu'il fût à ne plus penser à elle, il ne pouvait pas la laisser même un jour de plus sur cet affront.

Tant pis pour les vendanges ! Dès qu'il ferait assez clair pour se conduire, il reviendrait à Soumeilles pour s'expliquer avec elle.

Tout le monde dormait encore aux Ribals à l'heure où le garçon se souleva sur son lit de feuilles. Déjà un trait de lumière entrait

par la porte entre-bâillée, et, dans ce peu de clarté, la vie recommençait à naître.

Aux pieds de Jean-de-Jeanne, sous une mue d'osier, une mère poule et ses poussins remuaient, battaient de l'aile, et, au-dessus de sa tête, c'était le bourdonnement d'une abeille, la première éveillée, qui tournait autour d'une claie à pruneaux.

Dehors, le coteau, la plaine, tout flottait dans une brume légère où tremblait par secousses le bleu du ciel, l'or pâle du soleil naissant.

C'était une vraie matinée d'automne, voilée et riante, avec de la rosée qui pleurait aux branches et de la joie enveloppée qui sortait par éclats, des cris éparpillés en l'air de vendangeurs qu'on devinait suspendus aux pentes du coteau.

Bientôt le brouillard montait, les fumées blanches s'en allaient déchirées aux buissons et la grande plaine s'ouvrait, éclaboussée d'eau et de soleil, devant Jean-de-Jeanne qui refaisait, encore triste, mais rasséréné tout de même, la route qu'il avait suivie la veille avec Judille.

Déjà le bac était passé; Soumeilles était en vue; des morceaux de toitures rouges sortaient, penchés très bas dans le fouillis des petits clos sans fleurs et des vergers, où des linges séchaient pendus aux branches.

L'amandier des Sahuc était là, avec sa figure de vieil arbre, son bois tordu et noirci, portant tout en haut, au lieu des fleurettes blanches de février, des amandes sèches à moitié décortiquées par les chaleurs estivales. Et après l'amandier c'était, en contre-bas de la route, rencognée et pauvre, la maison familiale toute couverte alors, comme d'un vêtement jeté sur les plaies de sa toiture, d'une épaisseur de feuilles mortes que le vent d'automne avait détachées des arbres voisins...

— Judille! appela Jean-de-Jeanne en entrant dans le clos. Mais l'enfant n'était pas à sa place habituelle sous l'auvent; la place était vide, la maison fermée.

— Judille! appela de nouveau Jean-de-Jeanne, en poussant la porte...

Ce fut la Sérène qui lui répondit, mais d'une voix à ce point changée et empêchée par les sanglots qu'il eut d'abord de la peine à la comprendre.

— Inutile de l'appeler, mon ami, disait-elle; ni toi, ni moi, nous ne la reverrons plus.

— Morte? interrogea brusquement Jean-de-Jeanne.

— Autant vaudrait. Elle m'a quittée, elle m'a abandonnée, la sans-cœur! Toute la nuit je l'ai priée, je l'ai adjurée de rester. C'est comme si j'avais imploré cette pierre, gémit la vieille, en frappant

du talon le foyer au coin duquel, blottie presque au ras des cendres, elle continuait à larmoyer. « Il le faut, il le faut, » répétait sans cesse cette ingrate ; c'est toute l'explication que j'ai pu en tirer. Ah ! pauvre moi ! pauvre vieille Sérène ! Penser que je me suis exterminée pour elle, que je me suis ôté le pain de la bouche pour lui payer des robes et des bonnets à fleurs ! Et maintenant que l'âge vient, que les forces s'en vont, bonsoir ! Arrange-toi comme tu pourras, l'ancienne ! Bêche, sarcle, moissonne, et, quand tu n'en pourras plus, crève seule dans ton coin ; moi j'ai affaire ailleurs...

Jean-de-Jeanne n'avait pas le loisir de s'apitoyer sur la Sérène...

— Où est-elle allée, enfin ? demanda-t-il, en coupant ses jérémiades.

— Est-ce que je sais, moi ? Elle n'a même pas voulu me le dire. « Plus tard, mère, je vous donnerai de mes nouvelles, ainsi qu'à Jean-de-Jeanne. Ne vous tourmentez pas trop en attendant !.. » Ne vous tourmentez pas ! c'est facile à dire.

— Et de quel côté est-elle partie ?

— Vers la croix de Pontus, où elle rejoindra la diligence de Montauriol... Tout à l'heure, sans doute, elle va monter en voiture.

Jean-de-Jeanne n'en écouta pas davantage. La Sérène parlait encore, il n'était plus là ; il courait, droit vers Pontus, droit vers Judille ; arriverait-il à temps ?

Il ne s'arrêta de galoper qu'en apercevant sa bonne amie au pied de la croix plantée à la fourche des deux chemins. Elle regardait du côté opposé vers Loubejac par où venait, mais très éloignée encore et à peine visible dans la perspective étrécie de la longue route plate, la diligence qui devait la porter à Montauriol.

— Toi ! fit-elle un peu troublée et très honteuse à la vue de Jean-de-Jeanne.

Et comme celui-ci, ému autant qu'elle, se tenait immobile sans rien dire : — Je te croyais occupé à vendanger aux Ribals, ajouta-t-elle.

— Je me soucie bien des vendanges ! répondit le garçon... Est-ce vrai que tu veux nous quitter, Judille ?

— Tu le vois, mon ami, et même le plus tôt sera le mieux. Tant que je ne t'avais rien dit, ça pouvait aller encore ; maintenant non. Comment pourrais-je vivre à côté de toi si je n'ose pas te regarder en face ? Et la mère, comment lui cacher ?.. Elle comprendrait un jour ou l'autre, et alors,.. elle qui était si fière de moi, qui me mettait au-dessus de tout !.. Quel coup pour elle ! Pauvre

mère!.. Ne lui dis rien, au moins; défends-moi si l'on m'accuse devant elle; nie et renie, parjure-toi, s'il le faut, pour m'innocenter. Qu'elle ne sache jamais pourquoi je suis partie... O maman! maman!

Judille suffoquait.

— Tranquillise-toi et compte sur moi; ce que tu voudras que je fasse, je le ferai; je suis toujours le tien. Tu es partie si vite hier soir et j'étais si étonné! je n'ai su que te dire, et tu m'as cru peut-être fâché contre toi. Eh bien! non; je t'aime, je t'aime comme avant, comme toujours. Ne pleure plus; ta mère ne se doutera jamais de rien et elle ne souffrira pas non plus, je te le promets. Tant que ces bras-là pourront travailler, la Sérène ne sera pas malheureuse!

— Merci, mon petit Jean, tu es bon, je t'aime aussi, va! je t'aime bien! près ou loin, ne crains rien, ce sera la même chose.

— Judille!.. ma Judille!

Il s'était assis près d'elle et, n'osant pas la toucher, il la regardait tendrement.

— Chut!.. écoute, dit-elle.

La diligence approchait; la cadence des grelots de l'attelage accompagnait maintenant le bruit des roues, qui se faisait de plus en plus distinct.

— Encore dix minutes, soupira Judille.

Et lui, anxieux :

— Voyons, quand ce sera fait, plus tard, tu reviendras bien au pays?

— Revenir! rentrer à Soumeilles! en tenant mon enfant par la main, le bâtard de Judille!.. Oh! non, par exemple, tu peux renoncer à voir ça.

Ils se taisaient de nouveau, et plus longuement, cette fois, comme s'ils n'avaient plus rien à se dire.

Judille s'était levée, un paquet à la main; elle attendait, la figure tournée vers la route. Jean-de-Jeanne était resté assis, les bras ballans; la tête appuyée au montant de la croix, il regardait devant lui. Il regardait sans voir; ses yeux reflétaient indifférens le grand pays épars, les chaumes, les prairies, les labours. Mais son regard s'éveilla tout à coup; une ombre humide passa sur sa prunelle. Loin, très loin, par-dessus les champs et les haies, il venait d'apercevoir, noir parmi les fumées grises des peupliers effeuillés qui bordaient l'Aveyron, l'Ormeau, le grand Ormeau de Saint-Pierre. Que lui raconta-t-il, cet arbre? Quel choc se fit-il entre l'idée de Judille en allée, partie pour toujours, et le souvenir de sa jeune mère, de la malheureuse qui, abandonnée aussi, s'était laissée tomber

avec son chagrin comme une pierre au cou au fond de la rivière?

Une résolution subite le fit se dresser en sursaut.

— Eh bien! non, dit-il résolument, tu ne partiras pas.

— Allons, sois raisonnable ; tu sais bien qu'il le faut, mon pauvre Jean ; pourquoi me retenir?

— Parce que... Que dirais-tu, voyons, si je te trouvais un épouseur? Tu ne me crois pas, eh bien! regarde. Tiens, il est là, celui qui te veut pour femme...

— Toi! toi! tu ferais cela? tu te chargerais de mon péché? Si j'acceptais, pourtant! Oh! ne me tente pas, ne me laisse pas espérer, mon ami. C'est trop de bonheur pour moi qui ne le mérite guère ; non, je ne peux pas, je ne dois pas être ta femme. Tu serais trop malheureux après ; tu me veux à présent, parce que tu ne peux pas endurer le chagrin de me voir partir, mais si je te prenais au mot, si je te disais oui, demain, oui, demain tu te mordrais les doigts de ta promesse.

— Pourquoi donc? D'autres en ont fait autant qui ne s'en sont pas mal trouvés. Demande au Roudié de Loubéjac. Elle était assez mal en point, sa Margot, trahie, abandonnée, quand ils s'épousèrent. Est-ce que ça les a empêchés d'être heureux ensemble? Ne crains rien, va, nous vivrons aussi bien qu'eux...

— Bien sûr? bien sûr?.. Tu ne m'en voudras pas après?

— T'en vouloir, à toi!

— Et à l'autre, à l'enfant qui va venir?

— Et de quoi lui en voudrais-je, à cet innocent?.. Tu me crois donc le cœur bien dur?.. Sois tranquille, va! Je sais ce que c'est ; j'ai assez pâti d'être bâtard ; ce que j'ai souffert, je ne le ferai pas souffrir à un autre... C'est trop d'un Jean-de-Jeanne ; ton Jean-de-Jeanne, à toi, ne sera ni bâtard, ni orphelin.

Judille hésitait encore, et déjà la diligence s'était arrêtée ; les bidets soufflaient en secouant le harnais, des têtes de paysans apparaissaient curieuses à travers les vitres.

— Eh bien! gens, montez-vous?.. Vitement, s'il vous plaît! commanda le postillon.

— J'en mourrai si tu t'en vas! implora l'amoureux à voix basse.

— Merci, Louiset, je ne pars pas aujourd'hui, répondit enfin Judille à l'homme de la voiture ; et levant ses grands beaux yeux attendris sur Jean-de-Jeanne qui se penchait vers elle, doucement, à son oreille, elle murmura : — Ni jamais!

ÉMILE POUVILLON.

SOUVENIRS[1]

LE MINISTÈRE MARTIGNAC.

I.

De retour à Paris, le 1er janvier 1828, j'y trouvai le monde politique tout en émoi. Sans être aussi triomphantes que les élections d'arrondissement, les élections de département avaient grossi notre bataillon. Le ministère Villèle n'existait plus que de nom ; de fait, il était mort, sinon encore enterré. Le champ était ouvert à toutes les intrigues, voire même à toutes les ambitions, si ce mot, en parlant de nous et de nos adversaires, n'était pas lui-même un peu ambitieux.

M. de Villèle rêvait encore qu'en jetant à l'eau les plus compromis de ses collègues, M. Peyronnet par exemple, il pourrait prolonger son agonie. Mais il lui fallait pour cela du renfort, il lui fallait des recrues ; il frappait à toutes les portes discrètement et à petit bruit ; les moins huppés faisaient la sourde oreille et chaque refus l'enfonçait d'un cran de plus dans le bourbier.

Le roi rêvait un ministère de comparses entrant par une porte, sortant par l'autre, un ministère de marionnettes dont M. de Villèle tiendrait, derrière le rideau, les fils d'archal. Il avait chargé son

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er mai.

ministre de la marine, M. de Chabrol, de lui trouver sept ou huit hommes de bonne volonté et celui-ci y travaillait des pieds et des mains, mais à grand'peine. Ce n'était pas que la marchandise manquât sur le marché; alors comme en tous temps, il s'y trouvait à vendre et à revendre de ces médiocrités obséquieuses à qui le nom suffit sans la chose, que le plaisir de s'entendre appeler monseigneur gros comme le bras rend toutes rondes, et qui ne courent aucun risque, en déménageant d'un camp dans un autre, de compromettre leur bagage de principes ou d'opinions; mais à cette valetaille encore faut-il un maître-valet, encore faut-il un prête-nom qui soit quelqu'un, et dont ils puissent dire comme Sosie :

> Je suis fort, j'ai bon maître,
> Et voilà notre maison.

Dans le désarroi du moment, ce quelqu'un-là ne se trouvait pas sous la main.

En attendant, les gros bonnets de la politique, M. de Talleyrand, M. de Chateaubriand, M. Molé, M. Pasquier et *tutti quanti* donnaient plein essor à leurs espérances. Chacun travaillait de son côté; chacun fabriquait sur le papier un ministère à sa guise et à son image; mais d'aucun côté l'œuvre n'avançait, d'abord parce qu'ils couraient sur le marché l'un de l'autre et se débauchaient mutuellement leur clientèle, mais surtout parce qu'il y avait là une difficulté presque insurmontable, du moins en apparence. Le roi n'étant pas encore tout à fait désarçonné, pour que le nouveau ministère eût chance d'être agréé par lui, il le fallait *centre droit*, tout au plus, — j'emploie le jargon du temps, — et pour qu'il pût ameuter une majorité dans la chambre élective, il le fallait *centre gauche*, tout au moins. Comment réunir un personnel qui lui-même réunît, au degré à peu près suffisant, ces qualités opposées, si ce n'est contradictoires? Un seul homme semblait répondre à ce double appel : M. Royer-Collard, vétéran illustre en fait de royalisme, néophyte ardent en fait de libéralisme, également entier, absolu, intraitable dans les deux sens, dont la popularité était au comble, que les divers arrondissemens s'étaient disputé. Les faiseurs, à leur tour, se le disputaient; chacun le tirait par la basque de son habit; mais il ne voulait entendre à rien et à personne, il se retranchait derrière la répugnance très réelle que lui inspirait le ministère, parlait avec le dernier mépris de celui-ci à celui-là, de chacun à chaque autre, et ne consentait, dans sa pensée comme dans son langage, à se laisser aborder qu'à la condition d'être le maître et d'imposer ses conditions en tout et à tous.

Je ne puis mieux donner une idée de tout ce tracas et de ma

position personnelle dans la mêlée qu'en transcrivant mot pour mot un fragment de la seconde lettre que j'écrivais à Coppet trois ou quatre jours après mon arrivée dans la capitale.

« Une des choses qui me fait le plus désirer votre arrivée et regretter votre absence, c'est l'état précaire de nos affaires. J'ai pris soin d'éviter toute conversation quelconque avec qui que ce soit qui s'en mêle activement. Je n'ai vu en particulier ni Pasquier, ni Molé, ni M. de Talleyrand; ainsi que je vous l'ai mandé même, j'ai laissé M. Royer-Collard me faire toutes les avances, je me suis tenu isolé du mouvement politique autant qu'il m'a été possible; aussi, jusqu'à présent on ne pense guère à moi et je me tenais pour tiré d'affaire, lorsque, avant-hier, en rentrant chez moi, après avoir passé une partie de la matinée au bureau du *Globe*, où Duchâtel faisait un cours d'économie politique, on m'a dit que M. Royer-Collard était dans ma chambre et m'attendait et qu'il était déjà venu deux fois; il était cinq heures trois quarts; nous n'eûmes qu'un instant de conversation et seulement pour convenir que nous nous reverrions le lendemain. Hier, nous avons causé près de deux heures; les détails de cette conversation ne sont pas de nature à pouvoir vous être envoyés par la poste, mais en voici le résultat. Il y a pour lui deux chances : l'une d'entrer au ministère avec Chateaubriand en s'ajoutant au ministère actuel et en s'adjoignant Pasquier et Lainé; cette chance possible, car rien de positif ne lui a encore été offert, il la rejette absolument, au grand déplaisir de ceux qui pourraient la courir avec lui; il ne veut à aucun prix compléter aucun ministère. L'autre, c'est qu'en désespoir de cause et ne pouvant se passer de lui pour la chambre des députés, le roi lui délègue le soin de former un ministère, sauf à reprendre alors dans celui qui existe ce qui pourra être utile. Cette chance très éventuelle, à laquelle le roi n'arrivera que s'il ne peut pas faire autrement, est la seule qu'il accepte. Jusque-là je n'avais rien à dire, puis il a ajouté qu'il a signifié à tous ceux qui lui en ont parlé qu'il mettait pour condition *sine qua non* mon entrée avec lui et que cette condition avait été agréée par tous ceux à qui il l'avait signifiée, que plusieurs même avaient été au-devant. Je lui ai présenté alors une série d'observations très fondées, à mon avis, dans l'état présent des affaires et d'autres considérations relatives à ma situation personnelle; il les a pesées, en a reconnu quelques-unes, mais il a ajouté affirmativement :

— Tout ce que vous voudrez, mais je n'entrerai pas sans vous.

— Comme rien ne vous est proposé, lui ai-je dit, et surtout comme la seule hypothèse où vous puissiez accepter n'a rien de vraisemblable, ce n'est pas la peine de nous épuiser en raisonne-

mens. Quant à moi, ai-je ajouté, je ne pourrais accepter qu'autant que j'y verrais un devoir clair et positif.

— Ni moi non plus, m'a-t-il dit; j'en ai autant et peut-être plus d'effroi et d'aversion que vous.

— Je ne m'engage à rien, lui ai-je dit en le quittant.

— Je ne demande pas, m'a-t-il répondu, que vous vous engagiez à rien. Je demande seulement que vous sachiez que je n'entrerai pas sans vous.

« Voilà où nous en sommes restés. J'espère encore n'avoir point à prononcer entre l'acceptation et la responsabilité d'avoir fait manquer tel ou tel ministère, mais les choses vont si vite que je voudrais bien que vous arrivassiez pour en causer avec vous. S'il plaît à Dieu, nous n'en viendrons pas à cette extrémité. »

Bien nous en prit, mon sage mentor et moi, de rester ainsi sur la défensive, de ne point confier au public nos modestes appréhensions, de ne point faire à sa barbe les dédaigneux, les dégoûtés. Nous lui eussions prêté à rire, ni plus ni moins que les autres prétendans, car il se préparait alors à petit bruit une vraie journée des dupes. Tandis que les grands personnages prenaient de grands airs et ne parlaient que de forcer la main au roi, le roi tenait toujours le bon bout; son *factotum* était en besogne et le servait même un peu *ultra petita*. Dans je ne sais quelle de ses bouffonneries bibliques, Voltaire fait dire au roi Saül : « Je cherchais les ânesses de mon père et j'ai trouvé un royaume; plût à Dieu que j'eusse cherché un royaume et trouvé des ânesses! j'aurais fait un bien meilleur marché. » Le roi Charles X ne cherchait pas précisément des ânesses, mais il cherchait un petit troupeau humble et docile qu'il pût mener à la baguette; il ne trouva pas non plus précisément un royaume, mais il trouva un ministère honnête, sensé, dévoué dans une juste mesure, ferme au degré suffisant, décidé à servir ses intérêts plutôt que ses préjugés et ses fantaisies et à seconder, en le modérant, le mouvement national, plutôt qu'à se constituer l'*alter ego* du ministère défunt et le souffre-douleurs de ses sottises.

C'était beaucoup plus que le roi ne souhaitait.

Comment s'opéra ce miracle au petit pied? Je n'en sais trop rien, et, dans le temps, si j'ai bonne mémoire, personne ne s'en rendit tout à fait compte.

Toujours est-il que, le 3 janvier, le ministère Villèle faisait encore semblant de tenir conseil; le bon M. de Chabrol faisait encore semblant d'y siéger, le trident de Neptune en main; on faisait même semblant d'y discuter sur un sujet quelconque pour amuser le tapis; mais l'heure venue où l'on se séparait d'ordinaire, et chaque ministre ayant fait retraite en emportant sous son bras son sem-

blant de portefeuille, les fins courtisans remarquèrent que M. de Chabrol sortit le dernier, puis revint dans la soirée une première fois, puis une seconde. Dès lors, le bruit se répandit au château et de là dans toute la ville que la crise avait abouti et que le coup était fait : je me sers de cette expression, vaille que vaille, l'ayant entendu employer par le maréchal Soult en pareille occurrence et à propos de lui-même. Il y fallait pourtant encore la façon, car toute la journée du 4 y passa, et ce fut seulement le 5 au matin que *le Moniteur* enregistra sous la rubrique ministérielle cinq noms et bientôt six, noms très honorables, que tout le monde, à Paris, connaissait très bien, mais à qui personne au monde ne pensait et qui, pour la plupart du moins, n'y pensaient pas eux-mêmes quelques jours auparavant.

Le premier sur la liste, c'était M. Portalis, ministre de la justice, digne héritier d'un nom déjà célèbre dans nos provinces du Midi, aux approches de la révolution, plus célèbre sous le Directoire, à titre de fructidorisé, titre honorable s'il en fut, tout à fait célèbre enfin aux beaux jours du code civil et du concordat, et qui, dans un temps et un pays d'oubli comme le nôtre, n'est pas encore tout à fait oublié. Je dis digne héritier et plus que digne, car, à mon sens, le fils était très supérieur au père, tant par l'étendue et la profondeur du savoir que par l'élévation des idées ; mais, par malheur, il ne lui ressemblait que trop sous d'autres rapports. C'était l'un de ces fonctionnaires à dos brisé tels que les font nos temps de révolution, propres à servir honnêtement et habilement toutes les causes, tous les partis, tous les gouvernemens, dans les limites de la probité privée et de la délicatesse sociale. Élevé en Allemagne durant la proscription de son père, rentré avec lui sous le consulat, partageant avec lui la faveur du premier consul, il était parvenu rapidement et très jeune encore au poste de conseiller d'état et de directeur général de l'imprimerie et de la librairie quand éclatèrent les démêlés avec le saint-siège en 1810 ; il s'y trouva compromis par sa proche parenté avec l'abbé d'Astros, grand-vicaire du diocèse de Paris. J'ai raconté en son temps la terrible exécution que l'empereur fit sur lui en plein conseil et dont je fus témoin oculaire. Cette aventure lui avait fait honneur et valu sous la Restauration la place de premier président de la cour royale d'Angers. La Restauration venue, il eut le malheur d'adhérer aux Cent jours et même de s'y compromettre en prenant le titre de colonel des fédérés. La Restauration ne lui ayant pas gardé rancune de cette équipée et l'occasion s'étant présentée pour lui de rendre un très véritable service en négociant à Rome, avec beaucoup de dextérité et de tenue, la révocation du très sot concordat de 1817, nous l'avions vu avec plaisir arriver à la chambre des pairs ; c'était à

tout prendre un homme considérable et considéré, qui, n'ayant jamais visé au ministère, y pouvait très bien tenir sa place, pourvu qu'il fût soutenu par l'opinion sans être mis par elle à trop forte épreuve.

Après lui, venait en qualité de ministre des affaires étrangères M. de La Ferronays, l'un de ces cinq ou six gentilshommes attachés à la maison des princes, qui portaient à la cour et dans un poste qui ne le valait pas, un cœur civique et un esprit libéral. L'espèce en était rare, et le mérite n'en était que plus grand. M. de La Ferronays n'était point, d'ailleurs, dépourvu de toute expérience des affaires. Il avait été, pendant plusieurs années, ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et s'y était fait honneur. Loin de donner à plein collier dans la Sainte-Alliance et de se faire, comme la plupart de ses collègues, et notamment comme M. de Caraman, le serviteur de M. de Metternich, il avait soutenu l'indépendance et les intérêts de la France avec intelligence et dignité; il avait même plus d'une fois, au sein des derniers congrès, où la légation de Russie avait suivi l'empereur Alexandre, dépassé du bon côté ses instructions et mérité le mécontentement de sa cour. C'était une acquisition précieuse, mais qu'il ne nous a pas été réservé de garder bien longtemps. Dès le milieu de l'été qui suivit sa nomination, menacé d'apoplexie, il fut forcé de prendre un congé, et, sans quitter immédiatement le poste qu'il occupait, il fut dès lors perdu pour ses collègues et pour le pays. Je reviendrai, en temps et lieu, sur cet incident, qui n'a pas laissé d'entrer pour quelque chose dans la série des événemens précurseurs de la révolution de juillet.

Mais la perle, je me sers à dessein de ce mot, mais le joyau, le diamant du ministère, et même de la chambre élective, c'était M. de Martignac, ministre de l'intérieur. Comment un tel homme, déjà parvenu à la maturité de l'âge, connu depuis longues années comme l'un des ornemens du barreau de Bordeaux, de ce barreau qui avait donné les Girondins à la Convention, et à la Restauration M. Lainé et M. Ravez; comment, dis-je, un tel homme, membre depuis sept ou huit ans de la chambre des députés, y était-il presque ignoré? comment y avait-il vieilli dans des emplois de second ordre? Chaque fois qu'il avait eu à s'expliquer sur les attaques dirigées contre l'administration dont il était le chef, on avait pu remarquer la clarté et l'élégance de son élocution et la bonne grâce de son débit; mais qui pouvait s'imaginer qu'en moins de deux mois il prendrait rang parmi les premiers orateurs dont la tribune française se soit honorée, qu'il enchanterait tous les partis et mériterait cet éloge, aussi singulier que juste, qui lui fut un jour adressé par M. Royer-Collard : *La chambre est vaine de vous?* Je n'ai pas assez connu personnellement M. de Martignac pour

expliquer l'obscurité des premiers temps de sa vie politique autrement que par sa modestie ; j'ai ouï dire à ses amis qu'il était homme de plaisir et d'une faible santé. Ce qui est sûr, c'est que, devenu ministre à l'improviste et à son corps défendant, il porta le poids des affaires et de la responsabilité aussi gaillardement que l'ambitieux le plus prononcé, et qu'il y montra un degré de prudence et de fermeté bien rares ; si le cours des événemens ne l'avait pas moissonné en moins de trois ans, il serait certainement devenu l'un des premiers hommes de notre temps et de notre pays. Ce que M. Royer-Collard avait dit, dans son discours à l'Académie française : « Camille Jordan, de Serre, Foy, nobles compagnons, illustres amis qu'une mort prématurée a ravis, à la fois, à la patrie et à vos suffrages, » un autre Royer-Collard aurait pu le dire, plus tard, à l'honneur de leur successeur.

Je ne dis rien de M. Roy ; c'était le seul qui ne fût pas novice au métier ; il avait été ministre des finances sous M. de Richelieu ; d'un esprit court et sans portée politique, il était excellent pour ce qu'il était.

Je ne dis rien, non plus, de M. de Caux, ministre de la guerre, ni de M. de Saint-Cricq, ministre du commerce. Ce n'étaient que deux premiers commis instruits, intelligens, honorés pour leur probité et leur expérience. M. de Caux, général de bureau et de paperasses, qui, je crois, n'avait pas plus vu le feu que le feu maréchal Clarke, était si peu d'étoffe ministérielle qu'il avait consenti à livrer officiellement à M. le dauphin le personnel de son administration et même à laisser consigner cet abandon au *Bulletin des lois* dans l'ordonnance qui le nommait. La chambre des députés ne le souffrit pas. M. de Saint-Cricq était déjà président du bureau du commerce et des manufactures ; il ne fit que changer de titre, d'habit et de portefeuille rouge en entrant au conseil.

Restait à pourvoir au ministère de la marine et à celui des affaires ecclésiastiques.

Le bon M. de Chabrol s'était flatté que, pour prix de ses bons services, lesquels à tout prendre n'étaient pas mauvais, et des bons offices qu'il rendait à un bon maître, au moment critique il pourrait échapper au coup de vent qui avait fait couler la vieille barque, et même tendre un bout de câble à M. d'Hermopolis. Le roi le désirait fort ; le nouveau ministère ne demandait pas mieux ; l'ordonnance du 5 janvier admettait même officiellement à bail nouveau les deux échappés du naufrage, et, pour rendre la chose plus facile, détachait du ministère des affaires ecclésiastiques l'instruction publique, dont on entendait faire un département ministériel. Tout ceci semblait d'autant mieux que MM. de Chabrol et d'Hermopolis n'avaient point partagé le décri de leurs anciens col-

lègues; on leur savait gré de leur modération bien connue; on leur savait gré surtout d'avoir assez publiquement résisté au grand méfait de M. de Villèle : la dissolution de la garde nationale de Paris.

Vain espoir, néanmoins; dès les premiers jours, ils virent se former un tel orage contre l'administration dont ils avaient fait partie, que le poste ne leur parut pas tenable. Ils se retirèrent volontairement. M. de Chabrol fut remplacé par M. Hyde de Neuville, l'un des chefs de file de ce que nous nommions le *centre droit*, et les bons royalistes la *désertion*. M. d'Hermopolis fut remplacé par M. Feutrier, évêque de Beauvais.

M. Hyde de Neuville était, comme M. Royer-Collard, un royaliste de cœur devenu libéral; il était même quelque chose de plus, car il était émigré; homme d'honneur, bon Français à l'étranger, mais cerveau mal réglé, prompt à s'échauffer et capable d'excentricités.

L'évêque de Beauvais, frère d'un de mes camarades à l'armée d'Espagne, était un prélat modeste, pieux, conciliant, d'un esprit élevé et d'une société douce. On peut dire, sans rien exagérer, qu'il a payé de sa vie ces qualités, que son appel au ministère mit aux prises avec des circonstances plus fortes que lui et des adversaires qui l'accablèrent sans l'ébranler.

Enfin, pour compléter le cadre ministériel, on appela au nouveau département, dit de l'instruction publique, M. de Vatimesnil, avocat général à la cour de cassation.

Ce choix nous inspira, au premier abord, de très vives inquiétudes. Entré très jeune encore, en 1817, au ministère public, M. de Vatimesnil s'était montré tout bouillant du royalisme de l'époque; il avait entrepris de son chef, et presque malgré ses chefs, une croisade contre les journaux et les écrivains libéraux, dont il devint bientôt la bête noire; mais, après avoir ainsi poussé sa pointe et jeté son feu pendant trois ou quatre campagnes, il s'était calmé, son esprit avait muri; appelé au parquet de la cour de cassation, qui s'occupe et se préoccupe moins de politique que toute autre, il n'avait pas tardé à se faire remarquer par un rare savoir, un esprit éminemment juridique, et un véritable talent de parole. Ce fut M. Portalis, témoin de ses rapides progrès et bon juge de son mérite, qui l'appela malgré nous au ministère et qui fit fort bien de ne nous point écouter. M. de Vatimesnil ne tarda point à devenir l'un des meilleurs ministres que notre université ait vu placer à sa tête. Dans le conseil (j'entends dans le conseil des ministres), il se montra, en toute occasion, le plus solide appui de la cause libérale, à ce point même que le roi le prit en aversion et que, de dépit, lorsqu'il congédia tout son ministère, il lui

refusa personnellement son audience de congé, ce qui, que je sache, ne s'était encore jamais vu.

II.

Le ministère constitué, son premier acte fut de supprimer la direction de la police ; le second, de remplacer par un magistrat, M. de Belleyme, le préfet de police Franchet, que nous nommions, dans notre langage d'alors, l'âme damnée de la congrégation. Le personnel du ministère de la guerre fut rendu au ministre et retiré à M. le dauphin, qui toutefois obtint que son premier aide-de-camp en fût le premier commis. On annonça la nomination d'une commission chargée d'examiner le régime des petits séminaires et d'en finir avec la question des jésuites.

C'était débuter par des actes fermes et sensés. La session s'ouvrit le 5 février. Nous en espérions plus que du ministère, en comparant son origine à l'état des esprits et au mouvement de l'opinion; l'événement, comme on le verra, nous donna tort; le ministère tint plus qu'il ne promettait, et la session moins; je me hâte d'ajouter que ce fut par notre faute.

Mais, avant d'en retracer les circonstances principales, quelques mots sur l'état des affaires extérieures; un mot, en outre, sur ma situation personnelle.

Je serai bref sur l'un et sur l'autre point.

Ce n'était pas seulement chez nous, qu'en janvier de l'an de grâce 1828, l'administration avait fait peau neuve. Autant en était arrivé de l'autre côté de la Manche. M. Canning, en mourant très mal à propos pour la bonne cause autant que pour lui-même, avait légué à son successeur, lord Goodrich, jadis M. Robinson, un cabinet fait un peu de pièces et de morceaux, c'est-à-dire composé de tories libéraux et de whigs modérés en nombre à peu près égal, assez empêtrés de leur accouplement, et traités sans façon de renégats par leurs partis respectifs. Pour les tenir unis en réalité ou même simplement en apparence, ce n'avait pas été trop, pas même assez de M. Canning en personne : il y aurait fallu un poignet plus ferme encore et un ascendant plus incontesté. Lord Goodrich, manquant de l'un et de l'autre, tory libéral, mais *premier*, comme on dit en Angleterre, de hasard et par circonstance, n'exerçant aucune autorité sur son troupeau métis et ne pouvant cacher au public, dans un cabinet percé à jour, ce qu'il y avait entre eux, sinon de désunion, tout au moins de décousu, force avait été au roi d'y pourvoir. Il avait d'abord songé à persister dans la bonne voie, c'était son inclination naturelle; il avait cherché à remplacer lord

Goodrich par un autre tory à peu près aussi libéral et s'était adressé à mon excellent ami lord Harrowby; mais le bon lord était trop vieux routier, il était trop au fait des allures des partis pour se laisser prendre à l'appât d'une succession aussi embrouillée. Il fallut donc, après quelques tâtonnemens, trancher au plus vif et se remettre, bon jeu bon argent, entre les mains du duc de Wellington. C'était donner congé aux whigs modérés; c'était introduire, sous le drapeau de leur chef naturel, les tories de la vieille roche; en un mot, c'était changer du blanc au noir la direction du cabinet: les tories libéraux, au lieu d'en être l'élément conservateur, en devenaient l'extrême gauche et n'y tenaient plus que par un fil.

Tout ce revirement ne nous valait rien, à nous, dis-je, en tant que parti, et moins encore à notre ministère novice. Il était clair qu'au lieu de s'appuyer l'un sur l'autre, comme nous l'espérions, les deux gouvernemens d'Angleterre et de France allaient tirer en sens inverse, peut-être même tirer l'un sur l'autre. Qu'allait devenir notre œuvre commune, ce pauvre petit royaume de Grèce, nouveau-né, ce fils de bonne mère, imposé, en quelque sorte à l'indifférence vulgaire du ministère Villèle, à l'ambition cauteleuse de la Russie et à l'humeur bourrue de John Bull, par l'enthousiasme classique et juvénile de l'opinion française et par les instincts généreux de M. Canning? Qu'allait devenir ce traité du 6 juillet auquel lord Wellington lui-même avait prêté sa griffe, bien qu'en rechignant?

Nous ne tardâmes pas à le savoir.

Les deux discours du trône (je parle toujours l'argot politique de notre temps) furent prononcés à Londres et à Paris, à moins de six jours l'un de l'autre. Il était impossible d'y passer sous silence le combat de Navarin, livré en l'honneur du susdit traité, faute de quoi il serait resté lettre morte et bientôt devenu objet de risée.

Voici comment s'exprimait, à ce sujet, le 29 janvier, le roi de la Grande-Bretagne :

« Pendant qu'on poursuivait les mesures adoptées afin d'obtenir les résultats qui étaient l'objet du traité, une collision tout à fait inattendue a eu lieu entre les flottes des puissances contractantes et celle de la Porte ottomane.

« Malgré la bravoure dont on a fait preuve dans cette occasion, Sa Majesté sent une profonde affliction que ce combat ait eu lieu avec les forces navales d'un ancien allié, mais elle conserve les plus grandes espérances que ce fâcheux événement ne sera pas suivi d'autres hostilités. »

Voici maintenant comment le roi de France entendait et qualifiait de son côté ledit événement :

« Le traité que j'ai signé avec le roi d'Angleterre et l'empereur de Russie a posé les bases de la pacification de la Grèce, et j'ai lieu d'espérer que les efforts de mes alliés et les miens triompheront des résistances de la Porte ottomane, sans le secours de la force.

« Le combat de Navarin a été à la fois une occasion de gloire pour nos armes et le gage éclatant de l'union des trois pavillons. »

Il n'était pas autrement difficile de tirer l'horoscope d'une union fondée sur une telle unanimité.

En attendant, et tandis que ce double langage de Jean qui pleure et de Jean qui rit régalait nos communs adversaires, presque au même instant, c'est-à-dire le 16 janvier, le comte Capo d'Istria, Grec de naissance, ancien ministre de l'empereur Alexandre dans son bon temps, disgracié dès que ce prince eut fait faux bond à la bonne cause, le comte Capo d'Istria débarquait à Égine, sous les auspices des trois tuteurs de la Grèce, et venait prendre la direction du gouvernement en germe d'un royaume en herbe. Je l'avais beaucoup connu durant les quelques années de son exil à Genève; c'était un homme de bien, une âme élevée, un caractère ferme, un esprit éclairé, rompu aux grandes affaires, justement considéré de tous les hommes d'état dont l'opinion comptait en Europe ; c'était plus que ne méritaient ceux qui l'ont fait ou laissé périr.

Autre échec pour nous, échec indirect, il est vrai, mais réel, qui fit long feu quelque temps, mais s'annonça dès le premier jour. La constitution octroyée, disent les uns, imposée, disent les autres, au Portugal par l'empereur du Brésil dom Pedro, touchait au terme de sa courte carrière. A peine l'infant dom Miguel avait-il pris possession de la couronne de Portugal, sous la double condition d'accepter ladite constitution et d'épouser l'infante doña Maria, qu'il se préparait ouvertement à faire bon marché de l'une et de l'autre, en provoquant à la contre-révolution le peuple et l'armée qui, dit-on, ne demandaient pas mieux.

Malgré ces fâcheux incidens que nos adversaires qualifiaient de tristes pronostics, notre nouveau ministère fit bonne contenance à l'épreuve de l'adresse. Le discours par lequel M. de La Ferronays inaugura la politique nouvelle fut très bien accueilli et le méritait. Personne ne le combattit dans une chambre (la nôtre s'entend) où M. de Villèle, aux abois, avait importé soixante-dix-neuf hobereaux de sa façon. J'étais resté pour soutenir mes amis anciens et nouveaux, mais j'en fus pour mes frais d'éloquence en perspective.

Aussi bien, durant les mois de janvier et de février, je ne fus guère disponible.

J'avais, ainsi que je l'ai indiqué plus haut, laissé à Coppet ma femme et Mlle Randall, déjà malade et souffrant cruellement d'un rhumatisme à la jambe. Le mal s'étant un peu calmé, elles se mirent en route l'une et l'autre; mais le voyage ayant produit l'effet qu'on aurait peut-être pu prévoir, ma pauvre femme et sa pauvre compagne s'étaient trouvées arrêtées tout court à Dijon, où le mal était devenu une vraie maladie, une maladie sérieuse, et qui, plus d'une fois, menaça des dernières extrémités. On peut juger quelle était ma perplexité, dans l'alternative de laisser mes enfans à l'abandon et la maison en désarroi, ou de laisser ma femme seule à Dijon, dans une auberge, veillant la nuit commme le jour au chevet d'un vrai lit de douleur, et menacée du pire, d'instant en instant.

Je ne puis parcourir, après tant d'années, les trente ou quarante lettres que nous échangeâmes pendant ces deux mois, sans un douloureux souvenir. Chaque matin, je recevais le bulletin de la veille; chaque matin, je courais chez Lerminier, alors notre médecin, j'en rapportais et j'en expédiais une consultation quotidienne. J'insistais pour partir, ma femme s'y refusait obstinément, soutenant, de l'avis des médecins, que mon arrivée, en alarmant la malade, aggraverait son état. Mme de Sainte-Aulaire s'était offerte pour me remplacer, puis Mme Guizot; même refus par le même motif. Ce ne fut que lorsque tout danger fut passé, lorsque la convalescence approchait, que la malade faisant difficulté de se laisser transporter, j'arrivai, comme un *Deus ex machina*, pour l'enlever et la conduire à Paris, jour et nuit, sans descendre de voiture et à tout risque. Le coup de tête réussit, et nous nous trouvâmes enfin réunis, clopin clopant, sans plus d'aventure fâcheuse.

Heureusement pour moi, durant le cours de ces deux mois, il n'intervint dans la chambre des pairs aucune discussion dont j'eusse à me préoccuper, mais c'est ici le moment de noter qu'au 1er janvier de cette année 1828, parut le premier numéro du journal doctrinaire par excellence, à savoir la *Revue française*, entreprise placée sous la direction suprême de M. Guizot, et alimentée presque exclusivement par notre petit bataillon et ses affidés. Ce fut notre manifeste, et, comme nous ne manquions, à cette époque, ni de bonne opinion de nous-mêmes ni d'espérances dans un avenir prochain et sans trop de limites, il ne manquait pas d'outrecuidance. C'était, tout au moins, notre *Edinburgh Review*, et nous étions les whigs de notre pays et de notre époque. Je payai mon tribut à ce premier numéro en y insérant, à propos des événemens de Grèce, un article assez étendu sur la piraterie, article qui posait, sur cette

matière, mi-partie de droit des gens et de droit criminel, des principes tout nouveaux, et que je tiens pour être d'éternelle vérité. J'y reviendrai plus tard, lorsque je rendrai compte de la controverse engagée au sujet du droit de visite.

Ce premier numéro eut du succès, bien qu'il parût plus que sérieux.

Durant ces deux premiers mois de la session, la chambre élective n'était point, comme la nôtre, restée oisive ou à peu près. Les discussions engagées sur la validité des élections, discussions qui se prolongèrent du 8 au 22 février, avaient été très animées ; elles avaient pris, dès l'abord, le caractère d'un acte d'accusation dirigé contre les manœuvres et les méfaits du ministère déchu, et le ministère nouveau s'était vu placé, moralement, tout au moins, en demeure d'en prévenir le retour.

Cette disposition de la chambre s'était prononcée plus clairement et plus décidément encore par l'adoption, dans le texte de l'adresse, du fameux paragraphe qui portait en propres termes :

« Les plaintes de la France ont repoussé le système déplorable qui avait rendu illusoires les promesses de Votre Majesté. »

L'adhésion silencieuse du ministère à l'esprit qui l'avait dicté s'était manifestée peu de jours auparavant, par le choix de M. Royer-Collard, en qualité de président de la chambre, bien qu'il ne fût que le troisième sur la liste des candidats soumis à l'alternative royale. Encouragé par ce premier succès, l'élan libéral ne s'en tint là ni dans la chambre ni même au dehors. Plusieurs élections nouvelles étant devenues nécessaires, attendu les doubles choix, et les concurrens se présentant en foule, on vit, ce qui ne s'était pas vu depuis longues années et ne s'est guère vu depuis, on vit, dis-je, dresser en plein vent des *hustings* du haut desquels les candidats s'adressaient au public, exposant leurs principes, rendant compte de leur vie passée, prenant des engagemens pour l'avenir.

Ce fut le 30 mars, aux Champs-Élysées, dans le pourtour d'un café très fréquenté, que cette exhibition eut lieu ; les spectateurs auditeurs y accoururent par centaines, et les journaux en rendirent compte comme ils auraient fait d'une séance officielle. Le général Mathieu Dumas donna le signal et s'en tira à la satisfaction de ce public improvisé ; et, tout inquiet qu'il en pût être, le ministère n'y mit aucun obstacle.

En même temps, les propositions les plus diverses pleuvaient sur la chambre ; la droite et le centre droit rivalisaient d'empressement patriotique avec la gauche.

Sur la demande de M. Bacot de Roman, la chambre, à l'unanimité, faisait tomber toutes les entraves apportées, dans la session

dernière, à la liberté de la discussion. M. Petou attaquait, à grands cris, la violation du secret des lettres, et ce fameux cabinet noir que le ministère se voyait forcé de livrer à son mauvais sort, en déclarant un peu jésuitiquement qu'il n'existait pas. Du plus profond de la pure droite, M. de Conny, — l'un des aboyeurs de cette meute qui continuait, au dire de Benjamin Constant, à chasser le lièvre sur les bancs de la chambre, — M. de Conny exhumait, pour la cinq ou sixième fois peut-être, une proposition passée, depuis longues années, en force de lieu-commun dans les pays libres, proposition originairement introduite par M. de Villèle lui-même, au temps où, comme chef de l'opposition, il faisait flèche de tout bois, mais depuis jetée au feu par lui, avec le reste de sa défroque. Il s'agissait de soumettre à la réélection tout député promu, durant le cours de la législature, à quelque fonction rétribuée ; j'y reviendrai tout à l'heure.

Ce ne fut qu'au bout de quelques jours de cette mêlée que les esprits parvinrent à se rasseoir un peu, et que le courant des affaires reprit le dessus.

Vint en première ligne la loi sur la revision annuelle des listes électorales. Les manœuvres et les fraudes du ministère déchu, en fait d'élections, étaient contre lui sinon le plus gros des griefs, du moins le plus récent et le plus bruyant ; il était impossible de n'y pas mettre ordre. Le nouveau ministère s'exécuta de bonne grâce. La loi qu'il présenta le 25 mars était, sinon parfaite, du moins à bonne et sincère intention. Les amendemens que nous y suggérâmes, — je dis nous parce que, même à sa traversée dans la chambre des députés, j'y fus bien pour quelque chose, — ces amendemens, dis-je, furent hardis, efficaces et décisifs. Le ministère en fit son affaire à ses risques et périls, pour le présent et pour l'avenir : pour le présent, car peu s'en fallut que la loi ne fût compromise, dans notre chambre, timide de nature, et lardée de nouveaux-venus ; pour l'avenir, car, en cas de dissolution, c'était brûler ses vaisseaux. M. de Martignac fit merveilles ; tout le parti libéral, centre gauche et gauche, donna comme un seul homme, le centre droit se divisa dans les deux chambres, et dans la nôtre en particulier, nous dûmes, mes amis et moi, livrer bataille à fond.

Vint, en second lieu, la proposition d'un emprunt destiné à placer sur un bon pied notre attitude militaire en présence des éventualités que pouvait entraîner la rupture imminente entre la Porte et la Russie, rupture dont, au vrai, la cause indirecte mais originaire, était l'indépendance de la Grèce, et ce traité du 6 juillet où la France était non seulement partie contractante, mais moralement partie principale.

La proposition fut très favorablement accueillie dans les deux

chambres : M. de La Ferronays s'y fit, pour la seconde fois, grand honneur, et le nouveau gouvernement de la Grèce y trouva un nouvel encouragement.

Presque au même moment, le premier héros, le premier martyr de cette cause, le prince Alexandre Ipsilanti, lancé d'abord en enfant perdu par l'empereur Alexandre, puis abandonné par lui, mourait à Vienne, après avoir subi sept ans de captivité. (Deux ans dans la forteresse de Mongatz en Hongrie, cinq ans dans celle de Theresienstadt en Bohême.) Il venait à peine d'obtenir sa liberté, sous l'expresse condition de ne pas quitter la résidence qui lui était assignée par le gouvernement autrichien. On voit par là quel aurait été le sort de M. de La Fayette sans l'intervention du général Bonaparte.

Vint enfin la loi sur la presse : la loi sur la presse, cette épreuve et cet écueil de toute administration à son coup d'essai, ce chef-d'œuvre exigé pour passer maître, et plus exigé cette fois que de coutume, puisque force était de laver le linge sale du ministère congédié.

C'était là que le nouveau était attendu, — attendu par ses adversaires et par ses amis, lesquels n'étaient pas les moins exigeans, comme on le va voir; mais, avant tout, quelques lignes sur cette proposition Conny, dont je n'ai fait qu'indiquer en passant l'origine et l'objet.

Née, on ne sait trop à quel propos, dans le camp ennemi, elle n'en était pas pour cela plus mauvaise, et, nous, libéraux, nous aurions été de grands sots d'en faire fi. Aussi n'en fîmes-nous point, et l'accueil qu'elle reçut dans la chambre élective fut tel, que le ministère, supposé qu'il en eût la fantaisie, n'eut garde de s'y brûler les doigts. Il n'avait d'ailleurs aucun besoin de se compromettre pour l'écarter; il pouvait compter sur notre chambre, fort peu friande d'innovations libérales, et presque aux regrets d'avoir adopté la loi sur les listes d'électeurs. Il n'avait qu'à la laisser faire, et quand la proposition nous fut portée, il ne se trouva qu'une poignée, voire même qu'une pincée de doctrinaires à outrance pour la soutenir. Nous fîmes pourtant bonne mine à mauvais jeu; je défendis, *mordicus*, dans mon bureau, le thème en désarroi; je fus nommé commissaire pour la rareté du fait; je renouvelai le combat dans la commission, où j'étais à peu près seul de mon bord; je livrai enfin la bataille à fond dans la chambre, où mon discours eut un plein succès, sauf les boules, et, maintenant, en le relisant, je trouve encore qu'il était plus facile d'ameuter contre moi des boules que des raisons.

Ce discours pourrait prouver une fois de plus jusqu'à quel point on pouvait porter, dans une chambre aussi timorée mais aussi

honnête que la nôtre, la liberté de la discussion, pourvu qu'elle eût confiance dans le caractère de l'orateur, et qu'il fût assez maître de sa parole pour ne blesser ni les personnes ni les convenances. La chambre des députés elle-même, j'entends l'ancienne chambre, versée à grands flots dans la nôtre, par M. de Villèle, y mit de la bonne grâce et ne se fâcha point.

Je reviens à la loi sur la presse.

J'ai raconté en temps et lieu ce qui s'était passé dans notre chambre, à propos de la loi Peyronnet, connue sous le sobriquet de loi de justice et d'amour. J'ai rappelé que la commission préposée à l'examen de cette loi, commission dont j'étais membre, avait pris unanimement et de prime abord, deux résolutions décisives : la première, c'était d'écarter sans merci ni miséricorde le fond même de l'œuvre, son esprit, son plan, sa tendance, en n'en gardant tout au plus que l'intitulé, *stat nominis umbra*; la seconde, c'était de lui substituer une loi nouvelle qui, tout en se montrant un peu plus efficace que la loi de 1819, respectât la réalité et la condition essentielle de la liberté de la presse. J'ai rappelé qu'étant alors le plus jeune, le plus actif et le plus versé en cette matière, des membres de la commission, c'était moi qui avais suggéré le plan, le cadre et les dispositions principales de la loi nouvelle, et que c'était précisément le succès de mes propositions, la crainte de les voir successivement adoptées, que sais-je même? car tout était possible dans ce moment de crise, la crainte de me voir nommé rapporteur qui définitivement avait déterminé M. Peyronnet à enterrer de ses propres mains son enfant mignon.

M. Portalis était membre de la commission comme moi; il m'avait fort appuyé et fort approuvé. Devenu le garde des sceaux du nouveau ministère, et chargé, à ce titre, de réparer, en matière de presse, les iniquités du ministère Villèle, iniquités dont la loi Peyronnet n'était que le couronnement et la sanction, j'avais compté qu'il prendrait pour thème de son travail le projet qui nous était commun et, en cela, je ne m'étais pas trompé; mais j'avais compté, en même temps, que je serais un peu consulté sur la conversion de ce projet en proposition définitive.

J'avais même, à vrai dire, porté plus haut mes prétentions; il était assez fréquent, à cette époque, lorsqu'un projet de quelque importance était préparé, d'admettre à sa discussion, en présence du roi, ceux des amis du ministère sur lesquels il comptait pour le soutenir. Je me regardais comme en assez bonne position pour obtenir cet honneur. Il n'en fut rien. Le projet ne me fut pas communiqué; d'autres que moi furent appelés; je ne me souviens pas en ce moment de leur nom. J'en pris de l'humeur, assez mal à propos, car c'était méconnaître les difficultés de la position du minis-

tère vis-à-vis du roi ; il était d'ailleurs fort naturel qu'on redoutât jusqu'à un certain point ma vivacité et mes exigences, mais, je le remarque, parce que ce fut à dater de ce moment que mes amis et moi, nous commençâmes à nous éloigner, sinon à nous séparer du ministère, et à prendre cette position intermédiaire qui n'a pas tardé à nous entraîner dans la plus grande faute que nous ayons eu à nous reprocher.

Au demeurant, la loi était bonne à peu de chose près, et ce peu de chose, j'essayai, de concert avec mon bon ami Sainte-Aulaire, d'y suppléer; nous demandâmes, à cet effet, un rendez-vous *ad hoc* à M. Portalis, qui nous reçut froidement et ne nous écouta guère. Portée à la chambre des députés, le 14 avril, objet le 29 mai d'un rapport insignifiant, cette œuvre, dont j'étais aux trois quarts le père, fut adoptée le 19 juin après vingt jours d'une discussion plus insignifiante encore, et qui ne roula que sur des questions de plus et de moins en matière de cautionnement, d'amende, de délai, etc. Présentée le 25 juin à notre chambre, elle n'y fut ni mieux attaquée ni mieux défendue, bien que M. de Chateaubriand et M. Molé fussent de la partie. Membre de la commission, je m'abstins de l'un et de l'autre rôle, ne trouvant convenable ni d'en indiquer les côtés faibles que personne n'apercevait, ni de m'en faire le champion dans la position où l'on m'avait placé.

Voici ce que je trouve à ce sujet dans une lettre du 4 juillet.

« Siméon nous lit ce matin son rapport ; il le fera demain à la chambre et nous discuterons lundi ou mardi. J'ai appris par Decazes que la question de savoir si je serai rapporteur avait été l'objet d'un petit débat ; toute la chambre s'y attendait ; mais le ministère Richelieu s'y est vivement opposé. On s'est adressé au ministère actuel, lequel a fait signifier par Portalis qu'il verrait cette nomination de très mauvais œil. Toute cette petite intrigue est passablement méprisable ; mais elle vous prouve à quelles gens nous avons affaire, et ce qu'il nous est permis d'en attendre. Vous comprenez que je ne me souciais guère de faire le rapport. Si j'avais beaucoup d'amour-propre comme orateur, ce n'est pas ce rapport qui me donnerait de l'illustration. Je ferais très volontiers bon marché de ma petite popularité, mais je n'ai pas tellement soif du martyre que je meure d'envie de provoquer les attaques des journaux libéraux pour le service du ministère. Néanmoins, autant je crois qu'il est raisonnable de ne point se laisser irriter par de petits témoignages d'envie et de malveillance, là où se rencontre un véritable intérêt public, autant je crois qu'il est naturel de se tenir réservé vis-à-vis de ceux qui ont pour nous une malveillance sans fondement, sans excuse ni prétexte. Aussi, la loi étant parfaitement en sûreté, mon

dessein est de garder le silence, et de témoigner par là que je suis instruit de tout ce qui s'est passé, et que j'accepte la séparation dès à présent ; ou, si je parle, de parler pour mon compte, sans témoigner ni humeur contre la loi ni intérêt à ceux qui la produisent. »

Voici ce que je trouve encore, sur ce même sujet, sous la date du 13 :

« Bien loin que mon silence dans la discussion générale m'ait nui, je crois qu'il m'a donné de plus en plus, dans la chambre, l'attitude d'un homme qui ne parle pas pour parler, qui se sert de la parole comme d'un instrument pour atteindre un but, et qui laisse les autres satisfaire leur vanité. Dans la discussion des articles, je défendrai ceux qui sont spécialement mon ouvrage, s'ils sont attaqués : je les défendrai en disant qu'ils sont de moi, et je blâmerai ceux du gouvernement afin de bien témoigner qu'il n'existe aucune relation entre nous. »

Si je rappelle ces très petits incidens tout personnels, ce n'est pas pour m'en faire honneur ; c'est plutôt pour en faire amende honorable, et pour montrer une fois de plus à quoi tiennent, sous un régime parlementaire, ces liaisons de parti qui décident de la direction des affaires. Si je n'étais pas le plus sensé et le plus désintéressé des hommes publics de mon temps, je n'étais pas non plus le contraire ; et pourtant j'ai concouru, par un sot mouvement d'amour-propre blessé, à séparer du ministère nouveau le parti doctrinaire ; de là peut-être la chute de ce ministère, notre dernière ancre de salut, et de là peut-être enfin la révolution de Juillet.

O vanas hominum mentes ! o pectora cæca !

Mais n'anticipons point, revenons sur nos pas ; aussi bien ces discussions sur la presse n'étaient pas désormais le principal objet des préoccupations publiques ; d'autres où, Dieu merci, je n'étais pour rien, y tenaient le premier rang. Je veux parler des fameuses ordonnances sur les petits séminaires, et de la poursuite un peu saugrenue malencontreusement intentée au ministère défunt.

En rendant compte des débuts du nôtre, aux jours de sa lune de miel, j'ai rappelé, comme l'un de ses actes les plus favorablement accueillis, la formation d'une commission chargée d'examiner le régime intérieur des établissemens préparatoires au ministère sacré : il s'agissait de vérifier si ces établissemens n'étaient pas devenus, sous le manteau de l'épiscopat, de vrais collèges laïques, soustraits ainsi à la surveillance et à la juridiction de l'université ;

il s'agissait surtout de constater s'ils n'étaient pas placés sous la direction de jésuites, au mépris des lois et arrêts qui prohibent, en France, l'existence de cet ordre religieux.

Cette commission, triée sur le volet, composée de neuf membres choisis dans les positions les plus élevées du clergé, de la magistrature et de l'ordre civil, après un travail assidu de plusieurs mois, avait unanimement conclu à la nécessité de faire rentrer les petits séminaires dans les limites de leurs institutions primitives ; mais, tout en reconnaissant que huit de ces établissemens étaient effectivement dirigés par des pères de la société de Jésus, elle avait été d'avis que la tolérance de cette société dans le royaume relevait exclusivement de la police générale de l'état, et que les évêques n'avaient point à s'en enquérir dans la répartition des offices de leurs diocèses.

Il faut avoir vécu à cette époque pour se faire quelque idée de ce qu'excita d'indignation cet aveu naïf à la vérité, mais, au fond, plutôt raisonnable et qui n'apprenait en tout cas rien à personne. Le cri public fut universel, de même le récri chez les moins emportés ; la presse tonna de ses cent bouches ; l'agitation fit rage au dedans comme au dehors des chambres.

Notre ministère, nouveau-venu, timoré, méticuleux et peu solide sur ses jambes, n'était pas de force à braver un pareil orage, supposé même qu'il en eût envie, ce qui est douteux ; et le roi, qui ne se sentait pas encore en mesure de le remplacer, préféra faire mine de courber la tête en vaincu, afin de mieux amasser des charbons sur celles de nous autres libéraux. Bref, le 16 juin, on vit apparaître au *Moniteur* deux ordonnances, l'une contresignée par l'évêque de Beauvais, ministre des cultes, l'autre par le garde des sceaux, M. Portalis, mais toutes deux approuvées, bel et bien, de la main royale.

La première fixait le nombre des petits séminaires et, dans chaque séminaire, celui des jeunes lévites qu'il pourrait élever ; proportion étroitement gardée aux besoins du culte dans chaque diocèse ; point d'externes ; l'habit ecclésiastique au bout de deux ans. C'était enlever aux pères de famille qui se méfiaient, non pas sans quelque raison, comme je l'expliquerai en temps et lieu, de l'enseignement universitaire, tout espoir d'y échapper autrement que par l'éducation domestique.

La seconde soumettait au régime de l'université huit établissemens dirigés par des membres d'une congrégation religieuse non autorisée (lisez par des jésuites), en ajoutant que, à l'avenir, nul ne pourrait être ou demeurer chargé, soit de la direction, soit de l'enseignement dans les établissemens d'éducation, ecclésiastiques

ou laïques, sans s'être purgé par serment du soupçon d'appartenir à quelque congrégation de contrebande.

Ce fut au tour des bons royalistes, des bons catholiques, des bonnes âmes, à prendre le mot dans son sens un peu vulgaire, de jeter feu et flamme, de crier à l'impiété, à la persécution religieuse, à la constitution civile du clergé. Les journaux du parti ne s'y épargnèrent pas ; le pauvre évêque de Beauvais devint une brebis galeuse ; le ministère des cultes ne vit plus trace de l'épiscopat, c'était à qui montrerait du doigt l'apostat.

Voici en quels termes je rendais compte de l'événement, dans une lettre datée du 18 juin, c'est-à-dire du surlendemain.

« Vous verrez aujourd'hui par le journal le grand événement d'hier matin. Les fameuses ordonnances ont paru. La mesure est à peu près aussi efficace qu'on peut l'obtenir dans l'état actuel des choses, elle ne blesse en rien la liberté de conscience; il vaudrait mieux sans doute abolir l'université, rendre la liberté à l'instruction et laisser les évêques élever comme ils l'entendent dans les petits séminaires; mais aussi longtemps que l'université sera maintenue, ils ne peuvent se plaindre d'y être soumis comme tout le monde; on va même loin à leur égard, puisqu'on les affranchit du régime universitaire pour les écoles ecclésiastiques proprement dites, mais sans cela, selon toute apparence, il ne se formerait plus de prêtres, et, quelque vicieux que soit un tel ordre de choses, ce serait un grand parti à prendre que de faire main basse sur l'unique moyen actuel de recruter le clergé.

« En tout, il me semble qu'on est content, et qu'on aurait tort de ne l'être pas.

« Le roi, après avoir pris son parti, a montré plus de fermeté qu'on n'avait droit d'en attendre. L'archevêque de Paris est venu le trouver au nom de quatorze évêques réunis à Paris, et lui a présenté une lettre qu'il n'a pas voulu recevoir, disant que quatorze évêques ne constituaient pas le clergé et qu'il n'écouterait pas davantage le clergé lui-même, son parti étant pris. »

On peut voir quel était encore, à cette époque, l'état de mon esprit sur un sujet aussi grave; on verra plus tard ce que m'ont appris depuis l'expérience et la réflexion.

Ces pauvres ordonnances continuèrent, durant toute l'année, à défrayer la polémique des journaux et des chambres. Le débat fut des plus vifs, lorsqu'il s'agit d'obtenir un crédit pour fonder des bourses au profit des établissemens à créer sur nouveaux frais; le pauvre évêque de Beauvais ne pouvait obtenir le concours de ses confrères en rien qui touchât, de près ou loin, à pareille chose. Un

mémoire foudroyant, rédigé, dit-on, par l'abbé de Lamennais, fut publié à cent mille exemplaires et à cinq centimes pièce ; plus d'un prélat menaça d'une résistance ouverte ; enfin l'archevêque de Toulouse, sommé de répondre aux renseignemens qui lui étaient officiellement demandés, fit insérer dans le journal de son diocèse la lettre suivante :

« Monseigneur,

« La devise de ma famille, qui lui a été donnée par Calixte II en 1120, est celle-ci :

« *Etiamsi omnes, ego non.*

« C'est aussi celle de ma conscience.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus respectueuse considération *qui est due au ministre du roi*, etc. »

Le roi se tint pour personnellement offensé de cette missive insolente ; il fit défendre audit archevêque de se présenter devant lui jusqu'à nouvel ordre ; mais pour en finir avec les criailleries, il prit le bon moyen : il s'adressa directement au saint-siège. M. Lasagni, conseiller à la cour de cassation, Romain d'origine et l'une des meilleures provenances qui nous soit restée de la réunion des états romains sous l'empire, fut chargé, à ce sujet, d'une mission confidentielle ; c'était un homme d'un esprit rare, un jurisconsulte de premier ordre, un catholique sincère et sensé. Il réussit sans beaucoup de difficulté. Le pape déclara volontiers « qu'il ne voyait rien dans ces ordonnances qui faisaient tant de bruit qu'on pût regarder comme une atteinte portée aux pouvoirs épiscopaux ; qu'il entendait les maintenir quant à l'enseignement des séminaires, mais qu'il ne prétendait point imposer au gouvernement français des congrégations interdites par les lois de France, » et M. le cardinal de Latil, archevêque de Reims, fut chargé d'informer ses vénérables confrères que « Sa Sainteté, persuadé du dévoûment sans réserve des évêques de France envers Sa Majesté ainsi que de leur amour pour la paix, et tous les autres intérêts véritables de la religion, avait fait répondre que les évêques devaient se confier dans la haute piété et la sagesse du roi pour l'exécution des ordonnances et marcher d'accord avec le trône. »

Je ne dirai qu'un mot de l'acte d'accusation lancé, le 18 juin, après beaucoup d'hésitations, de menaces et reculades, contre l'ombre en déroute du ministère Villèle. Ce ne fut, au vrai, qu'une lubie d'extrême gauche, une sorte d'*olla podrida* de tous les pamphlets, de tous les articles, de toutes les diatribes qui traînaient depuis deux ou trois ans dans les échoppes, dans les estaminets,

sur les étalages de librairies en plein vent. Le père putatif de cette machine de guerre en pleine paix, n'était autre qu'un pauvre bonhomme, ayant nom Labbey de Pompières, et n'ayant, bien entendu, d'abbé que le nom, lequel n'avait personnellement de crédit qu'en qualité de beau-père ou de beau grand-père, l'un ou l'autre n'importe, d'Odilon Barrot; mais c'en était assez pour donner consistance à la velléité dont il était possédé de faire quelque chose pour être quelque chose. Cela n'avait pas le sens commun: autant il avait été juste et sage d'attaquer à fond le ministère Villèle lorsqu'il était au pouvoir, et nous entraînait à reculons mais rapidement vers la contre-révolution; autant, une fois tombé, il était absurde et puéril de prétendre ériger ses méfaits en acte de haute trahison; c'était lui faire trop d'honneur, et du même coup lui faire trop beau jeu. C'est ce que nous, gens du centre gauche, nous tâchions de faire comprendre à nos amis de la gauche; mais si nous réussissions, tant bien que mal, à conjurer l'orage, nous ne parvenions pas à le dissiper. Il faut toujours menacer, nous disaient de leur grosse voix les gros bonnets, il faut tenir l'épée de Damoclès sur la tête de l'ennemi; mais outre qu'au cas trop probable où le fil viendrait à casser, ce ne serait et ne pourrait être qu'un coup d'épée dans l'eau, ces fils-là ne tiennent à rien d'ordinaire. Aussi advint-il qu'un beau matin, à l'issue d'un débat sur la dissolution de la garde nationale, ce grand crime dudit ennemi, le sire abbé de Pompières n'en fit qu'à sa tête et déposa sans dire gare son factum d'accusation.

Qui fut penaud? Hélas! ce fut nous, et surtout notre ministère actuel: car que faire? Combattre l'accusation, c'était prendre la queue de la droite et faire à M. de Villèle cadeau d'une absolution triomphante qui le remettrait sur un bon pied; admettre l'accusation, c'était prendre la queue de la gauche, se faire solidaire de sa sottise et en partager le déboire à peu près inévitable.

Force fut bien pourtant de choisir.

Le ministère (le nôtre, s'entend) prit l'attitude de la neutralité et s'y maintint grâce à l'éloquence, à l'adresse et à la mesure de M. de Martignac. Je ne l'ai jamais plus admiré. Ce terrain n'en était pas un pour la majorité de la chambre (il s'entend de la chambre des députés); elle admit, tout en enrageant, la proposition, mais ne l'admit qu'à l'examen et nomma, pour ce faire, une commission *tri-partite* qui ne pouvait guère aboutir; pour la gauche pure, Mauguin et Benjamin Constant; pour le centre gauche, Girod (de l'Ain); pour le centre droit, Rardot, Delalot, Agier; pour la droite, Montbel, Dutertre, Lamezat; il n'y avait guère là que M. de Montbel qui fût décidément pour M. de Villèle, et les gens du centre droit étaient ses ennemis personnels encore plus que politiques.

Mais, une fois nommée, restait à savoir ce que ferait cette commission, quelles seraient ses allures; quels droits, quels pouvoirs elle entendrait s'attribuer; comment elle s'y prendrait, à défaut de toute législation préexistante, de tout précédent quelconque, pour donner couleur à son mandat et faire semblant de le prendre au sérieux.

Son embarras fut grand à ce sujet, si bien que le lendemain, je crois, de sa première réunion, je vois arriver chez moi Girod (de l'Ain), flanqué de Sébastiani, pour m'engager à leur venir en aide et à leur dresser un plan de conduite sur le modèle d'outre-Manche. Bien plus empêchés furent-ils encore quand je leur expliquai qu'ils n'étaient qu'une commission comme une autre, sans plus ni moins de pouvoirs; qu'il ne leur appartenait point de s'ériger en juges instructeur, des décerner ni mandats ni citations, d'interroger sous la foi du serment, de s'arroger mainmise sur les papiers d'état ou sur les papiers des particuliers, en un mot, de faire acte juridique; qu'ils ne pouvaient instruire que sur la commune renommée, recevoir que des déclarations ou des dépositions volontaires; accuser enfin, s'ils le jugeaient convenable, que devant la chambre des pairs, qui seule avait qualité pour faire acte de juridiction proprement dite. Ils ne voulaient pas m'en croire quand je leur affirmais que la chambre des communes en Angleterre ne revendiquait plus, depuis longues années, le droit d'interroger sous serment.

Cela mettait mes interlocuteurs tout à la fois fort à l'aise et fort en peine : fort à l'aise en ce sens qu'ils étaient maîtres d'agir selon leur bon plaisir, mais aux risques et périls d'être seuls de la partie et de ne trouver personne qui fût tenu d'obtempérer à leurs injonctions; fort en peine, car c'était sur quelques découvertes qu'ils comptaient pour faire un peu de figure; ils entendirent quelques témoins de bonne volonté, mais qui n'en savaient pas plus qu'eux; ils s'adressèrent au gouvernement pour obtenir la communication de certaines pièces : le gouvernement s'excusa poliment; bref, la pauvre commission ne réussit, après maint et maint effort, qu'à se poser à elle-même diverses questions sans pouvoir réunir dans son propre sein la majorité sur aucune réponse; elle en vint faire tristement à la chambre une piteuse confidence, en lui demandant d'être départagée; la chambre ajourna sa propre réponse et la fin de la session tira tout le monde de ce mauvais pas.

Je ne pris, toute réflexion faite, aucune part à la discussion d'une question assez importante et très épineuse, la question de savoir qui aurait le dernier mot de la cour de cassation ou des cours royales lorsqu'il s'élèverait entre elles une contradiction persistante et réitérée sur quelque point de droit ou de forme. La loi proposée par le gouvernement donnait gain de cause aux cours royales, ce qui

n'était pas logiquement soutenable; d'un autre côté, il semblait contraire aux principes de rendre, en aucun cas, la cour de cassation *juge de fond* dans une affaire quelconque. C'était un sujet sur lequel j'avais dès longtemps réfléchi. Mais le résultat de mes réflexions ayant été contraire à ces mêmes principes, sur lesquels se fonde notre système de cassation, et mes conclusions tendant, en cette matière, à bien plus qu'à la question incidemment engagée, je me trouvais placé, si j'intervenais, entre la témérité et la timidité : la témérité si j'allais au bout de ma pensée, la timidité si je m'arrêtais à mi-route. Je préférai laisser aller les choses sans m'en mêler : *sinere mundum ire sicut it*, comme dit Panurge, en me réservant de traiter à fond la question dans notre *Revue française*. J'y fis insérer un petit traité *ex professo* sous ce titre : *de l'Interprétation des lois*, traité que je prends la liberté de recommander aux amateurs, s'il en est encore en fait d'organisation judiciaire; il s'en rencontrait de mon temps.

La session fut close le 18 août.

Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, le nouveau ministère s'y était fait grand honneur, aux yeux du moins des gens sensés, des vrais connaisseurs. Placé dans une position très délicate entre le roi, qui ne guettait qu'une bonne occasion de s'en défaire, et la chambre des députés, qui n'avait de parti-pris sur rien, peu soutenu par le centre droit des deux chambres, qui le trouvait trop enclin de notre côté, plus médiocrement encore par nous, qui n'y prenions pas confiance, sa conduite, en toute occasion ou à peu près, avait été prudente et ferme, hardie et mesurée; il était sorti à son avantage de toutes les difficultés, il ne s'était impatienté ni du décousu de nos allures ni de la multiplicité de nos exigences; nous avions, avec lui, gagné du terrain, et nous en eussions gagné bien plus encore si nous avions agi de concert. Il dépendait de nous de réparer la faute que nous avions faite en 1818. Ce pouvait être, à notre grand profit, un nouveau ministère Richelieu, j'entends le premier en date, celui du bon temps, un ministère libéral par position et modéré par caractère, un ministère soutenu par nous et supporté par le roi.

On verra bientôt ce qu'il en advint.

III.

Avant la fin de la session, je rejoignis ma famille à Broglie et j'y passai le reste de l'année, les yeux fixés sur les événemens du dehors, qui ne manquaient pas d'intérêt et d'importance.

Au premier rang, il fallait placer la guerre entre la Russie et la Porte, guerre dont l'origine, sinon le motif, remontait plus haut que les troubles de la Grèce, qui n'en furent que le prétexte. Il était bien

difficile de dire qui des deux avait meilleure ou pire cause. Les griefs de la Porte étaient plus réels, ceux de la Russie plus apparens. L'humanité parlait pour celle-ci; la politique pour celle-là. La fortune elle-même sembla partager l'incertitude des esprits, dans cette première campagne du moins, dont le commencement fut si brillant pour les Russes et la fin si désastreuse. Nous étions de tout cœur avec eux, à ce point même que notre ambassadeur, M. de Mortemart, accompagna l'empereur Nicolas à la tête de son armée. En revanche, M. de Metternich, s'il se lavait ostensiblement les mains de tout, en qualité de neutre, se les frottait volontiers, et non moins ostensiblement, quand les Russes étaient battus.

Notre expédition de Morée, partie des côtes de France le 17 août, arrivée le 29 en vue de Navarin et précédée par cette nuée de volontaires de tout âge, de tout rang, de toute condition, qui couraient se ranger sous le drapeau d'Odyssée ou de Colocotronis, à défaut du nôtre, notre expédition, dis-je, ne courait point risque de rencontrer une véritable résistance. Nous n'étions pas précisément en état de guerre avec la Porte; nous étions dans cet état intermédiaire propre à notre temps, où la diplomatie fait son chemin, la baguette de Popilius à la main. La convention d'Alexandrie obligeait Ibrahim-Pacha à nous remettre les places fortes, à réembarquer ses troupes et à nous laisser le terrain libre; ce ne fut pas, néanmoins, sans beaucoup de difficultés, d'hésitations, de pourparlers, voire même sans quelques coups de fusil tirés, vaille que vaille, que le général, bientôt maréchal Maison, réussit à déterminer nos bons amis les Turcs et nos meilleurs amis les Égyptiens à subir les conséquences du traité du 15 juillet.

Mais quel plaisir d'entendre notre roi (c'était bien le nôtre en cela) dire à son armée :

« Soldats,

« Je vous charge d'une grande et noble mission; vous êtes appelés à mettre un terme à l'oppression d'un peuple célèbre. Cette entreprise qui honore la France, à laquelle tous les cœurs généreux applaudissent, ouvre devant vous une carrière de gloire que vous saurez remplir; j'en ai pour garantie les sentimens et l'ardeur qui vous anime.

« Pour la première fois, depuis le XIIIe siècle, nos drapeaux, aujourd'hui libérateurs, vont apparaître sur les rives de la Grèce. Soldats, la dignité de la couronne, l'honneur de la patrie attendent de vous un nouvel éclat; dans quelque situation que vous placent les

événemens, vous n'oublierez pas que de si chers intérêts vous sont confiés. »

Qu'il y avait loin de ce langage à celui de M. de Villèle, répondant de son ton nasillard à notre comité : « Mais quel intérêt pouvez-vous prendre à cette localité? »

C'était Athènes et le Parthénon!

Peu après, notre armée achevait d'évacuer le territoire espagnol, laissant cet infortuné pays en proie à la tyrannie, que nous y avions établie, ou plutôt rétablie, et qui nous avait payés comme paient les tyrans et comme méritent d'être payés ceux qui les protègent. Il n'avait pas été possible d'arracher à Ferdinand VII et à ses suppôts les moindres ménagemens envers ces pauvres libéraux, qu'ils n'avaient vaincus que par nos mains et sous nos drapeaux, cette fois fort peu libérateurs; moins encore, s'il est possible, d'en obtenir le moindre égard pour nos plus justes réclamations; et le pire, c'est qu'autant en arriva-t-il à Lisbonne, malgré les efforts du gouvernement anglais; le vent de contre-révolution que nous avions déchaîné dans la Péninsule avait renversé le frêle édifice élevé par dom Pedro, sous les auspices du cabinet de Saint-James, et l'armée anglaise, en s'éloignant comme la nôtre, laissait comme la nôtre le parti libéral à la discrétion d'un petit tyranneau dont son ascendant n'avait pu venir à bout. Dom Miguel régnait aussi glorieusement et aussi bénignement que Ferdinand VII, mais au moins l'Angleterre, qui n'avait rien fait pour le hisser sur son petit trône, qui n'en avait voulu faire qu'un chétif *prince consort*, n'était pas, comme nous, responsable de ses méfaits et de ses forfaits.

Ce qu'aurait fait Canning, s'il avait vécu, pour prévenir en Portugal une contre-révolution qui détruisait, sinon son ouvrage, tout au moins un état de choses qu'il avait approuvé et secondé, qu'il avait même promis de protéger contre la réaction dont nous étions tristement les artisans en Espagne, il est difficile de le dire, mais ce que fit le duc de Wellington, son successeur, sera bientôt dit. Il ne fit rien et ne parut guère en prendre souci.

Aussi bien il ne tenait guère à l'héritage de M. Canning, et il ne tarda pas à le montrer, car il saisit assez brutalement la première occasion qui se présenta pour expulser, c'est le mot propre, de son cabinet, le petit noyau de tories libéraux qu'il avait, de prime abord, consenti à y conserver. Il fit cette exécution sur le plus illustre d'entre eux, M. Huskisson, à propos d'une très légère irrégularité de tactique parlementaire, effet d'une inadvertance dont M. Huskisson fut le premier à s'accuser et à s'excuser. Dès lors, le ministère tout entier fut tory pur sang, et la politique britannique changea du blanc au noir. Il ne réussit, néanmoins, qu'à demi dans sa poli-

tique d'écrevisse (si tant est que l'écrevisse marche à reculons). Il lui fallut subir la révocation de l'acte du *Test*, cet affront au bon sens et à la morale dont la conséquence avouée était de réduire au parjure quiconque prétendait à une place quelconque, petite ou grande; et si la chambre des lords lui prêta volontiers l'épaule contre l'émancipation des catholiques, Peel, alors son coadjuteur, ne réussit point à retarder, dans sa marche triomphante le bill proposé par sir Francis Burdett; la chambre des communes en prit possession et depuis ne l'a pas lâché. Peel ne réussit pas mieux à prévenir en Irlande l'élection du grand agitateur, à la barbe de la loi en vigueur, du parlement sur pied, et du vainqueur de Waterloo, et plût à Dieu que l'un et l'autre eussent été vaincus tout à fait cette fois; cela leur eût épargné le dégoût de faire plus tard amende honorable, et de proposer eux-mêmes ce qu'ils avaient, à grands cris, déclaré l'abomination de la désolation, et la ruine de leur pays, détestable exemple qui n'a que trop été suivi!

Tandis que, tranquille à Broglie, désormais en état de nous recevoir modestement mais commodément, entouré de ma famille qui grandissait, et de mes déjà vieux amis, je m'y reposais un peu des fatigues d'une session rendue plus laborieuse par les intrigues intérieures et la difficulté de tenir ensemble les *disjecta membra* de notre majorité que par les luttes de la tribune, j'étais, à mon insu menacé d'un bien grand malheur. Ma mère, mon excellente mère, à peine entrée dans sa soixante-sixième année, ma mère, dont la santé ne nous avait jamais donné la moindre inquiétude, se trouvait atteinte d'un mal dont elle ne parlait à personne, et dont, en vérité, je crois qu'elle ne se disait mot à elle-même. Je fus averti par M. d'Argenson, qui nous vint voir au commencement de l'automne. Nous avions réussi, ses amis de la gauche et moi qui vivais bien avec eux, à le faire nommer député dans le département de l'Eure, où il n'avait jamais résidé et ne possédait pas un pouce de terrain. N'y connaissant personne, il profitait de l'intervalle des deux sessions (1828–1829) pour faire sa tournée de visites et de remerciemens; il me parla de la santé de ma mère avec quelque souci; je convins avec lui qu'à son retour à Paris, il m'écrirait avec détail et qu'il déciderait ma mère à consulter M. Lerminier, alors notre ami plus encore que notre médecin. C'était, à cette époque, le successeur le plus accrédité qu'eût laissé Corvisart, celui qu'il avait placé lui-même près de l'empereur Napoléon pendant la campagne de Russie.

M. d'Argenson me tint parole; Lerminier m'écrivit une longue lettre. Ni l'un ni l'autre ne me paraissaient rassurés, sans qu'on fût bien fixé sur la nature du mal; je partis pour Paris le 18 octobre,

c'est-à-dire le lendemain même du jour où j'avais reçu les deux lettres. Je trouvai ma mère très faible et dans un grand état de dépérissement, mais tranquille sur elle-même, gaie et prenant intérêt à tout, comme à son ordinaire ; le lendemain et le surlendemain, elle parut reprendre des forces, sous l'action des médicamens, et rien n'annonçait un danger certain ni prochain. Le 21, je dînai en tête-à-tête avec elle, dans son petit salon ; elle trouvait trop fatigant de dîner dans la salle à manger ; elle était mieux encore que la veille et dîna modérément, mais de bon appétit. Vers neuf heures et demie, heure à laquelle elle se retirait d'ordinaire, elle me congédia en me disant de venir le lendemain déjeuner avec elle. Il faisait beau, je me promenai sur les boulevards jusque vers onze heures ; à peine venais-je de me mettre au lit, qu'on accourut me demander de la part de M. d'Argenson. Je m'habillai en grande hâte et courus à toutes jambes. Je trouvai ma pauvre mère étendue dans son lit, sans mouvement et sans respiration. D'après ce qui me fut raconté, en entrant dans sa chambre elle avait, selon sa coutume, fait sa prière à genoux, s'était couchée en se déshabillant elle-même ; entrée dans son lit, elle avait dit à sa femme de chambre :

— Relevez-moi la tête, soulevez mon oreiller.

Et, cela fait, en posant sa tête sur l'oreiller, elle avait fermé les yeux et rendu le dernier soupir, sans effort, sans agonie, comme un enfant qui s'endort.

Je passai la plus grande partie de la nuit, avec M. d'Argenson, dans le salon, dont la porte ouvrait sur la chambre à coucher. Il insista pour qu'on n'éveillât point ma sœur, Mme de Lascours, qui, le lendemain matin, en fut au désespoir ; mais quelque rapidement qu'elle fût descendue, elle n'aurait pu recueillir le dernier soupir de notre pauvre mère.

Je ne restai que quelques jours à Paris, tristement préoccupé de détails plus tristes encore, et je rejoignis le plus tôt que je pus ma femme et mes enfans. Mes sœurs, mon frère, tous ceux des nôtres que ce douloureux événement avait réunis se dispersèrent également, la mort dans l'âme. Jamais mère de famille ne fut plus regrettée et plus digne de l'être.

Le coup me fut trop sensible pour me permettre de prêter, vers la fin de l'année, quelque attention aux événemens politiques. Je consacrai ces deux mois à des pensées et à des devoirs plus en harmonie avec l'état de mon âme.

BROGLIE.

PSYCHOLOGIE D'UNE SAINTE

SAINTE THÉRÈSE.

I. *Œuvres complètes de sainte Thérèse.* — II. *Histoire de sainte Thérèse.* Paris, 1883; Bray et Retaux.

L'idée que l'on se fait d'un saint a subi dans notre siècle la fortune de beaucoup d'autres idées : elle s'est affadie. Le côté héroïque et quelquefois aventureux du type s'est effacé, et le public en est venu à se représenter un homme bon à canoniser comme un être parfait, bien qu'un peu béat, absorbé dans ses dévotions, ne péchant jamais, mélancolique et, pour tout dire, très ennuyeux. Lorsque, par hasard, la vieille et forte race ressuscite, on ne la reconnaît plus. Nous en avons eu l'exemple, de notre temps, avec Gordon. Le monde a salué Gordon héros; mais, parce que Gordon était violent, enclin à pendre ou à fusiller le méchant, le monde n'a point vu son air de famille avec les saints d'autrefois. Ce n'était pas un saint correct et, sans la correction, il est bien difficile d'arriver à quelque chose au XIXe siècle.

Il y a eu une époque, et un pays, où l'ancien type des élus de Dieu a eu tout son relief et tout son éclat. C'est l'Espagne, au XVIe siècle. La piété douceâtre et sage à laquelle nous sommes arrivés n'était point du tout le fait des contemporains de don Quichotte. Il y avait alors en Espagne, parmi les personnages des deux

sexes que les ouvrages de dévotion recommandent à la vénération des fidèles, toute une légion de figures originales et hardies. En voyant quelle sorte de femme était une sainte Thérèse, le lecteur profane sentira peut-être qu'en dehors de toute idée religieuse, quelque chose s'est perdu, un rien, une petite étincelle, qui rendait le monde plus pittoresque et la vie plus intéressante. Pour des raisons qu'il est aisé d'entendre, nous laisserons en dehors de cette étude tout ce qui touche de près ou de loin aux miracles. Nous n'y ferons même aucune allusion. Ce sont là des matières où l'église romaine est le seul juge et, nous osons le dire, le seul intéressé. Elle est d'ailleurs elle-même encore divisée sur une partie au moins des points que nous nous interdisons de toucher (1).

I.

Sainte Thérèse naquit en 1515 à Avila, dans la Vieille-Castille. Il nous est facile de nous représenter le milieu où elle a grandi, car rien n'est changé, sauf que la ville dépeuplée est comme morte sur son rocher. Avila s'est conservée intacte, avec ses merveilleuses fortifications du moyen âge, ses murailles énormes, ses tours rondes en granit, ses neuf portes très hautes, sa cathédrale à mine de forteresse. La sierra de Gredos, aux crêtes pelées et aux immenses éboulis de pierres, qui domine la ville au sud, est toujours sans routes, à peine explorée, et habitée par des populations presque sauvages. On voit toujours dans les environs d'Avila, sur le sol hérissé de blocs de pierre, les grossières statues d'animaux taillées dans le granit, à une époque inconnue, par des artistes barbares. Sur ces paysages âpres pèse un dur climat; l'hiver est froid et long, et il n'y a pas de printemps.

Les Avilais étaient une race belliqueuse, qui avait soutenu pendant de longs siècles de continuels assauts. Un jour que les hommes étaient partis en expédition, l'ennemi survint. Les femmes coururent aux portes et aux remparts, nommèrent une commandante, Ximena Blasquez, et repoussèrent l'attaque. La ville reconnaissante conféra à Ximena, pour elle et ses descendantes, le droit de siéger et de voter dans les assemblées publiques. Le courage

(1) Voir l'*Étude pathologico-théologique sur sainte Thérèse*, par le père Louis de San, de la compagnie de Jésus (Paris, 1886; Fetscherin et Chuit). L'auteur s'y attache à réfuter un travail d'un autre père jésuite : *les Phénomènes hystériques et les Révélations de sainte Thérèse*, par le père Hahn, mémoire couronné à Salamanque. Le père Hahn concluait à l'existence, chez sainte Thérèse, d'une affection hystérique très prononcée, à laquelle il attribuait une partie des phénomènes étranges auxquels le père de San assigne, au contraire, une origine purement surnaturelle.

et l'humeur batailleuse des habitans avaient valu à Avila le surnom de Cité des chevaliers. Plus tard, quand les Maures furent loin, les guerres civiles calmées; quand la politique royale, sous Charles-Quint et son fils, eut accoutumé les grands à vivre dans la paix et l'oisiveté et poussé le hidalgo pauvre vers l'église, le commerce ou le service du roi, les Avilais cherchèrent un autre emploi de leurs instincts héroïques, et la religion un peu farouche de l'époque le leur fournit. La ville se transforma en une vaste pépinière de saints, emportant le paradis d'assaut, à coups de discipline, comme leurs pères prenaient les châteaux à coups d'épée. La cité en reçut un nouveau surnom. Le peuple caractérisa en trois mots le lieu et ses habitans : *Avila cantos y santos*, disait le proverbe; — Avila n'est que pierres et saints.

Le père de sainte Thérèse, Alphonse Sanchez de Cepeda, comptait parmi ses ancêtres un roi de Léon. Sa mère, Béatrix Davila de Ahumada, appartenait à la plus vieille noblesse de Castille. La ligne paternelle et la ligne maternelle possédaient également, dans toute son intégrité, la *limpieza;* c'est-à-dire qu'elles n'avaient jamais été alliées aux Maures, aux juifs ou autres races de sang impur. Le fait était de la plus haute importance dans l'Espagne d'alors, pour la considération publique et la situation sociale. Les préjugés contre le sang impur étaient si forts que, faute de fournir la preuve de la *limpieza*, on était exclu de la plupart des fonctions publiques. Sancho lui-même comprenait que, s'il avait cette tache, son maître ne pourrait jamais le faire duc ou gouverneur d'île. Il avait soin de lui dire : « Je suis vieux chrétien, et cela suffit. » — Sainte Thérèse, devenue carmélite, faisait fi, comme il convenait à son état, des distinctions mondaines : « Étant tous pétris du même limon, disait-elle, disputer sur la noblesse de l'origine, c'est débattre si telle sorte de terre vaut mieux que telle autre pour faire des briques ou du torchis. » Au fond, il lui resta toute sa vie, à son insu, un petit coin d'admiration pour la terre à briques dont se pétrissent les gentilshommes. Cela lui échappe çà et là. Elle a une manière de dire, en parlant d'une femme : « Elle était éminemment fille de gentilhomme, » qui sent jusque sous la bure l'arrière-petite-fille de roi.

Alphonse de Cepeda était de haute taille et de grande mine, l'air noble, l'humeur austère; il aimait qu'on fût pieux dans sa maison et entendait être obéi. Secourable aux pauvres, bon pour ses serviteurs, il refusa toujours, ce qui frappa beaucoup les siens, de posséder des esclaves, tandis qu'autour de lui on en avait des troupeaux, marqués au feu comme nos chevaux de cavalerie. Il vivait assez renfermé, lisant assidûment, et toujours des livres sé-

rieux ou des ouvrages de dévotion. Suivant la tradition léguée à l'Espagne par les Maures, il tenait sa femme et ses filles étroitement recluses et écartait de sa maison les visites d'hommes. Toutefois, il admettait que les femmes eussent quelque instruction, ce qui était presque une rareté, j'allais dire presque une faiblesse alors ; l'un des derniers couvens fondés par sa fille Thérèse faillit échouer parce que, sur neuf postulantes, dont quatre filles nobles, il n'y en avait qu'une « qui sût bien lire. »

Les écrits des contemporains nous font entrevoir Alphonse de Cepeda dans sa grande bibliothèque, où les auteurs latins, les pères de l'église, les poèmes religieux ou didactiques tiennent la plus grande place. Dans un coin dorment, ou semblent dormir, les œuvres profanes : romans de chevalerie, *cancioneros* galans et subtils, *romanceros* héroïques. La maison est entourée de grands jardins qui la rendent silencieuse. Le maître du logis lit. Il a l'allure fière, l'expression loyale et sévère de ces vieux gentilshommes castillans que les peintres espagnols nous montrent en pourpoint sombre et collerette blanche : corps maigres, âmes fidèles jusqu'à l'entêtement, très bons et très cruels, selon que Dieu, le roi ou l'honneur le commande. De temps à autre, Alphonse de Cepeda fait venir un de ses enfans. Il lui remet un volume, choisi parmi les auteurs graves, se fait rendre compte de la lecture précédente, éclaircit et redresse les idées et sourit aux réflexions naïves d'Antoine, le futur moine, ou aux saillies de cette mauvaise tête de Pierre, qui donnera tant d'embarras aux siens. Cette grande figure froide et digne, avec sa parfaite pureté de mœurs et sa véracité scrupuleuse, cet homme inflexible, mais que « nul, écrit sa fille, n'entendit jamais ni jurer ni médire, » était tout à fait le chef de famille qu'il fallait pour brider et diriger une nichée de douze petits Avilais, c'est-à-dire de douze créatures indépendantes entre toutes.

Il avait eu deux fils et une fille d'un premier lit. Il eut sept fils et deux filles de Beatrix de Ahumada, la mère de Thérèse.

Beatrix est une délicieuse figure qui illumine la vieille demeure seigneuriale des Cepeda. Mariée à quinze ans, morte d'épuisement à trente-trois, d'une beauté rare et exquise, d'une santé délicate, elle avait le caractère modeste et doux, le cœur tendre, l'imagination vive et curieuse, l'esprit orné de toutes les grâces et de toutes les séductions. Son état maladif l'avait contrainte à remettre le gouvernement domestique à sa belle-fille. Toute jeune et dans la fleur de sa merveilleuse beauté, elle avait renoncé à la parure et s'était habillée en vieille. Elle vivait sévèrement, en apparence tristement, dans une retraite indolente d'infirme. Cette chambre où la souffrance avait établi sa demeure et où la mort planait était cepen-

dant, pour Beatrix, un monde enchanté peuplé de visions charmantes. De son lit, il lui semblait voir passer une foule martiale et amoureuse. Tous les romans de chevalerie de la bibliothèque, auxquels Alphonse de Cepeda se gardait de toucher, tous ces volumes de poésies jugés par lui dangereux, qui contaient la folie héroïque et les passions enflammées des ancêtres, leur mysticisme violent, leurs sentimens alambiqués et leur fantaisie picaresque, tout cela venait défiler derrière les rideaux de Beatrix et la ravissait dans une région poétique où Dieu, les fées et les magiciens secouraient les bons chevaliers et délivraient les dames vertueuses. Elle passait ensuite les livres à ses enfans, qui les dévoraient à l'insu de leur père, et dont l'âme s'embrasait ainsi, si j'ose employer cette expression très espagnole, de deux feux différens : l'un sombre et dévorant, attisé par un père austère et dominateur ; l'autre léger, capricieux, éblouissant, soufflé par les lèvres souriantes d'une mère spirituelle et romanesque. Les enfans se ressentirent de cette double influence.

Les documens nous manquent sur l'un des fils, le second. On a vu qu'Antoine, qui était le cinquième, se fit moine. Les sept autres furent soldats et partirent pour l'Amérique, sauf peut-être l'aîné, sur lequel on n'a pas de détails précis. L'Amérique était alors le terre demi-fabuleuse où l'Espagne allait vivre ses romans de chevalerie. On y avait des aventures et on y accomplissait des exploits qui n'étaient guère moins extraordinaires que ceux des livres chéris de Beatrix. C'est même ce qui explique que les romans de chevalerie aient eu en Espagne une vogue si prodigieuse, si persistante, et que tant de gens, qui n'étaient point fous, s'en soient nourris et y aient cru sans y croire. Charles-Quint faisait des lois contre eux et lisait en cachette, comme un écolier, l'un des plus insensés : *don Belianis de Grèce*. Sous Philippe II, les cortès furent contraintes d'intervenir. Ils demandèrent au roi de brûler en masse tous les romans de chevalerie, pour mettre fin aux ravages qu'ils faisaient dans les esprits, et en particulier, disait la pétition, chez la jeune fille que sa mère enferme par prudence et qui passe son temps à lire *Amadis*. On promit satisfaction aux cortès et l'on ne fit rien. Le courant était trop puissant, il avait une source trop profonde dans l'histoire de l'Espagne de la Renaissance.

Un peuple qui avait entendu les récits des compagnons de Cortez et de Pizarre trouvait toutes naturelles les entreprises les plus extravagantes et les faits d'armes les plus mirifiques, ou plutôt, c'est à peine s'il trouvait que les conteurs rendissent justice à la réalité : ses frères et ses fils en avaient fait bien d'autres au pays de l'or. Quant à l'élément merveilleux des romans de chevalerie, les Espagnols du

XVIe siècle n'avaient même pas besoin de regarder vers le Nouveau-Monde pour le retrouver. Ils y vivaient en plein, ils s'y baignaient. La moisson de saints qui avait levé sur leur sol les enveloppait dans une atmosphère de visions et de miracles. Le merveilleux était devenu le surnaturel, les magiciens s'étaient métamorphosés en saints, et l'imagination populaire ne distinguait pas bien les uns des autres, à tel point que le souci des âmes et « de la doctrine sainte, véritable et chrétienne » était au fond de la pétition des cortès contre *Amadis* et ses pareils. Comment, en effet, se démêler dans les prodiges?

Les enfans de Cepeda mirent parfaitement en action, pour leur compte, leurs lectures de jeunesse. Les garçons s'acquittèrent avec éclat de la partie des aventures et des batailles. Ferdinand prit part à la conquête du Pérou, montra une valeur brillante, et reçut de grandes possessions dans le pays conquis. Rodrigue fut tué en combattant sur les bords du Rio de la Plata. Pierre se battit en tête brûlée et revint l'esprit tout à fait détraqué. Augustin fut un grand homme de guerre; il gagna dix-sept batailles sur les Chiliens et fut fait gouverneur d'une place importante du Pérou. Tous les autres furent de vaillans soldats, de bons chrétiens et des hommes intègres. Quant aux trois filles, Marie et Jeanne se contentèrent d'être des personnes vertueuses, qui se marièrent à de bons gentilshommes et vécurent dans une grande piété; mais Thérèse se chargea de nourrir sa génération de merveilleux ou, si l'on aime mieux, de surnaturel.

II.

Thérèse de Ahumada était parfaitement bien faite et marchait comme une déesse. Elle avait le beau teint mat des pays du soleil, la peau fine et blanche; elle rougissait facilement. Ses cheveux noirs frisaient sur un grand front intelligent. Ses yeux, très noirs aussi, étaient un peu trop ronds et trop à fleur de tête, mais étincelans d'esprit, vifs, expressifs, de ces yeux jaseurs et rieurs qui disent tout. Ils étaient surmontés de deux sourcils en coup de sabre, point arqués, qui achevaient d'éclairer la physionomie. Le nez était banal, petit et rond; la bouche plutôt mal que bien: la lèvre inférieure pendait un peu. Mais les dents étaient superbes, le sourire franc, et trois petits signes, coquettement posés par la nature sur la joue gauche, donnaient un piquant adorable à cette jolie tête radieuse.

Elle avait la voix douce, les mouvemens souples, des mains de race, longues, fines et blanches, qu'elle soignait beaucoup. Elle rappelait

son père par la mine noble et le grand air. C'était, dit un contemporain, « une de ces beautés brunes qui sont toujours accompagnées de majesté.» Elle tenait de sa mère une grâce à laquelle personne ne résistait et qui lui servit, plus que les règles et les constitutions, à obtenir de ses religieuses des prodiges de renoncement et d'obéissance. Sa gaîté fit le reste. Elle en avait tant, et de si jaillissante, qu'avec elle on serait allé au bûcher en riant. Déjà âgée, déjà la grande réformatrice et la grande sainte, elle alla s'installer dans un couvent de carmélites où elle avait appris qu'on se mourait, à la lettre, d'ennui et de tristesse, et fut si aimable, si enjouée, rogna si gentiment les pénitences, qu'elle les laissa contentes et heureuses, le cœur épanoui.

Elle avait l'esprit étendu et ferme, l'imagination chaude et emportée. L'éducation en partie double qu'elle reçut la développa dans tous les sens. Son père, dont elle était la favorite, la fit beaucoup lire de très bonne heure et lui inspira un goût pour la science si juste et si sain, qu'elle ne redoutait rien tant pour ses religieuses que les directeurs et confesseurs demi-savans : elle aimait encore mieux les ignorans, pourvu qu'ils eussent du bon sens et point de prétentions. D'autre part, les romans de chevalerie prêtés par sa mère donnaient des ailes à son imagination. Elle passait une partie des jours et des nuits à les lire, tremblant d'être surprise par son père. Puis, Beatrix lui faisait réciter des rosaires, des prières difficiles à comprendre; don Alphonse lui donnait la *Vie des saints*, presque aussi amusante que les romans de chevalerie; elle entendait le bruit d'armes de ses neuf frères, tous occupés, depuis le maillot, de jeux militaires, et sa petite tête travaillait, et elle voulait, elle aussi, faire des actions extraordinaires, elle ne savait pas encore quoi.

A sept ans, elle persuada à son frère Rodrigue, qui en avait onze, de s'en aller ensemble chez les Maures, pour être martyrs, comme dans la *Vie des saints*. Ils s'échappèrent de la maison, sortirent de la ville et rencontrèrent un de leurs oncles, qui les ramena. Rodrigue ne fut pas brave. Il accusa sa sœur : « C'est la petite, dit-il, la *nina* qui m'a entraîné. » La *nina* se défendit hardiment et soutint qu'elle n'avait pas eu tort. Elle voulait aller chez Dieu et il n'y avait qu'à voir dans ses livres si elle n'avait pas pris la bonne route. A quatorze ans, elle devint amoureuse d'un petit cousin. Don Alphonse, cet homme si sage, avait eu l'imprudence, que sa fille, dans son autobiographie, dénonce à tous les parens, d'admettre des petits cousins dans sa maison. Ils étaient tous aux pieds de la sirène, qui s'accuse, comme d'un affreux péché, d'avoir su « donner de l'intérêt à la conversation. » A ce moment-là, le ciel perdit du ter-

rain. Satan et ses pompes, sous la forme de pommades et de parfums, envahirent la place. Thérèse de Ahumada devint coquette et frivole. Elle persuada à Rodrigue, qu'elle opprimait décidément, de faire ensemble un roman de chevalerie ; ils le firent, le roman courut dans Avila et il surprit d'admiration tous ceux qui le lurent.

Don Alphonse s'alarma : Beatrix était morte ; Marie, la grande sœur, se mariait ; il se défiait de lui pour gouverner cette fille supérieure, son orgueil et sa joie. Elle était trop brillante, trop exaltée. Sa nature la jetait sans cesse d'un extrême à l'autre, des ravissemens mystiques de la longue prière solitaire à l'amour passionné de la parure et du succès. Don Alphonse la mit assez brusquement en pension dans un couvent, sans soupçonner, raconte-t-elle, à quel point la mesure était nécessaire et urgente.

Les huit premiers jours furent terribles ; le couvent lui parut une prison. Dès la seconde semaine, elle subit l'ascendant de la religieuse chargée des pensionnaires. Cette sœur était une fille de mérite et d'esprit, très sereine, possédant à un si haut degré, raconte son élève, « la grâce de bien dire, » que les moins dévotes prenaient plaisir à l'écouter parler des choses du ciel. Sous sa direction discrète, Thérèse de Ahumada se consola par le travail, tout en conservant l'horreur des couvens et de l'état religieux. Ce fut au milieu de cette horreur, et sans l'en corriger, que la vocation vint la saisir.

De toutes les raisons, et elles étaient nombreuses, pour lesquelles une Espagnole du XVIe siècle pouvait prendre le voile, la vocation vraie, par la foi, était la plus terrible pour une âme noble, capable de mesurer le fardeau. Thérèse de Ahumada se débattit. Pour comprendre son effroi, il faudrait pouvoir évoquer tout un ordre d'émotions religieuses dont l'Espagne actuelle a gardé des restes, et qui ne sont plus guère en France que des souvenirs, même pour les meilleurs catholiques. La religion était dure comme les mœurs. L'Espagne avait de hautes vertus, elle n'avait point d'humanité. Ses peintres aimaient à représenter des supplices. Philippe IV commandera à Velasquez les portraits de quatre nains hideux : l'idée de faire immortaliser par un grand artiste les difformités d'un malheureux ne peut venir qu'à une âme pour qui l'expression de « frères humains » est dénuée de sens. Le Dieu des rois catholiques était sombre comme eux. On n'était point tout à fait à lui si l'on ne croyait, comme n'est pas loin d'y croire encore un écrivain espagnol contemporain (1), à « l'efficacité bénie du sang répandu et des membres mis en pièces, » en d'autres termes, du sacrifice sanglant offert à la divinité. On sait

(1) M. Menendez y Pelayo.

combien la croyance d'après laquelle la divinité aimait le sang était répandue dans les temps anciens, et quelles profondes racines elle avait poussées. Sans avoir besoin de l'aller chercher chez les païens, Jéhovah se réjouissait à la vue des victimes, et il n'est pas difficile, en suivant notre filiation religieuse, d'arriver à travers le Golgotha aux gouttelettes de sang que sainte Thérèse, devenue carmélite, versait à coups de discipline devant son crucifix.

Ce Dieu exigeant et redoutable ne se traitait point avec le sans-façon du Dieu débonnaire et un peu sceptique de beaucoup de bons chrétiens d'aujourd'hui. On se donnait à lui si l'on avait un espoir raisonnable d'être « bien avec lui, » selon la jolie expression de sainte Thérèse ; sinon, mieux valait ne pas s'en mêler. En revanche, quand il avait daigné étendre sa main sur vous, de quel bras, avec quelle fidélité invincible, il vous soutenait et vous emportait ! Dans *la Dévotion à la croix*, de Calderon, un scélérat chargé de tous les crimes ressuscite afin qu'il puisse recevoir l'absolution et être sauvé, parce qu'il est né devant une croix, dont le signe est allé s'imprimer sur sa poitrine. Dieu avait signé un billet ; il a voulu faire honneur à sa signature. Il n'était pas jusqu'à la récompense offerte à ceux qu'il appelait qui n'effrayât en même temps qu'elle attirait. La récompense était un mysticisme à donner le vertige, dont on se racontait tout bas, de peur de l'inquisition, qui se défiait des miracles, les terreurs sacrées et les joies sublimes. L'Espagne était en train d'enfanter la grande école des Juan d'Avila et des Luis de Grenade, qui produisit plusieurs milliers d'ouvrages en prose et en vers ; et l'âme des élus se sentait enlever, de degré en degré, d'extase en extase, jusqu'à l'union intime avec son Créateur, mais c'était d'ordinaire au prix d'indicibles souffrances.

Thérèse de Ahumada était trop intelligente pour ne pas discerner que la fête céleste à laquelle elle était conviée serait durement achetée. Elle résista. Son père l'ôta du couvent à seize ans et demi, la promena, l'amusa. Aux grandes raisons importantes qui lui faisaient redouter l'état religieux s'en joignaient de petites : elle avait une peur physique des austérités, et les livres de piété l'ennuyaient. D'un autre côté, elle était poussée vers le cloître, en dehors de la vocation, par un sentiment que plusieurs femmes comprendront. Elle était d'un caractère trop indépendant pour se marier. Obéir à Dieu, passe encore ; mais à un homme ! Une de ses contemporaines, la noble Catherine de Sandoval, dira « qu'il y a de la bassesse à s'assujettir à un homme, » et entrera au Carmel pour échapper à cette honte. Thérèse de Ahumada n'était pas éloignée de penser de même et, avec le bon sens dont toute son imagination ne viendra jamais à bout, elle voyait bien qu'en dehors du mariage il n'y avait pas de

place souhaitable, dans une société organisée comme la sienne, pour une fille sans mère, belle, spirituelle et impatiente du frein.

Elle finit par demander à son père la permission de prendre le voile. Don Alphonse refusa. Elle lutta encore, mais Dieu la tirait. Le 2 novembre 1533, elle se leva de grand matin et s'en alla, avec une douleur effroyable, se jeter dans le couvent des carmélites de l'Incarnation, en dehors d'Avila. « Il me semblait, raconte-t-elle, que mes os se détachaient les uns des autres. » L'apaisement se fit à l'instant en revêtant la robe des novices, et le bonheur l'inonda. A qui ne comprend pas ces choses si particulières, peu accessibles par la seule intelligence, nous citerons le cri de triomphe poussé par Thérèse de Ahumada quelques mois plus tard, après avoir prononcé ses vœux : « Je n'avais pas encore vingt ans, et il me semblait tenir sous mes pieds le monde vaincu. » Je ne sais : mais cette ligne est pour moi comme une porte ouverte sur un monde où les règles habituelles de la conduite humaine ne sont plus de mise, où ce que nous appelons sagesse et folie reçoit d'autres noms, en vertu de de jugemens qui nous échappent, où les choses et les mots ont un autre sens, et où l'homme de peu de foi, lorsqu'il hasarde une opinion, est semblable à celui d'entre nous qui essaierait d'appliquer nos procédés de mesure dans l'espace à quatre ou cinq dimensions.

III.

Pendant près de vingt ans, la sœur Thérèse se contenta d'être une bonne religieuse selon le XVIe siècle. Les prières l'ennuyaient décidément. « Pendant des années entières, écrit-elle, j'étais moins occupée du sujet de mon oraison que du désir d'entendre l'horloge sonner la fin de l'heure consacrée à la prière. » Très proprette, elle savourait les joies du balayage. Ce n'était point pour elle des joies ordinaires. A défaut d'autre titre, elle aurait mérité d'être la sainte du balai. Tant qu'elle put remuer, elle rangea, nettoya, lava, épousseta, trotta en faisant la guerre aux araignées et aux serviettes sales. Devenue la grande réformatrice avec qui le roi et le nonce comptaient, elle suppliait le provincial de ses carmes, « pour l'amour de Dieu, » de faire au besoin des constitutions pour obliger les moines à être propres. « Si Sa Paternité, écrit-elle, considérait leurs lits et leur linge de table, elle n'hésiterait pas. » Il est vrai, ajoute mélancoliquement sainte Thérèse, qu'aucune constitution n'y fera, « étant comme ils sont. »

Les deux évènemens de cette période de sa vie furent sa grande maladie et la mort de son père. La maladie fut cruelle et étrange.

Sœur Thérèse avait, des pieds à la tête, des douleurs si atroces, qu'il lui semblait être « déchirée par des dents aiguës, » et qu'on la crut enragée. Les médecins n'y connaissaient rien, sinon que les nerfs y jouaient un grand rôle. Une dernière crise la laissa privée de sentiment, le corps tout tordu. Elle revint à elle au bout de quatre jours. « Ma langue, écrit-elle, était en lambeaux à force d'avoir été mordue... Je sentais tout mon corps comme disloqué, et ma tête dans un désordre extrême. Mes nerfs étaient tellement contractés, que je me voyais en quelque sorte ramassée en peloton. » Il lui resta de cet assaut une paralysie qui ne disparut qu'au bout de plusieurs années et diverses infirmités pénibles qui ne la quittèrent jamais et dont ses futurs couvens profiteront; elle aura sur l'hygiène, sur les relations entre le corps et l'esprit en général et, en particulier, entre certains phénomènes de haute spiritualité et les excès de jeûnes et de veilles, des idées que ne désavouerait pas un de nos physiologistes modernes.

Don Alphonse mourut en 1541, soigné par sa fille. Il avait passé ses dernières années dans une grande intimité avec elle, de plus en plus frappé du jugement et de la capacité qui se développaient chez cette petite nonne, au fond de sa cellule, et prenant l'habitude de la consulter sur tout. Elle eut un chagrin violent de sa mort. « Je sentais mon âme s'arracher de mon corps, » dit-elle en décrivant l'agonie de son père.

Insensiblement, l'existence que Thérèse menait à l'Incarnation arriva à lui faire honte, et il est véritable que c'était une existence insipide. On ne voit pas qu'elle ait eu rien de grave à se reprocher. Elle s'accuse amèrement, dans sa *Vie*, d'avoir eu en dégoût les exercices de piété et d'avoir pris trop de plaisir à la conversation d'hommes distingués. Il n'y avait pas là de quoi remplir de remords une fille qui s'est toujours targuée de « ne s'embarrasser pas pour des riens, » et de laisser aux sots les sots scrupules. D'autre part, quand elle considérait à quoi avaient abouti les nobles ardeurs et les grands rêves du début, ce qu'ils avaient produit en fin de compte, il n'y avait pas de quoi la contenter. Ce n'était pas précisément mal; c'était bien peu de chose. L'Incarnation était parmi les couvens où la décence était à peu près gardée et la dissipation médiocre : rien de plus. La louange semblait mince à ce cœur haut et ambitieux, et, lorsqu'elle regardait au dehors, son désappointement se changeait en indignation.

Il est d'usage de se récrier sur le relâchement des anciens couvens de femmes. Sans prétendre les justifier, il nous semblerait juste de ne pas perdre de vue que les couvens étaient devenus, par la force des choses, une institution sociale autant que religieuse. Il est dé-

raisonnable d'attendre du zèle pour les austérités d'une réunion de filles dont beaucoup ont pris le voile sans goût, souvent même contre leur gré, parce qu'il faut bien être quelque part quand votre famille vous trouve de trop ou ne peut vous doter. L'opinion du monde poussait d'ailleurs dans le sens de l'indulgence. La fille ou la sœur embarrassante une fois embéguinée, les parens trouvaient le sacrifice suffisant et souhaitaient eux-mêmes qu'elle ne fût pas trop resserrée, trop dénuée de douceurs et d'agrémens. Un gentilhomme pauvre, dit un personnage de Calderon, qui ne peut marier sa fille selon son rang, « la met dans un couvent pour ne pas déconsidérer son sang. Pour lui, la pauvreté est un vice. » Dans la même pièce, l'héroïne bien et dûment religieuse, son amant pénètre dans le couvent au moyen d'une échelle et arrive, sans être aperçu, à la cellule de sa belle. Ces sortes de choses étaient fâcheuses si on les découvrait; elles ne « déconsidéraient » pas le sang comme l'aurait fait un mariage inégal. Sainte Thérèse, qui avait sondé la plaie, conseillait aux parens de marier leurs filles « même un peu au-dessous de leur rang, » plutôt que de les mettre au couvent sans la vocation, et elle déclarait leur donner ce conseil « dans l'intérêt même de leur honneur. » Nous croyons que si l'on a présente à l'esprit la manière dont se recrutaient les religieuses, non-seulement on se sent devenir indulgent, mais on admire qu'avec les mœurs du temps la perversion n'ait pas été plus profonde.

Quoi qu'il en soit, un couvent, fût-il de carmélites, était en général un lieu assez mondain, où les grilles étaient rares. La trop célèbre Mme d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle et abbesse de Maubuisson, faisait jouer la comédie à ses nonnettes devant brillante compagnie, et c'était encore ce qu'elle faisait de mieux. Une religieuse de Ravenne, contemporaine de sainte Thérèse, a raconté, dans des pages ingénues, ses discussions avec sa charmante abbesse sur l'amour, et les grands chagrins qu'eut la « chère mère, » très honnête personne, pour avoir réduit son « serviteur » aux joies épurées et immatérielles de l'amour platonique. Les couvens espagnols offraient un peu moins de scandales que ceux de France et d'Italie; cependant, sainte Thérèse, malgré sa réserve, nous laisse entrevoir à l'Incarnation même, qui comptait parmi les plus réguliers, un singulier va-et-vient dans le parloir sans clôture, dans les beaux jardins ombreux, aux eaux courantes, dans les cellules parées « d'objets mondains » qui les transformaient en boudoirs, dans les petits coins favorables aux rencontres discrètes. C'était un mouvement de visites reçues et rendues, de petits rendez-vous licites et « illicites » le jour et « dans les ténèbres; » c'était un bruissement de romances et d'instrumens profanes, c'était des séjours au

dehors, en vue de se récréer, c'était mille mondanités qui, pour être innocentes au fond, n'en étaient pas moins malséantes, et qu'un père de famille prudent n'aurait pas souffertes dans sa propre maison. Il est assez curieux d'observer que les Espagnoles, qui subissaient l'influence des mœurs mauresques et vivaient dans le monde à demi cloîtrées, trouvaient la liberté au couvent. Les mêmes actes, commis à l'abri et pour ainsi dire sous la garantie du voile, prenaient une autre physionomie aux yeux du public. Tel d'entre eux aurait été jugé trop « mondain » hors d'un couvent « qui, là, nous dit sainte Thérèse, passait en quelque sorte pour être du domaine de la vertu. »

Il y avait une compensation à ces faiblesses. Grâce à la largeur de sa règle, l'église voyait venir à elle, plus que de nos jours, des hommes et des femmes qui lui arrivaient tard, après avoir épuisé le monde et ses expériences, et qui gardaient sous le froc ou le voile, avec une certaine difficulté à plier, l'esprit d'initiative et le goût des actions rares. Ces sortes de personnes étaient précieuses pour l'armée militante de l'église romaine. Sainte Thérèse le vit bien et s'empressa d'en tirer parti. Ce fut elle qui donna aux carmes le fougueux Mariano, un superbe Italien, grand, vigoureux, énergique, vif comme la poudre, la langue leste, la main qui lui démangeait. Il était Napolitain, d'une famille noble et riche, et « excellait dans la poésie et l'éloquence. » Il coiffa le bonnet de docteur en théologie et se montra si habile en affaires, que les pères du concile de Trente l'envoyèrent en mission dans les pays du Nord. Pendant le voyage, la reine de Pologne eut la fantaisie d'en faire son intendant, après quoi il renonça solennellement à toutes les femmes, entra dans l'ordre de Malte, se battit comme un diable à Saint-Quentin et vint échouer dans une prison, accusé de meurtre. Au bout de deux ans, il fut reconnu innocent, et Philippe II, le jugeant à point pour diriger la jeunesse, le nomma gouverneur d'un prince. Il l'utilisait en même temps à des travaux d'ingénieur. En cet état, Mariano apprit qu'il existait dans un désert, non loin de Séville, une colonie d'ermites qui vivaient saintement dans une grande indépendance. C'était son fait. Il alla se faire ermite, et il l'était depuis huit ans quand sainte Thérèse le rencontra et se proposa à l'instant de le gagner. Il se laissa froquer et fut pour la réforme des carmes un soldat admirable, mais point commode. Il resta, jusqu'à son dernier soupir, le fougueux Mariano, toujours bouillant, toujours prêt à confondre le méchant, toujours saint Jean Bouche d'or. Dans les instans critiques où il aurait fallu temporiser, user de ménagemens, il mettait sainte Thérèse dans les transes à force d'être « franc et ingénu. »

Catherine de Cardonne, que sainte Thérèse admirait de tout son cœur, est une figure encore plus originale et plus pittoresque que le père Mariano. Elle descendait des rois d'Aragon et était duchesse. A treize ans, ses parens voulurent la marier, mais elle avait fait un vœu, elle aussi, et elle pria le ciel de lui épargner ce calice. « L'attente de Catherine de Cardonne n'est point trompée; son fiancé meurt, » écrit un pieux historien qui aurait dû avoir la charité, avant de se réjouir et de louer le ciel, de s'assurer que ce pauvre fiancé, qui n'en pouvait mais, était allé en paradis. Lorsque les années l'eurent mûrie, Philippe II mit aussi la main dessus et la fit gouvernante de deux princes, don Carlos et don Juan d'Autriche, âgés de quatorze ans. Catherine de Cardonne fut une gouvernante vertueuse; fut-elle pour don Carlos une gouvernante calme et judicieuse? Le doute est permis sur ce point. Toujours est-il qu'une belle nuit elle passa par une fenêtre du palais, se coupa les cheveux, mit une robe d'ermite, et partit à la recherche d'un désert et d'une grotte. Elle trouva l'un et l'autre dans la Manche, contrée prédestinée, où les romans de l'Espagne, les vrais et les faux, venaient se placer comme dans leur cadre naturel.

Au bout de quelques années, des pâtres la découvrirent dans sa grotte et elle fut bientôt un ermite célèbre, qu'on venait visiter de loin. Personne ne se doutait que ce fût une femme. Quel temps et quel pays, pour la fantaisie, que ceux où une duchesse, l'un des premiers personnages de la cour, pouvait disparaître par la fenêtre sans causer aucun émoi, et devenir un but de pèlerinage sans redouter les questions indiscrètes !

Elle fut trahie par des lettres de don Juan d'Autriche, qu'elle avait laissées traîner dans sa grotte. Sa popularité s'en accrut. « A certains jours, dit sainte Thérèse, la campagne était toute couverte de chariots remplis de gens qui venaient pour la voir. » Elle résolut finalement de fonder un couvent et de prendre l'habit, mais un couvent d'hommes et un habit d'homme, et s'en fut demander de l'argent à l'Escurial, où elle eut un succès extraordinaire. Il y eut bien le nonce du pape, qui lui fit des observations sur son costume et sur certaines allures « d'évêque, » mais elle lui répondit avec tant d'à-propos qu'il n'eut plus qu'à lui donner sa bénédiction et à la laisser en paix. Elle fonda un monastère de carmes sur l'emplacement de sa grotte, garda sa robe de carme et passa le reste de ses jours dans une autre grotte que lui avait bâtie le père Mariano. Ils étaient dignes de se comprendre. Sainte Thérèse aussi la comprenait, et tenait en piètre estime les personnes qui traitaient Catherine de Cardonne de folle.

L'atmosphère religieuse qui produisait les furieux emportemens

de piété qu'on vient de voir pouvait ne pas être pure ; elle n'était pas froide. Le bon grain selon le ciel devait y germer. Sainte Thérèse avait quarante-cinq ans. Ses idées, longtemps troublées, s'éclaircissaient et se fixaient. Elle savait à présent ce qu'elle voulait faire. Dans son couvent, les sœurs commençaient à la croire folle ou, ce qui revenait au même en ce temps-là, possédée du démon. Le bruit de ce malheur s'était répandu dans Avila. Elle laissa dire, méditant son plan en silence et l'exécutant d'une manière qui aurait dû détromper Avila et l'Incarnation.

IV.

L'ordre du Carmel était venu de Palestine. Au XIIIe siècle, on le trouve répandu dans une grande partie de l'Europe. Il ne comprenait alors que des hommes ; quelques couvens de femmes, en Orient, lui étaient affiliés, mais il n'y avait point de carmélites proprement dites. La règle avait été rédigée aux environs de l'an 1200 par Albert, patriarche de Jérusalem. Elle était rigoureuse : un carme devait vivre en retraite, silence et oraison, en abstinence perpétuelle et jeûne presque continuel. Au XIVe siècle, la débâcle morale qui atteignit tous les ordres religieux emporta le Carmel avec le reste, et le père général fut chargé par ses moines de demander au pape d'adoucir la règle d'Albert. La « mitigation, » d'où resta aux carmes le nom de *Mitigés*, fut accordée par le pape Eugène IV, le 15 mars 1431. Elle abolissait l'abstinence perpétuelle, supprimait le grand jeûne, du 14 septembre à Pâques, la retraite et le silence. Ainsi soulagés, les carmes glissèrent doucement sur la pente qui menait tout droit à l'abbaye de Thélème. C'était le temps où Navagero, ambassadeur de Venise à Madrid, écrivait à propos de la chartreuse de Séville, riante et délicieuse : « Ces frères se trouvent ici à moitié chemin du paradis. »

Les carmélites furent fondées en 1442 par Jean Soreth, général du Carmel. Ce Jean Soreth, de race normande, que le peuple se montrait du doigt en l'appelant l'Éthiopien, ou le démon, à cause de son teint brûlé, a été le précurseur de sainte Thérèse. Il a essayé, un siècle avant elle, de ramener le Carmel à la règle primitive, allant sur sa mule de pays en pays, de couvent en couvent, rétablir la discipline et prêcher les austérités. Ses religieux le recevaient avec effroi, beaucoup d'entre eux avec haine. Il était trop tôt, et Jean Soreth eut le sort des réformateurs venus avant l'heure. Les carmes de Nantes l'empoisonnèrent dans une pêche. Après sa mort, presque toutes les maisons d'hommes retournèrent à la vie

facile et agréable, les carmélites suivirent, et la règle mitigée gouverna l'ensemble de l'ordre.

Il s'agissait pour sainte Thérèse, simple religieuse, sans ressources et sans appui, d'exécuter ce dont n'avait pu venir à bout un père général, pourvu par le pape de pouvoirs spéciaux et étendus. Si l'on songe à sa situation, à son naturel, devenu au couvent timide et craintif, il semble que le difficile, dans son entreprise, n'était pas de donner l'exemple des macérations ou de s'exposer au sort de Jean Soreth. C'était de sortir de sa cellule, d'oser parler, de se mettre en avant, dans un lieu comme Avila, où l'on entendait que les femmes restassent très tranquilles et où sœur Thérèse était sûre d'être mal jugée et blâmée. Elle avait beau être très brave au fond et avoir du génie, si elle n'avait eu encore autre chose, elle n'aurait jamais pris sur elle d'agir. Mais elle était mystique et il n'y a rien, absolument rien, dont un mystique ne soit capable.

Son mysticisme perce après la grande maladie de la vingtième année. Il croît pendant les années d'attente et de travail intérieur qui suivirent. A l'époque où nous sommes arrivés, il est épanoui, et l'on ne connaît pas sainte Thérèse tant que l'on n'a pas contemplé en elle la grande rêveuse, que doublait si curieusement la bonne ménagère préoccupée dès la veille de la soupe qu'elle ferait le lendemain, afin de varier le menu du couvent. Le sujet ne laisse pas d'être délicat, mais sainte Thérèse l'a traité elle-même avec une franchise qui facilite beaucoup la tâche. Elle pensait qu'il faut se défier des nerfs excités et des sangs appauvris et soigner les épidémies d'extases et de visions avec de la viande et du sommeil. Elle déclarait crûment que la plupart des visionnaires et des extatiques sont simplement des « cerveaux malades » et, loin d'admirer, quand un couvent se distinguait en ce genre, elle rabrouait : « Si j'étais là, écrit-elle en 1578 à une supérieure, vous n'auriez pas tant de choses extraordinaires. » Il est vrai qu'elle acceptait pour son propre compte, comme envoyés par Dieu, les phénomènes qu'elle pourchassait chez les autres. Elle s'était soumise en cela à l'autorité de personnes « fort savantes » de l'église et elle était prête à s'y soumettre pour ses religieuses, mais, en attendant, elle exigeait qu'on soignât « ces corps, » car, lorsqu'on les méprise trop, ils se vengent sur « l'esprit, ce qui est une terrible souffrance. »

Sainte Thérèse nous a raconté ce que son corps éprouvait tandis que ses yeux contemplaient Dieu dans le monde invisible, que la foule ne voit point, et que ses oreilles entendaient la voix de Dieu lui donner des ordres. Le mot « âme » désigne ici la personne en extase.

« (L'âme), écrit-elle, tombe dans une sorte d'évanouissement. Elle ne pourrait alors, sans beaucoup de peine, remuer seulement les mains. Les yeux se ferment, sans qu'elle veuille les fermer ; si elle les ouvre, elle ne voit presque rien. Elle entend sans comprendre ce qu'elle entend. Elle est incapable de former une parole et de la prononcer. »

Ces crises la laissaient « brisée et accablée de lassitude. » Elle dit encore : « J'ai été quelquefois réduite à une telle extrémité, que j'avais presque entièrement perdu le pouls... De plus, mes os se séparent et demeurent déboîtés ; mes mains sont si raides, que souvent je ne puis les joindre. Il m'en reste souvent jusqu'au jour suivant, dans les artères et dans tous les membres, une douleur aussi violente que si tout mon corps eût été disloqué. » Cela dura ainsi de longues années et, la merveille, c'est que la « petite femme » ou la « petite vieille » comme elle dit en parlant d'elle-même, garda l'esprit sain jusqu'à son dernier soupir. La ménagère profitait des communications de son autre *moi* avec le ciel pour en tirer des renseignemens pratiques, le chargeant, par exemple, de lui procurer un patron de bonnet pour les nouvelles carmélites, commission qui fut faite.

De ces étranges états d'esprit, de ces bizarres mélanges de préoccupations, se dégageait un mysticisme transcendant dont on trouve l'analyse subtile dans les œuvres de sainte Thérèse, particulièrement dans sa *Vie*, écrite par elle-même, dans *le Chemin de la perfection* et *le Château intérieur*. Nous n'essaierons pas de la suivre et d'expliquer en quoi l'oraison mentale diffère de l'oraison de quiétude et celle-ci de l'oraison d'union, ou par quels degrés l'âme s'élève de la première demeure spirituelle à la septième, où « les trois personnes de la très sainte Trinité se montrent à elle avec un rayonnement de flammes. » Nous nous contenterons de faire remarquer au lecteur, afin de rendre ce qui va suivre compréhensible, que le mysticisme peut avoir deux sources, l'imagination et le sentiment. Le mysticisme qui est tout entier dans l'imagination la surexcite prodigieusement et mène d'ordinaire à la folie. Celui qui provient surtout du sentiment et qui s'épanche en élans de tendresse passionnée laisse la tête plus calme ; il n'est pas rare de le rencontrer joint à une haute raison et à un sens pratique incomparable. Sainte Thérèse va en être un exemple.

C'est en 1560 que lui vint l'idée de fonder une maison de carmélites où l'on vivrait selon la règle primitive. Une amie à qui elle s'en ouvrit promit quelque argent. Au premier mot qui leur échappa de leur projet, tout Avila prit feu contre ces deux brouillonnes, avec

la furie d'indignation de la petite ville de province dont on trouble les habitudes. Ce fut un ouragan de paroles où les religieuses de l'Incarnation ne s'épargnèrent pas. On jasait, pérorait, commérait, commentait, discutait, critiquait, on s'indignait, on levait les bras au ciel et on se regardait. Le père provincial s'ennuya de ce tapage; il ordonna aux deux amies de renoncer à leur dessein. Avila respira et se rendormit. Sœur Thérèse en abusa. Doucement, discrètement, elle fit solliciter une autorisation à Rome. Un prête-nom acheta une petite maison pouvant contenir une douzaine de religieuses et la mère Marie-de-Jésus fournit ses lumières, qui n'étaient pas petites. La mère Marie-de-Jésus était une religieuse de famille noble, qui ne savait pas lire. Ayant eu aussi l'idée de fonder un couvent, elle était bravement partie pour Rome, à pied, afin de se mettre en règle. Elle en était revenue si versée dans les paperasses et formalités, que ce fut elle qui expliqua à sainte Thérèse les constitutions que celle-ci avait sous les yeux, et qui lui évita les bévues.

La permission de Rome arriva en juin 1562. Sœur Thérèse alla s'installer sous un prétexte dans la petite maison, y mit des grilles, et la nomma Saint-Joseph. Le 24 août, au matin, quatre filles gagnées à ses idées vinrent la joindre et reçurent l'habit des mains d'un prêtre. La cérémonie à peine terminée, la nouvelle vola dans Avila : « Une soudaine apparition des Maures, raconte un témoin oculaire, n'y eût pas produit plus de rumeur. » La population sortit sur les places et dans les rues, les boutiques et les maisons se fermèrent, un bruit d'émeute s'éleva et grandit. La prieure de l'Incarnation, où l'on était sens dessus dessous, se fit ramener sœur Thérèse à travers la foule excitée, la reçut comme une criminelle et la remit dans sa cellule. Les jours suivans furent encore plus tumultueux. Le peuple demandait à grands cris la destruction du nouveau couvent. Le corrégidor se rendit à Saint-Joseph avec une escorte, trouva les quatre novices derrière leurs grilles et se retira intimidé. Il repartait pour démolir tout de bon le couvent, quand un moine harangua la foule, la calma et gagna du temps.

Tant d'émoi pour quatre novices de plus ne laisse pas de surprendre dans un pays où, d'après l'historien Leti, un quart des adultes étaient gens d'église. Les Avilais, quand ils prenaient ainsi le mors aux dents, étaient à cent lieues de se douter de l'importance de l'événement qui venait de s'accomplir. Leur colère venait de l'idée qu'il faudrait peut-être faire l'aumône à Saint-Joseph. Leur imagination de méridionaux aidant, ils se voyaient tous ruinés par ce petit couvent de plus. Grâce au moine, il n'y eut pas de violences, mais la ville fit un procès à dona Thérèse de Ahumada pour

avoir ouvert une maison religieuse sans son autorisation. Dona Thérèse se défendit en digne élève de la mère Marie-de-Jésus. Aucun homme de loi n'osait s'employer pour elle. Elle fut son propre homme de loi, se démêlant au milieu des exploits et sommations, et ripostant par le moyen d'un bon abbé, qui portait ses papiers. Elle en trouva un autre qui consentit à aller plaider sa cause au conseil du roi, à Madrid. Elle fut patiente, tenace, habile, lutta sept mois contre Avila, gagna son procès et rentra en triomphe à Saint-Joseph, rompue désormais aux affaires ; ce n'est pas elle qu'on prendra jamais à signer un acte mal fait ou à payer plus de droits qu'elle n'en doit.

La réforme qu'elle introduisait, et qu'elle compléta peu à peu, s'étendait à tout. Sous sa règle, un couvent de carmélites devenait un lieu nu et silencieux où l'on a faim et froid, où l'on se fouette à saigner, où les genoux font mal et la tête tourne à force de prier, où l'on renonce à sa volonté, à son jugement, à ses affections, où l'on est séparé de tout, sevré de tout, mort à tout, où votre prière même ne vous appartient pas : elle sert à sauver les âmes des autres, dût la vôtre, après tant de sacrifices, tant de souffrances, tant d'angoisses, être abandonnée, perdue, précipitée jusqu'au jour du jugement dans les tourmens et les larmes. Cette dernière exigence paraît d'abord féroce. C'est elle pourtant qui fait la grandeur de la conception de sainte Thérèse. Sans elle la religieuse n'est pas à l'abri du soupçon d'égoïsme ; nous voyons tous les jours le monde juger sévèrement la fille qui, selon lui, tourne le dos aux devoirs de la vie pour aller dans le cloître travailler en pleine confiance à son propre salut. Grâce à elle, l'incroyant n'a qu'à s'incliner. Sainte Thérèse savait bien que ce qu'elle demandait là était plus difficile qu'aucune macération et elle a des pages énergiques sur les « certaines personnes à qui il paraît fort dur de ne pas prier beaucoup pour elles-mêmes. » En revanche, elle laissait à ses religieuses la seule liberté vraiment précieuse pour un ordre contemplatif : la liberté dans la vie spirituelle ; ses carmélites s'arrangeaient avec le ciel comme elles l'entendaient et changeaient à leur gré de confesseur et de directeur.

Sa bonne humeur et ses instincts de ménagère faisaient contrepoids aux excès d'une règle qui devient aisément terrible. Saint-Joseph s'était peuplé et n'était guère riche. La mère Thérèse (on l'avait nommée prieure) communiqua à ses religieuses un peu de sa passion pour balayer, ranger, raccommoder, fricasser. Elle leur expliquait que Dieu se tient tout autant à la cuisine, « au milieu des plats et des marmites, » qu'à la chapelle, et leur montrait à nettoyer les ordures « avec amour-propre. » Elle voulait bien qu'on

eût des pièces à sa robe, mais pas de trous, et les mains calleuses, mais pas de puces. Surtout, il fallait être gaies. Il ne s'agissait pas, avec elle, d'imiter ces dévots qui « prennent un air tout refrogné, n'osent plus parler ni respirer, de peur que leur dévotion ne s'en aille. » La mère Thérèse entendait qu'aux récréations on fût aimable, qu'on s'occupât à « réjouir les autres » et qu'on se gardât « d'enfouir son esprit, » si par bonheur on en avait. — « Personne n'en a trop, » disait-elle et elle prêchait d'exemple, tenant tout le couvent sous le charme. Il semblera incroyable qu'une carmélite réformée puisse être gaie. Cependant, beaucoup le sont. C'est que la manière de vivre importe infiniment moins à notre bonheur que le but pour lequel nous vivons. Dès que l'homme a trouvé à cette existence un *pourquoi* qui le satisfasse, le *comment* le laisse à peu près indifférent.

Contente de son œuvre, la mère Thérèse ne songeait qu'à demeurer en paix dans sa petite maison, à y rendre la régularité toujours plus sévère, la piété toujours plus haute et plus vive, les casseroles toujours plus reluisantes. L'idée ne lui était jamais venue d'exercer une action sur l'ensemble de son ordre, et, par lui, sur les destinées de l'église catholique. Elle n'avait en aucune façon l'ambition de Jean Soreth. Étant venue au bon moment, elle se trouva poussée à exécuter ce que Jean Soreth avait tenté inutilement. Les circonstances avaient arrêté et écrasé l'un; les circonstances portèrent l'autre. A travers quelles difficultés et quelles résistances, on va le voir.

V.

Philippe II ne séparait pas sa propre puissance de la puissance du catholicisme. Il se croyait né, non sans raison, pour être le pilier d'une église où la soumission est la grande règle. Toutefois, il prétendait qu'on lui obéît avant d'obéir au chef de l'église. Il l'avait aisément obtenu en se réservant la collation des emplois et bénéfices et en prouvant à son clergé qu'il avait pouvoir et volonté de le défendre contre Rome ; il arriva à ce dévot de nommer archevêque un homme que le pape avait excommunié pour désobéissance, mais une désobéissance que Philippe II approuvait. Moines et évêques étaient dévoués à un monarque dont ils attendaient tout, et en qui l'Espagne aimait précisément ce que l'histoire lui reproche : l'attachement aux formes extérieures du culte et le zèle contre l'hérésie. Philippe II avait une auréole aux yeux de la plupart des Espagnols : — « Ils ne l'aiment pas, écrivait le Vénitien Contarini, ils ne le vénèrent pas, ils l'adorent et regardent ses ordres comme telle-

ment sacrés qu'on ne peut les transgresser sans offenser Dieu. — Dans la lutte que sainte Thérèse réformatrice va avoir à subir, elle s'adressera au roi, tout naturellement, lui écrira comme elle pourra, sans souci de l'étiquette, et se soutiendra par lui contre le nonce du pape. Tout aussi naturellement, ses adversaires chercheront leur point d'appui à Rome.

En 1566, le général des carmes vint en Espagne sur l'invitation de Philippe II, qui aurait aimé que les moines fussent pauvres et saints, et qui s'apercevait qu'il y avait à faire, dans les deux sens, dans son royaume. Le père général prit quelques légères mesures contre les maisons d'hommes, qui les accueillirent fort mal, et s'en retourna prudemment à Rome. Son voyage, en apparence insignifiant, fut pourtant gros de conséquences. En passant à Avila, il avait visité Saint-Joseph et l'avait trouvé si conforme à ses vues, qu'il avait donné des patentes à la mère Thérèse pour fonder d'autres monastères semblables. « Je ne les avais pas demandées, » dit-elle, » et on peut l'en croire sur parole. Dès qu'elle les eut entre les mains, ce fut comme un trait de lumière. Le père général, en route pour l'Italie, fut rejoint à Valence par un exprès de la mère Thérèse. Elle lui demandait de donner aussi des patentes pour la fondation de couvens de carmes ramenés à la règle primitive. Il les donna.

Sainte Thérèse connaissait les progrès de la réforme protestante et l'urgence, pour l'église catholique, de lui opposer autre chose et mieux que des moines possédant « les meilleurs celliers » et des nonnes chantant la romance, au parloir, avec les jeunes gentilshommes. Elle savait que l'Espagne renfermait des élémens admirables pour l'ordre inhumain qu'elle rêvait de faire refleurir, qu'hommes et femmes se précipiteraient dans des cloîtres où l'on torturerait le corps et où l'âme s'enivrerait des voluptés mystiques. Les couvens actuels semblaient faits pour les Sancho Pança ; elle en voulait qui tentassent les don Quichotte. Au mois d'août 1567, elle se mit en route pour fonder une maison de carmélites à Medina-del-Campo, à quinze lieues d'Avila, et, dès lors, elle ne s'arrêta plus, sauf une réclusion forcée qu'on verra en son temps. Pendant les quinze ans qui lui restaient à vivre, la mère Thérèse parcourut l'Espagne sur sa mule ou dans un grand chariot installé en couvent. Elle traversa bien des fois la triste Castille, aux grands horizons couleur de poussière, vit l'Andalousie, où la mollesse du climat l'énerva, franchit les *sierras* sans arbres et sans routes, coucha dans les misérables auberges de muletiers, qui, aujourd'hui encore, en disent si long au voyageur sur l'Espagne, manqua continuellement de tout, et, rongée par la fièvre, un bras cassé et point remis, con-

spuée ici, presque adorée là, elle jeta les fondemens d'un édifice si puissant et si durable, qu'en 1713, l'Espagne comptait 266 couvens, tant d'hommes que de femmes, érigés depuis elle selon sa règle; le reste de l'Europe en possédait environ 400. Que l'on soit son partisan ou son adversaire, on ne peut qu'admirer l'énergie et le génie d'organisation de cette infirme, assaillie de maux qui troublent d'ordinaire le jugement et qui, toujours sage, prudente et joyeuse, conduisit à bonne fin son œuvre gigantesque.

Les difficultés matérielles étaient immenses. Il fallait trouver de l'argent, surmonter les défiances des autorités et, parfois, du clergé lui-même, vaincre l'hostilité des anciens couvens, pour qui la réforme était un affront et une menace. Il fallait surtout se tirer des griffes des bienfaiteurs et bienfaitrices qui, parce qu'ils avaient aidé de leur bourse, se croyaient tous les droits, témoin la princesse d'Eboli, belle-mère de celle que Philippe II aima et fit mourir. La vieille Eboli, ayant eu la fantaisie de fonder un monastère sous les auspices de la mère Thérèse, considérait son Carmel comme son joujou et tourmentait les religieuses plus que n'eussent fait cent disciplines. Elle en fit tant, et de si fortes, que sainte Thérèse prit le parti de faire enlever les nonnes, la nuit, par des hommes sûrs. A tout prendre, les peines étaient moindres dans les maisons fondées à la grâce de Dieu, sans un sou vaillant. On s'y passait souvent de dîner dans les commencemens, mais il finissait toujours par arriver des filles avec des dots et il fallait si peu au couvent, sous la nouvelle règle, que les choses s'arrangeaient. Sainte Thérèse n'admettait qu'un seul luxe, un bien beau luxe à la vérité, et pour lequel elle faisait des folies : le luxe d'une belle vue. Il lui semblait secondaire de couper une sardine en quatre, si l'on mangeait sa moitié de queue en regardant un joli paysage.

Un de ses traits de génie fut de comprendre qu'à un état nouveau il fallait un esprit nouveau. Elle mit tous ses soins à réunir un personnel de choix et employa tout son courage à repousser les postulantes que voulaient lui imposer les fondateurs et fondatrices, les bienfaiteurs et bienfaitrices, les protecteurs et protectrices, et autres fléaux. « Dieu me préserve, écrivait-elle, de ces grands seigneurs qui peuvent tout, et qui ont de si étranges travers d'esprit! » Dieu ne l'en préservait pas, mais elle restait intraitable, et déclarait que « dût le monde s'abîmer, » on ne lui ferait pas prendre un sujet qu'elle jugeait mauvais. Elle écartait tout d'abord absolument la classe de personnes qui avait été la plaie des ordres monastiques, celle des filles qui entrent au couvent sans vocation, « pour échapper à une situation gênée dans le monde; » elle n'admettait pas que ses monastères fussent des pensions de famille. Elle n'admettait pas

davantage qu'ils fussent des Cours des miracles où les parens déversaient leurs boiteuses, leurs bossues et leurs idiotes. Elle envoyait des gentilshommes examiner les postulantes et refusait les difformes, quelle que fût leur dot. Quant aux « imbéciles, » elle n'en voulait non plus à aucun prix; « c'est incurable, » disait-elle.

Par-dessus tout, elle redoutait les « mélancoliques. » C'était sa terreur, car elle avait remarqué que le mal de mélancolie se gagne, qu'il y a des épidémies de mélancolie: nous dirions aujourd'hui de pessimisme. C'est une maladie, disait-elle, et « très dangereuse, » et il faut « la traiter comme telle. » Elle avait son traitement, qu'elle indique, et qui est double : pour le corps et pour l'esprit. Pour le corps, on enverra périodiquement la mélancolique à l'infirmerie et on la purgera, on l'empêchera de trop jeûner et on lui donnera peu de poisson; dans la médecine de sainte Thérèse, le poisson forme essentiellement les humeurs peccantes de Sganarelle, source de maux. Pour l'esprit, on l'empêchera de rêvasser, quitte à abréger ses prières, on la contraindra à l'action en lui donnant les travaux manuels de la maison, on lui fera entrer dans la tête qu'elle n'est pas intéressante, en la traitant sans aucun égard particulier et en l'obligeant à obéir comme les autres. Sainte Thérèse avait remarqué que l'obéissance coûtait beaucoup à la mélancolique, et elle en avait tiré ses conclusions. « On appelle mélancolie, disait-elle, ce qui n'est au fond que le désir de faire sa propre volonté. » Elle disait aussi que le siège de ce mal est dans l'imagination, qu'il est très rare que l'on en guérisse ou que l'on en meure, mais que l'on en devient souvent fou et, toujours, insupportable.

Elle était très sensible à l'instruction, mais elle plaçait le jugement au-dessus, haïssait les pédantes et les bavardes. Dieu, leur disait-elle, « ne se soucie nullement que nous lui rompions la tête avec de longs discours. » Au fond, elle pensait que Dieu a la faculté de n'écouter que d'une oreille et qu'il tient compte surtout de l'intention; quand elle arrive chez les neuf bonnes demoiselles dont « une seule savait bien lire, » et qui passaient leur journée à épeler les offices dans des livres différens, en sorte que cela n'allait jamais ensemble, elle déclare sans hésiter que Dieu « acceptait leurs pieux efforts, » qui étaient en effet très grands. Elle aimait la jeunesse et sa « gaîté charmante, » que rien, pour sa part, ne lui enleva jamais. Il faut l'entendre raconter, à près de soixante ans, les frayeurs de la sœur Marie, vieille et très impropre de toutes façons à éveiller les mauvaises pensées, à l'idée de coucher dans une ancienne maison d'étudians. Sœur Marie ne pouvait s'ôter de l'esprit qu'un des étudians était resté caché en son honneur dans la maison : « Je

ne puis y penser sans avoir envie de rire, » écrit sainte Thérèse. Elle aimait les natures saines, les esprits droits, le mérite en tout genre et les bonnes santés. Soit hasard, soit autrement, la plupart de ses carmélites étaient de sang noble.

Dès 1568, elle fonda un couvent d'hommes, non point directement, mais par deux religieux qu'elle avait convertis : le père Antoine, un grand beau moine gentilhomme, belliqueux, presque aussi compromettant aux jours de bataille que le fougueux père Mariano; et le futur auteur de la *Vive flamme d'amour*, Jean de la Croix, si petit, si fluet, si délicat, que sainte Thérèse disait qu'elle avait commencé la réforme des carmes avec un moine et demi. Tous deux s'installèrent dans une bicoque où, en hiver, il neigeait sur eux. Le père Antoine se mit à balayer (on n'était pas disciple de sainte Thérèse sans cela), sans plus se soucier de ses nobles ancêtres et du « point d'honneur » et, quelques mois plus tard, il aidait à installer une seconde maison d'hommes, où entra le fougueux Mariano. Les carmes réformés furent nommés, à cause de leurs sandales, les carmes déchaussés ou, plus brièvement, les déchaux. Ils se multiplièrent rapidement.

Entre temps, sainte Thérèse avait été chargée par ses supérieurs de réformer son ancien couvent de l'Incarnation. A cette nouvelle, il y eut de beaux cris parmi les nonnes. Quoi! rester enfermées dans le couvent, derrière des grilles? Ne plus avoir de parties de plaisir au dehors, de réunions galantes au parloir, de petites soirées intimes dans les cellules? Cela ne se pouvait souffrir. Les religieuses décidèrent que pour rien au monde elles ne recevraient la nouvelle prieure, et elles appelèrent à leur secours la jeunesse dorée de la ville, qui ne se fit pas prier pour accourir, car c'était son bien qu'on lui enlevait, sa grande ressource, dans un pays de maris jaloux, pour chanter des duos et marivauder. Quand sainte Thérèse arriva, escortée du père provincial en personne, ils trouvèrent l'Incarnation occupée par les gentilshommes d'Avila. Les nonnes, criant, gesticulant, se bousculant, leur fermèrent l'entrée. Ils voulurent passer, pénétrer dans le chœur à l'aide d'une douzaine de sœurs de leur parti, et se trouvèrent au milieu de deux cents femmes furieuses qui piaillaient, menaçaient, tiraient, poussaient, injuriaient à faire penser à Vert-Vert au retour de son fatal voyage sur la Loire. Le père provincial en était tout pâle. Les gentilshommes s'agitaient, prêts à soutenir leurs alliées; les sœurs fidèles chantaient le *Te Deum*, et ce mélange achevait l'opéra comique.

La mère Thérèse resta humble, douce et impassible. Le vacarme dura plusieurs heures; après quoi, suivant le cours invariable de la colère féminine, les nonnes commencèrent à pleurer et à s'éva-

nouir. La mère Thérèse les fit revenir sans même un verre d'eau. Quelques écrivains religieux ont vu là un miracle; je ne crois pas, pour ma part, aux miracles inutiles. Les mutines lassées rentrèrent enfin dans leurs cellules et les gentilshommes se dispersèrent, n'osant vraiment pas venir étrangler la prieure dans sa stalle; mais la sédition n'était point terminée. Il fallut à la « petite femme, » pour mater ces enragées, une dépense incroyable de diplomatie, de bonne grâce et de patience. Elle se garda de trop exiger à la fois, supprima un jour la guitare et un autre jour le clavecin, substitua peu à peu des cantiques aux romances et aux boléros, réforma les guimpes et les coiffes en commençant par les « vénérables » et les « anciennes, » à qui peu importait, obtint par degrés l'exil des jolis meubles, raccourcit les séances au parloir et s'imposa d'y suppléer en amusant les sœurs. Ce n'était point facile, mais la mère Thérèse était une sainte d'esprit, et l'on a beau dire, l'esprit, cela sert toujours, même pour être saint. Elle fut si délicieuse que les plus aigres n'y purent résister. Les gentilshommes furent plus tenaces. Ils venaient en bande demander leurs amies et criailler à la grille. Un beau jour la mère Thérèse parut et les menaça du roi. Ils s'en allèrent et ne revinrent plus.

L'affaire de l'Incarnation fit du bruit. La réforme devenait populaire à cause de ses excès, que la réformatrice essayait en vain d'empêcher. Les déchaux se livraient à des macérations barbares, les carmélites ruinaient leur santé, les cloîtres s'emplissaient d'extases et de visions, et le peuple espagnol, lorsqu'il apercevait les grands manteaux blancs et les voiles noirs, ressentait une émotion que sainte Thérèse décrit en ces termes lors de son arrivée à Cordoue : « On eût dit, au tumulte de la foule, qu'il s'agissait d'une entrée de taureaux. » Pour qui connaît l'Espagne, c'est une évocation. On entend le cri : *Los toros!* devant lequel chacun fuit, grimpe, disparaît. On voit passer au grand trot les superbes animaux destinés au combat du lendemain. On a devant les yeux l'expression de tendresse féroce avec laquelle le peuple contemple leurs cornes aiguës et leurs corps vigoureux, calculant combien ils éventreront de chevaux et supporteront de blessures avant de mourir. Et l'on comprend ce qui plut à cette nation farouche dans ces moines et ces religieuses qui s'enfonçaient des pointes de fer dans le corps, couchaient sur des ronces, ne dormaient ni ne mangeaient, avalaient de la vermine et pis encore. La mère Thérèse était effrayée de ces excès, elle qui ne cessait de prêcher la modération. Mais le peuple aimait déchaux et déchaussées comme il aime *los toros*, qui vont panteler devant lui.

Cependant les mitigés s'inquiétaient, sentant bien qu'ils seraient

entraînés malgré eux dans la réforme. Ils s'alarmèrent tout à fait en apprenant qu'un déchaux avait été nommé visiteur, autrement dit inspecteur, d'une partie de leurs couvens. Alors s'engagea la grande lutte où l'œuvre de sainte Thérèse aurait péri dix fois sans la constance de la « pauvre petite vieille. »

VI.

Il existait dans cette œuvre une cause de faiblesse qui n'avait point échappé à sainte Thérèse et qu'elle explique très clairement : « Parmi les religieux, la réforme portait dans son sein un principe de ruine prochaine. D'abord, ils ne formaient pas de province particulière, mais restaient soumis au gouvernement des supérieurs de l'Observance mitigée. Ensuite, ils n'avaient pas encore de constitutions. Chaque monastère se conduisait comme il le jugeait à propos, et, les uns pensant d'une manière, les autres d'une autre, la réforme y courait de grands périls. » Les mitigés, au contraire, étaient parfaitement compacts. Ils avaient de grandes intelligences à Rome et se sentaient puissans. Ils résolurent d'anéantir les nouveaux couvens, qui provoquaient des comparaisons désobligeantes pour eux, et engagèrent la guerre à un chapitre général de leur ordre, tenu à Plaisance en mai 1575. L'avantage fut d'abord de leur côté. Le chapitre ordonna de chasser les déchaux de leurs maisons et de reléguer la mère Thérèse, cette « vagabonde, » comme on l'appelait chez les mitigés, au fond d'un couvent, avec défense d'en bouger. Elle para le coup et sauva les siens en écrivant au roi, qui s'intéressait à la réforme; puis elle conseilla sagement de se tenir coi; mais on ne conduisait pas ces moines-là comme on conduit de nos jours un séminaire. La plupart avaient du tempérament de ce fameux capucin duc de Joyeuse, qui se décapucina au temps de la ligue pour être général d'armée et se recapucina sur la fin, « ayant, dit Saint-Simon, en vingt ans de profession religieuse, fait une étrange parenthèse de dix ans. » Les déchaux ne craignaient pas non plus les parenthèses. Le beau père Antoine leur fit honte de leur conduite de lièvres, et, comme ils hésitaient encore, le bouillant père Mariano, de sa voix de clairon sonnant la charge, prêcha l'assemblée sur ce texte : *Tempus pacis, tempus belli*. Il les enleva et ils attaquèrent à leur tour.

Celui des leurs qui avait les pouvoirs de visiteur se rendit à la grande maison de mitigés de Séville, avec l'intention de la réduire. Le père Mariano, qui flairait la poudre, l'accompagnait. Il tomba dans la plus belle révolte de moines qu'on pût rêver, vit son visiteur presque mis en pièces au milieu d'un vacarme effroyable, cou-

rut chercher du secours, ramena le gouverneur de Séville, ramena l'archevêque, dégagea le visiteur et dut s'endormir ce soir-là en se croyant encore à Saint-Quentin.

Il serait fastidieux de raconter par le menu une querelle qui dura plusieurs années. Il suffira de dire qu'après diverses alternatives, les mitigés mirent définitivement Rome de leur côté. Les déchaux résistèrent encore un temps, grâce à sainte Thérèse, qui, de sa prison, les dirigeait et les conseillait en personne qui en sait long sur le train du monde et le prend comme il est. « Je crois qu'il dit vrai, écrivait-elle avec bonhomie au père Mariano au sujet d'un autre moine : c'est son intérêt pour le moment. » Avec un pareil chef, la réforme n'aurait jamais été vaincue si sainte Thérèse avait toujours été obéie. Elle ne le fut pas. Les déchaux se montrèrent imprudens et maladroits. Ils étaient agressifs et ils prenaient peur. Pour dernière sottise, ils fâchèrent le roi, qui les abandonna. L'année 1578 les trouva dispersés et contraints de se cacher. Les chefs que les mitigés avaient pu saisir étaient traités comme on se traitait en ce temps-là entre religieux : ils étaient enfermés dans des cachots noirs et battus comme des chiens. Un arrêt du nonce consacra la destruction des monastères réformés. Tout semblait fini.

Quand la nouvelle de l'arrêt fut apportée à sainte Thérèse dans sa cellule, pour la première fois de sa vie elle ploya. Elle se mit à pleurer, voulut être seule et s'enferma tout un jour. Le désespoir du mystique dont l'œuvre échoue n'a rien de commun avec le désespoir de l'homme ordinaire qui voit avorter ses projets. Il est troublé et angoissé, car l'œuvre était celle de Dieu, à qui le mystique parle, de qui il reçoit directement les ordres. Alors, pourquoi cette défaite et cette ruine ? Pourquoi Dieu s'est-il dédit ? Pourquoi s'est-il joué de son serviteur ?

On aimerait à savoir ce qui se passe dans ces têtes mystérieuses, comment, pourquoi l'angoisse s'est changée soudain en ardeur, le doute en confiance, où est la jointure entre le visionnaire et l'homme d'action. On ne le sait pas. La mère Thérèse se leva le lendemain tranquille et résolue. Elle écrivit beaucoup de lettres, qui se sont malheureusement perdues, expédia une nuée de courriers, aux déchaux, à des grands seigneurs, au conseil du roi, à Philippe II. A défaut des lettres, nous connaissons leurs effets. Philippe II dit sèchement au nonce : « Obligez-moi, monseigneur, de protéger la vertu. Vous n'aimez point les carmes déchaussés et vous le leur faites trop sentir. » Le nonce se retira très ému et fit sa paix au plus vite. Le saint-siège la confirma en érigeant les déchaux en province séparée, indépendante des mitigés. La mère Thérèse retrouva sa liberté et remonta dans son chariot de voyage.

Elle avait composé, pendant sa captivité, le plus célèbre de ses écrits mystiques : *las Moradas, les Demeures.* Le livre est de ceux qu'on lira tant qu'il y aura une église catholique et des couvens et qui perdent, je ne dirai pas leur intérêt, mais leur sens, dès qu'on les lit hors de l'ombre de l'autel. Sainte Thérèse y compare l'âme à un château fait d'un seul diamant et contenant sept demeures. L'oraison est la porte du château. Par elle, on pénètre dans les diverses demeures où habitent le recueillement surnaturel, la jubilation spirituelle et autres états mystiques, jusqu'à ce qu'on parvienne à la chambre du centre, où s'accomplit le mariage spirituel, qu'il ne faut pas confondre avec les fiançailles. Ces choses ne sont pas à la portée de tous. Quand on s'imagine les comprendre, les écrits mystiques de sainte Thérèse doivent caresser délicieusement l'âme dévote. Ils ont de petits mots doux et tendres, des comparaisons gracieuses, des cris de passion dignes du soleil de Castille et, aussi, leur part de ces antithèses cherchées, de ces subtilités, de ce clinquant que l'Espagne d'alors aimait tant et qui plairont toujours à beaucoup, surtout parmi les femmes. Sainte Thérèse avait le goût de son temps et telle strophe de sa *Glose*, par exemple, se continue dans Lope de Vega et Calderon pour s'achever dans Corneille. Entre les variations de la *Glose* sur le thème : « Je me meurs de ne pas mourir » et les stances de Rodrigue, la parenté littéraire est proche.

Fort heureusement pour ses couvens, sitôt qu'il s'agissait d'affaires, la mère Thérèse laissait de côté les belles phrases et les sentimens alambiqués. Un chat était alors un chat et n'avait aucune chance d'être pris pour un séraphin. Les déchaux victorieux s'étaient réunis en chapitre général à Alcala (1581). La mère Thérèse en profita pour faire reviser et corriger les règlemens. Elle en voulait à ses deux grands ennemis : le mal du scrupule, qui ronge les esprits étroits ou timorés, et la saleté, qui sévissait sur les déchaux comme sur tous les autres moines. Elle avait passé sa vie à combattre ces deux fléaux. « Ne faites donc pas le béat qui se scandalise de tout, » écrivait-elle rudement à un prieur peu indulgent. A un autre, un futur prélat, qui avait toujours des distractions pendant ses prières et qui en faisait des embarras à sa conscience, elle écrit : « Pour ce qui est des distractions que vous éprouvez en récitant l'office, j'y suis sujette comme vous, et je vous conseille d'attribuer cela, comme je le fais, à la faiblesse de tête; le Seigneur sait bien que, puisque nous le prions, notre intention est de le bien prier. » Ses carmélites la désolaient par leurs enfantillages à propos de niaiseries. Elle demande au chapitre d'Alcala de supprimer autant de sujets de scrupules qu'il sera possible : « Ayez soin, pour

ce qui regarde les chausses des religieuses, qu'on ne spécifie point si elles doivent être d'étoupe ou de bure, mais qu'on dise simplement qu'elles peuvent porter des chausses ; car elles n'en finissent pas avec leurs scrupules. A l'article où il est dit que les toques des religieuses doivent être de chanvre de second brin, qu'on mette simplement qu'elles doivent être de toile... Je serais d'avis qu'on abolît le règlement qui nous défend de manger des œufs en carême et du pain à la collation... C'est pour les religieuses une source de scrupules, et cela nuit à la santé de plusieurs. » (Lettre au père Gratien.)

Sa largeur d'esprit était si grande, qu'elle tranchait par la négative une question que les moralistes ont discutée maintes fois et résolue dans des sens divers. Il arrive que notre esprit est traversé par des pensées que nous n'aurions pas autorisées si nous les avions prévues, et que nous condamnons, mais qui ne nous en sont pas moins venues, ne nous en ont pas moins donné la vision, sinon le désir, d'une faute et même d'un crime. Sommes-nous coupables de les avoir eues? En sommes-nous responsables? Sainte Thérèse répond : Non. « N'allez pas vous figurer, écrit-elle à sa nièce, qu'une simple pensée soit un péché, quelque mauvaise qu'elle soit. » On peut alléguer que le problème était plus simple pour elle que pour un autre : elle voyait le malin chuchoter les mauvaises pensées dans l'oreille des hommes. Que nous ayons affaire au diable classique, avec des cornes et une queue, ou à l'invisible démon de la perversité, tapi au fond de chacun de nous, la question ne m'en semble pas moins délicate. Je serais disposé, pour ma part, à être plus sévère que sainte Thérèse et à conseiller quelques remords, ne fût-ce que pour ne pas s'acoquiner à causer avec le diable.

Pour la saleté, jamais on ne lui fera accroire qu'elle soit un mérite aux yeux de Dieu. C'est « une chose terrible, » dit-elle ; et elle supplie qu'on ne regarde pas à l'argent quand il s'agit d'introduire la propreté.

La voilà vieille, usée, mourante. Que reste-t-il de la charmante Thérèse de Ahumada? A l'extérieur, rien : une petite femme ridée, percluse d'un bras, perdue de maux de cœur, à moitié paralysée, fiévreuse, endolorie, piteuse ; ses beaux yeux noirs parlaient seuls des triomphes passés. A l'intérieur, tout : une créature vive, aimable, exquise, au cœur de feu, qui, si elle n'avait été une sainte, aurait été Dyonise, cette Juliette espagnole (1) plus heureuse, mais plus impétueuse encore que sa sœur d'Italie ; et, en même temps, une femme de génie aux idées graves et hautes, d'une dignité in-

(1) Dans *la Fuerza Lastimosa*, de Lope de Vega.

comparable. La religieuse inégale et inquiète des premières années était devenue l'une des grandes figures du monde catholique. Le tout ensemble faisait un être parfaitement noble, sauvé de la singularité, ce grand écueil des natures d'exception, par le plus parfait bon sens qui ait jamais habité une cervelle humaine.

Comment l'existence double que lui créaient ses états particuliers ne troubla jamais cette grande et limpide raison; comment des maux si répétés, si longs, si sauvages, qui la rendaient « comme une morte, » mais une morte criant et gémissant, lui laissèrent la tête si claire qu'elle passa toujours, sans aucun effort, d'un « ravissement » à son plumeau, d'un « miracle » à une lettre d'affaires : c'est là le problème de cette vie extraordinaire. Ses biographies contiennent un trait qui est le raccourci de son histoire. Un jour qu'elle faisait frire un poisson pour le dîner de la communauté, elle fut saisie d'une de ces « extases » qui lui raidissaient les membres, lui ôtaient la parole et le mouvement. La crise passée, la mère Thérèse, instinctivement, n'avait pas lâché la queue de la poêle et avait sauvé son poisson. Jamais, parmi tant de merveilleux et de surnaturel, elle ne lâcha la queue de la poêle.

Elle avait de grandes vues, un courage d'homme, tranquille et égal. Rougissant des moines et des nonnes de son temps et sachant ce qu'il y avait de chevaleresque dans l'âme espagnole, elle avait compris que plus elle demanderait de traitemens cruels, de renoncemens farouches, de folies selon la chair et selon le monde, plus grandes seraient ses chances de succès. Elle exigea hardiment des choses surhumaines, et elle les eut; elle n'aurait rien obtenu si elle avait moins demandé. Ce qui prouve combien elle avait vu juste, c'est qu'elle fut entraînée plus loin qu'elle n'aurait voulu, obligée sans cesse de retenir, de rappeler que nous avons un corps et que ce corps, lorsqu'on en fait fi, se venge sur l'esprit. « Dieu me préserve, s'écriait-elle, de ces gens si spirituels! » Elle eut à défendre son œuvre contre un corps puissant, contre Rome, contre les fautes des siens; elle la sauva et la légua à la postérité, comme un témoin vivant de ce que peut une femme.

On peut blâmer ses idées, sourire de sa foi candide et de ses familiarités avec la Divinité, redouter son influence sur les têtes jeunes et inexpérimentées : on ne peut pas vivre dans son intimité sans subir, à trois cents ans de distance, la séduction qui domptait ses contemporains et lui faisait soulever des montagnes. La cause de ce charme est facile à saisir. Sainte Thérèse était vivante comme personne ne l'est plus dans notre siècle et comme peu l'étaient même dans le sien, où on l'était tant. Elle ne connut jamais l'indifférence amollissante. Elle détesta la mélancolie, principe de fai-

blesse, les poltrons et les pleurnicheurs, exigea que l'homme fût brave et ne désertât pas devant la destinée. Elle crut, voulut, agit, ne pensa jamais : « A quoi bon? » et ne dit jamais : « Pourquoi faire? »

Au mois de septembre 1582, étant fort malade, elle se rendit de Valladolid à Albe, languit encore deux semaines et mourut. On l'enterra dans le couvent de carmélites d'Albe, derrière les murs et les grilles, au fond d'une fosse très profonde et sous un amas de pierres. Ces précautions ne tinrent pas contre le naturel espagnol. Deux moines travaillèrent quatre nuits à la déterrer et lui coupèrent une main pour en faire une relique. Un autre moine arriva, envoyé par le chapitre des déchaux, la déterra encore et voulut couper le bras, qui lui resta dans la main, « comme s'il avait cueilli un fruit mûr. » Une sœur converse vint avec son couteau, arracha le cœur comme une petite bête fauve et l'emporta. Le pauvre corps a été déchiqueté, les morceaux dispersés dans les châsses des églises. Les villes se disputèrent le cadavre mutilé, afin de passer sanctuaire et but de pèlerinage. Il fut emporté, rapporté; il a fini par trouver le repos à Albe.

Tous les soirs, de dix heures à onze heures, dans l'étendue immense du monde chrétien, la carmélite prie. Sa prière n'est pas pour elle, non plus que les meurtrissures de son dos et les tiraillemens de son estomac. La prieure lui a répété tout à l'heure, comme elle le fait chaque soir, que la carmélite occupée de son propre salut est une carmélite indigne; elle est venue là pour secourir les âmes des autres et non la sienne. On lui a dit aussi que c'était l'heure où le mal se prépare dans le monde et, comme elle est entrée dans le cloître jeune et ignorante, ces mots la font rêver de mystères inconnus et redoutables. Elle prie, et il lui semble voir la grande armée du mal envahir silencieusement la terre obscure. La foule grandit, elle va couvrir le monde, mais, en travers de sa route, un groupe est prosterné. Ce sont de pauvres filles vêtues de bure. Devant elles, la sombre armée recule, et quelques-uns sont sauvés qui auraient été perdus. La carmélite emporte dans sa cellule la vision de sa victoire et s'endort heureuse. Elle doit ce magnifique rayon de poésie à sainte Thérèse, qui a cru lui payer tous ses sacrifices par l'espoir d'expier pour autrui. L'espérance, a dit saint Basile, est le songe d'un homme qui veille. L'espérance que la pauvre petite femme a léguée au Carmel est un songe sublime

ARVÈDE BARINE.

LE

SALON DE 1886

I.

LA PEINTURE.

Ce qui manque à notre temps, ce n'est pas, en général, l'activité, mais la réflexion dans l'activité. Les artistes, les plus impressionnables des hommes, subissent plus que tous les autres cette fatalité de l'heure présente ; la fièvre qui les agite, en les poussant à une production hâtive et sans relâche, les condamne fréquemment à créer des œuvres de hasard, sans pensée et sans portée, sans consistance et sans durée. La fréquence toujours croissante des expositions indulgentes, la facilité de jour en jour plus bruyante des succès trompeurs de presse ou de coterie, ne sont pas faites pour calmer cette agitation superficielle qui se termine, en fin de compte, pour un grand nombre, par les déboires les plus amers et par les plus cruelles angoisses. Tant que le régime n'en sera pas modifié, le Salon annuel présentera ce double spectacle, fait à la fois pour susciter les espérances et pour les abattre, pour nous donner confiance et pour nous inquiéter : d'une part, un labeur extraordinaire, ingénieux, ardent, varié, se manifestant chaque année par la confection d'une étonnante quantité de toiles peintes, et, d'autre part, un résultat médiocre, tout à fait disproportionné à la somme d'in-

telligence, de savoir et de passion dépensés. En réalité, pour qui connaît bien les soldats en ligne, leurs manœuvres printanières dans le Palais des Champs-Élysées ressemblent à un lendemain de désastre plus qu'à une veille de victoire, tant le nombre y est grand des invalides avant l'âge et des blessés à mort par le maladroit usage de leurs propres armes!

Jamais, il faut le reconnaître, le métier de peintre n'a été exercé, avec une dextérité apparente, par un plus grand nombre d'artistes ou d'amateurs; jamais l'amour de la nature extérieure, le respect de la réalité vivante, la finesse des sensations visuelles ne semblent avoir été développés d'une façon plus générale; jamais une liberté pareille n'a été assurée aux manifestations des systèmes les plus contraires comme aux expressions des théories les plus paradoxales. A quoi aboutissent pourtant cette habileté de main, cette vivacité d'intelligence, cette liberté d'esprit? Combien de tableaux, dans ce déballage emplissant jusqu'aux combles trente énormes salons du Palais de l'Industrie, présentent le caractère d'œuvres d'art achevées? Combien méritent d'aller prendre une place sérieuse soit dans une collection publique, soit dans un cabinet d'amateur éclairé? Pour quiconque s'est donné la peine d'en faire le compte, la liste est vite faite. Quelle est donc la cause d'une pareille déperdition de forces? L'irréflexion. On ne pense guère avant de peindre, on pense peu en peignant, on ne pense plus après avoir peint. Très peu se rendent un compte exact de ce qu'ils veulent ou de ce qu'ils peuvent; la plupart s'abandonnent sans défense aux tentations mobiles de l'actualité, qui s'appelle désormais la pensée moderne ou l'influence du milieu. C'est par irréflexion que, depuis vingt années seulement, tant de peintres, bien doués et bien armés, après des débuts honorables ou éclatans, se sont laissé ballotter successivement par toutes les modes qui se succédaient au risque d'y perdre toute force et toute dignité; c'est par irréflexion qu'ils adoptent précipitamment toutes les idées ou semblans d'idées, justes ou non, raisonnables ou non, qu'un succès quelconque, durable ou passager, a pu mettre violemment en lumière; c'est par irréflexion que, sans s'interroger eux-mêmes, sans consulter leur tempérament, sans respecter leur conscience intime, ils font à chaque instant litière de leur personnalité, devant le premier triomphateur qui passe. Dans le désordre où l'on s'agite depuis la disparition des chefs de 1830, que l'on cherche des conducteurs, rien de plus naturel. Aucune foule humaine ne s'en passe, puisque la médiocrité y domine. Encore faudrait-il qu'on les choisît avec circonspection et qu'on ne se pressât point, sous prétexte d'indépendance, de rompre avec les formules d'académies, si usées qu'elles soient, pour se sou-

mettre aveuglément à des axiomes de brasserie, plus absolus encore et d'une qualité moins éprouvée.

Toute idée qui peut mettre des artistes en hostilité complète, soit avec la tradition, soit avec la vie, est une idée mauvaise. C'est à la tradition que tout art emprunte sa technique, c'est par l'observation de la vie qu'il se renouvelle et qu'il crée. Prétendre, dans une société cultivée, se soustraire à l'enseignement du passé ou demeurer indifférent à l'action du présent, c'est se condamner, de façon ou d'autre, à l'impuissance. L'erreur devient bien plus dangereuse si l'on y ajoute encore un mépris plus ou moins profond pour l'exercice de la pensée et si la peinture n'y devient plus qu'un métier manuel dont la plus haute fonction est de donner à l'œil des sensations plus ou moins vives ou subtiles, mais sans répercussion aucune sur l'intelligence. Or, depuis quelques années, si nous ne nous trompons, deux préjugés nouveaux, trop aisément acceptés, troublent la conscience des jeunes peintres, égarent leurs recherches, stérilisent leurs efforts, compromettent l'avenir collectif de l'école en faussant la notion des rôles respectifs que peuvent remplir la tradition et la nature dans la formation de l'art moderne. Le premier est celui qui fait consister le grand art, l'art monumental et décoratif, dans la suppression des compositions équilibrées et mouvementées, dans la réduction des formes expressives à leurs apparences élémentaires, dans l'atténuation systématique des actions de la lumière et des vivacités de la couleur. L'autre est celui qui ne voit de l'art vrai, de l'art sincère, de l'art vivant que dans la reproduction exacte et directe de la réalité environnante et qui prétend interdire, en théorie au moins, toute intervention de l'imagination personnelle. Ceux qui acceptent la première idée regardent mal la nature et ne comprennent plus la tradition; ceux qui partagent la seconde voient mieux la nature, mais ils ne savent pas s'en servir. Il suffit de théories pareilles, qui encouragent toutes les ignorances et qui excusent toutes les maladresses pour déterminer cet affaiblissement général dans la conception et dans l'exécution, que révèle, dans son ensemble, le Salon de peinture, en 1886, malgré les efforts honorables et heureux faits par un petit nombre d'artistes, d'esprit plus sain et mieux équilibré, qui, connaissant encore leur métier, savent ce qu'il faut de réflexion, de science, de labeur pour faire un tableau digne de ce nom.

I.

Sans doute on ne saurait rendre les grands artistes responsables des fautes de leurs imitateurs. Plus leur personnalité est particu-

lière, plus leur exemple est dangereux. Un jour Michel-Ange, entrant avec un évêque dans la chapelle Sixtine, aperçut plusieurs jeunes peintres en train de copier quelques figures, aux musculations excessives, de son *Jugement dernier :* « Oh! que de gens ma peinture va perdre! *O quanti quest' opera mia ne vuole ingoffire!* » ne put-il s'empêcher de dire. On sait si l'avenir lui a donné raison. M. Puvis de Chavannes ne pèche pas certainement par les mêmes excès que Michel-Ange; c'est cependant un artiste supérieur, le plus noble et le plus original de ce temps. S'il est doué, comme on peut le croire, d'une semblable clairvoyance, il doit plaindre sincèrement ceux qui l'imitent. Son grand triptyque, destiné à l'escalier du musée de Lyon, la *Vision antique*, l'*Inspiration chrétienne*, *le Rhône et la Saône*, est le complément d'une vaste décoration, dont la composition principale, *le Bois sacré cher aux Arts et aux Muses*, parue au Salon de 1884, occupe déjà sa place définitive et y fait très bonne figure. Les trois compositions nouvelles, exécutées d'après les mêmes principes, sont plus heureuses encore au point de vue de la conception poétique, de l'ordonnance linéaire, de la tonalité harmonique. C'est par ces trois qualités, en effet, qu'excelle M. Puvis de Chavannes; sous ces rapports, il a exercé et il exerce sur la génération actuelle une action qui n'est pas sans utilité. Comprendre un sujet par ses côtés les plus élevés et les plus simples, en disposer les figures avec justesse et clarté, le présenter dans son ensemble coloré avec un charme profond et pénétrant, ce sont des mérites qui ne courent pas les rues et qui valent bien qu'on les admire sans marchander. En vérité, si le triptyque de M. Puvis de Chavannes n'occupait pas le fond du Salon carré, où trouverions-nous, cette année, dans les deux mille quatre cent quatre-vingt-sept toiles qui l'environnent, un élan d'imagination assez vigoureux pour nous transporter, loin du terre-à-terre quotidien, dans ce monde idéal du rêve qui reste, malgré tout, le but suprême de l'art? Les sujets que l'on considère, à tort ou à raison, comme se prêtant le mieux à l'essor de la pensée, les sujets religieux, allégoriques, mythologiques, patriotiques, ne sont pas tout à fait abandonnés; quelques-uns de ceux qui s'y exercent sont encore de très habiles gens. Nulle part, cependant, on n'y constate ni cette puissance de conviction, ni cette sincérité d'enthousiasme qui arrêtent forcément le passant surpris ou charmé devant les chastes évocations dues au dilettantisme ému de M. Puvis de Chavannes. Il semble que leurs imperfections mêmes, en leur donnant une apparence de visions passagères, les rendent d'autant plus douces à rencontrer qu'elles sont plus difficiles à retenir.

La *Vision antique* se développe dans un paysage méditerranéen

d'une exquise douceur. Au premier plan, des rochers nus; dans l'éloignement, la mer brillante; à l'horizon, des montagnes tachées d'ombre; tout s'y dispose avec grandeur dans la clarté sereine et calme d'une lumière azurée. Sous cet azur un peu éteint et mélancolique apparaissent, côte à côte, naïvement superposées sur les assises des roches, comme l'étaient, sans doute les captives troyennes, au temple de Delphes, dans les peintures de Polygnote, de pâles figures, nues ou demi-drapées, que l'imagination du peintre voit sortir des ruines accumulées sur la pente pierreuse. Ruines sacrées, ruines irréparables que personne ne relèvera! Morts adorés, morts bien ensevelis, que personne ne ranimera! Comme des spectres incertains d'eux-mêmes, comme des ombres mal dégagées du néant, sur les degrés de la montée lumineuse, tous ces fantômes s'arrêtent en silence. Soit qu'ils s'allongent sur le sol, soit qu'ils s'accoudent sur un pan de mur, soit qu'ils essaient de puiser de l'eau ou de poser une flûte à leurs lèvres, leurs attitudes sont languissantes, accablées, comme désespérées. C'est que cette vision d'un monde mort est une vision douloureuse, celle que peut faire un homme du XIXe siècle. L'âme du peintre, éprise de poésie et de beauté, s'y désole et pleure avec une bonne foi profonde. La sincérité de l'artiste y justifie toutes les incertitudes de l'ouvrier, comme dans ces fresques naïves du XIVe siècle italien, plus frappantes pour l'imagination et plus émouvantes pour les cœurs que tous les tableaux corrects et savans des praticiens imperturbables de la période académique.

L'*Inspiration chrétienne* procède directement de ces vieux maîtres de Toscane. La scène se passe au XIVe siècle, dans un cloître roman. A travers les arcades ouvertes on aperçoit quelques pauvres assistés devant la porte d'un couvent. Au fond, une rangée de cyprès dresse, au-dessus des murs ensoleillés, ses masses droites et noires dans l'atmosphère transparente. La beauté du site, la grâce de la lumière n'y sont pas moindres que dans la *Vision antique*. Depuis Poussin et Lorrain, personne n'avait compris avec cette grandeur les paysages du Midi, où l'architecture, transfigurée dans la clarté, prend l'apparence d'une création aussi naturelle que les végétaux et les pierres. A droite, au pied d'un échafaudage, un peintre, au profil sec, à la barbe pointue, la tête encapuchonnée, droit et maigre dans sa longue robe sombre, s'avance, palette et pinceaux en main, les yeux dressés, comme en extase, vers sa fresque commencée. Le visage, sinon le costume, est presque celui de Cimabue, dans la fresque de la chapelle des Espagnols, à Santa-Maria-Novella. La *Sainte Marie Égyptienne*, peinte à l'angle du mur, rappelle une figure effacée de Giotto, dans la chapelle du Bar-

gello. Toute la décoration murale est une restitution d'un étonnant caractère. A quelques pas du maître, respectueusement, se tiennent trois élèves ou aides qui regardent de loin son ouvrage. Sur la gauche, un dominicain s'entretient avec un autre artiste, barbu et chevelu, d'une attitude grave. Un religieux, debout sur un banc de pierre, pose une lanterne allumée au pied d'un bas-relief de la madone encastré dans le mur. Dans cette composition, M. Puvis de Chavannes a précisé avec plus de force que dans la précédente les formes de ses personnages, qui, d'ailleurs, sont tous vêtus.

Le panneau central qui encadre une porte, n'est plus, au moins par le sujet, une simple évocation du passé. *Le Rhône* et *la Saône* y sont représentés, comme ils le furent déjà par Coysevox, sous des formes humaines et symbolisent, suivant la notice, la Force et la Grâce. A gauche, *la Saône*, jeune femme blanche et pâle, dont le corps languissant se détache sur un fond brumeux de saulées grises, s'affaisse sur ses jambes mal assurées, toute prête à se laisser saisir, tandis qu'à droite, *le Rhône*, pêcheur rude et vigoureux, ceint d'herbes sauvages, debout, au pied de robustes futaies, dans un horizon de rochers sévères, ramasse son filet bourbeux pour le lancer sur sa belle proie. L'allégorie est ingénieuse et poétiquement exprimée par le contraste bien entendu des attitudes, des paysages, des couleurs. Ces trois compositions, en somme, compléteront parfaitement la décoration déjà commencée du palais Saint-Pierre. Lorsqu'elles seront en place, à la hauteur et dans le demi-jour qui les attendent, les plus difficiles oublieront certaines abréviations ou duretés de formes qui s'exagèrent, à courte distance, sous le jour violent du Palais de l'Industrie, mais qui s'atténuent sensiblement dans l'intérieur d'un édifice, et ils admireront sans hésitation l'ensemble harmonieux d'une œuvre élevée et sérieuse, longuement méditée et savamment poursuivie, où l'auteur de l'*Enfance de sainte Geneviève*, au Panthéon, aura donné une preuve nouvelle de son entente exceptionnelle de la décoration monumentale.

De ce que M. Puvis de Chavannes est un artiste supérieur, s'ensuit-il cependant qu'il faille, en tout et pour tout, le prendre pour exemple? Nullement, en aucune manière, même dans ses qualités, si hautes qu'elles soient. Son système de décoration murale, par grands parti-pris d'harmonies douces et calmes, de lignes sobres bien équilibrées, de figures sommaires à gestes naïfs, sans action hâtive et sans modelés précis, fort bon lorsqu'il l'applique lui-même sur des murs plats, dans un édifice sévère, deviendrait détestable si on l'employait à tort et à travers, au milieu d'une

architecture animée et somptueuse, dans des salles de fêtes ou de réunions, sur des voussures ou des plafonds. A plus forte raison ce système produirait les plus déplorables effets si, en dehors du décor mural, on prétendait l'appliquer à la confection de la peinture mobile, grande ou petite, du tableau enfermé dans un cadre. En effet, un tableau vit de sa propre vie ; il peut, il doit contenir une action concentrée ou un spectacle complet. La distribution des lumières, la justesse des formes, l'intensité des expressions, la précision des détails, toutes choses qu'un décorateur, dans certaines conditions, peut exceptionnellement négliger, y joueront toujours le rôle le plus important.

Ces observations, assez banales pour quiconque a l'habitude d'analyser des œuvres d'art, ne semblent pas être venues à l'esprit d'un certain nombre de peintres que le succès de M. Puvis de Chavannes a singulièrement troublés dans leur évolution naturelle. Les concours ouverts par la ville de Paris pour la décoration de salles de mairie destinées à des solennités vivantes plus qu'à des méditations rétrospectives nous en ont fréquemment offert des preuves. Persuadés, d'une part, que l'effet décoratif s'obtenait aisément par la simplification des formes et par l'atténuation des couleurs, et, d'autre part, obligés à chercher presque exclusivement, sous prétexte de vérité, leur inspiration dans des sujets contemporains d'un ordre vulgaire, la plupart des concurrens ont cru trouver le secret du grand style dans l'imitation combinée de M. Puvis de Chavannes, l'évocateur d'anciens rêves, et de François Millet, l'interprète des réalités actuelles. Par malheur, la plupart ne possèdent ni le charme poétique qui voile certaines faiblesses du premier, ni la puissance expressive qui ennoblit les lourdeurs du second ; ils n'ont su prendre à leurs modèles que leur indifférence pour les compositions mouvementées, leur parti-pris de déterminations sommaires, leurs mépris pour les jeux brillans de lumière ou pour les éclats vifs de colorations. De là, dans presque toutes leurs toiles, une immobilité glaciale de figures juxtaposées, un évanouissement mélancolique de toutes les tonalités fortes ou joyeuses, une insuffisance des formes et des modelés qui tendent à nous ramener par degrés rapides à tous les balbutiemens, sinon à toutes les barbaries, de la peinture en son enfance.

Le Salon contient quelques-uns de ces panneaux décoratifs dus à des hommes de mérite, que leur éducation et leurs débuts semblaient devoir mettre à l'abri de pareils entraînemens. M. Ferdinand Humbert était, à l'origine, un coloriste agité et brillant, d'une curiosité étendue et sagace, regardant volontiers chez Delacroix, chez Rubens, chez les Vénitiens, ne répugnant pas, au besoin, à

des accens de réalisme énergique pour donner une expression vivante à ses figures. Comment cette belle flamme s'est-elle assoupie? Il nous montre deux grands panneaux : l'un, *Pro patria*, en costumes antiques, pour le Panthéon; l'autre, *En temps de guerre*, en vêtemens et uniformes modernes, pour la mairie du XVe arrondissement. L'un représente les adieux d'un soldat gallo-romain à sa famille sur le seuil de sa maison; l'autre des transports de blessés dans une rue de Paris pendant le siège. Dans tous les deux on trouve des figures bien campées, des groupes très expressifs, une recherche constante et souvent heureuse de la grande attitude et du geste vrai. Mais pourquoi toutes ces figures se fondent-elles dans le brouillard? M. Humbert nous dira que la première scène se passe au petit jour et la seconde en hiver, à la tombée de la nuit, par un temps de neige. C'est parfaitement vrai, mais ce goût continu pour les brumes, chez un peintre d'histoire, qui doit parler haut et clair, n'est-il pas déjà regrettable? Toutefois, je le veux bien, admettons ces deux crépuscules, celui du matin et celui du soir. Est-il vrai que le même gris y domine, à l'heure où le soleil se lève et à l'heure où il se couche, dans tous les pays et dans toutes les saisons? Est-il vrai que les contours des figures s'y perdent de la même façon? Il suffit, pour se convaincre du contraire, de regarder les excellentes études d'après nature faites de tous côtés par nos paysagistes. Non, le gris monotone qui envahit les toiles de M. Humbert, comme beaucoup d'autres, moins distinguées, c'est un gris d'importation nouvelle, le gris décoratif, qui est en train d'éteindre toutes les palettes. Si l'on n'y prend garde, le triomphe de ce gris sera la mort même de ce grand art de la peinture, l'art brillant, joyeux, ensoleillé, réchauffant par excellence, l'art auquel reviendra M. Humbert, comme on revient à ses premières amours.

Ce goût maladif pour les couleurs éteintes, que quelques-uns considèrent comme une distinction d'esprit, prend sa source dans le dilettantisme littéraire ou archéologique qui dérange aisément les cervelles lorsqu'il ne repose pas sur une science solide et lorsqu'il ne s'accompagne pas d'une grande liberté d'esprit et d'un amour sincère de la nature. Nous nous moquons volontiers des Allemands, gens d'étude, parce qu'ils ont donné longtemps et qu'ils donnent encore à presque tous leurs portraits et leurs tableaux de genre une teinte jaunâtre et malpropre, sous prétexte que les chefs-d'œuvre du XVIe et du XVIIe siècles, surchargés de vernis, sont devenus jaunes et sales. Agissons-nous beaucoup mieux à Paris en donnant pour excuse à nos décolorations des fresques qui sont usées et les tapisseries qui sont passées? Et pourtant, s'il nous arrive de nous trouver en présence d'une pièce des Flandres

ou des Gobelins qu'un hasard a préservée des morsures de la lumière, quelle joie n'éprouvons-nous pas à y voir retentir, sans notes brisées et sans sourdine, l'accord éclatant des couleurs franches et pures? Ceux même des peintres qui visent aux effets de tapisseries nous semblent donc se tromper en fanant d'avance leurs modèles. Dans des compositions étudiées et non dépourvues de style, comme le *Jugement de Pâris*, de M. Meynier, et la *Vertumne et Pomone*, de M. Urbain-Bourgeois, il ne nous déplairait point de voir plus de décision dans le modelé et dans la tonalité. M. Mazerolle, à cet égard, se rapproche de la vérité dans ses panneaux du *Dépit amoureux* et du *Misanthrope*, où d'ailleurs une gamme moins joyeuse eût attristé l'ombre de Molière. En somme, la pondération dans les lignes et le charme dans les couleurs sont deux qualités essentielles à toutes les peintures décoratives. Quand la peinture décorative est en même temps une peinture d'histoire, elle y doit joindre la précision des formes et l'intérêt de la composition.

C'est pourquoi ce système bâtard qui consiste à mêler volontairement le moderne et l'antique en affublant de noms historiques des comparses contemporains, sous prétexte de rajeunir le passé ou d'ennoblir le présent, nous paraît de tous points condamnable; nous n'avons plus, pour faire une pareille confusion, la naïveté des vieux génies qui l'ont commise. Rien n'est plus fait pour gêner l'imagination et la main du peintre dans la liberté qui leur est nécessaire. Qu'on traite un sujet antique, qu'on traite un sujet moderne, il y faut aller à fond, sans regarder ailleurs; on n'a pas trop de toutes ses forces pour en tirer quelque chose. Croit-on, par exemple, que MM. Émile Lévy et Comerre, deux hommes éprouvés et sérieux, ne se seraient pas trouvés plus à l'aise dans les mairies des IVe et VIe arrondissemens s'ils avaient donné franchement à leurs figures soit l'aspect antique, soit l'aspect moderne, soit l'aspect décoratif? Non, ils ont sacrifié à la mode du jour, ils ont mêlé les souvenirs classiques avec les exemples réalistes, Pompéi et Millet, l'Italie et Montmartre, le pétase des bergers d'Arcadie et la capuche des maraîchères de la banlieue; ils ont voulu donner aux manteaux à la mode des airs de toges et aux marmots parisiens des mines de petits sylvains; leurs paysages, effacés ou compliqués, ont la même incertitude, n'ayant aucun courage, ni celui d'être français, ni celui d'être italiens, ni celui d'être purement imaginaires. Cet éclectisme ne leur a pas porté bonheur, comme il ne portera bonheur à personne, et c'est vraiment dommage! M. Émile Lévy, le fin portraitiste que l'on sait, montre, dans l'arrangement, l'expression, les colorations de ses aimables figures, toujours soigneusement dessinées, une délicatesse de sentiment et

de touche assez rares aujourd'hui. Dans *l'Automne et l'Été*, avec une personnalité moins marquée, M. Comerre a cependant placé quelques figures agréablement tournées, comme celle de la jeune paysanne qui se laisse conter fleurette ; on y sent un effort parfois heureux pour donner à des formes plus nouvelles des expressions moins convenues.

Les voûtes et les plafonds offrent un champ moins facile que les murailles verticales à ces expériences périlleuses. Depuis qu'on a compris l'absurdité d'y accrocher simplement au-dessus des têtes, comme on faisait au commencement du siècle, des tableaux renversés qu'on n'y peut ni voir ni comprendre, la fantaisie décorative y règne heureusement sans conteste. Comment exiger des attitudes régulières et des toilettes à la mode de la part d'allégories émancipées qui passent leur temps à s'envoler dans l'azur? M. Chartran, chargé d'égayer le plafond de la salle des mariages à Montrouge, s'en est agréablement tiré. Asseyant son marié et sa mariée, tous deux fort bien portans, sur une corniche terrestre, devant le ciel de l'idéal, n'ayant pas osé, cela s'explique, garder à l'époux son frac et son chapeau noir, il l'a costumé en légionnaire romain ou peu s'en faut ; la jeune fille, enveloppée de ses voiles de mousseline blanche, a eu moins à faire pour se trouver poétiquement vêtue. Tous deux se serrent l'un contre l'autre décemment et amoureusement, tandis que l'Amour adolescent inscrit leur serment sur les tables de la Loi et que l'Hyménée plane au-dessus d'eux, leur préparant sa couronne. Le dessin de M. Chartran est vif et correct ; sa couleur est joyeuse et légère. C'est ce qu'on est en droit de demander à des ouvrages de cette nature. On peut signaler des qualités semblables, à des degrés divers, dans le plafond de M. Schommer, pour le musée de la comtesse de Caen, au palais de l'Institut, dont la figure principale est d'une grande tournure ; dans celui de M. de Liphart, *l'Étoile du berger*, pour un hôtel particulier ; dans celui de M. Dupain, *le Passage de Vénus devant le soleil*.

Bien que sa *Mort de saint Jean-Baptiste* soit une peinture d'histoire, on est bien tenté de placer M. Henri Lévy au milieu des décorateurs, car ce tableau, au moins dans certaines parties, revendique avec talent et conviction le maintien, dans notre école, des traditions d'éclat, de vie, de mouvement puisées à l'école de Rubens, traditions qui s'accorderaient en définitive beaucoup mieux, dans des salles de théâtre ou de fête, avec le tapage des architectures compliquées, des moulures, des étoffes, des ors, que le système des fantômes immobiles et des juxtapositions froides de tons effacés. La partie droite, dans la pénombre, où se montrent, au haut d'un escalier, Hérodiade et le bourreau, nous paraît insuffisam-

ment raccordée au centre ; mais la figure principale, le saint Jean, nerveux et échevelé, courant et criant dans sa prison, la main droite dressée, dans une vaste auréole de lumière rayonnante, est un morceau hardi et fier, d'une exécution libre, savante, animée, qui réveille et qui réchauffe les yeux attristés par l'uniformité terne et pâle de la plupart des peintures environnantes. Adorons Giotto, admirons Cimabue, ce n'est point nous qui protesterons ; mais, par pitié, n'oublions pas que Véronèse et Rubens luisent encore pour tout le monde et qu'Eugène Delacroix a été Français !

II.

C'est dans l'histoire, le nu, le portrait, que la science complète du dessinateur et du peintre peut donner sa plus haute mesure. L'état de ces trois formes supérieures, dont les autres dérivent, marque l'état de l'art dans une école. Les tableaux d'histoire sont rares au Salon de 1886 ; les études de nu, sauf quelques exceptions, y restent médiocres ; le portrait seul y domine par la qualité comme par le nombre. Après le magnifique triptyque de M. Puvis de Chavannes, la page la plus importante que l'histoire y ait inspirée est le *Justinien* de M. Benjamin Constant. Les deux toiles se font face : on ne saurait imaginer contraste plus frappant. Tandis que les figures de M. Puvis de Chavannes, simplifiées comme dans un rêve, à peine vêtues ou modestement drapées, semblent prêtes à se perdre dans un crépuscule immatériel, les figures réelles de M. Benjamin Constant, énergiquement accentuées, chargées de costumes éclatans, s'étalent résolument dans une architecture solide. La solidité des marbres polis, des métaux reluisans, des étoffes somptueuses, est, en effet, ce qui attire d'abord le pinceau vigoureux de M. Benjamin Constant. Nul n'excelle comme lui à construire, en belles matières, un intérieur de salle silencieuse où la ferme épaisseur des lourdes tentures enveloppe d'une harmonie profonde et sourde le chatoiement des brocarts et des soies, le scintillement des bijoux et des armes. Ses représentations, voluptueuses ou tragiques, de harems orientaux, ont eu un succès mérité. La muraille de marbres polychromes, au centre de laquelle siège l'empereur byzantin, protégé par une Victoire en bronze dans une niche de mosaïque d'or, est un morceau de maître. Les robes et les chapes, tramées de pourpre et d'or, incrustées de pierreries, dont s'enveloppent les six conseillers assis en rang, de chaque côté de Justinien, le long de la grande muraille, brillent, avec une décision soutenue, du même éclat riche et puissant. Cette somptuosité

du décor écrase les acteurs, dont les fortes têtes, aux chairs basanées, malgré l'effort marqué de l'artiste pour accentuer leurs expressions méditatives, ont quelque peine à respirer dans cet amoncellement de splendeurs. On croit bien deviner ce que M. Benjamin Constant a voulu exprimer. En fixant, avec une étiquette rigoureuse, de chaque côté du maître, immobile dans son large trône, tous ces jurisconsultes qui ne peuvent ni le voir ni se voir entre eux et, en leur faisant donner lecture d'une loi par un misérable scribe accroupi sur les dalles, demi-nu, en haillons, le peintre a voulu sans doute représenter le despotisme oriental dans toute la rigidité et dans tout l'éclat de son formalisme cérémonieux. La pensée était juste et l'exécution est éblouissante. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que le résultat eût été plus satisfaisant si le virtuose avait fait plus de concessions au penseur et s'il avait donné aux figures de ses législateurs, dans le luxe qui les entoure, un intérêt mieux proportionné à l'importance de leur rôle historique. On comprend que M. Benjamin Constant, qui exécute à merveille les accessoires, se laisse aller au plaisir d'en jeter à profusion dans ses toiles, mais il ne faudrait pas que les accessoires lui fissent oublier le principal. Ce qu'on pense de son *Justinien*, on le pensera de sa *Judith*; c'est un fort beau morceau de bravoure, mais la tête et le torse, tout ce qui peut exprimer une pensée par la physionomie ou par le mouvement, disparaît dans l'éclat des tapisseries, des étoffes, des orfèvreries. M. Benjamin Constant sera un vrai peintre d'histoire le jour où il intervertira les rôles et, sans perdre sa vigueur d'exécution, saura pourtant subordonner la matière inerte à l'humanité vivante.

Dans le groupe qui prend M. Jean-Paul Laurens pour exemple, on donne aussi au mobilier historique l'importance qui lui est due; on n'y dédaigne pas non plus les rendus vigoureux de la matière; cependant, l'action humaine, volontiers lugubre et tragique, y tient toujours la première place ; l'étude de l'histoire et de l'archéologie s'y traduit souvent par des conceptions intéressantes. *Le Grand Inquisiteur chez les rois catholiques*, par M. Jean-Paul Laurens, c'est Torquemada, entrant brusquement chez Ferdinand et Isabelle. Il leur reproche de prêter l'oreille aux propositions des juifs qui leur ont offert 30,000 ducats pour continuer la guerre sainte contre les musulmans, avec l'espoir de ne pas être inquiétés dans leur foi. La question sémitique n'est pas nouvelle : « Judas a vendu son maître pour 30 deniers, s'écrie le dominicain fanatique, en brandissant le crucifix, Vos Altesses veulent le vendre une seconde fois. Le voici, prenez-le ! » Ce n'est qu'une anecdote ; le peintre, avec tact, ne lui a pas donné de grandes proportions, mais la scène est

vivante et bien caractérisée. La figure du moine exaltée est noblement violente, sans grimace, sans mélodrame, d'une coloration grave et vibrante dans un milieu bien adapté. Depuis quelques années, le pinceau de M. Laurens, autrefois un peu dur, acquiert de la souplesse et de la liberté. Sa lumière, moins sèche, se distribue avec plus de chaleur autour des formes plus adoucies. En outre, quand il fait un tableau, M. Laurens ne le compose ni ne le peint comme il ferait d'un pan de mur. C'est une marque de réflexion intéressante à constater chez lui, comme chez tous les artistes qui mûrissent incessamment leur talent par l'étude.

L'influence de M. Laurens est visible dans plusieurs toiles remarquées, notamment dans la *Mort de l'évêque Prætextatus*, par M. Bordes, que le jury a déjà signalé en 1884 pour ses qualités de naturaliste énergique. M. Bordes a pris son sujet dans les *Récits mérovingiens*, qui ont souvent inspiré si virilement M. Laurens. Prétextat, évêque de Rouen, l'ancien protégé de Brunehaut, a été frappé en pleine église par des assassins à la solde de Frédégonde. Deux diacres l'ont transporté dans sa chambre et couché sur son lit. A ce moment, soulevant la lourde portière, couronnée d'or, marchant droit dans sa robe somptueuse de brocart vert, le front haut, ironique et impudente, apparaît la reine meurtrière. Le vieillard, nu jusqu'à la ceinture, sous ses couvertures éclatantes, le flanc saignant, redresse sa tête ridée et blanche pour maudire son ennemie. La scène est saisissante et disposée, sans brutalité, avec une résolution très ferme, dans un milieu archaïque soigneusement approprié. Malgré quelques sécheresses, l'exécution, dans son ensemble, est solide et bien nourrie. C'est de l'art sain et sincère ; il n'y manque qu'un peu plus d'aisance et de chaleur pour devenir du grand art. M. Bordes franchira-t-il heureusement la limite qui sépare l'anecdote historique de l'histoire synthétique, le style de la chronique du style de l'épopée? On doit l'espérer; toutefois, la chose n'est pas facile, si nous en jugeons par les efforts que font plusieurs de ses prédécesseurs pour y parvenir, sans obtenir toujours des résultats complets. L'envoi de M. Albert Maignan ne nous donne pas, nous l'avouons, tout le contentement qu'on est en droit d'attendre d'un artiste si consciencieux et si distingué, dont les visées sont toujours hautes et qui parfois a trouvé de poétiques inspirations. Son *Réveil de Juliette* ne marque aucun affaiblissement d'esprit ni de main; il y a même dans la façon de grouper et de traiter les figures plus d'aisance et d'ampleur que par le passé ; les deux amans, pris en eux-mêmes, ne sont pas d'un caractère banal ; par malheur, ils sentent le théâtre. Or, si rien n'est plus émouvant qu'une scène bien jouée au théâtre, rien n'est plus déplaisant dans

la vie et dans l'art que les attitudes, les mouvemens, les physionomies de théâtre. Le charme profond de Roméo et de Juliette dans Shakspeare, c'est d'être spontanés, naturels, passionnés jusqu'à l'invraisemblance et à la folie. Notons que, dans Shakspeare, lorsque Juliette s'éveille, Roméo est déjà mort : c'est en voyant son cadavre qu'elle se frappe elle-même. Dans l'opéra qu'on en a tiré il fallait un duo final ; c'est l'opéra, c'est le duo qui a inspiré M. Maignan. Dans l'attitude exaltée de Juliette, dans sa tête tendue du côté du spectateur cherchant le ciel dans ses yeux, dans sa bouche grande ouverte, il est resté quelque chose de convenu qui nous gâte notre plaisir.

Il n'est pas toujours aisé de traduire par le dessin les épisodes les plus émouvans de l'histoire ou de la poésie. C'est un mérite d'avoir l'amour et le respect du passé ; c'est un mérite de savoir l'évoquer sous des apparences vivantes ; mais tout le passé ne se prête pas à l'interprétation plastique et pittoresque. La curiosité littéraire, mal dirigée, peut être plus dangereuse pour un artiste qu'un manque de lettres presque complet. Plusieurs carrières de peintres ont été, de notre temps, perdues par l'excès du dilettantisme. Ce qui s'exprime bien par la plume ne s'exprime pas toujours bien par le pinceau ; or, l'on n'est peintre qu'à la condition de parler d'abord aux yeux par les formes et par les couleurs. M. Rochegrosse est-il bien pénétré de cette vérité élémentaire dont l'oubli a coûté si cher à tant d'hommes d'une imagination merveilleuse, condamnés, par leur infériorité technique, à voir leurs ambitions de peintre continuellement trompées et à ne pouvoir s'élever au-dessus de l'illustration ingénieuse ou brillante du livre? A-t-il médité sur la destinée, glorieuse en apparence, douloureuse au fond et remplie de déceptions, de Gustave Doré, qui avait de trop bonne heure lâché la proie pour l'ombre et qui ne put jamais la ressaisir? Les débuts de M. Rochegrosse, son *Vitellius*, son *Andromaque* ont été accueillis avec une rare bienveillance; ils le méritaient. Sous l'encombrement des détails archéologiques on sentait, dans ces tentatives d'un tout jeune homme, une ardeur de recherches et un besoin de mouvement qui semblaient annoncer un remueur de souvenirs et d'images. On désirait une connaissance plus sûre du métier et une observation plus exacte de la nature, c'est-à-dire ce que l'âge et l'étude peuvent donner. *La Folie du roi Nabuchodonosor* ne nous prouve pas que M. Rochegrosse ait pris assez résolument le bon parti. Sa conception du despote babylonien, se roulant, vêtu d'étoffes d'or chargées de pierreries, dans des monceaux d'ordure, au bas d'un grand escalier (l'escalier de *Vitellius* et d'*Andromaque!*) tandis que, sur les marches supérieures ses

courtisans le regardent avec surprise ou ironie, est la conception d'un esprit plus préoccupé des apparences factices du théâtre que des réalités vivantes de l'histoire. L'apparition fantastique de l'ange diaphane qui écrase le roi dans une lueur verdâtre rappelle bien plus les projections électriques que les divinités assyriennes. La figure principale est exécutée avec énergie et conviction, mais les mamamouchis obèses qui le regardent d'en haut appartiennent plutôt à l'opéra bouffe qu'à l'épopée. Dans cette toile toute pleine de noir, où les ombres sont opaques et l'atmosphère épaisse, comment reconnaître la lumière orientale? A l'âge de M. Rochegrosse, rien n'est perdu, il suffit de se mettre au vert pour se sauver. Le vert pour un peintre, c'est l'étude de la nature, l'observation de la vie, la méditation sur les œuvres des maîtres simples et sains, la pratique du nu, du portrait, du paysage. Les amis de M. Rochegrosse, que ses flatteurs pourraient perdre, lui rendront un grand service en lui prêchant ce régime.

Il est à remarquer que presque tous les peintres qui, par l'exercice de l'étude académique et du portrait, se tiennent en commerce constant avec la nature, s'assurent une longévité particulière de production. Lors même que les chaleurs de la jeunesse se sont apaisées chez eux, ils continuent à progresser ou ils s'affaiblissent avec moins de rapidité que les compositeurs de fantaisie ou les coloristes de tempérament, chez lesquels se fane aussi vite qu'elle s'est épanouie une sorte de beauté du diable séduisante mais passagère. Ils peuvent même presque impunément se prodiguer en des redites toujours intéressantes parce que le fond en reste solide et vrai. Dans la nymphe blanche et nue de M. Henner, qu'il appelle *la Solitude,* comme dans la tête de fillette, enveloppée de noir, qu'il intitule *Orpheline,* on retrouve pour la centième fois cette combinaison harmonieusement ménagée des reliefs pâles et des fonds obscurs, cette fusion ingénieusement délicate des formes assouplies dans la lumière qui constituent la personnalité poétique de M. Henner. Il y a chez lui un parti-pris évident, comme il s'en forme un chez tout artiste convaincu et studieux, qui, ayant trouvé sa façon de voir originale, s'y tient, soit par habitude, soit par volonté; mais ce parti-pris, provenant de l'étude personnelle, n'a rien qui ressemble à une imitation d'autrui impuissante et froide. Nous l'acceptons donc, nous l'aimons, nous l'admirons, nous en jouissons, car nous sentons, dans ces répétitions infiniment nuancées du même thème, non-seulement l'inépuisable richesse de la nature, qui offre à un esprit exercé tant de variétés délicates dans le même effet, mais encore l'extraordinaire puissance de l'artiste qui, en fouillant toujours dans la même mine, sait en extraire toujours des trésors nouveaux, dont l'apparence

n'est monotone qu'aux yeux inattentifs. C'est aussi par la science intime des formes choisies que M. Bouguereau, plus attaché que M. Henner aux ordonnances traditionnelles, continue à donner un intérêt durable à ses compositions mythologiques, dont les grâces un peu fades sont souvent relevées, avec beaucoup d'agrément, par la rare souplesse d'une exécution singulièrement aisée, brillante et égale. La Vénus taquinée par un essaim d'Amours, qu'il appelle *le Printemps*, ne vise ni à la pureté attique, ni à l'ampleur romaine. C'est une Vénus très apprivoisée et très modernisée, mais elle plaira avec raison à la société aimable pour laquelle elle est faite et qui cherche dans les œuvres d'art la distraction plus que l'exaltation, le charme plus que la force, la grâce des douces redites plus que la hardiesse des inquiétantes nouveautés. M. Mercié tourne aux idées de M. Bouguereau. Ce grand artiste, qui est un lion quand il sculpte, aime à se faire agneau quand il peint, prouvant ainsi la souplesse de son imagination. Le petit Amour trempant une fleur dans *le Sang de Vénus*, blessée au pied, forme avec sa mère un groupe charmant; l'ordonnance seule y révèle l'excellent sculpteur, tandis que l'exécution, délicate et raffinée, marque une habileté de peintre presque trop recherchée.

Deux études de nu ont surtout frappé les yeux. L'une est celle de M. Raphaël Collin, une jeune femme, couchée sur le dos, dans une prairie d'un vert tendre, qui porte le nom de *Floréal*. Les formes sont jeunes et sobres ; le modelé, dans une lumière douce, est conduit sur tout le corps avec une exquise douceur ; l'expression de la tête est gentille, douce et gaie. L'artiste avisé s'est tenu à bonne distance entre l'amollissement facile et malsain des reliefs et des couleurs, qui tente parfois les décorateurs, et le trompe-l'œil violent et brutal que recherchent les réalistes. S'il penche et s'il peut tomber, c'est d'ailleurs du côté des décorateurs ; la brume grise le menace, mais, pour le moment, il n'est pas encore enveloppé. La seconde femme nue, *l'Éveil*, est due à M. Carolus Duran. Celui-ci est un coloriste primesautier, d'un tempérament franc et robuste, inégal dans ses productions, mais que cette maudite brume, au moins, n'a jamais approchée. C'est plaisir de retrouver ce peintre de race, toujours jeune dans ses bonnes heures, entonnant encore d'une voix hardie, au milieu de tant de peintures éteintes, la chanson joyeuse des couleurs vives, fières et retentissantes. La beauté blanche, aux cheveux ébouriffés, qu'il étend sur un lit défait, accoudée sur son oreiller, n'y méditant guère, n'est ni déesse, ni grande dame. On peut rêver des formes plus fines, des reliefs plus purs, des modelés plus suivis, mais comment n'être pas pris d'abord par cet accord triomphant des carnations solides et rosées, des boucles

luxuriantes et blondes, des draperies et des coussins dont les blancheurs et les rougeurs résonnent avec un éclat voluptueux autour de ce jeune corps? C'est bien le cas de reconnaître que la vie est la qualité essentielle dans une œuvre d'art ; car, lorsque la vie y apparaît par un côté quelconque, même imparfaite, même superficielle même toute sensuelle, on est bien prêt de tout pardonner. Le *Portrait de Miss****, toute jeune fille, d'une galbe fin et pur, chastement serrée dans le fourreau d'une robe étroite, rappelant par l'attitude correcte et l'expression douce certaines figures du premier empire, est exécutée par M. Carolus Duran dans une gamme rose d'une sonorité délicieuse, avec la même prestesse et avec plus de distinction. Aux deux études de nu très brillantes de MM. Collin et Carolus Duran on peut en joindre quelques autres, d'un aspect plus modeste ou d'une facture moins personnelle, mais qui témoignent d'un goût sérieux pour les études nécessaires à tout peintre d'histoire. Les mieux conduites, dans cet ordre d'idées, sont celles de M. Loeve-Marchand, qui ne sait pas encore faire un tableau, mais qui exécute à merveille un morceau de nu. On trouve aussi une grande conscience, sous ce rapport, dans les *Sirènes* de M. Léon Berthault, *les Hiérodules* de M. Rosset-Granger, la *Nourmahal* et la *Madeleine* de M. Prouvé, le *Surpris par la marée* de M. Maxime Faivre, et chez quelques autres jeunes gens qui semblent se préparer à de belles entreprises. La *Vénus* de M. Berton, maudite par les saints du désert, décrivant, dans sa chute, comme une étoile blanche, une parabole dans l'abîme de la nuit, est une figure modelée avec un certain sentiment prudhonien ; elle montre chez l'auteur un réel progrès et l'étude intelligente des maîtres. On a remarqué aussi les tentatives faites par quelques peintres anglais ou américains pour acclimater résolument les figures nues dans les paysages réels des climats septentrionaux. Le *Dolce far-niente* et les *Dryades et Faunes* de M. Robert Browing, le fils de l'illustre poète, et *l'Arcadie*, de M. Harrison, se prêtent à de curieuses observations. Tous les deux analysent les formes humaines avec cette perspicacité dans la précision individuelle du détail et cette indifférence pour la régularité plastique qui caractérisent la race anglo-saxonne; aussi leurs figures prennent-elles souvent des attitudes plus imprévues qu'agréables et plus vraies que vraisemblables. Les coins de bois verts où M. Browing assied ses nymphes trapues, tout remplis de sources et de mousses, sont peut-être d'une humidité dangereuse. *L'Arcadie* de M. Harrison, une Arcadie de Normandie, tout au plus, n'est pas moins aquatique. C'est le long d'une rivière, dans des herbes à peine séchées par un pâle soleil, sous des branchages de saules et de pommiers, que se promènent ses

baigneuses. Les jeux charmans et doux de la lumière à travers les feuillages frais, sur les nudités claires, y sont délicatement étudiés. C'est un essai de renouvellement qu'on doit au moins signaler.

Depuis quelques années, on s'est donné beaucoup de peine pour jeter une animation nouvelle dans cet art si intéressant du portrait qui a toujours compté, en France, un grand nombre d'excellens ouvriers. Les portraitistes ne pouvaient rester insensibles à ce grand mouvement de retour vers une observation plus attentive des détails réels et des phénomènes lumineux, qui, déterminé d'abord par notre glorieuse école de paysagistes, est en train d'agiter et de régénérer toutes les variétés de peinture anecdotique, familière, fantaisiste, confondues autrefois sous le nom collectif de peinture de genre, et qui ont en général pour objet la représentation de la vie contemporaine. C'est une tendance déjà très répandue de placer, autant que possible, les personnes vivantes dans leur milieu habituel au lieu d'isoler leur visage ou leur personne sur un fond neutre ou indifférent. Ainsi faisaient volontiers, à l'occasion, Holbein, Rubens et tant d'autres. En vérité, cette manière de faire, qui offre un si beau champ aux développemens pittoresques, est tout à fait raisonnable, à la condition qu'on n'en fasse pas un principe et pourvu qu'on ne l'applique pas à tort et à travers. Autant il peut être utile d'expliquer une physionomie par l'accompagnement choisi de quelques accessoires révélant ses habitudes intellectuelles ou physiques, autant il pourrait être inconvenant de noyer cette physionomie sous l'amas de détails exacts, mais parfaitement insignifians. Le naturalisme, tel que peuvent le pratiquer les portraitistes comme tous les autres peintres, n'est point du tout l'acceptation en bloc de tous les détails qu'offre pêle-mêle la nature, mais seulement le choix intelligent, parmi ces détails, de ceux qui peuvent communiquer plus de clarté, plus d'éclat, plus de force, plus de charme au sujet traité. Le savant le plus populaire de notre pays, M. Pasteur, par exemple, a été représenté au Salon plusieurs fois, notamment par M. Bonnat et par M. Edelfelt. Le tableau de M. Edelfelt, très vivement brossé, d'une allure tout à fait intime et familière, montre M. Pasteur dans son laboratoire, au milieu des fioles et des éprouvettes, en train d'examiner une pièce anatomique dans un flacon. Rien de plus naturel, rien de plus vivant; c'est exact, c'est amusant, mais, en vérité, le mobilier parle aussi haut que la figure, la physionomie du penseur s'efface au milieu des verreries qui scintillent, et, malgré l'intérêt de curiosité que la postérité attachera certainement au reportage minutieux et ingénieux du peintre suédois, ce n'est pas à lui qu'elle demandera l'image définitive de M. Pasteur. Au contraire, la figure peinte par M. Bonnat

affecte, comme d'habitude, une solitude austère dans un milieu indéfini. Le fond gris, plus résonnant, que M. Bonnat a substitué cette fois à ses anciens fonds noirs ou bruns, la jolie tête de la fillette en bleu qui s'appuie sur la hanche de son grand-père, ne modifient même pas cette impression. Le savant est isolé, bien isolé, pour qu'on le voie mieux, comme une statue sur son piédestal. Son visage, dont la clarté, au-dessus des vêtemens noirs, saisit seule le regard, s'enlève, avec une précision énergique, comme une médaille rudement frappée, sur le fond indifférent, avec une force d'expression intellectuelle d'autant plus entière que rien alentour ne peut l'atténuer. Le portrait de M. Bonnat est l'image historique; celui de M. Edelfelt n'est qu'une image anecdotique. L'un se complète par l'autre, mais on ne saurait les admirer au même degré. Il est permis de croire que, chaque fois qu'il s'agira d'un visage où l'intelligence surtout doit parler, il sera convenable d'user de discrétion et de ne pas étouffer cette parole de l'âme sous le bruissement confus du murmure des choses. A côté du portrait presque en pied de M. Pasteur, M. Bonnat expose un portrait en buste de M. le vicomte Delaborde, compris avec la même fermeté expressive, et qui restera l'un des morceaux les plus mâles sortis de sa main.

Les observations précédentes feront sans doute comprendre pourquoi des deux admirables portraits en pied exposés par M. Cabanel, le *Fondateur* et *la Fondatrice de l'ordre des Petites-Sœurs des pauvres*, les visiteurs du Salon, par un très juste instinct, préfèrent la religieuse au religieux. M. Cabanel les a placés l'un et l'autre dans leur milieu ordinaire, assis chacun sur une modeste chaise, près d'un petit bureau chargé de papiers, dans des cabinets clairs, dont les murailles blanches sont également tapissées de cartes géographiques et de tableaux administratifs. Dans les deux figures, l'attitude est simple et aisée, le noir des vêtemens grave et souple, la physionomie intelligente, convaincue, bienveillante et douce. Les qualités du dessinateur et de l'observateur s'y montrent au même degré, à un degré rare de tout temps et même rare dans l'œuvre de M. Cabanel. Pourquoi donc cette différence d'impression? C'est que, dans le portrait de la *Fondatrice*, tous les détails expressifs de l'ameublement, éclairant la figure, mais ne l'annihilant pas, maintenus avec soin dans une subordination savante, ne servent qu'à mettre en lumière la figure et laissent en toute liberté rayonner cette sainte physionomie. La tête du *Fondateur*, au contraire, ainsi que tout son avant-corps, se trouvent perdus dans la grosse tache verte d'une carte de géographie malencontreusement accrochée au mur. Il suffit de cette note inattendue et violente, de cette note excessive

et fausse, pour troubler les valeurs harmoniques de la toile, absorber la physionomie du personnage, lui faire perdre en apparence son équilibre sur sa chaise. La réalité donnait sans doute cette note verte, mais comment un praticien aussi habile que M. Cabanel ne l'a-t-il pas fait disparaître, ou tout au moins atténuée dans la mesure nécessaire? C'est une petite tache dans un chef-d'œuvre, mais comme on regrette de l'y voir! Il est si doux d'admirer sans restriction!

Les portraits exposés par MM. Élie Delaunay et Jules Lefebvre, moins importans que ceux de M. Cabanel, sont presque aussi remarquables. Nous serions même bien près de déclarer que le *Portrait d'une dame* un peu mûre, d'aspect peu séduisant, aux yeux verts, vifs et pénétrans, par M. Élie Delaunay, nous paraît le meilleur morceau du Salon. Par la précision rigoureuse du dessin, la souplesse de l'enveloppe colorante, la décision imperturbable de l'exécution dans le principal et dans les accessoires, ce portrait, malgré quelques tendances aux noirs, porte la marque d'un vrai maître. Le *Portrait de M. Henri Meilhac*, dans une tonalité un peu triste, ne lui est pas de beaucoup inférieur. Quant à M. Jules Lefebvre, dont le talent, fait de patience et de conscience, grandit régulièrement, avec une conviction exemplaire, par la réflexion et par la volonté, il n'était pas encore arrivé à donner à ses portraits, naguère un peu aigres dans leur précision, l'autorité du style qui nous arrête cette fois devant eux : l'un, celui de Mme T***, représente une jeune femme blonde, en noir, debout, d'une distinction un peu triste et d'une simplicité délicieuse; l'autre, celui de Mme G***, nous montre une dame plus âgée, en robe bleue décolletée, à mi-corps et assise. Ce dernier, mieux placé, qu'on voit plus aisément, montre dans l'analyse résolue de la physionomie, dans l'exécution serrée, libre, savoureuse des carnations et des vêtemens, une sûreté d'œil, d'esprit et de main qui assignent aujourd'hui à M. Jules Lefebvre comme à M. Delaunay un rang hors ligne parmi nos portraitistes. Un portrait qui fait aussi grand bruit, mais dans une tout autre direction, est le *Portrait de M. Damoye*, par M. Roll. M. Roll, un des chefs les plus vaillans d'une école naturaliste qui se croit intransigeante, possède, en réalité, des qualités de peintre franches et robustes dont on pourrait trouver des exemples classiques. Il ne croit pas suffisamment, à notre gré, à la vertu des dessous étudiés et précis, ni à la nécessité des modelés suivis, mais il fait parfois oublier ces oublis par une verve puissante de brosse et un rendu énergique de la réalité. C'est ce qui lui est arrivé dans le *Portrait de M. Damoye*, portrait en pied d'un paysagiste, chargé de son bagage, marchant à grands pas dans une rue de la ville. L'allure est très gaie, la tête lumineuse et vivante, en plein air, comme on dit. Mais

voyez la force du bon sens! Pour être fidèle à son principe, M. Roll aurait dû, autour et tout près de sa figure, faire éclater ces surfaces de murailles ou grouiller tous ces passans qui, en réalité, dans une rue, forment toujours un fond brutal aux gens qu'on approche et qui gênent l'œil pour les isoler. C'est ce que Bastien-Lepage, à l'exemple de Manet, a essayé, avec sa conscience méticuleuse, de rendre en plusieurs occasions. M. Roll s'en est bien gardé et nous ne l'en blâmons pas. Afin de donner plus de relief, trop de relief peut-être à son personnage, qui prend ainsi l'aspect photographique, il a rejeté dans le fond, il a noyé, il a atténué l'agitation et le brillant réels des choses. Quand la vérité est la vérité, il y faut bien venir : la vérité, c'est qu'il serait inutile et qu'il est impossible de rendre la nature d'un seul coup, sous tous ses aspects, tout entière, et qu'il arrive toujours un moment où l'artiste est obligé de choisir et de simplifier : la science des sacrifices, dans l'art comme dans la vie, est le commencement de la sagesse.

Rien n'est plus amusant que de voir une série de bons portraits, rien n'est plus ennuyeux que d'en écrire ou d'en lire la nomenclature. Nous nous contenterons donc de rappeler que M. Paul Dubois et M. Hébert ont exposé chacun deux portraits de femmes où l'on retrouve, chez l'un, cette expression délicate de la vérité, chez l'autre, cette émotion de fine poésie qui donnent un accent si particulièrement distingué à leurs œuvres, et de signaler, entre autres, les études variées et intéressantes dues à MM. Friant, Mathey, Fantin, Carrière, Dannat, Courtois, Doucet, Morot, Machart, Wencker, B. de Monvel, Layraud, Callot, Mmes Breslau, Roth, etc.

III.

Le goût du paysage franc et naturel, la sympathie sérieuse pour les classes populaires qui se sont répandus depuis quelques années, ont modifié complètement les habitudes des peintres attachés à la représentation des sujets familiers, qu'on confondait tous autrefois, quelle que fût leur portée, sous le titre collectif de peintres de genre. Parmi eux, c'est désormais le petit nombre qui va demander à l'histoire ou à la littérature des anecdotes servant de prétexte à des mises en scènes spirituelles ou à des caprices de couleur. La plupart se vouent à l'interprétation ou à la copie des mœurs contemporaines : ils y apportent la gravité d'observation, l'ardeur d'imagination, l'amour de vérité, qu'on croyait autrefois devoir réserver à la peinture religieuse et historique. Beaucoup d'entre eux se montrent même disposés, sans des raisons toujours suffisantes, à donner à ces sujets familiers une importance

monumentale par les dimensions comme par l'exécution. C'est là, en réalité, sur ce terrain d'un abord sans doute plus facile, mais tout plein encore de mines inexplorées, que se porte le mouvement le plus actif de toute l'école moderne, aussi bien en France qu'à l'étranger. L'évolution de cet art nouveau devient d'autant plus intéressante à suivre que les artistes du dehors et que nos artistes nationaux y apportent, avec une curiosité et une sensibilité croissantes, une émulation de jour en jour plus sérieuse et plus vive.

Ce qui manque à beaucoup de ces observateurs naturalistes, souvent doués d'une franchise remarquable, pour faire d'excellens ouvrages, c'est la science nécessaire à tous, celle qui s'acquiert par des études sérieuses et par des expériences réitérées, la science du dessin et celle du tableau. Savoir donner, dans l'air ambiant, aux taches colorées qu'y produisent les hommes et les choses, leur juste place et leur valeur réelle, c'est quelque chose, c'est même beaucoup; cela ne suffit pourtant pas à leur donner leur forme et leur relief, sans lesquels ces taches ne sont que de vaines apparences. Savoir saisir, dans la réalité, comme un instrument de précision bien ajusté, un coin de nature ou un groupe de figures dans l'exacte proportion de ses lignes et dans les véritables valeurs de ses colorations, c'est un art déjà difficile, mais ce n'est point encore savoir faire un tableau. Le tableau définitif, le tableau saisissant, le tableau complet n'existe que lorsque l'intelligence personnelle a suffisamment combiné les élémens vrais pris dans la nature pour en faire un tout indissoluble et complet, et ce tout se trouve alors si indissoluble et si complet, qu'on ne saurait, sans en compromettre tout l'effet, en changer ni les dimensions, ni l'ordonnance, ni la tonalité. Quand il est excellent, on ne peut même s'imaginer qu'il aurait pu être fait autrement, ou plus grand ou plus petit, ou plus vide ou plus rempli. L'idée irréalisable qu'on peut et qu'on doit exécuter entièrement son tableau d'après nature, soit devant un modèle indifférent dont la pose annihile le mouvement, soit devant un paysage dont les apparences changent à chaque seconde au gré du ciel, est une des idées les plus fausses qui puissent rapetisser la conception et refroidir l'exécution. Autant l'étude partielle du morceau doit être poussée avec scrupule devant la nature, autant l'ordonnance du sujet et son achèvement définitif doivent être combinés, en dehors et à côté d'elle, en pleine liberté d'esprit.

Cet art difficile et nécessaire de savoir faire un tableau assure à ceux qui le possèdent, même lorsque leur manière peut paraître vieillie ou démodée, une suprématie qu'il est facile de constater

chez presque tous les survivans de la génération précédente, beaucoup mieux instruite à ce sujet que la génération actuelle. Celui qui sait faire un tableau et qui sait dessiner a l'avantage de ne rien perdre de ses efforts; chacun de ses traits porte; qu'il soit même un coloriste médiocre, sa composition reste intéressante et grandit par la transposition dans le dessin ou la gravure. C'est le cas de MM. Boulanger, Leroux, Gérôme, François Flameng, qui traitent encore avec esprit ou poésie l'anecdote historique dans de petits cadres. Le *Maquignon d'esclaves à Rome*, par M. Boulanger, nous exhibe, exposés sur une estrade, dans des poses et avec des expressions appropriées, quelques pièces fraîches de marchandise humaine, fillettes résignées ou curieuses, gamins indifférens, une captive désespérée, une négresse effarouchée, un ouvrier silencieux, tandis que, gros et gras, couronné de fleurs, un martinet au bras, les jambes ballantes, le hideux marchand s'empiffre philosophiquement de lupins en attendant l'acheteur. L'étalage offre du choix aux connaisseurs. Les poses, comme les expressions, sont variées par un dessinateur attentif et précis, avec une habileté du meilleur aloi. L'art de grouper ensemble plusieurs figures est aujourd'hui si négligé qu'un tableau comme celui de M. Boulanger devient au Salon un exemple nécessaire. Il faut reconnaître un mérite de même nature, avec moins de fermeté et plus de brillant, chez M. François Flameng, qui, dans son *Feu de fusil à Dieppe en 1795*, fait mouvoir, dans une belle lumière, de jolies figures lestement dessinées et restituées avec autant d'esprit que d'exactitude. Le *Bain*, qui réunit, dans un coin du parc de Versailles, au XVIIIe siècle, dans des attitudes séduisantes et des costumes de fantaisie parfois succincts, un essaim assez folâtre de jeunes Parisiennes, pour être un peu moins franc, n'est guère moins habile. Les titres ingénieux ou mystérieux que M. Gérôme donne à ses tableaux contribuent presque autant à leur succès que le soin rigoureux avec lequel il les dessine et les achève. Son *Œdipe* n'a rien de grec; c'est Bonaparte, le jeune Bonaparte, à cheval, arrêté dans les sables d'Égypte; le sphinx qui l'interroge, c'est le sphinx colossal, à tête camuse, à moitié enfoui près des pyramides. Le monstre cinq fois millénaire et le futur Napoléon se regardent fixement; ce muet colloque nous inquiète et nous émeut. Le sujet serait bon pour la littérature comme pour la peinture. Le *Premier Baiser du soleil* sur les grandes pyramides de Giseh, un tableau voisin, montre M. Gérôme plus exclusivement préoccupé du paysage oriental; il est alors aussi précis dans l'analyse de la lumière que dans la détermination des formes solides. Il y a moins de résolution et plus de vague, moins de netteté et plus de charme dans les deux petites compositions antiques de

M. Hector Leroux, *le Vésure* et *le Soir*. Ce sont toujours ses figures accoutumées, mais enveloppées, avec une douceur délicate, dans un air à la fois plus tiède et plus vaporeux qui en rafraîchit la poésie. La recherche du dessin net et clair est poussée jusqu'à la sécheresse chez MM. Worms et Vibert, qui se sont voués aux scènes espagnoles. M. Worms y garde, d'ailleurs, plus de gaîté, de souplesse, de bonhomie, tandis que l'esprit de M. Vibert tourne de plus en plus à la bouffonnerie, comme sa couleur à l'aigre. Une vivacité plus légère, avec un sens plus fin de la vie et des choses, anime toujours les études demi-mondaines et demi-rustitiques de M. Heilbuth, de M. Charnay et de quelques autres. Parmi les scènes d'histoire militaire, *le Bataillon carré de 1815*, de M. Protais, vaste amoncellement de victimes mortes à leur poste, blanchissant dans la plaine, après la bataille, sous la silencieuse caresse des premières étoiles, et le *Buzenval*, de M. Médard, composition émue, d'une exécution puissante, malheureusement inachevée par suite d'une maladie cruelle, sont certainement les morceaux les plus émouvans. Un massacre de chouans dans la *Chapelle de la Madeleine, à Malestroit*, a été l'occasion pour M. Bloch de montrer surtout son habileté à étudier un effet de lumière calme dans un intérieur. L'ouvrage le plus important dans ce genre est le *Combat de Fère-Champenoise* par M. Le Blant, où les gardes nationaux, refoulés par les alliés, se font massacrer jusqu'au dernier sans mettre bas les armes. Le désordre et l'effarement héroïques des dernières résistances y sont rendus avec une véracité poignante. L'ingénieuse disposition prise par l'artiste pour montrer le développement de l'action, lui a permis de l'envelopper dans un vaste paysage orageux, dont l'aspect sombre et agité rend plus tragique encore cette lutte inégale et désespérée.

Le tableau de M. Le Blant, où s'agite pourtant une foule nombreuse de combattans, est de dimensions très modérées si on le compare aux énormes toiles dans lesquelles se perdent aujourd'hui un grand nombre de peintres de scènes campagnardes ou populaires, et même de simples paysagistes. En thèse générale, en dehors des sujets décoratifs ou historiques, on peut affirmer que toute espèce de sujet gagne à être condensée dans un petit cadre. Une toile de chevalet suffit à dire tout ce qu'un peintre, même le plus profond, peut sentir et penser. Poussin, Rembrandt, Claude Lorrain, Teniers, Watteau, Chardin, Théodore Rousseau n'en ont guère voulu d'autres. La petite toile, il est vrai, supporte moins les ignorances et dissimule moins les tricheries; plus on est vu de près, plus on a besoin de se bien tenir. En outre, l'excès de la grandeur matérielle accordée aux cadres a le grave inconvénient de désaccoutu-

mer les yeux de chercher dans une peinture la forte unité d'effet qui produit seule une impression durable. L'artiste s'habitue à mal relier ses figures, à ne plus avoir la salutaire horreur du vide, à exagérer ses effets, à délayer ses impressions, pour remplir insuffisamment tout ou partie de ces grands espaces. Un bon nombre d'études ou de tableaux, que leur grandeur creuse a dû faire reléguer justement sur les cimes, auraient été très intéressans s'ils avaient été poussés avec plus d'intensité dans un champ plus restreint.

Les maîtres expérimentés comme M. Jules Breton ne commettent pas cette faute. Une petite toile lui suffit, comme les années précédentes, pour transporter notre imagination au milieu des paysans laborieux, en plein air, en pleine lumière, devant l'immensité paisible des campagnes ouvertes. C'est à l'heure la plus chaude du jour, dans la plaine sans habitations, sans arbres, sans ondulations, au moment du *Goûter*. Le travail, de tous côtés, s'arrête, et trois paysannes se sont installées autour d'un maigre tas de cendres fumantes, dans lequel l'une d'elles ramasse quelques pommes de terre. La seconde, assise dans les broussailles, tient une tartine en se tournant vers la plaine; la troisième, une jolie brune, étendue, sur le sol, à plat ventre, mord à belles dents dans un morceau de pain en souriant, sous sa capuche d'indienne, du sourire inconscient de la jeunesse active et bien portante. Au loin, on aperçoit la silhouette d'une femme debout et tenant une cruche penchée au-dessus des lèvres d'un petit garçon qui se dresse avidement pour mieux boire; un autre groupe de travailleurs est étendu dans l'ombre courte d'une meule basse. Toutes les attitudes, toutes les expressions, tous les détails du dessin et de la coloration, observés dans la nature, mais recueillis, simplifiés, fortifiés par l'imagination, se combinent pour nous donner l'impression que le peintre a voulu rendre, la douceur du repos après le travail dans la chaleur. M. Jules Breton ne donne à la figure humaine la grandeur naturelle que lorsqu'il la traite en vue d'une étude spéciale d'expression, comme dans son autre tableau, *la Bretonne*, une paysanne du Finistère, vue à mi-corps, en noir, assise, tenant une cierge allumé. Cette figure simple est d'un recueillement admirable.

M. Dagnan-Bouveret, dont les scènes, bourgeoises ou rustiques, depuis longtemps remarquées, gardaient encore en ces derniers temps, dans leur fine exactitude, quelque sécheresse et quelque mesquinerie, vient de grandir singulièrement par sa belle toile du *Pain bénit*. Quelques paysannes, vues à mi-corps, de profil, sont assises, sur trois rangs, dans les bancs de l'église, devant un mur peint en jaune et taché de plaques vertes de moisissure. Presque

toutes ces villageoises sont vieilles, tannées, d'expressions fatiguées, casanières, béates; parmi elles se distinguent pourtant une jeunesse de vingt ans, à l'œil vif, aux chairs fermes, dont le teint ensoleillé éclate de fraîcheur sous le bonnet blanc tuyauté, et une petite fille, joufflue et bouffie, toute gauche dans sa robe verte du dimanche, regardant avec une curiosité impatiente du côté de l'enfant de chœur, en robe rouge, qui longe le banc, de dos, en offrant la corbeille du pain bénit. L'arrangement est d'une simplicité naïve et libre qui fait penser aux primitifs de Flandre ou d'Italie. L'accord sobre et grave des visages brunis, des robes sombres, du mur sali, du gamin éclatant, est soutenu, sans faiblesse, avec une fermeté magistrale. Tous les détails insignifians, inutiles, gênans sont sacrifiés résolument, sans qu'il y paraisse, afin de laisser toute leur valeur expressive aux figures et notamment aux visages. Dans cette église humide, sur ces braves femmes usées par la vie, flotte un doux et salubre parfum de simplicité, de foi, d'honnêteté. Ce n'est pas seulement un observateur et un penseur qui peuvent rendre tout cela; il y faut aussi la main d'un bon ouvrier : M. Dagnan-Bouveret a fait aujourd'hui sa pièce de maîtrise.

Il ne faudra peut-être qu'un peu d'expérience à un jeune voisin de M. Dagnan, M. Brouillet, à qui de franches études de plein air ont valu récemment une bourse de voyage, pour prendre aussi un rang distingué parmi nos peintres de mœurs populaires. Son *Paysan blessé*, qu'on rapporte chez lui, est traité dans des proportions trop épiques, non-seulement pour l'intérêt du sujet, mais surtout pour les qualités mêmes du peintre, qui sont le soin, la finesse, la précision. Aussi n'a-t-il pas pu recueillir ni concentrer, d'une façon suffisante, sa lumière trop égale, de façon à bien présenter ses figures, que cette uniformité de grand jour creuse et décolore. Toutefois, si on examine avec attention le groupe principal, on y constate une volonté rigoureuse dans la combinaison des mouvemens, dans l'équilibre des lignes, dans la variété des expressions, dans le dessin du morceau, qui pourraient bien annoncer un artiste de sérieuse valeur. Un autre jeune homme qui avait abordé, avec franchise et bonheur, dans ces années dernières, le problème séduisant de la lumière fraîche dans des milieux clairs, M. Dinet, continue à faire de très curieuses études dans la même direction. Dans la clairière rocheuse où il assied son *Vieux Conteur*, racontant des histoires à deux petits paysans, la lumière pétille si vivement sur les pierres et les bruyères qu'elle semble presque artificielle, mais il y a beaucoup de vérité et de charme dans les attitudes et les gestes naïfs de ses figures.

L'amour de la lumière calme et expressive, de la lumière bienfai-

sante qui égaie les yeux et qui réchauffe les âmes, soit qu'elle s'épanche librement à l'extérieur, soit qu'elle pénètre par des ouvertures plus ou moins généreuses dans l'intérieur des habitations, n'est pas, dans ce moment, particulier aux peintres français. Les peintres étrangers, notamment ceux de Hollande, de Suède, de Norvège, auxquels les vieux maîtres des Pays-Bas ont toujours donné, à ce sujet, d'excellens conseils, se livrent à l'analyse des phénomènes lumineux avec une ardeur qui doit nous tenir en éveil. Outre qu'ils sont, en général, par tempérament, plus hardis coloristes que nous, ils apportent d'ordinaire, dans la représentation de la vie quotidienne, une sorte de bonhomie naïve et d'attendrissement naturel auxquels nons sommes moins enclins et qui donnent à leurs tableaux une saveur fort appréciable. Est-ce à notre éducation, est-ce à nos habitudes sociales qu'il en faut demander la cause? Nous avons beaucoup de peine à être sensibles sans sentimentalité, attristés sans pessimisme, tragiques sans déclamation. Presque tous les sujets, empruntés à la vie des ouvriers, qui ont l'intention de nous émouvoir, affectent des mises en scènes mélodramatiques qui n'atteignent pas toujours leur but. On pourrait remplir une salle entière de tous les meurtres, suicides, rixes, scènes d'ivresse, de grèves, de clubs où l'ouvrier parisien n'apparaît que sous un jour lugubre ou sous un aspect détestable. Quelques-uns de ces tristes épisodes sont traités avec émotion et talent, notamment *la Misère* de M. Perrandeau, et *le Lendemain de paie* de M. Marec. Mais comment ne pas voir avec peine des artistes jeunes s'enfoncer non-seulement dans les idées sombres, mais, ce qui est plus fâcheux encore, dans la peinture noire? Leur pinceau s'alourdit en même temps que leur esprit s'afflige; l'assombrissement de leur pensée s'étend sur leur palette. C'est aussi le cas de M. Geoffroy, le peintre attitré des écoliers, qu'il connaît si bien et dont il nous a raconté tant de fois les douleurs petites ou grandes. Son étude, *les Affamés*, est sincère et poignante, mais les figures y sont dispersées, la couleur éparpillée, l'effet général réduit plutôt qu'augmenté par la grandeur de la toile. Un impressionniste qui a fait quelque bruit, M. Raffaelli, dont l'observation est brutale mais pénétrante et parfois vivement exprimée, en nous montrant quelques ouvriers au travail, *Chez le fondeur*, a fait, dans un air plus respirable, une étude beaucoup plus saine. Parmi les scènes pacifiques d'atelier assez nombreuses au Salon, la plus saisissante par la simplicité des attitudes, la justesse de la lumière, la finesse de la peinture est le *Décapage des métaux* de M. Gueldry.

C'est dans les études d'intérieurs familiers ou laborieux, aussi bien que dans les études de plein air, qu'excellent surtout les étrangers. Il y aurait une étude spéciale et intéressante à faire sur la

façon dont les Hollandais, les Suédois, les Norvégiens, les Anglais, les Américains, élevés souvent dans nos écoles, mais très habiles à reconquérir leur indépendance, comprennent les poésies de la vie humble et les savent exprimer à l'aide de la lumière. La rivalité qu'ils ont établie, avec nous, sur ce terrain longtemps inexploré, où les découvertes vont se suivre rapidement, est de nature à nous faire réfléchir. Jusqu'à présent, nous gardons une supériorité de tradition technique; en général, même chez nos réalistes les plus intransigeans, le dessin est plus net, le dessous plus précis, l'équilibre de la composition mieux trouvé; mais la simplicité, la vivacité et quelquefois la profondeur de l'impression devant les accidens communs de la vie, éclatent chez beaucoup d'étrangers avec une spontanéité surprenante. Lorsqu'ils y joignent la souplesse et la richesse des colorations, ils font des œuvres touchantes et vraiment dignes d'admiration. Nous ne saurions entrer dans l'examen de toutes leurs études, mais nous signalerons en première ligne, parmi beaucoup d'autres, à ceux qu'intéresse cette recherche d'un art populaire, les tableaux si vrais et parfois si poétiques de MM. Israëls, Kuehl, de Vos, Vail, Salmson, Artz, Baixeras, Kroyer, etc.

Toutes ces aspirations, en France et l'étranger, vers la vérité saine et franche des choses, vers l'expression simple des figures, vers la clarté fraîche de l'atmosphère, sont dues à l'action puissante qu'exerce depuis déjà longtemps, sur les imaginations rafraîchies, notre illustre école du paysage renouvelée par Jules Dupré, Théodore Rousseau, Millet. Là, l'activité n'a jamais cessé d'être féconde, et bien qu'on puisse y voir avec inquiétude quelques jeunes gens, comme leurs camarades d'à côté, se dépenser en inutiles efforts pour remplir, avec une matière trop mince, de trop vastes cadres, on peut constater que, dans cette section, les yeux restent toujours bien ouverts, l'admiration éveillée, la main ferme et vive. Un des survivans, toujours jeune, de la grande école, M. Français, reste là, d'ailleurs, pour prêcher d'exemple et pour donner des conseils, qu'on ne suit pas toujours, en renfermant, dans quelques pouces de toile, plus d'espace, plus de grandeur, plus d'émotion que ses voisins ambitieux en plusieurs mètres carrés. Son *Pont sur l'Eaugronne* et son coin de *Ravin près Plombières*, où chaque touche, fine et juste, a sa valeur et sa signification, prouve combien la science est une partie essentielle du talent, combien elle le fortifie, l'agrandit, le soutient, le perpétue! C'est, d'ailleurs, l'opinion bien évidente de tous les paysagistes sérieux. Tous, en vieillissant, comprennent que la composition raisonnée est le fonds solide sur lequel doivent reposer leurs observations réelles et tous s'efforcent non plus de s'annihiler devant les choses comme il est naturel et salutaire à l'étudiant

inexpérimenté et modeste de le faire longtemps, mais de dégager de leur for intérieur, avec toute la sincérité possible, l'impression personnelle qu'ils ont reçue de ces choses. C'est lorsque le paysagiste est arrivé à cette pleine possession de lui-même, qu'il est vraiment un maître, c'est alors qu'il fait rayonner dans son œuvre une émotion communicative dont une partie de la nature se trouve tout à coup éclairée. Pour arriver à ce résultat il faut des habitudes studieuses, une curiosité obstinée, une franchise de tous les instans avec soi-même; mais, quand on possède ces qualités, il est rare qu'on ne trouve pas son heure, il est rare qu'on ne donne pas à la fin sa note à soi, plus ou moins éclatante, plus ou moins profonde, mais du moins grave et originale. Les paysages où se manifeste, dans sa pleine maturité, avec une science sûre, une personnalité intéressante, sont assez nombreux au Salon. Avec ceux de MM. Vollon, Bernier, Harpignies, Hanoteau, de Curzon, Pointelin, Lansyer, Busson, Grandsire, Jacomin qui sont coutumiers du fait, nous signalerons le *Plateau de la Montjoie*, de M. Pelouze, le *Soir, dans la Hague*, de M. Rapin; *un Grain*, de M. Boudin; le *Sentier perdu*, de M. Zuber; la *Fleur du paysan*, de M. Demont; l'*Étang neuf de Billonnay*, de M. Porcher, l'*Avril*, de M. Isenbart, tableaux d'impressions saines et fortes, étudiés avec soin et poussés avec conscience, où le talent de ces artistes déjà connus se développe avec une liberté et une sûreté qu'ils n'avaient pas encore atteintes. Il y a, en vérité, beaucoup d'agréables stations à faire devant ces paysages du Salon, même devant les simples études, ne fût-ce que pour admirer l'étonnante habileté de main avec laquelle les plus jeunes praticiens savent aujourd'hui représenter, dans l'air léger, par des nuances infiniment graduées, la longue fuite vers l'horizon des grands espaces labourés, fleuris ou boisés, sous un ciel calme ou orageux. La *Plaine, à Saint-Aubin-Quillebœuf*, de M. Binet, et les *Avoines*, de M. Jan-Monchablon sont, dans cet ordre de sensations délicates, deux morceaux étonnamment heureux. Parmi les animaliers, MM. Barillot, Burnand, Vayson, tiennent le premier rang; et la nature morte, entre les mains de MM. Vollon, Philippe Rousseau, Bail, Zachariam, devient un poème vivant, comme entre celles de M. Desgoffe, une curiosité précieuse.

En somme, dans le paysage comme dans le portrait, dans la peinture contemporaine comme dans la peinture historique, le Salon de 1886 ne dénote aucune suspension, ni aucun affaiblissement de vitalité; mais il trahit de plus en plus, dans l'exercice de cette vitalité, une incertitude de directions, une insuffisance de méthodes, une incohérence de principes qui en diminuent sérieusement la force créatrice, et qui compromettent la durée comme la qualité de ses

productions. Les flatteries, les ignorances, les indifférences de la critique et du public contribuent sans doute pour beaucoup à cette pauvreté des résultats définitifs, malgré un si grand et si constant effort. Toutefois, le système actuel des expositions entre aussi pour une bonne part dans le développement de cette anarchie inféconde et meurtrière. Grâce à la promiscuité scandaleuse du Palais de l'Industrie, qui admet pêle-mêle l'excellent et le mauvais, le médiocre et le détestable, le public, de plus en plus dérouté, confond plus que jamais la force et la brutalité, la conscience et l'impudence, l'apparence et l'effet, et les peintres eux-mêmes se trompent pendant longtemps, d'aussi bonne foi qu'ils trompent les autres, sur leur propre valeur. Grâce à cette facilité insupportable des Salons annuels, les Écoles des beaux-arts, les Écoles de dessin, les Écoles industrielles voient s'enfuir avant l'heure, avec des études incomplètes, les meilleurs de leurs élèves, qui, de cette façon, manquent toujours de l'instruction la plus indispensable à leur art, s'ils ont une véritable vocation, ou qui se condamnent à une vie misérable, en dérobant au pays des forces nécessaires, s'ils étaient seulement aptes aux travaux décoratifs ou industriels. Ce n'est pas le lieu de traiter ici cette dernière question, qui est des plus graves; il suffit de l'indiquer. Nous en restons donc plus que jamais convaincus, la réduction progressive des œuvres admises au Salon annuel est la première mesure à prendre pour relever le niveau de la production dans la section de peinture. Ce régime serait aussi profitable aux artistes qu'agréable au public, car il permettrait d'apprécier plus justement les œuvres et forcerait insensiblement les exposans à se montrer plus difficiles pour eux-mêmes. C'est une mesure d'utilité publique que le bon sens réclame et qui s'imposera un jour. La société des artistes français, qui tient désormais en main les destinées du Salon annuel, se ferait grand honneur en accomplissant spontanément ce devoir civique.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

JURY ET LES AVOCATS

I. *Le Jury criminel en Espagne*, par son excellence don Manuel Silvela, de l'académie espagnole, ambassadeur d'Espagne à Paris. Montpellier, 1884; Hamelin frères. — II. *Le Barreau moderne français et étranger*, par Jules Le Berquier, 2e édition. Paris, 1882; Marchal. — III. Discours et plaidoyers de Chaix d'Est-Ange, publiés par M. Rousse. Paris, 1862; Didot. — IV. Plaidoyers de Berryer. Paris, 1876-1878; Didier. — V. Plaidoyers politiques et judiciaires de J. Favre, publiés par Mme veuve J. Favre. Paris, 1882; Plon. — VI. Discours et plaidoyers de Me Allou, publiés par M. Roger Allou. Paris, 1884; Durand et Pedone-Lauriel. — VII. Discours, plaidoyers et œuvres diverses de Me Rousse, publiés par M. F. Worms. Paris, 1884; L. Larose et Forcel. — VIII. Plaidoyers de Ch. Lachaud, recueillis par M. F. Sangnier. Paris, 1885; Charpentier.

I.

Don Manuel Silvela, ancien ambassadeur d'Espagne à Paris, a publié naguère une piquante étude sur le jury criminel en Espagne. On sait que nos voisins avaient fait, en 1872, l'essai du jury criminel et s'en étaient dégoûtés au bout de quatre ans. Mais plusieurs hommes d'état voulurent recommencer l'épreuve, et la question fut soumise aux cortès. Don Silvela prononça devant le sénat espagnol, à cette occasion, en avril et en mai 1883, une série de discours, et reproduisit l'année suivante, dans une brochure écrite en langue française, les idées qu'il avait exprimées au sénat. L'auteur y malmène avec une certaine vivacité non-seulement ce jury qu'avait possédé l'Espagne et que l'Europe ne lui envia jamais, mais l'institution même du jury, envisagée d'une façon plus générale. Cette publication, loin d'amener en France, comme on eût pu s'y attendre,

un concert de protestations, y fut accueillie avec une certaine faveur.

Quant au jury de la Péninsule, l'ancien ambassadeur avait beau jeu. On comptait, paraît-il, seulement pour 1874, plus de cinq mille procès contre des témoins défaillans. Il avait encore fallu poursuivre un très grand nombre de gens aisés, qui traitaient, sans scrupule, avec les accusés ou leurs représentans pour éviter, au moyen de récusations, l'ennui de participer aux travaux du jury. A côté des jurés riches, les jurés mendians, bien plus nombreux, qui, laissant leur famille dans l'embarras, réclamaient piteusement un salaire aux communes, aux provinces, à l'état et ne parvenaient pas à se faire écouter. Ceux qui s'étaient résignés à siéger n'avaient pas été plus prêts à faire leur devoir. Le gouvernement venait de consulter les cours d'appel et l'académie espagnole des sciences morales et politiques. La cour de Valence avait répondu que, dans les procès instruits contre des personnes influentes, lors même qu'il s'était agi des délits les plus graves, il y avait toujours eu des acquittemens. Celle de Séville dénonçait des verdicts extravagans : par exemple, l'absolution d'un accusé coupable d'avoir tué un homme qui fuyait devant lui, sous prétexte que la fuite de sa victime l'avait mis en état de légitime défense. Quant à l'académie, elle s'était prononcée à l'unanimité moins une voix contre le rétablissement du jury. Nous le concevons sans peine.

Nous avons, au contraire, des réserves à faire sur cette autre partie de la brochure où il est traité du jury, pris en lui-même. Ce n'est pas que l'institution n'ait ses mauvais côtés et que don Silvela ne l'ait habilement attaquée dans ses points vulnérables. Il est difficile d'imaginer un plus fin morceau d'éloquence que sa réponse au professeur slave Wladimirof, soutenant à outrance l'excellence du jugement par les jurés, parce que le jury, dit-il, est généralement composé de médiocrités. Personne n'a plus agréablement raillé Lieber, aux yeux duquel le jury est avant tout une grande école pour les jurés, comme si l'on n'allait pas à l'école pour apprendre ce qu'on ignore, tandis qu'on doit aller au palais de justice pour faire profiter les autres de ce qu'on sait ! Cette thèse de l'illustre publiciste allemand amène don Silvela à établir entre la garde nationale et le jury un ingénieux parallèle, le juré ne lui paraissant pas être « autre chose que le garde national du droit. » Cependant, il est bien forcé de rendre hommage au jury de l'Angleterre, où « ce jugement des pairs, par un effet du caractère essentiellement discipliné de la race, s'est enraciné dans le sol, » et d'absoudre, au-delà de la Manche, les défenseurs de cette institution « sanctionnée par la force immense d'une tradition constante. » Le jury français, sans mériter cet excès

d'éloge, a peut-être droit à quelques égards, et don Silvela lui-même n'en demanderait pas la suppression s'il avait à s'expliquer devant une assemblée française.

La plupart de nos publicistes ont, il est vrai, plutôt flatté que jugé le jury. Or, le jury français est un assemblage de qualités et de défauts. Cette proposition paraîtrait choquante dans les débats judiciaires, où l'on proclame un peu trop souvent que le jury sait tout, voit tout, et ne se trompe jamais. Mais, quand l'audience est levée, la vérité reprend ses droits. Il y a peut-être quelque intérêt à retracer librement ces qualités et ces défauts. Celui qui ne s'en rendrait pas un compte exact aurait quelque peine à s'expliquer les destinées de notre éloquence judiciaire.

Beaucoup de gens se figurent que le jury témoigne une indulgence systématique à tous les accusés. C'est, pour le professeur Wladimirof, un titre à l'admiration publique et, pour le plus grand nombre, un sujet de blâme, car on ne peut pas mettre, dans l'administration de la justice pénale, l'indulgence au-dessus de la justice elle-même. Mais le jury français n'est pas si miséricordieux qu'on veut bien le dire. Il y a d'abord toute une catégorie d'infractions à la loi qu'il réprime vigoureusement : je parle des attentats contre la propriété. Je reçus un jour, après une audience, les reproches officieux de plusieurs jurés parce que j'avais, dans une affaire de vol domestique, tout en soutenant l'accusation devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, demandé moi-même des circonstances atténuantes pour l'accusé. Ne désertais-je pas la cause du corps social en péril, et qu'allait-on devenir si les avocats généraux se mettaient du côté des voleurs? Mais il ne s'agit pas seulement de ces crimes ordinaires que le juge, temporaire ou permanent, ne saurait laisser impunis sans s'exposer lui-même, à toute heure. Le jury défend la propriété, de quelque façon qu'on y touche : les attaques violentes issues d'une insurrection politique, les actes ou les tentatives de pillage, les excitations au pillage ou à l'incendie, même commises par la voie de la presse, ne le trouvent pas désarmé. Par le même motif, il est enclin à sévir contre les écrivains qui cherchent à détruire le principe de la propriété privée. Il a plus d'une fois, pour la défense de cet intérêt social, montré non-seulement de la fermeté, mais un certain courage.

Les jurés apprécient d'autant mieux certaines affaires, ont dit plusieurs de nos publicistes, qu'ils ne sont pas en contact perpétuel avec les malfaiteurs. C'est là ce que don Silvela appelle : « le paradoxe français. » M. Hello ayant écrit que les yeux auxquels la société n'offre que des plaies n'arrivent pas à distinguer les parties saines,

il le raille et, supposant que ce criminaliste ait dû prendre le lit, il l'apostrophe ainsi : « N'appelle pas, au nom du ciel, un médecin prévenu par ses habitudes et par sa pratique, ne l'appelle pas !.. Si tu veux appliquer à ta guérison le critérium du bon sens, fais venir à l'instant le robuste Asturien qui dirige le magasin de charbons d'en face, et tu verras comment cet homme, qui ne sait rien de ses propres plaies ni des plaies d'autrui, réussira à guérir ton mal. » La comparaison n'est pas décisive. Il faut avoir étudié la médecine pour guérir les maladies, comme le droit pour appliquer les lois. Mais, quand il s'agit de discerner si tel ou tel a commis un vol ou un meurtre, il n'est pas nécessaire d'avoir passé cinq ans à l'école et coiffé le bonnet de docteur. Quand on passe sa vie à juger, on fait de la « jurisprudence, » ce qui signifie qu'on se forge, après beaucoup de réflexions, un ensemble de règles par lesquelles on arrive ou l'on croit arriver à la découverte de la vérité. La magistrature de l'ancien régime était ainsi parvenue à construire un système de preuves *légales*, qui fut bafoué par Voltaire et flétri par Servan. Elle ne condamnait ou n'acquittait que d'après certains procédés, étiquetés avec soin dans des in-folio vénérables, et dont elle ne pouvait pas se départir. C'est ce dont le jury n'est pas capable. Il ne se dira jamais que tel jour, à telle heure, il a condamné dans les mêmes circonstances et qu'il se doit à lui-même de ne pas changer sa ligne de conduite ; c'est, dans certains cas, une supériorité, parce que le respect des précédens, utile dans le jugement du droit, est souvent périlleux dans le jugement du fait. Où le juge est enclin à voir des catégories, le jury n'aperçoit qu'une affaire et qu'un homme. Il se trouve ainsi, à certains égards, dans de meilleures conditions pour juger l'homme et l'affaire.

Ce qu'on peut légitimement reprocher au jury, c'est d'abord l'inégalité dans la répression. Son tempérament change avec les circonscriptions judiciaires. Les citoyens d'un même pays, sous un régime de complète égalité, ne subissent donc pas les mêmes châtimens pour avoir enfreint les mêmes lois. Le jury des Pyrénées-Orientales entend ignorer comment le jury de l'Aisne se comporte : ni l'un ni l'autre ne se soucient de la statistique ou ne s'embarrassent des moyennes. Ce n'est pas là, d'ailleurs, une question d'amour-propre local, car le jury d'une session, dans un même département, ne s'inquiète pas non plus de ce qu'a fait celui de la session précédente. Celui d'hier écarte à sa guise les circonstances aggravantes, afin de modérer la peine ; celui de demain croit, en les écartant arbitrairement, excéder son droit : l'un donne des circonstances atténuantes à tous les accusés, l'autre les accorde ou les refuse, selon la gravité des crimes. Bien plus, dans le cours de la même session,

le même jury, qui n'est pas toujours composé des mêmes membres, varie sans cause apparente, réprimant avec sévérité des infractions légères et jugeant des infractions plus graves, quoique de même nature, avec une grande mansuétude. Quoiqu'il ne puisse y avoir de symétrie parfaite dans l'administration de la justice pénale, on ne retrouve pas la même fantaisie dans les jugemens que rend une magistrature permanente.

Il y a d'ailleurs plusieurs espèces de criminels, on n'en peut disconvenir, que le jury traite un peu trop paternellement. Telles sont, par exemple, les filles accusées d'infanticide. Jeunes, quelquefois belles, elles arrivent à l'audience vêtues de noir, le visage baigné de larmes, la voix étouffée par les sanglots. Le jury, fort ému, les acquitte de temps à autre contre toute évidence et malgré leurs propres aveux. Il se montre aussi miséricordieux, en maintes circonstances, pour les crimes de premier mouvement. Que de fois il s'est arrogé le droit de pardonner au meurtrier qu'avait enflammé le ressentiment ou la colère! Un publiciste de talent a souvent, dans un de nos grands journaux, mis en relief l'indulgence du jury « à l'égard des femmes et des filles trompées ou soi-disant telles et qui, ou pour venger leur honneur ou pour se venger de promesses oubliées, ont usé et même abusé du vitriol et du revolver. » Rien ne peut donner une idée plus exacte de ces dispositions chevaleresques que l'étude attentive de l'affaire Marie Bière, jugée en 1880 par la cour d'assises de la Seine. Mlle Bière, on s'en souvient peut-être, avait tiré trois coups de revolver sur M. Gentien pour venger l'abandon dans lequel il l'avait laissée après l'avoir rendue mère. Lachaud plaida pour elle, et sa plaidoirie est instructive. Pas de mouvemens oratoires, pas d'élans passionnés: à peine une ébauche d'argumentation : l'effort est inutile. Cet habile avocat ne veut pas laisser croire à ses juges qu'il cherche à s'emparer d'eux, tant il est sûr de ses juges! Un récit très calme fait sur un ton très simple, la lecture de quelques lettres habilement choisies, et la cause est gagnée. Lachaud dit en terminant : « Que ceux qui veulent vivre à la Gentien sachent que, lorsqu'ils ont déshonoré et perdu une femme, celle-ci peut se venger et regarder la loi sans crainte. » Tel est aussi l'avis du jury, qui ne délibère pas un quart d'heure et rapporte un verdict négatif sur toutes les questions. Combien d'autres héroïnes ont obtenu le même brevet d'innocence!

L'institution du jury, quoique issue, en France, de la révolution française, n'est pas, du moins par certains côtés, aussi démocratique qu'on se le figure. A coup sûr, nos jurés n'ont pas le parti-pris d'épargner les forts pour écraser les faibles! ils veulent rendre justice aux uns comme aux autres. Cependant, on peut se deman-

der si, du moins devant certains jurys de province, les riches et les puissans de la terre ne peuvent pas, dans quelques procès, compter sur une indulgence qui ferait défaut aux misérables. Avec quel art infini Jules Favre sut écarter cette objection dans l'affaire du millionnaire Armand, jugée en 1864 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône! « Est-ce qu'il y a, s'écriait-il, des pauvres et des riches? Est-ce que tous les citoyens qui paraissent devant vous ne dépouillent pas les qualités extérieures qui peuvent les décorer? Est-ce qu'ils ne sont pas des créatures de Dieu comme vous, revêtues de l'inviolabilité qui les protège? » Hélas! ainsi l'entend n'importe quel tribunal, car les intentions sont toujours irréprochables. Mais faut-il compter pour rien ce cortège d'amis qui assiège le jury et qui encombre l'audience, cette famille honorable et désolée qu'un verdict affirmatif va couvrir de honte, ce prince du barreau, venu tout exprès de Paris, qu'on attendait comme un autre Talma, dont le nom vole de bouche en bouche depuis plusieurs semaines, aux lèvres duquel tout un auditoire est suspendu? Le juge ordinaire n'a pas de mérite à rester impassible : *c'est son métier*. Mais ce n'est pas le métier du juré : s'il résiste à tant de séductions et tient la balance égale entre tous les justiciables, c'est plus qu'un honnête homme, c'est presque un grand citoyen.

De toutes les tyrannies, la plus lourde est, pour le jury, celle de l'opinion. Chacun sait qu'il existe plusieurs moyens de former l'opinion publique : à côté de ces mouvemens qui naissent, avec une force irrésistible, des événemens eux mêmes, il y a des mouvemens factices aussi violens et plus dangereux. Dans les petites villes, les cafés et les cercles s'occupent beaucoup des affaires criminelles, et les accusés y sont, d'avance, absous ou condamnés. Dans les grandes villes, ce sont les journaux qui préparent ou tentent de préparer la conviction du jury, soit qu'ils exaltent les vertus du condamné, vantent ses services, racontent ses souffrances ou qu'ils prennent parti pour la victime et dépeignent en traits de feu toute l'horreur du crime. Le juré doit pourtant, s'il veut bien juger, se dégager des brouillards qui l'enveloppent pour gagner les hauteurs où l'on voit la vérité face à face. Mais qu'il lui faut de force morale et de bon sens pour s'isoler ainsi de tout le monde! Il nous semble encore assister à certaines luttes soutenues par les avocats, plaidant pour un accusé contre lequel s'est prononcée l'opinion publique : « Si elle est ardente, si elle est hostile, s'écrie Lachaud dans sa défense de l'empoisonneur La Pommerais, est-ce que cela pourra suffire pour entraîner vos consciences? Connaît-elle l'affaire? En a-t-elle, comme vous, pénétré tous les mystères? Ne prend-elle pas l'apparence pour la réalité, etc.? » Mais rien n'égale le cri désespéré jeté

par Chaix d'Est-Ange à la fin de sa réplique dans la mémorable affaire La Roncière (juillet 1835), alors qu'il se glorifie d'avoir pris cette affaire en mains, contre l'opinion publique égarée, de défendre un malheureux poussé vers l'échafaud par d'aveugles préventions, de se raidir contre des hommes qui l'entourent de leur défiance et de leur défaveur, qui jugent sans savoir et prononcent sans connaître, alors qu'il s'attache à ce client abandonné par les siens, renié par ses amis, maudit par tout le monde, « comme le prêtre qui s'attache au patient et qui, à travers les clameurs du peuple, l'accompagne jusque sur l'échafaud. » Il savait, ce grand avocat, combien il est difficile de soustraire le jury au joug de l'opinion, et l'on peut mesurer la difficulté de la tâche à l'intensité de l'effort.

Enfin le jury ne se laisse-t-il pas un peu trop aisément subjuguer par une belle plaidoirie? Les avocats qui n'en conviendraient pas seraient, en vérité, les plus modestes des hommes. Le juge ordinaire peut, sans peine, fermer son âme aux enchantemens de la parole : il a si souvent entendu de beaux discours! Son devoir professionnel est précisément de faire prévaloir la bonne cause, mal défendue, sur la mauvaise, quand elle serait soutenue par les premiers orateurs du monde. Le juré ne se figure pas non plus qu'il ait à décerner un prix d'éloquence; mais il le décerne quelquefois à son insu, dans l'élan d'une admiration excusable. J'ai sous les yeux quelques péroraisons de premier ordre : celles de Chaix d'Est-Ange dans l'affaire Caumartin (1843), de Jules Favre dans l'affaire des grands chefs arabes (1873), etc. Quand, après tant d'années, loin du bruit qu'avaient suscité de tels procès, ces paroles nous émeuvent encore, qu'il était difficile aux jurés de ne pas se laisser entraîner! Je ne puis toutefois m'empêcher de reporter ma pensée vers quelques causes obscures, confiées à d'humbles stagiaires, qui balbutiaient en faveur de leurs clients des plaidoiries décousues et déconcertaient le ministère public lui-même par l'excès de leur inexpérience. Le jury, mécontent de l'avocat, refusait quelquefois à l'accusé des circonstances atténuantes que les magistrats eussent accordées et le président de la cour d'assises devait provoquer une commutation de peine. Il y a quelque inconvénient à récompenser un accusé du talent qu'a montré son défenseur, mais il serait déplorable qu'on le punît d'avoir été mal défendu.

Tels sont aujourd'hui les plus graves défauts du jury français, que le progrès des mœurs publiques corrigera, d'ailleurs, peu à peu, nous voulons l'espérer. Ses flatteurs et ses détracteurs font fausse route. Les uns l'empêchent de porter tous ses fruits en lui persuadant qu'il est arrivé du premier coup au plus haut degré de

perfection. Les autres, outre qu'ils méconnaissent de véritables services, se leurrent d'une chimère s'ils le dénigrent pour le supprimer. L'institution, presque séculaire, est enracinée dans notre sol et n'en doit ni n'en peut être extirpée. S'il fallait ne maintenir que les institutions sans défaut, laquelle garderions-nous?

II.

Rien ne ressemble moins aux plaidoiries prononcées devant les tribunaux civils que les plaidoiries prononcées à la cour d'assises. Le juge ordinaire est de ceux qu'on émeut difficilement et qu'on séduit plus difficilement encore. D'ailleurs, l'esprit scientifique, qui imprègne tout notre siècle, s'est glissé jusque dans le « temple de Thémis. » On n'y entend plus au civil, surtout à Paris, que la langue « des affaires, » c'est-à-dire une langue dégagée des vieux oripeaux, simple et sobre, mais parfois sobre jusqu'à la sécheresse, simple jusqu'à la nudité. Berryer en 1854, J. Favre en 1860 croyaient sans doute l'un et l'autre que le moment était déjà venu de s'arrêter sur cette pente lorsqu'ils engageaient leurs jeunes confrères, dans des discours à la conférence du stage, à « éviter une tendance qui n'existait pas autrefois, » et à fermer l'oreille « aux commodes préceptes du sans-gêne oratoire. » Ce conseil sera tôt ou tard entendu. Mais, en général, dans les procès civils comme dans les autres, on apporte au juge ce qui lui convient. Par exemple, s'il a l'horreur des dissertations juridiques, on les lui épargne. S'il les aime, les mêmes avocats se plient de bonne grâce aux habitudes des juristes et n'ont plus que Cujas et Bartole à la bouche quand il faut, pour le succès de la cause, citer Cujas et Bartole.

De même et plus encore à la cour d'assises. On tente de conquérir le juré comme on eût conquis le magistrat, quoique par d'autres procédés. Il faut, sous les yeux du juge ordinaire, analyser, disséquer l'affaire, ne négliger aucun des points menacés, boucher toutes les fissures, réparer toutes les brèches et marcher méthodiquement à la victoire. On peut, au contraire, épargner beaucoup de détails au jury, l'entraîner sur les sommets et monter à l'assaut. Le juré s'arrête le plus souvent à des considérations générales, envisageant l'affaire dans son ensemble et par ses grands côtés : la tâche de l'avocat est d'autant plus complexe, parce qu'il s'adresse moins au juré qu'à l'homme. Il connaît d'avance les instincts, les idées, les goûts d'un juge quelconque; il doit connaître ceux du jury spécial qui va juger son client, et plaider en conséquence. A-t-il affaire à des commerçans ou à des laboureurs? quelles sont les idées mo-

rales et philosophiques, les opinions politiques de ces juges improvisés? Faut-il éclairer leur intelligence ou toucher leur cœur? Quel est, pour les attendrir, le chemin le plus sûr? *Ad eorum arbitrium et nutum totos se fingunt et accommodant.* Le jury façonne, à son insu, les avocats à son image. Ceux-ci, pour l'entraîner, commencent par le suivre. Ils lui présentent, dans un miroir fidèle, ses propres sentimens, bons ou mauvais, parés de couleurs éclatantes. C'est par là qu'ils mettent ses qualités à profit quand leur cause est bonne, et qu'ils profitent de ses faiblesses quand elle ne l'est pas.

Quel est, au juste, le devoir de l'avocat plaidant au criminel? Comment peut-il concilier les exigences de sa situation professionnelle avec les règles de la morale universelle? La question n'est pas facile à résoudre. Les anciens professaient, en cette matière, une grande tolérance. Les plaideurs athéniens recouraient sans scrupule au faux témoignage et créaient des preuves pour appuyer les faits, après avoir imaginé des faits pour justifier leur cause. Démosthène et tous ses confrères mentaient avec une aisance admirable. Ainsi s'expliquent les énormes contradictions des deux discours sur *la Couronne*, des discours prononcés pour Phormion contre Apollodore et pour Apollodore contre Phormion, du plaidoyer contre Conon, où celui-ci est dépeint comme le dernier des hommes et du plaidoyer contre Leptine, où Conon est exalté. Cicéron lui-même eut son Conon et son Apollodore; il avait successivement porté aux nues et traîné dans la boue Vatinius et Cornelius Sylla: aussi, dans son *Traité des devoirs*, est-il gêné pour concilier ses doctrines morales avec ses procédés oratoires. Il s'en tire avec l'aide de Panétius, qu'il a provisoirement choisi pour maître. Qui le croira? Panétius, un petit-fils de Zénon, permettait à l'avocat de ne pas défendre le vrai, pourvu qu'il défendît le vraisemblable, et Cicéron d'écrire : « Voilà ce que je n'oserais pas dire, surtout dans un ouvrage philosophique, si le plus autorisé des stoïciens (*gravissimus stoïcorum*) ne le pensait ainsi. » Tant pis pour Panétius! Toutefois, le grand orateur enjoint à l'avocat de n'inventer jamais une accusation capitale contre un innocent. Il eût mieux valu dire, à coup sûr : « L'avocat n'accusera jamais un innocent! » Au contraire, le *Traité des devoirs* autorise l'avocat à défendre tout coupable pourvu que le coupable ne soit pas un monstre : l'opinion le commande, l'usage l'autorise, l'humanité le veut ainsi. Tel est le dernier mot de la sagesse antique.

Le barreau français professe une morale plus sévère. Il faut relire une allocution adressée aux stagiaires de Paris par le bâtonnier Chaix d'Est-Ange : « Ce que réclame le barreau, ce n'est pas le

droit de tout dire... Quand, s'appuyant sur le mensonge et la fraude, un plaideur essaie d'égarer la justice, songez bien qu'en devenant les organes de sa prétention, vous vous faites les complices de sa déloyauté... Ce n'est pas seulement dans les affaires civiles que cette réserve vous est commandée; vous devez l'observer aussi dans les causes criminelles. On vous dira qu'il est beau de défendre un accusé, de le rendre à sa famille. En face de cet intérêt qui vous sollicite et vous implore, vous ne trouvez pas, je le sais, cet intérêt contraire, actuel, immédiat, qui réclame près de vous et soulève vos scrupules dans les affaires civiles. Mais vous trouvez l'intérêt de la société dont on fait, je crois, trop bon marché aujourd'hui. N'est-ce rien que la cause des gens de bien luttant avec le secours des lois heureusement adoucies contre toute l'habileté et toute l'audace des malfaiteurs? Que vos efforts, votre talent, votre ministère ne servent pas à rejeter dans le monde un coupable dont les nouveaux crimes seraient votre ouvrage, dont l'impunité scandaleuse deviendrait pour d'autres un encouragement et pour la société un fléau? » Admirable enseignement, surtout quand on le reçoit d'un avocat! Les stoïciens, on le voit, sont bien dépassés, et Cicéron, s'il avait assisté, le 2 décembre 1843, à la conférence du stage, aurait complété son éducation.

La première conséquence à tirer de telles prémisses, c'est qu'il ne faut pas s'adresser aux jurés comme un démagogue parle au peuple. Il ne déplaît pas toujours au jury, sinon à Paris, du moins dans quelques petits chefs-lieux de cour d'assises, de recevoir un encens assez grossier. Il aime à s'entendre dire que, si les tribunaux ordinaires sont asservis à certaines règles, il est, tout au contraire, au-dessus des lois. Il s'en faut assurément que tous les avocats lui tiennent ce langage, mais il s'en faut aussi, pas un membre du barreau ne me démentira, qu'on ne le lui tienne jamais. On connaît ce mot de Michel (de Bourges) : « Si j'ai le jury *pour complice*, je me passerai parfaitement de l'approbation de la cour. » Jules Favre, mûri par la pratique des affaires publiques et privées, recommandait au jury de l'Afrique française, peu de temps avant sa mort, le respect et l'exécution des lois. Mais le même homme avait dit au jury du Rhône, le 25 mars 1833 : « *Planant au-dessus des lois par votre omnipotence*, vous ne vous laissez point égarer par des textes subtils, etc. » Lachaud, défendant Marie Bière, termine son discours par un appel tout aussi dépouillé d'artifice à la même « omnipotence. » Berryer recourt au même procédé dans un certain nombre de ces plaidoiries brûlantes qu'il prononça dans des procès de presse après la révolution de 1830 : « Je m'en rapporte à vous, — disait-il au jury, dans le procès dirigé contre Chateaubriand à propos de la cé-

lèbre phrase : *Madame, votre fils est mon roi!* — je m'en rapporte à vous, parce que vous êtes *peuple*;.. vous êtes Français, vous êtes *peuple*, vous acquitterez. » Et, plus loin, comme pour mieux préciser sa pensée : « Vous n'êtes pas appelés ici au même genre de discussion que des juges réunis en chambre d'accusation. Vous êtes jurés et citoyens : vous connaissez l'état de la société; ses besoins généraux, vous les connaissez aussi. L'appréciation de la loi vous appartient. » Ou cette dernière phrase n'a pas de sens, ou elle signifie que le jury peut juger la loi. Cependant, tel n'est pas, dans n'importe quelle société, le rôle d'un tribunal. Celui-ci, quel qu'il soit, ne peut que juger les accusés en obéissant aux lois.

L'avocat méconnaît donc un devoir lorsqu'il discrédite et ruine dans l'esprit des jurés, soit la loi pénale qui est le fondement de la poursuite, soit les lois d'instruction criminelle d'après lesquelles elle est intentée, soit même les agens qui sont les auxiliaires naturels de la justice et sans lesquels les investigations utiles ne pourraient être faites. Un jour, quelques commerçans trop habiles, qui avaient contrefait, de leur aveu, des poinçons servant à marquer les matières d'or ou d'argent, furent traduits devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône : l'avocat représenta l'article 140 du code pénal, aux termes duquel ces contrefacteurs étaient punis des travaux forcés, comme un vestige de l'ancien régime que le jury devait effacer lui-même, et celui-ci se hâta de donner une leçon au législateur en acquittant tous les accusés. Certaines ordonnances rendues par le magistrat instructeur dans la limite de ses attributions, surtout les ordonnances de mise au secret, ont été plus d'une fois dénoncées comme des abus de pouvoir contre lesquels le jury devait protester par un verdict négatif. Avec quelle bonhomie malicieuse Chaix d'Est-Ange, après tant d'autres, bat en brèche, dans l'affaire Hourdequin (18 novembre 1842), l'instruction écrite, essayant de persuader au jury « que le magistrat instructeur, quelque honnête qu'il soit, présente ses impressions à la place des paroles mêmes qu'il a reçues! » Et la police, sur laquelle on crie si facilement : « Haro! » à l'audience, mais dont chacun peut, au sortir de l'audience, si difficilement se passer! On croit rêver en lisant dans la première plaidoirie de Jules Favre que la police « fait des répétitions de pillage pour tricher les voleurs; » que les agens de police « assassinent pour le compte du gouvernement, » que « la France est prostituée à la police! etc. (1). »

(1) Il s'agissait d'un procès de presse, et Me J. Favre, jeune encore, était emporté par l'ardeur de ses passions politiques. M. Rousse, appréciant ces premières œuvres de l'illustre orateur, a dit : « C'était bien là l'éruption d'une âme vierge et d'un es-

Nous trompons-nous en soutenant que la liberté de la défense a des bornes et que, dans ces diverses circonstances, les bornes ont été passées ?

Parmi les reproches qu'on adresse communément aux avocats d'assises, il en est un autre qu'ils ne méritent pas toujours. Ce n'est pas, dans la plupart des procès, leur faute si l'attention publique est éveillée à l'excès, si l'on se rend au Palais comme on irait au théâtre, si le public le plus bigarré vient chercher des émotions violentes à l'audience criminelle, si des toilettes éblouissantes frôlent les robes noires des légistes et si tout un essaim d'auditeurs des deux sexes prend bruyamment parti tantôt pour l'accusé, tantôt contre lui. C'est souvent la nature de l'affaire, le rang et le nom de l'accusé qui provoquent cette curiosité folle et ces engouemens extraordinaires, c'est quelquefois aussi le talent du défenseur, qui ne peut pas prendre un bâton pour mettre ses admirateurs dehors. « Pendant toute la durée du procès Donon-Cadot, un de ceux qui contribuèrent le plus à illustrer le nom de Chaix d'Est-Ange, un très grand nombre de stagiaires, dit M. Rousse, arrivaient au Palais à six heures du matin avec les vivres de la journée ; la rampe du petit escalier de la cour d'assises, faussée par les chocs de la foule, portait, il y a peu de temps encore, les traces de cet empressement inouï ; j'ai laissé là un morceau de ma première robe d'avocat. » Tout cela se passait à l'insu de Chaix d'Est-Ange, qui n'aurait pas pu comprimer cet élan quand il l'aurait voulu. Lachaud lui-même, plaidant pour Troppmann, fut incapable de dompter l'indignation de la foule et d'empêcher qu'elle ne battît des mains en entendant prononcer l'arrêt de mort. Le défenseur ne deviendrait responsable des manifestations que s'il les avait préparées. On sait que les auteurs et les acteurs, quand ils veulent « lancer » une pièce de théâtre, composent la salle, renforcent la claque et commandent des bouquets. Mais peut-on reprocher aujourd'hui à un seul membre du barreau de courir à la gloire par de tels sentiers? Même après la révolution de 1830, alors qu'un auditoire spécial se précipitait sur le Palais, dans les grands procès de presse, pour enhardir toutes les violences de langage et pour décerner des ovations aux accusés, les avocats, si je ne me trompe, ne se sont jamais abaissés à « faire une salle » et à recruter les claqueurs. Ceux-ci venaient d'eux-mêmes, poussés par la passion politique. Ils cherchaient spontanément dans les ardeurs de la défense et dans le bruit que suscitaient les articles incriminés un aliment à leur propre haine.

prit exalté par la solitude. C'était bien ce chaos juvénile dont parle Cicéron : *Amo in juvene unde aliquid amputem.* »

Qu'on relise les plaidoyers de Berryer, surtout ses plaidoyers politiques ; on y trouve, à chaque page, l'écho des manifestations dont les voûtes du Palais ont si longtemps retenti : *Bravos ! Applaudissemens prolongés ! Applaudissemens frénétiques !* Lorsque, relevant sa tête puissante et large, alliant à la voix la plus pénétrante le geste le plus ample et le plus expressif qui fut jamais, il montrait la place de Charles X marquée au milieu de ces sépultures royales, au milieu desquelles on lit « le grand ! le sage ! le bon ! le père du peuple ! » tandis que ses cendres descendaient dans les caveaux du couvent des franciscains de Goritz, c'était une explosion d'enthousiasme qu'on ne peut décrire et tout le monde était éperdu. Dans l'affaire Armand, où l'auditoire prenait ouvertement parti pour l'accusé, le président des assises avait, à plusieurs reprises, recommandé le calme. A peine Me Lachaud a-t-il achevé sa péroraison que des applaudissemens frénétiques éclatent de toutes parts, « accompagnés de trépignemens de pieds. » Le président se lève, déclarant « qu'il est impossible de braver plus insolemment ses recommandations et de manquer plus complètement de respect à la justice. » L'accès de l'audience est, pour le lendemain, interdit au public. Lachaud est d'ailleurs habitué à ces témoignages de l'admiration générale. Dans l'affaire Carpentier et Guérin, il ne peut pas se soustraire aux vives et chaleureuses félicitations qui viennent l'assaillir. Dans l'affaire Thiébault (novembre 1860), il est « interrompu par une explosion des sentimens qui débordent de tous les cœurs; l'émotion se traduit sous toutes les formes : ce sont des cris, des sanglots, des gémissemens, des larmes. Mme Thiébault est affaissée sous le poids des souvenirs qui viennent d'être évoqués; son frère la contemple, ému, inquiet, mais n'osant pas troubler cette grande douleur. » Dans l'affaire de La Meilleraye, l'illustre avocat « tombe sur son banc la tête dans les mains, — des applaudissemens longs et frénétiques couvrent les protestations du président; l'accusée a une crise nerveuse, une crise atroce, et pousse des cris déchirans : — *Ah ! mes enfans ! mes pauvres enfans !* — un médecin accourt, etc. » Au contraire, dans l'affaire Trochu (1872), que Me Allou plaide pour le général et Me Lachaud pour *le Figaro*, la salle est pour le premier contre le second. Celui-ci est interrompu pas des murmures. « Murmurez, répond-il, vous me confirmez dans ma thèse. » *Le président :* « La défense est autant protégée qu'elle peut l'être. » *Me Lachaud :* « A côté de votre bienveillance, monsieur le président, il y a des sentimens tout différens. » *Le président :* « Des manifestations sympathiques se sont fait entendre. » *Me Lachaud :* « Oui, mais il y en a d'autres; peu importe que l'avocat plaide mal, très mal, s'il dit la vérité ! » Il est évident que, si le juré ne dépouille pas le vieil homme, s'il n'oublie pas qu'il

est rentier, marchand, bourgeois, électeur, pour ne se souvenir que de sa magistrature temporaire, s'il s'associe lui-même à tous ces transports, la justice est moins impartialement rendue.

Cependant l'avocat, ayant décidément affaire au public en même temps qu'au jury et le plus souvent porté, dans l'intérêt même de sa cause, à les confondre, s'adresse naturellement à l'un comme à l'autre. Il cherchera presque toujours, et c'est un des traits distinctifs de l'éloquence judiciaire à la cour d'assises, à les associer dans une émotion commune. De là cet abus du pathéthique, moins fréquent d'ailleurs à Paris qu'en province, et qui, du moins à distance, étonne quelquefois les gens difficiles. Il faut rappeler à ceux-ci que les Athéniens eux-mêmes connaissaient ces procédés oratoires et que le morceau bien connu des *Plaideurs :* « Venez, famille désolée,.. » est emprunté aux *Guêpes* d'Aristophane. Toutefois, avouons-le, si l'on compare les plaidoyers des Grecs à ceux des Français, nous avons des trésors de sensibilité qui manquaient aux autres. Quintilien a pu soutenir que la péroraison était hors d'usage chez les Athéniens et c'est à peine, en effet, si, parmi les monumens de l'éloquence attique, nous trouvons deux péroraisons : l'une dans le discours d'Andocide sur *les Mystères*, l'autre dans celui d'Eschine sur *l'Ambassade*. Au contraire, si nous voulions énumérer toutes les belles péroraisons qui ont ému nos compatriotes, il faudrait écrire un volume. Parfois, c'est une touchante apostrophe à l'accusé, sur lequel on appelle l'attendrissement général, comme dans l'affaire Marie Bière. Parfois aussi, c'est un honorable vieillard qu'on exhibe et qu'on adjure : par exemple, Dupont (de l'Eure) dans l'affaire Davenay (1). Souvent, c'est une lettre qu'on produit tout à coup, « portant le timbre de la poste et qui n'a pas été faite pour la publicité de l'audience,» mais qui finit par tomber entre les mains du défenseur et dans laquelle éclatent à l'improviste soit les remords, soit les bons sentimens de l'accusé, comme dans l'affaire de Saint-Cyr. Plus souvent encore, c'est une famille éplorée qui remplit la scène : la mère, courbée sous la vieillesse et sous la honte ; l'épouse innocente et près de succomber sous le coup qui frappe son mari ; les enfans, « qu'on veut rendre orphelins. » — « Les pauvres enfans sont ici ; elles ignorent tout : des âmes pleines de bonté, de charité les ont recueillies à leur foyer ; là, elles jouent avec des enfans de leur âge qui, eux, savent le malheur de la mère, mais qui, par un sentiment délicat, placé comme une fleur délicieuse dans le cœur des enfans, se sont gardés d'une parole indiscrète,.. de sorte qu'elles croient leur mère en voyage, aux eaux. Elles disent sou-

(1) Plaidée par J. Favre devant la cour d'assises de l'Eure, le 13 avril 1841.

vent : « Ah ! maman revendra bientôt ; comme elle tarde longtemps ! » Oh ! messieurs, il est des souffrances horribles qui déchirent le cœur. Mais je m'arrête, je ne veux pas attendrir cet auditoire. » Cette péroraison, trop sentimentale, appartient à Me Lachaud. Mais on la lui a mille fois empruntée.

Quel intéressant sujet d'étude, pour les orateurs contemporains, que l'histoire de notre éloquence judiciaire ! Scolastique et pédantesque au xve et dans la première partie du xvie siècles, surchargée de citations qu'on emprunte surtout à la Bible, encore alourdie par un abus de divisions et de subdivisions faussement symétriques qui, sous prétexte de guider le juge, l'égarent dans un labyrinthe inextricable. C'est l'époque où, pour justifier l'assassinat du duc d'Orléans, Jean Petit croit devoir invoquer douze raisons parce qu'il y a douze apôtres. La renaissance arrive, et, s'il faut en croire un fin critique, « la langue du palais se détend et s'articule. » A vrai dire, on cite plutôt les livres classiques que les livres saints, mais l'érudition n'est pas moins encombrante, l'éloquence judiciaire moins froide et moins guindée. C'est l'époque où Barnabé Brisson, pour établir qu'il n'est pas permis de violer le domicile d'autrui, invoque en même temps les Grecs, les Juifs, les Romains, Hérode, Josèphe et Tacite ; où Jacques Aubery, pour montrer que le baron d'Oppède n'aurait pas dû condamner plusieurs personnes sans les avoir fait citer, déclare que Dieu lui-même, avant de statuer sur le sort d'Adam, l'avait fait citer devant lui, « combien que tout lui fût notoire. » Au xviie siècle, le goût s'épure, je l'avoue, mais bien lentement. Il n'est pas de pire exorde que celui d'un grand plaidoyer prononcé en 1660 par le célèbre Gaultier, dont a parlé Boileau. L'illustre Denys Talon, quinze ans plus tard, fait encore défiler dans une digression insupportable, sans choquer qui que ce soit, David, Achab, Naboth, Miphisobeth, le chapitre xii du Deutéronome, etc. A côté d'eux, Patru fut un réformateur ; il chassa du palais le pédantisme grotesque et polit le langage ; mais quelle majesté fatigante ! quelle monotonie dans l'élégance ! quelle recherche dans la correction ! C'est la période des longs procès, qui occupent quarante ou cinquante audiences, des mots « longs d'une toise » et des harangues interminables. Au xviiie siècle, on abrège les audiences, les mots et les phrases : on ose improviser, et Gerbier, dont on n'a pas pu recueillir un seul discours, plane « au-dessus de tout ce que le barreau avait eu d'orateurs célèbres (1). » La « nature » est à la mode, mais plutôt que le naturel. L'éloquence

(1) Dupin aîné. Il est vrai qu'il ajoute : « Malheur à Gerbier peut-être, si la sténographie eût existé de son temps ! »

devient bucolique et sentimentale. Le récit d'une noce de village, dans le plaidoyer pour Racle, de Delamalle, a comme une senteur de vieil opéra comique, et l'assignation métaphorique que le même avocat adresse à son adversaire devant le tribunal des femmes nous fait rêver d'*Estelle et Némorin* (1).

L'institution du jury contribua, sans nul doute, à transformer notre éloquence judiciaire. Le barreau du XIXe siècle allait se corriger, par la force des choses, de nombreux défauts qu'on reprochait à l'ancien barreau. Se figure-t-on le défenseur citant, devant ces nouveaux juges, *Hercules*, *Theseus* et *Teucer*, comme Brébart, ou concluant à un avant-faire-droit, comme Lizet, sur un passage de Tacite, ou brodant, comme Loisel, des variations sur un texte grec? Il fallait bien se résoudre non-seulement à parler français, mais à parler un français net, clair, intelligible à tous : c'en était fait du galimatias pédantesque. Les avocats allaient avoir à se prémunir contre d'autres erreurs, que devaient nécessairement encourager la composition et l'éducation du tribunal populaire. Mais du moins à quoi bon les exordes pompeux? les périodes apprêtées et cadencées? On reprochera bientôt à Mauguin lui-même « d'avoir conservé les préparations solennelles d'autrefois. » Bellart ne sera qu'un « rhéteur éloquent, » parce « qu'on sent en plein, dans ses discours, l'école du XVIIIe siècle, » que « sa phrase est toujours surchargée d'ornemens et abonde en métaphores. » On raillera doucement Laîné d'employer deux ou trois vieilles figures de rhétorique « qui ne semblent avoir été mises là que pour donner date certaine à son éloquence. » Il faut absolument parler un autre langage, qui paraisse moins savant, alors même qu'il le serait davantage, un langage humain, qui parte ou semble partir du cœur pour aller au cœur; autant que possible naturel sans être vulgaire, pathétique sans être larmoyant, vigoureux sans être brutal, avant tout dégagé de la phraséologie banale et convenue, de la rhétorique molle et bouffie, qui ont fait leur temps.

M. Le Berquier avait exprimé, dans cette *Revue*, le vœu qu'une main pieuse essayât de recueillir les œuvres judiciaires des Berryer, des J. Favre « et de tant d'autres illustres maîtres restés fidèles à leur mission et à leur foi. » L'étude de ces œuvres, il l'espérait, démontrerait non-seulement que l'avocat moderne s'est attaché à parler juste pour parler bien, mais qu'il sait allier à un sens oratoire supérieur « la fermeté des convictions et le profond sen-

(1) « Oui, c'est à vous, femmes, le chef-d'œuvre de la création et l'ornement de la terre; femmes sensibles, vous, le charme de la vie; femmes honnêtes, de la société le bonheur et la gloire; oui, c'est à vous-mêmes que j'ose parler. J'ose vous demander pour juges. Je suis hardi, etc. »

timent de la liberté. » Le vœu est exaucé : depuis quelques années, beaucoup de ces œuvres ont été recueillies. Après avoir envisagé sous divers aspects les nouveaux horizons et la carrière nouvelle qu'ouvrit au barreau contemporain la création du jury criminel, il y a quelque intérêt à voir les hommes à l'œuvre, c'est-à-dire à montrer comment les principaux maîtres, en face d'une institution excellente à beaucoup d'égards et nécessairement défectueuse par quelques côtés, ont compris leur tâche et dirigé les destinées de l'éloquence judiciaire dans notre pays.

III.

Le XIXe siècle a prodigué à Berryer les témoignages de son admiration. Lorsque le barreau de Paris célébra, le 26 décembre 1861, dans une fête sans précédent, le cinquantième anniversaire de son inscription au barreau, Me Jules Favre, bâtonnier de Paris, parla de son « génie oratoire » en termes magnifiques. Trois ans plus tard, au banquet de Londres, il fut salué par sir F. Kelly comme « le premier de tous les avocats contemporains » et l'attorney général but à la santé « de l'illustre citoyen, du patriote éminent, du grand orateur, de l'avocat sans rivaux. » Il meurt ; et M. de Sacy le transforme en « un prophète que l'esprit de Dieu agite et soulève au-dessus de lui-même ; » M. Jules Grévy le proclame « prince du barreau français ; » M. de Falloux le compare au Cid ; M. de Sèze adjure tous les barreaux de « rester l'œil fixé sur ce phare lumineux. » Il ajoute qu'on peut appliquer à Berryer ce texte de l'écriture : *Defunctus adhuc loquitur.*

Berryer mérite assurément tous ces éloges, sauf le dernier. Même en lui adressant de suprêmes adieux, à cette heure où « l'équitable avenir » n'a pas encore commencé, M. Grévy se demandait si la postérité ne serait pas tentée de reviser le jugement des contemporains en relisant ce qui resterait de ce grand homme et si elle sentirait « sous ces paroles éteintes le feu qui les embrasait. » En effet, c'est lui surtout qu'il fallait entendre. Quelques années ont à peine passé sur cette tombe et déjà cette éloquence commence à se décolorer. Ceux qui relisent les œuvres oratoires du maître et que « l'inspiration du regard, la noblesse du geste, le pathétique de l'action, l'ampleur et la gravité de la voix » ne font plus « frissonner, » ne s'associent pas toujours aux élans de l'auditoire. Ils ne sentent plus leurs cœurs battre de la même manière ; ils s'étonnent de leur propre tiédeur et se plaignent de moins admirer. Le palais a, par exemple, gardé le souvenir du grand effet

produit par un fragment de la plaidoirie prononcée pour la partie civile, devant la cour d'assises de la Seine, dans l'affaire La Roncière. Comme on reprochait à l'accusation de ne pas expliquer certaines invraisemblances : « Le coupable, s'écrie Berryer, c'est La Roncière ; le coupable, c'est lui. Prétendez-vous m'arrêter en demandant d'expliquer son crime et de développer devant les jurés quelles en ont été les affreuses combinaisons? Non, messieurs, il est des conceptions que je suis fier de ne pas comprendre ; il est des infamies que je suis condamné à croire sans les concevoir. Heureux les hommes de bien qui sont forcés de reconnaître l'existence de certaines conceptions infernales et d'infamies abominables, mais qui n'ont pas l'intelligence de ces machinations ! » Nous avons quelque peine à comprendre aujourd'hui l'enthousiasme extraordinaire que souleva, le 11 juillet 1835, ce mouvement oratoire. La mémorable affaire Dehors (1) est, plus que toute autre, féconde en effets d'audience dont nous ne nous rendons plus compte que par un véritable effort d'imagination. Tandis que Berryer raconte la vie de l'accusé, sa voix se trouble, des pleurs coulent de ses yeux : « Pardon, dit-il, messieurs les jurés, pardon ; mais je connais cette famille. » Il paraît que les spectateurs fondirent en larmes. Plus loin, l'avocat s'efforce de prouver, en groupant un certain nombre de faits, que Dehors n'avait pas pu remettre à un certain Lefèvre la poudre avec laquelle on avait allumé l'incendie ; puis, s'arrêtant tout à coup : « Cela est-il possible? Et il faut que je vous démontre que cela est impossible ! Mais je suis fou ! Je suis fou de répéter de pareilles choses. » Cet artifice de langage, qui nous laisse assez calmes, excita des transports et provoqua des acclamations bruyantes. C'est que la parole « n'était pour lui qu'un accessoire » et que tout le reste : le geste, la voix, l'accent, le visage échappent nécessairement à la postérité.

On se tromperait néanmoins en se figurant que le temps a tout effacé. Par exemple, il serait à jamais regrettable qu'on n'eût pas publié les principaux plaidoyers politiques de Berryer. Timon, jugeant l'orateur politique, a dit tout uniment que personne ne l'avait égalé depuis Mirabeau. Dans les nombreux procès de presse que le grand avocat plaida devant la cour d'assises de la Seine, l'orateur politique apparaît encore : s'il n'a pas, comme Cicéron, le peuple pour auditeur, il entend bien l'avoir pour juge et l'interpelle encore à la barre, en parlant au jury, comme à la tribune, en

(1) Dehors, accusé d'incendie, fut défendu trois fois par Berryer, condamné deux fois aux travaux forcés à perpétuité et finalement, après deux cassations successives prononcées pour des vices de forme, acquitté. Nous parlons de la troisième plaidoirie.

parlant aux députés. Il n'est jamais, pour le lecteur, au-dessous de lui-même, quand il rappelle aux jurés de 1830 soit les services que la dynastie capétienne a rendus à la France, soit les seize années de repos et de prospérité que le pays doit à la restauration. Un jour, il défendait *la Quotidienne*, accusée d'attaque aux droits que Louis-Philippe tenait de la nation et contre l'ordre de successibilité au trône (février 1837); il raconte ainsi la dernière révolution : « En 1830, Charles X abdique; derrière lui était un homme, son fils, sur la tête duquel vint se placer la couronne. Son fils abdique à son tour. Alors un homme, le duc de Bordeaux, se lève et dit : Je suis roi. » L'effet fut immense : l'orateur avait tout dit en deux mots, et, par une image aussi simple que saisissante, démontré tout ce qu'il voulait établir. « Quoi! disait-il encore, défendant le même journal devant la même cour d'assises (avril 1836), on aurait, en France, été tour à tour enthousiaste républicain, fanatique d'un règne de gloire, dévoué aux vertus d'une restauration pacifique et libérale, et il ne resterait rien de cela, et tout sentiment, tout souvenir, tout regret seraient anéantis, parce que l'éclair de juillet a passé en grondant sur la France! » L'éclair de juillet! le Berryer des procès politiques est tout entier dans ce mot inexorable. Il excelle particulièrement à mettre cette monarchie nouvelle dans une situation fausse, lui reprochant tantôt de répudier sa propre origine, lorsqu'elle voulait étouffer la liberté de la discussion, tantôt de méconnaître un principe dont elle ne pouvait se détacher à son tour, lorsqu'elle prétendait empêcher les feuilles publiques de défendre et de revendiquer la loi de l'hérédité. Il retournait contre les vainqueurs leurs propres armes et redressait devant la révolution son auguste cliente, l'antique royauté française, qu'elle venait d'abattre une seconde fois sur le sol français.

La plus complète de toutes ces plaidoiries, telles qu'elles nous sont aujourd'hui transmises, est celle que Berryer prononça, le 17 décembre 1857, devant la cour d'assises de l'Eure, lorsqu'il y défendit Mme et MM. de Jeufosse, accusés d'assassinat. L'ordonnance générale du discours est remarquable et l'exécution est à peu près irréprochable dans ses détails : ni faux ornemens, ni « longueries d'apprêt, » beaucoup d'aisance, une élévation de sentimens et de langage rehaussée par je ne sais quoi de naturel et de simple qu'on ne rencontre pas dans les œuvres des plus grands maîtres, une peinture exquise des passions qui ont agité successivement la victime et les accusés. Avec quel art il démontre qu'une jeune fille, en proie au premier trouble, aux premières émotions de son cœur, n'a pu recevoir tant de lettres et ne pas répondre une seule fois! Comme il réplique à l'avocat de la partie civile, invoquant,

pour expliquer la conduite de Guillot, l'amour qui l'avait entraîné vers Mlle de Jeufosse! Quelle éloquente théorie de la légitime défense et quelle protestation indignée contre les hommes qui, abaissant la pensée du législateur, ne voient d'autres trésors à défendre contre les malfaiteurs que la serrure d'un coffre-fort ou les fruits d'un potager! On reprochait à Mme de Jeufosse de ne s'être pas bornée à poursuivre les diffamateurs de sa fille : comme il démontre que cette façon de repousser la calomnie, bonne pour les gens mûrs qui se présentent devant la justice avec l'autorité d'une vie entière, devient impraticable pour une jeune fille à peine entrée dans la vie, encore placée sous l'aile de sa mère, et dont l'innocence ne peut pas être débattue dans des plaidoiries contradictoires! Enfin, quand il s'agit de persuader au jury que Mme et Mlle de Jeufosse resteront, quoi qu'il advienne, les plus malheureuses des femmes, il trouve des accens inimitables et nous ressentons, comme au jour de l'action, ce que les auditeurs ont ressenti. Cette fois, le temps n'a pas glacé sa parole, et du moins ce chef-d'œuvre a prévalu contre « les rabais de l'avenir. »

Berryer avait rencontré pour adversaire, dans l'affaire des marchés de la guerre d'Espagne, un avocat devant lequel les nations ne se sont pas prosternées, mais qu'il ne faut pas laisser déchoir du rang où ses contemporains l'avaient placé : j'ai nommé Philippe Dupin. Celui-ci ne fut pas, à proprement parler, un avocat d'assises. Sa *Milonienne* est assurément le plaidoyer civil qu'il prononça devant le tribunal de la Seine (janvier 1832) pour le jeune duc d'Aumale contre les prince de Rohan, demandeurs en nullité du testament du duc de Bourbon. Ce fut la joute de l'éloquence nouvelle, beaucoup moins correcte, mais plus vive et moins apprêtée, contre un des derniers représentans de l'ancienne éloquence, cet Hennequin dont on a dit qu'à force d'épurer son langage il laissait l'or dans le creuset. Dupin, en même temps qu'il écrasa d'ineptes calomnies, porta le coup mortel à la rhétorique sentimentale et nuageuse du XVIIIe siècle. Il excellait dans ces grands procès civils où il faut convaincre un certain nombre de gens éclairés plutôt que remuer les passions populaires. Cependant il serait injuste de ne pas signaler les deux procès qu'il plaida devant la cour d'assises de la Seine : le 24 janvier 1820, pour *le Constitutionnel*, accusé d'outrage à la morale publique; le 29 octobre 1831, pour Casimir Perier et le maréchal Soult, contre Armand Marrast, accusé de diffamation. Le premier de ces plaidoyers se distingue par l'habileté consommée de la composition, qui caractérise le talent de Philippe Dupin : nul ne sut plus nettement concevoir un plan de bataille ni l'exécuter plus vigoureusement ni pro-

portionner plus exactement, quand il ne s'imaginait pas de viser aux grandes élégances, soit le discours au sujet, soit les différentes parties du discours entre elles. Mais le plaidoyer pour les deux ministres est d'un ordre supérieur et les facultés oratoires du jeune avocat y prennent tout leur essor. Marrast avait écrit dans *la Tribune* du 9 juillet 1831 : « N'est-il pas vrai que, pour ces marchés de fusils et de draps, M. Perier et le maréchal Soult ont reçu un pot-de-vin de plus de 1 million? » On prétendait, dans l'intérêt du journaliste, qu'il avait voulu poser une simple question. La réponse de Dupin est un chef-d'œuvre de clarté, de bon sens et de verve ironique. Plus véhément encore et plus caustique lorsqu'il justifie les ministres d'un appel fait à l'industrie étrangère pour l'achat de 200,000 fusils, il est interrompu à deux reprises par les murmures de l'auditoire au moment où il proteste de son attachement à le liberté de la presse. Il réplique, avec un sang-froid remarquable en se proclamant, avec un surcroît d'énergie, ami de la liberté, mais de cette liberté qu'on veut pour les autres comme pour soi-même et qui ne consiste pas à venir porter atteinte, dans le sanctuaire de la justice, aux droits sacrés de la défense. Reprenant, dans sa péroraison, ce parallèle entre les deux espèces de libéraux : « Il en est d'autres plus ardens, plus bruyans surtout, qui se disent les zélateurs par excellence de la liberté. A les entendre, eux seuls l'aiment, la comprennent, la défendent. S'ils s'arrêtaient là, on leur passerait encore la prétention, malgré ce qu'elle a de dédaigneux ou d'injurieux pour autrui. Mais beaucoup d'entre eux vont plus loin. Ces hommes, qui vous parlent tant de liberté, ne vous laissent pas celle de penser ou de parler autrement qu'ils ne font. C'est pour eux, non pour vous, qu'ils veulent cette liberté si vantée. Malheur à vous si vous n'adoptez pas leurs doctrines, toutes leurs doctrines, rien que leurs doctrines! A l'instant même, vous n'avez plus ni talent, ni vertu, ni honneur. Les services passés, on les oublie, si même on ne va pas jusqu'à les nier ou les méconnaître. L'insulte prend la place de l'éloge... » Il faudrait tout lire ; mais le portrait est déjà, si je ne m'abuse, assez ressemblant.

De tous les avocats contemporains, nul ne ressembla moins à Berryer que Chaix d'Est-Ange. Chose étrange! celui-ci, dont le talent est composé d'imprévu, de grâce et d'ironie, se survit à lui-même, et nous ne soupçonnions pas, en reprenant la lecture de ses œuvres, qu'il était resté le plus jeune parmi les anciens, le plus vivant parmi les morts. Il résiste aux imprimeurs et, je l'espère, leur résistera longtemps encore. Après tout, c'est lui qui fut, au XIXe siècle, le véritable novateur, lui qui dégonfla la vieille éloquence judiciaire. D'autres ont assurément marché sous ses enseignes ; mais il sonna

la charge et lança l'escadron du jeune barreau. Même chez Philippe Dupin, le lecteur attentif trouve encore çà et là quelques débris de cette rhétorique qui fut chère à nos aïeux. Chaix d'Est-Ange fut l'adversaire impitoyable du convenu, du faux classique et du clinquant déteint. Il n'a jamais copié les Grecs ou les Romains ni qui que ce soit au monde. Il put tout, si ce n'est imiter les autres, et peut-être n'est-il pas lui-même imitable.

Ce fut, avant tout, un homme d'esprit. L'éloge n'est pas à dédaigner, quoique tous les Français puissent, dit-on, y prétendre. Nous avons Bossuet et Bourdaloue, Patru, le Maistre, Mirabeau, Vergniaud, Berryer, Lacordaire, beaucoup de très grands hommes; mais, pour qui veut faire un triage snr la liste générale des orateurs, celle des gens d'esprit, proprement dits, n'est pas la plus longue. Celui-ci n'a que plus de mérite à y occuper le premier rang. Sa plaidoirie du 26 octobre 1835, dans laquelle il soutint, devant la cour d'assises de la Seine, la plainte du duc de Broglie, président du conseil des ministres, contre *la Nouvelle Minerve*, pétille de verve malicieuse. Quelques années plus tard, il soutient, devant la même juridiction, une plainte en diffamation de M. Dumon, ministre des finances, contre *le Courrier français*, et comme on lui reprochait de plaider encore pour un ministre, c'est-à-dire de prendre le parti des forts contre les faibles, il lance à ses adversaires cette fine et fière réponse : « Cette fois encore, je suis l'avocat du ministre. Les forts et les faibles, quand leur cause est juste, ont des droits égaux à mon appui; ma voix appartient à tous, et je n'appartiens à personne. » Il fut entendu qu'on pourrait, désormais, plaider même pour un ministre. Le 3 mai 1849, il défend devant la cour d'assises de la Seine le journal *l'Assemblée nationale* contre A. Marrast : « J'ai été stupéfait tout à l'heure en entendant dire que nous avions nié la probité de M. Marrast. Il est vrai que nous avons écrit le mot probité; oui, nous avons dit qu'elle ferait la force du gouvernement républicain... Mais faut-il donc refaire nos dictionnaires pour M. Marrast? Ne peut-on plus parler de bonne foi devant lui sans qu'il se tienne pour insulté et, si l'on prononce le mot de probité, est-ce qu'il pourra dire : Vous ne m'avez pas personnellement insulté, c'est vrai; mais cependant vous avez parlé de probité : c'est donc moi que vous avez voulu diffamer. Ne faisons pas de misérables chicanes; elles seraient indignes de la cause, indignes de M. Marrast, du poste qu'il occupe, des services qu'il *dit* avoir rendus. » Dans l'affaire Caumartin (1), comme l'avocat-général contestait l'opinion des médecins : « Si vous

(1) Cour d'assises du Brabant, 15 avril 1843.

aviez à décider une question de droit, vous vous adresseriez sans doute à des jurisconsultes... Et si pourtant le plus habile médecin de la Belgique venait vous dire : Vos jurisconsultes se trompent; ne croyez pas ce qu'ils vous disent sur ce point de droit, car j'ai un avis contraire... Tâtez-moi le pouls, docteur, et parlons, s'il vous plaît, de ma fièvre (*on rit*) : voilà certainement ce que vous lui diriez, ce que je n'ose pas dire, moi, à M. l'avocat-général; » et quelques instans après, répondant à l'avocat de la partie civile : « Mon adversaire a cru devoir me dire, comme si je ne le savais pas, que nous sommes dans le pays de la logique. C'est une vérité qu'il s'est chargé de dire, mais qu'il ne s'est pas également chargé de prouver. » Ces traits abondent, acérés, étincelans, rapides ; ils rempliraient un livre, et, si l'on entreprend d'en citer quelques-uns, on n'est jamais sûr de s'arrêter à temps.

Quand on a tant d'esprit, on n'est pas réduit à n'avoir que de l'esprit. C'est ainsi que Chaix d'Est-Ange, s'il s'agit de convaincre plutôt que de charmer le jury, s'offre à nous sous un nouvel aspect. En un clin d'œil, il s'est transformé en *debater* invincible, ne laissant rien à la fortune de ce qu'il peut lui ôter par conseil et par prévoyance. Dufaure ou Paillet n'eût pas mieux argumenté dans l'affaire Donon-Cadot. Mais faut-il persuader plutôt que convaincre, comme dans l'affaire Caumartin? Il indigne, il émeut, il transporte. Les portraits de la victime et de l'accusé, qu'il présente tour à tour au jury du Brabant, pourraient être signés de la Bruyère ; le récit du meurtre est comparable aux plus belles « narrations » de l'éloquence antique ; la péroraison, dans laquelle le défenseur met tout à coup en scène un parent de la victime, jadis entraîné par elle dans un duel inégal où il a succombé, et fait intervenir la justice divine pour réparer les défaillances de la justice humaine, est une des plus dramatiques qui aient jamais été prononcées. Mais le chef-d'œuvre du maître reste encore, à notre avis, la défense de La Roncière, accusé par Berryer. La discussion est d'une vigueur extraordinaire, qu'elle porte sur le premier point : La Roncière a-t-il pu écrire les lettres anonymes? ou sur le second : A-t-il pu pénétrer par escalade dans la maison de la partie civile et commettre l'attentat qui lui est reproché? Quand il expose soit les contradictions de la plaignante, soit certains aveux de son client, soit certaines invraisemblances de l'horrible scène, il atteint les dernières limites de l'art oratoire. Berryer, on s'en souvient, s'était déclaré trop honnête homme pour comprendre des « machinations » qu'il ne pouvait pas expliquer. La riposte est supérieure à l'attaque. Comme Chaix d'Est-Ange démontre que nul n'a le droit, sous prétexte qu'il est honnête, d'accuser sans expliquer! Avec quelle in-

croyable ardeur il demande, au lieu de larmes, de ces larmes que son adversaire vient de lui arracher à lui-même, des preuves, de ces preuves qu'il faut toujours apporter avant de flétrir, avant de déshonorer et d'anéantir un malheureux! Mais qu'on aille jusqu'au bout de cette réplique; qu'on relise tout le développement sur la prétendue corruption des domestiques par l'accusé, cet autre passage où le silence de la gouvernante est mis en relief avec un art si consommé, qu'on se rappelle enfin cet admirable mouvement oratoire : « O misères de l'accusation! ô préventions meurtrières! etc., » qui se dégage si naturellement du sujet et saisit le lecteur comme il étreignait jadis l'auditoire. *Tuum enim forum, tuum erat illud curriculum.*

« Leur parole, écrivait en 1862 son disciple aimé parlant de ces grands avocats qui sont déjà des ancêtres, a gardé soit dans l'ampleur de sa forme, soit dans sa vigoureuse clarté, soit dans les raffinemens de son incomparable élégance, je ne sais quel souffle d'un grand art qui s'en va. » Si le grand art s'en va, ce n'est pas la faute de Me Edmond Rousse. En admettant qu'il y ait eu, sous l'empire de circonstances exceptionnelles, une sorte d'âge héroïque pour l'éloquence judiciaire comme pour la peinture et pour la musique, M. Rousse est encore au crépuscule de cette éclatante période. Chaix d'Est-Ange lui a transmis au moins une des deux qualités essentielles qu'il se plaît à lui attribuer, le goût, sans lequel l'orateur ne sait pas trouver le mot juste et glisse dans la trivialité, quand il ne se perd pas dans les nuages. Qu'on veuille bien relire le discours prononcé le 2 décembre 1871 à l'ouverture de la conférence des stagiaires : c'est l'histoire du barreau de Paris pendant la guerre et pendant la commune. Quelle simple et noble façon de raconter les grandes choses! Comme il sait parler des autres en s'oubliant! Il y a quelque chose au-dessus du goût lui-même : l'amour du vrai et la volonté du bien, que toute cette œuvre respire.

Je ne saurais, sans sortir de mon cadre, m'attarder aux procès civils engagés sur les œuvres posthumes de A. Chénier, sur les lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier, sur le testament de l'abbé Deguerry, etc., ni même au procès en détournement de mineure plaidé en 1853 devant la cour d'Alger (chambre des appels correctionnels), quoique le récit « de ces amours défendus, malheureux et charmans qu'amènent les hasards et les rencontres de la vie » y soit fait avec une remarquable légèreté de touche et puisse être proposé comme un modèle aux avocats d'assises. Mais je peux du moins signaler le plaidoyer pour Desmazières, accusé d'avoir corrompu ses électeurs (1). Est-ce qu'on peut corrompre le suffrage

(1) Cour d'assises d'Eure-et-Loir (28 juin 1849).

universel? Jadis, dans les petits centres électoraux où l'on comptait quelques centaines de voix, la richesse, la grande propriété, l'influence du nom, l'espoir des bienfaits municipaux pouvaient créer des fiefs à vie, quelquefois même des royautés héréditaires. Il y avait pour cela une « recette » traditionnelle : une école pour la commune, une cloche pour l'église, une bourse pour le neveu de l'adjoint et cet éternel bureau de tabac... Mais quel est le spéculateur assez hardi, assez fou pour tenter de corrompre tout le monde? Le danger, pour le suffrage universel, n'est pas dans la corruption qui achèterait une voix sur cent mille, mais dans la corruption morale qui s'adresse aux masses, dans la fausse monnaie de doctrines insensées avec lesquelles les ambitieux achètent et perdent les multitudes. Telle est la thèse que M. Rousse développe avec cette droiture d'esprit et cette élégance de langage qui lui sont naturelles. Onze ans plus tard, quand il défend devant la cour d'assises de la Seine Trabucco, impliqué dans un complot contre la vie de l'empereur, son talent s'est encore épuré. Je ne sache pas qu'on ait jamais pallié avec plus de grâce les fâcheux « antécédens » d'un accusé : « Il répudia son nom vulgaire et malvenu de Trabucco pour y substituer le nom symbolique et touchant de Bélisaire. Un jour, pressé par le besoin, le pauvre Bélisaire prit l'obole au lieu de l'attendre. Il fut condamné, c'est vrai, et, pendant un an, il alla étonner de ses concerts attristés les murs silencieux de Mazas, où il avait obtenu de donner des concerts — cellulaires — à ses compagnons de captivité. » Les concerts, cellulaires ou non, deviennent un admirable instrument de défense. Trabucco n'est plus, ou peu s'en faut, qu'un joueur de cor : « Il côtoie l'Italie, envoyant aux rivages de son cher pays ses fanfares patriotiques, charmant le gaillard d'avant de sa bonne humeur et des chansons joyeuses de Castellamare et de Sorrente. » Ce n'est pas seulement un musicien, c'est encore un Napolitain, et peut-on prendre au sérieux les bravades retentissantes qui résonnent à vide sur les dalles de la Chiaïa et de la rue de Tolède? Ne sait-on pas que pour jouer un rôle, pour arrondir une période sonore, pour faire le héros de théâtre, le dernier des lazzaroni jouerait, sans y songer, sa liberté et sa vie? Il faut pourtant se rendre à l'évidence : les Napolitains eux-mêmes s'occupent quelquefois de politique; mais c'est, de leur part, un travers incompréhensible.

Je ne crois pas qu'un autre avocat ait, dans tout le XIXe siècle, manié la langue française comme M. Rousse, et c'est peut-être sa qualité la plus rare. Notre langage, celui du palais, est, qui l'ignore? à moitié barbare, et puis il n'est personne qui, après avoir été pris dans les broussailles de la procédure, en sorte tout entier. Quelques uns se défient d'eux-mêmes et se surveillent : mais qui ne

connaît l'empire des mauvaises habitudes? Quand nous ne parlons pas l'idiome des controverses juridiques, nous pensons, nous raisonnons encore comme des juristes, et les délicats nous sentent d'une lieue. M. Rousse est plus lettré que les lettrés eux-mêmes, car il fallait un don du ciel pour échapper à tant de périls : l'avocat n'a pas gâté l'écrivain, et l'écrivain n'a pas gâté l'avocat.

Parler de Jules Favre depuis que M. Rousse a prononcé son éloge devant l'Académie française est une entreprise téméraire. Si je m'y hasarde, c'est que je me propose bien moins de m'attacher à tout l'orateur que de suivre l'avocat à la cour d'assises. Je ne présente au lecteur qu'un coin du tableau. Jules Favre fut un très grand avocat d'assises et peut-être ne lui manqua-t-il, pour devenir le premier, que d'être un moins grand orateur. Il y a des gens pratiques au barreau comme ailleurs et, pourvu qu'ils gagnent leur procès, ils se soucient peu du reste. Cet incomparable artiste se souciait peut-être moins de gagner sa cause que de la très bien plaider. Ce n'était pas seulement pour son client qu'il s'exaltait dans des exercices solitaires, répétant jusqu'à dix fois un projet de discours, variant autant que possible les détails et arrivant à des effets dont il était lui-même surpris. M. Rousse a dit du plaidoyer pour Orsini que ce ne fut pas une défense, mais une harangue funèbre et comme un magnifique chant de mort. Il jugeait du même coup d'autres plaidoyers : ce n'était jamais une médiocre harangue, mais ce n'était pas toujours une défense. Favre avait, comme Cicéron dans l'*Orator*, les regards fixés sur cet idéal que l'œil n'a jamais entrevu, que l'oreille n'a jamais entendu et que nous atteignons néanmois par la pensée : *Ipsius in mente insidebat species pulchritudinis eximia quædam, quam intuens in eaque defixus ad illius similitudinem artem dirigebat.* Le jury n'exige pas, nul ne l'ignore, une recherche si curieuse de l'élégance, du nombre et de l'harmonie, un art si savant d'arranger les mots, d'en conduire le son, d'en surveiller la cadence et la mesure. Il peut se montrer jaloux d'un culte qu'on porte à d'autres autels et se demander si l'encens qu'on brûle devant la muse ne lui est pas dérobé.

Celui-ci ne fut pas le courtisan du jury, même dans les procès politiques. Le jury est, en général, enclin à l'indulgence dans ces sortes d'affaires : à moins que les intérêts vitaux de la société ne soient en jeu, les nécessités de la répression ne le frappent pas toujours et il aime à se dire que les procès de presse n'ont guère empêché, jusqu'à présent, les révolutions. Mais encore faut-il qu'on le ménage! Il ne lui messied pas de donner quelques leçons discrètes au pouvoir; mais encore n'est-il pas fâché de se persuader

que le gouvernement a été bien ombrageux, que les intentions de l'accusé n'étaient pas si noires, et que la liberté des discussions politiques a été la plus précieuse conquête de 1789. Jules Favre ne permet pas au jury, du moins dans la première période de sa vie, de se faire illusion sur les intentions des écrivains ou sur la nature des faits incriminés : il semble plutôt vouloir l'acculer, tant il met le délit en relief! Il n'excuse pas son client, il le glorifie. Ainsi, quand *le Précurseur* comparaît devant le jury du Rhône, il reproche sans détour au premier ministre d'avoir acquis une réputation semblable à celle du consul romain Céthégus, qui, dans la guerre des Gaules, fit enlever par des soldats apostés un convoi d'or destiné à la république. Singulière façon, on en conviendra, de défendre un journaliste prévenu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement! Dans la même affaire, il compare Louis-Philippe à Tibère, et la ressemblance lui paraît si frappante qu'il reprend ce parallèle dans sa plaidoirie pour Laure Grouvelle (23 mai 1838). De même, dans le plaidoyer pour *le Courrier de l'Eure*, prévenu d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement (13 décembre 1841), non seulement il dénonce « les lâchetés du pouvoir » et revendique pour la presse « le *devoir* d'exciter à la haine et au mépris d'un gouvernement » odieux et méprisable, mais il dépasse, dans ses attaques contre la personne de M. Guizot, la violence même du journal.

Jules Favre n'est pas tout entier dans ces sauvages ardeurs. Aux témérités d'une jeunesse exubérante succède insensiblement une éloquence moins âpre et moins agressive, qui se complaît dans les aperçus généraux et plane dans les grands horizons. C'est ainsi que, dans le quatrième procès du *National*, il trace pour la première fois, avec une remarquable ampleur de style, une ligne de démarcation entre ses amis politiques et « quelques misérables ramassés dans les cabarets où la police laisse librement prêcher de sauvages doctrines. » Tel est, dans l'affaire de *la Démocratie pacifique*, le tableau comparé des « satisfaits » et des réformateurs : les uns, vrais favoris de la destinée, qui semblent entrés dans la vie par la porte d'ivoire, les autres qui se livrent avec un zèle généreux à l'étude des misères sociales, qui en veulent trouver le remède et qui, après l'avoir découvert, fatiguent les pouvoirs et le monde de leurs avertissemens et de leurs prédications, qu'on ne saurait enfin méconnaître sans accuser de folie tous les siècles écoulés dans lesquels sont demeurés à jamais les grands noms de Socrate et de Jésus-Christ. Tel est encore, dans un autre procès de presse jugé le 12 mai 1851 par la cour d'assises du Lot, le parallèle entre le christianisme et le socialisme, parallèle à la mode après la révolu-

tion de 1848, mais qu'on trouverait aujourd'hui bien suranné. Cicéron savait bien qu'en plaidant la cause des belles-lettres, il gagnait celle d'Archias.

Si l'avocat abusait des lieux-communs, il lasserait le juge et se ferait rappeler à la question. Mais, s'il bannissait les idées générales, l'air et la lumière ne circuleraient plus dans sa plaidoirie. Il s'agit seulement de relier la thèse générale aux faits particuliers de la cause. C'est ainsi que Jules Favre, plaidant devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, relie avec un art merveilleux une profession de foi religieuse à la plus véhémente attaque contre les procédés de l'instruction préparatoire (1) : « Ah ! nous sommes tous ici unanimes : ne pas croire en Dieu, c'est un immense malheur, et l'homme qui a dépouillé toute croyance erre dans le monde sans boussole et sans lumière, condamné à la satisfaction grossière de ses appétits matériels, ou n'ayant pour le soutenir que l'appui dangereux d'une philosophie décevante. C'est précisément parce que j'y crois, parce que je le vénère et je le respecte, parce que les choses religieuses m'apparaissent plus grandes et plus saintes que les voir profanées est pour moi le plus affligeant spectacle. Quoi ! au moment où cet homme va approcher de l'eucharistie, quand il croit recevoir Dieu en lui ; quand, dans sa conscience, dans son cœur, dans son être, tout doit appartenir à ce grand acte, quand il ne doit avoir que des paroles de mansuétude et de pardon, la justice est là, elle se place entre l'hostie et les lèvres du mourant, elle empêche Dieu d'arriver jusqu'à sa créature, afin d'y surprendre la parole qu'elle opposera plus tard à l'accusé. Profanation ! » La tirade du début n'est plus une digression, car l'orateur a précisément puisé dans son apologie des croyances chrétiennes le droit de s'indigner contre ceux qui ont abaissé la religion à un simple moyen de procédure, et de faire partager son indignation.

Loin de sentir le poids des années, Jules Favre se rapprochait sans cesse, en vieillissant, de l'idéal qu'il avait poursuivi. Plus il a plaidé, mieux il a plaidé. Le défenseur de l'agah Bel-Hadj (août 1857) (2), dénonçant les abus des bureaux arabes, demandant justice et protection pour la race conquise, signalant à l'Algérie, « l'aube rayonnante d'un nouveau jour dans laquelle il voit poindre l'image de la loi substituée à l'arbitraire, » laisse bien loin derrière lui le fougueux avocat de 1833. Mais, à notre avis, le défenseur des grands chefs arabes devant la cour d'assises de Constantine efface encore l'avocat de 1857. Sans perdre un seul des dons qu'il

(1) On avait interrogé le témoin Maurice Roux après l'avoir fait communier.

(2) Procès du capitaine Doineau et de ses coaccusés. Cour d'assises d'Oran.

avait reçus en partage, il a gagné les qualités qui manquaient à sa jeunesse et complété celles qui n'avaient pas reçu leur entier développement dans son âge mûr. Qu'il réclame le respect des justiciables pour la justice, qu'il affirme les droits de la France sur l'Afrique française, qu'il demande au pouvoir judiciaire de ne pas toucher à l'*aman* ou qu'il évoque le maréchal Ney, qu'il commente l'héroïque parole d'un Arabe élevé par des chrétiens ou sa propre harangue pour Orsini, auquel « il avait donné la main dans une suprême épreuve, ne cherchant plus qu'en Dieu, auquel il retournait, le pardon que les hommes n'avaient plus le droit de lui accorder, » notre cœur palpite à la lecture d'un tel chef-d'œuvre. C'est, dans la collection de ses plaidoyers au criminel, le dernier en date, et c'est aussi le dernier mot de son éloquence.

Me Allou, dans un discours à la conférence des stagiaires (décembre 1867), réfute directement cette proposition de Pasquier : « L'advocat doit surtout estre sçavant en droict et en pratique, et médiocrement éloquent, plus dialecticien que rhéteur. » Il l'a surtout réfutée par son exemple. « Je n'ai point tant d'austérité, je le confesse, disait-il au jeune barreau ; j'aime la grandeur, l'élégance et jusqu'aux recherches de la parole. » D'un mot, il s'était peint lui-même. On trouve encore, dans les premiers plaidoyers de cet illustre contemporain, quelques réminiscences de l'ancienne école. L'exorde de l'affaire Mérentié (août 1843), l'exorde de l'affaire de Saint-Cyr (novembre 1847) sont jetés dans le vieux moule classique. Mais il a déjà marqué ces premières œuvres de son empreinte et l'on peut appliquer dès lors à ce débutant ce que Cicéron disait d'Hortensius : *Erat in verborum splendore elegans, compositione aptus, facultate copiosus.* On pouvait déjà pressentir, au portrait d'Édouard Mérentié, ce chef-d'œuvre de grâce et d'élégance qui date d'hier, la plaidoirie pour la Comédie-Française contre Mlle Sarah Bernhardt. Personne, au Palais, n'oubliera le parallèle de l'éblouissante actrice et du petit chanteur italien, dont elle avait si bien joué le rôle, et tout le monde s'y rappelle ce rapide et fin jugement sur les teintes chatoyantes du drapeau porté par un grand journal : « M. X... représente au *Figaro* ce courant bonapartiste qui circule à travers la rédaction légitimiste du journal, comme le Rhône à travers les eaux du grand lac, sans s'y confondre. » On n'a peut-être pas assez remarqué que ce brillant avocat des grandes causes excellait à dire les petites choses.

Me Allou est le plus abondant de nos orateurs judiciaires. Cette qualité distinctive de son talent a frappé tous ses auditeurs, hors du Palais comme au Palais. Les avocats à la cour de cassation sont forcés, par la nature même des sujets qu'ils traitent, d'en-

chaîner leurs pensées l'une à l'autre dans un cadre rigoureux duquel ils ne dévient pas : celui-ci n'eût pas subi ce joug. Les idées accourent à flots pressés et les mots leur font cortège : chacun d'eux réclame son tour et veut pénétrer dans la place, qui ne peut pas les contenir tous. Mais la place est bien défendue et ne se rend pas aisément. Sans doute, la pensée ne sort pas d'un d'un seul jet et se présente sous un assez grand nombre de faces ; mais chacune d'elles réfléchit un rayon de soleil, et la lumière se dissémine sans s'amoindrir.

Nous n'apprendrons rien au lecteur en lui signalant comme le chef-d'œuvre de Me Allou sa plaidoirie du 20 mars 1872 pour le général Trochu. Là, pas d'exorde : il a tout de suite lancé son auditoire *in medias res*. L'ordonnance du discours est irréprochable, l'argumentation brillante, animée, décisive, la force du raisonnement toujours rehaussée par la splendeur de la forme. L'orateur a trouvé de bonnes raisons exprimées dans un beau langage soit pour excuser le gouvernement de la défense nationale de n'avoir pas traité le 31 octobre 1870 avec la Prusse, soit pour expliquer que le général Trochu s'est uniquement proposé de faire durer la résistance et de maintenir la paix publique en attendant les chances heureuses, l'intervention diplomatique, l'effort de la France au dehors. Il n'a pas moins bien défendu le général, à qui l'on reprochait surtout la capitulation de Paris et l'expédition de Buzenval, contre cette double injustice des passions populaires. Enfin on ne saurait trop admirer tout le mouvement oratoire sur la chute de la dynastie napoléonienne, qui débute par ces mots : « Et c'est là la trahison? » alors qu'il signale la fuite « des amis et des fidèles » et qu'il peut, en nous montrant l'empire affaissé, non renversé, condamner encore toutes les révolutions, se demander même « en présence de la grande révolution, » « si le salut de la France n'était pas dans la grande trahison de M. de Mirabeau? » Me Allou fut, dans cette affaire, le rival heureux de Lachaud : il l'emporta sur ce redoutable adversaire non-seulement par l'ampleur du style et par la majestueuse beauté des développemens oratoires, mais encore par la solidité de la dialectique.

Cependant, si Lachaud ne fut pas le plus grand de nos orateurs judiciaires, il est peut-être notre premier avocat d'assises. Ce n'est pas la beauté de la forme ni la sûreté du raisonnement ni l'intensité de la passion oratoire qui font l'avocat d'assises, c'est un ensemble de qualités spéciales mélangées de quelques défauts propres à entraîner le jury. Ces qualités et ces défauts, Lachaud les possède à un si haut degré qu'on ne peut pas écrire dix lignes sur ce genre de procès et de plaidoyers sans penser aussitôt à lui. Peu s'en faut

qu'il ne personnifie aujourd'hui cette branche particulière de l'éloquence judiciaire.

Lachaud fut un tacticien de premier ordre. « Que de campemens! que de belles marches! que de hardiesse! que de précautions! que de périls! que de ressources! » Il savait même, comme ce grand capitaine que Bossuet a dépeint, « profiter des infidélités de la fortune. » Le jury n'aime pas, en général, les fanfarons d'impiété. On peut se rendre compte, en lisant la plaidoirie prononcée pour l'impie La Pommerais, de l'habileté singulière avec laquelle Lachaud se dégage d'une situation fausse, provoquant la sympathie du jury par une profession de foi personnelle, l'attendrissant sur un homme d'autant plus à plaindre « qu'il pense que tout se termine avec la vie de ce monde, » affirmant enfin que, si l'empoisonneur n'avait pas eu de croyance religieuse, « il doit en avoir une aujourd'hui, » et que, « s'il a douté de Dieu, son malheur le ramènera à Dieu. » Le client a-t-il, d'aventure, la figure d'un imbécile? Il tirait de cette figure un parti merveilleux, transformait le voleur ou le faussaire « en un bon bourgeois qui aime à faire sa partie de dominos et à lire *le Constitutionnel*. » Il disait aux jurés : « Regardez-le donc, » et les faisait rire : un juge qui rit est bien près de pardonner. Il excellait d'ailleurs à lire sur leurs traits tout ce qui se passait ou même ce qui allait se passer dans leur âme : « Je touche ici, je le sens bien, dit-il dans l'affaire Troppmann, aux délicatesses les plus grandes de la cause, et j'entends déjà tout ce qu'on pourra me répondre ; je vois tous les sourires que ma parole fera éclore... » « Croyez-vous, dit-il encore aux jurés dans l'affaire de La Pommerais, que je ne lise pas sur vos figures? que je ne sois pas en communication avec vous? » Il disposait en conséquence ses raisonnemens et ses mouvemens oratoires, comprenant mieux que tout autre, dans le feu même de l'action, s'il devait parler à l'esprit ou au cœur, exciter la colère ou la pitié, ce qu'il devait dire et ce qu'il devait taire.

Lachaud était doué d'une certaine chaleur d'âme très communicative alliée à une apparence de bonhomie qui devait attirer à lui cette classe spéciale d'auditeurs. Il n'avait pas, pour atteindre ce but, un grand effort à faire. Il était, lisons-nous dans l'introduction qui précède la récente édition de ses plaidoyers, « doux et compatissant; » nous le croyons après l'avoir lu comme après l'avoir entendu. Il apportait en général dans la lutte beaucoup d'ardeur sans violence ; il ne déchirait pas ses contradicteurs et parfois même, au lieu de railler ou de pourfendre l'avocat-général, il savait lui faire un compliment. On n'imagine pas l'effet qu'un tel compliment, bien placé, peut produire sur le jury! Celui-ci finit par se con-

vaincre que tout le monde est près de s'entendre et qu'en accordant tout à un homme à la fois si éloquent et si charmant, il ne fâchera personne. Tout cela, bien entendu, ne s'applique pas au terrible plaidoyer de l'affaire de La Meilleraye, qui offre un saisissant contraste avec les autres discours du maître. Lachaud jugea peut-être un aussi complet changement de méthode nécessaire au succès de sa cause et se contraignit, sans doute, pour n'épargner personne. Pour le mettre à son vrai point, il faut l'étudier dans les affaires où il ne se contraignait pas.

Il a fait couler bien des larmes! Après avoir communiqué sa propre émotion, d'abord un peu factice, à ses juges improvisés, il se laissait, à son tour, gagner par l'émotion des autres; il s'attendrissait sincèrement à force d'avoir attendri son auditoire. La sensibilité des jurés ne fut jamais exposée à de tels assauts! C'est ainsi qu'il les amenait, quand les faits incriminés s'étaient reproduits pendant une assez longue période, à s'apitoyer sur les tortures morales des coupables, « assistant à l'agonie de leur honneur, dont chaque minute sonnait le glas funèbre, » qu'il s'associait avec un élan irrésistible aux angoisses du père et de la mère, aux douleurs de l'épouse : « Vous avez une famille, disait-il aux jurés, vous savez comment l'on s'aime, vous comprenez les horribles douleurs de ceux qui aiment. » Le comble de l'art était d'ajouter : « Eh bien! de tout cela il ne faut tenir aucun compte. » Mais qu'il était malaisé de suivre ce dernier conseil! Il essaya d'attendrir le jury sur Troppmann lui-même, cherchant à prouver « que dans cet être si triste, si solitaire et dont la vie était en même temps si remplie, un coin du cœur était resté pur et lumineux : l'amour de sa mère! » Le pathétique fut son arme favorite, et c'est, le plus souvent, pour en avoir fait un habile emploi qu'il resta maître du champs de bataille. Les Athéniens auraient peut-être aggravé, si Lachaud avait vécu dans leur république, la défense d'exciter les passions qu'un héraut adressait à leurs orateurs. Mais les Français se défient moins de leur propre faiblesse et, quand ils auraient tous les autres genres de courage, il en est un qui leur manquera toujours : celui de fermer la bouche à leurs avocats.

ARTHUR DESJARDINS.

LA

QUESTION DE L'ARGENT

AUX ÉTATS-UNIS

La question de la monnaie d'argent se présente sous un aspect très différent aux États-Unis et dans l'ancien monde. Ici, elle apparaît comme un problème purement économique et monétaire. Elle occupe les cercles commerciaux et financiers, dont elle affecte les intérêts, mais non le monde politique, auquel elle est étrangère et qui ne la rencontre guère sur son propre terrain. Excepté lorsque de rares incidens, se rattachant au développement normal de cette question devenue en quelque sorte une maladie constitutionnelle de l'Europe, sollicitent plus vivement l'attention publique, lorsque, par exemple, une baisse subite du prix de l'once d'argent est signalée à Londres, ou que des négociations s'engagent pour la prorogation de l'union monétaire latine, le problème de l'argent n'est généralement propre qu'à fournir un aliment régulier aux travaux des spécialistes, aux discussions des sociétés d'économistes, à la polémique sans fin du bimétallisme et du monométallisme.

Aux États-Unis, la même question a pris il y a dix ans un caractère nettement politique. Introduite dans le domaine des préoccupations

d'ordre national par la prédominance au congrès de l'élément démocratique après quinze années d'omnipotence du parti républicain, elle a conquis sa place dans les programmes électoraux, servi de thème aux déclamations violentes de légions de politiciens. Elle a été le cri populaire dans maintes élections d'états. Comme la question du tarif et celle de la réforme administrative, elle surgit au sein de toutes les conventions nationales. Elle a forcé les candidats présidentiels à se décider entre le métal jaune et le métal blanc. Arrivée aujourd'hui à un état aigu, elle divise en deux fractions à peu près égales la chambre des représentans à Washington; elle met aux prises le président des États-Unis avec la majorité du parti qui l'a porté au pouvoir. Elle ne s'adresse pas seulement aux intérêts, mais aussi aux sentimens et aux passions populaires. Elle est la plus sérieuse affaire que le quarante-neuvième congrès ait eu à résoudre dans sa première session, commencée en décembre 1885.

Il s'agit cependant tout simplement de savoir si le gouvernement fédéral devra ou ne devra pas continuer à dépenser tous les ans environ cent millions de francs en achats de lingots d'argent dont il fabrique des monnaies valant nominalement 25 pour 100 de plus, soit un total de 125 millions de francs, magnifique opération pour le trésor, si le public américain voulait se résigner à se servir de la monnaie d'argent, et si la plus grande partie du stock monnayé n'était pas restée jusqu'ici dans les mains du gouvernement, qui ne sait qu'en faire et adjure le congrès de voter une loi afin que ce monnayage à jet continu soit enfin suspendu.

En Europe, on attend avec curiosité la décision du congrès. Si le monnayage de l'argent est suspendu, toute la quantité de métal en barres que le gouvernement fédéral est obligé d'acheter chaque année en vertu de la loi du *Silver Bland bill* de février 1878, et qu'il achète naturellement aux propriétaires des mines d'argent du Far-West américain, viendra s'offrir en vente sur le marché de Londres et y fera baisser d'autant les prix de cette marchandise déjà si dépréciée. Comme il arrive souvent en matière financière, la spéculation n'a pas attendu que la cause se produisît pour produire elle-même l'effet. En prévision du rappel de la loi Bland, qui n'est pas encore rappelée et ne le sera probablement pas, le prix de l'argent a brusquement baissé à Londres l'année dernière. Il dépend dans une large mesure de l'action du congrès des États-Unis que cette dépréciation s'atténue ou s'accentue. Quant aux motifs qui peuvent déterminer à Washington un vote dans un sens ou dans l'autre, ils sont étrangers aux préoccupations européennes et se relient si intimement à l'histoire politique des douze dernières années de l'Union que l'on ne saurait donner une idée un peu précise des divers élé-

mens de la question sans faire un retour sur ses antécédens et rappeler notamment les circonstances qui ont amené : 1° la démonétisation de l'argent par le congrès en 1873 ; 2° le vote du *Silver Bland bill* en 1878.

I.

La pièce de monnaie, objet du litige, on peut dire dans le cas actuel le corps du délit, est le dollar argent de 412 1/2 grains, pour lequel les démocrates ont rompu tant de lances dans le congrès de 1876 à 1878 et que les monométallistes de New-York et des états de l'Est, depuis 1878, chargent de tous les péchés d'Israël.

Qu'est-ce que ce dollar? Le rapport légal de l'or à l'argent aux États-Unis, tel que l'avait fixé en 1792 le second congrès de la république, était de 1 à 15, ce qui veut dire qu'une once d'or était déclarée par la loi valoir 15 onces d'argent. Cette proportion fut maintenue jusqu'en 1837. L'argent s'étant alors légèrement déprécié par rapport à l'or, la relation légale fut modifiée et de 1 à 15 devint 1 à 15.99. Il fallut désormais 15 onces 99 d'argent pour constituer l'équivalent exact de valeur d'une once d'or. Le changement dans le rapport légal de valeur entre les deux métaux devait entraîner des modifications corrélatives dans le titre et le poids des monnaies métalliques. Le poids de l'*eagle* d'or (10 dollars) descendit de 270 grains à 258 et le titre fut ramené de 916 2/3 millièmes de fin à 900. Le poids du dollar argent fut fixé à 412 1/2 grains au lieu de 416, et le titre à 900 millièmes de fin au lieu de 892,4. Ce dollar possédait, comme les monnaies d'or, la qualité de *legal tender* (monnaie légale) pour tous paiemens et la conserva jusqu'en 1873, année où il fut démonétisé par acte du congrès.

En 1876, quand les partisans de la monnaie d'argent commencèrent à organiser une formidable agitation pour la restauration du dollar argent de 412 1/2 grains (*the dollar of our fathers*), la valeur de l'argent avait déjà subi une forte baisse et ce dollar ne représentait plus que 92 à 95 *cents* d'or au lieu de 100 *cents* (soit 4 fr. 50 à 4 fr. 65, au lieu de 5 francs), ce qui le faisait traiter de dollar malhonnête par les partisans de la monnaie d'or. La baisse de l'argent s'est encore accentuée depuis cette époque, et le dollar, qui est aux États-Unis ce qu'est pour nous l'écu de 5 francs, ne représente intrinsèquement qu'une valeur inférieure à 4 francs en or. Aussi l'appelle-t-on à New-York le dollar de 80 *cents*; il n'en vaut plus guère maintenant que 78 à 75.

Voilà pour le présent. Mais en 1837, au moment de sa création,

le dollar argent de 412 1/2 grains était une belle et fort honnête pièce, correspondant exactement, comme valeur intrinsèque, au dixième de l'*eagle* d'or, valant même parfois un peu plus. Il en fut ainsi tant que le métal argent conserva, par rapport à l'or, une valeur réelle au moins égale à sa valeur conventionnelle, c'est-à-dire pendant trente-six ans. Malgré ces qualités, l'usage des dollars argent était toujours resté fort restreint aux États-Unis. Jusqu'en l'année 1873, où ils furent démonétisés, on n'en avait frappé en tout depuis 1837 que 8 millions. Encore n'en restait-il pour ainsi dire plus en circulation. La découverte et l'exploitation des mines d'or en Californie et dans l'Australie ayant jeté subitement dans le monde entier un stock considérable du métal le plus précieux, celui-ci avait subi une dépréciation très-sensible par rapport à son concurrent. Il se trouva que le dollar argent posséda pour un temps une valeur réelle plus élevée que sa valeur nominale et qu'il avait plus de prix comme *bullion* (métal en lingots) que comme monnaie. On trouvait bénéfice soit à l'exporter, soit à le refondre. De là sa disparition presque complète vers 1870.

Deux années plus tard, commençait à s'opérer, par suite de la découverte et du rendement de nombreuses mines d'argent, un nouveau revirement dans la valeur relative des deux métaux, l'or reprenant l'ascendant. De 1 à 15, la proportion réelle se relevait à 1 à 16. C'est alors (1873) qu'un acte du congrès, motivé sur les variations continuelles des valeurs relatives de l'or et de l'argent, ordonna la suspension de la frappe des dollars argent de 412 1/2 grains, et c'est l'année suivante (juin 1874), pour les mêmes raisons, que la qualité de *legal tender* fut retirée à ce qui pouvait rester de ces anciens dollars. Cette législation de 1873 ne faisait que traduire en droit ce qui existait depuis déjà longtemps en fait. Pratiquement l'Amérique était monométalliste, toutes les transactions se faisant sur la base de l'or (1). Le congrès avait trouvé une situation toute faite et l'avait simplement légalisée.

Des partisans de l'argent ont prétendu, quelques-uns prétendent encore que c'est par surprise, au milieu de l'inattention générale des partis et de l'indifférence de l'opinion publique, que la législation de 1873, sous prétexte d'une revision des lois sur la monnaie, interdit le monnayage du dollar argent et limita à 5 dollars, dans chaque paiement, la puissance de libération des autres pièces

(1) On avait frappé des monnaies d'or pour 1 milliard de dollars environ, de 1837 à 1877. Il est vrai que la plus grande partie de ces monnaies avaient aussi disparu, et que le réel, presque l'unique *medium* de circulation était, avec les billets des banques nationales, le *greenback* (dos vert) ou billet de crédit fédéral, créé pendant la guerre civile, avec cours forcé.

de même métal, et que cette modification si grave dans le régime monétaire de l'Union fut effectuée sans discussion publique dans le pays, presque sans débat dans le sénat et dans la chambre. Il y a quelques mois, une lettre publiée dans la *Pall Mall Gazette* de Londres par un ancien fonctionnaire de l'Union contenait, contre les auteurs des lois monétaires américaines de 1873, des accusations plus précises : « Le directeur de la monnaie et le contrôleur de la circulation, ayant été chargés d'une revision et d'une codification des lois monétaires de l'Union, *omirent à dessein* le mot *dollar* de la liste des monnaies d'argent, dont la frappe devait rester autorisée sur demande des porteurs de lingots, et *cette omission échappa au congrès* lorsqu'il eut à sanctionner de son vote le code qui lui était présenté. » Comme la monnaie divisionnaire, seule monnaie d'argent existante en dehors du dollar, n'avait eu de tout temps pouvoir de libération que comme appoint et pour un montant limité dans chaque paiement, l'*omission* du dollar argent aurait par là suffi pour révolutionner tout le système de circulation métallique des États-Unis, et pour changer la mesure de la valeur, en réservant désormais aux seules pièces d'or le caractère de monnaie légale. Ce serait donc par une pure supercherie qu'aurait été ainsi introduite, dans la législation américaine, cette grande mesure de la démonétisation de l'argent, et ni la chambre et le sénat, ni le président Grant et ses ministres, ni les banquiers, les gens d'affaires et les négocians, personne enfin dans toute l'Union ne se serait aperçu de la fraude commise par des fonctionnaires infidèles.

Cette hypothèse est bien invraisemblable. Les questions monétaires tenaient une place assez grande, en 1873, dans les préoccupations de l'opinion publique, pour qu'il ait été impossible d'escamoter devant tout un congrès un type de pièce métallique aussi respectable que le dollar argent, dans un morceau de législation d'une telle importance, puisqu'il ne comportait rien moins que la revision de toutes les lois monétaires. La plupart des états de l'ouest étaient en proie à la fièvre de l'*inflation*. On avait déjà livré maints combats pour ou contre le maintien indéfini du cours forcé ou la reprise des paiemens en espèces. Les fluctuations de la prime de l'or étaient suivies avec une grande attention. On observait curieusement la rapidité avec laquelle s'amortissait la dette publique et se relevait le crédit fédéral. On ne saurait donc, *a priori*, admettre que l'argent, en 1873, ait été démonétisé à l'insu de tout le monde et par le succès d'une ruse grossière.

D'ailleurs, les faits historiques sont en contradiction complète avec ce système. Ils établissent que le pays avait été dûment et

longtemps à l'avance averti de la démonétisation projetée; que l'idée en avait été conçue à une époque où l'argent avait une valeur intrinsèque supérieure de 3 pour 100 à celle de l'or (c'était en 1868), ce qui enlève toute base à l'accusation que l'intérêt seul des créanciers désireux de se faire payer exclusivement en or aurait déterminé la démonétisation; que la question, avant d'être tranchée, avait été à maintes reprises et parfois très longuement discutée au congrès; qu'il n'y a eu en conséquence ni surprise, ni fraude; et que c'est en pleine connaissance de cause que le congrès a décidé, en 1873 et 1874, que le dollar argent ne serait plus unité monétaire légale et que ce rôle serait à l'avenir exclusivement dévolu au dollar d'or.

La première proposition de démonétisation de l'argent fut présentée le 6 janvier 1868, par M. John Shermann, sénateur de l'Ohio, frère du célèbre général William Shermann (1). Le bill fut renvoyé au comité des finances du sénat, avec les procès verbaux de la conférence monétaire, tenue à Paris en 1867, et un rapport de M. Ruggles, délégué des États-Unis à cette conférence. M. Shermann, qui était membre du comité, fut chargé du rapport et conclut par une recommandation de son propre bill. Mais M. Morgan, du même comité, fut autorisé à rapporter des conclusions contraires. On voit que, cinq ans avant 1873, la question était déjà posée devant le sénat et les thèses pour et contre nettement établies.

M. Shermann demandait l'adoption de l'étalon unique d'or, l'arrêt de la frappe des dollars argent, et la limitation à dix dollars du pouvoir légal de libération de la monnaie d'argent subsidiaire. M. Morgan répondait non sans raison : « Le changement si grave que le bill propose d'introduire dans notre système national monétaire ne doit s'accomplir qu'après une délibération approfondie. La question des moyens de circulation monétaire affecte la vie quotidienne et touche non-seulement aux intérêts multiples et complexes du peuple jusque dans leurs plus minutieux détails, mais en-

(1) Les circonstances de fait, relatives à la démonétisation, ont été rappelées récemment dans l'*Economist* de Londres par un des principaux auteurs de la nouvelle loi du monnayage votée en 1873, M. John Jay Knox, qui était, en 1870, sous-contrôleur de la circulation à Washington. M. Knox n'a d'ailleurs rien révélé de nouveau, l'historique de la démonétisation, tel qu'il le présente, étant fourni par les documens officiels (rapports de la Trésorerie, comptes rendus des débats du congrès, etc.), et se trouvant déjà exposé, en des termes à peu près identiques, dans l'*American Almanac* d'Ainsworth Spofford pour 1878, antérieurement au vote définitif du bill de M. Bland.

Dans une lettre adressée le 30 avril dernier de New-York à l'*Economist* et publiée par ce journal dans son numéro du 15 mai 1886, M. J.-J. Knox, revenant sur les faits relatifs à la législation monétaire de 1873, confirme intégralement toutes ses déclarations précédentes.

core aux relations des États-Unis avec les autres nations. Notre pays a, en outre, un intérêt spécial dans la question, en qualité de principal producteur des métaux précieux. »

M. Morgan, en terminant, demandait que l'examen de la question fût ajourné, le congrès devant décliner toute action avant que les principales puissances représentées à la conférence monétaire de Paris eussent adopté un plan d'unification. « Il ne s'est produit, dit-il, aucune expression populaire en faveur du plan proposé, aucune action spontanée dans cette direction de la part des gens de finances dans ce pays ou ailleurs... Notre système de monnayage est simple; il répond exactement à tous les besoins de notre commerce intérieur; il a ses mérites spéciaux. Il ne faut pas le changer pour des raisons légères, alors que les avantages visés sont d'ordre purement théorique et engagent l'attention du philosophe plutôt que de l'homme pratique. » Le sénat suivit ces conseils et ajourna toute solution afin que les diverses faces du problème fussent mûrement examinées.

Vers la fin de 1869, le département du trésor préparait une revision de toutes les lois existantes concernant le monnayage aux États-Unis. Ce travail, poursuivi sous la direction de M. Knox, que nous citions tout à l'heure, aboutit à la rédaction d'un rapport et d'un projet de loi tendant à la démonétisation de l'argent. Les clauses du bill avaient été soumises à l'examen de tous les principaux fonctionnaires du trésor, aux directeurs des hôtels de monnaie, à bon nombre d'autres personnes compétentes, qui toutes avaient exprimé leur avis sur les changemens proposés. Le 25 avril 1870, le rapport et le bill, ainsi que la correspondance à laquelle ils avaient donné lieu, furent présentés au congrès par le secrétaire du trésor avec une pressante recommandation de faire à ces documens et aux suggestions qu'ils contenaient un accueil favorable.

Il est curieux de constater que jusqu'alors la démonétisation de l'argent était demandée, non comme aujourd'hui à cause d'une dépréciation excessive du métal, mais au contraire parce qu'il avait une valeur supérieure à celle de l'or. Le bill Knox fut adopté au sénat le 10 janvier 1871. La chambre s'en occupa, mais sans conclusion. Le secrétaire du trésor, dans ses rapports annuels au congrès en 1871 et 1872, recommanda de nouveau le bill de démonétisation. La dernière fois, il en donnait des raisons toutes nouvelles. La situation du marché de l'argent s'était singulièrement modifiée. La prime de 3 pour 100 avait disparu et déjà faisait place à une certaine perte. C'était le résultat à la fois d'un accroissement subit de la production des mines d'argent aux États-Unis et de la

résolution prise par l'empire d'Allemagne de ne plus se servir de la monnaie d'argent comme monnaie légale. M. Boutwell, secrétaire des finances, disait que, les circonstances ayant empêché les États-Unis de faire pratiquement usage de l'argent dans leur circulation, il était de bonne politique de renoncer à tout essai de l'y introduire de force, et qu'avec les fluctuations continuelles de prix des deux métaux, il était impossible de conserver un double étalon. La loi fut enfin votée en janvier 1873 et signée par le président le mois suivant.

Le congrès avait discuté la question pendant cinq sessions, et il avait ordonné treize fois l'impression du bill dans ses diverses rédactions. Il faut donc renoncer à la légende d'une supercherie résultant de l'omission du mot *dollar* dans une des clauses du bill de revision (1). Ce qui est vrai, c'est que, malgré le temps consacré par le congrès à l'examen de ce problème, et bien qu'il soit impossible de supposer que les représentans de l'Union n'aient pas compris la portée de la révolution qu'ils introduisaient dans le système monétaire fédéral, la démonétisation de l'argent fut effectuée sans avoir passé par cette phase de l'agitation populaire qui est le prélude habituel de tous les grands débats au congrès. Le public se montra indifférent, et ce n'est qu'après le vote de la loi sur la reprise des paiemens en espèces (janvier 1875), après le grand ébranlement causé par le triomphe du parti démocratique aux élections de 1874, qu'un groupe puissant de sénateurs et de représentans des états de l'Ouest s'avisa de porter devant le peuple cette question de l'argent, à laquelle nul ne songeait, tandis que tant de passions étaient déchaînées à propos du cours forcé et de l'expansion ou de la contraction du papier-monnaie.

Au moment, en effet, où le congrès retirait aux anciens dollars d'argent leur caractère de *legal tender*, la querelle, célèbre en Amérique, des partisans de la reprise des paiemens en espèces

(1) Les seules pièces d'argent dont la frappe fût autorisée en vertu de la loi de 1873 étaient : 1° un dollar de 420 grains, dit dollar commercial, destiné à l'exportation, pour servir, comme la pièce analogue du Mexique, aux échanges en Chine et au Japon ; 2° des monnaies divisionnaires (1/2 et 1/4 de dollar). Aucune clause de la loi n'enlevait la qualité de monnaie légale aux dollars de 412 1/2 grains pouvant rester encore en circulation (le nombre en était extrêmement restreint). Mais la démonétisation proprement dite de ces pièces résulta de l'adoption par le congrès (juin 1874) du nouveau code revisé des lois monétaires, où figurent les articles 3585 et 3586 ainsi conçus : « Les monnaies d'or des États-Unis seront monnaie légale à leur valeur nominale dans tous paiemens... *Les monnaies d'argent* (l'énumération en est faite dans l'article 3513 et ne comprend pas le dollar argent, de là les accusations d'omission volontaire) *ne seront monnaie légale* à leur valeur nominale *que pour tout montant n'excédant pas cinq dollars* dans un même paiement. »

(*resumptionists*), et des adeptes de l'extension indéfinie de la circulation fiduciaire (*inflationists*), atteignait son plus haut degré de violence. C'est sur cette querelle que s'est greffée, quelques années plus tard, celle de l'étalon blanc et de l'étalon jaune. La question actuelle de l'argent n'est que la suite régulière de l'ancienne question des *greenbacks*, elle se présente avec les mêmes caractères politiques, de part et d'autre se retrouvent à peu près les mêmes combattans. La lutte du papier contre le métal a précédé et explique la lutte des deux métaux.

II.

On sait à l'aide de quelles gigantesques opérations financières le gouvernement fédéral a pu subvenir aux charges énormes de la guerre civile entre 1861 et 1865. Le total de la dette publique, qui ne dépassait pas 65 millions de dollars en 1860, atteignait près de 2,800 millions de dollars en 1866. Les États-Unis avaient emprunté, en six ans, 15 milliards de francs. Le secrétaire du trésor de cette époque, M. Chase, pour rendre possible le placement des immenses emprunts fédéraux, inventa l'ingénieuse combinaison des banques nationales, ouvrant à la fois de vastes débouchés aux titres de la dette de l'Union invendables sur le marché, et dotant les États-Unis de ce qui leur avait manqué jusqu'alors, d'une circulation fiduciaire uniforme. Il y avait, en 1874, plus de deux mille banques nationales investies du droit d'émettre des billets garantis par le dépôt au trésor d'une valeur nominale correspondante en bonds des Etats-Unis, et leur circulation totale atteignait environ 350 millions de dollars. Quant aux *greenbacks*, billets de crédit ne portant pas intérêt, émis directement par le gouvernement fédéral avec qualité de *legal tender*, le montant s'en élevait à un chiffre à peu près égal. En face d'une circulation fiduciaire de près de 700 millions de dollars, on n'évaluait pas à plus de 150 à 200 millions de dollars le montant total, en 1874, de la circulation en espèces d'or et d'argent. La politique financière de M. Mac Culloch et de ses successeurs (1865-1874) fut inspirée par cette double préoccupation : rembourser le plus rapidement possible la dette publique et préparer la reprise des paiemens en espèces. Les impôts si lourds, établis pendant la guerre sous la forme de taxes intérieures et de droits à l'importation, furent maintenus longtemps après la fin de la lutte, malgré le licenciement immédiat de l'armée et la suppression des plus fortes dépenses extraordinaires. Aussi vit-on se produire, à la fin de chaque exercice budgétaire,

des excédens formidables qui permirent d'imprimer à l'amortissement de la dette une allure extrêmement rapide. En 1873, les remboursemens avaient atteint déjà un chiffre de 2 milliards et demi de francs.

L'amortissement était effectué en or, car la majorité du parti républicain, détenteur du pouvoir et de l'administration depuis 1861, avait proclamé, aussitôt après la fin de la guerre, ce principe que l'Union était engagée d'honneur à payer en monnaie métallique et non en papier-monnaie déprécié, toutes les obligations qu'elle avait été amenée à contracter, si onéreuses que fussent les conditions de ces contrats par suite du caractère critique des circonstances au milieu desquelles ils avaient été passés. Les mesures si habilement prises et exécutées par les financiers du parti : maintien prolongé des taxes intérieures, application systématique d'un tarif douanier hautement protectionniste, paiement des droits de douane en or, extinction rapide de la dette, avaient déjà produit un abaissement considérable de la prime de l'or et rapproché l'époque où pourrait cesser le régime du papier-monnaie ; elles attestaient la solidarité de plus en plus étroite qui s'était établie entre les doctrines et les procédés financiers du parti républicain et les opinions, les aspirations, les besoins des classes riches et commerçantes dans les états de l'Est et dans les grandes villes situées sur les rivages de l'Atlantique, Boston, New-York, Philadelphie.

Un courant d'opinion tout à fait contraire s'était formé, depuis 1867, dans les états de l'Ouest, du Centre et du Sud, prenant sa source dans les rancunes des classes pauvres et débitrices contre les fortunes subites et éclatantes que la fin de la guerre civile et le rétablissement du crédit de l'Union avaient fait surgir dans la classe des créanciers. Il était de notoriété publique que, dans les états à l'ouest des Alleghanys, les gouvernemens locaux, comtés ou municipalités, les corporations et les particuliers avaient dû pendant plusieurs années contracter emprunts sur emprunts et que les trois quarts de l'Union étaient débiteurs du dernier quart établi sur l'Atlantique et maître des grands débouchés commerciaux.

Ces dettes avaient été contractées à un taux d'intérêt très onéreux ; il n'avait été généralement touché en capital qu'un papier-monnaie frappé d'une forte dépréciation. A mesure que le crédit de l'Union se relevait et que la prime de l'or s'abaissait, le débiteur voyait s'évanouir la possibilité de s'acquitter avec une monnaie aussi avilie que celle dans laquelle il avait emprunté ; il lui paraissait profondément inique d'avoir à rembourser maintenant en or ou avec un papier de même valeur que l'or. Aussi la conviction s'était-

elle généralisée, dans les régions de l'Ouest, qu'entre les banquiers, les négocians, les compagnies de transports et autres détenteurs de monopoles et les porteurs de titres de la dette fédérale, s'était ourdie une vaste conspiration pour la ruine des producteurs, des fermiers, et de toutes les autres catégories de travailleurs, au moyen de la substitution de l'or au papier-monnaie.

Les politiciens, à l'affût de tous les moyens d'action sur l'imagination populaire, exaltèrent désormais, dans leurs discours et dans les programmes des conventions locales ou nationales, cette monnaie du pauvre, le *greenback*, dont il fallait accroître la quantité bien loin de la réduire. Peu à peu la doctrine s'étendit et se précisa. Fondée sur l'idée d'une expansion indéfinie, selon les circonstances et les besoins, de la circulation des assignats du gouvernement fédéral, elle adoptait le contre-pied du système de la reprise à bref délai des paiemens en espèces. Or s'il était bon, même nécessaire, que l'Union s'accommodât indéfiniment du régime du papier-monnaie, pourquoi chercher par des mesures artificielles, oppressives, vexatoires, à abaisser la prime de l'or et à relever le crédit des valeurs fédérales? Aucun intérêt national n'exigeait le remboursement de la dette. Ce qu'il fallait pour subvenir aux souffrances des classes agricoles, c'était abaisser les tarifs de douane et diminuer les taxes intérieures. Il fallait surtout, et c'était là le point essentiel, effectuer, non plus en or, mais en papier, le paiement de l'intérêt et du principal de la dette publique. Le système adopté par le gouvernement fédéral d'effectuer ces paiemens en or était la cause de toutes les misères des classes pauvres, et ne pouvait viser qu'à soutenir les monopoles tyranniques constitués au profit d'une aristocratie rapace.

L'*inflationism* n'était donc pas seulement une théorie économique, une conception particulière de publicistes ou de politiciens sur les meilleurs procédés à appliquer pour faciliter le développement de la richesse nationale, c'était surtout un préjugé populaire, une croyance instinctive fondée sur l'idée fixe que l'état a le pouvoir d'accroître à volonté et indéfiniment le volume de la circulation monétaire, et par conséquent le bien-être général. Ce fut aussi une arme d'opposition contre le gouvernement, une menace permanente contre les classes riches, les monopoleurs, les Yankees. La situation géographique exerçait à cet égard une influence plus forte encore que les intérêts et les entraînemens de parti. De même que l'on trouvait peu de démocrates à l'est des Alleghanys et au nord du Potomac, qui ne fussent, comme les républicains de la même région, partisans du *hard money*, c'est-à-dire de la monnaie métallique et de la cessation du cours forcé, de même à l'ouest des mon-

tagnes et dans les états établis sur l'Ohio et le haut Mississipi, les *leaders* du parti républicain n'osaient braver le sentiment général de la population et se faisaient, à l'envi des démocrates, *inflationists*, *greenbackers*, *antiresumptionists* (1). C'était toutefois dans les rangs du parti démocratique que ces hérésies financières recrutaient le plus grand nombre de leurs adhérens.

Les démocrates, tenus depuis 1861 à l'écart du gouvernement, n'avaient pas cédé longtemps au découragement de leur désastre dans l'élection présidentielle de 1872, où le général Grant avait été réélu avec une majorité considérable. C'est naturellement au parti occupant le pouvoir que les habitans des états de l'Ouest attribuaient tous les malheurs dont les frappait la crise financière de 1873; leurs plaintes étaient accueillies avidement par l'opposition que la force des choses amenait à embrasser de plus en plus résolument la cause de l'*inflationism*. Les démocrates, préparant leur rentrée en scène, commençaient en outre à trouver un nouvel élément de force dans le réveil de la domination blanche sur toute l'étendue de l'ancienne confédération sudiste. A mesure que la classe des planteurs, décimée et appauvrie par la guerre, reconquérait l'ascendant et reprenait possession des pouvoirs publics dans chacun des anciens états à esclaves, soumis pendant la période de reconstruction (1865 à 1870) au gouvernement scandaleux des *carpet baggers*, la majorité électorale de cet état passait du parti républicain au parti démocrate. Au point de vue financier, les nouveaux maîtres de ces états repoussaient le legs des gaspillages commis sous le gouvernement des noirs et de leurs alliés du nord.

(1) En 1873, le sénateur J. Sherman présenta, au cours d'une session du quarante-troisième congrès, où les républicains disposaient d'une forte majorité, une motion ainsi conçue : « Le sénat déclare qu'il considère comme un devoir pour le congrès de prendre, dans la session actuelle, les mesures nécessaires pour réaliser la promesse, faite en 1869, par le pouvoir législatif, que les préparatifs seraient commencés, dans le plus bref délai possible, en vue du remboursement des billets de crédit du gouvernement fédéral par des monnaies d'or. » Une crise financière des plus violentes sévissait alors aux États-Unis, bouleversant les fortunes, semant partout, principalement dans l'Ouest, les ruines et la misère. Des républicains comme MM. Morton de l'Indiana, Ferry du Michigan, Logan de l'Illinois, répondirent à la motion de M. Sherman par la présentation d'une mesure franchement inflationiste.

Loin de s'associer à la demande d'une réduction graduelle de la circulation des greenbacks, ces politiciens, comptés au rang des plus distingués parmi les chefs de leur parti, n'hésitèrent pas à proposer que la circulation des greenbacks et celle des billets des banques nationales pussent être portées respectivement à 400 millions de dollars. Ce bill, *inflating the currency*, passa dans les deux chambres, mais fut arrêté, au début de 1874, par le *veto* du président, le général Grant, très orthodoxe en matière de finances et partisan résolu de la suppression du régime du papier-monnaie.

Ils refusaient de reconnaître aucune dette d'état contractée postérieurement à la guerre civile et arboraient hautement la doctrine de la répudiation pure et simple, dont celle de l'inflation n'était guère qu'une formule atténuée.

Ces progrès des démocrates au sud du Potomac et de l'Ohio et dans les états riverains du bas Mississipi, n'attiraient pas l'attention des républicains, endormis dans la sécurité qu'inspire une longue jouissance du pouvoir. Personne ne croyait possible une résurrection de l'ancienne et puissante organisation du parti démocratique. On tenait pour assuré que les républicains ne perdraient le pouvoir que le jour où surgirait, sur des principes et avec des hommes nouveaux, une organisation politique n'ayant plus rien de commun avec les partis tels qu'ils étaient constitués avant la guerre civile, et ce jour paraissait encore bien éloigné.

Le coup de foudre des élections d'automne en 1874 pour le quarante-quatrième congrès tira brutalement les républicains de cette quiétude. Les démocrates enlevaient quatre-vingt-dix sièges à leurs adversaires et obtenaient une majorité écrasante dans la chambre des représentans, 180 contre 112, tandis que le congrès qui allait prendre fin en mars 1875 comptait 198 républicains et seulement 93 démocrates. Dans le sénat, la majorité républicaine tombait de 25 à 9. Les démocrates avaient fait passer leurs candidats dans tous les états du Sud, sauf dans le South-Carolina. Ce qui pouvait paraître plus surprenant, c'est qu'ils l'emportaient en outre, non-seulement dans l'Illinois, l'Indiana et l'Ohio, mais encore dans les trois principaux états de l'Est, le Massachusetts, le New-York et la Pensylvanie. Ils furent aussi surpris de leur victoire que les républicains de leur défaite. Les politiciens, tout occupés de leurs combinaisons à courte vue, comptaient que le plus grand nombre des électeurs voteraient docilement pour le parti auquel les rattachaient les liens d'habitude, de tradition ou d'intérêt. Ils n'avaient pas vu se former dans les profondeurs du suffrage universel un nouveau mouvement d'opinion. Ce travail leur était resté inaperçu; on fut stupéfait de constater à quel point le ton du sentiment public s'était modifié.

On disserta longuement sur les causes de la grande révolution électorale qui venait de s'accomplir (1). Une des plus décisives fut

(1) 1° La politique de *reconstruction* du parti républicain avec sa législation exceptionnelle, tracassière, anticonstitutionnelle, avait été impuissante à rétablir dans les états du Sud l'harmonie sociale et la prospérité matérielle; 2° le parti dominant s'était voué exclusivement aux intérêts de la classe manufacturière, dont la richesse était fondée sur le monopole et sur le système protectionniste, devenu la doctrine économique officielle; 3° les impôts, après la guerre, n'avaient subi que de faibles

le développement de la corruption politique sous la seconde présidence de Grant. Elle valut aux démocrates, dans les états de l'Est, les voix du parti des Indépendans qui avait survécu à sa déroute de 1872, et qui devait, dix années plus tard, aider les démocrates à porter M. Cleveland à la présidence.

Le triomphe du parti démocratique donnait une grande importance à son programme financier, qui pouvait se résumer ainsi : un gouvernement économique; réductions considérables dans les dépenses fédérales; simplification du mécanisme gouvernemental; suppression des monopoles et de la protection à outrance; diminution des impôts; extension illimitée de la circulation du papier-monnaie. Mais le temps où ce programme pourrait recevoir un commencement d'exécution était encore bien éloigné. Le système américain, avec d'incontestables défauts, présente, entre autres avantages, celui d'enlever tout danger immédiat aux révolutions politiques soudaines comme celle de novembre 1874, en ne permettant à leurs effets de se développer que graduellement. L'ancien congrès n'était pas dissous; il lui restait toute une session à remplir, de décembre 1874 à mars 1875. Les républicains y avaient une grande majorité dans les deux chambres. Le congrès qui venait d'être élu ne devait se réunir qu'une année plus tard, fin 1875. A cette époque, la majorité démocratique de la chambre se trouverait en face d'un président et d'un sénat républicains. Il ne lui serait donc pas possible de faire prévaloir ses idées et ses principes par d'importantes modifications dans la législation. Pour que les démocrates, après leur éclatante victoire de 1874, fussent mis réellement en état de gouverner, il leur fallait encore triompher dans l'élection présidentielle de 1876 et faire, la même année, assez de conquêtes nouvelles dans les législatures des états pour se trouver assurés d'obtenir la majorité dans le sénat fédéral. En cas de suc-

réductions, et les républicains, disait-on, dans le peuple, ne maintenaient cette taxation exagérée que pour se perpétuer dans la possession du pouvoir. Autour du président, on ne parlait que des avantages d'un gouvernement fort et de la nécessité d'une plus grande centralisation de l'autorité. Extension du patronage, progrès alarmans de la corruption administrative, telles avaient été les suites naturelles de ces aspirations au despotisme, de l'intrigue en faveur d'une troisième présidence de Grant, enfin de l'alliance étroite des chefs du parti républicain avec l'aristocratie financière, industrielle et commerçante des états de l'Est, d'où est sorti le fléau du *lobbyism*, trafic des faveurs officielles dans les couloirs du Capitole à Washington ; 4° l'opinion publique, à tort ou à raison, rendit le gouvernement responsable des effets désastreux de la crise financière et commerciale qui s'était déchaînée en 1873. Il en avait été de même en 1838 et en 1858. A ces deux époques, les démocrates occupaient le pouvoir. La crise de 1838 l'avait rendu aux whigs; celle de 1858 l'avait donné aux républicains récemment organisés.

cès sur l'un et l'autre point, c'était seulement le 4 mars 1877, deux ans et trois mois après leur première victoire, qu'ils pouvaient entrer en possession complète du pouvoir (1).

Les républicains, le premier moment de stupeur passé, serrèrent vivement les rangs. Lorsque le 43e congrès se réunit pour sa dernière session, les salles du Capitole ne retentirent que des mots sonores d'honnêteté, de pureté, d'économie, de réforme. Sur le terrain des questions de finances, les *leaders* du parti jugèrent prudent d'opérer un mouvement de concentration autour de la seule solution compatible avec la dignité nationale et les intérêts bien compris de la population. Dans un *caucus* de sénateurs républicains, la résolution fut prise de renoncer aux fantaisies de l'*inflationism* et du *greenbackism*, et de déployer résolument le drapeau de la reprise des paiemens en espèces. Même les Morton, les Ferry, les Logan et autres républicains de l'Ouest, qui avaient donné, pour se rendre populaires, dans les travers et les préjugés d'une partie des électeurs, abjurèrent leurs erreurs et devinrent des *hardmoneymen*. Sur une recommandation instante et longuement motivée du message envoyé par Grant en décembre 1874, la majorité républicaine se décida enfin à voter, en janvier 1875, un bill fixant au 1er janvier 1879 la date de la reprise des paiemens en espèces. Tous les démocrates votèrent contre le bill. Les positions étaient ainsi très nettement prises sur les questions monétaires entre les deux partis. Les républicains avaient habilement saisi le bon côté, celui où se trouvaient l'intelligence des vrais intérêts du pays et la conformité avec les doctrines économiques les plus honnêtes. Les questions financières prirent désormais le pas sur toutes les autres dans les préoccupations électorales. En août 1875, la campagne étant près de s'ouvrir pour des élections dans l'Ohio, la lutte se

(1) Ces conditions ne se sont pas réalisées pour le parti démocratique, au moins immédiatement. Ils ont bien été vainqueurs dans l'élection présidentielle de 1876, où leur candidat M. Tilden a obtenu une majorité populaire incontestée. Mais, par un véritable tour de passe-passe politique, c'est le candidat républicain, M. Hayes et non l'élu réel, H. Tilden, qui fut installé à la Maison-Blanche. En 1880, une réaction républicaine, provoquée par des fautes nombreuses du parti démocratique, fit triompher le républicain Garfield; mais, en 1882, sous la présidence de M. Arthur, successeur de M. Garfield assassiné, on vit se produire, de nouveau, en faveur des démocrates dans les élections pour le congrès, un courant aussi favorable que celui de 1874; en 1884 enfin, ils ont réussi à porter leur candidat à la présidence de l'Union. Pendant toute la période de 1875 à 1885, sauf la durée d'une législature, ils avaient eu la majorité dans la chambre des représentans; une fois même, ils l'ont eue dans le sénat comme dans la chambre, pendant deux années. Leur retour, sinon au pouvoir, du moins à la participation active dans le gouvernement de l'Amérique, ne date donc pas de l'année dernière, mais bien de 1875.

dessina très énergiquement entre la cause de la monnaie métallique représentée par le candidat républicain au poste de gouverneur, M. Hayes (le futur président des États-Unis) et celle de la monnaie de papier (*rag money*) soutenue par le candidat démocrate, Allen. D'un côté, l'*inflation*; de l'autre, la *resumption*. Les républicains de l'état firent appel à l'éloquence de Karl Schurz, un des *leaders* des indépendans, pour la défense des bons principes. Les démocrates se virent abandonnés par un de leurs chefs les plus estimables, M. Thurman, qui fit ouvertement campagne contre l'*inflationism*. Dans les énormes réunions en plein air qu'aiment si fort les Américains, aussi bien ceux qui s'amusent de la politique que ceux qui en vivent, dans les *pienics*, *bals*, *barbacues*, les orateurs patentés ou improvisés n'entretenaient la foule que des avantages incalculables de la cessation du cours forcé, ou des félicités sans nombre que répandrait sur le peuple l'extension indéfinie de la circulation des *greenbacks*. Les journaux et les masses se passionnaient pour ou contre les thèses opposées : *greenbackers* ou *resumptionists*, partisans de l'assignat ou de la monnaie d'or, tous mettaient au service de ces froides et rigides conceptions monétaires autant d'acharnement et de passion qu'on l'en voit déployer dans les querelles entre libéraux et conservateurs en Angleterre ou entre républicains et monarchistes en France.

L'*inflationism* fut battu dans l'Ohio. Mais, le 6 décembre de la même année, à l'ouverture de la première session du 44e congrès, nommé l'année précédente, cette doctrine entra en triomphe dans la chambre des représentans à Washington, où, pour la première fois depuis la guerre civile, les démocrates purent élire le *speaker*, organiser à leur gré les comités, parler en maîtres. Tandis qu'au point de vue politique, cette majorité ne songea guère qu'à donner satisfaction à ses longues rancunes contre le parti républicain, en ouvrant sur les actes de l'administration du général Grant vingt enquêtes plus scandaleuses les unes que les autres, elle s'attacha au point de vue financier à réduire les dépenses fédérales, à combattre les monopoles, à battre en brèche le système protectionniste, bien que sur ce dernier point elle fût elle-même très divisée. Les tendances économiques de la nouvelle majorité se manifestèrent par ses efforts constans vers la réalisation des quatre points suivans : 1° rappel de la loi sur la reprise des paiemens en espèces ; 2° remplacement des billets des banques nationales par des *greenbacks* ou billets du gouvernement fédéral à cours forcé ; 3° augmentation indéfinie, selon les circonstances et les besoins, du montant de la circulation des *greenbacks*; 4° *remonétisation de l'argent*.

Sur les trois premiers points, les démocrates ne subirent que des échecs. Leurs tentatives réitérées se heurtèrent inutiles contre une opposition compacte, intelligente, chargée de la défense des grands intérêts commerciaux et industriels des états orientaux, disposant de l'arme puissante du patronage. Ils trouvèrent de plus dans la majorité républicaine du sénat et dans la personne d'un président inféodé au système de la reprise des paiemens en or un obstacle invincible à la réussite de leurs desseins. Ils furent plus heureux sur le quatrième point du programme, grâce au renfort précieux que vinrent apporter au parti les représentans des états miniers du Pacifique et des territoires du Far-West, restés jusqu'alors étrangers à la lutte. L'intervention de ce groupe actif, riche, très influent dans les couloirs du Capitole, fit passer au premier plan la question de l'argent, la substituant peu à peu à celle des *greenbacks*, sous la direction du *Silver Ring*, ou coterie de l'argent. Dans la chambre et au sénat, la coalition des intérêts agricoles du Sud et de l'Ouest et des intérêts miniers de l'extrême Ouest allait reformer les bataillons *inflationists* ébranlés par une série d'insuccès, et les lancer avec une nouvelle vigueur contre le système économique du parti républicain.

III.

La production des mines d'argent dans les états et territoires du Pacifique, Nevada, Californie, Utah, Colorado, etc., avait pris depuis quelques années une énorme extension. Ces mines, qui rendaient à peine 2 millions de dollars en 1861, en donnaient déjà 12 en 1868, 16 en 1870, 23 en 1871. Le total atteignit 28 millions de dollars en 1872, 35 en 1873, 37 en 1874, près de 39 en 1876, soit environ 40 pour 100 de la production annuelle d'argent dans le monde entier. A cette production d'un accroissement si rapide, atteignant déjà plus de 200 millions de francs par an, il fallait trouver des débouchés. Malheureusement, tant comme une conséquence naturelle de cette énorme accumulation du produit que par l'effet de causes plus générales exerçant leur action dans l'ancien monde, le prix du métal argent n'avait cessé de baisser depuis 1873 (1). L'in-

(1) La cote, à Londres, pendant les vingt dernières années, s'était maintenue entre 60 et 62 d. ou pence par once de métal. En 1873, on avait fléchi à 57 d., en 1875, à 55 d. En 1876, une panique s'était déclarée et les cours avaient subi d'énormes fluctuations entre les prix extrêmes de 47 et 58 d. La moyenne annuelle de la relation réelle de valeur entre l'or et l'argent, qui s'était tenue si longtemps entre 1 à 15 et 1 à 16, se modifiait donc brusquement. Le 13 juillet 1876, jour où fut coté le plus bas cours sur l'argent pendant cette année de panique, la relation était 1 à 20 1/5,

tensité de la crise suggéra aux propriétaires des mines d'argent du Pacifique un projet dont la réalisation devait assurer, en Amérique même, à leurs produits miniers le marché qui se dérobait devant eux en Europe et en même temps arrêter le mouvement de baisse du métal argent, peut-être ramener les anciens cours. Ce projet consistait dans la restitution par le congrès, à l'ancienne monnaie d'argent des États-Unis, du caractère de *legal tender* qui lui avait été enlevé en 1873. Pour une pareille œuvre, ils savaient bien ne pouvoir compter sur les financiers et économistes de l'Est, voués de tous temps à la cause de l'or. Mais, avec un peu d'habileté et un adroit emploi des ressources considérables que mettaient à leur disposition les fortunes si vite gagnées aux mines, ils devaient pouvoir enrégimenter sous leurs bannières les masses compactes de l'armée du papier-monnaie, toujours battue, mais toujours prête à recommencer le combat. Les orateurs populaires s'enrôlèrent en foule dans la nouvelle cause ; les agriculteurs de l'Ouest, les planteurs du Sud se laissèrent aisément persuader que, grâce au rendement extraordinaire des mines, la monnaie d'argent serait, comme la monnaie fiduciaire, susceptible d'une extension indéfinie et que la création de ce nouveau moyen de circulation empêcherait les prix de leurs produits de subir l'avilissement désastreux que ne manquerait pas de provoquer sans cela la cessation du cours forcé des *greenbacks* et la prédominance sans contre-poids de la monnaie d'or.

Une première escarmouche en 1876 tourna à l'avantage des coalisés. Deux bills furent votés en avril et juillet, autorisant l'émission de 50 millions de dollars de monnaie divisionnaire d'argent pour le rachat d'un montant égal de petites coupures de *greenbacks*. Une tentative plus hardie pour obtenir le rappel de la loi sur la reprise des paiemens en espèces échoua au cours de la session. Mais, quelques mois plus tard (décembre 1876), dès le retour du congrès, les *silvermen* dévoilèrent complètement leurs desseins. L'un d'eux, M. Richard Bland, représentant du Missouri, présenta le bill, devenu devenu depuis si fameux, dont l'objet était que le congrès ordonnât la remonétisation de l'argent et restituât à la monnaie fabriquée avec ce métal la puissance complète de libération pour tous engagemens publics ou privés. Ce bill fut voté dans la chambre à une grande majorité. Mais la nation était encore sous le coup de l'émotion profonde causée par le résultat de l'élection présidentielle de

c'est-à-dire que le métal argent perdait plus d'un cinquième de sa valeur nominale monétaire. Les cours ne tardèrent d'ailleurs pas à se relever jusqu'à 58 d. en janvier 1877, pour retomber bientôt à 54 en juin de la même année. Le cours moyen, pour l'année fiscale 1876-1877, fut précisément 54 d. l'once et la relation moyenne de valeur entre les deux métaux, 1 à 17 1/2.

1876, dans laquelle le candidat démocrate, M. Tilden, manqua d'une voix son entrée à la Maison-Blanche. La session fut absorbée par le règlement des difficultés relatives à cette élection si discutée; aucune des mesures monétaires, pas plus la loi Bland que les autres, ne fut sérieusement soumise à la sanction du sénat.

Dans la session précédente, les *silvermen* avaient encore réussi à faire décider qu'une commission serait chargée d'étudier la question de la valeur relative de l'or et de l'argent, des changemens survenus dans cette relation, de leurs causes passagères ou permanentes, de leur effet sur le commerce, l'industrie et les finances, de l'opportunité du rétablissement du double étalon aux États-Unis, etc. Cette commission déposa, en mars 1877, dans de volumineux rapports, le résultat de ses travaux. Par 5 voix contre 3, elle recommandait la remonétisation de l'argent aux États-Unis (1), soit sur la base de la relation légale française 1 à 15 1/2, soit par une simple reprise du monnayage de l'ancien dollar argent avec la relation 1 à 15 99. Il suffisait dans ce dernier cas d'abroger la législation de 1873 et de rétablir le dollar de 412 1/2 grains dans son ancienne situation de monnaie légale.

Ces conclusions donnaient une véritable consécration au bill de M. Bland, conçu dans des termes presque identiques et que la chambre avait voté à la fin de 1876. Repris par celle-ci au début de la session extraordinaire (automne de 1877), il fut de nouveau voté avec une majorité considérable le 5 novembre. Le dollar de 412 1/2 grains d'argent standard était déclaré *legal tender* pour le paiement de toutes dettes publiques ou privées. Tous les particuliers pouvaient porter des lingots d'argent aux établissemens de monnaie et en faire frapper des dollars du type déclaré *legal tender* sans limitation de quantité. Le triomphe des propriétaires de mines d'argent était complet.

(1) Les huit personnages auxquels avait été confié l'examen du problème du double étalon, choisis, selon l'usage pour les enquêtes de cette sorte, partie dans le sénat, partie dans la chambre, partie hors du congrès, étaient : MM. Jones, Bogy, Boutwell, sénateurs; Gibson, Bland et Willard, représentans; Groesbeck et Bowen. La majorité, composée de MM. Jones, Bogy, Willard, Bland et Groesbeck, présenta un rapport où on lit ce qui suit : « La véritable et seule cause de la stagnation qui sévit partout sur le commerce et l'industrie est le fait général de l'avilissement des prix de toutes choses *provoqué par l'amoindrissement du volume de la circulation monetaire*. Sans doute les mines, malgré une exploitation énergique, n'ont pas produit les métaux précieux en quantité suffisante pour donner satisfaction aux besoins croissans de monnaie dans le monde entier; mais les maux dont on se plaint proviennent aussi de la folie qui a été commise lorsqu'on a *rejeté un bienfait de la nature en dégradant un des deux métaux précieux*. Les maux actuels datent de cette folie. C'est elle qui les a précipités et qui contribue à les aggraver encore dans une mesure énorme. »

Mais le bill avait encore à subir l'épreuve du passage au sénat, où les républicains disposaient d'une petite majorité. L'opposition y fut des plus vives. Tout l'élément conservateur, commerçant et banquier des états de l'Est, annonçait un cataclysme économique si les maîtres des mines d'argent du Far-West réussissaient à infester la circulation nationale de leur métal déprécié. Les *silvermen* avaient cependant des amis parmi les sénateurs républicains. L'un d'eux, M. Matthews, de l'Ohio, afin de bien marquer le sens et la portée du bill Bland, déposa un projet de résolution ainsi conçu : « Tous les bonds émis en vue de convertir la dette nationale sont payables, en droit et en équité, au gré du gouvernement, intérêt et principal, en pièces d'argent du même type que le *dollar de nos pères.* » Cette motion fut votée le 25 janvier au sénat, et le 28 à la chambre (1). La majorité du congrès, composée du plus grand nombre des démocrates et des républicains des états de l'Ouest, venait donc de décider qu'une partie de cette dette fédérale, dont on avait constamment promis depuis 1870 que l'intérêt serait payé en or, pourrait être remboursée en une monnaie fabriquée expressément en vue de ce paiement, et en perte de 11 pour 100 sur sa valeur nominale par rapport à l'or. Mais la motion de M. Matthews n'avait qu'une valeur platonique. Sur le bill lui-même on discuta avec passion dans le sénat, jusqu'au milieu de février.

On rappelait d'un côté que le dollar argent avait été jusqu'en 1873, c'est-à-dire pendant près de quatre-vingts ans, la monnaie légale pour tous paiemens; que la démonétisation, effectuée subrepticement en 1873 et 1874, n'avait jamais obtenu l'assentiment populaire; que les États-Unis étaient, de toutes les nations, la plus intéressée à maintenir la valeur de l'argent comme monnaie, puisqu'ils avaient la plus grosse production de ce métal, et que, favoriser les desseins de ceux qui veulent faire de l'or l'étalon unique monétaire serait tarir une des sources les plus sûres de la richesse nationale. Les adversaires répliquaient que la démonétisation en 1873 avait obtenu le plein assentiment de l'opinion publique; que des faits patens avaient démontré l'impossibilité de fixer la valeur de l'argent par voie législative; que des actes et des résolutions, votés à maintes reprises par le congrès, avaient engagé la parole des États-Unis pour le paiement en monnaie de pleine valeur (c'est-à-dire pratiquement en or), de la dette nationale et du

(1) Au sénat, par 43 voix contre 22; à la chambre, par 189 voix contre 79. Ces deux derniers chiffres comprenaient : 116 démocrates et 73 républicains à peu près tous de l'Ouest; 56 républicains et 23 démocrates, à peu près tous de l'Est. M. Bayard, un des chefs les plus estimés du parti démocratique, avait prononcé, dans le débat, un remarquable discours contre le caractère déloyal des tendances du *silver bill.*

papier-monnaie fédéral en circulation ; qu'un tel engagement était incompatible avec un paiement en monnaie d'un métal déprécié ; que la tentative de payer soit le capital, soit les intérêts de la dette au moyen de la frappe de dollars argent serait un acte de mauvaise foi, un coup terrible porté au crédit national, et dont il résulterait des pertes autrement considérables que le bénéfice espéré de l'emploi du métal déprécié. Les monométallistes apportaient des considérations d'un ordre général et philosophique : qu'il était insensé de résister à la tendance des nations commerçantes en Europe vers l'adoption de l'étalon unique d'or ; que les États-Unis, s'ils voulaient remonétiser l'argent, se verraient abandonnés de tous les autres peuples dans une entreprise si contraire aux grandes lois commerciales et à l'esprit général de l'époque, etc.

Si le bill de M. Richard Bland avait été adopté par le sénat tel que la chambre l'avait voté, peut-être aurait-il produit tout ou partie des maux que ses adversaires en redoutaient. Ce que voulaient les partisans du bill, le *silver Ring* et les *leaders* de l'ancienne armée *inflationist*, c'était que l'argent fût formellement rétabli dans ses droits et privilèges d'étalon monétaire, que la frappe en fût libre pour tous porteurs de lingots et illimitée et que la monnaie d'argent, l'ancien dollar de 412 1/2 grains, servît désormais, au même titre que la monnaie d'or, au paiement des intérêts de la dette fédérale. Il n'échappait nullement aux grands meneurs du parti argentier que l'énorme bénéfice qui serait tiré de la frappe de monnaies d'argent, par suite de la dépréciation considérable du métal en barres, constituerait un véritable larcin au préjudice des porteurs de titres de la dette fédérale, et que la mesure proposée dans ces termes équivalait à une répudiation partielle des engagemens du gouvernement de l'Union. Il faut bien reconnaître que c'est précisément par ce côté le plus fâcheux, le moins recommandable, que le bill Bland était devenu extrêmement populaire, et qu'il avait rallié le gros des forces du parti démocratique.

Mais le bill de M. Bland sortit profondément modifié des discussions du sénat. Plusieurs amendemens furent adoptés qui en altérèrent le principe fondamental. Aussi était-il à peine reconnaissable pour ses propres auteurs, lorsqu'il fut enfin voté le 16 février par 48 voix contre 21, après une séance prolongée jusqu'à cinq heures du matin.

Le nouveau *silver Bland bill* déclarait bien que le dollar argent (de l'ancien type de 412 1/2 grains) serait *legal tender* (monnaie légale) à sa valeur nominale, pour le paiement de toutes dettes publiques et privées (sauf le cas de stipulations contraires expressément insérées dans les contrats) ; mais la frappe de ces dollars (on

sait qu'il n'en existait plus en circulation), ne serait ni libre ni illimitée. L'avantage précieux de la liberté de la frappe sans limitation de quantité, qu'avaient surtout en vue les *silvermen*, jusque-là si heureux dans leur campagne bimétalliste, leur était ainsi enlevé. L'ancien dollar d'argent se voyait rétabli dans tous ses honneurs, mais la loi prenait de sages précautions pour que le pays ne fût pas brusquement inondé d'une nouvelle monnaie dont le caractère peu loyal ne faisait illusion à personne. Tout d'abord, le droit de faire frapper les nouveaux dollars était exclusivement réservé au gouvernement fédéral, qui seul bénéficierait directement de la différence entre le prix du métal en lingots et sa valeur légale en monnaie. Le privilège du monnayage était rigoureusement fermé aux particuliers. De plus, le gouvernement fédéral ne pourrait pas à son gré restreindre ou accroître la frappe des nouvelles pièces, sauf dans les limites étroites fixées par la nouvelle loi. Il serait tenu de consacrer tous les mois 2 millions de dollars au moins, 4 millions au plus à l'achat de lingots d'argent qu'il ferait immédiatement monnayer. Une clause du bill portait que le président des États-Unis devrait inviter les peuples de l'Union latine et d'autres nations européennes à une conférence pour l'adoption d'une proportion commune entre l'or et l'argent et l'établissement de l'usage international de la monnaie bimétallique.

Tel est, dans ses traits essentiels, le *silver Bland bill*, dont les prescriptions sont en vigueur depuis huit ans et dont le maintien est actuellement en discussion au congrès.

M. J. Sherman, secrétaire du Trésor au moment du vote de la loi Bland, était d'avis que l'exécution en pourrait être assez longtemps inoffensive, qu'elle n'opposerait aucun obstacle sérieux à la reprise des paiemens en espèces le 1er janvier 1879 et que ce serait seulement quand la frappe des monnaies d'argent se serait élevée à 100 millions de dollars, c'est-à-dire après trois ou quatre ans, que les effets fâcheux du bill commenceraient à se manifester.

On savait que le président des États-Unis, M. Hayes, était entièrement acquis aux vues des économistes de l'Est, adversaires de la remonétisation de l'argent, et l'on s'attendait à le voir appliquer dans la circonstance son droit de *veto*, ce qu'il fit en effet, déclarant, dans son message au congrès, qu'il lui était impossible de sanctionner une mesure autorisant la violation formelle d'engagemens sacrés de l'Union. Mais le président, malgré d'incontestables qualités, un caractère sans tache, et d'excellentes intentions, n'avait aucune autorité sur le congrès. Isolé, sans force, il portait à la Maison-Blanche le poids des origines douteuses de son pouvoir. On ne fit même pas aux objections dont il avait accompagné son *veto* l'hon-

neur d'une discussion. Sur la proposition de M. Alexander Stephens, l'ancien vice-président de la confédération sudiste, on passa tout de suite au vote, et le bill eut plus des deux tiers des voix dans les deux chambres. Les *silvermen* n'avaient certes pas obtenu tout ce qu'ils voulaient, mais ce qu'ils tenaient était déjà de telle valeur qu'ils pouvaient s'en contenter et devaient mettre tous leurs soins à le conserver. Ils ont su maintenir intacte leur alliance avec les intérêts agricoles de l'Ouest et du Sud, et, depuis 1878, il ne s'est pas trouvé une seule fois, dans la chambre des représentans, une majorité près de laquelle une proposition de rappel ou de suspension de la loi Bland eût la moindre chance de succès.

IV.

Les secrétaires du trésor ont, depuis 1878, fidèlement appliqué les clauses du *silver Bland bill*. La constitution fédérale a fait du président et de ses conseillers les exécuteurs légaux des volontés du congrès. Un ministre n'a pas à poser à Washington la question de confiance; il n'est responsable que devant le président et n'a point de rapports directs avec la représentation nationale. Rien ne l'oblige à se retirer, parce qu'une loi qui lui déplaît ou lui paraît mal conçue a été votée au Capitole. Il reste à son poste et entoure l'application de la loi de toutes les précautions qui lui paraissent de nature à en atténuer les conséquences fâcheuses. C'est ce qu'ont fait M. Sherman et les secrétaires qui ont dirigé après lui les finances fédérales. Aucun d'eux n'était partisan de la loi Bland; l'un après l'autre ils ont insisté tous les ans, dans le rapport traditionnel de décembre au congrès, sur les raisons qui leur faisaient tenir pour désirable qu'elle fût abrogée. Mais le congrès restant sourd à ces instances, il a fallu passer outre. Sous les présidences républicaines de MM. Hayes, Garfield et Arthur, aussi bien que depuis l'entrée en fonctions du président démocrate actuel, M. Cleveland, le trésor a acheté chaque mois pour 2 millions de dollars de lingots d'argent. C'est le minimum fixé par la loi Bland. Les partisans de l'argent n'ayant pas encore eu jusqu'ici accès au pouvoir exécutif, jamais il n'a été usé de l'autorisation d'aller jusqu'au maximum, 4 millions dols. A raison de 2 millions de dollars par mois, soit 24 millions par an, les lingots achetés par le trésor ont été transformés en pièces d'argent représentant une valeur nominale annuelle de 27 à 28 millions de dollars. En huit ans, il a été ainsi frappé 220 millions de dollars, soit bien près de 1,200 millions de francs.

En dépit des restrictions imposées par la loi Bland au monnayage, on voit que les meneurs de l'agitation *silverite* en 1878 n'ont pas

fait une mauvaise affaire, puisqu'ils ont pu vendre tous les ans au gouvernement fédéral pour 140 à 150 millions de francs de produits de leurs mines argentifères. Rarement on a vu, même aux États-Unis où ces sortes de choses ne sont pas faites pour étonner, une coalition des préjugés politiques, des passions de parti et des intérêts particuliers aboutir au profit de ces derniers à d'aussi merveilleux résultats.

Mais ce n'était pas tout, pour le trésor, de fabriquer la nouvelle monnaie; le difficile était de la faire entrer dans la circulation. Toutes les ressources de l'adresse la plus ingénieuse y ont été appliquées sans succès. Il arriva qu'après avoir tant réclamé par la grosse voix de l'opinion publique et des politiciens la restauration du « dollar de nos pères, » la population, même dans l'Ouest, fit un très froid accueil aux belles pièces sortant neuves des hôtels de monnaie, et les trouva ce qu'elles étaient réellement, lourdes, incommodes, encombrantes, leur préférant de beaucoup pour l'usage quotidien même les affreuses petites coupures, maculées et déchirées, du papier-monnaie fédéral. L'énergie des revendications populaires en faveur de la monnaie d'argent avait été une affaire de sentiment. L'esprit pratique de l'Américain recouvrant ses droits, force fut au trésor de garder ses dollars, dont personne ne voulait.

Pendant les premières années, l'inconvénient fut peu sensible; les budgets fédéraux se soldaient chaque année par des excédens énormes, atteignant 750 millions de francs en 1881, 650 en 1882. L'or affluait dans les caisses du gouvernement. Le 1er janvier 1879 la reprise des paiemens en espèces s'était effectuée sans la moindre difficulté. Les remboursemens de la dette publique se succédaient rapidement, toujours en or, et le crédit fédéral était en hausse constante. Qu'importait, dans ces conditions, que la nation américaine consacrât tous les ans une faible partie de ses excédens, 25 millions de dollars, à la fabrication d'une monnaie qui s'entassait ensuite, inutile, dans les caves des bâtimens du trésor?

Toutefois, lorsque le monnayage, à la fin de 1882, atteignit 100 millions de dollars, et qu'il fut constaté qu'il était à peine entré 25 pour 100 de ce montant dans la circulation, les préoccupations relatives aux conséquences de la loi Bland commencèrent à se réveiller. La situation n'a fait qu'empirer depuis. Comme les droits de douane à l'importation sont payables en argent ou en certificats représentatifs de la monnaie d'argent, aussi bien qu'en monnaie d'or ou en certificats d'or, les dollars argent ont évincé peu à peu de l'encaisse du trésor le métal le plus précieux. A la fin de 1884, cet encaisse comprenait 133 millions de

dollars argent (près de 750 millions de francs) et 140 millions d'or, dont 40 millions seulement disponibles pour les paiemens fédéraux, et notamment pour le service de la dette, une loi de 1882 ayant décidé que 100 millions de dollars en or (monnaies ou lingots) seraient tenus en réserve pour la garantie du rachat des billets des États-Unis. M. M'Culloch, secrétaire du trésor à la fin de la présidence de M. Arthur, appréciait dans les termes suivans cette situation : « Il n'y a plus, à proprement parler, de surplus d'or dans les caisses fédérales, et la réserve est sérieusement menacée. Il n'y a pléthore que de dollars argent, pour lesquels il n'y a pas de demande. Si le monnayage de ces pièces et l'émission des certificats ne sont pas suspendus, il est à craindre que l'argent ne devienne en fait, à la place de l'or, notre étalon monétaire. Le danger n'est peut-être pas imminent, mais il est d'un caractère si sérieux qu'il est bon de le prévenir sans délai. Les États-Unis ne peuvent empêcher la dépréciation de l'argent sans l'aide des principales nations de l'Europe. Il est manifeste que la continuation du monnayage ne peut avoir lieu sans détriment pour les affaires en général et sans péril pour le crédit national. »

Au moment où M. M'Culloch faisait entendre cet avertissement (décembre 1884), le parti républicain voyait s'écouler ses derniers jours de pouvoir. Condamné en première instance par le suffrage universel en 1882, et en appel par le collège électoral présidentiel en 1884, il allait abandonner aux démocrates la Maison-Blanche, comme il avait dû, dix années auparavant, leur abandonner la chambre des représentans. La cause de l'*inflationism*, du *greenbackism* et du *silverism* pouvait-elle revendiquer comme un de ses partisans l'homme que cinq millions d'électeurs venaient d'investir de la magistrature suprême? Qu'était cet élu de la nation, cet inconnu de la veille, pour qui l'Ouest et le Sud avaient voté de confiance sur la recommandation du grand État-empire et de la convention démocratique de Chicago? Les *silvermen* étaient en méfiance contre les vues économiques de cet homme de l'Est, ex-gouverneur de New-York, très suspect de s'être laissé imprégner des préjugés et des partis-pris de la coterie monométalliste, et probablement circonvenu par les banquiers, les négocians, les hommes d'affaires du versant de l'Atlantique voué au culte de l'or. Il fallait savoir à quoi s'en tenir sur ses sentimens à l'égard de la question de l'argent et l'empêcher au moins de sortir de la neutralité. Sans même attendre son installation officielle comme président, ils lui envoyèrent une pétition portant les signatures de plus de cent membres démocrates du congrès, lui demandant de ne pas s'engager, dans son discours d'inauguration, contre le monnayage de l'argent.

A cette démarche extraordinaire M. Cleveland répondit en homme qui avait sur la question des idées très arrêtées et ne tenait point à les cacher. Le président actuel de l'Union n'est point un lettré. On ne trouve dans ses productions politiques officielles ni le nerf et la vigueur des politiciens de l'Ouest, ni l'élégance et la finesse des *scholars* de Boston. Sa plume est lourde, sa phraséologie compassée, disgracieuse. Il dit néanmoins ce qu'il veut dire, et la gaucherie de l'expression n'enlève rien à la solidité de sa pensée. Dans sa réponse aux signataires de la pétition, M. Cleveland se posa en adversaire déclaré de la loi du monnayage, et annonça son intention d'en poursuivre l'abrogation dans la mesure de ses pouvoirs constitutionnels (1). Il n'hésitait donc pas à braver, avant même d'être entré en fonctions, les sentimens d'une fraction considérable du parti qui venait de le porter à la présidence. Sa lettre excita en effet de violentes colères dans les rangs de la majorité démocratique du congrès. Mais le nouveau président n'avait aucune raison de ménager les représentans du Nevada, de la Californie, du Colorado, les dispositions électorales de ces régions n'ayant eu aucune part à sa propre élection, tandis qu'il avait tout intérêt à se concilier les

(1) « ... L'exécution de la loi du monnayage a rempli tous les caveaux du trésor fédéral de monnaies d'argent qui valent actuellement moins de 85 pour 100 du dollar or (établi comme unité de valeur par la section 14 de la loi de février 1873) et qui, ainsi que les certificats qui les représentent, peuvent être employées pour tous paiemens au gouvernement. Ce fait, joint à l'accroissement constant du stock de ces monnaies, à raison de 28 millions de dollars par an, a eu pour résultat que l'afflux de l'or au trésor n'a cessé de diminuer. Ce qui reste de ce métal n'est plus qu'à peine suffisant pour le paiement de l'intérêt sur la dette des États-Unis et pour le rachat des billets appelés *greenbacks*. Ce sont là des faits pour lesquels il n'est pas besoin d'argumenter, puisqu'ils n'admettent aucune divergence d'opinions. Ils ont été annoncés dans les rapports officiels de tous les secrétaires du trésor depuis 1878. Ils ont été complètement affirmés dans le rapport présenté en décembre dernier par le secrétaire actuel au président de la chambre des représentans. Ils figurent dans les documens officiels du congrès et dans les archives du Clearing-House, dont le trésor est membre et par lequel passent la plus grande partie des recettes et des paiemens du gouvernement fédéral et du pays.

« Tel est le danger et il me semble que notre devoir est de le conjurer. J'espère que vous joindrez à moi et à la majorité de mes concitoyens dans la pensée qu'il convient de maintenir en usage la masse de notre monnaie d'or (et non de la chasser) aussi bien que la monnaie d'argent déjà frappée. Cela est possible au moyen de la suspension de l'achat et du monnayage de l'argent. Je ne crois pas que ce soit possible par une autre méthode... La crise financière que l'expulsion de l'or par l'argent précipiterait, venant à la suite d'une si longue période de dépression commerciale, plongerait la population de chaque ville et de chaque état de l'Union dans un trouble prolongé et désastreux. La reprise d'affaires et le réveil de prospérité si ardemment désirés et qui semblent ne devoir plus se faire longtemps attendre, seraient indéfiniment ajournées... »

états de l'Est et surtout celui de New-York qui, dans la balance électorale présidentielle avait jeté en sa faveur le poids de ses 35 suffrages. Il ne pouvait oublier que, même dans l'état de New-York, il n'avait eu que mille voix de majorité et que, abandonné par les Irlandais et les Tammanistes, il n'eût certainement pas été élu sans le concours des classes commerçantes et des républicains indépendans, tous gens convaincus que l'obstination dans la politique du *silver bill* doit provoquer à bref délai une crise financière.

La netteté avec laquelle le président venait de prendre position détermina les *anti-silverits* à faire une tentative pour enlever pendant les derniers jours du 48e congrès un bill autorisant une suspension éventuelle du monnayage de l'argent. Une proposition dans ce sens fut repoussée dans la chambre par 150 voix (118 démocrates et 32 républicains) contre 118 (54 démocrates et 64 républicains). C'était le 26 février. Le congrès allait se séparer le 4 mars. Après ce premier engagement, où les adversaires s'étaient comptés et où les partisans du dollar honnête avaient été battus, le président ne ralliant pas à son opinion même le tiers de la représentation de son parti, la question devait nécessairement rester près d'une année encore pendante. Le sort du *silver bill* était remis au 49e congrès. Or les élections de novembre 1884 avaient produit ce résultat curieux qu'au moment où un président républicain était remplacé par un président démocrate, une chambre des représentans où les démocrates avaient eu pendant deux ans une majorité écrasante de 75 voix faisait place à une autre où cette majorité se trouvait réduite de moitié. M. Cleveland avait quelque droit d'espérer que le 49e congrès, par cela même que l'élément républicain y serait renforcé, ferait une moindre opposition à la suspension du monnayage obligatoire ; mais le congrès ne devait se réunir légalement qu'en décembre 1885, et le président ne se souciait pas de le convoquer par anticipation en session extraordinaire pour l'examen d'une question où le triomphe des vues de l'administration n'était que trop douteux.

Si la question était déjà suffisamment grave au début de l'année 1885, comme l'indiquaient les plaintes de M. M'Culloch, elle a pris dans la seconde moitié de cette année un caractère tout à fait aigu. Au mois de juillet notamment, le gouvernement des États-Unis poussa un véritable cri d'alarme. Comme le paiement des droits de douane, la principale source qui alimente les encaissemens du trésor, s'effectuait de plus en plus en monnaies d'argent ou en certificats représentatifs de ces monnaies, il vint un moment où le trésor n'eut plus à sa disposition que 16 millions de dollars en or. Le nouveau secrétaire du trésor, M. Daniel Manning, politicien émérite du parti démocratique, financier distingué de l'état de New-York, parta-

geant en matière monétaire les vues du président et les opinions dominantes dans les régions de l'Est, craignit sérieusement de se voir réduit à la nécessité de payer les coupons de la rente fédérale en dollars d'argent dont le trésor possédait 170 millions. Il exposa la situation aux banques associées de New-York et fit appel à leur concours. Ces établissemens avaient adopté, depuis le vote de la loi Bland, le principe absolu de refuser de leur clientèle tous paiemens en monnaies ou certificats d'argent, et jamais n'en avaient accepté non plus du trésor dans le règlement de leur balance contre lui. Mais ils virent cette fois la situation tellement tendue qu'ils jugèrent prudent de se départir de l'attitude si obstinément maintenue jusqu'alors. Des conférences eurent lieu entre les présidens des principales banques et le représentant du ministre des finances. Elles aboutirent à un arrangement aux termes duquel 20 millions de dollars en or étaient mis par les banques à la disposition du secrétaire du trésor contre une somme égale en monnaie d'argent. L'objet du contrat était de permettre la continuation des paiemens fédéraux en or jusqu'à la réunion du congrès, le gouvernement s'engageant à faire tous ses efforts pour obtenir par voie législative la suspension du monnayage de l'argent.

Cette transaction produisit sur l'opinion publique dans les états de l'Est une impression favorable. On se rassura; les paiemens des droits de douane s'effectuèrent de nouveau pour la plus forte partie en or, et la gêne du trésor fut atténuée pour un temps. L'incident n'en avait pas moins causé de vives inquiétudes non-seulement en Amérique, mais aussi à Londres, où la seule appréhension des effets que pourrait produire le rappel éventuel de la loi Bland aux États-Unis finit par déterminer en septembre une véritable panique sur le marché du métal argent. Le prix de l'once, qui se soutenait depuis si longtemps avec d'insignifiantes variations aux environs de 50 dollars, se déroba tout à coup et tomba à 47 1/4. On se demandait avec émoi dans la Cité à quelle dépréciation serait exposé le stock de métal argent monnayé qui, dans l'ancien monde, cause déjà tant d'embarras et préoccupe à si juste titre les gouvernemens, les économistes et les commerçans, si désormais les propriétaires des mines du Colorado et des états et territoires du Pacifique étaient forcés de porter sur le grand marché des métaux précieux en Angleterre les cinq millions de livres sterling d'argent en barres que le trésor à Washington ne serait plus contraint par la loi de leur acheter annuellement. Bien des gens pensaient que ce ne serait pas là une surcharge telle, étant donné le stock existant et le montant de la production actuelle de l'argent dans le monde entier, que le prix de la marchandise en pût être affecté dans une mesure si importante. Cette considération,

pas plus que la prorogation de l'Union monétaire latine, n'a arrêté le mouvement de baisse. En peu de temps, le prix de l'once était tombé au-dessous de 47, c'est-à-dire du niveau le plus bas atteint par la dépréciation dans la panique de 1876.

Nous avons dit que la grande mesure de démonétisation de l'argent, prise par le gouvernement impérial allemand peu de temps avant la guerre de 1870, avait coïncidé avec le commencement d'une période de développement extraordinaire de la production de ce métal dans le monde entier et surtout aux États-Unis. Si l'on ajoute à cette double action la suspension de la frappe en Europe, dans les états de l'Union latine, on conçoit que l'influence salutaire exercée par l'établissement d'un bimétallisme bâtard en Amérique n'ait arrêté que momentanément la tension de l'écart entre les valeurs respectives des deux métaux. Aux termes d'un des articles de la loi Bland, le président des États-Unis, qui était alors M. Hayes, avait dû faire des démarches auprès des puissances européennes en vue d'obtenir leur concours pour un arrangement bimétallique général, assurant la liberté de l'échange entre l'or et l'argent à un taux déterminé de relation. Ces démarches ont abouti aux négociations infructueuses de la conférence monétaire de Paris en 1881, où l'Angleterre refusa absolument d'entrer dans aucune combinaison bimétallique. Il y a quelques mois, le gouvernement de Washington enjoignit à ses représentans en Europe d'insister auprès des puissances sur l'opportunité de la réunion d'une nouvelle conférence monétaire internationale. Il fut répondu partout que des propositions en ce sens n'avaient aucune chance d'être accueillies favorablement. Les *silvermen* n'avaient donc rien à attendre de l'Europe, et c'est sur ses propres mérites que la question de l'argent aux États-Unis devait être jugée par le pouvoir législatif; c'est au point de vue exclusivement américain que les adversaires et les partisans du *Silver Bland bill* devaient préparer leurs résolutions.

V.

Dans son message au 49e congrès, dont la première session a commencé au mois de décembre de l'année dernière, le président Cleveland a de nouveau mis les représentans de la nation en demeure de prendre une décision : « Le désir d'utiliser la production d'argent ne doit pas aboutir à l'abus ou à la perversion du pouvoir du monnayage. Sur les 215 millions de dollars argent qui ont été frappés en vertu de la loi de 1878, 50 millions de dollars seulement ont pu entrer dans la circulation; il en reste 165 mil-

lions aux mains du gouvernement, et, sur ce dernier total, 93 millions seulement constituent la représentation de certificats d'argent émis, et appartiennent au public. Si le monnayage est continué, le résultat sera la substitution forcée de l'argent à l'or pour tous les paiemens généraux du gouvernement. Le moment viendra où la monnaie de ce métal se retirera de la circulation et fera prime. L'argent restera seul; au lieu d'un accroissement de *circulating medium*, on verra se produire une contraction funeste à tous les intérêts. » Après un long exposé des diverses phases de la question, le message déclare que le stock de dollars argent est désormais plus que suffisant pour satisfaire à tous les besoins du peuple et contenter même les gens que de pures considérations sentimentales ont amenés à prendre position dans la question; que d'ailleurs si les dollars venaient à manquer jamais, rien ne serait plus simple que de recommencer à en frapper. « Je ne vous demande pas de vous prononcer contre une circulation d'argent. Laissons ce soin à l'avenir. En attendant, nous avons plus de dollars argent que nous n'en pouvons disposer. Quel inconvénient peut-il y avoir à suspendre la frappe jusqu'à ce que nous ayons épuisé le stock que nous avons en mains? »

Le président, aux États-Unis, n'a aucune initiative en matière législative, mais la constitution lui permet et même lui prescrit, soit directement par ses messages, soit indirectement par les rapports annuels de ses ministres, d'adresser au congrès des *recommandations*, de plaider l'urgence de telles mesures qui lui paraissent utiles ou indispensables, d'insister sur les inconvéniens de lois qui lui semblent fâcheuses et nuisibles. Selon l'autorité que lui donnent son caractère, la force de son parti, la popularité dont il jouit, ou l'indifférence que professe à son égard la masse de la nation, le congrès accorde à ses recommandations une attention plus ou moins respectueuse. Il est arrivé souvent que, dans tout le cours d'une session, pas une des recommandations du message annuel n'a été honorée d'une tentative de législation. M. Cleveland n'avait pas ce malheur à redouter pour la question de l'argent. Celle-ci a été discutée, et très vivement, dans la session actuelle, mais il est devenu de plus en plus douteux que le président démocrate obtienne de sa majorité ce qu'il lui demande.

Il est possible, au contraire, que la question, comme il est arrivé souvent dans des cas analogues aux États-Unis et ailleurs, soit résolue par un compromis. Entre les solutions extrêmes, on cherche à introduire d'ingénieux tempéramens, et souvent c'est à ces derniers venus que reste la victoire. On s'est fort occupé, dans les derniers mois de 1885, à Washington, à New-York et à Londres,

d'un projet de transaction présenté par M. A. Warner, représentant de l'Ohio. En voici les principaux traits : le trésor fédéral, en plus des certificats émis en représentation des dépôts de dollars argent Bland, émettrait d'autres certificats, sur dépôt d'argent en lingots, à la valeur marchande du métal au moment où le dépôt serait effectué, cette valeur devant être certifiée et fixée le 1er de chaque mois par le gouvernement. Les nouveaux certificats seraient déclarés monnaie légale pour tous paiemens entre le public et le trésor, ou entre les banques, sauf les restrictions d'usage relativement aux cas où le paiement en espèces est expressément stipulé. Le monnayage des dollars argent, ordonné par la loi de 1878, serait provisoirement suspendu, pour n'être repris que lorsque le secrétaire du trésor le jugerait utile en vue de satisfaire à des demandes pressantes de cette monnaie.

Le compromis Warner veut plaire à la fois à ceux qui désirent la suspension du monnayage et à ceux qui désirent continuer à vendre leur argent au trésor. L'idée fondamentale est de donner une valeur courante et légale au métal blanc sans qu'il soit nécessaire de le monnayer. Le trésor n'achèterait pas, au sens propre du mot, les lingots d'argent, comme il le fait aujourd'hui; il les prendrait seulement en dépôt contre émission de certificats d'après le cours du mois. Mais que l'argent vînt à hausser ou à baisser de prix, le gouvernement resterait toujours tenu de recevoir les certificats au prix d'émission en paiement de tout ce qui peut lui être dû (douanes, taxes, etc.). Quant au remboursement des certificats, il pourrait l'opérer, soit en *greenbacks*, soit, s'il le préférait, en lingots d'argent, à la valeur marchande du métal au moment du rachat.

Il n'y aurait perte pour le trésor, allèguent les partisans de cette combinaison, que si l'argent venait à baisser entre le moment du dépôt des lingots et l'époque du rachat des certificats émis contre ces mêmes lingots. Or l'objet du compromis est précisément de prévenir toute baisse nouvelle. On peut répondre que la possibilité, ainsi créée, de soutenir les prix de l'argent serait forcément limitée, et que, le jour où l'écoulement cesserait d'être possible pour tous les certificats émis (le nombre et l'importance des dépôts étant illimités), ces papiers se déprécieraient rapidement, entraînant dans leur chute les prix du métal lui-même. Le principal inconvénient de ce plan est qu'il implique la transformation du trésor en un entrepôt de lingots d'argent. Et pourquoi s'arrêter à ce métal? Le gouvernement ne pourrait-il pas, avec autant de raison, être forcé d'émettre des certificats sur dépôt de barres de fer et de cuivre au cours du marché? Sans aller jusqu'à ces conséquences absurdes, le projet Warner aurait toujours ce défaut de

créer un nouveau type de circulation fiduciaire, comme si le pays n'en possédait pas déjà une quantité suffisante (billets des banques nationales, *greenbacks*, certificats d'or et certificats d'argent monnayé), et un type de circulation fiduciaire présentant cette singularité que le gouvernement aurait à en décréter tous les mois les variations de valeur.

Un autre compromis, d'un caractère plus large, embrassant non-seulement la difficulté du monnayage excessif de l'argent, mais aussi la question du remboursement des *greenbacks* ou billets du gouvernement fédéral, a été esquissé par le secrétaire du trésor dans son rapport annuel.

Les hommes d'état démocrates actuellement au pouvoir ne partagent nullement sur les questions monétaires, on l'a vu dans les pages qui précèdent, les opinions de la grande majorité de leur parti. Non-seulement ils sont *antisilverits*, mais ils sont au même degré *antigreenbackers*. Ils estiment que les pouvoirs publics, aux prises avec les besoins gigantesques de la guerre civile, ont bien pu, en 1862, autoriser l'émission de billets de crédit sous l'empire d'une nécessité absolue, constituant au plus haut degré le cas de force majeure (1), mais que le maintien de cette circulation de papier, même sans qualité de *legal tender*, vingt ans après la fin de la guerre, est une violation formelle de la constitution, qui, dans sa lettre et dans son esprit, n'admet, à leur avis, qu'une circulation purement métallique.

Ils rappellent que le congrès avait pris solennellement, en mars 1869, l'engagement de rembourser en espèces toutes les obligations des États-Unis ne portant pas intérêt, et ils considèrent que la représentation nationale a outre-passé ses pouvoirs constitutionnels lorsqu'elle a voté, le 31 mai 1878, une loi fixant à 346 millions de dol-

(1) Les dépenses de la guerre contre les états confédérés du Sud ayant pris, dès la seconde année, des proportions colossales, le secrétaire des finances, M. Chase, dut demander au congrès la création d'un papier-monnaie non remboursable. Après un long débat, fut votée la loi du 25 février 1862, autorisant le gouvernement à émettre 150 millions de dollars en billets d'au moins 5 dollars chacun, avec qualité de monnaie légale pour le paiement de toutes dettes publiques ou privées, existantes ou futures. D'autres émissions furent ensuite autorisées et le montant des billets de crédit fédéraux (appelés *greenbacks*), à cours forcé, ne tarda pas à atteindre 450 millions de dollars. Le 1er janvier 1879, conformément aux dispositions d'une loi votée en 1875, les greenbacks cessèrent d'avoir cours forcé. Grâce aux disponibilités métalliques accumulées par le trésor, le passage du régime du papier-monnaie à celui des paiemens en espèces s'effectua sans aucun embarras. Les demandes de remboursement en or furent insignifiantes et les billets de crédit restèrent en circulation. Le montant s'en élève encore aujourd'hui à environ 350 millions de dollars.

lars le montant total définitif du papier-monnaie fédéral et décidant que le trésor, au lieu d'anéantir les billets au fur et à mesure de leur présentation à ses guichets, devrait indéfiniment les remettre en circulation. Bien que ces *greenbacks*, depuis l'abolition du cours forcé en 1879, soient absolument remboursables en or, en toutes quantités et à vue, au gré des porteurs, et qu'ils soient tenus aux Etats-Unis pour un moyen de paiement aussi sûr que l'or, ils n'ont d'autre base métallique que les 100 millions de dollars d'or qui, dans l'encaisse du trésor, constituent, en vertu d'une loi de 1882, une sorte de réserve spéciale pour le remboursement des billets de crédit fédéraux.

M. Daniel Manning demandait donc le rappel des deux lois de 1878 : l'une, sur le monnayage forcé de l'argent (loi Bland); l'autre, sur le maintien et la remise indéfinie en circulation d'un montant déterminé de *greenbacks*. Le terrain, une fois déblayé de cette double législation, cause, à son avis, de tous les désordres en matière économique et financière, le secrétaire du trésor proposait de décider que les *greenbacks* fussent remboursés et que le stock de monnaies d'argent qui repose actuellement, complètement inutile et sans emploi possible dans les caveaux du ministère des finances, eût désormais à remplir les fonctions d'une circulation de papier, en ce sens qu'il serait représenté en totalité dans la circulation par des certificats en tout semblables à ceux qui s'y trouvent déjà et qui forment la contre-partie d'une fraction seulement du stock monnayé.

Dans l'état actuel des choses, la circulation en papier-monnaie fédéral (il est bien entendu que nous laissons ici hors de compte les 320 millions de dollars des billets des banques nationales), se compose de deux élémens distincts : 1° une partie non couverte par un stock métallique (ou mieux couverte jusqu'à concurrence seulement de 100 millions de dollars en or), ce sont les 300 millions de *greenbacks*; 2° une partie couverte, dollar pour dollar, par un stock métallique en dépôt au trésor, savoir : des certificats d'or pour 100 à 110 millions de dollars et des certificats d'argent pour 90 millions de dollars environ, en tout : 500 millions de dollars.

La suppression des *greenbacks*, une fois décidée, le monnayage forcé de l'argent serait continué (telle est la concession offerte par le secrétaire du trésor aux *silvermen* du congrès) jusqu'à ce que la frappe atteigne un total de 250 millions de dollars. La demande de certificats d'or et de certificats d'argent croîtrait naturellement en raison directe de la diminution successive du montant des *greenbacks* et finalement la circulation de papier ne se composerait plus que d'un seul élément représentant, dollar pour dollar, la base métallique sur laquelle il serait constitué. Elle comprendrait des cer-

tificats d'or pour 300 millions de dollars environ et des certificats d'argent pour 200 millions, au total, comme aujourd'hui, 500 millions de dollars, en espèces au trésor, en papier dans le public. La circulation en espèces continuerait à comprendre comme maintenant, environ 50 millions de dollars argent et 250 millions de dollars en monnaie d'or. On objectera à cette combinaison que la garantie du stock argent pour le papier-monnaie des États-Unis est absolument superflue et qu'une circulation de 500 millions de dollars papier reposant sur une réserve de 250 millions de dollars or offrirait la plus complète sécurité. C'est vrai, mais le stock d'argent existe; on ne sait qu'en faire; il n'est pas possible de l'utiliser sous la forme métallique; il serait insensé de songer à le vendre. Il faut donc en tirer le meilleur parti possible, quitte à en perdre l'intérêt, et les États-Unis sont assez riches pour se résigner à un tel sacrifice.

La combinaison imaginée par le secrétaire du trésor est une solution possible de ce problème si complexe. On y découvre d'assez sérieux avantages, que l'on peut résumer comme suit. Elle arrête la continuation indéfinie du monnayage de l'argent, tout en offrant aux partisans de ce métal, qui comprennent la grande majorité du parti démocratique, la perspective d'une prolongation du monnayage pendant environ dix-huit mois. Elle met fin à l'existence d'un papier-monnaie dont les conditions de circulation sont, aux yeux des démocrates de l'ancienne école, attentatoires aux termes exprès du texte constitutionnel. Elle ne réduit pas le volume actuel de la circulation et ne met aucun obstacle à son libre accroissement dans l'avenir, tout en la rétablissant sur la base purement métallique. Elle ne peut provoquer aucun trouble dans les affaires, l'industrie, le commerce intérieur et extérieur du pays. Elle n'oblige point à vendre le stock d'argent acheté et monnayé par le trésor depuis février 1878; elle permet, au contraire, d'en faire un emploi utile sans aucune diminution de sa valeur nominale et en lui conservant son caractère de *legal tender*. Elle assure enfin le maintien côte à côte des deux types de circulation métallique, quelle que puisse être la baisse momentanée, s'il s'en produit une, sur le marché de l'argent en barres après la suspension des achats par le Trésor.

Ces propositions de compromis et d'autres analogues n'ont encore été discutées que dans la presse. Aucune n'a été jusqu'ici débattue au congrès. Les *leaders* des deux partis passèrent les premiers mois de la session à s'observer et à mesurer leurs forces. Le président de la chambre des représentans, M. Carlisle, du Kentucky, avait composé le comité du monnayage à peu près en nombre égal de partisans et d'adversaires de l'argent, M. Bland en tête de liste

avec la direction des débats du comité. M. Bland disait à qui voulait l'entendre qu'il n'y aurait pas dans le congrès une majorité pour l'abrogation de la loi. Il affirmait que, dans toute la vallée du Mississipi, aucun candidat, se déclarant ennemi du dollar argent, n'aurait actuellement la moindre chance d'être élu. Et M. Bland a probablement raison. Aujourd'hui comme il y a huit ans, il s'agit d'une question de parti beaucoup plus que d'une question monétaire, et la question de parti se complique ici de la défense acharnée de puissans intérêts. Les possesseurs des mines des états du Far-West, qui ont du métal argent à vendre, sont absolument insensibles aux argumens des docteurs en économie politique. On aura beau, dans le congrès, leur vanter les avantages de l'étalon unique d'or, ils n'entendront rien et n'auront pas besoin pour cela de se boucher les oreilles. Peu leur fait que le monnayage obligatoire soit un élément de trouble pour les transactions commerciales. Ils ont trouvé dans le trésor un client d'un prix inestimable et ils ne veulent absolument pas le perdre. Quant aux politiciens qui interprètent à Washington les sentimens plutôt que les opinions des fermiers, des artisans, des éleveurs et planteurs de l'Ouest et du Sud, braves gens peu familiers avec les principes de la science économique, ils vivent depuis dix ou quinze ans avec cette idée que le paiement des intérêts de la dette en or est un monopole dont les riches se sont investis sans droit, une injustice à l'égard des classes laborieuses, un privilège antirépublicain, et que les choses iraient beaucoup mieux pour tout le monde si le gouvernement payait ses coupons avec le métal le meilleur marché, comme il aurait dû les payer jadis avec les *greenbacks* à l'époque du cours forcé et de la prime de l'or.

VI.

Dans la seconde quinzaine de décembre 1885, un sénateur démocrate, M. Beck, du Kentucky, avait présenté une résolution portant que le gouvernement devra, conformément à la loi qu'il violait jusqu'à ce moment, payer les intérêts et le capital de la dette en monnaie d'argent. M. Beck n'est pas seulement opposé à la suspension du monnayage, il le voudrait illimité. Mais le parti de l'argent est plus faible au sénat, dont la majorité est républicaine, qu'à la chambre, où le nombre est aux démocrates. La résolution fut renvoyée au comité des finances. Un autre sénateur, M. Eustis, déposa une proposition analogue, mais dont l'objet était d'obliger le congrès à prononcer, sans délai, son approbation ou sa désapprobation de la pratique, constamment suivie jusqu'alors,

de payer exclusivement en monnaie d'or les bonds des États-Unis appelés au remboursement. La résolution portait, en effet, que les 10 millions de dollars de bonds dont le trésor venait de dénoncer l'amortissement pour le 1er février 1886 (c'était le premier appel fait depuis octobre 1884), seraient remboursés en monnaie d'argent. Comme celle de M. Beck, la motion de M. Eustis fut renvoyée à la commission des finances, qui, contrôlée par les républicains, enterra simplement les deux résolutions.

Quelques jours plus tard, M. Bland, qui n'a jamais été satisfait de la loi qui porte son nom, la trouvant parfaitement insuffisante, posa nettement, devant le comité dont il est le président, la question du monnayage libre et illimité de l'argent. Le système actuel, dit-il, ne répondait à aucune doctrine économique. Ce n'était pas plus du bimétallisme que du monométallisme. M. Bland rappelait que la loi n'avait passé que malgré ses propres protestations au lieu et place de la mesure rationnelle qu'il avait lui-même proposée. Depuis huit ans que le système du monnayage gouvernemental, à raison de 2 millions de dollars par an, fonctionnait, il avait manqué totalement l'objet des *silvermen*, qui était de fournir aux débiteurs une monnaie bon marché avec laquelle ils pussent se libérer de leurs hypothèques. Il était temps d'en revenir à la seule pratique qui puisse soutenir l'examen, à la frappe libre et illimitée de l'argent. L'Amérique avait tout intérêt à voir le dollar blanc devenir avant peu son unique étalon monétaire.

Le comité du monnayage donna tort à son président et repoussa son bill (8 février) par 7 voix contre 5. M. Bland ne fut pas plus heureux quand la question vint en discussion devant la chambre. Le 8 avril dernier, un vote décisif eut lieu. 163 voix, dont 93 républicaines et 70 démocrates, condamnèrent sa proposition, en faveur de laquelle il ne put réunir que 126 voix, dont 97 démocrates et 29 républicains.

Immédiatement avant ce vote, la chambre venait de rejeter, par 201 voix contre 84, un amendement portant suspension de la frappe de dollars d'argent par le trésor à partir du 1er juillet 1889 si, à cette époque, l'argent n'avait pas été remonétisé avec le concours des nations européennes.

Cette double décision ne permet plus de prévoir que la question du monnayage soit tranchée négativement au cours de la session actuelle. Il est manifeste qu'un grand nombre de représentans, peu convaincus personnellement des avantages de la monnaie d'argent, sont contraints, par les préjugés de leurs électeurs, à voter pour le maintien du système actuel. Les dollars d'argent continueront donc à aller s'empiler, au fur et à mesure de leur fabrication,

dans les caveaux préparés pour les recevoir. Le secrétaire du trésor se gardera bien de les y troubler, car il y a, en dépit des dispositions de la majorité de la chambre, peu de chances que le congrès force le gouvernement à payer les coupons de la dette ou à rembourser les titres avec la monnaie d'argent. Une proposition de ce genre se heurterait à la même majorité qui s'est formée contre le bill de M. Bland pour la liberté du monnayage. Toute la question se ramène à ceci : combien de temps pourra fonctionner encore le système sans que l'or fasse défaut au gouvernement pour le paiement de ses obligations? Tant que les recettes de l'Union ont présenté de larges excédens sur les dépenses, rien n'était à craindre sérieusement à cet égard, et le plus grave inconvénient de la loi de 1878 était de faire peser sur la population une taxe, parfaitement inutile, sinon de 24 millions de dollars par an, au moins de la différence entre le prix d'achat de cette masse de lingots et le prix auquel on pourrait la revendre. Mais il ne faut pas oublier qu'aux États-Unis l'ère des excédens menace de se fermer, et que M. Manning a déjà déclaré qu'il fallait prévoir pour l'année fiscale 1886-87 un déficit de 25 à 30 millions de dollars.

Bien que les derniers votes du congrès soient de nature à rassurer les intérêts européens, que l'éventualité du rappel de la loi Bland avait si fort émus à la fin de l'année dernière, les prix du métal argent sur la place de Londres ne se sont pas relevés. On cote même 45 1/2 dollars l'once. On peut tenir cependant pour suffisamment escomptés déjà les effets possibles d'un rappel partiel ou total de la loi Bland, et le mouvement de baisse de l'argent doit sembler épuisé, en tant du moins qu'il peut dépendre d'une action prochaine de la législature américaine. Le premier et principal effet du rappel aurait été de faire arriver un surcroît de 100 à 125 millions de francs d'argent en barres par an sur un marché déjà trop plein. Qu'adviendrait-il de cet encombrement de marchandises et la surcharge trouverait-elle à s'écouler sans provoquer une crise violente? On a disserté sans fin sur ce thème en Amérique et en Angleterre, et il a été généralement reconnu que les craintes émises d'abord étaient exagérées. Les optimistes ont fait remarquer qu'il y a dans le monde bien des pays où la monnaie d'argent est couramment en usage, et que ces pays en peuvent absorber des quantités considérables à chaque nouvel abaissement des prix. Que l'argent fléchisse seulement d'un ou deux points, aussitôt le commerce d'exportation de l'Inde reçoit une vive impulsion. Les blés de la grande péninsule orientale, rapportant davantage à leurs producteurs, viennent faire en Europe une concurrence plus acharnée à ceux d'Amérique et de Russie. D'autres débouchés s'ouvriront

d'eux-mêmes. Dans l'Annam et au Tonkin, la circulation de la monnaie d'argent est destinée à prendre une extension considérable. La Chine aura des emprunts à faire pour les chemins de fer dont elle veut commencer à doter son immense territoire. Le Japon deviendra, lui aussi, en peu de temps, un client sérieux pour les producteurs du métal déprécié.

Une des terreurs de ceux qui voyaient dans le rappel de la loi Bland un véritable cataclysme était que les États-Unis, après avoir renoncé au monnayage forcé de l'argent, ne cherchassent à tout prix à se débarrasser du stock déjà monnayé et à se décharger sur l'Europe du fardeau qui les incommode. C'était une crainte superflue. Nul ne pense à Washington à une vente de ce genre. Si le trésor n'était plus forcé de grossir constamment son stock de monnaies tenues par la défiance du public hors de la circulation, il ne craindrait plus de voir s'évanouir toute sa réserve d'or et d'être soumis à la nécessité de payer les intérêts de la dette en argent au risque de provoquer une crise financière dont le contre-coup porterait atteinte à la fortune politique du parti démocrate. Il attendrait patiemment que le public, rassuré par la suspension du monnayage, absorbât peu à peu le stock momentanément entassé, inutile, dans les caves du ministère des finances.

Ce temps-là ne saurait se faire bien attendre. L'accroissement de la population aux États-Unis n'a pas suivi depuis une dizaine d'années, si rapide qu'il ait été, une progression aussi accélérée que celui des moyens de circulation monétaire. Si le montant des *greenbacks*, ainsi que celui des billets de banques nationales, est resté stationnaire, le stock d'or, dans les cinq années de 1879 à 1884, s'est élevé de 278 à 585 millions de dollars, et il y a maintenant 225 millions de dollars argent qui n'existaient pas en 1878. Les moyens de circulation surabondent actuellement et dépassent les besoins, par suite d'une longue dépression commerciale dont le pays commence à peine à sortir, par suite aussi du ralentissement dans la construction des chemins de fer. Mais, dans un pays de développement précipité comme les États-Unis, l'équilibre ne peut tarder à se rétablir et tous les instrumens de circulation monétaire trouveront aisément leur emploi. La population était de 50 millions en 1880; elle atteint aujourd'hui très probablement 60 millions. D'immenses territoires ont été, dans ces six années, ouverts à l'immigration, à la culture, à la civilisation. Les fermes, les villages, les villes se multiplient à l'infini. Avant peu ces 200 millions de dollars argent, dont l'existence paraît aujourd'hui si gênante au ministre des finances de l'Union, et si menaçante pour les prix du métal en Europe, auront disparu, immergés dans le grand courant de la circulation américaine.

Ces conséquences prochaines du développement naturel des sources de la richesse aux États-Unis apparaissent tellement évidentes aux yeux des économistes de l'Union, de ceux bien entendu qui n'ont pas épousé aveuglément le parti-pris des banquiers et des classes commerçantes dans les états du Nord-Est, que plusieurs vont sans hésiter jusqu'à l'extrême et se demandent si le rappel de la loi Bland est une mesure si impérieusement commandée qu'on veut bien le dire par les circonstances. Après tout, disent quelques-uns de ces économistes qui naturellement sont bimétallistes, que pourrait-il advenir de si fâcheux d'un refus du congrès d'abroger la législation de 1878 ? Le trésor aurait à continuer son monnayage mensuel de 2 millions de dollars. Le public persisterait dans sa répugnance à garder les dollars d'argent en circulation, et les banques de New-York dans leur refus, peu légal peut-être, de recevoir ces dollars de leur clientèle. Le gouvernement fédéral verrait peu à peu son or s'écouler. Ne percevant plus ses taxes et ses droits de douane qu'en monnaies ou en certificats d'argent, il effectuerait lui-même bientôt, en ces mêmes monnaies ou certificats, tous ses propres paiemens, y compris celui de l'intérêt et du remboursement de la dette publique. Il se produirait sans doute au début quelque émoi ; une crise passagère s'abattrait sur la place de New-York ; l'or disparaîtrait, caché ou exporté, et l'argent, par la force des choses, deviendrait l'instrument principal de circulation, sous la forme métallique, ou représenté par des certificats. On verrait par là se relever peu à peu sa valeur intrinsèque. L'influence bienfaisante de ce phénomène se ferait promptement sentir en Europe. Les populations bimétallistes s'éveilleraient de leur torpeur, encouragées à seconder plus activement que par le passé les efforts persévérans que ne manquerait pas de renouveler le gouvernement de Washington pour obtenir une entente universelle sur la fixation d'une relation légale entre les deux métaux précieux.

A. Moireau.

LA CORRESPONDANCE

DE

LORD BEACONSFIELD

AVEC SA SŒUR

La vie de lord Beaconsfield, ou de Benjamin Disraeli, est l'exemple frappant d'une bataille gagnée sur l'opinion publique d'un grand pays par un homme qui, très contesté à ses débuts, conquiert de haute lutte l'estime qu'on lui refusait, triomphe de toutes les résistances et, par son adresse, son industrie, aidée d'une indomptable volonté, finit par s'imposer à la fortune. Personne n'eut plus d'ennemis que lui, personne ne fut en butte à plus d'attaques et de diffamations. Comme le remarque un de ses biographes, on l'a traité tour à tour « d'aventurier, de renégat, de girouette, de fourbe, de finassier et de hâbleur, de romancier saugrenu ou insipide, d'idéologue prétentieux, de charlatan, de magicien israélite, de saltimbanque. » Ses adversaires le vilipendaient, ses amis regimbaient contre l'autorité qu'il osait prendre sur eux. Il avait juré de gagner sa bataille, il l'a gagnée.

Après avoir été le *leader* du parti tory dans la chambre des communes, on l'a vu chancelier de l'échiquier, puis premier ministre. Quand il revint du congrès de Berlin en 1878, un peuple tout entier se pressa sur son passage, il rentra dans Londres en triomphateur, au bruit des acclamations publiques, et des milliers de bouches le saluèrent duc de Chypre. Trois ans plus tard, il n'était plus ; mais sa popularité s'est encore accrue après sa mort et, dans les circonstances si critiques que traverse aujourd'hui l'Angleterre, on semble chercher des yeux ce grand absent ;

on se persuade que, s'il était là, tout irait mieux, que cet homme plein d'expédiens et de conseils trouverait sûrement un remède aux maux dont on souffre et à ceux qu'on prévoit. Il y a quelques semaines, Londres faisait une manifestation en son honneur. Jamais la fleur jaune qui lui est consacrée n'avait été plus à la mode, n'avait paré plus de boutonnières; jamais tant d'Anglais n'avaient paru disposés à croire que le prétendu saltimbanque était un grand homme d'état, un de ces pilotes expérimentés et sagaces, à qui les vents obéissent et qui trouvent toujours le chemin du port.

M. Ralph Disraeli a été bien inspiré en publiant tout récemment une partie de la correspondance intime de son illustre frère, c'est-à-dire quelques extraits des lettres que l'auteur de *Vivian Grey* adressait à sa sœur, qui possédait toute sa confiance, et à laquelle il écrivait un jour: « Mes lettres sont plus courtes que celles de Napoléon, mais je vous aime plus qu'il n'aimait Joséphine (1). » L'éditeur avait bien choisi son moment; il ne pouvait douter que sa publication ne fût goûtée. On lui reproche seulement d'avoir été trop réservé, trop discret, trop avare de son bien. Il a émondé, élagué, supprimé mainte épigramme, il n'a voulu chagriner personne. Les deux volumes qu'il a donnés semblent un peu maigres; le lecteur reste sur son appétit. Toutefois, si maigres que soient ces lettres écourtées ou tronquées, elles contiennent plus d'un détail curieux sur les commencemens de lord Beaconsfield et elles aident à mieux connaître cet ambitieux de grande race et de haut vol, en qui ses ennemis ne voulaient voir que le plus effronté des intrigans.

Il y a bien des méthodes pour arriver; le point est de réussir. Celle qu'avait adoptée à ses débuts Benjamin Disraeli est fort chanceuse; mais il ne craignait pas les hasards. Il avait résolu de faire, coûte que coûte, beaucoup de bruit autour de son nom. Des allures étranges, des bizarreries de conduite et de costume, un roman plein d'allusions et dont on reconnaissait les personnages, un peu de scandale, un peu d'esclandre, un grand talent mis au service d'une audacieuse fatuité, tous les moyens lui parurent bons pour s'imposer à l'attention d'une société morgueuse qui lui reprochait ses origines et doutait qu'un prophète pût sortir de Nazareth de Galilée. On parla de lui, c'était son plus cher désir; on commenta ses livres et ses actions. En jouant du coude, il s'était ouvert le chemin, il avait pris rang parmi les bêtes curieuses dont on s'occupe. Cet animal rare était doué d'un prodigieux esprit, et après s'être étonné, on admira. Les portes les plus rebelles s'ouvrirent l'une après l'autre; il fut accueilli, fêté, caressé. En peu de mois il était devenu, selon l'expression du temps, un vrai lion, une fine fleur de dandysme.

(1) *Lord Beaconsfield's Home Letters*, written in 1830-31. — *Lord Beaconsfield's Correspondence with his sister*, 1832-1852. London, 1886; John Murray.

Ceux qui l'ont vu dans sa première jeunesse ont gardé un ineffaçable souvenir de son habit de velours doublé de satin blanc, de ses manchettes de soie noire, dont les franges pendaient, de sa canne d'ivoire incrustée d'or, de sa voix efféminée et zézayante, de son teint blême, de ses abondans cheveux de jais, dont les boucles retombaient en masse épaisse sur sa joue gauche. Ses yeux, « sombres comme l'Érèbe, » exprimaient tour à tour la gaîté sarcastique d'un diable ou l'inquiète vigilance d'un homme qui guette les occasions, épie les secrets de son prochain. Selon les conjonctures, il observait un discret et patient silence, et tout à coup il éclatait, ses lèvres frémissantes rendaient des oracles ou décochaient des épigrammes. Les hommes confessaient de mauvaise grâce que ce dandy parlait une langue précise, élégante et fine, et qu'il avait le génie de la discussion ; mais ils le tenaient en médiocre estime, se moquaient de ses afféteries. Les femmes, au contraire, étaient pleines d'indulgence pour ses grandes et ses petites vanités, qui ne leur déplaisaient point, et les plus clairvoyantes annonçaient qu'un jour Benjamin Disraeli serait quelqu'un, qu'il ferait figure dans le monde (1). Un matin, il disparut. Il était parti pour l'Espagne, il était parti pour l'Orient. A son retour, les empressemens redoublèrent. Dès lors, il pouvait renoncer sans péril à quelques unes des excentricités qui l'avaient fait remarquer ; il n'en conserva tout juste que ce qu'il fallait. Il était fermement convaincu que les sages doivent compter avec la badauderie humaine, qu'un peu de charlatanisme ne nuit pas, qu'on peut s'en servir pour fonder sa fortune politique comme pour propager une religion nouvelle : « Joseph Smith, père des Mormons, a-t-il dit, aura toujours plus de disciples que le très raisonnable Bentham. »

Il avait vaincu les défiances et les dédains, forcé l'entrée des plus grandes maisons. Les attentions flatteuses qu'on lui témoignait le faisaient tressaillir d'aise, son amour-propre s'en délectait. Il écrivait à sa sœur dans le mois de juin 1833 : « Ma table est littéralement couverte de cartes d'invitation, et quelques-unes me viennent de gens que je ne connais pas. » Il lui écrivait encore, un an plus tard : « J'étais lundi chez la duchesse de Saint-Alban ; mais je n'y suis pas arrivé assez tôt pour mon amusement ; j'ai perdu la danse mauresque. Mardi, j'étais chez lady Essex et à l'Opéra ; ce soir, je vais chez la duchesse d'Hamilton. J'ai eu cette année de grands succès dans la société. Je suis aussi populaire parmi les dandies que j'étais haï des gens du commun. Je fais facilement mon chemin dans le plus grand monde ; on n'y trouve ni envie ni malice, mais le goût d'admirer et d'être amusé. » Il ne s'est jamais blasé sur ce genre de plaisirs ; il n'était point philosophe,

(1) *The public Life of the right honourable the earl of Beaconsfield*, by Francis Hitchman. Page 19.

il est mort sans être revenu de rien, sans s'être dégrisé d'aucune illusion; il n'a jamais dit : O vanité! ô néant! Toute sa vie, il a pensé qu'une grande dame était faite d'une autre pâte qu'une bourgeoise et que c'est un spectacle incomparable que celui d'une partie de croquet jouée par des duchesses armées de maillets d'ivoire. Toute sa vie, il a jugé qu'après la joie d'être né baron de Thunder-ten-tronck, le second degré de bonheur était d'être reçu dans son château et d'avoir part aux confidences de Mlle Cunégonde.

Le monde a sa poésie, et lord Beaconsfield était poète à sa façon; ses yeux « noirs comme l'Érèbe » avaient un goût particulier pour tout ce qui brille. Les grâces, les élégances qu'il était admis à contempler de près charmaient son imagination, l'échauffaient d'une douce ivresse. Les descriptions de fêtes abondent dans ses lettres : « Nous nous embarquâmes à cinq heures, le ciel était favorable; nous chantâmes le long du chemin; nous avons erré dans de beaux jardins dignes de Paul Véronèse, remplis non-seulement de fleurs, mais de fontaines et de perruches. Le dîner était de première qualité et bien supérieur à ces froids et misérables piques-niques, où tout le monde apporte la même chose... J'allai à Rosebank pour assister à un petit bal donné par les Londonderrys. La maison n'est qu'un beau cottage; mais une grande serre de plus de soixante pieds de long, large et haute en proportion et ornée de festons de fleurs, formait une charmante salle de bal. Les clartés de la lune, les jardins illuminés, les terrasses, la rivière, la musique, la décoration rustique de la salle, la brillante compagnie qui s'y pressait, tout faisait penser à l'une de ces fêtes que George Sand a décrites dans ses romans. »

Mais, si poète qu'il fût, il n'oubliait jamais le solide, et il préférait la richesse à l'élégance. Quand il dînait pour la première fois dans une maison, il promenait autour de lui des yeux de commissaire-priseur, et il avait bientôt fait de calculer à quoi pouvait monter la fortune de l'amphitryon et quel degré de respect lui était dû. Il avait autant de plaisir à contempler une belle vaisselle plate, une magnifique pièce d'argenterie bien massive qu'une jolie femme enveloppée d'un nuage de tulle et de dentelles. Rousseau prétendait que les liards sont plus amis de la joie que les louis d'or; lord Beaconsfield, qui goûtait peu Rousseau, méprisait profondément les liards et il avait beaucoup d'estime pour les louis, quand ils font tas. La campagne lui plaisait dans un grand parc d'aspect très seigneurial; il demandait aux paysages d'avoir un air ducal et princier, de ressembler au moins à un décor d'opéra, et s'il traitait l'amour de passion divine, il pensait que, si divine qu'elle puisse être, elle fait dans ce monde une piètre figure lorsqu'elle n'a ni fonds ni rentes. — « A propos, écrivait-il à sa sœur le 22 mai 1833, voudriez-vous avoir pour belle-sœur lady Z., femme très intelligente, qui a 25,000 livres sterling et des goûts ca-

saniers? Tous ceux de mes amis qui ont épousé par inclination de belles femmes les battent ou en sont séparés. Je peux commettre plus d'une folie dans ma vie, mais je ne ferai jamais celle de me marier par amour; ce genre de mariage est un gage assuré d'infélicité. » Comme lui, les héros de ses romans se sentent nés pour la vie grasse; comme lui, ils jugent que l'argent est l'outil universel et la première des puissances sociales; ambitieux ou philanthropes, ils aspirent à faire grand, ils rêvent des trésors et des sceptres. Les ennemis de lord Beaconsfield lui ont reproché plus d'une fois son imagination romanesque; mais il y a romans et romans, et il avait fait son choix : il appartenait à l'école du romantisme milliardaire.

Il se connaissait bien lui-même, et il nous a livré son secret dans une page d'un de ses derniers romans. Quiconque a lu *Lothair* se rappelle M. Phœbus, ce parfait maître de maison, qui s'entendait si bien à donner des banquets en plein air. « Un Watteau ou un Lancret aurait seul pu rendre ces groupes charmans, ces couleurs savamment assorties, ainsi que la grâce des visages, quelques-uns jolis, d'autres un peu précieux; les dames assises sur des chaises d'osier peintes et dorées, les hommes étendus sur le gazon ou servant ces princesses avec un galant empressement; les petites tables ornées de cent façons différentes; les potages offerts dans de délicates petites coupes de Sèvres, les vins dans des verres de Venise, les gibiers du Nord, les friandises italiennes, les bouquets magnifiques, tout cela digne d'une musique douce et invisible qui sortait d'un pavillon, interrompue parfois par le cri de quelque ara mécontent de n'être pas remarqué au milieu de tout ce monde et de toute cette gaîté splendide. — C'est un enchantement, c'est du roman tout pur, murmura à l'oreille d'Euphrosyne un des convives qui se piquait d'aimer et de protéger les arts. — Oui, du roman tout pur, mais avec une bonne dose de réalisme, répondit-elle en lui servant une énorme truffe qu'elle venait d'extraire de la serviette. Vous savez qu'il faut la manger avec du beurre. » Lord Beaconsfield a toujours mêlé à ses imaginations romanesques une bonne dose de réalisme, et toutes les fois qu'enveloppé des fumées de son chibouque de Perse ou de Syrie, il exposait les espérances un peu nuageuses de la jeune Angleterre, le programme d'une royauté mystico-chrétienne, incarnant en elle les souffrances et les désirs des classes ouvrières ou causant politique avec les anges, on voyait tout à coup sortir de sa serviette la fameuse truffe noire qu'il faut manger avec du beurre, et durant toute sa vie il l'a mangée comme il faut la manger. Nous n'avons pas de raisons de croire que M. Gladstone méprise la truffe, que Brillat-Savarin proclamait le diamant de la cuisine; mais l'art d'allier un peu de mysticisme aux intérêts et aux plaisirs de la terre, lord Beaconsfield l'a seul connu et enseigné.

Un tel homme devait chercher dans la vie autre chose que de stériles satisfactions d'amour-propre; il avait de plus hautes visées et il eut beaucoup de peine à les faire accepter. Le monde aime qu'on l'amuse; mais il se persuade difficilement qu'un amuseur ait l'étoffe d'un homme d'état et qu'il faille confier à un excentrique le soin de gouverner un royaume ou de régler les finances d'un grand pays. Le monde avait décidé depuis longtemps que Benjamin Disraeli était un romancier de grand talent et un homme d'infiniment d'esprit; mais il se refusait à prendre ses ambitions au sérieux, il ne croyait pas à son bon sens, il le jugeait incapable d'acquérir la science des affaires et de conduire une voiture sans la verser.

Benjamin Disraeli était de la race des intrépides, et il savait se retourner; quelque échec qu'il essuyât, rien n'ébranlait son imperturbable confiance en lui-même et dans sa destinée. Ses premières campagnes électorales, où il déploya, comme il le disait, « une véritable furie d'enthousiasme, » furent malheureuses. Elles lui servirent à se perfectionner dans l'art de la parole et prouvèrent qu'il était aussi propre à haranguer les foules qu'à aiguiser une épigramme ou à conter une histoire à des duchesses. Enfin, la fortune lui tint compte de son obstination; en 1837, les électeurs de Maidstone l'envoyèrent siéger à la chambre des communes. Dès ce temps-là, l'Irlande causait de grands embarras au gouvernement anglais; elle demandait par la bouche d'O'Connell le rappel de l'Union. Disraeli avait eu maille à partir avec le grand agitateur, et comme il aimait à sonner la fanfare, il lui avait écrit dans un style de capitan matamore : « Un jour, nous nous retrouverons, vous et moi, dans les plaines de Philippes. » Il avait hâte de lui tenir parole, de faire ses premières armes contre ce redoutable adversaire et de montrer à ses électeurs de quoi était capable leur jeune représentant. A peine eut-il prononcé les premiers mots de son exorde, la brigade irlandaise s'appliqua à couvrir sa voix par des cris tumultueux, par d'insolentes clameurs. On sifflait, on grognait, on miaulait, on aboyait, on gloussait, on poussait des huées, on tambourinait avec les pieds.

Il ne put faire tête à cet infernal tapage; il dut renoncer à terminer son discours. Il se rassit en disant : « Je ne suis pas étonné de l'accueil que je trouve ici. Il y a plusieurs choses que j'ai dû recommencer plusieurs fois, j'ai toujours fini par les mener à bonne fin. Je me rassieds, le temps viendra où vous m'écouterez. » Le lendemain, tous les journaux de Londres annonçaient que le débutant avait fait un complet et misérable *fiasco*. Ses ennemis s'en réjouissaient bruyamment; ses amis lui prodiguaient leurs consolations, leurs bonnes paroles, en dissimulant de leur mieux le secret plaisir que leur procurait sa mortifiante mésaventure. L'amitié a son venin et il lui arrive souvent de faire crier nos blessures en les pansant.

Les lettres où il raconte son malheur et sa défaite le font bien connaître : « J'ai prononcé la nuit dernière mon premier discours, *my maiden speech*, écrivait-il à sa sœur, le 8 décembre 1837 ; j'avais pris la parole à la requête de mon parti et avec le plein assentiment de sir Robert Peel. Comme je désire vous donner une idée exacte de ce qui s'est passé, je commence par déclarer que mon début est un échec en ce sens que je n'ai pu réussir à me faire entendre ; mais cet échec n'est imputable à aucune incapacité ni à aucune défaillance de ma part ; mes adversaires m'ont vaincu par la puissance de leurs poumons. Je ne puis vous donner une idée de leur âpreté, de leur violence, de la déloyauté de leur conduite. Ce fut comme mon premier début à Aylesbury et peut-être ai-je le droit d'en tirer un bon augure pour mes triomphes à venir. J'ai livré la bataille jusqu'au bout avec un indomptable courage et avec un sang-froid qui ne s'est pas un instant démenti. »

Un maître dans l'art de la parole, qui avait entendu ce discours malheureux, déclara aux malveillans, aux railleurs, « que si jamais un homme avait possédé le génie de l'éloquence, c'était ce débutant dont on se moquait, que rien ne pouvait l'empêcher de devenir l'un des premiers orateurs de la chambre des communes. » — « Son seul tort, ajoutait-il, est d'avoir débuté trop brillamment. Un début devrait toujours être pâle et ennuyeux. La chambre n'admet pas qu'on ait de l'esprit sans lui en avoir demandé l'autorisation ; elle n'aime pas que de prime abord on se donne pour ce que l'on est, elle veut avoir le plaisir de vous découvrir et de vous inventer. » A quelques jours de là, ce bon juge en matière d'éloquence et de rubriques parlementaires rencontra Disraeli chez un ami commun et s'appliqua à relever son courage, qui n'était point abattu : « Si on vous avait écouté, qu'en serait-il advenu ? Vous auriez fait le meilleur discours que vous puissiez souhaiter de faire. Il aurait été froidement reçu, et vous auriez désespéré de vous-même. Vous avez montré à la chambre que vous possédez un bel organe, que vous avez la parole à votre commandement, qu'à l'éloquence vous joignez le courage, le sang-froid, la présence d'esprit. Débarrassez-vous de votre génie pendant tout le cours de la session. Parlez souvent, afin de prouver qu'on n'a pas réussi à vous intimider, mais parlez brièvement. Pas de mouvemens oratoires ; tâchez d'être ennuyeux, argumentez, raisonnez. Étonnez-les en traitant des questions d'affaires, et descendez dans le détail. Citez des chiffres, des dates ; avant peu, la chambre, qui sait que vous avez de l'esprit et de l'éloquence, se plaindra que vous gardez vos talens pour vous. Elle vous encouragera à mettre toutes voiles dehors, et vous deviendrez un de ses favoris. » Ces conseils ne tombaient pas dans l'oreille d'un sourd ; mais Disraeli avait-il besoin qu'on le conseillât ? Jamais homme ne sut

mieux ce qu'il devait faire et comment un plaideur doit s'y prendre pour gagner son procès et jeter de la poudre aux yeux de ses juges.

Il y a des défaites qui promettent des victoires; il y a des victoires sans avenir, sans lendemain, et des vainqueurs qui disparaissent dans leur triomphe, témoin la bizarre destinée de William-Gerard Hamilton, dont M. Joseph Reinach a traduit tout récemment la *Logique parlementaire*. Député à vingt-six ans, il arrivait au parlement dans les conditions les plus favorables, les plus heureuses. Ce jeune homme de riche et grande espérance avait fait à Oxford de brillantes études; travailleur infatigable, profondément versé dans le droit comme dans la politique, aucune question ne lui était étrangère, et ce novice aurait pu donner des leçons à ses maîtres. Quelques mois après son entrée à la chambre, il remportait, comme le remarque son traducteur, le plus éclatant des succès oratoires : « Voilà le rival de Chatham! s'écriait-on; voici pour l'Angleterre un grand orateur de plus! » Point du tout; son succès l'a troublé dans l'âme; du premier coup il s'est mis hors d'état de se surpasser lui-même; il n'ose pas tenter une seconde fois la fortune, et pendant quarante années, il va demeurer silencieux à son banc.

On le surnommera l'Hamilton à l'unique discours, *the single speech Hamilton*. Soit orgueil ou inquiétude d'amour-propre, soit timidité ou scepticisme, il ne dira plus rien; il se dérobe à sa gloire, il se confine dans d'obscurs emplois, et pour se consoler de n'être qu'un fruit avorté et un orateur manqué, il écrit un livre où il démontre que l'éloquence est un art inférieur, qui consiste à embrouiller les questions par des sophismes. Il a renoncé à faire la cuisine, c'est un métier qu'il méprise, mais il tient à prouver qu'il en connaît tous les secrets, toutes les recettes, et son Manuel du parfait cuisinier politique abonde en conseils tels que ceux-ci : « Votre prétention étant bien établie dans votre propre esprit, cherchez un principe sur lequel vous puissiez l'appuyer. — Quand vous avez trouvé un fait ou un exemple particulier, transformez-le en un principe général. — Fortifiez votre esprit contre toutes les impressions que pourrait produire en vous le raisonnement de votre adversaire. — Pour attaquer ce que les autres ont dit ou pour défendre ce que vous avez dit vous-même, omettez ou ajoutez quelque chose, ou remplacez un mot par un autre, un peu plus modéré ou un peu plus énergique, selon le but que vous poursuivez. »

On trouverait difficilement dans le Manuel d'Hamilton une règle, une rubrique que lord Beaconsfield n'ait appliquée maintes fois pour se défendre contre les accusations de ses ennemis, ou pour renverser un cabinet whig. Mais il laissait aux infirmes le soin de réduire en sys-

(1) *La Logique parlementaire* de Hamilton, traduite en français pour la première fois avec une introduction, par Joseph Reinach. Paris, 1886; Charpentier.

tème l'art de la prestidigitation oratoire, des ambiguïtés savantes et de la sophisterie parlementaire. Il pensait, comme La Rochefoucauld, que beaucoup de gens donnent de bons préceptes pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples. Pour sa part, il préférait résolument la pratique à la théorie, et il n'avait garde d'enseigner aux autres ses secrets. Au surplus, c'est peu de chose qu'un précepte, il faut savoir s'en servir, et, comme les bêtes, les vrais artistes se gouvernent par instinct. A son adresse naturelle, à son flair, il joignait la puissance du tempérament. Il avait le goût des hasards, l'humeur guerroyante; il était à la fois très passionné et très indifférent; il aimait à donner des coups, il ne craignait pas d'en recevoir. La nature l'avait abondamment pourvu de ce que les Anglais appellent les esprits animaux; il n'avait pas besoin de calculer sa dépense, il était sûr de rentrer dans ses frais, de réparer aisément ses pertes, et il lassait ses ennemis, qui ne l'ont jamais lassé.

Le 7 février 1833, quatre ans avant d'entrer dans la vie publique, il avait écrit à sa sœur : « J'assistai hier à une séance de la chambre des communes, l'une des plus belles que nous ayons eues depuis bien des années. Bulwer parla; mais il ne possède pas les qualités physiques de l'orateur, et malgré tous ses efforts, il ne réussira jamais. J'entendis Macaulay, Sheil et Charles Grant. Macaulay prononça l'un de ses meilleurs discours, il fut admirable; mais entre nous, je pourrais les jeter tous par terre, *I could floor them all.* Ceci bien entre nous : la chose de ce monde dont je suis le plus certain, c'est que je pourrais tout balayer devant moi dans cette chambre. Mon heure viendra. » C'est ainsi que ce cheval de course, en regardant courir les autres, hennissait d'impatience et grattait la terre de son sabot. L'événement a justifié sa confiance et son orgueil, qu'on traitait de ridicule fatuité. Dès le lendemain de son *fiasco,* il annonçait fièrement qu'il aurait bientôt sa revanche, et dix jours après, il prenait de nouveau la parole dans une discussion sur la propriété littéraire : « Quand je commençai, l'assemblée donna des signes de curiosité et d'attention. Je sus résister à la tentation de faire le grand discours que tout le monde attendait. J'avais résolu d'être bref, net, et de ne pas sortir de mon sujet. Ma voix était en parfait état... Au moment où je me rassis, des applaudissemens se firent entendre de toutes parts. Talfourd, qui me répondit, rendit justice « aux excellentes remarques de l'honorable membre pour Maidstone, qui est lui-même un des plus grands ornemens de notre littérature moderne. » A ces mots, Peel applaudit bruyamment; il m'avait soutenu de ses marques d'approbation pendant que je parlais. En résumé, c'est pour moi une glorieuse journée. Chacun me félicitait... Tous conviennent que ma voix et mes manières ont fait en quelques minutes la conquête de toute la chambre. » Deux ans plus

tard, il se vantait d'être arrivé à ses fins; on ne lui contestait plus son succès, on ne le classait plus parmi les fats et les outrecuidans : « Vous ne sauriez vous figurer quel empire j'exerce aujourd'hui sur la chambre et quel silence se fait quand je me lève pour parler. » Il avait gagné partie, revanche et le tout. Désormais le dandy, le charlatan était pris au sérieux.

L'honneur d'être devenu en peu de temps l'un des orateurs les plus écoutés, les plus goûtés, les plus applaudis de la chambre des communes ne pouvait suffire à sa dévorante ambition. Il aspirait aux premiers rôles, il voulait être ministre, et les chefs du parti tory lui faisaient des difficultés, ils hésitaient à acheter ses services au prix qu'il en demandait. On le considérait comme un brillant général de cavalerie, comme le premier homme du monde pour exécuter une charge à fond de train, pour engager de vives escarmouches, pour piller les convois de l'ennemi et le couper de ses communications. Mais on le croyait incapable de préparer un plan de campagne, on lui refusait le don de la stratégie et des grandes combinaisons. Il se plaignait qu'on ne l'appréciât pas à sa juste valeur, qu'on lui fît attendre les récompenses qu'il pensait avoir méritées. Il savait qu'en politique on ne se fait estimer et respecter qu'à la condition d'être craint. A plusieurs reprises, il mit à ses amis le marché à la main; il leur prouva qu'il avait l'honneur chatouilleux et que ses rancunes étaient dangereuses : « Qu'on essaie de me mordre, on trouvera mon talon d'acier, disait-il... Le seul moyen d'assurer son avenir est de prendre de bonne heure une bonne situation dans la vie en ne laissant rien passer; personne ne pourra se vanter de m'avoir offensé impunément. »

Sir Robert Peel, qui admirait la verve et les talens de ce jeune ambitieux, mais qui n'avait pour son caractère qu'une médiocre considération, eut à se repentir de l'avoir pris de trop haut avec lui. Dans la fameuse séance du 15 mai 1846, où fut discuté le bill d'importation des céréales, Benjamin Disraeli soulagea l'amertume de son cœur en déchargeant sa bile sur le grand homme d'état qu'il avait regardé longtemps comme son chef et son patron. Il lui reprocha d'avoir passé sa vie à se convertir aux idées de ses adversaires quand elles pouvaient servir à son ambition : — « Lorsque j'examine la carrière du ministre qui a tenu une si grande place dans l'histoire parlementaire de ce pays, je trouve que ce très honorable gentleman a toujours trafiqué des idées et des inventions de son prochain. Sa vie a été une grande clause d'appropriation. Il est le pillard de l'intelligence des autres. Fouillez dans l'Index de Beatson; depuis les jours de Guillaume le Conquérant jusqu'à la fin du dernier règne, il n'y a pas un homme d'état qui ait pris d'aussi grandes libertés avec le bien d'autrui... Vous êtes, disait-il en finissant, un de ces maquignons de la politique qui achètent leur parti dans les prix doux et qui le revendent très cher. »

Sir Robert Peel ressentit vivement cette injure; mais, toujours maître de lui, froidement impassible comme Pitt, il déclara qu'il s'expliquait sans peine la mauvaise humeur de M. Disraeli, qu'il avait perdu ses bonnes grâces en lui refusant un portefeuille : « Jadis vous m'avez prodigué votre encens; mais croyez bien que je suis indifférent à vos insultes autant que je l'étais jadis à vos empressemens et à vos flatteries. »

Les procédés auxquels recourut lord Beaconsfield pour satisfaire son ambition ne furent pas toujours absolument corrects. Il avait peu de scrupules, sa conscience ne le gênait pas, et certains artifices, certaines jongleries ne lui répugnaient point. Mais quand il fut arrivé, il prouva à l'Angleterre et à l'Europe qu'il était né pour les grands emplois, qu'il possédait le génie des affaires et de la politique. A la clairvoyance, à la souplesse de l'esprit il ajoutait la subtilité de la main ; il savait s'insinuer, il savait commander, et on comprend que, dans la situation présente du royaume-uni, les tories désorientés, haïtus de l'oiseau, condamnés à se laisser conduire par des maladroits ou des téméraires, pleurent leur ancien chef, celui qui les menait à la victoire.

Plein de respect pour les traditions, il n'était point superstitieux; il avait le sentiment des temps nouveaux, il recommandait ou imposait à son parti les sacrifices nécessaires. Lamennais, dont il avait fait la connaissance à Paris et qui l'avait séduit par le charme de sa conversation et la simplicité de ses manières, écrivait le 30 juin 1846 : « Voyez ce qui se passe en Angleteterre... Cette aristocratie si habile ne s'abrite qu'en cédant. Elle sème de ses dépouilles le chemin où elle fuit, pour retarder le vainqueur. La folie des hommes et des gouvernemens est de rêver l'éternité. On vous en donnera de l'éternité, imbéciles (1) ! » Lord Beaconsfield ne rêvait pas l'éternité pour les institutions anglaises; mais il savait concilier les résistances avec les concessions, et il donnait un air de fierté et d'audace à une politique d'accommodement. Lorsqu'il eut acquis, en 1876, les honneurs de la pairie, il prit congé de ses électeurs du comté de Buckingham, en leur adressant une lettre où il résumait en ces termes le programme qu'il avait fidèlement rempli : « Sans méconnaître la loi du progrès, je me suis toujours efforcé de concilier les changemens inévitables avec ce respect pour la tradition, qui est le principe de notre prospérité sociale. »

Il ajoutait : « En ce qui concerne les affaires extérieures, je me suis appliqué à développer et à fortifier notre empire, dans la pensée que les actions viriles, les hauts faits et les responsabilités élèvent et ennoblissent le caractère comme la condition d'un peuple. » Aucun des hommes

(1) *Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, publiée avec une introduction et des notes, par M. Eugène Forgues. Paris, 1886; Charpentier.

d'état qu'a produits l'Angleterre n'a été plus jaloux de l'honneur, de la gloire de son pays et ne s'est occupé avec plus de sollicitude de lui assurer sa place dans les conseils de l'Europe. Ce romancier, qui goûtait les plaisirs d'imagination, tâchait d'en procurer à ses compatriotes; il leur ménageait d'agréables douceurs, des fêtes d'amour-propre, et il les faisait valoir par la façon dont il les préparait. Il avait la science du décor, de la mise en scène, des coups de théâtre et de surprise. Il a terminé sa carrière en donnant Chypre à sa reine et en la proclamant impératrice des Indes; ces deux affaires furent conduites avec un art ingénieux, où l'on reconnaissait la main de l'auteur de *Tancrède*.

Hélas! le temps des fêtes est passé, et ce ne sont pas des plaisirs d'imagination ou d'amour-propre que procure en ce moment à nos voisins celui qui fut, durant de longues années, l'illustre compétiteur et le dangereux rival de lord Beaconsfield. C'est une histoire bien connue que celle de ce jeune mirza de Candahar, qui avait eu le malheur de voir la princesse de Cachemire à la foire de Caboul et qui était disposé à négliger ses affaires domestiques, à tout abandonner pour courir après cette incomparable beauté. Il avait deux favoris, qui lui servaient tour à tour de conseillers, de ministres. L'un, nommé Topaze, sage comme un guèbre, lui représentait que c'était folie de sacrifier à une princesse les intérêts de son ménage, qu'au lieu de se lancer dans les aventures, il devait s'occuper de gouverner sa maison et de régler un gros procès qu'il avait sur les bras. L'autre, nommé Ébène, fort joli homme, très empressé, très industrieux, entrait dans tous les sentimens de son maître, flattait ses faiblesses, s'offrait à le servir dans ses amours, et rien ne lui semblait difficile; quand l'argent manquait, il s'ingéniait pour en trouver. Le mirza Rustan s'écriait quelquefois : « Topaze, Topaze, vous avez bien raison! » Mais, dans le fond de son cœur, il préférait à ce visage austère le sympathique et complaisant Ébène.

L'Angleterre est gouvernée aujourd'hui par Topaze, et ce grand homme d'état n'a point d'îles à lui offrir. Toute affaire cessante, il l'engage à s'occuper de son ménage, à régler une question domestique fort embarrassante, fort désagréable, très épineuse, et la solution qu'il en propose est si dure que les Anglais se détournent de ce calice avec un insurmontable dégoût. C'en est fait des douceurs du mardi gras; la politique de M. Gladstone est une vraie politique de carême, et voilà pourquoi, il y a quelques semaines, la primevère était une fleur si fêtée à Londres et dans d'autres cités de la Grande-Bretagne. C'est une vogue qui durera longtemps.

G. Valbert.

REVUE LITTÉRAIRE

LA FRANCE JUIVE.

La France juive, essai d'histoire contemporaine, par M. Édouard Drumont. Paris, 1886; Marpon et Flammarion.

Il y a beaucoup de choses dans cette *France juive*, tant de choses, et si diverses, et dont on voit si peu les liaisons entre elles que l'on eût bien pu se méprendre aux vraies intentions de l'auteur, si lui-même, dans sa préface et surtout dans sa conclusion, avec une singulière et sereine audace de fanatisme, ne les eût que trop nettement accusées. Dans ces deux gros volumes, où ne manquent certes pas les apparences de talent, quelques anecdotes lestement contées, quelques portraits heureusement touchés, mais où abondent les vaines déclamations et les personnalités offensantes, il est question de tout, mais il ne s'agit que des juifs. Si la France de M. Grévy, comme d'ailleurs tout le monde en convient, ne ressemble guère à celle de Louis XIV et encore moins à celle de saint Louis, la faute, ou plutôt le crime, en est donc aux juifs; si nous aimons l'argent beaucoup plus que l'honneur et presque autant que la vie, ce qui sans doute ne s'était jamais vu que de nos jours, c'est aux juifs qu'il nous faut nous en prendre; coupables de tout ce qu'ils font, les juifs le sont également de ce qu'ils ne font pas, mais qu'ils nous font faire : l'expédition du Tonkin, par exemple, ou la révolution française, ou le pamphlet même de M. Drumont, que

M. Drumont, en effet, n'aurait pas écrit si les juifs n'existaient pas; et, de jour en jour plus nombreux, plus puissans, plus riches, — surtout plus riches, — les juifs réduiront enfin le chrétien à la glèbe pour peu que le chrétien tarde encore à « supprimer » les juifs : voilà bien, si je ne me trompe, tout le livre de M. Drumont. J'en ai lu beaucoup de plus clairs, dont l'idée principale se dégageait plus nette et s'embarrassait moins de développemens inutiles : j'en ai peu lu de plus dangereux.

Ce n'est pas qu'en général, pour ma part, je goûte beaucoup les juifs ; et je crois même, en y réfléchissant, que je ne les goûte pas du tout. Je ne goûte pas non plus la musique, ni les montagnes. C'est sans doute l'effet d'une disposition personnelle, d'une idiosyncrasie, comme je crois que l'on dit quand on ne veut pas user du mot d'infirmité. Mais nos sympathies ou nos antipathies personnelles ne sauraient être la règle ou la mesure de nos jugemens ; et, sans en avoir l'air, c'est peut-être le comble de l'intolérance, quand nous essayons de conformer nos idées à nos goûts. Nos goûts sont une chose, nos idées en sont, ou en devraient être une autre. Et si ce principe était mieux connu, non-seulement de M. Drumont, mais de la plupart de nos critiques et même de nos historiens, on suivrait moins son goût, les opinions seraient moins divisées, les jugemens moins contradictoires. Aveuglé par sa haine des juifs, à laquelle il essaie vainement de donner de beaux noms, M. Drumont, mécontent de son siècle, a fait peser sur les seuls juifs la responsabilité d'un état de choses dont ils ont bien pu profiter, mais qu'ils n'ont rien fait pour amener. Et ils y auraient aussi bien travaillé que je croirais encore être injuste en le leur reprochant, puisqu'ils n'y auraient travaillé qu'avec nous.

Existe-t-il d'abord, comme le croit M. Drumont, une différence, une opposition, un antagonisme de race entre le juif et nous, entre le Sémite et l'Aryen? Peut-être, pour se prononcer, faudrait-il savoir avant tout ce que c'est qu'un Sémite et ce que c'est qu'un Aryen. M. Drumont le sait-il? et, quand il oppose la « candeur » naturelle de l'Aryen à « l'astuce » innée du Sémite, ne se moque-t-il pas un peu de son lecteur? Car évidemment il veut rire quand il nous dit que tout Juif dégagerait une odeur de race, *fœtor judaïca;* — et de plus, il fait un solécisme, ce qui n'est pas bien de la part d'un Aryen. Toutes ces théories sur les races étaient bonnes jadis, elles sont bonnes encore pour ceux qui se paient de mots. Mais pour ceux qui, comme nous, ne sont pas absolument sûrs qu'un Chinois ou même un Peau-Rouge ne soient pas des hommes, pour ceux qui pensent qu'il y a plus de ressemblances que l'on ne croit, plus de rapports et de traits communs entre un mandarin du Céleste-Empire et un préfet de la république française, il y en a sans doute bien davantage, et de plus frappans entre un re-

misier juif et un coulissier catholique. Nos érudits ont d'ailleurs maintes fois prouvé que s'il coulait dans les veines du juif un peu de sang sémitique, il y était largement mélangé : que « pendant de longs siècles, des masses très considérables de populations non israélites avaient embrassé le judaïsme (1) : » qu'un juif gaulois du temps de Chilpéric ou du roi Dagobert était sans doute un Gaulois de race qui professait le Dieu d'Israël ; et la preuve a paru généralement bonne. En admettant que l'ethnographie fût une science certaine et qu'il y eût un type juif, ce type même serait donc à peine juif, ne serait pas certainement sémitique. Et si l'on veut à toute force qu'il y ait une différence entre le juif et nous, ce n'est pas la race qui l'y a mise, mais l'histoire, l'histoire seule, c'est-à-dire nous mêmes et nos pères ; — leurs lois, leurs préjugés et leurs persécutions.

Oui, M. Drumont n'a peut-être pas tort, les juifs se tiennent et se soutiennent entre eux, et au besoin contre nous : ils s'entre-tiennent fidèlement, obstinément, passionnément ; mais quand nous oserions bien traiter cette vertu de vice, n'est-ce pas nous qui depuis plus de mille ans leur avons fait, pour nous résister, pour durer, pour vivre seulement, une loi de se rapprocher, de se soutenir et de s'entr'aider ? Est-il également vrai, comme on l'a si souvent répété, comme le répète M. Drumont, et avec insistance, que les juifs ne soient capables que du commerce de l'argent, qu'ils répugnent par nature aux professions manuelles, que leur travail ne consiste guère qu'à exploiter celui des autres ? Je ne le crois pas ; et je sais, comme tout le monde, nombre d'exemples du contraire. Mais, en ce cas même, et supposé qu'effectivement, Spinoza, par exemple, ait jadis exploité les marchands d'Amsterdam, — lesquels étaient encore de bien candides et bien naïfs chrétiens sans doute, — nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous, qui, depuis tant de siècles, avons écarté les juifs de ces professions qu'on leur reproche aujourd'hui de ne pas exercer. Et quand enfin il serait vrai, — car je vais jusque-là, parce qu'on y peut aller, — quand il serait vrai qu'il subsiste toujours dans le fond de leurs cœurs un vieux levain de haine contre le nom chrétien, qui l'y aurait mis si ce n'est encore nous ? qui l'y a cultivé ? qui prendrait soin de l'y faire fermenter, si ce n'est M. Drumont lui-même, avec des pamphlets comme le sien ? Il faut être justes : si les juifs ont leurs vices, et en admettant que quelques-uns de ces vices non-seulement leur soient propres, mais encore soient de ceux qui répugnent le plus à la « généreuse nature » de l'Aryen, ce n'est pas en tant que juifs ou que sémites qu'ils les ont, c'est en tant qu'héritiers de dix siècles d'abaissement ; et la faute en est toute à nous. A Constantinople, sous la domination du Turc ou

(1) Ernest Renan, *le Judaïsme comme race et comme religion.* Paris, 1883.

du Tartare, les Grecs, fils de Thémistocle ou d'Epaminondas, et les Arméniens, qui sont pourtant des Aryens, passent pour avoir tous les vices que M. Drumont attribue aux Sémites; — et quelques-autres encore.

Changeons maintenant la position de la question; laissons là le passé, prenons les Juifs tels qu'ils sont, prenons-les avec tous leurs vices et tous leurs défauts, tels qu'il plaît à M. Drumont de se les représenter, et tels enfin qu'il s'alarme, et se fâche, et s'indigne de les voir s'introduire dans toutes nos affaires, ou plutôt s'y insinuer, et finalement s'en emparer. Il est certain que les juifs sont nombreux dans nos assemblées, dans nos administrations, dans nos journaux, un peu partout enfin, plus nombreux qu'ils ne le seraient, que peut-être même ils ne devraient l'être si les fonctions se donnaient à proportion du petit nombre qu'ils sont eux-mêmes en France. Ils ne sont pas 200,000, et ils remplissent plus de place, ils font plus de bruit, ils ont plus de pouvoir effectif que s'ils étaient 36 millions et que c'était nous qui fussions 200,000. Mais quoi! *Nos* affaires ne sont-elles pas les *leurs?* Sont-ils Français, ou ne le sont-ils pas? Et, s'ils le sont, veut-on qu'ils ne le soient qu'à moitié; pour supporter leur part des charges, et nous quitter, en quelque sorte, les bénéfices de l'association? Ce sont là des idées d'un autre âge. A la vérité, si l'on en trouvait un moyen qui ne fût pas tyrannique, j'aimerais qu'à plusieurs d'entre eux, Allemands ou Levantins d'hier, on mesurât plus étroitement leur part de nationalité française, qu'on la leur fît plus longtemps attendre et gagner plus laborieusement, par de plus longs services, des services d'un autre genre, dont ils n'eussent point commencé par se payer eux-mêmes. Les étrangers nous envahissent; aucun peuple, en aucun temps, ne s'est laissé gouverner comme nous, ne s'est donné en proie à des aventuriers accourus des quatre coins de l'horizon. Défendons-nous, je le veux bien; et lavons, comme l'on dit, notre linge sale en famille. Mais je demande seulement à M. Drumont s'il est bien sûr que, parmi tous ces aventuriers, les juifs soient plus nombreux que les protestans ou que les catholiques, et s'il n'eût pas mieux fait, dans l'intérêt même de la cause qu'il soutient, de laisser Gambetta, par exemple, aux Italiens, que de vouloir à tout prix l'agréger au troupeau d'Israël? Car, après tout, parmi tant de nouveaux Français que nous acquérons de la sorte, et de la plupart desquels nous nous passerions si volontiers, les juifs sont peut-être encore ceux qu'il convient d'accueillir le plus favorablement. La raison n'en est pas difficile à dire : ils ne sont ni Génois, ni Badois, ni Polonais, ni Anglais, ils sont juifs, ce qui veut dire que nulle part ils ne sauraient trouver, en cette qualité même, à mieux vivre qu'en France, et, qu'à défaut d'amour, leur intérêt au moins nous répondrait

de leur fidélité. Je ne parle ici que de ceux qui n'ont pas sur le sol national d'anciennes et profondes racines.

Ce qui semble plus juste et mieux vu dans le livre de M. Drumont, c'est ce qu'il y dit de l'influence de certaines idées juives, depuis tantôt une centaine d'années, sur l'orientation nouvelle, si je puis ainsi dire, de l'esprit moderne. Et, à ce propos, je suis étonné qu'il ne se soit pas autorisé du témoignage d'un écrivain juif, M. James Darmesteter, dans une brochure intitulée : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif.* « Le judaïsme, disait M. Darmesteter, le judaïsme, qui, dès sa première heure, a toujours été en guerre avec la religion dominante, *que ce fût celle de Baal, de Jupiter ou du Christ*, est enfin arrivé en présence d'un état de pensée qu'il n'a pas à combattre, parce qu'il y reconnaît ses instincts et ses traditions. » On ne saurait mieux dire, avec plus de franchise, que tout ce qui se fait contre le christianisme se fait conséquemment au profit, pour la plus grande gloire du judaïsme, et que la coïncidence est entière entre un certain idéal moderne et l'idéal traditionnel et « charnel » des juifs. C'est aussi, je le répète, ce que M. Drumont a très bien vu, mais dont il n'a eu tort que de rendre les juifs eux-mêmes responsables, attendu qu'ils n'ont rien fait ni rien pu faire, quoi que M. Darmesteter en dise ailleurs, pour amener le triomphe de cet idéal moderne : ils n'ont eu qu'à nous laisser faire. Nous nous sommes chargés sans eux de découvrir et de formuler les lois brutales qui gouvernent nos sociétés contemporaines, de substituer au sentiment de la patrie le cosmopolitisme économique, de borner les ambitions humaines à la possession des seuls biens de ce monde; et nos philosophes, pour tout cela, nos révolutionnaires et nos économistes, n'ont pas eu besoin de s'inspirer autrement du Talmud ou de la Bible même : ils l'ont trouvé tout seuls.

Je ne me donnerai pas ici le ridicule de déclamer contre l'argent, ni ne feindrai surtout de croire que l'appétit ne s'en soit éveillé que de notre temps. On aimait l'argent avant qu'il y eût des juifs, et si les juifs doivent disparaître un jour, l'argent ne cessera pas pour cela d'être aimé. L'amour de l'argent est dans le sang des enfans des hommes, et les chrétiens, par l'effet d'une pudeur héréditaire qu'on peut prévoir qu'ils perdront tôt ou tard, le dissimulent peut-être mieux, mais n'en sont pas moins possédés que les Juifs. Toutefois, ce que l'on doit dire, c'est que, dans les anciennes sociétés, et notamment dans la France de l'ancien régime, l'aristocratie de l'argent était contrepesée par l'aristocratie de la naissance, l'aristocratie de l'esprit et l'aristocratie du cœur. En ce temps-là, les fermiers-généraux n'allaient pas de pair avec un grand seigneur, Voltaire ou Rousseau même avait le pas sur un M. de La Popelinière, et dans le dévoûment ou dans le sacrifice, à défaut du principe ou du Dieu qui l'avait inspiré,

on respectait au moins la victoire de la passion sur elle-même. Mais nous, en abolissant jusqu'au souvenir même de ces distinctions, nous n'avons laissé subsister que celles que la fortune peut mettre entre les hommes, et nous avons détruit toutes les autres inégalités sociales pour accroître d'autant la plus inévitable, il est vrai, mais aussi la moins respectable, la plus lourde et la plus insolente de toutes. C'est l'esprit même de la démocratie. Dans nos sociétés modernes, il est rigoureusement vrai qu'il n'y a que l'argent qui mette une différence entre les hommes et que tout le reste n'est rien, — naissance, éducation, travail, génie même, — si quelques millions ne s'y joignent. Je disais l'autre jour que ce n'avait pas été la moindre habileté d'Hugo, le moindre trait de son génie que d'avoir su durer au-delà de quatre-vingts ans; j'aurais pu dire aussi bien que nous ne lui savons guère moins de gré d'être mort millionnaire. Nous n'aimons pas seulement l'argent, nous le respectons, il nous impose; et si nous avons peine, selon le mot de Pascal, à ne pas regarder quelqu'un comme un autre homme, ce n'est plus « le grand seigneur dans son sérail, entouré de quarante mille janissaires, » c'est le riche Jay Gould et le « richissime » Vanderbilt.

Nous pouvons ajouter que, dans ces anciennes sociétés, d'une manière générale, et sauf l'exception que formait en France, par exemple, une trentaine de fermiers-généraux, la fortune, comme la noblesse, représentait quelque chose d'autre, si je puis ainsi dire, et de plus qu'elle-même. Elle était vraiment une force sociale, parce qu'elle était une force morale. On s'enrichissait lentement. L'aïeul avait cultivé la terre de ses propres mains, le père hasardait son modeste héritage dans le petit commerce ou dans la petite industrie, le fils achetait une charge ou un office et si, durant ce temps, ils ne s'étaient départis ni les uns ni les autres d'une étroite parcimonie, d'un esprit héréditaire de sagesse, d'ordre et d'activité, le petit-fils, qui naissait riche, pouvait alors commencer une grande fortune. De telle sorte que la richesse représentait ainsi, non-seulement, comme je crois que disent les économistes, le travail accumulé de trois ou quatre générations, mais encore toutes les vertus modestes qui perpétuent l'amour du travail dans une même famille, et quelque chose enfin de plus haut, de plus noble, de plus rare que tout cela : le sacrifice de l'égoïsme à l'intérêt, la considération, la dignité du nom. J'essaie ici d'expliquer ce qu'il y avait de respectable dans ces anciennes fortunes. On ne s'inclinait pas devant la richesse, mais comme au souvenir des vertus dont elle était vraiment le symbole. Et, à mon tour, c'est pourquoi je voudrais que l'on m'expliquât aujourd'hui la Bourse et la spéculation, ce que la fortune représente de légitime quand elle n'est plus la conquête et le fruit du travail et de l'économie, comment et tout d'un coup les mil-

lions peuvent entrer par dizaines dans une seule poche sans sortir d'un grand nombre d'autres, et beaucoup de choses enfin que je vois bien qui sont fondées en fait, mais moins solidement peut-être en droit et en raison. Les économistes ont d'excellens raisonnemens, je veux du moins le croire, pour établir l'utilité politique de la spéculation; je trouve qu'ils en manquent pour démontrer sa valeur morale. Il n'y a pas d'effort, il n'y a même pas de travail à l'origine d'un grand nombre de ces nouvelles fortunes: et l'on peut se demander s'il y a seulement de l'intelligence. Mais, en revanche, il y a de l'audace, et surtout cette conviction que la richesse n'a pas de juges, mais seulement des envieux et des adorateurs.

C'est ici ce qui fait aujourd'hui l'immoralité toute particulière et toute nouvelle de cette adoration que nous professons publiquement pour l'argent. Ce que l'on révère en lui, si ce n'est pas lui-même, c'est la récompense et le signe de l'audace heureuse, quand encore ce n'est pas la somme de jouissances vulgaires que l'on évalue qu'il peut procurer à ses possesseurs. Nul ne s'est enrichi de si laide façon, dans la grande usure ou dans le jeu, par des opérations si malpropres, que nous ne l'admirions sincèrement d'avoir fait fortune, à moins que nous ne le jalousions et qu'ainsi nous ne lui donnions la sensation plus aiguë de la supériorité qu'il s'attribue sur nous. Rien de plus naturel, si la fin justifie les moyens, si ce n'est plus l'emploi que l'on en fait, la manière dont on l'a gagné qui purifient l'argent, mais au contraire, l'argent dont le prestige ennoblit tout ce que l'on a pu faire pour s'en emparer. Mais qu'y a-t-il de plus immoral si nos actes sont ce qu'ils sont, valent ce qu'ils valent, en eux-mêmes, par eux-mêmes, indépendamment de leurs suites, et si les quantités sur lesquelles on opère ne changent rien aux vrais noms des choses? Il est permis d'aimer l'argent, puisque aussi bien sans cela, l'homme étant ce qu'il est, son activité manquerait de son plus vif aiguillon; il n'est pas permis de croire que tous les moyens de se le procurer soient tous également légitimes; et c'est la distinction que nous ne savons plus faire aujourd'hui. Le temps approche où il ne sera pas fâcheux, mais honteux d'être pauvre; et c'est pourquoi le moindre commerçant ne doute déjà plus qu'il ait le droit de mettre de l'eau dans son vin, — je veux dire le vin qu'il nous vend, — comme tout homme d'affaires est pleinement convaincu qu'à défaut d'une vraie mine ou d'un vrai chemin de fer, on peut toujours mettre en actions la crédule avidité des sots.

Est-ce là par hasard ce que M. Darmesteter, dans la brochure que j'ai citée tout à l'heure, appelait emphatiquement l'un des deux grands dogmes du judaïsme : *unité de loi dans le monde*, — ou le monothéisme de la richesse? Un seul Dieu, le veau d'or, et une seule distinction, celle de la fortune; une seule loi, par conséquent, qui est de s'en-

richir. Je serais tenté de le croire. Et voici l'autre grand dogme : *triomphe terrestre de la justice dans l'humanité*, c'est-à-dire croyance au progrès et à la réalisation du royaume de Dieu parmi nous, ou, en d'autres termes, négation de la vie future, et limitation du bonheur à ce qu'il en peut tenir dans l'espace d'une vie humaine.

De toutes les prétendues différences qui séparent l'Aryen du Sémite c'est peut-être ici la seule que je reconnaîtrais volontiers. Les sémitisans de nos académies discutent si le « peuple de Dieu » s'est jamais élevé jusqu'à la conception d'une vie future. Mais la question est tranchée pour ceux qui pensent, comme nous, que, puisqu'il faut y regarder de si près avant de prononcer qu'Israël a cru l'immortalité de l'âme, c'est la meilleure preuve qu'il ne l'a pas crue. De semblables croyances ne se dissimulent pas si bien qu'elles puissent dépendre du sens d'un mot ou de l'interprétation d'une métaphore, elles pénètrent tout le langage, on les reconnaît dans toutes les actions de ceux qui les professent. Aussi bien, les juifs conviennent eux-mêmes que Moïse est muet « sur les récompenses et les peines que l'homme peut trouver dans une autre vie, » qu'il a dû, pour se faire comprendre de son peuple, éviter de donner dans « les subtilités » de la métaphysique; et ils ajoutent qu'en ce point au moins il a sagement fait, la doctrine de l'immortalité de l'âme « ne pouvant guère se mettre d'accord avec le monothéisme pur, » ou servant même de fondement aux « plus grossières superstitions. » On sait d'ailleurs que ce que les disciples juifs de Jésus ont le plus malaisément admis de sa prédication, c'est que « le royaume de Dieu ne fût pas de ce monde » et que, pour y entrer, il fallût renoncer au rêve charnel de leurs pères. Ce n'était pas une Jérusalem en figure, mais la vraie Jérusalem, qu'ils s'attendaient de voir un jour régner sur les nations. Leur idéal était bien de ce monde, il devait avoir ici-bas sa pleine satisfaction ; le Messie les vengerait de l'esclavage d'Égypte et de la captivité de Babylone, en les substituant aux biens de leurs anciens oppresseurs. En fait, les juifs ont cru, croient encore parmi nous que tout finit avec le corps, avec l'entrée dans le *Scheol*, que la vie de ce monde n'a d'objet et de but qu'elle-même, qu'il faut donc en tirer, si je puis ainsi dire, ou lui faire rendre tout ce qu'elle contient, et ne jamais sacrifier un plaisir présent à l'espérance, à l'illusion, au leurre d'une félicité future.

A cette conception de la vie, qui était déjà la leur au temps de Salomon, nous sommes arrivés à notre tour, et ainsi, comme dit M. Darmesteter, nous nous sommes rencontrés avec eux. Nous aussi, nous avons rejeté loin de nous toutes ces idées dont on nourrit l'enfance ou la jeunesse des peuples, et à leur place, dans nos cœurs, si ce mot n'est pas trop ridicule, nous avons dressé l'idole du progrès. A l'idéal mystique du christianisme, pour qui ce monde n'est que figure ou

symbole d'un autre, nous avons substitué l'idéal charnel du judaïsme. « Or sus donc! mange ton pain en liesse, et bois ton vin en bonne humeur... Que toujours tes habits soient blancs, que les parfums ne cessent de couler sur ta tête. Savoure la vie avec la femme que tu aimes, tous les jours de ce court passage que Dieu t'a donné d'accomplir sous le soleil... Car voilà ton vrai lot et le prix de tes peines. » Quant à ceux d'entre nous qui rêvent de se survivre par-delà l'existence présente, nous ne promettons, s'ils y tiennent, cette survivance que dans l'humanité. Le bonheur des enfans de leurs petits enfans les paiera de leurs peines. Il faut bien accorder quelque chose aux âmes faibles et aux petits esprits. Mais les sages, les vrais sages, qui connaissent le prix du temps et de l'argent, ne se soucient pas plus de ce que le monde sera dans vingt siècles que de ce qu'il était sous le roi Nabuchodonosor ; ils prennent la vie pour ce qu'elle est et tâchent à la passer le plus gaîment possible. Car on ne sait ni qui vit ni qui meurt, et c'est folie que de s'égarer à poursuivre des chimères quand la réalité est là qui nous invite à jouir d'elle, et de tant d'inventions que nous avons trouvées pour augmenter, varier et multiplier nos jouissances.

Indulgente et facile, cette philosophie du plaisir, on le sait, a gagné dans ce siècle de si nombreux disciples, qu'un homme qui s'interroge, puisqu'il s'en trouve quelquefois encore, sur le sens et l'objet de la vie, leur paraît en vérité comme un revenant d'un autre âge. On les importune, on les gêne de trouver que peut-être tout n'est pas au mieux dans le meilleur des mondes, mais bien plus encore si l'on leur demande combien ils croient encore que durera ce monde qu'ils sont eux-mêmes pour eux-mêmes. Et, au fait, s'il dure autant qu'eux, ils n'en demandent pas davantage. Mais, en dépit d'eux, on essaierait inutilement de se le dissimuler : optimisme ou pessimisme, la lutte est aujourd'hui comme jadis, entre ces deux principes, et l'on ne se débarrassera pas du problème en le niant, non plus qu'en s'en moquant. Le christianisme est une religion pessimiste, qui ne défend pas d'user modérément de la vie, mais qui nous invite quotidiennement à nous souvenir qu'elle n'est qu'un passage ou une préparation; et voilà la grande raison de son impopularité parmi nous. Mais le judaïsme est l'optimisme même, et c'en est assez pour nous faire comprendre l'illusion de M. Drumont. Car j'en reviens à ce que je disais : il y a coïncidence, mais non pas corrélation, et c'est M. Darmesteter qui a raison. Le monde est en train de devenir juif, puisqu'il est en train de devenir optimiste, et les juifs se trouvent là tout à point pour profiter d'une situation qu'ils n'ont pas préparée. Je ne dis pas qu'ils n'y aient point aidé, qu'ils n'y aident pas tous les jours : quand le monde vient à eux, ils seraient aussi trop maladroits

ou trop dédaigneux de ne pas aller vers le monde. Mais ils ne remueraient pas le doigt que les choses iraient exactement de la même manière. Il y a là un entre-croisement ou plutôt un enchevêtrement de causes dont on ne saurait sans injustice rendre les juifs responsables; et c'est comme si l'on disait que les juifs sont les vrais auteurs de la révolution française, parce qu'en effet ce sont eux surtout qui en ont profité. Après cela, ils sont si habiles qu'ils parviendront peut-être quelque jour à nous le persuader : ils ont même déjà commencé.

Est-il vrai cependant qu'ils jouent un si grand rôle dans le monde, et, comme le pense M. Drumont, comme ils le laissent eux-mêmes entendre volontiers, qu'ils nous conduisent où ils veulent sans que nous le sachions ni seulement le soupçonnions? A leurs airs de triomphe, on serait tenté de le croire. Mais ce qui me rassure, quand je vois que les choses vont si bien pour eux, c'est qu'ils ne pourraient guère que les gâter en s'en mêlant trop activement; et je ne devine pas l'intérêt qu'ils y pourraient avoir. J'ai donc peine à croire qu'ils soient les instigateurs de cette persécution religieuse à laquelle nous assistons; j'ai peine à croire que leur main soit dans toutes ces affaires où M. Drumont croit la reconnaître; j'ai peine à croire enfin qu'il nous faille voir en eux les jésuites, si je puis ainsi dire, de la libre pensée. Mais quand ils le seraient et quand ils feraient autant de besogne que de bruit, si je regrette l'expulsion des « autres, » ce n'est pas sans doute pour demander la leur, avec M. Drumont. Quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent, ils sont avec nous citoyens de la même patrie; et on a le droit de supposer qu'ils essaient, comme nous, de faire triompher leurs idées, que, comme nous, ils n'y épargnent ni leur argent, ni leur intelligence, ni leur activité, mais non pas celui de le leur reprocher, et encore bien moins de leur en faire un crime.

Il conviendrait seulement qu'ayant l'égalité, les juifs ne prétendissent pas la rompre à leur profit et rétablir pour eux le régime du privilège. Humbles, à ce que l'on dit, et même un peu bas dans la mauvaise fortune, ils sont trop arrogans dans la bonne. C'est ainsi qu'ils n'admettent pas que nous parlions légèrement d'eux et de leurs pratiques, mais au moins, quand ils parlent des nôtres, leur faudrait-il eux-mêmes peser leurs mots et mesurer leurs expressions. J'ai cité plusieurs fois la brochure de M. James Darmesteter : *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*. Il y a toute apparence que je passerais aux yeux de M. Darmesteter pour un fanatique ou un énergumène si je parlais du judaïsme comme il parle du christianisme. Lui, se croit certainement libéral en accusant cette « hérésie juive » d'avoir, comme il dit, « arrêté la croissance intellectuelle de l'Europe. » C'est un peu comme les protestans, que l'on scandaliserait bien fort si l'on s'avisait de faire célébrer

quelque part un service en mémoire de M. de Guise assassiné par Poltrot de Méré, mais qui trouvent eux, tout naturel, comme l'an dernier, de solenniser bruyamment le centenaire de la révocation de l'édit de Nantes. Dans un autre ordre d'idées, combien de fois n'a-t-on pas accusé le catholicisme de substituer à la patrie locale je ne sais quelle patrie universelle dont le siège visible serait à Rome ! Et, conséquemment, quelles précautions n'a-t-on pas prises, toujours tyranniques et souvent offensantes, pour contrarier ou empêcher en France les relations trop étroites de nos évêques avec la cour pontificale ? Qu'est-ce donc cependant que cette fameuse *Alliance israélite universelle* qui n'entretient pas seulement des relations à Rome ou à Jérusalem, mais dans tout l'univers, comme son nom l'indique, dont les membres dirigeans résident à Francfort, à Livourne, à Bâle, à New-York, à Bruxelles, à Leipzig ? et pourquoi les juifs peuvent-ils léguer à l'*Alliance israélite* ce qu'on ne permet pas aux catholiques de léguer à leurs congrégations pieuses ? Je recommande à ce propos la lecture du premier chapitre du second volume de M. Drumont : *Crémieux et l'Alliance universelle;* et j'aimerais savoir ce que les juifs y peuvent répondre. Dans un autre ordre d'idées, pourquoi veut-on faire assumer à la France le protectorat des juifs du monde entier, jusqu'à intervenir, comme naguère en Roumanie, dans le règlement des affaires intérieures des états étrangers ? et cela dans le temps, où, si nous l'osions, nous renoncerions à protéger nos anciennes clientèles catholiques ? A moins que tous les juifs ne soient Français de droit, même ou surtout quand ils sont Roumains ? au rebours de nos missionnaires qui semblent perdre leur qualité de Français, s'ils vont prêcher l'évangile à la Chine ?

Je ne veux pas suivre plus loin M. Drumont dans cette voie des récriminations, car je sais qu'il y est partial, et je crains qu'il n'y soit pas toujours exact. Du moins a-t-on déjà relevé dans son livre de nombreuses inexactitudes, et puisqu'on en relève encore tous les jours, ce n'y sont sans doute pas les seules. Il est vrai que ces rectifications ne laissent pas elles-mêmes d'être singulières, comme quand l'un de ceux que M. Drumont a nommés dans son livre nous fait publiquement savoir qu'il n'est pas juif, mais protestant, ou catholique, et de plus qu'il ne compte pas un seul juif dans sa famille. Ce serait donc un crime d'être juif ? et il importerait à la postérité qu'ils s'en fussent lavés ? Mais après cela, l'inexactitude n'en subsiste pas moins, et c'est ce qui nous empêche, ainsi que nous disions, de suivre plus loin M. Édouard Drumont.

Au résumé, comme on le voit, et autant que nous en puissions juger pour notre part, au milieu de beaucoup d'exagérations, il ne laisse pas d'y avoir un peu de vérité dans ce livre. La vérité, c'est la satire

sociale, et l'exagération, si d'ailleurs nous sommes aussi corrompus que le prétend M. Drumont, c'est d'en rendre les juifs responsables. Voilà trop longtemps que nous sommes très capables d'aller de nous-mêmes à la corruption, sans que personne nous y pousse, et de nous y complaire. « Dans une société livrée à toutes les convoitises, dit quelque part M. Drumont, où le sentiment du juste et de l'injuste a presque entièrement disparu, où ceux qui souffrent sont foulés aux pieds par ceux qui jouissent, la catastrophe finale n'est plus qu'une question de temps. » Je ne sais si la catastrophe est prochaine, et on peut dire qu'en vérité M. Drumont fait le prophète à bon marché, car il est bien certain que, pas plus que ceux qui nous ont précédés, nous ne sommes éternels, en conséquence de quoi la catastrophe ne manquera pas d'arriver tôt ou tard. Mais comment la faute en sera-t-elle aux juifs, plutôt qu'aux protestans, plutôt qu'aux catholiques eux-mêmes, c'est ce que j'ai tâché de montrer que l'on ne voyait pas; et supposé que M. Drumont lui tout seul eût bien vu, quel remède, après tout, nous proposerait-il? Car il ne veut pas que je prenne au sérieux les paroles qui terminent son livre, et que j'appellerais odieuses si je ne regardais moins à ces paroles elles-mêmes, qui dépassent évidemment la pensée de M. Drumont, qu'à la sincérité de colère et d'indignation qui les a dictées. Si, d'ailleurs, les juifs étaient vraiment aussi puissans en France que le croit M. Drumont, le plus sûr moyen d'accroître leur puissance ne serait-il pas justement de renouveler contre eux les persécutions d'autrefois? Mais ils peuvent dormir tranquilles dans leurs hôtels « bien capitonnés, » comme dit M. Renan, et s'y laisser mourir « au milieu des œuvres d'un art délicat et des images du plaisir qu'ils ont épuisé, » parce que s'il se trouvait, — comme tout est possible, et surtout de nos jours, — quelques malheureux pour les y aller inquiéter, ceux-là mêmes qui ne les aiment point voudraient du moins défendre en eux la seule chose que nous respections encore quelquefois, j'entends les droits de l'humanité. *Hath not a Jew eyes? hath not a Jew hands, organs, senses, affections, passions?*

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

L'étrange représentation que ne cessent de donner à la nation française et au monde nos républicains, nos maîtres d'un moment, chambres et ministères, partis et factions! Quand auront-ils épuisé ce que M. Thiers appelait, avec sa spirituelle et ironique sagesse, la corne d'abondance des fautes? Quand auront-ils fini d'offrir ce perpétuel spectacle de violence et de puérilités, d'assouvir leurs haines et leurs convoitises, de détruire tout ce qui reste des traditions de la France, des institutions et des lois sans rien édifier?

Ils ne se lassent pas, et si pour se reposer du travail qu'ils n'ont pas fait, ils se donnent quelques jours de vacances qui sont au moins pour le pays des jours de répit, ils se hâtent de prendre leur revanche à leur retour en nous ménageant quelque surprise de leur façon. Ils sont réunis depuis une semaine tout au plus, après un mois passé dans leurs provinces : croit-on qu'en revenant au Palais-Bourbon, ils aient d'abord songé aux affaires sérieuses, aux intérêts publics, aux souffrances de ce peuple dont ils parlent toujours? Non, assurément, ce serait trop simple. Leur premier soin est de recommencer leur représentation agitatrice. Depuis qu'ils sont rentrés, ils ne sont occupés que de satisfaire leurs passions, de stimuler le zèle d'épuration des ministres, de voter des subsides pour leurs cliens des vieilles insurrections, de demander de l'argent aux contribuables pour rétribuer des fonctions jusqu'ici gratuites, — et surtout de sauver la république, qu'ils ont probablement la conscience de mettre en péril. Il y avait vraiment longtemps qu'ils n'avaient sauvé la république, cela remontait au moins à trois mois, avant les dernières vacances. Ils sont revenus bien à propos, — heureusement les voilà maintenant à l'œuvre, et, ne trouvant rien de mieux à faire, entre la suppression du budget des cultes, improvisée comme une drôlerie, et le vote d'une récompense nationale aux insurgés de février 1848,

ils ont imaginé un moyen de tout sauver, de tout pacifier! Ils ont eu la fantaisie de réveiller cette oiseuse et irritante question de l'expulsion des princes. Mais quels princes expulsera-t-on? Comment et sous quel prétexte les bannira-t-on? Qu'à cela ne tienne; l'essentiel est d'engager l'affaire, de se jeter dans le gâchis, on s'en tirera après comme on pourra. Nos républicains ne s'en doutent pas: comme ils seraient pourtant ridicules, et simplement ridicules, si toute cette comédie, où la puérilité le dispute à la violence, ne coûtait si cher à la paix publique, aux intérêts les plus essentiels du pays, à la considération de la France dans le monde!

Tout en vérité est singulier et choquant dans cette mise en scène d'un nouveau genre préparée par des passions vulgaires, dans cette agitation factice organisée pour revenir à des mesures d'exception, à une proposition de lois d'exil contre des princes qui n'ont commis d'autre crime que d'être des princes. Tout est étrange, et la frivolité des motifs qu'on invoque et la nature des procédés qu'on emploie, et l'indigne fureur des partis qui conseillent ou imposent les proscriptions, et la faiblesse d'un ministère qui se laisse traîner sans convictions à des représailles dont il connaît lui-même l'iniquité. Que dans des momens de crise, au lendemain d'une révolution, au début d'un régime menacé dans son existence, assailli de dangers, un gouvernement cède à la tentation de se protéger par ce qu'on a appelé des lois de précaution, on le comprend encore. La république a eu la rare et heureuse fortune de pouvoir s'établir, de vivre sans avoir besoin de recourir à des mesures exceptionnelles, en abrogeant au contraire celles que les autres régimes lui avaient léguées. Ces princes qu'on veut bannir aujourd'hui, ils sont depuis quinze ans en France, satisfaits d'avoir retrouvé leur place au foyer de la patrie. Ils ont servi fidèlement sans chercher le bruit, et, si nous nous souvenons bien, l'un d'eux, qui est l'honneur du pays par ses talens, a même servi de témoin à M. le président de la république dans la cérémonie où M. Jules Grévy a été reçu chevalier de la Toison d'or. Un autre est le président d'une œuvre touchante de bienfaisance, qui s'est donné la mission de secourir les blessés de la guerre. Quelques-uns de ces princes ont été un jour atteints dans leurs sentimens les plus intimes par une mesure qui les éloignait de l'armée: ils se sont soumis, ils n'ont rien dit. Étrangers à toute agitation politique, ils n'ont jamais été surpris ni dans un complot, ni dans une intrigue. Ils ont mis une sorte de scrupule à ne réclamer d'autres droits que les droits de simples citoyens, à éviter tout ce qui aurait pu provoquer un soupçon ou une susceptibilité de l'état. Et, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que naguère encore le gouvernement lui-même le reconnaissait. Lorsqu'il y a trois mois, des esprits turbulens s'essayaient à cette campagne, qu'on reprend aujourd'hui, et proposaient déjà la proscrip-

tion des princes, le ministère refusait les armes qu'on lui offrait. Il avouait qu'il ne connaissait rien qui pût justifier un acte de sévérité, et il déclarait d'ailleurs qu'il se sentait suffisamment armé. Que s'est-il donc passé pour que, trois mois à peine après avoir fait ces déclarations, le gouvernement se hâte aujourd'hui de présenter une loi d'exil en s'engageant à l'exécuter, sans plus de retard, dès qu'elle sera votée? Il y a eu sans doute quelque événement extraordinaire!

Oui, la conspiration est évidente! M. le comte de Paris a tout récemment marié sa fille, la princesse Amélie d'Orléans, au prince héritier de la couronne de Portugal, au duc de Bragance, et avant de conduire sa fille à Lisbonne, il a fait ce que font assez souvent les pères de famille, même ceux qui ne sont pas des princes : il a reçu à cette occasion ses amis dans sa maison. M. le comte de Paris aurait, en vérité, manqué d'égards au souverain d'une nation amie s'il avait eu l'air d'amoindrir l'éclat d'une telle alliance, de donner un caractère presque clandestin à cette fête de mariage. Il a agi simplement, dignement, sans affectation, concilliant ce qu'il devait à son pays et ce qu'il devait aussi à la couronne portugaise que sa jeune fille est destinée à porter un jour. M. le comte de Paris a usé de son droit, du droit de tout le monde, en mariant sa fille, en rassemblant pour un soir ses amis autour d'elle au moment où elle allait quitter la France. C'est la grande conspiration, toute la conspiration qui, à ce qu'il paraît, a mis la république en péril — et surtout les têtes républicaines à l'envers! Les radicaux, ces gardiens vigilans de l'ordre légal et de la paix publique, ont été scandalisés de la fête de l'hôtel Galliera, du train spécial emportant une princesse royale! Ils ont saisi aussitôt l'occasion de faire revivre les projets de proscription et d'expulsion. Les radicaux ont commandé; quelques-uns des ministres, radicaux encore plus que ministres, M. Lockroy, M. Granet, ont suivi le mot d'ordre du parti dans les délibérations du gouvernement, et M. le président du conseil, avec sa vigueur bien connue, avec sa rare faculté d'évolution, n'a eu bientôt d'autre ressource que de choisir entre les manières de s'exécuter, de demander lui-même au mois de mai ce qu'il avait refusé d'accepter au mois de mars. M. le président de la république, il faut lui rendre cette justice, paraît avoir refusé de prendre un rôle actif dans cette répugnante comédie; il aurait, dit-on, déclaré, avec une liberté d'esprit qui lui fait honneur, qu'il n'avait aucun goût pour un décret sommaire d'expulsion par raison d'état lorsqu'il ne voyait aucun danger, que si le ministère et la majorité étaient d'un autre avis, ils n'avaient qu'à faire une loi que M. le ministre de l'intérieur se chargerait d'exécuter, qu'il n'avait quant à lui, rien à signer. M. le président Grévy a tenu à dégager sa responsabilité, et voilà comment M. le président du conseil Freycinet, qui s'en serait bien passé, s'est trouvé conduit à engager directement la sienne en

proposant une loi qui n'est qu'une concession de plus aux passions révolutionnaires, qui ne peut certes servir ni la république, ni la paix intérieure, ni la considération du gouvernement parmi les nations.

Qu'en sera-t-il maintenant de cette loi que M. le président du conseil s'est laissé arracher, qui est allée à une commission avec le digne cortège d'une autre motion de M. Basly demandant tout simplement la confiscation des propriétés des princes? Elle sera votée ou elle ne sera pas votée, on votera l'expulsion, on ne votera pas la confiscation, peu importe : les plus habiles seraient bien embarrassés de dire comment cela finira. Le plus clair est que dans la voie où l'on entre, on ne sait pas où l'on va : les iniquités s'enchaînent, et l'histoire de ces derniers temps, de M. le président du conseil lui-même dans ses divers passages au pouvoir, prouve qu'on n'est jamais au bout des concessions, des capitulations. Ce qui se passe aujourd'hui, ce qu'on propose, ce n'est pas seulement un attentat de parti contre la liberté des personnes, un essai de répression pour raison d'état, un retour sans motif et sans excuse à des mesures d'exception, après quinze années pendant lesquelles ces princes qu'on veut bannir ont été les Français les plus soumis aux lois, les plus réservés et les plus discrets ; c'est le signe le plus frappant des déviations successives et redoutables d'une république qui, après avoir été modérée, constitutionnelle, opportuniste, est tout près aujourd'hui de n'être plus qu'une république radicale, révolutionnaire et tyranniquement exclusive. C'est l'introduction préméditée et systématique de la violence dans les affaires de la France. Cette politique, dont les lois d'exil sont la plus récente expression, — les esprits extrêmes qui la soutiennent le savent bien, — ne peut avoir d'autre résultat que de livrer de plus en plus le gouvernement du pays aux passions de secte, en rendant de plus en plus irréparable la rupture avec les opinions modérées, en ajoutant aux divisions, aux dissensions intestines, aux animosités des partis. C'est ainsi qu'on travaille à la paix publique, — et si ces tristes projets pour lesquels on oublie tous les intérêts du pays ont cette malfaisante signification dans notre politique intérieure, ils viennent, il faut l'avouer, singulièrement à propos dans nos affaires extérieures, dans nos relations. Ils sont un exemple de plus du décousu, des contradictions, de l'inconsistance que les passions de parti mettent dans notre diplomatie, dans nos rapports avec les nations du monde. C'est même un incident presque comique de cette triste affaire.

Assurément, si quelque chose peut prouver à quel point notre gouvernement est le jouet des partis et subit tout, au risque de se créer les plus étranges embarras, c'est bien ce qui se passe justement à l'occasion de ce mariage de la princesse Amélie d'Orléans avec le duc de Bragance. Qu'est-il arrivé, en effet? C'est positivement fabuleux! Le roi dom Luiz de Portugal, en bon ami de la France, s'est fait un

devoir de communiquer à M. le président de la république le mariage de son fils, le duc de Bragance, et M. le président Grévy, en chef d'état bien appris, s'est hâté d'envoyer ses plus chaleureuses félicitations au souverain portugais. Ce n'est pas tout. Notre ministre à Lisbonne, M. Billot, a été nommé ambassadeur extraordinaire pour la circonstance, pour représenter la France aux fêtes du mariage, et M. l'ambassadeur extraordinaire Billot, qui avait évidemment reçu des instructions, a rempli sa mission comme il le devait, en tenant le langage qu'il était autorisé à tenir. Il a porté au palais des « Necessidades » le témoignage de l'intérêt de M. le président de la république pour la famille royale de Bragance, et, comme il l'a ajouté, « de la sympathie avec laquelle *son* gouvernement envisage une union qui doit établir un lien de plus entre les deux nations. » Il a insisté sur « les conséquences de cet heureux événement pour les relations de la France avec le Portugal. » Et le roi dom Luiz, à son tour, a mis la plus vive effusion dans sa réponse toute cordiale. Il n'a pas caché le plaisir qu'il éprouvait à entendre dire par l'ambassadeur que, dans l'opinion du gouvernement français, « l'heureux événement à la veille de se réaliser en Portugal, — réalisé aujourd'hui, — doit constituer un lien de plus entre les deux pays. » Il s'est plu à représenter, comme le gage d'une amitié durable, « l'extrême faveur avec laquelle l'opinion publique, en Portugal, — c'est le langage du roi dom Luiz, — a accueilli *la nationalité de l'épouse de mon bien-aimé fils...* » Voilà, direz-vous, qui est au mieux, c'est la France que le roi de Portugal honore avec tact dans la jeune femme du prince royal! Malheureusement, pendant qu'on parle ainsi à Lisbonne, tout est effarement à Paris. Au langage affectueux du roi dom Luiz on répond par la proscription du père de cette jeune princesse saluée comme le gage vivant de l'amitié des deux pays, par la chasse aux princes! Franchement, que voulez-vous qu'on pense de ce gouvernement en Portugal et un peu partout? Quelle opinion veut-on que les étrangers se forment de la fixité de notre politique, de la sûreté des rapports avec nous? On se moque non pas de la France, mais de ce gouvernement de parti qui est toujours occupé à démentir ses paroles par ses actes, ou ses actes par ses paroles, qui compromet nos relations avec la Russie parce qu'il a besoin de disposer d'une ambassade, et nos relations avec le Portugal parce qu'il est serré de près par les radicaux.

De sorte que, sous prétexte de défendre la république contre des menaces et des périls imaginaires, on va gratuitement au-devant des difficultés intérieures, des embarras extérieurs, qu'on se crée sans raison et sans prévoyance; on agite la France au dedans, on l'isole au dehors. Et à quoi tout cela peut-il conduire? La question est posée, dit-on, il faut la résoudre. D'abord elle ne serait pas posée si les radicaux ne l'avaient pas soulevée, — un peu peut-être contre le ministère lui-même, —

et si le gouvernement n'avait pas commencé par capituler devant les radicaux; mais, de plus, qu'elle soit posée ou non, quelle compensation, quelle sûreté espère-t-on trouver dans la politique d'exclusion? où en sera-t-on le lendemain? Est-ce que l'éloignement des princes, fût-il sottement décidé, a une efficacité politique? C'était bon autrefois, lorsque Louis XVIII était à l'extrémité de l'Europe, à Mittau, ou dans un vieux château au fond de l'Angleterre, sans communication avec la France, — lorsqu'il n'y avait ni les chemins de fer, ni le télégraphe, ni la presse. Aujourd'hui, les frontières existent à peine, les distances sont supprimées, une nouvelle court le monde en quelques heures. Les princes peuvent souffrir de l'exil, ils n'en sont pas diminués, ni moins présens politiquement. Ils sont désignés par la persécution, représentés par leurs amis en France. C'est une brutalité sans profit. On n'en est pas plus avancé, on reste tout aussi menacé parce qu'en définitive, le danger pour la république n'est pas dans la présence des princes à Paris, à Chantilly ou à Eu.

Non certes, le vrai danger pour la république n'est pas dans les princes, il est dans les républicains eux-mêmes, acharnés à ruiner un régime qu'ils croient faire vivre en lui créant les conditions d'une vie impossible. Il est dans cette politique qui, depuis quelques années, semble se faire un jeu de tout désorganiser et de tout ébranler, de subordonner les intérêts, les institutions, les traditions, la justice, l'armée, l'administration, l'industrie du pays, aux passions et aux calculs de parti. Le danger réel, pressant, il est dans l'instabilité qu'on met partout, dans l'abus de la fortune nationale, dans la complaisance pour toutes les idées d'anarchie, dans la réhabilitation de tout ce qui est insurrection et révolution. On l'a vu ces jours passés encore par cette première séance de la session nouvelle, par cette discussion aussi étrange qu'imprévue sur la révolution de février qui a été comme le prologue de la proposition de la loi d'exil, et qui avait pour objet d'allouer des pensions aux survivans des blessés ou des combattans de 1848. Le moment était, en vérité, bien choisi, lorsqu'on ne sait comment combler les déficits, lorsqu'il faut demander de nouveaux impôts aux contribuables, — et c'était de plus de l'argent bien placé! S'il est, en effet, une journée malvenue dans l'histoire, inutile au moment où elle s'est accomplie, féconde en désastres pour l'avenir, c'est cette journée du 24 février qui a été, l'autre jour, le thème de déclamations passablement surannées. Les révolutions sont toujours sans doute des révolutions, c'est-à-dire des événemens redoutables; il en est du moins que les circonstances justifient ou expliquent: celle du 24 février 1848 a précisément le caractère de s'être accomplie sans raison et sans nécessité contre un gouvernement qui tombait en respectant les lois jusqu'au bout, qui se prêtait, par le jeu même des institutions, à tous les progrès sérieux, et qui, après dix-huit ans de règne, laissait la France

intacte dans ses frontières, en possession de son influence libérale dans le monde. On fera de l'histoire du père Loriquet républicain tant qu'on voudra, c'est là la vérité. M. Clémenceau, à l'occasion d'une défense du régime de juillet, a laissé échapper dans cette discussion un mot qui pourrait être utilement médité. Il a dit, sans qu'on puisse trop voir à quoi il répondait : « Nous aurions deux provinces de plus et 10 milliards de moins à notre dette ! » Si M. Clémenceau a voulu dire que la révolution de 1848 a été pour quelque chose dans les malheurs qui ont depuis accablé la France, il avait certes raison. Le 25 février, le prince Louis Bonaparte était à Paris comme un héritier qui sentait que son heure approchait, — et, vingt ans après, le mot de M. Clémenceau était une réalité ! On conviendra qu'il n'y avait rien de pressant à revenir sur ce passé et à proposer des récompenses nationales pour ceux qui ont contribué obscurément à ouvrir à la France un si étrange avenir; mais on tenait visiblement à s'essayer, à s'échauffer sur la révolution de février, pour en venir à l'expulsion des princes. C'est tout ce qu'on trouvait de mieux à faire !

Eh bien ! c'est là ce que le pays, qui est le premier intéressé et l'éternelle victime, doit voir distinctement. Lorsqu'il ne désire que le repos et la paix, on lui répond par des agitations et des proscriptions de princes qui ne sont certainement pas dans ses vœux. Lorsqu'il ne demande qu'à être respecté dans ses mœurs, dans ses habitudes religieuses, on se plaît à irriter les croyances, on s'amuse à prononcer, ne fût-ce que pour un moment et par passe-temps, la suppression du budget des cultes. Lorsqu'il réclame la prévoyance et l'économie dans ses finances, on s'empresse de voter des dépenses nouvelles, des subsides pour les combattans de toutes les insurrections. Lorsqu'il dit bien haut tout ce qu'il souffre dans ses intérêts, dans son agriculture, dans son industrie, on le rassure et on le soulage par les fêtes parisiennes ou par des déclamations, — ou bien encore les ministres s'en vont en voyage, l'un promettant au Nord la protection, l'autre promettant le libre-échange au Midi. — Tout est factice et incohérent dans la politique qu'on lui fait. C'est toujours la représentation qui continue et la France a plus que jamais le droit de demander si les républicains qui la gouvernent persisteront longtemps encore à voiler leur impuissance dans les affaires sérieuses par des épurations de fonctionnaires, par des violences de parti, par des scènes de tribune ou par de stériles débats sur toutes les révolutions du passé.

Après bien des incertitudes et des contradictions, voici enfin l'Europe délivrée, au moins pour ce printemps, de l'obsession des affaires d'Orient. La dernière difficulté qui aurait pu singulièrement embarrasser toutes les politiques et peut-être même devenir un danger pour la paix de l'Occident est à peu près résolue. Les cinq puissances unies pour imposer leur volonté par leur action diplomatique d'abord, puis

par leurs démonstrations navales, ont atteint leur but. La Grèce bloquée par les vaisseaux de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Allemagne de l'Italie, de la Russie, a fini par s'incliner devant la nécessité. Au dernier moment, il est vrai, tout aurait pu, encore une fois, être compromis par des incidens inattendus. L'armée hellénique et l'armée ottomane, depuis si longtemps en présence, se sont entre-choquées. Pendant quelques jours, Grecs et Turcs ont bataillé sur la frontière, se disputant quelques postes; mais ce n'était plus là, évidemment, qu'une effusion de sang inutile. Ces incidens de guerre, ces escarmouches d'avant-postes perdaient de leur importance dès que la Grèce, laissée à elle-même, après le départ des ambassadeurs et la déclaration de blocus, avait pris son parti de ne plus résister aux volontés de l'Europe, de dissoudre son armée de campagne. C'est, en effet, depuis quelques jours la situation à Athènes. Un ministère d'affaires ou de circonstance a paru d'abord suffire pour présider à la transition. Toute réflexion faite, c'est le chef de l'opposition, M. Tricoupis, qui a fini par se charger du pouvoir, par accepter la mission de désarmer, de liquider cette pénible crise. La question est donc à peu près tranchée. Le blocus des ports grecs sera sans doute levé d'ici à peu. Les chances de complications prochaines s'évanouissent. Est-ce à dire que tout soit fini ? Rien ne finit en Orient, on le sait bien. Personne ne sort satisfait de cette crise des Balkans, ni la Serbie, qui dévore l'amertume de ses défaites, ni la Bulgarie, qui se sent dans une situation précaire, ni la Grèce blessée dans sa fierté, ni la Turquie plus que jamais ruinée par ses armemens, et il n'est pas sûr que ce concert européen qui s'est formé pour réduire les Grecs soit lui-même bien solide. C'est du moins la paix du moment, ou si l'on veut, une trêve nouvelle. Une fois de plus, on a mis le pied sur une de ces allumettes qui peuvent mettre le feu partout, et c'est déjà quelque chose pour les gouvernemens, qui ont bien d'autres campagnes à poursuivre.

Rien, en effet, ne ressemble plus à une campagne, à une vraie campagne mêlée de péripéties, que ces débats qui se déroulent en Angleterre pour cette question irlandaise qui ne cesse de passionner l'opinion et le parlement. Depuis que la discussion pour la seconde lecture des bills de M. Gladstone est ouverte, la situation semble changer chaque jour de face. Tantôt M. Gladstone voit l'opposition redoubler de force, le nombre de ses adversaires grossir devant lui, et paraît menacé d'une inévitable défaite ; tantôt il semble reprendre l'avantage par son éloquence, par l'ascendant de sa popularité, par sa stratégie. A qui restera la victoire en définitive ? On ne le sait pas encore ; on ne voit pas comment se dénouera cette lutte où les négociations se mêlent aux discussions ardentes, où tous les partis ont pris position. Jusqu'ici les conservateurs avaient affecté de s'effacer, de laisser la première place dans le combat aux libéraux dissidens conduits par lord

Hartington et même aux radicaux qui suivent M. Chamberlain. Il y a quelques jours, lord Salisbury n'a plus gardé ce silence, qui était peut-être une habileté. Il a prononcé à Saint-James-Hall un discours passionné, où aux projets et à la politique de M. Gladstone il a opposé les idées du pur torysme, une politique qui, sans aller jusqu'à ériger en système la répression à outrance et pour vingt ans à l'égard de l'Irlande comme on l'a dit, ne reste pas moins la politique traditionnelle de résistance. Un instant, M. Gladstone a pu croire que l'intervention bruyante de lord Salisbury le servirait, qu'elle aurait du moins l'avantage de rendre plus difficile la coalition de ses adversaires, libéraux dissidens et conservateurs, peut-être même de lui ramener lord Hartington et ses amis; mais ce qu'a pu dire lord Salisbury ne change pas la position de lord Hartington, qui n'a pas lié partie avec les conservateurs, qui a levé le drapeau pour son propre compte, au nom du vieux libéralisme et de l'intégrité britannique. Lord Hartington est trop engagé par ses déclarations, par ses discours, par ses actes les plus récens pour pouvoir reculer: c'est lui qui a proposé le rejet du bill ministériel et qui reste le directeur de la campagne contre la politique irlandaise du cabinet. Évidemment M. Gladstone n'a que peu à espérer de ce côté. Tout ce qu'il peut se promettre, c'est de reconquérir les radicaux du groupe de M. Chamberlain, et c'est à cette œuvre de ralliement nécessaire qu'il met aujourd'hui toute son habileté.

Le grand et terrible vieillard qui a engagé une si dangereuse partie ne néglige certainement rien pour le succès de son entreprise. Il ne cesse de négocier en combattant. Il ne demande pas mieux que de désarmer par des concessions M. Chamberlain et ses amis, de chercher avec eux un moyen de concilier l'autonomie irlandaise et l'unité de l'empire, de maintenir une représentation de l'Irlande au parlement de Westminster dans certaines circonstances et dans certaines conditions. Toute sa tactique, pour le moment, paraît être de gagner du temps, de ne demander simplement aujourd'hui que le vote du principe de l'*home-rule*, et il n'a pas caché sa pensée dans une réunion du parti libéral qu'il a provoquée ces jours derniers, où il a déployé autant de diplomatie que d'éloquence. Réussira-t-il? Si, avec le concours des radicaux habilement reconquis par lui, il réussit à obtenir le vote du principe de sa politique, le reste de l'œuvre sera ajourné à une session d'automne, et d'ici là on aura le temps de s'entendre, de remanier, d'amender, d'atténuer le bill primitivement proposé. Si l'opposition l'emporte au vote qui terminera la discussion de la seconde lecture, c'est, selon toute apparence, la dissolution du parlement, un appel au pays en dernier ressort, et il n'y a point à s'y méprendre, des élections préparées, décidées dans de telles conditions, sont un assez redoutable inconnu. M. Gladstone a placé l'Angleterre entre l'im-

possibilité de retourner en arrière et la périlleuse témérité que son génie lui impose.

Les élections qui viennent de se faire au-delà des Alpes n'ont pas, heureusement pour l'Italie, une si dangereuse gravité et ne peuvent avoir les conséquences qu'auraient en ce moment des élections anglaises. Elles se sont passées, sinon sans bruit et sans quelques incidens de turbulence, du moins sans avoir soulevé les passions publiques et sans avoir provoqué de sérieuses agitations dans le pays. Elles ont été précédées de manifestations qui ont certes leur importance, comme le discours que M. Minghetti a prononcé dans une réunion, à Rome, et où l'ancien président du conseil a parlé avec son élégante facilité, avec le sentiment d'un vieux libéral disposé à se prêter à toutes les combinaisons qui peuvent donner un gouvernement sensé à l'Italie. En fin de compte, les élections italiennes n'ont été que ce qu'elles pouvaient être dans les circonstances où elles ont été décidées et où elles se sont accomplies. Que dans ce récent mouvement électoral, il y ait eu quelques choix bizarres, comme celui de M. Cipriani, cet ancien soldat de la commune de Paris, sur qui pèsent de graves condamnations, ce ne sont là que des incidens excentriques, des phénomènes d'une maladie révolutionnaire dont tous les pays sont plus ou moins atteints. Dans leur ensemble, les élections n'ont pas changé sensiblement les rapports des partis, la situation parlementaire. Les radicaux de l'extrême gauche ont eu un certain nombre de nominations, pas assez pour avoir une influence décisive et pour être un danger. Les pentarques, les amis de M. Cairoli, de M. Nicotera, de M. Crispi, de M. Baccarini, de M. Zanardelli, qui forment l'opposition la plus sérieuse et qui comptaient sur la victoire, n'ont eu, après tout, que de médiocres succès. M. Cairoli seul a été élu deux fois, à Rome et à Pavie. Le chiffre de l'armée pentarchique arrive à peine à cent cinquante. La droite reprend son rang, avec l'importance que lui donnent les traditions et les lumières, dans le parlement. L'avantage principal et définitif est encore à M. Depretis, qui retrouve sa majorité, qui reste maître de la situation. La majorité n'est pas grande, il est vrai; telle qu'elle est, elle suffit pour assurer au ministère les moyens de vivre, pour le mettre à l'abri des échauffourées imprévues.

Qu'en fera le président du conseil? Son premier soin sera sans doute d'obtenir le vote d'une partie du budget, puis d'ajourner le parlement, c'est-à-dire les difficultés, à l'automne. D'ici là il aura eu le temps de voir plus clair dans la situation parlementaire et peut-être de modifier son ministère. Au fond, à regarder de près, ces élections récentes de l'Italie, elles ont une signification assez apparente. Il est clair que le pays éprouve un certain éloignement pour les partis extrêmes, qu'il n'a de goût ni pour les aventures, ni pour les agitations, et si M. Depretis, qui est un homme de sens pratique, veut assurer son pouvoir, il

ne le peut qu'en ralliant autour de lui toutes ces opinions modérées qui, en Italie comme partout, sont la force des gouvernemens, des institutions libres.

Au moment où il y a des affaires sérieuses un peu partout, — en Angleterre, où s'agite toujours la question d'Irlande, en Italie, où les élections viennent de s'accomplir, en Allemagne même, où les débats économiques succèdent au vote de la loi ecclésiastique, l'Espagne est tout entière à un événement attendu depuis quelques mois. La jeune veuve du roi Alphonse XII, la reine régente Marie-Christine, a mis au monde un prince dont la naissance a été accueillie et est considérée par les Espagnols comme un gage de sécurité publique. Tout se réunit pour donner à cet événement un caractère particulièrement intéressant, et si on a pu souvent dire que l'imprévu règne au-delà des Pyrénées, l'histoire de l'Espagne, depuis quelques mois, prouve du moins que cet imprévu peut tromper quelquefois les mauvais augures.

Lorsque le roi Alphonse XII s'éteignait si prématurément, à la fin de l'année dernière, il est certain que l'Espagne se trouvait tout à coup dans une situation critique qui pouvait aisément devenir périlleuse. La princesse chargée à l'improviste du lourd fardeau d'une régence était une étrangère peu connue jusque-là, peu mêlée aux affaires, excitant peut-être quelque ombrage. De plus, l'hérédité restait pour ainsi dire en suspens. On ne savait si la jeune infante qui succédait pour le moment à son père resterait définitivement la reine, ou si elle ne devrait pas s'effacer devant le nouveau-né qu'on attendait. L'avenir pouvait paraître assez sombre, tout au moins assez énigmatique. En réalité, le sentiment du péril est peut-être ce qui a sauvé l'Espagne. Le pays ne fut jamais plus tranquille qu'il ne l'a été depuis quelques mois. Tout s'est passé sans accident, sans trouble, dans les circonstances les plus douloureuses et les plus difficiles. La reine Christine, depuis son avènement à la régence, a montré autant de tact et d'intelligence que de droiture. Elle s'est popularisée lorsqu'il y a quelques jours, au lendemain d'une tempête qui s'était abattue sur Madrid et avait fait de nombreuses victimes, elle a tenu à aller elle-même, malgré son état, visiter les malheureux, porter des secours à toutes les misères. C'est justement peu après s'être imposé ces généreuses fatigues qu'elle a mis au monde ce prince, — le premier peut-être dont le règne commence avec la vie, — et dont la naissance a pu être annoncée aux provinces par ce simple mot : « Le roi est né! » L'hérédité s'est trouvée ainsi fixée. La jeune reine provisoire est redevenue la princesse des Asturies. L'enfant né d'hier est le roi d'aujourd'hui. Il a été bienvenu et acclamé partout dans les provinces comme à Madrid. Les partis ont fait pour un moment trêve à leurs querelles devant ce berceau. Le président du congrès, M. Cristino

Martos, qui a été républicain sous une république éphémère, le président du sénat, le général Concha, marquis de la Havane, se sont plu également à saluer le nouveau prince comme une espérance pour le peuple espagnol, comme un « symbole d'ordre, de liberté, de tous les intérêts du régime représentatif. » Le pape Léon XIII a été choisi comme le parrain de l'enfant royal. On peut dire aujourd'hui que la douloureuse crise de transition ouverte par la mort du roi Alphonse XII est close : un nouveau règne a commencé en pleine paix, au milieu d'une satisfaction assez générale.

Ce règne qui s'ouvre au-delà des Pyrénées est, il est vrai, une minorité, et ce serait une singulière illusion de croire que toutes les difficultés sont finies parce qu'on a pu dire il y a quelques jours à Madrid ce mot qui a couru partout : « Nous avons un roi ! » Assurément, rien n'est fini, les partis hostiles n'ont pas désarmé. On a même déjà prétendu que les carlistes se préparaient à une nouvelle campagne et les républicains, de leur côté, n'ont pas renoncé à leurs complots révolutionnaires. Il y aura des conspirations, des agitations, peut-être des insurrections, c'est possible. Il y a pourtant une chose assez claire. Les carlistes, depuis un demi-siècle, ont déjà fait bien des tentatives de guerre civile, et même quelquefois dans des conditions qui semblaient favoriser leur cause, ils n'ont jamais réussi; ils n'auraient des chances, peut-être sérieuses, que si les républicains commençaient par bouleverser le pays. Ils le savent bien, et les républicains qui ont quelque raison sentent bien aussi que, s'ils réussissaient à rejeter l'Espagne dans des révolutions nouvelles, ils rendraient une force singulière au carlisme, qui se retrouverait bientôt en armes devant eux. Le nouveau roi n'est qu'un enfant et la personne chargée d'exercer la régence n'est qu'une femme; mais les gouvernemens de minorité n'ont pas toujours été les plus faibles dans un pays aux intincts généreux et chevaleresques. Cet enfant et cette femme, qui n'ont de défense que dans la nation et par la nation, représentent, après tout, une société nouvelle, les garanties libérales, des institutions protectrices de tous les droits, de toutes les opinions. Ils trouvent une sorte de force dans leur faiblesse comme dans tout ce qu'ils représentent pour le bien et l'avantage du pays. Tous les partis réguliers, qu'ils s'appellent libéraux ou conservateurs, sont également intéressés à ne pas ruiner par leurs divisions une cause qui est leur propre cause, à se rallier autour de cette jeune monarchie constitutionnelle, qui, en même temps qu'elle est la tradition vivante, est la garantie de tous les progrès sérieux, légitimes et durables.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'arrangement du conflit turco-grec a provoqué un mouvement général de hausse sur les fonds d'état étrangers. Selon toute probabilité, la spéculation parisienne aurait mis les circonstances à profit pour porter le 3 pour 100 au-dessus de 83 francs, et essayer d'engager une campagne d'affaires devant sa raison d'être au très brillant succès de l'emprunt, si la politique ne s'était jetée à la traverse de ces bonnes dispositions. L'agitation qui s'est produite sur la question de l'exil des princes a non-seulement enrayé la hausse annoncée, mais encore déterminé un certain nombre de gros souscripteurs de l'emprunt à ne pas attendre plus longtemps pour réaliser leurs bénéfices.

Notre marché a ainsi présenté pendant cette quinzaine une double physionomie. Tandis que la spéculation s'enflammait pour les rentes des pays voisins, elle s'est montrée froide et maussade pour nos propres fonds. Quant aux capitaux de placement, ils ne se sont occupés ni des affaires orientales ni de la rentrée des chambres, et se sont portés avec la régularité habituelle sur les titres favoris de l'épargne : obligations de nos grandes compagnies, des chemins de fer algériens, du Crédit foncier et des bonnes valeurs industrielles. Tout ce groupe de valeurs a bénéficié du retour sur le marché des fonds qui avaient été immobilisés pendant quelques jours par les préparatifs de la souscription publique à l'emprunt de 500 millions.

Bien que la question grecque ne soit pas encore complètement réglée et que de nouvelles contestations puissent surgir au moins sur des points de détail, la spéculation sur les places de Vienne, de Berlin et Londres a tiré immédiatement les conséquences de la certitude acquise que la paix serait maintenue en Orient. Elle s'est même refusée à attacher la moindre importance, soit à la proclamation adressée par le tsar aux marins de la flotte ressuscitée de la Mer-Noire, soit à l'espoir exprimé par le bourgmestre de Moscou, dans une allocution à l'empereur Alexandre, de voir bientôt briller la croix sur Sainte-Sophie.

Le 4 pour 100 or hongrois a monté de 84.10 à 85.25, tous les fonds russes ont gagné 1 à 1/2 pour 100, le 4 pour 100 d'Autriche a été porté de 92 à 93.80, le 5 pour 100 roumain de 90.50 à 93. Les obligations helléniques 6 et 5 pour 100 se sont relevés de 6 à 7 francs.

Le Turc consolidé n'a progressé que 0 fr. 10, mais la Banque otto-

mane a gagné dans cette quinzaine une dizaine de francs, à 537. Le sultan s'est décidé à signer l'iradé portant règlement de la créance de la banque sur le trésor ottoman. Cette créance se trouve consolidée, capital et intérêts accumulés, en un fonds de 4,200,000 livres turques rapportant environ 300,000 livres d'intérêt annuel avec des garanties spéciales. Ce règlement de comptes ne remet entre les mains de la banque qu'un papier négociable, analogue à celui dont on a tiré les obligations privilégiées cotées actuellement 370 francs pour 25 francs d'intérêt par an. C'est, en tout cas, un commencement de mobilisation d'une créance qui, dans sa forme ancienne, pouvait être tenue pour irrécouvrable. La signature de l'iradé va permettre à la banque de distribuer pour 1885 un dividende que l'on peut évaluer dès maintenant à 12 fr. 50.

Les élections qui viennent d'avoir lieu en Italie ont donné à M. Depretis une majorité suffisante pour lui permettre de continuer à gouverner malgré l'opposition de la pentarchie. La rente italienne a monté d'un point sur ce résultat. Il ne lui faut plus que gagner encore 0 fr. 15 à 0 fr. 20 pour atteindre le cours rond de 100 francs. On commence à s'entretenir de nouveau dans les cercles financiers des projets de conversion de ce fonds. A Berlin, d'autre part, s'élaborent des combinaisons relatives à une conversion des catégories de rente russe 6 et 5 pour 100 en catégories nouvelles, à 4 ou 4 1/2 pour 100.

L'Extérieure s'est établie solidement au-dessus de 58, la naissance d'un roi d'Espagne ayant donné un surcroît de force aux partis dynastiques. Les républicains se reconnaissent impuissans à ébranler le régime établi, et don Carlos a déclaré de son côté publiquement qu'il n'avait nulle intention pour l'instant de faire valoir les armes à la main ses droits sur le trône occupé par le tout jeune Alphonse XIII.

La situation financière de l'Égypte justifie la hausse lente, mais continue, de l'obligation unifiée depuis 325 francs. Le cours de 350, où ce titre se tient depuis quelque temps, ne tardera pas à être franchi.

La bonne tenue des places de Vienne et de Berlin a provoqué des rachats du découvert en actions des chemins Autrichiens et Lombards. De 455, les premières ont regagné rapidement 20 à 25 francs, les secondes ont repris de 230 à 237. Ces mouvemens déterminés par la spéculation attestent seulement que la baisse avait été trop brusque et que le déclassement n'en avait pas été la cause principale. On ne saurait toutefois prévoir un relèvement plus accentué, tant que la situation économique générale ne se sera pas modifiée. Les chemins Espagnols ont aussi été un peu plus fermes, notamment le Nord de l'Espagne, dont le dividende pour 1885 paraît devoir être fixé à 12 fr. 50.

Le 3 pour 100 français ancien avait été porté par le succès de l'emprunt à 82.75 et la prime de la rente nouvelle atteignait 2 francs. Les premières séances de la chambre, les hésitations du gouvernement

sur la question des princes, le dépôt par le ministère d'un projet de loi qui ne pouvait contenter personne, le ton menaçant de la presse radicale et intransigeante, les décisions successives de la commission du budget relatives au budget des cultes, tous ces symptômes du fâcheux état d'esprit dans lequel sont revenus la plupart des députés républicains ont valu à nos deux rentes 3 pour 100 un recul d'environ 0 fr. 50. Mais, résultat plus déplorable encore du réveil des préoccupations politiques, les affaires se sont complètement ralenties; au lieu de l'animation espérée comme suite naturelle du grand effort de l'emprunt, c'est de nouveau la réserve et le découragement qui dominent. On ne compte déjà plus sur la reprise des affaires.

Aussi la stagnation des cours est-elle complète sur le plus grand nombre des valeurs. Les actions de la Banque de France, du Crédit foncier, de nos grandes compagnies de chemins de fer, de la Banque de Paris et de presque tous les établissemens de crédit sont exactement aux mêmes prix qu'il y a quinze jours. Deux valeurs ont baissé sensiblement, le Gaz de 1,457 à 1,443 et le Suez de 2,120 à 2,102. Les Messageries maritimes ont monté de 17 francs à 572, les Voitures et la Compagnie transatlantique de 7 francs à 620 et 490.

Le ministre des finances a publié le 24 courant son rapport au président de la république sur les résultats définitifs de la souscription publique à l'emprunt de 500 millions. L'emprunt a été souscrit vingt fois 1/5 environ, par 248,407 parties prenantes, dont voici le classement : il y a eu 153,451 souscriptions de 3 francs de rente, 74,019 de 10 à 100 francs, 16,877 de 110 à 1,000 francs; 3,324 de 1,010 à 10,000 francs et 736 au-dessus de 10,000 francs de rente.

Le ministre fait remarquer que le chiffre de 248,407 est loin de représenter le nombre réel des personnes qui ont pris part à la souscription, et que la portion de l'emprunt qui doit, être dès à présent, considérée comme définitivement classée, ou du moins attribuée aux petits capitalistes, comprend, indépendamment des demandes individuelles dont le chiffre est donné plus haut, une part considérable des souscriptions présentées par les maisons de banque et les établissemens de crédit.

Les bons du trésor en circulation la veille de l'emprunt représentaient une somme totale de 286 millions. Il en a été présenté à l'escompte en vue de la souscription, pour 181 millions, et ces bons ont coûté au trésor, pour la période qui s'est écoulée entre la date de leur émission et celle de leur remboursement, un intérêt moyen ressortant à 3.58 pour 100 par an, inférieur par conséquent au taux des rentes nouvellement émises, lequel ressort à 3.76 pour 100. Aussitôt après l'émission de l'emprunt, l'intérêt des bons a été abaissé au taux maximum de 1 1/2 pour 100 l'an.

Le montant des rentes souscrites a été de 401,819,513 francs, né-

cessitant, à raison de 15 francs par coupure de 3 francs de rente, un versement de garantie de 2,009 millions de francs. Les neuf dixièmes de cette somme ont été remboursés dès le lendemain de l'émission.

Le ministre s'était réservé le droit de statuer en ce qui concerne les souscriptions que la répartition aurait ramenées à 3 francs ou au-dessous de 3 francs de rente. Dans cette catégorie sont rentrées les souscriptions de 3 à 60 francs de rente inclusivement. Elles s'élèvent, en tout, à 217,837, à chacune desquelles « le résultat satisfaisant des mesures prises pour éviter l'abus des souscriptions d'unités m'a déterminé, dit M. Sadi-Carnot, à allouer 3 francs de rente, » soit en tout 653,511 francs. Le total des rentes à émettre étant de 18,947,368 fr., il restait à répartir 18,293,857 fr. entre le surplus des souscriptions. Cette répartition a été faite proportionnellement, à raison de 4 fr. 5725 pour 100 francs de rente souscrite.

Le gouvernement espagnol a émis, le 25 de ce mois, 340,000 obligations 6 pour 100 de l'île de Cuba, sur 1,240,000, que diverses lois récentes l'ont autorisé à créer, pour la conversion des anciennes dettes de l'île, remboursables à échéance rapide et pour la consolidation de la dette flottante. Ces titres rapportent 30 francs par an, nets d'impôts, remboursables au pair en cinquante ans à 500 francs, et émis à 422 francs, sont garantis par les revenus de l'île et par le trésor métropolitain. La souscription était ouverte en Espagne et sur diverses places étrangères, notamment, à Paris où la Banque de Paris et des Pays-Bas était chargée de recevoir les demandes. On dit qu'il a été demandé plus de 600,000 titres tant en Espagne qu'en France. On ne peut guère toutefois évaluer à plus de quelques millions le nombre de titres souscrits à Paris.

L'action de Panama, après avoir été précipitée à 400 francs par la divulgation des conclusions défavorables du rapport de M. Rousseau, chargé par le gouvernement français de l'éclairer sur la situation de l'entreprise, s'est ensuite relevée avec vigueur à ses anciens cours. Il ne paraît pas douteux que le rapport de M. Rousseau ne soit, en effet, contraire aux espérances que la Compagnie n'a cessé d'exprimer. Ce document établit que les travaux ne sont pas aussi avancés et que l'achèvement du canal offrira beaucoup plus de difficultés, demandera plus de temps et coûtera plus cher que ne l'ont affirmé M. de Lesseps et les ingénieurs de la Compagnie. Celle-ci, sur l'invitation du gouvernement, a nommé une commission technique pour préparer la réponse aux conclusions du rapport de M. Rousseau. En attendant les résultats de ce débat contradictoire, la question de l'autorisation d'une émission en obligations à lots reste nécessairement suspendue.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

LE

STAGE D'ADHÉMAR

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Il y avait quelque temps déjà que le petit Adhémar de Busigny, orphelin de père et de mère, avait définitivement quitté la maison dominicaine d'Arcueil, où s'était achevée son éducation; et personne, autour de lui, ne se plaignait qu'il en fût sorti ni qu'il y eût séjourné, preuve évidente de la supériorité de l'établissement sur tous les lycées connus, auxquels on reproche assez justement de déformer les sujets qu'on leur confie sans avoir l'excuse de ne pas vous les rendre.

Blond avec des traits fins et une vaporeuse moustache dorant à peine sa lèvre rouge, très doux et très prévenant, mais très franc, il avait un air de page qui a passé par le séminaire. Au reste, depuis qu'il avait accompli, dans un régiment de cavalerie de la garnison de Compiègne, son année de service militaire et fait son tour d'Europe, le page, en lui, avait délibérément pris le pas sur le séminariste, et, quoique manquant un peu de taille, il était agréable à voir. — Indépendamment de ces légers avantages physiques et de son éducation parfaite, on pouvait noter à son actif un sûr et précoce instinct d'élégance, qui le préservait des cravates trop claires aussi

bien que des pantalons trop étroits ou trop larges, — selon la mode, — enfin de toutes les outrances de toilette chères à la première jeunesse. Mais la caractéristique essentielle, la *dominante*, comme on dit aujourd'hui, de ce sympathique jeune homme, c'était une politesse exquise et rare, pleine de réserve à l'égard des femmes et telle que, seuls, des prêtres ou des femmes en peuvent inculquer les principes à un adolescent que gêne déjà la robe prétexte. Bien que privé de sa mère dès les années d'enfance, Adhémar avait été constamment entouré de soins féminins, soumis à des influences féminines, auxquelles s'étaient mêlées seulement sur le tard les influences et le régime ecclésiastiques. Son aïeul, le duc de Busigny, un vert galant septuagénaire, avait voulu qu'il en fût ainsi, s'abstenant d'abord de toute ingérence personnelle et réservant sa propre direction pour l'époque de l'émancipation définitive. D'ailleurs, la famille ne comptait guère que des femmes : une grand'mère ravissante, deux sœurs angéliques, quelques tantes supportables et plusieurs cousines à croquer, le tout agrémenté, par faveur spéciale du ciel, d'un nombre fort restreint de parens mâles, — excellente condition pour se perfectionner à loisir aux belles manières, sans avoir à descendre trop vite du salon familial à l'écurie.

On allait quitter la table; la nuit était tombée, une nuit d'août déjà prompte à venir et qui avait drapé tout d'un coup de son ombre les arbres du parc, dont les hautes silhouettes se faisaient à chaque minute plus indécises et plus fuyantes. Des candélabres avaient été posés sur la nappe, quelques instans seulement avant la fin du dîner, parmi les fleurs, qui, tout alanguies, mouraient en se mirant dans le cristal et l'argent. Le maître d'hôtel, ayant achevé sa besogne, demeurait immobile derrière une dame d'assez grand âge, petite et même un peu cassée par les ans, mais avenante encore sous ses bandeaux gris, et de fort grand air dans sa toilette noire, dont la simplicité semblait presque austère en ce milieu de luxe, ou plutôt d'aristocratique confort. Vis-à-vis de la vieille dame, un svelte vieillard, soigné, coquet, de teint rose, portant sa perruque blanche, à cheveux courts et moutonnans, frisée comme le poil d'un caniche bien entretenu, et sa floconneuse moustache, aux tons de névé, éparse sur la lèvre comme une fine mousse de savon, se tenait droit sur sa chaise, bien pris dans son frac, souriant et superbe, ironique et charmant, visiblement duc ou quelque chose d'équivalent : gentilhomme. Il lorgnait du coin de l'œil son petit-fils Adhémar, lequel, la mine longue et l'air absorbé, inclinait de plus en plus la tête vers la nappe, semblant vouloir épeler, à travers les dessins de la damassure et les complications de la broderie, un chiffre couronné qui marquait l'angle de la table. Autour de cette

table, une douzaine de personnes étaient assises. A la droite du châtelain, une femme entre deux âges, en demi-décolleté, brune et blanche, grande et restée mince, par suite jeune de corps, avec de beaux traits doux, discrètement rafalés par le temps et empreints du charme très réel de la bonté ; plus loin, trois jeunes filles plus qu'agréables, dont deux blondes qui ressemblaient à Adhémar et une brune absolument belle. Puis, à gauche de la châtelaine, deux jeunes gens, un grand et un petit : le premier bâti comme un cent-gardes, roux de poil, vigoureux, beau garçon d'aspect militaire et de physionomie nulle; le second, robuste aussi, mais courtaud, charpenté de travers, sans harmonie, sans proportion, et qui eût été franchement laid si sa grosse tête, mal d'aplomb sur ses hautes épaules, n'eût resplendi de l'éclat de deux yeux ronds, hardis et moqueurs, à peine tempéré par le velouté d'un regard encore très jeune. — Quant aux trois ou quatre autres convives : un chef d'escadrons de hussards en uniforme, qui occupait la droite de la vieille duchesse, une dame en grande toilette, etc., ils n'étaient pas apparemment de même essence que les précédens. Ce devaient être des convives obligatoires : des voisins de campagne, ou des habitans de la ville prochaine. Certains signes, en effet, difficiles à préciser, mais perceptibles même pour un œil modérément exercé, trahissaient çà et là des différences dans les habitudes de vie, dans la tournure d'esprit, plus encore peut-être que dans l'éducation première : une sorte d'extranéité morale, s'affirmant de loin en loin par des riens, par une insensible hésitation de la parole ou du geste, par une furtive contrainte, dissipée presque aussitôt qu'apparue. Ainsi, le chef d'escadrons, qui était, à coup sûr, un homme bien élevé, qui était probablement même un homme bien né, puisqu'on l'appelait : « Monsieur de Montbron, » et, par surcroît, un homme intelligent, car son visage révélait d'heureux dons, ce militaire en tenue, malgré son extérieur avantageux, semblait moins à l'aise, moins évidemment dans son centre, dans son milieu, que le grand jeune homme roux à moustache conquérante, lequel, à n'en point douter, quoiqu'il fût en habit noir, appartenait aussi à l'armée, et dont la figure n'exprimait pourtant qu'une insignifiance absolue, jointe à une extrême jeunesse : l'un manquait assurément de ce que l'autre avait en abondance, — l'usage et la pratique des lieux et des personnes.

L'ensemble des détails et jusqu'à la majesté du décor, — une salle à manger profonde et élevée, dont les panneaux représentaient des sujets de chasse largement traités, séparés les uns des autres et comme ponctués par des médaillons de veneurs, qui devaient être des portraits de famille, — tout disait le caractère aris-

tocratique de la demeure et la noblesse de ses habitans. Mais rien ne le disait mieux, ni de façon plus intimidante, que la distinction des châtelains, de la châtelaine surtout, — car on pouvait reprocher au vieux duc son entêtement par trop manifeste à ne pas vieillir du même train que son état civil, et sa perruque, pour blanche qu'elle fût, n'en avait pas moins quelque chose de déplaisant dans l'abondance et la correction nettement artificielles de ses frisures. — Quoi qu'il en soit, en contemplant les principaux personnages et le décor, le décor depuis un instant poétisé et encore agrandi, car les laquais, sur un signe de la duchesse, avaient ouvert sans bruit les portes-fenêtres donnant sur le parc, on se fût aisément souvenu de la phrase de Charles-Quint déclarant, après son séjour à Verteuil, chez l'aïeul de l'auteur des *Maximes*, « n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté et seigneurie. »

L'atmosphère était tiède, avec une mollesse enveloppante qui engourdissait les corps et noyait les esprits. Les convives ne causaient plus, n'attendant que le signal de la maîtresse de maison pour se lever.

— Eh bien! mon enfant, dit tout à coup Mme de Busigny à son petit-fils, qui avait toujours le même air penché, à quoi penses-tu?

Et, de sa voix douce, bienveillante, où se démêlait pourtant une vague et secrète ironie, elle ajouta :

— Est-ce la perspective de quitter Troussecourt après-demain, qui t'attriste à ce point?.. Voilà qui serait bien flatteur pour nous!

Adhémar ne répondit que par un sourire, mais il revint à lui tout à fait.

Si la grand'mère ignorait, — ce qui n'est pas certain, — la cause d'une aussi rêveuse attitude, les amis, eux, étaient mieux informés, car Aymery du Trahaut prit sous le bras, au sortir de table, son camarade Adhémar et, l'entraînant à l'écart, lui dit :

— Je sais ce que tu as; j'ai ça aussi et Hector de même : c'est de l'amour... Il faut en finir... Psst! Hector!.. Fougerac!.. Par ici! Tu n'es pas de trop.

Et Hector, le gaillard de six pieds, le cent-gardes, étant venu se joindre à ses deux amis, les trois jeunes fracs s'enfoncèrent sous le couvert protecteur d'une charmille.

Là, Aymery du Trahaut, arrêtant ses compagnons d'un geste, se recueillit une seconde et prit la parole. — A Arcueil, on l'appelait Mirabeau, ce petit jeune homme trapu, à la silhouette torte, au nez camard et à l'œil saillant. C'est qu'aussi il discourait à tout bout de champ, cet Aymery. Jadis, il portait des toasts dans les fêtes qui se célébraient au réfectoire, haranguait ses professeurs dans les

classes, ses condisciples dans les cours : tout lui était prétexte à rhétorique. Encore ne se bornait-il point à parler : il écrivait, il écrivait avec une abondance et une facilité déplorables, grâce auxquelles son style égalait sa faconde, ce qui lui permettait de remporter régulièrement, chaque année, et le prix de dissertation française, et le prix de dissertation philosophique, et le prix de discours latin, et tous les prix quelconques attribués à l'art d'enfiler les mots les uns au bout des autres, en pillant plus ou moins les anciens et les modernes, dans le dessein unique et inavouable de délayer pour mieux brouiller. Mal bâti et sans autre beauté que la vivacité de son regard, partant peu séduisant d'aspect, il avait une voix musicale dont il se servait comme d'un instrument, modulant ses phrases avec une habileté souveraine, sachant se faire écouter (il l'avait encore prouvé pendant le dîner) à un âge où, d'ordinaire, on est à peine jugé digne d'écouter les autres. Aussi était-il fat tout autant que s'il eût été beau. Et, en vérité, il n'avait peut-être pas tort, l'avenir lui réservant, sans doute, d'éclatans triomphes, puisque la nature lui avait octroyé le don de l'éloquence, qu'elle accorde si rarement à ceux qui sont beaux ou à ceux qui ont de la franchise et du bon sens, en un mot à ceux qui pourraient s'en servir sans en mésuser, — don terrible n'occasionnant guère moins de dommage à la vertu des femmes qu'à l'équilibre des sociétés.

— Messieurs, dit le petit Aymery du ton à demi narquois des grands orateurs sûrs d'eux-mêmes, il est temps de mettre un terme à une situation pleine d'équivoque et de ridicule. Nous aimons tous trois la même femme... Ne protestez pas : trois paires d'yeux qui, ne pouvant être constamment braquées, évoluent sans cesse dans la même direction, doivent fatalement se rencontrer. Aussi, après bientôt un mois de cette vie commune pleine de charme que nous devons à l'initiative d'Adhémar et à l'hospitalité de M. et de Mme de Busigny, vous n'avez plus rien à me cacher, mes bons enfans : vous êtes, comme moi, parfaitement amoureux de la baronne... Laisse-moi parler, mon petit Adhémar.

— Soit! mais abrège; pour Dieu, abrège!.. Ce que tu dis n'a pas le sens commun.

— Alors, ne sois pas si pressé de me voir conclure... Je disais que nous aimons tous trois la même femme. Or, il me paraît nécessaire et urgent de déterminer, sans plus de retard, la conduite à tenir. Après-demain, demain peut-être, nous nous séparerons, tirant chacun de notre côté; mais, dans quelques mois, dès le commencement de l'hiver, nous nous retrouverons et nous retrouverons la baronne... Eh bien! je dis que, nos droits étant égaux, puisque nous n'en avons pas, il est juste que personne de nous ne renonce à

sa chance. Mais comme, d'autre part, nous ne pourrions, sans nous gêner et nous nuire de façon réciproque, entamer l'action concurremment, il y a lieu, selon moi, de tirer au sort...

— Oh! que c'est bête! fit le grand Hector, jusque-là muet et impassible.

— Et de mauvais goût! ajouta le petit Busigny avec un mouvement d'humeur ou de contrariété.

— Pardon! reprit, sans se troubler le moins du monde, le loquace Aymery, vous ne m'avez pas compris. Il ne s'agit point de tirer la baronne au sort comme un objet précieux mis en loterie. Le bon billet qu'aurait le gagnant si le gros lot ne voulait pas de lui!.. Non, non; il s'agit tout uniment d'introduire de l'ordre dans nos prétentions rivales, d'assigner à chacun son rang. Comprenez-vous?.. Il vous répugnerait, sans doute, non moins qu'à moi-même, de mettre, pour la première fois, à vingt-deux ans, l'épée à la main dans la fratricide intention de pourfendre un intime d'Arcueil,.. d'autant plus qu'il en faudrait pourfendre deux: le triomphe de l'Amour ne doit pas être souillé par le sang de l'Amitié!

— Mirabeau! murmura le petit Busigny avec un haussement d'épaules impatienté.

— Enfin! dit sentencieusement le jeune du Trahaut, je n'entrevois pas, pour ma part, d'autre solution pacifique au conflit. En résumé, je demande que nous fassions appel aux décisions du Hasard pour savoir qui aura le champ libre d'abord, les deux perdans devant s'effacer momentanément; après quoi, ce sera le tour du second élu de la Fortune, et enfin l'heure sonnera pour le troisième de tenter l'épreuve, autrement dit de déployer ses moyens de séduction, si l'heure du berger n'a pas auparavant sonné pour l'un des deux autres. On s'en remettra à la discrétion de chacun du soin de reconnaître tout échec définitif... On pourrait, à la rigueur, fixer un délai, un mois ou six semaines, par exemple, laps de temps plus que suffisant, si l'on s'en rapporte à la chronique de ce siècle, à celle des deux précédens, et même à des documens plus anciens, pour avoir raison des vertus prenables... Enfin, c'est à examiner. Mais il sera bien entendu que tout doit se faire de franc jeu. Au surplus, nous sommes gens d'honneur... Il suffit... Ah! je serais même assez d'avis, car il faut être beau joueur, que chacun eût le droit de réclamer l'assistance de ses deux rivaux; mieux que cela: l'évincé devrait être tenu de révéler les moyens mis en œuvre par lui, afin que son école pût profiter au suivant. Quant à moi, je ne fais pas mystère de mon système: avec les femmes, il n'y a rien de tel que d'écrire, si ce n'est de parler; j'écrirai d'abord, je parlerai ensuite.

— Mirabeau! répéta, entre haut et bas, le petit Adhémar, qui paraissait vraiment mal à son aise et qui pestait ferme en dedans.

Et il ajouta, car, à l'exemple de presque tous les jeunes gens de son âge, — qu'ils aient été élevés dans des maisons ecclésiastiques ou ailleurs, — il possédait une sérieuse érudition spéciale :

— C'est une Sophie que tu cherches?

Puis, il tourna le dos, enfonça rageusement ses mains dans ses poches et s'écarta de quelques pas en sifflotant.

— Et toi, Fougerac, ça te va-t-il? demanda Aymery à son second auditeur.

— Pourquoi pas? fit Hector avec une insouciance qui pouvait bien être de l'assurance.

— A la bonne heure!.. Et, sans indiscrétion, ton moyen?

— Oh! moi, — dit résolument, en retroussant sa hâtive moustache, ce grand carabinier d'Hector, qui avait moins de lettres que les deux autres, mais plus de tempérament, sans doute, — moi, j'agirai.

— Bravo! la littérature et l'audace : deux fameux moyens!.. Alors, décidément, Busigny, ça ne te dit rien?

Adhémar, interpellé de la sorte, se retourna brusquement, comme s'il eût voulu couper court au dialogue et décourager, d'un seul mot, l'insistance de son verbeux camarade. Mais il sembla se raviser, et, d'un ton de suprême persiflage :

— Tenez, dit-il, vous me faites rire avec vos combinaisons et vos moyens de collège. Vous vous imaginez qu'une femme de votre monde va, parce que... Ah! ah! mes bons amis, il vous démange d'être ridicules... Là-dessus, je rentre, c'est-à-dire que je vais fumer sur la terrasse.

— Dis donc que tu n'as aucun moyen dans ton sac, riposta du Trahaut, piqué au vif.

— Moi, aucun moyen!.. Ah!..

On eût pu croire que quelque chose qu'il ne voulait pas dire allait lui échapper; mais il se maîtrisa encore et se contenta de marmotter en s'éloignant :

— Aucun moyen, tu l'as dit, mon bon... Tout le monde n'a pas ton aplomb... ni ton flair.

Une heure après cette conférence, où, selon l'usage, des dissidences s'étaient produites sans que rien eût été tranché, le sous-lieutenant Hector de Fougerac et le futur orateur des droites, Aymery du Trahaut, entamaient, dans un coin de salon, une mystérieuse partie de cartes, qu'entrecoupaient des chuchotemens bruyans et de fréquens clins d'œil à l'adresse de la baronne de Gatry, laquelle, inconscient enjeu de ce moderne tournoi, parais-

sait converser sur le pied de guerre, dans un autre coin, avec le commandant de hussards. Celui-ci, bien convaincu probablement de l'excellence du tir plongeant, se tenait debout devant sa belle interlocutrice, dont le décolletage sournois ne laissait pas que d'être encore fort libéral, intrépide même, sous certains aspects, et il la couvait du feu très nourri de ses regards.

— Ah çà, dit Hector à voix basse, est-ce que le commandant voudrait se mettre aussi de la partie? Brelan carré, alors.

— En attendant, je coupe, et atout! fit du Trahaut. Si cela était, il y aurait lieu d'organiser une poule, au lieu de jouer la préséance en cinq sec.

— Une poule, pour savoir qui sera le coq! répliqua Fougerac en riant d'un rire de balourd satisfait. Mais, bah! il n'a pas la mine de songer à s'entendre avec nous, le chef... C'est gênant tout de même de se trouver en rivalité d'amour avec un supérieur.

— Ça contrarie Busigny bien plus encore que toi... Regarde comme il a l'air inquiet et vexé. Il tourne autour du couple, il l'examine d'un œil jaloux, son front est sourcilleux et sa moustache orageuse; il a planté là ses deux sœurs et Mlle de Sylviane, qui pourrait bien devenir prochainement sa fiancée... Mais, baste! que faire à l'encontre d'un supérieur hiérarchique, d'un chef direct, en garnison à Compiègne, à quelques lieues de Troussecourt? Car il est toujours au 16e hussards, Busigny, comme maréchal-des-logis libéré... Joliment content, moi, de compter désormais aux chasseurs, dans la réserve de ton régiment, mon brave Hector, parce que, vois-tu, dans le service, je te vénère; mais là, en bourgeois et comme rival, je te... Tiens, si tu n'as pas un gros trèfle...

— Non, j'ai mieux : atout! Je te le gardais, celui-là!.. Ah! ah! j'ai gagné!

— A toi le pas, mon gaillard!.. Qui vivra verra.

Les deux jeunes gens avaient terminé leur galante partie d'écarté; ils se levèrent. On causait partout avec modération. Les deux salons, brillamment ornés et éclairés, mais insuffisamment peuplés, avaient un aspect assez morne, en dépit de leur splendeur de bon goût. Une dame s'offrit obligeamment à jouer une valse. Le commandant de Montbron s'empara sur-le-champ de la taille de la baronne de Gatry, l'entraînant dans un héroïque tourbillon; Mlles Charlotte et Françoise de Busigny échurent respectivement à Fougerac et à du Trahaut; quant à Mlle Alix de Sylviane, elle se remit d'elle-même, avec une grâce un peu froide, entre les bras d'Adhémar, qui, distrait, suivait de l'œil les évolutions du couple suspect.

En vérité, il n'y avait rien pourtant dans l'attitude de Mme de Gatry qui justifiât cette surveillance obstinée. L'aimable et élégante

personne s'acquittait en toute conscience, mais en toute simplicité, de son rôle de mondaine : on lui parlait avec empressement et galanterie; elle répondait avec charme, — ni plus ni moins. — Elle était fort séduisante, au demeurant, cette femme à qui l'inexorable chronologie des fastes mondains assignait toutefois un âge ayant quelque peu dépassé la quarantaine. A y regarder de tout près, il y avait bien çà et là, aux ailes du nez, par exemple, à la commissure des lèvres et des paupières, quelques traces superficielles du passage des ans, de ces rides légères qui ne sont pas dépourvues de séduction d'ailleurs, non plus que les premières mélancolies de l'automne ; mais la taille dégagée, les belles épaules pleines et tombantes de la baronne, ses bras ronds et à la fois déliés, la rayonnante pâleur de sa peau, la rendaient, dans l'ensemble, parfaitement désirable encore. Aussi tous les hommes présens à Troussecourt, — sans excepter peut-être le vieux duc, qui ne la perdait guère de vue en son aérien tournoiement, — paraissaient-ils la désirer à l'unanimité, ce qui est un bel éloge. Son plus grand charme, ou du moins sa plus grande force perturbatrice, résidait dans le surprenant mélange de rondeur et de gracilité de ses formes ; il y avait là un contraste savoureux, un défi à l'âge, une exception à la loi commune, qui veut que le complet épanouissement de la beauté ne se distingue guère de l'épaississement des contours, ni la suprême majesté des lignes de la lourdeur de la silhouette. D'autres attraits qu'elle possédait en propre, c'était la suavité, l'attachante suavité d'un regard profond, un peu fixe, puis la caresse auxiliaire de ses gestes lents, enlaçans. Elle était de ces femmes que l'on regarde, que l'on suit et que l'on aime sans résistance, sans discussion avec soi-même, parce que cela semble inévitable et doux. « Ça durera ce que ça pourra, se dit-on, mais ça ne me fera jamais grand mal. »

Après la valse, elle vint s'asseoir près du vieux duc. Mais lui, galamment, se leva et, par coquetterie, resta debout pour lui parler.

— Ah ! si j'avais encore l'âge de la danse ! fit-il.

— Qu'à cela ne tienne, monsieur de Busigny ! Je vous accorde la première valse.

— Oh ! moi !.. Mais, tenez, il y a aussi mon petit-fils, qui ne demanderait pas mieux que de valser avec vous. Et, de sa part au moins, le souhait n'a rien d'irréalisable.

— Adhémar ! M. Adhémar ! dit en riant la baronne. Vous croyez ?.. Mais n'y a-t-il pas ici une jeune personne qui, bien mieux que moi, lui doit donner satisfaction sous ce rapport, et ne vient-il pas précisément de valser avec elle ?

Mme de Gatry, qui n'avait eu aucun regard, — aucun regard apparent du moins, — pour Adhémar de Busigny lorsque le duc

l'avait nommé, en eut un pour Mlle de Sylviane, laquelle venait de quitter le bras de son danseur et d'encadrer sa belle tête brune et grave entre les têtes blondes et souriantes de Charlotte et de Françoise.

— Bah! bah! jurez-moi donc qu'il ne vous fait pas la cour?

— Vous le calomniez, le pauvre garçon. Il n'y a jamais songé.

— Alors, c'est un sauvage, et mon sang est en train de mentir.

— Il a peut-être de bonnes, d'excellentes raisons, votre petit-fils, pour ne pas se mettre en peine de ces choses-là.

— Ciel! l'y croiriez-vous impropre?

— Vous savez bien ce que je veux dire.

Du bout de l'éventail, Mme de Gatry désignait la grande jeune fille brune, dont la séraphique beauté, depuis un instant, semblait s'*humaniser* au contact des juvéniles gaîtés de Mlles de Busigny.

— N'a-t-il pas là, reprit la baronne, de quoi s'occuper, et sérieusement?

Elle avait glissé une intention de raillerie sous ce dernier mot.

— Oh! reprit le duc, c'est, en effet, le secret de tout le monde que le secret de la duchesse. Mme de Busigny, en voulant marier ces deux enfans-là, n'a rien imaginé qui ne fût à la portée de toutes les sagacités... Et dire que la chose serait déjà faite peut-être, ou sur le point de se conclure, si je n'y avais mis bon ordre!

— Tiens! dit la baronne, très attentive sous son air de nonchalance, c'est vous qui fourrez des bâtons dans les roues du char nuptial? Et pourquoi cela, grand Dieu?

— Parce qu'Adhémar est trop jeune. Une mère ou une grand'-mère, — ici, c'est tout un, — témoigne toujours une hâte insensée lorsqu'il s'agit de marier un garçon que la vie va lui prendre; elle est aussi pressée de lui voir administrer le sacrement qu'elle le serait peu s'il s'agissait d'une fille: il lui semble que tout sera sauvé quand le jeune homme couvé par elle aura fait son nid. En réalité, c'est le contraire: plus tard on y vient, plus il y a de chances pour qu'on s'y tienne.

— De sorte que... nous n'irons pas encore à la noce?

— Ma foi, non! On ne se marie pas comme cela à vingt-deux ans. Il y a un stage à faire; il faut qu'Adhémar le fasse... à Paris, puisque Mme de Sylviane et sa fille habitent Paris neuf mois sur douze. Du reste, je dois dire que, du côté de mon petit-fils, je n'éprouve pas la moindre résistance.

— Eh bien! tant mieux! car vous avez mille fois raison...

On valsait une mazurka, et Hector de Fougerac était devant la baronne, muet et courbé, en une pose éloquente de quêteur. Mme de Gatry ne pouvait décliner l'invitation: elle prit le bras du jeune officier. Lorsque celui-ci la ramena dans les parages du duc de Busigny,

elle avait un air bizarre; on eût dit qu'elle était gênée et mécontente. Elle ne répondit que du haut de la tête au salut de son danseur et reprit la causerie interrompue.

— Enfin, c'est une épreuve que vous prétendez imposer à M. Adhémar? dit-elle avec indifférence.

— Un stage, tout bonnement un stage, comme je vous le disais. Il est appelé à vivre dans le monde, n'est-ce pas? Or, il n'y a pas encore vécu, dans ce monde de Paris, où, par la force des choses, il se fixera, aussitôt marié. Il ne me paraît guère présumable, en effet, qu'il se confine à Troussecourt; je ne lui conseillerais même pas de le faire à son âge. Dès lors... Vous daignerez remarquer, au reste, que je ne tyrannise personne; tout au plus contrarié-je Mme de Busigny. Les deux parties en cause ne manifestent aucune impatience appréciable. Ces jeunes gens ne sont même pas officiellement fiancés, et ils n'ont jamais demandé à l'être. Tout cela a été arrangé, un peu en dehors de leur concours, par Mme de Busigny et Mme de Sylviane... qui pourtant ne se ressemblent guère... Il y a là des considérations de voisinage, de fortune, que sais-je? Et puis, Alix de Sylviane répond exactement à l'idéal de Mme de Busigny... Enfin, il paraît que c'est écrit là-haut, ce mariage. Moi, je ne demande pas mieux, vous comprenez, car je la trouve parfaite, Mlle Alix, et je sais un gré infini à sa mère de nous l'avoir confiée pendant un grand mois, ce qui m'a permis de l'estimer à sa valeur. Seulement, je crois remplir un devoir, mon devoir d'aïeul, mon devoir de père, en retardant une conclusion que rien ne commande de hâter.

— Vous êtes la sagesse même.

— J'ai bien l'âge voulu, je pense, pour faire un homme sage... et surtout pour savoir qu'il faut avoir eu des aventures avant son mariage, à cette fin de ne pas courir la pretantaine tout de suite après... Comment! on va encore danser!.. C'est donc un bal?.. Que ne m'a-t-on demandé des violons?

En entendant le prélude d'une nouvelle valse, qu'une voix de jeune fille annonçait comme devant être la dernière, la baronne regarda du côté d'Adhémar, comme si elle se fût attendue à être invitée par lui. Mais, soit inadvertance, soit préméditation, le jeune homme lui tournait précisément le dos, et il ne paraissait vraiment pas s'apercevoir que ce fût son tour de danser avec Mme de Gatry, ni se douter que la politesse la plus élémentaire lui en imposât l'obligation. Il s'entretenait avec le commandant de Montbron de questions militaires, sur le ton, à la fois respectueux et familier, convenant à un jeune homme placé militairement sous les ordres de son interlocuteur, mais qui n'en a pas moins, dans la vie civile, un rang plutôt supérieur. Ce ton, difficile à saisir, difficile surtout à soutenir, et qui est le triomphe de la bonne éducation et du bon

goût, Adhémar le possédait excellemment. Toutefois, le charme de sa conversation n'empêcha pas le commandant de remarquer que la baronne demeurait assise, seule, sans cavalier pour la valse. Il fit un mouvement dans sa direction; puis, tout aussitôt, comme pris de remords ou de scrupule, il se retourna vers Adhémar en lui disant :

— Mme de Gatry n'a pas de danseur... Si j'osais!.. Mais j'ai déjà valsé avec elle...

— Osez, osez, mon commandant... Ah! trop tard! Fougerac se précipite, pour la seconde fois, lui aussi, et sans intervalle... Il est vrai que nous sommes bien peu nombreux. Enfin, l'affaire est manquée... Mais voici ma petite sœur Françoise; si vous voulez faire à ses seize ans le plaisir et l'honneur?..

Tout en parlant, Adhémar s'était rapproché de la baronne, et il l'entendit refuser en ces termes l'invitation d'Hector :

— Non, merci! vous êtes trop brusque; j'ai peur de vous... pour ma robe.

Elle accompagna sa phrase d'un rire moqueur, mal étouffé sous la dentelle de son mouchoir. Adhémar, visiblement très intrigué, vint prendre place à côté d'elle.

— Pourquoi n'avez-vous pas voulu de Fougerac?

— Parce qu'il est d'une suprême inconvenance, votre ami.

— Bah! vous me confondez!

— D'abord, il n'y avait aucun motif pour qu'il m'invitât deux fois de suite... Et puis, entre nous, on ne danse pas comme cela : c'est de la violence.

— Ah! vraiment!.. Eh bien! mais, c'est qu'il vous aime, l'infortuné!

— Vous l'a-t-il dit?

Adhémar rougit très juvénilement.

— Non, répondit-il après une hésitation, mais cela se voit

— Voilà qui est fort gênant pour moi.

— Dansons-nous?

— Impossible, puisque je viens de refuser.

— C'est juste... Je voudrais bien vous parler...

— Vous partez toujours après-demain?

— Oui. Ne partez-vous pas demain soir? Que voulez-vous que je fasse ici quand vous n'y serez plus? Après un mois entier de votre présence, Troussecourt, veuf de vous, sera vide et odieux. Deauville est un prétexte dont je vais me servir pour ne plus voir ce salon quand vous l'aurez quitté.

— Tout de bon, alors, vous m'aimez? Vous ne me l'avez jamais dit.

C'était à peine s'il y avait de la coquetterie dans sa question; on

y sentait plutôt la mélancolique philosophie d'une femme qui a appris à connaître la valeur des mots. Et, à quiconque l'eût contemplée de la sorte, blanche, dans sa légère robe noire tout enguirlandée de fleurs naturelles, ses jolis bras à moitié nus retombant le long de son corps souple et depuis un moment affaissé sur la causeuse en un repos voisin de l'abandon, ses belles mains dégantées caressant distraitement le tulle brodé de sa jupe, ses yeux vert océan fixés droit devant elle, comme en un sommeil visionnaire, il eût été bien impossible de ne pas répondre, ainsi que le fit Adhémar :

— Oui, tout de bon, je vous aime !

II.

A Troussecourt-en-Beauvaisis, — l'un des plus beaux domaines du département de l'Oise, — on recevait peu, et c'était vraiment par exception que tant de personnes étrangères à la famille de Busigny s'y trouvaient rassemblées en ce mois d'août, si calme d'ordinaire. Sauf à l'époque de l'ouverture de la chasse, pareil concours d'invités ne s'était jamais vu depuis la mort des parens d'Adhémar. Cette infraction à des habitudes pacifiques déjà fort anciennes s'expliquait par les plans matrimoniaux de la vieille duchesse et s'y rattachait directement. — Il eût été, en effet, bien difficile d'inviter Mlle Alix de Sylviane sans inviter, en même temps qu'elle, une demi-douzaine de personnes, d'autant plus qu'il s'agissait de l'avoir sans sa mère et que, d'après les conventions en vigueur, plusieurs jeunes gens sont moins compromettans qu'un seul.

Mme de Busigny caressait ce projet d'union depuis bientôt deux ans, c'est-à-dire depuis qu'Alix, au sortir du couvent, était venue passer quelques semaines à Nélizy, propriété très voisine de Troussecourt et dont la mort de son père venait de la rendre héritière.

Rien de plus naturel ni de plus légitime, au surplus, que l'enthousiasme de la duchesse : Mlle de Sylviane était un type de perfection, et d'autant moins suspect que sa mère passait pour une vieille écervelée, qui, par un reste de pudeur, n'avait pas voulu que la jeune fille fût élevée au milieu des désordres d'un ménage disloqué où le mari se consolait de sa femme par les chambrières qu'il lui choisissait. Feu le marquis de Sylviane, en effet, était un bon gentilhomme qui avait des goûts ultra-bourgeois et qui se délassait volontiers à l'office, voire à la cuisine, de la fastidieuse contrainte des relations du monde. Sa femme, elle, était moins libérale, sinon quant à la fréquence de ses incartades, du moins dans ses choix ; mais c'était, en somme, le couple le plus déplorable et le moins digne de progéniture qui se pût imaginer. Même il fallait que Mlle Alix eût de bien singuliers mérites pour qu'une femme comme la duchesse se

résignât à passer l'éponge sur d'aussi vilains souvenirs de famille. Mais, outre que la mort, d'une part, et la vieillesse, de l'autre (Mme de Sylviane s'était mariée fort tard), avaient tout remis en ordre, la jeune fille, avec sa haute piété, qui, jointe aux avertissemens de l'âge, avait converti sa mère, possédait toutes les qualités requises pour maintenir dans la bonne voie un mari comme Adhémar. Le nom d'ailleurs était pur, si ceux qui le portaient, ou l'avaient porté, ne l'avaient pas toujours été; la fortune était considérable, et la terre de Nélizy, toute proche de celle de Troussecourt. — Il n'en faut pas tant pour légitimer un projet de mariage.

Prudemment, la duchesse avait tenu à ce qu'Adhémar vît de près la jeune fille sans voir tout d'abord d'aussi près la mère, restée un peu étrange en dépit de sa conversion; et l'on avait profité d'un voyage d'affaires que Mme de Sylviane devait accomplir cet été-là en Danemarck, son pays d'origine, pour lui offrir de donner, pendant son absence, l'hospitalité à Mlle Alix. Le duc avait prêté les mains à cette combinaison, mais sous la réserve expresse que la réalisation du projet serait renvoyée à beaucoup plus tard. Il n'entendait pas qu'on mariât son petit-fils avant que celui-ci eût eu le temps de jeter sa gourme : deux hivers de vie parisienne et mondaine, puis on verrait. Des amis d'Adhémar, ainsi que Mme de Gatry, dont le mari, très intermittent, était allié aux Busigny, avaient donc été conviés à passer la fin de juillet et le commencement d'août à Troussecourt, pour mieux déguiser le but des ouvertures hospitalières faites à Mme de Sylviane. En outre, on reçut, on donna quelques dîners.

Les quatre semaines s'étaient écoulées rapidement et agréablement pour tout le monde. Alix paraissait enchantée de ses nouvelles amies, Charlotte et Françoise, deux jeunes filles élevées à miracle par une vieille femme d'autant de cœur que d'esprit, enchantée aussi des grands parens, enchantée même d'Adhémar. Quant à ce dernier, plein de déférence pour sa grand'mère, il n'avait rien omis d'abord pour se faire bienvenir; malheureusement, il n'avait pas tardé, en vertu de cette loi mystérieuse des attractions par contraste, à s'éprendre des quarante ans de Mme de Gatry, lui blanc-bec de vingt-deux ans, bien plus que des dix-huit printemps de Mlle de Sylviane. Son grand-père s'en était aperçu et probablement aussi sa grand'mère; mais, tandis que le premier prenait la chose avec sa philosophie décemment grivoise, la seconde se serait à coup sûr chagrinée le plus sérieusement du monde si elle avait eu la certitude que, malgré ses soins ingénieux, malgré l'éducation la plus raffinée, le futur duc de Busigny était appelé à devenir un simple mauvais sujet comme le commun des mortels. Aussi Adhémar n'aurait-il eu garde de mettre à nu son cœur devant sa grand'-

mère, ou même de lui laisser volontairement deviner son désir de mordre à belles dents les beaux fruits, — mûrs et autres.

Et pourtant, ses vingt-deux ans, lorsqu'il s'était trouvé subitement en contact avec la baronne, commençaient à lui peser, faute de savoir qu'en faire, et à lui peser d'autant plus lourdement qu'il n'avait pas attendu de les avoir pour se demander ce qu'il en ferait, ni même pour essayer de s'en servir. Car la plus essentielle différence qui sépare l'éducation religieuse de l'éducation laïque, c'est que l'une vous enseigne l'art de dissimuler avec convenance ce que l'autre ne vous apprend pas toujours à pratiquer avec délicatesse; quant au fond même des choses, quant à la morale pure, personne n'a jamais pensé sérieusement qu'il suffise de la prêcher pour la rendre attrayante. — Adhémar de Busigny avait donc grande hâte de *goûter les plaisirs de son âge*, comme disent adorablement les parens naïfs; mais, en retard sur son époque, il croyait aux femmes du monde, ce qui doit s'entendre en ce sens qu'il croyait à la supériorité du plaisir qu'elles dispensent. — Hélas! aujourd'hui, le monde est plein de petits malheureux qui n'ont même pas cette foi élémentaire.

A vingt-deux ans, on trouve toujours la femme que l'on cherche, pour la raison qu'on cherche un genre plutôt qu'un individu. Il n'est, par conséquent, pas surprenant qu'Adhémar eût cru tout de suite reconnaître en la personne de Mme de Gatry le type vague longtemps rêvé par lui. Ce qui est plus merveilleux, c'est qu'il avait pu faire cette constatation sans que rien, dans sa conduite, témoignât d'un empressement inconvenant ou maladroit à s'en assurer le bénéfice. Non-seulement il n'encourut, de la part de la baronne, ni indignation, ni défiance, mais il sut, dès les premiers jours, lui inspirer de la curiosité et de la sympathie. Il ne lui écrasait pas les pieds sous la table, mais il recherchait les occasions de voisinage; il ne poussait pas de grands soupirs en la regardant, mais il la regardait souvent; et il ne négligeait aucun prétexte pour lui imposer la sensation d'une intimité naissante, lui parlant doucement, confidemment, quel que fût le sujet de la conversation. Or, on peut toujours faire entendre à une femme qu'on l'aime sans proférer aucune parole d'amour et sans se livrer à aucune pantomime passionnée. Il est vrai qu'il faut bien finir, un jour ou l'autre, par les banalités; mais on n'est pas forcé de commencer par là. La preuve, c'est qu'après quinze jours de cette réserve relative, l'entente était parfaite; ce soupirant sans soupirs était agréé. Néanmoins, pendant la seconde quinzaine, il ne fut pas plus question d'amour que pendant la première, et il fallut arriver à la veille de la séparation pour que le grand mot fût lâché. Encore a-t-on vu que ce ne fut point Adhémar qui le prononça.

Dans la matinée de ce jour douloureux et décisif où devait avoir lieu le départ de la baronne, le jeune homme se promenait solitairement dans la partie la plus touffue et la plus retirée du beau parc de Troussecourt. Le lieu était propice à toutes les méditations, mais, en particulier, aux méditations amoureuses. Cinq grandes allées, aboutissant à un vaste rond-point et formant avec lui une majestueuse étoile, se perdaient sous d'immenses futaies qui laissaient à peine entrevoir çà et là quelques pans de ciel d'un azur éclatant. Un mystérieux silence régnait partout sous les arbres, annonçant l'approche de cette heure solennelle du milieu du jour, où, pendant l'été, la nature entière semble s'assoupir, pour faire, elle aussi, sa méridienne. Au centre du rond-point, un vieux et illustre chêne, dont le tronc était entouré d'un banc circulaire, se dressait superbement. Cet arbre magnifique, contemporain du roi François Ier, rappelait aux initiés, par les deux F adossées et couronnées qui se détachaient en relief sur un écusson taillé dans son écorce, que le vainqueur de Marignan avait fait don de Troussecourt à un Busigny, après lui avoir, au préalable, emprunté sa femme. — Car les Busigny descendent de François Ier, comme tant d'autres,.. par le petit escalier; seulement, à la différence de tant d'autres, ils n'ont pas le mauvais goût de s'en vanter : ils se contentent de n'en point rougir.

Adhémar se promena quelque temps pensif sous ce noble ombrage, puis finit par s'asseoir sur le banc, au pied du chêne. Il songeait au dénoûment prochain de sa première aventure sérieuse; il y songeait avec plaisir, mais sans trop de palpitation ni d'angoisse, parce qu'il le sentait inévitable et imminent. A vrai dire, d'ailleurs, il ne venait pas là uniquement pour philosopher ou rêver en liberté ; il y venait parce que, la veille au soir, la baronne à une nouvelle demande d'audience particulière avait répondu en fixant ce rendez-vous. Mais, en attendant celle qu'il était sûr maintenant de posséder un jour, un jour qui n'était pas loin, il s'adonnait à des réflexions d'une haute portée. N'était-il pas un peu, toutes proportions gardées, dans la situation où la légende si poétiquement évoquée par Musset, dans *Rolla*, plaçait Hercule, vers le milieu de sa vie : entre deux chemins et entre deux femmes? D'un côté, la Vertu, sous les traits d'une belle et pure jeune fille; de l'autre, la Volupté, sous la figure d'une femme épanouie, mais non encore fanée. Il y aurait eu vraiment de quoi se montrer hésitant, si la question n'avait été, par avance, tranchée, comme elle l'a toujours été et le sera toujours en dehors de la mythologie : Adhémar avait rendez-vous avec la Volupté, tandis que la Vertu devait, selon toute apparence, se tenir à la cantonade.

Elle allait donc venir à lui, cette première maîtresse à son gré,

son égale par la naissance et par l'éducation; il pourrait aimer sans s'abaisser, se griser de passion sans s'avilir; il connaîtrait des joies sensuelles d'où son âme ne serait point exclue... A cette pensée, à l'aspect imaginaire de tous ces plaisirs distingués, de ces félicités de bon goût, il se sentait le cœur doucement ému. Ce n'est pas à dire, du reste, qu'il se fît absolument illusion sur le caractère et la valeur des amours qui lui étaient réservées; il était jeune, il avait le cœur bien placé, il avait reçu une remarquable éducation, mais il n'était nullement naïf : à vingt-deux ans, quand on a parcouru l'Europe et habité la caserne, on peut être niais, mais on ne peut plus être naïf. Il devait donc nécessairement se rendre compte que Mme de Gatry, femme aimante et souvent adorée, beauté vieillissante qu'il allait effeuiller, ne le couronnerait pas de roses sans épines; il ne pouvait même se dissimuler que cette épouse adultère, quelles que fussent, au demeurant, les excuses qu'elle avait à faire valoir et les circonstances atténuantes de sa déchéance, l'initierait, malgré elle, à bien des dégoûts et à bien des hontes. Certes, le baron de Gatry n'était pas de ces maris qui se font plaindre. C'était un homme de sport, apte seulement à regarder galoper des chevaux, abêti par la fréquentation prolongée des entraîneurs et des jockeys, — à moins qu'il ne le fût par le contact habituel du cheval, qui n'est pas le plus malin des animaux, ou tout simplement par son idée fixe, — un homme qui traversait de bout en bout la France et l'Angleterre, plusieurs fois l'an, pour voir courir quelques poulains ou quelques pouliches, sans même avoir l'excuse d'en être propriétaire; bref, un de ces *gentlemen* pour qui l'on a retourné une phrase célèbre de Buffon, en disant : « L'homme est maintenant la plus noble conquête du cheval. » Ce médiocre personnage s'était assez désintéressé de sa femme pour que sa femme se crût le droit de se désintéresser un peu de lui. Mais enfin, ce mauvais ou piètre mari était un mari, c'est-à-dire le représentant et comme le symbole, aux yeux d'Adhémar, de certaines idées de devoir...

— A quoi pensez-vous?

La main de Mme de Gatry venait de se poser sur l'épaule du jeune homme. Vêtue d'une toilette sombre et coiffée d'une dentelle blanche, la baronne était devant lui, repliant son ombrelle et s'apprêtant à s'asseoir. Adhémar se leva précipitamment. Mais elle, s'asseyant sans gêne ni manières :

— Reprenez votre place, dit-elle, et imaginez-vous que je ne suis pas encore arrivée; reprenez aussi votre méditation; seulement, pensez tout haut... Ne sera-ce pas un bon moyen de me révéler tout ce que vous voulez que j'entende?.. Sauf à m'apprendre incidemment tout ce que j'ai intérêt à savoir de vous?

— Eh bien! mais, fit Adhémar en balbutiant, je pensais tout naturellement que ce serait une douce chose, par ce beau matin, sous ces grands arbres, de vous voir apparaître au loin et venir vers moi... Et, justement, vous m'avez surpris...

— Est-ce bien là tout ce à quoi vous pensiez?.. Ne vous disiez-vous pas, en même temps, qu'il y a ici une belle jeune fille qui vous conduirait peut-être au bonheur, sans étapes, par le plus court chemin?

— Non, ma foi, non! s'écria Adhémar avec plus d'élan que de franchise, je ne songeais point à cela. Et même, je vous le dis en confidence, je ne suis pas du tout ravi qu'on y ait songé pour moi. Je ne pense qu'à vous aimer.

— M'aimer! oui. Mais de quelle façon? Il y en a tant!.. Ainsi, tenez, tout à l'heure encore...

— Hé bien?

Mme de Gatry souriait, en lissant ses cheveux châtain brun de ses doigts fins aux ongles rosés, et en montrant ses dents intactes. Elle avait conservé toutes les beautés essentielles.

— Tout à l'heure encore, reprit-elle, on vient de me faire une déclaration... C'est contagieux, à ce qu'il paraît... Oh! une déclaration écrite, celle-là, et guère plus flatteuse que celle que me faisait hier au soir, sous une autre forme, un autre de vos amis. Car c'est encore un de vos amis... Ah çà, vous seriez-vous concertés?

— Un autre ami?

Le pauvre Adhémar était vivement affecté. Non-seulement il souffrait, comme il en avait déjà souffert la veille, de ce malencontreux concours de sympathies parallèles à la sienne, — car il faut être seul pour aimer à l'aise, aussi bien que pour être aimé, — mais, de plus, il tremblait que quelque incongruité n'eût été commise, dont on pût le rendre responsable. Et, de fait, les dispositions où il avait vu naguère ses anciens condisciples n'étaient pas pour lui inspirer une confiance illimitée dans la délicatesse de leurs procédés. Hector et Aymery, à la vérité, avaient été élevés comme lui, ou à peu près; mais l'éducation n'étant qu'un genre d'orthopédie, il n'en faut pas attendre des résultats identiques pour tous les cas : tout dépend du vice initial à redresser et de ceux qui peuvent se révéler après coup. Il le comprenait. Inquiet, il demanda :

— Que vous est-il arrivé?

— Il y a une heure, avant de gagner le parc, je suis entrée dans le salon blanc, laissant mes gants, mon ombrelle et ma mantille sur une des encoignures du vestibule. Lorsque j'ai repris possession du tout, j'y ai trouvé jointe une lettre, un billet plutôt, plié en triangle, et du dernier galant... Jugez...

Elle tira le billet de sa poche et le tendit en riant à Adhémar.

De vrai, il y avait de beaux passages, comme celui-ci : « ... Mes baisers sonneraient pour vous les heures, mais ma tendresse vous empêcherait de les compter. » Et cet autre : « J'aurais pour vous de ces douces paroles qui paient tous les sacrifices et endorment tous les remords. » Il y avait aussi une délicate allusion aux chagrins supposés de la baronne : « ... Venez, car je verserai sur votre cœur, qu'a meurtri la tristesse, un baume de Jouvence qui répare et qui rajeunit. » Ce baume de Jouvence eût suffi pour tout gâter. Parler de Jouvence à une femme de quarante ans, — quarante ans plus une fraction indéterminée ! Mirabeau n'aurait pas fait cela. Cependant, c'était écrit sur de fort beau papier armorié, à l'écusson des du Trahaut, — un écusson simplement et fièrement timbré d'un heaume, avec la superbe devise *Trahit ad alta* au-dessous de l'aigle éployée tenant sa proie, — emblème qui semblait tout à fait de circonstance, — et c'était signé, crânement signé : « Aymery du T. »

Adhémar avait parcouru la lettre en riant du bout des lèvres. Il ne se dissimulait pas que le ridicule de ses amis ne pouvait guère manquer de rejaillir en partie sur lui. Cela ressemblait trop à une gageure.

— Et de deux ! dit la baronne en déchirant la lettre qu'elle venait de reprendre. C'est le massacre des innocens !

Cette raillerie, doucement formulée, faillit achever de démonter Adhémar. Heureusement, il se rendit compte que les précédens les plus farouches ne pouvaient menacer ses chances, puisqu'on l'avait, jusque-là, plutôt encouragé que rebuté, et qu'enfin Mme de Gatry n'était près de lui qu'en vertu d'un rendez-vous bénévolement octroyé. Et, jugeant que le plus simple était d'accepter le terrain qu'on lui offrait :

— Et de deux ! répéta-t-il après la baronne. Reste le troisième. Mais le troisième, aussi jeune que les deux autres, vous aime tout autrement.

— Mais encore, comment ?

Au lieu de lui répondre, Adhémar, tourné vers elle, se laissa glisser jusqu'à terre, où il demeura gentiment agenouillé, souriant et quémandeur, humble, mais victorieux, — car on lui abandonnait une main qu'il put porter à son front, puis à son cœur, pour la rendre juge d'une fièvre et d'un émoi palpables. Si bien que, lentement, deux bras se nouèrent au cou du jeune homme et qu'une bouche finit par se poser sur sa bouche mendiante.

Tout cela faisait un aimable tableau de genre en un majestueux cadre de verdure. Pourtant, l'unique spectateur de la scène ne paraissait pas y prendre un plaisir extrême. Quand on a usé nuitam-

ment une demi-ramette de papier anglais à ses armes pour trouver la formule magique qui doit vous ouvrir un cœur, on ne peut pas, le front serein, assister au triomphe d'un autre, cet autre fût-il le plus cher de vos amis et fussiez-vous son hôte. Aussi, Aymery du Trahaut, en quittant à pas de loup l'abri, le paravent feuillu qui lui avait permis de suivre à distance les péripéties de l'entretien galant, n'avait-il pas fort bon visage. Adhémar avait, sans doute, conquis une agréable maîtresse ; mais, à coup sûr, il venait de perdre un ami. — Après tout, on en perd tant sans compensation !

Un baiser est un point final tout indiqué pour une scène en plein air du genre de celle qui s'était déroulée au pied du chêne royal. Les futurs amans se séparèrent donc aussitôt après, remontant vers le château par deux allées raisonnablement écartées l'une de l'autre.

Adhémar ne se doutait guère qu'il marchât littéralement sur les brisées d'Aymery, comme celui-ci avait tenté de marcher sur les siennes au figuré. Il y avait pourtant des traces de pas toutes fraîches sur le sable jaune de l'allée, des traces louches longeant un des bas côtés, lorsqu'elles ne contournaient pas les arbres ainsi que des empreintes laissées par des enfans après une partie de cache-cache. Mais le jeune homme avait bien l'esprit vraiment à relever une piste sur le sol ! Le baiser de Mme de Gatry lui brûlait encore les lèvres, et cette ardeur, loin de se calmer, descendait en lui petit à petit, allumant le sang dans ses veines, incendiant tout son être, lui révélant, s'il l'avait ignoré jusqu'alors, qu'une femme d'un certain âge n'aime pas et ne peut pas être aimée de la même façon qu'une vierge. Ses vingt-deux ans, d'ailleurs, n'avaient point à s'effrayer de cette découverte ; ils s'inquiétaient grandement, en revanche, du retard qu'une séparation immédiate allait apporter à la marche normale des choses. Un autre sujet de préoccupation, — d'ordre plus élevé, celui-là, — c'était l'état mal défini, et cependant trop significatif encore, de ses relations avec Mlle de Sylviane. Rien n'était conclu, mais tout semblait en voie de conclusion, aux yeux de tous, et, par conséquent, aux yeux de la belle Alix elle-même. Non-seulement la présence de celle-ci à Troussecourt, étant donnée sa grande situation de fortune, si parfaitement concordante avec celle d'Adhémar, ne pouvait paraître à personne, pas même à elle, susceptible d'interprétations diverses, mais le jeune homme ayant, par docilité ou par complaisance, manifesté d'abord beaucoup de bonne volonté, l'affaire devait nécessairement être considérée comme en excellent chemin. Or, il répugnait à la nature délicate de ce gentil garçon de demeurer en pleine équivoque sur une question de cette gravité et d'y laisser les autres, et, par-dessus tout, d'y maintenir la principale intéressée.

Adhémar de Busigny n'avait pas encore dépassé la limite ombreuse des futaies, pour s'engager dans le dédale tout ensoleillé et tout parfumé des parterres étalant leurs bigarrures fleuries au-devant de la façade du château, que déjà il avait pris deux résolutions importantes : la première, de se rapprocher de Mme de Gatry le plus tôt possible, sans attendre l'hiver, d'obtenir d'elle qu'elle le renseignât sur ses projets de fin de saison afin qu'il pût y conformer les siens ; la seconde, d'avoir avec ses grands parens une explication décisive qui le dispensât de jouer le postulant et le fiancé, pendant des mois, en face d'une jeune personne que, toutes réflexions faites, il n'avait nullement l'intention d'épouser.

Le grand toit d'ardoise en pente raide, qui coiffait l'édifice jusqu'à moitié, miroitait dans la lumière, se profilant sur le ciel radieux. Les volets clos sur toute la longueur de cette façade exposée au plein midi conféraient au château un aspect de demeure abandonnée, à quoi les recherches d'horticulture prodiguées alentour faisaient un bizarre contraste ; les jardins, la terrasse, les ombrages les plus proches, tout semblait désert, et, à moins que les hôtes de Troussecourt ne se fussent réfugiés en masse sur les pelouses qui s'étendaient, fraîches et abritées, de l'autre côté de l'habitation, on pouvait les soupçonner de n'avoir pas encore quitté leurs appartemens. Tout à coup, comme Adhémar enfilait une allée droite partageant les jardins en deux parties égales et aboutissant aux trois marches de pierre qui donnaient accès à la terrasse, une ombrelle blanche se détacha d'un massif de magnolias et se mit en mouvement dans la direction du jeune homme. Bientôt, celui-ci eut la surprise de reconnaître que c'était Mlle Alix de Sylviane qui venait ainsi à sa rencontre.

La jeune fille portait, ce matin-là, un costume blanc de simple mousseline de laine, dont la blouse était serrée à la taille par une ceinture de cuir jaune ; elle n'avait sur ses cheveux noirs ni chapeau ni dentelle, et tenait ses gants à la main, comme si elle n'eût pas pris le temps de les mettre. Adhémar, qui n'était pas pourtant prédisposé à l'admiration des grâces virginales, ne put s'empêcher de constater que jamais apparition féminine ne l'avait frappé davantage. Là, en plein soleil, sans aucune parure, ni même aucune élégance de toilette, cette beauté de dix-huit ans rayonnait d'un superbe éclat. Était-ce la pureté idéale des traits, ou la noire splendeur des yeux, ou le charme du regard ou du sourire, ou la fierté souple de la démarche, ou quelque autre détail longtemps inaperçu ? Était-ce le simple effet d'un éblouissement, dû peut-être aux brutalités caressantes du soleil ? Toujours est-il que, se trouvant face à face avec Mlle de Sylviane pour la centième fois, Adhémar eut conscience qu'il la voyait pour la première. Il avait le cœur et

l'esprit trop occupés d'une autre figure de femme pour songer à s'éprendre de celle-là séance tenante, et même pour regretter sa décision de renoncer à s'en éprendre par la suite; mais il fut contraint à un brusque retour sur lui-même et à une rapide enquête : il se demandait d'où avait pu provenir son indifférence. Quelques pas seulement le séparaient de Mlle de Sylviane lorsqu'il trouva la réponse : la jeune fille était trop belle. La beauté absolue, quand rien d'humain ne la trouble ou ne l'anime, décourage le désir et la passion; et, jusqu'à ce jour, jamais Alix n'avait eu, à la connaissance d'Adhémar, cette expression de visage, où se trahissaient, en toute évidence, la volonté de plaire et la satisfaction de se sentir irrésistible. Jamais ces grands yeux noirs, habituellement mélancoliques à l'ombre de leurs cils droits, n'avaient eu d'aussi chauds rayons; jamais cette bouche fine et altière ne s'était entr'ouverte ainsi pour un sourire charmeur; jamais pareil nuage incarnadin n'avait teinté cette peau mate.

— Ici, vous, mademoiselle!.. Vous promener ainsi, sous une douche de feu!

— Je ne me promenais pas; je vous attendais.

Elle dit cela fort tranquillement, aussi éloignée de l'embarras que de l'effronterie. Adhémar était certainement plus gêné qu'elle.

— Ah!.. vous me faisiez l'honneur de m'attendre?

— Mon Dieu, oui; je vous savais dans le parc, vous ayant guetté dès ce matin et vous ayant vu, trop tard et trop loin pour vous rejoindre, vous diriger vers les profondeurs des charmilles.

Adhémar regarda la jeune fille, — non sans rougir, — passionnément curieux de savoir si elle avait surpris ou deviné quelque chose de louche. Mais Alix n'avait rien dans le ton qui dénotât ni sarcasme ni sous-entendu, — rien surtout qui autorisât une interprétation en désaccord avec sa pudeur de vierge et avec sa réserve accoutumée.

— Enfin, vous désirez me parler?

— Oui... Vous partez demain, n'est-ce pas?

— Demain, dans l'après-midi.

— C'est ce que j'avais cru comprendre. Il faut donc bien que je vous parle aujourd'hui... Et, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je vais le faire tout de suite, pendant ce court trajet.

Elle avait déjà rebroussé chemin et marchait vers la terrasse, à côté d'Adhémar, d'un pas lent.

— Monsieur Adhémar, c'est très délicat ce que j'ai à vous dire, et ce serait fort embarrassant pour toute autre que moi... Mais, moi, je suis déjà une mondaine, voyez-vous! Depuis deux ans, j'accompagne partout ma mère et je l'assiste dans ses réceptions : or, en deux ans de cette vie-là, on acquiert une certaine aisance de lan-

gage; quelquefois même, beaucoup d'aplomb... J'espère m'en tenir à l'aisance... Monsieur Adhémar, quoique nous ne soyons pas cousins, on nous a presque fiancés l'un à l'autre; du moins n'est-ce un mystère, ni pour vous, ni pour moi, ni pour quelques autres, que l'on désire vivement que vous m'épousiez... Ou je me trompe fort, ou cela ne vous va qu'à moitié...

— Par exemple, mademoiselle, vous me permettrez...

Adhémar, de plus en plus ahuri, avait interrompu avec une noble impétuosité, mais s'était interrompu lui-même aussitôt, en proie à une vraie disette de mots en situation.

— Eh bien, soit! je permets, monsieur Adhémar... Expliquez-vous.

Le jeune homme avait de l'esprit. Revenu d'une stupéfaction fort naturelle, il comprit que ce serait une grande sottise à lui de s'embarquer dans des explications d'où il lui serait au moins difficile de sortir à son honneur, et il pria Mlle de Sylviane de vouloir bien continuer son discours, sauf à écouter ensuite les observations ou les justifications qu'il croirait devoir produire.

— En très peu de mots, reprit la jeune fille, voici la chose... Je sais, par ma mère, et un peu aussi par Mme de Busigny, votre grand'mère, que nous ferions des époux assortis. Or, il est manifeste que vous manquez, je ne dirai pas d'empressement, mais de conviction. Je parlais tout à l'heure des cousins, ces forçats des fiançailles... La cousine y met généralement plus de bonne volonté que le cousin...

— Ah! pardon, — interrompit encore Adhémar, qui crut avoir trouvé un joint inespéré pour insinuer sa défense, — pardon! mais il me semble que, si je me comporte en cousin, vous ne vous conduisez guère en cousine!

— La remarque est fondée, — dit Alix, dont la voix commença de s'altérer légèrement et de trahir ainsi quelque trouble. — Et, en vérité, nous n'aurions plus qu'à jouer au naturel cette charmante scène de comédie, que je me rappelle avoir vue l'année dernière au Théâtre-Français, la scène des futurs conjoints qui se disjoignent avec enthousiasme, après s'être réciproquement confessé leur mutuelle indifférence... Nous n'aurions plus que cela à faire, si...

— Si? demanda anxieusement Busigny, dont la curiosité arrivait au paroxysme.

— Si je ne voulais précisément, reprit Alix en s'arrêtant sur les marches de la terrasse, rouge et balbutiante à son tour, vous prier... vous prier de ne jouer la scène qu'en partie.

— En partie?

— Oui... Voilà... Allons! non-seulement je n'ai pas d'aplomb,

mais je n'ai plus la moindre aisance... Enfin, je voulais vous demander, monsieur Adhémar, si vous auriez de la répugnance à rester mon fiancé, lorsque l'inquiétude d'avoir à m'épouser plus tard aurait totalement disparu de votre esprit... Comprenez-vous un peu le sens de ma requête?

— Imparfaitement, mademoiselle Alix; je comprends très imparfaitement, c'est certain... Cependant, il me semble, en y réfléchissant, démêler... Vous aimez quelqu'un?

— Moi! s'écria Alix avec un accent de hauteur, presque d'indignation.

— Mon Dieu! mademoiselle, si ma question vous a blessée, je vous présente mes humbles excuses. Mais vous conviendrez...

— Non, non, c'est juste, — interrompit Mlle de Sylviane avec beaucoup de douceur, mais aussi avec beaucoup de dignité, car elle venait de recouvrer toute la noblesse habituelle et la grâce altière de son maintien. — C'est juste; votre question n'avait rien que de légitime. Admettons donc que j'aime quelqu'un. Aussi bien la chose est-elle insignifiante pour vous... En résumé, je vous demande s'il vous serait désagréable de ne pas démentir tout de suite les espérances de nos deux familles. Il n'est pas question, paraît-il, de nous marier demain; on reconnaît probablement que mes dix-huit ans et vos vingt-deux ans peuvent attendre quelques mois. J'ai des raisons particulières de souhaiter que tout demeure en suspens... Je vous dirai franchement que j'aime mieux rester votre fiancée que d'avoir à devenir celle d'un autre, ce qui ne manquerait pas d'arriver avant la fin de l'hiver prochain, s'il y avait rupture entre nous, tant est grande la sollicitude de ma mère à l'endroit de mon mariage. Vous, je ne vous crains pas : vous ne voulez pas de moi... Et puis, pourquoi ne pas le confesser? vous m'inspirez infiniment plus de sympathie que le commun des prétendans.

Adhémar sourit avec une incrédulité malicieuse.

— Cela, c'est une autre affaire, fit-il en hochant la tête. Mais il n'importe. Votre désir sera ma loi,.. d'autant plus que, entre nous, je serai ravi de n'avoir point à me prononcer en face de mes grands parens, de ma grand'mère, surtout, qui vous adore et qui ne comprendrait pas... Enfin, c'est entendu; nous sommes plus que jamais fiancés l'un à l'autre... Ah! dites-moi, mademoiselle Alix, ce sera-t-il long?.. Remarquez que je ne suis pas pressé que cela finisse : c'est si commode pour un jeune homme de mon âge le personnage que vous m'imposez!

— Alors, ce sera long, répliqua Mlle de Sylviane en riant.

Elle ne riait pas souvent, Mlle Alix de Sylviane, et c'était pourtant une fête et un danger de la voir rire. Sa gravité déconcertante, si elle ne nuisait pas à sa beauté, nuisait à son pouvoir : cette belle

figure de jeune fille sans sourire, c'était un sublime paysage sans soleil; quelques rayons, un peu de lumière, et l'on risquait d'avoir à s'agenouiller.

Après un rapide salut, sans accompagnement de *shake-hand*, aimable néanmoins dans sa forme écourtée et traduisant, vaille que vaille, un sentiment de gratitude et de satisfaction, Alix s'éloigna, s'envola plutôt, ainsi qu'un tourbillon blanc dans le soleil. Il semblait que, délivrée d'un souci, elle fût devenue tout à coup légère, presque frivole. Adhémar demeura en place quelques instans, mordillant sa petite moustache blonde et commentant, à part lui, comme il pouvait, le singulier contrat qu'il venait de passer là, à la requête d'une jeune fille qui était un modèle de tenue, de réserve et de piété. Sans doute, rien de satisfaisant ne lui vint à l'esprit, car il haussa les épaules, de l'air d'un homme qui se dit :

— Bah! qu'est-ce que tout cela peut bien me faire? N'ai-je pas ce que je voulais avoir?

Et il rentra à son tour au château.

III.

La journée s'acheva dans cette invincible mélancolie qui est comme l'atmosphère obligée des départs. Un groupe de personnes ayant, un mois durant, vécu de la même existence, sans avoir amassé les unes contre les autres ni griefs ni rancunes, ne peut se désagréger, s'émietter sans tristesse. Seul, Aymery du Trahaut, l'épistolier malheureux, qui n'avait pas digéré la poussière qu'on lui avait fait mordre, se sentait du fiel dans l'âme; aussi salua-t-il avec joie le départ de la baronne, qui était le signal de tous les départs et ne précédait le sien que d'une couple d'heures. Hector, lui, plus magnanime, et ignorant, du reste, qu'un autre eût triomphé là où il avait échoué, oubliait déjà son mécompte pour ne songer, quand il songeait à quelque chose, qu'à son prochain séjour à Paris, lequel, en plein été, hors de toute contrainte familiale ou militaire, lui promettait d'amples dédommagemens. Quant à Adhémar, qui s'était involontairement signalé d'abord par ses airs de circonstance, il se dérida tout à fait à la gare, où il avait accompagné Mme de Gatry. C'est que la baronne avait fini par lui dire en route : « Non, vous ne saurez pas maintenant où je vais en passant par Paris; c'est une surprise que je vous ménage. » Réflexions faites, elle ne pouvait aller qu'à Deauville, il n'y avait pas à en douter.

Au retour, les deux chevaux que menait Adhémar ne mirent pas huit minutes à franchir les trois grands kilomètres qui séparent Troussecourt de la station du chemin de fer. Leur conducteur, distrait, leur passait à chaque instant la mèche sur le dos, au

risque de se faire emmener bien au-delà de Troussecourt,— ou de rester en deçà. Il était pressé d'embarquer ses deux amis, qui partaient ensemble, dans la soirée, se rendant en Picardie, où était située la propriété des du Trahaut. Il savait bien que son retour précipité ne les ferait pas partir cinq minutes plus tôt, et il n'avait, d'ailleurs, aucun intérêt sérieux à ce qu'ils partissent ; mais, à son âge, quand on a l'amour en perspective, et alors même que l'on s'éloigne matériellement de sa maîtresse, on fouette toujours ses chevaux, pour se calmer le sang.

Le lendemain, dans la matinée, le duc de Busigny fit appeler son petit-fils. Il le reçut dans son grand cabinet du rez-de-chaussée, tout tendu de tapisseries historiques, orné de vieux marbres sur piédouches de jaspe ou de porphyre, comme une salle de musée, et meublé, pour compléter la ressemblance, sans aucune recherche ni même aucun confortable, mais imposant par cela même. C'était là que le châtelain de Troussecourt-en-Beauvaisis recevait ses fermiers et tous les gens du pays qui désiraient l'entretenir de quelque affaire d'intérêt local ou personnel. Et ils étaient nombreux, ces gens-là, car le duc, bien que n'ayant jamais brigué aucun mandat législatif ou autre — peut-être pour cette raison même, — était prodigieusement aimé et respecté dans la contrée. Il avait cette bienveillance enjouée qui charme le populaire, avec cette teinte de gauloiserie qui est, paraît-il, indispensable pour se faire bienvenir en France. C'était à croire qu'il descendait de Henri IV plutôt que de François Ier, — non à cause de la gauloiserie, assez facilement explicable dans les deux cas, mais à cause du tour avenant et familier que prenait sa conversation, toutes les fois qu'il se trouvait en rapport avec des inférieurs. Du reste, il y avait deux hommes en lui : le seigneur châtelain, à qui il avait plu de conserver avec bonne grâce et belle humeur les charges de son rang, quoique toutes les prérogatives lui en eussent été enlevées ; puis, le gentilhomme spirituel et sceptique, modérément imbu des préjugés de caste, mais de trop haut lignage cependant pour ne pas se montrer constamment soucieux, fût-ce à son insu, du prestige de son nom et des destinées de sa maison. C'est à ce dernier qu'Adhémar eut affaire.

— Mon cher enfant, dit le duc, qui, peigné, frisé, sanglé, se tenait debout, selon sa coutume, adossé à l'un des pilastres d'une cheminée de Jean Cousin, — vous allez partir?

Rarement, très rarement, le duc tutoyait son petit-fils ; mais il n'y avait nulle affectation de froideur, ni aucune trace de pose, dans l'emploi du pronom de cérémonie dont il le gratifiait à l'ordinaire : c'était un effet naturel de la distance d'âge, et non le résultat d'une fidélité outrée aux vieux usages. Et, si la duchesse ne l'imitait pas

en cela, c'est que les grands'mères sont plus près de leurs petits-enfans que les grands-pères.

— Ce n'est pas la première fois que vous nous quittez, continua M. de Busigny, mais cette séparation est plus sérieuse, je dirais volontiers plus solennelle, — si j'aimais la solennité, — que les précédentes. Ce sont vraiment vos débuts dans la vie que vous allez faire, vous orientant comme vous l'entendrez, et vous fixant là où vous retiendra votre bon plaisir. Je ne veux pas vous administrer un sermon en guise de viatique, mais je vous dois quelques conseils pour faire suite à ceux que je vous ai donnés lorsque vous avez quitté Arcueil. Je sais bien que vous reviendrez, sans doute, passer quelques jours avec nous, à l'automne, et que, d'ailleurs, Paris n'est pas loin de Troussecourt ; mais, à mon âge, un « Au revoir ! » n'est trop souvent qu'un adieu que l'inconnu du lendemain nous déguise.

Le regard de M. de Busigny s'était tout à coup posé sur Adhémar avec une bienveillance presque attendrie. Il n'était pourtant guère coutumier des attendrissemens, le vieux duc ; mais, à soixante-dix-sept ans, on est souvent moins maître encore de ses émotions que de ses mouvemens : la volonté, comme un rouage usé, ne mord plus qu'imparfaitement sur l'ensemble de l'organisme. Et puis, c'était son petit-fils qui était là, respectueux et docile devant lui, son petit-fils, le résumé, peut-être la fin de sa race, deux générations en une seule, un double orgueil, une double tendresse sur cette unique tête, si blonde et si jeune, demain peut-être si folle !.. Et le père de cet enfant, son fils à lui, si tôt disparu, supprimé par une maladie foudroyante, et de si près suivi par la toute jeune femme qu'il avait épousée, six ans auparavant, comment n'y pas songer ?.. Vraiment, quand on est vieux, on ne sait pas s'il faut davantage se plaindre de toucher au terme ou s'étonner d'être parvenu si loin. Jusqu'où irait celui-ci, ce jeune homme de vingt-deux ans ?.. En y songeant, le vieux duc n'était plus qu'un vieux grand-père comme les autres, qui, d'un œil humide, revoyait l'enfance de son rejeton, et dont la mémoire hésitante évoquait, avec des confusions de dates qui les faisaient contemporains, trois bébés blonds, un garçon et deux filles, vautrés sur les tapis ; le collier d'ambre du garçon était noué d'une faveur bleue, tandis que deux faveurs roses attachaient les colliers des deux filles. Il ne faut pas beaucoup de souvenirs de ce genre pour vous mettre une larme au coin de l'œil, quand on a soixante-dix-sept ans, ou même moins.

Le duc, sentant que les trésors de son expérience, dont il avait dessein qu'Adhémar profitât, s'allaient fondre en eau, se redressa, cambra sa taille mince, comme s'il eût voulu développer et allonger sa stature, assez médiocre, ainsi que celle de tous les Busigny

des deux derniers siècles, — ce qui a même induit certains médisans à prétendre que, depuis François Ier, l'arbre a dû subir une nouvelle greffe, — et reprit, d'une voix plus légère, plus alerte :

— Je n'ignore pas, mon cher enfant, que, si l'on doit le respect à la vieillesse, comme au malheur, on ne lui doit point la confiance. En elle, tout est éteint : la force, l'énergie, l'espérance ; elle ne conserve que des regrets, bagage encombrant et superflu. Il faut être jeune encore pour juger sans sécheresse et condamner sans rigueur, parce qu'alors on se souvient sans amertume et qu'on prévoit sans désenchantement. Mais, vous le savez, ma prétention, ma coquetterie, si vous voulez, c'est de ne pas trop radoter pour mon âge... Vous avez un peu voyagé, suffisamment à mon sens, car aujourd'hui tous les pays se ressemblent ; ce qui vous manque, pour vous marier et, ce faisant, déférer au souhait le plus cher de votre grand'-mère, c'est la connaissance du milieu dans lequel vous êtes appelé à vivre,.. à vivre avec votre femme, n'oubliez pas ce point, et, quand vous étudierez le monde, étudiez-le surtout en vue de la vie conjugale. Je ne doute pas, en effet, que, tant que vous serez célibataire, il ne vous ménage beaucoup de surprises agréables,.. mais qui pourraient avoir, une fois que vous serez marié, leur contrepartie naturelle. Donc, voyez, réfléchissez, et ne vous décidez qu'à bon escient. Mes conseils à cet égard peuvent se résumer ainsi : se marier, comme on entre à la Trappe, quand on a assez du monde, et pour en sortir ; épouser une femme qui soit du monde, mais qui n'y reste pas et qui n'y ait pas trop été... Après tout, vous aurez Troussecourt, qui est une belle retraite, à deux heures de Paris... Quant à la personne que vous épouserez, mon Dieu ! vous savez qui l'on vous destine... En tout cas, que ce soit celle-là ou une autre, ne l'épousez ni pour son argent, ni pour sa beauté : pour son argent, parce que c'est répugnant, surtout quand on n'en a pas besoin ; pour sa beauté, parce que, au bout de deux ans de mariage, un mari ne sait plus si sa femme est jolie que quand on le lui dit, — à lui ou, plus souvent, à elle. Choisissez une personne pieuse... Ah ! à ce propos, j'ai remarqué avec plaisir que vous vous êtes défait d'un petit air confit que vous aviez à votre sortie d'Arcueil et qui ne vous allait point. Les gentilshommes dévots sont une invention nouvelle que je n'apprécie guère ; on n'en a jamais tant vu, en France, depuis les croisades, qu'en ce XIXe siècle, qui n'est pas précisément le siècle de la gentilhommerie. D'ailleurs, s'il était beau d'aller en Palestine la croix sur la poitrine, il est ridicule d'aller au bois un livre d'heures à la main. Et puis, comme chrétiens, nous n'avons aucune chance de nous faire prendre au sérieux : il y a trop d'écart entre la vie que nous menons, que mènent les plus sages d'entre nous, et la

morale évangélique. Par conséquent, amusez-vous franchement; j'entends dire : aimez avec franchise. Car je veux admettre que vous saurez vous préserver de la débauche autant que de l'ivrognerie; pensez à votre santé, dès que vous serez tenté d'oublier votre âme, et même alors que vous ne l'oublieriez point : deux sûretés valent mieux qu'une, et la plus matérielle est souvent la meilleure. Défiez-vous du romanesque dans le mariage plus que dans l'amour : rien n'est dangereux comme d'engager sa vie quand on est fou ou qu'on est ivre, tandis qu'il est nullement désagréable de divaguer avec esprit de retour. Par-dessus tout, gardez-vous de prendre la vie trop au sérieux; c'est bon pour les pauvres diables : pour nous, la vie est drôle, ou doit l'être... Continuez à pratiquer les exercices du corps, sans oublier la danse, qui donne de la légèreté, de l'aisance, de la grâce même, et permet aux jeunes gens de se familiariser avec le contact des femmes, leur enseignant à les toucher sans les froisser, à les enlacer sans les étreindre, à s'en emparer sans en abuser... Mais, plus tard, que votre femme et vos filles dansent le moins possible. Soyez brave, coûte que coûte. Le courage est, de toutes les vertus, celle qui laisse planer le plus d'incertitude sur le mérite de celui qui la possède, d'abord parce que la peur est une impression toute physique avant de devenir une défaillance morale, ensuite parce que l'on voit des chenapans fort braves et d'honnêtes gens très peureux; mais c'est la pierre angulaire de notre orgueil, à nous autres : si nous perdons cela, tout s'écroule. Je ne vous recommande pas d'être poli : vous l'êtes. Avec les femmes, faites infuser un grain de vénération dans votre politesse : elles aiment cela. Ayez plus de camarades que d'amis; ne faites pas de confidences et n'en recevez pas : le moment vient toujours où un homme regrette d'avoir montré son âme à nu, fût-ce à ses amis, comme une femme se repent de s'être déshabillée, même pour ses amans. Soyez méfiant sans le paraître : la terre est peuplée de coquins, et il serait vraiment insensé de se comporter comme si les honnêtes gens y foisonnaient; mais il y aurait autant de grossièreté à laisser voir dans le monde qu'on est armé qu'il peut y avoir d'imprudence à s'y aventurer sans armes... Quand, par hasard, on vous aura rendu un service, empressez-vous d'en rendre deux : on ne s'acquitte qu'en payant double... En général, discutez peu, à moins que vous n'aperceviez, entre vos interlocuteurs et vous, des sympathies de vues, des contacts d'idées. Au surplus, ne vous occupez pas de politique. Notre influence est morte, et c'est une grande naïveté de croire qu'elle ressuscitera. Qu'est-ce que cela nous fait, dès lors, qu'on aille un peu plus vite ou un peu plus lentement, en nous tournant le dos? Au fond, voyez-vous, ceux d'entre nous qui s'agitent encore

autour de ces questions sont préoccupés du sort de leurs rentes et de leurs fermages bien plus que des destinées de la monarchie française. Or, c'est là un mobile trop bas pour vous inspirer... Je crois vous avoir dit à peu près tout ce que je voulais vous dire, mon cher enfant. Je me suis efforcé de donner à cette allocution paternelle un tour pratique ; je ne vous ai pas fait une morale bien longue sur le chapitre des femmes, sachant par expérience ce qu'en vaut l'aune. Croyez toutefois que je professe le plus grand respect pour le mariage et pour la religion ; votre grand'mère m'a appris, par son exemple, quel charme et quelle dignité en peuvent être les fruits. Si donc vous vous sentez de force à vous marier tout de suite ou à attendre, dans le commerce de toutes les vertus, que l'heure normale ait sonné, vous prendrez que je n'ai rien dit. Mais, bah ! on est bien excusable de se hâter de mordre à la pomme, fût-ce à la pomme défendue, les pommes et les dents tombant souvent, hélas ! avant le temps... Et maintenant, allez, mon enfant ; vous êtes libre, vous ne relevez plus que de vous-même ; le semblant de joug dont, pour votre bien, on vous a quelquefois ici fait sentir le poids, n'existe plus... Puisque vous partez immédiatement après le déjeuner, voyez donc un peu votre grand'mère sans plus tarder... Ah ! j'oubliais : jusqu'à présent, vous n'avez porté aucun titre ; grâce à une invention bizarre, qui date de ce siècle, vous pouvez en prendre un, celui de marquis, quoiqu'il n'ait jamais été dans notre maison, où il n'y en eut jamais qu'un, depuis 1609 : celui de duc. Mais je n'approuve pas cette manière de découper un titre, comme de la galette, pour le partager. Vous resterez, si vous m'en voulez croire, Adhémar de Busigny, jusqu'à ce que ma mort vous fasse duc de Busigny. D'ailleurs, en toute chose, soyez simple : c'est peut-être aujourd'hui le meilleur moyen de se faire remarquer. En attendant, puissent votre apprentissage de mondain et le noviciat de vos fiançailles vous être aussi légers que profitables !

Après cette harangue de son grand-père, Adhémar se retira, quelque peu décontenancé. S'il n'avait plus de candeur enfantine, il lui restait beaucoup d'illusions sur la famille, sur la sienne du moins. Tout en constatant parfois, *in petto*, que son aïeul était loin d'avoir la gravité souriante et l'auréole de tranquille vertu qui rendaient sa grand'mère si parfaitement digne de respect et d'affection, il n'avait jamais soupçonné qu'il se cachât tant de scepticisme sous les allures dégagées et distinguées du vieillard. Le ton de plus en plus mordant de cette singulière homélie, qui s'était annoncée d'abord comme une simple et paterne instruction, à l'usage d'un débutant, l'avait troublé ; le duc lui avait parlé déjà, plus ou moins, de ces choses, mais jamais comme cela, avec l'unique préoccupation de

lui montrer la vie sous un jour vrai et en la marquant de traits si justes, si finement et si cruellement précis.

Tandis qu'il remontait, méditatif et lent, le grand escalier de pierre, après avoir traversé à pas comptés le grandiose vestibule, vide et sonore, Adhémar se remémorait les termes, les intonations dont s'était servi son aïeul : il revoyait le demi-sourire inquiétant du vieillard, et sur ce corps maigre, fièrement cambré, cette petite tête blanche à frisures, cette face ridée et rose, à moitié jeune avec sa moustache de neige cavalièrement ébouriffée et son teint frais. Et, sans savoir au juste pourquoi, il se sentait tout attristé. — La vérité est qu'il eût mieux aimé laisser derrière lui, au logis de famille, un vieux cœur simple, connaissant moins la vie, et, par là, plus propre à l'en consoler, quand lui-même aurait appris à la connaître. En outre, il avait un fonds de religion qui venait d'être entamé par la morale de son grand-père plus profondément qu'il ne l'avait été jusqu'alors par les voyages, par la lecture, par les influences de caserne et même par le désir de vivre enfin avec plénitude et liberté : une seule parole de scepticisme qui tombe d'une bouche vénérée sur une jeune âme y peut démolir plus de croyances que tout le fatras d'une bibliothèque voltairienne.

Une porte était ouverte à l'entrée du large corridor du premier étage, et, au fond d'une vaste pièce sévèrement tendue d'une étoffe sombre, quatre têtes merveilleusement groupées se détachaient dans la clarté d'une fenêtre : une tête souriante et douce de grand'-mère, deux gracieuses têtes de vierges blondes et un profil grave et pur d'ange brun. La vénérable et séduisante châtelaine était assise dans un fauteuil, non dans un fauteuil moderne à fanfreluches et à capitons, mais dans un fauteuil de forme antique et rigide, vrai trône d'aïeule ; et, autour d'elle, agenouillées, penchées sur un ornement d'église qu'elle venait de déployer de ses vieilles et maigres mains patriciennes un peu tremblantes, les trois jeunes filles discutaient avec une animation contenue par le respect. Il s'échappait de la pièce comme un gazouillis voilé d'un charme inexprimable ; l'oreille d'Adhémar avait été captivée avant ses yeux, si bien qu'il avait ralenti et étouffé son pas, afin d'atteindre le seuil de la chambre sans effaroucher ni déranger personne. Il resta quelques secondes immobile, appuyé à l'un des montans de la porte, dans un recueillement voisin de l'extase, goûtant la grâce et la paix qui se dégageaient de ce spectacle imprévu. Il y avait dans ses impressions du moment un contraste si profond et à ce point inattendu avec l'avant-goût de désenchantement que lui avaient procuré les précieux enseignemens de son grand-père, qu'il lui semblait être le jouet d'une aimable hallucination. C'était comme si ses rêveries de pieux ado-

lescent, substituées tout à coup à des réalités maussades ou à d'importunes et amères réflexions, eussent repris possession de son cerveau, à point nommé pour empêcher qu'il ne s'assombrît jusqu'à l'irrémédiable et désastreux pessimisme. Adhémar souriait, Adhémar était sauvé. Mais souriait-il seulement au tableau de famille qu'il avait sous les yeux, ou bien aussi à quelque poétique et ancienne vision des premières heures de sa jeunesse évoquant, plus nettement qu'autrefois, une chaste fiancée parmi les figures qui avaient charmé son enfance?

— Ah!..

Cette simple exclamation, poussée d'ailleurs sans beaucoup d'émoi par Alix de Sylviane, qui, se trouvant à peu près en face de la porte, avait fini par apercevoir le jeune homme, fit dresser toutes les têtes.

— C'est toi, mon enfant!.. Qu'est-ce que tu faisais là? dit la duchesse avec un maternel sourire.

— Oui, curieux! s'écrièrent à la fois Charlotte et Françoise, en se levant d'un bond avec une feinte indignation.

— Mais,.. j'admirais.

— Qui cela? demanda Mlle Charlotte, qui s'efforça de mettre beaucoup de malice dans sa question.

— Je vous admirais toutes les quatre.

— Oh! fit Mme de Busigny, même moi?

— Même vous, grand'mère. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous admire. D'abord, vous êtes belle...

— Flagorneur!.. Qui veut trop prouver...

— Vous me laisserez bien dire peut-être que vous êtes belle de toute votre bonté. Et savez-vous que c'est très seyant, la bonté? Cela va vraiment fort bien aux femmes. Je vous soupçonne d'être coquette, grand'mère...

— Tout cela ne dit pas, — interrompit Mlle Françoise, qui, toute petite, blonde et rose avec des yeux turquoise, eût pu être prise pour une pouponne en sucre, chef-d'œuvre d'un confiseur, si elle n'eût été la pétulance même, — tout cela ne nous dit pas ce que tu faisais là, à cette porte, sans bouger. On n'a pas besoin de faire le mort pour admirer. Ainsi, moi, plus j'admire, plus je remue...

— Et plus tu parles. On n'entendait que toi, pendant que vous étiez toutes en train de détailler les merveilles de cette chasuble.

— Tu écoutais donc aussi?

— Naturellement; c'est même pour cela que je me taisais... Mon silence m'a valu d'apprendre que ce bel ornement a été acheté sur vos économies, mesdemoiselles mes sœurs, mais qu'il y en a un beaucoup plus beau et beaucoup plus cher que vous auriez bien

voulu vous offrir, ou plutôt offrir à M. le curé. Eh bien! je prends la différence à mon compte. Vous ne voulez pas que grand'mère vous aide; mais vous accepterez, sans doute, ma participation?

— Oui, oui! s'écrièrent à l'unisson les deux jeunes filles. Ce sera très gentil de faire cela à nous trois.

— Voilà qui est dit. Mais ce n'est pas tout. Puisque nous sommes à l'église, n'en sortons pas. Grand'mère, vous me permettrez, à l'occasion de mon départ, de faire don à cette église, qui est votre œuvre, de deux belles cloches sonnant clair, que l'on placera dans le clocher, dès qu'il sera terminé.

— Mais sais-tu bien, mon enfant, que c'est là une grosse dépense?

— Bah! on m'a si scrupuleusement rendu mes comptes de tutelle, l'année dernière, que j'ai encore de l'argent de trop.

— Enfin, soit! j'accepte. Seulement, pour que la grand'mère ne soit pas en reste de générosité avec son petit-fils, chose immorale et subversive, je me charge de te meubler ta garçonnière de Paris... c'est-à-dire que je me charge du tapissier, qui aura affaire à moi; quant aux meubles, tu les choisiras à ta guise, car je n'ai qu'une vague notion de ce qui peut enchanter les regards et flatter les habitudes d'un célibataire. D'ailleurs, crédit illimité.

— Quelle drôle d'idée, dit Françoise, d'aller habiter Paris quand on en est à deux petites heures!

La duchesse soupira, avec une demi-résignation, en murmurant:

— Oui, c'est une drôle d'idée, une idée d'homme. Ils l'ont tous, du reste, cette idée-là!.. Enfin, j'espère qu'Adhémar n'oubliera pas que sa vraie place est à Troussecourt.

— Soyez tranquille, grand'mère, je n'aurai garde de l'oublier. Mais, si j'en étais tenté parfois, il me suffirait de me rappeler quel joli groupe vous faisiez là, tout à l'heure... vous et mes sœurs... et mademoiselle. Car elle me permettra peut-être de l'associer, dans mon souvenir, à l'image de vos personnes.

Il s'était repris deux fois, ne sachant pas trop ce qu'il convenait de dire, mais comprenant qu'il y avait nécessité de dire quelque chose qui s'adressât plus ou moins directement à Alix. Pouvait-il, en effet, la passer sous silence, alors qu'elle était présente? L'abstraire par omission, du groupe auquel il venait de faire allusion et dont elle avait fait partie, c'eût été bien gauche, sinon fort impoli, et, en tout cas, absolument contraire à leurs récentes conventions; mais, d'un autre côté, proclamer qu'il penserait à elle comme si elle appartenait à sa famille, c'était un peu compromettant. Entre deux maux il avait choisi le moindre; et il faut dire que cette espèce de déclaration ne lui avait, grâce à son état d'esprit du moment,

coûté aucun effort sérieux. Pour un peu, il eût regretté de bon cœur que Mlle de Sylviane ne jouât pas son rôle avec plus de conscience. — Quant à Alix, elle avait écouté sans mot dire, avec cette contenance indifférente et cet air de suprême distraction qui achevaient d'ôter tout caractère terrestre à sa beauté, si régulière et si délicate à la fois. Ce n'était pas de la fierté, ce n'était pas davantage un oubli momentané des réalités ambiantes; c'était un état habituel de rêve, l'absence presque continue d'une âme qui s'en allait en vacances, à tout propos, on ne savait où, dans les pays qui ne sont pas de ce monde, sans empêcher pour cela la jeune fille de répondre aux questions qu'on lui adressait, d'y répondre avec une douceur, un tact et une complaisance également inaltérables.

Cette fois, on ne l'avait pas interrogée d'une façon positive; elle n'avait donc pas à répondre. Mais elle s'inclina légèrement vers Adhémar, en signe d'acquiescement. Et un subtil, très subtil nuage rose nuança l'ivoire de son visage.

La duchesse contemplait cette petite scène avec un ravissement mal dissimulé. Entre ses paupières bridées par l'âge, ses yeux clairs, si doux et si bons, étincelaient; sa petite main sèche, toute veinée de bleu et soignée comme à trente ans, se crispait sur le bras sculpté du fauteuil; il était évident que la bonne dame s'exaltait intérieurement sans mesure en caressant du regard cette imparfaite réalisation de son rêve chéri.

— Mes chères petites, dit-elle en se levant, laissez-moi un peu, je vous prie, avec Adhémar. Puisque l'ingrat nous quitte aujourd'hui, et qu'il va traverser Paris, il faut que je lui inflige quelques commissions et que je les complique d'un assez grand nombre de recommandations.

Aussitôt qu'elle se trouva seule avec son petit-fils, la duchesse se rassit, et, lui ayant fait signe d'approcher un siège, lui dit, après un assez long silence, en lui prenant affectueusement la main :

— Que je voudrais donc te voir, avant ma mort, marié de la sorte!

Cette phrase, jetée ainsi, sans rime ni prétexte, dénotait si bien chez la duchesse, par suite de l'énorme sous-entendu qu'il y fallait discerner, l'obsession d'une idée fixe, qu'Adhémar ne put se retenir d'un mouvement de gaîté.

— Ah! grand'mère, s'écria-t-il, que voilà un projet qui vous tient au cœur!

— Oui, oui, je ne m'en cache pas. Où trouver une pareille femme? C'est la piété, c'est la sagesse, et, par surcroît, c'est la beauté, c'est la grâce... Vous iriez si bien ensemble!

— Vous me flattez, grand'mère.

— Je sais ce que je dis. Vous avez été faits l'un pour l'autre.

— Pas absolument, car elle est aussi grande que moi, Mlle Alix... au moins, ce qui est humiliant, ridicule.

— Tu feras hausser tes talons.

— Oui, mais... l'âme? Quels talons la hausseront?

Mme de Busigny, qui avait paru un instant vouloir adopter le ton de la plaisanterie pour se mettre d'accord avec son petit-fils, prit un air sérieux et accentua la pression de sa main.

— Écoute, mon enfant, dit-elle, je ne crois pas me tromper en affirmant que, jusqu'à ce jour, rien, dans ta conduite, ne t'a rendu indigne d'un mariage selon mes vœux. Il s'agit seulement de savoir si tu as le désir et la volonté de ne pas t'en rendre indigne par la suite... Et d'abord, oui ou non, veux-tu te marier?

— Pas maintenant, grand'mère! pas maintenant!

— Soit. Mais, bientôt, plus tard enfin?

— Je crois, en conscience, que l'envie m'en prendra, un beau jour, comme à tout le monde. Et, ce jour-là, il y a de grandes chances pour que mon choix s'inspire du vôtre... Voilà tout ce que je puis vous dire, grand'mère, pour le moment.

— C'est honnête, c'est franc, mais ce n'est guère encourageant... Un instant, tout à l'heure, j'ai cru que nous étions plus avancés.

— Pardon, grand'mère, mais avez-vous eu la curiosité de tâter le terrain aussi de l'autre côté?... Car enfin, avec la meilleure volonté du monde, je ne puis pas supporter tout seul l'édifice de vos espérances, de vos projets.

— Il ne pouvait me convenir, étant données les dispositions où je voyais ton grand-père, d'interroger loyalement Alix; mais il est évident qu'elle n'est pas hostile à nos idées, je veux dire aux idées de sa mère et aux miennes.

— En ce cas, ma bonne grand'mère, le mieux n'est-il pas d'attendre que nous ayons un peu vieilli, mûri?

— Peut-être... En tout cas, je tiens à te demander deux choses : d'abord, de n'épouser Alix que si tu te sens capable de te consacrer à elle tout entier; ensuite, si tu ne l'épouses pas, de bien choisir ta femme. J'ai quelque expérience, hélas! du monde et de la vie, je sais... je sais bien des choses enfin. Je t'en prie! ne te marie pas plutôt que de te marier légèrement. Ne te ménage pas cette responsabilité terrible du malheur d'une femme, de l'immolation d'une jeune fille... et ne t'expose pas non plus à devenir la victime d'une écervelée ou d'une dévergondée. Voilà surtout ce que je voulais te dire... Mon Dieu, je ne renie pas mon rêve; j'avoue

même, de bonne grâce, que je te croyais plus disposé à le faire passer dans la réalité ; mais je t'assure que ce qui me préoccupe le plus, c'est, avec l'avenir de ta conscience, le repos et l'honneur de ta vie.

— Rassurez-vous, grand'mère, je ferai de mon mieux, dit modestement et avec un peu d'embarras le brave Adhémar, qui était décidément la droiture même.

— Oui, j'en suis persuadée; tu es un honnête garçon... Eh! grand Dieu! il est évident que tu feras comme les autres, à beaucoup d'égards; mais on peut tomber sans aller au fond du fossé, on peut se crotter au passage sans rester embourbé. L'essentiel, c'est de ne pas trop se salir, d'abord... et puis, quand on se marie, de renoncer... Enfin, respecte les femmes des autres et prépare-toi à respecter la tienne, après l'avoir choisie digne de ton respect... Ce n'est peut-être pas tout ce que je voudrais te demander, mais c'est tout ce que tu pourras m'accorder; autant vaut ne pas être inutilement indiscrète. Pense quelquefois à ta grand'mère et à tes sœurs; tu penseras toujours assez à ton nom : ce n'est pas pour ton honneur que je m'inquiète le plus, c'est pour ton âme... Je ne crois pas, quoi qu'on en dise, que la morale mondaine soit plus bas tombée qu'autrefois; elle était déjà réduite, de mon temps, à la plus simple expression, et il paraît que la morale de cour, autrefois, était de l'immoralité pure. Mais le niveau de l'éducation a sensiblement baissé; or, la vulgarité grossit toutes choses : ne te laisse pas prendre à cet étalage.

Avec un mouvement d'une grâce primesautière et presque ingénue, le jeune homme ploya le genou et baisa la main de sa grand'mère.

— Je serai toujours un honnête homme, dit-il, je vous le promets... et, plus tard, bientôt peut-être, si Mlle de Sylviane le veut, un bon mari.

Il avait ajouté cela surtout pour être agréable à sa grand'mère et pour ne pas trahir sa pseudo-fiancée, mais peut-être aussi pour se satisfaire lui-même.

La vieille dame, très émue, embrassa son petit-fils avec des larmes plein les yeux. Mère et grand'mère à la fois, cela comporte bien de la tendresse et bien de la sensibilité. Sans compter que, quand on est vieux, on persiste à regarder les jeunes gens qu'on a élevés comme s'ils étaient encore enfans, et que l'enfance émeut toujours la vieillesse. Du reste, Adhémar aussi était ému, et il se hâta de monter chez lui.

Tout était prêt pour son départ : les malles remplies, les meubles rangés, et les tiroirs, ouverts pour lui faciliter la dernière inspection. Il renvoya son valet de chambre et arpenta, pendant un

quart d'heure, les deux grandes pièces qui composaient son appartement. Puis, il fureta partout, et enfin, pour attendre le déjeuner, se mit à la fenêtre, d'où la vue plongeait en pleine vallée de l'Oise. La contemplation des calmes et fertiles campagnes qui s'étendaient au-delà de l'enceinte boisée de Troussecourt ne lui rappela rien que de doux et d'agréable : des jeux, des promenades en famille, de l'équitation à travers champs, et pas d'amour, ni même d'amourettes. Ses quelques amourettes avaient eu Paris pour théâtre. Aussi son émotion, contre laquelle il ne cherchait point à se défendre, étant encore au nombre de ces privilégiés qui n'ont à soutenir aucun personnage, avait-elle un caractère parfaitement naïf et pur. Ce départ si proche était à ceux qui l'avaient précédé ce qu'est un changement de domicile à une série d'absences; en outre, l'entrevue d'Adhémar avec sa grand'mère l'avait remué non moins que celle qu'il avait eue d'abord avec son grand-père, — quoique de tout autre façon. Mais, bientôt, l'image de Mme de Gatry vint se mêler à ces pieux souvenirs, ce qui ne laissa pas d'en altérer l'essence; et le panorama de Paris, si souvent aperçu au cours de fréquens et rapides séjours, se développa, comme par enchantement, dans la vallée de l'Oise. Çà et là même apparurent de jolis boudoirs nuitamment traversés, ce qui porta au comble le désordre des pensées d'Adhémar, ainsi que l'incohérence de sa géographie. Bref, quand, au son de la cloche, il quitta sa fenêtre, les maximes de son grand-père étaient si bien enchevêtrées dans les recommandations de sa grand'mère, et les souvenirs ainsi que les espérances que personnifiait Mme de Gatry, si bien confondus avec les idées de mariage et même avec d'autres idées beaucoup plus folâtres, que le jeune homme renonça provisoirement à débrouiller ce chaos, se fiant à l'avenir du soin d'opérer le triage et d'attribuer à chacun ou à chacune sa part. Toutefois, une impression paraissait à la fin dominer les autres, et c'était une impression de vanité, ainsi que le commandait l'âge du rêveur : il est extrêmement honorable, se répétait malgré lui Adhémar, de triompher d'une femme qui a su résister à la littérature d'Aymery et à la vaillance d'Hector.

IV.

Deauville est en pleine période de vie, — une période annuelle qui dure huit jours. — On est parvenu au milieu de la semaine des courses, et cette unique semaine, on la remplit, on la bourre de réjouissances.

La plage est déserte, ce qui ne change rien à son aspect habituel; mais la grande route qui sépare cet amas de jolies maisons.

bâties sur une vilaine grève, qu'on appelle Deauville, du champ de courses de même nom, fourmille de voitures, de passans et de badauds. On court, ce jour-là, sur l'hippodrome qu'arrose la Touques. Ce ne sont qu'allées et venues de fiacres poudreux, dont les rosses fouaillées galopent en soulevant des nuages, ou mieux des typhons blancs; tous les véhicules de Trouville et des environs se croisent sur cette route. Quelques voitures bien attelées s'y remarquent aussi, et, parmi celles-là, certains chars à bancs très bas, en bois de teck, vernis sans peinture, qui sont le dernier mot du *style* au bord de la mer. Mais ce qui abonde, ce sont les paniers numérotés et les victorias de louage. Les fouets claquent, les cochers jurent, les piétons se sauvent ou se réfugient sur les talus ou dans les cabarets; c'est la banlieue de Paris un jour de fête, avec plus d'hommes en blouse et plus de poussière.— En somme, c'est bruyant, c'est laid, c'est sale, et rien ne révélerait que, à quelque cinquante mètres de là, la Mode tient ses assises d'été, si l'on n'apercevait de loin en loin, entre deux tourbillons, une toilette ou un attelage de bon aloi.

Mais, tandis que ce remue-ménage des courses métamorphose la large route plantée qui, d'ordinaire, développe dans le silence et dans la solitude ses trois ou quatre kilomètres désespérément plats, les constructions élégantes en bordure de la plage semblent continuer ou reprendre leur sommeil accoutumé. Néanmoins, les contrevens ouverts, les stores de soie rouge ou écrue drapés contre les vitres, des silhouettes de plantes vertes qui se dressent dans l'entre-bâillement de certaines croisées, quelques indices enfin d'une vie à demi latente, témoignent qu'il ne s'agit, cette fois, que d'un abandon momentané.

Une de ces habitations somnolentes abrite un couple vraisemblablement peu pressé de se rendre aux courses. — C'est un ravissant spécimen de l'architecture du siècle dernier, quoique de style un peu bâtard, une maison blanche qui n'a qu'un rez-de-chaussée, et dont la façade, ornée de guirlandes et de médaillons sculptés dans la pierre, contraste heureusement avec les maisons de briques et les chalets de bois environnans. Au centre, une rotonde vitrée avec un perron de marbre; tout autour, une vérandah avec des colonnettes; devant et derrière, un semblant de jardin avec des fleurs et de petits bosquets : un coin de Trianon sur une morne plage de sable.

— Ah! je crois que tout le monde est aux courses... N'irez-vous point?

— Faut-il prendre congé?.. Ce serait dommage, car rien ne bouge et personne ne respire autour d'Z ous. Nous ne serions pas

plus seuls sur la côte occidentale de l'Afrique que dans votre charmant ermitage dix-huitième siècle.

Adhémar alla s'asseoir à côté de Mme de Gatry, qui brodait sous le feuillage hospitalier d'une superbe fougère arborescente.

— Ma destinée, dit-il en souriant et en prenant la main de la baronne, paraît être de madrigaliser à l'ombre. Vous rappelez-vous, l'autre semaine, dans le parc de Troussecourt?... Seulement, c'était sous un chêne de quatre cents ans et sur un banc de pierre, tandis que, maintenant, c'est sous une plante d'appartement et sur un canapé.

— N'y a-t-il pas d'autres différences? demanda Mme de Gatry en se penchant complaisamment pour recevoir un baiser.

— Le fait est que, sous mon chêne, j'avais un peu l'air de vous attendre... sous l'orme.

— Oui, fit la baronne avec un soupir et en rejetant son ouvrage; au lieu que, maintenant, vous n'avez plus rien à attendre.

— C'est ce qui vous trompe.

Le jeune homme enlaça très étroitement celle qui venait de reconnaître et de rappeler ainsi sa faiblesse, et il insérra quelques baisers dans l'échancrure d'un corsage de barège modérément, mais suffisamment ouvert. La baronne se défendait avec une mollesse évidente et sans minauderie. — Il faut dire que les mines viennent un peu tard, quand elles arrivent après la première défaite. — A ce jeu, on s'anime vite, et il est probable qu'un nouvel accroc eût été fait, séance tenante, à l'honneur du baron de Gatry, pendant que ce gentilhomme turfiste prenait les *favoris* à livre ouvert, si sa femme ne se fût souvenue qu'elle attendait du monde. Elle se débarrassa, avec une patience et une douceur vraiment méritoires, de l'étreinte un peu folle d'Adhémar, lui mit un gracieux baiser sur la moustache et le chassa du canapé, en le poussant au fond d'une bergère, située juste en face.

Sa blancheur s'était légèrement rosée dans le combat, et, grâce à de savans arrangemens, à d'ingénieuses combinaisons de stores, qui ne permettaient à la lumière de pénétrer dans ce salon en forme de serre que dûment tamisée et corrigée, on ne lui eût pas donné trente ans. Un rayon de soleil jouait sur ses cheveux bruns et dans ses yeux verts, un reflet d'amour avait passé sur son teint : elle était adorable, et on l'adorait, et ce n'était pas la première fois, — ni la dernière peut-être. — Aucune femme plus qu'elle, au reste, n'avait le droit de tenir tête à ses quarante ans sous l'œil prévenu, charitable néanmoins, quoi qu'on en dise, du public parisien.

Busigny l'aimait énormément depuis qu'elle s'était donnée. D'abord, elle avait accompli son sacrifice de si bonne grâce, avec

tant de charme, que c'eût été de l'ingratitude de ne pas l'adorer comme il le faisait; et puis, il ne faut point s'y tromper, possession n'est pas tout de suite synonyme de satiété. Et même, pour une femme qui n'a pas l'intention de lutter jusqu'à la mort, le plus habile, c'est de ne pas se défendre trop longtemps. Aussi, Adhémar, qui avait eu, à l'origine, plutôt du goût que de la passion pour Mme de Gatry, en était-il, depuis deux jours, à l'*amour-reconnaissance*, une variété oubliée par Stendhal dans sa classification fameuse. L'homme, le jeune homme plutôt, est capable de savoir gré, pendant quelque temps, à sa maîtresse d'une opportune défaillance, qui l'a dispensé d'une trop longue attente; et ce sentiment peut fort bien conduire à un attachement durable, quand on l'entretient convenablement, — pourvu que rien ne vienne à la traverse. — Le malheur est que les traverses sont fréquentes en amour.

Quoi qu'il en soit, Adhémar ne pouvait, sans un réel attendrissement, se rappeler l'après-midi de l'avant-veille. En faisant quelques visites, au débarqué, dans les villas de la plage, il avait appris l'arrivée toute fraîche de Mme de Gatry et son installation dans une maison acquise par le baron, l'année précédente, pour la commodité de ce déplacement annuel, absolument obligatoire. Courir à l'endroit indiqué, se présenter, constater l'absence du mari, qu'un galop d'essai retenait au loin, répéter ce qu'il avait dit à Troussecourt, en le prenant un ton plus haut, — ou plus bas, — profiter d'un temps sombre qui obscurcissait tout, ce fut l'affaire d'une heure ou deux. Et ces deux heures lui avaient laissé un souvenir enchanté, auquel il rêvait de donner une suite ou un pendant.

— Ah çà, n'oubliez plus que j'attends des visites après les courses, peut-être avant la fin, sans parler de mon mari... Oh! après, tout à fait après la fin, cela,.. M. de Gatry se retire en même temps que le dernier cheval et le dernier bookmaker.

— Votre mari!.. Pourquoi me parler de votre mari? fit Adhémar avec un mouvement d'humeur, où il n'y avait ni feinte ni exagération.

— De la jalousie?.. Déjà!

Elle avait l'air fort satisfaite et ne paraissait pas se douter que tous les genres de jalousie sont loin d'être également favorables à la croissance de l'amour.

— De la jalousie, oui, dit Adhémar, d'un ton qui laissait entendre qu'il éprouvait quelque chose en outre, quelque chose de plus noble et de moins banal.

Ce n'était probablement pas, pour Mme de Gatry, un dialogue inédit que celui-là, et il eût sans doute paru bien rebutant, bien usé à un galant de plus d'expérience qu'Adhémar. Mais il y avait tant de jeu-

nesse visible et tant de candeur présumable chez cet amant de vingt-deux ans, que la baronne crut à la nécessité de ménager une nature d'une impressionnabilité rare. Peut-être aussi éprouvait-elle déjà, à l'égard de l'aimable garçon, un commencement de passion sérieuse, — accident dont l'imminence devrait donner à réfléchir aux femmes mûres. Toujours est-il que, oublieuse de sa dignité comme de ses remontrances, elle fit signe à Adhémar de venir se rasseoir à la place même d'où elle l'avait chassé.

— Aimez-moi sans jalousie, — lui dit-elle doucement, en l'attirant par le cou jusqu'à ce que de sa bouche elle lui eût frôlé l'oreille, — vous le pouvez. Il y a longtemps que je ne suis plus mariée.

Ses yeux, lorsqu'Adhémar y plongea les siens, avaient encore plus de douceur que sa voix. Pourtant, une flamme passa bientôt dans ce regard caressant; ce fut quand elle ajouta, après un silence :

— Oui, vous pouvez m'aimer en paix; mais aimez-moi aussi avec loyauté. Ne me trahissez pas... Écoute, ne me trahis jamais... C'est moi surtout qui suis jalouse... Je sens que je vais l'être abominablement : tu es si jeune!.. Oh! ce ne sont pas les maîtresses qui me font peur...

Elle se redressa fièrement et lissa ses cheveux avec le geste qui lui était familier, tout en souriant d'un beau sourire de femme sûre d'elle-même. Certainement, elle redoutait que son amant ne crût à une inquiétude de quadragénaire qui se défie de la durée de son empire. Et, de fait, rien n'est plus maladroit que ces allusions qui provoquent des réflexions et des comparaisons, plus ou moins immédiates, mais toujours dangereuses.

— Qu'est-ce donc alors qui peut vous effrayer? demanda le jeune homme.

Elle se leva lentement, développant avec une coquetterie savante sa taille ronde et élancée, que dessinait son costume d'été, — clair de nuance et clair de tissu, — puis elle mit ses deux mains sur les épaules d'Adhémar et lui renversa la tête sur le dossier du canapé, parmi les rameaux dentelés de l'arbuste qui dominait ce siège ombragé.

— Ce que je crains, dit-elle, c'est que vous ne vous mariiez... Je crains les jeunes filles. Quant aux femmes...

Elle fit un geste qui signifiait clairement : Je vaux les plus belles, et je me moque de toutes.

— Les jeunes filles! répéta par deux fois Busigny, sans chercher à quitter la posture qu'on lui infligeait, et qui, tout incommode qu'elle était, lui semblait, dans la circonstance, moins gênante encore que l'attitude verticale, les jeunes filles ou une jeune fille?

La baronne n'hésita qu'une seconde.

— Les jeunes filles, en général. Oui, voilà ce que je crains et voilà ce que je ne vous pardonnerais pas... Si donc vous songez, même vaguement, à vous marier, allez-vous-en tout de suite... Je suis très bonne ; vous avez bien voulu me dire plusieurs fois que ma bonté est écrite sur mon visage, et je crois qu'en cela ma physionomie ne ment pas. Mais il ne faudrait pas s'y fier outre mesure. Si l'on,.. si vous me quittiez pour vous marier...

— Hé bien? fit Adhémar, qui enfin se redressa.

— Eh bien! mon ami, je vous ferais tout le mal possible, à vous et à votre épousée,.. surtout à elle, parce que, si c'est moins équitable, comme vengeance, c'est plus féminin... Là, vous voyez que je ne vous prends pas en traître... Vous en allez-vous?

— Non pas! s'écria gaîment Busigny, très émoustillé par la scène. Il y a du danger : je reste!

Cela l'amusait et le flattait, ces menaces : il n'était pas blasé du tout. Il y avait, d'ailleurs, on en conviendra, une part de piquant et d'imprévu dans ces gentillesses consacrées, et la façon dont Mme de Gatry déclarait comprendre et pratiquer la jalousie, en la restreignant aux jeunes filles, ne manquait ni de saveur ni d'originalité. — Adhémar ignorait à peu près complètement le passé de la baronne ; s'il l'eût mieux connu, il se fût rendu compte de cette apparente bizarrerie. Par deux fois, et deux fois de suite, Mme de Gatry avait été quittée pour cause de mariage. Or, prenant un amant tout jeune, plus jeune que les précédens, il était naturel qu'un fantôme de mariée se dressât devant elle, au seuil même de cette nouvelle liaison : après deux ruptures successives ne provenant pas de son fait et procédant d'une même cause, une femme est excusable d'avoir en haine et en effroi cette cause-là.

— Restez donc ; mais soyez raisonnable, tenez-vous tranquille. Voulez-vous que je vous raconte des histoires?

Elle avait repris son beau calme, dont elle ne s'était pas, au surplus, ouvertement départie, ce calme qui va si bien à la beauté, et surtout à la beauté mûre. Tout en elle était charme et douceur : l'expression, la voix, les gestes. Et, chose merveilleuse, elle pouvait, en dépit de son âge, être câline sans devenir maternelle.

Adhémar avait la tête contre l'épaule de sa nouvelle maîtresse, et celle-ci s'amusait à passer vivement sa main sur les cheveux courts, frisés et dorés du jeune homme, ce qui lui procurait, — et au patient pareillement, — de petits frissons électriques, plus cette indéfinissable impression, mêlée de plaisir et de peine, qu'éprouve une femme qui vieillit à se détailler à elle-même la jeunesse de son amant :

— Parlez, parlez! fit Busigny, qui, faute de mieux, se grisait len-

tement du parfum qu'exhalaient la robe et la peau blanche de la baronne, laquelle peau se devinait à travers le corsage partout où on ne la voyait pas.

— Oui, reprit-il, racontez-moi, si vous voulez, des histoires, à condition qu'elles n'aient ni queue ni tête ; ce sont celles que je préfère... Et puis, je ne suis pas en état de faire de grands efforts de raisonnement.

— Non, tenez, je vais vous mettre au courant de la chronique de Deauville, du moins dans celles de ses parties qui vous peuvent intéresser. Sachez d'abord que j'attends aujourd'hui, entre autres personnes, Mme de Lestable.

— La vicomtesse ou sa belle-sœur?

— La vicomtesse.

— Ne sachant pas si vous étiez arrivée, ma première visite a été pour elle. Et c'est elle qui m'a appris que vous étiez devenue propriétaire d'un immeuble à Deauville, ce que j'ignorais.

— C'est la première année ; j'inaugure la villa... C'est même pour cela que je donne une espèce de lunch aujourd'hui, entre quatre et cinq, en attendant le dîner de crémaillère, qui sera, en même temps, un dîner d'adieu, car je l'ai fixé au dernier jour des courses... A propos, je vous avais invité pour quatre heures, et non pour deux heures un quart.

— Pourquoi avoir fait mystère, à Troussecourt, de cette acquisition et de vos projets?

— D'abord, pour vous ménager une surprise, je vous l'ai dit là-bas. Et puis, je n'étais pas décidée le moins du monde à accompagner M. de Gatry. Non-seulement je ne mets jamais d'enthousiasme à le rejoindre, mais j'étais mécontente, je le blâmais d'avoir acheté une maison pour y passer dix jours tous les ans.

— Ah! elle va venir, la vicomtesse? Je serai bien aise de la revoir de près. Savez-vous qu'elle est très amusante? Moi, je la connais à peine ; c'est tout au plus si j'osais me présenter chez elle.

— Oh! on la connaît toujours assez pour aller la voir.

— Diable! c'est donc vrai, ce qu'on dit?

— Voyons un peu ce que vous avez entendu dire.

— Dame! vous savez, on prétend qu'elle a rompu toutes les digues, franchi toutes les bornes...

— En fait de bornes, elle n'a jamais connu que son mari. Et voilà que ce gros bêta, débonnaire et mou, dans le fond, comme tous les gens gras, la laisse faire, après avoir affecté des mines d'autocrate.

— Il paraît qu'elle se conduit maintenant comme un homme.

— Vous pourriez dire : comme un mauvais sujet. Elle court les théâtres et les restaurans de nuit avec toute une séquelle de vilains garçons mal notés, sans même être toujours accompagnée de son

mari, prétend-on. On raconte aussi qu'elle s'est fait présenter des acteurs et des actrices... Mais que ne dit-on pas sur son compte! Bref, à entendre les gens, elle est parfaitement tarée... et on ne la reçoit pas moins bien pour cela, parce qu'elle est la vicomtesse de Lestable, la sœur du comte du Bocage, un homme à la mode, l'arrière-petite-fille d'un héros vendéen... Pour moi, je crois qu'il entre dans son fait plus de fanfaronnade que de vice. Il y a une demi-douzaine de jeunes femmes, à Paris, qui ne seraient pas fâchées qu'on les prît pour des nihilistes mondaines.

— Quel âge a-t-elle?

— Vingt-quatre ans, e crois.

— C'est monstrueux.

— Je suis de votre avis. On s'explique, à la rigueur, le dévergondage de certaines femmes mal nées ou mal élevées, surtout lorsque ce dévergondage est progressif, qu'il se développe et s'aggrave à la longue. Mais, de la part d'une jeune femme comme celle-là, vous avez raison, c'est monstrueux... si c'est réel... Enfin, précisément parce que c'est monstrueux, c'est exceptionnel, n'est-ce pas?.. La trouvez-vous jolie, du moins?

— Ma foi, non... Elle a de la grâce incontestablement, ou plutôt une certaine crânerie provocante. Mais il y a quelque chose de masculin dans sa figure; elle a l'air d'un joli garçon casseur d'assiettes. Du reste, un esprit d'enfer.

— Ah! au fait, puisque nous sommes dans les exceptions, il faut que je vous prépare à la famille de Moirans, qui va venir aussi. Elle pourrait vous surprendre.

— Vous ne recevez donc que des exceptions? Et la règle?

— Entre nous, je ne suis pas sûre qu'elle existe.

— Cependant, voyons, il y a, dans le monde, des femmes irréprochables.

— Oui, oui, sans doute... même dans le monde. Mais celles-là en sont plus qu'elles n'y sont... Bah! n'allez pas voir tout en noir ou trop en rose. Je vous prépare, simplement, parce que, dame! ici, on ne choisit pas ses hôtes: on prend ce qu'on trouve.

— Va donc pour une nouvelle exception! dit Adhémar en se levant pour aller regarder derrière les vitres.

— Qui est-ce? demanda la baronne, qui avait entendu aussi un coup de sonnette.

— Toute une famille, répondit le jeune homme, en reprenant sur un meuble son chapeau, ses gants, tout son attirail de visiteur, qu'il y avait provisoirement déposé.

— Justement! s'écria Mme de Gatry, après un regard au dehors. La famille en question, les Moirans! Je ne vous recommande pas de ne pas faire la cour à ces jeunes filles-là; il n'y a même pas à vous

recommander de ne pas vous la laisser faire. Imaginez-vous... Mais il est inutile que je commence : je n'aurais pas le temps de finir.

En effet, quelques secondes plus tard, la famille de Moirans pénétrait dans le salon, en file indienne. La mère ouvrait la marche, naturellement. C'était une femme maigre, assez grande, très élégante et qui avait dû être jolie avant la fin de l'empire, peut-être même au commencement du régime actuel. Elle avait de la distinction, quoique un certain air exotique ou bohème gâtât son allure, au total aisée et noble. Après elle, venaient trois jeunes personnes, qui, rangées par ordre de primogéniture, semblaient l'avoir été aussi par degré de beauté. La première, l'aînée, était extrêmement jolie, et, par surcroît, remarquablement faite ; la seconde était gentille, avec une mine rieuse et effrontée ; la dernière, toute jeune, était à peine passable. Derrière les jeunes filles, venaient deux messieurs : un jeune, blond, grand, carré d'épaules, à l'air fortement anglais ; un vieux, grisonnant, un peu éteint et comme gêné, mais avec un reste de gentilhommerie dans la démarche, dans le pli de la moustache, quelque chose de vague, répandu sur toute la personne sans siéger nulle part, un vernis presque effacé et cependant visible encore.

— Ma chère, je me suis permis de vous amener M. Stair, que je vous ai présenté l'autre jour et qui repart pour l'Angleterre dès demain. Il désirait beaucoup...

— Vous avez eu mille fois raison, interrompit la baronne avec une affabilité légèrement railleuse. Et je remercie monsieur...

L'Anglais salua, assujettit son monocle, mais ne dit mot.

La conversation devint bientôt à peu près générale, et Adhémar put observer que deux des jeunes filles étaient mal élevées, — les deux dernières. Quant à l'aînée, elle ne manquait assurément pas d'aplomb, mais elle avait beaucoup plus de tenue que ses sœurs. Au bout de peu de temps, d'autres personnes arrivèrent, annonçant la fin des courses : M. Dubaicourt, le financier fashionable, l'associé de la grande maison de banque Laval frères, Dubaicourt et Cie ; la vicomtesse de Lestable, sans le vicomte, le comte du Bocage, et deux ou trois douzaines de visiteurs ou de conviés. Le dernier venu, ce fut le baron de Gatry.

— Hé bien ? lui demanda-t-on de tous côtés, avez-vous gagné avec Ballade ?

— Non, répondit-il, après s'être débarrassé de sa lorgnette et en passant ses deux mains sur sa barbe d'un air béat. J'étais sur Gingembre, le favori. Et vous avouerez qu'il a fait une bien belle course !

Depuis vingt ans qu'il pariait invariablement pour le cheval ayant

la faveur du *ring*, le baron avait eu quelques déceptions, mais jamais de découragement, parce que, en général, le favori, quoique battu, avait fait « une bien belle course. »

Busigny vint serrer la main du sportsman, mais il ne causa pas avec lui. Mme de Gatry remarqua même que sa mine, à partir de ce moment, fut plus renfrognée. — Ce que ce pauvre Adhémar prisait le moins dans l'adultère, c'était décidément le mari.

Cependant la réunion s'animait. On commença de passer dans la salle à manger, sans déserter tout à fait le salon; c'était un va-et-vient continuel et fertile en gaîté.

La vicomtesse de Lestable débitait, dans un coin, pour le complet ébaudissement d'un petit cercle d'hommes, qui se renouvelait sans cesse, les insanités les plus vertes de son répertoire de femme spirituelle et vicieuse. Elle avait, comme à son ordinaire, un plein succès, ainsi qu'en témoignerait au besoin ce mot authentique, qu'un de ses fidèles jeta dans l'oreille d'un voisin : « Quel joli nœud que cette petite femme-là ! » Adhémar en était abasourdi et ne se sentait pas encore gagné par l'enthousiasme.

Un autre coin fort gai, c'était celui où la cadette des demoiselles de Moirans essayait d'écraser des fruits glacés entre le gilet et le plastron du banquier Dubuicourt, qui, très myope et privé de son lorgnon, les y avait égarés. Mlle Paule était secondée dans cette tâche par sa petite sœur, Mlle Anne, qui s'en donnait à cœur-joie, renchérissant encore sur les gamineries de son aînée envers le vieux et élégant financier, — lequel, malgré les dégâts que l'on faisait subir à sa toilette, paraissait prendre son mal tout à fait en patience. Il ne fallut rien de moins, pour mettre fin à ces naïfs amusemens, que l'intervention de Mlle Régina, la grande sœur. — Quant à la mère, elle parlait anglais avec M. Stair.

— On ne s'ennuie pas chez vous, dit Adhémar à Mme de Gatry, en passant à côté d'elle pendant une accalmie.

Il lui répéta quelques-uns des propos de la vicomtesse de Lestable, celui-ci, entre autres : « Moi, je comprends l'amour platonique, mais entre mari et femme seulement. »

— C'est abominable! fit la baronne. Mais j'aime encore mieux cela que la conduite des petites Moirans avec le vieux Dubuicourt. Voilà qui est parfaitement inconvenant, déplacé, scandaleux.

— Avez-vous le temps de me faire quelques révélations sur la famille de Moirans? Je suis positivement curieux...

— Le temps, je le prendrai. Asseyez-vous là.

Penchée vers Adhémar et lui parlant très vite, elle lui apprit que ces Moirans étaient des gens ruinés de fond en comble, vivant plus ou moins d'expédiens, — à ce qu'on supposait, — mais encore à peu près honorables, extérieurement. Ils appartenaient à une vieille

famille; ils étaient merveilleusement apparentés; ils avaient été riches : on ne pouvait pas les mettre à la porte. Leur situation était lamentable, à en juger par certaines crises de gêne visible, et, sans doute, le devenait chaque jour davantage, le père continuant sa vie de jeu, la mère sa vie de dépenses. Il y avait des momens où ils devaient à tout le monde. N'allait-on pas jusqu'à prétendre qu'ils avaient dû quelquefois même à leurs domestiques, et non-seulement un fabuleux arriéré de gages, mais des sommes considérables, empruntées au jour le jour! La mère excellait, disait-on tout bas, à mettre le grappin sur de riches étrangers, auxquels elle n'essayait même pas de colloquer l'une quelconque de ses filles, mais dont elle faisait des habitués de sa maison pour leur emprunter de l'argent tout à loisir, sauf à le leur rendre après des mois ou des années, car elle finissait toujours par là : dans les phases les plus critiques de son existence, elle avait toujours, fort à point, recueilli quelque héritage ou opéré quelque rentrée. Cet Anglais, qui était leur commensal depuis son arrivée à Deauville, c'était certainement un nouveau créancier. Le curieux, c'était qu'aucune tentative matrimoniale n'émanât ouvertement de cette mère aux abois; soit qu'elle jugeât le succès improbable, soit qu'elle fût sans cesse dominée par des nécessités prochaines, elle laissait les jeunes gens bien tranquilles à ce point de vue. Et, chose plus curieuse encore, les filles, sauf l'aînée peut-être, — dont la tenue était excellente, — n'avaient pas l'air autrement soucieuses de capturer des maris. Enfin, l'existence de ces gens-là était un problème quotidiennement posé et quotidiennement résolu. Comment? On n'en savait rien. Ce qu'il y avait de sûr, c'est que, depuis qu'ils étaient à Deauville notamment, la cadette des filles ne manquait pas une occasion de rencontrer le vieux Dubuicourt et de lui faire mille agaceries. Or, le vieux Dubuicourt étant marié et père d'une ribambelle d'enfans... Mais tout cela, après tout,.. des suppositions greffées sur des cancans, absolument comme le dévergondage de Mme de Lestable.

En écoutant la baronne, Adhémar regardait avec curiosité tous les membres de l'intéressante famille qu'on était en train de lui dépeindre. Il remarqua, pour la seconde fois, le saisissant contraste qui existait entre Régina de Moirans et ses deux sœurs; autant Mlles Paule et Anne semblaient évaporées et folles, autant leur aînée se montrait calme et posée. Tout au plus eut-on pu s'étonner qu'elle ne manifestât que si rarement de la contrariété ou de l'irritation au spectacle de tant et de si nombreuses inconséquences. Son extérieur, relativement grave, donnait à supposer que, par suite de l'abdication maternelle, elle était investie d'une magistrature domestique, et l'on regrettait qu'elle ne songeât pas plus

souvent à s'en prévaloir, — n'eût-ce été que pour écarter tout soupçon de complicité. A en juger par ce qui venait d'avoir lieu, elle laissait aller les choses jusqu'à l'extrême frontière de l'inconvenance, attendant, pour lancer son holà, que le malaise des spectateurs parût le lui souffler. C'était dommage qu'elle n'eût pas une plus nette conscience de son rôle, de la tâche que l'indifférence ou les distractions de sa mère mettaient si clairement à sa charge. Car elle était bien jolie avec ses yeux gris sous ses cheveux cendrés, d'un blond flou et vaporeux, son petit nez droit aux ailes transparentes et sa bouche rose. Elle ne ressemblait pas du tout à ses sœurs.

Mme de Gatry, rappelée brusquement à ses devoirs, avait depuis longtemps délaissé Adhémar, que celui-ci observait encore les manèges de ces demoiselles. C'était si nouveau pour lui, ce genre et ce milieu! Jusqu'alors, il n'avait fait que traverser quelques salons, à l'heure des visites. Et il se trouvait là en plein *mouvement*, comme on dit à présent, et c'était joliment le cas de le dire! Un peu grisé déjà d'amour, ou tout au moins de sensualité, avant l'invasion de cette horde élégante et bigarrée, il se sentait maintenant pris de vertige. La conduite de Mlles de Moirans lui avait porté le dernier coup. Il rêvait tout éveillé, et il crut avoir le cauchemar lorsqu'il vit Régina, la calme et suave Régina, entrer à son tour en colloque avec M. Dubuicourt, rire et plaisanter, elle aussi, avec ce barbon de la finance mondaine, ou du moins lui répondre. Certes, elle y apportait plus de réserve et de discrétion que tout à l'heure Mlle Paule, assistée de Mlle Anne; mais pourquoi cette intimité d'un financier très répandu avec trois jeunes filles à marier, — ou qui auraient dû l'être?

Il fut tiré de sa méditation par une voix de femme d'un timbre sec et impérieux.

— Vous avez été très aimable de me faire une visite, avant-hier, monsieur de Busigny, aussitôt arrivé, et de me rappeler que vous m'avez été présenté l'année dernière. Voulez-vous venir dîner chez moi, demain? Dix personnes en tout et la simplicité des champs.

La vicomtesse de Lestable, ayant usé ce qu'elle avait apporté d'esprit et, de plus, agacée, sans doute, que le seul homme de l'assemblée dont elle ne connût pas, sur le bout du doigt, les ressources intellectuelles, se fût contenté de la saluer à distance respectueuse, venait forcer Adhémar dans ses retranchemens. Elle lui parla longtemps d'une foule de choses insignifiantes, en prenant un ton très significatif de coquetterie et d'intimité. — C'était une petite femme mince et brune, aux yeux pailletés et changeans, à la chevelure crêpée et légèrement poudrée, aux allures décidées, un peu masculines, point belle, mais attrayante comme un joli monstre paré de

grâces volontairement hybrides. — Elle ne séduisit pas Adhémar, mais elle réussit à lui implanter son image dans l'esprit, de telle sorte que, quand elle l'eut quitté, il continua de la voir et de se demander avec une curiosité presque poignante, une curiosité qui ressemblait à de l'angoisse, ce qu'il y avait sous cette apparence de précoce dépravation : un esprit dévers, un cœur meurtri, ou, par hasard, une âme pourrie? Il conclut néanmoins à la simple légèreté, parce que c'était la conclusion la plus facile.

Dans le salon et dans la salle à manger qui se vidaient, la paix était en voie de renaître. Le soleil baissant dardait du feu sur les vitres de la rotonde et pénétrait à flots d'or par les châssis ouverts. Une poussière fine et parfumée dansait dans la lumière, comme un résidu d'élégances sublimées.

— Pardon, monsieur, le tabouret, s'il vous plaît!

C'était Mlle de Moirans cadette, encore rouge et animée de tout le mouvement qu'elle s'était donné, qui réclamait le tabouret du piano, sur lequel Adhémar s'était réfugié, n'ayant pas, à un certain moment, trouvé d'autre siège.

— Non, non, monsieur, dit Régina en s'interposant, ne vous dérangez pas... Tu es folle, Paula !.. Qui t'a priée de faire de la musique?

— Mme de Gatry, pour clore la séance.

— Alors...

Régina livra passage à sa sœur et s'excusa auprès d'Adhémar, le contemplant de ses yeux gris largement fendus, avec une espèce d'étonnement dans le regard, — comme on regarde les gens qu'on voit pour la première fois, quand ils ne vous déplaisent point.

Et, tandis que Mlle Paule égrenait sous ses doigts fébriles les mélodies de la partition en vogue, Adhémar restait pensif, debout dans un angle de la pièce. Ce regard pur et étonné de jeune fille l'avait saisi. Il n'y avait vu que de la candeur, de la tristesse et de la sympathie, alors qu'il s'attendait presque à y découvrir autre chose. Et il lui parut qu'une grande pitié l'envahissait... Mais les airs défilaient, tour à tour langoureux et entraînans. Et la musique, qui rythme à son gré le rêve, emporta tout, ne laissant après soi, comme de coutume, qu'une grande confusion de pensées et de sensations, où surnageait pourtant un immense besoin de plaisir.

HENRY RABUSSON.

(La deuxième partie au prochain n°.)

SOUVENIRS[1]

LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830.

Je ne sais quel philosophe a dit je ne sais où que l'événement le plus attendu prenait au dépourvu l'esprit le plus attentif. Ce fut le cas pour moi le 26 juillet 1830. J'étais aux aguets, sans préjugés, sans illusions; je tenais le ministère pour capable de tout, par outrecuidance, par étourderie, par laisser-aller, selon le caractère de chacun; mais j'espérais toujours un peu qu'au dernier moment le cœur lui ferait défaut. Aussi, lorsque le 26, à midi, M. Villemain entra dans mon cabinet, tout bouillant d'indignation, il me trouva livré à mes préoccupations ordinaires, *nescio quid meditans nugarum totus in illis*; *le Moniteur* était sur mon bureau; je ne l'avais pas décacheté.

— Eh bien! me dit-il, vous avez vu les crimes de ce matin?

J'ouvris *le Moniteur*, j'y lus *les crimes*, et mon premier soin fut d'écrire aux députés nouvellement élus dans l'Eure de venir à Paris sur-le-champ et de se tenir prêts à tout événement.

Je sortis avec M. Villemain; puis, chacun de notre côté, nous courûmes à pas pressés chez nos meilleurs amis pour essayer de nous réunir et de nous recorder, mais il arriva tout naturellement que, chacun d'eux en faisant autant, personne ne rencontra personne durant la première moitié de la matinée; ce ne fut qu'à la

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril, du 1er mai et du 1er juin.

tombée de la nuit que j'appris successivement ce qui s'était passé depuis l'apparition du *Moniteur*.

Je ne reproduirai point ici ce qu'on peut lire dans tous les récits publiés alors et depuis. On sait que le premier acte de résistance a pris naissance dans les ateliers de la presse, et force était bien : la première ordonnance, la première en ordre comme en importance, était un arrêt de mort pour tous les journaux, et cet arrêt leur avait été signifié, dès l'aube du jour, par une circulaire du préfet de police; ne pas protester, c'était abdiquer; de là la réunion presque immédiate des principaux organes de la publicité quotidienne dans les bureaux du *National*, le plus hardi de tous et le mieux placé pour répondre à tous venans; de là l'énergique protestation rédigée par M. Thiers et signée de quarante-sept noms presque tous devenus célèbres; de là la consultation arrêtée, dans le cabinet de M. Dupin, avocat en titre du *Constitutionnel*, entre les membres les plus accrédités du barreau de Paris, consultation qui n'aboutit néanmoins qu'à déclarer l'illégalité des ordonnances, sans rien engager sur la conduite à tenir, mais qui ne tarda pas à porter ses fruits; de là, en effet, et ce fut le premier coup de tocsin, cette double décision rendue presque simultanément par le tribunal civil, en référé, et par le tribunal de commerce, enjoignant aux imprimeurs du *Courrier français* et du *Journal du commerce* de passer outre à l'impression de ces deux feuilles nonobstant toute inhibition administrative.

Mais que faisaient, en même temps, les députés présens à Paris?

Ce que nous faisions nous-mêmes : ils se cherchaient l'un l'autre, dans cette immense cité. Une première rencontre avait eu lieu, celle-là tout à fait fortuite, chez M. Casimir Perier; ils n'étaient que sept, on n'y put rien arrêter, sinon d'en provoquer une seconde, laquelle eut lieu vers huit heures du soir chez M. de Laborde. Renvoi au lendemain, chez M. Perier, les présens n'étant pas treize.

Que faisait le roi? Il chassait; parti de Saint-Cloud à sept heures du matin, il n'y rentrait qu'à onze heures du soir.

M. de Polignac? Ministre de la guerre par intérim, il passait une adjudication.

Le duc de Raguse? Il attendait sa lettre de service et les ordres du roi, qui s'alla coucher sans les lui donner.

Cependant, si Paris était tranquille, ce n'était qu'en apparence. *Le Moniteur* étant affiché, des groupes se formaient au Palais-Royal et dans les rues adjacentes pour le lire et le commenter; quelques orateurs en plein vent montaient sur des chaises pour en donner lecture à haute voix. Vers la fin de la matinée, les groupes allèrent grossissant d'heure en heure et les propos devinrent injurieux et menaçans. Les ouvriers, à la fin de leur journée, et sor-

tant de leurs ateliers, s'attroupaient au lieu de se disperser, et les maîtres, sans doute, y étaient pour quelque chose. Voici, du moins, un fait qui n'est peut-être que trop à ma connaissance.

Mon premier soin avait été de courir au Luxembourg et de tâcher de m'entendre avec les gros bonnets de notre chambre. Je n'y trouvai personne, Sémonville était sorti; notre chancelier d'alors, M. Pastoret, qui, je crois, n'y demeurait pas encore, n'était point venu. Après avoir frappé inutilement à plusieurs portes, avant de repasser la rivière, j'entrai au bureau du *Globe*, dont le petit salon servait de cénacle aux rédacteurs de ce journal et de la *Revue française*, où je faisais nombre. Il ne s'y trouvait que les employés de service et l'un de mes amis, M. Renouard, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation; il était entré comme moi, comme un simple curieux qui court aux nouvelles. Au bout de quelques minutes, nous vîmes accourir, tout effaré, l'imprimeur du *Globe*; il nous raconta moitié content, moitié fâché, qu'il avait grand'peine à contenir ses ouvriers, que tous à peu près criaient à tue-tête et trépignaient de descendre dans la rue. « Eh bien! lui dîmes-nous d'un commun accord, que ne les laissez-vous faire? Nous ne sommes pas chargés de prêter main-forte à l'oppression et de faire la police contre nous-mêmes. — Qu'à cela ne tienne! » reprit-il. Et il sortit en courant. Avions-nous tort ou raison?

Je ne me rappelle guère où ni comment j'ai passé les dernières heures de cette première journée (lundi 26). Ce qui reste dans mon souvenir, c'est qu'informé par M. de Rémusat de la réunion improvisée le matin dans les bureaux du *National* et de la protestation qu'il avait signée en qualité de rédacteur du *Globe*, protestation qui devait être publiée le lendemain, je ne pus me défendre d'une inquiétude qu'il ne partageait pas. « Dans la crise où nous sommes, lui dis-je, le ministère n'a plus rien à ménager; il est très possible que, pour mieux supprimer l'écrit, il commence par supprimer les écrivains. Croyez-moi, le plus sage est de ne pas rentrer chez vous ce soir; venez chez moi, demain nous verrons. » Je lui fis préparer au second étage, et sur le derrière, une chambre de refuge; nous ne rentrâmes que tard, et il y passa la nuit. Bien lui en prit ou peu s'en faut.

Le lendemain 27, en effet, la protestation parut : elle parut, non point dans tous les journaux; les feuilles royalistes, bien et dûment munies d'une autorisation en bonne forme, se contentèrent d'entonner un cantique à la gloire du coup d'état : le *Journal des Débats* et *le Constitutionnel*, soit incertitude ou timidité, mirent pour le moment bas les armes sur le conseil de leur conseil, M. Dupin, ce dit-on; mais les journaux d'opposition mirent, au contraire, flamberge au vent. La protestation en tête, ils furent distribués par

milliers dans la capitale et envoyés par ballots dans les départemens. Sur-le-champ, M. Billot, procureur royal, dressa quarante-sept mandats d'arrêt dont le cours des événemens interrompit seul l'exécution, et notre préfet de police, M. Mangin, déjà célèbre à plus d'un titre, digne, cette fois, de le devenir à l'égal de Jocrisse, qui fermait la porte cochère pour empêcher le serin de s'envoler, M. Mangin se mit en quatre pour saisir, après coup, la protestation et les feuilles protestantes. Les commissaires, endimanchés de leurs écharpes blanches, mais sachant, du reste, qu'ils trouveraient partout visage de bois, ne se mirent en campagne qu'en requérant, dans chaque quartier, les serruriers, les forgerons, les ferrailleurs pour leur prêter main-forte dans l'invasion des ateliers, des presses, des armoires et des tiroirs. Or, qui fut pénaud? Ce furent lesdits commissaires trouvant, en pleine rue, à la porte de chaque journal, les rédacteurs en bataille, *pro aris et focis*, attendant l'ennemi de pied ferme, sans autre arme en main que le code pénal, dénonçant à grands cris, comme un vol avec effraction, l'attentat qui se préparait, lisant à haute voix, en appuyant sur chaque syllabe, les articles du code qui punissent ce crime des travaux forcés, le tout aux applaudissemens de la foule, qui se pressait autour d'eux et les couvrait de sa protection.

L'effet fut magique. Les auxiliaires prirent peur, puis reculèrent, puis se sauvèrent ou désertèrent avec leurs outils, aux grands éclats de rire de cette même multitude, et la déroute fut telle que l'autorité, pour être obéie, en fut réduite à envoyer chercher dans les prisons les ouvriers *ad hoc*, ceux dont le métier est de river les fers des galériens et de leur mettre les menottes. Rien ne pouvait être plus à propos et plus symbolique.

Ce n'était d'ailleurs qu'un épisode, ou, si l'on veut, que l'un des épisodes du mouvement général. Dès l'aube du jour, tout était sur pied : toute la population ouvrière de Paris courait les rues, arpentait les places publiques, les carrefours, les boulevards, s'égayait dans les cabarets; toute la jeunesse des écoles s'y mêlait et s'y échauffait; peu à peu, dans la bourgeoisie, dans les classes supérieures, les curieux suivaient de l'œil ce va-et-vient avec un certain mélange de satisfaction et d'inquiétude. Bientôt l'encombrement devint tel, au Palais-Royal, qu'on jugea nécessaire de le faire évacuer et d'en fermer les portes; mais, en refoulant ainsi la foule du dedans sur celle du dehors, le tumulte devint inévitable, et, bon gré mal gré, les conflits se multiplièrent. Pour maintenir tant soit peu d'ordre dans cette mêlée, la pauvre police n'eut guère à sa disposition, jusqu'à la fin de la matinée, que quelques poignées de gendarmes qui recevaient, tout compte fait, plus de coups qu'ils n'en donnaient. Le duc de Raguse, enfin parti de Saint-Cloud,

n'était arrivé qu'à midi pour établir son quartier général au Carrousel, et ce ne fut que vers quatre heures qu'il eut sous la main quelques troupes assez mal pourvues de munitions de guerre, et plus mal de munitions de bouche.

Rien jusque-là n'annonçait, dans cette multitude, des dispositions agressives ; point d'armes, point de cri de guerre autre que : « Vive la charte ! » Point de direction principale ; si bien que, vers deux heures, les jeunes gens qui marchaient en tête du rassemblement le plus voisin des beaux quartiers et lui servaient, en quelque sorte, de chefs de file, ayant appris qu'une réunion de députés se tenait chez M. Casimir Perier, rue Neuve-du-Luxembourg, s'y présentèrent pour prendre langue et offrir leurs bons offices.

Cette réunion, c'était la même qui s'était ajournée, la veille au soir, chez M. de Laborde, et revenait à son premier gîte. Elle comptait, à ce moment, une trentaine de membres, et comme elle n'avait aucun caractère officiel, comme elle était volontaire et purement civique, j'en faisais partie, sur l'expresse invitation de ceux de mes amis qui s'y trouvaient en qualité de députés.

Mais que faire ? Quel parti prendre ? Dans l'état des choses et des esprits, quel plan de conduite pouvait se tracer une minorité si minime ? Là-dessus, autant d'avis que de têtes. Les uns étaient pour attendre encore et patienter, chaque jour, chaque heure amenant aux députés de nouvelles recrues. D'autres proposaient une adresse au roi, d'autres une protestation armée de la menace du refus d'impôt. En attendant, et tandis que chacun défendait son thème, les événemens allaient leur train ; d'autres réunions se formaient ; l'une, entre autres, tenait séance permanente au *National*, et nous envoyait pour fraterniser MM. Boulay (de la Meurthe) et Mérilhou ; l'attroupement formé à la porte insistait pour entrer et menaçait de la forcer ; bref, il arriva ce qui devait arriver ; le poste à pied et à cheval qui gardait à dix pas de là le ministère des affaires étrangères reçut l'ordre de dissiper l'émeute et s'en acquitta bel et bien ; le tapage de la rue, le galop des chevaux, les cris des fuyards rendant la délibération intenable, il fallut trancher le nœud gordien, on se décida pour la protestation ; MM. Dupin, Guizot, Villemain, furent chargés, chacun pour son compte, d'en préparer le projet, et l'on s'ajourna pour le lendemain chez M. Audry de Puyraveau (Maison de Roulage, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 40).

Le choix n'était pas heureux ; c'était prendre pour porte-drapeau un nom bien révolutionnaire, un personnage dont le langage et les habitudes étaient bien violens et bien vulgaires ; c'était prendre pour quartier général le centre même de toute agitation populaire en cas de troubles sérieux et persistans. M. Bérard a rendu compte de cette réunion sur un ton de matamore et dans un langage très

injurieux pour plusieurs des personnes qui s'y trouvaient présentes, notamment pour M. Casimir Perier ; je n'ai pas souvenance d'avoir rien entendu qui ressemble à ce qu'il raconte.

Rentré chez moi, je pensai qu'il était bon de faire un nouvel effort pour m'entendre avec ceux de mes collègues qu'un bon hasard me ferait rencontrer. Je me dirigeai de nouveau vers le Luxembourg, et j'y parvins sans difficulté ; tout était calme encore sur la rive gauche de la Seine, je n'y trouvai âme qui vive, mais j'appris, par des gens de service, autant qu'il m'en souvient, que M. de Sémonville et M. d'Argout étaient partis pour Saint-Cloud, dans le dessein, sinon dans l'espérance d'obtenir le retrait des ordonnances de la veille, cela, dis-je, ou quelque chose d'approchant.

Revenant sur le quai, vers la fin de la matinée, j'entendis, pour la première fois, mais de très loin, à la hauteur du boulevard, quelques coups de fusil. Après avoir dîné seul et très à la hâte, je ressortis pour me rapprocher du théâtre des événemens ; je rencontrai, sur le pont de la Concorde, M. de Vence, officier général, mais sans emploi à Paris, sans uniforme, et cheminant comme moi, en amateur. La fusillade se faisant entendre de plus en plus distinctement, je lui demandai si ce n'était pas, à son avis comme au mien, des coups tirés au hasard, ou des décharges à poudre : « — Non ! me répondit-il, ce sont des troupes de ligne qui tirent pour tout de bon ; c'est un feu de deux rangs ! » Ce mot technique m'est resté dans la mémoire.

Il était de six à sept heures du soir quand le duc de Raguse entreprit, avec le peu de troupes dont il disposait, de déblayer le pourtour du Louvre, et d'éparpiller les agglomérations entassées entre le Palais-Royal et le boulevard ; ce ne fut pas sans résistance, sans grêle de coups de pierres, sans charges à pied et à cheval, voire même sans commencement de barricades. J'essayai de pénétrer, par divers bouts successivement, dans les rues adjacentes, mais avec précaution, en évitant de grossir le nombre des curieux et d'attraper quelque horion.

N'y réussissant guère, je m'ingéniai pour apprendre, au moins, ce qui se passait ailleurs, et plus haut, — plus haut c'est-à-dire à Saint-Cloud. — Je me dirigeai vers la petite maison de M. Pasquier, qui savait, en général, tout ce qui se peut savoir. En arrivant ainsi rue d'Anjou, et ce n'était pas beaucoup s'éloigner, je trouvai le maître de céans dans son cabinet, entouré d'une demi-douzaine de pairs, plus ses amis que les miens, tous très effrayés et non sans raison, et faisant des efforts surhumains mais inutiles pour déterminer l'abbé de Montesquiou à se rendre auprès du roi et à tâcher de le fléchir au nom de son plus pressant intérêt. Cette tentative finit, si j'ai bonne mémoire, lorsqu'on apprit la démarche

tentée par MM. de Sémonville et d'Argout, dont on n'apprit, d'ailleurs, aucune autre nouvelle. Je ne sais qui vint annoncer que le ministère allait mettre Paris en état de siège, ce qui était vrai, mais ne l'était qu'à demi : la résolution en avait été prise dans la soirée ; mais le duc de Raguse ayant annoncé que tout était rentré dans l'ordre, on avait remis au lendemain l'expédition de l'ordonnance à Saint-Cloud. Je rentrai chez moi vers minuit sans rencontrer ni troupe ni attroupement.

La nuit fut paisible dans nos quartiers, paisible même aux Champs-Élysées et dans le faubourg Saint-Honoré, car en allant vers les dix heures, chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, je ne remarquai aucun symptôme d'agitation (1). Je trouvai M. Guizot dans son cabinet, occupé à mettre au net le projet de protestation dont il avait été chargé la veille ; à côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs de nos amis, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin disputant assez vivement ; nous vîmes entrer, au bout d'un quart d'heure, un rédacteur du *National* qui depuis s'est fait un nom, M. Carrel, homme d'esprit et de cœur, mais dont la conduite en 1823 pouvait être diversement appréciée : — « Tout est fini, pour cette fois, nous dit-il tristement ; le gouvernement est maître du terrain ; mais patience ! il n'est pas au bout. » Nous continuâmes à raisonner pendant quelque temps sur les chances du présent et de l'avenir, quand tout à coup les gens de la maison entrèrent en criant qu'on voyait flotter au loin le drapeau tricolore ; nous nous précipitâmes dans la rue, où l'on commençait à entendre beaucoup de bruit, de cris et de tumulte, et çà et là quelques coups de fusil ; en débouchant de la place de la Ville-l'Évêque sur l'extrémité du boulevard, nous aperçûmes, dans l'angle qui faisait face à l'église de la Madeleine, une escouade d'hommes en blouse armés de fusils qui firent mine de nous coucher en joue, puis, voyant que nous étions sans armes, nous firent en riant signe de passer ; à dix pas de là nous vîmes une douzaine de gamins qui escaladaient lestement le clocher, un drapeau en main, et presque au même instant nous entendîmes le tocsin sonner à grand carillon, d'abord à l'Hôtel de Ville, puis à la cathédrale ; le drapeau tricolore flottait déjà sur ces deux édifices.

Qu'était-il donc arrivé ? Rien que de fort simple. Le duc de Ra-

(1) On trouve dans les *Mémoires* de M. de Chateaubriand, t. IX, p. 222, le paragraphe suivant : « Une réunion du parti monarchique composée de pairs et de députés avait eu lieu chez M. Guizot. Le duc de Broglie s'y trouvait ; MM. Thiers, Mignet et Carrel, quoique ayant d'autres idées, s'y rendirent. Ce fut là que le parti de l'usurpation prononça le nom du duc d'Orléans pour la première fois. » — L'auteur de cette assertion a été mal informé, la réunion fut fortuite ; MM. Thiers et Mignet ne s'y trouvèrent pas. Il n'y fut question de M. le duc d'Orléans ni directement ni indirectement.

guse ne disposait, en tout, que de trois ou quatre mille hommes, empruntés à des corps différens; il attendait des renforts qui n'arrivèrent qu'après coup. Après avoir un peu déblayé le terrain, la nuit paraissant paisible, il en avait profité pour concentrer son petit monde, rallier ses détachemens, rappeler à lui les postes trop éloignés ou trop dispersés pour qu'ils pussent donner ou recevoir un appui mutuel. C'était l'*a b c* de son métier. L'Hôtel de Ville étant situé à l'extrémité de son champ d'opérations, il n'y avait laissé qu'un corps de garde de seize hommes, qu'il se proposait de faire soutenir de bonne heure. Toutefois, le préfet, M. de Chabrol, étant inquiet de sa position, avait été dès sept heures du matin en prévenir le ministre de l'intérieur, M. de Peyronnet, qui, partant pour Saint-Cloud, le rassura tant bien que mal. Il advint de là qu'à cette heure, toute la population se répandant dans les rues, et toute la force armée se trouvant reployée sur le quartier général, les attroupemens purent se former sans rencontrer aucun obstacle. Le premier en date et le plus considérable fut celui de la place de Grève, rendez-vous habituel de tous les ouvriers à la journée; il s'était pris de querelle avec le poste de l'Hôtel de Ville, l'avait désarmé, et poussant sa pointe, avait forcé les portes, relégué, sans lui faire d'ailleurs aucun mal, le préfet dans sa bibliothèque, puis quelques-uns, plus hardis que les autres, étaient grimpés sur le toit, et y avaient arboré le drapeau tricolore en sonnant le tocsin, apparemment pour voir ce qu'il en serait : puis enfin, comme l'un ne s'apercevait et l'autre ne s'entendait pas de très loin, ils avaient couru à toutes jambes pour en faire autant sur les tours de Notre-Dame.

A ce signal, il ne faut pas demander si les attroupemens se formèrent de toutes parts, s'il s'éleva, de rue en rue, des barricades pour les protéger, si tous les postes sans défense furent rapidement occupés; bientôt on vit apparaître çà et là des uniformes de la garde nationale si sottement licenciée, et si imparfaitement désarmée par M. de Villèle; quand quelques-uns furent armés, tout le monde voulut l'être; les boutiques des armuriers furent mises au pillage; on désarma les pompiers, les fusiliers sédentaires dans les postes délaissés; on s'empara de la poudrière des Deux-Moulins, du dépôt d'armes de l'artillerie à Saint-Thomas-d'Aquin; on ouvrit la prison militaire de l'Abbaye.

Ces nouvelles arrivant, coup sur coup, au duc de Raguse, au moment où, disposant ses troupes sur quatre colonnes, il donnait l'ordre de reprendre l'offensive; il n'eut que le temps, mais il l'eut, d'expédier par ordonnance une dépêche à Saint-Cloud, portant en propres termes ce que le duc de La Rochefoucauld avait dit à Louis XVI, le 14 juillet 1789 : « *Ce n'est pas une émeute, c'est une révolution !* »

Cette dépêche n'arriva point à son adresse et se perdit dans la bagarre, mais le duc de Raguse y trouva réponse implicitement dans l'ordonnance qui mettait Paris en état de siège, ordonnance qui lui fut remise par M. de Polignac lui-même, lequel venait s'établir avec ses collègues au quartier-général et partager moralement la responsabilité du commandant en chef. Dès lors commença cette éternelle stratégie des guerres civiles parisiennes, stratégie qui consiste invariablement à diriger des Tuileries sur l'Hôtel de Ville trois colonnes parallèles, dont l'une suit les boulevards, la seconde la rue Saint-Honoré et la troisième les quais, à charge par elles de renverser tous les obstacles, de bousculer tous les attroupemens qui s'opposeraient à leur marche et de revenir à leur point de départ en rabattant devant elles les *disjecta membra* de ces attroupemens disloqués.

Tandis que ces trois colonnes opéraient dans ce dessein, la petite réunion des députés poursuivait le sien; M. Guizot se mettait en route avec sa protestation en poche et s'efforçait (ce qui n'était pas autrement facile) d'arriver chez M. Audry de Puyraveau, rue du Faubourg-Poissonnière, c'est-à-dire au cœur même de l'émeute. Je ne l'accompagnai point, n'étant point député : ni l'esprit de corps, ni le point d'honneur ne m'y obligeait; je n'avais goût ni à l'hôte, ni à l'hôtellerie. J'étais bien convaincu qu'une telle réunion, dominée par l'esprit révolutionnaire au dedans et au dehors, ne serait bonne à rien de bon, ne ferait que rendre de plus en plus impossible tout dénoûment régulier de la situation et de plus en plus inévitable un dénoûment violent dont les conséquences échapperaient à toute prévision raisonnable et à toute conduite sensée.

En arrivant et dès son entrée, M. Guizot eut lieu de s'en convaincre. La réunion était peu nombreuse, bien qu'elle se fût accrue de M. Laffitte et de M. de La Fayette, absens de Paris, mais accourus au bruit de l'orage; elle se tenait dans une salle basse, fenêtres ouvertes, en communauté avec la rue. M. Mauguin y proposait à haute voix la formation d'un gouvernement provisoire, c'est-à-dire la dépossession, voire même la déposition du gouvernement royal; ce ne fut pas sans peine qu'on lui ferma la bouche et qu'on fit prévaloir sur cette idée saugrenue qui emportait du premier coup toute la boutique, l'idée d'une députation chargée de demander un armistice. MM. Laffitte, Casimir Perier, le général Gérard, le général Lobau et Mauguin furent chargés de s'adresser en ce sens au duc de Raguse.

Ce ne fut pas non plus sans peine qu'on adopta le projet de protestation rédigé par M. Guizot. Il en fallut retrancher toutes les expressions de protocole envers la majesté royale.

On s'ajourna à quatre heures chez M. Bérard pour entendre le

rapport des délégués. Ils se présentèrent à deux heures au quartier-général, séant depuis la veille dans l'aile gauche des Tuileries et peu s'en fallut que cette démarche ne devînt fatale à plusieurs d'entre eux. L'ordre venait d'être, en effet, donné par le ministre d'arrêter six députés, au nombre desquels se trouvaient MM. Laffitte et Mauguin; l'ordre était signé et remis au colonel de la gendarmerie, M. de Foucault, coutumier du fait (c'était lui-même qui avait *empoigné* Manuel); le duc de Raguse reprit l'ordre et le déchira en se montrant tout prêt à recevoir la députation avec égard et bienveillance.

Il n'en fut pas tout à fait ainsi du ministère, qui siégeait porte à porte à dix pas de là: apprenant que les délégués mettaient pour condition à l'offre de leurs bons offices le retrait des ordonnances, il fit la sourde oreille. Le duc de Raguse expédia sur-le-champ au roi son premier aide-de-camp pour lui rendre un compte exact de l'état des choses; il ne pouvait faire ni plus ni mieux.

Au sortir de cette entrevue, M. Casimir Périer vint chez M. Guizot nous raconter son peu de succès. Quand je dis nous, je parle de nos amis communs, de ce petit nombre d'hommes du centre gauche engagés, comme moi, dans les événemens de la veille et du jour et qui pensaient comme moi que notre premier devoir et notre plus pressant intérêt était de maintenir la résistance sur la défensive et de laisser peser tous les torts sur le roi et sur les siens, de lui ouvrir jusqu'au dernier moment la voie du retour et de ne prêter aucun appui aux révolutionnaires de profession, aux éternels conspirateurs, aux rêveurs de bonapartisme ou de république. M. Périer, préludant au rôle qu'il a depuis joué glorieusement, y était le plus décidé de nous tous, précisément parce qu'il était le plus résolu à tenir bon jusqu'au bout, parce qu'il se tenait, comme député de Paris, le plus engagé envers le peuple de Paris, mais engagé pour le bien et pour le bon sens : « Après ce que ce peuple vient de commencer, nous dit-il en partant pour rendre compte de sa mission à la réunion ajournée chez M. Bérard, dussions-nous y jouer mille fois notre tête, nous sommes déshonorés si nous ne restons pas avec lui. »

Cette réunion, indiquée à quatre heures chez M. Bérard, ne fut pas nombreuse. On varie sur le chiffre. On n'y fit autre chose que d'entendre le rapport des délégués, d'approuver et de signer la protestation rédigée par M. Guizot, en s'ajournant de nouveau chez M. Audry de Puyraveau à huit heures du soir.

La protestation fut livrée à l'impression revêtue de soixante-trois signatures, la plupart données à crédit par les députés présens se portant fort pour les absens.

Moins nombreuses encore fut la réunion de huit heures; il ne s'y

trouva que dix ou douze députés, les plus ardens, les plus enclins aux partis extrêmes, que le général Sébastiani réussit, néanmoins encore, à faire échouer. Rendez-vous pris pour le lendemain à six heures du matin chez M. Laffitte.

Au moment où ce petit groupe pacifique à son corps défendant se séparait encore une fois, le duc de Raguse faisait évacuer encore une fois l'Hôtel de Ville, reployer encore une fois ses détachemens sur lui-même et reprendre à regret ses positions du matin. Ses trois ou quatre colonnes avaient ferraillé, bataillé toute la journée, versé fidèlement mais avec chagrin beaucoup de sang, subi de grandes pertes, proportion gardée à leur petit nombre, et se retiraient faute de pain pour manger et de cartouches pour tirer. On ne pouvait pas dire qu'elles eussent été vaincues, car rien n'avait tenu à leur approche; mais elles avaient été pour ainsi dire à la nage dans un océan d'émeute dont les flots s'ouvraient devant elles et se reformaient derrière. Bref, le 28 au soir, le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, la Banque, les Champs-Élysées étaient à couvert; tout le reste de la capitale était livré à l'insurrection, qui couvrait les quais, les rues et les boulevards de barricades.

J'avais, dans le cours de cette journée, côtoyé, autant que possible, les mouvemens de la foule, dans toute la longueur des boulevards, et je m'étais tenu à proximité des diverses réunions de députés où pouvait m'introduire, encore une fois, le hasard des circonstances, mais où je n'avais point de qualité pour entrer de mon chef et forcer la porte.

Je regagnai mon logis vers minuit, traversant la place et le pont de la Concorde occupés par nos troupes. Le faubourg Saint-Germain était encore tranquille, du moins de nos côtés.

Le lendemain, de grand matin, je repassai la Seine. Ce qui arriva, je ne le raconterai point ici; je ne vis rien que ce que vit tout le monde; je ne sais rien que ce que sait tout le monde, ce qu'on peut lire partout.

On sait que le duc de Raguse s'était retranché dans ses positions de la veille, à sa droite la Seine, le boulevard à sa gauche, sur son front le Louvre et la place Victoire, couvrant ainsi les Tuileries et les Champs-Élysées, c'est-à-dire la route de Saint-Cloud; on sait qu'il offrit inutilement aux insurgés l'armistice qu'il avait, la veille, refusé aux députés; on sait qu'il fut forcé dans ce champ clos, à sa gauche, parce que les deux régimens ou plutôt les débris des deux régimens qui gardaient la place Vendôme (le 5e et le 53e) passèrent à l'insurrection; à sa droite, parce qu'à la faveur de l'armistice dont ils ignoraient l'existence, une bande d'insurgés escalada le Louvre.

Entre midi et une heure, le duc de Raguse était en pleine re-

traite, reconduisant à Saint-Cloud le reste de ses troupes ; la capitale entière appartenait à l'émeute ; l'Hôtel de Ville, les Tuileries, le Palais-Bourbon étaient au pillage.

La retraite fut continuellement inquiétée par le mouvement de la banlieue, qui commençait à se prononcer, et par des bandes d'enfans de Paris, ivres de joie et de poudre à canon. On s'est plu à raconter bien des historiettes sur les prouesses de ces gamins ; je ne sais trop ce qu'il en faut admettre, mais en voici une que je puis certifier, l'ayant vue de mes deux yeux.

Il était une heure environ. J'avais passé une partie de la matinée chez M. de Rémusat, qui demeurait rue des Saussaies ; je suivais la rue du Faubourg-Saint-Honoré lorsque je vis arriver une compagnie appartenant à je ne sais quel régiment de la garde royale ; cette compagnie marchait en bon ordre, l'arme au bras, son capitaine en tête et se dirigeait vers la barrière du Roule. A la hauteur de l'ambassade d'Angleterre, un jeune garçon de quatorze à quinze ans, armé d'un fusil de munition qu'il pouvait à peine soulever, vint se placer au beau milieu de la rue, en face de la compagnie à dix pas environ du capitaine, le coucha en joue, le tira en plein corps, et le manqua, involontairement selon toute apparence, puis n'ayant ni giberne, ni cartouche, posa son fusil sur le pavé et regarda fièrement la compagnie, qui fit sur lui un feu de peloton, et le manqua, volontairement selon toute apparence, puis il se retira au petit pas, en riant, et le capitaine, en riant, fit signe aux soldats de reprendre leur marche.

Mais que se passait-il, en même temps, à Saint-Cloud, c'est-à-dire au dernier siège de la monarchie en déroute? Que se passait-il d'abord à l'hôtel de M. Laffitte, lieu de dernière réunion pour les députés ; puis à l'Hôtel de Ville, quartier général de l'insurrection triomphante?

En deux mots, le voici : à Saint-Cloud, on se rendait à discrétion. A l'Hôtel de Ville, on faisait maison nette de la branche aînée.

Dès le grand matin, presque à l'instant où le duc de Raguse arrêtait ses dernières dispositions défensives, après avoir fait distribuer aux troupes une gratification pécuniaire, il vit entrer dans son cabinet deux de ses collègues et des miens, deux membres de la chambre des pairs, à savoir : M. de Sémonville et M. d'Argout. L'un et l'autre, ainsi que je l'ai indiqué, passaient depuis l'avant-veille pour avoir été, de leur chef, à Saint-Cloud, solliciter le retrait des ordonnances ; il n'en était rien ; c'était, tout au plus, de leur part, un bon projet prématurément ébruité ; mais cette fois, c'était pour tout de bon. Informés, je ne sais par quelle voie, de la présence du ministère au quartier général, ils demandèrent à le voir pour l'éclairer sur l'état désespéré de la capitale. Le duc de Raguse

y consentit très volontiers, ne sachant guère lui-même où donner de la tête. Il s'en suivit avec M. de Polignac et M. de Sémonville une scène très vive dont ce dernier a rendu compte, dans le procès des ministres, en termes qui n'en tempéraient pas la vivacité, ajoutant « qu'il s'était empressé de réunir ceux de ses collègues qu'il savait à Paris pour aviser sur la conduite qu'ils devaient tenir ; » ce dont, pour ma part, je n'avais point entendu parler. A l'issue de cette scène, et pendant que le conseil en délibérait, il paraît que MM. de Sémonville et d'Argout engagèrent le duc de Raguse à faire arrêter les ministres, et à prendre sur lui de transiger, au nom du roi, avec l'insurrection. Cette proposition, qui n'eut pas de suite et n'en pouvait point avoir, prouve seulement en quel état étaient les esprits. Il fut convenu que les deux missionnaires de paix se rendraient à Saint-Cloud sur-le-champ; les ministres en firent autant de leur côté et ce fut à qui gagnerait l'autre de vitesse.

A Saint-Cloud, nouvelle scène. Nouvelle scène dont M. de Sémonville n'a pas laissé ignorer non plus la solennité et le pathétique. A l'en croire, ce fut sous le coup de cette scène que le roi se décida à réunir ses ministres en conseil et à mettre en question le maintien des ordonnances. Il est permis de penser que les tristes nouvelles qui arrivaient de momens en momens y concoururent quelque peu ; ce qui est sûr, c'est que la nouvelle de l'évacuation des Tuileries et de la retraite des troupes précéda l'ouverture du conseil, dont le premier acte fut la révocation du duc de Raguse, et l'ordre à lui transmis de remettre le commandement au dauphin.

Il n'est pas, néanmoins, exact de dire (*Annuaire* de 1830, p. 161) que la délibération fut courte et qu'on décida sur-le-champ la révocation des ordonnances : la question fut, au contraire, vivement et longtemps débattue; j'ajoute, pour rendre justice à qui de droit, que celui des ministres qui s'était montré le plus opposé au coup d'état, et qui n'avait cédé qu'au dernier moment par un point d'honneur mal entendu de fidélité monarchique, fut celui qui, jusqu'au dernier moment, résista le plus à l'idée de rendre l'épée après l'avoir tirée et qui conseilla résolument au roi d'engager à fond la guerre civile, en transportant loin de Paris le siège du gouvernement. C'est l'opinion contraire qui prévalut, et M. de Mortemart fut chargé de former un nouveau ministère. Ce fut M. de Chantelauze qui contre-signa sa nomination ; l'espoir d'un 5 septembre monarchique ne lui avait pas porté bonheur.

M. le duc de Mortemart n'était à Saint-Cloud que de l'avant-veille. Ambassadeur en congé pour raison de santé, mais en même temps colonel des cent-suisses, il était venu prendre les ordres du roi, et remplir au besoin les fonctions de sa charge. Son nom, son rang à la cour et dans l'armée, ses services militaires sous le ré-

gime impérial, la modération bien connue de ses opinions et de son caractère, le rendaient très propre à devenir le chef d'un ministère de conciliation, et plus d'une fois nous y avions pensé nous-mêmes: c'était donc un choix indiqué par les circonstances. On ajoute que ce fut M. de Vitrolles, qui, s'étant trouvé là en mouche du coche bourdonnant autour du char embourbé, donna ce bon conseil à M. de Polignac. Faut-il en croire maintenant, sur le témoignage de deux principaux historiens de la révolution de juillet, que ce ne fut qu'un coup monté et un jeu joué, que, M. de Vitrolles s'étant mis d'avance en rapport avec M. Casimir Perier et le général Gérard par l'entremise du docteur Thiébaud, médecin du général, ces deux personnages politiques s'étaient offerts pour tirer le roi de peine en devenant ses ministres sous la présidence de M. de Mortemart, et que le porteur de paroles, repoussé avec dédain, la première fois, n'avait réussi qu'à la seconde et au dernier moment? Je n'en sais rien; tout ce que je puis dire, c'est qu'ayant vécu depuis dans une grande intimité avec M. Casimir Perier et le général Gérard, je n'ai rien recueilli de leur bouche qui vienne à l'appui de cette anecdote très difficile à faire cadrer avec le caractère des personnes et la précipitation des événemens; en tout cas, si mon nom, comme l'avance l'un de ces historiens, s'était trouvé prononcé dans un semblable *a parte*, j'affirme que c'eût été à mon insu et sans mon aveu.

La mission échue à M. de Mortemart n'était guère digne d'envie. Il en sentait lui-même au fond de l'âme le péril et l'amertume. Il fit longtemps résistance, je dis longtemps pour la circonstance, où les minutes étaient des heures. Le roi, pour l'y déterminer, en fut réduit à passer de l'autorité à la supplication; il alla même jusqu'à placer de force le brevet de ministre dans le ceinturon de son serviteur aux abois. M. de Mortemart, comme M. de Guernon-Ranville, mais en sens inverse, ne céda qu'au point d'honneur de sujet et de gentilhomme.

Qu'on était déjà loin de la veille où ce même roi disait fièrement à ce même M. de Mortemart : « Je monterai, s'il le faut, à cheval, plutôt qu'en charrette comme mon frère! »

Qu'on était près, en revanche, du lendemain où ce même roi disait de ce même M. de Mortemart à ses anciens ministres : « Le voilà bien puni de ses opinions libérales! »

Il fallut s'entendre, séance tenante, sur les conditions de la capitulation, non point à imposer, mais hélas! tout au plus à proposer.

Arrière les ordonnances! de même l'ajournement! Au surlendemain, 3 août, l'ouverture de la session ; à M. de Mortemart la présidence et les affaires étrangères ; à M. Perier les finances ; au gé-

néral Gérard la guerre; la garde nationale de Paris remise sur pied; le nom de son commandant laissé en blanc; à débattre tout le reste vaille que vaille; MM. de Sémonville et d'Argout chargés de porter ces paroles de paix aux ayans cause quels qu'ils fussent des vainqueurs, assistés bien entendu de l'éternel M. de Vitrolles, pendu à la basque de leur habit.

Il était cinq heures environ quand nos trois missionnaires se mirent en route, mais l'accès de Paris n'était pas facile; toute la banlieue était sur pied, en grand émoi, si ce n'était déjà en révolte; les barrières étaient fermées et palissadées; les rues dépavées et hérissées de barricades; ce ne fut qu'en déclinant leurs noms et leur qualité qu'ils parvinrent à se frayer un passage, et les nouvelles, qu'ils faisaient sonner bien haut, n'étaient accueillies par les uns qu'avec indifférence, par les autres qu'avec dérision et forte rebuffades. M. de Sémonville, qui marchait nue tête et ne se faisait pas fautes de haranguer la foule, s'étant informé du lieu où il pourrait trouver le général Gérard, il lui fut répondu : A l'Hôtel de Ville, où siège le gouvernement provisoire.

La nouvelle était alarmante, mais prématurée. Ce pseudo-gouvernement provisoire n'était encore qu'une commission municipale déléguée par la réunion des députés. Cette réunion s'était ajournée la veille au soir (28 juillet), ainsi que je l'ai indiqué, et s'était trouvée de bon matin (29) chez M. Laffitte, au nombre de vingt-quatre ou vingt-cinq. Après avoir reçu les colonels et les principaux officiers des régimens qui s'étaient refusés, le second jour, à tirer sur leurs concitoyens, elle avait pensé qu'en l'absence de toute autorité régulière, il importait de pourvoir au rétablissement de l'ordre, à la police des rues, à la sécurité des établissemens publics et des habitations privées, aux communications avec le dehors pour l'approvisionnement des marchés, etc., etc. Après s'être en quelque sorte constituée elle-même dans un local distinct des salons ouverts à tous venans et s'être donné un secrétaire, elle avait nommé membres de la commission municipale par la voie du scrutin : MM. Laffitte, C. Perier, Lobau, de Schonen (au refus de M. Odier), Audry de Puyraveau, Mauguin (adjoint ultérieurement) : elle avait chargé M. de La Fayette de veiller à la réorganisation de la garde nationale, et le général Gérard de prendre le commandant des troupes à Paris.

Son premier soin avait été de prendre possession de l'Hôtel de Ville et d'en chasser un aventurier qui, sous le nom peut-être apocryphe de général Dubourg, s'en était emparé à la tête d'une bande ramassée dans la rue et y exerçait gravement la dictature. Elle avait ensuite conféré provisoirement au baron Louis le soin du trésor et de la banque, à M. Bavoux les fonctions de préfet de police, à M. Chardel la direction des postes et des télégraphes; et ce fut

assez avant dans la soirée que MM. d'Argout, de Sémonville et de Vitrolle parvinrent à s'y faire annoncer; la présence de ce dernier causa quelque inquiétude pour sa sûreté dans un lieu ouvert au public, sans garde, sans gens de service, sans autre protection que l'enthousiasme populaire; néanmoins il ne fut ni maltraité ni insulté, mais il agit sagement en laissant la parole aux deux autres ambassadeurs. Ce fut, je crois, M. d'Argout qui le premier entra en explication.

On a beaucoup dit que les déclarations ou propositions royales, n'importe le terme, avaient été accueillies par ces mots : Il est trop tard! et cette exclamation a été attribuée tantôt à M. Mauguin, tantôt à M. de Schonen. C'est une erreur. L'accueil fut froid, réservé, silencieux, voilà tout. M. C. Perier demanda, au nom de la commission, quels étaient les qualités et pouvoirs des envoyés. Il lui fut répondu que leur mission était simplement d'annoncer l'arrivée presque immédiate de M. de Mortemart, muni des ordonnances signées du roi. M. C. Perier répliqua, de son côté, que la commission elle-même était sans pouvoirs pour les entendre et leur répondre, et qu'ils devaient s'adresser à la réunion des députés en séance chez M. Laffitte; il leur délivra, à cet effet, un laissez-passer, où fut omis, par prudence, le nom de M. de Vitrolles.

En possession de ce laissez-passer, M. d'Argout se présenta seul chez M. Laffitte. M. de Sémonville, accablé par l'âge et la fatigue, regagna le Luxembourg. M. de Vitrolles, en s'arrêtant chez lui, pourvut à sa propre sûreté, non sans de fortes raisons.

M. d'Argout trouva dans le salon de M. Laffitte, non-seulement les députés présens à Paris, mais une société fort mêlée et fort nombreuse, la porte étant ouverte à qui se présentait. Il exposa le but et le caractère de sa missive, et il en fit ressortir l'importance avec beaucoup de ressource d'esprit et d'énergie. Naturellement dans une réunion si diverse, et si diversement agitée, il se rencontrait autant d'opinions que de groupes, que de parleurs disposés à se mettre en évidence, mais, en définitive, le sentiment qui prévalait, ce fut d'attendre et d'entendre M. de Mortemart, que son beau-frère, M. de Forbin-Janson, venait de quitter à Saint-Cloud.

Après une heure d'attente environ, M. d'Argout sortit, reprit en passant M. de Vitrolles, qui demeurait porte à porte, et retourna à Saint-Cloud.

J'assistais à cette pénible expectative, en simple témoin, sans caractère particulier, en témoin silencieux, comme l'a fort bien remarqué M. Bérard, et ce qui m'étonne, c'est qu'il s'en soit étonné : je ne poursuivais point avec une ardeur passionnée la ruine de l'ordre établi; je ne trouvais aucun plaisir à injurier des vaincus, fus-

sent-ils de sang royal, et je désirais sincèrement la réconciliation des pouvoirs publics à des conditions compatibles avec l'honneur et la sécurité réciproques. La tâche me paraissait assez difficile pour qu'on y réfléchît posément, et qu'on évitât d'en compromettre le succès par des déclamations oiseuses et des criailleries inutiles. A la fin, ne voyant rien venir, je pris sur moi d'offrir à M. Laffitte, qui présidait à peu près cette quasi-réunion, d'aller moi-même jusqu'au Luxembourg, à la recherche de M. Mortemart, qui peut-être s'y serait arrêté pour s'entendre avec ses précurseurs et recevoir leur rapport.

Mon offre étant agréée, je me mis en route, mais ce n'était pas petite affaire. Pour arriver de l'hôtel Laffitte, situé rue Cerutti (maintenant rue Laffitte) au Luxembourg, il me fallait traverser le boulevard, longer la rue Richelieu, suivre les deux quais de la Seine, et pénétrer jusqu'au fond du faubourg Saint-Germain, parlementer, d'obstacle en obstacle, avec les barricadeurs, escalader des monceaux de pavés et de voitures renversées ; je n'atteignis qu'à près de minuit le but de cette course au clocher. Arrivé, j'eus grand'peine à me faire ouvrir, le portier s'était barricadé au dedans : à force de m'époumonner, j'appris par un guichet que M. de Sémonville était rentré seul, qu'il s'était mis au lit, n'en pouvant plus, et qu'on n'avait pas entendu parler de M. de Mortemart.

Mon retour fut plus difficile encore, car c'était à qui multiplierait dans les rues les chausse-trapes, mais, par un grand hasard, qui fut pour moi un grand bonheur, je trouvai tout à coup un compagnon de route ; ce fut le général Tromelin, ancien Vendéen, bien posé dans l'armée impériale, et que j'avais connu en Illyrie, où le duc de Raguse lui avait donné le commandement d'un régiment croate. Nous nous prêtâmes mutuellement appui, tant pour franchir les obstacles que pour tenir en respect les tapageurs qui célébraient leur triomphe en accablant d'injures les gens proprement vêtus et en leur montrant le poing sous le nez. Comment, pourquoi le général Tromelin s'était-il fourvoyé dans cette bagarre, je l'ignore, ou, s'il me l'a dit alors, je l'ai oublié ; mais ce dont je me souviens très bien, c'est qu'ayant appris par moi l'avènement de M. de Mortemart au ministère, et, s'imaginant que j'allais devenir membre de ce ministère, il me recommanda d'insister auprès du général Gérard pour lui faire obtenir le grade de général de division.

Le jour commençait à poindre quand je me trouvai près de chez moi, et n'ayant rien à rapporter qui pût éclairer la réunion Laffitte, laquelle devait, à coup sûr, s'être dispersée, je rentrai au logis, et je me jetai tout habillé, c'est-à-dire tout poudreux et tout déguenillé, sur mon lit.

C'était à peu près au même moment qu'enfin le très désiré M. de Mortemart se mettait en route, et la faute n'en était point à lui. Le valet du *Joueur*, dans la comédie de ce nom, dit en parlant de son maître :

Mais avant qu'il se lève, il faudra qu'il se couche.

Avant que M. de Mortemart arrivât, il fallait qu'il partît. Or, durant ce dernier jour de son règne, ce même Charles X, qui, le matin lui avait quasi mis le pistolet sur la gorge pour le faire ministre, ce même et identique Charles X se refusa *mordicus* non-seulement à le laisser partir, mais à faire dresser en forme les ordonnances convenues et à les signer. Dans sa méfiance, il avait expédié à la suite de MM. d'Argout, de Vitrolle et de Sémonville le général Alexandre de Girardin et s'obstinait à ne s'engager irrévocablement qu'à son retour. M. de Girardin ne revint pas, du moins ce jour-là. A deux heures du matin, MM. d'Argout et de Vitrolles trouvèrent, en arrivant, tout le monde couché, y compris le roi, et partout les lumières éteintes. Il fallut réveiller cet autre Alexandre, cet autre Condé ; M. de Mortemart eut grand'peine à pénétrer jusqu'à lui, et n'introduisit les négociateurs que pour se voir congédié, lui et M. d'Argout. M. de Vitrolles parut seul digne de confiance : mais son rapport fut tel que le roi céda. Vint alors l'embarras de rédiger les ordonnances ; point de plumes, d'encre ni de papier ; on en trouva enfin tels quels, et M. d'Argout, assisté de M. Mazas, homme de lettres attaché à l'éducation de M. le duc de Bordeaux, et de M. de Langsdorff, ami de M. de Vitrolles, qui l'avait amené de Paris, brocha à la hâte cette besogne ; puis, nouveau combat pour obtenir la signature ; ce ne fut enfin qu'au coup de six heures que la voiture d'emprunt chargée de la dernière planche de salut dégringola le long de la rampe de Saint Cloud et se dirigea vers la Porte-Maillot.

Je note ici, à titre de souvenir, que dans le cours de cette journée (29) je rencontrai M. de Girardin chez un de ses amis et des miens ; qu'il nous parla fort au long, selon son usage, de la mission dont il s'était chargé : qu'il regardait la partie comme perdue à Paris, mais le roi comme décidé à se retirer avec ce qui lui restait de troupes et les renforts qu'il attendait dans les provinces de l'Ouest et du Midi ; il nous fit ses adieux en homme qui s'engage dans une entreprise désespérée.

Rien, néanmoins, n'était encore sans remède, car, à ce même coup de six heures, M. Laffitte, au nom de la commission municipale, offrait à Alexandre de La Borde, nommé la veille préfet provisoire,

d'échanger ce poste contre celui de major-général de la garde nationale en lui disant :

« Les choses sont arrangées ; le duc de Mortemart est président du conseil ; Gérard et Perier sont ministres ; j'aurais peut-être désiré autre chose, mais, que voulez-vous ? tout paraît décidé. »

Deux heures après, vers les huit heures, on lisait affiché sur la porte même de M. Laffitte, à la Bourse, et dans tous les lieux publics un placard ainsi conçu : « Charles X ne peut plus rentrer à Paris ; il a fait couler le sang du peuple ; la république nous exposerait à d'affreuses divisions ; elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la révolution ; le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous ; le duc d'Orléans était à Jemmapes ; le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales ; le duc d'Orléans peut seul les porter encore ; le duc d'Orléans s'est prononcé ; il accepte la charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue ; c'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

Cette dernière phrase fut immédiatement modifiée ainsi qu'il suit dans un second placard : « Le duc d'Orléans ne se prononce pas ; il attend notre vœu ; proclamons ce vœu, il acceptera la charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. »

D'où provenaient ces placards ? On sait aujourd'hui qu'ils étaient l'œuvre de MM. Thiers et Mignet, et que le libraire Paulin, fort de leurs amis, donna ses soins à l'impression et à l'affichage. M. Laffitte était-il dans le secret ? Il y a lieu de le présumer, d'après cette phrase : « J'aurais peut-être désiré autre chose ; mais je ne vois pas qu'il y eût lieu de lui en faire un reproche. » Il était fort naturel d'avoir plus de confiance dans le duc d'Orléans que dans Charles X après les ordonnances, il était raisonnable d'avoir plus d'une corde à son arc ; et du moment où M. Laffitte ne se refusait point à entendre M. de Mortemart ; à négocier et à s'entendre avec lui, s'il était possible, M. Laffitte était dans son droit.

Quoi qu'il en soit, le nom de M. le duc d'Orléans mit le feu aux poudres ; en moins d'une heure il courut en tous sens et de bouche en bouche ; je n'entendis prononcer aucun autre nom ni même parler d'aucune autre chose, en remontant de bonne heure le boulevard, dans l'idée de trouver les députés réunis de nouveau chez M. Laffitte et de m'acquitter en leur expliquant les tribulations de mon expédition nocturne. Chemin faisant, je rencontrai tout à coup M. Hyde de Neuville, qui, s'imaginant apparemment voir déjà le duc d'Orléans trôner la couronne en tête et le sceptre en main, et me croyant l'un des *doli fabricator*, s'en vint droit à moi tout furieux et commençait à me chapitrer si je l'eusse laissé faire. Je coupai court à ses remontrances intempestives, tout au moins, et prématurées, en lui faisant observer que, fondée ou non, quant à moi,

son indignation portait à faux : j'avais sur le bout des lèvres d'ajouter qu'à voir où en étaient Paris et la France, ce qu'il en pourrait advenir aux princes et aux principes ne me préoccupait pas exclusivement, mais je me contins et je passai outre.

Arrivé à la hauteur de la rue Cerutti, j'y trouvai un encombrement sans pareil, une foule serrée, pressée, entassée, criant, hurlant, gesticulant à cœur-joie. Je demandai de quoi il s'agissait : on me dit que les députés étaient en train de délibérer, et comme on les soupçonnait d'attendre M. de Mortemart pour lui faire accueil, on se disposait, en revanche, à lui faire un mauvais parti : c'était un envoyé de Charles X ; c'était un juge du maréchal Ney. Ce dernier grief était mal choisi, M. de Mortemart n'ayant pas siégé au procès, mais les braillards n'y regardent pas de si près. Désespérant de traverser cette cohue et n'ayant pas, au fond, grand intérêt, je rentrai chez moi avec le dessein de me diriger de là vers le Luxembourg, où je pensais bien qu'il y aurait enfin quelque chose à voir et peut-être quelque chose à faire.

Véritablement les députés étaient réunis et délibéraient ; ils étaient plus de quarante ; mais ils avaient mordu comme le dehors au nom de M. le duc d'Orléans ; les plus modérés, les plus sensés allaient jusqu'à le faire roi sur-le-champ et par une sorte de coup fourré. Il faut rendre justice à M. Bérard, qui tenait le fauteuil ; il leur fit honte de leur précipitation et de leur étourderie, il alla même plus loin ; après avoir dirigé la délibération avec adresse et mesure, de manière à réduire la proposition dans les limites de la lieutenance générale, il se refusa même à mettre aux voix cet amendement, engageant ses collègues à se réunir au Palais-Bourbon pour y recevoir M. de Mortemart et aviser ce que de raison en commun avec tous les députés arrivés ou arrivant à Paris. La séance fut fixée à midi.

En rentrant chez lui, rue Neuve-des-Mathurins, si je ne me trompe, M. Bérard rencontra en face de sa porte MM. de Mortemart et d'Argout, M. de Vitrolles étant resté à Saint-Cloud. Nos deux pauvres missionnaires, assistés chacun d'un quasi-secrétaire, après avoir essayé vainement de pénétrer dans Paris par le bois de Boulogne, et s'être attardés un quart d'heure à Auteuil chez M. de Forbin-Janson, beau-frère de M. Mortemart et son précurseur, la veille, à la réunion Laffitte, nos deux missionnaires, dis-je, étaient parvenus au pont de Grenelle, par une brèche du mur d'octroi où M. de Mortemart faillit laisser une de ses jambes et se blessa assez grièvement. « Où allez-vous? leur demanda M. Bérard. — Chez M. Laffitte, répondit M. d'Argout; à la réunion des députés. — N'en faites rien, répliqua M. Bérard ; d'abord vous n'y trouveriez personne, puis vous courriez risque de recevoir quelque mauvais coup. »

M. Bérard les fit entrer dans son appartement, prit connaissance du message et des documens à l'appui, et c'est là que fut prononcé le mot fatal : « C'est trop tard! » il le fut avec les regrets et les ménagemens convenables; du reste, entrant, autant qu'il dépendait de lui, dans la position et dans les vues de M. de Mortemart, M. Bérard lui conseilla de se présenter de bonne heure au Palais-Bourbon et lui promit d'y réunir autant de députés que faire se pourrait.

M. de Mortemart et M. d'Argout se séparèrent dès lors, et le premier se dirigea avant tout vers le Luxembourg, où M. de Sémonville devait l'attendre avec le petit nombre de pairs qu'il aurait pu réunir de son côté.

C'est là que je le trouvai en arrivant moi-même; il était déjà, je ne dirai point en conseil, le mot serait trop ambitieux, mais en colloque avec une vingtaine d'entre nous, des meilleurs et des plus sensés. J'ignore s'ils avaient été convoqués ou s'ils étaient venus, comme moi, *proprio motu*.

J'appris en arrivant que, M. le duc de Mortemart ayant manifesté l'intention de se présenter lui-même, tant à la chambre des députés qu'à l'Hôtel de Ville, et d'y donner lecture des nouvelles ordonnances dont il était porteur, notre petite réunion, à l'unanimité, l'en avait détourné, cette démarche paraissant contraire à la dignité dont il était revêtu et aux règles de la plus simple prudence; ces deux corps délibéraient, en effet, sinon en pleine rue, du moins en contact avec la rue et sous le feu même de l'insurrection. On trouvait plus sage et plus convenable que M. de Mortemart communiquât avec ces deux corps par message et qu'il s'installât au Luxembourg en y faisant acte de gouvernement.

Si M. de Mortemart avait été un puissant orateur comme Mirabeau ou un guerrier couvert de gloire comme le général Bonaparte au 18 brumaire (et encore le héros fit-il assez pauvre figure au conseil des cinq cents), peut-être l'autre parti aurait-il paru préférable; mais, simple galant homme, dépourvu de toute habitude de la parole, remplissant loyalement, mais à contre-cœur, une mission sans espoir, accablé par la fatigue, dévoré par la fièvre, estropié par sa chute du matin au point qu'il lui fallait deux personnes pour se tenir debout, sa présence aurait plus nui que servi à l'effet tel quel des nouvelles ordonnances. Le moyen qu'il pût discuter avec énergie et avec succès toutes les questions de vie et de mort pour la royauté légitime, toutes les thèses d'ordre social et d'ordre politique qui se trouvaient engagées dans la circonstance; qu'il le pût, dis-je, à travers les cris, les violences et les menaces d'une multitude à laquelle nul n'avait ni le droit, ni le pouvoir de fermer la porte! On s'arrêta donc à l'idée de communiquer par un message, et notre collègue, M. Collin de Sussy, s'étant offert à déposer les ordonnances sur le bureau de

la chambre des députés et sur celui de l'Hôtel de Ville, son offre fut acceptée à défaut de messager en titre d'office.

M. Sauvo, rédacteur du *Moniteur*, refusa de les publier, et M. Didot, imprimeur de notre chambre, de les publier sans l'autorisation de la chambre des députés.

A peine étais-je entré, à peine avais-je échangé quelques mots avec les assistans, que nous entendîmes dans la cour un vacarme épouvantable. On courut aux fenêtres et l'on aperçut M. de Chateaubriand à califourchon sur les épaules d'un rustre en blouse. A la tête de cette cavalcade, qui tenait du centaure, on voyait s'ébattre, on entendait bruire une volée d'étudians échappés des écoles, à la queue, une tourbe amassée de rue en rue, armée de toutes pièces, qui d'un sabre rouillé, qui d'un pistolet d'arçon, équipée de toutes défroques,

En bottes, en guêtres et surtout en guenilles.

toute la troupe pêle-mêle criant à gorge déployée : « Vive Chateaubriand ! vive la liberté de la presse ! » et, chaque fois que le héros de la fête essayait de crier pour son compte : « Vive le roi ! » couvrant sa voix par de joyeuses clameurs et des gueulées à coups redoublés.

M. de Chateaubriand s'est fort égayé, dans ses *Mémoires*, aux dépens des scènes grotesques dont la révolution de juillet a été l'occasion et les rues de Paris le théâtre durant ces trois journées, objet tour à tour à tour de ses imprécations et de ses complimens. Rien n'est arrivé là que de naturel. La révolution ayant été toute populaire, la révolution n'ayant été que l'explosion soudaine d'une juste indignation, personne n'avait qualité pour la dominer, la régler, s'en faire le maître des cérémonies. Je suppose que c'est par bon cœur, sinon par reconnaissance, que l'auteur du *Génie du christianisme* s'est interdit de nous égayer, à notre tour, en nous racontant par le menu l'ovation dont il a lui-même été régalé ; mais, c'est dommage, il l'aurait fait de main de maître, et la charge, — en langage d'atelier, — en bon français, la caricature, n'aurait pas été la moins divertissante de toutes.

Après être descendu, tant bien que mal, de ce tréteau de chair et d'os sur lequel il était juché ; après avoir de son mieux congédié sa monture et son cortège, il nous fit l'honneur de monter humblement le grand escalier, de se joindre à nous, qui n'étions pas fiers, j'en conviens, et voici ce qu'en racontent les historiens de la révolution les plus opposés de doctrine et de drapeau.

« Il entre dans la salle où sont assemblés ses collègues. Son émotion

est extrême, son regard rayonnant est comme inspiré, sa démarche solennelle. On l'entoure, on l'interroge, il garde le silence; il va prendre place dans un coin reculé, et là, replié sur lui-même, étranger à tout ce qui se passe autour de lui, il demeure quelque temps absorbé dans une sorte d'extase... Voyant le ministre et ses conseillers occupés à rechercher les mesures les plus urgentes à prendre, il se rapproche d'eux. « Eh! messieurs, leur dit-il, de quoi vous occupez-vous? songez avant tout à sauver la liberté de la presse. — Mais le roi, monsieur le vicomte, et la légitimité? — Le roi, la légitimité, je leur suis plus attaché que personne; mais ils ne sont pas en péril. Sauvons la liberté de la presse et, le trône fût-il renversé, je ne demande qu'une plume et deux mois pour le relever. »

L'historien ajoute : « On est peu capable de bien juger les choses dans le monde prosaïque des affaires quand on est exposé à perdre la tête dans les enivremens d'une ovation de carrefour. »

Cette version d'un historien orléaniste se trouve reproduite à peu près intégralement par M. de Vaulabelle, historien républicain, et par M. Mazas, secrétaire de M. de Mortemart.

J'y puis donner, ce me semble, un démenti positif. J'étais présent; une telle scène m'aurait frappé, à coup sûr, et serait restée dans ma mémoire. Je n'en ai pas gardé le moindre souvenir; je ne me rappelle rien qui lui ait pu servir même de prétexte.

Mais je demande la permission d'en dire autant de celle que M. de Chateaubriand lui substitue et du discours qu'il lui convient de me prêter généreusement, discours riche en figures, en mouvemens oratoires et, à ce titre, plus digne de lui que de moi. Je ne sais, en vérité, si j'ai placé quatre paroles dans une conversation à bâtons rompus, ou nous étions tous animés des mêmes sentimens et préoccupés du même but; mais ce dont je suis parfaitement sûr, c'est de n'avoir jamais dit que je venais de parcourir tout Paris, que nous étions sur un volcan, que les maîtres ne pouvaient plus contenir leurs ouvriers, que si le nom du roi était désormais prononcé, on couperait la gorge à qui le prononcerait, que nous serions tous massacrés, qu'on prendrait d'assaut le Luxembourg, comme la Bastille en 1789, et quant au discours par lequel M. de Chateaubriand avait foudroyé ce langage, c'est ma faute peut-être, mais je regrette de n'en avoir pas entendu le premier mot.

Il est aisé de tourner les gens en ridicule en les gratifiant de sottises, mais encore faudrait-il que cela eût le sens commun.

« A l'heure où les choses se passaient ainsi, reprend l'historien que nous venons de citer, les députés se réunissaient au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Laffitte... M. Bérard, ayant au début fait le récit de sa rencontre avec M. de Mortemart et annoncé

l'intention manifestée par ce ministre de se présenter à la réunion, M. de Salverte invita l'assemblée à examiner s'il y avait lieu de le recevoir.

« Si M. de Mortemart se présente, dit le général Sébastiani, nous devons le recevoir. Il faut examiner quel sera le parti le plus sage et le plus utile à prendre. — Si M. de Mortemart était présent, ajouta M. Mauguin, je demanderais qu'il fût entendu, mais le temps presse et nous ne pouvons pas dépendre de son bon plaisir. »

Entrant dès lors dans le courant des affaires (car la réunion du Palais-Bourbon était plutôt encore la continuation de la réunion Laffitte qu'une chambre des députés), la réunion du Palais-Bourbon s'occupait de confirmer la commission municipale et d'en déterminer les attributions, lorsque le bruit se répandit, tout à coup, que M. Thiers arrivait de Neuilly porteur de l'adhésion de M. le duc d'Orléans à la résistance nationale.

Cela n'était qu'à demi vrai. M. Thiers et M. Scheffer, s'étant, non sans de très grandes difficultés, rendus à Neuilly de leur propre chef, n'y avaient trouvé que la duchesse d'Orléans et Madame Adélaïde. M. le duc d'Orléans lui-même s'était éloigné, afin d'éviter de devenir sous un titre honorifique ou le prisonnier de la cour, ou celui de quelque faction. M. Thiers n'avait donc point vu personnellement M. le duc d'Orléans, mais il avait acquis la certitude que ce prince approuvait la résistance aux ordonnances et on lui avait fait la promesse qu'il serait tenu au courant de l'état des choses et des vœux dont il était l'objet. Cela suffit pour que son nom produisît sur la réunion du Palais-Bourbon le même effet que sur la réunion Laffitte, et ce ne fut qu'à grand'peine que le seul bon royaliste présent à cette séance, M. Hyde de Neuville, obtint quelque répit; sur sa demande, la réunion décida que cinq de ses membres se rendraient au Luxembourg pour s'entendre avec ceux des pairs qui s'y trouvaient réunis.

Les commissaires choisis furent : MM. Augustin Perier, Sébastiani, Guizot, Benjamin Delessert, Hyde de Neuville. Ils partirent sur-le-champ, et la réunion se déclara en permanence jusqu'à leur retour.

Nous les recueillîmes avec empressement. Ils entrèrent à l'instant même en rapport avec M. de Mortemart. L'entrevue fut, de part et d'autre, sincère et cordiale. Le désir d'arriver, s'il était possible, à la réconciliation des pouvoirs publics était égal dans tous les esprits, mais la même difficulté pesait sur tous également.

M. de Mortemart avait qualité et pouvoir pour traiter au nom du roi; mais avec qui traiter? Avec l'Hôtel de Ville? Mais la commission municipale n'avait ni qualité ni pouvoirs; elle était, en outre,

noyée dans l'insurrection, et entraînée par le mouvement général. Avec le Palais-Bourbon? Mais les députés qui s'y rencontraient ne formaient encore qu'une minorité bien minime, sans constitution légale, une minorité flottante, assiégée, comme la commission de l'Hôtel de Ville, par une foule qui la débordait, s'y mêlait et pénétrait jusque sur ses bancs.

Dans cette perplexité, les députés commissaires nous firent part des nouvelles, plus ou moins fondées, qui paraissaient venir de Neuilly, et de la disposition où la réunion des députés semblait être d'inviter M. le duc d'Orléans à prendre le caractère et le titre de lieutenant-général, afin d'employer l'ascendant manifeste que son nom exerçait sur le gros du public, à rétablir l'ordre, et à rendre possible la discussion des propositions royales.

M. de Mortemart protesta vivement contre cette proposition, c'était son droit et son devoir. On ne pouvait guère, en effet, s'en dissimuler la conséquence probable et prochaine; mais ce n'était, après tout, que du provisoire, et l'avenir restait en suspens; n'était-ce pas, au contraire, à laisser courir l'événement, une conséquence immédiate et certaine que la proclamation de la république?

La chose était si évidente que M. de Mortemart lui-même ne put se défendre d'avouer que, *comme Français, il approuverait cet expédient afin de mettre un terme à l'anarchie*, et que c'était en tant que ministre du roi qu'il y résistait. Nous partagions ses appréhensions et ses regrets, mais nous n'avions pas la même obligation de tout risquer et de brûler notre dernier vaisseau. C'est ce que je fis personnellement observer à l'un de mes amis M. de Bastard, et ce qu'il reconnut fort tristement. Nous inclinions donc de ce côté, en désespoir de mieux, et je ferai remarquer, en passant, que MM. de Chateaubriand et Hyde de Neuville, présens à cette entrevue, n'ouvrirent pas la bouche, quand un incident y mit fin, et prévint, de notre part, toute délibération effective.

Un messager expédié à cheval et en toute hâte vint rappeler les députés commissaires sur l'étrange nouvelle que les hostilités recommençaient et que le roi faisait attaquer Versailles. Il s'en suivit une explication où M. de Mortemart protesta vivement contre ce faux bruit, mais les députés commissaires n'en obéirent pas moins au rappel, et se retirèrent avec la pensée que M. de Mortemart était de très bonne foi la dupe de ses commettans.

De notre côté, nous en restâmes là, cherchant sans trouver quelque autre expédient, et nous n'eûmes garde de nous séparer avant d'avoir appris quel accueil aurait reçu M. Colin de Sussy, tant au Palais-Bourbon qu'à l'Hôtel de Ville, et quel effet aurait produit la proposition royale.

En rentrant au Palais Bourbon, les députés commissaires y ap-

prirent deux choses : premièrement l'attaque de Versailles n'était qu'un faux bruit, ainsi que le leur avait affirmé M. de Mortemart ; en second lieu, M. Colin de Sussy s'était présenté ; il avait donné lecture des nouvelles ordonnances, mais il n'avait pu obtenir qu'elles fussent reçues et déposées aux archives.

« Je n'ai ni le droit ni le pouvoir de les accepter, avait répondu M. Laffitte, je ne suis pas président, la chambre n'est pas assemblée ; ceci n'est pas une séance, mais une réunion privée de quelques députés. Portez ces ordonnances si vous le voulez à la commission municipale. »

Après avoir inutilement insisté, M. Colin de Sussy s'était retiré.

Les députés commissaires ayant rendu compte de leur mission au Luxembourg et des dispositions où ils avaient trouvé le petit nombre de pairs qui se groupaient autour de M. de Mortemart, la réunion décida, à l'unanimité, moins trois voix, qu'une invitation serait adressée à M. le duc d'Orléans, en l'engageant à prendre le titre et les fonctions de lieutenant-général, et M. Villemain ayant fait observer qu'il ne se reconnaissait pas, quant à lui, le droit de disposer de la couronne, il lui fut répondu que le titre de lieutenant-général ne préjugeait rien, et qu'il avait été porté, en 1814, par le comte d'Artois avant l'arrivée de Louis XVIII.

Sur la proposition de MM. Benjamin Constant et Sébastiani, la déclaration suivante fut adoptée d'acclamation :

« La réunion des députés actuellement à Paris a pensé qu'il était urgent de prier S. A. R. Mgr le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume, et de lui exprimer le vœu de conserver les couleurs nationales. Elle a de plus senti la nécessité de s'occuper sans relâche d'assurer à la France dans la prochaine session des chambres toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la charte. »

Cette déclaration signée, malgré quelques oppositions promptement retirées, par tous les députés présens fut commise aux soins d'une commission de douze membres tirés au sort, savoir : MM. Sébastiani, B. Delessert, Mathieu Dumas, Gallot, Dugas-Montbel, Duchaffaut, Bérard, Charles Dupin, Kératry, Aug. Perier, Saint-Aignan ; puis la réunion se sépara en s'ajournant au lendemain.

Au sortir du Palais-Bourbon, M. Colin de Sussy s'était rendu droit à l'Hôtel de Ville ; il n'avait pénétré qu'à grand'peine dans l'intérieur de l'édifice, à travers la foule compacte, pressée, tumultueuse, qui connaît les quais et la place de Grève ; arrivé à tout risque dans la grande salle, il avait remis les ordonnances dont il était porteur à M. de La Fayette, qui rompit le paquet, bien qu'il ne fût pas membre de la commission municipale, et donna lecture à haute voix de son

contenu à la foule assemblée, laquelle couvrit de huées et d'imprécations le message et le messager. M. de La Fayette le fit conduire ensuite, non sans péril, à la commission municipale, qui refusa net, par l'organe impérieux de M. Audry de Puyraveau, de rien recevoir de sa main. Revenu, non sans péril encore, à M. de La Fayette, il en obtint la promesse de faire parvenir officieusement à M. le général Gérard l'ordonnance qui le nommait ministre de la guerre ; M. de La Fayette lui remit, en outre, une lettre personnelle pour M. de Mortemart, lettre polie, adroite, évasive, où perçait un peu d'ironie. C'était une réponse à la lettre particulière que M. de Mortemart lui avait fait remettre en compagnie des ordonnances.

Ce ne fut que vers sept heures du soir que le pauvre M. Colin de Sussy nous revint avec ce léger bagage ; nous nous séparâmes après l'avoir entendu. M. de Mortemart, rentré chez lui pour y prendre un peu de repos, y fut assailli par une escouade d'hommes armés, mis en humeur par la lecture des ordonnances à l'Hôtel de Ville, et qui forcèrent sa porte pour lui faire un mauvais parti. Il n'eut que le temps de se réfugier au Luxembourg sous un costume emprunté ; on l'y logea tant bien que mal dans une cachette ; il fallut parlementer toute la nuit pour éviter la visite domiciliaire.

En rentrant chez moi de bonne heure, j'appris que plusieurs personnes s'étaient présentées, au nom de la commission municipale, ou du ministère de l'intérieur, je ne sais lequel, et ne m'ayant pas trouvé, avaient laissé le document tel quel dont j'ai conservé l'original :

« 30 juillet 1830.

« La commission municipale arrête :

« M. le duc de Broglie est nommé commissaire provisoire au département de l'intérieur.

« *Signé :* Lobau.

« Audry de Puyraveau, de Schonen, Mauguin. »

« Pour ampliation :

« Le Secrétaire de la Commune,

« Aylie. »

Je ne répondis point à cette missive, et je recommandai, si les mêmes personnes se présentaient de nouveau, de répondre que j'étais absent ; j'écrivis, en même temps, à M. Casimir Perier pour m'en expliquer personnellement avec lui.

Si, le 28, la réunion Laffitte m'avait désigné pour faire partie de la

commission municipale, j'aurais accepté sans hésiter, dans l'espérance et dans l'intention de concourir à maintenir cette commission dans les limites de son véritable caractère, et de travailler avec elle à la réconciliation des pouvoirs publics; mais, dans aucun cas, je n'aurais consenti à devenir, en temps de révolution, l'exécuteur aveugle et bénévole de résolutions prises sans que j'eusse voix au chapitre, à plus forte raison ne pouvais-je accepter un pareil rôle quand l'Hôtel de Ville était devenu le quartier général de l'insurrection ; quand la commission municipale en était devenue la tête et le bras, se livrant à des actes auxquels le comte de Lobau refusait sa signature et au pied desquels M. Casimir Périer faisait biffer la sienne.

Je rencontrai dans la soirée le général Sébastiani. Il m'apprit que la commission nommée par la réunion des députés s'était présentée au Palais-Royal, et n'y ayant pas trouvé le prince, lui avait expédié un officier de sa maison, lequel devait rapporter la réponse dans la soirée chez M. Laffitte. Il m'exprima le désir de voir les gens de bien, les gens sensés, se rapprocher du lieutenant-général si tant était qu'il déférât à l'invitation; sa mission était difficile et périlleuse, il était du devoir de tous les bons citoyens de l'y assister. J'entrai volontiers dans son idée, et promis de faire de mon mieux si l'occasion s'en présentait.

Le messager revint à huit heures, le prince, sans s'engager à rien, promit de venir à Paris le lendemain matin. « Ce n'est pas demain, lui écrivit sur-le-champ M. Laffitte; c'est aujourd'hui, c'est tout à l'heure, où tout est à vau-l'eau. »

Le messager repartit; à minuit, il n'était pas de retour. « Demain, que nous arrivera-t-il? dit Benjamin Constant à M. Laffitte en le quittant. — Demain, répondit celui-ci, nous serons perdus. »

Il était dix heures quand M. le duc d'Orléans reçut à Neuilly le second message de M. Laffitte. Il se mit en route accompagné de deux de ses aides-de-camp, le général Heymer et le colonel de Berthois, entra dans Paris, à pied, en habit de campagne, et, parvenu au Palais-Royal, fit prévenir de son arrivée M. Laffitte et le général La Fayette, et prier M. de Mortemart de venir le trouver sur-le-champ. M. de Mortemart s'empressa de déférer à cette invitation; il trouva le prince à demi déshabillé, à demi couché sur un grabat dans les combles du Palais-Royal. Leur entrevue fut sincère et cordiale. Le prince lui raconta ce qu'il avait fait pour éviter de devenir un instrument entre les mains de l'un ou l'autre parti, celui des ordonnances et celui de l'émeute. Il lui exposa sa position, en lui protestant, ce qui était parfaitement vrai, qu'il n'avait d'engagement envers personne, et qu'il n'avait ni le dessein ni le désir d'en tirer parti. En lui faisant connaître l'invitation à lui adressée par la

réunion des députés, il lui demanda si ses pouvoirs s'étendaient jusqu'à l'autoriser à prendre, au nom du roi, le titre et les fonctions de lieutenant-général ; celui-ci ayant répondu négativement : « Que dois-je faire alors ? lui dit le prince. Dois-je laisser proclamer la république, livrer Paris à l'anarchie, et la France à l'invasion, renoncer à sauver les débris de la monarchie, et la dernière chance d'une réconciliation entre les pouvoirs publics ? — Comme ministre du roi, lui répondit M. de Mortemart, je n'ai point de conseil à vous donner ni de pouvoirs à vous conférer, mais, à votre place, j'accepterais. » Le duc d'Orléans écrivit, à la hâte, une lettre que M. de Mortemart se chargea de remettre au roi, et qu'il plaça dans un pli de sa cravate. Ce que contenait cette lettre, je l'ignore, mais, remise à M. de Mortemart et adressée au roi, elle ne pouvait contenir que le récit même de leur entrevue, tel que M. de Mortemart l'a racontée en revenant au Luxembourg.

A huit heures du matin, M. le duc d'Orléans reçut les commissaires délégués par la réunion des députés ; il lut la déclaration dont ces commissaires étaient porteurs, et demanda le temps d'y réfléchir. Mais le temps pressait. M. Bérard et le général Sébastiani lui firent connaître « les menées rapides et croissantes de l'opinion républicaine, l'exaltation des clubs, l'effervescence de l'Hôtel de Ville, les hésitations et bientôt l'impuissance de M. de La Fayette, l'ardeur des jeunes gens, leur influence sur la classe ouvrière ; « Monseigneur, lui dit M. Benjamin Delessert, non-seulement M. Bérard vous a dit la vérité, mais il ne vous l'a pas dite tout entière. »

M. le duc d'Orléans demanda une demi-heure et se retira avec le général Sébastiani et M. Dupin, puis il rentra avec une proclamation à la main, laquelle était ainsi conçue :

« Habitans de Paris :

« Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, m'ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil les couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'avais moi-même longtemps portées. Les chambres vont se réunir ; elles aviseront aux moyen d'assurer le règne des lois et le maintien des droits de la nation. La charte sera désormais une vérité. »

« Cette proclamation, dit le plus fidèle des historiens de cette

époque, cette proclamation était habile et sage. Avec une extrême modération dans la forme, elle contenait implicitement la reconnaissance de la légitimité de la révolution et l'adhésion du duc d'Orléans, elle sanctionnait la reprise du drapeau tricolore et promettait la sincère exécution de la charte. Au-delà de ce programme, elle n'engageait rien ni personne; elle ne faisait allusion à aucun changement, soit dans les institutions, soit dans les hommes. Elle laissait possible, enfin, tout ce qui ne serait pas contraire aux lois et aux droits de la nation, et renvoyait aux chambres le soin d'aviser à la réorganisation politique de la France. »

Les députés accueillirent ce langage avec enthousiasme, mais il était grand temps qu'il se fît entendre, car l'Hôtel de Ville, emporté par le torrent du jour, en parlait un tout autre.

« Habitans de Paris, disait presque au même instant la commission municipale, Charles X a cessé de régner sur la France. Ne pouvant oublier l'origine de son autorité, il s'est toujours considéré comme l'ennemi de notre patrie et de ses libertés, qu'il ne pouvait comprendre. Après avoir sourdement attaqué nos institutions par tout ce que l'hypocrisie et la fraude lui prêtaient de moyens, lorsqu'il s'est cru assez fort pour les détruire ouvertement, il avait résolu de les noyer dans le sang des Français. Grâce à votre héroïsme, les crimes de son pouvoir sont finis. » La proclamation se terminait en annonçant la création d'un gouvernement nouveau, né de la révolution. Elle était signée de Schonen, Odilon Barrot, Lobau, Mangoin, Audry de Puyravaau; on y avait ajouté d'office le nom de M. Casimir Perier, qui le fit rayer.

A la lecture de cette pièce, affichée déjà sur les murs de la capitale, M. le duc d'Orléans n'hésita plus, il vit bien que tout était perdu s'il ne dissolvait sur-le-champ la réunion de l'Hôtel de Ville; il annonça publiquement la résolution de s'y porter de sa personne, et en fit prévenir la réunion du Palais-Bourbon.

Celle-ci, comptant déjà quatre-vingt-douze membres, et figurant, en attendant mieux, une chambre au petit pied, s'était à peu près constituée; elle avait nommé par acclamation son président et ses secrétaires, entendu le rapport de sa commission, approuvé tout ce qui s'était dit et fait entre elle et M. le duc d'Orléans. Mais, justement alarmée, comme ce prince, des allures, ou, pour mieux dire, des incartades de l'Hôtel de Ville, elle avait senti, comme lui, la nécessité d'y mettre ordre en réglant les pouvoirs de la commission municipale, en prenant, désormais, toute initiative à son compte, et en publiant, sous forme de *déclaration des droits*, les principes qu'elle entendait garantir et le but qu'elle entreprenait de poursuivre.

La préparation de cet acte avait été commise à MM. Guizot, Benjamin Constant et Villemain. Rédigé séance tenante, adopté à l'unanimité, c'était au moment même où les députés présens y apposaient leur signature qu'advint le message du lieutenant-général.

Parti pris sur-le-champ : prêter concours au nouveau chef du pouvoir exécutif, marcher avec lui droit à l'Hôtel de Ville pour l'y faire reconnaître, parut à tous le premier et le plus pressant des devoirs. M. Bérard prit les devans pour l'en informer, et bientôt après, M. Laffitte, à la tête de la réunion tout entière, donna lecture au prince de la déclaration qu'on lui soumettait. Il y souscrivit de grand cœur ; mais, tout ceci ayant entraîné quelque perte de temps, ce ne fut guère avant deux heures après midi que le cortège put se former et se mettre en marche.

J'assistai en simple curieux à sa formation dans la cour du Palais-Royal ; je le suivis le long des quais en simple badaud, donnant le bras à l'un de mes amis, badaud comme moi. L'appareil triomphal ne payait pas de mine. Un tambour éclopé battait aux champs sur une caisse à demi crevée. Les huissiers de la chambre, en surtout noir, les mieux vêtus de la bande, marchaient à la file. Le futur roi des Français, en uniforme d'officier général, à cheval, n'était suivi que d'un seul aide-de-camp, à cheval aussi ; puis venait le groupe des députés sans uniforme, en habit de voyage. En tête, M. Laffitte, boiteux de la veille, cheminant en chaise à porteurs ; en queue, Benjamin Constant, boiteux de plus vieille date, aussi en chaise à porteurs, le tout noyé dans une foule qui grossissait au débouché de chaque rue, au dégagement de chaque ruelle, foule de toute nature, en tout équipage, quelques rares habits de garde nationale, quelques plus rares uniformes militaires, toutes les fenêtres pavoisées de drapeaux tricolores, tous les bonnets, tous les chapeaux, tous les shakos, toutes les boutonnières diaprées de cocardes et de rubans à l'avenant. Les quais étant, de dix pas en dix pas, enchevêtrés de barricades, force était d'y faire brèche où on pouvait, et, par ces brèches, le flot de la cohue se précipitait, chacun pour son compte, criant, bousculant son voisin, braillant *la Marseillaise* et tirant, çà et là, des coups de fusil en signe de réjouissance, au point d'inspirer plus d'une sorte d'inquiétude.

« Le trajet, dit M. Bérard, fut long et pénible, à cause de l'excessive chaleur. Le prince fraternisait un peu trop, à mon avis, avec une foule d'individus des dernières classes du peuple, recevait et donnait de trop fréquentes poignées de main. J'eus peine à repousser, pendant ce temps, l'inquiétude qui m'assiégeait. La foule était immense et presque partout armée. D'une fenêtre, d'une porte, un coup de fusil pourrait être si tôt tiré... Le cœur n'a cessé

de me battre jusqu'à l'arrivée à l'Hôtel de Ville ; et, lorsque nous avons pénétré dans la grande salle, je me suis senti délivré d'une grande angoisse. »

Sans partager tout à fait cette angoisse, je n'en étais pas non plus tout à fait exempt. Je remarquais que l'entrain, la joie, l'enthousiasme, universels au départ, allaient diminuant durant le cours du trajet, et qu'en approchant de l'Hôtel de Ville les visages devenaient plus renfrognés et les cris plus équivoques. Pour pénétrer, en définitive, dans le quartier-général de la république en herbe, il fallut un vigoureux coup de collier. N'étant point du cortège et peu friand des aménités qu'il fallait, pour avancer, essuyer et rendre à profusion, je restai au beau milieu de la place de Grève, puis, la trouvant peu tenable, je m'en dégageai peu à peu et pris poste à l'extrémité de ce petit pont de fil de fer qu'on a nommé depuis, je ne sais trop pourquoi, le pont d'Arcole. Je ne vis rien, par conséquent, de ce qui se fit, je n'entendis rien de ce qui se dit à l'Hôtel de Ville, je ne puis rien affirmer ni rien démentir des récits, diversement exploités par l'esprit de parti, sur les incidens de cette entrevue, sur le langage des interlocuteurs et le sens qu'ils entendaient réciproquement attacher à leurs paroles ; mais ce qui est certain, c'est que M. de La Fayette, entouré des siens, à quelque classe, à quelque catégorie du peuple qu'ils appartinssent, vint au-devant de M. le duc d'Orléans, qu'ils s'embrassèrent cordialement, que M. de La Fayette plaça dans la main de M. le duc d'Orléans un drapeau tricolore et le conduisit à l'une des fenêtres, que M. le duc d'Orléans, en agitant ce drapeau, fut couvert d'applaudissemens par la foule qui se pressait sur la place et sur les quais, et que M. Viennet le fut également lorsqu'il donna lecture à haute voix de la déclaration des députés.

Or, cette déclaration était ainsi conçue :

« Français,

« La France est libre ; le pouvoir absolu levait son drapeau, l'héroïque population de Paris l'a abattu. Paris attaqué a fait triompher par les armes la cause sacrée qui venait de triompher en vain dans les élections. Un pouvoir usurpateur de nos droits, perturbateur de notre repos, menaçait à la fois la liberté et l'ordre ; nous rentrons en possession de l'ordre et de la liberté. Plus de crainte pour les droits acquis ; plus de barrière entre nous et les droits qui nous manquent encore.

« Un gouvernement qui, sans délai, nous garantisse ces biens est aujourd'hui le premier besoin de la patrie. Français, ceux de vos

députés qui se trouvent déjà à Paris se sont réunis, et en attendant l'intervention régulière des chambres, ils ont invité un Français qui n'a jamais combattu que pour la France, M. le duc d'Orléans, à exercer les fonctions de lieutenant-général du royaume. C'est à leurs yeux le plus sûr moyen d'accomplir promptement par la paix le succès de la plus légitime défense.

« Le duc d'Orléans est dévoué à la cause nationale et constitutionnelle. Il en a toujours défendu les intérêts et professé les principes. Il respectera nos droits, car il tiendra de nous les siens.

« Nous nous assurerons par des lois toutes les garanties nécessaires pour rendre la liberté forte et durable : le rétablissement de la garde nationale, avec l'intervention des gardes nationaux dans le choix des officiers ; l'intervention des citoyens dans la formation des administrations départementales et municipales ; le jury, pour les délits de la presse ; la responsabilité légalement organisée des ministres et des agens secondaires de l'administration ; l'état des militaires légalement assuré ; la réélection des députés promus aux fonctions publiques.

« Nous donnerons enfin à nos institutions, de concert avec le chef de l'état, les développemens dont elles ont besoin.

« Français, le duc d'Orléans lui-même a déjà parlé, son langage est celui qui convient à un pays libre. Les chambres vont se réunir, vous dit-il ; elles aviseront aux moyens d'assurer le régime des lois et le maintien des droits de la nation.

« La charte sera désormais une vérité. »

Les applaudissemens donnés, sinon sans réserve intérieure, du moins sans contestation apparente, à cette déclaration, où tout était excellent, où tout ce qui devait être dit était dit, où tout ce qui devait être laissé en suspens était laissé en suspens, ces applaudissemens, dis-je, universels, autant qu'on en pouvait juger, prouvaient, du reste, qu'en ce moment même et en ce lieu même, la victoire était à la bonne cause, et que la démarche hardie et tempestive, si l'on ose ainsi parler, de ses organes légitimes était couronnée par un plein succès. On a parlé d'un programme de l'Hôtel de Ville ; s'il y eut telle chose, ce fut la déclaration des députés.

Le retour fut un vrai triomphe ; un triomphe, cette fois, pour tout de bon ; une acclamation unanime.

M. de La Fayette attendit à peine l'arrivée du lieutenant-général au Palais-Royal, pour s'y présenter à son tour. Il nous a fait connaître avec une franchise qui serait un éloge pour tout autre que lui les circonstances de cette seconde entrevue. C'est de lui-même que nous les tenons. S'il fut, entre eux, question de république et du gouvernement des Etats-Unis, ce fut M. de La Fayette qui re-

connut tout le premier qu'un tel gouvernement ne pouvait convenir à la France. S'il fut question de monarchie entourée d'institutions républicaines, l'idée et l'expression appartiennent exclusivement à M. de La Fayette, et quant à M. le duc d'Orléans, il se maintint fermement sur ce terrain que rien ne pouvait être changé à l'ordre établi que par le pouvoir législatif régulièrement et librement en plein exercice.

Il ne faut pas demander si, durant tout le cours de la soirée et fort avant dans la nuit les appartemens du Palais-Royal, voire même les cours et le jardin furent encombrés de féliciteurs, en attendant qu'ils le fussent des solliciteurs. L'adoration n'a jamais manqué au succès, ni l'admiration au soleil levant. Il y avait cette fois, d'ailleurs, je me plais à le reconnaître, bien plus que de l'engouement et des intérêts prochains, il y avait une joie sincère et patriotique d'une victoire légitime et chèrement achetée.

Je n'y fis pas nombre toutefois.

Plus je voyais s'approcher un dénoûment inévitable, plus je me sentais tenu d'en laisser peser sur nous la nécessité, et de n'y prendre part qu'autant que je m'y verrais naturellement appelé. J'avais promis au général Sébastiani d'être à la disposition du lieutenant-général, s'il avait besoin de mes services; je me bornai à renouveler cette promesse par un billet en deux lignes, en ajoutant que je ne me présenterais au Palais-Royal qu'autant que j'y serais mandé. Je reçus fort tard ce même billet, avec deux lignes de la main de M. le duc d'Orléans :

« Je vous attends avec impatience et je ne sais d'où est provenue cette erreur.

« Louis-Philippe d'Orléans. »

Il n'était plus temps de déférer à cette invitation. Le lendemain, 1er août, je m'acheminai de très bonne heure vers le Palais-Royal, encore ouvert à tout venant, et où déjà se pressait la foule, comme la veille et l'avant-veille. A peine avais-je franchi la première grille qu'un valet de pied sans livrée me fit entrer, sans mot dire, par une petite porte bâtarde donnant sur l'arrière-cour, et me conduisit, par un escalier de service, jusqu'à la porte d'un arrière-cabinet où je trouvai le maître du logis déjà debout et à l'ouvrage.

C'est ainsi que je me trouvai introduit et presque installé dans le conseil intime du roi en herbe; mais avant de rien dire de ce que j'y fis et de ce que j'y vis, il convient d'indiquer ce qui s'était passé et se passait au dehors, et notamment dans la cour désemparée de celui qu'on pouvait déjà nommer le feu roi.

J'en emprunterai les détails aux historiens les mieux informés.

« Dans la nuit du 30 au 31 juillet, cette nuit même où M. le duc d'Orléans quittait Neuilly pour le Palais-Royal, Charles X avait quitté Saint-Cloud pour se diriger sur Versailles (M. Mazas, dépêché par M. de Mortemart pour prévenir son départ, l'avait appris au point du jour, dans le lieu même qui porte ce nom). Apprenant que Versailles n'était point un asile sûr, le pauvre roi avait fait un crochet vers Trianon, où il était arrivé vers cinq heures du matin. Ses ministres du 8 août ne l'avaient pas quitté ; ils tinrent conseil en sa présence, et penchaient provisoirement à lever en Vendée et dans le Midi le drapeau de la guerre civile. »

Mais survint le dauphin.

« Avant d'abandonner Saint-Cloud, il avait voulu visiter les troupes dans leurs cantonnemens ; à Sèvres, il apprend que la plupart des soldats du bataillon suisse qui occupait le village venaient de livrer leurs armes aux habitans, et que ce point n'était plus défendu. Le pont qui traverse la Seine à la sortie du village était gardé sur la rive gauche par deux compagnies d'infanterie et deux pièces de canon. De l'autre côté de la rivière se pressait un gros d'insurgés qui tiraient quelques coups de fusil et paraissaient se préparer à forcer le passage. Le prince donna l'ordre de les refouler et de dégager la tête du pont. L'officier qui commande l'infanterie garde le silence, les soldats restent immobiles sur leurs armes. Bientôt il se produit dans les rangs une agitation séditieuse, et le dauphin voit le détachement se disposer à passer en masse, sous ses yeux, à la cause du peuple. A ce spectacle, il lance son cheval au galop, se place à l'entrée du pont, faisant face aux soldats. « A vos rangs ! leur crie-t-il, d'une voix à laquelle l'indignation donne une énergie inaccoutumée, et si vous voulez m'abandonner, que ce ne soit pas du moins comme des fuyards. »

Il fit alors avancer un escadron de lanciers qui balaya le pont par une charge vigoureuse, puis, se retournant vers l'infanterie : « Maintenant, dit-il, voilà la route qui mène au déshonneur ; elle est libre ; vous pouvez partir. »

Quelques instans après, les deux compagnies et les deux pièces de canon étaient en route pour Paris.

Ce triste échantillon d'un dévoûment aux abois coupait court à tout rêve de bloquer Paris, et de faire appel aux souvenirs des d'Elbée et des La Rochejaquelein, d'autant qu'il n'était pas unique à beaucoup près, et que tous les postes qui tenaient encore en étaient plus ou moins affectés ou infectés, on peut choisir entre les deux termes.

Le dauphin ne trouva pas sûre la position de Trianon et décida le roi à faire retraite sur Rambouillet.

« Le roi fit appeler M. Cappelle et le chargea de faire savoir à

ses collègues qu'il ne serait pas donné suite au projet de guerroyer. Il lui confia aussi le soin de leur dire qu'il n'avait plus besoin de leurs services, plus rien à réclamer de leur dévoûment, que leur présence auprès de lui ne ferait qu'ajouter par les dangers qu'elle attirerait sur eux aux amertumes de sa situation; qu'il leur rendait leur liberté, et leur saurait gré de pourvoir à leur sûreté.

« Mme la duchesse de Berry et ses enfans partirent sur-le-champ par la route directe; quant au roi, il fut convenu qu'il prendrait à cheval par des chemins détournés pour regagner la route au-delà des bois. »

Il attendit, néanmoins, il attendit le plus longtemps qu'il put, à la très grande impatience des officiers attachés à sa personne et qui ne savaient pas ce qu'il attendait.

Ayant appris, dans la soirée du 30, mais nécessairement très tard, l'acte par lequel la réunion des députés avait conféré la charge de lieutenant-général à M. le duc d'Orléans, il avait essayé de le conjurer en le faisant sien, c'est-à-dire en conférant lui-même royalement cette charge. M. Alexandre de Girardin avait été expédié pour en faire l'offre à M. le duc d'Orléans. C'était sa réponse que le roi attendait.

M. de Girardin ne reçut cette réponse que le 31 à huit heures du soir; elle lui fut portée verbalement par M. de Berthois au retour de l'Hôtel de Ville. Elle était ce qu'elle pouvait et devait être. Après ce qui s'était passé et s'était fait depuis deux jours, M. le duc d'Orléans ne pouvait devenir l'homme du roi sans perdre tout son ascendant sur le mouvement populaire; traître en apparence, sa vie même n'aurait pas été en sûreté.

Presque à la même heure, le roi Charles X arrivait à Rambouillet; il avait rejoint sur la route Mme la duchesse de Berry, il était escorté par les gardes du corps et par la gendarmerie d'élite.

« Il y fut reçu non plus avec les démonstrations de joie et les airs de fête qui y accueillaient naguère sa présence, mais en prince malheureux et fugitif. Aucune lumière n'avait été préparée dans la cour d'honneur. La voiture vint se ranger au pied du perron.

« C'était dans ce même château que Napoléon, fuyant de la Malmaison, était venu, lui aussi, passer la première nuit de son éternel exil. »

Le lendemain, 1er août, à cinq heures du matin, y arriva Mme la duchesse d'Angoulême, partie de Vichy l'avant-veille, dépositaire discrète, mais non complice, du secret des ordonnances dont elle avait appris en route la sinistre apparition et la triste issue.

Entre Joigny et Sens, sa voiture s'était croisée avec celle de M. le duc de Chartres, revenant de la barrière de Montrouge, où il avait été arrêté par les insurgés et mis en liberté sur un ordre de M. de

La Fayette. Il savait que la dauphine était attendue. Ayant reconnu l'officier assis sur le siège, il fit arrêter, mit pied à terre, raconta à la princesse ce qui lui était arrivé, la prévint de l'impossibilité où elle serait de gagner Saint-Cloud en passant sous les murs de Paris, et se mit à sa disposition pour tous les services qu'il pourrait lui rendre.

La dauphine aimait le duc de Chartres : elle le remercia avec effusion. — Et vous, lui dit-elle, où allez-vous?

— A Joigny, où est mon régiment.

— C'est bien, dit la dauphine; conservez-nous-le.

Elle passa à Fontainebleau une partie de la journée du 31, en partit à neuf heures du soir sous un déguisement. Informée, à la Croix-de-Berny, de l'abandon de Saint-Cloud, elle tourna Paris, traversa Versailles costumée en paysanne et dans une des petites voitures publiques qui desservaient les environs, traversa les bandes d'insurgés et atteignit enfin Rambouillet en compagnie du dauphin, qui, averti, était venu au-devant d'elle. Le roi s'avança jusqu'au perron pour la recevoir, elle se jeta dans ses bras :

— Ah! mon père, s'écria-t-elle, mon père, qu'avez-vous fait? Du moins, ajouta-t-elle, nous ne nous séparerons plus.

Trouva-t-elle encore le roi attendant la réponse de M. le duc d'Orléans, ou déjà instruit de son refus? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'entrant vers huit heures, ainsi que je viens de le dire, dans le cabinet de M. le duc d'Orléans, je le trouvai tenant cette affaire pour réglée. M. Dupin et le général Sébastiani étaient présens et m'avaient devancé ; il nous raconta fort en détail l'entrevue de M. de Berthois et de M. de Girardin, et nous prit à témoin de l'impossibilité où il était de changer de rôle et de visée.

Cela n'était que trop clair, et ce qui ne l'était pas moins, c'était la nécessité de mettre la main à l'œuvre et de faire acte de gouvernement.

Il fut procédé, sur-le-champ, par ordonnances envoyées successivement au *Moniteur*, M. Dupin tenant la plume et minutant : 1° à la substitution officielle du drapeau tricolore au drapeau blanc ; 2° à la convocation des deux chambres pour le surlendemain, 3 août ; 3° à la formation d'un ministère, bien entendu d'un ministère provisoire. Furent nommés commissaires : à la justice, M. Dupont (de l'Eure) ; à la guerre, le général Gérard ; à l'intérieur, M. Guizot ; aux finances, le baron Louis, et le lendemain, aux affaires étrangères, le maréchal Jourdan ; à la marine, M. Tumisier (premier chef de division) ; à l'instruction publique, M. Bignon. M. Alexandre de Laborde fut maintenu à la préfecture de Paris, et M. Girod (de l'Ain), remplaça M. Bavoux à la préfecture de police.

Le premier et salutaire effet de ces nominations fut de déterminer

la commission municipale à résigner ses pouvoirs entre les mains du lieutenant-général.

Il était convenu que ce ministère provisoire s'occuperait exclusivement des affaires courantes, et que le lieutenant-général se réserverait les affaires d'état, ce qu'on pouvait nommer le fonds du jeu qui s'allait jouer. Il entendait les régler lui-même, assisté d'un conseil intime et purement officieux, lequel se composa de MM. Casimir Perier, Laffitte, Dupin, Sébastiani et de moi, indigne. M. Molé n'y fut admis que plus tard.

Or, voici la première tuile qui nous tomba sur la tête : ce fut la démission de M. Pastoret, chancelier, président de la chambre des pairs, chancelier de récente fabrique, il est vrai : à peine s'il avait eu le temps de prendre séance et d'endosser la simarre, mais enfin titulaire d'un poste qu'on ne pouvait, dans la circonstance, laisser vaquer vingt-quatre heures.

La perte n'était pas grande. M. Pastoret n'était et n'avait jamais été quelqu'un. Homme de science plutôt qu'un véritable érudit, il n'avait ni caractère personnel, ni autorité sur personne. En politique, il n'avait jamais joué qu'un rôle pitoyable. A l'assemblée législative, en 1792, il s'était tenu en équilibre sur la ligne intermédiaire qui séparait l'héroïsme de la droite (le mot n'est pas trop fort) des crimes de la gauche (le mot ne l'est pas non plus). Les gens de ce temps-là ont retenu sur lui un lardon de Rémond, que je me permets de rappeler sans me permettre, et pour cause, de le transcrire ici : *totidem verbis*. Nous étions donc plutôt contens, dans l'état présent et très critique des affaires, de voir la chambre des pairs échapper à ses mains tout ensemble débiles et suspectes ; mais le choix du successeur était difficile autant qu'il était urgent.

La chambre des pairs, en tant qu'*instrumentum regni*, devait être à l'œuvre ce jour même ; en tant que corps héréditaire, et dès lors privilégié, elle pouvait être en question le lendemain. Pour l'attaque comme pour la défense, elle avait besoin sur le-champ d'un chef et, composée qu'elle était d'élémens de toute origine, d'élémens non-seulement divers, mais discordans, ancien régime, régime impérial, émeritat de tous les genres de fonctions, fourrée de hobereaux successivement importés par le ministère Villèle, doctrinaires clairsemés, mais remuans, elle avait besoin d'un chef qui eût le coup d'œil sûr, la main ferme et le caractère conciliant ; d'un chef en qui chaque opinion pût prendre, à certain degré, confiance, que chaque opinion pût à la rigueur compter comme sien, en raison de ses antécédens, de ses sentimens, de ses principes, mais qui sût au besoin prendre parti, faire la part du feu et tenir compte des exigences du moment.

J'indiquai M. Pasquier, qui, selon moi, réunissait à un rare degré ces qualités diverses. Le choix fut agréé, mais ce n'était là que le mariage d'Arlequin : « Il ne tiendrait qu'à moi d'épouser cette demoiselle pour peu qu'elle y consentît. » Comment espérer que M. Pasquier, à son âge, dans sa position, avec sa fortune, ses précédens, ses principes, ses amitiés en France, ses liaisons à l'étranger, s'engageât si tôt et si avant dans une entreprise née d'hier, qui pouvait échouer demain, dont le succès, en cavant au mieux, serait pris en aversion et en dédain par le grand monde et les gens du bel air, et qui courait risque d'être mise au ban de l'Europe?

Eh bien! telles étaient néanmoins la bonté de la cause, l'imminence du danger, la profondeur de l'abîme ouvert sous nos pieds, et tels étaient, je me plais à le reconnaitre, l'excellent jugement et le vrai patriotisme de notre futur mentor, que, s'il hésita, il n'hésita guère; que, prenant parti, il le prit sur-le-champ. Le soir même, en le rencontrant au Palais-Royal, je le trouvai à peu près décidé, bien entendu sous les réserves que comportait notre état provisoire; j'ajoute qu'il fut le premier à reconnaître la nécessité de renoncer au titre de chancelier, qui sonnait un peu trop l'ancien régime à des oreilles démocratiques.

C'était pour la seconde fois, en quinze ans, qu'il changeait ainsi de drapeau et d'allégeance par une décision nette et rapide; il passait en 1830 de la restauration à la monarchie de juillet, comme il avait passé en 1814 de l'empire à la restauration, dès le premier jour et de plein saut. Je l'en ai souvent entendu blâmer par des gens graves et railler par les gens frivoles, mais à tort, ce me semble. Quand on s'est engagé au service d'un gouvernement et qu'on a rempli tous ses devoirs envers lui fidèlement, loyalement, jusqu'au bout, si ce gouvernement vient à tomber par sa propre faute ou par accident, on est quitte envers lui; on n'est pas tenu d'en mener le deuil; on est libre de contracter un nouvel engagement, et le mieux, en pareil cas, c'est de le faire tout haut et tout de suite : les ménagemens, les délais, les transitions sont affaire de prudence personnelle et peut-être d'un peu d'hypocrisie plutôt que d'honneur et de probité. M. Pasquier, sous l'empire, n'était ni l'ami personnel de Napoléon ni son obligé; il l'avait servi en magistrat intègre et vigilant, il avait tiré la préfecture de police du bourbier de la politique, il en avait fait un institution municipale honorée par les gens de bien; il avait, jusqu'au dernier moment, durant les tristes années 1813 et 1814, veillé aux intérêts de ses administrés et stipulé pour eux avec intelligence et courage à l'entrée des alliés à Paris. La France étant vaincue, l'empereur ayant abdiqué, il voyait se former, par l'entremise des pouvoirs publics, un nouveau gouvernement qui

promettait à la France paix et liberté; ce gouvernement réclamait son concours, pourquoi aurait-il, pendant un mois ou deux, fait semblant de le lui refuser? M. Pasquier n'était non plus ni l'ami personnel ni l'obligé de Louis XVIII ou de Charles X, il n'était ni courtisan ni émigré, il avait servi la maison de Bourbon en ministre constitutionnel, travaillé à l'affermir par des voies ouvertes et régulières, combattu courageusement, dans son intérêt, les factions de droite et de gauche. Son opposition sous M. de Villèle avait été loyale et modérée; il n'était pour rien dans les ordonnances; mais, quand ces fatales ordonnances eurent à peu près jeté la monarchie dans les bras de la république, devait-il attendre, pour concourir à l'en retirer, que la catastrophe fût complète et le mal sans remède?

Thèse générale, en politique rien de mieux, rien de plus important sans doute que de rester fidèle à ses principes, à sa cause, à ses amis; mais rien de plus sot que de sacrifier le bon sens au qu'en-dira-t-on.

« Madame, disait à sa maîtresse au désespoir et qui refusait toute nourriture, une femme de chambre de grand sens, si vous êtes bien décidée à mourir, à la bonne heure! mais si vous devez manger un de ces jours, pourquoi pas dès aujourd'hui? »

Non enim ponebat rumores ante salutem, est-il dit de Fabius.

Tandis que nous faisions de notre mieux pour mettre notre barque à flot, le roi de Rambouillet ne négligeait rien pour y grimper coûte que coûte. Informé ou non dès le matin du 1er août (lequel des deux, je l'ignore) de la réponse portée la veille au soir par M. de Berthois à M. de Girardin, il passa ce qui lui restait de troupes en revue et leur fit lire un ordre du jour ainsi conçu :

« Le roi fait connaître aux troupes de toutes armes qu'il est en arrangement avec le gouvernement établi à Paris, et tout porte à croire que cet arrangement est sur le point d'être conclu. Sa Majesté fait connaître ces circonstances à son armée, afin de calmer les inquiétudes et l'agitation que quelques régimens ont témoignées. Les troupes sentiront qu'elles doivent rester calmes et réunies, afin de veiller à la sûreté de la personne du roi jusqu'à ce que l'arrangement soit effectué. »

Cette première confidence n'ayant pas fait bon effet, et la débandade continuant, son auteur fit un pas de plus; il rédigea et signa une déclaration plus expressive.

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une partie de la France, comptant d'ailleurs sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, le nomme lieutenant-général du royaume.

« Le roi ayant jugé convenable de retirer ses ordonnances du

25 juillet, approuve que les chambres se réunissent le 3 août, et il veut espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

« Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si on cherchait à attenter à la vie du roi ou de sa famille ou à leur liberté, il se défendra jusqu'à la mort.

« CHARLES. »

« Fait à Rambouillet, le 1er août 1830. »

Cette déclaration fut remise au Palais-Royal, dans la nuit du 1er au 2 août, à une heure après minuit, par M. le général Alexandre de Girardin.

M. le duc d'Orléans ne pouvait accepter, ce jour-là, ce qu'il avait refusé la veille. Les raisons étant les mêmes, il fit la même réponse; mais l'acte de Charles X étant un fait et non plus une simple proposition, un fait officiel et public, la réponse dut prendre le même caractère. M. le duc d'Orléans rédigea, avec le concours de M. Dupin, un simple accusé de réception où il établissait avec soin qu'il était lieutenant-général par le choix de la chambre des députés. M. de Berthois partit à l'instant même dans une voiture aux armes de la maison d'Orléans, derrière laquelle était un valet de pied en livrée portant la cocarde tricolore. Il arriva à sept heures du matin à Rambouillet, trouva le roi dans son lit, lui remit la lettre du duc d'Orléans et ne reçut aucune réponse ni écrite ni verbale. C'est ce que j'appris de M. le duc d'Orléans au moment où je fus appelé, de bonne heure, dans son cabinet; mais ce ne fut que le premier des incidens de ce mémorable 2 août.

C'était tout au plus, en effet, si cette réponse suffisait; l'orage, un moment calmé, recommençait à gronder autour de nous. Les clubs se relevaient plus menaçans et tumultueux que les jours précédens. Le comité central du XIIe arrondissement protestait contre les chambres de Charles X et réclamait un gouvernement provisoire; la réunion dite *Lointier* nommait une députation pour sommer le lieutenant-général de déposer ses pouvoirs, et la fermentation devenait telle que M. Mangin lui-même vint engager M. le duc d'Orléans à tenir le Palais-Royal en état de défense et à ne négliger aucune précaution pour la sûreté de sa personne.

Mais ce n'était pas ce qui le préoccupait le plus. Il reçut avis que la vie du roi n'était pas en sûreté à Rambouillet, que les populations rurales montraient les dispositions les plus hostiles, et qu'il y avait lieu de craindre une attaque contre le château. Il fit aussitôt appeler M. de Mortemart pour aviser avec lui aux mesures à

prendre. Sans accepter à la lettre des rapports empreints d'exagération, on demeura d'accord que la prolongation du séjour de la famille royale à Rambouillet l'exposerait à de sérieux dangers. Le château, entouré par dix ou douze mille hommes de troupes et protégé par une nombreuse artillerie, était certainement à l'abri d'un coup de main tenté par des paysans; mais, sous l'influence d'excitations sans cesse renouvelées, un conflit pouvait, d'un moment à l'autre, s'engager entre le peuple et les troupes royales. Si le sang venait à couler encore, qui oserait en prévoir les conséquences? Quel que fût, au début, l'avantage des forces en faveur des défenseurs du roi, ne seraient-ils pas bientôt accablés par des masses accumulées et furieuses? Et, sans aller jusqu'à de sinistres appréhensions, ne fallait-il pas avoir égard aux inquiétudes qu'entretenait dans la population de Paris le voisinage de l'armée royale? Comment obtenir que cette population désarmât et laissât démolir ses barricades tant qu'elle verrait, à quelques lieues de la capitale, des canons prêts à revenir la surprendre?

Par ces considérations, on résolut d'envoyer à Rambouillet des commissaires qui presseraient le roi de s'éloigner et qui l'accompagneraient pour lui servir de sauvegarde. Le lieutenant-général désigna pour cet office le maréchal duc de Trévise, et, à son défaut, le maréchal Maison, MM. de Schonen, Jacqueminot et Odilon Barrot. M. de Mortemart leur adjoignit M. le duc de Coigny, attaché à la maison militaire de M. le duc de Bordeaux, en lui remettant une dépêche contenant des renseignemens détaillés sur la situation et en le chargeant de rendre compte de tout ce qu'il avait fait et tenté, et des fatales circonstances qui avaient rendu ses efforts inutiles.

Les commissaires partirent du Palais-Royal. M. de Coigny avait gardé la cocarde blanche; ses collègues portaient la cocarde tricolore. Ils se croisèrent en route avec M. le général de Latour-Foissac. De quoi celui-ci était-il porteur? C'est ce qu'il importe, avant tout, d'expliquer ici.

Après avoir reçu et congédié, sans lui répondre, M. de Berthois, le roi avait fait venir le duc de Raguse et lui avait demandé conseil. « A Saint-Cloud, lui répondit le maréchal, j'ai proposé à Votre Majesté la seule chose qui pût la sauver, quel que fût l'accueil que l'on ferait à Paris aux propositions portées par M. de Mortemart. Le roi serait maintenant sur la Loire et aurait conservé tous les moyens que nous avons vu perdre depuis trois jours. Aujourd'hui, tout a empiré, et la situation s'aggrave d'heure en heure. Le roi n'a plus, en effet, qu'une seule chance de maintenir la couronne dans sa maison, c'est de la poser lui-même sur la tête du duc de Bordeaux. Ce parti consacrerait à la fois le principe de la légitimité et

nos institutions; il nous sauverait de l'anarchie et ôterait à l'Europe le droit d'intervenir dans nos affaires. Que Votre Majesté proclame le duc de Bordeaux comme roi; qu'elle se retire avec lui sur la Loire; qu'elle y appelle, en son nom, le gouvernement et les chambres, et nous pourrons voir le terme de cette crise. — Mais il faut que mon fils y consente, répliqua le roi; resteraient ensuite les moyens d'exécution. »

Le dauphin, appelé immédiatement par Charles X, se soumit, sans hésiter, à la volonté de son père, et annonça son abdication aux officiers qui l'attendaient à sa sortie du cabinet du roi, en ajoutant : — Puisqu'ils ne veulent pas de moi, eh bien! qu'ils s'arrangent!

L'acte que le dauphin et son père venaient de signer était adressé au duc d'Orléans et conçu en ces termes :

« Rambouillet, 2 août 1830.

« Mon cousin,

« Je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mon peuple pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils le duc de Bordeaux.

« Le Dauphin, qui partage mes sentimens, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant-général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez d'ailleurs toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici je me borne à vous faire connaître ces dispositions; c'est le moyen d'éviter encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions aux corps diplomatiques et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom d'Henri V.

« Je charge le lieutenant-général vicomte Latour-Foissac de vous remettre cette lettre. Il a l'ordre de s'entendre avec vous pour les arrangemens à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que les arrangemens convenables pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.

« Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquence du changement de règne.

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentimens avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES, LOUIS-ANTOINE. »

L'enfant de dix ans qu'il venait de proclamer roi reçut immédiatement les honneurs de la royauté. Ce fut le baron de Damas, son gouverneur, qui lui annonça son nouveau titre. M. de Damas l'exhorta à s'en rendre digne, lui parla du sacrifice de son grand-père avec une onction qui parut faire sur le jeune prince la plus vive impression. On remarqua qu'il devint immédiatement plus sérieux, et lorsqu'il revit Charles X, il écouta ses instructions d'un air recueilli et donna gracieusement l'ordre aux officiers de service.

C'était de cette double abdication que le général Latour-Foissac était porteur. « A onze heures du soir, cet acte fut remis au duc d'Orléans par M. le duc de Mortemart, dont le général avait demandé l'intervention. M. le duc d'Orléans prit immédiatement l'avis de son conseil intime sur l'usage qu'il devait faire de cette communication. Il fut reconnu sans hésitation qu'élevé à titre provisoire à la haute direction des affaires de l'état, il n'avait, en aucune façon, le pouvoir de lier la France sur une question de gouvernement, et par conséquent de faire proclamer Henri V; qu'aux chambres seules il appartenait de donner aux abdications telle suite qu'elles jugeraient conforme aux droits, à la volonté et aux intérêts du pays; que le duc d'Orléans n'avait, en cette circonstance, d'autre rôle à remplir que celui d'intermédiaire entre Charles X et les chambres législatives. »

Restait le plus difficile. Charles X avait refusé de recevoir les commissaires qui lui avaient été envoyés; il leur avait fait dire par le duc de Raguse qu'il n'avait que faire de leur protection et ne s'était humanisé qu'envers M. de Coigny, qu'il avait reçu en particulier. Au milieu de son royaume, lui avait-il dit, entouré d'une armée fidèle, il se sentait en sûreté; il avait envoyé ses ordres à son lieutenant-général et ne quitterait Rambouillet que quand il les saurait exécutés.

Le 3 août, à six heures du matin, les commissaires étaient de retour; ils réveillèrent M. le duc d'Orléans à peine endormi après les travaux de la nuit. » Une manifestation vigoureuse du gouvernement, lui dirent-ils, pourra seule obliger Charles X à s'éloigner. »

M. le duc d'Orléans convoqua sur-le-champ ses ministres, son conseil intime et M. de La Fayette, pour examiner ce qu'il serait possible de faire; mais, avant même qu'ils fussent réunis, la décision n'était plus entre ses mains.

« Dans ces jours où tout Paris vivait sur la place publique, le résultat du voyage des commissaires n'avait pas tardé à être connu. Bientôt la rumeur avait grossi et mille bruits s'étaient répandus. Charles X, disaient les uns, refuse de quitter Rambouillet, d'où il prétend, avec ses anciens ministres, gouverner la France. Il marche

sur Paris avec son armée, disaient les autres, pour nous forcer à coups de canon à reconnaître son petit-fils. Il a envoyé soulever la Vendée, ajoutait-on encore, et il attend ses cohortes de paysans pour recommencer la guerre. Les têtes s'échauffaient. On sentait au frémissement de la population l'approche d'un de ces momens d'exaltation qui poussent irrésistiblement les masses en avant. »

Quelques heures de plus et le mouvement allait tout entraîner; le conseil décida que, pour rester maître des conséquences, le gouvernement en devait prendre la direction.

Il fut convenu que M. de La Fayette ferait immédiatement prendre les armes à 6,000 gardes nationaux, et les dirigerait sur la route de Versailles à Rambouillet, afin de couvrir la capitale et de rassurer la population parisienne, en inquiétant ce qui restait d'armée royale et hâtant sa désorganisation.

Mais, en temps de révolution, rien ne se fait que par à-coups, rien ne se fait avec poids et mesure; l'homme propose et les hommes disposent.

« On battit le rappel dans les douze légions; aux tambours se joignirent des hommes du peuple qui parcouraient la ville en criant : « A Rambouillet! à Rambouillet! » On vit un élève de l'École polytechnique se promener dans la rue, debout dans un cabriolet, muni d'un tambour sur lequel il battait la générale, aux applaudissemens de la foule. Chacun s'armait de son mieux et courait au lieu de la réunion, qui était fixé aux Champs-Élysées. La gaîté expansive et bruyante du peuple de Paris transformait en partie de plaisir une expédition qui pouvait aboutir à un combat meurtrier. De tous les points, et surtout de tous les quartiers occupés par les classes ouvrières, on voyait se porter vers les Champs-Élysées des foules joyeuses aux aspects les plus divers. Le rassemblement présentait un pêle-mêle indescriptible, où tous les rangs, tous les âges, tous les costumes se rencontraient et se confondaient. Quelques uniformes de gardes nationaux et un petit nombre d'habits bourgeois y étaient noyés dans un océan de blouses et de vestes ou d'épaules nues, diapré de mille costumes militaires, trophées de la bataille. Celui-ci avait substitué à sa casquette le bonnet à poil d'un grenadier de la garde ou l'élégant schapska d'un lancier. Celui-là était affublé d'une cuirasse par-dessus sa souquenille en lambeaux. Cet autre portait à sa ceinture ou plutôt en bandoulière, un ceinturon d'où pendait un sabre démesuré. Quelques-uns étaient hérissés d'armes disparates comme des brigands de mélodrame. D'autres n'avaient pour tout moyen d'attaque ou de défense qu'un pistolet d'arçon ou un briquet d'infanterie ou même une baïonnette au bout d'un bâton. C'était de ces cohues moitié grotesques, moitié terribles

dont on retrouve l'image dans ces gravures où sont retracées les scènes de la Fronde. »

A cette armée qui ne connaissait ni l'obéissance ni la discipline, on donna pour chef le général Pajol, homme d'une grande énergie; on lui adjoignit comme chef d'état-major le général Jacqueminot; les élèves de l'École polytechnique furent placés à la tête des compagnies formées au hasard. Comme aucun militaire ne se faisait illusion sur le sort qui attendait cette multitude si elle se trouvait en rase campagne en présence des régimens de la garde royale, le général Pajol avait pour instructions en cas d'attaque de se jeter dans les bois et d'y disperser son monde.

Ces instructions furent rédigées en conseil; je tenais la plume, la minute en existe tout entière de ma main dans les papiers remis au roi Louis-Philippe après la révolution de 1848. Quand je fus chargé, à cette époque, par M. Dufaure, ministre de l'intérieur sous l'administration du général Cavaignac, de présider une commission chargée elle-même d'opérer la séparation entre les papiers d'état et les papiers privés du roi, trouvés dans son cabinet, et livrés comme eux au pillage, dans le sac des Tuileries, la minute dont il s'agit tomba sous mes yeux, je n'en pouvais méconnaître ni la rédaction, ni l'existence. Je fus sur le point de la réserver pour la remettre moi-même au roi, en lui demandant la permission de la garder: mais, tout compte fait, je trouvai plus délicat de la laisser dans le paquet, sauf à prier ce bon prince de me la remettre de sa main. Je ne l'ai revu que quelques jours avant sa mort, et dans un moment où il avait à peine la libre disposition de lui-même.

Armé de ces instructions, le général Pajol donna le signal du départ. « Un immense hourrah s'éleva, auquel succédèrent des chants et des clameurs mêlés de coups de fusil, et la foule se déploya en colonne sur la route. Mais le peuple était dans ses jours de royauté; il n'entendait pas parcourir à pied les quinze lieues qui séparent Paris de Rambouillet. On mit en réquisition toutes les voitures qu'on put trouver, omnibus, fiacres, cabriolets, diligences, tapissières, voitures bourgeoises, et tous ces véhicules aux formes variées qui desservaient les environs de Paris. Ces équipages, au nombre de sept ou huit cents, portant à l'intérieur, sur le siège, sur l'impériale, de véritables pyramides humaines, échangeant des lazzi, des quolibets, des éclats de rire, cheminaient péniblement par leurs attelages surchargés. A mesure qu'on avançait, des volontaires détachés des villages voisins venaient se joindre au corps expéditionnaire. Il s'augmenta, en outre, de deux mille hommes qui arrivaient de Rouen pour se mettre à la disposition du gouvernement, ainsi que du contingent d'Elbeuf et de quelques autres villes.

Cette marche désordonnée s'accomplit cependant avec une certaine rapidité. On était parti à midi, et à huit heures du soir la tête de la colonne atteignait Coignières, à trois lieues de Rambouillet. Le général Pajol y établit son quartier général. L'artillerie, composée de six bouches à feu, fut placée à la gauche de la route. Les volontaires, dont on estimait le nombre à près de vingt mille, bivouaquèrent à droite dans les champs et se répandirent dans les environs pour se procurer des vivres à prix d'argent ou autrement. Les voitures furent disposées autour du camp de manière à en former l'enceinte. »

Ce fut à peu près à cette heure que les trois commissaires congédiés le matin un peu brutalement par Charles X, à savoir : M. le maréchal Maison, M. de Schonen, et M. Odilon Barrot, se présentèrent pour la seconde fois aux avant-postes du duc de Raguse, afin de tenter l'aventure et de voir ce qu'aurait produit sur la volonté royale l'approche d'un conflit. M. de Coigny s'était excusé par des motifs qu'il était aisé de comprendre et d'approuver.

Mais, avant de rendre compte de l'accueil qu'ils reçurent et de retracer la dernière journée de l'ancienne monarchie, il est à propos de rappeler que, le même jour, sinon à la même heure, s'ouvrait la première scène de la monarchie nouvelle.

C'était le 3 août. Deux cent cinquante députés environ, un petit nombre de pairs, sans costume, étaient réunis au Palais-Bourbon. Le trône (le trône vacant) était élevé sur une estrade et couvert de draperies semées de fleurs de lis, mais le drapeau qui flottait au-dessus de la couronne royale était tricolore ; trois plians étaient disposés aux côtés du trône. Madame la duchesse d'Orléans, Madame Adélaïde, et les jeunes princes et princesses occupaient une tribune. A la porte du palais, le lieutenant-général fut reçu par les grandes députations venues à sa rencontre. Son entrée dans la salle fit éclater d'immenses exclamations ; il prit place sur le pliant à droite du trône ; son fils aîné, M. le duc de Chartres, était absent, son second fils, M. le duc de Nemours, se tenait à sa gauche. M. le duc d'Orléans salua l'assemblée tout entière en disant : « Messieurs, asseyez-vous ! » Nulle distinction entre les pairs et les députés.

Je ne reproduirai point ici son discours ; il est partout. Chaque expression en avait été pesée et discutée contradictoirement avec les ministres officiels et officieux. Je le tiens pour irréprochable ; je tiens qu'il engageait courageusement tout ce qu'il était juste et nécessaire d'engager, qu'il laissait libre plus courageusement encore tout ce qu'il importait de laisser libre et portait la parole au nom de la France, dans un langage digne d'elle. L'honneur de ce discours revient principalement à M. Guizot, mais j'accepte pleinement et de tous points, quant à moi, la responsabilité de l'esprit même

qui l'a dicté; j'y reviendrai bientôt et plus d'une fois; le discours se terminait par ces mots :

« Aussitôt que les chambres seront constituées, je ferai porter à leur connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X; par le même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, dauphin, renonce également à ses droits; cet acte a été remis entre mes mains hier, 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Il était impossible de mettre plus noblement et plus efficacement tout ensemble les pouvoirs publics en demeure de décider, à leurs risques et périls, si l'ordre établi serait intégralement maintenu en laissant tomber la couronne sur la tête d'un enfant, ou s'il devait fléchir, à certain degré, sous la nécessité du temps.

Le succès du discours fut éclatant et unanime. Le lieutenant-général, en se retirant, fut reconduit respectueusement par les membres des deux chambres et salué par les applaudissemens du public; il laissa chaque chambre vaquer à sa constitution intérieure, et revint se livrer lui-même aux travaux que la situation lui imposait.

Les nouvelles des départemens étaient excellentes. Le gouvernement de l'Hôtel de Ville était resté étranger à tout ce qui se passait hors des murs de Paris. Il n'avait rien fait pour entraîner la province. Il n'avait envoyé ni agens ni commissaires. Il n'avait révoqué ni préfets ni fonctionnaires. Il n'avait adressé aucun appel, aucun avis aux populations départementales. Il n'y avait eu d'autre propagande que celle qui fut faite par les journaux et par les drapeaux tricolores arborés sur les malles-postes et sur les diligences. Chaque département, chaque ville, chaque bourgade, avait fait dans son sein sa petite révolution; en moins d'une semaine, il ne restait plus, de Dunkerque à Perpignan, de Brest à Strasbourg, un hameau qui ne se fût mis à l'unisson de la capitale.

Mais rien n'était fait encore tant qu'on avait pas obtenu du roi de s'éloigner avec ce qui lui restait d'armée. En présence de ce péril en permanence, forcément la population demeurait sur pied et dans un état d'exaltation fébrile et les barricades demeuraient debout à l'angle de chaque rue : nous attendions donc avec plus d'anxiété que de confiance des nouvelles de la nouvelle expédition de nos commissaires.

Arrivés le 3 au soir à Rambouillet, ils avaient fait demander un sauf-conduit au duc de Raguse. Le roi avait donné l'ordre de les admettre, et vint lui-même à leur rencontre. Pour leur permettre d'apprécier la force de l'armée royale, on mit une certaine affecta-

tion à leur faire traverser tout le camp. Près du château, ils passèrent devant les gardes du corps rangés à pied à la tête de leurs chevaux, la bride au bras et les pistolets au poing. Les salles par lesquelles ils furent introduits étaient remplies d'officiers... La plupart des régimens qui entouraient le roi l'avaient rejoint depuis son départ de Saint-Cloud et n'avaient pas été mis en présence du peuple. « Qu'ai-je affaire de ces messieurs, dit le roi au duc de Raguse? Ne peut-on me laisser ici en tranquillité? Le lieutenant-général connaît mes intentions; je n'ai rien à y ajouter. — C'est le lieutenant-général qui nous envoie, répondit le maréchal Maison. Soixante mille Parisiens se sont mis en marche sur Rambouillet. Nous avons reçu l'ordre de venir nous-mêmes, comme sauvegarde, à la disposition de Votre Majesté. — Et que veulent de moi les Parisiens? reprit vivement le roi. Qui les pousse à me poursuivre ainsi? Ne me laisseront-ils pas libre de choisir l'heure et le lieu de ma retraite? Est-ce ma vie qu'il leur faut? Qu'ils viennent donc et je leur prouverai que je sais mourir! — Je ne doute pas, sire, que vous ne soyez prêt à faire le sacrifice de votre vie. Mais, au nom de ces serviteurs qui, les derniers, vous sont restés fidèles, et qui, par ce motif, doivent vous être plus chers, évitez une catastrophe dans laquelle ils périraient tous sans utilité. Vous avez renoncé à la couronne, votre fils a abdiqué?.. — Et mon petit-fils? s'écria Charles X; j'ai réservé ses droits, je les défendrai jusqu'à la dernière goutte de mon sang. — Quelles que soient vos espérances pour lui, soyez bien convaincu, sire, que, dans l'intérêt même de ces espérances, vous devez éviter que son nom ne soit souillé du sang français. — Que faut-il faire? » dit le roi en s'adressant au duc de Raguse.

Le duc de Raguse ne prit le change ni sur le nombre des volontaires, ni sur le degré de résistance qu'ils pouvaient opposer à de bonnes troupes. Mais il appréciait sainement l'esprit de l'armée royale et le degré de fidélité qu'on en devait attendre. Il considérait, en outre, que les bois dont Rambouillet est environné ne permettraient de se servir de la cavalerie pour disperser les insurgés qu'autant qu'on les aurait d'abord fait rejeter par l'infanterie en plaine découverte; qu'il faudrait en conséquence dégarnir Rambouillet et exposer la famille royale à un coup de main. Prendre l'offensive eût donc été contraire à la prudence. La défensive n'offrait pas des conditions plus favorables. Tandis que les tirailleurs ennemis s'approcheraient dans toutes les directions, couverts par les bois, jusqu'à la portée de leurs fusils, l'armée royale n'aurait pas même l'espace nécessaire pour se déployer, et elle serait condamnée à se laisser décimer dans l'inaction. Le maréchal était d'avis d'abandonner Rambouillet et de se retirer sur l'Eure, sauf à se

porter ensuite derrière la Loire et à prendre de nouvelles dispositions. Mais le roi n'en était plus là : il était vaincu au fond de l'âme comme au fond des choses; il ne demandait qu'un conseil qui mît sa responsabilité morale à couvert. Il fit appeler le maréchal Maison et lui dit avec solennité : « Vous êtes homme d'honneur, je m'en rapporterai à votre parole. Êtes-vous certain que le nombre des insurgés qui marchent sur Rambouillet soit aussi grand que vous nous l'avez dit? » Le maréchal, à l'appui de son évaluation, entra dans quelques détails sur les masses que les commissaires avaient rencontrées, échelonnées de Paris jusqu'à Saint-Cyr; il ajouta que le roi aurait occasion d'en juger par ses yeux avant la fin de la nuit. « Quoi! dit le roi, serons-nous donc attaqués cette nuit? — Oui, sire, si vous restez à Rambouillet. » Le roi garda quelque temps le silence; puis, faisant un douloureux effort : « Eh bien! dit-il, je vais partir. » Il désigna Cherbourg pour son point d'embarquement et donna l'ordre de tout préparer pour le départ, en faisant prévenir les commissaires qu'il irait coucher à Maintenon. Le 3 août, à 11 heures du soir, la lettre suivante fut remise au lieutenant-général.

« Monseigneur,

« C'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission. Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous vous apporterons avec la plus grande exactitude tous les détails et tous les incidens de ce voyage. Puisse-t-il se terminer heureusement! Nous suivons la route de Cherbourg; nous partons dans une demi heure : toutes les troupes sont dirigées sur Épernon, et demain matin on déterminera quelles sont celles qui suivront définitivement le roi.

« Nous sommes avec dévouement, etc., etc.

« De Schonen, Maréchal Maison, Odilon Barrot. »

Nous ne suivrons pas cet itinéraire, qui ne fut marqué par aucun incident. La révolution était désormais non pas achevée sans doute, mais accomplie.

Broglie.

L'ÉTAT POLITIQUE

DE

LA FRANCE EN 1886

Pour connaître aujourd'hui la pensée politique de la France, le meilleur moyen me semble de rechercher le sens des élections d'octobre dernier. Qu'a voulu à cette époque le suffrage universel? — Sur quelles questions s'est-il prononcé? — Quelles solutions a-t-il indiquées? Il suffit, pour le savoir, de parcourir les professions de foi des candidats. Partout, on retrouve les mêmes préoccupations; partout, on se prononce pour ou contre les expéditions lointaines; on approuve, ou on blâme la politique adoptée vis-à-vis du clergé; partout enfin, on critique ou on loue la gestion financière de ces dernières années et les moyens employés pour combattre la crise économique.

Voilà bien les trois questions sur lesquelles le pays a voté. — Le sens de ses réponses n'a pas été obscur, il a déclaré nettement qu'il ne voulait plus poursuivre de conquêtes lointaines, qu'il désirait clore au plus tôt les expéditions du Tonkin et de Madagascar, qu'il était fatigué de la guerre poursuivie contre le clergé et qu'il voulait une administration économe des finances publiques.

Tel a été le sens clair, précis du scrutin du 4 octobre : la réprobation de la politique suivie dans ces dernières années a été si vive que les représentans du parti ayant eu la majorité à l'assemblée nationale de 1871, recueillaient en 1885 plus de suffrages qu'en 1877, alors qu'ils disposaient de l'administration; le nombre de leurs voix avait doublé de 1881 à 1885. — Quant au parti républicain, il s'était divisé en deux fractions presque égales, et les radicaux

qui avaient blâmé avec tant d'énergie les principaux actes des divers ministères ont vu aussi le nombre de leurs représentans presque doublé. C'est là le bilan de la fameuse politique des résultats et de la méthode scientifique inventée par les opportunistes.

Pourquoi a-t-il fallu qu'au lendemain du 4 octobre on ait essayé, aussi bien à droite qu'à gauche, de dénaturer la signification du verdict rendu par les électeurs? — Pourquoi, de part et d'autre, a-t-on prétendu que la forme du gouvernement avait été mise aux voix et que la république avait subi un échec?.. Le parti républicain avait le plus grand intérêt à donner le change à l'opinion et à créer cette confusion; en effet, les radicaux et les opportunistes, divisés sur presque toutes les questions et disposant de forces à peu près égales, ne pouvaient se réunir que sur un seul terrain : celui de la république; c'est sous ce drapeau que ceux qui s'étaient combattus avec le plus d'acharnement pendant la dernière législature et qui devaient se séparer dès le lendemain du vote ont pu se coaliser un jour dans un intérêt commun : c'est ainsi que nous avons vu, au grand scandale des honnêtes gens, un membre du gouvernement et un membre de la commune figurer sur la même liste. Le parti conservateur s'est laissé prendre à ce piège et, au lieu de rester comme la veille sur le terrain constitutionnel en ne discutant que la gestion des affaires publiques, il a été entraîné à des déclarations imprudentes. Les scrutins du 18 octobre 1885 et du 14 février 1886 ont dû lui montrer l'erreur qu'il avait commise en suivant ses adversaires sur le nouveau terrain choisi par eux et en prenant pour plate-forme électorale la forme du gouvernement. Au 4 octobre, quand on votait sur la gestion des dernières années, ceux qui blâmaient la marche suivie par les divers ministères réunissaient les deux tiers des voix. Au 18 octobre et au 14 février, lorsqu'on appelait les électeurs à se prononcer sur la forme du gouvernement, la république obtenait les deux tiers des suffrages. Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce double résultat : le mot de république est encore aujourd'hui en France synonyme de démocratie: la multitude est persuadée que, sous ce régime, le gouvernement s'exerce au profit du grand nombre; aussi, avec quelle patience et quelle résignation elle supporte, en ce moment, des souffrances dont elle rendrait tout autre gouvernement responsable!

La monarchie, au contraire, est restée aux yeux du peuple un gouvernement aristocratique, et notre pays a surtout soif d'égalité; il serait moins opposé à l'hérédité du pouvoir qu'à la direction des anciennes classes. Cette association d'idées fait la popularité de la république et l'impopularité de la monarchie; on ne songe pas qu'il y a des républiques aristocratiques et des monarchies démocratiques. Il faudra de nouveaux faits pour que le public

attache au mot de république son vrai sens et qu'il sache que ce régime ne signifie qu'une chose : c'est que le chef de l'état est désigné par l'élection au lieu de l'être par l'hérédité ; or, qui soutient maintenant en France que le chef du pouvoir exécutif pourrait se passer des suffrages de la nation et qu'en vertu de sa naissance seulement il s'imposerait à la volonté du pays? La constitution de 1875, en déclarant que le chef de l'état était choisi par la nation, s'est contentée de rendre légal le fait qui existait depuis 1830 et qui remontait même à la fin du siècle dernier. C'est la simple consécration d'un fait historique.

La situation des partis dans la chambre des députés serait singulièrement modifiée, si ceux qu'on qualifie de conservateurs se plaçaient résolument sur le terrain de la constitution et affirmaient hautement qu'ils n'ont rien de commun avec ceux qui rêvent une révolution politique, ni avec ceux qui préparent une révolution sociale. Les conservateurs, en se laissant entraîner à des manifestations monarchiques, n'ont pas seulement éloigné d'eux, le 18 octobre, un certain nombre d'électeurs, mais ils ont été amenés à prendre dans la chambre, comme au congrès, une attitude qui ne convient point aux véritables représentans de l'ordre.

Au lieu d'appuyer résolument toutes les mesures de défense sociale, sans se soucier des hommes assis au banc des ministres, ils se sont compromis dans des alliances regrettables avec l'extrême gauche. Le pays a-t-il pu comprendre pourquoi le parti conservateur a voté l'amnistie et repoussé l'exécution du traité avec la Chine? Pourquoi se séparer des ministres lorsqu'ils proposaient de liquider les expéditions du Tonkin et de Madagascar, suivant le vœu de la nation, et pourquoi les combattre lorsqu'ils essayaient, en refusant l'amnistie, de résister au flot révolutionnaire? C'est à l'attitude de la droite, autant qu'à l'intervention de l'administration, qu'est dû le scrutin de février dernier. A cette date, le pays avait vu disparaître un de ses trois griefs contre le ministère : les expéditions lointaines et la politique d'aventure avaient été abandonnées ; il avait trouvé là une première satisfaction donnée à son vote du 4 octobre, en même temps qu'il n'avait pas compris la conduite des députés de la droite. Le parti conservateur aurait le plus grand intérêt à se servir de la constitution de 1875 ; il enlèverait à ses adversaires le seul terrain qui leur soit commun avec le pays, et il ne leur permettrait pas de se dérober en évitant de répondre à la seule question qui intéresse vraiment le public : Qu'avez-vous fait de la France depuis qu'elle vous a été confiée ?

J'ajoute que la situation actuelle est le contre-pied de la constitution de 1875. Que voyons-nous, en réalité? Une chambre des députés maîtresse absolue du pouvoir, un sénat dont l'influence diminue

chaque jour, un chef d'état sans action et le conseil municipal de Paris obéi ; voilà les faits. Que dit, au contraire, le texte de la constitution? Que le pouvoir législatif est divisé en deux chambres ayant les mêmes attributions, et qu'en dehors des ministres, représentant la majorité du parlement, il y a un chef d'état élu pour sept ans, toujours rééligible, et représentant la nation. Le chef du pouvoir executif est l'organe essentiel du gouvernement ; c'est lui qui, placé au-dessus des partis, est chargé de veiller aux intérêts nationaux, et la constitution actuelle lui a donné les moyens nécessaires pour accomplir cette tâche. C'est lui qui doit assurer une direction continue à la politique étrangère et suppléer à l'instabilité des ministres du quai d'Orsay : l'armée et la marine doivent trouver en lui un chef toujours préoccupé d'assurer la défense du pays, d'éviter les soubresauts qu'entraîneraient, sans son intervention, les changemens fréquens des ministres de la guerre et de la marine, c'est encore sur lui que le pays compte pour faire entendre une voix autorisée dans les époques solennelles. Sans lui, que devient la politique étrangère, changeant sans cesse de direction, abandonnant un jour l'Égypte, entrant presque aussitôt en guerre avec la Chine pour conquérir le Tonkin et l'Annam ; rompant, après l'incident de Bac-Lé, le traité de Tieu-Tsin pour le reprendre un an plus tard, au lendemain de l'échec de Lang-Son ; suivant en Europe une direction aussi incertaine qu'en Orient?

Que serait également l'armée si chaque ministre de la guerre apportait une nouvelle loi sur le recrutement? — Si tantôt on appliquait le service de cinq ans, tantôt de quarante mois, tantôt de trois ans? — Quelle marine résisterait aux innovations de chaque ministre? Que penser de nos forces navales si, chaque année, on modifiait le matériel, si un jour on ne voulait que des navires cuirassés pour ne plus construire le lendemain que des torpilleurs? Il ne suffit pas pour exercer une influence au dehors, pour obtenir auprès des diverses nations le crédit que mérite la France, d'avoir partout des représentans; il faut encore que le chef de l'état inspire confiance et soit aussi vigilant que prudent ; il faut qu'on sache que les changemens trop fréquens de ministres n'entraînent pas de brusques revirémens dans la conduite des affaires. De même, pour obtenir une force militaire en rapport avec les immenses sacrifices imposés au pays, ce n'est pas assez de consacrer à l'armée et à la marine une somme annuelle de 900 millions et de leur livrer la portion la plus vigoureuse de la jeunesse, il est aussi nécessaire que le président de la république soit le véritable chef de cette grande famille militaire, qu'il l'anime de son souffle patriotique, qu'il la préserve de l'influence des partis politiques, qu'il lui consacre le meilleur de sa vie, et qu'il soit fier de commander à un grand peuple

qui compte tant de glorieux souvenirs et qui, pour effacer de récens revers, n'a besoin que d'avoir à sa tête un chef digne de lui !

A l'intérieur, l'action du chef de l'état n'est pas moins utile; c'est lui qui, au milieu du conflit des intérêts, dominant les partis et les classes, a l'autorité nécessaire pour s'adresser à la raison et au patriotisme du pays. Chaque année, à la rentrée des chambres, il trace à grands traits dans son message la situation de la France, l'état de ses relations extérieures, les problèmes dont la solution importe au grand nombre; il laisse aux chambres et à leurs dociles instrumens, les ministres, le soin d'épurer le personnel, c'est-à-dire de remplacer les fonctionnaires de la majorité disparue par les créatures de la majorité nouvelle, et, pendant que les membres du parlement se consacrent avec ardeur à cette patriotique besogne, le chef de l'état se préoccupe de rendre la justice plus rapide et moins coûteuse, de perfectionner l'organisation des services publics, de n'employer les deniers des contribuables qu'à des travaux productifs destinés à enrichir la nation plutôt qu'à assurer l'élection des députés de la majorité, d'inspirer à tous les fonctionnaires le sentiment de la hiérarchie, d'assurer la sécurité et l'avancement à ceux qui s'acquittent bien de leur tâche.

Je sais qu'en regard de la nécessité du rôle d'un chef d'état, tel que la constitution l'a prévu, il est facile d'opposer les fautes commises de 1852 à 1870. Ce n'était pas le parlement qui dirigeait à cette époque la politique étrangère ; ce n'est pas lui qui a été l'auteur ou le complice de la création sur nos frontières de deux grands empires et de la perte de deux de nos meilleures provinces; aussi, j'ai hâte de dire que pour la prospérité d'un peuple, il ne suffit pas de l'existence d'un chef d'état ; il faut que ce chef soit à la hauteur de tous ses devoirs. Aucun texte, aucune constitution ne saurait suppléer à cette condition essentielle de toute autorité. Il faut, en outre, le contrôle du parlement. Si ce contrôle eût été plus efficace, on n'aurait pas sans doute assisté aux événemens qui, pour notre grand malheur, ont bouleversé l'Europe en 1866 et en 1870. C'est aussi parce qu'il a été insuffisant qu'on a pu dans ces derniers temps entreprendre des expéditions militaires et qu'on a laissé créer dans les finances publiques un déficit inconnu jusqu'à ce jour. Avant 1870, les chambres n'administraient ni ne contrôlaient, elles enregistraient. Aujourd'hui, elles ont la prétention d'administrer; elles essaient de se substituer au gouvernement et, tandis qu'elles tentent une œuvre qu'elles ne sauraient remplir utilement, elles n'exercent aucun contrôle sur des actes dont elles sont elles-mêmes les auteurs ou les complices. Avant 1870, on avait un gouvernement sans contrôle, aujourd'hui on n'a plus ni gouvernement ni contrôle ; il n'est pas un autre peuple en Europe qui

supporterait une telle anarchie sans tomber dans la guerre civile.

Pour se rendre compte du rôle capital que jouent dans la vie des peuples les chefs d'état, qu'ils s'appellent roi, empereur, premier consul ou président de république, il n'est pas nécessaire de remonter le cours des âges. Reportons-nous seulement à trente ans en arrière : quel était dans le monde, en 1856, le rang de l'Italie, de l'Allemagne et de la France? quelle place occupent aujourd'hui ces mêmes puissances? Les immenses changemens survenus au profit des premières et au détriment de notre patrie, ne sont-ils pas l'œuvre de ceux qui ont conduit la diplomatie et commandé les armées de ces trois nations? Vouloir supprimer la direction supérieure du chef du pouvoir est une chimère dangereuse qui ne peut aboutir qu'à l'affaiblissement d'un pays. S'il m'était permis de faire pour la grandeur de mon pays un double souhait, je demanderais que le chef de l'état prévu par la constitution de 1875 remplît avec succès tout son mandat et je voudrais que l'omnipotence d'une assemblée unique prévalût à Berlin.

Des trois questions sur lesquelles le suffrage universel s'est prononcé, il en est une qui a été résolue suivant ses indications, et il faut féliciter le ministère de s'y être conformé. Il a fait adopter par le parlement le moins mauvais parti pour mettre fin aux expéditions mal engagées au Tonkin et à Madagascar. On ne pouvait pas plus évacuer brutalement des territoires conquis par le sang de nos soldats que renier les emprunts contractés pour ces expéditions : il ne dépendait pas du ministère d'effacer le passé, et il a cherché à atténuer les sacrifices que cette double occupation entraînera à l'avenir; comment ne pas approuver cet apaisement de la politique extérieure?

La seconde question : celle des rapports de l'état et du clergé, non-seulement n'a pas reçu de solution, mais avec l'esprit qui anime la chambre actuelle, elle ne peut que s'envenimer; elle est appelée à jouer un grand rôle dans les prochains scrutins. Le drame sanglant de Châteauvillain n'est qu'un incident de la lutte engagée depuis plusieurs années; il démontre qu'on ne soulève pas en vain les passions religieuses. La conscience se révolte quand on voit un gouvernement assez faible pour laisser prêcher publiquement le pillage et l'assassinat, ne déployer de l'énergie que pour fermer les chapelles et pour empêcher de prier Dieu : aussi, faut-il s'attendre à voir se creuser de jour en jour davantage le fossé qui sépare le monde catholique du gouvernement républicain.

Pourquoi a-t-on déclaré la guerre au clergé? De quoi s'agissait-il à l'origine? L'état, qui avait eu le tort, dans les trente dernières années, de ne pas faire assez de sacrifices pour propager l'instruc-

tion à tous les degrés, n'avait pour accomplir sa tâche qu'à doter chaque commune de bonnes écoles, à augmenter le budget de l'enseignement supérieur, à améliorer les collèges et les lycées, à les rendre plus salubres et à abaisser, en même temps, le prix de leur pension, pour mettre l'instruction secondaire à la portée d'un plus grand nombre de familles; ce programme était excellent, il réclamait seulement du temps et beaucoup d'argent. Mais, était-il nécessaire d'expulser des religieux qu'on a, depuis, laissés revenir?.. Non, la campagne en faveur de l'instruction, parfaitement légitime, n'exigeait aucune persécution; en augmentant le budget de l'instruction publique de plus de 100 millions, c'est-à-dire en le quadruplant, on pouvait, avec un bon emploi de ces ressources et quelques réformes, assurer le succès de cette œuvre nationale; aucune entreprise n'était plus patriotique; aucune n'eût été plus populaire! Pourquoi s'est-on laissé détourner de ce noble but? Pourquoi a-t-on enlevé quelques millions de francs au budget des cultes? Pourquoi essayer de faire obstacle au recrutement du clergé et le menacer tous les ans de la suppression de son traitement? Pourquoi chasser des hôpitaux les sœurs de charité? Si l'on croit par ces mesures, ou par d'autres, enlever au peuple sa religion ou, ce qu'on appelle avec une arrogante ignorance, ses superstitions; si on espère réduire l'humanité à l'état d'un troupeau uniquement occupé à se nourrir et à jouir ici-bas, on se trompe étrangement! Non, l'homme ne vit pas seulement des fruits arrachés à la terre par un pénible labeur; il ne lui suffit même pas de découvrir les lois du monde qui l'entoure et d'asservir la nature à sa volonté; l'industrie et la science sont impuissantes à satisfaire tous ses besoins, l'intelligence la plus humble et l'esprit le plus cultivé ont d'autres aspirations. L'homme cherchera toujours à pénétrer l'énigme de sa destinée, à connaître l'auteur de l'univers, à trouver dans l'espérance d'une vie meilleure une consolation à ses souffrances, et comme la science ne peut résoudre ces problèmes qui font à la fois son tourment et sa grandeur, c'est à la religion qu'il s'adresse. Avoir la prétention de se passer de la religion, ce n'est pas seulement méconnaître l'histoire de tous les peuples, se mettre en contradiction avec la nature humaine et marcher à un échec certain, mais c'est entreprendre une œuvre mauvaise et pousser à l'abaissement ou au désespoir les malheureux.

Du reste, si le parti républicain attaque aujourd'hui le clergé, ce n'est pas tant pour ses croyances religieuses que pour le concours par lui donné au parti conservateur; il se préoccupe moins de convertir des âmes que de conquérir des électeurs; ce qu'il poursuit dans le clergé, dans les congrégations et jusque dans les hôpitaux, c'est une organisation puissante qui constitue un comité élec-

toral, capable de lutter contre les forces de l'administration et de la franc-maçonnerie ; il voit dans le clergé un adversaire politique, auquel le parti conservateur doit le plus grand nombre de ses nominations. On fait la guerre aux prêtres, on suspend leurs traitemens par les mêmes raisons qui ont amené l'épuration de la magistrature et des administrations; on veut partout avoir des créatures, et comme une carrière d'abnégation et de dévoûment tente moins les agens électoraux que les recettes buralistes, les justices de paix, les perceptions, on ne songe pas à épurer les prêtres; on se contente de suspendre leur traitement en attendant de le supprimer. La préoccupation électorale qui domine tout à cette heure abaisse toutes choses; pour elle, tout se réduit à une question de majorité au scrutin. Pour juger une guerre, pour se prononcer sur la religion, pour décider des mesures financières ou économiques, on ne cherche pas ce qui est juste ou favorable à la grandeur du pays : on cherche plutôt ce qui peut assurer la majorité au prochain scrutin! Le clergé est bien peu de ce temps; pourquoi ne suit-il pas l'exemple de ces tougueux démagogues, jadis bonapartistes ardens, naguère opportunistes dévoués, aujourd'hui radicaux fervens, n'ayant, du reste, jamais changé d'opinion ni de maître, ayant toujours adoré et servi le succès? Si le clergé, entraîné par le noble exemple de ces flatteurs du peuple, dont la servilité dépasse le zèle des courtisans de Louis XIV et de Napoléon Ier, consentait à patronner aux prochaines élections les listes républicaines, il verrait bientôt doubler le budget des cultes.

J'arrive à la troisième question qui a joué un rôle dans les élections d'octobre. Je veux parler de la gestion financière et de la situation économique du pays. Si on examine la trésorerie de l'état, on peut louer sur ce point les projets du ministère. La dette flottante était considérable, elle était exigible à des époques rapprochées; ces échéances pouvaient arriver dans un moment où le crédit serait resserré. On a proposé d'affranchir l'état de ces remboursemens en substituant une dette perpétuelle à une dette exigible; la prudence la plus vulgaire conseillait cette mesure, puisque, sans augmenter la somme des intérêts à servir, on supprimait le péril que pouvaient entraîner des remboursemens au moment d'une crise. Cette opération n'est qu'une simple conversion de dette; elle ne crée aucun nouveau passif, elle se borne à assurer une pleine sécurité au débiteur, c'est-à-dire à l'état; une pareille mesure n'aurait dû rencontrer aucun contradicteur; tous les financiers du parlement auraient dû l'approuver, non pas seulement pour 500 millions, mais bien pour un milliard. En effet, s'il était urgent de faire disparaître les bons du trésor et les autres créances dont les échéances arrivaient à des dates rapprochées, il

était également sage de rembourser les obligations sexennaires et d'affranchir le trésor public de cette dette dont le terme n'est pas éloigné. Mais, ces mesures n'intéressent que la trésorerie et ne touchent en rien à l'équilibre du budget. Sur ce point essentiel, il faut constater avec regret qu'on est loin de l'équilibre, si souvent promis et si nécessaire. Dans le projet de budget soumis cette année aux chambres, on s'est borné à proposer la création d'une ressource nouvelle de 75 millions, alors que l'écart entre les recettes normales et les dépenses annuelles des derniers exercices est d'environ 600 millions. Faire rentrer dans le budget ordinaire les dépenses contenues dans le budget extraordinaire, en même temps qu'on fait sortir de ce même budget une somme à peu près égale pour l'amortissement des obligations sexennaires, est un procédé plus ou moins ingénieux, en tout cas bien inoffensif; cela ne change rien à la situation des derniers exercices, qu'on peut résumer en quelques chiffres.

En dehors des budgets ordinaire et extraordinaire, on a créé un certain nombre de budgets, dont les noms importent peu et qui sont tous alimentés exclusivement par l'emprunt. Les constructions exécutées par les grandes compagnies aux frais de l'état, l'établissement des chemins de fer algériens, les garanties d'intérêts dues aux compagnies des chemins de fer, la caisse des écoles et lycées, la caisse des chemins vicinaux, les travaux publics payés par les avances des chambres de commerce, forment autant de budgets dont le chiffre varie peu et ne s'éloigne pas beaucoup de 500 millions; cette énorme dépense est exclusivement soldée par l'emprunt. Qu'importe si, au lieu de se procurer ce demi-milliard en dehors des budgets ordinaire et extraordinaire par des émissions de rente, comme en 1879 et 1880, on l'emprunte maintenant par des émissions d'obligations de chemins de fer et du Crédit foncier et par les versemens des Caisses d'épargne? Ce sont là des moyens de trésorerie plus ou moins bons, mais qui ne touchent en rien à l'équilibre du budget; il existe toujours entre les prévisions des recettes et les prévisions des dépenses un écart d'un demi-milliard et cet écart s'élèvera probablement à 600 millions, quand les faits auront remplacé les prévisions. Parler d'équilibre du budget quand on emprunte chaque année 600 millions, c'est vraiment abuser de la crédulité publique! On dissimule la vérité, parce qu'on n'a pas le courage de réformer une pareille situation. On craindrait, en supprimant des dépenses inutiles, de froisser des intérêts électoraux, et en frappant des impôts d'éloigner les électeurs; on préfère appliquer cette formule commode : « Demander plus au budget et moins aux contribuables. » On ne saurait trop le répéter : il est sans exemple qu'un pays en temps de paix augmente sa dette de

600 millions par an, qu'il accroisse, par conséquent, de 25 millions l'annuité qui grève son budget. On essaie de justifier une telle débauche de dépenses en disant qu'on crée pour une pareille somme de travaux publics. Mais on oublie d'examiner ce que produisent ces dépenses : si on construisait des chemins de fer dont les recettes couvrissent non-seulement les frais d'exploitation, mais donnassent un produit net, rien ne serait plus légitime que de porter à l'avoir de la nation la somme représentée par ce revenu capitalisé au taux de l'intérêt du pays, et si, par exemple, un chemin de fer donnait un produit net de 5,000 francs par kilomètre, ce revenu capitalisé à 4 pour 100 produirait 125,000 francs. Au contraire, si au lieu d'établir des lignes de fer donnant un produit net, on ne livre plus que des chemins ne couvrant pas leurs frais d'exploitation, on ne saurait traiter cette dépense autrement que la construction des routes, des canaux, des écoles, et on n'a jamais eu la prétention de payer ces dépenses utiles, mais sans revenu, autrement que par l'impôt. Je pourrais montrer qu'aujourd'hui on ne crée pas plus de chemins de fer qu'en 1875 et 1876, alors que le budget était en équilibre, que la seule différence consiste en ce qu'il y a dix ans on créait des chemins de fer utiles, donnant un produit net, et qu'aujourd'hui on n'ouvre plus que des lignes ne couvrant pas leurs frais, mais cela m'entraînerait trop loin.

Ce que je voudrais seulement indiquer, c'est le trouble profond qui résulte pour un pays d'un emprunt permanent de 600 millions. Loin de moi la pensée que la crise économique dont souffre la France et qui frappe plusieurs nations soit due uniquement à cette cause! Il faudrait être bien ignorant ou bien partial pour méconnaître la double origine des souffrances qu'éprouvent depuis plusieurs années l'agriculture et l'industrie. Ce qu'on est convenu d'appeler la crise agricole tient surtout à l'abaissement du prix du fret qui a mis en concurrence les produits agricoles du monde entier; de là un abaissement du prix des denrées alimentaires et notamment du prix du blé; les mauvaises récoltes de ces dernières années n'ont pas eu pour résultat comme autrefois de relever sensiblement en France les prix de ces denrées; de là une diminution du prix des fermages dans beaucoup de départemens et un avilissement égal dans la valeur de la terre.

Quant à l'industrie, poussée par les bénéfices réalisés dans les années prospères, elle avait développé ses moyens de production au-delà des besoins de la consommation; il en est résulté l'avilissement de ses produits et un ralentissement de la production; à cette cause sont venues s'ajouter les rapides transformations de l'outillage et des procédés qui ont bouleversé plusieurs industries. Pour n'en citer qu'un exemple, il a suffi de

quelques années pour remplacer le fer par l'acier. Mais, je le répète : à toutes ces causes de perturbation, dont le gouvernement est innocent, est venue se joindre la mauvaise gestion financière et son cortège obligé d'emprunts annuels. Se figure-t-on ce que serait en ce moment notre situation si, depuis plusieurs années, le gouvernement n'avait pas emprunté, au grand détriment de la production, plus de trois milliards? Peut-on douter que le 3 pour 100 français, délivré de la concurrence des émissions de titres nouveaux garantis par l'état, aurait atteint le pair? Que ce taux aurait permis, par des conversions facultatives, d'alléger le fardeau de la dette de plus cent millions par an? Que le loyer des capitaux prêtés à l'agriculture et au commerce aurait baissé dans la même proportion? Que le prix de la terre se serait élevé dans la même mesure? Enfin, que ces milliards rendus à des emplois productifs auraient enrichi le pays, contribué à améliorer la culture et, par conséquent, à atténuer la crise? Telle est la vraie responsabilité de ceux qui ont compromis l'équilibre du budget; oui, le rentier, l'industriel, l'agriculteur peuvent avec raison leur demander compte d'une partie de leurs pertes et tous les Français doivent se préoccuper avec anxiété de l'avenir économique réservé à leur pays si, à une dette déjà plus élevée que celle d'aucun peuple, on continue à ajouter de nouveaux emprunts.

Au lieu d'envisager la situation en face et d'y apporter le seul remède qui dépende du gouvernement, l'équilibre du budget, on a essayé de détourner l'attention, de donner le change à l'opinion. Après s'être opposé à la campagne protectionniste qui demandait l'élévation du prix du blé, on s'y est rallié subitement, on s'est efforcé de renchérir le blé et le sucre au détriment du grand nombre et au profit de quelques-uns, en même temps qu'on parlait de donner à Paris des logemens au-dessous des prix de revient. On trouve dans la politique économique le même décousu que dans la politique étrangère; on ne signale pas les vraies causes du mal; on ne songe pas à y porter remède; on ne se préoccupe là encore que d'une chose : avoir la majorité aux prochaines élections. On a pu juger, en octobre dernier, du succès qu'a obtenu dans la région du Nord le nouveau régime économique emprunté aux plus beaux jours de la restauration. Il est pourtant si simple de définir en quelques mots la tâche financière et économique d'un gouvernement : il doit se borner à établir l'équilibre du budget, à amortir la dette en temps de paix, à assurer par les droits de douane l'existence des grandes industries du pays, en tête desquelles il faut placer l'agriculture. Mais il ne peut, sous peine d'injustice et sans s'exposer à de cruels mécomptes, intervenir soit pour augmenter la rente de la terre, soit pour fixer le taux des salaires; il a fait

le contraire et, après avoir laissé le budget en déficit, il a essayé d'augmenter par des droits le loyer de la terre. Le gouvernement a voulu aussi modifier les salaires et il a trouvé, à propos de la grève de Decazeville, le moyen de raviver la question sociale, qui s'était apaisée depuis 1848.

Le fait d'une grève n'a en lui-même rien d'extraordinaire ; il y a eu des grèves dans tous les temps, sous tous les régimes, dans tous les pays, mais c'est l'attitude de la majorité de la chambre, ce sont les déclarations du ministère qui ont donné à la grève de Decazeville un caractère exceptionnel et inquiétant. Comment ! voici une compagnie, subissant la crise qui pèse sur toute l'industrie houillère ; plus malheureuse que d'autres, elle a cessé de servir des dividendes, et si, l'année dernière, a été sans bénéfice, on peut affirmer que cette année ne sera pas sans perte. Cependant, cette compagnie n'a pas ralenti son travail, elle n'a même pas diminué les salaires ; elle n'a commis jusqu'à ce jour qu'un crime : elle a fourni à meilleur marché des objets de meilleure qualité à la classe ouvrière ; mais qu'importe ? Un jour, le travail cesse, un ingénieur est massacré sous les yeux de l'autorité et, alors, commence une série de faits sans précédens jusqu'ici en France et sans exemple dans les autres pays. Au lieu de s'occuper à maintenir l'ordre, à assurer la sécurité des personnes et la liberté du travail, à poursuivre les auteurs du meurtre, l'administration intervient pour obtenir des directeurs de la compagnie des concessions ; tantôt elle demande le renvoi d'un ingénieur qui déplaît aux ouvriers ; tantôt elle appuie des modifications de salaire ; en même temps, le parlement est saisi de la question et, tandis que la grève dure, c'est-à-dire tandis que les deux partis, représentant des intérêts divers, sont aux prises, le meurtre étant impuni, le ministre de l'intérieur autorise la délibération d'un conseil municipal qui envoie 10,000 francs aux familles des grévistes ; ce subside ne paraît pas au gouvernement un acte politique, ni un concours donné à l'une des parties en présence. Non, pour que cet acte ne soit pas une intervention en faveur des grévistes, il suffit que le vote du conseil municipal soit libellé en bons termes, et qu'il porte que c'est un secours donné non aux grévistes, mais à ceux qui souffrent de la grève ; voilà un jeu de mots digne d'illustrer le ministre qui l'a imaginé et qui n'a pas manqué de séduire d'autres conseils municipaux. Le ministre de la guerre a tenu à ne pas se laisser distancer par son collègue de l'intérieur et sa harangue a obtenu un succès européen ; il nous a appris que la présence des soldats au milieu des grévistes leur permettait de partager avec leurs frères leur modeste ration, et que, si le nombre des soldats était grand, les grévistes ne devaient pas s'en plaindre puisqu'ils pourraient ainsi partager plus de rations. Jamais pareil

langage n'avait été tenu ; jamais on n'avait porté une telle atteinte à la discipline ; jamais on n'avait essayé de transformer l'armée nationale en garde nationale.

Le ministre des travaux publics ne pouvait rester en retard vis-à-vis de ses deux collègues ; aussi ne s'est-il pas opposé à un ordre du jour affirmant que les droits de l'état et les intérêts des ouvriers ne sont pas suffisamment sauvegardés par la législation des mines ; cet ordre du jour a été voté à une immense majorité après que le chef du cabinet s'était prononcé en sa faveur. Cette grève n'a différé de celles d'Anzin et de Montceau-les-Mines que pour avoir été souillée par un crime, pour avoir éclaté au milieu d'une crise générale de l'industrie et alors qu'on n'avait pas songé dans les précédentes grèves à faire intervenir l'état, on déclare aujourd'hui qu'il est urgent de modifier la législation des mines qui sacrifie les droits de l'état et les intérêts de l'ouvrier.

Il était difficile de tromper plus grossièrement les ouvriers qu'en leur faisant croire qu'une législation peut leur donner le droit de destituer des ingénieurs et le moyen d'augmenter les salaires lorsque les produits se vendent au-dessous du prix de revient. Si vous croyez par de semblables manifestations réconcilier les divers facteurs de la production, si vous pensez qu'en menaçant les riches vous enrichirez les pauvres, qu'en dénonçant à la haine populaire les chefs d'industrie, vous encouragerez l'esprit d'entreprise et rendrez plus bienveillans les rapports des ouvriers et des patrons, si, surtout, vous croyez vous concilier les suffrages de ceux que vous égarez en leur donnant de fausses espérances, un avenir prochain vous détrompera ! Dans la lutte qui se prépare et que vous aggravez, vous serez également maudits par ceux que vous avez menacés et par ceux que vous avez trompés. Après avoir contribué à les ruiner par une grève dont la prolongation est votre œuvre, vous serez justement accusés par eux et ils vous rendront responsables de leur misère commune ! Au milieu de nos divisions vous avez apporté un nouveau brandon de discorde en soulevant une question qui n'est pas la moins redoutable : la question sociale.

Que va faire pendant ces quatre années de législature la chambre des députés qui a absorbé en elle tous les pouvoirs, et qui n'a plus à compter qu'avec le conseil municipal de Paris? D'abord, cette assemblée représente-t-elle fidèlement le pays? — Ensuite, contient-elle les élémens d'une majorité? — Il semble étrange de poser la première question, car jamais élections ne furent plus libres que celles d'octobre dernier ou, pour parler plus exactement, jamais ministère n'intervint moins dans le scrutin. Eh bien ! je veux essayer d'établir qu'aucune chambre ne représente moins la France et plus exclusivement les partis qui l'agitent

Tandis que l'immense majorité de la nation ne veut ni révolution politique ni révolution sociale, tandis que six ou sept millions d'électeurs veulent la société nouvelle telle qu'elle existe depuis le commencement de ce siècle, la chambre issue du suffrage universel compte à peine quelques représentans de ce grand parti national. Comment expliquer cette anomalie? On peut, en compulsant les textes de lois, croire qu'à un jour donné, dix millions de citoyens examinent la situation politique de la France, s'en forment une opinion, expriment sur chaque question à l'ordre du jour un avis, cherchent des mandataires qu'ils connaissent et les choisissent en toute liberté. Quelle illusion! et combien, même sous le suffrage universel, les choses se passent autrement! Laissons là les textes et passons de la théorie à la réalité. Dans les temps ordinaires, quand un grand mouvement d'opinion n'entraîne pas les esprits, quand le pays n'est pas au lendemain de catastrophes, la masse des électeurs, au grand détriment de l'intérêt national, n'intervient point activement dans le scrutin : ce sont trois ou quatre cents personnes au plus dans chaque département qui rédigent les programmes et qui choisissent les noms des futurs représentans. Quelles sont ces personnes qui font parler le suffrage universel et qui font sortir de l'urne les noms des députés? Il faut les diviser en deux catégories : l'une, la plus désintéressée et de moins en moins nombreuse, se préoccupe surtout de la marche à imprimer aux affaires publiques; l'autre, qui compte chaque jour plus d'adhérens, fait de la politique sa carrière, elle veut surtout et avant tout, je ne dirai pas le pouvoir, mais les places. Ces politiciens trouvent plus commode de se faire agens électoraux pour arriver aux fonctions publiques que de s'y préparer par de longues études. Ce sont ces cinquante mille personnes qui, actuellement, dirigent le suffrage universel et disposent des sept ou huit millions de voix qui se trouvent dans les urnes. La France abdique en ce moment au profit de ces politiciens, avec la même facilité qu'au lendemain des menaces socialistes de 1848 elle avait abdiqué en faveur de Napoléon III. Comme en 1852, elle a aujourd'hui trop d'abandon et en revanche elle aura trop de colère dans les jours d'épreuve.

Quand il y a un gouvernement, l'administration sert naturellement de cadre aux six ou sept millions de conservateurs qui ont horreur de l'anarchie et de la réaction, qui ne demandent rien au budget, qui n'attendent rien d'une révolution, qui ne comptent que sur leur travail et leur économie pour faire leur modeste fortune, qui ne regrettent pas le passé et redoutent les bouleversemens. Sans aucune pression, sans aucune intimidation, l'administration

rallie autour d'elle tous les citoyens amis de l'ordre et d'un sage progrès, tous ceux qui ont formé la clientèle du gouvernement de juillet, de l'empereur Napoléon et de M. Thiers.

Mais dans le temps troublé que nous traversons, les fonctionnaires, abandonnés par le chef de l'état, comprennent qu'il ne leur suffit pas de servir exclusivement l'intérêt public. Ils se voient menacés par les comités électoraux et ils cherchent leur salut dans l'appui qu'ils donnent au parti qui doit triompher dans leur département aux prochaines élections.

Leur situation n'est pas trop difficile quand l'une des deux fractions du parti républicain est assurée d'une forte majorité, mais leur embarras est grand quand les opportunistes et les radicaux ont d'égales chances de succès. Comment ne pas se brouiller avec l'un de ces deux partis et ne pas succomber si on s'est compromis avec celui qui n'a pas eu la majorité? Comment même, si on a été assez bien avisé pour se mettre du côté du plus fort, ne pas être inquiété par celui qui a été vaincu? Il ne faut pourtant rien exagérer, certaines précautions peuvent, dans la plupart des cas, préserver d'une disgrâce; dans ce dessein, on doit d'abord être hostile à tous ceux qui, de près ou de loin, tiennent aux anciennes classes; on doit surtout déployer un grand zèle contre le clergé; enfin, si on est prudent et si on s'est compromis pour les opportunistes, il est sage de faire savoir aux radicaux qu'en réalité on est avec eux. Car les opportunistes ne seront bientôt plus que des orléanistes déguisés et, par conséquent, les pires ennemis du régime actuel et, aux prochaines élections, ils disparaîtront comme de misérables *centre-gauches*. A l'heure actuelle, les seuls départemens où les fonctionnaires jouissent d'un repos sans mélange sont ceux dont la députation appartient à la droite. Là, rien de plus simple; il suffit de priver de ce qu'on est convenu d'appeler les faveurs administratives les conservateurs, c'est-à-dire, la majorité de la population, et, comme les républicains sont en minorité, ils ne sont pas encore divisés. Voyez, au contraire, le sort de ces pauvres préfets, sous-préfets, percepteurs qui habitent des départemens où les dynasties opportunistes et radicales sont aux prises, ils n'ont pas un instant de répit. Des exemples récens ont montré au grand jour ce qui se passe depuis longtemps dans l'ombre des couloirs; ils ont appris à tous que le pouvoir central, jadis gardien tutélaire de l'intérêt public, avait disparu pour faire place aux plus mesquines tyrannies locales.

Dans cette situation, le grand parti national qui, depuis 1789, compte toujours 6 à 7 millions de citoyens, privé de cadres, s'est divisé; une partie s'est portée à droite pour protester contre la

révolution sociale ; l'autre est allée à gauche dans la crainte d'une révolution politique, mais ni l'une ni l'autre n'est exactement représentée dans le parlement. Aussi, lorsque la nation, rompant le silence qu'elle garde depuis trop longtemps, signifiera sa volonté, nous assisterons à un lever de rideau qui surprendra bien les observateurs superficiels et qui leur fera croire que la France a changé d'opinion, tandis qu'elle se bornera à parler au lieu de se taire comme aujourd'hui. L'histoire nous a montré, dans ce siècle, plusieurs de ces réveils dans lesquels la nation a repris la place qu'avaient usurpée les politiciens.

Si la chambre actuelle des députés n'est pas l'expression fidèle de l'opinion publique, dispose-t-elle au moins d'une majorité? Les membres du gouvernement et les membres de la commune portés sur la même liste, nommés par les mêmes électeurs, pensent-ils de même sur les principales questions? Ici, éclate dans toute sa beauté le mérite du scrutin de liste. On n'a pas oublié que, pour faire adopter ce nouveau système électoral, on a surtout parlé de la nécessité de n'avoir plus que des députés nommés sur un programme bien défini : les questions de personne devaient disparaître pour faire place aux principes ; voilà la théorie, voilà les déclarations faites en public. Voyons les faits : au 4 octobre, dans presque tous les départemens on rencontrait deux listes républicaines dont les programmes étaient en contradiction sur presque tous les points ; le 18 octobre, il n'y avait plus de programme, il n'y avait plus qu'une liste sur laquelle se rencontraient des noms qui juraient de se trouver ensemble. Ceux qui croiraient que ces résultats ont trompé les prévisions des promoteurs du scrutin de liste commettraient une erreur. Ce mode de scrutin n'a été inventé que pour assurer à un certain parti la majorité aux élections ; pour atteindre ce but, tous les moyens ont paru bons aux opportunistes. On a d'abord, tout en maintenant en droit le suffrage universel, livré en fait l'électeur à la discrétion de l'administration et des comités électoraux ; on a, ensuite, trouvé le moyen de réunir sur une même liste les opportunistes et les radicaux. Sur ces deux points, les promoteurs du scrutin de liste ont pleinement réussi. Sur un seul point leurs prévisions ont été en défaut : ils n'avaient pas compté sur la chute du ministère au lendemain de l'échec de Lang-Son, et ne disposant plus en maîtres de l'administration, ils ont été forcés de faire une part plus large à leurs frères ennemis les radicaux. Sans ce dernier mécompte, ils auraient probablement obtenu un résultat aussi satisfaisant pour eux que celui donné par les récentes modifications apportées à la loi électorale du sénat.

Quoi qu'il en soit, le parti républicain dans la chambre est

divisé en deux fractions presque égales ayant des programmes opposés et des agens électoraux qui se combattent dans les départemens. Si on ajoute maintenant les députés de la droite, on trouve une assemblée partagée en trois partis qui comptent à peu près le même nombre de membres. Dans une telle situation, il est impossible de former une majorité capable de résoudre les questions qui s'imposent. Que va donc faire, dans son impuissance, ce parlement? Il va faire des questions, des interpellations et de l'épuration.

On l'a déjà vu à l'œuvre; son travail législatif pourrait presque se résumer en trois interpellations sur la grève de Decazeville, sur les chemins de fer et sur les princes. On a vu l'heureuse influence exercée sur la grève par l'intervention de la chambre; la longue et remarquable discussion sur les tarifs de chemins de fer n'a pu aboutir à aucun résultat, les orateurs qui ont pris part à ce débat le savaient mieux que personne. La question peut s'expliquer en peu de mots : les six grands réseaux français, les seuls qui soient en cause, ont des revenus acquis en vertu de conventions qu'il ne dépend pas de l'une des parties de rompre, et, parmi eux, quatre sont presque désintéressés des tarifs et ont leurs dividendes garantis par les contribuables français; mais, de même qu'on a cru politique d'affirmer ses sympathies pour les ouvriers de l'Aveyron et de se poser en adversaires des chefs d'industrie, on pense qu'il est populaire d'attaquer les grandes compagnies et ce qu'on est convenu d'appeler la féodalité financière. On se soucie peu de savoir si la fortune mobilière, qu'on menace vainement, n'est pas peut-être plus divisée que la terre, et s'il n'est pas aussi ridicule de parler des hauts barons de la finance, quand il s'agit des porteurs de titres de chemins de fer, que de dénoncer à la haine populaire la propriété foncière parce que, à côté des millions de paysans propriétaires, il y a encore quelques grands domaines. La réalité importe peu; une seule chose intéresse les politiciens : il faut montrer qu'on est l'adversaire de toutes les forces accumulées par les générations précédentes, de tout ce qui a grandi dans la société actuelle, de toutes les inégalités sociales. On enseigne que la misère du grand nombre a pour cause la fortune de quelques-uns; on pense se faire passer pour un ami du peuple en soulevant les classes les unes contre les autres, et on croit surtout assurer sa réélection. Ces apôtres de l'égalité des conditions devraient se rendre dans les régions où elle règne encore; ils trouveraient réalisé dans l'état sauvage leur idéal de misère commune et d'abrutissement.

Les politiciens qui demandent l'expulsion des princes montrent, par la défiance qu'ils manifestent vis-à-vis de la nation, qu'ils ont le

juste sentiment que les populations s'éloignent d'eux. Les descendans des familles qui ont régné sur la France ne paraissaient pas redoutables quand leurs amis détenaient les avenues du pouvoir, quand eux-mêmes exerçaient de grands commandemens dans l'armée, personne ne songeait alors à exiler ces citoyens français parce qu'ils se distinguent de la foule par l'illustration de leurs ancêtres; c'est qu'alors il y avait un gouvernement et des hommes tels que Thiers et Gambetta, dans lesquels le grand nombre avait confiance. Les auteurs de la proposition actuelle ne se trompent pas quand ils pensent que le pays n'attend rien d'eux et que, à cette heure, le morne silence de la nation ne témoigne pas d'un grand enthousiasme pour eux; ils éprouvent le sentiment qu'avaient, avant 1870, ceux qui maintenaient en exil ces mêmes princes: ils croyaient assurer l'avenir. Ces précautions sont vaines, l'histoire l'a montré bien des fois depuis un siècle. On peut se donner la peine inutile d'expulser tous ceux qui ont quelque crédit auprès du peuple; on peut même y joindre les généraux et les capitaines; malgré ces précautions, on ne peut pas exposer impunément un peuple à l'invasion ou à l'anarchie. Vous n'avez qu'un adversaire redoutable, ce sont vos fautes; hâtez-vous de les réparer, n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Si une chambre sans majorité est condamnée à la stérilité législative, elle peut, profitant de la faiblesse du gouvernement, se substituer à lui et intervenir dans le choix du personnel de l'administration. C'est le triste spectacle que nous offre le parlement depuis quelques années. Se figure-t-on ce que doit être le recrutement des fonctionnaires désignés par des hommes que domine la préoccupation électorale? Est-il possible d'admettre que, dans un pays où les choix sont trop souvent dictés par les députés, les besoins du service ne soient pas sacrifiés à des exigences politiques? Sans doute, les chefs des grandes administrations publiques essaient, souvent avec courage, quelquefois avec succès, de défendre leur personnel, de veiller à son bon recrutement, à son avancement hiérarchique, et on est heureux de reconnaître que, malgré l'intervention funeste du parlement, ils y ont réussi dans une certaine mesure; on est étonné de trouver encore un grand nombre de fonctionnaires qui ne sont pas de simples agens électoraux. Mais hélas! le mal fait des progrès, les meilleurs agens sont découragés; on voit de plus en plus les membres des comités électoraux envahir les fonctions publiques; on verra bientôt dans les départemens représentés par des radicaux des fonctionnaires en grand nombre appartenir à cette opinion et dans les autres, les opportunistes dicteront leurs choix; les radicaux seront de plus en

plus exigeans, car le radicalisme c'est l'avenir, et l'opportunisme le passé. Nous aurons ainsi, suivant les régions, des administrations différentes, représentant les nuances du parti républicain; il n'y a que le parti national qui verra le nombre de ses représentans diminuer. Après chaque élection, on changera, suivant les résultats du scrutin, les fonctionnaires afin qu'ils soient en harmonie avec l'opinion du jour et du lieu. Sous un pareil régime, quel fonctionnaire sera assuré du lendemain et pourra compter sur son mérite pour son avancement?

On disait jadis qu'une nomination faisait dix-neuf mécontens et un ingrat; notre temps vaut mieux, chaque nomination politique fait aujourd'hui un heureux et ouvre à dix-neuf agens électoraux la perspective d'avoir prochainement leur part de bonheur; et tandis que l'administration publique s'affaiblit, le monde des politiciens est en fête. C'est une consolation pour la France.

Laissons le triste spectacle qu'offrent les partis, et pour conserver notre foi entière dans l'avenir, portons nos regards sur la nation, sur ces millions de travailleurs qui sont la force de notre pays et l'espoir de tous les patriotes. Y a-t-il dans le monde un peuple plus laborieux et plus économe? Hier encore, répondant à l'appel d'un gouvernement besogneux, ne montrait-il pas sa puissance? Son calme, sa sagesse au milieu des privations qu'il subit et des déclamations qu'il entend, n'autorisent-ils pas à dire qu'il n'est pas de population plus sensée? Ne montrait-il pas récemment son énergie à supporter les fatigues de la guerre, son courage en face de l'ennemi? N'ajoutait-il pas une page glorieuse aux meilleures pages de notre histoire militaire? Ses savans, ses artistes, ses écrivains ne font pas moins de découvertes, ne produisent pas moins de chefs-d'œuvre, ne sont pas moins lus qu'autrefois. Pour mettre en valeur tout ce que la nation renferme de ressources, pour accomplir les réformes, pour donner au monde une idée exacte de la France, il suffirait que ce grand peuple eût le gouvernement qu'il mérite.

HENRI GERMAIN.

UNE

AMBASSADE AU MAROC

I. — TANGER.

Le fondateur de Ka'rouan, le héros de la conquête arabe, dont les armées victorieuses répandirent dans tout le nord de l'Afrique la puissance de l'islam, Sidi-Okba-ben-Nafé, parti de l'extrême Orient d'alors pour arriver à l'extrémité du Maroc actuel, au bord de l'océan, fit entrer son cheval jusqu'au poitrail dans les flots, leva la main au ciel et s'écria : « Seigneur, si cette mer ne m'arrêtait, j'irais dans les contrées lointaines et dans les royaumes de Dou-l'Carnein, en combattant pour ta religion et en tuant ceux qui ne croient pas à ton existence, ou qui adorent d'autres dieux que toi! » Sans être aussi religieux et surtout aussi féroce que Si-li-Okba, j'étais, moi aussi, faut-il l'avouer? mordu au cœur par l'ambition de pousser mes excursions au nord de l'Afrique, jusqu'au point où je pourrais faire entrer mon cheval ou mon mulet, — cette seconde monture convenant beaucoup plus à un simple publiciste que le coursier des conquérans, — dans les flots irrités de l'océan, et m'écrier avec emphase : « Seigneur, c'est la mer seule qui m'arrête, sans quoi j'irais dans les contrées les plus fabuleuses chercher des objets d'étude et des sujets de description! » Ayant commencé mes observations par l'Égypte, ayant visité plus tard la Tripolitaine et la Tunisie, connaissant l'Algérie à l'aide des innombrables ouvrages qui ont été publiés sur elle, il ne me manquait plus que d'avoir vu le Maroc pour être en droit de dire que j'avais embrassé dans toutes ses parties la question de l'Afrique arabe, que du Nil à l'océan, j'en avais cherché partout la solution. Mais rien n'est moins aisé, on le sait, que de voyager au Maroc, où il n'y a ni routes, ni ressources,

ni sécurité pour les touristes. A moins d'être un de ces grands aventuriers, comme il en existe tant aujourd'hui, dont l'âme est d'acier et dont le corps n'est pas d'un métal moins solide, à moins de se sentir moralement et physiquement capable de supporter toutes les privations, de braver toutes les misères, le seul moyen de parcourir une région si voisine de nous et qui nous est néanmoins si complètement fermée, est de suivre une des ambassades que les puissances européennes envoient parfois saluer le sultan du Maroc dans une de ses trois capitales, Maroc, Fés et Meknès. C'est ce qu'une heureuse circonstance m'a permis de faire. J'avais eu occasion de voir de près à Tripoli, où il était alors consul général, notre nouveau ministre à Tanger, M. Féraud; j'avais pu apprécier le diplomate qui, comme agent arabe, est hors de pair, et l'homme privé, qui est un des plus intelligens, des plus aimables, des plus charmans qu'il soit possible de rencontrer; j'étais devenu son ami. Lorsqu'il m'a proposé de l'accompagner à Tanger, j'ai accepté son offre avec joie; tous mes instincts nomades se sont réveillés à la pensée de cette nouvelle course dans l'inconnu. Ombre de Sidi-Okba, que de fois tu m'es apparue dans mes rêves, tandis que je franchissais à toute vapeur l'Espagne afin d'arriver plus vite à Tanger, où je craignais sans cesse que l'ambassade française, trop pressée de partir, ne m'eût point attendu et eût pris sans moi cette route de Fès que je me figurais si belle, sous le soleil africain!

J'avais entendu affirmer bien souvent, en effet, qu'en dépit de sa situation à l'extrême Occident, *Maghreb-el-Acsa*, comme disent les Arabes, le Maroc était plus oriental que l'Orient. Que de voyageurs enthousiastes, ayant touché à Tanger après une excursion en Espagne, m'avaient parlé de sa lumière translucide, dans laquelle Henri Regnault avait trempé son magique pinceau, sans parvenir à le colorer de ses tons d'un inimitable éclat! — Non, me répétaient-ils, non, il n'y a rien de pareil en Syrie ou en Égypte! Se fût-il baigné dans l'éblouissante limpidité de l'atmosphère de Damas ou de Louqsor, celui qui n'a point admiré les lueurs de l'aurore ou du couchant lorsqu'elles rougissent les murailles en ruine de Tanger, ignore ce que c'est que la clarté!

Sous la pluie, qui tombait à flots en Espagne, j'avais lu, blotti au fond de mon wagon, dans un livre d'apparence sérieuse : « L'un des résidens de Tanger, qui a habité Le Caire, me disait qu'il préfère mille fois le climat du Maroc à celui de l'Égypte... Le séjour de Tanger est très sain, en dépit de l'incroyable saleté de la ville. Tanger serait une excellente station d'hiver pour le malades... » J'attendais donc, non sans une impatience fébrile, le délicieux spectacle, si fréquemment annoncé, de la blanche Tanger sortant des flots bleus,

avec sa ceinture de cactus, ses fortifications pittoresques, ses minarets dorés, ses terrasses et ses palmiers. En m'embarquant à Gibraltar, le cœur me battait. Je dois confesser pourtant que le ciel était fort gris et qu'un gros nuage couvrait le rocher. Mais tout cela allait se dissiper dans le détroit ! Le bateau file, une heure se passe : chose étrange ! Loin de diminuer, le brouillard augmente ; bientôt même, la pluie commence à tomber noire et lourde ; à mesure que nous avançons, elle devient plus violente ; des torrens d'eau s'abattent sur le pont. Nous stoppons ; il paraît que nous sommes arrivés. Je regarde avec épouvantement le rivage obscur. Cette masse sombre, d'un affreux ton d'encre de Chine étendue d'eau, sur laquelle s'abattent toutes les cataractes du ciel, c'est Tanger, la brillante Tanger, Tanger la belle, *Tanja-el-Bahja*, ainsi que l'appellent les Arabes ; c'est la rivale victorieuse du Caire, c'est la ville chère à Henri Regnault, c'est la patrie préférée de tant de coloristes ! A cette vue, j'en conviens, j'ai presque douté de Sidi-Okba, et peu s'en est fallu que, sans descendre du bateau, je ne reprisse à jamais désenchanté le chemin de l'Europe.

J'aurais eu tort, à coup sûr, car le Maroc m'a offert bien des compensations à son mauvais climat. Mais l'opinion que je me suis faite d'emblée de ce dernier ne s'est pas modifiée par la suite. Il paraît que l'hiver a été excessivement pluvieux cette année au Maroc : depuis le mois de novembre, on y a vécu en plein déluge, sans arche de Noé pour éviter l'inondation. Mais, tous les hivers, la pluie tombe abondamment pendant deux mois au moins ; les autres mois, une humidité fort malsaine règne un peu partout. Je n'en veux pour preuve que les trop nombreux Européens rhumatisans qui habitent le pays ! Je n'ai rien remarqué de pareil au Caire, ni à Damas, ni à Beyrouth. Dieu garde donc les poitrinaires de la malencontreuse idée d'aller s'établir à Tanger ! Quant aux peintres, ils peuvent encore tenter l'aventure. J'en ai vu, il est vrai, qui, durant tout l'hiver dernier, n'avaient pu travailler que trois ou quatre fois à peine en plein air ; mais il semble bien qu'il n'en soit pas toujours ainsi ; l'exemple d'Henri Regnault, de M. Benjamin Constant et de quelques autres est rassurant. Or, lorsque la pluie cesse et que le soleil revient, il est incontestable que Tanger est pour les peintres une mine inépuisable d'études ; non que la lumière d'Orient y brille, — ceux qui disent cela ne se doutent même pas de ce que c'est que la lumière d'Orient, dont l'intensité est telle qu'elle éteint les couleurs et ne laisse plus subsister que des nuances si délicates qu'on ne saurait songer à les reproduire, — mais parce qu'une lumière bien différente de la lumière d'Orient, une vraie lumière d'Occident, vive, puissante et forte, y projette sur chaque chose des tons d'une merveilleuse vigueur. Un jour que j'étais monté à la

Kasbah, c'est-à-dire à la citadelle qui domine Tanger et d'où l'on aperçoit l'ensemble de la ville étendue sur une colline faiblement inclinée vers la mer, les nuages étant venus subitement à s'écarter pour laisser se produire une courte éclaircie, j'ai compris enfin l'admiration des voyageurs et des artistes qu'il m'avait été jusque-là si difficile de m'expliquer. Prise en détail, Tanger n'a rien de remarquable ; son architecture, à une exception près dont je parlerai plus loin, est des plus communes ; ses mosquées manquent de caractère ; ses petites rues étroites et tortueuses présentent un aspect d'une parfaite monotonie. Mais toutes ces maisons, soigneusement peintes à la chaux, sont à l'extérieur de la plus pure blancheur, et des terrasses, où se tiennent sans cesse quelques mauresques couvertes de leurs voiles ou quelques juives vêtues de costumes multicolores, les surmontent de la manière la plus heureuse. Çà et là de beaux jardins tranchent par leur verdure sur le blanc panorama. Aux alentours, la campagne est charmante, remplie de figuiers aux larges feuilles qui grimpent sur les dunes de la mer et qui se mêlent plus loin aux joncs et aux palmiers nains. Cette ville claire, ce paysage égayé, forment un spectacle d'une harmonie ravissante. Il est naturel qu'on s'y laisse séduire, surtout lorsqu'on ne connaît l'Orient que par les livres et qu'on peut se persuader en toute sécurité de conscience qu'on en a sous les yeux une image accomplie. Cette ressource me manquait ; c'est peut-être ce qui m'a, tout d'abord, rendu sévère pour Tanger.

Je m'attendais encore à voir souvent, dans la vapeur argentée du matin ou dans l'éclat rougissant du soir, la rive espagnole du détroit m'apparaître au loin telle qu'on me l'avait décrite, développant sur le ciel ses grandes lignes, élevant au-dessus de la mer ses montagnes d'un bleu doux et transparent. A force d'ouvrir les yeux, je suis arrivé à discerner une fois, durant le mois que j'ai passé à Tanger à deux reprises différentes, avant et après mon voyage à Fès, en avril et en juin, une sorte d'ombre opaque tranchant sur le gris noirâtre du brouillard. C'était la côte d'Espagne ! On m'a affirmé que je n'avais pas eu de chance et qu'il n'en est pas ainsi tous les ans. En effet, je n'ai pas eu de chance ! Le seul avantage que j'ai retiré des pluies torrentielles qui m'ont accueilli à Tanger, ç'a été de séjourner beaucoup plus longtemps dans cette ville que je n'avais eu le dessein de le faire. On ne pouvait pas songer à partir pour Fès par un temps semblable ; la caravane que le sultan envoyait pour nous chercher et pour nous escorter auprès de lui s'était d'ailleurs perdue dans la boue ; elle n'arrivait pas, et sans elle il n'y avait pas de voyage possible. Il ne me restait plus qu'à profiter de ce retard pour examiner Tanger en détail, pour en étudier les mœurs, pour en observer les habitans. Je viens de

dire que, comme architecture, cette ville offrait médiocrement d'intérêt. J'ai voulu parler surtout des mosquées qui paraissent peu remarquables, autant du moins qu'on est en mesure d'en juger, car, étant absolument fermées aux infidèles, on n'en voit jamais l'intérieur. L'extérieur est fort commun. Elles sont toutes surmontées d'un minaret carré, en forme de tour, au-dessus duquel s'élève un petit observatoire que terminent un certain nombre de boules dorées enfilées les unes sur les autres; parfois, mais rarement, un croissant imperceptible est placé au-dessus de la plus haute boule. On dit que le grand minaret de Maroc est décoré d'un gigantesque croissant. C'est à coup sûr le seul qui présente dans le pays de pareilles dimensions. Le rôle du croissant est absolument nul au Maroc; il ne figure ni sur les drapeaux, ni sur les cachets, ni sur aucun insigne; on ne le voit presque nulle part. Il est remplacé par l'anneau de Salomon, figure cabalistique destinée à préserver du mauvail œil. Cet anneau se rencontre partout dans les maisons, dans les mosquées, aux plafonds, dans les arabesques, sur les tapis, dans les candélabres suspendus, dans le mobilier du pauvre et jusque sur le cachet du sultan. Ce n'est d'ailleurs qu'une imitation impa faite de l'anneau de Salomon, *khatem Sidna Selimân*, lequel est caché dans le tombeau du grand roi, patron des sorciers musulmans, où personne n'est allé le chercher; on se contente d'en reproduire une image approximative, qui se compose de deux triangles équilatéraux enlacés de manière à former une étoile à six pointes. L'anneau dont Salomon usait à son ordinaire était, dit-on, d'une seule pièce, et l'on y avait fait entrer une parcelle de tous les métaux; il représentait bien des entrelacs, mais il était impossible d'y découvrir aucune jointure. Avec ce précieux talisman, Salomon gouvernait les élémens et les esprits, tant les esprits bienfaisans ou *djenoun* que les mauvais ou *chitanin*; son action ne s'arrêtait qu'à Satan le Lapidé, le diable noir par excellence, *chitan-el-k'hal*. Après tout, c'était déjà beau, et je doute que le croissant soit capable d'aller jusque-là!

Si les mosquées de Tanger n'ont rien de remarquable, il n'en est pas de même de la kasbah, qui renferme le palais du gouverneur, les casernes, les prisons et un certain nombre d'habitations particulières. Un minaret octogone, décoré de jolies arabesques et de gracieuses ogives, la domine de toute sa hauteur. Le palais du gouverneur mérite surtout d'être visité. On y arrive par une vaste cour intérieure, que les peintres ont cent fois reproduite, mais qu'on admire encore après tant de reproductions; elle est ornée de colonnes de marbres de différentes couleurs, sur lesquelles sont posés des chapiteaux corinthiens échappés sans doute à la destruction de l'ancienne Tingis. Après avoir traversé cette cour, il faut se

hâter de pénétrer dans l'appartement des femmes, une merveille, un bijou, un joyau d'art arabe. Jamais peut-être l'idée poétique que nous nous faisons du harem n'a paru aussi heureusement réalisée. Figurez-vous une série de petites chambres reliées entre elles par plusieurs séries de corridors qui montent, qui descendent, qui tournent dans toutes les directions, qui se croisent et s'entre-croisent comme dans un labyrinthe inextricable. C'est le plus délicieux des désordres, c'est le plus délicat des chaos. Un souffle de volupté discrète et prolongée plane sur ces adorables réduits, où l'on ne sait comment on entre, d'où on sait encore moins comment on pourra sortir. Chacun d'eux semble un nid caché, séparé de tous les autres, et aussi amoureusement préparé que s'il existait seul. Il est impossible d'imaginer, il est plus impossible encore de décrire les décorations de ces chambres; aucune ne ressemble aux autres; toutes sont exquises. Un fouillis d'arabesques couvre les plafonds; les murs sont revêtus de mosaïques d'une élégance et d'une complication invraisemblables; les fenêtres, très petites, sont soutenues par des colonnettes minuscules, merveilleusement ouvragées; de véritables dentelles de bois ou de plâtre servent de corniches. Mais ce qui est plus charmant que tout le reste, ce sont les espèces d'enfoncemens, les sortes d'alcôves où se tenaient les femmes sur des tapis et des coussins amoncelés; les plus belles et les plus extraordinaires décorations arabes y sont prodiguées; le plafond, taillé en demi-voûte, est formé de ces petits cubes, de ces alvéoles étagés les uns sur les autres, comme les rayons d'une ruche, dont les artistes orientaux tirent des effets d'une variété si imprévue; peints de couleurs diverses, ils ressemblent à un kaléidoscope, où l'œil se perd dans les plus étranges visions. Et quelle visions devaient apparaître, en effet, aux heureux possesseurs de ce palais féérique, lorsque, à la suite de longues conversations amoureuses, ils laissaient errer leurs regards sur une des plus fantasques productions de cet art des Arabes, qui ne parle pas à l'âme, qui ne s'adresse pas davantage à l'esprit, qui n'est fait que pour animer les sens, pour les étonner et les enivrer par des fantaisies de plus en plus hardies, par des gageures de mieux en mieux soutenues contre l'impossible! Enveloppés d'une demi-obscurité, perdus dans le vague de leurs pensées ou dans l'indécision des formes environnantes, tout, autour d'eux, les invitait à se lancer et à se perdre dans le domaine infini du rêve. Et, lorsque la lassitude ou le dégoût était sur le point de les ramener à la réalité, ils avaient seulement quelques pas à faire, un corridor silencieux et facile à franchir pour trouver de nouveaux enchantemens ou de nouvelles déceptions. N'est-ce pas l'idéal du harem? N'est-ce pas ainsi qu'il doit être : compliqué comme une arabesque, afin de prê-

ter aux illusions, et tout estompé de mystère, afin de les rendre moins fugitives? Les salles communes de celui de la kasbah ne sont pas moins ravissantes que les petites chambres séparées; il y en a de toutes les formes, rondes, carrées ou polygonales; il y en a de toutes les décorations. Enfin, une terrasse couverte, que supportent des colonnes de marbre, donne sur un petit jardin, où l'on entre par une porte du plus beau style, qui semble être là dans le seul dessein de rappeler que les Arabes ont su faire grand, s'ils ont excellé dans le joli. Mais l'impression dominante qu'on emporte du palais du gouverneur de Tanger, c'est qu'ils ont su donner à la vie tout ce qu'elle peut contenir de jouissances; c'est qu'ils ont été les premiers des maîtres dans l'art de savourer le plaisir.

Au reste, ils n'ont pas moins perdu cette supériorité-là que les autres. Le harem de la kasbah tombe en ruines, ses décorations s'écaillent, ses mosaïques se détachent des murs, où il ne restera bientôt plus trace de leur inimitable dessin et de leur fin coloris. On le quitte à regret, convaincu que, sous peu, il n'existera plus. Lorsqu'on se retrouve dans la cour du palais, les gardiens, pour varier vos plaisirs, vous conduisent à la prison. On n'y pénètre pas, mais on peut l'examiner à loisir par une petite fenêtre grillée, qui sert à satisfaire la curiosité des touristes et qui permet aussi aux parens des condamnés de porter à ceux-ci quelque nourriture. Comme l'autorité les abandonne absolument à leur sort, ils périraient de faim si leur famille ne pourvoyait ainsi à leurs besoins. C'est un spectacle absolument hideux, sombre et répugnant que celui de ces malheureux entassés dans une demeure infecte, couverts de crasse et de vermine, vêtus de haillons, manquant souvent de pain, et toujours d'air, de lumière et de soleil. Pour le motif le plus futile, les uns sont plongés dans ce bouge horrible durant de longues années; les autres doivent y passer toute leur vie. Je laisse à deviner l'existence de ces derniers. Au bout d'un certain temps, la charité de leurs parens et de leurs amis s'émousse; on oublie de leur porter des vivres; ils périssent lentement d'inanition. Le gouvernement n'en a cure; une fois qu'il a enfermé un prisonnier, il ne songe plus à lui. Les geôliers ne s'en tourmentent pas davantage. Ce n'est que lorsqu'il est mis en liberté que ces derniers consentent à s'en occuper, et savez-vous pourquoi? Uniquement pour lui réclamer un droit de geôle, plus ou moins élevé, nommé *sokhra*. Il ne suffit pas d'avoir été prisonnier; il faut encore payer pour l'avoir été. Je me rappelle avec quelle outrecuidance, ou plutôt avec quelle naïveté, les geôliers de Fès poursuivirent un jour jusque dans le palais que nous habitions un Algérien que le cadi de la ville avait fait jeter en prison, contrairement au droit et en violation des traités, et dont M. Féraud, dès son arrivée dans

cette ville, s'était empressé d'exiger la délivrance. On convenait que l'Algérien n'aurait jamais dû être emprisonné, qu'il était parfaitement innocent. Mais, enfin, il n'en avait pas moins occupé un logement dans la prison : il devait en payer le loyer. M. Féraud fit proposer aux geôliers de le leur solder en coups de bâton. Mais il s'agissait d'un Algérien ! Coupables ou non-coupables, les infortunés Marocains que la plus injuste des justices entasse dans les cachots n'ont pas de ministres pour les en tirer gratuitement. Quand ils en sortent en vie, ils sont ruinés. C'est ainsi que les effets les plus odieux de la tyrannie s'étalent à quelques mètres du palais où l'on retrouve encore les débris des plus grands raffinemens de la volupté.

La Kasbah, je le répète, est seule digne à Tanger d'exciter la curiosité des voyageurs. La place du Marché, le *Socco*, célébrée par tant d'écrivains enthousiastes, n'a rien que de parfaitement vulgaire. Il n'existe pas de bazar proprement dit ; dans toutes les rues s'étalent les petites boutiques que l'on voit partout en pays arabe. La population qui s'y presse est très variée sans doute ; mais les types et les costumes y sont bien loin de l'inépuisable diversité de ceux du Caire ou de Constantinople. Rien ne ressemble ici au pont de la Corne-d'Or ou au pont du Nil, sur lesquels tous les êtres que Dieu a créés dans son intarissable fantaisie semblent s'être donné rendez-vous pour défiler sous ses regards. A Tanger, on ne rencontre guère que des nègres, des musulmans berbères ou arabes, et des juifs. Pour un œil exercé, la différence est grande entre l'Arabe des plaines, le montagnard du Riff, l'habitant du Sous, le Maure des villes, etc. ; mais, quand on n'y regarde pas de très près, ils se confondent les uns avec les autres sous leurs *djellaba* blanches ou grises. Seul, le Riffain, à la tête nue et rasée, entourée d'ordinaire d'une simple corde en poil de chameau, présente un caractère très tranché. Ce qui m'a le plus frappé, c'est de voir aux enfans berbères sur un crâne absolument dépouillé, une simple mèche tressée, placée de côté au-dessus de l'oreille droite. C'est le signe distinctif de la jeunesse. Or, la même mode existait déjà chez les anciens Égyptiens ; et l'on reconnaît les jeunes gens, dans les représentations antiques, à cette mèche tressée sur le côté qu'ils portent encore aujourd'hui parmi les Berbères. Quant aux juifs, la plupart d'entre eux portent les costumes et prennent de plus en plus le visage des Européens. Les femmes ont abandonné les toilettes nationales pour des robes de cotonnade claire, qui leur donnent l'air de méridionales endimanchées. Je n'ai pas remarqué qu'elles fussent aussi jolies qu'on le prétend ; je n'en ai même rencontré aucune qui me parût réellement belle. En se promenant à travers les rues et les places publiques, il va sans dire qu'on rencontre des charmeurs de serpent, des conteurs arabes, des diseurs de bonne

aventure ; mais ils ne sont ni nombreux, ni originaux en aucune manière. Il m'a même semblé que Tanger n'abondait pas en sorciers. J'en ai cherché toute une journée avec deux amis, désireux, comme moi, de s'initier aux croyances et aux superstitions populaires. Nous sommes entrés, à cet effet, dans un certain nombre de cafés arabes, où nous avons tâché, tout en dégustant nos tasses de café, de faire causer les assistans sur ce sujet scabreux. Au premier mot que nous disions, les consommateurs, étalés, couchés à terre, dans les poses les plus alanguies, à demi abrutis par le kif et l'oisiveté, se réveillaient, souriaient et nous affirmaient, en hochant la tête, qu'il n'était pas difficile de trouver des sorciers au Maroc, attendu que tous les juifs l'étaient plus ou moins. N'obtenant des Arabes que cette réponse évasive, nous nous sommes adressés à une juive qui paraissait de bonne composition, afin de mieux renseigner. Celle-là nous a donné les détails les plus nombreux et les plus circonstanciés sur les faits et gestes des diables du pays. Mais je crois sincèrement qu'il n'y avait de diables que dans ses grands yeux noirs, brillans comme du feu : il est vrai qu'ils avaient tout l'air d'en être pleins et qu'à chaque parole de la juive ils lançaient au dehors, comme pour nous embraser, les éclairs les plus perçans de l'enfer.

Si les musulmans prétendent que tous les juifs sont sorciers et plus ou moins disciples de Satan, il n'en faudrait pas conclure que Tanger soit une ville très fanatique ; c'est, au contraire, la seule du Maroc où musulmans et juifs vivent côte à côte, en bonne intelligence. Il n'y a pas, pour ces derniers, de quartier particulier, de *ghetto*, ou, suivant le terme du pays, de *mellah*. Ils sont répandus partout au hasard et ne souffrent d'aucune avanie. De leur côté, les Européens jouissent à Tanger de la plus parfaite sécurité. On sait qu'il n'en était pas de même autrefois. Le Maroc est peuplé de chérifs, ou prétendus chérifs, descendans de Mahomet, qui se permettaient envers les juifs et les chrétiens toutes les impertinences et toutes les violences. En 1820, l'un d'eux se passa la fantaisie d'étendre par terre d'un coup de bâton le consul de France, M. Sourdeau, et, lorsque celui-ci se plaignit au sultan, Moula-Soliman se borna, en guise de réparation, à lui rappeler qu'il est dit dans l'Évangile : « Si l'on vous souffllette sur une joue, présentez l'autre. » Mais le gouvernement français ne tarda pas à prouver au facétieux sultan qu'entre la morale de l'Évangile et la politique française, il n'y a pas moins de différence qu'entre le Coran et certains actes des souverains musulmans. En 1855, un autre chérif s'étant enhardi jusqu'à assassiner un Français, il fallut consentir à verser le sang du Prophète pour racheter celui de l'infidèle : le chérif fut condamné à mort et exécuté, à la très grande surprise, mais à la très

grande édification des Marocains. Depuis lors, chaque fois qu'un chérif a mérité la bastonnade pour quelque méfait commis contre un Européen, elle lui a été libéralement donnée; et, chose étrange, quelque prosaïque que soit ce moyen de calmer les fureurs religieuses des saints, il a si bien réussi qu'aujourd'hui, encore une fois, il ne reste plus à Tanger que bien peu de traces de fanatisme. C'est dans cette ville, tout imprégnée des mœurs de l'Europe, que réside presque constamment le principal chef religieux du pays, le grand-maître de l'ordre de Moula-Taïeb, le fameux chérif d'Ouezzan, qui est devenu récemment notre protégé, après avoir toujours été notre ami. Il n'a pas eu besoin de la moindre leçon, lui, pour secouer tous les préjugés de l'islamisme, car jamais aucun d'eux n'était entré dans son esprit parfaitement libre ou, comme on disait au XVIIe siècle, parfaitement libertin. C'est à son corps défendant et bien malgré lui qu'il est pontife. Mais cela ne le gêne aucunement. Il porte sa sainteté avec une désinvolture admirable, se laissant adorer par le peuple, permettant à la foule de baiser avec dévotion la frange de son burnous, l'étrier, la selle, les pieds et jusqu'au bout de la queue de son cheval, passant avec une suprême indifférence et un absolu dédain au milieu de ses fidèles prosternés. Court, gros, ramassé sur lui-même avec un faux air de Sancho Pança, bronzé comme un mulâtre, la lèvre épaisse et sensuelle, l'œil fatigué, la figure lourde et commune, sans aucune recherche de costume, sans aucun signe qui le distingue des autres indigènes, il n'a cessé de mettre aux plus rudes épreuves la foi des adeptes de son ordre. Peu croyant dès sa jeunesse, lorsqu'il entreprit le voyage de La Mecque, il fit la traversée sur un bateau français. Il en revint médiocrement édifié par la pierre noire de la kasbah et par le puits de Zemzem, mais enchanté de nous, de nos mœurs, de notre scepticisme et surtout de nos boissons. Pendant de longues années, en dépit des défenses du Coran, il se grisait résolument chaque jour, et, dès qu'il était gris, commettait avec la hardiesse d'un saint en rupture de sainteté toutes les sottises qui lui passaient par la tête. Un jour même, les choses furent poussées si loin que les marabouts et les tolba d'Ouezzan crurent devoir prier leur grand-maître d'aller vivre hors de la zaouïa, que souillaient ses débauches. Sa femme, se mettant de la partie, lui fit une violente scène conjugale. Le chérif irrité lança par trois fois, pour la répudier, la fameuse phrase consacrée : « *Haram alia,* » puis quitta Ouezzan et se rendit à Tanger, tandis que la malheureuse abandonnée allait se réfugier avec son fils auprès du sultan. A Tanger, le chérif, peu enclin au célibat, ne trouva rien de plus simple que d'épouser, à la place de sa fanatique et acariâtre épouse, une femme de chambre anglaise, à laquelle il permit d'ailleurs de garder son christianisme, ne se sentant nul goût

pour les conversions. Ce fut, il faut en convenir, une très sage résolution, bien qu'elle ait soumis encore à une rude épreuve la crédulité des fidèles. Le chérif d'Ouezzan n'a eu qu'à se louer de sa nouvelle femme, qui a pris peu à peu assez d'empire sur lui pour le décider, non-seulement à ne plus se griser, mais même à ne plus boire du tout de boissons alcooliques. Elle s'est tout à fait pliée aux nécessités de sa position. On l'a vue escorter son mari dans les pèlerinages pieux et tendre la main aux croyans pour recueillir les redevances qui sont les revenans-bons du métier de pontife musulman. Elle a eu des enfans que le peuple vénère, comme si leur mère n'était pas protestante. On peut voir dans les rues de Tanger de hardis cavaliers, des guerriers audacieux s'incliner, se mettre à genoux devant ces rejetons croisés du sang le plus pur de l'Islam et du sang le plus commun du christianisme, embrasser dévotement leurs babouches, se faire imposer leurs mains sur la tête en signe de bénédiction. Les fils de l'Anglaise ne sont pas moins respectés que le fils de la musulmane, qui, voyant ses frères grandir dans la piété du peuple, a jugé plus sage de quitter le sultan, de se rapprocher de son père et de vivre en bonne intelligence avec lui.

J'ai eu l'occasion de rencontrer la chérifa d'Ouezzan. Elle n'a absolument rien d'une héroïne de roman, et, quoique son mariage soit des plus aventureux, elle parle de son mari et de ses enfans comme une bonne bourgeoise de Londres parlerait des siens. On dirait, à l'entendre, qu'il n'y a rien d'étrange dans sa famille. Elle n'est pas jolie, il est difficile d'expliquer l'amour qu'elle a inspiré à un des plus grands personnages de l'islamisme. D'ordinaire, elle est vêtue très simplement à l'européenne, ou plutôt à l'anglaise; les vendredis seulement, elle revêt un costume arabe. Elle a des cartes qui portent la suscription suivante : *S. A. Mme de Wazzan, princesse du Maroc*. Je ne lui reproche ni de s'intituler altesse, ni de se donner le titre de princesse : elle a droit à tout cela de par son mariage; je ne lui reproche que d'écrire Wazzan à l'anglaise, ce qui rappelle trop son origine. La voilà maintenant protégée française. Je n'affirmerai pas que ce protectorat accordé au chérif d'Ouezzan et à sa famille ait été un acte diplomatique fort habile. Il n'a pas pu resserrer notre intimité avec un homme qui avait toujours été notre ami. En revanche, il a encore été pour les fidèles un sujet d'étonnement et de scandale. Les ennemis du chérif se sont aussitôt mis à répandre le bruit qu'à force de se moquer du Coran, il en était venu jusqu'à se faire chrétien; cette rumeur mensongère, grossie, exploitée par nos adversaires, a couru toute l'Afrique. Il ne faut pas que les chérifs soient fanatiques, mais il est bon, pour eux et pour ceux qui veulent s'en servir, qu'ils restent musulmans,

du moins en apparence. Soyons toujours les alliés du chérif d'Ouezzan; élevons, comme nous le faisons, ses fils dans nos lycées; donnons-lui toutes les marques possibles de notre bienveillance; mais ne le compromettons pas au point que, lorsqu'il circule au milieu de ses disciples prosternés, quelques-uns d'entre eux, se rappelant qu'il a bu beaucoup, qu'il a épousé une Anglaise, et qu'enfin il s'est mis sous notre protectorat, sentent peut-être un doute terrible envahir leur âme et se disent avec inquiétude : « Après tout! s'il était chrétien? »

II. — DÉPART POUR FÈS.

Il pleuvait! J'étais depuis plus de dix jours déjà à Tanger, et la pluie tombait toujours, et le ciel étendait toujours son linceul de nuages noirâtres sur une ville assombrie! Cependant la caravane qui devait nous escorter à Fes était arrivée; elle avait fait la route avec une lenteur désespérante, mettant des journées à traverser les fleuves débordés, tombant sans cesse dans des fondrières, se perdant dans des marais; à son entrée à Tanger, elle était tellement couverte de boue, que le caïd qui la commandait vint nous prier de pas venir la visiter avant qu'elle eût procédé à un nettoyage général, qui devait demander beaucoup de temps. C'était un fort bel homme que ce caïd, un des types les plus remarquables du Maroc, avec sa taille gigantesque, sa tête énorme et tout son corps, dont les dimensions rappelaient celles d'un mastodonte. Il aurait été monstrueux s'il n'avait pas été si grand. Mais il dépassait pour le moins de la tête les plus élevés d'entre nous. Tout était proportionné en lui : sa figure large, ornée d'une barbe grise; son cou de taureau, son immense poitrine; ses jambes, solides comme des colonnes, et dont les chevilles semblaient atteintes d'éléphantiasis, tant elles étaient enflées et charnues. Ce colosse, du reste, avait l'air du meilleur enfant du monde; sa bouche souriait toujours, et son œil brillait de la plus franche gaîté. Nous n'avons jamais eu qu'à nous louer de lui, bien que nous ayons pu constater des hauts et des bas dans son amabilité, suivant que nous paraissions plus ou moins en faveur auprès du sultan. Il n'eût pas été sans cela un véritable Marocain! Il avait toute la force, mais en même temps toute la lourdeur de ce peuple dans les veines duquel ne coule presque plus de sang arabe et qui est assurément le plus dégénéré des peuples musulmans du nord de l'Afrique. Il s'appelait, de son nom personnel, le caïd Ghazi, et, du nom de sa fonction, le caïd raha, ce qui signifie caïd du campement. Toutefois, le terme est assez obscur, *Rah* voulant dire moulin. Il est donc possible que le caïd Raha soit le caïd d'un corps qui moud, la

meule du moulin devenant le signe distinctif d'un certain nombre de soldats, comme les janissaires à Constantinople avaient leurs marmites pour insignes. Le caïd raha était en même temps caïd alef, commandant 1,000 hommes, et ayant sous ses ordres dix caïds mia, commandant chacun 100 hommes. C'était donc une sorte de colonel, ou plutôt de général, un personnage fort important, et, de plus, très habitué aux Européens. Il avait fait partie de diverses ambassades, à Rome, à Londres et à Paris, parlait volontiers de ses voyages et montrait peu de préjugés, ainsi qu'il convient à quelqu'un qui a beaucoup vu, et partant beaucoup retenu. La caravane qu'il conduisait à notre rencontre se composait de 170 mulets porteurs de bagages, de 52 mulets affectés au service de deux bataillons d'artillerie de montagne que nous allions offrir au sultan, de 69 soldats d'escorte permanente, de 18 chevaux pour les diplomates et les officiers, de 13 chevaux pour les ordonnances, les sous-officiers et les domestiques, de 12 mulets montés, de 10 chevaux et mulets haut-le-pied; enfin, de 12 chameaux. Nous devions, en outre, être rejoints et escortés, dans chaque province, par le caïd de la localité, entouré de son goum, c'est-à-dire par quelques centaines de cavaliers chargés plutôt de nous faire honneur et d'exécuter des fantasias autour de nous que d'assurer notre sécurité, suffisamment garantie par nos 69 soldats d'escorte et par les janissaires de la légation.

La caravane nous attendait donc aux portes de Tanger; mais il pleuvait toujours! Ce temps épouvantable avait retardé également l'arrivée de la mission militaire, commandée par un lieutenant-colonel de cavalerie, le colonel Teillard, du 8e cuirassiers, et composée d'une dizaine d'officiers d'armes diverses, qui nous était envoyée de France et d'Algérie. La mer était singulièrement mauvaise, le débarquement au port des plus difficiles. Pour transporter en bateau, dans la ville, les canons destinés au sultan, il fallut les plus pénibles et surtout les plus longs efforts. Il ne fut pas plus aisé d'y transporter quatre admirables juments que nous devions offrir aussi au souverain du Maroc. L'une d'elles mourut même des suites de l'opération. Enfin, les entreprises les plus compliquées ont un terme. La caravane marocaine était nettoyée, la mission militaire était rendue à Tanger, les présens étaient dans la cour de la légation de France. Il ne cessait pas de pleuvoir! Le temps s'écoulait tristement, chacun était las d'attendre, on se décida à partir coûte que coûte. Le 24 avril, une légère éclaircie eut lieu dans le ciel: aux averses à jet continu succédèrent de courtes averses plus fines. Etait-ce le retour du soleil? Pour tenter la fortune, on résolut d'expédier le camp et les bagages en avant et de fixer, quoi qu'il arrivât, le départ de la mission au lendemain. Le lendemain, 25 avril,

les courtes averses plus fines avaient cessé, et les averses à jet continu avaient repris leur train; il semblait même qu'elles fussent plus violentes que jamais. Mais notre décision était prise, nous nous étions fait un cœur d'airain. A l'heure convenue, le clairon retentit, et tout le monde fut en selle. C'était le spectacle le plus tragi-comique que j'aie vu de ma vie. On m'avait annoncé que le départ de l'ambassade donnerait lieu à une manifestation splendide : toutes les autorités religieuses et civiles de la ville, tous les ministres plénipotentiaires, toute la garnison, enfin toute la population, devaient nous accompagner jusqu'à une certaine distance au milieu des plus brillantes et des plus bruyantes manifestations. Et, en effet, personne ne manquait au rendez-vous. Mais, sous les torrens qui tombaient du ciel, on ne distinguait rien, absolument rien qu'une masse boueuse et mouillée, qu'un flot de parapluies, qu'un torrent de manteaux et de caoutchoucs de toutes sortes roulant, à travers les rues et les sentiers, avec des clapotemens sans fin. Je m'étais, quant à moi, tellement recoquillé sur ma selle, tâchant de me faire le plus petit possible pour donner le moins de prise possible à la pluie, que j'avais la sensation de disparaître à tous les regards et que mes compagnons d'infortune ne me paraissaient pas beaucoup plus visibles que moi. Je passai, sans les apercevoir, auprès du chérif d'Ouezzan, du ministre des affaires étrangères, du pacha de la ville, des ministres étrangers. Jamais départ solennel ne fut plus complètement raté. Peu à peu notre escorte s'égrena; chacun s'empressa de nous laisser à notre malheureux sort. Nous restâmes seuls, nous avançant résolument dans la brume, faisant, à mesure que nous marchions, une trouée plus profonde dans la nuit.

A quelque distance de la ville, notre caravane solitaire commença à se dérouler au milieu de mamelons couverts de myriades de palmiers nains, pareils à une herbe plus haute, plus dure et d'une verdure plus sombre que l'herbe ordinaire; çà et là, des cactus, des moissons couchées par le vent, partout des flaques d'eau, des ruisseaux débordés, des marais où nos bêtes buttaient horriblement. Les chemins les plus détestables de la Syrie et de la Tunisie ne sauraient donner une idée de la viabilité marocaine, même aux environs de Tanger, même dans cette région si voisine de l'Europe, où l'on est toujours obligé, cependant, de traverser, pour avancer, une succession de bas-fonds marécageux. Par cette cruelle saison, ils étaient devenus de véritables fondrières, où mulets, chevaux et chameaux enfonçaient jusqu'au ventre, où les moindres cours d'eau étaient transformés en impétueux torrens. Rien de plus pittoresque, mais rien aussi de plus affreux que la traversée de ces oueds. Nous nous y lancions bravement, plongeant jusqu'à la ceinture,

n'ayant plus rien à craindre de l'humidité; mais, pour passer les quelques bagages restés avec nous, c'étaient des mouvemens, c'étaient des cris, c'étaient des maladresses inimaginables! Il n'y a pas de peuple plus franchement incapable de se tirer habilement d'une difficulté que les Marocains. A chaque oued, il fallait s'arrêter sous la pluie pour surveiller nos valises, qui tombaient dans la vase, notre escorte, qui s'embourbait, tout notre matériel en danger. Nous faisions la plus piteuse figure. Un seul d'entre nous, M. Henri Duveyrier, qui représentait avec moi dans la mission l'élément non diplomatique ou non militaire, ne perdait pas une minute: son carnet de notes d'une main, son chronomètre ou sa boussole de l'autre, il travaillait à l'itinéraire, insouciant des cascades qui dégringolaient sur nos têtes et des écarts de son cheval qui glissait sur la terre détrempé. Au bout de quelques heures de marche, nous avions tourné le cap Spartel, la mer nous apparut tout à coup; cette première vue de l'océan était lugubre: d'immenses lames jaunâtres, que surmontait une écume d'un blanc sale, venaient se briser sur la plage avec un hurlement monotone qui dominait à peine celui de la pluie et du vent, semblable à un cri de détresse toujours répété au milieu des rumeurs d'une catastrophe. Descendus sur le rivage, nous le suivîmes en silence jusqu'au Tahaddar, remarquant partout d'énormes débris, de lourdes poutres, des fragmens informes que la tempête avait jetés le long des dunes. Au Tahaddar, commença un nouveau supplice, un des plus cruels que j'aie éprouvé dans mes voyages. Il n'y avait, pour traverser le fleuve, qu'un méchant bateau, où ne pouvaient passer à la fois que deux ou trois chevaux et à peu près autant de voyageurs. Nous allions donc rester là des heures, puis des heures encore, et chacun de nous grelottait la fièvre! Et je sentais, pour mon compte, les jambes perdues dans le sable, le dos courbé sous l'averse, un froid glacial m'envahir tout entier avec les frissons et les sueurs les plus pénibles! Par bonheur, le gros de notre bagage était déjà sur l'autre rive. Il n'en fallut pas moins bien longtemps pour que nous y fussions tous transportés. Les chevaux, fatigués, refusaient de se laisser embarquer et on ne pouvait songer à les conduire à la nage dans une eau glacée. C'était à désespérer de l'Afrique! Pourtant nous touchions au port, je veux dire au camp. Nous l'apercevions à quelque distance, à un endroit nommé El-Bridje, le fortin, au penchant d'une colline, où quelques tentes avaient été plantées. Nous y fûmes bientôt. Par une heureuse fortune, la pluie diminua quelque peu, comme pour nous souhaiter la bienvenue. Nous pûmes nous changer sans trop de difficulté, baigner nos pieds dans de l'eau bouillante, avaler les plus chaudes boissons, nous frictionner tout le corps et dîner avec l'appétit de gens qui cherchent dans une nourriture abondante un moyen de se

réchauffer. Nous pûmes même nous coucher avec quelque espoir au cœur. Hélas! cet espoir ne fut pas de longue durée. A peine nous étions-nous étendus tout habillés, la tête soigneusement couverte, sur nos lits de camp, qu'un bruit formidable se fit entendre. C'était l'orage qui recommençait. En cinq minutes, des trombes d'eau s'abattaient sur nos tentes, qui furent changées en véritables rivières. On avait eu soin de les construire, comme je l'ai dit, au penchant d'une colline, ou plutôt dans la vallée placée au-dessous de cette colline. C'était le fils du pacha de Tanger, chargé de nous faire escorte avec son goum, qui avait imaginé cette manière de marquer l'infériorité des chrétiens vis-à-vis des musulmans : il avait campé au haut de la colline et il nous avait relégués sous lui, voulant à la fois être à son aise et nous dominer, trouver, comme dans la fable, son bien premièrement et puis le mal d'autrui. Grâce à cette ingénieuse combinaison, nous étions en plein torrent; en plongeant nos mains sous nos lits, nous avions de l'eau jusqu'à l'épaule; tous nos effets nageaient autour de nous; nos têtes n'étaient pas mieux garanties que le reste, car d'énormes jets de pluie traversaient la toiture des tentes et arrivaient sur nous avec fracas. La nuit était d'une noirceur opaque avec des secondes de lueurs fulgurantes quand un éclair la déchirait. Je me sentais envahi par le désespoir, je jurais mes grands dieux de rentrer le lendemain même à Tanger et de prendre résolument le premier bateau en partance pour l'Europe, quittant ce pays inhospitalier, où j'étais venu chercher le soleil et où je ne trouvais que le déluge. J'avais pour compagnon de tente M. Henri Duveyrier, dont j'avais admiré toute la journée l'impassibilité. — Du moins, me disais-je, voilà un vrai voyageur qu'aucun désastre n'émeut! — Tout à coup, je l'entends pousser les plus tristes soupirs, déclarer qu'il n'a jamais vu chose pareille, que c'est intolérable, qu'il n'y a plus d'Afrique, qu'il faut repartir au plus tôt pour l'Europe. — Lui aussi! C'en était trop, et lorsque sa voix plaintive se tut, brisée par la fatigue, je me laissai aller au dernier degré du découragement. L'orage s'éteignait, les éclairs avaient disparu : toutefois je voyais parfaitement des lueurs vacillantes, je ne savais lesquelles, colorer fantastiquement la toile de ma tente. Dans la disposition d'esprit où j'étais, j'aurais cru aux plus folles apparitions. Par bonheur, le mystère me fut expliqué par M. Féraud, qui entra dans ma tente vers deux heures du matin avec une lanterne sourde. En vrai chef de caravane, au lieu de rester sur son lit, il était allé de tente en tente, faisant faire autour de chacune des rigoles pour laisser l'eau s'écouler, consolidant des piquets qui permettaient à la toile de résister au vent, luttant autant que possible contre ce déchaînement de toutes les horreurs de la nature. Je m'empressai de lui faire part

de ma résolution de retourner dès l'aurore à Tanger; il ne me répondit pas, sortit et rentra un poulet froid et une bouteille de chartreuse à la main, m'assurant que rien n'était meilleur pour combattre l'humidité. Sans le croire, je consentis à faire une expérience qui paraissait lui être agréable, et peu à peu je ne sais trop ce qui resta de la bouteille de chartreuse, mais je suis très sûr qu'il ne resta rien du poulet. Je me sentais réellement mieux, et comme M. Féraud m'avait affirmé que nous ne lèverions pas le camp jusqu'à ce que le beau temps fût revenu, rasséréné par cette bonne nouvelle qui me laissait toute ma liberté de revenir sur mes pas si la pluie continuait, je me pris à penser, avec mon optimisme habituel : après tout, cet orage est peut-être la fin de cette saison de pluies continues!

Et, en effet, c'était la fin. Dès le matin, un mieux sensible se produisit, bien que le ciel restât très sombre et la mer très houleuse à peu de distance de nous. Vers midi, quelques rayons d'un soleil décoloré percèrent les nuages; il fut décidé qu'on transporterait le camp à une heure de marche environ, près de l'Oued-el-Aicha, toujours difficile à traverser, parce qu'il grossit démesurément lorsque la marée monte. Ce nouveau campement avait l'avantage d'être sur un terrain pierreux et sablonneux, partant moins humide, et, comme nous le dirigeâmes nous-mêmes, nous prîmes, bien entendu, notre revanche du fils du pacha de Tangor en lui laissant la plus mauvaise place. Nous avions en face de nous la plage toute droite, tout unie, s'étendant à perte de vue jusqu'à la petite ville d'Azila, à peine distincte dans le lointain. Les longues lames uniformes venaient s'y aplanir sans cesse avec leur bruit violent. Je commençais à comprendre le mot par lequel Salluste caractérise ces parages de l'Afrique : *mare sævum, importuosum.* Toute cette côte du Maroc, à bien peu d'exceptions près, forme ainsi une ligne continue de sable ou de rochers, sans baies, sans refuges, sans abris, que bat une mer rude, triste, agitée. Je l'entendis gronder la nuit, presque aussi tumultueuse que l'orage de la veille. Le lendemain, à cinq heures du matin, le clairon sonna le réveil, et le passage de l'Oued-el-Aicha commença. Je le franchis un des premiers pour jouir du spectacle de la caravane, que je n'avais pu contempler jusque-là. De gros nuages étaient amoncelés au ciel, du côté du levant, juste au-dessus de la colline où l'on renversait nos tentes, où l'on chargeait nos bagages, et où notre colonne se mettait en mouvement. Mais l'aurore les peignait déjà d'une teinte plus claire, d'une sorte de nuance roussâtre qui semblait annoncer un beau lever de soleil ; à mesure que celui-ci montait vers l'horizon, le roux fit place à une coloration rose qui s'enflamma de plus en plus, passant par des tons de flammes pour arriver aux ardeurs

les plus vives d'un brasier. Avec un pareil fond de tableau, la traversée de l'oued ne pouvait être qu'admirable. Un cordon de cavaliers était arrêté au milieu de la rivière afin d'indiquer le gué : pour la première fois, je fis attention aux cavaliers marocains, à leurs costumes, à leurs armes, à leur physionomie. Ils sont loin, bien loin de l'élégance des Tunisiens ou des Arabes de la province de Constantine. Leurs vêtemens, insuffisamment flottans, manquent de grâce, leurs fusils, toujours enveloppés d'une gaîne en drap rouge, ressemblent à de gros bâtons qu'ils tiennent chacun comme il lui plaît, sans aucun souci de la discipline ou de l'élégance, leur sabre est invisible sous les lourds plis de leur djellaba, sorte de manteau à capuchon que tout le monde porte dans le pays. Mais ce qui est vraiment original, en même temps que franchement laid, c'est leur coiffure. Elle se compose d'une sorte de fez rouge, pointu comme une pyramide qu'ils comparent eux-mêmes à un piment. Sous ce piment ridicule, la plupart d'entre eux laissent pousser des deux côtés de la tête d'énormes papillotes, qu'ils ébouriffent dans tous les sens de manière à se donner l'air le plus farouche. Ils réussissent surtout à se donner l'air le plus grotesque. En Orient, les papillotes sont considérées comme déshonorantes ; les juifs seuls en portent, en vertu d'une prescription de la Bible qui leur ordonne de le faire pour se distinguer des Arabes. Ce serait un mauvais moyen pour se distinguer de ceux du Maroc. Le suprême bon ton chez ces derniers, tout le reste de la tête étant rasé, consiste à se garnir le sommet des oreilles avec ces longues mèches de cheveux flottantes et sales qu'ils prennent pour des épouvantails capables de terrifier l'ennemi. Presque tous nos soldats en étaient abondamment pourvus, et on les voyait s'agiter à la brise du matin. Droits sur leurs étriers, ces porteurs de papillotes, qui ressemblaient à certains personnages qu'on voit rôder le soir sur nos boulevards, regardaient défiler muletiers, chameliers, voyageurs, avec une impassibilité absolue. Le passage, étant facile, ne donnait pas lieu à tous les accidens que nous avions subis l'avant-veille. Toutefois notre colonne ne s'avançait que lentement, dans un assez grand désordre, occupant à peu près une longueur de 6 kilomètres. Nous nous tenions à la tête, avec les officiers de la mission ; quant aux soldats français et aux ordonnances, enchantés de se trouver dans un pays où on leur fournissait des vivres en abondance, ils gardaient tranquillement leur rang, plus occupés à manger des oranges ou des tartines de beurre qu'à conserver, en présence des indigènes, la dignité de l'uniforme national. L'Oued-el-Aicha traversé, nous suivîmes quelque temps la plage, sous une sorte de pluie fine qui se dissipa plus tard, lorsque, à peu de distance d'Azîla, nous tournâmes à gauche pour entrer dans une région de collines sans

arbres, mais remplie de fleurs de toutes sortes au point qu'il était impossible de faire un pas sans en voir paraître des milliers, d'une fraîcheur et d'une beauté ravissantes. Plus nous avancions, plus nous entrions dans la montagne. Nous devions faire halte au tombeau de Sidi-el-Yemani, célèbre marabout qui s'est illustré, paraît-il, lorsque le prince de Joinville bombarda Tanger, par un exploit bien remarquable, dont l'histoire a tort de ne pas faire mention. Chaque fois qu'un boulet parti de nos canons arrivait sur la ville, le marabout le recevait dans la main et le déposait tranquillement à terre. De cette manière, aucun d'eux ne porta, et le bombardement fut manqué. Le fait est certain ; on peut voir encore sur le tombeau du saint homme les boulets qu'il a si miraculeusement rendus impuissans. Il y en avait jadis un fort grand nombre, il n'y en a plus aujourd'hui que trois, mais ces trois sont un témoignage suffisant de la vérité d'un événement que, malgré mes répugnances de Français, je me vois forcé de faire connaître à l'Europe, qui l'ignorait. Le tombeau de Sidi-el-Yemani est d'ailleurs situé dans un lieu charmant, abrité d'oliviers admirables, d'où l'on jouit d'un merveilleux panorama de montagnes. Le saint se repose de ses prouesses au milieu des fleurs et de la verdure, dans un des plus sourians paysages de tout le Maroc.

Nous avions eu le dessein de nous reposer aussi en cet endroit, mais nous étions pressés d'aller plus loin, et d'ailleurs un grand marché qui se tenait aux environs nous rendait le lieu peu agréable. Nous ne nous arrêtâmes donc que le temps de recevoir le caïd ou plutôt le califa (second du caïd) d'El-Aräïch, qui arrivait avec son goum pour remplacer auprès de nous l'escorte de Tanger. Cette réception ne se passa pas sans donner lieu à une petite scène de mœurs des plus instructives. Nous étions descendus de cheval pour regarder le tombeau du marabout, et nous attendions à pied le califa qui n'arrivait pas. Tout à coup, il apparaît entre deux collines, au milieu d'un groupe de cavaliers blancs. C'était un homme d'une taille élevée, à figure longue et dure, vêtu d'un magnifique costume d'une élégance et d'une finesse qui dénotaient la plus grande richesse. Notre caïd raha s'avance vers lui d'un air sévère. Le califa lui fait les salutations ordinaires, prenant sa main, puis baisant la sienne pour indiquer combien il la trouvait honorée par cet attouchement. Le caïd raha, de son côté, n'oublie pas un seul point du cérémonial. Mais à peine a-t-il fini qu'il accable d'injures celui qu'il vient de saluer si amicalement et lui reproche, dans des termes d'une inimaginable grossièreté, de n'être pas arrivé à temps au rendez-vous. Cela fait, il s'avance avec lui jusque vers M. Féraud, auquel il dit : « Voici le califa d'El-Aräïch. » — M. Féraud était à pied ; le califa restait à cheval. C'était une

insolence grave, c'était encore une manière de marquer la supériorité du musulman sur le chrétien. — M. Féraud ne bouge pas ; pour toute réponse, il se tourne vers le caïd raha en disant : « Je l'attends ! » Le califa comprend ; il descend honteux, mais furieux, de cheval. Alors seulement M. Féraud consent à lui parler. Cet épisode, venant après celui du fils du pacha de Tanger, nous prouvait surabondamment que les Marocains voulaient en quelque sorte nous tâter, pour savoir combien d'insolences ils pourraient se permettre impunément envers nous. Aussi, quand nous reprîmes notre route, le califa, de mauvaise humeur, ayant voulu nous engager dans un sentier trop boueux, M. Féraud lui donna l'ordre de se retirer au plus vite, lui déclarant qu'il n'avait pas besoin de lui, et qu'il rendrait compte de sa conduite au sultan. Le califa partit abattu. Je ne pensais plus à l'incident, lorsque le soir, parmi les paysans qui venaient nous apporter au camp la *mouna*, c'est-à-dire les vivres nécessaires à notre subsistance, j'aperçus avec surprise un homme vêtu de haillons, l'air plus que modeste, la contenance humiliée, qui ressemblait pourtant de la manière la plus frappante au riche et hautain califa d'El-Arâïch. C'était en effet lui qui arrivait en suppliant après s'être montré en dominateur. M. Féraud fit semblant de ne pas le reconnaître. Mais en remerciant les paysans de la mouna, il leur adressa un petit discours dans le plus pur arabe, où il leur dit qu'il allait vers le sultan, allié de la France, et qu'il saurait lui parler d'eux. « Nous sommes les serviteurs du sultan ! » s'écrièrent-ils tous en chœur, le califa criant plus haut que les autres. « Sans doute, répondit M. Féraud; par conséquent, comme nous sommes ses alliés, ses amis sont les nôtres, et de même nos ennemis sont les siens. » A ce mot, je vis pâlir le califa ; il semblait chercher à se cacher sous son vêtement sordide et, dans l'obscurité du soir, sa figure effrayée avait quelque chose de bas, de sombre et de cruel.

Je relève ces traits de mœurs parce qu'ils peignent bien le caractère des Marocains. Ils n'ont rien du charme et de la délicatesse de certains Arabes ; ils ne sont point naturellement affables et hospitaliers. Ce sont des natures lourdes, dures et grossières. Je me garderais bien de leur reprocher leur insolence envers les Européens, si cette insolence partait de l'âme, si elle était la protestation de la faiblesse qui se sent opprimée et qui s'en indigne. Mais elle est provoquée par un sentiment différent. Les Marocains ne se montrent d'abord si pleins de morgue que pour essayer leur force contre nous, et ce qui le prouve, c'est l'humiliation dans laquelle ils se vautrent spontanément devant nous dès qu'ils se sont bien convaincus que cette force n'existe pas. Quand ils ont reconnu qu'ils ne sauraient marcher sur nos têtes, ils tombent à nos pieds. Le califa d'El-Arâïch, après nous

avoir insultés, ne trouvait pas de costume assez vil pour nous marquer son repentir. Assurément, les Marocains ne sont point seuls à agir ainsi. Tous les musulmans ont les mêmes mœurs. Je n'oublierai jamais le voyage que j'ai fait en Tunisie, avec M. Cambon, un an à peine après la conquête. A chaque ville, à chaque village où nous passions, la population entière, les autorités en tête, accourait se prosterner sous nos pas, baiser nos bottines, nous marquer l'obséquiosité de la plus dégradante servitude. Nous venions pourtant de prendre leur pays! Le sang de leurs frères répandu pour la défense d'une terre de l'islam était encore chaud! N'importe! nous étions les maîtres, ils se courbaient sous nos talons. C'est par là que ces peuples sont inférieurs; c'est par là qu'ils sont condamnés à subir la domination étrangère; c'est par là qu'ils diffèrent de nous et qu'ils nous répugnent profondément. Il n'y a, Dieu merci! point en Europe de race assez avilie pour s'incliner ainsi, le lendemain de la défaite, devant le conquérant! Souvent même, le temps n'étouffe pas la protestation du patriotisme et de l'honneur! Mais les Marocains m'ont paru plus arrogans et plus plats encore que les Tunisiens et que les Orientaux. Je ne veux pas dire pour cela, — le ciel m'en préserve! — qu'ils doivent être conquis; je me borne à constater l'impression qu'ils m'ont produite et qui ne s'applique d'ailleurs qu'à une partie d'entre eux, la partie sur laquelle s'étend le pouvoir du sultan.

Débarrassés du califa d'El-Arâïch et de son escorte, nous étions allés camper au flanc d'un coteau encore plus chargé de fleurs que tous les autres, près d'un village nommé Kerareto, de *karetu*, charrette. C'est à coup sûr un des plus délicieux campemens que nous ayons eus au Maroc. Le temps était devenu tout à fait beau; il ne restait de la pluie qu'une fraîcheur exquise qui ravivait les fleurs et la verdure. Autour de nous s'étendaient des collines gracieuses; en face de nous, d'immenses montagnes enveloppées d'une atmosphère d'or s'élevaient sur le ciel transparent et rosé. Ce pays ressemblait d'une manière frappante à celui où je suis né, et si je n'avais vu tant d'Arabes autour de moi, je me serais cru sur les hauts plateaux du Cantal, non moins fleuris et plus poétiques encore que ceux du Maroc, et dont j'ai si souvent parcouru les solitudes aux jours déjà lointains de mon enfance. A de si grandes distances, des milliers de souvenirs s'éveillaient dans mon cœur pendant que je me promenais seul aux abords du camp. Je cherchais à m'expliquer pourquoi une nature toute pareille à celle qui, jadis, me causait des émotions si douces, provoquait en moi tant de rêveries troublantes, et ne se reflétait plus sans tristesse dans le miroir terni de mon âme. Hélas! ce n'était pas une énigme que je me posais, car la réponse était facile à trouver. Quand j'errais, plein d'espérance, sur leurs cimes, les

montagnes du Cantal me parlaient d'un monde que je m'imaginais rempli de prestiges et où je me proposais de marquer par les plus féconds travaux. Celles du Maroc ne pouvaient pas me tenir le même langage. Je savais trop bien que je n'y étais venu chercher que de simples études politiques, et je n'ignorais pas davantage à quoi servent et le peu que valent les études politiques. Toutes les illusions du passé sont retombées trop lourdement sur moi pour qu'il m'en reste sur l'avenir. Ce n'est point une raison de renoncer à l'œuvre entreprise. Même avec la conviction qu'elle sera inefficace, il faut la poursuivre avec l'obstination du patriotisme qui survit à tout. Voilà ce que je me disais en rentrant au camp, sans m'apercevoir que la nuit était tombée, que la lune s'était levée et que nos tentes blanches, sous sa douce clarté, ressemblaient à des fantômes subitement arrêtés au milieu d'un site approprié aux plus imprévues des féeries. Mes compagnons de voyage, plus sages que moi, avaient travaillé au lieu de méditer sur la vanité du travail. Les militaires avaient complété leurs itinéraires, M. Henri Duveyrier avait rempli plusieurs feuilles de son herbier, et M. Féraud avait ramassé un grand nombre de pointes de flèches et de silex taillés qui abondent sur ces plateaux. Sept années plus tôt, accompagnant une ambassade à Fès, il avait déjà fait une ample moisson d'objets du même genre au marabout de Sidi-Yemani. Mais il tenait à prouver que l'âge de pierre avait laissé de nombreuses traces dans toute la contrée, et il s'était résolument mis en course à cet effet. Bel exemple, qui prouve plus que mes réflexions mélancoliques la profonde sagesse de la devise que Septime Sévère donnait pour mot d'ordre aux désabusés : *Laboremus!*

III. — EL-ARAICH.

De Kerarete à El-Arâïch, l'étape est charmante au mois d'avril, alors que les fleurs poussent partout et que le soleil colore la campagne de ses plus beaux rayons. Au milieu des verts taillis mouillés auxquels elle avait donné un éclat d'une douceur et en même temps d'une vivacité inimaginables, j'ai presque béni la pluie qui m'avait fait si cruellement souffrir quelques jours auparavant. A très peu de distance de Kerarete, nous sommes entrés dans ce qu'on appelle au Maroc une forêt ; mais il ne faut rien imaginer de pareil aux forêts de Fontainebleau et de Saint-Germain. Ici point d'arbres aux ombres profondes, point de fourrés impénétrables, point de hautes branches filant hardiment vers le ciel et se cachant aux regards des voyageurs ; les chênes-liège, au milieu desquels nous circulions, étaient à peine plus élevés que nous ; les bruyères blanches et rouges qui poussaient à côté d'eux atteignaient leur sommet, mariant un coloris dé-

licat à leur vert un peu grisâtre; on eût dit plutôt des massifs continus d'arbustes qu'une véritable forêt. Oh! nul plus que moi n'aime et n'admire les véritables forêts sous lesquelles on s'enfonce, perdu dans un mystère silencieux, qu'interrompt seul le bruit du vent dans les feuilles ou quelque cri d'oiseau, étrange et plaintif. Mais, pour servir de cadre à une longue caravane, interminable farandole s'étendant au loin en innombrables anneaux, il vaut mieux ces broussailles multicolores qui l'entourent toujours et ne la dissimulent jamais. J'avais pris soin de rester à l'arrière-garde, afin de jouir du coup d'œil. Il était charmant. Nos cavaliers, de près assez vulgaires, faisaient illusion à distance, parmi cette verdure et ces fleurs. Leurs grands burnous blancs agités par la brise matinale, leurs fez écarlates, leurs fusils à gaines rouges passaient et repassaient le long des collines boisées, ondulant en quelque sorte sur leurs flancs égayés. Parfois une gorge profonde, mais entièrement couverte de chênes-liège, d'oliviers et de bruyères, s'ouvrait sous nos pas. Nous la franchissions sans peine et, pendant que les derniers venus descendaient une pente, les autres, remontant la pente opposée, formaient un ruban mobile, aux tons délicieux. On ne sentait pas la fatigue de la route. C'est presque sans nous en apercevoir qu'en avançant ainsi, à demi grisés par les sensations de cette matinée de printemps, nous nous trouvâmes, au bout de quelques heures de marche, sur le vaste plateau d'El-Khmis, point culminant d'où l'on embrasse à la fois et la contrée très accidentée que nous venions de traverser, et l'immense bassin du Loukkos où nous allions pénétrer. Il arrive rarement au Maroc de se trouver en présence d'un panorama aussi vaste et aussi varié. Le village d'El-Khmis, environné de cactus, comme tous ceux du pays, est fort grand. Le nom qu'il porte indique qu'il s'y tient un marché le jeudi. Il paraît avoir beaucoup d'importance commerciale. Les indigènes y sont très affables. Les femmes nous attendaient sur leurs portes pour nous offrir un lait exquis: les hommes faisaient la fantasia autour de nous; les enfans nous poursuivaient avec des cris d'animaux: les chiens aboyaient, sans doute par sympathie. Tout semblait de bonne humeur. Quant à nous, comment ne l'aurions-nous pas été quand, à quelque distance du village, nous aperçûmes la mer, cette fois toute bleue, la petite ville d'El-Arâïch, blanche et rose, à l'embouchure du Loukkos, ce fleuve jauni serpentant à perte de vue dans une contrée plate, mais chargée de cultures et de bois d'oliviers, enfin les montagnes de l'horizon à demi effacées par la lumière trop claire du matin, et néanmoins assez visibles pour fermer avec grandeur ce paysage plein de grâce, qui nous promettait enfin quelques-unes des séductions de l'Orient?

Il faut près d'une heure encore pour aller de El-Khmis à El-

Arâïch. Cette dernière ville est située sur l'autre rive du Loukkos, qu'on doit traverser pour y pénétrer. On commence par longer quelque temps le fleuve et l'on passe tout près de vieux débris de navires, que les uns affirment être les derniers restes de la flotte des fameux pirates marocains, et que les autres déclarent tout simplement avoir appartenu à des barques de commerce depuis longtemps détruites. Quoi qu'il en soit, ces carcasses de bateaux aux trois quarts ensablées produisent un effet assez pittoresque. Près d'elles, quelques petits vapeurs européens sont amarrés dans le fleuve qui sert de port. Ils s'étaient tous pavoisés pour nous faire honneur, et, d'un peu loin, on distinguait mal leurs drapeaux diversement coloriés des robes de femmes non moins coloriées, dont toutes les terrasses étaient garnies. En descendant de cheval pour passer le Loukkos, nous fûmes accueillis par le consul français M. Delaroche et par toutes les autorités de la province, pacha en tête, qui s'étaient portées à notre rencontre. Il paraît même qu'elles nous avaient fait un honneur inusité en venant nous chercher de l'autre côté du fleuve, aucune ambassade n'ayant été traitée jusque-là avec autant d'égards. Toutefois, cet excès d'honneur n'était pas sans inconvénient, car, si grande que fût la barque qui devait nous conduire sur l'autre rive, il était mal aisé d'y accumuler tant de monde à la fois. Personne ne voulut pourtant rester en arrière et manquer l'entrée en ville, au milieu de la foule énorme que nous voyions massée dans le port pour nous recevoir. J'ai eu là un premier spécimen et comme un avant-goût de l'armée marocaine. Elle était représentée par une vingtaine de soldats en veste rouge, mais parfaitement déguenillés, que commandaient trois officiers dont les deux premiers avaient un sabre qu'ils tenaient à peu près comme on tient des cierges aux processions, et dont le troisième, à défaut de sabre, portait fièrement de la même façon une baguette de fusil. Les hommes avaient des fusils plus ou moins sans baguette; les tambours battaient aux champs à la manière française et les commandemens se faisaient en français, ce qui est toujours agréable à entendre. Derrière les soldats qui s'empressèrent de nous escorter, marchait toute la ville, j'entends toute la partie masculine de la ville, car la partie féminine était sur les terrasses où l'on voyait des Mauresques couvertes de leurs voiles et des juives aux formes d'une opulence toute orientale, vêtues de robes roses, bleues, vertes, jaunes, violettes, enfin de toutes les couleurs de la création. La foule poussait des cris d'enthousiasme, les femmes hurlaient du haut de la tête sur un mode strident et prolongé, ce qui est, dans tout le monde arabe, de l'Orient à l'Occident, une manière très aimable de vous souhaiter la bienvenue. Nous n'avions pas à aller bien loin, le consul français nous ayant préparé à déjeuner dans sa

maison située tout près de la porte de la ville. Je serais un ingrat si je n'envoyais pas un souvenir reconnaissant à ce déjeuner arrosé des meilleurs vins de Bourgogne. C'est là que j'ai fait la connaissance, entre autres mets excellens, de la truffe blanche du Maroc; elle ne vaut pas, sans doute, la truffe noire d'Europe; ce n'en est pas moins un véritable régal sur lequel j'écrirais une page émue si j'avais la plume de Brillat-Savarin.

Personne n'ignore que l'Arâïch est située tout près de l'ancienne Lixus et du jardin des Hespérides, dont M. Tissot a déterminé l'emplacement avec son admirable érudition. Mais, s'il reste encore des ruines de Lixus, ensevelies d'ailleurs sous la végétation, il ne reste, comme au temps de Pline, « du célèbre bois qui produisait les pommes d'or, que des oliviers sauvages; » encore n'en suis-je pas bien sûr; le temps m'ayant manqué, hélas! à El-Arâïch pour faire de l'archéologie. J'ai dû laisser le passé pour observer uniquement le présent. « Par suite de sa configuration, a dit M. Tissot, la côte occidentale du Maroc n'a jamais possédé de ports proprement dits : exposée aux vents dominans du nord-ouest et du sud-ouest, elle ne présente aucune saillie assez considérable, aucune découpure assez profonde pour fournir un mouillage réellement abrité. Tanger, Azila, Dar-el-Beïda, Mazagan, Asfi, Mogador ne sont ou n'ont jamais été que des rades foraines. El-Arâïch, Médhia, Sla, Azemmour, situées à l'embouchure de grands cours d'eau, possédaient seuls autrefois de véritables refuges formés par les profonds estuaires du Loukkos, du Sbou, du Bou-Ragrag et de l'Oum-er-Rbia. Les estuaires toutefois se sont ensablés avec le temps et présentent aujourd'hui ou des barres à peu près infranchissables, comme celles de l'Oum-er-Rbia et du Sbou ou des passes de plus ou plus difficiles à franchir, comme celles du Loukkos et du Bou-Ragrag (1). » Si difficiles qu'elles soient à franchir, les barres du Loukkos et du Bou-Ragrag permettent cependant aux navires de pénétrer dans ces deux fleuves, dont l'embouchure forme deux ports fréquentés. El-Arâïch sur la rive gauche du Loukkos, Rbat', sur la rive gauche du Bou-Ragrag, ont une grande importance commerciale. La population d'El-Arâïch s'élève à 5,000 habitans, dont 50 Européens. Son commerce varie beaucoup suivant les récoltes. Le nombre de ses entrées peut aller de dix à cent, mais les plus grands voiliers qui franchissent la barre ne dépassent pas 120 tonneaux. Les articles d'exportation sont les laines, les fèves, les pois chiches, l'alpiste, les lentilles, un peu de graine de lin, les peaux de chèvre et de mouton, un peu de poil de chèvre, de savon minéral et de latanier. Presque toutes les laines vont en France. Elles sont d'excellente

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

qualité, autant du moins que j'en ai pu juger en visitant les magasins de M. Delaroche. De même, presque tous les articles que El-Arâïch reçoit d'Europe viennent de France ; ce sont les sucres, les bougies, la quincaillerie et les allumettes.

El-Arâïch est pittoresquement située sur la pointe rocheuse qui domine, au sud, l'embouchure du Loukkos. L'intérieur de la ville a conservé, en grande partie, sa physionomie espagnole, et les défenses de la place sont encore celles qui existaient en 1687, au moment où Moula-Ismaïl s'en empara. « En consultant le plan de la ville annexé à la relation de Pidou de Saint-Olon, dit M. Tissot, on reconnaît facilement le fort Saint-Jacques, le château de Saint-Étienne, situé à l'ouest, et remarquable par les quatre coupoles qui en surmontent les angles, la vieille Tour du Juif et le château de Notre-Dame d'Europe, qui défend le front méridional de l'enceinte et sert aujourd'hui de kasbah. La ville n'est pas dominée et il a fallu, comme le faisait justement remarquer l'ambassadeur de Louis XIV, toute l'incurie du gouvernement espagnol pour la laisser tomber entre les mains des Marocains (1). » Ceux-ci, d'ailleurs, ne montrent pas moins d'incurie que les Espagnols, et à la première occasion, ils ne manqueraient pas de laisser tomber, à leur tour, aux mains de l'ennemi, la conquête de Moula-Ismaïl. Rien de plus délabré que les murailles d'El-Arâïch, qui rappellent tout à fait par leur système de construction, mais par cela seulement celles d'Antibes ou de Villefranche. Elles sont couvertes d'une immense végétation d'arbustes qui disjoint les pierres et les fait tomber une à une dans des fossés non moins arborescens. Sur leur sommet s'étalent, en manière de créneaux, une série de nids de cigognes. Les cigognes sont là chez elles ; j'en ai vu qui donnaient à manger à leurs petits; j'en ai vu d'autres qui préparaient leur naissance tranquillement, ouvertement, sous l'œil de Dieu, bien sûres de n'être dérangées par personne et de ne scandaliser qui que ce soit. Les fortifications, plus pittoresques que sérieuses, entourent une ville à bien des égards charmante. Elle est beaucoup plus colorée que Fès et que Meknès, qui sont entièrement blanches ; l'architecture n'en est pas sans grâce. La kasbah est précédée d'une porte monumentale en plein cintre, entourée de ce treillis léger qui sert de décoration à la Giralda de Séville. Est-ce par un résultat de l'usure, n'est-ce pas plutôt par un de ces raffinemens d'élégance si communs dans l'art arabe, que les montans de la porte vont en s'élargissant, en s'évasant à mesure qu'ils descendent de l'arc de la voûte vers la terre? Quoi qu'il en soit, l'effet est des plus heureux. Un grand nombre de maisons en ruines dans la ville ne sont pas moins finement décorées

(1) *Itinéraire de Tanger à Rbat'.*

que la porte de la kasbah. Devant cette dernière s'étend une place avec galeries latérales d'un aspect gai, simple et grand; quelques jolis minarets s'élèvent au-dessus de toutes ces constructions. Sans avoir rien de particulièrement remarquable, El-Aräïch est, en somme, une de ces villes africaines qui restent gravées dans la mémoire comme un agréable souvenir.

Ce qui m'a beaucoup plus intéressé que la ville, j'en conviens, c'est une visite que nous avons faite au pacha qui l'administre, en sortant du déjeuner de M. Delaroche. Nous n'avions pas le dessein de faire cette visite; mais après avoir longé les fortifications, nous arrivâmes, sans nous en douter, près du jardin du pacha, et comme on nous dit qu'il s'y trouvait, il nous parut poli d'aller causer un instant avec lui. Les jardins d'El-Aräïch débordent de fleurs et de fruits. Situés au penchant des collines qui descendent vers le Loukkos, on y jouit d'une vue admirable : d'un côté, la ville avec ses murs blancs, puis la mer d'un bleu clair pointillé de voiles plus blanches encore que les murs de la ville, puis le port et les premiers méandres du fleuve; en face, sur l'autre rive également sinueuse du Loukkos, les collines verdoyantes où s'élevait autrefois Lixus; enfin, de l'autre côté, l'immense plaine du Gharb, et des montagnes lointaines estompées dans la lumière. Le pacha jouissait de ce beau coup d'œil, accroupi, en compagnie de son secrétaire, dans un petit kiosque que soutenaient de légères colonnes de marbre avec des chapiteaux ciselés de mille arabesques. Il formait lui-même un fort joli tableau dans son vêtement d'une blancheur transparente, bien que sa figure fût assez laide et parfaitement vulgaire; mais son secrétaire, à côté de lui, enveloppé d'un vêtement d'une égale blancheur, avait des traits nobles, de grands yeux profonds et une physionomie intelligente, avec une nuance de tristesse qui lui seyait très bien. On se disait tout de suite que, si les places étaient données au mérite dans l'empire du Maroc, les rôles seraient renversés : le secrétaire serait pacha et le pacha tout au plus secrétaire. Nous connaissions l'histoire du pacha. Il ne devait son élévation qu'à l'argent; il avait payé fort cher le gouvernement d'El-Aräïch, qu'il exploite aujourd'hui pour se rattraper; d'ailleurs, parfaitement nul, presque borné, sans ombre d'instruction : sa richesse lui tenait lieu de tout. Nous nous assîmes en cercle autour de ces deux personnages si différens, et M. Féraud commença à leur expliquer en arabe l'objet de sa mission. A mesure qu'il parlait, je voyais l'étonnement, puis la stupéfaction, puis l'admiration, puis l'enthousiasme même se peindre sur le visage des deux Marocains. M. Féraud s'exprime en arabe, non-seulement comme un Arabe, mais mieux que la plupart d'entre eux; il connaît toutes les

finesses, il emploie toutes les élégances de la langue, et, conformément à la rhétorique arabe, il entremêle ses discours de citations du Coran, d'imitations du roman d'Antar, de réminiscences poétiques qui s'épanouissent au milieu de ses phrases comme les plus amusantes décorations sur l'architecture des mosquées. Les Marocains, au contraire, même les plus cultivés, sont tombés si bas qu'ils n'usent plus que d'une sorte de jargon dégénéré rempli de locutions barbares, de mots espagnols, de fautes grossières contre le dictionnaire et contre la grammaire. Dès les premiers mots de M. Féraud, les deux Marocains avaient été fascinés. « Où donc as-tu appris à parler ainsi? » lui disaient-ils. Et quand M. Féraud leur répondait : « En France! » leur surprise ne connaissait plus de bornes. Elle a été pourtant plus vive encore, au moment où M. Féraud s'est mis à leur raconter leur propre histoire d'après le Roud El-Kartas, Ibn-Khaldoun, etc. : « Mais nous n'avons pas ces livres! s'écriaient-ils. Mais on a de la peine à les trouver même à Fès! Mais où donc te les es-tu procurés? » Et quand M. Féraud leur répondait encore : « En France, où on les imprime, où on les commente, où on les traduit! » ils avaient tout l'air de se demander si décidément la France n'était pas une nation merveilleuse, plus arabe que l'Arabie même. Profitant de ses avantages, M. Féraud continuait, accumulant les beautés oratoires, mimant ses paroles avec les intonations, les mouvemens, les gestes, les éclairs du regard des plus savans tolba. Ce qu'il disait à ses interlocuteurs semblait leur paraître exquis à écouter. Et, cependant, le fond de son discours était celui-ci : — « Je suis Arabe, plus Arabe que vous; je connais votre religion, je l'aime et la respecte; je connais vos mœurs, je les estime; vos habitudes, je m'y soumets; je suis affilié à vos ordres religieux, et c'est avec joie que je passe ma vie au milieu de vous. Mais il y a une chose qui me déplaît fort chez vous, et la voici : Vous savez que la capucine est, à vos yeux, l'emblème du gouvernement par la ruse et par l'injustice. Elle pousse en France, j'en conviens: mais dans de fort petits pots, où elle ne saurait grandir, où elle s'éteint et dépérit. En arrivant en Afrique, au contraire, j'ai vu qu'elle était semée en pleine terre, qu'elle prenait partout, qu'elle envahissait, qu'elle dominait tout. Elle rampe sur les routes, s'étale dans les champs, couvre les jardins, grimpe sur les murs, passe par toutes les fissures et s'insinue jusque dans les appartemens les plus retirés. Chez les pachas surtout, on la rencontre de la cave au grenier; c'est là sa terre privilégiée. Tenez, ne la voyez-vous pas venir ici même assister à notre conversation? » Et, en effet, les Marocains regardaient ébahis les colonnettes de leur kiosque, sur lesquelles grimpaient insolemment d'audacieuses capucines. « Eh bien! ajoutait M. Féraud, vous savez que j'arrive de Tripoli. Je m'y suis habi-

tué à la capucine turque, qui est autrement vigoureuse que la vôtre, car les Turcs sont vos maîtres en fait d'abus. N'espérez donc pas me tromper et me cacher vos capucines : je les apercevrai d'emblée et je vous avertis que je les arracherai. » Les deux Marocains avaient les yeux et les oreilles ouverts ; ils ne disaient plus un mot ; on n'entendait que la voix de M. Féraud et le murmure lointain de la mer. Nous partîmes sur cette péroraison ; mais il n'était que trop vrai, les allées du jardin étaient obstruées par ces diablesses de capucines. Elles s'attachaient à nos jambes, comme pour nous narguer. M. Féraud en prit une et y joignit un coquelicot ; puis il expédia le tout par un Arabe, qui souriait, au pacha et à son secrétaire. La capucine, nommée en Algérie et Tunisie *Chabir-el-Bacha*, c'est-à-dire : l'éperon du pacha, s'appelle au Maroc : *Hakem-bela-cheriâ*, ce qui signifie : un maître inique. Quant au coquelicot, il est l'emblème de la violence et porte le nom de *Abou-Pharaoun* : la fleur du pharaon, les Pharaons ayant, en Afrique, la réputation d'avoir été les plus féroces souverains. M. Féraud avait prouvé aux deux Marocains qu'il ne savait pas moins que la langue arabe le langage des fleurs.

Notre camp était dressé au bord de la mer, près des murailles de la ville, à côté de ce château Saint-Étienne, que ses coupoles font reconnaître pour une construction espagnole. Toute l'après-midi, des centaines de cavaliers avaient exécuté en notre honneur une fantasia enragée, sur une espèce de terre-plein bordé de cactus qui s'étendait derrière notre camp. La ville entière y assistait, plus curieuse encore de nous voir que d'admirer les évolutions assez médiocres des cavaliers. Il y avait là une population singulièrement mélangée, composée de musulmans, de juifs et d'Européens. Au coucher du soleil, nous fîmes en sa présence la cérémonie de la descente du drapeau. Lorsque nous marchions sous l'escorte des soldats du sultan, c'était le drapeau du Maroc, drapeau absolument rouge, sans aucun ornement, qui nous précédait. Mais au camp, étant chez nous, nous arborions le drapeau français, et le drapeau rouge du Maroc allait se réfugier sous la tente du caïd raha. A la chute du jour, nous le descendions avec la même solennité que sur un bateau de guerre. Nous nous rangions autour de la hampe, notre clairon sonnait une fanfare, deux janissaires de la légation tiraient des coups de feu, et nous nous découvrions tous avec respect devant l'emblème de la patrie absente. Chaque soir, la descente du drapeau, si simple qu'elle fût, me causait une émotion que s'expliqueront seuls ceux qui savent par expérience ce que c'est qu'aimer son pays à l'étranger. Assurément, on aime son pays au dedans d'une affection profonde, mais au dehors on a pour lui cette sorte de passion attendrie qu'on éprouve pour un amour éloi-

gné que l'on ne connaît plus que par la privation. Il me semblait que la population d'El-Arâïch était frappée de notre culte pour le drapeau national, qu'elle comprenait les sentimens qu'il exprimait. Je cherchais à me rendre compte de son impression, lorsque je remarquai quatre Arabes vêtus d'humbles vêtemens et occupés à immoler un mouton devant la tente de M. Féraud. Étonné, je demandai au vice-consul de France à Tanger, M. Benchimol, ce que signifiait cette étrange démonstration. Il m'apprit que les quatre Arabes étaient des supplians qui venaient demander à M. Féraud d'intervenir auprès du sultan pour les débarrasser d'un fonctionnaire dont ils avaient à se plaindre. L'usage veut qu'en pareil cas on commence par un sacrifice. C'est à dessein que je me sers du mot sacrifice, car le mouton immolé n'est pas un présent; celui devant lequel on le tue ne doit pas le garder pour lui, il le donne aux pauvres ou à ses domestiques. Une curieuse aventure arrivée jadis à M. Tissot prouve bien qu'il s'agit réellement de verser du sang innocent pour racheter une injustice, non de capter par des dons la faveur d'un protecteur puissant. Un soir, M. Tissot vit venir aussi quatre Arabes qui égorgèrent un mouton près de sa tente, le priant de demander au sultan l'éloignement de leur caïd, dont la cruauté était devenue intolérable. M. Tissot refusa nettement; il ne voulait pas s'immiscer dans l'administration intérieure du pays, abus que commettent si mal à propos tant d'agens diplomatiques. Mais les quatre Arabes insistèrent, et, à bout de supplications, ils lui dirent : « Nous voyons bien que tu trouves le mouton insuffisant. Nous allons donc immoler l'un de nous à tes pieds! » Et ils commençaient, en effet, à pousser l'un d'eux sous le couteau. En y regardant de plus près, M. Tissot reconnut que la victime choisie était une femme qu'on avait habillée en homme pour la conduire à ce singulier supplice. N'ayant pas, sur le peu de valeur de la vie des femmes, les idées arabes, conservant à cet égard un reste de préjugé européen, il s'empressa de se laisser toucher et de promettre ce qu'on lui demandait. Dans la suite de mon voyage, j'ai vu très souvent des Arabes immoler ainsi des moutons soit devant la tente de M. Féraud, soit pendant la marche, sous les pas de son cheval. Parfois, de peur d'être chassés, ils arrivaient à la tombée de la nuit, tuaient le mouton en hâte et ne venaient porter leur supplique que quelques heures plus tard. Mais j'étais blasé; ces manifestations qui réveillaient en moi tous les souvenirs de l'antiquité me laissaient froid. A El-Arâïch, au contraire, dans l'ombre tombante du soir, j'avais été saisi par la vue de ces quatre Arabes s'avançant en silence pour accomplir avec une sorte de mystère leur sanglante opération. Le mouton s'était affaissé sans un cri, et les sacrificateurs, toujours muets et tristes, avaient attendu M. Féraud sans bouger de place

et sans donner aucune marque d'impatience. C'est ainsi que se finit ma journée. La nuit, je dormis peu. Deux récitateurs du Coran psalmodiaient d'une voix haute, claire et mélancolique des versets du livre saint. Jusqu'à l'aurore, ils ne s'arrêtèrent pas une minute. Chaque fois que je me réveillais, je les entendais tantôt se répondre, tantôt chanter à l'unisson sur un mode d'une éternelle monotonie. Étaient-ce des fanatiques qui nous narguaient? Voulaient-ils, par leurs prières, purifier le pays que nous souillions? Avaient-ils la prétention de nous édifier? Ayant entendu parler de la science théologique de M. Féraud et sachant qu'il était affilié à un ordre musulman, songeaient-ils à l'édifier, à lui souhaiter une sorte de bienvenue? Je l'ignore; mais quel que fût leur dessein, leur mélodie aiguë et traînante n'était pas sans charme, au milieu du silence universel de la terre, accompagnée seulement par le bruit de l'océan, qui n'était ni plus lent, ni plus triste, ni plus uniforme qu'elle, et qui semblait résonner aussi comme une protestation, une plainte, une supplication ou une caresse toujours incomprise, et, par suite, toujours obstinément répétée.

IV. — LE SBOU.

C'est à quatre heures et demie du matin que nous dûmes quitter El-Arâïch, car nous avions une longue étape à faire avant d'arriver au campement. Le temps était sombre; parfois, de petites averses venaient nous rappeler que le Maroc était un pays pluvieux et que Dieu n'avait pas fait de pacte avec nous, comme avec Moïse, pour nous préserver d'un nouveau déluge. Cependant, nous entrions dans un pays d'une merveilleuse richesse, dans la fameuse province du Gharb, qui jouit dans tout l'empire d'une réputation de fertilité non usurpée. Quoique la terre y soit à peine cultivée, elle porte de magnifiques moissons; les villages y sont nombreux, entourés de jardins de l'aspect le plus riant. Partout où s'arrêtent les champs ensemencés commencent des prairies où l'herbe devient si haute, dans les années humides comme celle-ci, qu'elle atteignait souvent le poitrail de nos chevaux. Le safran sauvage, la scille et l'iris, que nous retrouvions partout, le ricin et la férule couvraient le sol de leurs fleurs. Nous rencontrions aussi de nombreux azeroliers fleuris, aux tiges énormes et tortueuses. Au loin, une ligne plus verte s'offrait à nos regards. Nous en approchions; c'était une forêt, une vraie forêt cette fois, avec des arbres aussi grands que les plus grands d'Europe, aussi touffus, aussi imposans. Nous cheminions tantôt au milieu de vastes et vertes clairières, tantôt à l'ombre de chênes gigantesques et plusieurs fois séculaires. Par malheur, la hache du bûcheron promène la dévasta-

tion dans cette solitude grandiose. Les charbonniers s'y livrent librement à leur industrie destructrice. Bientôt de nouveaux pâturages remplaceront la forêt et iront rejoindre les pâturages voisins, qui s'étendent presque à l'infini dans cette contrée remplie de troupeaux. Au sortir de la forêt, nous cheminons encore au milieu de collines et de plateaux dont la ressemblance avec ceux du Cantal me frappait de plus en plus. La bise qui soufflait sur eux, la pluie qui nous fouettait le visage, complétaient la ressemblance. Nous nous arrêtâmes sur un point élevé, aux environs de la k'oubba de Lella-Mîmouna-Taguenaout, près de laquelle se tient, chaque mercredi, *el Arbâa*, le marché le plus fréquenté du Gharb. La k'oubba de la sainte, entourée de cactus, est tout à fait charmante; on dirait un de ces jolis oratoires ensevelis dans la verdure qu'on rencontre dans nos campagnes de Provence et qui semblent être les sanctuaires d'un culte, non de sacrifices, mais de mystérieuses et poétiques émotions. Le fait est que la légende de Lella-Mîmouna-Taguenaout n'est pas de celles qui portent à la tristesse et aux vertus pénibles. Lella-Mîmouna était à la fois d'une grande beauté et d'une piété profonde; sa beauté l'inclinait à l'amour, sa piété lui fit choisir pour objet de sa passion un marabout renommé, Sidi-Bou-Selham, qui vivait au bord de la mer, entre Rbat' et El-Arâïch, en un lieu où l'on vénère aujourd'hui sa k'oubba. Mais elle ne pouvait se présenter à lui et lui faire l'aveu de sa flamme et de ses désirs, sans risquer d'être éconduite par un homme aussi dévot. Elle supplia donc le ciel de la transformer en une négresse horrible, et c'est dans cet état qu'elle vint offrir à Sidi-Bou-Selham de faire sa cuisine et de s'occuper de son modeste ménage. Comment le chaste personnage aurait-il flairé la tentation? Il accepta donc sans hésiter les services de Lella-Mîmouna, pensant que ce serait une mortification de plus que d'avoir constamment sous les yeux une femme aussi laide. La nuit venue, Lella-Mîmouna reprit sa forme véritable, se revêtit de toute sa beauté, bornant là d'ailleurs ses vêtemens, et s'offrit ainsi aux regards troublés de Sidi-Bou-Selham en lui disant : « Pour te récompenser de ta sainteté, Dieu a décidé que tu posséderais dès cette terre une hourri céleste, et il m'envoie te donner un avant-goût des joies du paradis. » Cette fois, le marabout n'hésita plus : peut-on refuser les présens de Dieu? Le jour, Lella-Mîmouna se changeait en négresse; la nuit, elle redevenait une adorable maîtresse. Le saint et la sainte vécurent de la sorte durant de longues années, jusqu'au jour où ils allèrent s'enivrer, dans un monde meilleur, des plaisirs dont ils avaient déjà si largement usé dans ce monde-ci.

Telle est l'histoire édifiante que m'a racontée le fkih, c'est-à-dire l'écrivain arabe de la légation de France, le surlendemain

de notre départ d'El-Araïch, lorsque nous reprîmes, toujours à quatre heures et demie du matin, la route de Fès, en passant devant la k'oubba de Lella-Mîmouna-Taguenaout, où une vapeur blanche, glissant des feuilles des cactus, se déchirait aux premiers rayons du soleil, comme les voiles mêmes de Lella-Mîmouna s'étaient déchirés aux regards brûlans de Sidi-Bou-Selham. Nous continuions à marcher dans de longues plaines médiocrement pittoresques, où aucun objet qui pût la distraire ne provoquait notre imagination. C'était toujours une contrée d'une grande richesse naturelle, mais à peine cultivée par ses habitans, une sorte de Beauce qu'on aurait oublié de labourer et qui se vengerait du dédain des hommes en faisant pousser, à côté de moissons maigres, des chardons gigantesques, des mauves aux fleurs rouges, inconnues, je crois, en France, et presque aussi grandes que des arbustes; enfin, toutes sortes d'herbes et de fleurs d'une taille deux ou trois fois supérieure à celle qu'elles ont chez nous. Nos chevaux buttaient dans la boue, et comme les sentiers étaient plus défoncés encore que tout le reste du pays, nous passions sans hésiter au milieu des champs de blé, dont on peut se figurer aisément l'aspect lorsqu'une caravane telle que la nôtre les avait traversés. Mais, en Afrique, personne ne fait attention à de telles misères! Il est convenu que les cultures doivent être foulées, qu'elles sont faites pour remplacer les routes, lorsque celles-ci ont besoin d'être remplacées, ce qui arrive toujours. Au bout de l'étape, nous allâmes camper à Kariat-el-Habbâsi, c'est-à-dire à côté de la maison ou du village du cheik El-Habbâsi. Ce cheik, un des plus importans du pays, qui était accouru à notre rencontre avec une magnifique escorte de cavaliers, venait de marier sa fille au fils du grand-vizir, lequel est cousin germain du sultan. Grâce à cette alliance, dont il se félicitait beaucoup, bien que son gendre fût à moitié idiot, le cheik El-Habbâsi a vu son importance croître encore. C'est un beau vieillard à la physionomie intelligente, aux traits fins, qui m'a paru un des très rares Marocains doués d'une certaine distinction naturelle. Nous étions campés sur une colline qui dominait de quelques mètres son village, ou plutôt sa ville, car c'est le chef-lieu d'une province. Qu'on se figure un ramassis de maisons noires construites en pisé, serrées les unes contre les autres, séparées à peine par des ruelles fangeuses, avec des toits formés de chaume ou de branches. Seule, la maison du cheik, peinte en blanc à l'extérieur, dénotait quelque luxe. Cet ensemble de constructions misérables serait hideux si la ville n'était entourée d'une haie de cactus non moins élevée que les maisons, et si partout, à l'intérieur, ces mêmes maisons n'étaient dissimulées par d'autres haies de cactus. A quelque distance, un village ressemble à un bois de cactus sur lequel seraient posées des centaines de nids de cigognes.

En effet, au sommet de chaque maison s'étalent pour le moins deux nids de cigognes, souvent trois, quelquefois six; j'en ai même compté un jour jusqu'à huit sur une maison un peu plus grande, il est vrai, que la moyenne. Ces cigognes font le meilleur ménage avec les habitans, qui ont pour elles une sorte de culte, les regardant comme des oiseaux de bon augure, ennemis des reptiles et des animaux dangereux. En tuer une serait à leurs yeux une sorte de crime. Aussi les cigognes ont-elles la plus grande confiance dans les indigènes; elles font leur nid sur des maisons à peine élevées de un ou deux mètres, où les enfans pourraient les atteindre si la fantaisie leur en prenait. Mais à Dieu ne plaise! Enfans, chiens, chats, poules, tout vit avec les cigognes dans une promiscuité innocente. Celles-ci vont et viennent à leur aise, portant la nourriture à leurs petits, qu'on voit ouvrir leurs longs becs maladroits au-dessus de leurs nids difformes, sans être jamais dérangés. Elles poussent continuellement le même cri, sorte de bruit de crécelle des plus désagréables, que les indigènes comparent à celui que font dans les bains maures les patins de bois des femmes, nommés calcabs. C'est une véritable scie, dans l'acception métaphorique du mot, mais qui n'incommode personne. Si peu poétiques que soient les cigognes, les indigènes les aiment assez pour leur confier parfois les plus délicates missions. J'ai entendu un jour un jeune berger chanter à l'ombre d'un arbre sur lequel une cigogne, prête à prendre son vol, agitait lourdement ses ailes, une chanson mélancolique dont voici la traduction :

O cigogne, ô toi à la taille élevée, ô toi qui habites au sommet du donjon, va et salue de ma part la coquette dédaigneuse qui a des bracelets de pieds retentissans et qui cause ma folie.

C'est chez le cheik El-Habbâsi que je me suis initié au cérémonial d'une réception marocaine. Nous étions allés le voir pour le remercier d'être venu à notre rencontre avec un brillant appareil et de nous avoir envoyé une *mouna* magnifique. Il nous reçut dans une sorte de pièce largement ouverte sur un jardin d'orangers et de citronniers. Des coussins et des tapis avaient été répandus par terre pour que nous pussions nous asseoir ou nous coucher à volonté; toutefois le cheik lui-même se tenait sur un méchant fauteuil d'Europe, aux pieds usés et branlans, et il avait réservé une chaise de même origine et non moins délabrée pour M. Féraud. Le jardin était rempli de groupes de serviteurs et de soldats qu'on eût dit disposés en vue de la décoration. Pendant que le cheik causait avec M. Féraud, s'émerveillait de sa science en arabe et le priait de lui en laisser un témoignage en lui écrivant un morceau quelconque

en beaux caractères, un personnage grave, vêtu des plus somptueux vêtemens blancs, se plaça au milieu de nous pour faire le thé. Il faut savoir qu'au Maroc le café est inusité, et que la boisson qu'on vous offre partout est le thé. On dirait que les Anglais ont passé par là! Que le ciel les confonde! Rien ne vaut le café turc et arabe de l'Orient, avec sa mousse crémeuse et son arome exquis, tandis que le thé du Maroc est une boisson des plus médiocres. Mais les Marocains ne connaissent pas le café turc ou arabe. De plus, ils ne fument pas, sauf le kif qu'ils fument en cachette. Pour un homme qui a vécu en Orient, il est impossible de regarder comme de vrais musulmans des gens qui ne fument pas, et qui ne prennent pas de café. Je crois bien qu'au contraire c'est par excès d'orthodoxie que les Marocains font ainsi : mais c'est une orthodoxie bien peu pittoresque. Il faut pourtant ajouter, comme circonstance atténuante, que le thé marocain, qui se nomme *atai*, est assaisonné de menthe, nommée *nânâ*, et de verveine, appelée, d'après un mot espagnol, *luisa*, ce qui l'empêche de ressembler tout à fait au détestable thé des Anglais. Voici comment on le prépare et comment on le boit. A peine le grave personnage dont je viens de parler s'était-il assis au milieu de nous, qu'un esclave noir plaça devant lui un plateau contenant une rangée de tasses assez petites, deux théières, un vase rempli de menthe et de verveine, un autre rempli de thé, une boîte pleine de sucre et quelques petits verres. Un second esclave noir approcha un trépied de forme élégante sur lequel chauffait une sorte de samovar en cuivre. Le préparateur commença par mesurer dans le creux de sa main la quantité de thé qu'il jugeait à propos de mettre dans chacune des théières. Puis il fit verser de l'eau par l'esclave noir, lava les feuilles, ainsi que nous faisons en Europe, et jeta le résidu. Ceci fait, il choisit deux énormes morceaux de sucre et les plaça dans les théières, qu'il fit remplir d'eau chaude. Quand il jugea l'infusion à point, il vida une certaine quantité de thé de chacune des théières dans deux verres différens, goûta et reversa ce qui restait au fond des verres dans les théières. Il ajouta alors un peu de sucre ou un peu de thé ; regoûta, ayant toujours soin de reverser ce qu'il ne buvait pas dans les théières. Le thé était à point, ce qu'il nous indiqua par un moyen fort connu de tous ceux qui ont assisté à un repas arabe, moyen bruyant et parfumé, après lequel il faudrait n'avoir ni ouïe ni odorat pour conserver un doute sur la satisfaction qu'éprouve l'estomac de celui qui l'emploie. La première tasse ne contient que du thé. Le préparateur verse alternativement dans chaque tasse du thé de chaque théière pour que les qualités et les défauts se compensent. On boit à tour de rôle et on remet les tasses sur le plateau. Alors commence la seconde opération, tout

à fait semblable à la première, à deux exceptions près : d'abord l'adjonction de menthe et de verveine au thé des théières, ensuite la lessive des tasses qui se fait tout simplement en versant dans les théières le résidu qu'elles contiennent après que chacun a bu : parfois cependant la lessive ne se fait pas, ce qui est très propre, car alors, au lieu d'avoir le résidu de tous ses voisins, on n'a que le résidu d'un seul, la même tasse ne revenant jamais à la même personne. Il faut, pour être parfaitement poli, boire trois tasses, toutes trois horriblement sucrées, mais les deux dernières agrémentées de menthe et des résidus de celle ou de celles qui ont précédé.

On se fait à tout en voyage, même au thé marocain. J'ai fini à Fès par le trouver excellent et fort proprement préparé ; mais celui du cheik El-Habbâsi, malgré la grande quantité de sucre qu'il contenait, m'a paru un peu amer. Heureusement que, dissimulé dans un coin du salon de réception, j'ai pu le répandre presque tout entier sur un tapis sans que personne s'en aperçût. Le lendemain de cette initiation à l'un des plus grands charmes de l'hospitalité du Maroc, nous descendions dans la vallée du Sbou et nous traversions le fleuve. L'opération n'était pas des plus aisées. De Kariat-el-Habbâsi au Sbou, il n'y a pas beaucoup plus d'une heure de marche ; mais, grâce aux pluies diluviennes de l'hiver, nous avions à traverser deux énormes marais où nos chevaux enfonçaient jusqu'au poitrail. Nous arrivâmes au Sbou sans apercevoir le fleuve, tant il est encaissé dans des berges profondes, au milieu d'une plaine parfaitement plate, où rien n'indique sa présence. Le Sbou prend sa source au Djebel des Beni-Arzar à 4 kilomètres environ de Fès ; il a environ 550 kilomètres de développement, ses largeurs moyennes sont de 300,135,110 et 175 mètres. Sa plaine d'alluvions, qui commence véritablement au Sok-el-Tenin, après le Djebel-Selfat, et qui se prolonge jusqu'à la mer sur une longueur de 120 kilomètres, avec des largeurs moyennes de 10 à 50 kilomètres, comprises d'une part entre les collines du Gharb, dernières ramifications du Riff, et les montagnes des Zemmours-Gheuh d'autre part, est une des régions les plus fortunées du Maroc. Une tradition locale, recueillie par Marmol, affirmait que cette immense plaine avait été couverte autrefois par les flots de l'océan. « Élevée de quelques mètres à peine au-dessus de l'Atlantique, dit M. Tissot, elle n'offre, dans une étendue de 20 lieues de l'ouest à l'est, de 12 à 15 du nord au sud, aucune ondulation de terrain, aucun accident appréciable : à peine le regard est-il arrêté par le profil bleuâtre des hauteurs qui la limitent. C'est au milieu de ce vaste bassin que se déroule majestueusement le cours inférieur du Sbou, le plus grand cours d'eau de l'Afrique septentrionale, après le Nil : large de 300 mètres,

le fleuve roule entre deux berges à pic, semblables à des falaises, des eaux bourbeuses comme celles du Tibre, et justifie par son aspect imposant cette épithète de *magnificus* que Pline a sans doute empruntée au récit des premières expéditions romaines (1). » Pour moi qui ai vécu si longtemps sur le Nil, la vue du Sbou présentait un intérêt tout particulier. Je ne pouvais m'empêcher de comparer les deux fleuves qui coulent aux deux extrémités de l'Afrique, avec des destinées si diverses. Ils ont entre eux bien des ressemblances. Le Nil aussi roule des eaux limoneuses entre deux berges profondes, qui se creusent à mesure que le fleuve descend, et qui bientôt deviennent pareilles à des falaises de sable. Mais si magnifique que soit le Sbou, quelle différence entre le Nil et lui ! Et combien aussi sont différentes les rives des deux fleuves ! Le bassin du Sbou est d'une grande richesse naturelle, mais les hommes le laissent presque inculte ; il n'y a nulle part de travaux d'irrigation : on ne trouverait même pas, dans cette grande plaine, une modeste noria, une seule ! Le bassin du Nil, au contraire, si merveilleusement irrigué, doit presque autant aux hommes qu'à la nature. Il ne s'étend pas, comme celui du Sbou, à perte de vue jusqu'à des collines lointaines perdues dans le bleu de l'horizon. Presque partout il est borné, au bout de quelques kilomètres, par des montagnes de grès, aux formes charmantes, aux inimaginables et indescriptibles colorations. Enfin des ruines merveilleuses se dressent sur les bords du Nil, tandis que quelques cabanes d'Arabes se reflètent seules dans les eaux bourbeuses du Sbou. L'Égypte a vu passer et a porté les plus admirables civilisations du monde : celle des Pharaons, celle de la Grèce expirante, celle de Rome, celle des Arabes dans la fleur de leur génie : le Maroc, à peine effleuré par Rome, a brillé sous les Arabes d'une vive clarté, mais d'une clarté éphémère, bientôt éteinte sous les souffles brûlans du désert.

Le temps me manquait pour continuer mes réflexions ; il fallait passer le fleuve : opération difficile ! Bien entendu, le Sbou ne possède pas un seul, pont et il n'est guéable qu'en été lorsque l'eau est presque complètement écoulée. A l'époque où nous étions et au Mechràa-bel-Ksiri ou Gué-de-Ksiri, où nous nous trouvions, il avait une profondeur de 3 ou 4 mètres au moins sur une largeur de plus de 150 mètres. En outre, son lit, obstrué de bancs de sable, ne nous permettait pas de passer en ligne droite sur la rive opposée. Nous n'avions qu'une seule barque pour nos bagages, notre artillerie, nos bêtes, nos gens et nous. Encore cette barque était-elle déjà à moitié remplie d'Arabes, les uns bateliers, les autres chargés de seconder les bateliers, les autres chargés de seconder

(1) *Recherches sur la géographie comparée de la Mauritanie Tingitane.*

ceux-ci, et ainsi de suite, selon la mode de tous les pays arabes. Il fut décidé qu'au milieu de la journée, à l'heure où le soleil est le plus chaud, nous ferions passer chevaux et mulets à la nage, car nous en aurions eu sans cela pour cinq ou six jours. Chaque voyage de la barque durait environ trois quarts d'heure et servait au transport de quatre ou cinq d'entre nous et d'autant de cantines. Au reste, la barque chargée était charmante à voir pour ceux qui restaient sur les rives, car ceux qui étaient dedans avaient quelque peine à s'y tenir. Empilés les uns sur les autres à côté des bagages, ils recevaient sans cesse des coups d'avirons qui risquaient de les jeter à l'eau. Les Arabes les enveloppaient de toutes parts sous prétexte de les consolider et grimpaient en outre en pyramide sur les bagages. L'un d'eux, placé au sommet du chargement, avait pour unique fonction de diriger la mélodie sans laquelle ne s'exécute aucun travail en Afrique. La barque s'ébranlait lentement; aussitôt le musicien entonnait son chant, que tous les bateliers répétaient en chœur. Leurs voix augmentaient graduellement à mesure que la barque s'avançait décrivant dans le fleuve des courbes élégantes autour des bancs de sable, et rien n'était joli, à distance, comme cette masse colorée et murmurante qui glissait sur la surface bleue de l'eau avec des refrains prolongés dans l'air sonore du matin et dans l'espace démesuré de la plaine. Quant au sens de ces refrains, il était des plus simples. Le nom d'Allah revenait à satiété, comme toujours. *Allah isahal alima!* Que Dieu nous facilite (le passage), voilà ce qu'ils disaient. Les musulmans ne font pas une seule action sans inviter ainsi Allah à y intervenir. Même lorsqu'ils font celle que Lella-Mîmouna-Taguenaout et Sidi-Bou-Selham faisaient tous les soirs, par une jouissance anticipée du paradis, ils éprouvent le besoin d'être secondés par Dieu. *Bismillah!* au nom de Dieu! disent-ils; et beaucoup, paraît-il, ajoutent en suppliant: *Allah isahal alima!*

Le chargement de la barque donnait lieu à ces éternelles scènes de maladresse, de cris, de mouvemens désordonnés dont les Arabes accompagnent aussi tout travail. Sans la présence du cheik El-Habbâsi, qui avait voulu présider lui-même à notre passage, jamais elles ne se seraient terminées. Elles étaient aussi raccourcies dans leur durée par l'intervention d'un homme admirable, qui a été la Providence de tout notre voyage, le caïd Mohammed Alkalaï, un des janissaires de la légation de France. Tout le monde connaît, sans le savoir, la figure qu'a ou plutôt qu'a eue le caïd Mahommed Alkalaï. C'est lui qui a posé pour le *bourreau de Grenade* dans la fameuse toile d'Henri Regnault qui figure aujourd'hui au Louvre. Henri Regnault n'avait pas été chercher bien loin ses modèles à Tanger : il avait pris son bourreau parmi les janissaires et sa Salomé parmi les servantes

de la légation, où, il y a peu de temps encore, cette dernière faisait la vaisselle, n'agitant plus que sur des assiettes sa chevelure d'ébène et ne montrant ses dents d'ivoire qu'aux marmitons. Le caïd Alkalaï n'a plus la fière tournure que lui a donnée Henri Regnault. Maigre comme un piquet de télégraphe, la moustache taillée à l'impériale avec une barbiche des plus pointues, la figure ridée comme un vieux parchemin, les épaules tombantes au point qu'elles n'existent presque plus, le corps long et osseux, les jambes grêles, il a un faux air de don Quichotte qui frappe au premier abord. Et j'ose dire qu'il vaut l'illustre chevalier de la Triste Figure, qu'il n'est pas moins dévoué, pas moins prêt à tous les sacrifices, pas moins noble de cœur et de caractère. Son unique passion est la légation de France, pour laquelle il se ferait hacher menu comme chair à pâté. Il faut le voir dans une ambassade pour juger de sa valeur. Toujours debout, toujours alerte, toujours veillant et surveillant, c'est lui qui fait tout aller, qui fait dresser les tentes, charger et décharger les bagages, passer les fleuves, gravir les montagnes et traverser les plaines. Il fait tout cela sans précipitation, sans faux empressement, avec une dignité superbe. Lorsqu'il circule au milieu des Arabes coiffé d'un turban gigantesque, assez semblable aussi à l'armet de Mambrin, il est impossible de ne pas admirer l'activité dévorante et calme de sa comique personne. Autour de lui, les Arabes ne se pressent pas : ils invoquent le nom d'Allah, espérant sans doute que Dieu fera la besogne pour eux; ils se font des politesses mutuelles ; ils pratiquent de leur mieux la maxime : Pas de zèle! Il fallait les voir lever ou dresser le camp, lorsqu'Alkalaï, par hasard, n'était pas là. Quelle nonchalance ! Quel temps gaspillé ! J'ai dit que les Marocains étaient fort grossiers envers tout chrétien : ils ne l'appellent que *tager*, ce qui veut dire marchand ; jamais ils ne le traiteraient de sidi, c'est-à-dire monsieur. Mais le moindre portefaix, s'adressant au moindre de ses confrères, lui donne sans hésiter du sidi à pleine bouche. J'entendais constamment dans le camp : « Sidi, relève cette toile ! Sidi, prends cette corde ! » Et tous ces sidis, se faisant des complimens mutuels, ne faisaient pas autre chose. Ce qui ajoutait à la confusion, c'étaient les soldats français qui se mêlaient de donner des ordres aux indigènes dans le plus pur gascon, et qui s'étonnaient de n'être pas compris. J'avais, quant à moi, un domestique basque qui leur parlait en son patois et qui les traitait de ganaches en voyant leur ébahissement. Il est revenu convaincu qu'un peuple qui ne comprenait pas le basque était tout à fait abruti. Les soldats poussaient tous les jurons des casernes, ce qui aurait fort choqué les Arabes s'ils se fussent doutés que le nom de Dieu, ce nom de Dieu qu'ils invoquent si pieusement, était maltraité de la sorte. Au plus fort du vacarme, Alkalaï arrivait, et

tout rentrait dans l'ordre; et, en moins d'une minute, ce qui avait coûté jusque-là des heures inutiles de travail était achevé! Sur les bords du Sbou, il se multipliait; nous lui avons certainement l'obligation d'une journée au moins qui aurait été perdue sans lui.

Le passage à la nage des bêtes de somme nous offrit un spectacle des plus pittoresques. On commença par les chevaux. Comme il n'y a pas d'animaux plus bêtes que les chevaux, rien n'était plus difficile que de les lancer en plein fleuve, et lorsqu'on y avait réussi, on ne pouvait les lâcher qu'après avoir franchi le courant: sans cela, ils s'y seraient abandonnés. L'opération exigeait deux hommes qui se plaçaient de chaque côté de la tête de chaque cheval et qui l'entraînaient à l'eau. Mais, avant d'y réussir, que de difficultés! Les uns s'échappaient sur la rive, remontaient la berge, et filaient dans la campagne, où il ne fallait pas moins d'une heure pour les rattraper; les autres, arrivés au milieu du fleuve, voire même sur l'autre rive, retournaient en arrière en poussant des hennissemens furieux. Pendant qu'ils nageaient, ils soufflaient avec le bruit de locomotives qui s'arrêtent. Les cris des Arabes augmentaient le tumulte. Je dois dire à la louange des mulets, animaux beaucoup plus intelligens, car ils se rapprochent de l'âne, qui est l'intelligence même, qu'ils n'imitaient en rien les sottes révoltes et tous les embarras des chevaux. Après les avoir débâtés, on les poussait en masse dans le fleuve, et ils allaient de l'avant, sans se faire prier, se bornant, eux aussi, à renifler si bruyamment, qu'on eût dit, à les entendre tous ensemble, des centaines de trains entrant en gare à la fois. Mais, arrivés sur la rive opposée, une grande difficulté se présentait : comme le fleuve quelques jours auparavant coulait à pleins bords, et comme il s'était retiré très vite, il avait laissé un grand espace de boue liquide qu'il fallait franchir pour atteindre la terre ferme. Chevaux et mulets y enfonçaient à chaque pas; rien n'était plus drôle que de les voir se débattre, essayer de relever une jambe pendant que les autres enfonçaient à leur tour, recommencer à satiété ce travail de Pénélope sans se décourager et sans arriver à un résultat. Lorsque leurs jambes de derrière étaient embourbées, ils glissaient doucement dans la vase, où ils semblaient prendre un bain de siège. L'un d'eux même, s'étant laissé choir et ne pouvant plus se relever, descendait rapidement dans la boue, sous le poids de son corps, que les jambes ne supportaient plus, si bien qu'en quelques minutes son cou et sa tête seuls restaient à l'air libre. Naturellement les Arabes criaient, se donnaient des ordres mutuels, se traitaient de sidis, se disaient des injures ou des politesses. Il fallut de grands efforts pour les décider à opérer le sauvetage de la pauvre bête, qu'on dut littéralement déterrer. Quelques minutes encore, et il eût été trop tard.

Vers cinq heures du soir, le passage était à peu près terminé. Il avait commencé à cinq heures du matin. Encore restait-il des chameaux et les caissons d'artillerie, qu'on devait transporter la nuit au clair de lune. « Et quand on pense, dit tout à coup le caïd raha, qui avait vu Rome, Londres et Paris, quand on pense qu'à Paris, avec un pont, nous serions tous passés en dix minutes! » Réflexion profonde, digne de M. de La Palisse, qui m'ouvrait des jours nouveaux sur les avantages de la civilisation. J'étais occupé à en sonder l'étendue, tandis que le soleil se couchait à l'horizon, dorant les eaux du Sbou de teintes claires qui lui donnaient réellement un faux air de Nil, que quelques-uns de mes compagnons chassaient dans la campagne, que d'autres pêchaient dans le Sbou des aloses énormes et exquises, et que M. Féraud, assis au milieu d'un groupe de musulmans attentifs, leur faisait je ne sais quel discours, avec des airs, des gestes et des mouvements de conteur arabe, dont l'auditoire boit les paroles. Une dernière barque chargée comme toutes les autres traversait l'eau; tout à coup, nous voyons surgir, à un détour du fleuve, une sorte d'embarcation légère, d'une forme étrange et d'une coloration verte, qui ressemblait à celle des prairies environnantes. Elle était composée de roseaux fraîchement cueillis, dont les tiges, ramenées en avant, se relevaient comme un banquet; l'arrière était coupé tout droit; on eût dit la moitié antérieure d'une gondole qu'on aurait séparée par le milieu. Livrée au courant, sans personne en apparence pour la guider, elle suivait le fil de l'eau si rapidement, qu'on ne pouvait s'empêcher de trembler pour la barque qu'elle allait certainement rencontrer, et qui chavirerait, vu le manque d'équilibre du chargement. En effet, un Arabe effrayé saute et court à cette embarcation verdoyante, qu'il traîne sur un côté du fleuve. Au bruit de cette manœuvre, deux bateliers se réveillent et soulèvent une tête étonnée au milieu des branches vertes. C'étaient des pêcheurs, et l'embarcation était une ma'adiâ, sorte de bateau de pêche qu'on abandonne ainsi aux caprices du Sbou et sur lequel les indigènes, avec leur insouciance ordinaire, s'endorment sans crainte, à la garde d'Allah. Je ne saurais dire combien ces ma'adiâ sont charmantes, et quel effet m'a produit l'apparition de l'une d'elles, d'abord si mystérieuse, aux rayons du couchant. On l'eût prise pour un simple bouquet de feuillage jeté sur l'eau; mais il aurait fallu qu'arrêtée dans sa course vers l'inconnu par une main tremblante, il en sortît autre chose que deux pêcheurs se frottant les yeux. Il manque toujours quelque chose à la réalité pour être parfaitement poétique!

GABRIEL CHARMES.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LA

QUESTION DES TORPILLEURS

I.

LES TORPILLEURS EMPLOYÉS COMME GARDES-COTES.

Plus de vaisseaux! Des torpilleurs! tel est le cri que font entendre ceux qui, se laissant éblouir par le côté le plus saillant de la guerre navale future, et trop impressionner par le plus émouvant des épisodes qu'elle pourra nous offrir, ne tiennent pas un compte suffisant de toutes les conditions si diverses qu'une marine militaire doit remplir, de tous les services auxquels elle doit satisfaire. Les succès obtenus par les *torpilles portées* contre les navires au mouillage, turcs ou chinois, dans les récentes guerres, aussi bien que les expériences faites dans nos ports, ne leur laissent aucun doute sur les succès certains des *torpilles automobiles* contre les bâtimens en marche, à la mer, à quelque nation qu'ils appartiennent. Ils ne paraissent pas songer aux mécomptes auxquels on doit s'attendre dans la pratique de théories dont l'épreuve seule d'une guerre peut nous montrer sûrement les résultats et qui, jusque-là, ne reposent que sur des suppositions, sur des inductions et sur des raisonnemens.

Toujours entraînée par les idées nouvelles résumées dans des aphorismes précis et faciles à saisir, l'opinion publique, à la suite

de quelques écrits et d'articles de journaux, s'est emparée de cette formule radicale : *Plus de vaisseaux! Des torpilleurs!* Comme à l'ordinaire, jugeant de tout sans pouvoir rien approfondir, elle salue hautement les promoteurs de cette idée, ou ceux qui passent pour l'être, comme les apôtres de la jeune marine, destinée à régénérer une organisation vieillie (elle date d'hier!) et elle regarde ceux qui font seulement des réserves comme des esclaves de la routine, comme des esprits étroits ou usés, incapables de comprendre l'importance, la puissance et l'avenir de ce merveilleux engin : *la torpille automobile!* A quoi bon, dit-elle, toute cette flotte qui coûte des millions? A quoi bon ces cuirassés, ces croiseurs, ces puissantes machines, cette formidable artillerie, ces vaillans équipages, puisqu'ils sont fatalement destinés à devenir la proie d'un myrmidon imperceptible qui, au moment où ils y penseront le moins, leur enverra sous l'eau une torpille qui les fera couler?

Telle est l'absolue confiance que le public met dans la torpille automobile, sur la foi de certains enthousiastes et sur les conclusions tirées d'exercices qui ne peuvent et ne doivent trancher la question au point de vue de l'attaque sérieuse des bâtimens à la mer. On ne se dit pas qu'il y a bien des circonstances, dans la guerre comme pendant la paix, où la torpille ne peut être d'aucune utilité et dans lesquelles le concours de vaisseaux pourvus d'une artillerie convenable et d'un équipage important sera indispensable; que d'ailleurs, si les cuirassés gigantesques paraissent devoir être abandonnés, rien n'est plus simple que de les remplacer par une force navale plus rationnelle eu égard aux circonstances actuelles; on ne se dit pas que torpiller pour exercice un but immobile ou d'une petite vitesse, dans des eaux tranquilles ou peu agitées, n'est pas la même chose que torpiller au large et *pour de bon* un vaisseau qui se meut avec rapidité et qui possède contre son adversaire la ressource d'une manœuvre habile, d'une artillerie puissante et de pointeurs parfaits; on ne se dit pas que, dans le premier cas, la torpille peut quelquefois manquer son coup, et qu'elle le manquera souvent dans le second; que d'ailleurs nous n'avons jamais encore eu l'exemple d'une lutte à la mer entre un torpilleur et un vaisseau (1), que la guerre seule peut nous le donner, que tous les exercices du monde ne pourront en tenir lieu, et que, tout en s'organi-

(1) Nous n'avons même que deux exemples de torpilles automobiles employées à la guerre contre des vaisseaux au mouillage; dans la dernière guerre des Russes contre les Turcs, les premiers firent deux tentatives à Sinope contre un vaisseau turc qui n'eut aucun mal dans la première et fut coulé dans la seconde, parce que ce vaisseau n'exerçait aucune surveillance.

sant et en prenant ses précautions, il serait sage d'attendre les résultats d'une semblable expérience avant de proclamer le triomphe certain, infaillible, général, toujours et partout, *à la mer* du torpilleur. Enfin, on ne se dit pas beaucoup d'autres choses que nous allons passer en revue le plus brièvement possible.

I.

Énonçons d'abord, pour fixer les idées, les principales propositions que j'espère démontrer.

1° Le rôle des torpilleurs autonomes actuels ne peut être que celui de garde-côte ; pour des raisons péremptoires que j'exposerai plus loin, le domaine de la haute mer leur est pratiquement interdit, quoique je ne leur conteste pas la faculté de tenir convenablement la mer, dans les gros temps ordinaires et, tant que leur machine, fonctionnant convenablement, leur permettra de bien gouverner.

2° La terreur que l'attaque d'un torpilleur doit, dit-on, inspirer à tout navire, ne peut, dans tous les cas s'entendre que des navires au mouillage, et ils n'y seront exposés que dans les rades ouvertes ; quant à l'attaque d'un torpilleur à la mer contre un bâtiment bien armé, bien commandé, d'une excellente marche et évoluant bien, elle ne doit pas, à mon avis, préoccuper ce dernier plus que ne ferait l'attaque d'un bâtiment ennemi en tout semblable à lui-même.

3° Une réunion nombreuse de torpilleurs à la mer en vue d'une entente commune et d'une manœuvre combinée, à la poursuite d'une flotte ennemie, ne pourra que difficilement remplir son objet, et seulement par un temps à souhait ; dans une nuit obscure ou par un temps sombre ou couvert et pluvieux, surtout s'il s'y ajoute une mer grosse et un vent frais, cette réunion n'aboutirait le plus souvent qu'à une mêlée d'aveugles dans laquelle les torpilleurs se feraient plus de mal à eux-mêmes qu'ils n'en feraient aux ennemis (1). Il est douteux que l'on se risque à faire des expériences de ce genre dans des circonstances capables de les rendre décisives ; on ne saurait établir aucune comparaison, sous le rapport de l'ordre, de la sécurité, de la facilité d'entente et de la préservation des abordages, entre une réunion de bâtimens ordinaires et une réunion de torpilleurs tels que ceux dont il s'agit.

4° De la première proposition il résulte que, dans le cours de leur navigation dans la haute mer, les bâtimens de guerre ou de commerce n'auront pas à craindre la rencontre des torpilleurs actuels ;

(1) Depuis que ce travail a été écrit, les abordages sérieux qui ont eu lieu près de Toulon, du 6 au 15 mai, sont venus confirmer cette proposition.

ils n'auront affaire qu'à des torpilleurs de nouvelle création, avisos, croiseurs et autres, et je dis qu'il n'en résultera pas pour ces bâtimens une situation sensiblement différente de celle que leur a créée jusqu'ici, en temps de guerre, la rencontre à la mer des avisos, croiseurs ou cuirassés ordinaires.

5° Il y aura toujours une foule de circonstances dans la guerre, aussi bien que dans la paix, où les torpilleurs ne seront d'aucune utilité et dans lesquelles le concours de grands bâtimens de guerre montés par un équipage important et disposant d'une forte artillerie sera indispensable.

Voilà des affirmations nettes et précises : elles sont fondées sur l'expérience des choses de la mer, sur l'observation de la manœuvre des torpilles, sur une longue pratique de celle des vaisseaux et sur de mûres réflexions ; elles me semblent de nature à faire le jour dans la question, si, comme je l'espère, je parviens à les appuyer d'argumens assez solides ; si je n'y réussis pas, mes convictions sont telles, que j'en rejetterai la faute, non sur le manque de bonnes raisons, mais sur mon insuffisance à les faire valoir, et j'en appellerai aux résultats de la guerre future ; car, jusqu'à ce que nous ayons vu des torpilleurs autonomes, tels que ceux dont je m'occupe, et des vaisseaux (européens) armés et à la mer, lutter entre eux pour l'existence, et l'un des adversaires périr, aucun exercice, aucun vain simulacre ne changera mon sentiment.

Autour de ces propositions principales viendront s'en grouper quelques autres moins importantes, à mesure qu'elles se présenteront sous ma plume dans le cours de cette étude.

Je reconnais parfaitement toute l'importance des torpilleurs, les grands services qu'on en peut attendre et je trouve très à propos qu'on les multiplie ; je reconnais toute la valeur de cette arme terrible ; ce n'est donc pas plus pour en nier la puissance que pour en combattre l'emploi que je prends la plume : je ne le fais que pour exprimer le vœu que cet emploi soit judicieusement réglé et que l'on agisse sans précipitation. Sur la foi de l'infaillibilité d'une arme qui n'a pas fait ses preuves et qui ne pourra les faire qu'à la guerre, on ne doit pas se hâter de sacrifier celle que nous avons appréciée depuis longtemps, alors que le bon sens et la logique disent de les utiliser, de les perfectionner toutes les deux.

Si j'en juge par ceux que j'ai consultés, je crois que la plupart des marins partagent mon avis. J'écris donc surtout pour les personnes qui, n'appartenant pas à la marine, peuvent se laisser plus facilement prévenir par des théories hasardées, lesquelles leur sont présentées avec un esprit vif et dans un style brillant et imagé, bien fait pour les séduire. Depuis que les revues et les journaux ont soumis au public ces questions techniques, plusieurs de mes amis

m'avaient engagé à émettre mon avis là-dessus. Je m'étais abstenu par suite de ma répugnance à me mettre en avant et à soutenir des polémiques, quelque courtoises et impersonnelles qu'elles puissent être, car il est bien entendu que seules les doctrines sont en jeu et jamais les personnes (1).

Celle que j'ai soutenue il y a quelques années pour les jetées de la rade de Toulon, dont j'étais un des chauds partisans, et dont, conjointement avec les membres distingués de la commission que j'avais l'honneur de présider, j'ai fait adopter le tracé, prouve que j'appréciais déjà toute la puissance de la torpille; c'est pour elle que je luttais alors contre ceux qui, ne la prenant pas suffisamment au sérieux, ne pouvaient se résoudre à déparer la rade de Toulon. Dans cette circonstance comme aujourd'hui, je n'ai cédé qu'à l'amour que j'ai toujours porté aux choses de la marine et à l'intérêt dévoué que je leur porterai jusqu'à mon dernier jour (2).

Alors j'étais en avant; aujourd'hui je suis en arrière; mais je ne me déjuge nullement pour cela; c'est qu'il y a une différence immense entre l'attaque des torpilleurs contre des bâtimens au mouillage et cette même attaque contre des bâtimens à la mer; dans le premier cas, c'est une question jugée; dans le second, c'est une question pendante et qui ne cessera de l'être qu'après l'expérience sérieuse d'une guerre.

Des impatiens font une affaire d'entraînement et de passion d'une question où tout ne doit procéder que d'une étude lente et consciencieuse, d'une conviction froide et mûrie et dans laquelle bien des considérations diverses doivent être mises en compte. Ils s'indignent que toutes leurs idées ne soient pas acceptées *a priori* et d'enthousiasme; ils eussent voulu que tous nos officiers se précipitassent comme un seul homme à leur suite et votassent d'acclamation le triomphe absolu de la torpille et la déchéance complète du canon. Comme ils ne pouvaient pas dire que les jeunes officiers fussent arrêtés par la routine et aveuglés par le culte du passé, et que d'ailleurs ils tiennent à les mettre de leur bord, ils ont eu soin de

(1) J'ai gardé le silence tant que les circonstances ne m'ont pas paru pressantes.

(2) Ma réponse aux violentes critiques adressées aux jetées de la rade de Toulon et publiées, sous le pseudonyme d'un *Vieux marin*, par quelqu'un qui ne l'était pas, dans un journal de Toulon, forme une série de vingt-huit articles publiés dans ce même journal du 5 avril au 5 décembre 1880. Suivant le désir exprimé plus tard par le ministre de la marine, sous les yeux duquel furent mis ces articles, je remaniai ce travail de manière à faire disparaître tout ce qui ressemblait à une polémique et à le convertir en un petit traité intitulé : *la Rade de Toulon et sa défense*, exposant l'historique de la question et l'objet de ces jetées. Ce travail fut, par l'ordre du ministre, publié dans la *Revue maritime et coloniale* (septembre, octobre et novembre 1881), dans la partie scientifique et littéraire du *Journal officiel* (nos du 22 octobre, 6 novembre, etc., 1881), et publié aussi en brochure.

les laisser de côté et de réserver ces accusations pour leurs aînés. Ils ont fait deux parts de la marine : les officiers généraux et supérieurs sont des arriérés dont on ne peut rien tirer; les lieutenans de vaisseau seuls sont bons à quelque chose (1).

Ces accusations ont été jetées, depuis plus d'un an, à la face de la France et de l'Europe, aux officiers généraux et supérieurs de la marine française, à ces mêmes officiers qui, vivement préoccupés du danger des torpilles, ont insisté avec tant de persévérance et de succès pour assurer, contre l'attaque des torpilleurs, la défense de la rade de Toulon et des flottes qu'elle abrite; voilà ceux qu'on représente comme ne prenant nul souci de la torpille et ne se préoccupant que du canon. Leur crime est tout simplement de penser que la question de la torpille, comme arme de combat à la mer, ne peut être assez élucidée avant l'expérience d'une guerre, pour qu'il y ait lieu d'adopter dès aujourd'hui un parti radical en reléguant, sur l'heure, nos vaisseaux dans le musée naval du Louvre et nos canons dans les galeries du musée d'artillerie. On qualifie d'obstacle la prudence réfléchie avec laquelle ils demandent qu'on agisse.

Voilà où peut mener la passion d'une idée dans une spécialité que l'auteur de ces amères critiques ne pouvait connaître que superficiellement, car, dans la torpille, il y a deux objets à considérer : l'engin en lui-même et son usage *à la mer*. Je lui abandonne l'engin; mais je dis que, dans les résultats de l'usage à la mer, l'habileté des manœuvres, les ressources de l'audace et celles de la ruse, l'animation du combat, l'extrême rapidité de la marche des deux adversaires, l'influence de la houle et celle des courans, enfin, les difficultés pratiques qui se rencontrent toujours dans l'application, à un combat réel, des opérations les plus simples en théorie ou dans un exercice, je dis que tout cela introduira des élémens qui pourront modifier les résultats prévus, élémens que les marins seuls peuvent soupçonner, mais ne pourront eux-mêmes apprécier à leur juste valeur qu'après l'expérience de combats *pour de bon*. Par les marins j'entends non-seulement quelques individualités plus ou moins marquantes et enthousiastes et le petit nombre d'adhérens que l'influence de leur situation peut grouper autour d'elles, mais la généralité.

Ainsi donc, tout ce qui est au-dessus du grade de lieutenant de vaisseau, tout ce qui a plus de trente-cinq à quarante ans (sauf, bien entendu, les adeptes), est considéré comme un obstacle au

(1) Lire la page 881 de *la Réforme de la Marine*, dans la *Revue* du 15 décembre 1884. Le présent travail était remis à la *Revue* un mois avant la mort de l'auteur de la *Réforme de la Marine*, enlevé si prématurément à la science et aux lettres.

progrès; il serait logique d'en tirer la conséquence naturelle et de demander la mise à la retraite de tout ce monde-là. Puisqu'il ne constitue qu'un *impedimentum*, sa présence dans le corps ne peut qu'être contraire aux intérêts du pays. En agissant ainsi tous les dix ou quinze ans, on serait assuré d'avoir toujours une marine jeune, incapable de s'endormir dans la routine, dans le culte des vieilles idées et disposée à se lancer à toute vapeur, sans regarder ni à droite, ni à gauche, dans la voie du progrès. On réaliserait ainsi le double avantage de pouvoir donner un avancement plus rapide aux officiers *intelligens* et de ne jamais être gêné par la voix de l'expérience et celle du bon sens, réclamant sans cesse pour que tout changement se fasse avec une prudente mesure et après de mûres réflexions.

Ces accusations contre les officiers généraux et supérieurs sont mal fondées : il n'y a, dans la question des torpilles, ni jeune, ni vieille marine, ni routine, ni préjugés, ni attachement aux « vieilles » idées en opposition avec le progrès. En ce qui concerne l'emploi de la torpille contre les navires au mouillage, il n'y a qu'une voix : tout le monde est d'accord, la cause est entendue. Pour ce qui concerne son usage contre les bâtimens à la mer, ce n'est qu'une affaire d'appréciations individuelles, auxquelles chacun cède plus ou moins, selon les déductions de son raisonnement ou les entraînemens de son imagination, indépendamment de l'âge. Celui qu'on représente, à tort ou à raison, comme le promoteur de la prédominance absolue de la torpille et du délaissement des vaisseaux, est dans sa soixantième année, et il connaît trop bien le savoir et le mérite du corps des officiers de vaisseau, dont il est un membre distingué; il sait trop avec quel soin la plupart des officiers, dans le cours de leur carrière, et quel que soit leur âge, se tiennent au courant de tous les progrès, de toutes les innovations, de toutes les expériences, pour ne pas être convaincu, j'en suis certain, qu'il n'y a ici en présence ni jeunes, ni vieux, ni progressistes, ni arriérés, mais seulement des gens également instruits, également éclairés, également dévoués au bien de la marine, comme à la gloire du pays, et différant simplement, sur certains points essentiels ou accessoires, et notamment sur la question de mesure et d'opportunité. Quelques officiers, autant jeunes que vieux, peuvent être exagérés dans un sens ou dans l'autre; mais la masse, la grande masse, veut le développement de l'arme nouvelle, sans condamner absolument l'ancienne. Elle veut le progrès, elle est capable de le comprendre et de le réaliser; mais elle le veut allié à la prudence et à la mesure, qui seules peuvent le rendre certain et l'empêcher d'être accompagné d'erreurs et suivi de mécomptes.

II.

Avant d'entrer en matière, il est indispensable de rappeler certaines notions sur les torpilles, afin que chacun, dans le public, puisse être à même de comprendre la valeur des expressions en usage et se rendre un compte suffisant de la question dont on lui parle tant.

Tout le monde, sans doute, sait qu'une torpille est, suivant la définition du *Manuel des défenses sous-marines*, « un vase métallique clos et bien étanche, rempli de poudre ou de toute autre matière explosible et qu'on fait éclater sous l'eau, au contact ou dans le voisinage de la coque d'un navire ennemi. » Mais bon nombre de personnes n'ont pas eu l'occasion d'en apprendre davantage là-dessus, quelle que puisse être leur instruction sous un autre rapport. C'est ainsi que j'ai entendu confondre entre elles les torpilles, entre eux les torpilleurs, et attribuer aux uns les propriétés et les exploits des autres; prendre, par exemple, les torpilleurs *porte-torpilles* de l'escadre de l'amiral Courbet, dont quelques-uns n'étaient que les canots du vaisseau le *Bayard*, auxquels on avait adapté l'appareil nécessaire, pour les torpilleurs *lance-torpilles* actuellement en expérience dans l'escadre de la Méditerranée, et croire que ceux-ci faisaient partie de l'escadre de Chine et naviguaient avec elle. Comment ceux qui commettent une confusion semblable, et qui ne distinguent pas entre la torpille *portée* et la torpille *automobile*, peuvent-ils se faire une idée saine de la question qui s'agite? Et cependant il s'en trouve beaucoup, parmi ceux-là, qui n'hésitent pas à se prononcer de confiance et chaudement pour la torpille *à outrance* et contre les vaisseaux. Telle est l'influence que le courant de l'opinion peut exercer sur la solution des questions les plus graves et les plus spéciales. On voudra donc bien m'excuser d'allonger cette étude en la faisant précéder des courtes explications qui suivent :

Toutes les torpilles en usage comme arme de guerre peuvent se rattacher à cinq espèces : 1° la torpille *fixe*, qui est *dormante* ou *mouillée*; 2° la torpille *mobile*; 3° la torpille *portative*; 4° la torpille *remorquée*; 5° la torpille *automobile*.

La torpille fixe est appelée *dormante* si elle repose sur le fond de la mer, et *mouillée* si elle est maintenue entre deux eaux au moyen d'ancres et de chaînes. La torpille *dormante* est reliée au rivage par des fils métalliques au moyen desquels l'opérateur y met le feu à volonté par l'électricité; c'est pourquoi elle est dite torpille *électrique*. L'opérateur saisit, pour la faire éclater, le moment où un navire ennemi passe au-dessus ou très près de la torpille. La

torpille *mouillée*, dans les mêmes conditions, est dite également torpille *électrique*; elle est dite *électro-automatique* si l'électricité n'agit qu'au moment où il se produit contre le navire ennemi un choc qui ferme le circuit électrique; enfin, elle est dite *automatique* si le choc seul produit l'inflammation.

La torpille fixe est une arme purement défensive; elle défend à l'ennemi l'accès des rades, ports, fleuves et les abords des côtes. Ces torpilles sont disposées à l'avance sur le fond ou mouillées dans les *passes*, dans un ordre et dans des dispositions déterminées. Les torpilles *électriques* sont manœuvrées de l'intérieur d'observatoires établis à terre et dissimulées dans les buissons ou dans les rochers du rivage afin que l'ennemi ne puisse les détruire à coups de canon. La seconde espèce de torpille est la torpille *mobile*, qui est abandonnée à la dérive au-dessus du vent ou du courant de la flotte ennemie et portée, par leur action, sur ses vaisseaux. Cette torpille est *automatique*, elle éclate en heurtant le navire. La troisième espèce de torpille est la torpille *portative*, qu'une embarcation porte au contact même du navire ennemi. On a créé dans ce dessein un genre spécial d'embarcation dite *torpilleur* (*porte-torpille*), mais le premier canot venu d'un bâtiment quelconque peut au besoin servir de torpilleur; il suffit de le munir de l'installation nécessaire, laquelle est très simple. Tels sont les torpilleurs qui ont joué un rôle glorieux dans la dernière guerre qui a eu lieu entre les Turcs et les Russes, et entre nous et la Chine (1). La torpille *portée* est à la torpille *lancée* ou *automobile* ce que le poignard est à la balle; c'est une arme terrible et qui ne peut manquer son but si l'assaillant ne périt pas avant de l'atteindre, et il y risque toujours sa vie. L'homme qui tire sur son ennemi, fût-ce de très près, peut le manquer; celui qui court à son rival, le prend corps à corps et lui plonge son fer dans la poitrine, l'atteindra sûrement s'il ne tombe lui-même mourant à ses pieds. Aussi je doute que l'attaque d'un semblable torpilleur puisse réussir contre des vaisseaux européens autrement qu'à la faveur de la nuit et par surprise; ceux qui à Fou-Tchéou ont été, à la face du soleil et d'une flotte ennemie, porter leur engin contre le flanc de deux vaisseaux chinois, auraient péri sans doute s'ils avaient eu affaire à des vaisseaux anglais ou français; les boulets eussent criblé les torpilleurs, et les fusils, les mitrailleuses eussent frappé les hardis équipages. Les torpilles portées ne peuvent être utilisées que contre des navires au mouillage ou marchant lentement aux abords d'une rade.

La quatrième espèce de torpille est la *torpille remorquée*, qui

(1) A Fou-Tchéou, c'étaient des torpilleurs; à Shei-Poo, c'étaient des canots du vaisseau le *Bayard*, installés en torpilleurs.

est traînée à la remorque d'un bâtiment et amenée par des manœuvres convenables au contact du bâtiment attaqué. On dit aussi torpille *divergente* la disposition de la remorque la faisant marcher par le côté et non dans les eaux du remorqueur. L'usage de cette torpille à la mer n'est possible que par un temps favorable et lorsque le bâtiment qui la traîne possède une marche très supérieure à celle de l'ennemi, et même dans ce cas c'est une opération très délicate et difficile. L'ennemi, par d'habiles manœuvres, peut déjouer les efforts de l'assaillant et le cribler de projectiles en se faisant chasser (1).

Je n'ai mentionné ces quatre espèces de torpilles et ces deux genres de torpilleurs que pour éviter toute confusion possible dans l'esprit des personnes étrangères au métier, car aucune de ces torpilles, aucun de ces torpilleurs n'est intéressé dans la question qui nous occupe; cette question ne concerne que le cinquième engin que je vais expliquer et qui est la *torpille automobile*.

Au moyen d'un tube de lancement et d'un appareil spécial installés soit à terre, soit dans un canot ou à bord d'un bâtiment, on donne à la torpille automobile la première impulsion dans une direction déterminée ; elle chemine ensuite sous l'eau, à une profondeur réglée (généralement 3 mètres) par l'effet d'un moteur intérieur. La seule adoptée en France est celle qui a été inventée par un officier de la marine autrichienne et perfectionnée par M. Whitehead, d'où lui est venu le nom de *torpille whitehead*. Son atelier de fabrication est établi à Fiume, en Illyrie, sur les bords de la mer Adriatique. C'est là que, depuis douze ans environ, nous nous approvisionnons de torpilles, en attendant que nous ayons conclu avec l'inventeur une convention qui nous permette d'en construire chez nous.

La torpille whitehead affecte à peu près la forme d'un cigare aminci par les bouts; la longueur du type adopté jusqu'à présent pour les torpilleurs autonomes est de $4^{m},40$ (2). Elle marche au moyen d'une petite hélice mue par l'air comprimé emmagasiné dans son intérieur. Sa vitesse peut être d'à peu près 12 mètres par seconde pendant les 400 premiers mètres parcourus. Elle porte à son arrière un petit gouvernail qui sert à lui conserver sa direction et son immersion. Ces torpilles peuvent être lancées de l'intérieur d'une embarcation quelconque, canot ou bâtiment, mais, comme il est essentiel, pour assurer le succès d'une pareille attaque, que l'assaillant possède une marche tout à fait supérieure et qu'il soit de dimensions assez réduites pour échapper à l'attention de l'ennemi, le surprendre

(1) Il est question de la suppression chez nous de cette espèce de torpille.

(2) Les résultats n'en étant pas jugés satisfaisans, on a demandé la transformation des tubes afin qu'ils puissent lancer les torpilles de $5^{m},75$, type déjà adopté pour les torpilleurs de 27 mètres.

ou s'approcher assez près sans être aperçu, on a créé pour cet objet un genre particulier de bâtiment ou plutôt d'embarcation dont les premiers plans sont dus à MM. Thornycroft et Cie, constructeurs à Chiswick, sur la Tamise, plans modifiés depuis, dans certaines parties, par divers constructeurs en France et à l'étranger (1).

Il y en a de petits qui ne pouvaient s'éloigner de leur lieu de refuge et du centre de leurs approvisionnemens. Il en est de plus grands capables d'accomplir un trajet considérable et de se suffire à eux-mêmes pendant un temps donné, ce qui les rend maîtres de leurs mouvemens et leur a fait donner la qualification d'*autonomes;* mais ils sont encore assez petits pour se dissimuler facilement et surprendre l'ennemi en lui offrant le moins de prise possible. Ce sont ces derniers pour lesquels l'opinion se passionne en ce moment, ce sont les seuls dont je m'occupe, parce que c'est pour eux et à leur sujet qu'a pris naissance le procès entre les torpilleurs et les cuirassés, ces derniers étant considérés par la nouvelle école comme chassés virtuellement de la mer, en temps de guerre, par la création des torpilleurs autonomes, tant elle les regarde comme incapables de soutenir la lutte.

Il est donc entendu que tout ce que je vais dire se rapporte à ce type : quand je parlerai de *torpilleur*, il s'agira du *Thornycroft autonome*, et quand je voudrai parler d'un autre genre de torpilleur, j'aurai soin de le caractériser par un terme complémentaire.

C'est ce torpilleur qui a déjà été et qui est encore en expérience dans l'escadre d'évolutions; c'est celui qui vient d'être envoyé des ports du nord à Toulon, où on en réunit une flottille (2).

Afin d'éviter toute équivoque et de mieux préciser, nous allons en donner les dimensions principales. La longueur est de 33 mètres; la largeur au maître-couple de $3^m,32$; le creux de $2^m,64$; le tirant d'eau en charge : arrière $1^m,93$; avant $0^m,63$. Le plat bord est peu élevé au-dessus de la flottaison, mais une espèce de carapace percée de hublots règne au-dessus du pont presque d'un bout à l'autre du bateau : sur l'avant du centre, cette carapace est coupée et surmontée par un petit kiosque dont le sommet est élevé de $1^m,64$ au-dessus du niveau de la mer. Dans ce kiosque, où des hublots sont ménagés pour voir à l'extérieur, se tiennent à la mer le capitaine et l'homme de barre. La cheminée de la machine est élevée au-dessus de la flottaison de $4^m,18$; ce tuyau est le seul objet saillant.

Ces torpilleurs n'ont que quatre torpilles à bord ; après quatre

(1) Il y a aussi des thornycrofts porte-torpilles.

(2) Il ne faut pas oublier que ceci était écrit au mois de février.

coups leurs munitions sont épuisées. Leur déplacement est de 45 tonneaux. Leur approvisionnement de charbon est de 8 tonneaux ordinairement, et de 10 à 11 au maximum. Cet approvisionnement leur permet de faire un trajet d'autant plus long que leur vitesse est plus modérée; leur plus grande vitesse est de 21 nœuds, environ 40 kilomètres à l'heure. En réduisant cette vitesse à 12 nœuds, soit 22 kilomètres à l'heure, leur charbon leur permettra de parcourir un trajet d'environ 1,200 milles marins, soit 400 lieues marines, ou 2,222 kilomètres. Mais ils ne peuvent embarquer que deux jours d'eau pour la machine, ce qui limite beaucoup le trajet qu'ils pourraient accomplir s'ils étaient munis d'un *bouilleur* destiné à leur fournir de l'eau à volonté. Ils peuvent, à la rigueur, embarquer vingt jours de vivres de campagne. Leur équipage, officiers compris, est de treize hommes en équipage réduit et de dix-neuf au complet (1).

Par ces renseignemens le lecteur se rendra plus facilement compte de la discussion qui va suivre.

Les voilà, ces fameux torpilleurs autonomes que leurs enthousiastes regardent comme tellement redoutables, toujours, partout et à coup sûr, en pleine mer, aussi bien que sur les côtes, aux vaisseaux de guerre comme aux navires du commerce, et comme ayant eux-mêmes si peu à redouter qu'ils affirment que leur apparition est le signal de la retraite ou de la destruction de ces vaisseaux! Ils supposent, en conséquence, que la multiplication de semblables torpilleurs doit en temps de guerre provoquer chez les belligérans le désarmement général des flottes militaires et des flottes du commerce, ou amener la perte certaine de tous les bâtimens qui oseront quitter le port; ils se flattent que, par l'effet terrible des armes nouvelles et par la rigueur impitoyable qui sera déployée dans leur usage, le régime de la future guerre devant être dépouillé de tous les tempéramens qui jusqu'ici pouvaient en adoucir les maux, l'excès de ces maux engagera les nations à s'entendre pour supprimer le fléau de la guerre lui-même et pour trouver un moyen moins cruel et plus raisonnable de régler leur différends.

La question vaut la peine assurément d'être éclaircie; elle nous paraît très nettement posée dans un extrait de *l'Étude sur la guerre navale*, publié récemment dans plusieurs journaux. On voit par cette publicité combien ces idées ont été répandues dans un monde qui, étranger aux choses de la marine, ne peut les contrôler par lui-même, et combien il est naturel et à propos que les gens du métier qui ont été mêlés activement à ces questions et qui pen-

(1) C'est ce torpilleur qui, dans la toute récente classification officielle qui vient d'avoir lieu, a reçu la dénomination de *torpilleur de haute mer*.

sent qu'il y a bien des réserves à faire, les produisent au grand jour (1). Voici d'abord l'extrait dont nous parlons.

« Demain la guerre éclate ; un torpilleur autonome, — deux officiers, douze hommes d'équipage, — a reconnu un de ces paquebots porteurs d'une cargaison plus riche que celle des plus riches galions d'Espagne ; l'équipage, les passagers de ce paquebot s'élèvent à plusieurs centaines d'hommes,.. le paquebot répondrait par un obus bien pointé qui enverrait au fond le torpilleur... Donc le torpilleur suivra de loin, invisible, le paquebot qu'il aura reconnu et, la nuit faite, le plus silencieusement et le plus tranquillement du monde, il enverra aux abîmes paquebot, cargaison, équipage, passagers ; et, l'âme, non-seulement en repos, mais pleinement satisfaite, le capitaine du torpilleur continuera sa croisière.

« Tous les cœurs sensibles que le XVIIIe siècle nous a légués peuvent gémir, tous les congrès de la paix peuvent tenir leurs assises humanitaires, tous les diplomates peuvent, en des congrès aussi pratiques, édicter de nouveaux codes de lois de la guerre ; par cela seul que la guerre éclatera entre deux nations maritimes, et parce que le lion est lion pour déchirer sa proie surprise sans défense, le torpilleur est torpilleur pour torpiller les navires ennemis surpris sans défense, chaque nuit couvrira de ses ombres silencieuses et protectrices, chaque point de l'océan verra s'accomplir de pareilles atrocités. D'autres peuvent protester ; pour nous, nous saluons en elle la sanction suprême de cette loi supérieure du progrès dans laquelle nous avons une foi ardente et dont le dernier terme sera l'abolition de la guerre... »

Ce tableau saisissant de la funeste destinée promise à tout bâtiment ennemi assez audacieux pour s'aventurer à la mer en temps de guerre est bien fait pour produire sur l'esprit public une impression profonde, mais que nous n'aurons pas de peine à ramener à des proportions beaucoup moindres. Qu'on se rassure donc ; il y a une bonne dose de poésie et d'imagination, non-seulement dans cette foi ardente en l'abolition de la guerre, mais aussi dans la peinture émouvante de cette sinistre toute-puissance d'un côté, de ce péril universel de l'autre, qui nous montre les torpilleurs voués toujours à des triomphes faciles et les vaisseaux de guerre ou de commerce à une perte inévitable.

Il se tromperait d'une étrange façon, il émettrait le plus pernicieux des paradoxes, le philanthrope imaginaire qui viendrait nous dire : Accroissons les maux de la guerre jusqu'à les rendre intolé-

(1) L'auteur a présidé, pendant deux ans, la commission des défenses sous-marines à Brest et à Toulon et a assisté en cette qualité, étant officier général, à de très nombreuses expériences.

rables; poussons-en les horreurs jusqu'à l'extrême, et nous marcherons ainsi vers le dernier terme de la loi du progrès, vers l'abolition de la guerre. Par un accord unanime des peuples, le nom de la guerre sera rayé de la liste lamentable des fléaux; nous serons les bienfaiteurs de l'humanité.

Celui qui parlerait ainsi serait un poète, un rêveur plutôt qu'un philosophe; il ne se rendrait compte ni du caractère de l'homme, ni des conditions de la société humaine. Est-ce que la vue des ravages qu'ils font a pu abolir le vice et la débauche? Est-ce que jadis le supplice épouvantable de la roue avait aboli le vol de grands chemins? Est-ce que de nos jours le spectacle sanglant de la guillotine a aboli l'assassinat? Pourquoi donc la pensée de maux passés ou à venir suffirait-elle pour abolir la guerre?

Rien n'abolira la guerre; les passions, les intérêts, les besoins, les ambitions, les rivalités, les haines, croyez-vous que tout cela va s'arrêter à jamais devant le souvenir facilement effacé des malheurs subis par ceux qui nous ont précédés, ou devant la crainte de maux qu'on espère toujours d'infliger aux ennemis et auxquels on se flatte de pouvoir échapper soi-même? Les peuples éprouveront des momens de lassitude et le besoin du repos, mais ce ne sera que pour réparer leurs forces; plus la guerre aura été terrible, plus ils auront souffert, plus se développera dans leur sein le desir de la revanche.

Les leçons du passé n'ont jamais empêché les hommes d'obéir à leurs passions et de suivre le penchant de leur nature; la guerre ne cessera jamais d'être, en certains momens, regardée comme une nécessité, tantôt par les gouvernemens qui y précipiteront les peuples, tantôt par les peuples qui y pousseront les gouvernemens, les uns et les autres agissant, soit pour céder à d'irrésistibles entraînemens, soit pour sauvegarder leur honneur, leur situation, leurs moyens d'existence ou leur existence même.

Voilà la vérité. Ce serait un grand malheur si l'idée se répandait que de l'excès des horreurs de la guerre doit naître le règne de la paix perpétuelle et que, par conséquent, il n'y a pas, à la guerre, de cruauté inutile, et qu'il est même bon de les multiplier. Ne pensez pas cela; croyez, au contraire, que les rigueurs inutiles à la poursuite du but de la guerre sont, non-seulement des crimes, mais encore des fautes qui se retournent toujours contre ceux qui les commettent. Combien de fois avons-nous vu les sentimens qu'elles excitent changer la face des affaires, et des vainqueurs de la veille faire les vaincus du lendemain! Combien de fois la soif de la vengeance a rendu éphémère une paix qui sans elle eût été durable! Il n'est ici nullement question de la *sensiblerie du XVIIIe siècle*; si cette sensiblerie à l'égard des rigueurs nécessaires a paru ridi-

cule, une froide indifférence pour toutes les horreurs de la guerre ne paraîtrait pas plus de saison et serait odieuse.

III.

Montrons maintenant que l'action de ces torpilleurs ne sera pas aussi générale ni aussi funeste qu'on paraît le supposer.

Et d'abord retirons-leur le domaine de la haute mer; dénions-leur la faculté de se livrer à toute autre navigation qu'à celle du cabotage, sauf dans quelques circonstances exceptionnelles; disons qu'ils ne pourront naviguer que sur les côtes et avec des relâches fréquentes comme ont fait ceux qui ont été expédiés récemment de Cherbourg, de Brest, de Lorient à Toulon, où s'opère leur concentration en vue d'exercices combinés avec l'escadre d'évolutions (1). Ce n'est pas qu'ils ne soient capables de bien tenir la mer; ils ont montré qu'ils naviguaient avec une sécurité suffisante, du moins dans les gros temps ordinaires et de peu de durée, et lorsque la machine, fonctionnant régulièrement, les mettait à même de gouverner à souhait. Mais le gros temps dure en général, au large, plusieurs jours, et, sans être extraordinaire, il peut obliger les bâtimens à certaines précautions, à prendre la cape courante, par exemple; dans ce cas, si le torpilleur se trouve à portée de la côte, il se hâtera d'y chercher un refuge, ou il attendra la fin du mauvais temps, au grand soulagement de l'équipage et à celui de la machine. S'il est absolument en pleine mer, il lui faudra, comme disent les marins, *étaler le coup*. Il en sera très gêné; ne pouvant pas faire marcher sa machine assez doucement pour filer moins de neuf nœuds environ contre une mer très grosse, il pourra en être fatigué, et, comme on dit, dévoré par la lame; le service de la machine, celui de la barre, la surveillance extérieure et la situation même de l'équipage deviendront très pénibles.

En supposant que, manœuvrant avec habileté, il puisse dominer la mer tant qu'il gouvernera, et que les mécaniciens et l'équipage résistent pendant quelques jours à la fatigue d'une telle vie, sans repos et sans nourriture convenable, par l'impossibilité de faire la cuisine, le torpilleur se trouvera à la merci de la moindre avarie de machine, qui l'obligerait à stopper. Aussitôt le bateau, cessant de gouverner, tombera en travers de la lame, et nul ne peut répondre qu'il ne sera pas couvert, inondé, roulé par elle, son tuyau enlevé, son kiosque démoli, et qu'en fin de compte il n'y périra pas. Que faut-il pour cela? Une de ces petites avaries comme il s'en produit

(1) Malgré toutes ces relâches, les équipages ont en général beaucoup souffert dans cette traversée.

si souvent, qui empêchent la machine de marcher, mais qui sont insignifiantes à bord d'un bâtiment ordinaire, parce que là, en tout temps, quelques instans suffiront pour les réparer et pour rétablir la situation de la machine et celle du navire dans leur état normal. A bord du torpilleur, l'avarie sera irréparable; c'est déjà beaucoup que les mécaniciens aient pu se maintenir jusque-là en équilibre de manière à faire convenablement leur service; devenu corps inerte, battu par la mer du travers, le bateau éprouvera des secousses si violentes, des mouvemens si excessifs qu'aucun travail de réparation à bord ne sera possible; la perte du navire ou la cessation subite ou prompte du mauvais temps pourront seules mettre fin à cette situation critique, que tout autre navire supporterait sans péril, à moins d'une circonstance de tempête dont il n'est pas ici question.

Dans le trajet que viennent d'accomplir ces torpilleurs pour venir des ports du Nord à Toulon, un seul passage était délicat; c'était la traversée du golfe de Gascogne, qui d'ailleurs devait être courte (vingt-quatre heures suffisant pour cela), avec la vitesse modérée de route; naturellement, pour l'entreprendre, ils ont attendu dans les ports de la Bretagne un temps assuré; mais à la mer, rien n'est certain : si l'un d'eux avait été surpris par un de ces gros temps de la partie du sud-ouest, si fréquens pendant la mauvaise saison et qui, en deux ou trois heures, amènent une mer énorme et un temps sombre et pluvieux à ne pouvoir rien distinguer autour de soi, il eût pu être compromis, et il l'eût été certainement si, dans de telles conditions, le moindre accident fût arrivé à sa machine.

Un bâtiment dont, dans le gros temps le plus ordinaire, la moindre avarie de machine compromettrait le salut, ne peut pas être déclaré un navire *marin* et apte à toute navigation.

Dans leur traversée du golfe de Gascogne, ces torpilleurs ont eu beau temps, la mer n'était houleuse que comme elle l'est d'habitude; je sais cependant que l'un d'eux (je pense qu'il en a été de même pour les autres, mais je ne m'occupe que de celui-ci) n'a pu se servir de sa boussole, tant elle était affolée par les mouvemens imprimés au bateau par la navigation; il a dû se passer de cet instrument indispensable et se diriger au jugé. Heureusement, la nuit fut belle et le ciel clair, et, grâce à l'étoile polaire, à l'aide de laquelle il put se donner une direction approchée, il atteignit la côte d'Espagne, mais à l'aventure, et il atterrit dans un port autre que celui sur lequel il voulait se diriger. Les observations nécessaires pour la navigation hauturière eussent été impossibles; la seule qui eût été praticable, quoique difficile, était la hauteur méridienne de manière à se donner une latitude passable.

On ne peut pas davantage considérer comme *marin* un bâtiment qui ne peut pas se servir de la boussole, où l'on ne peut faire d'observations ni de calculs astronomiques, et si peu élevé au-dessus de l'eau que, son horizon étant nul et la vue arrêtée par la crête des lames, il est impossible de voir autour de soi, de reconnaître les terres, les écueils, les navires et de savoir en un mot ce qu'on fait; dans ces conditions, on irait en aveugle.

Ce peu d'élévation au-dessus de la mer, ce défaut d'horizon est compensé par le grand avantage, au point de vue de la guerre, d'échapper par sa petitesse à l'attention des ennemis, mais il en résulte un bien grave inconvénient au point de vue de la navigation. Nous voyons tant de collisions arriver chaque jour entre de grands navires portant haut des feux de toutes les couleurs et ayant dans leurs mâtures des vigies qui interrogent au loin l'horizon, que ces myrmidons, s'aventurant au large, pourront être facilement victimes de semblables accidens. Même en temps de guerre, les mers seront sillonnées par les bâtimens neutres, et d'autant plus activement qu'une partie du commerce effectué jusque-là par les belligérans leur sera dévolue. Les grands paquebots qui filent jusqu'à 27 kilomètres à l'heure, s'ils rencontrent un de ces torpilleurs, ne le verront pas sans doute d'assez loin pour détourner le coup; ils peuvent même ne pas l'apercevoir du tout et le couper en deux sans en avoir connaissance que par un petit choc et quelques cris confus sortant du sein des flots, comme cela arrive assez souvent à des navires plus considérables. Si, au lieu de croiser leur route, le paquebot et le torpilleur se trouvent suivre une même ligne en sens contraire, fait assez fréquent, tout extraordinaire qu'il paraisse, ils se rapprocheront l'un de l'autre avec une vitesse vertigineuse de 900 mètres à la minute; et, comme ils ne se verront certainement pas dans la nuit, dans la plupart des circonstances, avant de n'être qu'à 2,000 mètres l'un de l'autre, une collision sera inévitable, car deux minutes ne suffisent pas pour reconnaître la situation, donner un ordre, faire sentir l'action du gouvernail et arrêter, en stoppant ou même en renversant la vapeur, l'erre du navire.

Mais, dit-on, la mer est large; comment tomber exactement sur un point de rencontre? Sans doute; mais le fait est là, il est indéniable, il est de tous les jours, de tous les instans. Du temps de la marine à voiles, le péril était plus facilement conjuré, à telles enseignes qu'on ne songeait pas à s'éclairer la nuit par des feux destinés à révéler la présence du navire; il périssait alors plus de bâtimens du fait de la mer et de celui des échouages que du fait des abordages. L'introduction de la vapeur a changé la proportion; par des raisons très faciles à montrer, mais qui n'entrent pas dans mon sujet, le nombre des sinistres provenant de collisions s'est accru d'une ma-

nière effrayante, et les risques sur mer se sont tellement augmentés de ce chef que cet accident est devenu la principale préoccupation de la navigation ; il constitue un péril sérieux, surtout pour des bateaux aussi longs, aussi étroits, aussi ras sur l'eau et aussi rapides que les torpilleurs actuels.

IV.

Toutes les raisons que je viens d'exposer seraient suffisantes pour les confiner le long des côtes et ne pas en faire des bâtimens de croisière et de navigation ; mais il en est d'autres qui, pour appartenir à un ordre d'idées différent, n'en sont pas moins péremptoires : c'est que la vie prolongée *à la mer*, à bord de ces bateaux, est au-dessus des forces de l'homme.

Que la science ait un pouvoir indéfini sur la matière, je l'accorde, mais elle n'en a qu'un bien limité sur la condition humaine ; elle ne parviendra jamais à faire de l'homme un chiffre, une abstraction. Dans un capitaine, un mécanicien, un matelot, il n'y a pas seulement le capitaine, le mécanicien, le matelot, il y a l'homme, il y a une intelligence et un corps ; en quelque situation qu'on le place, quelque fonction qu'on lui attribue, quoi qu'on lui demande, on ne devra pas oublier que c'est un être qui pense et qui sent, et on devra tenir compte des exigences de sa nature et des besoins aussi bien que des faiblesses de son corps ; le zèle dont il s'enflamme, l'excitation qu'on provoque en lui par le sentiment de l'honneur et du devoir ou par tout autre, peuvent le porter à se raidir momentanément contre ces exigences, ces besoins, cette faiblesse, mais si cela dure trop, il se rebute, quelquefois se révolte ou il en meurt, ce qui est non-seulement douloureux, mais va à l'encontre du but quand ce sont des services et non sa vie qu'on lui demande. Ces exigences de la condition humaine, ces besoins, ces faiblesses du corps, d'où dépendent, dans une si large mesure, la lucidité de l'esprit, la promptitude du coup d'œil et l'énergie de l'âme, sont incompatibles avec la vie à bord des torpilleurs à la mer, d'où résulterait pour eux, dans une attaque, après plusieurs jours de croisière, une infériorité relative que nous examinerons plus loin.

Pendant l'été, de beau temps et en calme, la situation serait plus supportable, en faisant cependant une première réserve pour le séjour à l'extérieur au sujet de la ventilation excessive produite, si près de la surface de la mer, par la rapidité de la marche du bateau, ventilation à laquelle s'ajoute une pluie continuelle de gouttelettes salées, et une seconde réserve au sujet du séjour dans l'in-

térieur où, dans un manque total de bien-être, d'espace, d'air, et de tout genre de commodité, on se trouve les uns sur les autres comme dans une boîte; mais enfin on vivrait. Mais le calme n'est pas habituel, il constitue l'exception; généralement il y a du vent et la mer est agitée. Si l'on se trouvait dans un de ces petits navires à voiles dans lesquels ceux qui sont étrangers à la marine s'étonnent qu'on puisse braver la mer, on ne souffrirait nullement; le navire, appuyé par une voilure convenable, s'élevant doucement sur la lame, vous berce sans fatigue, et à moins d'un mauvais temps sérieux on est fort bien; dans un petit bateau à vapeur sans mât, ni voiles, filant de 12 à 20 nœuds contre la lame, on est au supplice. On ne peut goûter un moment de repos dans aucune position, ni debout, ni assis, ni couché; constamment ballotté, attaché, cramponné pour se maintenir, on ne peut ni lire, ni écrire, ni faire la cuisine, ni recevoir en cas d'indisposition ou de maladie les soins les plus indispensables, et encore moins en cas d'une blessure qui peut être causée par le roulis, par la machine ou tout autre accident. Nous avons déjà vu qu'on ne pouvait ni utiliser la boussole, ni faire des observations astronomiques, ni se servir sans doute de la longue-vue, instrument de première nécessité, afin de se rendre compte des bâtimens et des terres qui peuvent se trouver en vue.

Remarquez que je ne dis pas qu'il faille pour cela du mauvais temps; cette situation résulte de la trépidation et des mouvemens causés par les temps ordinaires du large; les torpilleurs qui viennent d'arriver à Toulon des ports du Nord n'ont pas supporté de gros temps; ils n'ont tenu la mer que par un temps maniable, et cependant ils ont éprouvé tous ces inconvéniens. L'impossibilité de faire la cuisine à la mer a causé une grande privation aux hommes, surtout dans une saison froide et humide, au cœur de l'hiver.

Ces braves gens, brisés de fatigue, non par un exercice salutaire et auquel le marin aime à se livrer, mais par le supplice d'une immobilité agitée sans aucune trêve, dépourvus de la ressource d'un bon sommeil pour reposer leur corps et de celle du travail pour occuper leur tête, ces braves gens n'avaient même pas, pour réchauffer leur estomac, un bol de cette bonne soupe fumante et agréable à l'odorat qui est, pendant l'hiver, distribué par les *fourneaux économiques* de nos villes à nos laborieuses populations; le tafia de la cambuse la remplace mal; c'est un excitant momentané, mais il ne restaure pas, et le biscuit en permanence est un maigre régal surtout à une époque où les plus petits bâtimens faisant campagne sont installés de manière à se passer à la mer le luxe du pain frais tous les jours, au moins à un repas; mais cela ne serait pas possible à bord de ces torpilleurs. Heureusement que, dans

cette longue traversée, on a relâché sur plusieurs points où les équipages ont pu se dédommager un peu de leurs privations et prendre un repos nécessaire (1).

Cela est justement ce qui convient à ce genre de navire ; la navigation seulement sur les côtes, de fréquentes et de courtes sorties, tel est le vrai rôle à imposer aux torpilleurs autonomes ; ils ne peuvent être que des *gardes-côtes*. Ils seront excellens pour surveiller et défendre l'accès des ports, rades, rivières, les passages et les détroits, aussi bien que pour détruire par surprise les bâtimens ennemis dans leurs rades et sur leurs côtes dans notre voisinage, en abandonnant aux torpilleurs plus petits portés sur des vaisseaux, mis à la mer au moment de l'action et repris à bord ensuite, l'attaque des navires sur les côtes lointaines. La France est merveilleusement placée au centre des puissances maritimes pour se servir contre leurs flottes des torpilleurs auto-

(1) La *Revue maritime* vient de publier le rapport du capitaine du torpilleur n° 61 sur sa traversée de Brest dans la Méditerranée, du 30 janvier au 24 février dernier. Ce rapport est particulièrement optimiste, soit que les circonstances de mer ou les qualités spéciales au bateau en aient été la cause, soit que le personnel embarqué se soit trouvé moins sensible aux incommodités de l'habitation d'un semblable bâtiment à la mer. Quoi qu'il en soit, ce rapport, émanant d'un officier très expérimenté et ayant un caractère de sincérité incontestable, devient, par cela même, un précieux argument en faveur de ma thèse, car, tout optimiste qu'il est, il en arrive aux mêmes conclusions pratiques que moi-même, à savoir que le personnel peut seulement supporter quelques jours d'une telle navigation et que ces bateaux ne sont faits que pour opérer sur les côtes à portée d'un point de ravitaillement et de repos. N'est-ce pas, en effet, la conséquence nécessaire des trois déclarations suivantes : Page 15. « On peut certainement vivre à bord du torpilleur et y supporter quelques jours de mer? » Page 18 : « Avec 9 tonnes de charbon à bord, nous pouvons marcher quarante-huit heures à 13 nœuds, si ce sont des briquettes d'Anzin ; avec le cardiff, nous brûlons beaucoup plus, la chauffe est plus pénible, les escarbilles sont plus gênantes ; on pourrait donc, à quelques milles d'une côte ou d'un ravitailleur qu'on viendrait de quitter, avec tout son plein d'eau et de charbon, *tenir une croisière de trois ou quatre jours,* mais c'est alors que l'eau devient nécessaire si on est obligé de stopper souvent. » Page 21 : « En somme, on peut naviguer et vivre à la mer sur un torpilleur, *si on n'exagère pas le nombre de jours à lui faire passer au large* sans qu'il vienne se ravitailler et donner en même temps à son personnel *un repos devenu nécessaire après quelques jours de croisière.* » J'abuserais en multipliant les citations ; cependant, à ceux qui veulent se rendre bien compte des qualités des torpilleurs autonomes, je signale à la page 9 l'observation qui concerne *cette trépidation continuelle qui vous remue sans cesse ;* à la page 17, l'inconvénient sérieux que trouve le capitaine à ce que les torpilleurs ne puissent diminuer leur vitesse au-dessous de 8 à 9 nœuds contre le gros temps, inconvénient que l'auteur de *la Réforme de la marine,* qui n'est pas marin, apprécie comme un avantage (p. 884), tandis qu'au contraire il peut, à un moment donné, compromettre le salut du bateau ; enfin, à la page 21, la manière dont souffrent et fatiguent personnel et matériel avec la mer de l'avant. Du reste, plus heureux que ceux dont j'ai déjà parlé, le 61 a toujours pu faire la cuisine, gouverner sur la boussole, faire des observations nautiques, mais non utiliser à bord les chronomètres (p. 20).

nomes; vis-à-vis de l'Angleterre, enveloppant l'Espagne, touchant l'Allemagne et l'Italie, tenant d'un bras l'Océan et de l'autre la Méditerranée, elle peut, en quelques heures, lancer inopinément nos torpilleurs sur les ports de ces puissances et leur rendre périlleuse la navigation sur leur propre côte; l'œuvre de destruction accomplie, nos torpilleurs pourraient regagner aussitôt l'abri de nos ports. Telle est la véritable mission, offensive et défensive, des torpilleurs autonomes; quant aux croisières au large et à la grande navigation, cela n'est pas leur affaire.

Cependant on affirme « que ce torpilleur autonome (33 mètres, 45 tonneaux) est, quoi qu'on dise, un bateau très marin, propre à tous les voyages, » et on répond à ceux qui ne sont pas de cet avis qu'ils oublient « l'exemple des flottilles antiques et celui de Christophe Colomb, qui a traversé l'Atlantique avec de simples caravelles. » Cet argument montre que tout le savoir, toute l'intelligence possible, ne peuvent donner la connaissance des choses de la mer à ceux qui, n'étant pas du métier, n'en ont pas l'expérience. Jamais un marin n'aurait eu l'idée de comparer ces excellens petits navires à voiles uniquement construits en vue de la navigation à de petits navires à vapeur sans mâts ni voiles, construits en vue d'un objet spécial dont les deux principales conditions sont d'offrir à la vue le moins de prise possible au-dessus de l'eau et d'obtenir une vitesse de 38 à 40 kilomètres (20 nœuds 5) à l'heure, et dont la forme et les dimensions ont été combinées dans ce dessein, alors que celles des petits navires à voiles le sont dans un dessein tout différent, qui est de bien tenir la mer, d'y fatiguer le moins possible et d'offrir à l'équipage toutes les commodités compatibles avec les exigences de la navigation et nécessaires au maintien du moral et de la santé des hommes.

D'abord les flottilles de l'antiquité n'ont rien à faire ici, puisqu'elles ne se livraient qu'au cabotage et qu'il s'agit d'attribuer aux torpilleurs en question la grande navigation; laissons-les donc de côté et arrivons au temps où la boussole fut connue en Europe et permit d'entreprendre les voyages de long cours.

En ce qui concerne les *simples caravelles* de Christophe Colomb, il faut remonter aux sources et ne pas s'en tenir à la légende populaire; d'abord très petites, les caravelles avaient vu s'accroître leurs dimensions; leur pont, comme cela s'est longtemps pratiqué, même pour de forts bâtimens, était interrompu au milieu et relié de chaque côté, par un *passavant*, aux *gaillards* d'avant et d'arrière; cette disposition a fait dire par certains auteurs qu'elles étaient pontées, et par d'autres qu'elles ne l'étaient pas. On lit dans *l'Archéologie navale* de Jal : « En 1492, la caravelle était devenue un bâtiment moyen, ponté et pourvu d'un château d'avant et d'un château d'arrière. » On y lit encore : « Ils (les trois navires de Colomb) ne ressemblaient en

rien à ces barques informes, non pontées, que l'imagination de quelques biographes avait créées pour faire plus périlleuse et, par conséquent, plus glorieuse encore qu'elle ne fut l'entreprise de l'amiral. » On voit dans le même ouvrage que la chaloupe de la *Santa Maria* (1) avait 10 mètres de longueur; toutes les trois portaient des embarcations solides et capables de transporter à terre et de promener le long des côtes des hommes armés; cela ne suppose pas de trop petits navires. Dans une lettre qu'il écrivait au moment d'en faire l'armement dans le port de Palos, Colomb les qualifiait de « trois bâtimens très convenables. »

Qui ne sait, d'ailleurs, que les petits navires à voiles de 50 à 100 tonneaux sont d'excellens navires, capables de naviguer partout avec sécurité, et qu'ils ne peuvent être compromis que par un accident, une fausse manœuvre ou un mauvais temps exceptionnel, tel qu'un cyclone? Quel est le navire qui tient mieux la mer et la cape que les goëlettes de 50 tonneaux qui naviguent sur les côtes tempêtueuses des États-Unis du Nord et de Terre-Neuve? Il en est de même pour les côtres de la Manche, qui étalent sans fatigue les coups de vent de la Mer du Nord et de la Mer d'Irlande, et dont les équipages robustes et satisfaits jouissent à bord de tout le bien-être nécessaire au maintien de leur santé, de leur vigueur et de leur moral. Il est vrai que ces goëlettes, que ces côtres n'ont qu'une marche médiocre, qu'ils sont larges, relativement vastes, qu'ils ont un arrimage bien combiné, qu'ils ne fendent pas la lame et s'élèvent légèrement dessus, dans un berceau d'écume, comme une mouette; mais aussi leurs mouvemens sont doux, leurs équipages sont convenablement logés et nourris, et, dans les intervalles de leurs travaux, peuvent dormir paisiblement; que le plus gros mauvais temps survienne, une bonne voile de cape, la barre dans une position convenable, et ils pourront attendre patiemment et sans souffrir qu'il plaise au vent et à la mer de se calmer.

Et c'est de l'exemple de semblables navires, véritables oiseaux des mers, qu'on se prévaudrait pour attribuer toutes les qualités nautiques aux torpilleurs autonomes, à ces engins (car ce ne sont pas des bâtimens) qui traversent la lame comme une flèche et glissent dans l'eau plutôt que sur l'eau? Qu'ont de commun les incomparables petits navires à voiles, qui sillonnent les parages les plus périlleux, avec ces boîtes de fer, aussi étroites qu'allongées, qui tourmentent, qui excèdent leurs équipages, sans leur permettre un moment de repos, par une trépidation désespérante et par une continuité et une exagération de mouvemens saccadés qui, joints à toutes les priva-

(1) La caravelle que montait Christophe Colomb en personne.

tions, rendraient fou l'homme soumis pendant longtemps à un pareil supplice ou le délivreraient par la mort d'une telle existence? Voyez-les, sans nourriture chaude et convenable, sans le bien-être le plus élémentaire, le plus indispensable à l'homme, sans autre occupation possible que celle de se cramponner à tout et de compter les heures qui les séparent du moment de leur délivrance, ainsi que font des naufragés sur une épave, et, en fin de compte, se disant que, si dans une grosse mer, si fréquente au large, la machine s'arrêtait un moment par suite de l'avarie la plus facile à réparer ailleurs, mais là irréparable, sauf dans le calme complet, ils seraient menacés de sombrer, dévorés et roulés dans les volutes de la lame du travers?

Non, non, ne les comparez pas aux caravelles qui ont ouvert la route du Nouveau-Monde et bravé ses tempêtes, ces torpilleurs autonomes qui jusqu'ici n'ont accompli que des parades et dont, sur la foi de ce que vous attendez d'eux, vous faites les tyrans de la mer. Ces torpilleurs, dont la présence, dites-vous, doit en balayer tous les vaisseaux, ainsi qu'un vent impétueux, auquel rien ne résiste, balaie la poussière des chemins; laissez-les sur les côtes, où ils pourront dresser leurs embuscades et revenir, après avoir frappé leur ennemi, se préparer à un nouveau combat, ainsi qu'un lion victorieux revenant s'accroupir dans sa tanière: leur rôle est de défendre nos côtes et de désoler celles de nos voisins sans aller braver la mer.

Et vous, vaillans vaisseaux de guerre, riches paquebots du commerce, ne tremblez pas encore: si la guerre éclate, prenez sans crainte, comme toujours, possession de ces solitudes où l'œil, pendant des semaines entières, n'aperçoit que des flots, toujours des flots; si les détroits vous sont fermés, descendez l'Atlantique, contournez l'Afrique ou l'Amérique du Sud, et si vous vous approchez de parages douteux où des torpilleurs ennemis peuvent guetter votre passage, ne croyez pas en être fatalement la proie sans espérer de salut et sans lutte; comptez pour quelque chose, comptez pour beaucoup les ressources que vous offrent votre sang-froid, votre intelligence, votre habileté de manœuvre, votre artillerie, les hasards de la mer et la fortune de la guerre.

Du Pin de Saint-André.

NOTES

PRISES DANS

UNE EXCURSION EN ALLEMAGNE

Berlin, 20 avril 1886. — Vous venez de traverser un pays qui semble vide : point de villes à l'horizon, point de villages; ni hommes ni bêtes dans la campagne; de petits chemins qui ont l'air de ne mener nulle part; sur le fond, qui est de sable, des plaques de verdure, des flaques d'eau, des bois de pins rabougris; une platitude silencieuse sous un grand ciel que ce néant semble agrandir. Tout d'un coup vous entrez dans une capitale.

Quand une ville est devenue célèbre, on trouve moyen d'expliquer sa fortune, comme on découvre des aïeux aux banquiers enrichis. Maints auteurs ont démontré que Rome ne pouvait se dispenser de devenir la maîtresse du monde, et il y a des panégyristes de l'emplacement de Berlin. Berlin, disent-ils, est au milieu de l'Allemagne du Nord, entre deux fleuves entièrement allemands, l'Elbe et l'Oder, à égale distance de la montagne et de la mer, du moyen Rhin et de la moyenne Vistule, de Cologne et de Varsovie, de Luxembourg et de Memel, au croisement de vingt routes commerciales, au lieu exact d'où toutes les parties de l'Allemagne, quelques cantons bavarois exceptés, sont le plus accessibles.

Soit! Mais il faut ajouter : Il s'est rencontré là des princes que la misère a excités à l'effort perpétuel, et qui, pour défendre leur rase campagne, ouverte à tous les vents et à toutes les attaques, ont dû appuyer leur frontière au sud sur la montagne, la pousser au nord

jusqu'à la mer, et s'encadrer ainsi par deux côtés au moins dans la nature. Berlin est au milieu de l'Allemagne du Nord, mais il était aux avant-postes quand des principautés slaves couvraient cette région de l'Est sur laquelle les margraves de Brandebourg et leurs successeurs les rois de Prusse ont étendu la conquête germanique. Berlin est un centre, mais d'une circonférence qui a été tracée par les armes et par la politique : sa grandeur est chose factice, je veux dire créée par la volonté, et c'est par ordre royal qu'il est devenu ville. Après que nos compatriotes, les réfugiés protestans du XVIIe siècle, eurent donné à cette bourgade fangeuse quelque propreté, des industries, des arts inconnus, et une population élégante et vaillante à tout travail, les princes mirent leur amour-propre à continuer l'œuvre des exilés. Ils commandèrent qu'on fît de belles rues et de beaux quartiers. Frédéric-Guillaume Ier connaissait la fortune de ses bourgeois : « Tu es riche, mon gaillard, disait-il ; bâtis, » et le gaillard bâtissait, car il n'eût pas fait bon qu'il ne bâtît point. Et c'est ainsi que Berlin commença de grandir ; après quoi, la rivière faite, l'eau est venue, comme toujours, à la rivière.

Le voyageur, qui, au sortir d'un désert, arrive à Berlin, se trouve en face d'un des plus étonnans produits de l'état prussien.

21 avril. — Je n'avais pas vu Berlin depuis neuf ans. Le changement est considérable : cent mille habitans de plus, un chemin de fer métropolitain, nombre de nouveaux tramways et de nouveaux omnibus. On surélève des maisons ; on en abat d'autres pour les refaire plus belles ; les ruisseaux qui coulaient le long des trottoirs ont été recouverts ; des égouts ont été construits, travail gigantesque dans cette sablière. A la périphérie, s'ouvrent de nouveaux quartiers dont les rues droites sont bordées de hautes habitations uniformes : les appartemens y sont grands et bon marché ; la commodité des communications permet à des ménages de petite fortune d'aller s'installer là et d'y trouver leurs aises même avec des enfans, car les architectes de ce pays semblent prévoir qu'on peut avoir des enfans.

L'aspect général est embrouillé. Berlin n'a point une rive gauche et une rive droite, comme Paris : la Sprée se cache, et c'est ce qu'elle a de mieux à faire. Il y a un « point éclatant, » un *Glänzepunkt*, comme disent les Allemands, c'est l'avenue des Tilleuls ; elle mène au *Thiergarten* et peut être comparée aux Champs-Élysées, qui mènent au bois de Boulogne, mais quelle différence ! Au pied des Champs-Élysées se trouve cette place qu'ornent ses monumens sans l'enfermer ; en haut, sur une colline, l'arche qui s'ouvre dans le ciel. Le promeneur qui s'arrête à l'entrée, voit passer, dans l'énorme baie de l'Arc-de-Triomphe, de toutes petites taches noires : ce sont des voitures qui, là-bas, traversent l'avenue.

La promenade semble une ascension. L'œil y remarque à peine les détails : pour s'apercevoir que telle maison est belle, telle autre somptueuse, telle autre encore basse et vulgaire, il faut s'appliquer. Les plus vilains fiacres ne déparent point la circulation ; les beaux chevaux et les beaux équipages ne retiennent l'attention que des amateurs. On ressent une impression générale de bien-être, de beauté, d'élégance, de grandeur. Dans les *Tilleuls*, la rangée monotone des maisons claquemure l'œil ; chaque détail est là pour son compte, tenant sa place, encombrant, gros ; le cocher de chaque voiture, chaque fiacre dégingandé est en pleine valeur. Il n'y a ni perspective, ni harmonie.

Le bois de Boulogne a des dessous et des coins ; il se souvient d'avoir été un vrai bois. Il finit à la Seine, et le Parisien qui arrive au bord de l'eau, découvre les collines de l'autre rive et l'imposant Mont-Valérien. Le fleuve est large : entre ce bois et ces hauteurs, il coule avec une gracieuse fierté. Là, on respire à pleins poumons ; on ouvre les yeux à la vaste lumière ; on a la sensation du dehors, presque l'illusion d'un voyage. Le *Thiergarten* a beau n'être pas fermé : il a des façons de parc muré ; il ne faut rien lui demander que d'exécuter sa consigne, qui est d'être une promenade. Il finit brusquement dans le désert ; parvenu au terme, on n'a rien de mieux à faire que de rentrer ; or c'est chose parfaitement ennuyeuse que de n'avoir plus qu'une chose à faire.

Je ne voudrais assurément pas médire de Berlin. Nous avons écrit mainte sottise et plus d'un mensonge sur cette ville. Le Français qui s'imagine qu'on n'y sait pas vivre se trompe grossièrement : la vie berlinoise a de grands agrémens pour les gens sérieux et même pour les autres ; elle est surtout commode, bien aménagée, plus libre que la nôtre ; mais ce sont choses qu'on aperçoit à la longue, et, même après qu'on les a découvertes, on ne prend pas son parti de certaines laideurs, le rectiligne, le convenu, la recherche du grand sans la rencontre. L'universel placage qui enduit les maisons et les palais fatigue et irrite. On voudrait gratter pour trouver la vraie brique, qui consente à n'être que de la brique. Cette façon de cacher le squelette donne envie de le chercher. Vous pensez malgré vous que tout cela fera dans des siècles une vilaine ruine en monticules, où les archéologues trouveront des débris de tous les styles, rien qui soit du lieu. Les impressions que m'a données la première vue de Berlin, il y a longtemps, je les retrouve à chaque voyage ; mais, cette fois-ci, ces rues peuplées et vivantes, cette circulation active, l'aspect de ces visages calmes, l'allure des gens qui est lourde mais solide, la simplicité de la tenue, l'accroissement indéfini, me donnent l'idée de la richesse, de l'entraînement au travail, d'une installation qui s'achève dans la puissance.

Midi et demi. — C'est l'heure où le vieil empereur met le visage à la fenêtre. On a bien souvent décrit le palais : ce n'est qu'une maison, une des plus ordinaires qui se trouvent « sous les Tilleuls; » Guillaume Ier en a fait l'acquisition au temps où il n'était que prince ; montant en grade avec lui, elle est devenue palais royal, puis impérial. Elle se compose d'un rez-de-chaussée élevé, auquel on accède par un perron, d'un premier étage et d'une frise percée de quarts de fenêtre. Il n'y a point de rideaux au premier étage ; de la rue, on aperçoit les appliques avec leurs bougies et quelques pièces d'ameublement. Au rez-de-chaussée, un tout petit rideau voile la partie inférieure de la vitre ; s'il n'était pas là, l'empereur ne pourrait faire un mouvement sans être vu.

Il est debout, en uniforme comme toujours, la torsade d'or sur l'épaule. Il ne regarde pas les cent personnes qui sont venues là pour le voir apparaître à heure fixe, comme nos badauds s'arrêtaient jadis au Palais-Royal pour entendre le canon solaire. Il lit des papiers avec attention. Il n'a pas du tout l'air d'être là exprès ; on dirait qu'il s'est approché du jour, comme nous ferions, vous et moi, pour mieux voir. A cette distance, c'est au plus un sexagénaire et sa haute taille semble à peine affaissée.

C'est une tradition de la maison que le roi se montre ainsi à son peuple tous les jours. Frédéric le Grand choisissait le moment où il se faisait la barbe : il suspendait à une espagnolette son miroir, et se rasait devant le public. Comédie! dira-t-on. D'accord, mais c'est une nécessité du métier de souverain que de donner des représentations : celles que donnent les rois de Prusse ne coûtent pas cher.

L'empereur est dans sa quatre-vingt-neuvième année. Après avoir été l'homme le plus impopulaire de l'Allemagne, il y est aujourd'hui aimé, admiré, vénéré. Même les loyalistes des pays annexés en 1866 concilient avec la fidélité qu'ils gardent à leurs souverains le respect pour l'empereur. Une dame de Hanau me disait un jour qu'elle considérait comme un crime abominable l'annexion de la Hesse-Cassel. Le roi de Prusse étant passé par Hanau en 1869, elle ne voulut point que ses filles figurassent dans le cortège qui se rendait au-devant de lui ; mais, quand le même personnage revint en 1871, ces demoiselles revêtirent leurs robes blanches, passèrent en sautoir le ruban aux trois couleurs allemandes, et les longues tresses sur l'épaule, la corbeille de fleurs en mains, allèrent, avec toutes les jeunes filles de la ville, saluer l'empereur. Leur mère n'avait point oublié pourtant son légitime seigneur, et elle tenait toujours le roi de Prusse pour un usurpateur ; mais, au-dessus de son prince exilé comme au-dessus de tous les princes allemands, roi de Prusse compris, elle plaçait l'empereur.

Les Allemands font des raisonnemens de cette sorte, ou plutôt, car il n'y a point là de logique, ils enchevêtrent des sentimens contradictoires. Un de mes amis, parlant à une dame, wagnérienne déraisonnable, exprimait le regret que son héros, après avoir été si ardent républicain, eût composé la marche impériale : « Taisez-vous, répliqua la dame ; il a fait cela *d'une façon idéale* ; vous autres Français, vous ne pouvez comprendre ces choses-là. » Nous comprenons mal, en effet, ces complications, et tout de suite nous crions à l'hypocrisie.

Hypocrisie, c'est bientôt dit ; mais étudiez une phrase allemande, voyez comme elle se meut, par quelles traverses, après quels heurts et quelle stagnation elle arrive au but, à moins qu'elle ne veuille arriver à rien. Voyez comme elle se modèle sur la réalité des choses et sur la complexité des idées, ne faisant violence ni aux unes ni aux autres, les recouvrant de la forme qui leur convient, analysant toujours, au lieu d'aligner, de simplifier et d'imposer une synthèse préalable. La phrase allemande est un moulage, la nôtre une sculpture.

Nous n'avons pas, dit Mardoche,
Le crâne fait de même...

22 avril. — Vu l'université, le bâtiment central et les instituts des professeurs Helmholtz, Dubois-Reymond, Virchow, etc., etc.

Sur le bâtiment principal, la dédicace du roi : *Frédéric-Guillaume III à l'université des lettres.* Tous les monumens et les socles des statues portent des mentions semblables. C'est une coutume des souverains allemands de mettre leur nom partout. J'ai lu, à l'entrée du jardin botanique de Munich, une inscription qui peut être ainsi traduite : « Les fleurs que Dieu a disséminées dans les diverses parties du monde, Maximilien les a réunies ici. »

Les rois de Prusse ont presque toujours raison de s'écrire ainsi sur les frontispices ; tout ou presque tout procède d'eux, mais ils n'ont point fait seuls l'université. La pensée première appartient à des idéalistes, c'est-à-dire à des hommes qui avaient foi en l'idéal. Au-dessus des misères et des ridicules de l'Allemagne politique planait l'idéal en plein ciel ; après Iéna, il est descendu sur la Prusse : incarné dans cette force, il en a été l'âme.

Cette partie des Tilleuls où s'élève l'université me semble un chapitre d'histoire écrit avec des monumens. L'université, — un de ses maîtres l'a dit, — est une grande caserne intellectuelle ; elle est placée entre l'arsenal et le principal corps de garde : devant son péristyle s'élève la statue de Humboldt, devant le corps de

garde, celles de Scharnhorst et de Blücher; derrière est posée sur un socle l'énorme tête de Hegel; en face est la maison du roi. Tout cela se confond en une harmonie singulière : si on voulait la représenter par une allégorie, il faudrait dessiner une Minerve coiffée d'un casque pointu, armée d'un fusil et lançant un pied en avant selon les règles du pas décomposé.

23 avril. — Rencontre au musée de deux jeunes Français, tous les deux mes élèves. Leur conversation me fait grand plaisir. Ils étudient en Allemagne et ils étudient l'Allemagne. Ils n'ont ni l'esprit de dénigrement ni l'esprit d'admiration. Ils comparent le pays où ils sont nés et celui où ils vivent, et ils acquièrent des idées qu'ils n'avaient pas.

Voyageons, voyageons beaucoup. S'agit-il seulement d'apprendre la langue? Non certes, mais aussi d'élargir l'horizon de nos esprits, de mieux connaître notre propre *moi* au contact du *non-moi*, de nous enhardir à l'initiative et au renouvellement de nous-mêmes. Un Français qui habite l'Allemagne y porte avec lui la patrie. Il la retrouve dans ces retours sur sa propre conscience auxquels il est à chaque instant invité. Dans ce court voyage que nous faisons, mes compagnons de route et moi, rien ne nous laisse indifférens; même un détail imprévu donne matière à des conversations fécondes. Nos sensations sont d'autant plus vives qu'elles font frissonner nos blessures. De découragement, il n'est pas même question. Nous sentons la nécessité de l'effort, et combien il doit être grand; mais nous y sommes stimulés à grands coups d'éperon.

24 avril. — A travers les rues...

Aux étalages de toutes les librairies, se trouve, à côté de *l'Œuvre* de M. Zola, le *Avant la bataille* avec la préface de M. Déroulède. Sur ce dernier ouvrage, une étiquette porte le mot : *Sensationnell* avec trois points d'exclamation. On me dit que le livre est fort exploité contre nous; les bonnes gens ne manquent point, paraît-il, qui croient que nous allons un beau jour entrer en campagne, sans raison, par plaisir, pour voir. J'ai même dû expliquer que je ne pouvais parvenir à me figurer M. le président de la république demandant aux deux chambres une déclaration de guerre et l'obtenant.

Il n'est pas bon sans doute de provoquer ces alarmes vraies ou feintes, mais il serait pire de comprimer par prudence toute manifestation du patriotisme. Ne nous déshabituons pas des accens de la « trompette guerrière » : il faut qu'elle sonne fort pour dominer le tumulte de nos partis. Hélas! la trompette de M. Déroulède fait plus de bruit en Allemagne qu'en France! Je lis ici les journaux français : que de haines parmi nous! Ce que les uns honorent, les

autres l'exècrent ; les argumens partent des principes les plus opposés. On dirait que des nations irréconciliables campent sur le même sol, prêtes à en venir aux mains. N'allons pas à l'ennemi avec des plaies si profondes ; nous avons « avant la bataille » une paix à faire, la paix avec nous-mêmes...

La police est bien faite à Berlin. Une seule fois, un mendiant, une petite fille, m'a tendu la main. La prostitution n'est apparente ni le jour ni dans les premières heures de la soirée. La nuit seulement, les rues qui sont à peu près désertes appartiennent aux rôdeuses. Cela ne veut certes pas dire que Berlin soit indemne de la corruption des grandes villes : il me semble même que le nombre des restaurans, des cafés chantans et des brasseries, où la table, la musique et la bière sont des prétextes, s'est grandement accru.

Dans une de principales rues, près des Tilleuls, il y a un singulier établissement, qui se donne le titre de « Concert de la résidence. » Les artistes sont des femmes de toutes nationalités : l'affiche appelle cette troupe « une chapelle de dames. » Chacune chante dans sa langue, et les Berlinois, qui sont polyglottes, vont faire là de la philologie comparée.

Mais je parlais de la police. Les agens ressemblent à des soldats. Ils sont sévères, rudes, strictement disciplinés. Ils font observer les ordonnances par tous comme des consignes. Par exemple, tous les chiens doivent être muselés : aucune infraction n'est tolérée à la règle. M. de Bismarck aime ses chiens, qu'il ne quitte pas et qui sont ses gardes-du-corps ; pour rien au monde, il ne voudrait les museler comme s'ils étaient les chiens du premier venu ou de simples démocrates-socialistes. Il a sollicité, me dit-on, une exception en leur faveur, mais ne l'a pas obtenue. Aussi ne sort-il guère et quitte-t-il Berlin dès qu'il le peut. Frédéric prit des provinces, mais respecta le moulin de Sans-Souci. M. de Bismarck a jadis, des années durant, violé toutes les lois de son pays, mais il se soumet aux ordonnances de police...

Les Allemands disent que la muselière protège leurs chiens contre l'hydrophobie. Ils sont heureux d'être affranchis de tout tribut à payer au Français Pasteur. J'ai le regret de dire, à ce propos, que toute gloire de la France importune certains savans en vue et les journalistes. La masse du peuple allemand est bonne ; elle a le sentiment de la justice, et il n'est pas vrai du tout qu'elle soit prête à se jeter sur nous pour la joie de nous faire du mal et de nous écraser ; mais il y a chez nos voisins un grand parti de meneurs de haine. La haine éclate dans certains livres et dans la plupart des journaux. Je viens de parcourir des articles sur l'affaire de Grèce. Certes, je ne m'enorgueillis pas outre mesure des actes de la diplo-

matie française, mais, à ce qu'il me semble, nous avons bien fait de laisser vide notre place dans cet « aréopage » européen, qui n'aurait pas même eu l'idée de se réunir, s'il s'était agi de juger quelque colosse capable de briser à coups de canon l'urne aux suffrages et la tête des juges. Notre abstention exaspère les journalistes allemands, qui remplissent leurs pages de railleries brutales. La plus méchante de ces feuilles est la *Gazette de Cologne*. Ses correspondances de France sont odieuses. Informée des moindres incidens de notre vie, elle les commente et les dénature avec la plus vilaine perfidie. On dit qu'elle est officieuse et qu'elle émarge au « fonds des reptiles; » il est naturel qu'elle y trouve du venin, mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'il en reste pour d'autres.

Dimanche de Pâques au matin. — Je vois passer un étudiant, grand et beau garçon, qui est manifestement aussi un bon garçon; au-dessous d'un œil très doux, il porte deux balafres qui se croisent comme des épées; une cicatrice joint sa bouche à son oreille. Cette coutume des duels est une survivance d'instincts primitifs. Dans la jeunesse des peuples, on n'est homme qu'après qu'on a frappé avec l'épée ou qu'on a été frappé par elle. Le fameux duel universitaire, où la rapière ne peut atteindre que le nez ou la joue, n'empêche pas les duels à mort. Dernièrement, à Berlin, un étudiant a été tué. On me conte que ses camarades, ceux qui faisaient partie de son *Corps*, l'ont veillé pendant vingt-quatre heures, en chantant et en buvant. Ne sont-ce pas les funérailles d'autrefois?

Il y a mille manifestations de cette jeunesse du peuple allemand: la simplicité, la brusquerie, la maladresse, la niaiserie dans les amusemens, aussi la rudesse et l'incohérence des traits. Toutes les fois que je regarde un groupe populaire, mon imagination habille les hommes en reîtres, en lansquenets ou bien en soldats d'Alaric...

Il fait un beau soleil. Les Tilleuls sont tout remplis d'uniformes de grande tenue. Les casques d'or reluisent sur la tête des cuirassiers. Sur les casques de cuir des fantassins retombe en pluie le panache blanc. Les brandebourgs jaunes des hussards éclatent sur le dolman vert. Les sabres traînent sur le pavé. Si loin que l'on regarde, on aperçoit des officiers et des soldats la main au front: c'est comme une vision de l'armée prussienne se saluant elle-même. Tout ce monde là est en fête et fier de porter un si bel habit; le brillant et l'ampleur de l'uniforme, la joie d'en être vêtu, sont des signes qu'il ne faut pas négliger : signes de jeunesse encore.

Dresde, lundi 26 avril. — Je me sens plus à l'aise qu'à Berlin. Je vois un vrai fleuve, d'une belle eau, dont la large courbe enve-

loppe le regard. A Berlin, pas de raison pour s'asseoir ici plutôt que là ; à Dresde, il y a des endroits indiqués pour s'arrêter, des invites à la flânerie. Bien des heures ont été perdues sur cette terrasse qui domine l'Elbe, et d'où je vois partir des bateaux chargés de promeneurs. Les lèvres ont plus de sourires; le rire se mêle plus volontiers à la conversation. La circulation est moins raide, l'allure générale détendue. Les soldats qui passent marchent à peu près comme les nôtres ; ils ne sont pas mécaniques ; je remarque même du laisser-aller dans la tenue : j'ai vu à la porte du palais un factionnaire qui avait une main dans sa poche.

C'est qu'on est dans un beau pays riche. La devise prussienne : « Vivre d'abord et ensuite laisser vivre, » n'est pas de mise ici. On a toujours pu vivre et se laisser vivre...

Quel palais avait donc rêvé, il y a tantôt deux cents ans, le roi Auguste II, si le *Zwinger*, ce long quadrilatère sur trois côtés duquel court une colonnade et que flanquent six pavillons pompeux, ne devait être qu'une avenue vers la demeure royale? L'aspect est celui d'un décor, avec quelque surcharge de *rococo*, mais les lignes sont belles, les proportions harmonieuses et grandes : l'édifice est un des plus intéressans que l'on puisse voir en Europe. Le musée logé dans ce palais est une des merveilles du monde. La *Madone Sixtine* et la *Vierge de Holbein* y ont chacune leur chapelle ; elles sont placées sur des panneaux que le visiteur peut mouvoir à son aise selon l'heure et la lumière, afin de mieux étudier deux génies à coup sûr inégaux, — car les yeux de la madone regardent manifestement et de très près le divin, — mais dont le contraste même introduit l'esprit dans les régions vagues habitées par les génies des peuples. Les deux chapelles sont à l'extrémité de la galerie, qui est divisée en deux séries de salles ; les unes où sont les grandes toiles, les autres où sont les petites. Des deux côtés, un luxe de chefs-d'œuvre. Vous ne gardez pas seulement après la visite l'ineffaçable souvenir de tel ou tel tableau : chacune des salles laisse l'impression d'un bouquet magnifique de fleurs surnaturelles.

Dans le vieux palais qu'habite le roi tout près du *Zwinger* se trouve la célèbre « voûte verte, » qui contient le trésor royal, trésor d'œuvres d'art : bronzes, ivoires, pierres précieuses de toutes les sortes et de tous les pays, tours de force d'orfèvrerie, émaux, diadèmes de diamant, colliers de diamant, boucles de diamant, boutons de diamant, fourreaux d'épée cachés sous le diamant.

Avec les 17,000 ducats que la madone Sixtine a coûtés à Auguste III, avec les sommes énormes que ce prince a comptées au duc de Modène pour le paiement de sa galerie, Frédéric-Guillaume

de Prusse aurait acheté des grenadiers, bâti des forteresses, desséché des marais, planté des arbres, établi des colons. Il n'était pas capable de faire à la madone une entrée triomphale dans son palais, comme Auguste III, qui cria : « Place à Raphaël! » et céda au tableau son propre trône. Le roi sergent n'était pas sensible aux émotions de l'art : il n'aimait que l'utile; il avait quelque goût pour la science, mais à condition qu'elle fût productive; il voulait que son académie découvrît des secrets à l'usage de l'industrie prussienne et lui indiquât les moyens de mieux faire valoir les domaines de sa couronne. De luxe, il n'avait nul besoin. Son siège était de bois dans ce *Collège du Tabac*, où il réunissait tous les soirs ministres, généraux, ambassadeurs; on était en tenue familière; point de domestiques : chacun trouvait à sa portée une cruche de bière, des pipes, du tabac hollandais, du beurre, du pain et du jambon. Tout le monde fumait ou devait faire semblant de fumer. Léopold de Dessau, à qui le tabac faisait mal au cœur, prenait une pipe comme les autres et la tenait en main. On buvait outre mesure; on riait, on criait; on échangeait les plaisanteries les plus grossières, mais aussi on parlait d'affaires sérieuses; le roi interrogeait, écoutait, exposait ses projets, provoquait les critiques et prenait souvent des décisions importantes. Le *Collège du Tabac* était un conseil de gouvernement peint par Teniers.

Frédéric-Guillaume Ier n'a point laissé au trésor des rois de Prusse d'autres bijoux que ceux dont on lui avait fait présent. Il n'aimait pas d'ailleurs les cadeaux de cette sorte; tout prince qui voulait se bien faire venir devait lui expédier de grands grenadiers. Un jour il reçut de Louis XIV une épée enrichie de diamans : « Une dizaine de grands gaillards, dit-il, auraient bien mieux fait mon affaire. » Je ne sais si l'on a conservé sa canne, qui s'abattit si souvent sur le dos des recrues, des ouvriers paresseux, des flâneurs de Berlin et n'épargna même pas la famille royale. Cette canne a été un des instrumens de la grandeur prussienne.

Frédéric-Guillaume passait assurément pour barbare à la cour de Dresde, mais ce roi de Prusse vivait et travaillait pour la Prusse; le prince qui régnait sur la Saxe vivait de la Saxe et si bien qu'elle en devait mourir un jour. Luther et la réforme avaient porté au premier rang ce bel électorat, pays tout allemand, où le génie de l'Allemagne a donné quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Des princes avides de plaisirs et d'apparences solennelles ont tout perdu. Ils ont eu des bijoux, des tableaux, des fêtes : au moment où le roi de Prusse peinait dans un atelier, ils jouissaient dans un sérail. Après avoir été les héros de l'Allemagne réformée, ils se sont faits catholiques pour devenir rois de Pologne, pensant qu'une couronne

valait bien une messe. Aujourd'hui le successeur du roi sergent est empereur d'Allemagne; le successeur de ces brillans Saxons a encore la messe, — je viens de le voir tout à l'heure agenouillé à l'église, tenant dévotement son livre dans ses mains gantées de blancs, — mais il n'a plus la Pologne : a-t-il encore la Saxe?

26 avril. — Au jardin zoologique de Dresde, je lis sur une cage ces mots : *Vrais chiens ratiers allemands.* J'avais déjà remarqué à des étalages de boutiques ce certificat d'origine allemande décerné à des produits pour les recommander : *Echt deutsch*, c'est l'éloge par excellence. On sait avec quelle facilité l'épithète *deutsch*, *allemand*, est attribuée à toutes sortes de choses, aux vertus en général, et en particulier à la bonne foi, à la fidélité, à la chasteté, à la modestie. Le même honneur est fait à tout ce qui est beau et vigoureux dans la nature. J'ai déjà raconté l'étonnement d'une jeune femme qui, apercevant des chênes dans un premier voyage en France, n'en pouvait croire ses yeux. A force d'entendre dire *die deutsche Eiche*, le chêne allemand, elle croyait qu'il n'y avait de chênes qu'en Allemagne.

C'est là une des formes de cette naïve admiration de soi-même qui est un des traits principaux du caractère des Allemands et qui explique leurs sentimens à l'égard des étrangers. Je ne sais si je me trompe, mais la haine germanique contre le Polonais ne me semble pas provenir toute entière du remords des crimes perpétrés sur la Pologne. Les mesures, tout à fait extraordinaires en ce siècle, qui ont été prises ou que l'on va prendre dans les provinces de l'est, ne s'expliquent pas uniquement par le désir trop naturel de faire disparaître le cadavre; dans le Polonais, l'Allemand déteste le Slave, l'étranger. La haine barbare et stupide du juif est un phénomène du même ordre. Nous disons quelquefois en parlant d'un personnage dont l'avidité n'a point de scrupules : « C'est un vrai juif allemand ; » mais, pour nos voisins, il n'y a pas de juif qui soit un vrai Allemand. « Quelle chose amère, s'écriait, au plus fort de l'agitation antisémique, un député au *Reichstag*, israélite de grande distinction et qui a rendu de signalés services politiques, quelle chose amère que de se sentir étranger dans son pays! » Étranger est le mot : ce que réclament les antisémites, c'est l'expulsion d'un corps étranger hors de l'organisme de la saine Allemagne.

Vrais chiens ratiers allemands! Est-ce qu'on va exiler les autres?

Leipzig, le 28 avril. — Visite de l'université, en particulier de deux très beaux instituts, bien aménagés pour le travail (l'un d'histoire naturelle, l'autre de chimie), sous la conduite des directeurs, hommes très obligeans, qui n'ont pas épargné leur peine.

Il est naturel qu'en présence des universités étrangères, je pense surtout à nos universités naissantes. Nous sommes tout au début d'une œuvre exposée encore à bien des périls. Il faut vaincre des habitudes acquises, l'ignorance des uns, la mauvaise volonté des autres, le préjugé démocratique contre le haut enseignement et le préjugé utilitaire, qui, n'admettant que l'utilité immédiate, tarirait, si on le laissait faire, la source même de l'utile, c'est-à-dire la culture de l'esprit. En songeant aux longs efforts qui restent à faire, je me rappelle les vers où Virgile énumère au vigneron les précautions à prendre pour mener à bonne fin son plant délicat. Encore devra-t-il après tout ce labeur, au moment où la maturité sera enfin obtenue, redouter la pluie :

Et jam maturis metuendus Jupiter uvis.

Combien plus ne devons nous pas nous défier de Jupiter, nous qui sommes aux premiers jours de la saison de travail! Courage pourtant! Les universités de province commencent à poindre ; déjà Bordeaux et Lyon sont assurés de l'avenir. A Paris, l'état et la ville seront récompensés de leur générosité envers les facultés. La nouvelle Sorbonne ne sera point trop vaste pour ce jeune monde d'étudians qui remplit aujourd'hui les baraques en bois de la rue Gerson et de l'Avenue de l'Observatoire. Ici, dans cette ville de Leipzig, en face d'une de ces universités qui ont tant fait pour la grandeur et la prospérité de l'Allemagne, nous aimons à rendre à notre pays cette justice qu'il a jusqu'à présent compris son devoir envers la science.

A tout moment nous échangeons nos idées sur l'éducation. L'éducation allemande est nationale : elle veut former des Allemands ; l'histoire enseigne aux écoliers que la civilisation humaine a trois représentans : la Grèce, Rome, la Germanie, et elle est un long panégyrique du germanisme, depuis les origines jusqu'à nos jours. Les héros d'autrefois, le héros Alaric, le héros Théodoric, le héros Charlemagne, le héros Barberousse, sont aimés avec tant de chaleur qu'on les dirait vivans. Par contre, les vieux ennemis, Romains, Gaulois, Slaves, sont haïs comme s'ils attaquaient la frontière. A plus forte raison, semble-t-il que l'incendie du Palatinat soit en pleines flammes et que Louis XIV règne à Versailles. Dans ces souvenirs, aucune perspective ; ils se pressent tous au premier plan. De là vient cette fraîcheur de la haine, et la solidité d'un patriotisme dont la substance est plusieurs fois séculaire.

Nous sommes, nous, trop désintéressés dans notre éducation ;

mais n'allons pas nous mettre à imiter l'Allemagne : entre l'histoire de ce pays et la nôtre les différences sont profondes, et nous ne pouvons employer l'enseignement historique à produire ce patriotisme hautain.

La nation en Allemagne est une race, et l'orgueil de race est chose vigoureuse. Est-ce que la France est une race? Un certain nombre de braves gens sont fort occupés aujourd'hui à procurer une statue à Vercingétorix; mais il y a bien moins de rapports entre le Gaulois Vercingétorix et nous qu'entre Arioviste et les Allemands. Si nous savions mieux l'histoire de l'Europe et la genèse de notre France, nous nous épargnerions de pareilles erreurs de sentiment. Ce n'est pas au premier siècle de notre histoire qu'il faut chercher les origines des peuples modernes, car on néglige ainsi des événemens tels que la conquête romaine, qui a transformé la Gaule, tandis qu'elle n'a fait qu'effleurer la Germanie : tels que les grands mouvemens de peuples qui ont apporté en Gaule des Germains de toutes les tribus et des Scandinaves, tandis que la Germanie restait germaine. Avons-nous le droit de nous dire des Celtes? Mais au temps des Mérovingiens, des Celtes sont arrivés de la Grande-Bretagne en Armorique : c'étaient des étrangers, des conquérans, et ils ont gardé longtemps dans cette Gaule, qui avait été jadis la principale région celtique, leur physionomie particulière. Au IXe siècle enfin apparaissent les premiers linéamens vagues des nations futures, mais la France de Charles le Chauve est un chaos, au lieu que l'Allemagne de Louis le Germanique est une nation. L'unité française a été l'œuvre de la politique royale : en Allemagne, l'unité a été un produit de nature : aussi a-t-elle survécu au désordre de sinstitutions et à la ruine de l'autorité publique. A-t-on jamais vu en Allemagne opposition pareille à celle qui éclatait au moyen âge entre le Nord et le Midi de la France? Est-ce qu'une partie de l'Allemagne a dû conquérir l'autre, comme nos gens du Nord ont conquis, en s'y reprenant trois fois, notre Midi? Est-ce qu'il a fallu détruire au-delà du Rhin toute une civilisation, comme les croisés de Simon de Montfort ont étouffé la civilisation méridionale? Comparez les deux pays à la fin du XIIIe siècle : le roi de France possède la plus grande partie du territoire; à cause de cela, il représente la France, il est la France; Rodolphe de Habsbourg, roi allemand, est le plus pauvre des princes; il n'a dans sa bourse que la grâce de Dieu; chez nous, il serait vassal de vassal, à peine aperçu du roi; en Allemagne, il est roi. C'est qu'il y a une nation germanique naturelle (il faut toujours redire ce mot) antérieure à la royauté, et qui peut se contenter d'un symbole solennel de son existence.

L'Allemagne du moyen âge était en contact avec des peuples très différens d'elle. Tandis que les frontières de la France étaient des lignes conventionnelles, où les langues se mêlaient, où des principautés féodales chevauchaient moitié françaises et moitié allemandes, moitié françaises et moitié italiennes, moitié françaises et moitié espagnoles, l'Allemand se heurtait à l'est contre des Slaves, des Lithuaniens, des Hongrois, qui le détestaient, et qu'il exécrait. Les écrivains qui racontent le combat perpétuel contre ces Orientaux expriment des sentimens de haine et d'orgueil que ne connaissent pas nos vieux historiens.

Sans doute, le défaut d'organisation a livré l'Allemagne aux hasards de la politique et de la guerre. Elle est devenue au XVIIe siècle une région d'anarchie, dont chaque morceau était exploité par un prince, qui était, quelques exceptions faites, un personnage ridicule; mais nous ne savons pas assez que, même pendant cette période, elle a gardé son patriotisme, l'estime d'elle-même et une invincible espérance. Justement parce qu'il n'y avait pas de machine d'état, la commune qualité d'Allemand était toute la patrie, et c'était chose fatale que, le jour où ce pays serait unifié, il représentât une politique bien vieille à nos yeux, celle de la revendication au nom de la race du domaine historique de cette race.

C'était chose fatale aussi que la France représentât tout autre chose. L'universel, qui n'était qu'un refuge pour les Allemands du XVIIe et XVIIIe siècle, a été notre domicile habituel. De « l'univers romain » nous sommes passés dans l'universel catholicisme. Nous n'étions pas gens d'une sorte assez particulière au XVIe siècle, pour que quelqu'un se levât parmi nous, qui parlât à notre âme avec notre âme elle-même, comme Luther, un des plus grands parmi les Germains, a parlé aux âmes allemandes avec son âme allemande. Ce caractère universel et humain de notre génie apparaît dans notre littérature du XVIIe siècle, dans notre philosophie du XVIIIe, dans une révolution enfin dont nous avons voulu faire profiter l'humanité. En vérité, nous sommes loin, très loin de Vercingétorix.

Que faut-il dire à nos enfans? car il leur faut dire quelque chose. Dans les guerres du présent et de l'avenir, ce ne sont pas seulement des armées qui sont en présence, ce sont des âmes. Nous avons cru longtemps que le droit de vivre est naturel, et que, pour être, il suffit de naître; mais la philosophie d'aujourd'hui enseigne la nécessité du combat entre des espèces qui doivent défendre leur existence. La disparition lamentable de l'esprit chrétien a une double conséquence : elle donne une légitimité à la guerre sociale (de quel droit disputerait-on leur part de la terre à des hommes qui n'attendent rien au-delà de la terre?) et elle nous reporte au temps où la

politique n'avait pas d'autre principe que la force; mais la force d'une nation se compose d'élémens très divers, où l'intelligence et les mœurs ont une grande place. A l'heure qu'il est, dans la concurrence entre les peuples, chaque peuple doit avoir une vocation et la connaître. Rome s'était donné une vocation : conquérir le monde. L'Allemagne a cette vocation : revendiquer pour elle tout ce qui est germanique, exalter le germanisme, développer dans l'univers la puissance germanique. Quelle est la nôtre?

Il n'y a pas de doute que nous avons charge de représenter la cause de l'humanité.

Est-ce dire que nous devions noyer notre individualité nationale dans « l'humanitairerie? » Non, certes, mais notre individualité consiste précisément en ceci que nous sommes une nation humaine. Je suis très loin de renier notre vieille histoire, que j'aime passionnément. Je déplore que nous y soyons si indifférens et que si peu de Français se puissent vanter de connaître l'esprit de la France. Nous avons de belles études esthétiques sur notre littérature, mais non de vraies histoires du développement de notre génie à travers les âges, comme est par exemple l'histoire de la littérature anglaise de M. Taine. Nous savons mal l'histoire de l'art français, si riche en inventions éclatantes, et c'est une chose très étrange que nous ne l'enseignions nulle part dans nos écoles. Notre histoire politique même a d'énormes lacunes et les choses les mieux connues ne sont pas les plus intéressantes. Travaillons donc et reprenons possession de notre passé, car ce serait faire preuve d'une singulière étroitesse d'esprit, que d'enfermer nos écoliers dans la France révolutionnaire et de faire croire que nous célébrerons en 1889 le centième anniversaire de notre naissance. Cependant il est certain que notre patriotisme d'aujourd'hui date de la révolution française; nous n'en pouvons avoir d'autre! Ce sentiment, qui nous fait aimer la France pour elle-même, mais aussi parce qu'elle a reconnu les droits de l'homme et proclamé les droits des peuples, est notre vraie raison d'être.

Voilà ce qu'il faut expliquer aux générations qui auront quelque jour à défendre la France sur les champs de bataille. L'indifférent silence de l'école en matière d'éducation nationale est effrayant. Il y a une propédeutique du devoir militaire : nous la négligeons; et pourtant il est très périlleux de percevoir l'impôt du sang en vertu de lois et de règlemens, comme l'impôt sur le tabac, l'alcool et les cartes à jouer.

Cologne, le 1er mai. — Ici encore, le progrès de la richesse et de la population est visible. Cologne possède, avec sa cathédrale, d'admirables églises romanes. Il y a quelques années, la cathédrale attendait encore ses flèches, et plusieurs églises étaient délabrées :

les flèches se dressent aujourd'hui au-dessus du colossal édifice et dominent au loin le fleuve et la campagne; les églises sont toutes pimpantes de la fraîcheur d'une restauration où l'on n'a épargné ni la science ni l'argent. Une partie des fortifications a été jetée par terre : un nouveau boulevard, l'avenue de l'Empereur, s'élève à la place des remparts. Des hôtels privés s'alignent des deux côtés, où domine l'architecture hollandaise, mais plus pompeuse et plus opulente que dans le pays natal.

La richesse ne produira-t-elle pas dans ce pays ses effets ordinaires? Déjà le progrès de l'industrie attire dans les villes le paysan. A mesure que l'émigration en Amérique deviendra plus difficile, l'attraction sera sans doute plus forte. Or le progrès des doctrines socialistes ne s'arrête pas, et les lois d'exception, en comprimant le parti, y condensent la haine. L'Allemagne ne paraît pas se préoccuper de ce danger. Elle est dans la joie de ses succès économiques et du « Sedan industriel » qu'elle nous inflige. Des journaux annoncent que les Grecs, nos bons amis les Grecs, ont commandé à Berlin quatre-vingt mille uniformes pour leur armée. Là-dessus, cri de triomphe : « Voilà encore un monopole enlevé à Paris, qui le possédait depuis le premier empire! » Enlever à Paris toutes ses industries, l'une après l'autre, est une des ambitions de l'Allemagne.

J'ai tout à l'heure entendu la conversation de deux commerçans qui dînaient à côté de moi. Ils ont de grandes affaires, car ils calculaient le prix du transport de la tonne à travers les mers. Leur visage hardi et dur me faisait songer à ces matelots de la Hanse, qui faisaient le commerce comme on fait la guerre, car l'Allemagne a été au moyen âge le pays des entreprises commerciales vastes, vigoureuses et persévérantes. Voilà encore une puissance d'autrefois qui se réveille. Prenons garde à nous! Il ne s'agit pas d'un danger éphémère : la lutte commencée ne s'arrêtera plus. La preuve qu'on en sait en Allemagne l'importance, c'est que le ministre du commerce du roi de Prusse est un prince et que ce prince est M. de Bismarck. Le commerce est conduit avec la même attention, la même suite, que les affaires militaires et la politique internationale. Comme dans une campagne, des espions étudient les procédés de l'adversaire. Nos ennemis emploient des stratagèmes; ils donnent pour nôtres des produits berlinois; au « qui vive? » ils répondent « France! » alors qu'ils sont Allemagne. Ils pratiquent une stratégie commerciale. Ils savent les points qu'il faut attaquer, s'éclairent dans toutes les directions, coupent ou détournent les routes, et l'état-major vient en aide au moment utile à tels ou tels partisans aventurés au loin. Vraiment, il y a pour nous mieux à faire que d'organiser une exposition universelle, et il faudrait que notre ministre du commerce se pût occuper à tête reposée de nos

intérêts ; ce ne serait point déroger : Louis XIV faisait cela en son conseil de commerce.

2 mai. — *Vier Kaiser !* quatre empereurs ! Je retrouve ici une photographie que j'ai vue partout. Le vieil empereur est assis, coiffé de la casquette militaire, la tête penchée vers son arrière-petit-fils, qu'il tient sur ses genoux. Son fils et son petit-fils sont debout auprès de lui.

Quatre empereurs, par le temps qui court, c'est beaucoup d'empereurs !

Il n'y a certainement aucune menace contre la dynastie, et personne ne peut deviner comment sera défait ce qui a été fait il y a quinze ans. Une coalition de princes allemands est impossible : rois, grands-ducs et ducs sont des ombres solennelles, vénérées par un reste d'habitude ; l'Autriche ne peut leur communiquer aucune force contre l'empire dont elle est la vassale. Les partis hostiles sont divisés ; le plus redoutable, qui est le parti catholique, est apaisé. N'importe ! Le photographe qui a trouvé « les quatre empereurs » est un homme hardi ; il ne redoute pas assez l'envie des dieux !

Nous disons en France : On verra ce qui adviendra quand M. de Bismarck et M. de Moltke ne seront plus là ! Mais c'est commettre une grande injustice envers l'empereur que de ne compter pour rien sa disparition. Un homme qui a fait ses premières armes à Bar-sur-Aube, en 1814, et les dernières à Buzenval, en 1871, qui a pleuré auprès du lit de mort de la reine Louise, il y a soixante-seize ans, et, après avoir été témoin de l'abaissement de son pays, l'a porté au plus haut point de la puissance, est tout autre chose qu'un ornement de parade ; sa longue vie est le ciment entre le passé, le présent et l'avenir. D'ailleurs, Guillaume Ier a d'autres mérites que d'avoir vécu longtemps : il a toujours voulu la même chose. Le prince qui, chaque jour de tant d'années, même au milieu d'une paix profonde, avait rempli son devoir d'officier comme si l'ennemi frappait aux portes, était seul capable d'entretenir l'esprit militaire en Prusse, pendant le règne pacifique de son frère, de proposer la réorganisation de l'armée après qu'il fut devenu le maître, de l'imposer à tous, en bravant l'impopularité, la haine, les menaces et le péril d'une révolution. Ajoutez qu'il a une grande vertu royale : il croit à la royauté ; il a foi en une mission qu'il estime tenir de Dieu lui-même. N'allons pas, encore une fois, crier à l'hypocrisie : il arrive aux rois comme aux simples mortels de se faire très sincèrement une religion de leur intérêt. Pas n'est besoin, pour cela, de grands calculs : il suffit de s'écouter soi-même. C'est chose très agréable que de se sentir près de Dieu, et c'est chose fort utile, en un temps où la terre tremble, que de prendre au ciel son

point d'appui. Régner par la grâce de Dieu, quel beau rêve du temps passé! N'est-il pas naturel qu'on le veuille prolonger, quand on est soi-même, comme le vieil empereur, un monument du passé? Guillaume Ier n'est point cependant un révolté contre l'esprit moderne. Il a de la finesse et de la prudence. Monarque constitutionnel d'une espèce particulière, il a pris son parti du régime parlementaire; il le laisse vivre, parler, se démener; il y est entré, mais il le dépasse de la hauteur de sa couronne, qui est surmontée de la croix. A son avènement, il a prêté sans difficulté le serment de garder la constitution, puis il est parti pour Kœnigsberg, la ville du sacre, et le jour de la cérémonie, saisissant la couronne de ses propres mains, il l'a mise sur sa tête après avoir dit: « Je la prends de la table du Seigneur! » C'était affaire où les chambres n'avaient rien à voir, affaire entre lui et le Seigneur! Qu'on ne s'y trompe point : l'empereur Guillaume est un personnage. Il est difficile de dire ce qu'il aurait fait sans M. de Bismarck, mais M. de Bismarck n'aurait rien fait sans lui : il a fallu à ce ministre, pour y risquer les hardiesses et les fantaisies de sa politique, la solidité de cette roche.

Guillaume Ier a été longtemps prince prussien et il a été roi de Prusse avant de devenir empereur d'Allemagne. Le roi de Prusse dure en lui, et par lui dure la Prusse, c'est-à-dire l'état principal, organisé à part, ayant son esprit et ses forces propres. Mais peu à peu s'efface le particularisme prussien ; dans le parlement de l'empire, les partis se mêlent, à peu près sans distinction de pays; la fusion se fait entre les régions de l'Allemagne. Il n'y a point de doute que la Prusse y perdra cette vigueur dont la raison d'être était son isolement même. Dès lors se pose une grave question : l'unité de l'Allemagne, telle qu'on la voit aujourd'hui, n'est qu'un progrès dans le développement de la Prusse; ne faudra-t-il pas comprendre autrement l'unité, quand les frontières de la Prusse se seront effacées dans l'empire?

Les difficultés viendront un jour. Alors on mesurera la place que tenait dans l'histoire l'empereur Guillaume. Son fils est prince impérial en même temps que prince royal; il sera empereur à l'heure même où il sera roi. Son enfance s'est écoulée dans la paix ; homme, il n'a connu que des victoires. L'âme de la vieille Prusse n'est pas en lui comme elle est dans son père, né dix ans après la mort du grand Frédéric. On le dit quelque peu philosophe, et il aurait mauvaise grâce à prendre sa couronne de la table du seigneur; cette table d'ailleurs n'est plus si solide, même en Allemagne, qu'elle était jadis. Voilà pourquoi, si beau que soit le présent, je trouve un peu optimiste le photographe des quatre empereurs.

ERNEST LAVISSE.

REVUE MUSICALE

Mors et Vita, trilogie sacrée, de M. Ch. Gounod. — Théâtre de l'Opéra-Comique *Maître Ambros*, drame lyrique en 4 actes, de MM. F. Coppée et Dorchain, musique de M. Ch.-M. Widor.

L'annonce de l'œuvre nouvelle de M. Gounod éveillait en nous un intérêt, presque une inquiétude spéciale. L'illustre auteur de *Faust*, de *Roméo*, pour ne citer que ses chefs-d'œuvre, notre plus grand musicien d'aujourd'hui, l'un de nos plus grands parmi ceux d'autrefois, touche à l'heure du soir, et nous n'étions pas sans craindre un peu cette heure trop souvent périlleuse. Nous allions peut-être entendre une voix affaiblie, nous voir contraint, pour parler du présent, à rappeler le passé, sans pouvoir donner au génie vieillissant d'autre hommage que celui d'un pieux respect, comme ces rois de Perse dont parle Chateaubriand, qui, s'ils rencontraient un vieux palmier, s'arrêtaient pour y attacher un collier d'or.

Mais l'audition de *Mors et Vita* nous a rassuré : ce n'est pas là, tant s'en faut, une œuvre de décadence, et la Muse ne semble pas près de replier ses ailes.

Nous lisions récemment, dans un livre de M. Hensel sur les Mendelssohn (1), un fragment du journal de Fanny, sœur de Félix, relatif au séjour que M. Gounod, tout jeune alors, fit à Berlin en 1843 dans la famille du maître allemand. « Nous avons, écrit Fanny, beaucoup causé avec Gounod de son avenir, et je crois ne m'être pas trompée

(1) *Die Familie Mendelssohn* (1729-1847), 2 vol. Berlin, 1882.

en lui représentant que la forme qui va s'imposer prochainement à l'art musical français est celle de l'oratorio. Il a été tellement de mon avis qu'il s'occupe déjà d'un texte : il veut choisir le sujet de *Judith.* »

Fanny Mendelssohn se trompait sur l'avenir musical de la France. Je ne vois pas que la forme de l'oratorio ait jamais été, et je doute qu'elle soit jamais populaire dans notre pays comme en Allemagne ou en Angleterre. On écouterait peut-être la *Passion* de Bach elle-même, si on l'exécutait à Paris, comme il me souvient qu'on écoutait jadis le *Messie* et *Judas Macchabée* de Haendel : avec respect, mais sans amour; un peu par goût, et beaucoup par pose. Personnellement, nous n'oserions pas trop nous en scandaliser, partageant, nous l'avouons, l'avis de Rossini, qui disait volontiers : dix minutes de cette musique-là, c'est sublime ; un quart d'heure, c'est intolérable. Des fragmens de Haendel, même de Bach, le plus colossal peut-être de tous les musiciens, nous transportent parfois; mais une de leurs partitions tout entière nous accable presque toujours. Au fond, notre pays n'est fait ni pour entendre souvent ces œuvres-là, ni pour en composer de pareilles. Nous disons notre pays, et nous pourrions ajouter : notre temps. Nos compatriotes, nos contemporains, ont traité l'oratorio dans une forme tout autre que celle à lui donnée par les grands classiques du siècle dernier. La musique sacrée elle-même a dû suivre l'évolution de l'âme moderne; elle a quitté la raideur et la sévérité hiératique; elle s'est affranchie des formules conventionnelles, des rythmes monotones et des fugues scolastiques; on a fini par comprendre que l'idée religieuse, comme les autres grandes idées, a droit à la vérité, à la variété de l'expression artistique, et qu'il n'y a pas dans notre cœur deux régions distinctes, l'une divine et l'autre humaine.

« Mendelssohn le premier, a dit Schumann, introduisit les grâces dans la maison de Dieu, où elles ne sont pas déplacées. » Les deux oratorios d'*Élie* et de *Paulus*, malgré d'incontestables analogies avec les oratorios classiques, renferment en effet les premiers symptômes de l'inspiration moderne. Un air d'*Élie*, notamment : *J'ai trop vécu, Seigneur! retire-moi du monde!* est beau d'une beauté jusqu'alors inconnue. Un Bach, un Haendel, ces esprits puissans mais froids, n'auraient jamais exprimé ainsi la mélancolie, la fatigue de vivre sous laquelle plie ce chant désolé. On ne trouve qu'aux voûtes de la Sixtine, sur le front des prophètes gigantesques, cette peine et cette lassitude dont Jéhovah, aux jours d'épreuve, accablait les sublimes vieillards de Juda. La pensée, la forme, les procédés de l'harmonie et de l'instrumentation, tout est nouveau dans cet air magnifique.

Notre école française, depuis Berlioz surtout et son *Enfance du Christ*, est de plus en plus entrée dans cette voie. Si classique que

soit le talent de M. Saint-Saëns, si nourri qu'il soit de la moelle des lions, il a fait, dans son oratorio *le Déluge*, une part considérable à la musique descriptive, et son opéra biblique, *Samson et Dalila*, est traité dans un tout autre esprit que le *Samson* de Haendel. Quant à M. Massenet, il s'est encore écarté davantage des formes archaïques; il a singulièrement amolli les austérités de la musique sacrée. Des naïves Madeleines de Lorenzo di Credi, par exemple, à la blonde pénitente du Corrège, il y a peut-être moins loin que des héroïnes bibliques de Haendel ou de Haydn à la tendre Magdaleenne, à l'Ève amoureuse, de M. Massenet. Il ne serait pas sans intérêt de rechercher et de comparer dans la musique d'autrefois et dans celle d'aujourd'hui les interprétations diverses de la bible et de l'évangile; mais ce n'est pas le lieu de poursuivre ici ce parallèle, auquel nous reviendrons peut-être un jour.

Comme MM. Saint-Saëns et Massenet, mais plus avancé dans sa carrière, M. Gounod a voulu écrire des oratorios; le musicien par excellence des amours humaines a voulu chanter l'amour divin. Nul n'ignore que l'âme de M. Gounod fut toujours une âme religieuse : d'une vocation sacerdotale éphémère il a gardé le goût du surnaturel, et s'il s'est juré, comme on le dit, de ne plus écrire que de la musique sacrée, c'est peut-être pour rendre à Dieu les suprêmes inspirations d'une pensée qu'il fut un jour sur le point de lui sacrifier ou de lui consacrer tout entière.

Avec sa nature mystique, il peut sembler singulier que M. Gounod, dans son œuvre de théâtre, n'ait pas recherché plus souvent l'inspiration religieuse. *Faust* renferme en ce genre deux pages de premier ordre : la scène des épées et la scène de l'église ; mais le poème de Goethe en offrait une troisième, et je m'étonne qu'elle ait échappé aux librettistes et surtout au musicien : c'est la scène où les cantiques et les cloches de Pâques, éclatant dans le ciel matinal, arrachent Faust au suicide. Si le livret n'avait dénaturé le poème, M. Gounod pouvait, même après Berlioz, écrire ici une belle page de plus. Il ne tenait qu'à lui de conserver l'idée de Goethe et de la traduire. Sans doute il a trouvé, pour calmer Faust éperdu, de claires chansons de jeunes filles et de laboureurs; mais il a fait chanter la terre où devait chanter le ciel, et cela suffit pour ôter à la pensée de sa grandeur, à la situation, de sa portée dramatique et morale.

Il y a peu d'années, le choix du sujet de *Polyeucte* accusa chez le maître la tendance vers le genre religieux, et la belle scène du baptême mit en lumière l'aspect du talent de M. Gounod que nous étudions. Nous demeurons toujours nous-mêmes, et, fût-on le plus grand des artistes, on ne dépouille guère le vieil homme. Le talent ou le génie ne fait que se redire et approprier à des formes changeantes

son inspiration, dont le fond ne change pas. Il ne faut pas déplorer cette persistance de l'individualité humaine, cette éternelle conséquence de la pensée avec elle-même; il est bon que l'artiste maîtrise les sujets au lieu d'être maîtrisé par eux, qu'il les assimile à son tempérament propre et les traite selon son point de vue spécial. L'œuvre entier d'un homme de génie représente alors la continuelle réaction d'une personnalité constante sur des élémens divers. Ainsi, *les Noces de Figaro, Don Juan, la Flûte enchantée,* le *Requiem,* révèlent chez Mozart une immuable conception de l'idéal. Rossini se retrouve, éclatant et facile, dans son *Stabat* et sa *Messe;* Verdi, dans son magnifique *Requiem*, reste avant tout musicien de théâtre, et M. Gounod, dans les cantiques de *Polyeucte*, et même de *Mors et Vita*, garde encore la tendresse, presque la caresse de ses chants d'amour.

La scène du baptême, de *Polyeucte*, n'est pas sans rapport avec la Pâque de *la Juive*. Haïs, traqués comme les juifs, les premiers chrétiens célèbrent leurs mystères dans le secret et l'ombre, et le vieux Siméon préside, comme le vieil Éléazar, aux saintes cérémonies. Mais Halévy et M. Gounod, le maître et le disciple, ont traité différemment ces deux sujets analogues. La Pâque est peut-être le plus beau tableau religieux qu'il y ait au théâtre. Cette misérable chambre, fermée pour une nuit du moins aux outrages du dehors, devient l'asile, le sanctuaire d'un culte, que la persécution suffirait à rendre sacré. Cette poignée d'artisans qui se partagent un morceau de pain, c'est le débris d'un grand peuple proclamant son droit à la vie et à la prière. Quand Éléazar se lève et bénit l'assemblée de ses mains tremblantes, alors, sur ces harpes qu'on dirait détachées des saules de Babylone, c'est la plainte de toute une nation, c'est son recours désespéré qui monte vers le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Jéhovah tout-puissant et sévère qu'Israël n'adora jamais sans crainte. Tel n'est pas le dieu de *Polyeucte*, et la différence des deux styles correspond à la différence des deux croyances exprimées. Le Dieu du Golgotha n'est plus celui de l'Horeb ou du Sinaï, un Dieu lointain et terrible, mais un Dieu fait homme, et désormais toujours présent; non plus le Dieu qui punit, mais celui qui sauve; non plus le Dieu qu'on redoute, mais celui qu'on chérit. Et de quelle tendresse Polyeucte l'aime-t-il, ce Christ auquel il vient de se donner! L'eau du baptême à peine a touché son front, qu'une extase mystique envahit son âme; il verse des larmes de joie comme n'en répandit jamais l'austère Éléazar. La ferveur juvénile du néophyte éclate partout : dans ces phrases passionnées, symbole de l'étreinte divine, dans ces progressions caractéristiques du style de M. Gounod, dans ces soupirs, dans ces sanglots d'amour, dans ces élans irrésistibles qui, de la source où l'on baptise Polyeucte, nous ramènent malgré nous au balcon de Juliette.

Même en matière de foi, l'art moderne ne saurait décidément renoncer à l'élément passionnel. Nous humanisons les choses divines pour les rapprocher de nous ; et, comme à son Ève aux cheveux blonds, le poète aujourd'hui pourrait dire à la musique :

Tu fis ton Dieu mortel, et tu l'en aimas mieux.

Sous ce titre de *Mors et Vita*, le plus vaste que puisse porter une œuvre, M. Gounod, poète et musicien religieux, a réuni ce que les théologiens appellent, je crois, les fins dernières de l'homme : la mort, le jugement et la vie éternelle. Cette trilogie est la suite de la *Rédemption :* elle montre l'achèvement de la destinée humaine selon la parole divine. Le second oratorio de M. Gounod marque un pas de plus dans la voie de l'idéalisme mystique. Une action humaine : la Passion; la désignation des personnages comme le bon larron, la Vierge, saint Jean, les saintes femmes et les apôtres, tout cela rattachait encore *Rédemption* à la terre. Rien n'y rattache plus *Mors et Vita :* ici, toute voix est impersonnelle, anonyme, et dans les sphères surnaturelles où l'œuvre plane, l'idée musicale seule pouvait la soutenir et l'a en effet soutenue.

C'est une pensée grandiose de commencer par la mort, et de tout détruire pour tout réédifier. Les premiers accords de *Mors et Vita* retentissent sur les ruines du monde. « Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, » chantent à pleine voix les chœurs accompagnés par une sonnerie de cuivres. Mais presque aussitôt les harmonies s'épanouissent et s'éclairent, et Jésus répond : « Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra éternellement. » L'œuvre tient tout entière dans ce court prologue, où deux phrases magistrales résument le sujet : les terreurs de la mort et les espérances de la vie.

La première partie de l'oratorio, et la plus considérable, est une messe de *Requiem. Requiem æternam dona eis, Domine!* La fin de la fatigue et de la lutte, le repos, voilà donc ce que demandent pour toute âme partie les âmes qui demeurent. Non pas même le bonheur, on dirait que les hommes n'osent pas le réclamer de Dieu, mais le repos. Voilà le mot qui plane sur tout l'office des morts, et que M. Gounod, dans l'ensemble, et notamment dans le début de sa messe, a magnifiquement exprimé. Après une courte psalmodie, se dessine pour la première fois la phrase qui symbolise, au cours de la partition, les regrets et les larmes. Elle gémit sous l'archet des violons, elle monte très haut, pour redescendre, traînante et désolée, tandis que le chœur redit tout bas le texte de la prose funèbre. Ces premières pages

sont parmi les plus belles, enveloppées de recueillement, infiniment tristes, mais d'une tristesse qui ne s'emporte ni aux cris, ni même aux sanglots. Le *Kyrie* n'est qu'une plainte voilée, sans l'éclat un peu fier, presque révolté du *Kyrie* de Verdi. C'est que l'homme a plus d'une manière de souffrir et de pleurer, et des mères parfois se sont agenouillées avec douceur devant le cercueil des fils. On sent pourtant, dans cet *Introït*, avec la résignation, la peine profonde et le dénûment de pauvres âmes veuves ; on y retrouve cette détresse que nous connaissons tous, où nous plongent les départs sans retour.

Au *Kyrie* succède un double chœur écrit avec une irréprochable pureté dans le style de Palestrina. Cette réminiscence volontaire d'un maître unique entre tous les maîtres religieux est la bienvenue : la majesté du rythme, la marche des notes qui cheminent lentement, s'éloignent ou se rapprochent sans jamais se heurter ni se confondre, la plénitude des harmonies, tout cela produit un effet puissant, auquel peu de musiciens aujourd'hui seraient capables d'atteindre. Ce beau chœur, exclusivement vocal, aurait dû être exécuté sans accompagnement; mais le soutien de l'orgue avait paru sans doute indispensable aux choristes, qui d'ailleurs, même avec ce secours, ont médiocrement chanté.

Après avoir prouvé qu'il connaît à fond les grands ancêtres et qu'il sait au besoin les imiter, M. Gounod, revenant à sa propre nature, retrouve aussi pure, aussi poétique qu'autrefois l'inspiration de sa jeunesse. Heureux les maîtres, quand le génie leur reste longtemps fidèle, quand le souffle divin passe encore sur leur tête blanchie ! Le musicien de *Faust* et de *Mors et Vita* possède plus que tout autre cette constance, cette conséquence de la pensée avec elle-même, dont nous parlions plus haut : il ne s'est jamais ni désavoué ni contredit. Les envieux l'accuseraient plutôt de se répéter; mais celui qui prononça le premier de telles paroles a bien le droit de les redire. La nouveauté, la personnalité du talent, voilà la raison de la gloire de M. Gounod comme de toute gloire durable. Il est de ceux qui ont ajouté une corde à la lyre; nul avant lui n'avait chanté comme il chanta, et comme heureusement il chante encore aujourd'hui.

Sa manière est particulièrement reconnaissable dans quatre quatuors qui sont le corps principal, et comme le cœur du *Requiem*. Quatre quatuors, dira-t-on, doivent former une série un peu monotone. Mais ils ne se suivent pas immédiatement, et de plus leur charme est si pénétrant qu'on ne se fatigue pas de leur succession harmonieuse. *Quid sum miser ! — Ingemisco. — Oro supplex. — Pie Jesu*, ainsi commencent ces quatre ensembles, dont le sentiment est à peu près identique et la beauté presque pareille. De ces humbles prières j'hésiterais à décider laquelle est la plus touchante. Le *Quid sum miser !* débute

avec timidité ; les voix, d'abord isolées, se réunissent, se répondent en gémissant : *Salva me! Salva me!* et la phrase se couronne par une péroraison pleine à la fois de détresse et d'espérance. Même procédé dans l'*Ingemisco :* après les soli, un ensemble éclatant comme une page du *Stabat* rossinien. Sur les mots : *Qui Mariam absolvisti,* l'idée musicale jaillit avec la clarté, l'abondance d'une source. Et la source ne rentre pas sous terre. Les mélodies de M. Gounod n'ont jamais été de celles qui tarissent, à peine nées; au contraire, elles s'épanchent en nappes abondantes, et coulent, toujours plus larges, comme les fleuves. Le quatuor : *Oro supplex* séduit surtout par sa belle architecture vocale. Les parties extrêmes, soprano et basse, se rapprochent et s'éloignent alternativement, sans jamais étouffer les deux parties intermédiaires; on dirait ainsi que le tissu harmonique se resserre et se relâche tour à tour. Comme en outre la phrase est très régulièrement cadencée sur un accompagnement continu, il résulte de l'ensemble une sorte de balancement moelleux qui donne au morceau une couleur très particulière. Notons la fin délicieuse du *Pie Jesu,* qui ramène le motif typique des regrets et des larmes, devenu par l'altération d'une simple note le motif des consolations et des joies ; M. Gounod, dans sa préface, a pris soin de signaler cette transformation. Il est certain que le mode majeur succédant au mode mineur, et que le timbre caressant et clair des cors et des clarinettes employés ici, rassérène cette plainte mélancolique et change en soupir de contentement un soupir d'inquiétude et de tristesse.

N'achevons pas l'analyse du *Requiem* sans mettre hors de pair deux soli de soprano avec chœur : le *Felix culpa* et l'*Agnus Dei,* une page adorable et une page admirable. Le premier de ces chants est parmi les plus tendres que M. Gounod enveloppa jamais de sa mélodie aux contours élégans : il s'achève, après un léger retard, avec une pureté, j'allais dire une pudeur exquise. Quant à l'*Agnus Dei,* c'est une supplication de plus en plus fervente, puis une adjuration passionnée, un suprême et pathétique appel à cet éternel repos que demandent à Dieu les derniers comme les premiers versets de la messe des morts.

La première partie de *Mors et Vita* conclut par un épilogue instrumental, où se combinent savamment les mélodies typiques entendues au cours du *Requiem.* L'explosion finale de l'orchestre et de l'orgue, qui peut sembler une peu bruyante, symbolise le prochain triomphe de la vie sur la mort.

Au début de la seconde partie, *le Jugement,* l'humanité dort dans le sépulcre et, sur son dernier sommeil, le *De Profundis* plane en accords sombres. Bientôt retentissent les trompettes célestes, ces trompettes que Berlioz et Verdi, pour le dire en passant, ont fait sonner bien autrement terribles. A cette fanfare, malgré l'étrangeté voulue de ses har-

monies, nous préférons l'effet mystérieux du *Dies iræ* liturgique : des trémolos syncopés donnent un caractère vraiment fantastique à cette levée des morts, qu'on entend sourdre confusément dans leurs tombeaux.

Après un noble récitatif annonçant la venue du Fils de l'Homme, l'orchestre, d'abord seul, puis renforcé par toutes les masses chorales, joue deux fois un chant de vingt mesures, et, subitement secouée par l'enthousiasme, voilà toute la salle debout, acclamant le compositeur dont le génie vient de faire explosion. On pourrait chicaner ici sur les détails, disséquer et critiquer à l'aise le procédé de M. Gounod. Simple transposition de la mélodie première, accompagnement en triolets, unisson, tout cela, dirait-on, se trouve dans cette phrase, désormais fameuse, comme cela se trouvait déjà dans une phrase analogue de *Faust* (1). — Que la mélodie d'aujourd'hui soit la sœur très ressemblante de son aînée, nous n'en disconvenons pas; au fond, c'est presque la même, mais prodigieusement agrandie, transfigurée et portant avec elle une puissance d'émotion centuplée, irrésistible. Elle donne, surtout avec la reprise grandiose des chœurs, une impression de grandeur et de gloire, une vision du ciel ouvert, plein de clartés et de cantiques. Dans cette page superbe, le grand musicien a mis tout ce qu'il sent et tout ce qu'il sait. Et que les hardis, les téméraires du jour ne s'y trompent pas, l'auteur de *Mors et Vita* possède encore la science autant que le cœur. Il n'a rien perdu de ses qualités techniques : ni la pureté du style, ni l'amour des harmonies impeccables et de l'instrumentation à la fois ingénieuse et sobre; il conserve le grand souffle mélodique, l'ampleur de la période déployée en pleine lumière et triomphalement couronnée. Il garde aussi le secret d'une déclamation lyrique incomparable. Nous n'en voulons pour exemple que le magnifique récit : *Et congregabuntur ante eum,* dont l'autorité souveraine fait songer au geste impérieux donné par Michel-Ange au Christ du jugement dernier.

Jésus aura pourtant, selon M. Gounod, plus d'indulgence que de colère; nous serons presque tous à sa droite. Avec les mots : *Venite, benedicti*, sa voix prend une douceur infinie, un sourire passe sur la face divine, et le beau chant de l'*Agnus Dei*, celui qui tout à l'heure nous avait transporté, reparaît une dernière fois et s'achève dans une effusion de miséricorde. Nous le disions au début : l'inspiration de M. Gounod restera toujours tendre. Le maître pense avec l'Apôtre que la foi n'est rien sans l'amour, et sa musique religieuse même est pleine d'amour. Rien de plus naïvement aimable que le ravissant solo avec

(1) La phrase dont nous voulons parler est dite par les violons dans l'introduction. M. Gounod en a fait, à l'usage des théâtres étrangers, une romance pour Valentin.

chœur : *Beati qui lavant stolas!* Bienheureux ceux qui lavent leurs vêtemens dans le sang de l'Agneau! *Beati!..* le musicien n'a vu que ce mot; c'est à lui seul peut-être que nous devons ce cantique à demi pastoral, à demi religieux, où la fraîcheur de la mélodie, la disposition très simple des voix, le clair tintement des triangles, tout donne l'impression d'une béatitude infinie.

La troisième partie de l'oratorio : *la Vie*, nous paraît inférieure aux deux autres. Elle ne renferme rien de saillant que le bel air du commencement : *Et Ego Joannes*, et le début du *Sanctus*. M. Gounod, après nous avoir montré le ciel ouvert, ne nous y a pas fait entrer. Schumann, en terminant son *Faust*, avait trouvé d'autres accens pour célébrer les délices du paradis chrétien. Est-ce l'inspiration de l'auteur, est-ce l'attention de l'auditeur qui fléchit ici? L'une et l'autre sans doute, et l'œuvre est trop longue pour le musicien comme pour le public. On ne peut l'écouter en entier sans y trouver quelque monotonie, sans en ressentir quelque fatigue : il aurait au moins fallu qu'elle s'achevât par une fin glorieuse, par une apothéose universelle de l'humanité sauvée à jamais. Alors seulement, la progression eût été complète. Elle ne l'est pas, et le couronnement répond mal au reste de l'édifice.

En dépit de ce reproche, la trilogie de M. Gounod est une œuvre très élevée ; puissante parfois, plus souvent touchante, elle fait grand honneur au penseur et au musicien. A mesure que le soleil descend derrière l'horizon de sa vie, on dirait que M. Gounod monte de plus en plus haut pour en contempler les suprêmes clartés. Souhaitons que la lumière baigne encore longtemps ce front glorieux. Il est beau de voir, après une radieuse journée, les rayons s'attarder sur une cime.

Les exécutans ont toujours fort à faire pour triompher de l'acoustique odieuse du Trocadéro. Donner là des œuvres nouvelles, c'est presque en compromettre le succès; à tout le moins, c'est en rendre l'audition incomplète ou pénible. De certains points de la salle on n'entend rien, de certains autres on entend trop; les ensembles ne portent pas, et les détails se perdent. Nous nous plaignions que le double chœur à la Palestrina eût été mal rendu; faut-il s'en prendre à la mauvaise sonorité du local ou à des rancunes personnelles? M. Gounod, lors de la répétition générale, avait assez vivement gourmandé les choristes ; ceux-ci lui en ont peut-être voulu. Ils ont eu tort : M. Gounod était dans son droit, et dans son devoir. Les chanteurs ou les instrumentistes, au théâtre et ailleurs, oublient trop aujourd'hui que le compositeur s'appelle le maître : il serait bon qu'on les en fît plus souvent souvenir.

Les soli de *Mors et Vita* ont été chantés par Mme Conneau et M. Lloyd,

un ténor anglais, dans un bon style; dans un style admirable par Mme Krauss et M. Faure. M. Faure a notamment donné aux récits du jugement une ampleur, une dignité toute divine; il est bien vrai, comme on l'a dit en un langage original, qu'il chante en majuscules. Quant à Mme Krauss, puisse son succès lui prouver qu'elle peut avoir reçu de l'Opéra, mais non pas de nous tous, le congé anticipé et irrespectueux qui nous a privés d'elle! Le foyer brûle toujours dans l'âme de l'incomparable artiste, et nous avons été heureux d'en sentir encore une fois le chaud rayonnement.

Les ouvrages représentés cette année-ci à l'Opéra-Comique vivent à peine assez pour qu'on ait le temps de parler d'eux. *Maître Ambros* a passé presque aussi vite que *le Mari d'un jour* et que *Plutus :* il méritait pourtant un moins sévère accueil. Le livret, je l'accorde, n'est pas des plus intéressans, encore moins des plus nouveaux, mais on a fait des chefs-d'œuvre sur des poèmes autrement pauvres, sur des vers autrement ridicules.

Maître Ambros est un marin hollandais qui recueillit jadis la fille de son amiral, Nella, l'orpheline de rigueur à l'Opéra-Comique. Il aime sa pupille, qu'aime aussi le capitaine Hendrick. Il ne déplaît pas à Nella d'être doublement courtisée; mais au fond, c'est Ambros qu'elle préfère, et elle ne tarde pas à le lui déclarer. Malgré le choix de la jeune fille, l'indélicat Hendrick ne se retire pas, et le vertueux Ambros, que lie envers son rival la reconnaissance d'un bienfait ancien, n'hésite pas à se sacrifier : pour se rendre odieux à sa fiancée, il feint de s'enivrer en sa présence, jusqu'à rouler endormi sur le pavé d'un carrefour. Voilà la partie amoureuse de la pièce. En voici la partie patriotique : l'action se passe dans Amsterdam, assiégée par Guillaume d'Orange. Ambros et Hendrick, à la tête de la milice bourgeoise, ont organisé la défense et résolu de crever les digues et d'inonder le territoire plutôt que de se rendre. Mais un traître, Anton, est parmi les officiers. Croyant véritablement ivre Ambros, qu'il a poussé lui-même à boire, Anton espère profiter de l'absence de son chef pour le remplacer, empêcher le signal convenu et ouvrir les portes à l'ennemi. Nella, qui a tout entendu, court aux remparts : puisque Ambros a failli au devoir et démérité de son amour, qu'Hendrick prenne le commandement; elle-même jure d'appartenir à qui sauvera la ville. Naturellement Ambros paraît à temps; il intimide les traîtres, fait donner le signal, et Nella, pour tenir tous ses ser mens, n'a plus qu'à se donner à lui.

C'est la première fois que M. Widor écrit pour le théâtre de la musique chantée; sa musique dansée de *la Korrigane* avait beaucoup de poésie et d'éloquence, et ce ballet charmant a obtenu un succès mé-

rité. *Maître Ambros*, au contraire, n'a pas réussi. Mais il n'y a pas dans cet échec de quoi rebuter le jeune compositeur ; il n'y a pas non plus de quoi décourager l'espoir que fondent ses amis (et tout le monde est de ses amis) sur son talent ingénieux et distingué.

Un coup d'œil anticipé et rapide sur la partition de *Maître Ambros* nous avait prévenu pour elle ; le hasard d'une lecture sommaire avait mis sous nos yeux plus d'un passage séduisant. A l'audition, nous avons bien retrouvé tous ces détails charmans, et quelques autres encore, mais perdus hélas ! dans un ensemble gris et froid, dans une œuvre qui manque de mouvement et de vie. L'auteur de *Maître Ambros*, qui deviendra peut-être un compositeur de théâtre, ne l'est pas encore. L'instinct dramatique manque à son opéra : les grandes pages, les pages du moins qui devraient être grandes, paraissent de toutes les plus petites. Un maître comme Bizet, par exemple, eût donné une autre couleur à la scène d'ivresse. Il eût trouvé quelque chanson comme celle de Ralph dans *la Jolie Fille de Perth*, à la fois douloureuse et folle. Mais rien chez le buveur de M. Widor, pas un cri, pas une défaillance ne nous avertit que son ivresse est feinte, et que ses propres éclats de rire lui brisent le cœur. Il y avait là par bonheur une situation discutable, je le veux, mais assez pathétique, une situation double, pour ainsi dire, et la musique n'a su donner aucun relief à cette dualité. Quant à des scènes comme celle de la bénédiction des drapeaux, on les a trop souvent traitées pour qu'il soit prudent d'y revenir, à moins d'en renouveler l'interprétation et d'égaler, sinon de surpasser des modèles célèbres.

Les grandes lignes manquent donc à la partition de M. Widor, mais non pas les délicates arabesques, et c'est par le menu qu'il faut la prendre. Le théâtre l'oubliera sans doute, il l'a déjà presque oubliée ; mais si le soir, dans les salons ou dans les concerts, un amateur délicat, écoutant quelque *lied* qui le charme, en demande un jour la provenance, on lui répondra peut-être : « C'est de *Maître Ambros*. »

C'est de *Maître Ambros*, la complainte de marin :

> Ah ! depuis qu'il a levé l'ancre,
> Le trois-mâts de mon doux ami...

Ce dernier vers est bizarre, et les cantatrices feront bien de le mal prononcer, mais toute la chanson est exquise, pâle et mélancolique comme les mers du Nord, éclairée seulement à la fin, d'un rayon, d'un sourire. Un peu maniéré, mais très élégant est le duo suivant : *Vous partirez, gentille hôtesse*, avec la phrase d'Ambros, amicale autant qu'amoureuse, pénétrée d'une tendresse un peu paternelle, finement

comprise et finement rendue. L'air du baryton : *Triste amour*, est fort touchant; un excellent récitatif le précède; le trio final : *Allons, plaidez pour le timide* est mélodique et facile. Signalons enfin, au début de ce premier tableau, le chœur très bien venu : *Verse en nos âmes le courage*, dont l'inspiration est franche, la facture nette, et l'idée mère rappelée çà et là par l'orchestre avec ingéniosité.

Le troisième tableau est presque aussi agréable que le premier. L'air de Nella : *J'ai deux amoureux*, est gracieux et coquet, peut-être un peu mièvre, mais rythmé, harmonisé surtout avec beaucoup d'originalité et de saveur. Le duo qui suit ne manque ni de passion, ni d'éclat, et l'acte s'achève par la poétique apparition de la jeune fille redisant derrière les fleurs de sa fenêtre le refrain de sa chanson marine.

Il faudrait louer avant de finir la pittoresque petite kermesse et la ronde de nuit du quatrième tableau, et, dans le dernier acte, une romance aux étoiles qui, pour ne pas tenir à l'action, n'en est pas moins une rêverie délicieuse, tout imprégnée des langueurs de la nuit. M. Lubert la chante malheureusement avec une voix sèche et un style saccadé. Tout autrement chante M. Bouvet : sa voix est tendre et sa diction égale; dans le rôle d'Ambros, comme dans celui de Blondel lors de la dernière reprise de *Richard*, nous avons été charmé de son timbre moelleux et de son accent pénétrant; c'est un artiste distingué.

De ce naufrage de *Maître Ambros* nous avons, tout compte fait, sauvé bien des épaves; de cet ensemble effacé plus d'un détail restera certainement dans notre souvenir. Il serait hardi, après un premier essai seulement, de prédire à M. Widor le chemin qu'il suivra, surtout de lui marquer celui qu'il devrait suivre; mais il pourrait, selon nous, réussir à merveille dans un opéra comique de demi-caractère, où ne se trouverait ni grande passion, ni grande action. Nous voudrions pour lui un sujet intime, un décor fermé pour ainsi dire, quelque chose comme le livret de *l'Éclair* par exemple, avec une couleur plus moderne, un parfum plus relevé. Deux ou trois actes gracieux, poétiques, dans le style du premier et du troisième tableau de *Maître Ambros*, feraient une œuvre charmante. Nous ne savons quel en pourrait être le librettiste; mais M. Widor en serait certainement le musicien, et nous souhaitons de tout cœur qu'il le soit au plus vite.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Le Fruit défendu*; — *Visite à Corneille*, poème de M. Émile Blémont. — Odéon : *la Lettre du cardinal*, comédie en 1 acte, en vers, de MM. George Bertal et René Lafon.

Dans la maison de Molière il y a des chambres d'amis : M. Camille Doucet en habite une. A la vérité, ce n'est pas une des plus grandes ni des plus somptueuses : l'aimable auteur n'y prétend pas ; chez un tel hôte, plus que partout ailleurs, il met sa coquetterie à rester modeste et peu gênant. Je l'aperçois distinctement, cette chambrette, dans un pavillon; elle est saine, claire et gaie, tendue de perse ou de cretonne, garnie de meubles bien rangés, au bois uni et peint en gris de lin ou vert d'eau; elle donne sur un jardinet ordonné sagement; au bord de la fenêtre est un pot de pensées; une cage est accrochée au-dessus, où jase un oiseau, — non pas un de ces musiciens qui sont à la fois de grands artistes et de grands virtuoses, ni de ces ténors exotiques, brillans de plumage et de ramage, qui chantent même pour ne rien dire, mais quelque passereau de France, d'habit discret et d'esprit sensé, gentiment babillard, bruant ou chardonneret.

L'homme de cet asile frais et propre, ce n'est assurément ni Molière chez lui, ni Hugo chez les autres : c'est un petit-neveu de Gresset et de Collin d'Harleville, un neveu d'Andrieux, demeuré fidèle, par nature, par éducation et par tenue, à cette morale modérée, à cet enjouement raisonnable, à ces procédés de développement régulier, à ces grâces légères et décentes du discours, à ces innocentes pointes d'un judicieux badinage, qui faisaient les délices habituelles

de nos arrière-grands-pères et de nos grands-pères, et qui peuvent encore, à certains jours, — maintenant que ce genre d'agrément est classé à sa date et n'est plus mis en question comme sous nos pères, nous donner du plaisir... N'est-ce pas quelque chose que d'être un tel homme et d'avoir sa place? On aime à l'y voir de temps à autre, ne serait-ce que pour se reposer du spectacle de personnages plus considérables, ou plus ambitieux aussi, ou plus ambitieux seulement : de même, quelquefois, au lieu de grands crus ou de liqueurs savamment composées, on est bien aise de boire un pur petit vin de pays. C'est justice que M. Camille Doucet soit secrétaire perpétuel de l'Académie française et visiteur intermittent, du moins, de la Comédie-Française; il a, pour ce double honneur, un titre tout simple, mais original à présent que nous faisons tant d'échanges avec l'étranger : c'est qu'il est Français ; non pas, je le sais bien, grand Français comme tel de ses collègues; mais enfin, c'est quelque chose encore, c'est peut-être même quelque chose de plus rare et de plus piquant aujourd'hui, que de consentir à être petit Français.

« Le petit Français! » ce nom lui va bien; il sied à son activité discrète, sa bonhomie malicieuse, au trottinement allègre de sa muse pédestre. Je demande que M. de Lesseps le lui décerne, de la part de l'illustre compagnie, en plein foyer du théâtre, un soir que cette reprise du *Fruit défendu* atteindra un nombre estimable de représentations. L'orateur, à la fin de son *speech*, annoncera que, pour la prochaine reprise, le canal de Panama sera terminé; puis il portera un toast, et l'on sentira

Les cœurs se rencontrer alors comme les verres;

car M. Doucet ne peut pas dire, ainsi que tels personnages de sa comédie :

Nous aimons tout le monde... — et n'avons pas d'amis!

S'il aime tout le monde, c'est qu'il en trouve le temps, ayant le cœur aussi vif que l'esprit; mais il a des amis, et qui se réjouissent de son regain de succès. Un de ses héros, celui qui le représente à peu près dans cette épître dialoguée, le docteur Desrosiers, dit avec une indulgence honnêtement sournoise :

J'aime les jeunes gens, quand ils ne sont pas vieux...

Nous-mêmes, jeunes gens, aimons M. Doucet justement par la même raison : ce vieillard n'est pas vieux; il est plus jeune que nous, au

contraire, l'étant depuis plus longtemps, et d'une certaine date où on l'était davantage. Est ce des cheveux blancs qui couronnent cette figure nette et rose, où les yeux pétillent? Non pas; mais depuis le XVIIIe siècle, où la mode était de ne pas vieillir, M. Camille Doucet reste poudré.

J'ai parlé d'épître dialoguée : n'est-ce pas, en effet, une épître mise en action et adressée au public, cet agréable *Fruit défendu?* Depuis le temps de Boileau jusqu'à celui de M. Viennet, le Français, né disciple d'Horace, cultiva ce genre de poésie familière; au siècle dernier, il se plut même à le porter sur la scène. Au théâtre, comme sur le papier, le thème d'un de ces petits ouvrages doit être une vérité morale, une de celles qu'admet sans débat et par habitude la sagesse des nations. Le fondement de cette comédie est bien de l'espèce requise : l'attrait du fruit défendu est connu depuis Ève, et l'on sait par tous pays que ce fruit a une vertu spéciale pour faire venir l'eau à la bouche. Voilà donc une matière où personne ne trouvera rien à redire, qui n'est ni rebutante ni inquiétante; il est vrai qu'elle n'a pas par elle-même une rare valeur : la question est de savoir par quelle forme ingénieuse le poète en renouvellera l'aspect.

M. Camille Doucet s'est attribué trois nièces... Mais non! disons : le docteur Desrosiers; car on croirait qu'il s'agit de l'Académie des sciences morales, de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie des inscriptions... Le docteur Desrosiers donc a trois nièces, trois fraîches orphelines, laissées à sa charge, et un neveu, leur cousin, encore étudiant. Ce vieux célibataire, instruit par l'aventure d'un de ses parens qu'il connaît bien, pour l'avoir rencontré chez Collin d'Harleville, ne s'occupe de rien au monde plus que de faire le bonheur de cette jeunesse. Il avait offert à son neveu Léon le droit de choisir pour femme une des deux aînées, Claire ou Marguerite; mais le papillon s'est envolé loin de ces fleurs permises. L'oncle se décide à marier Marguerite et Claire : dès lors, fruit défendu par-ci, fruit défendu par-là; Léon devient amoureux de ses deux cousines. L'oncle est philosophe; il connaît le cœur humain et l'art de tourner à bien ses travers : il déclare au neveu que, pour la troisième, Jeanne, il n'y doit point songer, attendu « qu'un obstacle éternel *les* sépare. » Jeanne est le dernier fruit défendu, et même plus défendu que les autres : c'est donc le plus appétissant, et celui que le jeune homme, au dénoûment, croque en de justes noces. — Tandis que se développait cet exemple en partie double, les maris de Claire et de Marguerite, MM. de Varenne et Jalabert, en fournissaient un autre sur la marge. M. de Varenne est Parisien, M. Jalabert campagnard; l'un se fait donc de la campagne une idée adorable; et l'autre, de Paris : toujours le fruit défendu! L'un échange son hôtel contre le château de l'autre, malgré les goûts de leurs femmes. Mais ici la satiété sait de près la gourmandise : l'objet, apparemment, pour chacun des ama-

teurs, n'avait d'autre mérite que celui d'être interdit; faut-il que ce mérite soit fort! Un nouvel échange, à la fin, remet chacun à sa place. Auprès de la comédie de M. Doucet, on le voit, le récit de la Genèse n'est qu'une saynète : l'auteur primitif, pour démontrer la vérité en question, n'avait qu'une pomme ; le nôtre en a plusieurs dans son verger.

Les personnages, entre qui le soin de cette démonstration se distribue, sont des caractères tracés d'un crayon léger, mais juste. Ce vieillard, bon naturellement, et qui l'est demeuré à travers un long commerce avec les hommes, sans être leur dupe ; malin, et qui n'use de sa malice que pour les desseins de sa bonté ; bienfaisant et moraliste, mais qui ne fait d'embarras ni de ses bienfaits ni de sa morale; qui paraît l'obligé de ceux qu'il sert, et qui met, pour un gain honnête, le diable même dans son jeu, — ce vieillard, qui joint la bénignité à l'adresse, doit avoir un modèle qui n'est pas loin ; mais, quel que soit l'original, ce pastel est charmant.

Le neveu d'un tel oncle serait dénaturé s'il n'était jeune, et vous entendez bien de quelle façon; jeune comme on l'est encore, sans doute, mais comme les auteurs, qui choisissent leurs vérités, ne disent plus qu'on le soit. Oui, je gagerais qu'il y a encore en province, voire à Paris, des bacheliers amoureux d'une cousine et même de deux. Pourquoi ne les laisse-t-on pas sortir ? Celui-ci, lâché sur la scène, y gambade comme un poulain et fait mille tours. Il va, vole, fuit le mariage et la famille, bel oiseau bleu, et roucoule sa romance à quelques fenêtres ; il reparaît

Et rentre de lui-même, en chantant, dans la cage;

mais d'abord pour y voléter au-dessus du nid des autres. Honni soit qui mal y pense :

Le jour où l'on revient, l'enfant est une femme,

et, ce qui mieux est, la femme d'autrui! On s'aperçoit, en la regrettant, qu'on l'aime un peu... Qu'on l'aime? Laquelle, s'il y en a deux? L'une et l'autre, puisque l'une et l'autre ont le même attrait. Mais, comme dit l'oncle, avec cette raison enjouée qui fait enrager un neveu,

Quand on en aime deux, on n'en aime pas une !

Aussi sommes-nous tranquilles; nulle idée d'un drame rempli d'adultères et d'incestes n'émeut notre imagination : la famille Desrosiers ne

sera pas la famille des Atrides. Léon déjeunera chez Marguerite, il dînera chez Claire, voilà tout : comme dit encore l'oncle aux maris de l'une et de l'autre,

> Il faut bien qu'on déjeune... Il faut bien que l'on dîne...

Mais en vain Léon s'encouragera lui-même, de temps à autre, avec une ingénuité plaisante :

> Allons, décidément, c'est celle-là que j'aime!

Il ne soupera que chez la troisième, et le jour où

> Las de tout adorer, sans rien aimer jamais,

il en fera sa femme; où le bonhomme Desrosiers, avec un sourire entre les pattes blanches de ses favoris, aura donné ce consentement, d'une douce ironie :

> Allons, mariez-vous!.. enfans; c'est malgré moi!

Elle est fort gentille, cette mignonne Jeanne qui, au premier acte, pour avoir une corbeille de mariage comme celles de ses sœurs, et peut-être déjà pour autre chose, voudrait être aussi grande qu'elles; dans l'intervalle du premier au second, en pensant à ce cousin « qu'elle déteste, » elle se hâte de grandir; vers la fin du second, elle le déteste « moins; » vers la fin du troisième, elle lui fait ce reproche, mêlé joliment d'un aveu :

> Jadis tu me trouvais trop petite et trop blonde.
> — Moi?
> — Je ne l'ai pas cru; mais enfin tu l'as dit!

Voyez-vous la petite futée? Ce ménage ne sera point déplaisant ni mélancolique.

Les deux autres, le couple de Varenne et le couple Jalabert ont moins de fraîcheur : il semble qu'ils se soient un peu fanés dans le magasin de Picard ou de Bayard. C'est pourtant un assez bon type de Parisien que celui-ci, avide de l'air des champs et qui, après quatre mois, y périt de langueur et ne sait comment tromper son ennui :

> Si j'allais pêcher?.. Diable!.. Encore des goujons,
> Comme hier!.. Plus j'en prends, et plus nous en mangeons!

Il se félicitait d'abord de la sécurité qu'un mari trouve à la campagne; mais bientôt il le déclare : — J'ai compris

Que j'étais bien nigaud, quand ma femme est si sage,
De lui faire porter des fers... que je partage!

Et le témoignage de sa femme, qui n'a jamais aimé que Paris, s'accorde avec le sien :

Je m'ennuie, il s'ennuie, et nous nous ennuyons.

L'agreste Jalabert, ahuri bientôt et harassé par la vie mondaine, fournit à son beau-frère un pendant convenable : c'est une marmotte tombée dans un guêpier. Marguerite non plus, qui a des goûts paisibles, n'est pas contente; et Léon, qui de Paris à Brunoy fait la navette, peut porter à Claire l'écho de ses plaintes :

Ses secrets sont souvent plus tristes que les tiens!

Aussi quoi d'étonnant que l'une prenne plaisir à recevoir le petit cousin à sa table pour le déjeuner, et l'autre pour le dîner? Quoi d'étonnant que Marguerite, ayant cette consolation, hésite à changer de résidence, et réponde à Jalabert, qui lui demande ce qui lui plaît à Paris : « Tout et rien!.. » — Cependant Léon essaie de se donner une contenance, et Varenne, qui voit clair dans le ménage du voisin, de même que le voisin chez lui, le désigne à Desrosiers :

Voyez-vous « Tout et rien, » qui brosse son chapeau!

Enfin, quoi de surprenant si la sœur, interrogée de même sur ce qui lui plaît à la campagne, fait une réponse pareille, — de sorte que son mari, quand Léon reprend sa posture, s'écrie avec une violence tragicomique :

Léon, je te défends de brosser ton chapeau!

Tout cela est naturel et présenté aisément; les silhouettes de ces divers pantins sont drôles, d'une drôlerie vraisemblable et modérée.

Comment l'auteur les manœuvre, il vaut la peine de l'observer, car c'est une des marques de son temps, ou plutôt du temps auquel il appartient; et, même si l'on n'en regrette pas la mode, cette marque franchement appliquée à une œuvre n'est pas désagréable à voir. L'art du théâtre, pour cette école, est surtout celui des oppositions : ne donnent-elles pas aux personnes ou aux situations plus de clarté,

celle-ci profitant du reflet de celle-là ? Ne ménagent-elles pas aux gens qui regardent l'œuvre un plaisir plus facile ? Or la clarté dans l'objet et le moindre effort pour le spectateur, voilà chez nous deux conditions de succès. D'ailleurs, en balançant le public d'ici là, et réciproquement, et ainsi de suite, sans qu'il risque jamais d'être jeté hors du sujet, ces oppositions lui procurent un amusement spécial. Ce mouvement sans péril, ce jeu bien réglé, est pour la moyenne des esprits français un délassement gracieux et même une distraction piquante. Plus ce jeu sera prolongé, pourvu qu'il soit bien réglé tout le temps, et mieux l'auteur d'une comédie sera récompensé par les petits rires de l'auditoire. Or, M. Doucet, patient et habile, excelle en ces artifices de symétrie.

Nous avons vu que, dans son paradis, il a plus d'une pomme, ou plutôt qu'il a plusieurs vergers en un seul. Possesseur d'un petit bien où le fruit défendu abonde, il l'a disposé à la française, et d'une manière si heureuse qu'en se promenant avec lui, par les allées droites, on trouve à chaque instant un point de vue d'où l'on découvre un double spectacle, amusant par le contraste, et d'où l'on peut sans peine évoquer un double écho. De ci, de là, les voix se répondent, et se répondent encore, comme des balles renvoyées par de persévérantes raquettes. A pointer les coups, on se fatiguerait ; la partie durerait quelquefois, sans une pause, pendant une scène entière :

> Marguerite aime trop les champs : cela m'ennuie,
> — Du monde et des plaisirs Claire a trop la manie.
> — Diable d'oncle ! — Cela m'inquiète : à Paris,
> Je connais les dangers que courent les maris.
> — Je connais les dangers qu'on court à la campagne.

Et ainsi continuent les *à parte*, suivis d'un dialogue sur le même mode : *amat alterna Camillus*...

> Tu connais mon hôtel dans les Champs-Élysées ?
> — Tu connais mon donjon aux tourelles brisées ?
> — Il est neuf... — Il est vieux et laid... — Il est fort beau !
> — J'achète ton hôtel ! — J'achète ton château !

Et cette scène du premier acte aura un pendant au troisième :

> Je te rends ton hôtel ! — Je te rends ton château !

Ce procédé rythmique pour rendre sensible à l'oreille et à l'esprit les contrariétés des caractères et des situations, on le retrouverait plus ou moins facilement d'un bout à l'autre de la pièce. Il y faut joindre enfin, — tant la vertu de ce système agit par toute l'œuvre, — un procédé

de mise en scène qui égaie les yeux de façon analogue : Léon s'évanouit à gauche, à côté d'une petite table, en apprenant le mariage de Claire, et celle-ci, le croyant incommodé par la chaleur, ouvre la fenêtre ; en apprenant le mariage de Marguerite, un moment après, il s'évanouit à droite, à côté d'une petite table pareille, et, comme il accuse le froid, Marguerite ferme la fenêtre.

Cette perfection dans la pratique d'une certaine méthode, même pour ceux qui ne voudraient pas que cette méthode revînt en usage, n'est-elle pas au moins curieuse ? Nous préférons aujourd'hui, dans l'art de présenter les personnages et d'ajuster les situations, dans toute la conduite d'une pièce et jusque dans la mise en scène, un peu plus d'abandon naturel et même de fantaisie, ou du moins nous voulons que les habiletés nécessaires de l'auteur soient plus déguisées ; des pièges si peu couverts ne nous prendraient plus. Nous nous prêtons cependant à ceux-ci, pour un moment, de bonne grâce et avec plaisir : l'artifice est naïf ; sa naïveté même nous désarme, et nous lui sourions sans colère. Aussi bien, je ne jurerais pas que, derrière tel dégoûté qui fait le bon prince et applaudit avec indulgence, il n'y ait pas un gros d'innocens qui se laissent capter encore, sans nulle arrière-pensée, par ce que cette naïveté a d'artificieux. J'entendais trop de murmures de contentement, l'autre soir, pour que les raffinés fussent seuls à se réjouir. Au théâtre, il y a toujours des enfans. Et le gâteau que l'on offre à ceux-ci est feuilleté selon une recette qui plut à leurs bisaïeuls : elle peut bien leur plaire encore !

Mais cette pâte ainsi disposée, est-elle dorée, a-t-elle bonne mine ? Cette comédie, enfin, a-t-elle les agrémens extérieurs du style ? Des légendes en faisaient douter, créées par quelques romantiques et entretenues par des badauds, assez irrévérencieuses, sinon hostiles à ce vétéran de l'école du bon sens. Eh bien ! à l'épreuve, il se trouve quelques vers, par bonheur, pour alléger les remords de ces gens-là :

> Quand on ne sait que faire et qu'on ne voit personne,
> Pour le premier venu le cœur se passionne.
> — Quand on vit au milieu d'un tas de garnemens,
> On finit tôt ou tard par les trouver charmans...

Je ne prétendrai pas que ce langage soit fort relevé, ni cette poésie musicale. Je ne fais pas mes délices de ce distique :

> C'est un dérivatif par contradiction,
> Remède tout nouveau de mon invention

J'aime peut-être encore moins :

> Tu n'iras plus au bois,
> Pauvre oiseau qu'on nommait Chérubin autrefois !

Et je reconnais volontiers que cette simplicité n'est plus la nôtre, si l'on me cite :

> Ce brave Jalabert, combien je l'aimerai !
> Du commerce des grains à trente ans retiré,
> Propriétaire heureux d'un château qu'il habite,..
> C'est juste le mari que voulait Marguerite.

Je ne demande même pas que l'on examine si nous n'avons pas d'autres façons de ramper, qui pourront de même prêter à rire à nos petits-fils : ni si, plus souvent, nous ne sommes pas fiers d'une enflure inopportune, qu'une piqûre d'aiguille fera tomber. Je veux que, sur tous ces points, M. Doucet, au lieu de reporter l'attaque chez ses adversaires, plaide coupable : il aura, pour atténuer sa faute, assez de bons vers de comédie, dans le goût de ceux que j'ai cités, presque au hasard, depuis le début de cette analyse.

Assurément sa muse est pédestre ; elle porte cotillon court et souliers plats : c'est la muse de la comédie en vers, qui est chez elle sur la scène française, et non celle de la poésie lyrique fourvoyée sur les planches à la faveur d'un passe-port étranger. Elle s'est vêtue et chaussée ainsi pour marcher droit et vite; elle ne dit que ce qu'elle a pensé d'abord, et le plus souvent elle le dit bien, sans y ajouter d'ornemens par vanité, sans rien en retrancher par faiblesse. Elle le dit même avec grâce, étant accorte et enjouée. Elle le dit, sans le chanter, avec un rythme facile et souple à l'ordinaire, quelquefois agréable et plus souvent spirituel : car cet esprit, qu'elle joint au bon sens, elle l'applique volontiers à toutes choses, et à la coupe d'un vers, sans qu'elle paraisse y travailler, aussi bien qu'à la peinture d'un ridicule. Avec des mots simples et presque toujours propres, selon une construction aisée, — quand l'inversion ne s'en mêle pas, — elle façonne sa phrase ; et tantôt elle glisse une série de vers qui forme un discours familier ; tantôt elle jette celui-ci comme un trait, qui va toucher juste ; tantôt elle suspend celui-là, d'une façon plaisante, sur l'hémistiche ; ou même elle retient cet autre en quelque point excentrique, et le précipite en-deçà ou au-delà, pour un effet qui ne manque pas. Sa rime enfin, sans ostentation, n'est pas misérable : elle a cette même heureuse médiocrité que sa morale, sa connaissance du cœur, son art du théâtre et son langage. Ah ! qu'il est rare et qu'il est aimable d'être ainsi médiocre, en ce temps où l'usage est que l'on soit grand, à moins que l'on ne soit rien !

Écoutez seulement cette modeste harangue de Desrosiers à ses nièces, à la fin du repas de noces des deux aînées :

> Votre mère, en mourant, me légua tout son bien :
> Trois filles sans fortune, à moi qui n'avais rien...

Mais, dès que l'on vous vit, on me trouva charmant;
Il semblait que chacun se fût fait une loi,
De ne pouvoir guérir ni mourir que par moi,
Si bien qu'après dix ans d'excellentes affaires,
Je revins ici pauvre... et vous millionnaires!

N'est-ce pas spirituel avec délicatesse, et touchant avec discrétion? — Et ceci encore, extrait de la philippique du neveu contre l'oncle, qui veut faire épouser à Jeanne

Quelque petit notaire ou quelque médecin,
Pour causer avec lui de son métier malsain;
Pour se faire amuser quand il sera maussade,
Pour se faire soigner quand il sera malade!

N'est-ce pas limpide et sapide comme du petit Regnard? M. Doucet, décidément, est d'un terroir voisin des meilleurs; et je reviens à lui confirmer le surnom que j'ai proposé d'abord : il est le petit Français!

Le Fruit défendu est joué, comme il convient, avec un entrain de bonne compagnie, avec gaîté, avec gentillesse : les acteurs semblent payer une dette à l'ancien directeur des théâtres, demeuré le plus gracieux et le plus utile de leurs amis. C'est la jeune troupe qui donne dans cette escarmouche, — Mlle Reichenberg en tête, n'en déplaise à M. Paul Lindau (1) : Mlles Marsy et Durand, ses sœurs cadettes par le talent, représentent ses sœurs aînées. — M. Le Bargy, qu'on aurait tort de borner aux amoureux transis parce qu'il a soupiré naguère le rôle d'Octave dans *les Caprices de Marianne*, mène brillamment le personnage de Léon, ce demi-Cœlio bourgeois; MM. de Féraudy et Baillet font le campagnard et le Parisien. Le plus vieux, dans cette affaire, est M. Coquelin cadet, fort plaisant sous la perruque blanche du docteur Desrosiers. Bref, c'est les premiers de la petite classe qui tiennent à honneur et se font une joie, évidemment, de jouer cette comédie, comme pour la fête de l'auteur, leur vieux principal. Y a-t-il des amendes, à l'heure qu'il est, dans les théâtres? Il faut que M. Doucet proclame l'amnistie.

Aussi bien, s'il y a plusieurs maisons dans la maison du Seigneur, le Seigneur lui-même n'habite pas toujours la plus grande; et, même dans une des petites, il n'est pas toujours seul. On nous l'a rappelé, chez Molière, l'autre semaine, en jouant le troisième acte de *Psyché* pour l'anniversaire de la naissance de Corneille. A l'Odéon, le même soir, on donnait les trois premiers actes de *l'Illusion comique*. Nous ne sommes pas de loisir, aujourd'hui, pour dire notre sentiment sur ces

(1) Voir, dans la *Revue d'art dramatique* du 1er juin, un curieux article sur les impressions que M. Lindau a rapportées d'un récent voyage : *un Critique allemand à Paris*.

deux épreuves, ni sur les chances de succès qu'auraient ces ouvrages remontés en entier et plus posément qu'ils ne peuvent l'être pour un spectacle de circonstance. N'est-il pas question de représenter *Psyché*, l'hiver prochain, à la Comédie-Française? Et quelqu'un, à retrouver tel quel ce fragment de *l'Illusion comique*, n'a-t-il pas dû concevoir que ce serait un régal pour les oreilles d'entendre sonner le rôle du capitan par la spirituelle trompette de M. Coquelin? Ces divertissemens, toutefois, n'iraient pas sans difficultés : nous remettons à une audience moins chargée d'affaires le soin de nous expliquer là-dessus.

Mais Corneille, ou Corneille aidé de Molière, n'a pas fait tous les frais de ces cérémonies données le 6 juin en son honneur : la piété publique ne l'eût pas souffert. Outre que, ce jour-là, on a couru le Grand Prix, M. Émile Blémont, sur la rive droite, MM. George Bertal et René Lafon, sur la rive gauche, ont dédié quelques vers au poète : ceux-ci, une petite comédie, *la Lettre du cardinal*; celui-là, un discours intitulé *Visite à Corneille*. Ce grand homme est encore, parmi nos classiques, celui qu'on célèbre le plus volontiers par un à-propos : d'ordinaire, soit dans une scène tirée de l'histoire de sa vie ou de sa légende et farcie d'anachronismes, soit dans un poème lyrique, soit en prose rimée, soit en vers romantiques, on glorifie familièrement ses vertus provinciales, on exalte sa gloire par des prophéties prêtées à un contemporain ou à lui-même; on dit son fait à Louis XIV, accusé d'avoir gardé tout le poulet pour Molière, ou plutôt pour ses courtisans; on salue enfin l'auteur d'*Horace* comme un vieux bourgeois stoïcien, véritable fondateur de la république romaine et précurseur de la révolution française.

La pièce de MM. Bertal et Lafon n'est pas tout à fait contre les coutumes du genre : on y voit, à la fin, les principaux héros du théâtre de Corneille envahir le salon de son futur beau-père, M. de Lampérière, lieutenant-général des Andelys; au milieu de cette assemblée, Rotrou, venu tout exprès de Paris pour être le *deus ex machina* de ce petit drame, couronne un buste du fiancé fait récemment par Pierre Puget. (Le sculpteur, alors, n'a que dix-sept ans à peine; par compensation, il a vieilli le poète : car ce buste, en face d'un original de trente-trois ans, est la tête de vieillard que nous connaissons tous.) Rotrou encourage Corneille, génie méconnu, et le traite « d'apôtre; » il l'assure que ses vers enfanteront des héros et feront « trembler les rois. » Mais le sujet de cet opuscule est gentil, l'action assez vraisemblable et vivement conduite. Pour ce qui est de l'idée première, les auteurs se sont inspirés d'un passage de Taschereau, d'après lequel Richelieu en personne aurait décidé M. de Lampérière, d'abord récalcitrant, à bien vouloir accepter Corneille pour son gendre. Ils l'ont fait après M. Pontsevrez, dont j'ai

signalé ici même certain *Mariage de Corneille*, publié en 1884; comme M. Pontsevrez, ils ont supposé, en faveur du poète, une lettre de son protecteur. Le premier en date de ces à-propos était peut-être le plus corsé ; il avait l'avantage de placer ingénieusement Corneille dans une de ces conjonctures où lui-même place volontiers ses héros : il lui donnait une occasion de délibérer sur le sacrifice de sa passion. Mais, dans le plus récent, l'aspect de la fable est renouvelé par une spirituelle hypothèse, qui détermine même la disposition de toute l'intrigue : si Lampérière veut d'abord éconduire Corneille, c'est parce que le cardinal vient de blâmer son dernier ouvrage, — ce qui permet à ce père prudent de faire à sa fille cette réponse, plaisamment ironique en sa simplicité : « Vous n'épouserez pas l'auteur du *Cid !* » Survient Rotrou, porteur du message, qui invite le lieutenant-général à résigner ses fonctions ou à se résigner à cette alliance : revirement, pleurs de joie, couronnement du buste et stances prophétiques !

M. Émile Blémont a pris plus de libertés contre l'usage. Il a voulu qu'après *le Cid*, parmi les personnages en costume, une jeune femme, une Parisienne, s'avançât, « vêtue à la mode du dernier printemps, » pour présenter au vieux poète, en un discours familier qui se relève par endroits jusqu'à l'éloquence, l'hommage des Françaises. A la vérité, c'est surtout l'éloge des Françaises elles-mêmes que fait ce joli orateur de la troupe, et l'on ne voit pas toujours par où sa conférence peut se rattacher à Corneille, sinon par le caractère de Pauline. Mais cette fantaisie n'en est que plus originale; et comme, entre une tirade à la mode contre le pessimisme et l'ordinaire morceau patriotique, les définitions précises et justes, les vers d'une figure nette et d'un tour agile ne manquent pas, comme d'ailleurs Mlle Bartet a dit ce poème avec la grâce émue, avec l'esprit et les nerfs qu'il méritait, on n'a pas marchandé les bravos à M. Blémont.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

C'est certainement une grande pitié de voir ce que les passions les plus vulgaires et les plus aveugles peuvent faire de la politique d'un pays comme la France. C'est une grande misère morale que tous les intérêts d'une nation, intérêts de paix intérieure, intérêts de considération extérieure, puissent être oubliés, méconnus ou mis en suspens parce que quelques boutefeux de parti poussent un cri de guerre contre des princes, hôtes paisibles de leur patrie, et parce qu'un gouvernement n'ose pas résister à des violences dont il sent lui-même l'iniquité.

Aujourd'hui encore, même aujourd'hui, après ce qui vient de se passer, il n'est douteux pour personne que M. le président du conseil, avec un sentiment plus fier de sa position et de son rôle, aurait pu détourner de la France, nous pourrions dire de la république, l'humiliation ou l'amertume d'un retour soudain à la politique des mesures exceptionnelles en pleine paix. Il l'aurait pu en montrant dès le premier jour quelque fermeté, en opposant une attitude nette et décidée à un mouvement tout factice suscité par des passions extrêmes et des calculs inavoués, en restant sur le terrain où il s'était placé il y a trois mois. Il n'avait qu'à le vouloir, il aurait probablement tout arrêté, en déconcertant d'un seul coup les violens et les tacticiens. Le malheur est que M. le président du conseil n'a pas l'habitude des longues résistances, que les partis connaissent la mesure de ses résolutions, qu'ils savent la manière d'avoir raison de cette volonté flexible et prompte aux capitulations. M. de Freycinet a cru plus habile de capituler pour n'être pas battu, d'enlever à des adversaires plus ou moins

déguisés une question irritante dont ceux-ci pouvaient se servir contre lui, de suivre le troupeau républicain pour rester son chef. Il s'est hâté de proposer lui-même ce qu'il avait refusé il y a trois mois, une loi d'expulsion, — et alors on a eu sous les yeux, une semaine durant, cet étrange spectacle d'une crise où la liberté des princes est devenue l'objet d'une sorte de marchandage entre républicains au milieu de toutes les intrigues. L'exil serait-il total ou partiel? Serait-il facultatif ou obligatoire? Pendant quelques jours une commission a passé son temps à changer d'avis et de rapporteur, au risque de mêler la comédie à l'affaire la plus sérieuse. Il fallait cependant en finir, c'est bien certain. La question est passée de la commission devant la chambre, où, après un débat passionné, l'alliance s'est faite entre le facultatif et l'obligatoire, et le vote a prononcé : l'ère des proscriptions est rouverte en France après quinze années pendant lesquelles la paix publique n'a été troublée ou menacée que par ceux qui proscrivent aujourd'hui les princes!

Que l'exil frappe tous les princes, qu'il n'atteigne que les « chefs des anciennes maisons régnantes et leurs héritiers directs par ordre de primogéniture, » comme on le dit assez singulièrement dans une loi républicaine, c'est toujours la proscription; c'est le retour à la politique des mesures exceptionnelles sans nécessité évidente, sans raison, et M. le président du conseil, avec ses roueries de langage, avec toutes les habiletés d'une parole doucereusement violente, n'est pas arrivé à démontrer comment ce qu'il jugeait lui-même inutile il y a trois mois est devenu tout à coup nécessaire pour la sauvegarde de la république. Ces princes qu'on bannit ou qu'on menace de l'exil ont-ils conspiré? Ont-ils réclamé quelque privilège ou prétendu se mettre en dehors des lois communes et se dérober à leurs obligations de Français? On n'a pas même hasardé cette accusation; M. le président du conseil n'a su trouver que cette éternelle histoire de l'hôtel Galliera, comme si c'était un attentat contre la république d'inviter des ministres étrangers à aller saluer une jeune princesse destinée à porter la couronne de Portugal! La seule raison vraie, décisive, naïvement avouée par M. Madier de Montjau, celui que ses amis appellent « le vieux fleuve, » c'est que les républicains éprouvent le besoin de se débarrasser de ces princes qui les gênent, — et M. le président du conseil est trop obligeant pour ne pas se rendre à ce désir. L'aveu est certes précieux. Seulement les républicains, comme on le leur a objecté, oublient qu'ils ont pu, eux aussi, être gênans pour d'autres gouvernemens, qu'ils pourraient le redevenir, — qu'ils justifient par leurs actions tout ce qu'on a fait, tout ce qu'on pourrait faire encore contre eux, — et c'est ainsi que les violences s'enchaînent, qu'on tourne toujours dans ce cercle de proscriptions si justement caractérisé par la vive et ferme parole d'un jeune orateur, M. Piou. C'est ainsi qu'au lieu de créer une république

libérale, tolérante, ouverte à tout le monde, on renoue la tradition de fructidor, comme l'a dit M. Albert de Mun dans un discours d'une sérieuse et pathétique éloquence. Et quel profit espère-t-on tirer de cette politique? Ne voit-on pas que tout ce qu'on a fait ne sert et ne peut servir qu'à accentuer, pour ainsi dire, la position de M. le comte de Paris devant la France, à le désigner au pays par une persécution imméritée, à émouvoir l'opinion? Ne s'aperçoit-on pas, d'un autre côté, que par ce triste système on risque de placer la France dans la situation la plus délicate vis-à-vis de toutes les puissances du monde, qui ne peuvent voir dans de tels actes qu'un signe d'instabilité, une menace de violences nouvelles ou un sentiment de crainte et de faiblesse?

Voilà tout ce qu'on gagne à s'engager dans des voies où l'on cède pour vivre, pour un reste de pouvoir, à des entraînemens sans noblesse et sans sincérité! M. le président du conseil a cru peut-être se tirer d'embarras et se donner une apparence de force. A entendre ses discours, il se serait flatté de prouver que la république sait se faire respecter et ne veut pas paraître contestée: il aurait eu l'intention de dissiper tous les doutes, au dedans et au dehors, sur la solidité des institutions présentes de la France, de mettre fin à ce qu'il appelle un mal chronique de déconsidération pour la république. M. le président du conseil se flatte de bien des choses: il n'a fait en réalité que compliquer la situation, semer des irritations nouvelles, se donner l'air de braver ce mouvement d'opinion du 4 octobre dont il a parlé, qui n'avait pas précisément pour objet des expulsions et des proscriptions. Parce qu'on aura banni une famille de princes, croit-on qu'on aura supprimé les difficultés qui se pressent de toutes parts, qu'on s'est créées, et en sera-t-on plus avancé? Est-ce que toutes ces crises de finances, d'industrie, qui sont nées d'une fausse direction des affaires publiques ont perdu tout à coup de leur vivacité et de leur intensité? Est-ce que ces guerres religieuses qu'on a allumées gratuitement, sans raison, sans prévoyance, cessent d'être un péril pour la paix morale du pays? Est-ce que ceux-là mêmes à qui M. le président du conseil vient de donner de tristes gages par ses faiblesses n'en sont pas déjà à lui demander des épurations nouvelles et ne supprimaient pas lestement il y a quelques jours, dans une commission, le budget des cultes? Ces difficultés, elles sont aujourd'hui ce qu'elles étaient hier; elles ne sont point assurément simplifiées, elles ne sont qu'aggravées par ce système de concessions qu'on ne cesse de pratiquer, et ce n'est pas parce que M. le comte de Paris aura passé la frontière que la république se trouvera tout à coup plus libre, plus respectée, plus dégagée des périls que les républicains eux-mêmes lui créent.

Ce qu'il y a de plus curieux au milieu de ces violences et de ces confusions accumulées à plaisir, c'est que des hommes de ces partis qui ne sont étrangers à aucun des égaremens de la politique du jour

semblent se réveiller de temps à autre et s'apercevoir subitement que tout va à la dérive. Ils évoquent plaisamment l'ombre de M. Gambetta! Ces docteurs naïfs et prétentieux découvrent tout à coup que la république a besoin d'être gouvernée aussi bien que la monarchie, que l'anarchie n'est pas un régime des plus sains, qu'un gouvernement doit être un gouvernement. C'est à merveille! Il faut un gouvernement, il y a longtemps qu'on s'en doute. Seulement, — et ici on ne peut séparer les ministres et les députés, — si depuis dix ans tout dépérit et s'énerve dans la direction des affaires publiques, qui donc l'a voulu? Depuis dix ans on est occupé à réaliser cet idéal qu'un spirituel Espagnol, d'autrefois, appelait le « dégouvernement absolu; » on passe son temps à dissoudre les forces de l'état, à désorganiser les pouvoirs publics, à livrer l'administration, la magistrature, l'enseignement, la paix religieuse, les finances aux partis qui prétendent imposer leur domination. On recueille aujourd'hui ce qu'on a semé. Ce sont les radicaux qui commandent; les ministres n'ont plus qu'à obéir, vivant au jour le jour dans une oscillation perpétuelle, entre les violences et les faiblesses. Assurément, s'il y avait eu un gouvernement, cette triste affaire des princes ne se serait jamais produite, et en dehors même de cette affaire, on n'a que le choix des faits, des incidens où se manifestent à la fois le désordre des esprits, la confusion des idées, l'impuissance de l'autorité publique; on a sous les yeux ces deux exemples où semblent se résumer et se concentrer tous les caractères de la politique du jour.

Voilà plus de trois mois déjà qu'a éclaté cette pénible grève du bassin de l'Aveyron, de Decazeville. Évidemment s'il n'y avait eu qu'une question de salaires ou de relations de travail entre la compagnie des mines et ses ouvriers, elle aurait pu être résolue en quelques jours. Si elle dure encore, c'est que les agitateurs sont allés s'abattre dans cette malheureuse contrée pour organiser, à l'occasion d'un différend industriel, une sorte de campagne socialiste et révolutionnaire. Tout le monde s'en est mêlé. Des députés, des journalistes se sont chargés de faire de la politique agitatrice à Decazeville aux dépens de toute une population, d'entretenir la grève en laissant espérer aux ouvriers tantôt les secours qu'on ne manquerait pas de leur envoyer, tantôt les sympathies et l'appui du parlement. Ils n'ont que trop réussi à tout envenimer, à exciter les passions; mais, certainement, de tous les incidens de cette déplorable affaire, un des plus bizarres est l'intervention d'un député radical, M. Laur, qui n'est pas le premier venu comme M. Basly, qui doit avoir quelque instruction puisqu'il est ingénieur, et qui du premier coup a trouvé le moyen de montrer ce qu'il peut y avoir de désordre dans une tête républicaine. M. Laur avait imaginé de se proposer comme arbitre, comme pacificateur, et, à voir comment il entendait son rôle, on comprend aisément que la compagnie ne se soit

pas pressée d'accepter sa médiation. Il ne s'est pas tenu pour battu, et puisqu'on ne voulait pas de son arbitrage officiel, il s'est donné la mission d'un arbitre officieux. Il est allé à Decazeville pour prêcher la paix aux ouvriers et il leur a prêché la paix d'une étrange façon, en leur disant, il est vrai, qu'ils n'avaient rien de mieux à faire qu'à reprendre leur travail, mais qu'ils devaient en même temps créer une caisse de résistance pour se préparer à des grèves nouvelles, pour soutenir la guerre contre l'oligarchie financière. M. Laur, pour mieux encourager les grévistes à rentrer dans les mines, avait découvert une belle combinaison : il leur proposait de suppléer à ce que la compagnie leur refusait par une souscription publique, par des subsides que le parlement ne manquerait pas de leur accorder à première réquisition. Il leur a tenu bien d'autres discours : il leur a dévoilé la grande conspiration des « orléanistes » de la compagnie, qui ont juré de faire haïr la république en les affamant et de renouveler les journées de juin en faisant tirer sur le peuple ! M. le député radical Laur a continué avec avantage M. Basly et les autres. C'est ainsi que, depuis trois mois, on cherche un remède à la crise industrielle et on rétablit la paix ! Les agitateurs triomphent : ils ont prolongé la grève le plus qu'ils ont pu et, pendant ce temps, la misère a envahi la contrée; toute une population industrieuse reste ruinée pour des années.

Eh bien ! en présence de ces menées cruelles des agitateurs, de toutes ces tentatives pour dénaturer et envenimer une crise toujours assez grave par elle-même, qu'ont trouvé à dire ces républicains qui demandent qu'on gouverne ? Qu'a fait le gouvernement, s'il y a un gouvernement ? Il a maintenu l'ordre matériel, à la vérité, grâce à un commandement militaire aussi prudent que ferme. Il a laissé faire tout le reste, pour clore cette malheureuse campagne par des cotes mal taillées en proposant une nouvelle loi sur les mines pour faire plaisir aux radicaux et en nommant une commission d'ingénieurs chargée de supputer des équivalences de salaires. La grève finit maintenant d'épuisement : l'œuvre de démoralisation et de ruine reste dans tous les cas accomplie.

Autre exemple qui n'est pas moins curieux et moins significatif. Paris, on le sait bien, est en possession d'un conseil municipal qui a tous les privilèges, y compris le privilège du ridicule. C'est entendu depuis longtemps, cet étrange conseil ne craint rien; il a le droit de se livrer à toutes les fantaisies et même d'exposer la ville qu'il représente à devenir un objet de suspicion ou de dérision pour le monde. Il prétend tout régler, tout trancher, et il se moque parfaitement de la loi, des pouvoirs publics, des intérêts traditionnels de la cité aussi bien que des convenances. Il vote, il manifeste, il ne connaît pas d'obstacles. Depuis quelques jours surtout, la représentation est complète. Oh ! par exemple, s'il s'agit d'une institution d'humanité destinée à

porter le nom d'un homme qui par son génie scientifique est l'honneur de la France, qui est entouré des sympathies et du respect du monde entier, les édiles parisiens, qui ne reconnaissent pas l'aristocratie du génie et de la gloire, feront des façons; ils marchanderont leur souscription et les terrains de la ville à M. Pasteur. Ils sont méticuleux pour une œuvre qui n'intéresse que la science et l'humanité! Pour tout le reste, ils ne s'arrêtent devant rien, ils poursuivent leur œuvre en maîtres omnipotens.

Ils envoient des secours à tous les grévistes et ils se votent à eux-mêmes des subsides pour leurs voyages. Ils traduisent au besoin devant leur tribunal d'inquisition les particuliers, dont ils ne craignent pas d'éplucher la fortune. Ils prétendent gouverner l'enseignement, ils s'occupent aussi de remplacer les armées permanentes par une garde nationale d'un nouveau genre sous le nom de bataillons d'adultes. Ils n'ont pas manqué surtout de délibérer sur l'expulsion des princes et sur la confiscation de leurs biens. Tout cela se passe sous les yeux d'un préfet qui proteste timidement, vainement, en attendant que le conseil municipal ait son pouvoir exécutif, qu'il finira peut-être par obtenir, comme il va avoir un de ces jours ses séances publiques. Alors rien ne lui manquera, et si on lui objecte encore qu'il manque à la loi, il répondra, comme il l'a fait ces jours derniers, que c'est la faute de la loi. — Eh bien! devant cette anarchie, devant cette force usurpatrice d'un pouvoir qui n'est que ridicule aujourd'hui, qui peut être tyrannique demain, que fait le gouvernement ou ce qu'on peut appeler encore de ce nom? Il ne fait rien, à peu près rien et il laisse tout faire ou à peu près. M. le président du conseil parle d'un gouvernement en expectative qui menacerait la république, qu'il aurait entrevu quelque part, un peu à l'hôtel Galliera ou à Eu; il se trompe parce qu'il le veut bien. Le gouvernement qui peut être le plus vrai danger pour la république est là, à l'Hôtel de Ville, avec son organisation, avec son budget, avec son arrogance, — et avec la liberté qu'on lui laisse, à la première crise, il serait tout constitué!

C'est l'éternelle faiblesse des républicains de n'écouter que leurs passions, de ne pas vouloir s'avouer que, s'il n'y a pas aujourd'hui un gouvernement, c'est qu'ils ne font rien pour le créer, que le mal dont ils ont, par intervalles, le vague sentiment, est tout entier non là où ils le cherchent, mais dans leurs fautes, dans leur politique. Ils peuvent essayer encore quelquefois de faire illusion à l'opinion, de se faire illusion à eux-mêmes par des déclamations, par des démonstrations de force ou de majorité. Ils peuvent se figurer qu'ils suppléeront à tout ou qu'ils en imposeront par des violences, par des expulsions de princes. C'est une dernière méprise. Il y a deux points sur lesquels les républicains devraient être bien fixés. Le premier, c'est que le pays ne se laisse plus abuser. Il commence à voir clair dans ses

affaires; il sait que si le malaise est partout, si sa paix morale est troublée, si ses finances sont épuisées, si son industrie et son commerce souffrent, si le crédit de la France a diminué dans le monde, c'est le résultat de toute une politique aveugle de parti. Il n'y a que quelques jours, dans une réunion d'honnêtes industriels, de simples fabricans de jouets, un homme tout pratique, ayant un grand négoce, M. Lourdelet, le disait sans détour : « Au lieu de s'adonner à l'étude des questions d'affaires, on consacre le temps à des discussions irritantes... » Et comme on l'interrompait, il ajoutait aussitôt : « Il suffit de sortir de nos frontières pour savoir ce qu'on pense au juste de ceux qui nous gouvernent. Ceux de nos compatriotes qui sont à l'étranger n'ont que trop de raisons de n'être fiers ni du gouvernement ni du parlement... » Voilà la vérité ! Il y a un autre point sur lequel les républicains ne peuvent avoir d'illusion : c'est qu'avec des violences ils ne remédieront à rien, et ils n'intimident plus personne. L'opinion française ne se laissera pas arrêter par des brutalités de parti; le pays se sent assez maître de lui, assez fort pour avoir raison des fous et de ceux qui, par faiblesse, seraient les complices des fous.

En a-t-on fini, cette fois, sérieusement fini avec cette éternelle affaire d'Orient, objet des soucis de la diplomatie ? La paix de l'Europe, qui n'est jamais assurée tant que tout n'est pas réglé et qu'il reste une petite issue pour l'imprévu, cette paix, dont tout le monde s'occupe, est-elle définitivement à l'abri de surprises nouvelles ? On peut le croire, puisque le dernier incident de la crise orientale, l'incident hellénique, semble clos maintenant sur la frontière de l'Épire, comme dans les eaux du Pirée, puisque la Grèce a commencé son désarmement et que les cinq puissances alliées pour ramener le peuple hellène à la raison ont atteint le but de leur campagne diplomatique et navale. Ce n'est pourtant pas sans peine qu'on a fini par arriver à un dénoûment. Les puissances ont paru d'abord décidées à garder leur menaçante attitude, à ne pas lever le blocus des ports helléniques, tant que la Grèce ne leur aurait pas notifié, par voie officielle et authentique, son désarmement. Le chef du nouveau cabinet d'Athènes, M. Tricoupis, de son côté, voulait bien désarmer, mais sans se croire obligé à une notification qui pouvait ressembler à une soumission mortifiante, presque à une aliénation d'indépendance. Cela aurait pu durer longtemps ainsi. Le nouveau ministre des affaires étrangères du roi George, M. Dragoumis, a heureusement trouvé un moyen indirect de donner une sorte d'authenticité au désarmement et, ce qu'il y a de plus curieux et de plus piquant dans cet épilogue d'une singulière campagne de diplomatie, c'est qu'au dernier moment, le secours le plus empressé et peut-être le plus efficace est venu à la Grèce de la puissance avec

laquelle elle avait failli être en guerre. C'est la Turquie elle-même qui est intervenue, sans rancune, pour hâter la solution dans l'intérêt de la Grèce, et de fait, le blocus a été levé; lord Rosebery l'a annoncé il y a peu de jours au parlement anglais. C'est donc le dernier mot, la fin des fins, on peut le croire, et de cet épisode il ne reste plus que le souvenir d'une assez médiocre campagne où les puissances ont obtenu ce qu'elles voulaient sans avoir le droit d'être bien triomphantes, où la France elle-même n'a peut-être pas fait une figure bien digne d'elle. C'est l'impression qu'on garde encore à la lecture de ce « livre jaune, » que notre gouvernement vient de publier, et qui n'est que l'histoire d'une assez maussade aventure de diplomatie.

La grande lutte qui passionne l'Angleterre bien plus que l'incident grec, qui depuis quelques mois agite le parlement, l'opinion, et a déjà passé par tant d'émouvantes alternatives, cette lutte vient d'avoir son dénoûment, ou tout au moins ce qu'on pourrait appeler un premier dénoûment. La politique de l'*home rule* a essuyé une défaite signalée dans la chambre des communes. Il s'est rencontré une majorité de trente voix pour refuser d'admettre à la seconde lecture le bill proposé par M. Gladstone pour l'émancipation de l'Irlande.

Jusqu'au dernier moment, il est vrai, la question a pu paraître incertaine. D'un côté, les scissions s'accentuaient dans le camp libéral. Lord Hartington et ses amis du vieux parti whig s'étaient nettement et irrévocablement décidés; ils conduisaient la campagne de l'opposition. M. Chamberlain et les radicaux, après avoir paru un instant hésiter, se prononçaient à leur tour plus vivement que jamais il n'y a que quelques jours, à la veille de la bataille décisive. Le ministère avait perdu ses amis traditionnels et ses nouveaux alliés du radicalisme; il ne pouvait plus même compter sur M. Bright. — D'un autre côté, M. Gladstone gardait encore un tel ascendant qu'il semblait suffire à lui seul, avec la puissance de sa parole, avec son habileté, pour rallier l'armée ministérielle et retenir la victoire. Il ne négligeait certes rien, en tacticien savant qu'il est, pour voiler ou atténuer les dissidences, pour reconquérir les libéraux ou les radicaux qui se séparaient de lui. Il s'étudiait à les désarmer en leur montrant qu'il ne s'agissait, après tout, à cette seconde lecture, que du vote d'un principe, que le bill serait ensuite retiré et remanié, que le parlement restait libre. Il mettait toute sa dextérité à gagner du temps, dans l'espoir de lasser l'opposition, d'entraîner l'opinion. C'était sa tactique évidente depuis quelques semaines. Jusqu'à quel point avait-il réussi? On ne le savait pas. Le jour où la discussion définitive s'est ouverte à Westminster, la scène était assurément dramatique. Un des chefs du libéralisme dissident, M. Goschen, a engagé le feu avec autant de vigueur que de talent contre la politique irlandaise du cabinet. Le chancelier de l'échiquier

dans le dernier ministère conservateur, sir Michael Hicks-Beach, a continué le combat énergiquement, avec assez de réserve toutefois pour ne pas effaroucher les libéraux. M. Parnell, à son tour, s'est jeté dans la mêlée pour l'Irlande, pour le ministère. M. Gladstone, enfin, s'est chargé de résumer le débat et de dire le dernier mot ou de porter le dernier coup, sans dissimuler le chagrin qu'il éprouvait de rencontrer d'anciens amis parmi ses adversaires. Quand tout a été dit, à une heure du matin, le scrutin s'est ouvert au milieu d'une indescriptible émotion, et on n'a pas tardé à savoir que le ministère n'avait que 311 voix, que l'opposition avait 341 suffrages : c'était la défaite de l'*home rule!* Aussitôt, les cris ont éclaté parmi les Irlandais et les ministériels, qui ont salué M. Gladstone de leurs acclamations et poursuivi les vainqueurs de leurs murmures, accompagnés de grognemens de toute sorte. Le résultat n'était pas moins acquis, et, avant de se dérober aux tumultueuses ovations des Irlandais, M. Gladstone n'a eu que le temps de demander au parlement de s'ajourner jusqu'aux résolutions qui deviennent inévitables après le dernier vote.

Quelles seront maintenant ces résolutions? On ne peut plus évidemment sortir de là que par une dissolution du parlement. Le principal chef de l'opposition victorieuse, lord Hartington, eût-il été appelé au pouvoir par la reine et eût-il réussi à former un ministère en s'alliant avec les conservateurs, ce n'eut été qu'un cabinet de coalition qui n'aurait bientôt plus eu de majorité, s'il en avait eu une dès le premier jour, qui était lui-même obligé de dissoudre le parlement. Cette dissolution, elle était dans toutes les prévisions; elle s'imposait aux libéraux dissidens ou aux conservateurs arrivant au pouvoir, comme elle s'impose à M. Gladstone gardant le ministère. De toutes parts, on n'a cessé de répéter depuis quelque temps que le pays n'avait pas été consulté sur la politique nouvelle proposée pour l'Irlande; le dernier vote de la chambre des communes ne fait que précipiter cette consultation. La question a été agitée et provisoirement tranchée dans le parlement, elle passe désormais devant le pays : la lutte entre dans une phase nouvelle. C'était inévitable; il n'est pas moins vrai que cette dissolution, devenue aujourd'hui une nécessité, acceptée ou subie par la reine, préparée et conduite par M. Gladstone, s'accomplit dans des conditions singulièrement redoutables pour l'Angleterre. Au premier abord, la lutte qui se prépare, pour laquelle tous les partis s'organisent déjà, semble assez simple : elle s'engage entre deux politiques, entre ceux qui suivent passionnément M. Gladstone, qui, sur la foi de sa parole, prennent pour programme l'émancipation de l'Irlande, et ceux qui, plus préoccupés de l'unité de l'empire, fidèles aux vieilles traditions britanniques, résistent à ce qu'ils considèrent comme une utopie périlleuse pour les trois royaumes. On votera pour le *home-rule*

ou contre le *home-rule*, c'est le double mot d'ordre! Cela paraît simple : au fond, personne, pas plus M. Gladstone que les autres politiques anglais, personne ne sait quelles seront les conséquences de cette dissolution, comment l'Angleterre sortira de cette crise où elle est entraînée par la généreuse et aventureuse audace d'un vieillard. On sent bien qu'après le signal donné par M. Gladstone, on ne peut plus revenir en arrière, que la politique de coercition est épuisée à l'égard de l'Irlande; on ne voit pas où peut s'arrêter une réforme qui attaque l'intégrité de l'empire, comment on peut faire les concessions imposées par les circonstances sans mettre en péril la puissance anglaise.

On est en plein inconnu! Et ce qui ajoute à la gravité de la situation, c'est que si la lutte, tout en étant passionnée, peut rester encore pacifique en Angleterre ou en Écosse, elle menace d'être à la fois passionnée et sanglante en Irlande, où la guerre civile est pour ainsi dire organisée, où les loyalistes anglais, les orangistes, semblent résolus à se défendre, et où les nationalistes irlandais ont en ce moment toute l'irritation d'une espérance déçue. A peine le dernier vote de la chambre des communes a-t-il été connu, l'agitation s'est plus que jamais ravivée en Irlande. Les orangistes ont triomphé; les nationalistes, qui ont cru un instant avoir la victoire et qui se sentent soutenus par un premier ministre, ont recommencé leurs manifestations violentes. Un peu partout, à Belfast, à Lurgan, à Monaghan, les rixes et les conflits ont éclaté; des usines ont été incendiées, le sang a coulé. Les partis, en effervescence et toujours prêts à courir aux armes, se préparent étrangement au scrutin! M. Gladstone, en engageant cette lutte, se flatte, comme il l'a dit, d'avoir le cœur du peuple, d'entraîner les Anglais, d'apaiser les Irlandais par la libéralité de sa politique. Il est possible qu'il ait cette victoire de scrutin, qui ne serait pas d'ailleurs encore un dénoûment; il est bien possible aussi que beaucoup d'Anglais, même parmi ces millions de nouveaux électeurs appelés à la vie publique par la dernière réforme, se sentent un peu troublés, qu'ils reculent devant les scènes de désordre qui précéderont et accompagneront peut-être les élections en Irlande. C'est là la question d'où dépend l'avenir de l'Angleterre.

Ce ne serait pas la première fois que les politiques excessives et les agitations auraient cet effet de réaction. Tout ce qui trouble ou menace la paix d'un pays réveille les instincts conservateurs, et une des manifestations les plus curieuses, les plus significatives de cette vérité est certainement ce qui vient de se passer en Belgique à l'occasion du renouvellement de la moitié de la chambre des représentans. Il y a deux ans, aux élections de 1884, les libéraux, qui étaient depuis longtemps au gouvernement, se voyaient tout à coup vaincus et dépossédés par les conservateurs, qui retrouvaient un avantage assez

marqué pour reprendre la direction des affaires. Les libéraux avaient toutefois encore la ressource de se figurer qu'ils avaient été victimes d'une surprise; ils se plaisaient à croire que le pays s'était laissé tromper, que les catholiques revenus au pouvoir ne tarderaient pas à compromettre et à perdre par leurs fautes une victoire éphémère. Leurs calculs ne se sont pas précisément vérifiés. Deux années se sont écoulées sous un ministère catholique; le scrutin s'est rouvert il y a quelques jours, le 8 juin, pour une nouvelle réélection partielle de la chambre des représentans belges, et cette fois la défaite est plus accablante encore qu'il y a deux ans. Les libéraux avaient cinquante-deux représentans dans la dernière chambre, ils n'en ont plus que quarante et un et peut-être trente-neuf. Les catholiques sont au nombre de près de cent; ils ont dans le parlement une majorité qui dépasse toutes les majorités qu'ils ont eues depuis 1830. Le mouvement conservateur persiste et continue par le désastre aggravé du parti libéral. Cette évolution d'opinion accomplie en pleine liberté publique ne peut donc plus passer comme il y a deux ans pour une surprise.

Elle a plus d'une raison, elle a d'abord son explication dans les fautes que les libéraux ont commises quand ils étaient au pouvoir, dans leurs abus de domination, leurs guerres aux croyances et leurs dépenses imprévoyantes, dans les gages qu'ils ont donnés au radicalisme tout en prétendant se séparer de lui. Ce sont les libéraux qui ont préparé leur propre défaite; ce sont les radicaux qui l'ont précipitée et aggravée depuis deux ans par leurs agitations, par leurs jactances anarchiques, par leurs propagandes, et il n'est point douteux que les mouvemens révolutionnaires qui se sont produits il y a quelques mois ont singulièrement servi à réveiller, à accentuer les sentimens conservateurs du pays. C'est une explication évidente; mais il y a une autre raison: c'est que le ministère catholique qui est depuis deux ans au pouvoir sous la présidence de M. Beernaert a su gouverner avec une modération habile, en évitant d'inquiéter les instincts libéraux et de céder à des entraînemens de réaction. Les conservateurs ont aujourd'hui le pouvoir, ils l'ont au moins jusqu'à une élection nouvelle, jusqu'en 1888, et comme tous les partis victorieux ils peuvent évidemment à leur tour abuser de leur succès. S'ils sont à demi prévoyans cependant, ils comprendront que la meilleure politique pour eux est de ne pas compromettre par des exagérations ce qu'ils ont conquis et affermi par la modération.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation de fin mai a été l'exacte contre-partie de la précédente. Alors que tous les capitaux se réservaient en vue de l'emprunt de 500 millions, la spéculation dut payer un report très élevé sur les fonds publics et sur la grande généralité des valeurs. Mais, depuis le milieu du mois dernier, les capitaux étaient redevenus disponibles. Ils se sont offerts en masse pour le mois de juin; les grosses opérations de report se sont effectuées très aisément hors de la Bourse, et sur le marché officiel, le report a fait place au déport.

Aussitôt s'est dessiné un mouvement général de hausse, motivé par cette abondance de ressources qui s'accusait aussi nettement sur les places étrangères que chez nous, et favorisé par la terminaison pacifique du conflit turco-grec. Cette fois, ce sont les fonds étrangers qui ont donné le signal de l'enlèvement, l'élan des rentes françaises ayant été sinon arrêté, du moins ralenti, par l'intervention et les péripéties de la question des princes.

Le 3 pour 100 n'en a pas moins été porté de 82.32 à 83.15. Il s'est produit ensuite une légère réaction à 82.90, mais vendredi, bien que le débat à la chambre sur les projets de loi d'expulsion ne fût pas terminé, la rente reprenait ses plus hauts cours. La rente nouvelle s'est rapprochée de 82 francs, l'amortissable a atteint 85 francs et le 4 1/2 110 francs.

Les Consolidés anglais se tiennent à 100 1/2 après détachement d'un coupon semestriel de 1 fr. 50. La gravité des événemens intérieurs en Angleterre n'a exercé aucune action fâcheuse sur le Stock-Exchange, où les tendances se sont constamment maintenues à la hausse.

L'Italien a dépassé brusquement le pair et ne s'est arrêté qu'à 101. Le Hongrois s'est élevé de 85 à 86 et de là à 86 3/4. L'Unifiée n'a vu arriver les réalisations qu'à 365.

Le Crédit foncier a monté de 6 ou 7 francs à 1,375. Il s'est produit une certaine amélioration sur les prix des actions des chemins français, qui gagnent uniformément une dizaine de francs. Au contraire, la reprise assez vive qui avait eu lieu en liquidation sur les chemins étrangers a fait place à une nouvelle défaillance.

Les recettes sont toujours en diminution. Depuis le commencement

de l'exercice, la moins-value sur la période correspondante de l'année dernière atteint déjà 8 millions 1/2 sur le Lyon; 5 1/2 sur l'Orléans; 4 1/2 sur le Midi; 5 sur les chemins Autrichiens; 2 1/1 sur le Nord de l'Espagne; 1,280,000 sur les Lombards. Le Nord s'en tire avec 140,000 francs de réduction et l'Ouest avec un demi-million. Il n'y a de plus-values que sur le Saragosse (425,000 francs); sur les Asturies (478,000) et sur les Portugais (554,000).

Les actionnaires du Panama attendent avec confiance le moment où, de la grande enquête, poursuivie par tant de voies diverses, sur les destinées de l'entreprise, sortira enfin le résultat espéré, l'autorisation d'une émission d'obligations à lots. L'action s'est encore relevée depuis la liquidation de 451 à 458.

Le gouvernement russe a émis, le 2, 3 et 5 courant, un emprunt intérieur d'un montant nominal de 100 millions de roubles, qui a obtenu un éclatant succès, et a été couvert plus de vingt fois. Le taux d'émission était de 99 1/2 pour 100. En tenant compte de l'impôt de 5 pour 100 auquel cet emprunt sera soumis, aux termes de la loi du 20 mai 1885, le revenu net offert aux souscripteurs était d'environ 4.80 pour 100 pour les titres libérés complètement par anticipation. Le troisième emprunt d'Orient, dont la rente nouvellement émise est similaire, est coté 101. Il s'agit d'un titre dénommé : *Rente perpétuelle des chemins de fer*, l'opération ayant eu pour objet d'effectuer le recouvrement, au profit du trésor public, des sommes dépensées pour la construction d'un certain nombre de voies ferrées nouvelles.

La Banque ottomane va réunir, le 30 courant, ses actionnaires en assemblée générale. Elle leur proposera pour 1885 un dividende de 15 francs, soit 6 pour 100 du capital versé. Les actionnaires auraient pu s'attendre à pis si l'ordre n'eût été complètement rétabli dans l'Europe orientale, et si le sultan ne s'était décidé à signer l'iradé consacrant l'arrangement intervenu entre la Banque et la Porte. La Banque fait un gros sacrifice. Sur une créance de 7 millions 1/2 de livres sterling, elle abandonne 3 millions de livres sterling. Elle reçoit en revanche le droit de mobiliser le solde au moyen de la création de titres négociables assurés d'un revenu bien garanti de 5 pour 100 et d'un amortissement régulier. Comme la spéculation avait espéré que le dividende pourrait atteindre 17 fr. 50, le prix de l'action, 540 après 547, trahit une légère déconvenue.

La fin du mois dernier et les premiers jours de juin ont vu de nombreuses assemblées générales d'actionnaires. Nous indiquons en quelques mots les résultats les plus importans.

29 mai. — *Crédit foncier et agricole d'Algérie.* — Le dividende proposé pour 1885 est de 7 fr. 75 par action libérée de 125 francs.

Compagnie générale française de tramways. — Le conseil aurait désiré que les bénéfices du dernier exercice fussent retenus pour être appli-

qués à des travaux de réfection des voies reconnues indispensables. Mais l'assemblée a décidé la répartition de 10 francs par action et l'émission, pour l'exécution des travaux, d'un emprunt de 1,400,000 fr.

Compagnie générale des eaux. — L'exercice 1885 a produit un dividende de 56 francs, soit 1 franc de plus que le dividende de 1884.

30 mai. — *Chemin de fer de Madrid à Saragosse.* — L'épidémie cholérique, la crise industrielle, l'ouverture à l'exploitation de lignes nouvelle nécessairement improductives au début, ont réduit à ce point les recettes en 1885 que l'excédent sur les dépenses n'a pas atteint tout à fait 700,000 pesetas. La direction a proposé d'appliquer 125,000 pesetas à la caisse de prévoyance du personnel et de garder en réserve le solde des bénéfices nets, soit 549,000 pesetas. L'assemblée a approuvé ces propositions.

31 mai. — *Chemins de fer autrichiens.* — L'assemblée s'est réunie à Pest. Le rapport contient un minutieux exposé des difficultés de toutes sortes contre lesquelles a à lutter la Compagnie et des causes de la diminution des recettes. Le dividende de 1885 n'a pu être porté au-dessus de 25 francs.

Banque d'escompte. — Le dividende pour 1885 a été fixé à 12 fr. 50, soit 5 pour 100 du capital versé, et le solde des bénéfices, 303,000 fr., a été reporté à l'exercice en cours.

Messageries maritimes. — Le dividende est fixé à 25 francs pour 1885. C'est le même chiffre que pour 1884. L'avant-dernier exercice avait été mauvais, le dernier a été médiocre. Celui-ci se distingue cependant du précédent en ce que le dividende pour 1884 n'avait pu être réparti qu'au moyen d'un prélèvement sur les réserves disponibles, les produits de l'année ayant été insuffisans, tandis que l'exercice 1885 s'est suffi à lui-même et a fourni intégralement le dividende proposé.

8 juin. — *Canal de Suez*, M. de Lesseps, président. — De très intéressantes communications ont été fournies par le rapport aux actionnaires sur la marche, d'ailleurs très régulière, de la société. De toutes les compagnies de transport, celle du Canal de Suez est sans contredit une des plus vaillantes et des mieux armées contre les effets d'une crise dont souffre le monde entier. Si le dividende a dû subir une légère diminution (85 fr. 40), il faut songer que les recettes ont subi, en 1885, l'effet d'une nouvelle détaxe. Aucun prélèvement n'a été d'ailleurs fait sur la réserve, qui continue à dépasser le montant statutaire. Lorsque la Compagnie aura achevé les travaux spéciaux auxquels a été affectée une somme de 30 millions, le canal sera en état de supporter un trafic de 10 millions de tonnes.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-QUINZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1886.

Livraison du 1er Mai.

HÉLÈNE, dernière partie, par M. ANDRÉ THEURIET. 5
SOUVENIRS DU DUC DE BROGLIE. — LE PARTI DOCTRINAIRE SOUS LA RESTAURATION. 73
LES POÈTES AMÉRICAINS, par M. TH. BENTZON. 80
SOUVENIRS DIPLOMATIQUES. — LES RELATIONS DE LA FRANCE ET DE LA PRUSSE DE 1867 A 1870. — VI. — LA VIOLATION DE LA CONVENTION DE SEPTEMBRE. — LA POLITIQUE DE M. RATTAZZI, par M. G. ROTHAN. 116
LA SOPHISTIQUE ET SOCRATE, D'APRÈS M. ÉDOUARD ZELLER, par M. LUDOVIC CARRAU. 136
L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LA DÉMOCRATIE, par M. ALBERT DURUY. 160
SIR HENRY SUMNER MAINE ET SON LIVRE SUR LE GOUVERNEMENT POPULAIRE, par M. G. VALBERT. 192
REVUE MUSICALE. — THÉATRE DE LA MONNAIE, *Saint-Mégrin;* OPÉRA-COMIQUE, *Plutus;* CONCERTS COLONNE ET LAMOUREUX, *Rubezahl, le Chant de la cloche,* par M. CAMILLE BELLAIGUE 204
REVUE LITTÉRAIRE. — *Le Théâtre en liberté,* DE VICTOR HUGO, par M. F. BRUNETIÈRE. 214
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 226
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 237

Livraison du 15 Mai.

JEAN-DE-JEANNE, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON. 241
DE LA LITTÉRATURE RÉALISTE, A PROPOS DU ROMAN RUSSE, par M. EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ. 288

La Fuite de Louis XVI et les Essais d'intervention en 1791. — Varennes et Pillnitz, par M. Albert SOREL. 314
Un Bourgeois de Paris au XVIIe siècle. — Jean Poquelin, par M. Gustave LARROUMET. 347
La Baisse des prix et la Crise commerciale dans le monde, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 383
Souvenirs diplomatiques. — Les Relations de la France et de la Prusse de 1867 a 1870. — VII. — L'Intervention de la France dans les États romains. — Mentana, par M. G. ROTHAN. 419
Poésie. — *Les Premières Communiantes*, par M. Jules BRETON. 440
Revue musicale. — Opéra-Comique, *le Songe d'une nuit d'été*, par M. Camille BELLAIGUE. 442
Revue dramatique. — Une Féerie de Shakspeare a l'Odéon, par M. Louis GANDERAX. 453
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Jean-de-Jeanne, dernière partie, par M. Émile POUVILLON. 481
Souvenirs du Duc DE BROGLIE. — Le Ministère Martignac 521
Psychologie d'une sainte. — Sainte Thérèse, par M. Arvède BARINE. . . . 549
Le Salon de 1886. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . 580
Le Jury et les Avocats, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 610
La Question de l'argent aux États-Unis, par M. A. MOIREAU. 642
La Correspondance de lord Beaconsfield avec sa sœur, par M. G. VALBERT. 681
Revue littéraire. — *La France juive*, de M. Édouard Drumont, par M. F. BRUNETIÈRE. 693
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 705
Le Mouvement financier de la quinzaine. 717

Livraison du 15 Juin.

Le Stage d'Adhémar, première partie, par M. Henri RABUSSON. 721
Souvenirs du Duc DE BROGLIE. — La Révolution de juillet 1830. 770
L'État politique de la France en 1886, par M. Henri GERMAIN. 820
Une Ambassade au Maroc. — I. — Tanger, Départ pour Fès, El-Araich, Le Sbou, par M. Gabriel CHARMES. 839
La Question des torpilleurs. — I. — Les Torpilleurs employés comme gardes-cotes, par M. le contre-amiral DU PIN DE SAINT-ANDRÉ. 880
Notes prises dans une excursion en Allemagne, par M. Ernest LAVISSE. . . 903
Revue musicale. — *Mors et Vita* de M. Ch. Gounod. — *Maître Ambros*, a l'Opéra-Comique, par M. C. BELLAIGUE. 921
Revue dramatique. — Comédie-Française, *le Fruit défendu*. — L'Anniversaire de la mort de Corneille, par M. Louis GANDERAX. 933
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0422